ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TABLES DES DÉBATS

TABLES DE LÉGISLATURE

CINQUIÈME LÉGISLATURE

2 avril 1973 - 2 avril 1978

TABLE DES MATIÈRES

TOME II

H à O

ABRÉVIATIONS

DÉNOMINATION DES GROUPES POLITIQUES

U.D.R. . . .	Groupe d'union des démocrates pour la République (1).
puis	
R.P.R. . . .	Groupe du rassemblement pour la République.
P.S.R.G. . .	Groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche.
C.	Groupe communiste.
R.I.	Groupe des républicains indépendants (2).
puis	
R.	Groupe républicain.
R.C.D.S. . .	Groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.
R.D.S. . . .	Groupe des réformateurs, démocrates sociaux.
U.C.	Groupe union centriste.
N.I.	Députés n'appartenant à aucun groupe.

(1) Remplacement de la dénomination de ce groupe par la nouvelle dénomination de : groupe du rassemblement pour la République [10 décembre 1976] (p. 9249).

(2) Remplacement de la dénomination de ce groupe par la nouvelle dénomination de : groupe républicain [25 mai 1977] (p. 3043).

H

HABILLEMENT (Industrie de l')

— **Concurrence étrangère.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 414 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 365.

HABITAT INSALUBRE

Voir BAUX DE LOCATION D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL 19 [27 novembre 1975] (p. 9011, 9021) ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] ; HÉBERGEMENT COLLECTIF 1 [9 mai 1973] (p. 1084, 1085) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Logement [14, 15 novembre 1973] ; LOGEMENT 3 ; URBANISME 10, Article 15.

— **Suppression de l' —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 619.

HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ (HLM)

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 78** RELATIVE AUX SOCIÉTÉS ANONYMES COOPÉRATIVES HLM DE LOCATION COOPÉRATIVE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Barbet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 170** RELATIVE AUX SOCIÉTÉS ANONYMES COOPÉRATIVES D'HLM ET MODIFIANT LE CODE DE L'URBANISME ET DE L'HABITATION, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par MM. Cousté et Alain Terrenoire (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 202** TENDANT A INTRODUIRE LES SOCIÉTÉS ANONYMES COOPÉRATIVES D'HLM DE LOCATION-ATTRIBUTION DANS LA LISTE DES ORGANISMES A LOYER MODÉRÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Chauvet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 300** TENDANT A RÉTABLIR LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES D'HLM DE LOCATION-ATTRIBUTION PARMI LES ORGANISMES D'HLM, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Denvers et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 8 octobre 1975 par M. Raymond, n° 1906 ; rapport supplémentaire le 5 décembre 1975 par M. Raymond, n° 2045 ; adoption le 15 décembre 1975. — Proposition de loi n° 406.

Transmise au Sénat le 15 décembre 1975, n° 147 (année 1975-1976) (renvoyée à la commission des affaires économiques) ; rapport le 17 décembre 1975 par M. Raymond Brun, n° 154 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 19 décembre 1975. — Proposition de loi n° 74 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1255 du 27 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1975 (p. 13501).

PREMIÈRE LECTURE [15 décembre 1975] (p. 9805).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Voir aussi HLM 7 et 8.

ORATEURS : *MM. Raymond, rapporteur de la commission de la production et des échanges ; Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.*

L'esprit de la loi du 16 juillet 1971 : permettre aux coopératives de continuer à jouer un rôle important dans la construction sociale.

Intervention de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement (p. 9806) :

L'assouplissement des dispositions en vigueur sans diminuer pour autant leur vertu protectrice.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : *article 173 du code de l'urbanisme et de l'habitation* (construction de maisons individuelles) (p. 9806) : adoption.

ART. 2 (changement de statut juridique) (p. 9806) : adoption.

ART. 3 (régime des droits réels) (p. 9806) : adoption.

ART 4 : *loi n° 71-579 du 16 juillet 1971* (désignation du gérant) (p. 9806) : adoption.

ART. 5 (régime de cession des actions) (p. 9806) : adoption.

TITRE : adoption sur proposition de la commission : « Proposition de loi relative aux opérations d'accession à la propriété réalisées par les organismes d'habitations à loyer modéré » (p. 9806).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 9806).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 491** RELATIVE A L'APPLICATION AUX OFFICES PUBLICS D'HLM DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 72 DE LA LOI n° 53-80 DU 7 FÉVRIER 1953, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Denvers et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 577** TENDANT A ASSURER UN FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES OFFICES PUBLICS D'HLM, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Jans et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 677** TENDANT A COMPLÉTER LA LÉGISLATION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Maujoüan du Gasset (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 709** RELATIVE AUX SOCIÉTÉS ANONYMES COOPÉRATIVES D'HLM, présentée à l'Assemblée nationale le 16 octobre 1973 par M. Denvers et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 19 décembre 1973 par M. Raymond, n° 871.

9. — PROPOSITION DE LOI **n° 1037** RELATIVE AUX CONDITIONS DES PRÊTS CONSENTIS PAR LA CAISSE DES PRÊTS HLM, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

10. — PROPOSITION DE LOI **n° 1359** TENDANT A MODIFIER LA COMPOSITION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES OFFICES PUBLICS D'HLM, présentée à l'Assemblée nationale le 5 décembre 1974 par MM. Maurice Andrieu, Denvers et Raymond (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

11. — PROPOSITION DE LOI **n° 1531** TENDANT A FAIRE ENTRER LA TOTALITÉ DES IMMEUBLES HLM CONSTRUITS PAR LES OFFICES DÉPARTEMENTAUX DES DÉPARTEMENTS CRÉÉS PAR LA LOI DU 10 JUILLET 1964 PORTANT RÉORGANISATION DE LA RÉGION PARISIENNE, DANS LE PATRIMOINE DES OFFICES DÉPARTEMENTAUX D'HLM DES NOUVEAUX DÉPARTEMENTS, présentée à l'Assemblée nationale le 11 avril 1975 par MM. Graziani et Palewski (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

12. — PROPOSITION DE LOI **n° 308** TENDANT A LA DÉFENSE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE PRODUCTION HLM ET A L'EXTENSION DE LEURS PRÉROGATIVES A ŒUVRER DANS LE SECTEUR LOCATIF, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1977 par M. L'Huillier et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL 19 [27 novembre

1975] (p. 9010, 9015) ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1329, 1337, 1352, 1355, 1394, 1395, 1400, 1401, 1402, 1406, 1409, 1413, 1417, 1424, 1426, 1427, 1428) ; ENERGIE 1 [4 octobre 1974] (p. 4810, 4816, 4820, 4827) ; IMPÔTS LOCAUX 1 [4, 5 décembre 1973] (p. 6564, 6566, 6569, 6620 à 6622) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Logement [14 et 15 novembre 1973] ; commission mixte paritaire [18 décembre 1973] (p. 7112) ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Logement [16 novembre 1974] (p. 6571, 6576, 6583, 6587) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Logement [24, 28 octobre 1975], Urbanisme 10, article 2, article 8 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Equipement, logement ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 3 [4 juillet 1974] (p. 3354) ; PRIX 3 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 96 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 278 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 258.

— **Bonification d'intérêts aux emprunts émis par les organismes d'** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Logement, article 47.

— **Conseil supérieur des** —. *Voir* ORGANISMES EXTRA-PARLEMENTAIRES.

— **Composition des conseils d'administration des offices HLM.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 397.

— **Construction d'** — **individuelles dans les petites communes rurales.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1184.

— **HLM dans le secteur Italie.** — *Voir* RÉNOVATION URBAINE 2.

— **Mesures transitoires en faveur des** — **en matière d'APL.** — *Voir* LOGEMENT 8, article 28 A.

— **Normes de construction et mode de financement des HLM.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 371.

— **Office public d'HLM de la région parisienne.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1192, 1226.

— **Personnel de l'office interdépartemental** — **de la région parisienne.** —*Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 121.

HABY (René).

— **Réforme** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Education.

HACHETTE

— **Société** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 688.

HALLES

— **Quartier des** —. *Voir* BEAUBOURG (PLATEAU) ; CENTRE D'ART POMPIDOU ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1360, 1363) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974, 4 [10 décembre 1974] (p. 7622).

HANDICAPÉS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 33** INSTITUANT UN FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ POUR LES HANDICAPÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 54** RELATIVE A L'EMPLOI DES HANDICAPÉS PHYSIQUES PAR LES ENTREPRISES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Cousté et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 248** TENDANT A ASSURER AUX ENFANTS HANDICAPÉS PHYSIQUES OU MENTAUX LE BÉNÉFICE DES DISPOSITIONS DE LA LOI DU 28 MARS 1882.

Transmise à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 304** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 36 DE LA LOI n° 57-1223 DU 23 NOVEMBRE 1975 SUR LE RECLASSEMENT DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Tomasini (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

5. — PROJET DE LOI **n° 353** MODIFIANT ET SIMPLIFIANT LES CONDITIONS ET LA PROCÉDURE D'ATTRIBUTION DE L'ALLOCATION DES MINEURS HANDICAPÉS ET DE L'ALLOCATION

AUX HANDICAPÉS ADULTES, présenté à l'Assemblée nationale le 17 mai 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 7 juin 1973 par M. Raynal, n° 456 ; adoption le 21 juin 1973. — Projet de loi n° 19.

Transmis au Sénat le 26 juin 1973, n° 322 (année 1972-1973) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 26 juin 1973 par M. Marcel Souquet, n° 327 (année 1972-1973) ; adoption définitive le 27 juin 1973. — Projet de loi n° 125 (année 1972-1973).

Loi n° 73-629 du 10 juillet 1973, publiée au *J.O.* du 11 juillet 1973 (p. 7488).

PREMIÈRE LECTURE [21 juin 1973] (p. 2362).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Raynal, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Michel Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, Claude Weber, Briane, Blanc.*

Simplification de la législation sociale ; projet complétant les décrets du 8 mars 1973 ; suppression de la condition de ressources pour le versement de l'allocation aux mineurs handicapés et de la condition d'inaptitude au travail en ce qui concerne les handicapés adultes (p. 2362 à 2366) ; problème des handicapés spécifiques (p. 2363) ; problèmes qui se posent aux infirmes ayant un taux inférieur à celui qui est fixé pour l'attribution de l'allocation (p. 2363, 2364) ; acceptation par le Gouvernement de l'application rétroactive de l'article 2 (p. 2364) ; projet de loi d'orientation qui sera probablement soumis au Parlement lors de la prochaine session (p. 2364) ; dépistage et prévention des handicaps (p. 2364, 2366) ; externats et instituts médico-pédagogiques (p. 2364) ; centres d'aide par le travail (p. 2364, 2365) ; ateliers protégés (p. 2364, 2366) ; problème de l'application de la loi du 23 novembre 1951 sur le reclassement des travailleurs handicapés (p. 2364) ; calcul des frais d'hébergement prévus dans les semi-internats de handicapés (p. 2365) ; logement des handicapés (p. 2365) ; formation des personnels spécialisés (p. 2365) ; problème des établissements appropriés d'accueil des grands handicapés adultes (p. 2367).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *MM. Brun, Raynal, Poniatowski, ministre, Briane, André Laurent, Fanton.*

ART. 1er (modification des conditions d'attribution de l'allocation des mineurs handicapés) (*art. L 543-3 du code de la sécurité sociale*) : adoption d'un amendement de la commission des affaires culturelles, accepté par le Gouvernement, précisant que l'allocation ne sera pas due lorsqu'il s'agira d'un placement gratuit ou intégralement pris en charge au titre de l'assurance maladie ; retrait d'un amendement de M. Brun, repoussé par le Gouvernement (non-versement de l'allocation seulement lorsque l'enfant est intégralement pris en charge en internat) (p. 2367, 2368) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 2368).

ART. 2 (simplification de la procédure d'attribution de l'allocation aux handicapés adultes) (*art. 7 et 8 de la loi n° 71-563 du 13 juillet 1971*) : adoption (p. 2368).

ART. 3 (date d'entrée en vigueur de la présente loi) : adoption d'un amendement du Gouvernement (application, à titre exceptionnel, des dispositions de l'article 2 aux demandes présentées avant le 1er juillet 1973) et de l'article ainsi modifié (p. 2369).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2369).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 560** TENDANT A ASSURER AUX ENFANTS AVEUGLES, AUX SOURDS-MUETS ET AUX HANDICAPÉS PHYSIQUES OU MENTAUX LES DROITS SCOLAIRES OBLIGATOIRES POUR LES AUTRES ENFANTS, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Claude Weber et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

6 bis. — PROJET DE LOI **n° 951** D'ORIENTATION EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES, présenté à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 (déposé le 10 mai 1974) par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 5 décembre 1974 par M. Jacques Blanc, n° 1353 ; adoption le 19 décembre 1974. — Projet de loi n° 205.

Transmis au Sénat le 20 décembre 1974, n° 176 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 20 mars 1975 par M. Jean Gravier, n° 211 (année 1974-1975) ; avis le 8 avril 1975 de M. Henri Caillavet au nom de la commission des affaires culturelles, n° 219 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 16 avril 1975. — Projet de loi n° 86 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 18 avril 1975 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 1563 ; rapport le 6 mai 1975 par M. Jacques Blanc, n° 1621 ; adoption le 15 mai 1975. — Projet de loi n° 264.

Transmis au Sénat le 20 mai 1975 (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 308 (année 1974-1975) ; rapport le 29 mai 1975 par M. Marcel Souquet, n° 339 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 4 juin 1975. — Projet de loi n° 129 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 5 juin 1975 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 1704 ; rapport le 10 juin 1975 par M. Jacques Blanc au nom de la commission mixte paritaire, n° 1737 ; adoption le 13 juin 1975. — Projet de loi n° 295.

Transmis au Sénat ; rapport le 10 juin 1975 par M. Bernard Talon au nom de la commission mixte paritaire, n° 370 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 17 juin 1975. — Projet de loi n° 139 (année 1974-1975).

Loi n° 75-534 du 30 juin 1975, publiée au *J.O.* du 1er juillet 1975 (p. 6596) ; rectificatif : *J.O.* du 18 juillet 1975 (p. 7372) ; rectificatif : *J.O.* du 21 août 1975 (p. 8555).

PREMIÈRE LECTURE [13 décembre 1974] (p. 7814, 7835, 7854) ; [17 décembre 1974] (p. 7932) ; [18 décembre 1974] (p. 8017) ; [19 décembre 1974] (p. 8097).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Jacques Blanc, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Fanton, Borveau, rapporteur du conseil économique et social, Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale, Claude Weber, Glon, Fouchier, Tourné, Besson, Joanne, Ollivro, Bécam, La Combe, Rickert, Richard, Andrieu, Capdeville, Mexandeau, Foyer, Desanlis, Cabanel, Gilbert Schwartz, Berger, président de la commission des affaires culturelles, Laudrin, Delaneau, Briane, Darinot, Hamel, Bertrand Denis, Jans, Brugnon, Le Meur, Legrand, Le Pensec, Vizet, Houteer, André Billoux, Haesebroeck, Mme Fritsch, MM. Paul Duraffour, Joanne, Cressard, Brocard, Riviérez.*

La déclaration du Président de la République sur les droits fondamentaux des handicapés (p. 7814) ; la création d'un comité interministériel qui coordonnera les mesures prises en matière d'adaptation et de réadaptation (p. 7815) ; le rôle des commissions départementales (p. 7836) ; leur composition (p. 7841, 7845) ; la liaison des commissions départementales avec l'agence nationale pour l'emploi (p. 7815) ; le versement aux handicapés d'un salaire minimum égal au SMIC (p. 7815, 7840) ; logement et transport des handicapés (p. 7816, 7831, 7832, 7842, 7843) ; création d'un comité consultatif représentant les handicapés auprès du comité interministériel (p. 7816) ; la prévention (p. 7817, 7830, 7840, 7841, 7843) ; la solidarité (p. 7817) ; le bénévolat (p. 7837).

Intervention de M. Borveau, rapporteur du Conseil économique et social :

Approbation par le Conseil économique et social du principe de cette loi d'orientation (p. 7817) ; ses observations (p. 7818).

Intervention de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale (p. 7819) :

Evoque la naissance en France d'un handicapé toutes les vingt minutes, difficultés d'insertion de ces infirmes dans la société moderne (p. 7820) ; le rapport Bloch-Lainé, les onze ministères ou secrétariats d'Etat intéressés à l'élaboration du projet de loi, la création d'un comité national consultatif pour la mise en œuvre de la loi ; la loi sur les centres de réinsertion sociale, les textes réglementaires en préparation sur la prévention et le traitement de la toxicomanie, les centres d'action médico-sociale précoce ; les équipements pendant le VIe Plan, la possibilité d'expérimenter des formules nouvelles, hors normes réglementaires, l'intégration dans les règlements d'un grand nombre de suggestions faites par les associations, l'échéancier retenu par la loi (p. 7821) ; le rôle de l'Etat dans l'instruction et l'éducation des enfants handicapés, la priorité donnée au reclassement en milieu ordinaire, la priorité donnée aux ateliers protégés qui deviendront plus nombreux que les centres d'aide par le travail, l'insertion dans les conventions collectives d'une clause obligatoire sur l'emploi des handicapés, le remplacement des actuelles commissions départementales d'orientation des infirmes par les comités techniques d'orientation et de reclassement professionnel, suppression de la récupération, mais maintien de la notion du plafond des ressources (p. 7822) ; dispositions concernant l'adaptation des locaux d'habitation, des bâtiments publics et des transports en commun, simplification de la législation, prise en charge par l'Etat des dépenses créées par le projet de loi qui ne provoqueront aucune dépense supplémentaire dans le budget

des collectivités locales, engagement du Gouvernement de présenter les amendements de la commission qui tomberaient sous le coup de l'article 40, nécessité d'ajouter au régime de protection des invalides un accueil plus ouvert de la population, des administrations et des entreprises.

REPRISE DE LA DISCUSSION :

L'opposition au projet de nombreux syndicats et organisations (p. 7824).

DÉPÔT D'UNE QUESTION PRÉALABLE :

Le travail considérable auquel le projet a donné lieu (p. 7826) ; le rejet de la question préalable par la commission (p. 7827) ; les tracts lancés de la tribune du public (p. 7827).

Intervention de M. Lenoir, secrétaire d'Etat :

Estime indispensable que le projet soit examiné dès maintenant (p. 7827) ; rappelle l'effort de l'Etat en faveur des handicapés, déclare que le Gouvernement acceptera un amendement relatif au dépistage précoce chez les jeunes enfants (p. 7828).

REJET, par scrutin, de la question préalable (p. 7829) ; liste des votants (p. 7833).

REPRISE DE LA DISCUSSION (p. 7828) :

Le rôle de l'éducation nationale (p. 7859) ; le rôle des associations privées (p. 7829, 7839, 7848, 7858, 7871) ; l'application de la loi de 1957 (p. 7830, 7839, 7845) ; les avantages à accorder aux mères d'enfants handicapés (p. 783, 7848) ; l'insertion des handicapés dans les milieux professionnels normaux (p. 7831) ; le remboursement des prothèses (p. 7845) ; l'évaluation du coût de l'application de la loi (p. 7838, 7841, 7849) ; le rôle des comités d'entreprise (p. 7840) ; le livre *Les Exclus* (p. 7836, 7840) ; la suppression de la sous-direction de l'enfance inadaptée (p. 7839, 7846) ; l'hommage au Président Pompidou et à Mlle Dienesch (p. 7847) ; l'exonération de la redevance radiophonique (p. 7847) ; le recensement des handicapés et des besoins (p. 7870, 7871).

Intervention de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat (p. 7846) :

Déclare qu'il représente valablement le Gouvernement puisqu'il n'y a pas désaccord entre les départements intéressés (p. 7849) ; rappelle que la loi sur l'éducation spéciale, qui date de 1882, n'a été suivie d'aucun décret pendant soixante-dix-huit ans, reconnaît la primauté de l'éducation nationale en matière d'éducation, tout en admettant que certains handicapés ont besoin d'une éducation spécifique, déclare qu'il n'y a pas de suppression de l'allocation de tierce personne, répond aux observations des différents orateurs (p. 7850) ; indique que la charge totale prévue par la loi dépassera les dix millions de francs que M. Mitterrand estimait impossibles à dépasser dans sa campagne présidentielle, estime qu'il ne faut pas dessaisir les familles, promet la réforme de la profession d'orthopédiste, déclare que l'orientation ne sera pas irréversible et que les équipements seront déconcentrés au niveau des régions, l'exemple de l'usine Sacilor qui emploie des handicapés (p. 7851) ; l'intervention des comités d'entreprise, ainsi que la composition des commissions pour les mineurs et pour les adultes, évoque la prise en charge du surcoût (p. 7852) ; assure que la plupart des décrets d'application de la loi sont prêts.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (obligations de la nation envers les handicapés) (p. 7854) : adoption de l'*amendement n° 32* de la commission des affaires culturelles tendant à ajouter le sport à ces obligations ; adoption de l'*amendement n° 119* de M. Saint-Paul tendant à substituer la notion de mineur handicapé à celle d'enfant handicapé ; *amendements n° 115* de M. Cabanel et *n° 219* du Gouvernement tendant à ajouter après le mot « handicapé », les mots : « physique, sensoriel ou mental » ; l'*amendement n° 115* est retiré ; l'*amendement n° 219* est adopté ; rejet de l'*amendement n° 120* de M. Saint-Paul tendant à garantir des « ressources suffisantes » ; rejet de l'*amendement n° 121* de M. Saint-Paul tendant à prévoir expressément la responsabilité de l'Etat (p. 7854, 7855) ; adoption de l'*amendement n° 33* de la commission tendant, au deuxième alinéa, à substituer au mot « conjuguent », le mot « associent » ; rejet de l'*amendement n° 122* de M. Saint-Paul, au troisième alinéa, interdisant d'invoquer des impossibilités matérielles ; *amendements n° 220* de forme du Gouvernement et *n° 34* de la commission tendant à prévoir un conseil national consultatif des personnes handicapées comprenant des représentants des associations de handicapés (p. 7856) ; accepté par le Gouvernement, l'*amendement n° 34* est adopté ; l'*amendement n° 220* devient sans objet, comme l'*amendement n° 123* de M. Saint-Paul et les *amendements n° 3* de M. Claude Weber et *n° 124* de M. Saint-Paul ; l'article 1er, ainsi modifié, est adopté (p. 7856).

Après l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 125* de M. Saint-Paul tendant à créer un fonds national en faveur des handicapés (p. 7857) ; *amendements n° 35* de la commission et *n° 243* du Gouvernement, concernant

l'accueil des enfants handicapés dans des structures d'action médico-sociale précoce ; adoption de l'*amendement n° 243* ; l'*amendement n° 35* est retiré ; le Gouvernement s'oppose à l'*amendement n° 125* de M. Saint-Paul afin de ne pas créer de nouvelles structures administratives et de laisser aux bailleurs de fonds la maîtrise de leurs concours financiers ; défend l'*amendement n° 243* concernant l'accueil des enfants handicapés dans des secteurs d'action médico-sociale précoce (p. 7857).

ART. 2 (obligation scolaire) : l'hommage aux initiatives privées ; le rôle de l'éducation nationale (p. 7858) ; *amendement n° 221* du Gouvernement et douze amendements analogues ; le Gouvernement défend l'*amendement n° 221* tendant à substituer « l'obligation éducative » à « l'obligation scolaire » (p. 7858) ; signale la superposition de deux débats, l'un sur la responsabilité du secteur privé et du secteur public, l'autre sur les responsabilités de deux ministères (p. 7859) ; *sous-amendement n° 127* rectifié de M. Mexandeau précisant que « cette obligation éducative relève, sauf dérogation, de la responsabilité de l'éducation nationale » (p. 7859) ; repoussé par le Gouvernement ; le sous-amendement est rejeté par scrutin public ; liste des votants (p. 7888); l'*amendement n° 221* est adopté et devient l'article 2 ; tous les autres amendements deviennent sans objet (p. 7860).

Après l'ART. 2 : rejet d'un *amendement n° 6* de M. Berthelot tendant à prévoir la création, au ministère de l'éducation nationale, d'un département de l'enfance handicapée (p. 7860) ; le Gouvernement s'oppose à l'*amendement n° 6*.

ART. 3 : *amendement n° 106* de M. Briane soulignant le rôle de l'éducation nationale (p. 7861) ; adopté ; rejet de l'*amendement n° 134* de M. Mexandeau (contrôle du ministère de l'éducation nationale) ; adoption de l'*amendement n° 39* de la commission (adaptation pour les établissements privés) ; adoption de l'article 3, ainsi modifié (p. 7861).

ART. 4 (commissions départementales de l'éducation spéciale) (p. 7862) : rejet de l'*amendement n° 9* de M. Berthelot (rôle des commissions) ; rejet des *amendements n° 137* de M. Saint-Paul, *n° 40* de la commission, du *sous-amendement n° 138* de M. Mexandeau ; adoption de l'*amendement n° 259* du Gouvernement (présence aux commissions de représentants des familles) (p. 7864) ; adoption de l'*amendement n° 108* de M. Briane (choix de l'établissement) (p. 7865) ; adoption de l'*amendement n° 222* du Gouvernement (imposition de l'accueil à un établissement scolaire) (p. 7865) ; rejet de l'*amendement n° 140* de M. Saint-Paul (allocation de surcoût) (p. 7865) ; adoption de l'*amendement n° 42* de la commission (révision périodique des décisions de la commission de l'éducation spéciale) (p. 7866) ; rejet de l'*amendement n° 43* de la commission (contentieux) (p. 7867) ; adoption de l'*amendement n° 44* de la commission (effet suspensif des recours) ; adoption de l'*amendement n° 109* de M. Briane (convocation des parents du mineur) ; le rôle des inspecteurs d'académie (p. 7867) ; opposition du parti socialiste et des radicaux de gauche à l'article ; vote de cet article par le groupe des Républicains indépendants ; adoption au scrutin public de l'article 4 (p. 7868) ; liste des votants (p. 7889, 7890) ; le Gouvernement défend l'*amendement n° 259* sur la composition des commissions de l'éducation spéciale ; rappelle que les familles pourront se rendre devant la commission et que l'ensemble des familles sera représenté par deux experts (p. 7863) ; déclare qu'il y aura une coprésidence (médicale et éducative) de la commission de l'éducation spéciale (p. 7864) ; s'oppose à l'*amendement n° 141* de M. Saint-Paul sur la décision de prise en charge (p. 7866) ; s'oppose à l'amendement n° 43 concernant les recours contentieux (p. 7868).

ART. 5 (prise en charge) (p. 7868) : adoption de l'*amendement n° 45* de la commission précisant les établissements d'éducation professionnelle ; adoption de l'*amendement n° 258* de M. Donnadieu ; *sous-amendé* par le Gouvernement, concernant l'hospitalisation à domicile ; adoption de l'*amendement n° 223* du Gouvernement (non-récupération sur les enfants) (p. 7869) ; l'article, ainsi modifié, est adopté (p. 7869) ; le Gouvernement accepte l'*amendement n° 217* de M. Donnadieu (hospitalisation à domicile) en y ajoutant « chaque fois que possible » (p. 7868) ; déclare que les prothèses auditives sont visées par l'article 5 du projet (p. 7869).

Après l'ART. 5 : adoption de l'*amendement n° 224* rectifié du Gouvernement (frais de transport) (p. 7869) ; rejet de l'*amendement n° 11* de M. Claude Weber (formation complémentaire du personnel enseignant) (p. 7879, 7880) ; rejet de l'*amendement n° 12* de M. Millet (recensement des besoins).

Intervention de M. Lenoir, secrétaire d'Etat :

Défend l'*amendement n° 224* rectifié prévoyant la prise en charge des frais de transport des mineurs handicapés (p. 7869) ; rappelle l'augmentation des effectifs des éducateurs spécialisés ; le rôle de l'Etat dans leur formation et la création des instituts régionaux (p. 7870) ; signale les difficultés

d'établir un questionnaire relatif aux handicapés ; les travaux menés en région parisienne, en Moselle, dans le Nord et dans l'Hérault sur les besoins des handicapés (p. 7870) ; déclare que c'est au niveau des régions que les études seront poursuivies ; déclare aussi que l'INSEE n'a pas considéré possible d'établir un recensement des handicapés.

ART. 6 : *article L 543-1, L 543-2 et L 543-3 du code de la sécurité sociale* (paragraphe I et premier alinéa du paragraphe II) : adoptés ; *article L 543-1* (allocation d'éducation spéciale ; complément forfaitaire d'allocation) : *amendement n° 47* de M. Blanc (modulation du complément selon les besoins pour compenser les surcoûts du handicap) : adopté ; *amendement n° 148* de M. Maurice Andrieu (attribution du complément indépendamment de l'allocation) : rejeté ; *amendement n° 255* du Gouvernement (allocation accordée pour l'enfant admis dans un établissement ou pris en charge par un service d'éducation spéciale ou de soins à domicile) ; *sous-amendement* de M. Blanc (dispositions non applicables lorsque les frais de séjour sont pris intégralement en charge par l'assurance maladie ou par l'Etat) : l'amendement ainsi modifié est adopté, ainsi que le texte ainsi modifié ; *article L 543-2 du code de la sécurité sociale* (p. 7934) (bénéfice de l'allocation d'éducation spéciale aux femmes seules, sans activité professionnelle et ayant un seul enfant à charge) : adopté ; *article L 543-3 du code de la sécurité sociale* (décision de la commission de l'éducation pour l'attribution de l'allocation et du complément, leur suspension ou suppression ; fixation des taux par décret) : *amendement n° 49* de M. Blanc (versement éventuel de l'allocation à un tuteur) ; opposition du ministre pour des raisons juridiques ; la tutelle n'entraîne pas déchéance de la puissance parentale : rejeté ; *amendement n° 50* de M. Blanc (suppression de l'allocation après audition sur sa demande de la personne ayant la charge de l'enfant) : adopté ; *amendement n° 51* de M. Blanc (harmonisation) : adopté ainsi que le texte ainsi modifié ; paragraphe III : harmonisation : adopté ; l'article 6 ainsi modifié est adopté.

ART. 7 : *article L 242-2 du code de la sécurité sociale* (assurance vieillesse des mères ayant un enfant handicapé) (p. 7935) : affiliation obligatoire à l'assurance vieillesse des mères ayant un enfant handicapé non admis en internat : adopté.

Après l'ART. 7 : *amendement n° 214* de M. Mexandeau accordant trois parts de quotient familial pour un couple de handicapés ; le secrétaire d'Etat indique que le régime fiscal des handicapés sera prochainement examiné par le ministère des finances : adopté.

ART. 8 (dispositions relatives à l'emploi) : *article L 119-5* inséré dans le code du travail (aménagement des conditions d'âge maximum d'admission à l'apprentissage et de durée de la formation ; octroi de primes aux chefs d'entreprises formant des apprentis handicapés) (p. 7936) ; *amendement n° 263* du Gouvernement (recul de la limite d'âge maximum ; assouplissement des normes exigées pour l'apprentissage) : adopté ; les *amendements n°s 152, 53, 245* et *153* deviennent sans objet ; l'article 8, ainsi modifié, est adopté.

ART. 9 (emploi et reclassement ; concertation avec les syndicats et les associations spécialisées ; aide financière de l'Etat pour faciliter la réinsertion dans le milieu ordinaire de production) : *amendement n° 154* de M. Maurice Andrieu (concertation avec les associations spécialisées ou non) : retiré ; *amendement n° 54* de M. Blanc (concertation avec les associations de handicapés) : adopté ; *amendement n° 226* du Gouvernement (le reclassement inclut éventuellement la réinsertion scolaire) : adopté (p. 7937) ; *amendement n° 56* de M. Blanc (aide à l'équipement individuel) : adopté ; *amendement n° 57* de M. Blanc (compensation des charges supplémentaires d'encadrement) : adopté ainsi que l'article 9 ainsi modifié.

ART. 10 : *article L 323-10* (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé par la commission technique d'orientation et de reclassement) : *amendement n° 158* de M. Maurice Andrieu (adaptations du code du travail pour faciliter l'intégration des handicapés) : retiré (p. 7938) ; *amendement n° 159* (dispositions spécifiques dans les conventions collectives) : réservé ainsi que le vote sur l'article 10.

ART. 11 : *article L 323-11* (commission technique départementale d'orientation et de reclassement professionnel ; concours de l'agence nationale pour l'emploi ; compétences de la commission : orientation, reclassement, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, attribution des différentes allocations, recours devant la juridiction du contentieux technique de la sécurité sociale sans effet suspensif ; centres de préorientation et équipes de préparation et de suite de reclassement) : *amendement n° 163* de M. Maurice Andrieu (composition tripartite de la commission ; représentation des collectivités locales) : retiré (p. 7939) ; *amendement n° 58* de M. Blanc (modalités de désignation des experts qualifiés pour assister les associations) ; *sous-amendement n° 246* du Gouvernement (désignation des personnalités) (p. 7938) : adopté

(p. 7939) ; *sous-amendement n° 247* du Gouvernement (propositions des organisations syndicales) (p. 7938) : adopté (p. 7939) ainsi que l'*amendement n° 58* ainsi modifié ; *amendement n° 160* de M. Maurice Andrieu (p. 7939) ; (la commission donne un avis sur l'orientation, les organismes de sécurité sociale décident) le secrétaire d'Etat s'oppose à l'amendement : le pouvoir de décision de la commission se justifie par la collégialité de décision et par le souci de ne pas perdre de temps : retiré (p. 7940) ; *amendement n° 248* de M. Blanc (révision périodique des décisions) : adopté (p. 7940) ; *amendement n° 59* de M. Blanc (décision obligatoire de la commission pour le versement de l'allocation de logement) : adopté ; *amendement n° 60* de M. Blanc (audition de l'adulte handicapé ; assistance d'une personne de son choix) : adopté (p. 7941) ; *amendement n° 162* de M. Franceschi (recours devant la juridiction du contentieux général de la sécurité sociale) : retiré ; *amendement n° 61* de M. Blanc (recours devant les juridictions du contentieux technique de la sécurité sociale) : adopté ; *amendement n° 62* de M. Blanc (caractère suspensif du recours intenté par le handicapé ou sa famille) : adopté ; *amendement n° 255* de M. Joanne (obligation de créer des équipes de préparation et de suite du reclassement) : adopté ; *amendement n° 256* de M. Blanc (frais de fonctionnement de ces équipes ; articulation avec les équipes départementales) : adopté (p. 7942) ; ainsi que l'article 11 ainsi modifié.

ART. 12 : *article L 323-15* (conditions d'admission dans les centres de formation professionnelle) ; *article L 323-16* (bénéfice des aides accordées aux stagiaires, primes destinées à faciliter le reclassement) : *amendement n° 257* de M. Blanc (base législative aux dispositions du décret de 1971 sur les adaptations indispensables en faveur des stagiaires handicapés) : adopté, ainsi que l'article 12 ainsi modifié.

ART. 13 : remplacement du mot « ouvrier » par le mot « salarié » : adopté.

ART. 14 : *article L 323-19* (exonération de l'obligation d'emploi prioritaire des handicapés : passation de contrats de fournitures, de sous-traitance ou de prestations de service avec des ateliers protégés ou des centres d'aide par le travail) : *amendement n° 15* de M. Claude Weber (suppression de l'article) ; rejeté (p. 7943) ; *amendement n° 63* de M. Blanc (exonération partielle et proportionnelle au volume de travail fourni aux ateliers protégés ou aux centres d'aide par le travail) : adopté ; *amendement n° 167* de M. Mexandeau (sanctions pour non-respect des obligations des employeurs ; amendes versées au fonds national d'aide aux handicapés) : rejeté.

ART. 15 : *article L 323-23* (harmonisation) : adopté.

Après l'ART. 15 : *amendement n° 16* de M. Le Meur (détermination des postes de travail susceptibles d'être tenus par des handicapés ; aménagements nécessaires : aménagement d'horaires, aménagement de concours ; contrôle du comité d'entreprise, du comité d'hygiène et de sécurité, des délégués du personnel et des organisations syndicales sur les fonds accordés par l'employeur) ; opposition du secrétaire d'Etat : risque de mettre en place un système rigide, de se limiter à des déclarations d'intention ou de faire des doubles emplois : adopté ; *amendement n° 17* de M. Tourné (reclassement préalable à tout licenciement économique ; contrôle de l'inspection du travail, de l'agence nationale pour l'emploi et des syndicats ; personnel spécialisé affecté aux inspections départementales du travail) ; demande de scrutin public par le groupe des Républicains indépendants ; le Gouvernement s'oppose à un système rigide, dissuasif à l'égard des employeurs et ségrégatif à l'égard des travailleurs handicapés : rejeté par scrutin public (p. 7945) ; liste des votants (p. 7953 et 7954) ; *amendement n° 18* réservé.

ART. 16 : premier alinéa adopté (p. 7945).

Article L 323-30 du code du travail (placement dans un atelier protégé ou dans un centre d'aide par le travail ; centres de distribution de travail à domicile ; décision de la commission d'orientation ; période d'essai) (p. 7946) : *amendement n° 208* de M. Andrieu (refus du clivage entre établissements relevant du ministère du travail et ceux placés sous la tutelle du ministère de la santé) : rejeté par scrutin public (p. 7946) ; liste des votants (p. 7954, 7955) ; *amendement n° 64* de M. Blanc (p. 7947) (travaux manuels ou intellectuels) : adopté ; *amendement n° 170* de M. Le Pensec (détachement des travailleurs handicapés dans une entreprise ; maintien du contrat de travail avec l'atelier protégé d'origine) ; *amendement n° 69* de M. Blanc (détachement dans une entreprise sans rompre le contrat de travail avec l'atelier protégé d'origine) : réservés ; *amendement n° 65* de M. Blanc (décision tenant compte de la possibilité de travail et des possibilités réelles d'intégration) : adopté ; *amendement n° 242* de M. Blanc (remplacement du terme d' « embauche » par celui d' « admission » qui suppose à la fois embauche et emploi) : adopté (p. 7948) ; le vote sur l'article L 323-30 est réservé jusqu'à l'examen des *amendements n°s 170* et *69 ; article L 323-31* (création d'ateliers protégés ou de centres de distribution de travail à domicile

par des collectivités ou organismes publics ou privés et par des entreprises ; subvention subordonnée à l'agrément du ministère du travail) ; *amendement n° 19* de M. Weber (but des centres d'aide par le travail et des ateliers protégés ; personnel qualifié) : rejeté ; *amendement n° 67* de M. Blanc (agrément obligatoire pour la création de ces établissements) : adopté (p. 7949) ; *amendement n° 20* de M. Vizet (régime fiscal de faveur pour les ateliers protégés qui emploient des handicapés mentaux) : rejeté par scrutin public (p. 7950) ; liste des votants (p. 7955, 7956) ; *amendement n° 21* de M. Tourné (p. 7950) (conditions d'agrément des ateliers protégés créés par des entreprises privées ; accord des comités d'entreprise ou des délégués du personnel) ; rejeté par scrutin public (p. 7951) ; liste des votants (p. 7956, 7957) ; *amendement n° 168* de M. Le Pensec (les handicapés travaillant dans un atelier ou centre créé par une entreprise sont pris en compte pour moitié dans le pourcentage d'emplois obligatoires) : adopté (p. 7952).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Article L 323-32 (régime du salariat ; montant du salaire ; salaire minimum fixé par référence au SMIC) (p. 8017) : *amendement n° 173* de M. Le Pensec (dérogations accordées par le ministre du travail après consultation de la commission d'orientation) : adopté ; *amendement n° 68* de M. Blanc (salaires calculés en fonction des salaires réels) : adopté, ainsi que l'article L 323-32, ainsi modifié ; *article L 323-30,* précédemment réservé : *amendement n° 170 :* retiré ; *amendement n° 228* rectifié du Gouvernement (handicapés employés dans un atelier protégé et mis à la disposition provisoire d'un autre employeur) : adopté ; l'*amendement n° 69* est devenu sans objet ; le texte de l'article L 323-30, ainsi modifié, est adopté, ainsi que l'article 16, ainsi amendé (p. 8018).

ART. 17 : *article L 323-34* (suppression de la mention de l'article L 323-23) : *amendement n° 70* de M. Blanc : mention de l'article L 323-10 (contentieux de la reconnaissance de la qualification des travailleurs handicapés renvoyé à la commission départementale du contentieux des handicapés) : adopté ; en conséquence, ce texte devient l'article 17 (p. 8018).

ART. 18 : *article L 323-35* (possibilité de cumul des indemnités avec les prestations d'un régime de prévoyance ou d'aide sociale ; participation des intéressés aux frais de leur entretien et de leur hébergement en stage, attribution de primes) : adoption de l'article (p. 8018).

ART. 19 : *article L 330-2* (concours de l'Agence nationale pour l'emploi) : adopté (p. 8019).

Après l'ART. 19 : *amendement n° 71* de M. Blanc (*art. L 423-1 :* rôle du comité d'entreprise, commission chargée de l'emploi des handicapés dans les entreprises de plus de 300 salariés) : adopté (p. 8020) ; *amendement n° 72* de M. Blanc (*art. L 133-3 :* les conditions d'emploi et de travail des personnes handicapées doivent figurer dans les clauses obligatoires des conventions collectives) : adopté.

ART. 10 (*suite*) : *article L 323-10* (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) : adopté.

ART. 20 (dispositions applicables aux services publics et entreprises publiques) : l'obligation d'emploi des handicapés dans les administrations et entreprises publiques et parapubliques ; admission à concourir ; *amendement n° 73* de M. Blanc (révision des conditions d'aptitude imposées pour les emplois administratifs) ; *sous-amendement n° 254* de M. Saint-Paul (pas de licenciement pour inaptitude physique) ; le *sous-amendement* est adopté (p. 8021), ainsi que l'*amendement n° 73,* ainsi modifié ; *amendement n° 74* de M. Blanc (la compatibilité du handicap avec l'emploi public postulé est appréciée par la commission d'orientation) : adopté (p. 8022) ; *amendement n° 75* de M. Blanc (titularisation des handicapés) ; *sous-amendement n° 249* du Gouvernement (sous réserve des dispositions de l'article 21) ; adopté ainsi que l'*amendement n° 75,* ainsi modifié ; l'article 20, ainsi complété, est adopté.

ART. 21 (compétence et composition de la commission d'orientation pour l'examen des candidatures à un emploi de l'Etat) : adopté (p. 8022).

ART. 22 (crédits nécessaires à l'adaptation des machines, l'aménagement des postes de travail) : adopté.

ART. 23 (aide de l'Etat aux collectivités locales et à leurs établissements publics) : *amendement* de forme *n° 76* de M. Blanc ; adopté, ainsi que l'article 23, ainsi modifié.

ART. 24 (centres d'aide par le travail) : *article 167 du code de la famille et de l'aide sociale* (centres d'aide par le travail ; activités diverses à caractère professionnel ; soutien médico-social et éducatif ; rattachement d'équipes de handicapés travaillant à l'extérieur) (p. 8023) : *amendement n° 116* de M. Blanc (remplacement du mot « accueillent »

par le mot « emploient ») : adopté ; *amendement* de forme *n° 77* de M. Blanc : adopté ; *amendement n° 78* de M. Blanc (rattachement des travailleurs isolés) : adopté (p. 8024) ; *amendement n° 79* rectifié de M. Blanc (subvention des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale) : adopté ; *amendement n° 117* de M. Blanc à titre personnel (les centres d'aide par le travail ne doivent pas être considérés comme domicile de secours) : retiré (p. 8025) ; adoption de l'article 24, ainsi modifié.

Après l'ART. 24 : *amendement n° 80* de M. Blanc (recensement des besoins, programme d'équipement pour développer les centres d'aide par le travail et les ateliers protégés) : adopté (p. 8026).

Paragraphe IV. — *Garantie de ressources :*

ART. 25 (la garantie de ressources dans le secteur ordinaire de production ou en atelier protégé et centre de distribution de travail à domicile est fixée par rapport au SMIC ; dans les centres d'aide par le travail, par rapport à l'allocation aux handicapés adultes, cas des handicapés non salariés) : *amendement n° 250* du Gouvernement (*art. L 323-21 du code du travail* : prix de journée dans les conventions, modulation de la rémunération en fonction du travail effectivement fourni) : adopté (p. 8027) ; *amendement n° 238* de M. Darinot (garantie de ressources, maintien des droits acquis) : retiré (p. 8028) ; *amendement n° 265* du Gouvernement (dans les centres d'aide par le travail, la garantie de ressources est fixée par rapport au SMIC) : adopté ; *amendement n° 82* de M. Blanc (calcul des cotisations d'assurance et de retraite sur la garantie de ressources en milieu ordinaire ou en atelier protégé) : adopté, ainsi que l'article 25, ainsi modifié.

ART. 26 (compensation par l'Etat des charges supportées par les entreprises ou les organismes gestionnaires au titre de la garantie de ressources) : adopté (p. 8029).

ART. 27 (allocation aux adultes handicapés ; cumul avec les ressources personnelles de l'intéressé et de son conjoint dans la limite d'un plafond ; prestations recouvrées sur la succession du bénéficiaire décédé) : *amendement n° 83* de M. Blanc (bénéficiaires de nationalité française) : adopté ; *amendement n° 85* de M. Blanc (plafond fixé par référence au SMIC) : rejeté par scrutin public (p. 8029) ; liste des votants (p. 8037, 8038) ; *amendement n° 230* du Gouvernement (p. 8029) (suppression de toute récupération) : adopté (p. 8030), ainsi que l'article 27 ainsi modifié.

ART. 28 (allocation accordée sur décision de la commission d'orientation) : adopté.

ART. 29 (assimilation à une prestation familiale, incessibilité et insaisissabilité, sauf pour le paiement des frais d'entretien ; prescription par deux ans, application de la tutelle aux prestations sociales et des articles L 409, 410 et 412 du code de la sécurité sociale ; différends régis par le contentieux général de la sécurité sociale) : *amendement n° 231* du Gouvernement (allocation servie et financée comme une prestation familiale) : adopté, ainsi que l'article 29, ainsi modifié.

ART. 30 (les prestations familiales, retraite du combattant, pensions attachées aux destinations honorifiques, allocation de logement et arrérages de rentes viagères n'entrent pas en ligne de compte pour l'attribution de l'allocation) : adopté.

ART. 31 (majoration de l'allocation pour aide d'une tierce personne ou du fait d'une activité professionnelle entraînant des frais professionnels) : *amendement n° 232* du Gouvernement (pas de récupération des prestations d'aide sociale sur la succession du bénéficiaire lorsque ses héritiers sont ses enfants ou son conjoint) : adopté (p. 8032).

ART. 32 (le droit à l'allocation aux adultes handicapés est ouvert aux handicapés hébergés à la charge de l'aide sociale ou hospitalisés dans un établissement de soins ; suspension de l'allocation) : *amendement n° 89* de M. Blanc (la suspension de l'allocation n'entraîne pas suppression de l'affiliation à l'assurance sociale) : adopté, ainsi que l'article 32, ainsi modifié (p. 8032).

ART. 33 (gestion des prestations) : adopté.

ART. 34 : *article L 613-13 du code de la sécurité sociale* (droit aux prestations de maladie et maternité) ; *article L 613-14* (affiliation à la caisse primaire maladie du lieu de résidence) ; *article L 613-15* (cotisation forfaitaire) : adoptés, ainsi que l'article 34 (p. 8032).

ART. 35 (cotisation forfaitaire prise en charge par l'aide sociale) ; *amendement n° 233* du Gouvernement (non-récupération sur les enfants) ; adopté, ainsi que l'article 35, ainsi modifié (p. 8033).

Après l'ART. 35 : *amendement n° 234* du Gouvernement : *article L 283-a du code de la sécurité sociale* (prise en charge par l'assurance maladie de la rééducation professionnelle, y compris pour la première formation) : adopté.

ART. 36 : *article 8-1 de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966* (font partie des prestations de base les frais de rééducation, réadaptation et reclassement) ; *amendement* de forme *n° 91* de M. Blanc : adopté (p. 8034), ainsi que l'article 36 modifié.

Après l'ART. 36 : *amendement n° 93* de M. Blanc (établissements destinés aux handicapés dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants, conditions d'agrément et de prise en charge au titre de l'assurance maladie) : adopté (p. 8035).

ART. 37 (aide sociale aux personnes handicapées : *article 166 et 168 du code de la famille et de l'aide sociale ;* paragraphes 1 et 2) : adoptés ; *article 166* (droit à l'aide sociale) : adopté ; *article 168* (les prix de journée dans les établissements créés pour recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale comprennent les frais d'hébergement ou d'entretien et de formation professionnelle ; prise en charge par l'intéressé et l'aide sociale) : *amendement n° 195* de M. Duraffour (Paul) (prix de journée ou autres modalités de financement) : adopté ; *amendement* de forme n° *94* de M. Blanc : adopté ; *amendement* n° *95* de M. Blanc (exonération des handicapés pour les frais entraînés par la formation professionnelle ou le fonctionnement de l'atelier) : adopté (p. 8098) ; *amendement n° 96* de M. Blanc (plancher de ressources différent selon la situation de famille et selon que les handicapés travaillent ou non) ; *sous-amendement n° 252* du Gouvernement (suppression de la référence à la situation de famille) : adopté ainsi que l'amendement ainsi modifié ; *amendement n° 235* du Gouvernement (pas de récupération sur la succession du travailleur handicapé même lorsque les enfants qu'il laisse ne sont pas à sa charge) : adopté ; *amendement n° 99* de M. Blanc (frais de formation professionnelle pris en charge par l'aide sociale) : adopté ainsi que le texte de l'article 168 (p. 8099) ; l'article 37 ainsi modifié est adopté.

ART. 38 (dispositions architecturales, aménagemements des locaux d'habitation et des installations ouvertes au public) : *amendement n° 197* de M. Andrieu (aménagements des locaux scolaires et des entreprises) : retiré (p. 8099) ; *amendement n° 236* du Gouvernement (locaux ouverts au public, notamment les locaux universitaires et de formation) : adopté ; *amendement n° 100* de M. Joanne (délai pour ces aménagements) : adopté (p. 8100) ainsi que l'article 38 ainsi modifié :

Après l'ART. 38 : *amendement n° 198* de M. Andrieu (dépôt d'un projet de loi de programme) : rejeté par scrutin public (p. 8100) ; liste des votants (p. 8113-8114).

ART. 39 : *article 2 de la loi n° 71-582 du 16 juillet 1971* (allocation de logement) : adopté (p. 8101).

ART. 40 d'harmonisation : *article L. 536-5° du code de la sécurité sociale :* adopté.

ART. 41 (adaptation des services de transport collectif, des normes de construction ou d'accès à ces véhicules) : *amendement n° 216* de M. Joanne (délai de deux ans pour la mise en application) : retiré ; *amendement n° 264* du Gouvernement (création de services de transports spécialisés, utilisation des véhicules individuels) : adopté ainsi que l'article 41 ainsi modifié (p. 8102).

Après l'ART. 41 : *amendement n° 102* de M. Blanc (attribution des articles d'orthèse, de prothèse et d'appareillage) : adopté (p. 8103) ; *amendement n° 103* de M. Blanc (aides personnelles aux handicapés, prise en charge au titre de l'action sanitaire et sociale) ; *sous-amendement n° 114* de M. Briane (aides pour l'adaptation du logement) : adopté ainsi que l'amendement ainsi modifié.

ART. 42 : *article L. 230-3° du code électoral* (abrogation des mots : « et ceux qui sont secourus par les bureaux d'aide sociale ») : adopté (p. 8104).

Après l'ART. 42 : *amendement n° 261* de M. Joanne (élaboration dans les deux ans d'un programme d'information permanente du public) ; *sous-amendement* du Gouvernement *n°s 266* (suppression du délai de deux ans) et *267* (suppression du mot « permanente ») : adoptés ainsi que l'amendement ainsi modifié.

Avant l'ART. 43 : *amendement n° 2* de M. Desanlis (inscription des handicapés majeurs en tutelle sur les listes électorales ; obligations civiques accomplies par leur tuteur muni d'une procuration délivrée par l'autorité judiciaire) : opposition du Gouvernement ; cet amendement est contraire au principe du vote personnel, retiré.

ART. 43 (dispositions diverses et transitoires ; dépenses de fonctionnement des commissions) : adopté.

ART. 44 (textes abrogés) : adopté.

ART. 45 (maintien des droits acquis ; allocation différentielle) (p. 8105) ; *amendement n° 237* du Gouvernement (réévaluation pério-

dique de cette allocation) ; adopté ainsi que l'article 45 ainsi modifié.

Après l'ART. 45 : *amendement n° 24* de M. Weber (dépôt d'un projet de loi tendant à assurer la prévention, le dépistage, les soins, la recherche et relatif aux appareils de prothèse et d'orthèse) : rejeté par scrutin public (p. 8106) ; liste des votants (p. 8114, 8115).

ART. 46 (modalités d'application et adaptations nécessaires de la loi dans les départements d'outre-mer) : adopté (p. 8106).

ART. 47 (date de mise en œuvre) : *amendement n° 204* de M. Andrieu (délai limite fixé au 31 décembre 1975) : rejeté par scrutin public (p. 8107) ; liste des votants (p. 8115, 8116).

SECONDE DÉLIBÉRATION :

Après l'ART. 7 : article 7 *bis* (mesures fiscales en faveur des handicapés) : *amendement n° 1* du Gouvernement (suppression de l'article 7 *bis* : inapplicable et contraire à la loi organique ; le Gouvernement ne s'oppose pas à un réexamen du quotient familial lors de la discussion d'une loi de finances) : adopté par scrutin public (p. 8108) ; liste des votants (p. 8116, 8117) ; en conséquence l'article 7 *bis* est supprimé.

Après l'ART. 15 : article 15 *bis* (détermination des postes de travail susceptibles d'être tenus par des handicapés ; aménagements d'horaires ; contrôle de l'utilisation des fonds par les représentants du personnel) : *amendement n° 2* du Gouvernement (suppression de l'article 15 *bis*) : adopté par scrutin public (p. 8109) ; liste des votants (p. 8118, 8119) ; en conséquence l'article 15 *bis* est supprimé.

EXPLICATIONS DE VOTE :

MM. Le Meur, Darinot, Brocard, Mme Fritsch, M. Bécam.

Le groupe communiste s'abstiendra : il attendait un grand service national des handicapés, la loi n'apporte que des améliorations ponctuelles et maintient le recours à l'assistance ; le groupe socialiste votera ce projet pour ne pas décevoir les handicapés qui l'attendent avec impatience, leur espoir risque toutefois d'être déçu faute de crédits budgétaires ; les républicains indépendants voteront ce projet, fruit d'une concertation entre le Gouvernement et l'Assemblée ; les réformateurs centristes et démocrates sociaux se réjouissent des nombreux amendements apportés à ce texte et de la volonté manifestée de travailler en commun pour les handicapés ; le groupe de l'union des démocrates pour la République votera avec enthousiasme ce texte qui substitue progressivement la justice à la charité (p. 8112).

ADOPTION du projet par scrutin public (p. 8112) ; liste des votants (p. 8119 et 8120).

DEUXIÈME LECTURE [15 mai 1975] (p. 2715).

ORATEURS : *MM. Jacques Blanc, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Gilbert Schwartz, Andrieu, Joanne, Bastide, Fontaine, Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale, Besson, Hamel.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Droit successoral (p. 2715) ; formation continue (p. 2715) ; allocation compensatoire (p. 2715, 2718) ; pouvoirs, composition et présidence de la commission départementale (p. 2715, 2717, 2718) ; ateliers protégés et centres d'aide par le travail (p. 2716, 2717) ; soutien médico-éducatif thérapeutique (p. 2716) ; création d'un service public national des handicapés (p. 2717) ; taux de l'allocation fixé par rapport au S.M.I.C. (p. 2717, 2718) ; régime fiscal (p. 2717) ; retraite vieillesse des mères de famille (p. 2718).

Intervention de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale (p. 2719) :

Commente les dispositions plus favorables aux handicapés et à leur famille votées par le Sénat avec l'accord du Gouvernement ; (p. 2720) : le régime fiscal sera réexaminé lors de la discussion de la loi de finances ; le minimum social a progressé plus vite que le S.M.I.C. ; la loi s'appliquera dans les DOM et ses adaptations seront exceptionnelles.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 26* de M. Besson relatif à la compensation des charges supplémentaires imposées par le handicapé (p. 2721) ; adoption de l'*amendement n° 1* de la commission des affaires culturelles tendant à accélérer l'installation du conseil national consultatif (p. 2721) ; adoption de l'article 1er modifié (p. 2721).

ART. 1er *bis* A : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission fixant à deux ans le délai dans lequel sera présenté le rapport sur une politique active de prévention (p. 2721) ; adoption de l'article 1er *bis* A modifié (p. 2721).

ART. 1er *bis* et 2 : adoption (p. 2721).

ART. 3 : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission relatif au contrôle de l'enseignement dispensé par le ministère de l'éducation (p. 2722) ; rejet de l'*amendement n° 27* de M. Besson confiant au ministère de l'éducation l'obligation d'éducation et de formation professionnelle (p. 2722) ; adoption de l'article 3 modifié (p. 2722).

ART. 4 : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission relatif à la présidence de la commission de l'éducation spéciale (p. 2723) ; l'*amendement n° 28* de M. Besson confiant la présidence à un inspecteur d'académie tombe ; adoption des *amendements n°s 5* et *6* de la commission relatifs à la liberté de choix et l'information des parents (p. 2724) ; adoption de l'article 4 modifié (p. 2725).

ART. 5 : adoption de l'article après suppression par l'*amendement n° 7* de la commission de la seconde phrase du premier alinéa (p. 2725).

ART. 5 *bis* : adoption (p. 2725).

ART. 6 : adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 50* du Gouvernement (p. 2727) ; adoption de l'article modifié (p. 2727).

ART. 7 : adoption des *amendements n°s 8* et *9* de la commission relatifs aux modalités d'affiliation à l'assurance vieillesse des mères de handicapés adultes ; adoption de l'article modifié (p. 2727).

ART. 8 : adoption, après modification de pure forme, de l'*amendement n° 45* de la commission (p. 2727).

ART. 9 : adoption (p. 2728).

ART. 11 : adoption de l'*amendement n° 25* de la commission retirant la présidence de la commission à un magistrat (p. 2728) ; adoption des *amendements* n^os *10, 11* et *12* de la commission apportant des précisions techniques (p. 2729) ; adoption de l'*amendement n° 47* de la commission donnant à la commission technique la possibilité d'orienter le handicapé vers un établissement (p. 2729) ; adoption de l'amendement rédactionnel de la commission (p. 2729) ; adoption de l'*amendement n° 48* de la commission relatif aux modalités de prise en charge (p. 2730) ; rejet de l'*amendement n° 15* de la commission tendant à l'unification du contentieux (p. 2730) ; adoption de l'article 11, ainsi modifié (p. 2731).

ART. 12 : adoption de l'*amendement n° 52* du Gouvernement substituant un simple décret aux autres procédures réglementaires ; adoption de l'article modifié (p. 2731).

ART. 14 : adoption (p. 2731).

ART. 16 : retrait de l'*amendement n° 29* de M. Besson relatif aux ateliers protégés, après intervention du secrétaire d'Etat (p. 2732) ; adoption de l'*amendement n° 16* de M. Joanne relatif aux travaux intellectuels confiés aux handicapés (p. 2732) ; adoption de l'*amendement n° 17* de la commission relatif aux rapports entre les centres d'aide par le travail et les ateliers protégés (p. 2732) ; adoption de l'*amendement n° 18* de la commission relatif aux conventions collectives (p. 2733).

ART. 17 : adoption (p. 2733).

ART. 19 *quater* : adoption de l'*amendement n° 33* du Gouvernement portant suppression de l'article ; en conséquence, cet article est supprimé.

ART. 19 *quinquies* : rejet de l'*amendement n° 19* de la commission tendant au renforcement des pouvoirs du comité d'entreprise (p. 2734) ; adoption de l'article modifié (p. 2734).

ART. 24 : adoption de l'*amendement n° 20* de la commission relatif aux missions des centres d'aide par le travail (p. 2734) ; adoption de l'article 24 modifié (p. 2735).

ART. 25 : adoption (p. 2735).

ART. 25 *bis* : adoption de l'*amendement n° 35* du Gouvernement relatif à la fixation des cotisations afférentes aux handicapés employés dans le secteur agricole (p. 2735) ; adoption de l'article 25 *bis* modifié (p. 2735).

ART. 26 : adoption (p. 2735).

ART. 27 : adoption de l'*amendement n° 36* du Gouvernement (situation du handicapé marié) (p. 2735) ; adoption de l'article 27 modifié (p. 2735).

ART. 31 : rejet de l'*amendement n° 21* de la commission relatif au régime des « actes essentiels » (p. 2736) ; adoption de l'article (p. 2736).

ART. 32 : adoption de l'*amendement n° 37* du Gouvernement étendant le bénéfice de l'allocation compensatrice (p. 2736) ; adoption de l'article 32 (p. 2736).

ART. 33 : adoption dans le texte voté en première lecture par suite de l'adoption de l'*amendement n° 38* du Gouvernement (p. 2737).

ART. 35 : adoption de l'*amendement n° 39* du Gouvernement fixant le plafond de la con-

tribution demandée par l'aide sociale au titre de l'obligation alimentaire (p. 2737) ; adoption de l'article 35 modifié (p. 2737).

ART. 35 *bis* et 36 : adoption (p. 2738).

ART. 36 *ter* : explications du Gouvernement sur la création de l'hôpital de jour ; adoption de l'article (p. 2738).

ART. 37 : adoption de l'*amendement n° 40* du Gouvernement relatif au régime des frais de formation professionnelle des handicapés (p. 2739).

ART. 41 : adoption de l'amendement de la commission fixant la périodicité d'un certain contrôle médical (p. 2739) ; adoption de l'article 41 modifié (p. 2739).

ART. 42 *bis* : adoption de l'*amendement n° 31* de M. Joanne demandant une information permanente du public (p. 2739) ; adoption de l'article 42 *bis* modifié (p. 2739).

ART. 43 : adoption (p. 2739).

ART. 44 : adoption de l'*amendement n° 41* du Gouvernement (textes abrogés) (p. 2740) ; adoption de l'article 44 modifié (p. 2740).

ART. 46 *bis* : adoption de l'amendement *n° 24* de la commission demandant que rapport soit fait au Parlement tous les cinq ans (p. 2740).

ART. 47 (date de mise en œuvre avant le 31 décembre 1977 à des dates fixées par décrets) : adoption (p. 2740).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Besson* : abstention du groupe socialiste (p. 2740) ;

— *M. Hamel* : vote favorable des républicains indépendants (p. 2740).

Intervention de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat (p. 2741) :

Le projet ne constitue pas une incitation exclusive à l'initiative privée ; souhaite que le pays se montre accueillant pour les handicapés.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2741).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [13 juin 1975] (p. 4185).

ORATEURS : *M. Jacques Blanc, rapporteur de la commission mixte paritaire ; Mme Veil,* ministre de la santé.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Pouvoirs de contrôle du ministère de l'éducation (p. 4185) ; commissions de l'éducation spéciale (p. 4185) ; arbitrage par un magistrat.

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé (p. 4186) :

Le texte de la commission mixte paritaire a l'accord du Gouvernement.

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 4186, 4187).

DISCUSSION DES ARTICLES :

Adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement à l'article 4 (présidence de la commission) (p. 4188) ; adoption de l'*amendement n° 2* à l'article 11 (présidence de la commission technique d'orientation) (p. 4188).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4188).

7. — PROPOSITION DE LOI n° 1014 INSTITUANT UN REVENU MINIMUM POUR LES HANDICAPÉS ADULTES, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

8. — PROPOSITION DE LOI n° 1196 TENDANT A ASSURER LES DROITS SCOLAIRES ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ENFANTS ET DES JEUNES HANDICAPÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Claude Weber et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

9. — PROPOSITION DE LOI n° 1198 TENDANT A ASSURER L'EMPLOI ET LES RESSOURCES DES HANDICAPÉS ADULTES, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. André Tourné et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

10. — PROPOSITION DE LOI n° 3091 RELATIVE AUX MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE LA CARTE D'INVALIDITÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1977 par M. Delaneau (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi ACCIDENTS DU TRAVAIL 18 ; AIDE SOCIALE 2 [11 octobre 1974] (p. 5023, 5024) ; COMMERCE ET ARTISANAT 6, art. 11, avant l'article 41 (p. 4541, 4542, 4547) ; DÉ-

CLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1 [10 au 12 avril 1973] ; 6 (Education nationale) (p. 1831, 1832, 1833, 1834) ; 9 [22, 23, 25 janvier 1974] (p. 450) ; 10 [5, 6 juin 1974] (p. 2515) ; DIVORCE 5 [28 mai au 4 juin 1975] (p. 3401) ; ENSEIGNEMENT 4 [17, 18, 19 juin 1975], article 7 (p. 4460) ; EXPLOITANTS AGRICOLES 1, 198 [15 mai 1973] (p. 1260) ; FONCTIONNAIRES 9 et 10 [22 avril 1975] (p. 1915, 1918) ; IMPÔTS LOCAUX 4 (article 3) ; INSTITUTIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES 1 [17 avril 1975] (p. 1823) ; 2 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Education nationale [13, 14 novembre 1973] (p. 5635, 5636, 5640, 5654, 5662, 5672, 5675) ; Logement [14, 15 novembre 1973] (p. 5783, 5784, 5795) ; Travail, emploi et population [15 novembre 1973] (p. 5828) ; Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] (p. 5911, 5917, 5922, 5927, 5929, 5930, 5937, 5938, 5940, 5941, 5948, 5949, 5951, 5933) ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Travail [4 novembre 1974] (p. 5779, 5799, 5811) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Anciens combattants [31 octobre 1975] (p. 7712) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale ; Universités ; Services du premier ministre (Fonction publique); LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES, 1 [18 décembre 1973] (p. 7146, 7147) ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 3 [4 juillet 1974] (p. 3360 à 3362) ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 12 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 510, 515, 527, 582 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 88, 158, 213.

— **Allocation aux adultes** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 214.

— **Application de la loi en faveur des** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 451.

— **Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs** —. *Voir* ORGANISMES EXTRA-PARLEMENTAIRES.

— **Dépistage des handicaps.** — *Voir* FAMILLE 2 [5 et 6 décembre 1974] (p. 7454, 7455, 7520, 7525, 7526).

— **Enseignement des jeunes** —. *Voir* ENSEIGNANTS 2.

— **Maintien à domicile des** —. *Voir* AIDE MÉNAGÈRE 1.

— **Mesures en faveur des** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1012.

HARKIS

Voir AIDE SOCIALE 2 [11 octobre 1974] (p. 5020, 5026) ; ANCIENS COMBATTANTS 5 [11 décembre 1973] ; 6 [28 juin 1974] ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Travail, emploi et population [15 novembre 1973] (p. 5829) ; Intérieur et rapatriés [19 novembre 1973] (p. 6010, 6027, 6030) ; Economie et finances : I. — Charges communes [20 novembre 1973] (p. 6138, 6140, 6141); LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Anciens combattants [13 novembre 1974] (p. 6315) ; Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6754, 6763) ; Economie et finances. — Charges communes [20 novembre 1974] (p. 6859) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 193, 194, 195 ; RAPPEL AU RÈGLEMENT DE M. FRÊCHE [16 octobre 1974] (p. 5091).

HAROUN TAZIEFF

— **Limogeage du volcanologue** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 948.

HAUT COMITÉ DE DÉFENSE NUCLÉAIRE

Voir ARMÉE 19.

HAUT COMITÉ DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Jeunesse et sports [31 octobre 1974] (p. 5697, 5704).

HAUT CONSEIL DE L'AUDIO-VISUEL

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Services du premier ministre (Information) [25 octobre 1974] (p. 5488, 5495).

HAUTE COUR DE JUSTICE

Juges titulaires : MM. Max Lejeune, Lepage, Forens, Le Douarec, Jacques Delong, Fontaine, Albert Bignon, Frédéric-Dupont, Boulay, et Paul Duraffour [23 octobre 1973] (p. 4688).

Candidats non élus : MM. Bustin et Ducoloné [19 novembre 1973] (p. 6047) ; scrutins [23 octobre 1973] (p. 4688) [20 novembre 1973] (p. 6090).

HAUTE COUTURE

1. — PROPOSITION DE LOI n° **2647** TENDANT A LA SAUVEGARDE DE LA HAUTE COUTURE, présentée à l'Assemblée nationale le 25 novembre 1976 par Mme Moreau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3698).

HÉBERGEMENT COLLECTIF

1. — PROJET DE LOI n° **241** RELATIF A L'HÉBERGEMENT COLLECTIF, présenté au Sénat le 14 décembre 1972 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 149 (année 1972-1973) ; rapport le 20 décembre 1972 par M. Charles Cathala, n° 233 (année 1972-1973) ; adoption le 26 avril 1973. — Projet de loi n° 100 (année 1972-1973).

Transmis à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 241 ; rapport le 3 mai 1973 par M. Jacques Delong, n° 276 ; adoption avec modifications le 9 mai 1973. — Projet de loi n° 6.

Transmis au Sénat le 15 mai 1973 (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 268 (année 1972-1973) ; rapport le 24 mai 1973 par M. Cathala, n° 284 (année 1972-1973) ; adoption définitive le 14 juin 1973. — Projet de loi n° 114 (année 1972-1973).

Loi n° 73-548 du 27 juin 1973, publiée au *J.O.* du 28 juin 1973 (p. 6926).

PREMIÈRE LECTURE [9 mai 1973] (p. 1084).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Delong, rapporteur, Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population, Feix, Claudius-Petit, Fillioud.*

Politique d'immigration ; circulaire du 23 février 1972 ; travailleurs d'Afrique noire ; résultats de la loi du 10 juillet 1970 visant à la résorption des bidonvilles et de l'habitat insalubre ; analyse du projet ; problème du relogement des personnes hébergées (p. 1084, (p. 1085) :

Intervention de M. Georges Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population (p. 1085).

Projet relatif à la répression des trafics de main-d'œuvre ; obligation de déclaration ; résorption de l'habitat insalubre ; fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants ; contrôle des flux migratoires (p. 1086) ; action sociale en faveur des immigrés ; circulaire Fontanet ; utilité de ce texte (p. 1090, 1091).

Lutte contre les marchands de sommeil (p. 1086, 1088) ; conditions d'habitat des travailleurs étrangers (p. 1086) ; circulaire Fontanet (p. 1086, 1089) ; résorption des bidonvilles et de l'habitat insalubre (p. 1087) ; Fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants (p. 1087) ; contribution du patronat au financement des logements sociaux pour les travailleurs immigrés (p. 1087, 1089) ; propositions du groupe communiste (p. 1088) ; cartes de séjour (p. 1088) ; discrimination raciale (p. 1088) ; carence des offices HLM (p. 1088) ; nécessité d'offrir des logements (p. 1089).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *MM. Delong, rapporteur, Fanton, Claudius-Petit, Gissinger, Gorse, ministre, Fontaine, Maurice Andrieux, Fillioud, Gau, Charles Bignon, Maisonnat, Mme Chonavel.*

ART. 1er (déclaration obligatoire au préfet) : *amendement* de la commission des affaires culturelles tendant à supprimer les mots : « à titre principal » afin de n'introduire aucune exception pour les établissements dont l'hébergement n'est pas l'activité principale (p. 1091) ; adoption (p. 1092) ; interprétation de l'expression « cadre familial » (p. 1091) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1092).

ART. 2 : *amendement* de la commission remplaçant les termes « renouvellement périodique » par « renouvellement annuel de la déclaration » ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1092).

ART. 3 (énonciations devant figurer dans la déclaration) : adoption de l'article modifié par un *amendement* de la commission, conséquence du précédent (p. 1092).

ART. 4 (sanctions des infractions ; problème de la constatation de ces infractions ; intervention des inspecteurs de la salubrité) : *amendement* de la commission précisant que les peines sont également applicables aux contrevenants par personne interposée ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1093).

ART. 5 : *amendement* de la commission donnant au préfet la possibilité de fermer le local en cas d'urgence ; adoption de l'amendement et de l'article, ainsi complété (p. 1093).

ART. 6 (fermeture du local en cas d'inexécution) : adoption de l'article, modifié par un amendement de forme de la commission (p. 1093).

Après l'ART. 6 : *amendement* de la commission (obligation de relogement à la charge de l'auteur de la déclaration) ; *sous-amendement* de M. Andrieux renforçant cette obligation (p. 1093) ; adoption du *sous-amendement* et du *premier alinéa de l'amendement* de la commission, ainsi modifié (p. 1094) ; *sous-amendement* du Gouvernement rendant moins impérative la mise à la charge de l'auteur de la déclaration des opérations de relogement (p. 1093) ; retrait (p. 1095) ; *amendement* de M. Gau (p. 1094), retiré au profit d'un *amendement* du Gouvernement ayant le même objet (solidarité entre l'auteur de la déclaration et l'employeur dont l'attestation de logement se sera révélée inexacte pour la répartition des charges de relogement) (p. 1094) ; adoption (p. 1095) ; adoption de l'article additionnel (p. 1096).

ART. 7 (sanctions à la non-exécution de la décision de fermeture) : adoption de l'article, modifié par deux *amendements* de forme de la commission (p. 1096).

Après l'ART. 7 : *amendement* de M. Fillioud tendant à instituer une commission départementale composée d'élus locaux, de représentants des organisations syndicales ouvrières et de représentants de travailleurs immigrés ; repoussé par la commission et le Gouvernement, l'amendement n'est pas adopté (p. 1096, 1097).

ART. 8 (fonctionnaires chargés de constater les infractions) : insuffisance des effectifs du corps de l'inspection du travail : adoption de l'article (p. 1097, 1098).

Après l'ART. 8 : *amendement* de M. Andrieux tendant à établir une charte du logement des travailleurs immigrés ; repoussé par la commission et le Gouvernement, l'amendement n'est pas adopté (p. 1098).

EXPLICATIONS DE VOTE :

Abstention du groupe socialiste (p. 1098).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1098).

2. — PROJET DE LOI **n° 2132** COMPLÉTANT LA LOI n° 73-548 DU 27 JUIN 1975 RELATIVE A L'HEBERGEMENT COLLECTIF, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1976 par M. Michel Durafour, ministre du travail (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 14 avril 1975 par M. Gissinger, n° 2184 ; adoption le 29 avril 1976. — Projet de loi n° 466.

Transmis au Sénat le 4 mai 1976, n° 281 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 12 mai 1976 par M. André Méric, n° 296 (année 1975-1976 ; adoption avec modifications le 26 mai 1976. — Projet de loi n° 143 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 1er juin 1976 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 2344 ; rapport le 9 juin 1976 par M. Gissinger, n° 2370 ; adoption le 25 juin 1976. — Projet de loi n° 515.

Transmis au Sénat le 29 juin 1976 (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 286 (année 1975-1976) ; rapport le 29 juin 1976 par M. André Méric, n° 389 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 29 juin 1976. — Projet de loi n° 169 (année 1975-1976).

Loi n° 76-632 du 13 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 14 juillet 1976 (p. 4219).

PREMIÈRE LECTURE [29 avril 1976] (p. 2387).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gissinger, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés ; Le Meur, Brocard.*

La politique menée en faveur du logement des immigrés et de leur famille ; l'aide au financement du logement des étrangers ; la situation et la mission de la Sonacotra ; la nouvelle organisation de l'aide au logement des immigrés au niveau départemental et national ; l'aide au logement des primo-immigrants ; le contrôle de l'hébergement collectif (p. 2387) ; les dispositions du projet de loi ; l'examen par la onzième session des élus locaux et régionaux d'Europe occidentale du problème des immigrés (p. 2388).

Intervention de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés :

Le renforcement et la répression des abus des « marchands de sommeil » ; l'insuffisante efficacité de la loi de 1973 ; des nouvelles procédures qui s'inscrivent dans le cadre d'une politique plus souple et plus diversifiée du logement des travailleurs immigrés isolés (p. 2388); la participation financière des employeurs au

logement des immigrés ; le « 0,2 % » ; les dispositions du projet de loi (p. 2389).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La carence continue du Gouvernement à l'égard de travailleurs, premières victimes du régime et de la crise économique ; les conditions d'hygiène et de vie des travailleurs immigrés ; la hausse des prix des loyers dans les locaux de la Sonacotra ou de l'ADEF ; l'aide aux patrons par l'intermédiaire du fonds d'action sociale (FAS) ; l'action engagée par les travailleurs immigrés dans les foyers (p. 2389); l'expulsion collective de travailleurs ; l'aggravation des conditions de vie des immigrés ; la composition et la mission du FAS ; le dépôt par le groupe communiste d'une demande de commission d'enquête sur le logement des travailleurs immigrés ; l'amélioration des effets de la loi de juin 1973 (p. 2390) ; l'insuffisance du coefficient d'occupation de certains foyers ; l'attribution aux travailleurs immigrés, qui ont laissé leur famille dans leur pays d'origine, d'une allocation de logement (p. 2391).

Intervention de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés :

La « réhabilitation » d'un nombre important de lits de foyers ; la participation des occupants des foyers ; le relèvement des tarifs par un certain nombre d'organismes gestionnaires ; l'utilité de contribution du « 0,2 % » (p. 2391).

DISCUSSION DES ARTICLES [29 avril 1976] (p. 2391).

ORATEURS : *MM. Gissinger, rapporteur de la commission des affaires culturelles, Dijoud, secrétaire d'Etat, Franceschi, Berthelot, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Gerbet.*

Avant l'ART. UNIQUE : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (article 6 de la loi n° 73-548 du 27 juin 1973 : fermeture partielle du local en cas d'inexécution de la mise en demeure) (p. 2391) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (article 7 de la loi n° 73-548 du 27 juin 1973 : personnes ayant à assumer la charge financière du relogement) (p. 2392).

ART. UNIQUE : *article 7-1 de la loi n° 73-548 du 27 juin 1973* (principe de la réquisition du local fermé en vue de son aménagement et mise à charge du propriétaire ou de l'exploitant du local, de l'aménagement) : retrait de l'*amendement n° 2* de M. Franceschi (possibilité de réquisitionner le local en cas de fermeture par le propriétaire ou l'exploitant) (p. 2392) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (possibilité de réquisitionner le local en cas de fermeture par le propriétaire ou l'exploitant) (p. 2392) ; retrait de l'*amendement n° 6* de la commission (période pendant laquelle peut intervenir la réquisition du local) (p. 2392) ; adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (attribution d'une priorité de relogement aux précédents occupants) (p. 2392) ; retrait de l'*amendement n° 1* de M. Berthelot (conditions de relogement des travailleurs immigrés) (p. 2393) ; retrait de l'*amendement n° 10* de la commission des lois (faculté de délaissement du propriétaire en cas de réquisition) (p. 2393) ; adoption du texte proposé pour l'article 7-1 de la loi n° 73-548 du 27 juin 1973 (p. 2393).

Article 7-2 (conditions de garantie de la créance du bénéficiaire de la réquisition en cas d'avances des frais d'aménagement) : le texte proposé pour l'article 7-2 de la loi n° 73-548 du 27 juin 1973 est adopté (p. 2393).

Article 7-3 (régime du droit de délaissement du propriétaire de bonne foi) : adoption de l'*amendement n° 12* de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article incluant les dispositions traditionnelles en matière de charge de la preuve) (p. 2395) ; le texte proposé pour l'article 7-3 de la loi n° 73-548 du 27 juin 1973 est adopté (p. 2395).

Article 7-4 (obligations du bénéficiaire du délaissement) : le texte proposé pour l'article 7-4 de la loi n° 73-548 du 27 juin 1973 est adopté (p. 2395).

Après l'article 7-4 : amendement n° 8 de la commission (indemnité d'expropriation en cas de fermeture définitive du local) ; le *sous-amendement n° 13* de la commission des lois (renversement de la charge de la preuve) devient sans objet (p. 2396) ; adoption de l'*amendement n° 8* (p. 2396).

Article 7-5 (modalités d'application de la loi) : adoption de l'*amendement n° 9* de la commission (modification de pure forme) (p. 2396) ; le texte proposé pour l'article 7-5 de la loi n° 73-548 du 27 juin 1973 est adopté (p. 2396) ; l'article unique du projet de loi, ainsi modifié, est adopté (p. 2396).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2396).

DEUXIÈME LECTURE [25 juin 1976] (p. 4751).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gissinger, rapporteur, Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.*

Les propositions de la commission (p. 4751).

DISCUSSION DES ARTICLES [25 juin 1976] (p. 4752).

ORATEURS : *MM. Gissinger, rapporteur, Stoleru, secrétaire d'Etat.*

ART. 2 : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (accompagner la décision préfectorale de réduction du nombre des occupants d'un local affecté à l'hébergement collectif, de mesures prises pour assurer le relogement total ou partiel des occupants (p. 4752) ; le texte de l'amendement devient l'article 2 (p. 4752).

ART. 3 : adoption de l'*amendement n° 4* du Gouvernement (exercice du droit de délaissement du propriétaire dans un délai de deux mois suivant la notification de l'arrêté préfectoral de réquisition) (p. 4752) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 4753) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (modalités de réduction des indemnités d'expropriation ou de réquisition et conditions de la mise à la charge du débiteur des intérêts de retard sur les frais de relogement) (p. 4753) ; l'article 3, ainsi modifié, est adopté (p. 4753).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4753).

Voir aussi COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 8.

HELSINKI

— **Conférence d'** —. *Voir* DÉCLARATIONS AU GOUVERNEMENT 12 [27 juin 1975] (p. 4924, 4938), 14 ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Affaires étrangères [29 octobre 1975] (p. 7547, 7561, 7562) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Affaires étrangères.

HÉRAULT

— **Sous-emploi dans l'** —. *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3695, 3697).

HERBORISTE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 3305** RELATIVE A LA PROFESSION D'HERBORISTE, présentée à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 par MM. Daillet et Bouvard (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

HERSANT (Groupe)

— **Politique du** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1139.

HOMMAGES DE BIENVENUE

1. **Aux représentants des associations familiales rurales de toutes les provinces françaises** [4 mai 1973] (p. 1056).

2. **A une délégation parlementaire indonésienne conduite par M. Naro** [12 juin 1973] (p. 2031).

3. **A une délégation parlementaire japonaise conduite par M. Shi Gesaburo Maeo, président de la chambre des représentants** [11 octobre 1973] (p. 4270).

4. **A une délégation de l'Assemblée nationale de la République unie du Cameroun conduite par son président, M. Salomon Tandeng Müna** [6 décembre 1973] (p. 6706).

5. **A une délégation du Grand Khoural populaire de Mongolie, conduite par M. Chirendev, vice-président** [30 mai 1974] (p. 2337).

6. **A une délégation de la Diète polonaise conduite par M. Stanislaw Guewa, maréchal de la Diète** [5 juin 1974] (p. 2490).

7. **A une délégation de l'Assemblée nationale bulgare, conduite par M. Ivan Tenev, président du groupe parlementaire d'amitié Bulgarie-France** [13 juin 1974] (p. 2643).

8. **A une délégation de l'Assemblée générale du Québec, conduite par M. Jean-Noël Lavoie, président de cette Assemblée** [9 octobre 1974] (p. 4895).

9. **A une délégation de l'Assemblée nationale de la République populaire du Congo conduite par son président, M. Dieudonné Miakassissa** [17 octobre 1974] (p. 3156).

10. **A une délégation du Soviet suprême de l'URSS conduite par M. Vitali Rouben, président du Soviet des nationalités** [23 octobre 1974] (p. 5346).

11. **A une délégation canadienne de l'association parlementaire France-Canada, conduite par son président, M. Bechard, député de la Chambre des Communes du Canada** [24 octobre 1974] (p. 5386).

12. **A une délégation parlementaire roumaine conduite par M. Nicolas Giosan, président de la Grande Assemblée nationale de Roumanie** [11 décembre 1974] (p. 7670).

13. **A une délégation égyptienne conduite par M. Gémal Eal Oteifi, vice-président de l'Assemblée du peuple** [17 décembre 1974] (p. 7959).

14. **A une délégation parlementaire tchécoslovaque conduite par M. Kvasil** [9 avril 1975] (p. 1452).

15. **A une délégation parlementaire britannique** [13 mai 1975] (p. 2541).

16. **A une délégation parlementaire gabonaise conduite par M. Indjendjet Gondjout, président de l'Assemblée nationale du Gabon** [15 octobre 1975] (p. 6912).

17. **A une délégation parlementaire iranienne, conduite par son président, M. Abdellahi Riazi** [16 octobre 1975] (p. 6968).

18. **A une délégation parlementaire thaïlandaise conduite par le docteur Krasae Chanawongse** [4 novembre 1975] (p. 7811).

19. **Au Président de l'Assemblée nationale de la République islamique de Mauritanie (M. Sall Abdul Aziz)** [4 décembre 1975] (p. 9361).

20. **Au Président de l'Assemblée constituante du Portugal** [17 décembre 1975] (p. 9912).

21. **A une délégation de l'Assemblée de la République fédérative de Yougoslavie, conduite par son vice-président, M. Branko Pesic** [21 avril 1976] (p. 1956).

22. **A une délégation de l'Assemblée nationale de Côte-d'Ivoire, conduite par Mme Gladys Anoma, vice-présidente de cette assemblée** [5 mai 1976] (p. 2626).

23. **A une délégation parlementaire de la République socialiste tchécoslovaque, conduite par M. Aloïs Indra** [13 mai 1976] (p. 2965).

24. **A une délégation de l'Assemblée nationale de la République de Corée, conduite par M. Chul Seung Lee** [9 juin 1976] (p. 3908).

25. **A une délégation de la Chambre des communes du Canada, conduite par l'honorable Albert Béchard** [16 juin 1976] (p. 4180).

26. **A une délégation parlementaire colombienne** [23 juin 1976] (p. 4544).

27. **A une délégation de parlementaires autrichiens, conduite par M. Roland Minkowitso, deuxième président du Conseil national** [5 octobre 1976] (p. 6319).

28. **A une délégation du Parlement de l'Union indienne, conduite par M. Godey Murahari, vice-président du Rajya Sabha** [8 octobre 1976] (p. 6487).

29. **A une délégation de l'Assemblée nationale du Sénégal, conduite par M. Mustapha Touré** [27 octobre 1976] (p. 7094).

30. **A une délégation de l'Assemblée nationale de Hongrie, conduite par M. Laszlo Pesta, président du groupe d'amitié Hongrie-France** [23 novembre 1976] (p. 8568).

31. **A une délégation des commissions des affaires étrangères du Soviet suprême de l'Union des républiques socialistes soviétiques, conduite par M. Ponomarev, président de la commission des affaires étrangères du Soviet des nationalités** [8 décembre 1976] (p. 9069).

32. **A une délégation parlementaire néozélandaise, conduite par M. Roy Jack, président de la chambre des représentants de Nouvelle-Zélande** [4 mai 1977] (p. 2421).

33. **A une délégation de la commission des affaires étrangères de la Chambre du peuple de la République démocratique d'Allemagne, conduite par M. Hermann Axen, président de cette commission** [4 mai 1977] (p. 2421).

34. **A une délégation de l'Assemblée nationale de la République populaire hongroise, conduite par M. Antal Apro, président de cette assemblée** [17 mai 1977] (p. 2792).

35. **A une délégation parlementaire cubaine, conduite par M. Faustino Perez Hernandez, député à l'Assemblée nationale du Pouvoir populaire de la République de Cuba** [31 mai 1977] (p. 3211).

36. **A une délégation de la Chambre des représentants de Belgique, conduite par M. Beauthier, président de la commission de l'intérieur** [6 octobre 1977] (p. 5911).

37. **A une délégation de la Chambre des représentants de Malaisie, conduite par M. Tan Sri Datuk Nik Ahmed Kamil, président de la Chambre des représentants** [11 octobre 1977] (p. 6039).

38. **A une délégation de députés de la Chambre du peuple de la République démocratique allemande, conduite par M. Seigewasser** [26 octobre 1977] (p. 6638).

39. **A M. René Lévesque, Premier ministre du Québec** [2 novembre 1977] (p. 6842).

40. **A une délégation de parlementaires brésiliens, conduite par M. Altaïr Chagas** [9 novembre 1977] (p. 7216).

41. **A une délégation parlementaire du Storting de Norvège, conduite par M. Guttorm Hansen, président du Storting** [17 novembre 1977] (p. 7586).

42. **A une délégation de l'Assemblée de la République du Portugal, conduite par M. Vasco da Gama Fernandes, président de cette assemblée** [30 novembre 1977] (p. 8048).

43. **A M. Chitikov, président du Soviet de l'Union du Soviet suprême de l'URSS** [30 novembre 1977] (p. 8048).

HONEYWELL-BULL

— **Fusion de la Compagnie internationale pour l'informatique CII avec —.** *Voir* COMMISSIONS ÉLARGIES (Production et échanges) [8 avril 1976] (p. 1525 et suivantes) ; COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTROLE 52 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Services du Premier ministre : VI. — Recherche ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 415, 420.

HONGREUR

Voir PHARMACIE VÉTÉRINAIRE 1 [13 juin 1974] (p. 2671, 2672) ; (deuxième lecture) [17 avril 1975] (p. 1786).

HONORARIAT

Voir MAIRES 3.

HOPITAUX

1. — PROJET DE LOI **n° 777** MODIFIANT LES ARTICLES L 792 et L 893 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, présenté à l'Assemblée nationale le 22 novembre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales); rapport le 6 décembre 1973 par M. Lepage, n° 823 ; adoption le 20 décembre 1973. — Projet de loi n° 99.

Transmis au Sénat le 20 décembre 1973, n° 121 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des affaires sociales), rapport le 22 janvier 1974 par M. Schwint, n° 138 (année 1973-1974) ; adoption avec modifications le 11 juin 1974. — Projet de loi n° 58 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 13 juin 1974 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 1061 ; rapport le 20 juin 1974 par M. Lepage, n° 1080 ; adoption le 28 juin 1974. — Projet de loi n° 122.

Transmis au Sénat le 2 juillet 1974 (renvoyé à la commission des affaires sociales, n° 260 (année 1973-1974)) ; rapport le 10 octobre 1974 par M. Schwint, n° 9 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 10 octobre 1974. — Projet de loi n° 2 (année 1974-1975).

Loi n° 74-873 du 22 octobre 1974, publiée au *J.O.* du 23 octobre 1974 (p. 10819).

PREMIÈRE LECTURE [20 décembre 1973] (p. 7254).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Lepage, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, Pierre Bas.*

Triple objet de ce texte : pérenniser les dispositions transitoires concernant le personnel des maisons de retraite, clarifier la situation du personnel des établissements relevant des services départementaux d'aide sociale à l'enfance, aligner les personnels des instituts médico-éducatifs sur les personnels hospitaliers ; problème de l'exclusion de la loi des maisons de retraite rattachées au bureau d'aide sociale de Paris (p. 7254, 7255).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : *titre du livre IX du code de la santé publique :* adoption de l'article (p. 7255).

ART. 2 : *article L 792 du code de la santé publique* (bureau d'aide sociale de Paris) : adoption d'un *amendement* de forme de la commission des affaires culturelles et de l'article, ainsi modifié (p. 7255, 7256).

ART. 3 : *article L. 893 du code :* adoption d'un *amendement* de forme de la commission et de l'article, ainsi modifié (p. 7257).

ART. 4 (droit pour les personnels de conserver leur situation statutaire antérieure) : retrait d'un *amendement* de M. Lepage relatif aux maisons de retraite de Paris et adoption de l'article (p. 7257).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7257).

DEUXIÈME LECTURE [28 juin 1974] (p. 3160).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Lepage, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Mme Veil, ministre de la santé.*

Rappel des objectifs du projet ; modification apportée par le Sénat à l'article 4 (obligation pour les intéressés de faire une option explicite) (p. 3160, 3161).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 4 : adoption d'un *amendement n° 1* de la commission des affaires culturelles tendant à revenir au texte précédemment adopté par l'Assemblée.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3161).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1033** PORTANT RÉFORME HOSPITALIÈRE, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 2456** SUR L'AIDE MÉDICALE URGENTE, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1976 par M. Gau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 2900** TENDANT A ASSURER LA RÉORGANISATION DES URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES EN COMPLÉTANT LA LOI N° 70-1318 DU 31 DÉCEMBRE 1970 PORTANT RÉFORME HOSPITALIÈRE, présentée à l'Assemblée nationale le 18 mai 1977 par M. Bernard Pons et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 3089** TENDANT A ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AIDE MÉDICALE URGENTE, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1977 par M. Millet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

6. — PROJET DE LOI **n° 3210** MODIFIANT ET COMPLÉTANT CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI n° 75-535 DU 30 JUIN 1975 RELATIVE AUX INSTITUTIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES ET DE LA LOI n° 70-1318 DU 31 DÉCEMBRE 1970 PORTANT RÉFORME HOSPITALIÈRE ET PORTANT DÉROGATION, A TITRE TEMPORAIRE, POUR CERTAINS ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS PUBLICS OU PARTICIPANT AU SERVICE PUBLIC HOSPITALIER, AUX RÈGLES DE TARIFICATION AINSI QUE, POUR LES SOINS DONNÉS DANS CES ÉTABLISSEMENTS, AUX MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE, présenté à l'Assemblée nationale le 14 novembre 1977 par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 8 décembre 1977 par M. Guinebretière, n° 3289 ; déclaration d'urgence le 14 décembre 1977 ; adoption le 14 décembre 1977. — Projet de loi n° 812.

Transmis au Sénat le 15 décembre 1977, n° 178 (année 1977-1978) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 16 décembre 1977 par M. Jean Chérioux, n° 193 (année 1978-1978) ; adoption avec modification le 20 décembre 1977. — Projet de loi n° 71 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 3427 ; demande de commission mixte pari-

taire le 20 décembre 1977 ; rapport le 21 décembre 1977 par M. Guinebretière au nom de la commission mixte paritaire, n° 3434 ; adoption le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 860.

Au Sénat, rapport le 21 décembre 1977 par M. Chérioux au nom de la commission mixte paritaire, n° 229 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 89 (année 1977-1978).

Loi n° 78-11 du 4 janvier 1978, publiée au *J.O.* du 5 janvier 1978 (p. 186).

PREMIÈRE LECTURE [14 décembre 1977] (p. 8709).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Guinebretière, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale ; MM. Claude Weber, Gau.*

L'objet du projet : l'institution d'un forfait-soins pour les personnes âgées, l'expérimentation de deux nouvelles formules de tarification hospitalière ; les conditions de travail imposées au rapporteur ; la notion de solidarité nationale ; le problème du quatrième âge ; le souci du maintien à domicile des personnes âgées (p. 7809) ; l'hébergement ; l'absence de remboursement des soins dispensés dans les services de long séjour ; les inconvénients résultant des disparités existant en fonction de la pathologie et des arrangements locaux ; le projet ; l'introduction des services de soins à domicile dans la loi sur les institutions sociales et médico-sociales ; l'institution d'un forfait-soins dans les établissements sociaux ; la simplification du remboursement ; le coût de cette réforme ; l'officialisation des soins à domicile ; la coordination de l'organisation médico-sociale de soins à domicile ; la proposition de la commission de soumettre la création et l'extension des organismes de soins à domicile aux règles applicables à tous les établissements médico-sociaux en vertu de l'article 3 de la loi de 1975 ; le danger résultant de la création d'un forfait par individu ; l'insuffisance du niveau des forfaits prévus ; la réforme de la tarification hospitalière : le prix de journée éclaté et le budget global (p. 8710) ; le remplacement du ticket modérateur hospitalier par un forfait uniforme sur une partie de l'hébergement proposé par la commission ; l'expérimentation de la nouvelle tarification ; le coût supplémentaire dû au prix de journée éclaté ; le budget global ; la suppression de la gestion du dossier de facturation du malade (p. 8711).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

La politique des soins et de l'hébergement des personnes âgées ; la création d'une gamme diversifiée d'établissements ou de services pour les personnes âgées (p. 8711) ; la réforme de la tarification ; la substitution d'un mécanisme tarifaire commun aux distorsions existant actuellement ; l'égalité de traitement ; la mise en œuvre du forfait des soins ; la suppression du ticket modérateur ; les incidences financières de cette politique ; les conséquences du classement de certains services sous le régime hospitalier ; les économies induites par une moindre occupation des services actifs et psychiatriques ; l'expérimentation des méthodes nouvelles de tarification dans cinq établissements hospitaliers ; la méthode du « prix de journée éclaté » ; la méthode du « budget global » ; la simulation partielle de ces méthodes en 1977 ; les possibilités de dérogation à la réglementation en vigueur (p. 8712) ; l'amélioration de la qualité du service rendu aux personnes hébergées (p. 8713).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La politique gouvernementale ; la fin de l'extension de l'hôpital public ; l'institution de la formule de remboursement forfaitaire ; la séparation des frais de soins et des frais d'hébergement ; le transfert des charges sur les collectivités locales ; l'expérience du budget global ; l'étatisation des hôpitaux ; la crise des structures sanitaires ; les dépenses dues aux « trusts pharmaceutiques » (p. 8713) ; l'harmonisation des conditions de prise en charge des soins médicaux dispensés aux personnes âgées ; le rôle de l'aide sociale ; la proposition du PSRG consistant à supprimer l'obligation alimentaire à l'occasion de l'attribution d'allocations d'aide sociale ; la proposition de loi sur la fixation à 1.200 F par mois du minimum vieillesse ; la tarification hospitalière ; les critiques adressées au prix de journée ; la préférence du parti socialiste pour le budget total ; la participation du malade aux frais d'hospitalisation (p. 8714).

DISCUSSION DES ARTICLES [14 décembre 1977] (p. 8714).

ORATEURS : *M. Bertrand Denis, Mme Veil, ministre ; MM. Guinebretière, rapporteur ; Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale ; Zeller, Offroy, Desanlis, Hoffer, Couderc, Delaneau, Joanne.*

ART. 1er : *Titre 1er : Dispositions modifiant et complétant la loi du 30 juin 1975* (définition des institutions sociales et médico-sociales) : adoption de l'article 1er (p. 8715).

Après l'ART. 1er : rejet, par scrutin public, de l'*amendement n° 1* de la commission (introduction d'un article 1er *bis* tendant à recueillir l'avis de la commission régionale avant toute création ou extension importante d'un organisme de soins paramédicaux à domicile) (p. 8716) ; liste des votants (p. 8733, 8734) ; l'*amendement n° 2* de la commission (introduction d'un article 1er *ter* tendant à modifier l'article 6 de la loi sociale relative à la composition des commissions consultatives des institutions sociales et médico-sociales) devient sans objet (p. 8716) ; l'*amendement n° 3* de la commission (introduction d'un article 1er *quater* soumettant à autorisation du préfet ou du ministre la création ou l'extension des organismes privés de soins à domicile) devient sans objet (p. 8716) ; l'*amendement n° 4* de la commission (amendement de coordination) devient sans objet (p. 8716) ; rejet, par scrutin public, de l'*amendement n° 6* de la commission (extension du forfait-soins aux organismes de soins à domicile) ; amendement rectifié pour rendre éventuelle l'extension qu'il prévoit (p. 8717) ; liste des votants (p. 8734, 8735).

ART. 2 : *modifie l'article 19 de la loi du 30 juin 1975* (le principe d'autonomie des établissements existant dans un délai de dix ans n'est pas applicable aux établissements d'hébergement pour personnes âgées gérés par des bureaux d'aide sociale ou des établissements d'hospitalisation publique ayant une capacité inférieure à un seuil fixé par décret) ; l'érection en établissements publics des maisons de retraite (p. 8718) : adoption de l'article 2 (p. 8718).

ART. 3 (dispositions relatives à la fixation du forfait, à son contentieux et à son remboursement par les caisses dans les établissements sociaux et médico-sociaux) : *amendement n° 7* de la commission (détermination du forfait applicable aux organismes publics de soins à domicile par arrêté préfectoral) ; rejet du *sous-amendement n° 31* de la commission à l'*amendement n° 7* (versement forfaitaire global calculé à partir du budget prévisionnel de fonctionnement de l'établissement) (p. 8718) ; rejet de l'*amendement n° 7* (p. 8718) ; adoption de l'*amendement n° 45* de M. Guinebretière (consultation des organismes d'assurance maladie avant la détermination du forfait) (p. 8719) ; adoption de l'*amendement n° 43* de M. Guinebretière (fixation du forfait par établissement) (p. 8719) ; l'*amendement n° 8* de la commission (modification de la rédaction des dispositions relatives à la conclusion des conventions entre les organismes privés et les organismes d'assurances maladie) devient sans objet (p. 8719) ; adoption de l'*amendement n° 9* de la commission (homologation administrative des conventions) (p. 87-19) ; adoption de l'*amendement n° 11* de la commission (limitation des versements des caisses d'assurance maladie des salariés aux établissements de leur circonscription territoriale au titre des assurés sociaux) (p. 8719) ; *amendement n° 12* de la commission (détermination du principe de répartition des dépenses) (p. 8719) ; adoption du *sous-amendement n° 32* du Gouvernement (limitation aux seuls établissements de la portée de l'amendement n° 12) (p. 8719) ; adoption de l'amendement n° 12 ainsi modifié (p. 8719) ; adoption de l'article 3 ainsi modifié (p. 8719).

ART. 4 (insertion dans la loi du 30 juin 1975 d'un article 27 *ter* prévoyant la possibilité d'un remboursement forfaitaire des soins para-médicaux dispensés à domicile avec tiers payant, la réduction ou l'organisation du ticket modérateur) : l'*amendement* de suppression *n° 13* de la commission devient sans objet (p. 8719) ; adoption de l'*amendement n° 44* de M. Guinebretière (dispense des soins para-médicaux par des professionnels de statut libéral ou salariés) (p. 8720) ; adoption de l'article 4 ainsi modifié (p. 8720).

ART. 5 : *modifie l'article 32 de la loi du 30 juin 1975* (exceptions à la règle du maintien du régime antérieur prévu par l'article 32 pour les hospices) : adoption de l'article 5 (p. 8720).

Après l'ART. 5 : adoption de l'*amendement n° 5* de M. Bonhomme (précisant que la transformation des hospices est prononcée par arrêté du ministre chargé de la santé) (p. 8720).

ART. 6 : *Titre II : Dispositions complétant la loi du 31 décembre 1970 portant réforme hospitalière ; introduit dans la loi hospitalière un article 52* bis (double tarification, prise en charge forfaitaire des soins, extension aux établissements privés, contentieux des recours contre les arrêtés des préfets fixant les doubles tarifs) : *amendement n° 14* de la commission (différencie les unités ou centres de long séjour où s'applique le forfait soins des unités ou centres de moyen séjour où les frais sont remboursés sur la base du prix de journée ; prévoit l'implantation d'unités de géronto-psychiatrie dans les hôpitaux psychia-

triques) ; adoption du *sous-amendement n° 33* du Gouvernement (définition des centres de moyen séjour visés au cinquième alinéa de l'amendement n° 14) (p. 8722) ; adoption du *sous-amendement n° 34* du Gouvernement (substitue le terme « unités » au mot « services ») (p. 8722) ; adoption du *sous-amendement n° 35* du Gouvernement (suppression des dispositions concernant les centres hospitaliers spécialisés et les unités de long séjour de géronto-psychiatrie) (p. 8722) ; adoption de l'amendement n° 14 ainsi modifié (p. 8722); ce texte devient l'article 6 (p. 8722).

Après l'ART. 6 : *amendement n° 15* de la commission (reprend les dispositions relatives à la double tarification) (p. 8722) ; adoption du *sous-amendement n° 36* du Gouvernement (conséquence d'un vote précédent) (p. 8722) ; adoption de l'*amendement n° 15* ainsi modifié (p. 8722) ; rejet de l'*amendement n° 16* de la commission (regroupement des dispositions relatives au remboursement forfaitaire des soins dispensés dans les services ou centres de long séjour publics ou privés participant au service public hospitalier ; fixation annuelle du forfait par unité ou centre après consultation des organismes d'assurance maladie) (p. 8723) ; adoption de l'*amendement n° 37* du Gouvernement (même objet que l'amendement n° 16 avec possibilité de revenir à la formule du prix de journée) (p. 8723) ; rejet de l'*amendement n° 17* de la commission (regroupement des dispositions applicables aux établissements privés, mode de fixation du forfait dont ils bénéficieront) (p. 8724) ; adoption de l'*amendement n° 38* rectifié du Gouvernement (dispositions applicables aux établissements privés n'ayant pas passé de convention avec les départements pour recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale) (p. 8724) ; adoption de l'*amendement n° 18* de la commission (dispositions sur l'exonération éventuelle du ticket modérateur, sur le tiers payant et sur la « caisse-pivot ») (p. 8724) ; adoption de l'*amendement n° 39* du Gouvernement (maintien de l'intégralité des indemnités journalières et des pensions d'invalidité en cas d'hébergement en long séjour (p. 8724).

ART. 7 : *Titre III : Dispositions portant dérogation à titre temporaire, pour certains établissements hospitaliers publics ou participant au service public hospitalier, aux règles de tarification et, pour les soins donnés dans ces établissements, aux modalités de leur prise en charge* (principes de la dérogation aux règles de la tarification et à celles de la prise en charge en vue de l'expérimentation de nouvelles modalités d'élaboration et d'exécution des budgets des établissements hospitaliers) : rejet de l'*amendement n° 20* de la commission (fixation de la durée de l'expérimentation à quatre ans) (p. 8724) ; adoption de l'*amendement n° 21* de la commission (fixation à deux du nombre des expérimentations) (p. 8724) ; adoption de l'*amendement n° 22* de la commission (précise les systèmes expérimentaux) (p. 8724) ; adoption de l'article 7 ainsi modifié (p. 8724).

ART. 8 (dispositions particulières appliquées par l'expérimentation du budget global) : adoption de l'*amendement n° 23* de la commission (conséquence de l'amendement n° 3) (p. 8725) ; adoption de l'*amendement n° 24* de la commission (détermination de la somme globale mise à la charge de chacun des organismes d'assurance maladie) (p. 8725) ; *amendement n° 25* de la commission (détermination du budget global par arrêté préfectoral après consultation des organismes d'assurance maladie) (p. 8725) ; adoption du *sous-amendement n° 40* du Gouvernement (supprime le caractère préfectoral de l'arrêté) (p. 8725) ; adoption du *sous-amendement n° 41* du Gouvernement (modification formelle) (p. 8725) ; adoption de l'*amendement n° 25* ainsi modifié (p. 8725) ; rejet de l'*amendement n° 26* de la commission (détermine le mécanisme de la « caisse-pivot ») (p. 8725) ; l'*amendement n° 27* de la commission (supprimant les conditions dans lesquelles est prévu le système de la « caisse-pivot partielle ») devient sans objet (p. 8725) ; adoption de l'article 8 ainsi modifié (p. 8725).

Après l'ART. 8 : *amendement n° 28* de la commission (extension de la compétence du conseil supérieur de l'aide sociale aux litiges pouvant naître des arrêtés préfectoraux) (p. 8726) ; adoption du *sous-amendement n° 42* du Gouvernement (suppression du terme « préfectoraux ») (p. 8726) ; adoption de l'*amendement n° 28* ainsi modifié (p. 8726) ; rejet de l'*amendement n° 29* de la commission (suppression du ticket modérateur pour l'hospitalisation ; remplacement du ticket modérateur par un forfait journalier) (p. 8726) ; adoption de l'*amendement n° 30* rectifié de la commission (complète l'article 21 de la loi du 31 décembre 1970 et accorde au président de la commission médicale consultative la possibilité de déléguer en cas d'empêchement ses fonctions d'administrateur au vice-président de la commission médicale consultative ou à un autre membre de cette assemblée) (p. 8727).

EXPLICATIONS DE VOTE :

M. Louis Joanne : le vote favorable du groupe républicain ; la complexité du texte ; le problème des infirmières et des infirmiers de statut libéral (p. 8727).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre :

La situation des infirmières et infirmiers de statut libéral ; la constitution des professions de santé en sociétés civiles professionnelles par application de la loi de 1966 ; les problèmes juridiques posés (p. 8727).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8727).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [21 décembre 1977] (p. 9151).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Guinebretière, rapporteur de la commission mixte paritaire, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé :

L'accord intervenu sur les textes adoptés par l'Assemblée et le Sénat (p. 9151).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [21 décembre 1977] (p. 9151, 9152).

Le vote hostile du groupe communiste (p. 9152).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9152).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 3251** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 56-111 DE LA LOI n° 70-1318 DU 31 DÉCEMBRE 1970 PORTANT RÉFORME HOSPITALIÈRE, MODIFIÉ PAR LA LOI n° 73-3 DU 2 JANVIER 1973, présentée à l'Assemblée nationale le 24 novembre 1977 par M. Bernard Pons et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Santé publique et action sociale [29 octobre 1974] ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale ; PLAN 2 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 205, 206, 254, 307, 296 et 331.

— **Construction de l'hôpital de Prades.** — *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3695).

— **Construction de l'hôpital de Sète.** — *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 (p. 3695).

— **Constructions hospitalières.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 117.

— **Crise du secteur hospitalier.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 566.

— **Hôpital privé d'Ivry.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 939.

— **Incendie de l'hôpital Saint-Antoine.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 483.

— **Insuffisance numérique du personnel hospitalier.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 234.

— **Internes des centres hospitaliers universitaires.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 192.

— **Financement des constructions d'hôpitaux.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 102.

— **Personnels hospitaliers originaires des DOM.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 224.

— **Remise des dossiers d'examens aux malades par les —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1269.

— **Révision du prix de journée.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 482.

— **Situation des établissements d'hospitalisation privés.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1317.

— **Situation du personnel du centre hospitalier régional de Brest.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1188.

— **Stage dans les — des étudiants en pharmacie.** — *Voir* PHARMACIE 7.

— **Statut des internes des centres hospitaliers.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1082, 1084.

HORAIRES

— **Aménagement d' — au profit des sportifs de haut niveau.** — *Voir* SPORTS 5.

HOTELS ET MEUBLÉS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 912** RELATIVE AU MAINTIEN DANS LES LIEUX DES LOCATAIRES DES HOTELS ET DES MAISONS MEUBLÉES, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 par M. Jans et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

HOTELS ET RESTAURANTS

1. — PROJET DE LOI **n° 244** TENDANT A MODIFIER LES ARTICLES 1952 à 1954 DU CODE CIVIL SUR LA RESPONSABILITÉ DES HOTELIERS, présenté à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 par M. Pierre Messmer (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 14 juin 1973 par M. Foyer, n° 463 ; adoption le 11 décembre 1973. — Projet de loi n° 66.

Pour l'adoption en première, deuxième, troisième, quatrième lecture, voir table matières quatrième législature, HÔTELS, paragraphe 2, (p. 620, 861, 966 et 1082).

Loi n° 73-1141 du 24 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1973 (p. 13835).

CINQUIÈME LECTURE [11 décembre 1973] (p. 6820).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président et rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Taittinger, garde des sceaux, ministre de la justice, Corrèze, Bernard Marie.*

Harmonisation du droit interne avec les dispositions de la convention du Conseil de l'Europe relative à la responsabilité des hôteliers quant aux objets apportés par les voyageurs (p. 6820, 6821).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 2 : *modification de l'article 1954 du code civil* (responsabilité des hôteliers pour les objets laissés dans les véhicules stationnés sur les lieux dont ils ont la jouissance privative à concurrence de cinquante fois le prix de location du logement par journée) : rejet de deux *amendements* de M. Corrèze, tendant à supprimer cette forme de responsabilité (p. 6821, 6822) ; adoption de l'article.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 6822).

Voir aussi DÉBITS DE BOISSONS ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Culture et environnement : III. — Tourisme.

— **Application de la TVA à l'hôtellerie.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (première partie), Article 10 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 354, 418.

— **Equipement hôtelier, primes et prêts, TVA.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Tourisme [31 octobre 1974] (p. 5708, 5709 et suivantes) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 725.

— **Formation professionnelle.** — *Voir* COMMERCE ET ARTISANAT 6 (art. 42, p. 4591) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Tourisme (p. 5809, 5817) ; DÉBITS DE BOISSONS.

— **TVA.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (première partie) (p. 4787 à 4791, 4797 à 4800) ; (deuxième partie), Tourisme [15 novembre 1973] (p. 5807, 5809, 5813 à 5817, 5820) ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 3 [4 juillet 1974] (p. 3353) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 60.

HUISSIERS DE JUSTICE

Voir OFFICIER MINISTÉRIEL 1.

HUIT MAI

— **Commémoration du — 1945.** — *Voir* FÊTES LÉGALES.

HYDROCARBURES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 392** TENDANT A ABROGER LE DÉCRET-LOI DU 1er AVRIL 1939 INSTAURANT UNE PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'INSTRUCTION DES DEMANDES DE CONSTRUCTION DE DÉPOTS D'HYDROCARBURES, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Ducray (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 2 avril 1976 par M. Charles Bignon, n° 2143.

Voir aussi ETABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMODES 1.

I

ILES CHAUSEY

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Services du Premier ministre : VI. — Recherche.

IMMEUBLES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 59** TENDANT A ÉTENDRE AUX VILLES DE PLUS DE 25.000 HABITANTS LES DISPOSITIONS DE LA LOI n° 57-746 DU 4 JUILLET 1957 RENDANT OBLIGATOIRE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'OUVERTURE AUTOMATIQUE DANS LES IMMEUBLES AFFECTÉS A L'HABITATION, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Robert-André Vivien (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 246** TENDANT A RENDRE OBLIGATOIRE L'AVIS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES AVANT LA DÉLIVRANCE DU PERMIS DE DÉMOLITION DES IMMEUBLES AYANT PLUS DE CENT ANS D'AGE.

Transmise à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 65.

— **Commissions perçues dans les ventes ou locations d'** —. *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 1 [5 décembre 1973] (p. 6639).

— **Dispense de la TVA sur les livraisons à soi-même pour les** —. *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 1 [5 décembre 1973] (p. 6652).

— **Droits des propriétaires de bâtiments sinistrés.** — *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 1 [5 décembre 1973] (p. 6659, 6660).

IMMEUBLES A LOYER MOYEN (ILM)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Logement [14, 15 novembre 1973].

IMMIGRATION

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Travail [4 novembre 1974] (p. 5768, 5774, 5775, 5785, 5793 à 5797, 5798, 5809, 5810, 5814, 5815) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Travail ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 3 [4 juillet 1974] (p. 3321).

— **Conditions d'hébergement des immigrés.** — *Voir* HÉBERGEMENT COLLECTIF 2.

— **Délai de résidence pour les familles d'immigrés.** — *Voir* FAMILLE 2 [5 et 6 décembre 1974] (p. 7522, 7523).

— **Politique de l'** — **et office national d'immigration.** — *Voir* TRAVAIL (RÉGLEMENTATION DU) 3.

— **Prestations familiales aux travailleurs migrants [Maroc].** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 36 et 37.

— **Répression de l'** — **clandestine.** — *Voir* TRAVAILLEURS ÉTRANGERS 6.

— **Situation des travailleurs immigrés.** — *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3682, 3689, 3701).

IMPORTATIONS

Voir COMMERCE EXTÉRIEUR.

— **Contrôle des restrictions apportées aux — de textiles.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1209.

— **Dommages causés à certaines industries par des importations d'Orient et d'Extrême-Orient.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 643 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 55 à 59.

— **d'alcools par les Etats-Unis.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1006.

— **d'armes de chasse.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1099 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 382.

— **d'articles textiles et négociation de l'accord multifibres.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1263 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 381.

— **de moteurs électriques de la République démocratique allemande.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 322.

— **d'origine extra-communautaire.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1126.

— **de produits de jute.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 980.

— **de riz dans les départements d'outre-mer.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1210.

— **sauvages.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 476 ; COMMISSIONS D'ENQUÊTE 65.

— **de viande bovine.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 383, 390.

— **de vins italiens.** — *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 55 à 59.

— **Limitation des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1097 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 447.

— **Protection du Marché commun contre les — abusives.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1342.

— **Rapport de la commission d'enquête sur les — sauvages.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1379.

— **Taxes sur certains vins importés.** — *Voir* VINS 14.

IMPOT FONCIER

Voir URBANISME 10 (notamment après l'article 25).

IMPOT SUR LES GRANDES FORTUNES ET LE CAPITAL

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2335** TENDANT A INSTAURER UN IMPOT SUR LES GRANDES FORTUNES, présentée à l'Assemblée nationale le 26 mai 1976 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 3166** TENDANT A INSTAURER UN IMPOT SUR LA FORTUNE DES PERSONNES PHYSIQUES, présentée à l'Assemblée nationale le 19 octobre 1977 par M. Ballanger et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 3408** TENDANT A INSTITUER UN IMPOT SUR LES GRANDES FORTUNES, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1977 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Voir aussi DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 9, 16 ; IMPÔT SUR LE REVENU 10, avant l'article 1er ; LOI DE FINANCES POUR 1974, discussion générale (p. 4726) ; (première partie) (p. 4736 à 4739) ; Commission mixte paritaire [18 décembre 1973] (p. 7113) ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), après l'article 1er ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (première partie) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10, discussion générale et avant l'article 1er.

— **des sociétés.** — *Voir* IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS 3, 4.

IMPOT SUR LE REVENU

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 16** TENDANT A LA CRÉATION D'UNE COMMISSION CHARGÉE D'ÉTUDIER LES CONDITIONS DANS LESQUELLES UNE PARTIE DES REVENUS DES AGRICULTEURS, COMMERÇANTS, ARTISANS, INDUSTRIELS, GÉRANTS MAJORITAIRES DE SOCIÉTÉ ET CHEFS D'ENTREPRISE

PERSONNELLE POURRAIT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UN « SALAIRE FISCAL », présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Voilquin (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 321** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 194 DU CODE GÉNÉRAL DES IMPOTS EN VUE DE FAIRE BÉNÉFICIER, POUR LE CALCUL DE L'IMPOT SUR LE REVENU, LES CÉLIBATAIRES DU MÊME NOMBRE DE PARTS QUE LES VEUFS AYANT LE MÊME NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Combrisson et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 393** TENDANT A PERMETTRE AUX MÈRES DE FAMILLE QUI EXERCENT UN EMPLOI SALARIÉ DE DÉDUIRE DE LEURS REVENUS IMPOSABLES LES FRAIS EXPOSÉS A L'OCCASION DE LA GARDE DE LEURS ENFANTS, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Ducray (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 662** TENDANT A L'AMÉLIORATION DU QUOTIENT FAMILIAL ET A L'ÉTABLISSEMENT D'UNE PLUS GRANDE JUSTICE FISCALE POUR LES FAMILLES ET LES PERSONNES AYANT CHARGE D'ENFANTS, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Pierre Bas (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 733** TENDANT A LIMITER LES POSSIBILITÉS DE DÉDUCTION DES REVENUS FONCIERS PRÉVUES A L'ARTICLE 31 (1er d) DU CODE GÉNÉRAL DES IMPOTS ET A RELEVER LES PLAFONDS DE DÉDUCTION DU REVENU GLOBAL PRÉVUS A L'ARTICLE 156-II-1 *bis* DU MÊME CODE, présentée à l'Assemblée nationale le 31 octobre 1973 par M. Fanton (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 784** TENDANT A UNE RÉFORME DE LA FISCALITÉ BASÉE SUR LA NOTION DE REVENU MINIMUM FAMILIAL, présentée à l'Assemblée nationale le 28 novembre 1973 par M. Rabreau (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 1068** RELATIVE AUX DÉDUCTIONS FISCALES AFFÉRENTES A L'HABITATION PRINCIPALE, présentée à l'Assemblée nationale le 19 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 1207** TENDANT A PERMETTRE AUX MÈRES DE FAMILLE EXERÇANT UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DE DÉDUIRE, LORS DU CALCUL DE LEUR REVENU NET IMPOSABLE, LE MONTANT DES FRAIS RÉSULTANT DE LA GARDE DE LEURS ENFANTS, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Maurice Andrieux et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

9. — PROJET DE LOI **n° 1932** AUTORISANT LE GOUVERNEMENT A PROCÉDER EN 1976, PAR ORDONNANCES, A CERTAINS AMÉNAGEMENTS PORTANT SUR LES ACOMPTES D'IMPOTS DIRECTS, présenté à l'Assemblée nationale le 24 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 18 novembre 1975 par M. Maurice Papon, n° 1984 ; adoption le 20 novembre 1975. — Projet de loi n° 361.

Transmis au Sénat le 21 novembre 1975, n° 69 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; rapport le 11 décembre 1975 par M. René Monory, n° 132 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 17 décembre 1975. — Projet de loi n° 55 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1221 du 26 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1975 (p. 13372).

PREMIÈRE LECTURE [20 novembre 1975] (p. 8786).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du plan, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Combrisson, Boulloche.*

Article 38 de la Constitution (p. 8786, 8787, 8789, 8790) ; application des directives de la Communauté européenne et pouvoirs du Parlement (p. 8790) ; reprise de l'activité économique (p. 8767, 8790) ; égalité des citoyens devant l'impôt (p. 8788, 8789, 8791).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (p. 8787) :

Ce projet prend place dans la politique budgétaire et permettra de donner une impulsion supplémentaire à la politique économique ; le report de certains acomptes a paru préférable à la création d'un fonds d'action conjoncturelle ; (p. 8791) : en réponse à M. Boulloche, indique que, pour justifier cette habilitation législative, le Gouvernement se réfère à l'ensemble des dispositions de la loi de finances de 1976 ; l'égalité des citoyens devant l'impôt.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (habilitation du Gouvernement à procéder par ordonnance à la modulation des acomptes d'impôts sur le revenu et d'impôt sur les sociétés) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission des finances limitant l'autorisation à la date du 15 mars 1976 (p. 8792).

EXPLICATIONS DE VOTE :

M. Guy Ducoloné (p. 8792) : vote hostile du groupe communiste ; adoption de l'article 1er modifié (p. 8792).

ART. 2 (dépôt du projet de loi de ratification) : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission imposant au Gouvernement de déposer le projet de loi de ratification avant le 2 avril 1976 (p. 8793) ; adoption de l'article 2 modifié.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8793).

10. — PROJET DE LOI **n° 2206** PORTANT IMPOSITION DES RESSOURCES PROVENANT DE PLUS-VALUES ASSIMILABLES A UN REVENU, présenté à l'Assemblée nationale le 20 avril 1976, par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, et par M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 1er juin 1976 par M. Maurice Papon, n° 2343 ; déclaration de l'urgence le 1er juin 1976 [2 juin 1976] (p. 3639) ; adoption le 23 juin 1976 sous le titre : « Projet de loi portant imposition des plus-values et création d'une taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité. » — Projet de loi n° 508.

Transmis au Sénat le 24 juin 1976, n° 370 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 1er juillet 1976 par M. Coudé du Foresto, n° 404 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 8 juillet 1976. — Projet de loi n° 184 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1976, n° 2478 ; demande de commission mixte paritaire le 9 juillet 1976 ; rapport le 9 juillet 1976, au nom de la commission mixte paritaire, par M. Maurice Papon, rapporteur général, n° 2479 ; adoption définitive le 9 juillet 1976. — Projet de loi n° 548.

Transmis au Sénat. Rapport le 19 juillet 1976, au nom de la commission mixte, par M. Coudé du Foresto, n° 423 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 10 juillet 1976. — Projet de loi n° 191 (année 1975-1976).

Loi n° 76-660 du 19 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 20 juillet 1976 (p. 4315).

PREMIÈRE LECTURE [1er juin 1976] (p. 3566, 3581), [2 juin 1976] (p. 3639, 3659), [3 juin 1976] (p. 3702), [8 juin 1976] (p. 3847), [9 juin 1976] (p. 3909, 3929), [10 juin 1976] (p. 3950, 3960), [15 juin 1976] (p. 4099, 4118), [16 juin 1976] (p. 4187, 4212), [17 juin 1976] (p. 4266, 4292), [22 juin 1976] (p. 4458, 4474), [23 juin 1976] (p. 4535, 4551).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Hamel, Foyer, Uri, rapporteur du Conseil économique et social, Boscher, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Ballanger, Chirac, Premier ministre, Servan-Schreiber, Boulloche, Marie, Leenhardt, Rigout, Labbé, Partrat, Torre, Bardol, Marette, Duffaut, Mesmin, Chaumont, Zeller, Pierre Bas, Frédéric-Dupont, Mauger, Darnis, Voisin, Mario Bénard, Crépeau, Bonhomme, René Ribière, Rickert, Ferretti, Plantier, Rolland, Ginoux, Hardy, Chambon, Glon, Chevènement, Gerbet, de Gastines, Commenay, Chauvet, Neuwirth, Cot, Fanton, Coulais, Robert-André Vivien, Richomme, Aubert, Pierre Joxe, Charles Bignon, Benoist, Ligot, Icart, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.*

L'ambiguïté du projet (p. 3566) ; son caractère artificiel (p. 3567) ; sa complexité

(p. 3567, 3570) ; un texte moralisateur, un texte démoralisant (p. 3568) ; les travaux et études préparatoires (p. 3566) ; la commission Monguilan (p. 3566, 3568, 3571, 3573) ; l'audition d'un membre du Comité économique et social (p. 3571, 3572, 3573) ; le souci d'égalité fiscale (p. 3566) ; la préservation du patrimoine familial (p. 3567) ; reconnaître la nature des choses (p. 3568, 3570) ; définir le caractère de la plus-value (p. 3569) ; ne pas pénaliser le patrimoine en formation (p. 3569, 3570) ; assurer la cohérence avec les dispositifs économiques et sociaux (p. 3570) ; l'exisgence d'une imposition générale des plus-values (p. 3571) ; ses objectifs (p. 3571) ; la prise en compte des bénéfices implicites ou latents (p. 3571) ; la mesure de l'action qui s'impose aux pouvoirs publics (p. 3571) ; réviser une législation fragmentaire et disparate (p. 3573) ; le caractère épisodique de la formation des plus-values (p. 3569) ; le recoupement sur les impôts, essentiel du problème de la taxation des plus-values (p. 3571) ; le choix entre l'impôt sur le revenu et l'impôt sur le capital (p. 3569) ; la durée de détention des biens (p. 3567, 3569, 3573) ; la réduction de la plus-value en fonction de la durée de la détention (p. 3573, 3574) ; la déduction des moins-values (p. 3573, 3574) ; l'indexation de leur valeur d'entrée, dégager des ressources nettes globales, les modalités de leur déduction, les mesures transitoires (p. 3574) ; les règles de calcul des plus-values ; la législation immobilière (p. 3573) ; le maintien de l'article 35 A du code général des impôts (p. 3566, 3568, 3569) ; l'habitation principale (p. 3573) ; la résidence secondaire (p. 3568, 3569, 3573) ; son caractère familial (p. 3569) ; le traitement similaire des transactions mobilières et immobilières (p. 3567) ; l'exonération des titres mobiliers en cas de réemploi (p. 3569, 3570, 3573) ; le régime des actions (p. 3567, 3572) ; les dispositions relatives aux obligations (p. 3567, 3570, 3572) ; la notion de portefeuille global (p. 3570) ; la taxation des activités boursières des étrangers non résidents (p. 3570) ; l'exonération de l'emprunt 4,50 % 1973 ; les conséquences économiques et financières du texte (p. 3567, 3568, 3570, 3572) ; ses implications sociales (p. 3568) ; le droit d'entreprendre (p. 3573) ; l'institution d'un « compte d'investissement » (p. 3570) ; la taxation des terrains agricoles et forestiers (p. 3570, 3573) ; l'exonération des pièces d'or, le napoléon (p. 3568, 3570, 3572) ; la réduction de la taxe sur les objets précieux (p. 3570) ; la non-taxation des gains de jeu (p. 3568).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (p. 3574) :

L'expression d'une réforme décidée par le Président de la République ; les travaux préparatoires qui l'ont précédée ; la poursuite de l'évolution vers la justice fiscale, objectif fondamental du projet (p. 3574) ; le progrès représenté par l'imposition généralisée des plus-values ; l'importance grandissante donnée par la société au problème des plus-values ; l'intérêt de l'imposition des plus-values pour le développement de l'investissement productif, pour la réduction des tendances inflationnistes et la réalisation de la politique des transferts sociaux ; améliorer la notion de revenu imposable ; les étapes de l'élargissement des bases d'imposition ; améliorer par touches successives et par divers assouplissements la justice du prélèvement fiscal ; le dispositif du projet : taxer avec modération les ressources réelles provenant des plus-values (p. 3575) ; la nécessité de compléter la législation existante dans le domaine de la taxation ; s'adapter aux règles de l'impôt sur le revenu ; la prise en considération de la hausse des prix dans le calcul des plus-values ; la non-prise en compte de l'inflation dans le cas de la revente d'un bien dans un délai inférieur à deux ans ; la mise en place d'un mécanisme d'abattements sur la plus-value ; la durée de détention des biens ; la limitation du jeu de la progressivité du barème de l'impôt ; l'élargissement de la notion de revenu ; l'adaptation du dispositif à la réalité économique et financière actuelle ; un dispositif modéré ; l'assiette de l'impôt sur le revenu sur des ressources réelles ; l'existence de quelques cas d'exonération ; le changement de résidence principale ; l'outil de travail ; les obligations non convertibles (p. 3576) ; les cessions inférieures à 10.000 F par an ; l'établissement de méthodes forfaitaires en matière d'objets d'art et de collections ; un impôt qui se situerait entre 3 % et 10 % du prix de vente du bien cédé ; le danger que constituerait pour l'économie française l'imposition des plus-values ; le problème des entreprises de dimension modeste ; l'exonération des entreprises imposées au forfait ; l'atténuation de l'imposition des investissements ; le maintien de la pression fiscale en cas de cession de tout ou partie du capital d'une entreprise par son fondateur ; la situation du marché des valeurs mobilières ; le développement des marchés financiers étrangers (p. 3577) ; la taxation du solde net du portefeuille global ; la prise en compte de l'érosion monétaire et de la durée de détention ; l'exonération des ventes inférieures à un certain seuil ; l'allégement et la simplification des règles relatives aux SICAV et à certains fonds communs de placement ; les conséquences du projet de loi sur le marché immobilier et le marché des métaux précieux ; l'impôt sur le

capital ; l'alternative entre l'imposition du capital lors de sa transmission ou lors de sa détention ; l'obligation conséquente de procéder à un inventaire général des patrimoines ; l'aggravation du contrôle fiscal qui s'ensuivrait ; l'injustice que représenterait l'impôt sur le capital ; la mauvaise évaluation de son assiette ; la superposition d'impôts qui en résulterait (p. 3578) ; l'enjeu et le test que représente le projet (p. 3579).

Question préalable n° 1 de M. Ballanger et des membres du groupe communiste :

L'initiative présidentielle de la taxation des plus-values (p. 3581) ; les personnes de condition modeste, futures victimes du projet ; la non-taxation des activités des spéculateurs ; la taxation des biens immobiliers des personnes modestes (p. 3582) ; la taxation des exploitations agricoles ; l'ignorance par le Gouvernement de la moins-value de l'épargne populaire ; un projet de loi injuste et spoliateur ; un projet qui ne vise pas les sociétés immobilières et les grandes entreprises ; la spéculation sur le marché financier ; l'activité des sociétés pétrolières ; les voies de réalisation de la justice fiscale (p. 3583) ; l'imposition des revenus ; la fiscalité indirecte ; l'avoir fiscal ; l'instauration d'un impôt progressif sur le capital ; la nécessité d'une réforme d'ensemble ; la défense de la petite propriété familiale (p. 3584).

Intervention de M. Jacques Chirac, Premier ministre (p. 3584) :

La défense de la propriété familiale par le parti communiste ; les évolutions doctrinales de ce parti ; la question préalable déposée par l'opposition (p. 3584) ; la collaboration de l'Assemblée nationale et du Gouvernement pour la réalisation des réformes législatives indispensables ; la volonté de l'opposition de contester le rôle du Parlement et de l'ensemble des institutions ; la mise en question de l'œuvre de réforme et de justice sociale engagée ; l'irréalisme et la démagogie des propositions de l'opposition notamment dans le domaine fiscal (p. 3585).

DÉBAT SUR LA QUESTION PRÉALABLE :

Les étapes de l'élargissement des bases de l'imposition des revenus ; l'histoire de l'impôt sur le revenu, histoire de la frontière d'intérêts entre la droite et la gauche (p. 3585) ; l'absence d'unification des mesures relatives à l'imposition des revenus réels ; une chance de faire œuvre de justice ; les étapes de l'imposition des plus-values ; l'évolution qui, depuis 1962, s'est poursuivie dans les entreprises ; la transformation de la nature même du système économique et politique ; la supériorité de ce système pour l'élévation du niveau de vie ; sa vulnérabilité (p. 3586) ; concilier la sauvegarde des instruments du progrès avec les nouvelles exigences morales ; la capacité des sociétés à se réformer ; la question préalable, l'interrogation posée par la découverte d'une époque neuve ; forger le consensus national indispensable ; l'importance de la taxation des plus-values ; les conditions de réalisation des réformes de salut public ; nourrir l'ambition légitime et trancher le nœud gordien par la réforme et la confiance ; la division sectaire entre les Français (p. 3587) ; la nécessité de délibérer non seulement sur l'imposition des plus-values mais également sur la réforme d'ensemble du système fiscal français ; rejet par scrutin public de la question préalable n° 1 de M. Ballanger (p. 3588) ; liste des votants (p. 3594, 3595).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'initiative présidentielle (p. 3586, 3639, 3645, 3651, 3670, 3675, 3707, 3712, 3714, 3715, 3719) ; les travaux préparatoires, la commission Monguilan (p. 3588, 3589, 3640, 3645, 3652, 3654, 3703, 3718, 3719) ; les exemples étrangers (p. 3652, 3656, 3659, 3664, 3713, 3725, 3726, 3730) ; les étapes de l'imposition des revenus (p. 3591, 3646) ; la manière dont le projet a été présenté (p. 3709, 3723) ; les rapports Gouvernement - majorité (p. 3639, 3655, 3670, 3703) ; le déroulement du débat (p. 3639, 3642) ; les travaux de la commission des finances (p. 3722, 3724) ; l'ambiguïté et le manque de clarté du projet (p. 3588, 3589, 3639, 3645, 3647, 3652, 3661, 3668, 3671, 3672, 3674, 3712, 3729) ; son insuffisance et ses imperfections (p. 3588, 3589, 3640, 3641, 3649, 3660, 3703, 3704, 3712) ; les dangers potentiels qu'il renferme (p. 3588, 3589, 3725) ; sa complexité (p. 3672) ; un texte qui aggrave l'injustice sociale (p. 3592, 3639, 3640, 3642, 3651, 3664, 3672, 3674, 3708, 3715, 3725, 3726) ; le manque de cohérence de ses dispositions (p. 3645, 3672, 3729) ; son caractère technocratique (p. 3645, 3654, 3668) ; un projet démoralisateur (p. 3705) ; une réforme en trompe-l'œil (p. 3712) ; un projet préjudiciable à la famille (p. 3715) ; l'importance du projet (p. 3644, 3725) ; un texte de justice (p. 3649, 3716, 3723) ; une progression vers l'impôt sur le capital et l'indexation contre l'érosion monétaire (p. 3590) ; la nécessité de l'imposition des plus-values (p. 3702, 3709) ; un projet perfectible (p. 3711, 3719, 3726) ; la protection des libertés (p. 3608) ; la réduction des inégalités (p. 3591, 3646, 3663, 3666, 3668) ; ne pas pénaliser les personnes modestes (p. 3640, 3650, 3661, 3675, 3704, 3730) ;

l'inégale répartition et l'imposition des patrimoines (p. 3591, 3642, 3646, 3650, 3708, 3720) ; protéger la propriété (p. 3592, 3729) ; la lutte contre la spéculation (p. 3642, 3645, 3656, 3664, 3666, 3668, 3703, 3716, 3723) ; prendre en compte les aspects sociaux du projet (p. 3641) ; la protection et l'indexation de l'épargne (p. 3643, 3644, 3645, 3650, 3664, 3669, 3710, 3716, 3717, 3726) ; combattre et prendre en compte l'inflation (p. 3645, 3656, 3660, 3661, 3664, 3666, 3669, 3710, 3716, 3717) ; l'injustice du système fiscal français (p. 3641, 3644, 3649, 3662, 3672, 3712) ; la nécessaire amélioration de la justice fiscale (p. 3590, 3640, 3646, 3649, 3650, 3659, 3661, 3662, 3666, 3675, 3710, 3724) ; le poids des charges fiscales (p. 3723) ; la répartition entre fiscalité directe et indirecte (p. 3649) ; la lutte contre la fraude et les privilèges fiscaux (p. 3641, 3650) ; les paradis fiscaux (p. 3665) ; l'imposition des successions (p. 3653, 3664, 3671) ; ne pas taxer sévèrement le capital productif (p. 3647) ; le droit d'entreprise (p. 3668) ; l'étude de nouvelles structures fiscales (p. 3641, 3642) ; les propositions socialistes et communistes (p. 3590) ; l'imposition du capital (p. 3590, 3644, 3648, 3650, 3656, 3659, 3660, 3662, 3671, 3673, 3728, 3730) ; l'imposition des plus-values en capital (p. 3642, 3647, 3675, 3725) ; sa généralisation (p. 3643) ; l'établissement de larges exonérations à la base (p. 3643) ; l'imposition des fortunes (p. 3590, 3591, 3643, 3661, 3669, 3673, 3708, 3726, 3728) ; son faible taux (p. 3643) ; l'imposition généralisée des plus-values (p. 3591, 3726, 3728) ; le champ d'application du projet (p. 3652, 3670, 3707, 3710, 3715, 3725, 3726) ; le rattachement de la taxation des plus-values à l'impôt sur le revenu (p. 3652, 3654, 3655, 3660, 3662, 3668, 3671, 3716, 3726) ; les modalités d'imposition selon la durée de la détention des biens (p. 3645, 3647, 3652, 3662, 3669, 3707, 3714, 3716, 3725, 3726) ; les taux d'imposition (p. 3654, 3662, 3673) ; la durée d'imposition des plus-values (p. 3645, 3647, 3714) ; l'élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu (p. 3591, 3654, 3660, 3675, 3710) ; les abattements et les exonérations (p. 3647, 3648, 3651, 3662, 3669, 3711, 3712, 3713, 3717, 3726, 3727) ; la compensation entre moins-values et plus-values (p. 3663, 3669, 3719, 3720) ; le rendement de l'impôt sur les plus-values (p. 3642, 3653, 3656, 3672, 3708, 3711, 3713) ; la connaissance des bases d'imposition (p. 3589, 3590, 3591, 3641, 3673) ; le renforcement des contrôles administratifs et des formalités pour les contribuables (p. 3589, 3590, 3591, 3641, 3645, 3648, 3653, 3661, 3664, 3666, 3667, 3673, 3705, 3724, 3728) ; l'imposition des biens fonciers (p. 3640, 3669, 3673, 3713, 3720, 3722, 3723) ; l'exonération ou la taxation des surfaces agricoles (p. 3591, 3592, 3640, 3645, 3647, 3654, 3662, 3667, 3714, 3719, 3723, 3724, 3725) ; le cas des « ouvriers paysans » (p. 3592) ; les échanges amiables de terre (p. 3592) ; la taxation des terres proches des agglomérations (p. 3592) ; les conséquences du projet sur le reboisement (p. 3592) ; l'imposition des plus-values immobilières (p. 3645, 3647, 3651, 3660, 3661, 3664, 3714) ; l'article 35 A du code général des impôts (p. 3650, 3664, 3714, 3722, 3725) ; l'imposition des résidences principales (p. 3640, 3646, 3648, 3651, 3657, 3663, 3669, 3710, 3713, 3723) ; l'imposition des résidences secondaires (p. 3640, 3647, 3648, 3657, 3668, 3704, 3707, 3708, 3711, 3713, 3718, 3719, 3723) ; la notion de première propriété (p. 3645, 3646) ; l'exonération des meubles d'usage courant (p. 3589) ; l'imposition des bijoux et objets d'art (p. 3589, 3648, 3653, 3657, 3664, 3665, 3666, 3673, 3721, 3731) ; la taxation de l'or et du napoléon (p. 3648, 3653, 3657, 3673, 3705, 3721) ; l'emprunt 4,50 % 1973 (p. 3653, 3657, 3721) ; la taxation des plus-values sur les valeurs mobilières (p. 3589, 3656, 3661, 3663, 3665, 3668, 3673, 3674, 3707, 3708, 3716, 3718, 3720, 3721, 3730) ; son coût technique (p. 3589) ; détaxer les petits porteurs de valeurs mobilières (p. 3640, 3665) ; la publicité de la transmission des titres des sociétés (p. 3589) ; l'instauration d'un régime de déclaration par les tiers (p. 3589) ; l'exonération sous condition de réemploi (p. 3645, 3647) ; la compensation entre plus-values et moins-values (p. 3645) ; la taxation des résidents étrangers (p. 3665, 3674, 3719) ; l'imposition des obligations (p. 3589, 3646) ; l'intégration des obligations dans le système de compensation des plus-values et moins-values (p. 3720, 3721) ; les conséquences du projet sur le marché financier (p. 3589, 3653, 3663, 3664, 3665, 3666, 3674, 3708, 3718) ; l'influence du projet sur la création des entreprises (p. 3646, 3647, 3669, 3705, 3708, 3709, 3729) ; les conséquences du projet sur les petites et moyennes entreprises (p. 3708, 3709) ; la taxation des plus-values professionnelles (p. 3727) ; la distinction entre plus-values personnelles et plus-values professionnelles (p. 3727) ; les conséquences du projet sur le développement économique et le financement des investissements (p. 3673, 3711, 3729, 3730) ; le financement des entreprises (p. 3589, 3653, 3657, 3660, 3663, 3666, 3668, 3673, 3674, 3709) ; la création d'un « compte d'investissement » (p. 3661, 3719, 3721) ; le problème de la taxation des biens faisant l'objet d'une expropriation (p. 3651, 3669, 3715).

Intervention de M. Fourcade, ministre :

La confusion faite entre imposition du capital et imposition des plus-values ; l'élargissement de la base de l'impôt sur le revenu ; la « trahison » de la pensée du Président de la République ; un texte qui prévoit l'exonération des petits contribuables (p. 3706) ; la réalité des plus-values ; l'augmentation des charges fiscales (p. 3707) ; l'imposition des plus-values immobilières (p. 3713) ; la distinction entre plus-values professionnelles et personnelles (p. 3730) ; l'imposition des plus-values lors des cessions de titres d'entreprises (p. 3731) ; l'assimilation des plus-values aux revenus ; les critiques portant sur la philosophie du projet ; la remise en cause de la frontière existant en droit français entre les revenus imposables et les gains en capital ; l'imposition des grandes fortunes ou la conception de l'imposition des plus-values à l'intérieur d'une imposition générale du capital (p. 3847) ; la distinction entre plus-values spéculatives et plus-values résultant des circonstances et de l'évolution économique générale ; les inconvénients de l'imposition du capital ; les conséquences fiscales et administratives de la taxation des plus-values ; l'intégration des plus-values dans le revenu ; l'éventualité d'une imposition spécifique ; la progressivité de la taxation en fonction de la durée de détention des biens ; l'absence de distinction des biens selon leur nature ; le caractère non satisfaisant du mécanisme choisi pour l'imposition (p. 3848) ; la crainte de voir le mécanisme de contrôle prendre un tour inquisitorial ; la taxation des plus-values ne suppose pas un contrôle annuel et automatique ; l'imposition des plus-values implique une transaction qui fait l'objet d'une déclaration aux services de l'enregistrement ou d'un paiement de droits de succession ; la divergence des intérêts des acheteurs et des vendeurs ; le faible rendement de la nouvelle taxe ; améliorer la sincérité et la cohérence des déclarations ; les efforts du Gouvernement pour améliorer l'assiette de l'impôt sur le revenu ; l'augmentation de la part de l'impôt sur le revenu dans le total des prélèvements fiscaux ; l'opportunité du projet de taxation des plus-values dans la conjoncture économique actuelle ; un projet qui ne constitue pas un obstacle aux progrès économiques ; les distorsions existant en matière d'imposition des investissements et des placements (p. 3849) ; le retour progressif à la liberté des prix des produits industriels ; la nécessaire cohérence entre la taxation des plus-values et les mesures de développement économique ; l'introduction possible de divers mécanismes techniques permettant d'améliorer le projet ; la simplification des modalités de calcul des plus-values imposables ; les problèmes posés par l'imposition des valeurs mobilières ; l'imposition des surfaces agricoles et des plus-values professionnelles ; les possibilités de financement des entreprises ; mieux préciser les conséquences sociales et le dispositif d'application du projet de loi ; l'imposition de la petite propriété familiale ; l'existence des limites d'exonération et d'abattements (p. 3850) ; la prise en compte des charges de famille et de la situation réelle des revenus des contribuables par le fait d'inclure les plus-values dans l'assiette de l'impôt sur le revenu ; l'exonération de la résidence secondaire du contribuable dont c'est la seule propriété ; la prise en compte forfaitaire des travaux personnels et familiaux consacrés à ces améliorations ; l'impossibilité de modifier le régime de taxation des profits immobiliers occasionnels à caractère spéculatif ; la non-compensation des moins-values et des plus-values ; la mise en place auprès du ministre de l'économie et des finances d'un comité d'usagers chargé d'examiner l'application des dispositions du projet ; le travail très approfondi effectué par la commission des finances ; combattre le véritable cancer de la société française actuelle : l'inflation ; faire en sorte que les Français modèrent leurs revendications concernant la progression de leurs revenus (p. 3851).

MOTIONS DE RENVOI EN COMMISSION :

Retrait des motions de renvoi en commission n° 1 de M. Jacques Delong et n° 2 de M. Krieg (p. 3851). — Motion de renvoi en commission n° 3 de M. Bardol.

Le retrait d'une motion de renvoi par un député de la majorité ; un projet de loi nocif et incohérent ; l'imposition des petits et moyens propriétaires ainsi que des épargnants ; la crise économique et sociale qui frappe le pays (p. 3852) ; rejet par scrutin public de la motion de renvoi (p. 3853) ; liste des votants (p. 3858, 3859).

DISCUSSION DES ARTICLES [8 juin 1976] (p. 3853).

ORATEURS : *MM. Bardol, Bonhomme, Papon, rapporteur général de la commission des finances ; Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Fanton, Labbé, Servan-Schreiber, Combrisson, Leenhardt, Charles Bignon, Limouzy, Icart, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Ballanger, Chandernagor, Frelaut, Duroméa, Bertrand Denis, Peretti, Lamps, Boulloche, Rigout, Boscher, Bernard Marie, Mesmin, Guillermin, Lauriol, Mario Bénard, Hoffer, Marette, Jean-Pierre Cot, Ginoux, Glon, Pinte, Schloesing, Dutard, Bolo, Chau-*

vet, Chinaud, Macquet, Zeller, de Poulpiquet, Voisin, de Gastines, Bécam, Cointat, Masson, Cerneau, Duffaut, Falala, Sourdille, Godon, Partrat, Pierre Bas, Brocard, Hardy, Pranchère, Pierre Joxe, Maurice Cornette, Mayoud, d'Aillières, Dousset, Coulais, Xavier Hamelin, Vauclair, Bisson, Maujoüan du Gasset, Hamel, Marcus, Kaspereit, Frédéric-Dupont, Carpentier, Gerbet, Piot, Krieg, Bourson, Defferre, Offroy, Ligot, Ribes, vice-président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Chirac, Premier ministre.

Avant l'ART. 1er : *amendement n° 7* rectifié de M. Bonhomme (institution d'une imposition annuelle sur les grosses fortunes détenues par les personnes physiques) (p. 3853) ; les caractéristiques du nouvel impôt ; les formalités administratives nécessaires ; l'inventaire des fortunes ; la superposition du nouvel impôt avec la taxation des droits de succession ; une réforme qui conjugue l'efficacité économique, la justice et la morale (p. 3854) ; la portée de l'impôt sur les grosses fortunes ; un impôt qui conduirait à enquêter en permanence sur la fortune de chacun ; le problème de l'évaluation des grandes fortunes ; l'imposition du capital conduirait à taxer des personnes qui ne réalisent pas de plus-values ; une proposition qui s'écarte complètement du texte proposé par le Gouvernement (p. 3855) ; un inventaire qui ne concernerait qu'un nombre relativement peu élevé de personnes ; l'instauration d'un impôt foncier ; les différences entre l'imposition générale du capital et l'imposition des grosses fortunes ; la nécessité d'aborder un jour le problème des droits de succession et celui de l'impôt sur le capital (p. 3856) ; ne pas rejeter l'idée d'un impôt sur le capital (p. 3862) ; le vote négatif du groupe de l'UDR (p. 3862) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 7* ; liste des votants (p. 3871, 3872) ; *amendement n° 13* de M. Combrisson (institution d'un impôt annuel et progressif sur le capital des sociétés et les fortunes des personnes physiques) ; le nombre restreint de titulaires de capitaux ou de fortunes supérieurs à deux millions de francs ; les produits fabuleux de la spéculation foncière et monétaire ; la nécessité de connaître les patrimoines ; la progressivité de l'imposition du capital proposée ; l'amélioration de la connaissance des patrimoines au prix de l'inquisition fiscale ; introduire des adaptations en faveur de certaines entreprises, notamment agricoles (p. 3854) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 13* ; liste des votants (p. 3872, 3873) ; *amendement n° 83* de M. Duffaut (p. 3864) (institution d'un impôt progressif sur les fortunes supérieures à deux millions de francs) ; l'avantage de l'imposition des fortunes : mieux connaître les patrimoines et mieux contrôler les revenus ; un impôt qui constituerait une ressource pour les établissements publics régionaux ; l'aménagement du régime des droits de succession (p. 3864) ; la réserve du produit de l'impôt aux établissements publics régionaux ; la plus grande facilité d'asseoir l'imposition des plus-values plutôt que l'imposition du capital ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 83* (p. 3865) ; liste des votants (p. 3873, 3874) ; *amendement n° 249* de M. Charles Bignon (institution d'une imposition spéciale sur les profits spéculatifs et sur les enrichissements sans cause) ; le champ d'application du nouvel impôt proposé (p. 3865) ; les étapes de l'élargissement des bases d'imposition de l'impôt sur le revenu ; les missions du comité de Montalembert-Limouzy chargé de l'étude de l'impôt foncier ; l'intéressement du comité à l'étude de l'enrichissement sans cause et à la spéculation (p. 3866) ; l'affectation des ressources dégagées par la nouvelle imposition à la réduction et à la suppression de la TVA sur les produits de grande consommation ; un amendement qui remet en cause le projet présenté par le Gouvernement ; le dessaisissement de la commission des finances du problème de la taxation des plus-values (p. 3867) ; réserve de l'*amendement n° 249* (p. 3869).

Avant l'ART. 1er (*suite*) : rejet de l'*amendement n° 8* de M. Rieubon (abrogation des dispositions du code général des impôts relatives à l'avoir fiscal, au prélèvement libératoire sur les produits à revenus fixes et au régime des taxations des profits de construction spéculatifs) (p. 3910) ; rejet de l'*amendement n° 9* de M. Vizet (suppression de l'assimilation des présidents-directeurs généraux à des salariés pour le calcul de l'impôt sur le revenu) (p. 3910) ; *amendement n° 10* de M. Gosnat (réintégration dans le bénéfice imposable des sociétés d'un certain nombre de provisions) (p. 3910) ; une disposition qui aurait des conséquences économiques et financières défavorables (p. 3911) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 10* (p. 3911) ; liste des votants (p. 3923, 3924) ; rejet de l'*amendement n° 11* de M. Lamps (réintégration dans le bénéfice imposable des sociétés des rémunérations des dirigeants de sociétés anonymes et sociétés à responsabilité limitée) (p. 3912) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 15* de M. Bardol (fixation par la loi des taux maxima d'amortissement linéaire) (p. 3912) ; liste des votants (p. 3924, 3925) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 14* de M. Combrisson (engagement du Gouvernement de soumettre à l'Assemblée nationale un projet de loi portant réforme de justice fiscale) (p. 3913) ; liste des votants (p. 3925, 3926) ; *amendement n° 283* de M. Bardol (engagement du Gouvernement de soumettre à la discussion

du Parlement un rapport concernant la situation de l'épargne) (p. 3913) ; la spoliation dont sont victimes les petits épargnants ; un texte qui constitue une proposition de résolution (p. 3914) ; déclaration de l'irrecevabilité de l'amendement n° 283 (p. 3914).

ART. 1er (champ et modalités d'application de la taxation des plus-values) (p. 3914) : réservé (p. 3914).

Après l'ART. 1er : réserve de l'*amendement n° 85* corrigé de M. Duffaut (règles de détermination et d'imposition des plus-values) (p. 3916) ; *amendement n° 121* de la commission (article 1 *bis* : détermination de l'assiette des plus-values) (p. 3916) ; le manque de clarté du débat ; la simplification des formalités d'évaluation ; prendre en compte les plus-values réelles ; retrait du *sous-amendement n° 297* de M. Marie (majoration du prix d'acquisition des biens entrant dans le calcul de la plus-value par les intérêts et frais d'emprunts contractés (p. 3918) ; adoption du *sous-amendement n° 298* de M. Marie (mode d'estimation des travaux dont le montant devra être intégré dans le prix d'acquisition des biens) (p. 3919) ; adoption du *sous-amendement n° 229* de M. Mesmin (majoration du prix d'acquisition des biens par les intérêts et frais d'emprunts contractés) (p. 3919) ; adoption de l'*amendement n° 121* (p. 3919).

ART. 2 (régime des plus-values réalisées en moins de deux ans) (p. 3920) : réserve de l'*amendement* de suppression *n° 86* de M. Duffaut (p. 3920) ; réserve de l'*amendement n° 183* de M. Ginoux (ramener à un an le délai de réalisation des plus-values) (p. 3920) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 236* de M. Glon (ramener à un an le délai de réalisation des plus-values) (p. 3921) ; liste des votants (p. 3926, 3927) ; rejet de l'*amendement n° 76* de M. Pinte (caractère onéreux de l'acquisition du bien à partir de laquelle court le délai de réalisation des plus-values) (p. 3921) ; adoption de l'*amendement n° 122* de la commission (nature des plus-values immobilières et mobilières intégralement assimilées à un revenu) (p. 3921) ; le texte de l'*amendement n° 122* devient l'article 2 (p. 3921) ; le caractère confus du débat (p. 3929) ; l'élimination de la discussion d'un certain nombre d'amendements (p. 3930) ; retrait des *amendements nos 31, 32, 33, 34, 35* et *36* de M. Marie (p. 3931) ; retrait de l'*amendement n° 232* de M. Mesmin (prise en compte de l'inflation dans le calcul des plus-values en matière de cession pour force majeure) (p. 3931) ; rejet de l'*amendement n° 16* de M. Rigout, soutenu par M. Dutard (prise en compte de l'inflation dans le calcul des plus-values en cas de cession pour force majeure) (p. 3932) ; réserve de l'*amendement n° 242* de M. Mario Bénard (faculté offerte au contribuable d'opter pour le paiement d'une taxe forfaitaire) (p. 3932) ; l'article 2 est adopté (p. 3933).

Après l'ART. 2 : rejet par scrutin public de l'*amendement n° 292* de M. Schloesing (révision du prix d'acquisition des biens et de ses majorations éventuelles en proportion de l'évolution de l'indice des prix à la consommation) (p. 3933) ; liste des votants (p. 3941, 3942) ; réserve de l'*amendement n° 291* de M. Schloesing (p. 3941).

ART. 3 (régime des plus-values réalisées en plus de deux ans et moins de dix ans) (p. 3933) : un système qui favorisera les gros revenus ; plus de logique fiscale que d'équité ; l'insuffisante prise en compte de l'érosion monétaire (p. 3934) ; la volonté du Gouvernement de taxer sévèrement les plus-values spéculatives ; l'article 35 A du code général des impôts (p. 3935) ; retrait de l'*amendement* de suppression *n° 87* de M. Duffaut (p. 3935) ; *amendement n° 243* de M. Mario Bénard (identité du régime d'imposition des transactions immobilières et mobilières et prise en compte de l'érosion monétaire dès la troisième année) (p. 3935) ; ne pas remettre en cause les dispositions de l'article 35 A du code général des impôts ; l'existence de trois systèmes différents pour la même nature d'imposition (p. 3936) ; la sensibilité des Français à la notion de réévaluation du prix d'achat (p. 3937) ; le maintien de l'article 35 A du code général des impôts dans le nouveau dispositif (p. 3950) ; les conditions d'application de l'article (p. 3951) ; réserve de l'*amendement n° 243* (p. 3953) ; adoption de l'*amendement n° 123* de la commission (prise en compte du caractère de plus-values en capital) (p. 3953) ; retrait de l'*amendement n° 237* de M. Glon (extension du champ d'application de l'article aux plus-values réalisées un an après l'acquisition) (p. 3953) ; retrait de l'*amendement n° 241* de M. de Poulpiquet (imposition des plus-values selon le système en vigueur pour le calcul de l'impôt sur le revenu) (p. 3954) ; *amendement n° 323* rectifié du Gouvernement (cas dans lesquels, pour l'application de l'article 35 A du code général des impôts, est réputée l'intention non spéculative du contribuable) (p. 3954) ; l'imprécision du texte proposé ; éviter que des contribuables de bonne foi ne soient traités comme des spéculateurs (p. 3955) ; adoption du *sous-amendement n° 326* de M. Mario Bénard (réserver l'application de l'article 35 A du code général des impôts aux profits spéculatifs) (p. 3956) ; adoption du *sous-amendement n° 327* de M. Mario Bénard (circonstances dans lesquelles la cession d'un immeuble implique la présomp-

tion de non-spéculation) (p. 3956) ; adoption du *sous-amendement n° 328* de M. Mario Bénard (éléments entraînant le caractère non spéculatif de la cession d'une résidence secondaire) (p. 3956) ; adoption par scrutin public de l'*amendement n° 323* (p. 3956) ; liste des votants (p. 3957, 3958) ; retrait de l'*amendement n° 243*, précédemment réservé (p. 3956) ; adoption de l'*amendement n° 271* de la commission (fixation d'une durée de détention différente selon la nature mobilière ou immobilière des biens) (p. 3960) ; l'*amendement n° 124* de la commission, ainsi que l'*amendement n° 186* de M. Ginoux deviennent sans objet (p. 3960) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 125* de la commission (p. 3962) ; adoption du texte commun des *amendements n° 126* de la commission et *n° 39* de M. Marie (caractère proportionnel de la révision des prix d'acquisition fonciers et de l'évolution de l'indice des prix à la consommation) (p. 3962) ; adoption de l'*amendement n° 127* de la commission (faculté laissée au contribuable de justifier les dépenses réalisées, soit à dire d'expert, soit forfaitairement) (p. 3962) ; retrait de l'*amendement n° 173* de M. Marette (taxation forfaitaire des plus-values) (p. 3963) ; retrait de l'*amendement n° 117* de M. de Gastines (taxation des plus-values selon le système d'imposition des revenus des personnes physiques) (p. 3964) ; les systèmes de taxation des plus-values ; l'atténuation de la progressivité de l'imposition ; la prise en compte de la situation familiale des contribuables (p. 3664, 3665) ; *amendement n° 128* de la commission (fractionnement ou report, pour une période de cinq ans, du paiement de l'impôt) (p. 3966) ; une formule applicable au paiement de l'impôt sur les successions ; les difficultés éventuelles de paiement de l'impôt ; le cas des ventes en viager (p. 3966) ; la perte de recettes qui en résulterait pour le Trésor public ; les différents systèmes de paiement de l'impôt sur le revenu ; la spécificité de la taxation des plus-values (p. 3967) ; retrait du *sous-amendement n° 325* du Gouvernement (report du paiement de l'impôt au profit des personnes âgées ou prenant leur retraite) (p. 3968) ; adoption d'un *sous-amendement* du Gouvernement (suppression de la possibilité de report) (p. 3968) ; adoption de l'*amendement n° 128* (p. 3968) ; retrait de l'*amendement n° 253* de M. Mario Bénard (faculté offerte au contribuable d'opter au-dessus d'un certain seuil pour le paiement d'une taxe forfaitaire et libératoire) (p. 3969) ; retrait de l'*amendement n° 187* de M. Ginoux (suppression de la compensation des revenus globaux nets négatifs à due concurrence des plus-values) (p. 3970) ; retrait de l'*amendement n° 118* de M. de Gastines (application automatique du régime d'étalement du paiement des revenus exceptionnels ou différés) (p. 3970) ; l'article 3, ainsi modifié, est adopté (p. 3970).

ART. 4 (régime des plus-values réalisées en plus de dix ans) : un projet qui refuse de faire la distinction entre les grosses opérations et les gains en plus-values des petits propriétaires et épargnants (p. 3970) ; la mise en place d'un système d'impôt progressif ; l'assimilation des plus-values à des revenus (p. 3971) ; *amendements* de suppression *n° 88* de M. Duffaut, *n° 234* de M. Mesmin et *n° 256* de M. Voisin ; le caractère arbitraire et injuste de la réduction automatique de la plus-value à partir de la dixième année de détention du bien (p. 3971) ; limiter l'imposition des plus-values à une période de dix ans ; la réduction du délai d'exonération totale des plus-values ; l'élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu (p. 3972) ; l'instauration d'un système d'extinction progressive ; les différents régimes d'imposition des plus-values selon leur durée (p. 3973) ; les intentions différentes des propositions de suppression de l'article ; le caractère illégal de la prévision d'une durée différente pour les diverses catégories de plus-values (p. 3974) ; rejet par scrutin public des *amendements n°s 88, 234* et *256* (p. 3975) ; liste des votants (p. 3983, 3984) ; retrait de l'*amendement n° 188* de M. Ginoux (doublement du taux de réduction des plus-values) (p. 3976) ; retrait de l'*amendement n° 79* de M. Pinte (caractère onéreux de l'acquisition des biens) (p. 3977) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 280* de M. Zeller (calcul de la réduction de la plus-value en proportion de la valeur d'entrée des biens) (p. 3980) ; liste des votants (p. 3984, 3985) ; *amendement n° 129* de la commission (modification des taux de réduction applicables aux plus-values) ; proportionner la réfaction non pas à la valeur du bien mais à l'importance de la plus-value (p. 3977) ; rejet de l'*amendement n° 41* de M. Marie transformé en sous-amendement (doublement du taux de réduction des plus-values prévu pour les immeubles autres que les terrains à bâtir) (p. 3979) ; adoption de l'*amendement n° 129* dont le texte devient l'article 4 (p. 3980).

ART. 5 (exonérations) (p. 4100) : ne pas taxer la propriété agricole familiale ; l'imprécision de la définition des biens meubles qui ne sont pas d'usage courant ; l'exonération des obligations et autres titres de créance lorsque ceux-ci ne sont pas convertibles en actions (p. 4100) ; l'introduction dans le régime des actions d'une discrimination au profit des obligations et de la pénalisation des entreprises les plus dynamiques ; l'intérêt qu'il y aurait à faire de l'imposition l'exception et de laisser

subsister comme règle générale un régime d'exonération ; la taxation des résidences secondaires (p. 4101) ; l'exonération des plus-values sous condition de remploi dans des biens de même nature ; la spoliation de l'épargne populaire ; exonérer de l'impôt sur les plus-values les détenteurs de petits portefeuilles jusqu'à un certain seuil ; l'imposition des obligations et autres titres de créance lorsque ceux-ci ne sont pas convertibles en actions (p. 4102) ; la spécificité de la nature des patrimoines ; le développement de la spéculation sur certains types d'actions indexées ; la nécessité d'épargner les patrimoines et de frapper les grosses fortunes ; l'adoption par l'Assemblée des modalités d'imposition des plus-values (p. 4103) ; la définition des biens meubles d'usage courant ; la discrimination des régimes des actions et des obligations ; les cas d'exonération proposés par le Gouvernement ; la non-taxation des obligations ; l'imposition des plus-values réalisées par les exploitants agricoles ; l'existence d'une limite d'exonération pour les cessions de valeurs immobilières égale à 10.000 F ; l'application du barème progressif de l'impôt sur le revenu ; l'exonération des petits porteurs de valeurs mobilières ou de ceux qui réalisent des petites plus-values par le jeu d'exonérations et d'abattements (p. 4104) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 89* de M. Duffaut (exonération des plus-values réalisées lors de la cession d'une habitation dans la limite d'un prix de cession inférieur à 150 000 F par part de revenus) (p. 4111) ; liste des votants (p. 4113, 4114) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 18* de M. Bardol (modalités de calcul de l'exonération des résidences principales dont le prix d'acquisition atteint certains plafonds) (p. 4111) ; liste des votants (p. 4114, 4115) ; *amendement n° 130* de la commission (faculté donnée à tout contribuable procédant à la cession d'une résidence principale ou secondaire de bénéficier de l'exonération à l'occasion de la cession de son choix) (p. 4119) ; retrait du *sous-amendement n° 299* de M. Marie (exonération de la cession d'une résidence principale motivée par des impératifs d'ordre familial) (p. 4120) ; adoption du *sous-amendement n° 324* de M. Chauvet (exonération de la cession de la résidence principale motivée par le changement de résidence) (p. 4120) ; rejet du *sous-amendement n° 335* de M. Duffaut (plafonnement du prix de cession de l'habitation ouvrant droit à l'exonération) (p. 4120) ; adoption par scrutin public de l'*amendement n° 130* (p. 4121) ; liste des votants (p. 4135, 4136) ; retrait de l'*amendement n° 244* de M. Mario Bénard (exonération de la cession de la résidence principale ou de la première résidence secondaire lorsque la valeur de la plus-value réactualisée ne dépasse pas un certain plafond) (p. 4121) ; *amendement n° 330* du Gouvernement (conditions d'exonération de la première cession d'une résidence secondaire pour un contribuable non propriétaire de sa résidence principale) (p. 4121) ; retrait du *sous-amendement n° 338* de M. Sourdille (conditions d'exonération des ventes de résidences secondaires lorsque la plus-value ne dépasse pas 150 000 F par part de quotient familial) (p. 4123) ; adoption du *sous-amendement n° 339* de M. Marie (suppression des conditions de durée en cas de cession à la suite d'un changement de lieu d'activité ou de résidence consécutif à une mise à la retraite ou pour des motifs d'ordre familial) (p. 4123) ; rejet du *sous-amendement n° 336* de M. Duffaut, soutenu par M. Cot (limitation de l'exonération lorsque le prix de cession est supérieur à 200 000 F par part de revenu) (p. 4123) ; adoption de l'*amendement n° 330* (p. 4123) ; rejet de l'*amendement n° 269* de M. Lamps (assimilation de la première résidence secondaire à la résidence principale pour une seule vente par contribuable sur une période de cinq ans) (p. 4123) ; retrait de l'*amendement n° 5* de M. Godon (application de l'exonération aux plus-values réalisées à l'occasion de la cession de droits immobiliers rattachés) (p. 4124) ; retrait de l'*amendement n° 267* de M. Mesmin (assimilation des titulaires des parts de sociétés civiles immobilières aux propriétaires des logements qu'elles représentent) (p. 4124) ; adoption de l'*amendement n° 131* de la commission (modification de la condition de durée d'occupation de la résidence secondaire) (p. 4124) ; adoption de l'*amendement* d'harmonisation *n° 43* de M. Marie (p. 4124) ; adoption du texte commun des *amendements n° 132* de la commission et *n° 318* de M. Chauvet (suppression des conditions de durée lorsque la cession est motivée par un changement de résidence) (p. 4125) ; retrait de l'*amendement n° 208* de M. Pierre Bas (exonération de la cession d'une résidence secondaire lorsque celle-ci est motivée par une meilleure utilisation familiale) (p. 4125) ; retrait de l'*amendement n° 239* de M. Glon (exonération de la cession d'une résidence secondaire détenue depuis plus de dix ans) (p. 4125) ; retrait de l'*amendement* de coordination *n° 90* de M. Duffaut (p. 4125) ; réserve de l'*amendement n° 133* de la commission et du *sous-amendement n° 331* du Gouvernement (p. 4126) ; rejet de l'*amendement n° 313* de M. Frelaut (exonération de la cession de valeurs mobilières effectuée par des porteurs dont le portefeuille n'excède pas un certain plafond) (p. 4126) ; retrait de l'*amendement n° 209* de M. Pierre Bas (exonération des plus-values non soumises à l'impôt avant l'entrée en vigueur de la loi au titre d'une introduction en Bourse ou à l'occa-

sion de leur première cession) (p. 4127) ; retrait de l'*amendement n° 210* de M. Pierre Bas (exonération des plus-values non soumises à l'impôt avant l'entrée en vigueur de la loi à la première cession d'actions souscrites en numéraire) (p. 4127) ; retrait de l'*amendement n° 211* de M. Pierre Bas (exonération des plus-values non soumises à l'impôt antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi aux actions et parts de sociétés détenues depuis plus de six mois) (p. 4127) ; rejet de l'*amendement n° 139* de la commission (conditions d'exonération des plus-values non taxables avant l'entrée en vigueur de la loi aux apports des sociétés dont le capital n'est pas divisé en actions) (p. 4127) ; retrait de l'*amendement n° 44* de M. Marie (exonération des biens meubles autres que les valeurs mobilières, droits de créance et objets précieux) (p. 4127) ; *amendement n° 134* de la commission (exonération des meubles meublants) (p. 4127) ; adoption du *sous-amendement n° 334* de M. Boscher (exonération des appareils ménagers et des voitures automobiles) (p. 4128) ; adoption de l'*amendement n° 134* (p. 4128) ; *amendement n° 135* de la commission et *n° 45* de M. Marie (introduction des obligations dans le champ d'application de la loi) ; ne pas encourager l'épargne française à se placer dans des valeurs de sociétés étrangères (p. 4128) ; les différences de nature et de régime fiscal des obligations et des actions ; l'existence d'un marché secondaire des obligations ; assurer la neutralité du financement des investissements des entreprises ; l'incompréhension d'un très grand nombre de petits porteurs d'obligations (p. 4129) ; le vote de l'amendement par les membres des groupes UDR et des réformateurs centristes et démocrates sociaux ; l'exonération de l'emprunt 4,50 % 1973 ; la création d'un compte spécial d'investissement ; ; le problème du maintien de la la valeur en capital des créances obligatoires (p. 4130) ; le contrat d'émission de l'emprunt 4,50 % 1973 ; le très faible nombre des obligations ayant induit des plus-values ; le problème de l'indexation de l'épargne ; l'exoration de l'emprunt de la caisse nationale de l'énergie (p. 4131) ; adoption par scrutin public du texte commun des amendements n° 135 et n° 45 (p. 4132) ; liste des votants (p. 4136, 4137).

ART. 5 (*suite*) : *amendement n° 133* de la commission précédemment réservé (exonération des plus-values sur les valeurs mobilières à revenus variables et sur les obligations cédées plus de dix ans après leur acquisition) (p. 4188) : retrait du *sous-amendement n° 331* du Gouvernement (suppression de l'exonération des obligations) (p. 4188) ; l'application de l'article 160 du code général des impôts aux cessions de valeurs mobilières effectuées dix ans après leur acquisition (p. 4188, 4189) ; adoption de l'*amendement n° 133* (p. 4190) ; adoption du texte commun des *amendements n° 136* de la commission et *n° 212* de M. Pierre Bas (suppression de la limite de souscription des titres faisant l'objet d'une exonération dans le cadre d'un engagement d'épargne à long terme) (p. 4190) ; l'*amendement n° 46* de M. Marie devient sans objet (p. 4190) ; retrait de l'*amendement n° 213* de M. Pierre Bas (exonération des titres cédés dans le cas d'un plan d'épargne d'entreprise, des plans de souscription, d'achat d'actions, de la participation des salariés aux fruits de l'expansion, de la loi du 27 décembre 1973 et des clubs d'investissement) (p. 4191) ; retrait de l'*amendement n° 47* de M. Marie (exonération de la cession des titres souscrits dans le cadre de la législation de la participation des travailleurs aux fruits de l'expansion et de celle de l'actionnariat dans les entreprises après la période d'indisponibilité) (p. 4191) ; adoption de l'*amendement n° 137* de la commission (exonération de la cession des titres souscrits dans le cadre de la législation de la participation des travailleurs aux fruits de l'expansion et de celle de l'actionnariat dans les entreprises après la période d'indisponibilité) (p. 4191) ; adoption de l'*amendement n° 138* de la commission (conditions d'exonération des terrains à usage agricole ou forestier et des terrains supportant une construction) (p. 4193) ; l'*amendement n° 114* de M. Voisin devient sans objet (p. 4193); rejet par scrutin public de l'*amendement n° 22* de M. Pranchère (exonération des biens fonciers à usage agricole ou dépassant un certain plafond de revenu cadastral) (p. 4194); liste des votants (p. 4207, 4208) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 92* de M. Pierre Joxe (fixation par la commission départementale des impôts du plafond du prix de vente déterminant l'exonération de la vente des terrains à usage agricole ou forestier) (p. 4195) ; liste des votants (p. 4208, 4209) ; retrait des *amendements n°s 104* et *48* de M. Marie et *n° 262* de M. Serge Mathieu (conditions d'exonération des terres agricoles louées par un bail à long terme) (p. 4196) ; retrait de l'*amendement n° 105* de M. d'Aillières (conditions d'exonération des apports de biens indivis à un groupement foncier agricole) (p. 4193) ; retrait des *amendements n° 106* de M. d'Aillières et *n° 122* de M. Partrat (conditions d'exonération des apports faits aux groupements fonciers agricoles, aux groupements agricoles d'exploitation en commun et aux groupements pastoraux) (p. 4197) ; adoption de l'*amendement n° 140* de la commission (conditions d'exonération des plus-values résultant de l'encaissement des indemnités

d'assurances consécutives à un sinistre partiel ou total sur un bien personnel sous réserve de remploi) (p. 4197) ; adoption du texte commun des *amendements n° 141* de la commission et *n° 20* de M. Pranchère (conditions d'exonération des biens échangés dans le cadre d'opérations assimilées à des remembrements) (p. 4198) ; adoption de l'*amendement n° 103* de M. d'Aillières (conditions d'exonération des biens d'échanges amiables individuels ou collectifs) (p. 4198) ; réserve de l'*amendement n° 91* de M. Duffaut (conditions d'exonération des biens échangés dans le cadre d'offres publiques d'échange ou d'acquisition de biens par suite d'expropriation pour cause d'utilité publique) (p. 4198) ; retrait de l'*amendement n° 80* de M. Pinte (prise en compte du prix d'acquisition à titre onéreux pour le calcul de la plus-value) (p. 4198) ; adoption de l'*amendement n° 276* de M. Dousset (prise en compte dans le calcul des plus-values de la partie constitutive la plus ancienne en cas de vente de lots remembrés) (p. 4199) ; retrait de l'*amendement n° 174* de M. Marette (conditions d'exonération des biens et droits de toute nature définis dans l'article 793 du code général des impôts exemptés en partie ou en totalité des droits de mutation ou de première mutation à titre gratuit) (p. 4199) ; adoption de l'*amendement n° 266* de M. Partrat (conditions d'exonération des plus-values réalisées par les titulaires de pensions de vieillesse et non assujettis à l'impôt sur le revenu) (p. 4199) ; rejet de l'*amendement n° 189* de M. Ginoux (conditions d'exonération des plus-values réalisées sur un bien du patrimoine privé d'un entrepreneur individuel et affectées à l'augmentation de l'actif de son entreprise) (p. 4200) ; rejet de l'*amendement n° 190* de M. Ginoux (conditions d'exonération des plus-values réalisées par des contribuables associés dans une société de personnes ou de capitaux en cas d'affectation de celles-ci à une augmentation de capital de la société) (p. 4200) ; rejet de l'*amendement n° 191* de M. Ginoux (conditions d'exonération des plus-values réalisées par les contribuables associés d'une société de capitaux dont les titres ne sont pas cotés en Bourse en cas d'affectation de celles-ci à une augmentation de capital de la société) (p. 4200) ; retrait de l'*amendement n° 91* de M. Duffaut, précédemment réservé (p. 4201) ; l'article 5, ainsi modifié, est adopté (p. 4201).

ART. 6 (plafond d'exonération, montants des abattements, conditions d'imputation des moins-values sur actions et parts de personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés, non-application du mécanisme d'atténuation de la progressivité de l'impôt sur le revenu) (p. 4201) : l'exonération des biens cédés à la suite d'une expropriation déclarée d'utilité publique ; l'affectation d'une part du produit de la taxation des plus-values aux collectivités ; l'imposition de la résidence principale des fonctionnaires logés par nécessité de service ; la faiblesse des abattements et exonérations prévus (p. 4201, 4202) ; l'intégration des moins-values aux plus-values (p. 4202) ; l'*amendement n° 93* de M. Duffaut (application des dispositions de l'article 6 aux articles 1er et 1er *bis*) devient sans objet (p. 4202) ; retrait de l'*amendement n° 94* de M. Duffaut (faculté laissée aux contribuables de ne pas bénéficier d'exonérations) (p. 4202) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 142* de la commission (faculté laissée aux contribuables de ne pas bénéficier d'exonérations) (p. 4203) ; liste des votants (p. 4209, 4210) ; retrait de l'*amendement n° 49* de M. Marie (augmentation à 30.000 F dans l'année du plafond d'exonération des cessions) (p. 4203) ; adoption de l'*amendement n° 214* de M. Pierre Bas (augmentation à 30.000 F du plafond d'exonération des cessions) (p. 4204) ; les *amendements n° 23* de M. Lamps, *n° 143* de la commission fond d'exonération des cessions) deviennent sans objet (p. 4204) ; l'*amendement n° 193* de objet) (p. 4204) ; l'*amendement n° 193* de M. Ginoux (suppression de l'appréciation différente de la limite d'exonération pour les meubles et pour les immeubles) devient sans objet (p. 4204) ; rejet de l'*amendement n° 321* de M. Xavier Hamelin (fixation du plafond d'exonération à 40.000 F pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans aliénant tout ou partie de leurs biens pour augmenter le montant de leur pension de retraite) (p. 4205) ; rejet de l'*amendement n° 293* de M. Bardol (conditions d'augmentation à 30.000 F ou à 40.000 F du plafond d'exonération pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans) (p. 4205) ; retrait de l'*amendement n° 215* de M. Pierre Bas (indexation du plafond d'exonération des plus-values sur l'indice moyen annuel des prix à la consommation) (p. 4205).

ART. 6 (*suite*) : rejet par scrutin public du texte commun des *amendements n° 114* de la commission et *n° 51* de M. Marie (conditions d'imputation des moins-values déterminées en application de l'article 3 sur les plus-values) (p. 4215) ; liste des votants (p. 4233, 4234) ; adoption par scrutin public de l'*amendement n° 95* de M. Duffaut (condition d'imputation des moins-values en matière de meubles et d'immeubles sur les plus-values de même catégorie) (p. 4215) ; liste des votants (p. 4234, 4235) ; *amendement n° 295* de M. Mario Bénard (conditions d'imputation des moins-values consécutives à l'indemnisation des personnes ayant été spoliées outre-mer sur les plus-values réalisées par les personnes physiques et sociétés de personnes) (p. 4215) ; adoption d'un

sous-amendement du Gouvernement (extension du champ d'application de l'amendement aux indemnités qui sont dues) (p. 4216) ; adoption par scrutin public du *sous-amendement n° 344* du Gouvernement (limitation à 75.000 F des moins-values pouvant être imputées) (p. 4216) ; liste des votants (p. 4235, 4236) ; adoption par scrutin public de l'*amendement n° 295* (p. 4216) ; liste des votants (p. 4236, 4237) ; retrait de l'*amendement n° 96* de M. Duffaut (application éventuelle d'abattements après exonération et imputation des moins-values) (p. 4216) ; retrait de l'*amendement n° 52* de M. Marie (augmentation à 10.000 F du montant de l'abattement opéré sur le total imposable des plus-values) (p. 4217) ; retrait de l'*amendement n° 194* de M. Ginoux (fixation à 6.000 F du montant de l'abattement opéré sur le total imposable des plus-values) (p. 4217) ; rejet de l'*amendement n° 24* de M. Lamps (fixation du montant de l'abattement à 3.000 F pour les biens meubles et 10.000 F pour les biens immeubles) (p. 4217) ; adoption de l'*amendement n° 216* de M. Pierre Bas (fixation à 10.000 F du montant de l'abattement opéré sur le total imposable des plus-values) (p. 4217) ; l'*amendement n° 145* de la commission (fixation à 6.000 F du montant de l'abattement opéré sur le total des plus-values) devient sans objet (p. 4217) ; retrait de l'*amendement n° 322* de M. Xavier Hamelin (conditions d'augmentation du montant de l'abattement à 12.000 F pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans) (p. 4217) ; rejet de l'*amendement n° 294* de M. Bardol (augmentation du montant de l'abattement à 50.000 F et à 40.000 F pour les personnes âgées et les invalides) (p. 4218) ; *amendement n° 146* de la commission (conditions de réduction de la plus-value réalisée lors de la cession de la première résidence secondaire) (p. 4218) ; rejet du *sous-amendement n° 340* de M. Sourdille (fixation à 30.000 F de la réduction de la plus-value par enfant vivant ou représenté) (p. 4220) ; adoption du *sous-amendement n° 337* de M. Chauvet (réduction de la plus-value pour chaque enfant vivant ou représenté) (p. 4220) ; adoption de l'*amendement n° 146* (p. 4220) ; retrait de l'*amendement n° 258* de M. Voisin (suppression des dispositions relatives à l'abattement opéré sur le total des plus-values) (p. 4220) ; adoption de l'*amendement n° 147* de la commission (fixation à 75.000 F de l'abattement applicable au total imposable des plus-values immobilières réalisées en cas d'expropriation déclarée d'utilité publique) (p. 4221) ; retrait de l'*amendement n° 107* de M. d'Aillières (suppression de la référence à l'expropriation pour l'application de l'abattement au total imposable des plus-values immobilières) (p. 4222) ; retrait de l'*amendement n° 97* de M. Duffaut (application de l'abattement sous condition de remploi en totalité des indemnités d'expropriation pour l'acquisition d'autres biens) (p. 4222) ; retrait de l'*amendement n° 304* de M. Marie (conditions d'exonération de la plus-value réalisée à la suite d'une expropriation en cas de réinvestissement dans l'acquisition d'un autre bien immobilier) (p. 4225) ; adoption de l'*amendement n° 288* de M. Gerbet (conditions d'exonération des plus-values réalisées à la suite d'une expropriation en cas de remploi de l'indemnité) (p. 4225) ; rejet de l'*amendement n° 289* de M. Gerbet (exonération des plus-values immobilières réalisées à la suite de déclaration d'utilité publique intervenant avant la fin de la période d'assujettissement à l'impôt) (p. 4226) ; adoption de l'*amendement n° 148* de la commission (non-cumul de l'abattement appliqué en cas de plus-value immobilière réalisée à la suite d'une expropriation avec l'abattement de droit commun) (p. 4226) ; retrait de l'*amendement n° 217* de M. Pierre Bas (indexation de l'abattement sur l'évolution de l'indice moyen des prix à la consommation) (p. 4226) ; adoption du texte commun des *amendements n° 149* de la commission et *n° 25* de M. Pranchère (paiement, en cas d'expropriation, de l'impôt sur les plus-values au titre de l'année où l'indemnité a été perçue) (p. 4227) ; retrait des *amendements n° 223* de M. Partrat et *n° 273* de M. de Kerveguen (modalités de paiement des plus-values en cas d'expropriation) (p. 4227) ; adoption de l'*amendement n° 54* de M. Marie (extension du champ d'application de l'impôt sur les plus-values aux opérations de toute nature portant sur des droits immobiliers, des valeurs mobilières ou des marchandises et qui ne se matérialisent pas par la livraison effective ou la levée des biens ou des droits) (p. 4227) ; retrait des *amendements n°s 263* de M. Serge Mathieu, *n° 55* de M. Marie et *n° 81* de M. Pinte (modalités de diminution de la plus-value dégagée par la réalisation de biens fonciers à usage agricole du coût de l'acquisition de terrains agricoles de productivité équivalente) (p. 4227) ; réserve de l'*amendement n° 98* de M. Duffaut (suppression de la non-application des dispositions de l'article 35 A du code général des impôts) (p. 4227) ; retrait de l'*amendement n° 26* de M. Pranchère et de l'*amendement n° 72* de M. Marie (révision annuelle et indexation sur la première tranche de l'impôt sur le revenu, du montant des plafonds d'exonération et d'abattement) (p. 4228) ; *amendement n° 150* de la commission (révision du montant des plafonds d'abattement et d'exonération proportionnellement à l'évolution de l'indice moyen des prix à la consommation) (p. 4228) ; retrait du *sous-amendement n° 305* de M. Marie (révision annuelle du montant des plafonds des abattements et des exonérations

proportionnellement à l'évolution de la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu) (p. 4228) ; adoption d'un *sous-amendement* de M. Mario Bénard (application de l'indexation aux abattements prévus en cas d'imputation des moins-values, aux abattements de droit commun et à ceux imputables en cas de plus-values réalisées à la suite d'expropriation) (p. 4229) ; adoption de l'amendement n° 150 (p. 4229) ; retrait de l'*amendement n° 115* de M. Voisin (abattement sur les plus-values non assujetties à l'impôt avant l'application de la loi) (p. 4229) ; l'article 6, ainsi modifié, est adopté (p. 4229).

ART. 7 (obligations des contribuables) : l'obligation faite aux sociétés de capitaux de faire connaître les transactions intervenues sur les titres non cotés en Bourse ; la taxation au tiers des plus-values réalisées par les non-résidents ; la non-application de l'abattement de 10 % pour frais professionnels aux personnes âgées ; l'octroi à certaines catégories du bénéfice des déductions supplémentaires pour frais professionnels (p. 4267) ; le problème des sociétés non cotées en Bourse, la création d'un comité d'usagers chargé d'examiner l'ensemble des textes d'application du projet de loi ; l'imposition des non-résidents ; l'exclusion d'un certain nombre de personnes âgées du champ d'application du texte ; l'élaboration souhaitable d'un système de déduction des frais réels (p. 4268) ; rejet de l'*amendement n° 245* de M. Mario Bénard (conditions dans lesquelles l'impôt est établi au titre de la dernière année pour laquelle l'impôt sur le revenu du vendeur aura été liquidé) (p. 4265) ; adoption du texte commun des *amendements n° 151* de la commission et *n° 56* de M. Marie (suppression des obligations faites aux sociétés de capitaux dont les titres ne sont pas cotés en Bourse) (p. 4271) ; l'*amendement n° 57* de M. Marie devient sans objet (p. 4271) ; l'*amendement n° 152* de la commission (exonération des non-résidents lors de la cession de valeurs mobilières de sociétés cotées en Bourse) (p. 4271) ; retrait du *sous-amendement n° 277* de M. Chinaud (réserve des dispositions de l'amendement aux non-résidents étrangers et aux Français exerçant leur activité professionnelle principale à l'étranger) (p. 4272) ; adoption de l'*amendement n° 152* (p. 4272) ; l'*amendement n° 58* de M. Marie devient sans objet (p. 4272) ; l'article 7, ainsi modifié, est adopté (p. 4272).

ART. 8 (cas particuliers relatifs aux règles de calcul des plus-values sur valeurs mobilières en cas de souscription de SICAV et de fonds communs de placement ou en matière de cession de biens provenant d'une donation entre vifs) (p. 4272) ; adoption de l'*amendement n° 153* de la commission (conditions d'exclusion du prix d'acquisition des valeurs, des détachements des droits de souscription ou d'attribution des actions et parts de sociétés) (p. 4273) ; adoption de l'*amendement n° 154* de la commission (prix d'acquisition retenu pour le calcul de la plus-value en cas de cession partielle de titres mobiliers de même nature) (p. 4274) ; rejet de l'*amendement n° 218* de M. Pierre Bas (suppression des dispositions relatives aux obligations des intermédiaires boursiers) (p. 4274) ; retrait de l'*amendement n° 59* de M. Marie (modalités d'établissement du prix des titres lorsque le contribuable n'est pas en mesure d'en justifier l'acquisition) (p. 4275) ; *amendement n° 155* de la commission (modalités de détermination de la plus-value sur cession de valeurs mobilières à revenu variable et conditions d'application d'un abattement de 50 % pour les plus-values boursières imposables) (p. 4274) ; rejet par scrutin public du *sous-amendement n° 345* du Gouvernement (suppression de l'imposition à taux réduit des plus-values boursières et instauration d'une option globale pour le mode de détermination de la plus-value) (p. 4277) ; liste des votants (p. 4287, 4288) ; rejet du *sous-amendement n° 306* de M. Marie (modalités supplémentaires de détermination de la plus-value sur cession de valeurs mobilières) (p. 4277) ; adoption par scrutin public de l'*amendement n° 155* rectifié de la commission (p. 4278) ; liste des votants (p. 4288, 4289) ; l'*amendement n° 60* de M. Marie (règles de calcul applicables en matière de titres acquis dans le cadre de la législation prévue pour la participation des travailleurs aux fruits de l'expansion et celle de l'actionnariat dans les entreprises) devient sans objet (p. 4278) ; *amendement n° 156* de la commission (instauration et modalités de fonctionnement d'un compte spécial d'investissement) (p. 4278) ; adoption du *sous-amendement n° 346* du Gouvernement (constitution de comptes spéciaux d'investissement par les clubs d'investissement) (p. 4281) ; retrait du *sous-amendement n° 341* de M. Hamel (inapplication des dispositions relatives aux comptes d'investissement au titre de l'emprunt 4,50 % 1973) (p. 4281) ; adoption du *sous-amendement n° 343* de M. Mario Bénard (inapplication des dispositions relatives au compte spécial d'investissement aux valeurs ou titres exonérés d'imposition sur les plus-values) (p. 4281) ; adoption du *sous-amendement n° 347* du Gouvernement (inapplication des dispositions relatives au compte spécial d'investissement aux titres répondant à la définition de l'article 160 du code général des impôts) (p. 4282) ; retrait du *sous-amendement n° 342* de M. Coulais (conditions d'exonération du compte en cas d'alimentation par une série

de versements ayant date certaine) (p. 4282) ; adoption par scrutin public de l'*amendement n° 156* (p. 4283) ; liste des votants (p. 4289, 4290) ; adoption de l'*amendement n° 157* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 4283) ; adoption du texte commun des *amendements n° 158* de la commission et *n° 61* de M. Marie (suppression de la réduction de la plus-value réalisée par les souscripteurs de SICAV et de fonds de placement) (p. 4283) ; l'*amendement n° 82* de M. Pinte devient sans objet (p. 4283) ; adoption de l'*amendement n° 159* de la commission (suppression de la double imposition dans le cas de vente d'une propriété immobilière pour un prix transformé en tout ou partie en rente viagère) (p. 4284) ; retrait du *sous-amendement n° 108* de M. Bertrand Denis, soutenu par M. d'Aillières (non-prise en compte dans la valeur des bois de la part des arbres ou des cultures pérennes) (p. 4285) ; retrait du sous *sous-amendement n° 109* de M. Bertrand Denis, soutenu par M. d'Aillières (conditions d'exonération des bois dont la surface est comprise entre 2 et 25 hectares) (p. 4285) ; retrait des *amendements n° 69* de Maurice Cornette et *n° 17* de M. Pranchère (modalités d'appréciation des plus-values réalisées à l'occasion de cessions de biens forestiers ou de terrains portant des cultures pérennes) (p. 4285) ; rejet de l'*amendement n° 219* de M. Pierre Bas (conditions d'imposition des non-résidents et d'imputation des moins-values sur les plus-values en cas d'achat et de vente de marchandises sur les marchés à terme) (p. 4285) ; adoption de l'*amendement n° 265* de M. Boscher (modalités d'imputation des plus-values réalisées sur les biens cédés à l'occasion de l'établisseent d'un bail à construction) (p. 4286) ; retrait de l'*amendement n° 307* de M. Marie (assimilation aux transactions visées à l'article 2 des opérations portant sur des droits immobiliers, des valeurs immobilières ou des marchandises et qui ne se matérialisent pas par la livraison effective ou la levée des biens ou des droits) (p. 4286) ; l'article 8, ainsi modifié, est adopté (p. 4286).

ART. 9 (régime spécial des objets précieux) (p. 4292) : rejet de l'*amendement de suppression n° 99* de M. Duffaut (p. 4292) ; adoption de l'*amendement n° 160* de la commission (soumission des pièces, dont le cours sert de base à la détermination de la valeur de reprise de l'emprunt 4,5 % 1973, à une taxe de 4 %) (p. 4293) ; adoption du texte commun des *amendements n° 161 de la commission n° 62* de M. Marie et *n° 196* de M. Ginoux (réduction à 2 % du taux de la taxe) (p. 4296) ; retrait de l'*amendement n° 220* de M. Pierre Bas (augmentation à 30.000 F du montant du seuil de taxation des ventes de bijoux d'art, de collection et d'antiquité) (p. 4298) ; rejet de l'*amendement n° 64* de M. Boscher (imputation en cas de vente aux enchères publiques du droit d'enregistrement sur le montant de la taxe) (p. 4299) ; *amendement n° 350* de M. Icart (soumission des ventes de bijoux et d'objets d'art, de collection et d'antiquité à une taxe de 3 % ou de 2 % en cas de vente aux enchères publiques ne dépassant pas un certain plafond) ; adoption du *sous-amendement n° 332* de M. Kaspereit (réduction applicable en cas de dépassement du plafond) (p. 4299) ; adoption de l'*amendement n° 350* (p. 4299) ; l'*amendement n° 162* de la commission devient sans objet (p. 4299) ; adoption de l'*amendement n° 63* modifié de M. Marie (faculté d'imposition du régime défini aux articles 1 à 8 et exonération de la taxe en cas de vente à un musée national ou à un musée classé ou contrôlé par l'Etat) (p. 4299) ; retrait de l'*amendement n° 308* de M. Marie (révision du plafond de taxation des ventes de bijoux d'art, de collection, d'antiquité, proportionnellement à l'évolution de la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu) (p. 4299) ; retrait de l'*amendement n° 221* de M. Pierre Bas (révision du montant du plafond de taxation des ventes de bijoux d'art, de collection et d'antiquité proportionnellement à l'évolution de l'indice des prix à la consommation) (p. 4299) ; adoption de *l'amendement n° 163* de la commission (révision du montant du plafond de taxation des ventes de bijoux d'art, de collection et d'antiquité proportionnellement à l'évolution de l'indice moyen des prix à la consommation) (p. 4300) ; adoption de l'*amendement n° 164* de la commission (modification de pure forme) (p. 4300) ; l'*amendement n° 165* de la commission devient sans objet (p. 4300) ; retrait de l'*amendement n° 65* de M. Boscher (exonération des objets vendus par enchères publiques dont le propriétaire n'a pas en France sa résidence habituelle) (p. 4300) ; *amendement n° 166* de la commission (exonération des objets vendus par enchères publiques dont le propriétaire n'a pas en France sa résidence habituelle) (p. 4300) ; retrait du *sous-amendement n° 278* de M. Chinaud (exonération des biens lorsque le propriétaire des biens exportés est en mesure de justifier une importation antérieure) ; adoption du *sous-amendement n° 348* du Gouvernement (exonération de l'objet dans le seul cas où le propriétaire du bien exporté n'a pas en France sa résidence habituelle) (p. 4301) ; adoption de l'*amendement n° 166* (p. 4301) ; retrait de l'*amendement n° 73* de M. Marie (réajustement automatique des limites quantitatives fixées par l'article proportionnellement à l'évolution de la première tranche du barème de l'impôt sur

le revenu) (p. 4301) ; adoption de l'article 9, ainsi modifié (p. 4301).

ART. 10 (modalités d'imposition des plus-values professionnelles) (p. 4301, 4302) : rejet par scrutin public de l'*amendement n° 319* de M. Chauvet (inapplication des dispositions de l'article aux plus-values visées à l'article 160 du code général des impôts) (p. 4304) ; liste des votants (p. 4319, 4320) ; adoption de l'*amendement n° 258* de M. Voisin (inapplication des dispositions de la loi aux peuplements forestiers) (p. 4305) ; adoption de l'*amendement n° 309* de M. Marie (maintien du régime spécial de taxation de certaines plus-values de cession réalisées dans le cadre d'une profession non commerciale défini à l'article 200 du code général des impôts) (p. 4306) ; l'*amendement n° 279* de M. Tissandier devient sans objet (p. 4306) ; retrait des *amendements n°s 66* de M. Maurice Cornette et *n° 224* de M. Partrat (exonération des plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole forestière) (p. 4306) ; retrait de l'*amendement n° 251* de M. Pierre Joxe (conditions de revenus nécessaires à l'exonération des plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole, artisanale, commerciale ou libérale) (p. 4307) ; réserve des *amendements n° 27* de M. Rigout, *n° 67* de M. Maurice Cornette, *n° 225* de M. Partrat et *n° 264* de M. Serge Mathieu (conditions de revenus nécessaires pour l'exonération des plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole, artisanale, commerciale ou libérale) (p. 4308) ; retrait de l'*amendement n° 168* de la commission (suppression des dispositions relatives à l'exonération des plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole, artisanale, commerciale ou libérale) (p. 4309) ; retrait des *amendements n°s 67, 225, 27* et *264*, précédemment réservés (p. 4309) ; retrait des *amendements n° 198* de M. Ginoux et *n° 311* de M. Vauclair (modification rédactionnelle) (p. 4309) ; retrait de l'*amendement n° 270* de M. Charles Bignon (exonération sans conditions des plus-values réalisées dans le cadre d'une activité sylvicole par des contribuables soumis au régime du forfait) (p. 4310) ; retrait de l'*amendement n° 260* de M. Voisin (exonération des plus-values s'il s'agit d'une terre agricole ou forestière n'entrant pas dans le champ d'application de la loi) (p. 4310) ; retrait de l'*amendement n° 71* de M. Charles Bignon (exonération des ventes de terrains agricoles à un fermier dans l'hypothèse où les terrains sont déjà en cours d'exploitation par celui-ci) (p. 4311) ; l'article 10, ainsi modifié, est adopté (p. 4311).

ART. 11 (dispositions diverses : sanctions applicables et abrogation de dispositions contraires) (p. 4311) : rejet de l'*amendement n° 100* de M. Duffaut (application des articles 238 *nonies* à *duodecies* du code général des impôts sans condition de délai de réalisation de la cession) (p. 4312) ; adoption de l'*amendement n° 169* de la commission (suppression des infractions aux obligations résultant de l'article 7-II) (p. 4312) ; adoption de l'*amendement n° 170* de la commission (maintien des dispositions de l'article 160 du code général des impôts) (p. 4312) ; adoption de l'*amendement n° 349* corrigé du Gouvernement (maintien des dispositions de l'article 92 (premier alinéa du 2) du code général des impôts) (p. 4313) ; rejet de l'*amendement n° 101* de M. Duffaut, soutenu par M. Boulloche (suppression de l'exonération accordée aux plus-values des titres de l'emprunt 4,5 % 1973) (p. 4313) ; rejet de l'*amendement n° 202* de M. Ginoux (révision annuelle des dispositions de la présente loi exprimée en francs en fonction de la variation de l'indice annuel des prix à la consommation) (p. 4314) ; l'article 11, ainsi modifié, est adopté (p. 4314).

ART. 12 (modalités d'entrée en vigueur de la loi) (p. 4314) : adoption de l'*amendement n° 74* de M. Marie (imposition des plus-values réalisées à compter de l'entrée en vigueur de la loi) (p. 4315) ; retrait de l'*amendement n° 290* de M. Gerbet (assujettissement aux règles fiscales antérieures concernant les plus-values, des biens et droits acquis antérieurement à la date d'application de la loi) (p. 4315) ; l'article 12, ainsi modifié, est adopté (p. 4315).

Avant l'ART. 1er (*suite*) : *amendement n° 249* de M. Charles Bignon (instauration d'une imposition spéciale sur les profits spéculatifs et sur les enrichissements sans cause) (p. 4458); retrait du *sous-amendement n° 316* de M. Limouzy (modalités d'imposition des plus-values réalisées à l'occasion de la revente de biens mobiliers ou immobiliers) (p. 4460) ; rejet du *sous-amendement n° 286* de M. Limouzy (prorogation de la compétence du comité chargé de l'étude de l'imposition des profits spéculatifs et de l'enrichissement sans cause) (p. 4460) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 249* (p. 4460) ; liste des votants (p. 4470, 4471).

ART. 1er (*suite*) : retrait de l'*amendement* de suppression *n° 282* de M. Charles Bignon (p. 4461) ; rejet de l'*amendement n° 84* de M. Duffaut (imposition générale et non différenciée des plus-values réalisées par des personnes physiques ou des sociétés de personnes) (p. 4464) ; *amendement n° 120* de la commission (soumission des plus-values, soit à l'impôt sur le revenu, soit à un impôt sur les plus-

values en capital) (p. 4461) ; retrait du *sous-amendement n° 296* de M. Marie (imposition des contribuables en cas d'absence de justification de l'intention non spéculative des opérations) (p. 4464) ; retrait du *sous-amendement n° 227* de M. Mesmin (imposition des plus-values en capital selon la nature mobilière ou immobilière des biens) (p. 4464) ; adoption du *sous-amendement n° 317* de M. Marette (prise en compte des règles particulières définies aux articles 3 à 8 dans la soumission des plus-values à l'impôt sur le revenu) (p. 4464) ; retrait du *sous-amendement n° 254* de M. Mario Bénard (faculté offerte aux contribuables d'opter, au-dessus d'un certain plafond, pour le paiement d'une taxe forfaitaire et libératoire de 10 %) (p. 4464) ; le *sous-amendement n° 182* de M. Ginoux devient sans objet (p. 4464) ; adoption de l'*amendement n° 120* (p. 4464) ; retrait de l'*amendement n° 75* de M. Pinte (caractère onéreux de l'acquisition des biens à partir de laquelle courra le délai différenciant leur mode d'imposition) (p. 4465) ; retrait de l'*amendement n° 255* de M. Voisin (suppression de l'imposition des plus-values lorsque celles-ci sont réalisées plus de dix ans après l'acquisition des biens) (p. 4465) ; l'*amendement n° 30* de M. Marie devient sans objet (p. 4465) ; retrait de l'*amendement n° 275* de M. Ligot (exonération des personnes réalisant leurs biens pour des raisons familiales ou en cas de modification de leur situation professionnelle) (p. 4465) ; rejet de l'*amendement n° 291* de M. Schloesing (conditions dans lesquelles les contribuables peuvent opter pour un prélèvement libératoire de 25 %) (p. 4465); retrait de l'*amendement n° 242* de M. Mario Bénard (faculté offerte aux contribuables du paiement d'une taxe forfaitaire au taux égal à celui de la plus-value par rapport au prix d'acquisition révisé) (p. 4467) ; le texte de l'*amendement n° 120* devient l'article 1er (p. 4467).

Après l'ART. 1er (*suite*) : l'*amendement n° 85* de M. Duffaut (règles de discrimination et d'imposition des plus-values) devient sans objet (p. 4467).

TITRE : Retrait de l'*amendement n° 246* de M. Brocard (référence à l'imposition des revenus à caractère spéculatif) (p. 4468) ; retrait de l'*amendement n° 268* de M. Max Lejeune (référence à l'imposition de certaines formes d'enrichissement) (p. 4468) ; adoption de l'*amendement n° 119* de la commission (nouveau titre : « Projet de loi portant imposition des plus-values et création d'une taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, objets d'art, de collection et d'antiquité ») (p. 4468).

SECONDE DÉLIBÉRATION DU PROJET DE LOI :

ART. 2 A : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (suppression de la majoration du prix d'acquisition par les intérêts et frais d'emprunts contractés pour l'acquisition et la construction des travaux lorsqu'ils n'ont pas été déduits du revenu imposable) (p. 4475) ; l'article 2 A, ainsi modifié, est adopté (p. 4475).

ART. 5 : *amendement n° 2* du Gouvernement (conditions d'exonération des valeurs mobilières à revenu variable cédées depuis plus de dix ans après leur acquisition, des emprunts d'Etat et autres obligations et titres de créances) (p. 4476) ; rejet du *sous-amendement n° 9* de M. Duffaut (conditions d'exonération des emprunts d'Etat et autres obligations ou titres de créance) (p. 4477) ; adoption du *sous-amendement n° 7* de la commission (conditions d'exonération des obligations incorporées dans les comptes spéciaux d'investissement) (p. 4477) ; adoption de l'amendement n° 2 (p. 4477) ; l'article 5, ainsi modifié, est adopté (p. 4477).

ART. 6 : *amendement n° 3* du Gouvernement (modification des plafonds d'exonération, du montant des abattements et des modalités d'imposition des moins-values réalisées sur valeurs mobilières) ; adoption du *sous-amendement n° 6* de la commission (mise en place d'un plafond d'exonération différencié selon la nature mobilière ou immobilière des biens) (p. 4478) ; adoption de l'amendement n° 3 (p. 4478) ; l'article 6, ainsi modifié, est adopté (p. 4478).

ART. 9 : *amendement n° 4* du Gouvernement (conditions de révision des montants pris en considération dans la taxation des ventes de bijoux, d'objets d'art, de collection et d'antiquité en cas de variation annuelle supérieure à 15 % de l'indice des prix à la consommation) (p. 4478) ; adoption du *sous-amendement n° 8* de la commission (abaissement du taux de variation de l'indice à 12 %) (p. 4479) ; adoption de l'*amendement n° 4* (p. 4479) ; l'article 9, ainsi modifié, est adopté (p. 4479).

ART. 10 : adoption de l'*amendement n° 5* du Gouvernement (fixation du taux d'imposition des plus-values à long terme à 10 % dans le cas de contribuables exerçant une profession non commerciale) (p. 4480) ; l'article 10, ainsi modifié, est adopté (p. 4480).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Labbé :* la mauvaise définition de la notion de plus-value (p. 4535) ; endiguer

la spéculation foncière ; les objectifs du rôle de parlementaire ; faire confiance au Parlement pour l'organisation de ses travaux ; la révélation par l'opposition de ses contradictions internes (p. 4536) ; le vote favorable du groupe de l'UDR ;

— *M. Defferre :* la correction d'une erreur faite par un poste de radiodiffusion ; les divergences qui se sont manifestées entre le Gouvernement et un nombre important de députés de la majorité (p. 4537) ; le caractère politique du débat ; la nécessité, pour l'Assemblée nationale, d'améliorer ses conditions de travail ; la volonté de la majorité de ne pas imposer les spéculateurs et les grosses fortunes (p. 4538) ; le groupe des socialistes et radicaux de gauche votera contre le projet (p. 4539) ;

— *M. Pranchère :* un débat qui s'apparente à « une mauvaise comédie » ; le rejet d'amendements visant à établir une véritable justice fiscale ; l'absence de taxation des grosses fortunes ; le vote négatif du groupe communiste (p. 4539) ;

— *M. Partrat :* le caractère essentiellement novateur du projet de loi ; l'évidence de la nécessité d'une imposition de l'ensemble des plus-values réelles (p. 4539) ; l'amélioration du texte ; les adaptations apportées pour mettre en place une grande justice fiscale et prendre en compte les réalités économiques ; une réforme fiscale qu'il ne faudrait pas considérer comme définitive ; le soutien acquis et déterminé au Gouvernement du groupe des réformateurs (p. 4540) ;

— *M. Chinaud :* les incidents relatifs à la présentation des explications de vote ; l'intérêt qu'il y aurait à instaurer, avant tout projet difficile, une concertation entre le Parlement et le Gouvernement ; un projet qui constitue un des éléments de la politique de réforme voulue par le Président de la République ; la réforme, acte politique qui exige l'adaptation permanente des fins et des moyens ; un texte de justice (p. 4541) ; un texte d'équilibre économique (p. 4542).

ADOPTION par scrutin public de l'ensemble du projet de loi (p. 4551) ; liste des votants (p. 4562, 4563).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [9 juillet 1976] (p. 5236).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur de la commission mixte paritaire, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Marette, Glon, Fanton.*

La substitution du mot « bénéfices » à celui de « plus-values » ; la notion de patrimoine familial ; la création et le fonctionnement du compte spécial d'investissement ; les terrains agricoles et forestiers ; la licitation d'un bien de communauté ; la prise en compte dans le prix d'acquisition des droits et prêts afférents à une acquisition à titre gratuit ; l'intégration des intérêts d'emprunts contractés pour l'acquisition ou la réparation d'une résidence secondaire (p. 5236) ; la durée d'imposition des plus-values sur les immeubles autres que les terrains à bâtir ; les exonérations ; le doublement systématique des limites d'exonération ; les obligations des sociétés non cotées ; le rétablissement de la règle du « premier entré, premier sorti » (p. 5237) ; la taxation des plus-values sur valeurs mobilières ; la modification du régime de taxation des objets précieux ; les plus-values professionnelles ; les modalités d'application de la loi (p. 5238).

Intervention de M. Fourcade, ministre :

Le respect des principes qui avaient servi de base au projet de loi ; le dispositif de contrôle des sociétés non cotées ; la limite d'exonération des terres agricoles ; les professions libérales (p. 5238) ; la concertation entre le Gouvernement et les deux Assemblées (p. 5239).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'imposition du montant des honoraires ayant rémunéré des consultations fiscales ; l'imputation des moins-values sur les plus-values ; l'imposition des plus-values sur ventes de marchandises ; les problèmes terminologiques relatifs aux modifications de la famille (p. 5239).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 5239 à 5243).

EXPLICATIONS DE VOTE :

M. Boulloche : l'absence de participation des représentants de l'opposition aux travaux des commissions mixtes paritaires (p. 5243) ; la déduction des honoraires versés par les redevables aux conseils fiscaux ; l'exonération des plus-values immobilières ; le rendement escompté de l'impôt ; le vote hostile du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 5244) ;

ADOPTION par scrutin public de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 5244) ; liste des votants (p. 5248, 5249).

11. — PROPOSITION DE LOI n° 2226 TENDANT A MODIFIER LE DÉLAI PRÉVU A L'ARTICLE 1761 DU CODE GÉNÉRAL DES IMPOTS, présentée à l'Assemblée

nationale le 28 avril 1976 par M. Cousté (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan).

12. — PROPOSITION DE LOI **n° 2284** TENDANT A AUTORISER LE PAIEMENT DE L'IMPOT SUR LE REVENU PAR LA REMISE D'ŒUVRES D'ART, DE LIVRES, D'OBJETS DE COLLECTION OU DE DOCUMENTS DE HAUTE VALEUR ARTISTIQUE OU HISTORIQUE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 mai 1976 par M. Ehrmann (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan).

13. — PROPOSITION DE LOI **n° 2364** TENDANT A EXCLURE LE LOGEMENT DE FONCTION DES BASES D'IMPOSITION POUR LE CALCUL DE L'IMPOT SUR LE REVENU DES RECEVEURS ET RECEVEURS-DISTRIBUTEURS DES PTT présentée à l'Assemblée nationale le 9 juin 1976 par M. Lucas et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan).

Voir aussi DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 16 ; ENTREPRISES 8 ; FISCALITÉ 4 ; HANDICAPÉS 6 ; POLITIQUE ÉCONOMIQUE 2 ; PRESTATIONS FAMILIALES 2 ; RETENUE A LA SOURCE ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 94, 95, 96.

— **Abattement, pour l'assiette de l' —, d'une fraction des intérêts de l'emprunt émis par le Gouvernement.** — *Voir* EMPRUNT 2.

— **Abattement sur les dividendes d'actions perçus par les épargnants.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés (article 61).

— **Abattement sur les revenus imposables des retraités.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978 (première partie), article 3.

— **Abattements pour frais professionnels.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (première partie) (p. 4744 à 4747, 4754, 4755).

— **Avoir fiscal.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie), après l'article 1er (p. 7252).

— **Barème de l' —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (première partie) (p. 4742, 4784, 4785).

— **Bénéfices industriels et commerciaux investis dans les DOM.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 8 (pour 1975), article 2.

— **Déductions de l' —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), après l'article 2.

— **Déduction des intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition d'un appartement.** — *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 3 [4 juillet 1974] (p. 3350, 3351) ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (première partie), article 1er (p. 5391) ; article 2 (p. 5398) ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 33 [22 novembre 1974], 23 [22 novembre 1974].

— **Déduction des versements effectués au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général.** — *Voir* BIENFAISANCE 56.

— **Délais de paiement et dégrèvement d'impôts pour les chômeurs.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1120.

— **Doubles impositions.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 136, 165.

— **Exonération des intérêts des titres prioritaires.** — *Voir* RAPATRIÉS 11.

— **Fraude fiscale en matière d' —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 196.

— **Imposition des rémunérations des personnes possédant plus de 25 % des droits de sociétés.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 4.

— **des épouses de commerçants et d'artisans.** — *Voir* COMMERÇANTS ET ARTISANS 10.

— **foncier des bailleurs d'immeubles.** — *Voir* IMPÔTS 2, article 1er.

— **des marins.** — *Voir* MARINS-PÊCHEURS 4.

— **des retraités.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 401.

— **des Français à l'étranger.** — *Voir* FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER 1.

— **Imputation des déficits fonciers.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 3.

— **Intérêts moratoires dus aux contribuables à la suite d'instances fiscales.** — *Voir* IMPÔTS 2, article 6 ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 2.

— **Majoration exceptionnelle de l' —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10, discussion générale, article 1er.

— **Majoration exceptionnelle et partiellement remboursable.** — *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 3 [4 juillet 1974] (p. 3324, 3343 à 3345).

— **Majoration du montant du tiers provisionnel.** — *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 1 [5 décembre 1973] (p. 6638) ; LOI DE FINANCES POUR 1974, commission mixte paritaire [18 décembre 1973].

— **Personnes à charge.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (première partie), articles 3 et 4 (p. 4785) ; commission mixte paritaire [18 décembre 1973] (p. 7111).

— **Politique de l'impôt sur le revenu.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7, discussion générale.

— **Publicité des** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 2.

— **Quotient familial.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (première partie) (p. 4736 à 4739, 4754, 4755).

— **Rapprochement de l'impôt sur le revenu des salariés et non salariés.** — *Voir* COMMERCE ET ARTISANAT 6, notamment article 5 et après l'article 5 et LOI DE FINANCES POUR 1974 (p. 4743, 4744).

— **Remboursement de la majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu de 1973.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 479 ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie), après l'article 1er (p. 7246 à 7251), article 12 (p. 7292).

— **Renforcement du barème de taxation d'après les signes extérieurs de richesse.** — *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 3 [4 juillet 1974] (p. 3302, 3303) ; article 4 (p. 3346 à 3358) [11 juillet 1974] (p. 3506, 3507, 3508).

— **Report du paiement de l'impôt de 1974.** — *Voir* IMPÔTS 1.

— **Taxe exceptionnelle sur le train de vie.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 5, après l'article 5.

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

1. — PROJET DE LOI **n° 687** AVANÇANT LA DATE D'EXIGIBILITÉ DU DERNIER ACOMPTE A PAYER EN 1973 AU TITRE DE L'IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS, ET AUTORISANT LE GOUVERNEMENT A ÉMETTRE UN EMPRUNT BÉNÉFICIANT DE CERTAINS AVANTAGES FISCAUX, présenté au Sénat le 30 juin 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), n° 381 (année 1972-1973) ; rapport le 9 octobre 1973 par M. Coudé du Foresto, n° 6 (année 1973-1974) ; adoption le 9 octobre 1973. — Projet de loi n° 1 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 10 octobre 1973 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 687 ; rapport le 10 octobre 1973 par M. Papon, n° 688 ; adoption définitive le 11 octobre 1973. — Projet de loi n° 48.

Loi n° 73-965 du 16 octobre 1973, publieé au *J.O.* du 17 octobre 1973 (p. 11179).

PREMIÈRE LECTURE [11 octobre 1973] (p. 4270).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Boulloche, Lamps, Bernard Marie, Marette, Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances ; Abelin.*

Avance du 15 décembre au 15 octobre de la date de versement du dernier acompte de l'impôt sur les sociétés (p. 4270) ; amendement du Sénat portant à dix jours après la publication de la loi la majoration de 10 % ; emprunt se substituant à l'emprunt Pinay (p. 4271) ; approbation de la suppression du privilège fiscal en matière de droits de succession attaché à l'emprunt 1952-1958 (p. 4272) ; critique de l'indexation sur l'or de l'emprunt et de l'exonération de l'impôt sur le revenu (p. 4272, 4273) ; défense de ces dispositions (p. 4274) ; nécessité de titres nominatifs afin d'éviter la fraude (p. 4272) ; refus des socialistes de voter ce projet (p. 4273), des communistes (p. 4273) ; taux de l'emprunt (p. 4273) ; emprunt Ramadier (p. 4274).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances :

Article 1er du projet lié à la lutte contre l'inflation ; article 2 inspiré par la justice fiscale, autre objectif gouvernemental : remboursement de l'emprunt 3,5 % 1952-1958 qui servait de support à un contournement du paiement des droits de succession, son remplacement par un emprunt 4,5 % 1973, l'assurance que les porteurs ne seront pas lésés, les caractéristiques de cet emprunt (p. 4274 à 4276) ; sa réponse à M. Abelin sur le principe de l'exonération de l'impôt sur le revenu (p. 4276).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (avance de la date d'exigibilité du dernier acompte de l'impôt sur les sociétés) : adoption (p. 4276).

ART. 2 (autorisation d'émettre un emprunt) (p. 4277).

EXPLICATIONS DE VOTE :

MM. Boulloche, Lamps : les raisons du groupe socialiste de voter contre ce texte ; vote négatif du groupe communiste.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4277).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 2482** SUR L'ADAPTATION DE LA COMPTA-

BILITÉ DES ENTREPRISES A L'INFLATION, présentée à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1976 par M. Cousté (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan).

3. — PROPOSITION DE LOI n° 3165 TENDANT A INSTAURER UN IMPOT SUR LE CAPITAL DES SOCIÉTÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 19 octobre 1977 par M. Georges Marchais et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan).

4. — PROPOSITION DE LOI n° 3450 INSTITUANT UN IMPOT SUR LE CAPITAL DES SOCIÉTÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 21 décembre 1977 par MM. Defferre, Mitterrand et Boulloche (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan).

Voir aussi ENTREPRISES 8 ; FISCALITÉ 3, 4 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, 4, Commerce et artisanat (p. 5527) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [4 juillet 1974] (p. 3309, 3312), article 1er (p. 3336 à 3342) [11 juillet 1974] (p. 3506, 3507) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 9 ; PRÉLÈVEMENT CONJONCTUREL ; RETENUE A LA SOURCE ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 33, 34.

— **Abattement pour frais professionnels des retraités.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 2.

— **Aménagement de l' — en faveur des entreprises nouvelles.** — *Voir* ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES 5.

— **Amendement Ducoloné.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), anciens combattants.

— **Amortissement dégressif.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés, article 55.

— **Contribution exceptionnelle des personnes morales passibles de l' —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10, article 3.

— **Déduction des frais généraux des entreprises.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés, article 61.

— **Fiscalité directe des compagnies pétrolières.** — *Voir* RAPPEL AU RÈGLEMENT 349 ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie), article 12 (p. 7292) ; (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés [19 novembre 1975], article 60, après l'article 61.

— **Imposition des sociétés qui ne déclarent pas de bénéfices.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974, discussion générale (p. 4713, 4726), (première partie) (p. 4793 à 4796) ; IMPÔTS LOCAUX 1 [19 décembre 1973] (p. 7220, 7221) ; COMMISSION D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 7, 10 [14 décembre 1973] (p. 7060).

— **Impositions forfaitaires.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 197.

— **Impôt sur les sociétés domiciliées hors de France.** — *Voir* FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER 1.

— **Impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux.** — *Voir* PRESSE 3.

— **Majoration de l'acompte.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 1 [5 décembre 1973] (p. 6638) ; LOI DE FINANCES POUR 1974, commission mixte paritaire [18 décembre 1973].

— **Prélèvement conjoncturel.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 8.

— **Publicité de l'impôt sur les sociétés.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [4 juillet 1974] (p. 3342) [11 juillet 1974] (p. 3506).

— **Réduction du premier acompte d'impôt payable en 1974.** — *Voir* IMPÔTS 1.

— **Régime du bénéficiaire réel.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés, articles 58 et 59.

— **Régime des dividendes alloués aux actions émises à l'occasion d'augmentation de capital en numéraire.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés, article 56.

IMPOTS

1. — PROJET DE LOI n° 2138 PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE n° 76-217 DU 5 MARS 1976 RELATIVE A LA RÉDUCTION DU PREMIER ACOMPTE D'IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS PAYABLE EN 1976, ET AUTORISANT LE REPORT DE PAIEMENT DE L'IMPOT SUR LES REVENUS DE 1974 DU PAR CERTAINS CONTRIBUABLES, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1976 par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du plan) ; rapport le 2 avril 1976 par M. Maurice Papon, rapporteur général, n° 2142 ; après déclaration d'urgence, adoption le 6 avril 1976. — Projet de loi n° 451.

Transmis au Sénat le 8 avril 1976, n° 237 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 8 avril 1976 par M. René Monory, n° 238 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 14 avril 1976. — Projet de loi n° 104 (année 1975-1976).

Loi n° 76-324 du 14 avril 1976, publiée au *J.O.* du 15 avril 1976 (p. 2291).

PREMIÈRE LECTURE [6 avril 1976] (p. 1369).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du plan ; Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Boulloche, Combrisson.*

Les échéances fiscales (p. 1370, 1371) ; la gestion des finances publiques (p. 1374) ; l'ordonnance du 5 mars 1976 (p. 1370) ; les difficultés de trésorerie des entreprises (p. 1370) ; le problème des délais de paiement accordés à des personnes privées, notamment aux contribuables modestes (p. 1370, 1373, 1374) ; l'aggravation de l'injustice fiscale (p. 1373) ; la généralisation du paiement mensuel de l'impôt (p. 1370, 1371) ; mesures fiscales et plan de développement (p. 1371) ; la reprise de la croissance (p. 1371, 1372) ; le report d'échéances dues au titre des revenus des chefs d'entreprise (p. 1371) ; le flottement du franc (p. 1374) ; contribuer à une solution au problème de l'emploi (p. 1374) ; la spéculation contre le franc (p. 1374) ; la sollicitation du Gouvernement en faveur des seules entreprises (p. 1372, 1373) ; la nécessaire nationalisation du système financier (p. 1374).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

La situation du projet dans le contexte économique ; accentuer l'effet de certaines mesures fiscales prises dans le cadre du plan de développement ; la reprise de la croissance économique ; la nécessité de lutter contre la dégradation de la situation des entreprises ; la décision prise par le Gouvernement de reporter certaines échéances d'impôt ; la proposition relative au report d'échéances dues au titre des revenus des chefs d'entreprise (p. 1371) ; le paiement mensuel de l'impôt sur le revenu ; la reprise indiscutable de l'économie (p. 1372) ; la politique sélective du Gouvernement ; un report d'échéance qui ne gênera pas la gestion des finances publiques ; la décision de laisser flotter le franc ; la volonté du Gouvernement de contribuer par l'aide aux entreprises à la solution du problème de l'emploi ; l'enquête demandée à la Banque de France au sujet d'éventuelles spéculations (p. 1374).

DISCUSSION DES ARTICLES [6 avril 1976] (p. 1375).

ORATEURS : *MM. Duffaut, Frelaut, Papon, rapporteur général de la commission des finances, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Hamel, Pranchère, Vizet, Jans, J.-P. Cot, Glon.*

ART. 1er (ratification de l'ordonnance n° 76-217 du 5 mars 1976 relative à la réduction du premier acompte d'impôt sur les sociétés, payable en 1976) (p. 1375) ; rejet de l'*amendement n° 1* de M. Frelaut (limiter le bénéfice de l'article aux entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 20 millions de francs) (p. 1376) ; adoption de l'article 1er par scrutin public (p. 1376) ; liste des votants (p. 1392, 1393).

Après l'ART. 1er : rejet par scrutin public de l'*amendement n° 2* de M. Pranchère (aide aux chômeurs et aux familles modestes par la suppression du deuxième acompte provisionnel de l'impôt sur le revenu) (p. 1377) ; liste des votants (p. 1392, 1393) ; rejet de l'*amendement n° 3* de M. Frelaut (échelonner le versement de la taxe d'habitation) (p. 1378) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 5* de M. Vizet (interdiction des saisies ou retards dans le paiement de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation pour les familles en difficulté) (p. 1379) ; liste des votants (p. 1394, 1395).

ART. 2 (fixation de la date limite de paiement prévue à l'article 1er de la loi n° 75-853 du 13 septembre 1975 au 15 décembre 1976 pour la moitié des sommes dues) (p. 1379) : rejet de l'*amendement n° 4* de M. Duffaut défendu par M. Cot (prévoir que les dispositions de l'article ne sont pas applicables aux contribuables dont le total des bases d'imposition excède 300.000 F) (p. 1380) : adoption de l'article 2 par scrutin public (p. 1380) ; liste des votants (p. 1395, 1396).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1380).

2. — PROJET DE LOI **n° 2148** PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ORDRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1976 par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, et par M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre

de l'économie et des finances (budget) (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; lettre rectificative de M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, complétant le projet de loi le 19 novembre 1976, n° 2634 ; rapport le 24 novembre 1976 par M. Chauvet, n° 2636 ; déclaration d'urgence le 30 novembre 1976 ; adoption le 30 novembre 1976. — Projet de loi n° 564.

Transmis au Sénat le 1er décembre 1976, n° 89 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 5 avril 1977 par M. Coudé du Foresto, n° 235 (année 1976-1977) ; avis le 7 avril 1977 par M. Jean Auburtin, n° 241 (année 1976-1977) ; adoption le 14 avril 1977. — Projet de loi n° 93 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 avril 1977 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du plan), n° 2808 ; rapport le 27 avril 1977 par M. Chauvet, n° 2826 ; adoption le 4 mai 1977. — Projet de loi n° 650.

Transmis au Sénat le 5 mai 1977 (renvoyé à la commission des finances), n° 289 (année 1976-1977) ; rapport le 12 mai 1977 par M. Coudé du Foresto, n° 296 (année 1976-1977) ; adoption avec modification le 17 mai 1977. — Projet de loi n° 112 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 17 mai 1977 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 2884 ; demande de commission mixte paritaire le 17 mai 1977 ; rapport le 26 mai 1977 au nom de la commission mixte paritaire par M. Chauvet, n° 2925 ; adoption définitive le 2 juin 1977. — Projet de loi n° 683.

Au Sénat, rapport le 26 mai 1977 par M. Coudé du Foresto au nom de la commission mixte paritaire, n° 327 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 2 juin 1977. — Projet de loi n° 129 (année 1976-1977).

Loi n° 77-574 du 7 juin 1977, publiée au *J.O.* du 8 juin 1977 (p. 3151).

PREMIÈRE LECTURE [30 novembre 1976] (p. 8785, 8810).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Chauvet, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget ; Vizet.*

Le recours à la procédure du projet portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF) ; le caractère disparate des dispositions proposées ; prévoir un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre législatif (p. 8785).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget :

Les avantages de la procédure du projet portant DDOEF (p. 8785) ; le contenu du projet (p. 8786).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les simplifications administratives ; la lutte contre l'inflation ; le chômage ; les sociétés d'HLM ; l'amélioration de la situation des personnels ; la promotion des agents de la catégorie A ; la réversion de la rente accident du travail (p. 8786) ; la situation financière des collectivités locales ; le paiement des impôts locaux ; les mésaventures d'un contribuable de la Loire-Atlantique ; les conséquences du plan Barre pour les travailleurs (p. 8787).

DISCUSSION DES ARTICLES [30 novembre 1976] (p. 8787).

ORATEURS : *MM. Chauvet, rapporteur ; Poncelet, secrétaire d'Etat ; Masson ; Vizet ; Fontaine ; Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, rapporteur pour avis ; Hoffer, Boscher, Rieubon, Duffaut, Jean-Pierre Cot, Legrand, Carlier, Fanton, Krieg, Le Tac, Delaneau, Ferretti, Bordu, Garcin, Gerbet, Roucaute.*

ART. 1er (détermination du revenu foncier des bailleurs d'immeubles assujettis à la TVA) (p. 8787) : adoption (p. 8788).

ART. 2 (modalités de déclaration annuelle des stocks par les marchands en gros de boissons) (p. 8788) : adoption de l'*amendement n° 42* de M. Masson (déclaration des stocks à la date de clôture des exercices comptables) (p. 8788) ; l'*amendement n° 4* de la commission (déclaration des stocks au 30 septembre) devient sans objet (p. 8788) ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté (p. 8788).

ART. 3 (régime fiscal et douanier des produits pétroliers et des houilles destinés à l'avitaillement des navires) : adoption (p. 8788).

ART. 4 (régime fiscal et douanier applicable aux dépôts spéciaux de produits pétroliers) : adoption (p. 8788).

ART. 5 (simplification des procédures de dédouanement à la sortie des entrepôts de

douane de produits pétroliers et des usines exercées par la douane) (p. 8789) : rejet de l'*amendement n° 18* de suppression de M. Vizet (p. 8789) ; l'article 5 est adopté (p. 8789).

ART. 6 : *article 1957 du code général des impôts* (intérêts moratoires dus aux contribuables à la suite d'instances fiscales) (p. 8789) : *amendement n° 43* du Gouvernement) application des intérêts moratoires à partir de la date de réclamation) (p. 8789) ; adoption du *sous-amendement n° 48* de la commission des lois (paiement des intérêts au taux de l'intérêt légal) (p. 8790) ; adoption de l'*amendement n° 43,* qui devient l'article 6 (p. 8791).

Après l'ART. 6 : adoption de l'*amendement n° 41* de M. Hoffer (substitution de l'expression « avis d'imposition » à celle d' « avertissement ») (p. 8791).

ART. 7 : *article 63 de la loi n° 71-1061 du 29 décembre 1971* (régime de mise en recouvrement des créances de faible montant dues aux collectivités locales et aux établissements publics locaux) : adoption (p. 8791).

ART. 8 : *article 46 de la loi du 10 août 1871* (allégement du contrôle financier exercé sur les budgets départementaux) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 7* de la commission (p. 8791) ; l'article 8 est supprimé (p. 8791).

ART. 9 (autorisation de précompter les cotisations mutualistes sur les arrérages de pensions) : adoption (p. 8791).

ART. 10 (autorisation de conférer le caractère authentique aux actes d'affectation hypothécaire et de main levée d'hypothèque pris en contrepartie de l'octroi de la garantie de l'Etat des emprunts contractés par des entreprises industrielles et commerciales) : adoption de l'*amendement n° 44* modifié du Gouvernement (caractère authentique des actes d'affectation hypothécaire et de main levée d'hypothèque dressés par le ministre de l'économie et des finances et signature des actes par le directeur de l'établissement de crédit à statut légal spécial accrédité à cet effet) (p. 8792) ; l'*amendement n° 44* devient l'article 10 (p. 8792).

Après l'ART. 10 : adoption de l'*amendement n° 25* de la commission des lois (art. 175 du code pénal : non-application des dispositions de l'article aux avocats pour les actes professionnels accomplis au profit de la commune qui les administre) (p. 8794).

ART. 11 : *article 1er de la loi du 22 octobre 1940* (relèvement du seuil à partir duquel le règlement des salaires doit être effectué par chèque ou par virement) (p. 8794).

Après l'ART. 11 : rejet de l'*amendement n° 19* de M. Rieubon (réalisation des virements des salaires par les entreprises au plus tard au 20 du mois) (p. 8795).

ART. 12 (régime de l'émission et de la circulation monétaire dans le territoire des terres australes et antarctiques françaises, dans les îles de l'océan Indien et à Mayotte) (p. 8795) : adoption de l'*amendement n° 9* de la commission (cours légal et pouvoir libératoire des signes monétaires français à Mayotte) (p. 8795) ; l'article 12, ainsi modifié, est adopté (p. 8795).

ART. 13 : *article 127 du code des PTT* (détermination par arrêté des conditions des emprunts contractés par le ministère des PTT) (p. 8795) ; rejet de l'*amendement* de suppression *n° 33* de M. Duffaut (p. 8797) ; l'article 13 est adopté (p. 8797).

ART. 13 *bis* (abrogation de l'article 78 de la loi n° 58-80 du 7 février 1958) : adoption (p. 8797).

ART. 14 (abrogation de la loi n° 72-566 du 5 juillet 1972 et conditions de recrutement dans le corps de l'inspection du travail de personnes n'ayant pas la qualité d'agent public) (p. 8797) : rejet de l'*amendement n° 34* de M. Duffaut (suppression de la possibilité de recrutement dans le corps de l'inspection du travail de personnes n'ayant pas la qualité d'agent public) (p. 8798) ; l'article 14 est adopté (p. 8798).

ART. 15 (possibilité pour les administrateurs des affaires d'outre-mer de solliciter leur intégration dans le corps des fonctionnaires de l'Etat ou des établissements publics de l'Etat) (p. 8798) ; adoption de l'*amendement n° 49* du Gouvernement (ouverture de l'intégration aux personnes en activité à la date de publication de la loi) (p. 8798) ; l'*amendement n° 10* de la commission devient sans objet (p. 8798) ; l'article 15, ainsi modifié, est adopté (p. 8798).

Après l'ART. 15 : adoption de l'*amendement n° 2* de M. Pierre Bas (possibilité pour les fonctionnaires du corps des conseillers aux affaires administratives de solliciter leur intégration dans le corps des administrateurs des affaires d'outre-mer) (p. 8799).

ART. 16 : *article L 821 du code de la santé publique* (extension de plein droit aux agents hospitaliers des éléments de la rémunération des fonctionnaires de l'Etat) : adoption (p. 8799).

ART. 17 : *article L 41 du code des pensions civiles et militaires de retraite* (suppression de la condition d'antériorité de l'adoption par rapport à la date du départ à la retraite pour l'ouverture du droit à pension de l'orphelin) (p. 8799) : adoption de l'*amendement n° 37* de la commission des lois (suppression de l'obligation de reconnaissance des orphelins naturels) (p. 8800) ; adoption de l'*amendement n° 38* de la commission des lois (conditions d'extension des dispositions aux enfants ayant fait l'objet d'une adoption avec rupture des liens avec la famille d'origine avant l'entrée en vigueur de la loi de 1966) (p. 8800) ; l'article 17, ainsi modifié, est adopté (p. 8800).

Après l'ART. 17 : adoption de l'*amendement n° 39* de la commission des lois (art. L. 43 du code des pensions civiles et militaires de retraite : modalités de division de la pension entre les lits représentés par la veuve ou par un ou plusieurs orphelins âgés de moins de vingt et un ans) (p. 8800).

ART. 18 : *article L. 53 du code des pensions civiles et militaires de retraite* (allongement de la durée de prescription des créances sur les pensions de retraite) : adoption (p. 8801).

ART. 19 : *article L. 89 des pensions civiles et militaires de retraite* (autorisation du cumul des majorations de pension en faveur des retraités ayant élevé au moins trois enfants) : adoption (p. 8801).

ART. 20 : *article 19 de la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972* (conditions d'accès aux échelons exceptionnels des grades de colonel et de major) : adoption (p. 8801).

ART. 20 *bis* (article B de la lettre rectificative) : *article L. 15 du code des pensions civiles et militaires de retraite* (situation des fonctionnaires détachés sur des emplois supérieurs de la ville de Paris) (p. 8801) : adoption de l'*amendement n° 29* de la commission des lois (art. 26 de la loi n° 75-1331 du 31 décembre 1975 : conditions d'emploi par la commune ou le département de Paris, en situation de détachement, des attachés d'administration de la ville de Paris) (p. 8803) ; l'article 20 *bis est* adopté (p. 8803).

Après l'ART. 20 *bis* : adoption de l'*amendement n° 17* de M. Le Tac (art. 31 de la loi n° 74-696 du 7 août 1974 : conditions dans lesquelles les agents statutaires reclassés dans une administration de l'Etat pourront être nommés dans certains corps de fonctionnaires) (p. 8804).

ART. 20 *ter* (article E de la lettre rectificative : intégration dans les services judiciaires français des greffiers en chef des cours suprêmes des restitutions d'Herford et de Berlin) : adoption (p. 8804).

ART. 21 (validation du tableau d'avancement des commissaires de la marine au titre de 1968) : adoption (p. 8804).

Après l'ART. 21 : adoption de l'*amendement n° 15* de M. Delaneau (validation de certaines opérations de concours portant création de diplôme d'Etat de psychorééducateur et de pédicure) (p. 8805).

ART. 22 (validation des codes douaniers des territoires de la Polynésie française et de la Nouvelle - Calédonie et dépendances) (p. 8805) : retrait de l'*amendement n° 47* de la commission des lois (force législative des codes et modalités de publication des dispositions validées) (p. 8805) ; adoption de l'*amendement n° 11* de la commission (validation des dispositions à compter de la date d'entrée en vigueur de la loi) (p. 8805) ; l'article 22, ainsi modifié, est adopté (p. 8805).

ART. 22 *bis* (article F de la lettre rectificative : validation de la rétroactivité des nouvelles règles de classement des fonctionnaires ou des agents de l'Etat en catégorie A (p. 8805) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 12* de la commission (p. 8806) ; (conditions de révision des situations des fonctionnaires recrutés avant le 1er juillet 1976) (p. 8806) ; l'article 22 *bis* est adopté (p. 8806) (voir erratum J.O. 2 décembre 1976, p. 8640).

Avant l'ART. 23 : *amendement n° 28* de la commission des lois (art. 187-1 et 416 du code pénal : application des peines en cas d'entrave à l'activité économique des personnes physiques et morales en raison de leur origine, de leur appartenance à une ethnie, à une nation et à une religion déterminées) (p. 8806) ; adoption du *sous-amendement n° 46* de M. Jean-Pierre Cot (suppression des sanctions en cas de discrimination) (p. 8808) : adoption de l'*amendement n° 28* (p. 8808).

ART. 23 (institution d'une action récursoire de l'Etat en cas de décision judiciaire d'expulsion non suivie d'effet en raison du refus opposé ou du retard apporté à l'octroi du concours de la force publique) (p. 8810) : adoption des *amendements* de suppression *n° 13* de la commission, *n° 26* de la commission des lois, *n° 35* de M. Duffaut (p. 8812) ; l'article 23 est supprimé (p. 8812).

ART. 24 (plafonnement du taux de la contribution sociale de solidarité et de la taxe d'entraide au bénéfice des entreprises à faible marge) : adoption (p. 8812).

ART. 25 (loi du 10 août 1871 : régime des avances accordées par l'Etat aux collectivités et organismes publics sur le produit des impositions leur revenant) (p. 8812) : adoption (p. 8813).

ART. 26 : *article L. 80 et 81 du code du domaine de l'Etat* (dispositions relatives à la gestion du domaine de l'Etat) : adoption (p. 8813).

ART. 27 (extension aux territoires d'outre-mer de l'application de la loi du 1er juillet 1971 instituant de nouvelles modalités de contrats de crédit différé) : adoption (p. 8813).

ART. 28 (aménagement de certaines dispositions relatives à l'actionnariat du personnel dans les banques nationales et les entreprises nationales d'assurances) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 21* de M. Rieubon (p. 8813) ; adoption de l'article 28 (p. 8813).

ART. 29 : *article 330-2 du code du travail* (transfert à l'Agence nationale pour l'emploi de la gestion des aides à la mobilité) : adoption (p. 8813).

ART. 30 : *article 4 de la loi n° 72-1137 du 22 décembre 1972* (extension de la protection des consommateurs en matière de démarchage et de ventes à domicile) (p. 8813) : adoption de l'*amendement n° 27* de la commission des lois (interdictions d'exiger ou d'obtenir d'un client une contrepartie quelconque ni aucun engagement avant l'expiration du délai de réflexion) (p. 8814) ; l'article 30, ainsi modifié, est adopté (p. 8814).

Après l'ART. 30 : adoption de l'*amendement n° 31* de M. Gerbet (art. 15 de la loi du 31 décembre 1951 : institution d'un fonds de garantie chargé d'indemniser les victimes d'accidents causés par le fait des usagers de la voie publique ou par le fait de certains véhicules circulant sur le sol) (p. 8815) ; retrait de l'*amendement n° 32* de M. Gerbet (prolongation d'un an de la période à partir de laquelle il pourra être créé des sociétés de conseil juridique sous forme commerciale) (p. 8815) ; adoption de l'*amendement n° 40* de la commission des lois (prolongation de de deux ans de la période à partir de laquelle il pourra être créé des sociétés de conseil juridique sous forme commerciale) (p. 8815) ; adoption de l'*amendement n° 52* du Gouvernement (application des dispositions relatives à la limite d'âge des fonctionnaires de l'Etat à certains magistrats) (p. 8815) ; adoption de l'*amendement n° 51* de la commission des lois (présentation avant le 1er janvier 1979 des propositions de la commission chargée d'examiner la fusion des professions d'avocat et de conseil juridique) (p. 8816) ; *amendement n° 50* de la commission des lois (conditions dans lesquelles tout actionnaire ou associé d'une personne morale constituée sous la forme d'une société civile ou commerciale pourra demander en justice que soit restituée à la personne morale la qualification d'association) ; adoption du *sous-amendement n° 53* du Gouvernement (exercice de l'action dans les trois mois de la publication de la présente loi) (p. 8816) ; adoption de l'*amendement n° 53* (p. 8816).

ART. 30 *bis* (article A de la lettre rectificative) : *article 24 de la loi n° 75-1331 du 31 décembre 1975* (modalités de transfert des immeubles et meubles et des droits et obligations de la ville de Paris) : adoption (p. 8817).

ART. 30 *ter* (article C de la lettre rectificative) : *article 22 de la loi n° 74-1114 du 27 décembre 1974* (institution d'un droit d'inscription à l'examen du permis de chasser) (p. 8817) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 14* de la commission (p. 8817) ; adoption de l'*amendement n° 16* de la commission (fixation du montant du droit dans la limite de 50 F par arrêté du ministre de la qualité de la vie et du ministre de l'économie et des finances) (p. 8818) ; l'article 30 *ter*, ainsi modifié, est adopté (p. 8818).

ART. 30 *quater* (article G de la lettre rectificative) : *article L 613-4 du code de la sécurité sociale* (modalités de calcul de la contribution des personnes physiques ou morales procédant à la diffusion de l'exploitation commerciale d'œuvres au financement des dépenses du régime de la sécurité sociale des artistes) (p. 8818) ; adoption (p. 8818).

EXPLICATIONS DE VOTE :

M. Hamel : la non-récupération par la trésorerie générale, la direction des services fiscaux et la préfecture du Rhône des circulaires relatives à la constitution des commissions devant examiner les demandes de report ou de diminution de la taxe professionnelle (p. 8818).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8818).

DEUXIÈME LECTURE [3 mai 1977] (p. 2363) ; [4 mai 1977] (p. 2428).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Chauvet, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Bernard-Reymond, secré-*

taire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget, Foyer, Lamps.

L'évidente utilité pour le Gouvernement de présenter des textes rassemblant des dispositions hétérogènes ne trouvant pas de place dans les lois de finances ou les collectifs (p. 2363) ; la décision du Conseil constitutionnel annulant des dispositions inscrites à la dernière loi de finances rectificative en vertu de l'article 42 de la loi organique relative aux lois de finances ; inconvénients pour le travail parlementaire de mélanger dans les DDOEF (diverses dispositions d'ordre économique et financier) des dispositions d'ordre économique et financier et d'ordre juridique ; la proposition de la commission des finances de les dissocier (p. 2364).

Intervention de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat :

La volonté du Gouvernement, grâce aux DDOEF, d'éviter la pratique des cavaliers budgétaires ; la prise en compte du souhait de la commission (p. 2364).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le bien-fondé de la discussion en deuxième lecture devant l'Assemblée nationale, malgré l'urgence demandée par le Gouvernement du fait de l'introduction de dispositions nouvelles dans la discussion devant le Sénat ; la saisine du Conseil constitutionnel par le Parlement ; critique de la décision administrative d'abaisser certains taux d'intérêts versés aux épargnants ; la nécessité de protéger l'épargne (p. 2364).

DISCUSSION DES ARTICLES [3 mai 1977] (p. 2364) :

ORATEURS : *MM. Chauvet, rapporteur, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, rapporteur pour avis ; Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat ; Fanton, Jean-Pierre Cot, Krieg, Labbé, Gouhier, Besson, Dhinnin, Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.*

ART. 2 (dispositions fiscales applicables aux marchands en gros de poisson) : adoption (p. 2364).

ART. 5 : supprimé par le Sénat (p. 2364).

ART. 6 *bis* (modification de termes dans certains articles du code des impôts) : adoption (p. 2364).

ART. 9 (modalités du prélèvement des cotisations dues par les fonctionnaires et militaires retraités) : adoption (p. 2364).

ART. 10 *bis* : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission rétablissant les dispositions de l'article 10 *bis* supprimé par le Sénat (p. 2365) ; le texte de l'amendement devient l'article 10 *bis* (p. 2365).

ART. 11 *bis* (règles applicables aux commerçants forains en matière bancaire) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 2* (p. 2366) ; adoption de l'article 11 *bis* (p. 2366).

ART. 13 : supprimé par le Sénat ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (émission par arrêté du ministre de l'économie et des finances des emprunts des PTT) (p. 2366) ; le texte de l'amendement devient l'article 13 (p. 2366).

ART. 14 *bis* (attribution aux chefs des services interdépartementaux de l'industrie et des mines des compétences des ingénieurs des mines de l'article 87 du code minier et de l'article L 711-12 du code du travail) : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 2367) ; *amendement n° 5* de la commission (modification rédactionnelle) ; adoption du *sous-amendement n° 17* de la commission des lois (précisions rédactionnelles) (p. 2368) ; adoption du *sous-amendement n° 18* rectifié de la commission des lois (modification rédactionnelle restrictive) (p. 2368) ; adoption de l'*amendement n° 5*, ainsi modifié (p. 2368) ; adoption de l'article 14 *bis* modifié (p. 2368).

ART. 15 (dispositions relatives à l'intégration des fonctionnaires du corps autonome des administrateurs des affaires d'outre-mer) : adoption (p. 2368).

ART. 15 *bis* : supprimé par le Sénat (p. 2369).

ART. 17 (modification de l'article L 41 du code des pensions civiles et militaires de retraite ; conditions d'ouverture du droit à pension de l'orphelin) : adoption (p. 2369).

ART. 18 *bis* (modification de l'article L 55 du code des pensions civiles et militaires de retraite ; cas de modifications des pensions et rentes viagères d'invalidité) : adoption (p. 2369).

ART. 19 (complément à l'article L 89 du code des pensions civiles et militaires de retraite ; cas d'autorisation du cumul des majorations de pensions) : adoption (p. 2369).

ART. 20 (complément au statut général des militaires ; attribution des échelons exceptionnels) : adoption (p. 2369).

ART. 20 *bis* (modification de l'article L 15 du code des pensions civiles et militaires de retraite ; modification du statut des attachés d'administration de la ville de Paris) : adoption (p. 2369).

ART. 20 *bis* 1 (mutation des agents statutaires de la radiodiffusion et de la télévision) : adoption (p. 2369).

ART. 22 *bis* (modification des statuts particuliers de fonctionnaires) : adoption (p. 2370).

ART. 23 A : supprimé par le Sénat ; *amendement n° 19* de la commission des lois (rétablissement de l'article 23 A visant à réprimer certaines pratiques discriminatoires à caractère racial dans le domaine des relations économiques) ; *amendement n° 26* de M. Jean-Pierre Cot (rétablissement de l'article 23 A dans une nouvelle rédaction) ; l'article 23 A et les amendements n°s 19 et 26 sont réservés (p. 2372).

ART. 23 (subrogation de l'Etat au propriétaire indemnisé en raison du refus du concours de la force publique pour exécuter une décision judiciaire d'expulsion) : adoption des *amendements* identiques de suppression *n° 20* de la commission des lois, *n° 24* de M. Jean-Pierre Cot et *n° 25* de M. Gouhier (p. 2373) ; l'article 23 est donc supprimé (p. 2373).

ART. 25 (régime de l'attribution des taxes et impositions perçues par voie de rôle pour le compte des départements) : adoption de l'*amendement n° 14* de clarification de la commission des lois (p. 2374) ; adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 6* de la commission (p. 2374) ; discussion commune des *amendements n° 15* de la commission des lois et *n° 7* de M. Chauvet (régime des attributions mensuelles) ; adoption de l'amendement n° 15 (p. 2374) ; l'amendement n° 7 devient sans objet ; *amendements n° 16* de la commission des lois et *n° 8* de M. Chauvet (même objet que les précédents) ; adoption de l'amendement n° 16 (p. 2375) ; l'amendement n° 8 devient sans objet (p. 2375) ; l'article 25, ainsi modifié, est adopté (p. 2375).

ART. 28 (dispositions diverses applicables aux banques et aux assurances) : adoption (p. 2375).

ART. 29 (attributions supplémentaires de l'Agence nationale pour l'emploi) : adoption (p. 2375).

ART. 30 *bis* (modification de l'article L 420-1 du code des assurances : institution d'un fonds de garantie pour les victimes d'accidents non indemnisées) : adoption de l'*amendement n° 9* de la commission (extension des compétences du fonds de garantie) (p. 2376) ; l'*amendement n° 22* de la commission des lois devient sans objet (p. 2376) ; adoption de l'*amendement* de forme *n° 10* de la commission modifié par le Gouvernement (p. 2376) ; l'article 30 *bis*, ainsi modifié, est adopté (p. 2376).

ART. 30 *quater* (modification de la loi du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques) : adoption (p. 2376).

ART. 30 *quinquies* : supprimé par le Sénat (p. 2376).

ART. 30 *sexies* (application du régime de l'association aux personnes morales sans but lucratif) : adoption (p. 2376).

ART. 32 : supprimé par le Sénat (p. 2376).

ART. 33 (modification de l'article L 613-3 du code de la sécurité sociale) : *amendement n° 11* de la commission (suppression du paragraphe 1 de l'article 33 ouvrant droit aux prestations sans minimum de cotisation dans le régime des artistes) ; réserve de l'amendement et de l'article 33 (p. 2378).

ART. 34 (complément à la loi de finances rectificative du 29 octobre 1976) : adoption (p. 2378).

ART. 35 (modification des dispositions applicables au comité interprofessionnel du vin de Champagne) : adoption (p. 2378).

ART. 36 (modification de l'article 39 de la loi du 31 décembre 1971 sur les professions judiciaires et juridiques) : adoption (p. 2378).

ART. 23 A (*suite*) : retrait de l'*amendement n° 26* présenté par M. Jean-Pierre Cot tendant à rétablir l'article 23 A supprimé par le Sénat dans une nouvelle rédaction (p. 2429) ; *amendement n° 19* de la commission des lois (rétablissement de l'article 23 A punissant la discrimination pour des motifs racistes en matière d'activité économique) ; adoption du *sous-amendement n° 27* de M. Dhinnin (possibilité pour le Gouvernement d'introduire des exceptions à l'interdiction établie par l'article 23 A) (p. 2429) ; adoption par scrutin public de l'amendement n° 19, ainsi modifié (p. 2430) ; liste des votants (p. 2446, 2447) ; le texte de cet amendement devient l'article 23 A (p. 2430).

ART. 33 (complément à l'article L 613-3 du code de la sécurité sociale) : adoption par scrutin public de l'*amendement n° 11* de la commission (suppression du droit aux prestations sans cotisation) (p. 2430) ; liste des votants (p. 2447, 2448) ; adoption de l'*amendement n° 12* de la commission (suppression du paragraphe II de l'article prescrivant la proportionnalité du taux des cotisations au revenu) (p. 2430) ; adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (suppression des modifications apportées par le Sénat au calcul de la contribution) (p. 2430) ; adoption de l'article 33, ainsi modifié (p. 2431).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2431).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [2 juin 1977] (p. 3314).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Chauvet, rapporteur de la commission mixte paritaire ; Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget ; Savary.*

Les articles restant en discussion ; l'article 10 *bis* sur la possibilité pour les avocats d'accomplir des actes professionnels au profit des communes qu'ils administrent ; l'article 14 *bis* sur les pouvoirs de constatation des infractions des fonctionnaires du service des mines (p. 3314) ; l'article 23 A sur les sanctions pénales contre la discrimination raciale en matière économique ; les discussions dont il a fait l'objet devant l'Assemblée nationale et le Sénat ; l'article 30 *bis* sur l'étendue des compétences à donner au Fonds de garantie automobile (p. 3315).

Intervention de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat :

Les quatre dispositions examinées par la commission mixte paritaire ; l'acceptation par le Gouvernement du texte proposé par la commission mixte paritaire ; l'accord du Gouvernement à l'extension du champ d'intervention du Fonds de garantie aux accidents résultant de la circulation sur le sol ; le sens de cette expression (p. 3315).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les « tergiversations » du Gouvernement et de la majorité en matière de boycott économique (p. 3315) ; la constance de la position défendue par le groupe du PSRG ; l'interprétation à donner au texte en ce qui concerne les contrats de garantie COFACE ; le vote favorable du groupe du PSRG ; l'accord du rapporteur sur l'interprétation donnée par le Gouvernement à l'article 30 *bis* (p. 3316).

Intervention de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat :

La volonté de concertation du Gouvernement ; la ligne de conduite suivie par le Parlement dans ce débat (p. 3316).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 3316).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3316).

3. — PROPOSITION DE LOI n° 3399 TENDANT A ADMETTRE LES DONS D'ŒUVRES D'ART ORIGINALES EFFECTUÉS AU PROFIT DE LA RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX, DES MUSÉES DE L'ÉTAT, DES DÉPARTEMENTS ET DES COMMUNES, EN DÉDUCTION DU REVENU OU DU BÉNÉFICE IMPOSABLE, AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU ET DE L'IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1977 par M. Pierre Bas (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Voir aussi DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1, 5 ; FISCALITÉ 2 ; FRAUDE FISCALE ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 10, 19, 24.

— **Construction de l'hôtel des — à Nice.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1230.

— **Déductions fiscales.** — *Voir* BIENFAISANCE 1.

— **Fonctionnement de la direction générale des impôts.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 593.

— **Nouvelle-Calédonie** 1. — (Régime fiscal de certains investissements).

— **Organisation du recouvrement des —.** *Voir* LOI DE FINANCES 1977 (deuxième partie), Economie et finances. II. — Services financiers.

— **Publicité de l'—.** *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1 [10 au 12 avril] (p. 810, 828).

— **Réorganisation des services extérieurs de la direction générale des —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 52.

— **Secret fiscal.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 21.

IMPOTS (Déclarations)

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 83** TENDANT A MODIFIER LA LÉGISLATION FISCALE EN CE QUI CONCERNE LES DÉLAIS IMPOSÉS AUX CONTRIBUABLES POUR PRODUIRE CERTAINES DÉCLARATIONS, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Pierre Bas (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

IMPOTS INDIRECTS

Voir les rubriques relatives aux TAXES SPÉCIFIQUES ; DROIT DE CONSOMMATION ; TAXES PARAFISCALES 1 ; TVA.

— **Droits sur les alcools.** — *Voir* BOUILLEURS DE CRU 4 ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 11.

— **Droits de francisation des navires de plaisance.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 13.

— **Impôt sur les spectacles.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 9, après l'article 7.

— **Taxe différentielle sur la consommation d'énergie.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10, après l'article 5.

— **Taxe différentielle sur les véhicules.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10, article 4.

— **Taxe sur les produits pétroliers.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10, article 7 ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 15.

— **Taxes sur les appareils d'enregistrement et de reproduction.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 16.

IMPOTS LOCAUX

1. — PROJET DE LOI **n° 637** SUR LA MODERNISATION DES BASES DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 (p. 3958) par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 29 novembre 1973 par M. Charles Bignon, n° 807 ; adoption le 5 décembre 1973 (déclaration d'urgence). — Projet de loi n° 62.

Transmis au Sénat le 6 décembre 1973, n° 70 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des lois) ; rapport le 13 décembre 1973 par M. André Mignot, n° 80 (année 1973-1974) ; avis le 13 décembre 1973 par M. Joseph Raybaud au nom de la commission des finances, n° 82 (année 1973-1974) ; adoption avec modifications le 17 décembre 1973. — Projet de loi n° 28 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 18 décembre 1973 ; rapport le 19 décembre 1973 par M. Charles Bignon au nom de la commission mixte paritaire, n° 865 ; adoption le 19 décembre 1973. — Projet de loi n° 94.

Transmis au Sénat ; rapport le 18 décembre 1973 par M. André Mignot au nom de la commission mixte paritaire, n° 101 (année 1973-1974) ; rejet le 19 décembre 1973. — Projet de loi n° 43 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 (nouvelle lecture) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 856 ; rapport le 20 décembre 1973 par M. Charles Bignon, n° 877 ; adoption le 20 décembre 1973. — Projet de loi n° 98.

Transmis au Sénat le 20 décembre 1973 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 119 (année 1973-1974) ; rapport le 20 décembre 1973 par M. André Mignot, n° 120 (année 1973-1974) ; adoption avec modifications le 20 décembre 1973. — Projet de loi n° 54 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 917 ; rapport le 20 décembre 1973 par M. Charles Bignon, n° 918 ; adoption définitive le 20 décembre 1973.

Loi n° 73-1229 du 31 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 3 janvier 1974 (p. 68).

PREMIÈRE LECTURE [4 décembre 1973] (p. 6543, 6564) ; [5 décembre 1973] (p. 6620).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Charles Bignon, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, Dubedout, Ginoux, Frelaut, Burckel, Rossi, Duffaut, Baudouin, Lamps, Combrisson, Foyer, président de la commission des lois, Flornoy, L'Huillier, Raynal, Weinman, Bernard-Reymond, Rigout, Chauvet, Boulloche, d'Aillières, Icart, président de la commission*

des finances, Kalinsky, Bertrand Denis, Voisin, Fontaine, Chauvet, Sallé, Begault.

Rappel de l'évolution de la fiscalité directe locale ; critique du système actuellement en vigueur : hétérogénéité des bases d'imposition, rigidité de la répartition entre les contributions, inadaptation du système à l'évolution actuelle, notamment à celle de l'urbanisme (p. 6543) ; caractère technique de la réforme proposée tirant les conséquences de l'ordonnance du 7 janvier 1959 et de la loi du 2 février 1968 et disposant qu'à compter du 1er janvier 1974, trois des quatre anciennes contributions directes seront remplacées par des taxes nouvelles (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation) reposant sur une base commune et homogène constituée par la valeur locative cadastrale ; problème posé par le report du dépôt du projet de réforme de la patente ; néanmoins, nécessité d'une discussion immédiate du projet présenté, compte tenu de son caractère limité permettant une plus grande clarté des débats et n'hypothéquant en rien l'avenir pour ce qui concerne la rénovation des patentes et la répartition des ressources entre les collectivités ; problèmes de la taxe sur les ordures ménagères (p. 6544) ; analyse détaillée du projet de loi : recherche de l'équité par une personnalisation accrue de la taxe d'habitation et le souci d'opérer les transferts au sein de chaque contribution de façon très progressive ; simplification du mode de calcul de l'impôt local ; reconduction pour 1974 des abattements actuellement pratiqués en matière de contribution mobilière après une simple revalorisation consécutive à l'augmentation des bases d'imposition (p. 6545).

Intervention de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (p. 6545) :

Rappel des raisons qui ont conduit au dépôt de ce texte et des opérations préalables à ce dépôt ; présentation de l'objet du projet et analyse détaillée de ses dispositions : caractère réel des nouvelles bases d'imposition et prise en compte du fait familial ; identité des bases servant désormais au calcul de l'impôt du propriétaire et à celui de l'occupant et remplacement des centimes-le-franc par des taux véritables ; clarté pour le contribuable des nouvelles bases de l'impôt exprimées en francs actuels et fixées d'après les conditions actuelles du marché locatif ; étonnement devant les réactions conduisant à combattre cette réforme malgré son bien-fondé ; ses précisions quant à la valeur technique des résultats de la révision (possibilité de recours et révision tous les cinq ans), aux transferts de charge qu'elle implique et à sa date d'entrée en vigueur (p. 6546) ; problème de la réforme de la patente : dépôt du projet de loi avant le 31 décembre 1973, possibilité de discuter en deux temps les deux réformes, celle proposée aujourd'hui concernant les trois impôts et ensuite le remplacement de la patente par une taxe professionnelle (p. 6547).

Question préalable opposée par M. L'Huillier et les membres du groupe communiste (p. 6547).

INTERVENANTS : *MM. L'Huillier, Ligot, Foyer, président de la commission des lois, Torre, secrétaire d'Etat, Ginoux, Duffaut.*

Nécessité de réformer la répartition des ressources et des charges entre l'Etat, les communes et les départements et d'examiner en premier lieu la répartition des charges, ensuite, le remplacement de la patente puis l'adaptation des « trois vieilles » (p. 6547) ; problème de la réforme de la patente ; non-publication du rapport Mondon - Pianta (p. 6548) ; propositions du programme commun de la gauche (p. 6548, 6549) ; demande d'une refonte de la caisse d'aide et d'équipement des collectivités locales ; problème du remboursement de la TVA ; demande des maires de France que la discussion de ce projet soit retardée jusqu'à l'entrée en vigueur de la réforme de la patente ; proposition de session extraordinaire en février sur la réforme générale des finances locales (p. 6549) ; raisons pour lesquelles le groupe de l'union centriste a retiré sa question préalable (p. 6550) ; abandon de la départementalisation de la taxe professionnelle qui doit remplacer la patente ; rejet de la question préalable de la commission des lois (p. 6551).

Intervention de M. Torre, secrétaire d'Etat :

Confirme le dépôt prochain d'un projet de loi relatif à la patente et qu'un débat aura lieu pour traiter l'ensemble des problèmes qui se posent entre l'Etat et les collectivités locales quant à leurs ressources ; action menée par M. Pic lorsqu'il était secrétaire d'Etat à l'intérieur ; suppression de la rémunération par le Trésor des comptes courants des communes (p. 6551).

Rejet au scrutin public demandé par le groupe communiste de la question préalable (p. 6552) ; liste des votants (p. 6560, 6561).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Problème du versement représentatif de la taxe sur les salaires (p. 6552, 6558) ; travaux de la commission Mondon-Pianta (p. 6552, 6554) ; critique de ce projet qui va contre l'égalité et la justice fiscale (p. 6553, 6554,

6556) ; mauvaise répartition entre communes des principaux fictifs (p. 6553, 6564) ; poids de la cote mobilière pour les familles (p. 6553, 6554, 6555, 6564) ; imposition des locataires d'HLM (p. 6564, 6566, 6569) ; problème de la fixation d'un taux départemental de la taxe professionnelle qui remplacera la patente (p. 6553, 6554, 6557, 6566) ; bases de calcul de ce nouvel impôt (p. 6565, 6566) ; crainte que le désir de protéger les petits commerçants et les petits patentés contribue à alléger la charge de tous ceux qui seront assujettis à la taxe professionnelle au détriment de l'impôt sur les ménages (p. 6554, 6557) ; incidence des nouveaux abattements familiaux pour certains retraités, notamment (p. 6554, 6555) ; importantes charges scolaires pesant sur les communes (p. 6555, 6556) ; problème du paiement de la TVA par les communes (p. 6555, 6556, 6558, 6559, 6566) ; nationalisation des CES (p. 6556, 6558) ; prêts aux grandes sociétés privées alors que les collectivités locales doivent emprunter à des taux prohibitifs (p. 6556) ; nouvelle taxe d'habitation (p. 6556, 6557, 6558) ; demande de reporter la discussion de ce projet à une discussion d'ensemble sur la fiscalité locale (p. 6555, 6557) ; vote contre ce texte du groupe communiste (p. 6558) ; caisse d'aide aux collectivités locales (p. 6558) ; versement aux communes de la partie du fonds spécial d'investissement routier qui leur revient (p. 6558) ; vote de ce texte par le groupe UDR (p. 6558) ; maintien des dispositions en vigueur dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle (p. 6558) ; vote du renvoi du texte par le groupe des réformateurs démocrates sociaux (p. 6558, 6559) ; taxe d'enlèvement des ordures ménagères (p. 6558, 6559) ; cotisation à l'assurance volontaire (p. 6564) ; problème des transferts de charges consécutifs à la réforme (p. 6565, 6566, 6567) ; demande de renvoi de l'application de la loi à 1975 (p. 6565) ; vote de ce texte par les républicains indépendants (p. 6566).

Intervention de M. Torre, secrétaire d'Etat (p. 6566) :

Donne à M. Dubedout l'assurance qu'il n'y aura aucun transfert de la patente vers les impôts des ménages ; ses réponses aux orateurs concernant les impôts frappant certains logements sociaux (p. 6566) ; le maintien jusqu'en 1980 des conditions particulières des départements de l'Est, les bases de calcul de la nouvelle taxe professionnelle (p. 6567).

Motion de renvoi à la commission saisie au fond de M. Clérambeaux.

INTERVENANTS : *MM. Boulloche ; Foyer, président de la commission des lois ; Torre, secrétaire d'Etat ; Dubedout ; A.-G. Voisin.*

Critique de la parcellisation de la discussion et nécessité d'examiner une réforme d'ensemble de la fiscalité directe locale ; crainte d'un accroissement de l'impôt sur les ménages ; rôle de la région (p. 6567, 6568, 6569) ; demande de la commission et du Gouvernement à l'Assemblée de repousser la motion de renvoi (p. 6568, 6569).

Rejet au scrutin public demandé par le Gouvernement de la motion de renvoi (p. 6569) ; liste des votants (p. 6615, 6616).

DISCUSSION DES ARTICLES :

Avant l'ART. 1er : retrait de deux *amendements* identiques de la commission des lois et de la commission des finances au profit d'un *amendement* de M. Foyer précisant que le produit des taxes foncières, de la taxe d'habitation et de la nouvelle taxe professionnelle continuera à être réparti entre les départements et les communes ; adoption d'un *sous-amendement* de M. Combrisson et rejet au scrutin public demandé par le groupe UDR d'un autre *sous-amendement de* M. Combrisson tendant à prévoir tout transfert de la taxe professionnelle sur les autres taxes (p. 6569, 6571) ; liste des votants (p. 6616, 6617) ; adoption de l'amendement de M. Foyer ainsi modifié (p. 6571).

ART. 1er (mise en vigueur au 1er janvier 1974 de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et de la taxe d'habitation et des articles 15, 16 et 17 de la loi de finances rectificative pour 1970) : rejet au scrutin public, demandé par le groupe communiste et le Gouvernement, d'un *amendement* de MM. Combrisson et Boulloche tendant à retarder l'application du projet de loi jusqu'à l'entrée en vigueur de la réforme de la patente et l'adoption de dispositions relatives à la répartition des charges et ressources entre l'Etat et les collectivités locales (p. 6571, 6572) ; liste des votants (p. 6617, 6618) ; retrait de deux *amendements* de MM. Weinman et Bernard-Reymond après que M. Torre, secrétaire d'Etat, a promis d'apporter une solution au problème de l'application de la taxe foncière des propriétés non bâties aux zones d'élevage des régions de montagne (p. 6571 à 6573) ; l'*amendement* de M. Bernard-Reymond, repris par M. Rigout, est déclaré irrecevable ; rappels au règlement nos 165 et 166 de MM. Rigout et Duroure ; adoption de l'article (p. 6573).

Après l'ART. 1er : rejet d'un *amendement* de M. Kalinsky (prise en considération des revenus familiaux dans le calcul de la taxe d'habitation) ; rappel de deux *amendements* du groupe communiste déclarés irrecevables, le premier, tendant à exonérer de la taxe d'habitation les personnes âgées non soumises à l'impôt sur le revenu, le second, tendant à permettre le paiement en deux versements de la taxe d'habitation (p. 6573, 6574).

ART. 2 (évaluation de la valeur locative des locaux dont les loyers sont réglementés) : rejet d'un *sous-amendement* de M. Frelaut et d'un *amendement* de la commission des finances et M. Boulloche repoussés par le Gouvernement relatifs à la taxe foncière des HLM locatives et des ILN (p. 6620 à 6622) ; adoption de l'article (p. 6622).

ART. 3 (exemptions temporaires de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) : retrait de l'article (p. 6622).

Après l'ART. 3 : adoption d'un *amendement* du Gouvernement (prolongation du délai de recours accordé aux contribuables pour contester l'évaluation des propriétés bâties) (p. 6622).

ART. 4 (taxe d'habitation, abattements à la base et pour charges de famille) : adoption d'un *amendement* de la commission des finances précisant que, seuls les ascendants non assujettis à l'impôt sur le revenu sont considérés comme personnes à charge ; retrait d'un *amendement* de M. Kalinsky ; rejet d'un *sous-amendement* de M. Kalinsky et d'un *amendement* de la commission des finances et M. Boulloche relatifs aux modalités de fixation de la valeur locative moyenne (problème des locaux annexes) (p. 6622, 6623) ; retrait d'un *amendement* de M. Frélaut et adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6624).

ART. 5 et 6 :

ART. 5 (taxe d'habitation, changement de locataire) : adoption.

ART. 6 (maintien et adaptation des impositions perçues au profit des groupements de communes) : adoption (p. 6624).

ART. 7 (aménagement des dispositions relatives aux taxes fiscales établies en fonction du revenu cadastral) : retrait d'un *amendement* de M. Maisonnat et adoption de l'article (p. 6624).

Avant l'ART. 8 : rejet d'un *amendement* de M. Combrisson (rétablissement de la taxe foncière sur les outillages ; installations et moyens matériels d'exploitation) (p. 6624).

ART. 8 (maintien provisoire de la répartition actuelle de la charge fiscale entre les anciennes contributions) : suppression par le Gouvernement du paragraphe III de l'article qui abrogeait les articles 17 et 18 de l'ordonnance du 7 janvier 1975 ; en conséquence, les trois *amendements* de M. Combrisson, de la commission des lois et de la commission des finances deviennent sans objet ; retrait d'un *amendement* de M. Boulloche ; retrait d'un *amendement* de M. Boulay au profit d'un *amendement* de la commission des lois relatif à la perception de la taxe régionale, qui est adopté (p. 6624, 6625) ; rejet d'un *amendement* de M. Dubedout stipulant que la loi portant remplacement de la contribution des patentes devra mettre en vigueur, le 1er janvier de l'année qui suivra son adoption, les mesures modifiant l'équilibre actuel entre les quatre contributions conformément à l'ordonnance du 7 janvier 1959 ; intervention de M. Torre, secrétaire d'Etat, qui précise que le problème des principaux fictifs sera examiné soit à l'occasion de la rénovation de la patente, soit immédiatement après (p. 6625 à 6627).

Après l'ART. 8 : adoption d'un *amendement* de M. Fontaine précisant les modalités de fixation, de répartition et de recouvrement de la taxe régionale dans les départements d'outre-mer (p. 6627).

ART. 9 (procédure de fixation du produit des impositions en 1974) : rejet d'un *amendement* de M. Combrisson ; retrait d'un *amendement* de la commission des finances ; adoption d'un *amendement* de M. Chauvet (impositions supplémentaires) et de l'article, ainsi modifié (p. 6227, 6228).

ART. 10 (taxe d'habitation) : étalement des transferts de charge) : adoption de deux *sous-amendements* du Gouvernement et d'un *amendement* ainsi modifié de la commission des finances garantissant en matière de taxe foncière des propriétés bâties, les propriétaires les plus modestes contre un transfert de charge important (p. 6628, 6629) ; adoption d'un *amendement* de M. Salle précisant les conditions dans lesquelles les conseils municipaux peuvent renoncer à l'étalement des transferts de charge ; deviennent sans objet ou sont retirés ; cinq *amendements* de M. Boulloche, un *amendement* de M. Combrisson, quatre *amendements* de la commission des lois, un *amendement* de M. Maisonnat et un *amendement* de la commission des finances (p. 6629, 6630) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6630).

Après l'ART. 10 : retrait d'un *amendement* de M. Bégault relatif à l'imposition perçue au profit des associations foncières de remembrement (p. 6630, 6631).

ART. 11 : paragraphe I (cas des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) ; paragraphe II (calcul des sommes à percevoir par l'Etat au titre de l'article 25 de l'ordonnance du 7 janvier 1959) ; paragraphe III (maintien en vigueur des dispositions relatives aux anciennes contributions directes dans la mesure où elles ne sont pas incompatibles avec les trois nouvelles taxes) ; paragraphe IV (abrogation des articles 21, 27, 28, 38 à 41 de l'ordonnance du 7 janvier 1959) ; paragraphe V (application dans les DOM) ; paragraphe VI (codification) ; retrait d'un *amendement* de M. Burckel au paragraphe I ; retrait de trois *amendements* de la commission des lois ; adoption de deux *amendements* de M. Kalinsky (maintien des dispositions de l'article 21 de l'ordonnance du 7 janvier 1959 ; mesures de dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés bâties instituées en faveur des personnes âgées) ; rejet d'un *amendement* de M. Kalinsky ; adoption d'un *amendement* du Gouvernement (décret d'application) (p. 6631, 6632) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6632).

Après l'ART. 11 : retrait d'un *amendement* de M. Boulloche tendant à reporter la date d'incorporation dans les rôles des nouvelles évaluations en raison des problèmes posés notamment dans les zones de montagne ; assurances données à ce sujet par M. Torre, secrétaire d'Etat (p. 6632) ; rejet d'un *amendement* de M. Boulay relatif aux ressources des régions (p. 6632, 6633) ; rejet d'un *amendement* de M. Frelaut et d'un *amendement* de la commission des finances relatifs à l'information des conseils municipaux et adoption d'un *amendement* de M. Chauvet ayant le même objet mais plus restrictif ; problème du rôle des commissions communales des impôts (p. 6633, 6634) ; retrait d'un *amendement* de M. Duffaut au profit d'un *amendement* identique de la commission des finances (rapport du Gouvernement sur les modalités d'application et les transferts de charges entre contribuables) qui, rectifié par la commission des lois, est adopté (p. 6634, 6635).

EXPLICATIONS DE VOTE :

MM. Kalinsky, Chauvet, Duffaut, Brocard, Ginoux.

Vote du groupe communiste contre ce projet de loi qui aggrave l'injustice fiscale et ne donne pas aux élus locaux les moyens financiers dont ils ont besoin (p. 6635) ; vote positif du groupe UDR qui considère ce texte comme un premier pas vers une répartition plus équitable des impôts locaux (p. 6635, 6637) ; vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche ; vote de ce projet par le groupe des républicains indépendants ; inquiétudes des réformateurs démocrates sociaux (p. 6636).

Adoption au scrutin public, demandé par le groupe des réformateurs démocrates sociaux et le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, de l'ensemble du projet de loi (p. 6636) ; liste des votants (p. 6644, 6645).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [19 décembre 1973] (p. 7218).

ORATEURS : *MM. Charles Bignon, rapporteur de la commission mixte paritaire, Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, Combrisson, Ginoux, Bonhomme, Chauvet, Glon, Foyer, président de la commission, Kalinsky, Boulloche, Bécam, Frelaut.*

Problème de la date d'entrée en vigueur de la loi, fixation par la commission mixte paritaire au 1er janvier 1974 alors que le Sénat avait fixé une date concomitante de celle de l'entrée en vigueur de la loi portant réforme de la patente (p. 7218, 7219) ; réduction de la patente en faveur des petits commerçants et artisans (p. 7218, 7219, 7220) ; position des réformateurs démocrates sociaux à l'égard de ce texte (p. 7219) ; impôt sur les sociétés qui ne déclarent pas de bénéfices (p. 7220, 7221).

Texte de la commission mixte paritaire (p. 7221 à 7223).

Adoption de huit amendements du Gouvernement : trois amendements de forme, un amendement prorogeant jusqu'au 31 janvier 1974 le délai pendant lequel les conseils généraux peuvent demander l'écrêtement des coefficients applicables à l'impôt foncier sur les propriétés non bâties dans les communes classées en zone de montagne (art. 2 *bis*) ; un amendement tendant à compenser la diminution de la taxe foncière résultant de l'exonération de l'outillage fixe appartenant aux entreprises minières ; un amendement relatif au cas où les communes n'indiqueraient pas à l'administration les recettes devant alimenter leur budget (art. 9) ; un amendement rédactionnel (p. 7223, 7224) ; un amendement (après l'art 10) portant de 15 à 20 % la réduction des droits de patente en faveur des commerçants et artisans n'employant pas plus de deux salariés (p. 7224, 7225) ; favorable à ce dernier amendement, le groupe communiste votera contre le projet (p. 7225) ; précisions de M. Torre, secrétaire d'Etat, sur les abattements pour charges de famille (p. 7224) ; demande de dépôt du projet de réforme de la patente (p. 7225).

EXPLICATIONS DE VOTE :

MM. Waldeck L'Huillier, Boulloche, Ginoux.

Protestations contre le fonctionnement des commissions mixtes paritaires auxquelles le Sénat désigne ses représentants à la proportionnelle alors que l'Assemblée n'envoie que des membres de la majorité (p. 7226) ; conclusions de la commission Mondon-Pianta ; attente du projet de réforme de la patente ; crainte que l'effort d'équipement des communes soit supporté par les impôts sur les personnes et non par les impôts sur les activités économiques ; vote contre ce texte du groupe communiste, du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche ; problème de la compensation des pertes de recettes résultant de l'abattement pour certaines patentes ; refus des réformateurs démocrates sociaux de voter ce texte (p. 7226, 7227) ; adoption au scrutin public demandé par le groupe des réformateurs démocrates sociaux de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire, modifié par les amendements du Gouvernement (p. 7227) ; liste des votants (p. 7243, 7244).

DEUXIÈME LECTURE [20 décembre 1973] (p. 7249).

ORATEURS : *MM. Charles Bignon, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, Allainmat.*

Rejet par le Sénat du texte élaboré par la commission mixte paritaire ; demande du Gouvernement et de la commission des lois à l'Assemblée de reprendre le texte qu'elle a adopté la veille (p. 7249).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er, ART. 2, ART. 2 *bis*, ART. 4, ART. 5, ART. 6, ART. 7, ART. 8, ART. 9, ART. 10, après l'ART. 10, ART. 10 *bis*, ART. 11, ART. 13 : adoption des *amendements* de la commission des lois tendant tous à revenir au texte précédemment adopté par l'Assemblée nationale et des articles ainsi modifiés (p. 7249 à 7253).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7253, 7254).

TROISIÈME ET DERNIÈRE LECTURE [20 décembre 1973] (p. 7275).

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Charles Bignon, rapporteur.*

Proposition de la commission des lois de reprise du texte adopté par l'Assemblée en deuxième lecture.

EXPLICATIONS DE VOTE :

MM. Frelaut, Ginoux.

Injustice fiscale ; poids de la taxe d'habitation ; rappel des amendements à ce projet déposés par le groupe communiste (p. 7277) ; vote contre ce projet du groupe des réformateurs démocrates sociaux, du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche et du groupe communiste (p. 7278).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7278).

2. — PROJET DE LOI **n° 931** SUPPRIMANT LA PATENTE ET INSTITUANT LA TAXE PROFESSIONNELLE, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1974 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROJET DE LOI **n° 935** SUR LA MISE A JOUR PÉRIODIQUE DE VALEURS LOCATIVES SERVANT DE BASE AUX IMPOSITIONS DIRECTES LOCALES, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1974 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 27 juin 1974 par M. Charles Bignon, n° 1100 ; adoption le 2 juillet 1974. — Projet de loi n° 129.

Transmis au Sénat le 4 juillet 1974, n° 266 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation) ; rapport le 9 juillet 1974 par M. Coudé du Foresto, n° 269 (année 1973-1974) ; adoption avec modifications le 9 juillet 1974. — Projet de loi n° 90 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1974 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 1124 ; rapport le 9 juillet 1974 par M. Charles Bignon, n° 1125 ; adoption définitive le 10 juillet 1974. — Projet de loi n° 135.

Loi n° 74-645 du 18 juillet 1974, publiée au *J.O.* du 19 juillet 1974 (p. 7539).

PREMIÈRE LECTURE [2 juillet 1974] (p. 3234).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Charles Bignon, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Besson, Claudius-Petit, Bertrand Denis, Fontaine, Frelaut, Gerbet, Kalinsky, Poncelet.*

Demande de débat sur la répartition des ressources entre l'Etat et les collectivités locales (p. 3234, 3235, 3247) ; remplacement des révisions quinquennales par une révision annuelle, une révision biennale et une révision sexennale (p. 3234) ; retard de l'application de ce texte dans les départements d'outre-mer (p. 3235) ; surimposition des familles modestes (p. 3237) ; remboursement de la TVA payée par les communes à l'Etat (p. 3237) ; représentation des collectivités locales et des contribuables au sein de la commission consultative départementale (p. 3237) ; taxation des logements anciens (p. 3237) ; problème du délai imparti aux propriétaires pour déclarer les constructions nouvelles ou aviser l'administration des changements intervenus (p. 3237) ; vote positif des républicains indépendants (p. 3238) ; impôt foncier déclaratif (p. 3238).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) (p. 3235) :

Motifs essentiels de ce texte : éviter que la documentation réunie grâce à la révision générale ne se dégrade, souci de justice fiscale (p. 3235) ; meilleure répartition de la tâche dans le temps, progression régulière de l'assiette des impôts locaux ; amendement du Gouvernement tendant à permettre une meilleure tenue à jour du plan cadastral ; inadaptation de l'échéance quinquennale et possibilité d'une mise à jour régulière grâce aux techniques modernes de gestion ; lutte contre la fraude fiscale (p. 3236) ; répond à M. Kalinsky qu'il est impossible de soutenir qu'un transfert de charges a été effectué au détriment des petits patentés et des ménages (p. 3238) ; donne à M. Gerbet l'assurance que les contribuables et les collectivités locales seront largement représentés dans les commissions consultatives départementales ; répond à M. Claudius-Petit sur l'imposition des plus-values foncières et la taxe d'urbanisation (p. 3239).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (périodicité des mises à jour) : rejet d'un *amendement n° 13* de M. Frelaut repoussé par la commission et le Gouvernement (révision générale au plus tard le 1er janvier 1976) ; adoption d'un *amendement n° 1* de la commission des lois accepté par le Gouvernement (fixation par un texte ultérieur de la date de la révision sexennale) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 3239, 3240).

ART. 2 (mise à jour annuelle) : adoption d'un *amendement* rédactionnel *n° 2* de la commission ; rejet d'un *amendement n° 12* de M. Kalinsky (évaluation des valeurs locatives des immobilisations industrielles passibles de la taxe foncière sur les propriétés bâties) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 3240, 3241).

ART. 3 (actualisation biennale : problème du mode de calcul retenu pour les immeubles collectifs) : adoption d'un *amendement* de forme *n° 3* de la commission (rattachement à cet article du premier alinéa de l'article 7 concernant la date d'application) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 3241, 3242).

ART. 4 (obligations des contribuables : déclaration des constructions nouvelles ; des changements de consistance ou d'affectation) : adoption d'un *amendement* rédactionnel *n° 4* de la commission ; adoption d'un *amendement n° 5* de la commission portant à quatre-vingt-dix jours le délai accordé aux contribuables pour leur déclaration ; un *amendement n° 10* du Gouvernement portant ce délai à soixante jours devient donc sans objet ; adoption d'un *amendement n° 11* du Gouvernement supprimant les formalités prévues par l'article 1384 *bis* du code général des impôts à la charge des candidats à la construction ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 3242, 3243).

ART. 5 (modification des 2 et 3 de l'article 1725 du code général des impôts) : un *amendement n° 6* de la commission devient sans objet du fait du retrait par le Gouvernement de cet article comportant une disposition fiscale de caractère général (p. 3243).

ART. 6 (mutations de cote) : adoption de l'article (p. 3243).

Après l'ART. 6 : adoption d'un *amendement n° 9* du Gouvernement (remaniement cadastral) (p. 3243, 3244).

ART. 7 (entrée en vigueur) : adoption d'un *amendement n° 7* de la commission de suppression de l'article qui en conséquence est supprimé.

ART. 8 (application dans les départements d'outre-mer) : adoption de l'article (p. 3244).

ART. 9 (abrogation et codification) : adoption d'un *amendement n° 8* de la commission et de l'article ainsi modifié (p. 3244).

EXPLICATIONS DE VOTE :

M. Claudius-Petit : impôt foncier déclaratif annuel sur les propriétés bâties et non bâties ; taxe locale d'urbanisation (p. 3244, 3245).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3245).

DEUXIÈME LECTURE [10 juillet 1974] (p. 3486).

ORATEURS : *MM. Charles Bignon, rapporteur, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Trois dispositions modifiées par le Sénat (p. 3486).

ART. 1er (précision apportée par le Sénat quant à la date de la première des révisions générales : 1er janvier 1982 : adoption de l'article (p. 3486).

ART. 3 : adoption (p. 3486).

ART. 4 : adoption (p. 3487).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3487).

4. — PROJET DE LOI **n° 1634** SUPPRIMANT LA PATENTE ET INSTITUANT UNE TAXE PROFESSIONNELLE, présenté à l'Assemblée nationale le 13 mai 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 4 juin 1975 par M. Burckel, n° 1695 ; adoption le 12 juin 1975 après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 291.

Transmis au Sénat le 16 juin 1975, n° 389 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; rapport le 18 juin 1975 par M. Coudé du Foresto, n° 414 (année 1974-1975) ; rapport supplémentaire le 23 juin 1975 par M. Coudé du Foresto, n° 425 (année 1974-1975) ; avis le 23 juin 1975 par M. André Mignot au nom de la commission des lois, n° 424 (année 1974-1975) ; adoption avec modification le 26 juin 1975 après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 160 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 27 juin 1975 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 1826 ; rapport le 27 juin 1975 par M. Burckel au nom de la commission mixte paritaire, n° 1830 ; adoption le 28 juin 1975. — Projet de loi n° 343.

Transmis au Sénat, rapport le 27 juin 1975 par M. Yvon Coudé du Foresto au nom de la commission mixte paritaire, n° 462 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 30 juin 1975. — Projet de loi n° 180 (année 1974-1975).

Loi n° 75-678 du 29 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 31 juillet 1975 (p. 7763).

Décision du Conseil constitutionnel du 23 juillet 1975 (*J.O.* du 24 juillet 1975, p. 7534).

PREMIÈRE LECTURE [10 juin 1975] (p. 3891, 3907, 3926) [11 juin 1975] (p. 3978, 3998) ; [12 juin 1975] (p. 4045).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Burckel, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Duffaut, Vauclair, Torre, Foyer, président de la commission des lois, Voisin, L'Huillier, Muller, Boulloche, Pons, Dubedout, Ligot, Frelaut, Ginoux, Goulet, Massot, de Broglie, Bouvard, Josselin, Rickert, Cornet, Benoist, Bégault, Antagnac, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, Combrisson, Piot, vice-président de la commission des lois constitutionnelles, Maujoüan du Gasset, Papon, rapporteur général de la commission des finances, Glon, Chassagne, Plantier, Mario Bénard, Balmigère, Guermeur, Buron, Robert-André Vivien, Bertrand Denis, Bécam, Icart, président de la commission des finances, Chauvet, Bardol, Hamel, Jean-Claude Simon, d'Harcourt, Duroméa, Fanton, Vizet, Henri Michel, Kalinsky, Charles Bignon, Xavier Hamelin, Besson, Maisonnat, Daillet, Wagner, de la Verpillière, Crépeau, Desanlis, Boscher, Jacques Blanc, Kiffer, Fontaine.*

Situation financière des collectivités locales ; fonds d'aide à l'équipement des collectivités locales (p. 3893, 3904) ; industries de main-d'œuvre (p. 3894, 3901) ; régies municipales (p. 3904, 3913) ; établissements d'enseignement libre (p. 3904, 3905) ; article 40 de la Constitution (p. 3905, 3912) ; communautés urbaines (p. 3927) ; loi du 31 décembre 1973 (p. 3909, 3910, 3932, 3933) ; commission

Mondon-Pianta (p. 3910) ; taxe d'habitation (p. 3912) ; coopératives agricoles (p. 3913, 3919) ; commune de montagne (p. 3914) ; nationalisation des CES (p. 3917) ; communes des Alpes-de-Haute-Provence regroupées ; la SIVOM (p. 3921) ; indemnités des maires (p. 3923) ; centrales nucléaires (p. 3928, 3931, 3935).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (p. 3897) :

Un texte complexe, mais nécessaire ; une réforme entreprise depuis longtemps ; l'inadaptation du tarif ; le but du projet : moderniser un impôt très ancien et alléger les petits redevables ; (p. 3898) : la réforme des bases d'imposition ; la modernisation de la structure de l'impôt ; un impôt localisé ; un impôt simple ; la non-prise en compe du bénéfice des entreprises parmi les bases de la taxe ; les discussions incitées par le problème des petits redevables ; alléger leurs charges ; l'ampleur de l'allégement ; (p. 3899) : le problème des bases des petits contribuables dans les petites communes rurales ; l'exonération de la cotisation départementale en faveur des commerçants et artisans installés dans les petites communes ; l'utilité du transfert des charges sur trois ans ; résorber les distorsions de concurrence résultant de la patente ; l'objectif d'un rapprochement des taux au niveau départemental ; la mise en place des nouvelles bases d'imposition de 1976 à 1978 ; le rapprochement du taux moyen départemental de 1979 à 1983 ; la réalisation du « déverrouillage » des principaux fictifs ; (p. 3900) : l'institution d'un lien après 1979 entre l'évolution de la taxe professionnelle et celle des autres impositions directes ; le renforcement de la solidarité intercommunale ; écrêter les patentes exceptionnelles ; le choix de la rétroactivité en matière d'écrêtement ; le versement au fonds départemental des ressources provenant de l'écrêtement ; le cas des petites communes rurales ; (p. 3901) : le problème des industries de main-d'œuvre ; l'amélioration qui résultera de l'application de la loi ; l'inscription du projet dans un plan d'ensemble ; l'achèvement de la réforme des impôts directs locaux ; la réforme profonde des rapports financiers entre l'Etat et les collectivités locales ; (p. 3902) : renforcer les structures des collectivités locales ; l'objectif d'une amélioration de la gestion de personnels communaux ; la mise en disposition de formules juridiques nouvelles ; simplifier les relations entre l'Etat et les collectivités locales ; le réexamen du système d'emprunts des collectivités locales ; l'accroissement des ressources locales ; l'option d'assujettissement à la TVA ouverte pour régies des collectivités locales ayant un caractère industriel ; le versement représentatif de la taxe sur les salaires ; (p. 3903) : la mise en place d'un fonds d'aide à l'équipement des collectivités locales ; le volume des travaux effectués et la capacité financière de la collectivité locale ; le projet de loi sur la taxe professionnelle, indispensable réforme de la fiscalité directe des collectivités locales ; les inscriptions du projet dans un cadre plus vaste ; p. 3941) : son opposition à la motion de renvoi en commission déposée par le groupe communiste.

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget (p. 3935) :

Sa réponse aux orateurs ; le problème du maintien de l'exonération pour les établissements d'enseignement libre ; (p. 3936) : le caractère très sérieux des études statistiques menées en vue de l'élaboration du projet ; l'importance des allégements prévus ; la difficulté d'appréhender le bénéfice comme base d'imposition ; le plan quinquennal présenté au Sénat relatif aux finances des collectivités locales ; la meilleure distribution de la charge fiscale due au projet de loi ; le premier pas vers le remboursement de la TVA aux collectivités locales le regroupement des communes ; éviter des écarts excessifs entre communes ; (p. 3937) : l'exagération des erreurs dans le calcul de la taxe d'habitation ; l'absence d'incidence de la taxe professionnelle sur la décentralisation industrielle ; l'incitation au regroupement communal ; le problème du report de la charge fiscale sur la taxe d'habitation ; l'écrêtement des patentes exceptionnelles ; le problème du lien qui doit exister entre les quatre impôts locaux ; le plafonnement de l'augmentation de la taxe professionnelle ; (p. 3938) : le problème des ressources des communes de montagne ; la mise en place très rapide du plan quinquennal ; la non-pénalisation des petites communes rurales ; l'aide apportée aux agriculteurs ; l'impossibilité d'asseoir un impôt local sur le chiffre d'affaires.

Rejet par scrutin de la motion de renvoi en commission présentée par M. Combrisson et les membres du groupe communiste (p. 3941) ; liste des votants (p. 3944).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (à compter du 1er janvier 1976, remplacement de la patente par une taxe professionnelle) : rejet des *amendements n° 115* de M. Chassagne (TVA [p. 3981]) et *n° 3* de la commission des lois (formulation plus neutre [p. 3982]) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission des lois (syndicats de communes [p. 3981]) ; l'*amendement n° 84*

de M. Massot est satisfait ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commision des lois (les recettes des collectivités ou organismes seront fonction des activités localisées [p. 3982]) ; réserve de l'*amendement n° 83* de M. Massot (p. 3981) ; réserve de l'article 1er (p. 3982).

ART. 2 (assiette de la taxe, maintien des aides en matière d'aménagement du territoire) : les *amendements n° 72* de M. Pranchère, *n° 7* de la commission des lois, *n° 144* de M. Bardol, *n° 26* de M. Glon, *n° 99* de M. Goulet et *n° 130* de M. d'Harcourt sont déclarés irrecevables (p. 3992).

SUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 40 : voir p. 3986 à 3993 ; rejet de l'*amendement n° 5* de la commission des lois (maintien dans le champ d'application de la taxe des agriculteurs et éleveurs industriels) (p. 3986) ; rejet de l'*amendement n° 74* de M. Vizet (les exonérations ultérieures ne devront pas porter atteinte aux recettes des collectivités locales) (p. 3996).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances (p. 3996) :

Les exonérations ne pourront être décidées que par le Parlement ; rejet de l'*amendement n° 118* modifié de M. Boulloche et de l'*amendement n° 49* de la commission des finances (sort des incitations fiscales en matière d'aménagement du territoire) (p. 3996) ; adoption de l'*amendement n° 6* de la commission des lois (exonération des activités de caractère sportif ou touristique) (p. 3988) ; adoption du texte identique des *amendements n° 47* de la commission des finances et *n° 73* de M. Vizet (exonération des régies des collectivités locales quel que soit leur régime de TVA) (p. 3991) ; retrait de l'*amendement n° 135* de M. Hamel (p. 3992) ; retrait de l'*amendement n° 8* de la commission des lois (p. 3996) ; retrait de l'*amendement n° 48* de la commission des finances qui sera repris à l'article 5 (p. 3993) ; adoption de l'article 2 modifié (p. 3996).

ART. 3 (assiette de la taxe professionnelle) : rejet de l'*amendement n° 75* de M. Combrisson (inclusion du chiffre d'affaires et du bénéfice réel dans la base d'imposition) (p. 4001) ; rejet de l'*amendement n° 10* de la commission des lois (ramenant au huitième la part des salaires et de la valeur locative prise en compte) (p. 4005) ; adoption de l'*amendement n° 139* de M. Voisin (inclusion des revenus professionnels des contribuables assujettis au régime des bénéfices non commerciaux) (p. 4003) ; adoption de l'*amendement n° 29* modifié de M. Glon (exclusion des salaires versés aux apprentis sous contrat et aux handicapés physiques) (p. 4004) ; adoption de l'*amendement n° 92* modifié de M. Voisin ramenant du quart au sixième la part des salaires et de la valeur locative retenue (p. 4005) ; adoption de l'*amendement n° 9* de la commission des lois (inclusion des rémunérations des dirigeants de sociétés) (p. 4003) ; adoption de l'*amendement n° 150* du Gouvernement (abattement en faveur des artisans prestataires de services) (p. 4007) ; adoption du texte commun de l'*amendement n° 32* de M. Bertrand Denis et de l'*amendement n° 125* de M. Boulloche (exclusion des apprentis sous contrat du nombre des salariés) (p. 4007) ; retrait des *amendements n° 28* de M. Vauclair (p. 4000), *n° 63* de M. Goulet (p. 4001), *n° 109* de M. Guillermin (p. 4002), *n° 119* de M. Boulloche (p. 4004), *n° 136* de M. Hamel (p. 4003), *n° 137* de M. Hamel (p. 4005), *n° 31* de M. Bertrand Denis (p. 4007), *n° 120* de M. Boulloche (p. 4007) ; les *amendements n° 76* de M. Bardol, *n° 11* de la commission, *n° 30* de M. Charles Bignon, *n° 100* de M. Goulet, *n° 121* de M. Besson et *n° 33* de M. Vauclair sont déclarés irrecevables (p. 4006) ; adoption de l'article 3 modifié (p. 4007).

Après l'ART. 3 : rejet de l'*amendement n° 77* de M. Frelaut (perception à un taux progressif) (p. 4007) ; retrait de l'*amendement n° 78* de M. Combrisson (situation des entreprises intérimaires) (p. 4008).

ART. 4 (détermination de la valeur locative) : rejet des *amendements n° 12* de la commission des lois (exonération des lignes, câbles, etc.) (p. 4009), *n° 50* de la commission des finances (exclusion d'installations souterraines postérieures au 1er janvier 1976) (p. 4009) ; adoption de l'*amendement n° 111* modifié de M. Bégault (exonération des immobilisations destinées à l'irrigation) (p. 4010) ; adoption de l'*amendement n° 146* de M. Bardol (révision des abattements chaque année par la loi des finances) (p. 4012) ; adoption par scrutin de l'*amendement n° 112* de M. Bécam (suppression de l'abattement pour les usines nucléaires) (p. 4014) ; liste des votants (p. 4023, 4024) ; retrait des *amendements n° 34* de M. Vauclair (p. 4010), *n° 93* de M. Guillermin (p. 4010), *n° 97* de M. Cornet, *n° 35* de M. Vauclair, *n° 113* de M. Pons (p. 4011), *n° 51* de la commission des finances (p. 4011), *n° 128* de M. Hamel (p. 4013), *n° 147* de M. Mario Bénard (p. 4013) ; les *amendements n° 36* de M. Bertrand Denis, *n° 101* de M. Goulet, *n° 122* de M. Boulloche, *n° 37* de M. Vauclair, *n° 151* du Gouvernement sont devenus sans objet (p. 4012, 4014) ; les *amendements*

n° 145 de M. Bardol (p. 4012), *n° 13* (deuxième rectification) de la commission des lois (p. 4015), sont déclarés irrecevables ; adoption de l'article 4 modifié (p. 4015).

ART. 5 (modalités d'application de la loi aux ports autonomes et aux entreprises ayant une partie de leurs activités à l'étranger) : adoption des *amendements n° 86* de M. Crépeau et *n° 48* rectifié de la commission des finances qui deviennent l'article 5 (régime des entreprises de transports maritimes) ; port d'attache ; exonération des ports autonomes (p. 4016) ; les *amendements n° 52* de la commission des finances et *n° 14* de la commission des lois deviennent sans objet (p. 4015) ; adoption de l'article 5, ainsi rédigé (p. 4016).

ART. 6 (établissement de la taxe locative dans chaque commune où le redevable dispose de locaux ou terrains, cas des entreprises de transports) : retrait de l'*amendement n° 38* de M. Glon (p. 4016) (menace d'irrecevabilité) ; adoption de l'*amendement n° 15* de la commission des lois (l'abattement de 25.000 F ne s'applique qu'à l'établissement principal) (p. 4016) ; adoption de l'article 6 modifié (p. 4017).

Après l'ART. 6 : rejet de l'*amendement n° 96* de M. Desanlis (sort des entreprises agricoles de production et de transformation) (p. 4017).

ART. 7 (personnes imposables) : rejet de l'*amendement n° 53* de la commission des finances (p. 4017) ; adoption de l'*amendement n° 39* de M. de Montesquiou (recours des contribuables) (p. 4017) ; retrait de l'*amendement n° 40* de M. Bertrand Denis et de l'*amendement n° 123* de M. Boulloche (p. 4018) ; adoption de l'article 7 modifié (p. 4018).

ART. 8 (période d'activité et période d'imposition) : adoption de l'*amendement n° 87* de M. Boulloche (taxe professionnelle saisonnière) (p. 4018) ; adoption de l'*amendement n° 54* de la commission des finances (suppression de la déclaration de cessation d'activité) (p. 4018) ; *l'amendement n° 126* de M. Charles Bignon n'est pas soutenu (p. 4019) ; adoption de l'article 8 modifié (p. 4019).

ART. 9 (rôle de la taxe professionnelle, régime des acomptes : rejet de l'*amendement n° 88* de M. Antagnac (suppression de l'acompte de 60 %) (p. 4020) ; adoption de l'*amendement n° 55* de la commission des finances sous-amendé par le Gouvernement (ramenant le montant de l'acompte de 60 % à 40 %) (p. 4020) ; adoption de l'*amendement n° 56* de la commission des finances (versement de l'acompte à partir de 3.000 F) (p. 4021) ; adoption de l'*amendement n° 57* de la commission des finances (possibilité de réduire l'acompte en fonction de la réduction d'activité) (p. 4021) ; adoption de l'*amendement n° 94* de M. Voisin (versement du solde au 15 décembre) (p. 4021) ; adoption de l'*amendement n° 16* de la commission des lois (transition entre patente et taxe professionnelle) (p. 4021) ; adoption des *amendements n° 42* de M. Turco et *n° 102* de M. Goulet (identiques) (exonération de l'acompte pour les artisans) (p. 4021) ; l'*amendement n° 41* de M. Turco est déclaré irrecevable (p. 4019) ; retrait de l'*amendement n° 129* de M. Hamel (p. 4020) ; l'*amendement n° 105* de M. Charles Bignon n'est pas soutenu (p. 4021) ; adoption de l'article 9 modifié (p. 4022).

ART. 10 (valeur de référence pour 1976) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 79* de M. Combrisson (p. 4045) ; adoption de l'article (p. 4045).

ART. 11 (répartition de 1976 à 1978 des quatre impôts directs locaux, part de la taxe professionnelle) : adoption de l'*amendement n° 17* de la commission des lois (prise en compte des allégements fiscaux en matière d'aménagement du territoire) (p. 4046) ; adoption de l'*amendement n° 143* de M. Dubedout (abaissement de 10 % de la taxe d'habitation pour certaines communes) (p. 4047) ; retrait de l'*amendement n° 43* de M. Glon (p. 4046) ; l'*amendement n° 18* de la commission des lois est déclaré irrecevable (p. 4046) ; adoption de l'article 11 modifié (p. 4047).

ART. 12 (fixation du taux de la taxe à partir de 1979, conseil général, conseil municipal) : retrait de l'*amendement n° 44* de suppression de M. Glon (p. 4049) ; rejet par scrutin des *amendements* de suppression *n° 80* de M. Frelaut, *n° 106* de M. Boulloche (p. 4050) ; liste des votants (p. 4079) ; rejet de l'*amendement n° 58* de la commission des finances (dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi fixant la détermination des taux des impôts locaux) (p. 4055) ; le *sous-amendement* de M. Foyer devient sans objet (p. 4052) ; retrait de l'*amendement n° 98* rectifié du Gouvernement (p. 4053) ; les *sous-amendements n° 124* de M. Dubedout, *n° 142* de M. Frelaut et *n° 110* de M. Plantier à l'amendement n° 98 du Gouvernement deviennent sans objet (p. 4053) ; adoption de l'*amendement n° 153* de MM. Papon et Foyer (la loi de finances pour 1979 fixera le mode de détermination des taux de la taxe professionnelle)

(p. 4055) ; le texte de l'amendement n° 153 devient l'article 12 (p. 4055).

ART. 13 : retiré par le Gouvernement en raison de l'adoption du nouvel article 12 (p. 4055).

ART. 14 (taxes additionnelles perçues au profit des régions et du district, entreprises productrices d'énergie) : adoption de l'*amendement n° 46* de M. Vauclair, modifié par le *sous-amendement n° 152* du Gouvernement (aménagement du droit fixe perçu par les chambres de métiers) (p. 4056) ; l'*amendement n° 103* de M. Goulet n'est pas soutenu ; adoption de l'article 14 modifié (p. 4056).

ART. 15 (notification par les collectivités locales aux services fiscaux) : adoption (p. 4057).

ART. 16 (fonds départemental de la taxe professionnelle) : rejet du *sous-amendement n° 131* de la commission des lois (p. 4061) ; rejet des *amendements n° 21* de la commission des lois (p. 4061), *n° 107* rectifié de M. Boulloche (p. 4061), *n° 117* de M. Plantier (p. 4064), *n° 60* de la commission des finances (p. 4066), *n° 67* de M. Massot (p. 4067), *n° 71* de M. Burckel ; adoption de l'*amendement n° 69* de M. Burckel modifié par le *sous-amendement n° 154* de M. Boscher (aménagement de l'écrêtement ramené à 5.000 F) ; dispositions transitoires jusqu'en 1982 ; villes nouvelles (p. 4061) ; adoption de l'*amendement n° 127* de M. Glon (pourcentage de redistribution en faveur des agglomérations, les communes fusionnées, les communautés urbaines ramené de 60 à 40 %) (p. 4066) ; adoption de l'*amendement n° 138* de M. Hamel (extension aux syndicats intercommunaux à vocation multiple) (p. 4066) ; adoption de l'*amendement n° 70* de M. Burckel (part revenant aux communes fusionnées égale à au moins la moitié de l'attribution) (p. 4066) ; adoption de l'*amendement n° 61* rectifié de la commission des finances (conflit d'attribution entre départements) (p. 4068) ; retrait des *amendements n° 66* de M. Massot (p. 4066), *n° 141* de M. Hamelin (p. 4068) et *n° 68* de M. Massot (p. 4068) ; les *amendements n° 64* de M. Massot, *n° 132* de M. Besson (p. 4061), *n° 133* de M. Bécam (p. 4062), *n° 1* de M. Kiffer (p. 4063), *n° 116* de M. Inchauspé (p. 4063) et *n° 134* de M. Bécam (p. 4067) deviennent sans objet ; adoption de l'article 16 modifié (p. 4068).

ART. 17 (détermination de la valeur locative des immobilisations industrielles) : rejet de l'*amendement n° 22* de la commission des lois (prise en compte de l'intégralité du prix de revient des constructions) (p. 4069) ; rejet de l'*amendement n° 149* de M. Combrisson (mise à jour biennale des valeurs locatives) (p. 4070) ; adoption de l'*amendement n° 62* de la commission des finances (un décret en Conseil d'Etat fixera les taux de réfaction) (p. 4069) ; adoption de l'article 17 modifié (p. 4070).

ART. 18 (extension à l'Alsace-Lorraine) : rejet de l'*amendement n° 108* rectifié de M. Burckel (actualisation des seuils fixés pour l'acompte et le reversement) (p. 4072) ; adoption de l'*amendement n° 23* de la commission des lois de pure forme (p. 4070) ; adoption de l'*amendement n° 89* de M. Boulloche (abrogation de l'article 147 de la loi du 16 avril 1930) (syndicats de communes) ; adoption de l'*amendement n° 91* de M. Fontaine (application directe dans les DOM) (p. 4071) ; l'*amendement n° 24* de la commission des lois devient sans objet (p. 4072) ; adoption de l'article 18 modifié (p. 4072).

Après l'ART. 18 : rejet par scrutin de l'*amendement n° 90* de M. Boulloche (perception de la patente à titre transitoire en 1976) (p. 4073) ; liste des votants (p. 4080, 4081).

ART. 1er (précédemment réservé) : l'*amendement n° 83* de M. Massot est devenu sans objet (p. 4074) ; adoption de l'article 1er modifié (p. 4074).

SECONDE DÉLIBÉRATION :

ART. 4 (à la demande du Gouvernement) : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (valeur locative des usines nucléaires et des aéroports prise en compte pour les deux tiers) (p. 4076) ; retrait du *sous-amendement n° 2* de M. Burckel (p. 4075) ; extension aux ports autonomes ; adoption de l'article 4 modifié (p. 4076).

ART. 5 (à la demande de la commission des lois) : l'*amendement n° 3* de M. Burckel est devenu sans objet à la suite du retrait du sous-amendement n° 2 (p. 4076).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Boulloche* (p. 4076) : le groupe socialiste saisira le Conseil constitutionnel des conditions d'application dans ce débat de l'article 40 de la Constitution ;

— *M. Vizet* (p. 4077) : vote contre du groupe communiste ;

— *M. Ginoux* (p. 4077) : vote favorable du groupe des réformateurs.

ADOPTION par scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 4078) ; liste des votants (p. 4081, 4082).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [28 juin 1975] (p. 4998).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Burckel, rapporteur de la commission mixte paritaire ; Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Combrisson, Boulloche, Frelaut, Hamel, Glon, Besson.*

Installations destinées à lutter contre la pollution (p. 4990, 5000) ; établissements privés d'enseignement (p. 4998, 5000); prestataires de services et professions libérales (p. 4998) ; communes de montagne (p. 5004) ; armateurs (p. 5000).

Intervention de M. J.-P. Fourcade, ministre de l'économie et des finances (p. 5002) :

Se déclare satisfait de l'entrée en vigueur par étapes de la réforme et des principes posés en matière d'uniformisation des taux ; la solidarité entre collectivités locales ; le produit du fonds départemental de la taxe professionnelle sera réparti par les conseils généraux ; (p. 5003) : la définition des groupements de communes et des zones limitrophes ; l'article 12 maintient un certain parallélisme entre l'évolution des impositions des entreprises et la fiscalité des ménages ; la révision des rapports financiers entre l'Etat et les collectivités locales ; (p. 5004) : jusqu'en 1978, les taux de la taxe professionnelle seront des taux de période transitoire.

ADOPTION par scrutin de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 5007) ; liste des votants (p. 5023, 5024).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 2172** TENDANT A REPORTER DE DEUX ANS LA RÉPARTITION DE LA TAXE D'HABITATION, présentée à l'Assemblée nationale le 7 avril 1976 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 2454** TENDANT A REPORTER DE DEUX ANS L'APPLICATION DE CERTAINES RÈGLES DE RÉPARTITION DE LA TAXE D'HABITATION, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1976 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.)

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 2546** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 2, II, PARAGRAPHE *a* DE LA LOI N° 75-678 DU 29 JUILLET 1975 SUPPRIMANT LA PATENTE ET INSTITUANT UNE TAXE PROFESSIONNELLE, présentée à l'Assemblée nationale le 13 octobre 1976 par M. Dronne (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

8. — PROJET DE LOI **n° 2778** AMÉNAGEANT LA TAXE PROFESSIONNELLE, présenté à l'Assemblée nationale le 12 avril 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, et M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 5 mai 1977 par M. Burckel, n° 2862.

PREMIÈRE LECTURE [10 mai 1977] (p. 2582).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, et Frelaut.*

Intervention de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances :

La transformation de la patente en taxe professionnelle par la loi du 29 juillet 1975 ; l'écrêtement des augmentations par l'article 7 de la loi de finances rectificative du 28 décembre 1976 ; les conséquences qu'impliquerait une absence de vote non envisagées par le Gouvernement (p. 2582) ; l'aggravation du déficit budgétaire et l'obligation au Trésor de faire des avances aux collectivités locales ; l'institution d'une contribution nationale de 1 % pour compenser la perte due au plafonnement de la taxe ; l'unanimité existant pour la suppression de la patente ; l'objet de la loi de 1975 : non pas l'augmentation des ressources mais une meilleure répartition de l'impôt ; la non-prise en compte du bénéfice ou de la main-d'œuvre comme assiette de la taxe ; la limitation des amplitudes prévues par la loi (p. 2583) ; les écarts considérables à la hausse mais aussi à la baisse révélés par l'application du texte (p. 2584).

Le caractère prévisible des inégalités résultant du texte ; le refus par le Gouvernement d'une motion de renvoi (p. 2584).

Intervention de M. Boulin, ministre délégué :

L'incohérence de l'attitude consistant à voter les allégements fiscaux et à refuser les augmentations de charges ; les moyens de remédier

aux transferts de charges excessifs ; une solution possible : l'établissement d'un système d'impôt de quotité délocalisé (p. 2584) ; l'aggravation des phénomènes de transfert par la localisation de l'impôt ; la croissance considérable des besoins financiers des collectivités locales due à leur développement rapide ; la nécessité d'une refonte globale du système fiscal des collectivités locales ; les propositions du rapport Guichard ; la nécessité de procéder à une réflexion en profondeur pour préparer une réforme globale ; le vote par la commission des lois et la commission des finances de la question préalable ; la prise en compte par le Gouvernement de leurs objections : critique de l'augmentation du plafond, refus d'augmenter le taux de la taxe nationale, critique de la prise en compte de l'année 1975 comme année de référence pour le nombre des emplois ; les concessions que le Gouvernement est prêt à consentir ; la nécessité de dialoguer avec la majorité ; la demande de réunion de la majorité (p. 2585, 2586) ; retrait de l'ordre du jour du projet de loi par le Gouvernement (p. 2589).

9. — PROJET DE LOI n° **2869** AMÉNAGEANT LA TAXE PROFESSIONNELLE, présenté à l'Assemblée nationale le 11 mai 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, et par M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 12 mai 1977 par M. Burckel, n° 2875, déclaration d'urgence le 11 mai 1977 [11 mai 1977] (p. 2664) ; adoption le 17 mai 1977. — Projet de loi n° 667.

Transmis au Sénat le 26 mai 1977, n° 320 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des finances) ; avis le 26 mai 1977 par M. André Mignot, n° 334 (année 1976-1977) ; rapport le 26 mai 1977 par M. Coudé du Foresto, n° 335 (année 1976-1977) ; adoption avec modification le 1er juin 1977. — Projet de loi n° 128 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 1er juin 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2949 ; demande de commission mixte paritaire le 1er juin 1977 [1er juin 1977] (p. 3295) ; rapport au nom de la commission mixte paritaire le 8 juin 1977 par M. Burckel, n° 2961, adoption le 8 juin 1977. — Projet de loi n° 690.

Au Sénat, rapport le 8 juin 1977 au nom de la commission mixte paritaire, par M. Coudé du Foresto, n° 355 (année 1976-1977) ; adoption le 9 juin 1977. — Projet de loi n° 135 (année 1976-1977).

Loi n° 77-616 du 16 juin 1977, publiée au *J.O.* du 17 juin 1977 (p. 3279).

PREMIÈRE LECTURE [17 mai 1977] (p. 2790, 2810).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Burckel, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, Icart, président de la commission des finances, Duffaut, Bignon, Frelaut, Chauvet, Rabreau, Rolland, Dubedout, Vauclair, de Poulpiquet, Plantier, Ginoux, Voisin, Besson.*

Motion de renvoi en commission de M. Boulloche : MM. Boulloche, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Boulin, ministre délégué.

La loi du 29 juillet 1975 ; le bilan de la loi ; la modernisation des bases d'imposition (p. 2790, 2793) ; l'étroitesse de la nouvelle assiette accentuée par l'accroissement des exonérations (p. 2790) ; l'allégement notable de la charge des petits contribuables (p. 2790, 2791, 2793) ; ses limites (p. 2811) ; le caractère fallacieux des moyennes (p. 2791, 2806) ; les exemples d'iniquités causées par la loi (p. 2812) ; les anomalies existant entre les professions (p. 2812) ; les majorations brutales survenues à certains contribuables (p. 2791) ; les distorsions révélées par l'application du texte (p. 2796, 2802) ; la demande d'une expérience à blanc (p. 2790, 2796, 2799, 2800, 2805) ; le partage des responsabilités (p. 2793, 2794) ; le refus de la départementalisation de l'impôt ; l'absence de plancher d'allégement ; la non-saisine du Parlement pour corriger les erreurs (p. 2793) ; l'insuffisance des éléments d'information du Parlement lors du vote du texte (p. 2797) ; la nécessité d'une meilleure coopération entre législatif et exécutif ; le mépris dans lequel le Gouvernement tient les députés (p. 2804, 2805) ; la responsabilité du Gouvernement (p. 2799, 2805) et de la majorité (le refus de la motion de renvoi en commission des communistes) (p. 2800) ; l'insuffisance du contenu du premier projet d'aménagement de la taxe professionnelle (p. 2791, 2798, 2802, 2804, 2807) ; le risque d'un alourdissement des charges des entreprises (p. 2791) ; l'opposition de la question préalable (p. 2791) ; l'improvisation caractérisant le projet (p. 2796) ; la soi-disant « concertation » Gouvernement-majorité (p. 2797) ; la position du RPR vis-à-vis du texte (p. 2748) ; les conclu-

sions du groupe de travail réuni pour réformer la loi de 1975 (p. 2794) ; le nouveau projet : ses caractéristiques (p. 2802) ; le plafonnement des cotisations (p. 2791, 2793, 2806, 2810) ; la limitation du plafonnement aux petites entreprises (p. 2800) ; la nécessité de maintenir le plafonnement pour toutes les entreprises (p. 2811) ; le cas de l'entreprise EDF de Chinon-Avoine (p. 2811) ; l'incertitude du coût du plafonnement (environ 2 milliards de francs) (p. 2791) ; le financement du plafonnement ; le taux de la cotisation nationale de 6,50 % (p. 2792, 2793, 2806, 2810) ; le problème du blocage des mécanismes d'étalement des bases proposées par le Gouvernement (p. 2792) ; la critique de la reconduction de dispositions transitoires (p. 2792, 2805, 2810) ; les aménagements à apporter à l'assiette de l'impôt pour que cette reconduction soit possible (p. 2792) ; le problème de l'assiette de la taxe (p. 2793, 2803, 2806) ; l'inadaptation de la taxe aux nécessités économiques (prise en compte excessive des salaires) (p. 2806, 2811, 2812) ; la nécessité d'un retour à la neutralité fiscale que ne respecte pas la taxe professionnelle (p. 2799) ; la nécessité de ne pas pénaliser les entreprises (p. 2799, 2803) ; les principes devant inspirer une refonte de la loi de 1975 (p. 2795, 2806, 2807) ; la diversification de l'assiette (p. 2795, 2803) ; la prise en compte de situations particulières des entreprises ; l'intégration du bénéfice dans la base de l'impôt (p. 2795, 2803, 2804, 2806) ; l'exemple allemand (p. 2803, 2811) ; les arguments utilisés par le Gouvernement pour supprimer la référence aux bénéfices (p. 2804) ; le nouveau projet, un compromis imparfait mais non négligeable (p. 2795) ; la volonté d'encadrer l'augmentation de la charge fiscale et de favoriser l'emploi (p. 2795) ; les objections à ce compromis ; la motion de renvoi en commission des socialistes RG (p. 2797, 2813) ; l'insuffisance des études préalables au texte (p. 2807) ; le soutien du groupe RPR (p. 2797) ; celui des réformateurs (p. 2810) ; la non-réactualisation de l'ancienne patente par le Gouvernement ; les injustices qui en résultent ; le versement du reliquat de la compensation du plafonnement au fonds d'équipement des collectivités locales (p. 2800) ; la critique du plafonnement au taux moyen départemental de la taxe professionnelle (p. 2801) ; la procédure de dégrèvement prévue par le texte (p. 2803) ; les excès de l'application de l'article 40 (p. 2807, 2813) ; les innovations fiscales du Gouvernement : prélèvement conjoncturel, taxe professionnelle, plus-values (p. 2792, 2802) ; la réforme en profondeur de la fiscalité locale, sa nécessité (p. 2797, 2799, 2802, 2811) ; la contradiction entre le découpage communal actuel et la possibilité d'une fiscalité locale satisfaisante (p. 2794) ; la nécessaire réforme des rapports Etat-collectivités locales (p. 2798, 2799, 2801, 2802, 2810) ; l'accroissement des dépenses des collectivités locales (p. 2799) ; la nécessité de la décentralisation ; l'insuffisance de la déconcentration ; la critique du rapport Guichard (p. 2801) ; la nécessité de passer de l'impôt de répartition à l'impôt de quotité (p. 2791, 2807, 2810) ; son caractère illusoire (p. 2794, 2795, 2801) ; la délocalisation de l'impôt qui en résulterait ; l'incertitude des ressources qu'il procurerait (p. 2796) ; la possibilité d'asseoir un impôt de quotité sur la TVA (p. 2807) ; les intentions du Gouvernement en ce domaine (p. 2792) ; la nécessité d'une réflexion sur ce sujet (p. 2796) ; la nécessité de s'interroger sur la répartition des charges entre l'Etat et les collectivités locales avant de moderniser les bases des différents impôts (p. 2813).

Intervention de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances :

Le caractère purement négatif des propos de l'opposition ; le refus unanime de la patente et d'un impôt de quotité (p. 2813) ; la contradiction consistant à refuser de voter le budget de l'Etat et à vouloir accroître ses charges vis-à-vis des collectivités locales (p. 2813) ; le problème de l'assiette à donner à l'impôt ; l'importance des charges qui pèsent déjà sur l'Etat ; le caractère transitoire du projet ; la concertation entre le Gouvernement et sa majorité ; la non-prise en compte du bénéfice dans l'assiette à cause des PME ; le problème des entreprises saisonnières évoqué par M. de Poulpiquet ; le négativisme de M. Duffaut (p. 2814) ; la tenue à jour des bases de la taxe ; la procédure de dégrèvement pour les entreprises ; l'influence de la taxe sur l'emploi (p. 2815).

Motion de renvoi en commission déposée par le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, en vertu de l'article 91, alinéa 6, du règlement :

La succession de mesures provisoires prises en matière d'impôts locaux ; la proposition d'essai à blanc (p. 2815) ; l'impossibilité pour l'opposition de proposer d'instituer un plafond et un plancher à la taxe ; les contradictions du Gouvernement en matière d'orthodoxie budgétaire ; l'absence d'information sur le coût de la loi dans le collectif budgétaire ; la pénalisation des industries de main-d'œuvre ; le dessaisissement des collectivités locales à propos de leur budget ; le maintien des distorsions par les exonérations ; la « valse hésitation » du Gouvernement sur la fiscalité locale ; la constance de l'improvisation ; les rapports

Gouvernement-majorité (p. 2816) ; la nécessité du renvoi en commission pour une véritable réforme des finances locales ; l'absence de raisons à ce renvoi ; la nécessité d'apporter des modifications à l'application de la loi de 1975 ; l'inanité des accusations de l'opposition (p. 2817).

Intervention de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances :

Le négativisme du parti socialiste (p. 2817) ; le respect de l'orthodoxie financière par le Gouvernement ; la demande d'un scrutin public par le Gouvernement sur la motion de renvoi en commission ; les conséquences du renvoi : l'application de la loi de 1975 (p. 2818).

REPRISE DE LA DISCUSSION SUR LA MOTION DE RENVOI EN COMMISSION :

La confusion faite par le Gouvernement entre renvoi en commission et question préalable ; la défense des fonctionnaires par l'opposition (p. 2818).

Intervention de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances :

La différence existant entre la question préalable et la motion de renvoi en commission (p. 2818).

Demande de scrutin public par le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche et par le Gouvernement sur la motion de renvoi en commission (p. 2819) ; rejet de la motion de renvoi en commission par scrutin public (p. 2819) ; liste des votants (p. 2831, 2832).

DISCUSSION DES ARTICLES [17 mai 1977] (p. 2819).

ORATEURS : *MM. Frelaut, Bertrand Denis, Boulin, ministre délégué, Jean-Pierre Cot, Maurice Blanc, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Burckel, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, Charles Bignon, Icart, président de la commission des finances, Voisin, Dubedout, Dronne, de Poulpiquet, Besson.*

ART. 1er (plafonnement de la taxe professionnelle et institution d'une cotisation nationale) : l'opposition du Gouvernement au vote par division de l'article ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 11* rectifié de M. Frelaut (limitation du bénéfice du plafonnement aux petites entreprises) (p. 2822) ; liste des votants (p. 2832, 2833) ; adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 4* de la commission (p. 2822) ; discussion commune des *amendements n°s* 5 de la commission et 2 de la commission des finances (caractère purement transitoire du texte) ; rejet de l'*amendement n° 5* (p. 2823) ; adoption de l'*amendement n° 2* (p. 2823) ; adoption de l'article 1er par scrutin public (p. 2823) ; liste des votants (p. 2833, 2834).

ART. 2 (réduction accordée aux entreprises ayant accru leur personnel) : adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (seuil d'application des réductions) (p. 2823) ; adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (procédure d'octroi de la réduction) (p. 2823) ; adoption de l'article 2, ainsi modifié (p. 2823).

ART. 3 (maintien des réductions accordées aux artisans) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 8* de la commission (p. 2824) ; adoption de l'article 3 (p. 2824).

ART. 4 (modalités de calcul des taux des impôts directs locaux pour 1978) : adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 9* rectifié de la commission (p. 2825) ; le texte de cet amendement devient l'article 4 (p. 2825).

Après l'ART. 4 : rejet de l'*amendement n° 1* rectifié de M. Dronne (restriction à la définition des entreprises agricoles exonérées de la taxe) (p. 2828).

ART. 5 (modalités applicables aux départements d'outre-mer) : adoption (p. 2828).

ART. 6 (majorations dues en cas de retard de paiement) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 10* de la commission (p. 2828) ; adoption de l'article 6 (p. 2828).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2828).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [8 juin 1977] (p. 3588).

ORATEURS : *MM. Burckel, rapporteur de la commission mixte paritaire, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.*

Les amendements adoptés par le Sénat et leurs conséquences (p. 3588) ; le rejet par la commission mixte paritaire de la majoration du plafond de la taxe et de la modification du rapport entre les divers éléments de l'assiette de la taxe ; l'adoption par la commission mixte paritaire de la modification apportée par le Sénat consistant à étendre le bénéfice de la réduction de 10 % de la taxe professionnelle due pour 1977 (p. 3589).

Intervention de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat :

L'acceptation des propositions de la commission mixte paritaire par le Gouvernement (p. 3589).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 3589).

Le vote hostile des groupes communiste et socialiste (p. 3589).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3589).

10. — PROPOSITION DE LOI **n° 3132** TENDANT A REPORTER AU 1er JANVIER 1979 L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU TAUX UNIQUE DE LA TAXE D'HABITATION DANS LES GROUPEMENTS DE COMMUNES, présentée à l'Assemblée nationale le 5 octobre 1977 par M. Houël et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi FINANCES LOCALES 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 18 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Débats préparatoires et en séance publique, Intérieur, Articles et articles additionnels non rattachés (article 60) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974, 4 ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 9 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 90 ; TAXE FONCIÈRE ; TAXE D'HABITATION ; TAXE PROFESSIONNELLE.

— **Dégrèvements d'** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1366.

— **Délais pour le paiement des** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 660 ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Articles et articles additionnels non rattachés [19 novembre 1975], après l'article 72.

— **Impôt foncier de terrains situés sur le littoral.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 505.

— **Valeur locative.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 8 (pour 1975), après l'article 9.

IMPRIMERIE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Services du Premier ministre (Information) [25 octobre 1974] (p. 5488, 5489, 5496, 5497, 5501) ; PRESSE 3 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 192, 202 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 50 à 54 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 159.

— **Crise de l'** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 133.

— **Difficultés dans le secteur de l'héliogravure lourde.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 587.

— **Imprimerie de labeur.** — *Voir* ORGANISATION PROFESSIONNELLE 1.

— **Situation des entreprises d'** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1286.

— **Situation de l'imprimerie Chaix.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 649.

— **Tardy-Quercy - Auvergne.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 228.

INCAPABLES MAJEURS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 714** TENDANT A PROROGER LE DÉLAI PRÉVU PAR L'ARTICLE 17 DE LA LOI n° 68-5 DU 3 JANVIER 1968, PORTANT RÉFORME DU DROIT DES INCAPABLES MAJEURS, présentée à l'Assemblée nationale le 16 octobre 1973 par M. Jacques Piot (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 22 novembre 1973 par M. Gerbet, n° 772 ; adoption le 11 décembre 1973. — Proposition de loi n° 67.

Transmise au Sénat le 11 décembre 1973 (renvoyée à la commission des lois), n° 75 (année 1973-1974) ; rapport le 18 décembre 1973 par M. Jozeau-Marigné, n° 100 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 19 décembre 1973. — Proposition de loi n° 34 (année 1973-1974).

Loi n° 73-1130 du 21 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 23 décembre 1973 (p. 13720).

PREMIÈRE LECTURE [11 décembre 1973] (p. 6822).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Taittinger, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Prorogation du régime transitoire prévu par la loi de 1968 pour les malades mentaux internés mais non interdits (p. 6822).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (le délai de cinq ans prévu par l'article 17 de la loi

n° 68-5 du 3 janvier 1968 est prorogé jusqu'au 1er janvier 1975) : adoption de l'article unique de la proposition de loi (p. 6823).

INCENDIE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 908** TENDANT A ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE DANS LES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX PAR LE RESPECT DE CERTAINES MESURES DE SÉCURITÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 par M. Chinaud (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi COPROPRIÉTÉ 1.

— **du CES de la rue Edouard-Pailleron.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 10 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 5 (p. 1838); MAIRES 6 (p. 3422, 3424).

— **de forêts.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1, 847, 866, 971 ; FORÊTS 12.

— **Lutte contre les** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7, Débats préparatoires et en séance publique, Intérieur.

INCIDENTS ET FAITS PERSONNELS

1. — M. Josselin mis en cause par MM. Cressard et Brocard dans la discussion des questions orales avec débat sur le service national [25 avril 1973] (p. 900).

2. — M. Sanford à propos des expériences nucléaires en Polynésie française : sa lettre ouverte à la population française [2 mai 1973] (p. 974).

3. — M. Pierre Joxe mis en cause par M. Chirac, ministre de l'agriculture et du développement rural, dans le débat sur la déclaration du ministre de l'agriculture et du développement rural [3 mai 1973] (p. 1035).

4. — M. Villon mis en cause par M. Chirac, ministre de l'agriculture et du développement rural, sur le problème de l'application de la clause de pénurie à la viande de porc, au cours du débat sur la loi de finances pour 1974 (budget de l'agriculture) [7 novembre 1973] (p. 5344).

5. — M. Juquin mis en cause par M. Fontanet, ministre de l'éducation nationale, à propos des informations qu'il détenait sur son ministère, au cours du débat sur la loi de finances pour 1974 (budget de l'éducation nationale) [14 novembre 1973] (p. 5703, 5704).

6. — M. Charles Bignon mis en cause par M. Gau au sujet des commerçants et artisans [16 octobre 1974] (p. 5102).

7. — M. Darinot est entendu pour un fait personnel [16 octobre 1974] (p. 5102).

8. — M. Gau répond à M. Hamel sur la position de vote du groupe socialiste dans le débat sur l'interruption de grossesse ; rappelle l'engagement des députés socialistes sur le programme de la gauche lors des dernières élections législatives [28 novembre 1974] (p. 7179).

9. — M. Bayou proteste contre la mauvaise interprétation qui a été faite de la présence de parlementaires aux côtés des vignerons, lors des manifestations qui ont eu lieu dans le Midi récemment ; importations de vins, responsables des distillations [23 avril 1975] (p. 2018).

10. — M. Pierre Villon déplore les propos tenus par le ministre de la défense au sujet du rôle joué par le parti communiste au commencement de la Résistance [21 mai 1975] (p. 2960).

11. — M. Chambaz demande à relire un texte qu'il aurait falsifié et proteste contre l'accusation qui lui a été faite [17 juin 1975] (p. 4298).

12. — M. Pignion rejette les propos qui ont été tenus à son endroit par le ministre de l'éducation nationale et demande à ce dernier de les retirer [19 juin 1975] (p. 4409).

13. — M. Le Pensec précise les conditions dans lesquelles la commission a examiné le budget des universités [17 novembre 1975] (p. 8511).

14. — M. Sourdille reprend certains propos de M. Le Pensec pour montrer combien ils sont loin de traduire de manière objective l'opinion de la commission [17 novembre 1975] (p. 8511).

15. — M. Le Pensec demande une rectification publique à M. Laudrin au sujet de la visite du député gallois M. Wigley au ministre

de la justice contre la détention de M. Yann Fouéré ; attentat perpétré contre l'église et le presbytère de Locminé [4 décembre 1975] (p. 9371, 9372).

16. — M. Laudrin donne lecture du tract relatif à l'accueil de M. Wigley, député gallois, par MM. Le Pensec et Josselin ; attentat de Locminé ; demande aux députés du groupe socialiste et des radicaux de gauche de condamner tout ce qui va contre l'unité de la patrie [4 décembre 1975] (p. 9371, 9372).

17. — M. Foyer : déclaration mensongère de M. Mexandeau à son sujet [5 décembre 1975] (p. 9484).

18. — M. Boulloche : décision de la conférence des présidents de reporter les explications de vote et le vote de l'ensemble du projet de loi sur les plus-values foncières à la séance du 23 juin [22 juin 1976] (p. 4481).

19. — M. Defferre : au sujet de la poursuite du débat sur les plus-values jusqu'à son terme et la rectification d'une erreur commise par un poste de radiodiffusion [23 juin 1976] (p. 4537).

20. — M. Leenhardt affirme son impartialité lors de ses présidences ; reproche au président Le Douarec de ne pas respecter lui-même cette impartialité [20 octobre 1976] (p. 6795, 6796).

21. — M. Max Lejeune proteste contre l'absence de rappels au calme de M. Leenhardt malgré les injures prononcées contre lui en séance [20 octobre 1976] (p. 6796).

22. — M. Ducoloné affirme défendre le personnel de l'Assemblée nationale, aussi bien en réunion de bureau qu'en séance publique, et ne pas mériter « l'admonestation » du président Edgar Faure [26 octobre 1976] (p. 7066, 7067).

23. — M. Duroure demande que ses propos, concernant la « réduction des cadres » dans l'armée, ne soient pas déformés par le ministre de la défense [8 novembre 1976] (p. 7764).

24. — M. Fanton : sa demande de rappel au règlement ; le président de séance invoque qu'il n'y a pas de rappel au règlement pendant les questions au Gouvernement et qu'un orateur parlant d'une personne déterminée a le droit à la parole ; ce problème sera soumis au bureau [25 mai 1977] (p. 3000, 3001).

25. — MM. Mexandeau, Ralite : demande de suspension de séance du groupe socialiste et des radicaux de gauche au sujet d'une proposition de loi de M. Guermeur relative à l'enseignement privé ; l'utilisation d'artifices de procédure par l'opposition ; implications financières de cette proposition de loi ; demandes de rappels au règlement de MM. Delehedde et Cressard ; M. Mexandeau souligne les conditions déplorables de discussion des textes en fin de session et la surchage qu'apporterait la discussion de cette proposition ; reprise par le Gouvernement des amendements déclarés irrecevables ; maintien de la demande de suspension de séance [29 juin 1977] (p. 4334, 4335, 4336).

26. — M. Forni : au sujet de son rappel au règlement (caractère obligatoire du vote par scrutin public sur demande de la commission ; nécessité d'une délibération de la commission sur ce point) [29 juin 1977] (p. 4428).

27. — M. Jean Bardol déclare fausses les déclarations de MM. Fanton et Papon concernant la position du groupe communiste sur l'amendement n° 27 à l'article 3 de la loi de finances (déduction à accorder aux retraités) [18 octobre 1977] (p. 6211).

28. — M. Mermaz proteste contre l'attitude du ministre de l'intérieur, lors de la séance des questions au Gouvernement, au sujet de l'utilisation de certaines armes dangereuses lors des opérations de maintien de l'ordre qui se sont déroulées le 31 juillet à Creys-Malville [19 octobre 1977] (p. 6358).

INCOMPATIBILITÉS PARLEMENTAIRES

1. — PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE **n° 251** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 23 DE LA CONSTITUTION, transmise à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE **n° 1675** MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU CODE ÉLECTORAL RELATIVES AUX INCOMPATIBILITÉS DES MANDATS DE DÉPUTÉS, SÉNATEURS, CONSEILLERS GÉNÉRAUX, CONSEILLERS MUNICIPAUX, ET AUX CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 22 mai 1975 par M. Bernard-Reymond (renvoyée à la commission des lois constitution-

nelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE **n° 2552** TENDANT A RENFORCER LES INCOMPATIBILITÉS PARLEMENTAIRES AVEC LA DIRECTION DES ENTREPRISES PRIVÉES, présentée à l'Assemblée nationale le 19 octobre 1976 par M. Guy Ducoloné et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE **n° 2770** TENDANT A RENFORCER LE CONTROLE EN MATIÈRE D'INCOMPATIBILITÉS PARLEMENTAIRES, présentée à l'Assemblée nationale le 2 avril 1977 par M. Robert Ballanger et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commision des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES 2 ; COMMISSIONS D'ENQUÊTE 27, 59 ; ELECTIONS (Législation) 47 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 1 ; PARLEMENTAIRES 5, 6, 8, 10, 13.

— Compatibilité des activités professionnelles de M. Dassault avec l'exercice de son mandat. — *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (p. 7405, 7406) ; CONSEIL CONSTITUTIONNEL (DÉCISIONS) [*J.O.* 23 décembre 1976] (DÉCISIONS), [20 octobre 1977] (p. 5084).

INDEMNISATION

Voir EXPROPRIATION 3 ; RAPATRIÉS 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 ; RESPONSABILITÉ CIVILE 8, 9.

— des actionnaires. — *Voir* NATIONALISATION 1.

— des avocats commis d'office. — *Voir* AVOCATS 6.

INDEMNITÉ FAMILIALE D'EXPATRIATION

— aux fonctionnaires militaires. — *Voir* ARMÉE 2, 17 ; PÉTITIONS 304 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1242.

INDEMNITÉ DE FONCTION

Voir CONSEILS MUNICIPAUX 3.

— des conseillers municipaux. — *Voir* CONSEILLERS MUNICIPAUX 1.

INDEMNITÉ JOURNALIÈRE

Voir TRAVAIL (RÉGLEMENTATION DU) 5.

INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE

Voir RAPPELS AU RÈGLEMENT 610.

INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE

Voir ARMÉE 12.

INDEMNITÉ VIAGÈRE DE DÉPART (IVD)

Voir ASSURANCES AGRICOLES 3 ; BAUX RURAUX 3 ; DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 2 [3, 4 mai 1973] (p. 1010, 1015, 1016, 1020, 1024, 1057, 1058) ; EXPLOITANTS AGRICOLES 4, 6 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6, 7 novembre 1973] (p. 5271, 5291, 5295, 5302, 5303, 5309, 5315, 5336) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Agriculture, FORMA, BAPSA [7, 8 novembre 1974] (p. 6010, 6020, 6041, 6056, 6112) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Agriculture, FORMA, BAPSA ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 26 à 31 [19 juin 1974] (p. 2794).

INDEXATION

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2617** TENDANT A AUTORISER LES CLAUSES D'INDEXATION FONDÉES SUR LE NIVEAU GÉNÉRAL DES PRIX, présentée à l'Assemblée nationale le 17 novembre 1976 par M. Gilbert Gantier (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan).

Voir aussi EMPRUNT 2 ; EPARGNE 2, 4.

— de l'épargne populaire. — *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 39.

INDICE DES PRIX

Voir PRIX.

INDIVISION

1. — PROPOSITION DE LOI RELATIVE A L'ORGANISATION DE L'INDIVISION, présentée au Sénat le 28 mai 1970 par M. Etienne Dailly (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles), n° 239 (année 1969-1970) ; rapport le 12 juin 1970 par M. Geoffroy, n° 284 (année 1969-1970) ; adoption le 15 octobre 1970. — Proposition de loi n° 8 (année 1970-1971).

Transmise à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 262 ; rapport le 30 avril 1975 par M. Foyer, n° 1604 ; adoption avec modifications le 23 mai 1975. — Proposition de loi n° 284.

Transmise au Sénat le 29 mai 1975 (deuxième lecture) (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles), n° 329 (année 1974-1975) ; rapport le 9 octobre 1975 par M. Jean Geoffroy, n° 14 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 16 octobre 1975. — Proposition de loi n° 9 (année 1975-1976).

Transmise à l'Assemblée nationale le 17 octobre 1975 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 1926 ; rapport le 30 avril 1976 par M. Foyer, n° 2252 ; adoption le 14 mai 1976. — Proposition de loi n° 480.

Demande de commission mixte paritaire le 4 novembre 1976 [8 novembre 1976] (p. 7731) ; rapport au nom de la commission mixte paritaire le 1er décembre 1976 par M. Foyer, n° 2658 ; adoption le 16 décembre 1976. — Proposition de loi n° 606.

Au Sénat, rapport le 2 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Jean Geoffroy, n° 104 (année 1976-1977) ; adoption le 16 décembre 1976. — Proposition de loi n° 50 (année 1976-1977).

Loi n° 76-1286 du 31 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 1er janvier 1977 (p. 19).

PREMIÈRE LECTURE [23 mai 1975] (p. 3182).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la Justice ; Fontaine, Delorme.*

Le régime actuel de l'indivision est fortement teinté d'individualisme (p. 3182) ; historique des projets de réforme (p. 3183) ; régime primaire, régime secondaire (p. 3183).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 3183) :

Un système théorique global est incompatible avec la réalité des situations concrètes ; la réforme de l'indivision prend tout son sens dans la perspective de la réforme des sociétés civiles en particulier pour la gestion de nombreux patrimoines héréditaires.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : *Titre V, livre II du code civil :* adoption de l'*amendement n° 1* de la commission des lois (maintien des dispositions relatives à l'indivision au chapitre VI du livre III et rapprochement avec l'action en partage) (p. 3184).

Article 710-1 du code civil : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (le président du tribunal de grande instance pourra décider de surseoir au partage) (p. 3185).

Après l'article 710-1 du code civil : adoption d'un *amendement* d'ensemble *n° 3* de la commission et d'un *sous-amendement n° 24* du Gouvernement limitant à cinq ans la période de réclamation des fruits et revenus (p. 3188).

Article 815-1 (maintien de l'indivision par décision judiciaire pour certains biens).

Article 815-2 (tout indivisaire peut prendre des mesures de conservation des biens).

Articles 815-3 à 815-7 (administration des biens indivis).

Articles 815-8 à 815-10 (fruits et revenus).

Articles 815-12 et suivants (gestion des exploitations indivises).

Article 815-15 (retrait successoral et droit de préemption) : adoption des *amendements n°s 4, 5, 6, 7* de la commission relatifs aux conventions d'indivision (contrat de société ; indivision et divorce ; conditions de validité de la convention) (p. 3188).

Articles 710-2 et 710-3 du code civil : adoption de l'*amendement n° 8* de la commission (durée de la convention d'indivision et possibilité de demander le partage) (p. 3189).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 3194).

DEUXIÈME LECTURE [14 mai 1976] (p. 3093).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président et rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.*

La possibilité pour le coïndivisaire de demander au tribunal d'allotir le cohéritier demandeur au partage, au lieu d'ordonner les opérations de partage ; le droit de préemption des coïndivisaires ; les conventions d'indivision entre les personnes morales (p. 3094).

Intervention de M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice :

L'attribution anticipée de parts à la personne qui veut sortir de l'indivision ; l'intervention du tribunal en cas de préemption ; l'exclusion des personnes morales dans la convention d'indivision (p. 3094).

DISCUSSION DES ARTICLES [14 mai 1976] (p. 3094).

ORATEURS : *MM. Foyer, président et rapporteur de la commission des lois constitutionnelles ; Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice ; Fontaine, Boulay, Hamel.*

ART. 1er-1 : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (suppression de la possibilité offerte au coïndivisaire de demander au tribunal l'allotissement du cohéritier demandeur au partage) (p. 3095).

ART. 1er-2 : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 3096) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (éléments devant être notifiés par l'indivisaire en cas de cession de ses droits à une personne étrangère à l'indivision) (p. 3096) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (interdiction faite au coïndivisaire de demander au tribunal la revision du prix et des conditions de la vente en cas d'exercice du droit de préemption) (p. 3096) ; adoption de l'*amendement n° 9* de la commission (application des dispositions des articles 815 à 815-17 du code civil aux indivisions en usufruit) (p. 3097) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (conditions d'acquisi-

Article 710-3 bis *du code civil :* adoption de l'*amendement* de substitution *n° 9* de la commission (capacité pour passer convention d'indivision) (p. 3189).

Article 710-4 du code civil : adoption de l'*amendement* de substitution *n° 10* de la commission (nomination du gérant des biens indivis) (p. 3189).

Article 710-5 du code civil : adoption de l'*amendement* de substitution *n° 11* de la commission (le gérant exerce les mêmes pouvoirs que le mari sur les biens communs) (p. 3190).

Articles 710-6 et 710-7 du code civil : adoption de l'*amendement n° 12* de substitution de la commission (rémunération du gérant, communication des documents, participation aux charges) (p. 3191).

Articles 710-8 et 710-9 du code civil : adoption de l'*amendement* de substitution *n° 13* rectifié de la commission (droit de préemption, de substitution, d'acquisition en cas de décès) (p. 3191).

Article 710-10 du code civil : adoption de l'*amendement* de substitution *n° 14* rectifié de la commission (saisie des parts indivises par les créanciers personnels d'un indivisaire) (p. 3192).

Article 710-11 du code civil : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 15* de la commission (p. 3192).

Après l'article 710-11 du code civil : adoption de l'*amendement n° 16* de la commission (sort des conventions en présence d'un usufruitier) (p. 3193).

ART. 2, 3, 4 : *articles 779, 815, 826 du code civil :* adoption des *amendements* de suppression de la commission *nos 17, 18, 19* en raison des amendements adoptés précédemment (p. 3193).

ART. 5 : adoption de l'*amendement n° 20* de la commission (abrogation des articles 841 et 2205 du code civil) (p. 3193).

ART. 6 : *article 870 du code civil :* adoption de l'*amendement* de suppression *n° 21* de la commission (p. 3194).

ART. 7 : *article 883 du code civil :* adoption de l'*amendement* de substitution *n° 22* de la commission (effet déclaratif du partage) (p. 3194).

ART. 8 : adoption de l'*amendement* de substitution *n° 23* de la commission (entrée en vigueur au premier jour du sixième mois suivant la publication du *Journal officiel*) ; application immédiate (p. 3194).

tion par un usufruitier ou d'un nu-propriétaire des parts cédées en indivision) (p. 3097) ; l'article 1er-2, ainsi modifié, est adopté (p. 3097).

ART. 1er-5 et 1er-6 : adoption (p. 3097).

ART. 1er-8 : rejet de l'*amendement n° 6* de la commission (suppression de l'interdiction des conventions d'indivision entre personnes morales) (p. 3098) ; rejet d'un *amendement* de M. Foyer (augmentation du délai permettant à un mineur devenu majeur de remettre en cause une convention tendant au maintien de l'indivision) (p. 3099) ; l'article 1er-8 est adopté (p. 3099).

ART. 1er-10 : adoption (p. 3099).

ART. 1er-12 : adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (extension du champ d'application de l'autorisation de certaines conventions entre indiviseurs en vue de régler le sort de parts indivises) (p. 3099) ; l'article 1er-12, ainsi modifié, est adopté (p. 3099).

ART. 1er-13: adoption (p. 3099).

ART. 1er-14 : adoption de l'*amendement n° 8* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 3100) ; l'article 1er-14, ainsi modifié, est adopté (p. 3100).

ART. 7 : adoption de l'*amendement n° 10* de la commission (limitation des exceptions apportées à l'effet déclaratif du partage) (p. 3100) ; l'article 7, ainsi modifié, est adopté (p. 3100).

ART. 8 : adoption (p. 3100).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 3100).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [16 décembre 1976] (p. 9529).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Richomme, suppléant ; Foyer, rapporteur de la commission mixte paritaire ; Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.*

La modification du régime de l'indivision primaire.

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9529, 9530).

DISCUSSION DES ARTICLES [16 décembre 1976] (p. 9530).

ORATEURS : *MM. Richomme, suppléant ; Foyer, rapporteur de la commission mixte paritaire ; Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.*

ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (volonté des indivisaires de demeurer dans l'indivision) (p. 9530).

Avant l'ART. 7 : adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement (harmonisation de dispositions) (p. 9530).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 9530).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 2901** TENDANT A ABROGER L'ARTICLE 1873-4, ALINÉA 3, DU CODE CIVIL RELATIF A L'INDIVISION CONVENTIONNELLE, présentée à l'Assemblée nationale le 18 mai 1977 par M. Foyer (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 2 juin 1977 par M. Foyer, n° 2953 ; adoption le 16 juin 1977. — Propositlon de loi n° 699.

PREMIÈRE LECTURE [16 juin 1977] (p. 3884, 3886).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, rapporteur ; Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice ; Forni.*

L'objet du texte : la suppression de l'interdiction faite aux personnes morales de conclure une convention d'indivision (p. 3885).

Intervention de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

L'accord du Gouvernement sur le texte (p. 3885).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les dispositions existant pour le contrôle des sociétés ; la nécessité de leur interdire la conclusion de conventions d'indivision (p. 3885).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.*

ART. 1er (abrogation de l'interdiction faite aux personnes morales de conclure des conven-

tions d'indivision) : adoption de l'article 1er (p. 3885).

ART. 2 (modification des conditions de conclusion de la convention) : retrait de l'article 2 (p. 3885).

TITRE : « Proposition de loi tendant à abroger l'article 1873-4, alinéa 3, du code civil relatif à l'indivision conventionnelle » (p. 3886).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 3886).

Voir aussi COMMUNES 3.

INDOCHINE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1852** RELATIVE AUX INVALIDITÉS DES MILITAIRES FRANÇAIS FAITS PRISONNIERS EN INDOCHINE ENTRE 1946 ET 1954, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1975 par M. Beucler (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi AMNISTIE 8 [20 juin 1974] (p. 2827, 2866), [9 juillet 1974] (p. 3418, 3419) ; DÉCLARATIONS AU GOUVERNEMENT 12 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 245.

— **Œuvres de l'enfance française en —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 424.

INDUSTRIE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 706** TENDANT A FAVORISER L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES, ET A ASSURER UNE MEILLEURE PROTECTION DES SALARIÉS ET DES AYANTS DROIT D'UNE ENTREPRISE OU D'UN ÉTABLISSEMENT EN DIFFICULTÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 16 octobre 1973 par M. Donnez (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi LOIS DE RÈGLEMENT 3 [22 mai 1975] ; SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT 1.

— **Avenir de l' — du chauffage électrique.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1356.

— **Dommages causés à certaines industries par des importations d'Orient et d'Extrême-Orient.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 643.

— **Politique industrielle.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Services du Premier ministre : V. — Commissariat général au Plan.

— **Potentiel industriel national.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 722 ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Industrie.

— **Protection de l' — française.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1036.

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6, 7 novembre 1973] (p. 5230, 5231, 5312, 5314, 5325, 5328, 5336, 5337) ; PLAN 2 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 55 à 59 (p. 2029).

— **Charcuterie.** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 23.

— **Protection des entreprises agro-alimentaires en difficulté.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 606.

— **Sauvegarde de l' —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1162.

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

1. — PROPOSITION DE RÉSOLUTION **n° 1123** TENDANT A LA CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LA SITUATION DE LA CONSERVERIE INDUSTRIELLE DE FRUITS ET LÉGUMES DE CASAMOZZA EN CORSE, présentée à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1974 par M. Zuccarelli et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 7 novembre 1974 par M. Zuccarelli, n° 1283.

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1975, Agriculture, FORMA, BAPSA [7 et 8 novembre 1974] (p. 5998, 6002, 6012, 6023, 6034, 6039, 6047, 6117, 6118, 6123, 6125, 6127, 6133) ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 26 à 31 [19 juin 1974] (p. 2796, 2804, 2805).

INDUSTRIE D'ARMEMENT

Voir PLAN 2.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Voir NATIONALISATION 1 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 119, 146 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 266, 287, 288, 301, 306, 308, 311.

— **Emploi dans l'** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 461.

INDUSTRIE DU BATIMENT

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Equipement et urbanisme [15, 16 novembre 1974] (p. 6522), Logement [16 novembre 1974] (p. 6570).

INDUSTRIE DE LA BONNETERIE

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 242 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 187.

INDUSTRIE DE LA CHAPELLERIE

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 728.

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 657, 837.

— **Situation de l'** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1091.

INDUSTRIE CHIMIQUE

Voir GROUPE RHÔNE-POULENC 1 ; NATIONALISATION 1 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 379.

— **Non-implantation en France d'une usine chimique britannique.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1154.

INDUSTRIE DE L'ÉNERGIE

Voir ENERGIE (Politique énergétique).

INDUSTRIE FRANÇAISE DE MOTEURS ÉLECTRIQUES

— **Appui à l'** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 447.

INDUSTRIE HORLOGÈRE

Voir QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 223.

INDUSTRIE DE LA MACHINE-OUTIL

Voir LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [4 juillet 1974] (p. 3306) ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 315, 326, 411 ; PLAN 2.

INDUSTRIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Voir IMPÔTS LOCAUX 4 [10 juin 1975] (p. 3894, 3901) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 689, 844.

INDUSTRIE MÉCANIQUE

Voir NATIONALISATION 1.

INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE

1. — PROPOSITION DE RÉSOLUTION **n° 1928** TENDANT A CRÉER UNE COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LES PRATIQUES DES GRANDES SOCIÉTÉS SIDÉRURGIQUES ET L'UTILISATION DES FONDS PUBLICS QUI LEUR SONT ACCORDÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 21 octobre 1975 par M. César Depietri et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 4 décembre 1975 par M. Tiberi, n° 2036.

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 2616** PORTANT NATIONALISATION DES MINES DE FER ET DES PRINCIPALES ENTREPRISES SIDÉRURGIQUES FRANÇAISES, présentée à l'Assemblée nationale le 17 novembre 1976 par M. Depietri et plusieurs

de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi NATIONALISATION 1.

INDUSTRIE DE LA PARFUMERIE

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1114.

INDUSTRIE TEXTILE

Voir COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 65 ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Commerce extérieur [18 novembre 1975] ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7, Discussion générale ; (deuxième partie), Industrie, commerce et artisanat ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 563, 568, 718 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3697) ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 136.

— **Avenir de l'** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 341.

— **Conséquences des importations sur l'** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 327.

— **Crise de l' — dans le sud de l'Alsace.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1260.

— **Crise dans les entreprises textiles de la région lyonnaise.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 605.

— **Déclaration de M. Lenoir au sujet de l'** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1019.

— **Importations d'articles textiles et négociation de l'accord multifibres.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1263.

— **Importations de textiles.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 381.

— **Licenciements aux ateliers roannais de constructions textiles.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1101.

— **Licenciements dans l'** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 996.

— **Licenciements aux usines Schlumpf (Vosges).** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1064, 1065, 1086 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 600.

— **Restrictions aux importations de textiles.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1209.

— **Secteur textile de Rhône-Poulenc.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 230.

— **Situation de l'emploi à Rhône-Poulenc-Textile.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1380.

— **Situation de l' — dans le Haut-Rhin.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 955.

— **Situation de la société d'exploitation textile de Neuflize (Ardennes).** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1207.

INÉGALITÉS SOCIALES

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 16.

INÉLIGIBILITÉ

Voir CONSEIL CONSTITUTIONNEL, décisions 10, 12.

INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 161** TENDANT A ÉTENDRE AUX ÉCOLES D'INFIRMIERS ET A LEURS ÉLÈVES LES DISPOSITIONS PRÉVUES PAR LES LOIS n° 66-892 DU 3 DÉCEMBRE 1966 SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET n° 68-1249 DU 31 DÉCEMBRE 1968 SUR LA RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Tomasini (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 165** PORTANT CRÉATION D'UN ORDRE DES INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Pierre Weber (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 365** RELATIVE A LA VALIDATION DES SERVICES ACCOMPLIS EN QUALITÉ D'INFIRMIER ET D'INFIRMIÈRE RELIGIEUX AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS PUBLICS, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par MM. Jarrot, Lacagne et Buffet (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 2795** TENDANT A LA MODIFICATION DES ARTICLES L 473 A L 477 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE RELATIFS A LA PROFESSION D'INFIRMIER OU D'INFIRMIÈRE, présentée à l'Assemblée nationale le 13 avril 1977 par M. Tissandier (renvoyée à

la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 17 novembre 1977 par M. Joanne, n° 3221 ; adoption le 7 décembre 1977. — Proposition de loi n° 792.

PREMIÈRE LECTURE [7 décembre 1977] (p. 8355).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Joanne, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. Gau.*

Une définition nouvelle de la profession d'infirmière ou d'infirmier ; l'évolution de la profession d'infirmière ; l'extension de leur champ d'intervention et de leurs responsabilités ; la stabilité de leur situation statutaire ; la réforme de la formation en 1972 ; les mesures prises en ce qui concerne l'exercice de la profession (p. 8355) ; l'évolution des effectifs ; la nécessité d'une redéfinition de la profession ; les éléments de cette redéfinition ; le choix entre un mode d'exercice libéral ou salarié ; la proposition de loi de M. Tissandier élaborée par le comité infirmier permanent de liaison et d'études ; la consultation des organisations professionnelles ; les contacts avec l'association nationale des infirmières diplômées d'Etat Anfide et la fédération nationale des infirmiers et infirmières (FNI) ; les problèmes posés par les autorisations multiples d'exercer de l'article L 477 du code de la santé publique ; la définition de la profession donnée par le rapporteur (p. 8356) ; les directives de la Communauté économique européenne ; les autres modifications contenues dans la proposition de loi (p. 8357).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

La modification de la définition de la profession d'infirmière ; les conditions d'exercice de la profession d'infirmière ; le problème des effectifs ; l'intégration de l'éducation, de la santé et de la prévention dans les tâches de l'infirmière ; la concertation menée au sein du Conseil supérieur des professions paramédicales (p. 8357).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La place des infirmiers et infirmières dans l'organisation sanitaire ; la subordination de la qualité d'infirmier à la possession de diplômes ; les conditions d'exercice de la profession (p. 8357) ; la constitution d'équipes pluridisciplinaires groupées en départements préconisée par le parti socialiste ; l'association des infirmières à la marche de l'établissement ; les problèmes matériels ; la situation des infirmiers et infirmières libéraux (p. 8358).

DISCUSSION DES ARTICLES [7 décembre 1977] (p. 8358).

ORATEURS : *MM. Gissinger, Joanne, rapporteur, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

ART. 1er (définition de la profession d'infirmière ou d'infirmier) : adoption de l'*amendement n° 1* de M. Gissinger (suppression de la référence à l'exercice de la profession en qualité de salarié ou à titre libéral) (p. 8358) ; adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 8358).

ART. 2 (suppression du mot « hospitaliser » à l'article L 475 du code de la santé publique) : adoption (p. 8358).

ART. 3 (modification de l'article L 476 du code de la santé publique) : substitution de l'avis du Conseil supérieur des professions paramédicales à l'avis du conseil de perfectionnement des écoles d'infirmiers ou d'infirmières ; adoption (p. 8358).

ART. 4 (détermination par décrets des modalités d'application de la loi) : adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement (modification formelle) (p. 8359) ; ce texte devient l'article 4 (p. 8359).

TITRE : sur proposition de la commission le titre est ainsi rédigé : « Proposition de loi tendant à la modification des articles L 473, L 475 et L 476 du code de la santé publique relatifs à la profession d'infirmier ou d'infirmière » (p. 8359).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 8359).

Voir aussi HÔPITAUX 6 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Education nationale [13, 14 novembre 1973] (p. 5656), Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] (p. 5910, 5919, 5926, 5927, 5929, 5933, 5948, 5953) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Santé publique et action sociale ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 163 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 205 ; TRAVAIL (CONDITIONS DU) 1 [21 novembre 1973] (p. 6281).

— **Conditions d'admission dans les écoles d'** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1238.

INFLATION

Voir CRÉDIT ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 16, 18 ; IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS 2 ; INDEXATION CONVENTIONNELLE 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7, discussion générale ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 9, 10 ; MOTIONS DE CENSURE 3, 5 ; PLAN 2 ; PRÉLÈVEMENT CONJONCTUREL ; PRÊT ; PRIX CRÉDIT ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 756.

— **Protection de l'épargne populaire contre l'—.** *Voir* EPARGNE 4.

INFORMATION

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1 ; INFORMATION TÉLÉVISÉE ; LIBERTÉS PUBLIQUES 5 ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Services du Premier ministre ; Services généraux ; Information ; MONOPOLE DES MOYENS D'EXPRESSION ; NATIONALISATION DES ENTREPRISES DE PRESSE ; RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION 11.

— **Censure des émissions d'— des consommateurs.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 160.

— **Droit à l'—.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 520.

— **Liberté d'—.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 280.

— **Objectivité de l'—.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 388.

— **Publicité des —.** *Voir* INFORMATIQUE 4.

— **Violations du droit à l'— et de la liberté d'expression.** — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 375.

INFORMATIQUE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1453** TENDANT A LA NATIONALISATION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE POUR L'INFORMATIQUE (CII) ET DE LA SOCIÉTÉ HONEYWELL BULL (SHB), présentée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1974 par M. Dalbera et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1660** SUR L'INFORMATIQUE NATIONALE, présentée à l'Assemblée nationale le 20 mai 1975 par M. Debré (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 1857** RELATIVE A LA CRÉATION D'UNE COMPAGNIE NATIONALE DE L'INFORMATIQUE, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1975 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

4. — PROJET DE LOI **n° 2516** RELATIF A L'INFORMATIQUE ET AUX LIBERTÉS, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1976 par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 4 octobre 1977 par M. Foyer, n° 3125 ; adoption le 5 octobre 1977. — Projet de loi n° 762.

Transmis au Sénat le 11 octobre 1977, n° 5 (année 1977-1978) (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 10 novembre 1977 par M. Thyraud, n° 72 (année 1977-1978) ; adoption avec modification le 17 novembre 1977. — Projet de loi n° 25 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 18 novembre 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) n° 3226 ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Foyer, n° 3352 ; adoption le 16 décembre 1977. — Projet de loi n° 821.

Transmis au Sénat le 17 décembre 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 195 (année 1977-1978) ; rapport le 19 décembre 1977 par M. Jacques Thyraud, n° 199 (année 1977-1978) ; adoption avec modification le 19 décembre 1977 sous le titre : « Projet de loi relatif à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. » — Projet de loi n° 67 (année 1977-1978).

Demande de commission mixte paritaire le 19 décembre 1977 ; rapport le 21 décembre 1977 par M. Foyer au nom de la commission mixte paritaire, n° 3432 ; adoption le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 862.

Au Sénat, rapport le 21 décembre 1977 par M. Thyraud au nom de la commission mixte paritaire, n° 232 (année 1977-1978).

Rejet le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 95 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 21 décembre 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 3384 ; rapport le 21 décembre 1977 par M. Gerbet, n° 3453 ; adoption le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 871.

Transmis au Sénat le 21 décembre 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 240 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 99 (année 1977-1978).

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, publiée au *J.O.* du 7 janvier 1978 (p. 227). **Rectificatif,** publié au *J.O.* du 25 janvier 1978 (p. 491).

PREMIÈRE LECTURE [4 octobre 1977] (p. 5782, 5798) ; [5 octobre 1977] (p. 5847, 5866).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, rapporteur, Forni, Villa, Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Le caractère indispensable de la conservation des données pour tout Gouvernement ; la multiplicité des fichiers ; la création de fichiers privés ; les progrès réalisés grâce à l'informatique (p. 5782) ; les dangers de l'informatique (p. 5782, 5786) ; le projet Safari ; le rapport Tricot ; la nécessité d'une harmonisation des législations entre Etats ; la création par le projet de loi de la commission nationale « informatique et libertés » ; sa composition (p. 5783, 5785, 5786) ; les dispositions relatives à l'interrogation des données ; la publicité des informations ; la création de sanctions pénales (p. 5783) ; les amendements proposés sur le texte (p. 5783, 5787) ; le retard de la France dans la réglementation de l'usage de l'informatique ; la précipitation du Gouvernement (p. 5784) ; les atteintes portées aux libertés par le pouvoir (p. 5785) ; la nécessité d'étendre la réglementation aux procédés non informatisés d'enregistrement ; le cadre international de la législation sur l'informatique ; le dessaisissement du Parlement (p. 5786) ; la portée du projet (p. 5784, 5785) ; les lacunes du texte (p. 5786, 5787) ; la déclaration des libertés publiée par le parti communiste (p. 5787) ; l'affaire relative à l'exclusion du concours de l'école nationale de la magistrature de certains candidats (p. 5784).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

La liberté, moteur de notre société ; le droit au secret ; le pouvoir informatique ; les aspects positifs de l'informatique (p. 5787) ; le souci du Gouvernement de protéger la vie privée et les libertés ; la création de la commission Tricot ; le projet Safari ; sa réponse à M. Forni ; le problème de l'exclusion de certains candidats au concours d'entrée à l'école nationale de la magistrature ; sa référence à George Orwell (p. 5788) ; le caractère expérimental du projet ; la mise en place d'une commission nationale ; la réglementation des conditions de création des traitements informatiques ; son refus d'étendre l'application des mesures prévues par la loi aux fichiers manuels ; la nécessité d'une réglementation internationale ; l'application de la loi aux fichiers des organisations politiques, syndicales, religieuse et de presse (p. 5789).

DISCUSSION DES ARTICLES [5 octobre 1977] (p. 5789).

ORATEURS : *MM. Forni, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, rapporteur, Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, Villa, Houteer, Mme Constans, MM. Kalinsky, L'Huillier, Bernard Marie, Claudius-Petit, Masson, Gerbet, rapporteur suppléant de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Ducoloné, Mauger, Briane, Delaneau.*

ART. 1er (développement de l'informatique dans le respect des libertés) : rejet de l'*amendement n° 33* de M. Forni (extension de la loi au traitement manuel de l'information) (p. 5790) ; adoption de l'*amendement* de modification rédactionnelle *n° 1* de M. Villa (p. 5790) ; retrait de l'*amendement n° 34* de M. Forni (définition du caractère nominatif des informations) (p. 5790) ; retrait de l'*amendement n° 35* de M. Forni (définition du fichier nominatif) (p. 5790) ; adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 5790).

Après l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 36* de M. Forni (définition du champ d'application de la loi) (p. 5791).

ART. 2 (impossibilité de fonder une décision administrative ou juridictionnelle uniquement sur un traitement automatisé d'information) : l'*amendement n° 38* de M. Forni devient sans objet (extension du champ d'application de l'article 2 aux traitements manuels) (p. 5791) ; adoption de l'article 2 (p. 5791).

ART. 3 (ouverture d'un droit de contrôle à toute personne à laquelle les informations automatisées sont opposées) : rejet de l'*amendement n° 2* de M. L'Huillier (droit d'accès de toute personne aux informations la concernant) (p. 5791) ; l'*amendement n° 39* de M. Forni devient sans objet (extension de l'article 3 aux traitements manuels) (p. 5791) ; adoption de l'article 3 (p. 5791).

Après l'ART. 3 : rejet de l'*amendement n° 3* de M. Maisonnat (publicité relative à la création de fichiers publics) (p. 5792) ; rejet de l'*amendement n° 4* de M. Kalinsky (droit de l'individu sur les informations le concernant) (p. 5792) ; rejet, par scrutin public, de l'*amendement n° 40* de M. Forni (droit de l'individu sur les informations le concernant) (p. 5792) ; liste des votants (p. 5795, 5796) ; retrait de l'*amendement n° 41* de M. Forni (obligation de secret pour les personnes ayant accès à un fichier nominatif) (p. 5793).

Avant l'ART. 4 : *Chapitre 1er : La commission nationale informatique et libertés :* adoption de l'*amendement n° 103* de la commission (modification de l'intitulé du chapitre 1er qui devient : la commission nationale de l'informatique) (p. 5798).

Avant l'ART. 4 : *Chapitre Ier : La commis*- informatique et libertés) : adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 104* de la commission (p. 5798) ; adoption de l'article 4 (p. 5798).

ART. 5 (rattachement de la commission au ministère de la justice) : adoption de l'*amendement n° 42* de M. Forni (financement propre de la commission) (p. 5799) ; adoption de l'article 5, ainsi modifié (p. 5799).

ART. 6 (composition de la commission) : rejet par scrutin public de l'*amendement n° 5* de M. L'Huillier (modification de la composition de la commission) (p. 5805) ; liste des votants (p. 5813, 5814) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 43* de M. Forni (modification de la composition de la commission) (p. 5805) ; liste des votants (p. 5814, 5815) ; *amendement n° 105* de la commission (modification de la composition de la commission) ; rejet du *sous-amendement n° 148* de M. Forni à l'amendement n° 105 (représentation des partenaires sociaux au sein de la commission) (p. 5805) ; rejet de l'*amendement n° 105* (p. 4805) ; adoption au scrutin public de l'*amendement n° 150* de M. Bernard Marie (modification de la composition de la commission) (p. 5805) ; liste des votants (p. 5815, 5816) ; les *amendements n°s 44, 45, 46, 47* et *48* de M. Forni deviennent sans objet (p. 5805) ; retrait de l'*amendement n° 106* de la commission (modification des conditions d'élection du président et vice-président) (p. 5805) ; rejet de l'*amendement n° 49* de M. Forni (même objet que l'amendement n° 106) (p. 5805) ; rejet de l'*amendement n° 50* de M. Forni (régime applicable aux suppléants des membres de la commission) (p. 5806) ; l'*amendement n° 51* de M. Forni devient sans objet (règles applicables aux mandats des suppléants) (p. 5806) ; rejet de l'*amendement n° 52* de M. Forni (modification des incompatibilités applicables aux membres de la commission) (p. 5806) ; adoption de l'*amendement n° 107* de la commission (suppression des dispositions relatives au renouvellement des membres de la commission) (p. 5806) ; l'*amendement n° 53* de M. Forni devient sans objet (possibilité de renouvellement des membres de la commission) (p. 5806) ; adoption de l'*amendement n° 108* de la commission (impossibilité de mettre fin aux fonctions de membre de la commission) (p. 5807) ; retrait de l'*amendement n° 54* de M. Forni (même objet que l'amendement n° 108) (p. 5807) ; adoption de l'article 6, ainsi modifié (p. 5807).

Après l'ART. 6 : rejet de l'*amendement n° 6* de M. Villa (modalités de création des commissions régionales) (p. 5807).

ART. 7 (institution d'un commissaire du Gouvernement auprès de la commission) : rejet de l'*amendement n° 55* de suppression de M. Forni (p. 5807) ; retrait de l'*amendement n° 7* de M. Kalinsky (qualité du commissaire du Gouvernement) (p. 5808) ; adoption de l'article 7 (p. 5808).

ART. 8 (création d'un secrétaire général au sein de la commision) : rejet de l'*amendement n° 56* de M. Forni (création de plusieurs secrétaires généraux) (p. 5808) ; rejet de l'*amendement n° 57* de M. Forni (nomination du secrétaire général) (p. 5808) ; retrait de l'*amendement n° 58* de M. Forni (délégation de pouvoir au secrétaire général) (p. 5808) ; adoption de l'*amendement n° 109* de la commission (incompatibilités relatives à la fonction de secrétaire général) (p. 5808) ; l'*amendement n° 59* de M. Forni (même objet que le précédent) devient sans objet (p. 5808) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 5808).

ART. 9 (création de délégations régionales de la commission informatique et libertés) : rejet de l'*amendement n° 60* de M. Forni (caractère obligatoire des commissions régionales, pouvoirs et composition de ces commissions) (p. 5809) ; adoption de l'*amendement n° 110* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 5809) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 5809).

Après l'ART. 9 : l'*amendement n° 61* de M. Forni devient sans objet (financement des charges des commissions régionales) (p. 5809).

ART. 10 (secret professionnel applicable aux membres et agents de la commission) : rejet de l'*amendement n° 62* de M. Forni (publicité de l'activité de la commission) (p. 5810) ; adoption de l'article 10 (p. 5810).

Après l'ART. 10 : rejet de l'*amendement n° 63* de M. Forni (garanties relatives à l'indépendance de la commission) (p. 5811) ; *amendement n° 111* de la commission (indépendance des membres de la commission) ; adoption du *sous-amendement n° 149* de M. Forni à l'amendement n° 111 (extension des dispositions de l'amendement n° 111 aux délégations régionales) (p. 5811) ; adoption de l'amendement n° 111, ainsi modifié (p. 5811).

ART. 11 : *Chapitre II : Formalités préalables à la mise en œuvre des traitements automatisés :* le pouvoir de contrôle de la commission s'exerce sur les traitements automatisés d'informations nominatives publics ou privés ; l'*amendement n° 64* de M. Forni devient sans objet (extension de l'article 11 aux fichiers manuels) (p. 5848) ; adoption de l'*amendement n° 65* de M. Forni (définition du traitement d'informations nominatives) (p. 5848) ; l'*amendement n° 66* de M. Forni devient sans objet (suppression des dispositions définissant les informations nominatives) (p. 5848).

Après l'ART. 11 : rejet par scrutin public de l'*amendement n° 8* de M. Maisonnat (autorisation par la loi des traitements automatisés pouvant porter atteinte aux libertés et à la vie privée) (p. 5849) ; liste des votants (p. 5862, 5863).

ART. 12 (dispositions applicables aux traitements faits pour les personnes publiques) : réserve de l'article (p. 5849).

Après l'ART. 12 : l'*amendement n° 10* de M. Villa devient sans objet (avis des commissions régionales pour les traitements réalisés pour les collectivités locales) (p. 5849) ; l'*amendement n° 11* de M. Kalinsky est réservé (information des organismes paritaires sur l'informatisation des tâches administratives) (p. 5850).

ART. 13 (dispositions applicables aux traitements automatisés réalisés pour des personnes privées) : réserve de l'article (p. 5850).

Après l'ART. 13 : réserve de l'*amendement n° 14* de M. Maisonnat (avis des comités d'entreprise sur les traitements automatisés réalisés dans l'entreprise) (p. 5850).

ART. 14 (système de déclaration simplifiée pour les traitements informatisés ne portant pas atteinte aux libertés) : adoption de l'*amendement n° 113* de la commission (établissement de normes type et modalités d'établissement des déclarations simplifiées) dont le texte devient l'article 14 (p. 5850) ; retrait de l'*amendement n° 69* de M. Forni (même objet que le précédent) (p. 5850).

Après l'ART. 14 : réserve de l'*amendement n° 70* de M. Forni (exceptions à l'application des articles 12, 16 et 17) (p. 5851).

ART. 15 (procédure d'autorisation pour l'usage du répertoire national d'identification) : rejet de l'*amendement n° 71* de M. Forni (nécessité de l'avis favorable de la commission nationale pour toute autorisation) (p. 5851) ; adoption de l'article 15 (p. 5851).

Après l'ART. 15 : rejet de l'*amendement n° 15* de M. Maisonnat (possibilité pour la commission de soumettre les fichiers non informatisés aux mesures prévues par le projet) (p. 5853) ; adoption de l'*amendement n° 114* de la commission (possibilité pour le Gouvernement de soumettre les fichiers non informatisés aux mesures prévues par le projet) (p. 5853).

ART. 16 (dispositions contenues dans la demande d'avis ou de déclaration) : adoption de l'*amendement n° 115* de la commission (atténuation des dispositions de l'article pour les traitements intéressant la sûreté de l'Etat, la défense et la sécurité publique) (p. 5854) ; l'article 16, ainsi modifié, est adopté (p. 5854).

ART. 17 (points devant faire l'objet de publicité lors de la création de traitements publics) : rejet de l'*amendement n° 72* de M. Forni (pouvoirs des délégations régionales créées par l'article 9 du projet) (p. 5854) ; adoption de l'*amendement n° 116* de la commission (extension des exceptions prévues par l'article 17 aux traitements intéressant la sécurité publique) (p. 5854) ; adoption de l'article 17, ainsi modifié (p. 5854).

ART. 18 (pouvoirs de la commission pour l'exercice de sa mission de contrôle) : rejet de l'*amendement n° 73* de M. Forni (renforcement des moyens d'action de la commission) (p. 5855) ; adoption de l'*amendement n° 117* de la commission (possibilité pour la commission de se faire assister d'experts) (p. 5855) ; *amendement n° 17* de M. Villa (information de la commission sur les activités industrielles relatives à l'informatique) ; adoption du *sous-amendement n° 118* de la commission à l'amendement n° 17 (initiative de la commission pour son information) (p. 5856) ; adoption de l'*amendement n° 17,* ainsi modifié (p. 5856) ; adoption d'un *amendement* verbal du Gouvernement tendant à supprimer les dispositions de l'article 18 relatives à la déclaration simplifiée pour les traitements ne portant pas atteinte à la vie privée ou aux libertés (p. 5856) ; adoption de l'*amendement n° 119* de la commission (obligation à tous les détenteurs de fichiers publics ou privés de faciliter la tâche de la commission) (p. 5856) ; adoption de l'article 18, ainsi modifié (p. 5856).

Après l'ART. 18 : retrait de l'*amendement n° 18* de M. Maisonnat (avis conforme obligatoire de la commission pour la transmission de fichiers publics automatisés à d'autres services) (p. 5857) ; rejet de l'*amendement n° 75* de M. Forni (obligation pour les commissions constituées en application des articles 6 à 9 ou tenir un registre public des fichiers nominatifs dont elles ont connaissance) (p. 5857).

ART. 19 (publicité de la liste des traitements publics ou privés soumis au contrôle de la commission) : rejet de l'*amendement n° 76* de M. Forni (renforcement des mesures de publicité prévues à l'article 19) (p. 5858) ; rejet au scrutin public de l'*amendement n° 120* de la commission (possibilité pour toute personne d'avoir connaissance des caractéristiques d'un traitement figurant dans l'acte d'autorisation ou la déclaration en vertu de l'article 16 du projet) (p. 5859) ; liste des votants (p. 5863, 5864) ; adoption de l'article 19 (p. 5859).

Après l'ART. 19 : rejet de l'*amendement n° 121* de la commission (renforcement de la publicité par la mise à la disposition du public des textes des dispositions prises par la commission de ses avis, recommandations et instructions) (p. 5860).

ART. 20 (publication par la commission d'un rapport annuel au Président de la République) : retrait de l'*amendement n° 77* de M. Forni (communication entre la commission nationale et le Parlement ; rapport annuel des commissions régionales) (p. 5860) ; retrait de l'*amendement n° 19* de M. Villa (contenu du rapport, discussion de ce rapport au Parlement) (p. 5860) ; retrait de l'*amendement n° 78* de M. Forni (communication du rapport au Parlement) (p. 5861) ; adoption de l'*amendement n° 122* de la commission (contenu du rapport de la commission, inscription à l'ordre du jour du Parlement de ce rapport) (p. 5861) ; adoption de l'article 20, ainsi modifié (p. 5861).

ART. 21 (soumission au régime de la déclaration des traitements automatisés non publics effectués sur le territoire français et destinés à expédier les informations nominatives vers l'étranger) (p. 5861).

ART. 12 (*suite*) : rejet de l'*amendement n° 67* de M. Forni (abolition de la distinction entre fichiers privés et fichiers publics et refonte des procédures prévues aux articles 12 et 13) (p. 5868) ; rejet de l'*amendement n° 9* de M. Kalinsky (nécessité d'un avis conforme de la commission nationale informatique et libertés pour la création de traitements automatisés dans le secteur public) (p. 5868) ; rejet de l'*amendement n° 112* de la commission) (nécessité d'une loi pour passer outre à un avis défavorable de la commission) (p. 5868) ; adoption de l'*amendement n° 152* du Gouvernement (nécessité d'un avis conforme du Conseil d'Etat pour passer outre à l'avis de la commission) (p. 5869).

Après l'ART. 12 (*suite*) : rejet de l'*amendement n° 11,* précédemment réservé de M. Kalinsky (p. 5869).

ART. 13 (*suite*) : l'*amendement* de suppression *n° 68* de M. Forni devient sans objet (p. 5869) ; l'*amendement* d'harmonisation *n° 12* de M. Villa devient sans objet (p. 5870) ; adoption de l'article 13 (p. 5870).

Après l'ART. 13 (*suite*) : rejet de l'*amendement n° 14,* précédemment réservé, de M. Maisonnat (p. 5870).

Après l'ART. 14 (*suite*) : retrait de l'*amendement n° 70,* précédemment réservé, de M. Forni (p. 5871).

ART. 21 (*suite*) : rejet de l'*amendement n° 79* de M. Forni (obligation d'une autorisation préalable de la commission pour les fichiers visés à l'article 21) (p. 5872) ; rejet de l'*amendement n° 20* de M. Maisonnat (autorisation préalable de la commission) (p. 5872).

ART. 22 (réglementation applicable à la transmission d'informations nominatives entre la France et l'étranger) : les *amendements* de suppression *n° 21* de M. Villa et *n° 80* de M. Forni deviennent sans objet (p. 5872) ; adoption de l'*amendement n° 123* de la commission (nécessité d'un avis de la commission nationale préalablement à l'intervention du décret prévu à l'article 22) (p. 5872) ; retrait de l'*amendement n° 102* de M. Claudius-Petit (renforcement du pouvoir de la commission dans la procédure prévue à l'article 22) (p. 5873) ; adoption de l'article 22, ainsi modifié (p. 5873).

Avant l'ART. 23 : adoption de l'*amendement n° 124* de la commission (interdiction de recueillir des données de manière frauduleuse) (p. 5873) ; rejet de l'*amendement n° 22* de M. Kalinsky (même objet que l'*amendement n° 124,* interdiction de la constitution de fichiers par écoutes téléphoniques) (p. 5873) ; adoption de l'*amendement n° 151* de M. Claudius-Petit (droit d'opposition de toute personne physique ou morale aux traitements d'informations nominatives la concernant) (p. 5874).

ART. 23 : *Chapitre III : Collecte, enregistrement et conservation des informations nominatives* (information systématique des per-

sonnes interrogées pour la constitution de données nominatives) : rejet des *amendements* identiques *n° 125* de la commission et *n° 81* de M. Forni (information des personnes sur les critères de conservation ou de destruction des informations) (p. 5874) ; rejet des *amendements* identiques *n° 126* de la commission et *n° 82 de* M. Forni (informations sur l'utilisation faite des renseignements fournis) (p. 5875) ; l'*amendement n° 23* rectifié de M. Villa devient sans objet (informations relatives à l'utilisation des renseignements collectés) (p. 5875) ; adoption de l'article 23 (p. 5875).

ART. 24 (limitation de la conservation dans le temps des données nominatives) : rejet de l'*amendement n° 83* de M. Forni (obligation pour les personnes constituant un fichier d'en démontrer le caractère indispensable) (p. 5875) ; adoption de l'*amendement n° 127* de la commission (conservation des informations pendant la durée prévue à la demande d'autorisation ou à la déclaration sauf autorisation contraire de la commission) (p. 5876) ; l'*amendement n° 24* de M. Villa devient sans objet (fixation de la date limite de conservation par l'acte réglementaire créant le traitement) (p. 5876) ; adoption de l'article 24, ainsi modifié (p. 5876).

ART. 25 (monopole de l'enregistrement des données judiciaires à caractère pénal réservé aux collectivités publiques) : rejet de l'*amendement n° 86* de M. Forni (impossibilité de collecter les informations visées à l'article 25 sans obligation légale) (p. 5877) ; l'*amendement n° 128* de la commission devient sans objet (restriction des autorités visées à l'article 25) (p. 5877) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 147* rectifié du Gouvernement (p. 5877) ; rejet de l'*amendement n° 16* rectifié de M. Kalinsky (interdiction de traitements automatisés d'informations nominatives concernant les infractions couvertes par l'amnistie, la prescription et la réhabilitation) (p. 5878) ; adoption de l'article 25, ainsi modifié (p. 5878).

ART. 26 (cas d'interdiction de mémorisation des données nominatives) : rejet par scrutin public des *amendements* identiques *n° 129* de la commission, *n° 25* de M. Maisonnat et *n° 84* de M. Forni (dérogation aux interdictions de l'article 26 en cas de consentement des intéressés) (p. 5879) ; liste des votants (p. 5893, 5894) ; retrait de l'*amendement n° 26* de M. Villa (extension aux associations de la loi de 1901 des exceptions aux interdictions prévues par l'article 26) ; *amendement n° 27* de M. Villa (impossibilité de contrôler les bénéficiaires des dérogations prévues à l'article 26 dans l'exercice de leurs droits) ; adoption du *sous-amendement n° 130* de la commission à l'amendement n° 27 (modification rédactionnelle) (p. 5879) ; adoption de l'*amendement* n° *27* (p. 5879) ; rejet au scrutin public de l'*amendement n° 28* de M. Maisonnat (suppression de la possibilité de dérogation aux interdictions de l'article par décret en Conseil d'Etat) (p. 5880) ; liste des votants (p. 5894, 5895) ; rejet de l'*amendement n° 85* de M. Forni (limitation de la possibilité de déroger à l'article 26 par décret en Conseil d'Etat aux opinions philosophiques ou religieuses) (p. 5880) ; rejet de l'*amendement n° 131* de la commission (limitation des possibilités de dérogation par décret en Conseil d'Etat à l'article 26 aux opinions religieuses) (p. 5880) ; adoption de l'article 26, ainsi modifié (p. 5880).

Après l'ART. 26 : adoption de l'*amendement n° 29* rectifié de M. Maisonnat (finalité de la création de fichiers par les collectivités publiques) (p. 5881) ; adoption des *amendements* identiques *n° 132* de la commission et *n° 37* de M. Forni (inapplication aux organismes de la presse écrite ou audiovisuelle des articles 2, 25 et 26) (p. 5881).

Avant l'ART. 27 : rejet de l'*amendement n° 87* de M. Forni (notification systématique des informations contenues dans les fichiers privés sauf si la personne a fourni ces informations elle-même) (p. 5882) ; l'*amendement n° 133* de la commission devient sans objet (même objet que l'amendement n° 87) (p. 5882).

ART. 27 : *Chapitre IV : Exercice du droit d'accès ; droit de connaître l'existence des fichiers et de savoir si l'on figure sur l'un d'entre eux :* adoption (p. 5882).

ART. 28 (obligation de communiquer au titulaire du droit d'accès les informations le concernant) : rejet de l'*amendement n° 89* de M. Forni (suppression de la redevance prévue à l'article 28) (p. 5882) ; retrait de l'*amendement n° 30* de M. Kalinsky (non-perception de la redevance en cas de modification de l'enregistrement postérieure à sa consultation) (p. 5882) ; adoption des *amendements* identiques *n° 134* de la commission et *n° 90* de M. Forni (modification des possibilités de dérogation à l'article 28 par la commission) (p. 5883) ; l'*amendement n° 91* de M. Forni devient sans objet (p. 5883) ; adoption de l'article 28, ainsi modifié (p. 5883).

ART. 29 (droit de contestation) : adoption des *amendements* formels identiques *n° 135* de la commission et *n° 92* de M. Forni (p. 5883) ; adoption des *amendements* formels, identiques *n° 136* de la commission et *n° 93* de M. Forni (p. 5883) ; adoption des

amendements formels identiques *n° 137* de la commission et *n° 94* de M. Forni (p. 5883) ; adoption de l'*amendement n° 138* de la commission (remboursement de la redevance en cas de modification de l'enregistrement (p. 5883) ; adoption de l'article 29, ainsi modifié (p. 5883).

Après l'ART 29 : rejet de l'*amendement n° 95* de M. Forni (désignation par les organismes représentatifs du personnel de commissaires aux fichiers nominatifs) (p. 5884) ; rejet de l'*amendement n° 96* de M. Forni (obligation de corriger les inexactitudes des informations contenues dans les fichiers) (p. 5884) ; adoption de l'*amendement n° 139* rectifié de la commission (obligation de rectifier une information incomplète ou inexacte) (p. 5885) ; adoption de l'*amendement n° 140* de la commission (notification des rectifications aux tiers auxquelles les informations auraient été transmises) (p. 5885) ; adoption des *amendements* identiques *n° 141* de la commission et *n° 97* rectifié de M. Forni (principe de la responsabilité des personnes effectuant les traitements d'informations nominatives quant à la sécurité de ces informations) (p. 5885).

ART. 30 (procédure d'accès indirect pour les traitements intéressant la sûreté de l'Etat et la défense) : rejet de l'*amendement n° 98* de M. Forni (limitation de l'article 30 aux traitements limitativement désignés par la loi) (p. 5885) ; adoption de l'*amendement n° 142* de la commission (extension de l'application de l'article 30 aux traitements intéressant la sécurité publique) (p. 5885) ; l'*amendement n° 143* de la commission devient sans objet ; rejet de l'*amendement n° 31* de M. Kalinsky (impossibilité d'opposer le secret de la défense nationale ou la sûreté de l'Etat dans une action juridictionnelle intentée par le requérant non satisfait) (p. 5885).

ART. 31 (procédure d'accès indirect pour les informations à caractère médical) : retrait de l'*amendement* de suppression de M. Forni (p. 5886) ; adoption de l'article 31 (p. 5886).

Après l'ART. 31 : retrait de l'*amendement n° 144* de la commission (dispositions relatives à l'enseignement de l'informatique) (p. 5886) ; retrait de l'*amendement n° 32* de M. Villa (dispositions relatives à l'enseignement de l'informatique) (p. 5886).

ART. 32 : *Chapitre V : Dispositions pénales ; répression de la mise en œuvre illicite d'un traitement* (p. 5886) ; adoption (p. 5886).

ART. 33 et 34 (sanctions relatives à la conservation et à la divulgation illicite d'informations nominatives) : adoption (p. 5886).

ART. 35 (détournement de la finalité des données enregistrées) : adoption (p. 5886).

ART. 36 : *Chapitre VI : Dispositions diverses ; fixation par décret en Conseil d'Etat des modalités d'application de la loi ;* rejet de l'*amendement n° 146* de M. Forni (modification des délais d'entrée en vigueur de la loi) (p. 5887) ; adoption des *amendements* identiques *n° 145* de la commission et *n° 100* de M. Forni (fixation d'un délai de six mois suivant la promulgation de la loi pour les décrets d'application) (p. 5887) ; l'*amendement n° 101* de M. Forni devient sans objet (substitution d'un délai de dix-huit mois à celui de trois ans prévu par l'article 36) (p. 5887) ; adoption de l'article 36, ainsi modifié (p. 5857).

Après l'ART. 36 : adoption de l'*amendement n° 153* du Gouvernement (application de la loi à Mayotte et aux territoires d'outre-mer) (p. 5888).

ART. 37 (régime transitoire) : adoption (p. 5888).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Kalinsky :* le texte ne garantit pas les libertés ; critique la composition de la commission nationale de l'informatique ; la mainmise gouvernementale sur le contrôle de l'informatique ; la non-application de la loi aux procédés non informatisés ; le vote défavorable du groupe communiste (p. 5888) ;

— *M. Forni :* la non-application du texte aux fichiers manuels ; les restrictions apportées à la loi ; le vote défavorable du groupe du PSRG (p. 5888) ;

— *M. Foyer :* un texte dû à l'initiative gouvernementale ; les aspects positifs de ce projet ; l'exception apportée par l'opposition en ce qui concerne les entreprises de presse (p. 5889) ;

— *M. Delaneau :* le vote favorable du groupe républicain (p. 5889) ;

— *M. Briane :* le vote positif du groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux (p. 5889).

ADOPTION au scrutin public de l'ensemble du projet de loi (p. 5889) ; liste des votants (p. 5895, 5896).

DEUXIÈME LECTURE [16 décembre 1977] (p. 8904).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président et rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration*

générale de la République, Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, Lagorce.

Les modifications apportées par le Sénat ; l'extension de la loi aux fichiers manuels ; la composition de la commission nationale de l'informatique et des libertés ; la position de la commission des lois sur les amendements apportés par le Sénat (p. 8904).

Intervention de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture :

Les modifications apportées par le Sénat ; l'extension de certaines dispositions de la loi aux fichiers mécanographiques ou manuels ; la composition de la commission nationale de l'informatique et des libertés (p. 8904).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les péripéties suivies par le texte ; le rapport Tricot ; les modifications apportées par le Sénat ; la représentation du Parlement dans la commission « Informatique et Libertés » ; le contrôle des fichiers manuels ; les délais de mise en place de la loi ; le rôle des commissions régionales (p. 8905).

Intervention de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat :

L'absence de retard de la France par rapport aux autres pays (p. 8905).

DISCUSSION DES ARTICLES [16 décembre 1977] (p. 8905).

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois, rapporteurs, Jacques Blanc, secrétaire d'Etat, Lagorce, Villa, Hamel.*

ART. 1er : adoption de l'article 1er (p. 8905).

ART. 2 : adoption de l'article 2 (p. 8905).

ART. 3 *bis* (définition des informations nominatives) : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (réduction de la portée de la loi aux informations nominatives relatives aux seules personnes physiques) (p. 8906) ; adoption de l'article 3 *bis* ainsi modifié (p. 8906).

ART. 3 *ter* (définition du traitement automatisé d'informations nominatives) : adoption de l'*amendement* (rédactionnel) *n° 3* de la commission (p. 8906) ; le texte de l'amendement n° 3 devient l'article 3 *ter* (p. 8906).

ART. 4 : adoption de l'article 4 (p. 8906).

ART. 5 : adoption du texte identique des *amendements n° 4* de la commission et *n° 34* de M. Pierre Lagorce (précisent le caractère national de la commission visée à l'article 5) (p. 8906) ; rejet de l'*amendement n° 44* du Gouvernement (suppression des dispositions relatives à l'inapplication de la loi de 1922 sur le contrôle financier à la commission et des dispositions relatives à la présentation des comptes de la commission au contrôle de la Cour des comptes) (p. 8907) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 5* de la commission (p. 8907) ; adoption de l'*amendement n° 45* du Gouvernement (suppression de la référence contenue dans le deuxième alinéa de l'article 5, à la loi du 2 janvier 1959 pour la perception de redevances pour services rendus) (p. 8907) ; adoption de l'article 5 ainsi modifié (p. 8907).

ART. 6 : adoption de l'*amendement n° 1* corrigé du Gouvernement (rétablissement de la composition de la commission nationale de l'informatique et des libertés suivant la formule adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8908) ; rejet de l'*amendement n° 35* de M. Pierre Lagorce (institution de commissions régionales informatique et libertés) (p. 8909) ; l'*amendement n° 36* de M. Pierre Lagorce (ressources financières des commissions régionales) devient sans objet (p. 8909) ; le texte de l'*amendement n° 1* corrigé, modifié, devient l'article 6 (p. 8909).

ART. 7 : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 32* de M. Pierre Lagorce (p. 8909) ; adoption de l'article 7 (p. 8909).

ART. 8 : retrait de l'*amendement n° 6* de la commission (possibilité de déléguer au président ou à un vice-président le pouvoir de délivrer les récépissés de déclaration simplifiée prévue à l'article 14) (p. 8909) ; adoption de l'*amendement n° 46* du Gouvernement (possibilité de délégation de la commission au président ou vice-président) (p. 8909) ; adoption de l'*amendement n° 47* du Gouvernement (modification des conditions de nomination des agents de la commission nationale) (p. 8910) ; adoption de l'article 8 ainsi modifié (p. 8910).

ART. 9 : adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par l'Assemblée nationale relatives aux délégations régionales) (p. 8910) ; le texte de l'*amendement n° 7* devient l'article 9 (p. 8910).

ART. 10 : adoption de l'*amendement n° 8* de la commission (réinsertion de la mention des délégations régionales à l'article 10) (p. 8910) ; adoption de l'article 10 ainsi modifié (p. 8910).

ART. 10 *bis* : adoption de l'*amendement n° 9* de la commission, corrigé (suppression de l'immunité équivalente à celle des parlemen-

taires pour les membres de la commission informatique et libertés) (p. 8910) ; adoption de l'*amendement n° 57* du Gouvernement (suppression des dispositions relatives à la protection des informaticiens contenues dans l'article 10 *bis*) (p. 8911) ; l'*amendement n° 10* de la commission (protection des informaticiens) devient sans objet (p. 8911) ; adoption de l'article 10 *bis* ainsi modifié (p. 8911).

ART. 11 : adoption de l'*amendement n° 11* de la commission (tendant à limiter les hypothèses d'extension de la compétence de la commission aux fichiers manuels) (p. 8911) ; adoption de l'article 11 ainsi modifié (p. 8911).

ART. 12 : adoption de l'article 12 (p. 8912).

ART. 13 : adoption de l'article 13 (p. 8912).

ART. 13 *bis* (soumission des fichiers publics manuels aux règles prévues par la loi lorsqu'ils présentent un danger pour les libertés) : adoption de l'*amendement n° 12* de suppression de la commission (p. 8912) ; l'article 13 *bis* est donc supprimé (p. 8912).

ART. 14 : adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (rétablissement du texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale ; publication de normes de référence par la commission) (p. 8912) ; le texte de l'*amendement n° 13* devient l'article 14 (p. 8912).

ART. 15 *bis* : supprimé par le Sénat (p. 8912).

ART. 16 : adoption de l'*amendement n° 14* de la commission (nouvelle rédaction des dispositions de l'article 16 relatives au contenu des déclarations concernant les traitements destinés à l'expédition d'informations nominatives à l'étranger) (p. 8912); adoption de l'article 16 ainsi modifié (p. 8912).

ART. 17 : adoption de l'article 17 (p. 8912).

ART. 18 : adoption de l'*amendement* de coordination *n° 15* de la commission (p. 8913) ; adoption de l'article 18 ainsi modifié (p. 8913).

ART. 19 : *amendement n° 16* de la commission (organisation d'une certaine publicité des décisions prises par la commission) (p. 8913) ; adoption du *sous-amendement n° 48* du Gouvernement (suppression de la référence contenue dans l'*amendement n° 16* à la jurisprudence de la commission) (p. 8913) ; adoption de l'amendement n° 16 ainsi modifié (p. 8913); l'*amendement n° 37* de M. Pierre Lagorce (publicité des décisions de la commission nationale de l'informatique) devient sans objet (p. 8914) ; adoption de l'article 19 ainsi complété (p. 8914).

ART. 20 : adoption de l'*amendement n° 17* de la commission (suppression de la discussion annuelle du rapport par le Parlement) (p. 8104) ; adoption de l'article 20 ainsi modifié (p. 8914).

ART. 21 : supprimé par le Sénat.

ART. 22 : adoption de l'article 22 (p. 8914).

ART. 22 *bis* (extension des dispositions relatives à la collecte, l'enregistrement et la conservation des données, l'exercice du droit d'accès aux fichiers mécanographiques et manuels autres que ceux utilisés à des fins purement personnelles aux fichiers manuels) : adoption de l'*amendement n° 49* de suppression du Gouvernement (p. 8914) ; les *amendements n° 18* et *n° 19* de la commission deviennent sans objet (p. 8914) ; l'article 22 *bis* est donc supprimé (p. 8914).

ART. 23 B : adoption de l'*amendement n° 20* de la commission (amendement de coordination supprimant la référence aux personnes morales) (p. 8914) ; adoption de l'article 23 B ainsi modifié (p. 8914).

ART. 23 C (obligation d'utiliser les informations nominatives conformément au but pour lequel elles ont été collectées) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 21* de la commission (p. 8914) ; l'*amendement n° 33* de M. Lagorce devient sans objet (p. 8914) ; l'article 23 C est donc supprimé (p. 8914).

ART. 23 : adoption de l'*amendement n° 22* de la commission (tendant à supprimer les dispositions de l'article 23 faisant obligation d'informer les personnes auprès desquelles sont recueillies les informations de l'utilisation prévue de ces informations) (p. 8915) ; adoption de l'*amendement n° 23* de la commission (suppression des dispositions de l'article 23 relatives à l'obligation d'informer les personnes auprès desquelles les informations sont collectées de la durée de conservation de ces informations) (p. 8915) ; adoption de l'*amendement n° 24* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 8915) ; rejet de l'*amendement n° 38* de M. Lagorce (information des personnes sur l'introduction d'informations les concernant dans un fichier soumis au régime prévu à l'article 13) (p. 8915) ; adoption de l'article 23 ainsi modifié (p. 8915).

ART. 24 : adoption de l'article 24 (p. 8915).

Après l'ART. 24 : adoption de l'*amendement* de coordination *n° 50* du Gouvernement (p. 8915).

ART. 25 : adoption de l'*amendement n° 51* du Gouvernement (extension aux personnes morales gérant un service public des droits des autorités publiques pour la création de traitements automatisés sur les infractions, condamnations ou mesures de sûreté) (p. 8915) ; l'*amendement n° 25* de la commission (suppression de la qualification des traitements due à l'application de l'article 25 aux fichiers manuels) devient sans objet (p. 8916) ; adoption de l'*amendement n° 52* du Gouvernement (autorisation pour les compagnies d'assurances de traiter elles-mêmes les informations prévues par la loi de 1970 jusqu'à la mise en œuvre du fichier des conducteurs) (p. 8916) ; adoption de l'article 25 ainsi modifié (p. 8916).

ART. 28 : adoption de l'*amendement n° 53* du Gouvernement (suppression de la possibilité donnée au juge des référés d'ordonner la communication sous astreinte en cas de refus de communication ; possibilité de recourir aux voies prévues par le droit commun) (p. 8916) ; adoption de l'article 28 ainsi modifié (p. 8916).

ART. 29 : adoption de l'article 29 (p. 8917).

ART. 29 *quater* : adoption de l'*amendement* de coordination *n° 54* du Gouvernement (suppression de l'article 29 *quater*) (p. 8917) ; l'article 29 *quater* est donc supprimé (p. 8917).

ART. 30 : l'*amendement n° 40* de M. Lagorce (précision du caractère national de la commission visée à l'article 30) devient sans objet (p. 8917) ; adoption de l'article 30 (p. 8917).

ART. 31 : adoption de l'*amendement n° 27* de la commission (respect du secret médical) (p. 8917) ; adoption de l'*amendement n° 28* de la commission (suppression des dispositions de l'article 31 relatives à l'attitude du médecin vis-à-vis de son malade) (p. 8917) ; rejet de l'*amendement n° 41* de M. Lagorce (organisation du contrôle des fichiers de personnel) (p. 8918) ; adoption de l'article 31 ainsi modifié (p. 8918).

ART. 33 : adoption de l'*amendement n° 29* de la commission (p. 8918) ; adoption de l'article 33 ainsi modifié (p. 8918).

ART. 35 : adoption de l'*amendement* de coordination *n° 55* du Gouvernement (p. 8918) ; adoption de l'article 35 ainsi modifié (p. 8918).

Avant l'ART. 36 : adoption de l'*amendement n° 30* de la commission (rétablissement du chapitre VII : « Dispositions diverses ») (p. 8918) ; adoption de l'*amendement n° 56* du Gouvernement (adaptation des dispositions pour leur extension à des fichiers non automatisés ou mécanographiques) (p. 8918).

ART. 36 : adoption de l'article 36 (p. 8919).

ART. 37 : l'*amendement n° 42* de M. Pierre Lagorce (modification de la qualification de la commission à laquelle l'article 37 fait allusion) devient sans objet (p. 8919) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 43* corrigé de M. Foyer (p 8919) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 58* de M. Foyer (p. 8919) ; adoption de l'article 37 ainsi modifié (p. 8919).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Pierre Lagorce :* le rejet par l'Assemblée des améliorations apportées au texte par le Sénat ; le vote défavorable du groupe du PSRG (p. 8919) ;

— *M. Lucien Villa :* le rejet des dispositions adoptées par le Sénat ; le caractère trop restreint du champ d'application de la loi ; la distinction opérée entre secteur public et secteur privé ; le dessaisissement de l'Assemblée nationale ; le vote défavorable du groupe communiste (p. 8919) ;

— *M. Jean Foyer :* la composition retenue pour la commission Informatique et Libertés (p. 8919) ;

— *M. Emmanuel Hamel :* le vote favorable du groupe républicain (p. 8920).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8920).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [21 décembre 1977] (p. 9153).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, rapporteur de la commission mixte paritaire, Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, Gerbet, Claudius-Petit, Bignon.*

Les modifications apportées par la commission mixte paritaire au texte voté par le Sénat ; la suppression de l'obligation d'indiquer aux personnes auprès desquelles sont recueillies les informations nominatives, la durée de conservation des informations ; la modification de la composition de la commission nationale de l'informatique (p. 9153).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux :

Le dépôt d'un amendement pour rétablir les dispositions sur la composition de la commission adopté par l'Assemblée (p. 9153).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le bien-fondé du texte élaboré par la commission mixte paritaire ; la nécessité pour le Gouvernement de respecter les dispositions qu'elle a adoptées ; la volonté d'éviter la création d'une nouvelle « techno-structure » au sein de la commission Informatique et Libertés ; l'absence d'infaillibilité des commissions mixtes paritaires ; l'exercice du droit d'amendement ; la surcharge pour le parlementaire que représente sa participation aux diverses commissions (p. 9154).

DISCUSSION DES ARTICLES [21 décembre 1977] (p. 9155).

ORATEURS : *MM. Peyrefitte, garde des sceaux, Lauriol, Foyer, rapporteur.*

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9155, 9156).

Adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (modification de l'article 6 : rétablissement de la composition de la commission nationale de l'Informatique et des Libertés, adopté par l'Assemblée) (p. 9156) ; adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 2* du Gouvernement (p. 9156) ; le vote hostile du PSRG et du groupe communiste (p. 9156).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi, ainsi modifié (p. 9156).

TROISIÈME LECTURE [21 décembre 1977] (p. 9175).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, Foyer, Peyrefitte, garde des sceaux, Claudius-Petit.*

L'adoption d'un amendement déposé par le Gouvernement au texte de la commission mixte paritaire ; son refus par le Sénat (p. 9175) ; la démission de M. Foyer en tant que rapporteur ; les amendements déposés par le Gouvernement relatifs à la composition de la commission nationale de l'informatique et des libertés ; l'appui de la majorité au Gouvernement ; la « capitulation » du Gouvernement (p. 9176).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux :

L'opposition du Gouvernement à la participation de parlementaires à la commission nationale de l'informatique ; le refus des sénateurs d'adopter la position du Gouvernement (p. 9176).

DISCUSSION DES ARTICLES [21 décembre 1977] (p. 9176).

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur, Peyrefitte, garde des sceaux, Alfonsi.*

ART. 6 : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (composition de la commission nationale de l'informatique et des libertés) (p. 9177) ; adoption de l'article 6, ainsi modifié (p. 9177).

ART. 9 : adoption (p. 9178).

ART. 10 : adoption (p. 9178).

ART. 10 *bis* : adoption (p. 9178).

ART. 12 : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (modification formelle) (p. 9178) ; adoption de l'article 12, ainsi modifié (p. 9178).

ART. 14 : adoption (p. 9178).

ART. 19 : adoption (p. 9178).

ART. 23 : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (suppression de l'alinéa de l'article concernant la durée de conservation des informations) (p. 9178) ; adoption de l'article 23, ainsi modifié (p. 9178).

ART. 25 : adoption (p. 9179).

ART. 28 : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (modification formelle) (p. 9179) ; adoption de l'article 28, ainsi modifié (p. 9179).

EXPLICATIONS DE VOTE :

La primauté de fait du Sénat dans le vote de ce texte ; le vote hostile du groupe communiste ; l'abstention de M. Pierre-Charles Krieg (p. 9179).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9179).

5. — PROPOSITION DE LOI n° 309 SUR LES LIBERTÉS, LES FICHIERS ET L'INFORMATIQUE, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1977 par M. Villa et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 4 octobre 1977 par M. Foyer, n° 3125.

Voir aussi COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTROLE 23, 52 ; COMMISSIONS ÉLARGIES 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Développement industriel et scientifique [6 novembre 1973, 8 novembre 1973] ; PLAN 2.

— **Activités de l'ex-CII à Toulouse.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 410.

— **Contrôle de l'Etat sur les sociétés d'— ayant perçu une aide financière.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Comptes spéciaux du Trésor, après l'article 77, amendement n° 99.

— **Constitution de fichiers statistiques et politiques.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 954.

— **Garantie de l'Etat en matière de restructuration de l'industrie.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 9, article 3 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 11 [14 mai 1975] (p. 2657, 2659, 2697) ; COMMISSIONS D'ENQUÊTE 46 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 415, 420.

— **Plan-calcul.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 78 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 188, 364, 369, 416, 429.

— **Politique française dans le domaine de l' —.** *Voir* COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR [19 novembre 1975] (p. 8679) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Industrie et recherche [6 novembre 1975] ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 652.

— **Restructuration de la CII.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 703.

— **Situation de la compagnie internationale pour l'informatique (CII).** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 298, 346.

— **Traitements informatiques et exercice des libertés.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 305.

INGÉNIERIE

Voir BUREAUX D'ÉTUDES.

INNOVATION

— **Financement de l'—.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés, article 77.

INSCRITS MARITIMES

Voir CHASSE 8 [24 avril 1975] (p. 2079).

INSECTICIDES

— **Vente des —.** *Voir* PHARMACIE 8.

INSA

— **Titularisation des assistants contractuels des —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Education nationale [13 et 14 novembre 1973] (p. 5697).

INSOLVABILITÉ

— **Organisation frauduleuse de l'—.** *Voir* CRÉANCES 4.

INSPECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Services du Premier ministre : II. — Jeunesse, sports et loisirs [29 octobre 1973] (p. 4974, 4976, 4986, 4990, 4991, 4993, 4994, 4998, 5000, 5003, 5004) [20 novembre 1973] (p. 6167 à 6169) ; commission mixte paritaire [18 décembre 1973].

INSPECTEUR DU TRAVAIL

Voir CODE DU TRAVAIL 1 (p. 2514, 2515, 1 [9 mai 1973] (p. 1097, 1098) ; LOI DE 2516, 2517, 2518) ; HÉBERGEMENT COLLECTIF FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Travail, emploi et population [15 novembre 1973] (p. 5822, 5824, 5827, 5834 à 5837, 5839, 5841, 5842, 5843) ; LOI DE FINANCES POUR 1975 [4 novembre 1974] (p. 5768, 5772, 5777, 5778, 5786, 5789, 5802, 5803, 5804, 5812) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Travail ; TRAVAIL (CONDITIONS DU) 1 ; TRAVAIL NOIR 1.

— **Conditions de recrutement dans le corps de l'inspection du travail.** — *Voir* ACCIDENTS DU TRAVAIL 15, articles 9, 10, 12, 28 ; IMPOTS 2, article 14.

— **Pressions exercées sur les —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 462.

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES FISCAUX

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Economie et finances : Services financiers.

INSTITUT DE L'AUDIO-VISUEL

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Radiodiffusion et télévision [15 novembre 1974] (p. 6496, 6510, 6514).

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Voir AGRICULTURE 2.

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (IDI)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Développement industriel et scientifique [6 novembre 1973] (p. 5194, 5204, 5214, 5223, 5224) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Industrie et recherche [14 novembre 1974] (p. 6353) ; MOTIONS DE CENSURE 3 (p. 7961, 7966, 7972, 7981, 7983) ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 32.

INSTITUT DE FORMATION A LA RECHERCHE INTERTROPICALE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Services du Premier ministre : VI. — Recherche.

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Aménagement du territoire, équipement et urbanisme [14 novembre 1973] (p. 5712, 5750 à 5752) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Equipement et urbanisme [15, 16 novembre 1974] (p. 6518) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Equipement ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVE 14, article 17.

INSTITUT MÉDICO-LÉGAL

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1010** TENDANT A ÉTENDRE AU CORPS DES IDENTIFICATEURS DE L'INSTITUT MÉDICO-LÉGAL LE BÉNÉFICE DES DISPOSITIONS DE LA LOI n° 50-328 DU 17 MARS 1950 ACCORDANT AUX AGENTS DES RÉSEAUX SOUTERRAINS DES ÉGOUTS DES AVANTAGES SPÉCIAUX POUR L'OUVERTURE DU DROIT A PENSION, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par Mme de Hauteclocque (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 19 juin 1975 par M. Baumel, n° 1768 ; adoption le 25 juin 1975, sous le titre : « Proposition de loi tendant à étendre au corps des identificateurs de l'institut médico-légal le bénéfice des dispositions de la loi n° 50-328 du 17 mars 1950. » — Proposition de loi n° 320.

Transmise au Sénat le 25 juin 1975, renvoyée à la commission des affaires sociales, n° 453 (année 1974-1975) ; rapport le 2 octobre par M. Marcel Mathy, n° 5 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 9 octobre 1975. — Proposition de loi n° 4 (année 1975-1976).

Loi n° 75-931 du 14 octobre 1975, publiée au *J.O.* du 15 octobre 1975 (p. 10644).

PREMIÈRE LECTURE [25 juin 1975] (p. 4722).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Baumel, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Delelis, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.*

Caractère législatif de l'extension des avantages spéciaux pour l'ouverture du droit à pension de ces catégories de personnels (p. 4722) ; employés des morgues de province (p. 4722).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat (p. 4723).

Le Gouvernement est favorable à l'extension aux identificateurs de l'institut médico-légal des avantages en matière de pensions consentis aux égoutiers ; les avantages dont bénéficient déjà les agents des morgues des hôpitaux de province.

ADOPTION de l'article unique de la proposition de loi (p. 4723) ; sur proposition de la commission des affaires culturelles, le titre est modifié (p. 4723).

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE (INRA)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6, 7 novembre 1973] (p. 5225, 5238, 5239, 5241, 5243, 5278, 5280, 5296, 5303, 5313, 5314, 5315, 5328, 5336, 5340) ; Développement scientifique [8 novembre 1973] (p. 5370) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Agriculture, FORMA, BAPSA [7, 8 novembre 1974] (p. 5997, 6012, 6055, 6120, 6141) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Agriculture, FORMA, BAPSA.

INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Economie et finances : Services financiers ; CONSOMMATEURS 9.

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (INPI)

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 130 ; BREVETS D'INVENTION 4, 7.

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE (INDRP)

Voir LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [4 juillet 1974] (p. 3356) ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 414.

— **Franchise postale des centres de documentation pédagogique.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 221.

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE (INSERM)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Santé publique [28 octobre 1975] (p. 7434, 7443, 7446) ; Industrie et recherche [6 novembre 1975] (p. 7993) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Services du Premier ministre : VI. — Recherche : Santé publique et sécurité sociale.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Economie et finances : Services financiers ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3238, 3241, 3253, 3688).

— **Grève à l'—.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 766.

INSTITUT PASTEUR

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] (p. 5904, 5929, 5931, 5936, 5953) ; LOI DE FINANCES POUR 1976, Santé publique [28 octobre 1975] (p. 7430, 7434) ; LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale.

— **Difficultés financières de l'—.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 338 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Industrie et recherche [14 novembre 1974] (p. 6390).

INSTITUT DE PROMOTION RURALE

Voir AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 4.

INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES (IREM)

— **Crédits des —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Education ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1255.

INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES PÊCHES MARITIMES

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Marine marchande [18 novembre 1974] (p. 6658, 6661 à 6664, 6671, 6673, 6674).

INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 4.

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT)

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 440, 870, 887, 914, 935 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 266, 286.

— Nomination à l'— de l'université de Toulouse. — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1150.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

Voir ENSEIGNANTS.

INSTITUTIONS (Fonctionnement des)

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1 [10 au 12 avril 1973] (p. 769, 794, 796, 832, 834, 836, 837, 839).

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

— Contribution exceptionnelle des —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (première partie), article 18.

INSTITUTIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

1. — PROJET DE LOI **n° 1285** RELATIF AUX INSTITUTIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES, présenté au Sénat le 8 août 1974 (rattaché à la séance du 28 juillet 1974) par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 292 (année 1973-1974) ; rapport le 30 octobre 1974 par M. Jean Gravier, n° 71 (année 1974-1975) ; adoption le 7 novembre 1974. — Projet de loi **n°** 29 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 8 novembre 1974 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 1285 ; rapport le 10 avril 1975 par M. Pierre Weber, n° 1515 ; adoption le 17 avril 1975. — Projet de loi n° 236.

Transmis au Sénat le 22 avril 1975 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 251 (année 1974-1975) ; rapport le 6 mai 1975 par M. Jean Gravier, n° 283 (année 1974-1975) ; adoption avec modification le 15 mai 1975. — Projet de loi n° 115 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 mai 1975 (renvoyé à la commission des affaires culturelles), n° 1654 ; rapport le 4 juin 1975 par M. Pierre Weber, n° 1697 ; adoption définitive le 13 juin 1975. — Projet de loi n° 297.

Loi n° 75-535 du 30 juin 1975, publiée au *J.O.* du 1er juillet 1975 (p. 6604).

PREMIÈRE LECTURE [17 avril 1975] (p. 1790, 1803).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Pierre Weber, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, Gau, Delaneau, Juquin, Jacques Blanc, Pierre Bas, Hage, Claude Weber, Hamel, Besson, Cressard.*

80 % des réalisations du secteur relèvent de l'initiative privée (p. 1791) ; inquiétude des intéressés devant ce texte (p. 1791) ; les sept catégories d'établissements et les normes d'équipement (p. 1791) ; composition et fonctionnement des commissions (p. 1791) ; financement des dépenses de fonctionnement (p. 1792) ; situation des personnels (p. 1793) ; présentation nouvelle du texte (p. 1794).

Intervention de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé (Action sociale) (p. 1794) :

Ce texte répond à l'invitation faite au Gouvernement lors du vote de la loi hospitalière en décembre 1970 ; les éléments de souplesse prévus par le texte ; les possibilités d'expérimentation constituent un progrès considérable dans notre droit ; simplification des formalités

imposées aux promoteurs ; (p. 1795) : amélioration des conditions d'hébergement des personnes âgées, suppression des hospices et création de sections pour les vieillards qui ne relèvent pas de soins actifs ; dépenses de soins courants ; les institutions sociales et médico-sociales seront dotées de moyens de financement adaptés ; conventions collectives ; formation des travailleurs sociaux.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les carences manifestes de la puissance publique et la mauvaise exécution du VIe Plan (p. 1795) ; disparités régionales en matière d'équipements sociaux (p. 1796) ; la coordination proposée n'a rien à voir avec une planification du développement des organes sociaux (p. 1796) ; sous-équipement scandaleux de certains établissements privés à but lucratif (p. 1796) ; inadaptations et handicaps entraînés par le système économique et social (p. 1796, 1798) ; remise en ordre ou mise au pas ? critiques de l'attitude de l'opposition (p. 1797) ; polyvalence des établissements (p. 1798) ; critiques contre le système proposé d'élaboration des conventions collectives (p. 1799) ; mise en place d'un système d'enseignement clos (p. 1799) ; développement substantiel de l'initiative privée (p. 1799, 1800).

Intervention de M. Lenoir, secrétaire d'Etat (p. 1803) :

S'insurge contre les procès d'intention faits au texte ; (p. 1804) : le système proposé n'a rien de centralisateur ; conserve la liberté d'initiative en assurant un minimum de coordination ; le Gouvernement donnera le maximum de souplesse aux dispositions à intervenir ; la situation des associations.

DISCUSSION DES ARTICLES :

Avant l'ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 21* de la commission des affaires culturelles : « Dispositions générales visant à la coordination des institutions sociales et médico-sociales » ; l'intitulé du chapitre est ainsi modifié (p. 1805).

ART. 1er : définition des institutions sociales ou médico-sociales ; adoption de l'*amendement n° 22* de la commission : mise en forme du texte (p. 1805) ; adoption des *amendements n° 23* et *n° 24* de la commission (réception des jeunes travailleurs) (p. 1805) ; adoption de l'*amendement n° 79* de M. Pierre Weber : « dans leur cadre ordinaire de vie » (p. 1805) ; adoption de l'*amendement n° 25* de la commission (de pure forme).

Intervention de M. Lenoir, secrétaire d'Etat (p. 1805) :

Donne des précisions sur la situation des organismes de services bénévoles et des associations d'aide ménagère à domicile ; adoption de l'article 1er modifié (p. 1806).

ART. 2 (coordination) : adoption de l'*amendement n° 26* de la commission : pour renforcer l'initiative privée en matière de regroupement (p. 1806).

M. Lenoir, secrétaire d'Etat : champ possible des regroupements (p. 1086).

Adoption de l'*amendement n° 27* de la commission : groupement d'organismes (p. 1806) ; adoption de l'*amendement n° 28* de la commission : conventions conclues par les collectivités publiques ; adoption du texte commun des *amendements n° 29* de la commission et *n° 82* de M. Hage : exclusion des conventions de ce qui a trait au fonctionnement interne (p. 1807) ; adoption de l'*amendement n° 30* de la commission : extension des conventions aux moyens mis en œuvre (p. 1807) ; adoption de l'article 2 modifié (p. 1807).

Avant l'ART. 3 : adoption de l'*amendement n° 31* de la commission : « Dispositions communes » ; l'intitulé du chapitre II est ainsi modifié (p. 1807).

ART. 3 (procédure de création ou d'extension) : adoption du texte commun des *amendements n° 32* de la commission et *n° 2* de M. Pierre Bas (avis motivé de la commission régionale) (p. 1807) ; adoption de l'*amendement n° 33* de la commission (maisons d'enfants à caractère social) (p. 1808) ; adoption de l'*amendement n° 34* de la commission (décision d'extension) ; retrait de l'*amendement n° 3* de M. Pierre Bas satisfait par l'adoption précédente ; adoption de l'article 3 modifié (p. 1808).

ART. 3 *bis* : adoption de l'*amendement n° 35* de la commission (normes d'équipement fixées par décret) ; l'*amendement n° 83* de M. Legrand est ainsi satisfait ; rejet de l'*amendement n° 4* de M. Pierre Bas prévoyant un décret en Conseil d'Etat ; adoption de l'*amendement n° 36* de la commission (possibilités de dérogation pour des réalisations expérimentales) (p. 1809) ; adoption de l'article 3 *bis* modifié (p. 1809).

ART. 4 (hébergement des personnes âgées) : adoption de l'*amendement n° 37* rédactionnel de la commission ; adoption de l'article 4 modifié (p. 1809).

ART. 5 (composition de la commission nationale et des commissions régionales) : rejet de l'*amendement n° 84* de M. Millet (président élu) (p. 1809) ; adoption de l'*amendement n° 38* modifié de la commission et du *sous-amendement n° 111* du Gouvernement (répartition des sièges au sein des commissions) (p. 1810) ; rejet de l'*amendement n° 85* de M. Claude Weber (représentants du personnel) (p. 1810) ; adoption de l'*amendement n° 39* de la commission (représentants des collaborateurs techniques des institutions en particulier des associations de parents) (p. 1811) ; adoption de l'*amendement n° 40* modifié de la commission et du *sous-amendement n° 80* de M. Pierre Weber (audition par la commission du représentant de l'organisme) (p. 1811) ; adoption de l'article 5 modifié (p. 1811).

ART. 5 *bis* (prise en compte des besoins de la population dans les décisions de création ou d'extension) ; adoption de l'*amendement n° 41* de la commission : besoins qualitatifs (p. 1811) ; retrait des *amendements n° 7* et *n° 8* de M. Pierre Bas satisfait par l'adoption précédente ; rejet de l'*amendement n° 86* de M. Hage visant à supprimer le délai de deux ans pour la mise en œuvre des décisions d'extension ; adoption des *amendements n° 42* et *n° 43* de la commission (allongement de deux à trois ans du délai prévu) (p. 1812).

M. Lenoir, secrétaire d'Etat : rejette l'idée d'une sectorisation rigide.

Adoption de l'article 5 *bis* modifié (p. 1812).

ART. 5 *ter* (publicité des décisions de création ou d'extension) : adoption (p. 1812).

Avant l'ART. 6 : adoption de l'*amendement n° 44* de la commission : chapitre autonome ; l'intitulé est ainsi rédigé (p. 1812).

ART. 6 (agrément) : adoption de l'*amendement n° 45* de la commission (limitations) (p. 1812) ; adoption de l'*amendement n° 46* de la commission : exclusion des établissements gérés par des personnes morales de droit public (p. 1813) ; adoption de l'*amendement n° 47* de la commission (début d'exécution du projet) (p. 1813) ; adoption de l'*amendement n° 48* de la commission (autorités chargées de prendre les décisions) (p. 1813) ; adoption de l'*amendement n° 49* de la commission (recours devant le ministre) (p. 1813); retrait de l'*amendement n° 10* de M. Pierre Bas (extension à six mois du délai d'instruction des dossiers) (p. 1813) ; retrait de l'*amendement n° 101* de M. Hamel (sort particulier des associations à but non lucratif).

M. Lenoir, secrétaire d'Etat : s'oppose à l'amendement (p. 1814).

Adoption de l'article 6 modifié (p. 1814).

ART. 7 (conditions d'octroi de l'autorisation) : adoption de l'*amendement n° 50* de la commission (prise en compte des éléments de qualité) (p. 1815) ; adoption de l'*amendement n° 51* de la commission (décret prévu à l'article 3 *bis*) (p. 1815) ; adoption de l'*amendement n° 52* de la commission (la décision peut être subordonnée à la conclusion d'une convention) (p. 1815) ; adoption de l'*amendement n° 53* de la commission (suppression du dernier alinéa de l'article 7) (p. 1815) ; retrait de l'*amendement n° 12* de M. Pierre Bas (décret en Conseil d'Etat ; adoption de l'article 7 modifié (p. 1815).

ART. 8 (contrôle de conformité) : adoption (p. 1816).

ART. 9 (obligation de motiver les décisions) : adoption (p. 1816).

ART. 10 (cession de l'autorisation) : adoption de l'*amendement n° 54* de la commission : cession à tout moment ; adoption de l'article 10 modifié (p. 1816).

ART. 11 (contrôle de l'autorité administrative) : adoption de l'*amendement n° 55* corrigé et de l'*amendement n° 56* de coordination présentés par la commission ; retrait de l'*amendement n° 15* de M. Pierre Bas (sur la notion de changement essentiel) (précisions de M. Lenoir, secrétaire d'Etat) (p. 1816) ; rejet de l'*amendement n° 87* de M. Legrand de suppression de l'avant-dernier alinéa de l'article 11 (p. 1817) ; adoption de l'article 11 modifié (p. 1817).

ART. 12 (sanctions) : adoption (p. 1817).

Après l'ART. 12 : adoption du *sous-amendement n° 113* du Gouvernement et par scrutin de l'*amendement n° 61* rectifié de la commission (modalités de passation des conventions collectives) (p. 1820) ; liste des votants (p. 1885, 1886).

Explications de M. Lenoir, secrétaire d'Etat (p. 1819) :

ART. 13 : supprimé par le Sénat (p. 1820).

Avant l'ART. 14 : adoption de l'*amendement n° 57* de la commission (chapitre IV : l'intitulé du chapitre est ainsi rédigé) (p. 1820).

ART. 14 (création des établissements publics) : adoption (p. 1820).

ART. 15 (définition des établissements publics) : adoption de l'*amendement n° 58* de la commission (intégration dans un complexe sanitaire et sociale) (p. 1820) ; adoption de l'*amendement n° 59* de la commission (à l'exception de l'office national des combattants et des institutions sociales des armées) (p. 1820) ; adoption de l'*amendement n° 98* du Gouvernement (établissements pour personnes âgées) (p. 1821) ; adoption de l'*amendement n° 63* de la commission (conventions de gestion avec les hôpitaux) (p. 1821) ; adoption de l'article 15 modifié (p. 1821).

ART. 16 (conseil d'administration des établissements publics) : rejet de l'*amendement n° 65* de la commission repris par M. Besson (choix du directeur sur une liste d'aptitude) (p. 1822) ; adoption de l'article 16 (p. 1822).

ART. 17 (composition du conseil d'administration) : adoption de l'*amendement n° 66* de la commission (représentants des usagers) (p. 1822) ; rejet de l'*amendement n° 88* de M. Millet (représentants du personnel élus sur une liste syndicale) (p. 1822) ; adoption de l'article 17 modifié (p. 1822).

ART. 18 (pouvoirs du conseil d'administration) : adoption de l'*amendement n° 67* de la commission, purement rédactionnel (p. 1823) ; rejet du texte commun des *amendements n° 68* de la commission, *n° 89* de M. Legrand (interventions de la commission régionale pour les prévisions de dépenses) (p. 1823) ; adoption de l'article 18 modifié (p. 1823).

ART. 19 (délais de mise en harmonie des statuts) (p. 1823).

ART. 20 (gestion des foyers départementaux) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 90* de M. Claude Weber (p. 1823) ; adoption de l'*amendement n° 69* de la commission (gestion en régie des foyers de l'enfance) (p. 1823) ; adoption de l'article 20 modifié (p. 1823).

Après l'ART. 20 : adoption du *sous-amendement n° 95* de M. Millet et de l'*amendement n° 70* modifié de la commission (comité technique paritaire) (p. 1823) ; adoption du *sous-amendement n° 112* du Gouvernement et de l'*amendement n° 102* de M. Besson (les familles des mineurs admis et le personnel seront associés au fonctionnement) (p. 1824) ; le texte de l'*amendement n° 102* modifié prendra place après l'article 12 (p. 1824).

Avant l'ART. 21 : adoption de l'*amendement n° 71* de la commission (chapitre V, l'intitulé du chapitre est ainsi rédigé) (p. 1825).

ART. 21 (autorisations de travaux) : adoption de l'*amendement n° 72* de la commission (référence à l'article 3) : retrait de l'*amendement n° 91* de M. Legrand (possibilité d'emprunts à faible taux d'intérêt) : adoption de l'article 21 modifié (p. 1825).

ART. 22 (tarifications des prestations et modalités de prise en charge) : adoption de l'*amendement n° 73* de la commission (limitant la tarification réglementaire aux seuls établissements liés aux collectivités publiques ou à la sécurité sociale ; adoption de l'article 22 modifié (p. 1825).

Après l'ART. 22 : retrait de l'*amendement n° 93* de M. Blanc (domicile de secours) : réserve des *amendements n° 81* et *n° 74* de la commission (p. 1827).

Explications de M. Lenoir, secrétaire d'Etat sur la notion de domicile de secours (p. 1826, 1827) :

ART. 23 (formation des travailleurs sociaux) : rejet par scrutin des *amendements* de suppression *n° 75* de la commission, *n° 92* de M. Claude Weber et *n° 108* de M. Gau (p. 1828) ; liste des votants (p. 1886, 1887) ; adoption de l'article 23 (p. 1828).

ART. 24 (conventions collectives) : l'article et les amendements n'ont plus d'objet à la suite de l'adoption de l'*amendement n° 61* et du *sous-amendement n° 113* (p. 1828) (après l'article 12).

ART. 24 *bis* (comités techniques paritaires) : article supprimé du fait de l'adoption d'un *amendement* de suppression *n° 77* de la commission (p. 1829).

ART. 24 *ter* (création d'un service public d'action sociale générale dans chaque département) : rejet des *amendements* de suppression *n° 78* de la commission, *n° 96* de M. Claude Weber et *n° 110* de M. Gau (p. 1829) ; retrait de l'*amendement n° 100* du Gouvernement portant nouvelle rédaction (p. 1829).

Après l'ART. 22 (*suite*) : rejet de l'*amendement n° 74* de la commission, précédemment réservé : service public exclusif de tout monopole (p. 1829) ; adoption de l'*amendement n° 81* de la commission, précédemment réservé (intitulé du chapitre VI ; l'intitulé du chapitre est ainsi rédigé : « De la création du service départemental d'action sociale ») ; adoption de l'article 24 *ter* modifié qui prendra place après l'article 22 (p. 1830).

ART. 25 (décrets d'application en Conseil d'Etat) : adoption (p. 1830).

ART. 26 : supprimé par le Sénat (p. 1830).

ART. 27 à 31 (dispositions abrogées) : adoption (p. 1830).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Bas :* les précisions données par le secrétaire d'Etat écartent tout danger d'autoritarisme (p. 1830) ;

— *M. Vizet :* vote défavorable du groupe communiste (p. 1830) ;

— *M. Besson :* vote défavorable du groupe socialiste (p. 1830) ;

— *M. Jacques Blanc :* le groupe des indépendants a apprécié les apaisements du Gouvernement et votera le texte (p. 1831) ;

— *Mme Crépin :* vote favorable du groupe des réformateurs (p. 1831).

ADOPTION par scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 1831) ; liste des votants (p. 1887, 1888).

DEUXIÈME LECTURE [13 juin 1975] (p. 4205).

ORATEURS : *MM. Berger, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, rapporteur suppléant, Millet, Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale.*

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : adoption (p. 4205).

ART. 3 : adoption (p. 4206).

ART. 5 *bis* : adoption (p. 4206).

ART. 6 : rejet par scrutin de l'*amendement n° 1* de la commission des affaires culturelles (avis motivé de la commission nationale pour la création et l'extension d'établissements) (p. 4206) ; liste des votants (p. 4215, 4216).

ART. 7 : adoption (p. 4206).

ART. 12 *ter*, 15, 20, 20 *bis*, 22 *bis* : adoption (p. 4207).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4207).

2. — PROPOSITION DE LOI n° 2577 RELATIVE A L'EXERCICE DES FONCTIONS DE DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE D'ENFANTS INADAPTÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1976 par M. Foyer (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

INSTRUCTION CIVIQUE

Voir PROGRAMMES SCOLAIRES.

INTERDICTION DE SÉJOUR

Voir POLYNÉSIE FRANÇAISE 3 ; TRAVAILLEURS ÉTRANGERS 6.

INTÉRÊT LÉGAL

1. — PROPOSITION DE LOI n° 1527 TENDANT A MODIFIER LE DÉCRET-LOI DU 8 AOUT 1935 FIXANT LE TAUX DE L'INTÉRÊT LÉGAL, présenté à l'Assemblée nationale le 11 avril 1975 par M. Foyer (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 13 mai 1975 par M. Bérard, n° 1629 ; rapport supplémentaire le 6 juin 1975 par M. Bérard, n° 1727 ; adoption le 24 juin 1975 sous le titre : « Proposition de loi relative au taux de l'intérêt légal ». — Proposition de loi n° 317.

Transmise au Sénat le 25 juin 1975, n° 438 (année 1974-1975) ; (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 26 juin 1975 par M. Jacques Thyraud, n° 459 (année 1974-1975) ; adoption avec modification le 28 juin 1975. — Proposition de loi n° 170 (année 1974-1975).

Transmise à l'Assemblée nationale le 30 juin 1975 (renvoyée à la commission des lois), n° 1838 ; rapport le 30 juin 1975 par M. Bérard, n° 1847 ; adoption définitive le 30 juin 1975. — Proposition de loi n° 352.

Loi n° 75-619 du 11 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 12 juillet 1975 (p. 7180).

PREMIÈRE LECTURE [24 juin 1975] (p. 4678).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, rapporteur suppléant de*

M. Bérard, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Article 1153 du code civil (p. 4678) ; le caractère inique de la distorsion entre l'intérêt légal et le loyer d'argent (p. 4679) ; insuffisances de la loi de juillet 1972 sur le doublement du taux d'intérêt légal en matière contractuelle et non délictuelle (p. 4679) ; la proposition de loi propose de lier l'évolution du taux de l'intérêt légal au taux d'escompte de la Banque de France.

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 4679) :

Le refus de payer une dette à son échéance normale constitue trop souvent un moyen subtil de s'enrichir aux dépens d'autrui ; la modicité de taux de l'intérêt légal constitue une incitation pour les débiteurs à ne pas payer leurs dettes ; la loi de juillet 1972 s'est révélée insuffisante ; (p. 4680) : le Gouvernement propose de fixer le taux d'intérêt légal à partir du taux d'escompte pratiqué par la Banque de France le 15 décembre de l'année précédente.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er et 2 : adoption (p. 4680).

ART. 3 (majoration de cinq points de l'intérêt légal en cas de condamnation, passé le délai d'un mois) : rejet de l'*amendement n° 10* du Gouvernement tendant à étendre le délai à deux mois (p. 4680) ; adoption de l'*amendement n° 11* du Gouvernement supprimant la faculté pour le juge d'accorder un délai ; adoption de l'article 3 modifié (p. 4661).

ART. 4 à 6 : adoption (p. 4681).

TITRE : sur proposition de la commission, l'Assemblée décide de modifier comme suit le texte de la proposition de loi « Proposition de loi relative au taux de l'intérêt légal » (p. 4681).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 4681).

DEUXIÈME LECTURE [30 juin 1975] (p. 5074).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Krieg, suppléant M. Bérard, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Délai de mise en application de la majoration à compter du jour où la décision de justice est devenue exécutoire (p. 5074).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 5075) :

Le Gouvernement, en raison des difficultés que rencontreraient les communes à agir dans le délai d'un mois, préférerait que l'Assemblée suive le Sénat et adopte un délai de deux mois.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : adoption (p. 5075).

ART. 3 : rejet de l'*amendement n° 1* de la commission proposant de revenir au délai d'un mois initialement fixé (p. 5075) ; adoption de l'article (p. 5075).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 5075).

INTERNATIONAL TELEGRAPH AND TELEPHONE (ITT)

— **Engagements d'— envers la firme Claude.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1083.

INTERNÉS RÉSISTANTS ET POLITIQUES

Voir ANCIENS COMBATTANTS ; DÉPORTÉS ET INTERNÉS ; RÉSISTANTS.

INVALIDES (Esplanade des)

— **Travaux sur l'—.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 453.

INVALIDITÉ

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 102** TENDANT A COMPLÉTER L'ARTICLE L 310 DU CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE AFIN D'ASSOUPLIR LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'INDEMNITÉ CORRESPONDANT A L'ASSISTANCE D'UNE TIERCE PERSONNE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Alloncle et plusieurs de ses collègues

(renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES 5 ; BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL 1 ; DÉPORTÉS ET INTERNÉS 3, 5, 6, 8 ; EXPLOITANTS AGRICOLES 5, 9 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Santé publique et action sociale [29 octobre 1974] ; Travail [4 novembre 1974] (p. 5799, 5540, 5545, 5573) ; Agriculture, FORMA, BAPSA [7 et 8 novembre 1974] (p. 6008, 6009, 6049, 6056, 6127) ; Anciens combattants [13 novembre 1974] (p. 6302, 6308, 6310).

— **Carte d'—.** *Voir* HANDICAPÉS 10.

INVESTISSEMENTS

Voir CRÉDIT 3 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7, Discussion générale ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 636 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 90, 97, 100 ; VALEURS MOBILIÈRES 2.

— **Aide fiscale à l'investissement.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 665.

— **Comité directeur du fonds d'— des départements d'outre-mer.** — *Voir* ORGANISMES EXTRA-PARLEMENTAIRES.

— **Investissements des Charbonnages de France à l'étranger.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 356.

— **Investissements à Malte.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 138.

— **Investissements français en Roumanie.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 152.

— **Investissements sanitaires.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 206.

— **Protection des —.** *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 6, 18 ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 1 [5 décembre 1973] (p. 6658) ; [18 décembre 1973] (p. 7146).

IRAN

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 34 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 100.

IROISE (Mer d')

— **Recherches pétrolières en —.** *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 11 [14 mai 1975] (p. 2668, 2683, 2697) ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 45 à 49 (p. 8054, 8061, 8071, 8075, 8076) ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 79.

IRRIGATION

Voir IMPOTS LOCAUX 4, article 4.

ISOLATION THERMIQUE

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 452.

ISRAEL

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Affaires étrangères [6 novembre 1974] (p. 5957, 5961, 5962, 5965, 5966, 5968, 5969, 5978) ; PROCHE-ORIENT (ÉVÉNEMENTS DU) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 281, 290, 291, 292 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 45.

— **Coopération entre la CEE et —.** *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 174.

— **Rapports d'— et de l'UNESCO.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 936.

— **Rencontre de Jérusalem.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1319.

ITALIE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 164.

— **Exportations de bétail vers l'—.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 781 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 91.

J

JAPON

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1047.

JARDINS FAMILIAUX

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1546** RELATIVE A L'ORGANISATION DES JARDINS FAMILIAUX, présentée à l'Assemblée nationale le 11 avril 1975 par M. Coulais (renvoyée à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 11 décembre 1975 par M. Bertrand Denis, n° 2052.

PREMIÈRE LECTURE [15 avril 1976] (p. 1816) :

Vote sans débat des conclusions du rapport.

DEUXIÈME LECTURE :

Voir discussion commune avec JARDINS FAMILIAUX 2.

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1714** RELATIVE A LA CRÉATION ET A LA PROTECTION DES JARDINS FAMILIAUX, présentée à l'Assemblée nationale le 5 juin 1975 par M. Chassagne et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 11 décembre 1975 par M. Bertrand Denis, n° 2052 ; adoption le 15 avril 1976. — Proposition de loi n° 453.

Transmise au Sénat le 22 avril 1976, n° 257 (année 1975-1976) (renvoyée à la commission des affaires économiques et du Plan) ; rapport le 19 mai 1976 par M. Jacques Coudert, n° 308 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 26 mai 1976. — Proposition de loi n° 146 (année 1975-1976).

Transmise à l'Assemblée nationale le 26 mai 1976 (renvoyée à la commission de la production et des échanges), n° 2342 ; rapport le 24 juin 1976 par M. Bertrand Denis, n° 2424 ; adoption le 28 juin 1976. — Proposition de loi n° 524.

Transmise au Sénat le 29 juin 1976 (renvoyée à la commission des affaires économiques), n° 391 (année 1975-1976) ; rapport le 14 octobre 1976 par M. Jacques Coudert, n° 20 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 28 octobre 1976. — Proposition de loi n° 15 (année 1976-1977).

Loi n° 76-1022 du 10 novembre 1976, publiée au *J.O.* du 11 novembre 1976 (p. 6539).

PREMIÈRE LECTURE [15 avril 1976] (p. 1815, 1816) :

Vote sans débat des conclusions du rapport.

DEUXIÈME LECTURE (commune avec jardins familiaux 1) [28 juin 1976] (p. 4802) :

ORATEURS : *MM. Boudet, suppléant, Bertrand Denis, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les modifications apportées par le Sénat (p. 4802).

Intervention de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat :

L'intérêt social présenté par le jardinage (p. 4802).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : adoption (p. 4802).

ART. 2 : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (ouverture du bénéfice de l'indemnisation, née de l'expropriation, aux exploitants évincés membres des associations (p. 4802) ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté (p. 4802).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 4802).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 2176** TENDANT A LA PROTECTION ET A L'EXTENSION DES JARDINS FAMILIAUX, présentée à l'Assemblée nationale le 7 avril 1976 par M. Gouhier et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

JEUNES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2939** RELATIVE A L'EMPLOI DES JEUNES, présentée à l'Assemblée nationale le 1er juin 1977 par M. Sudreau (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI 1 ; COMMERCE ET ARTISANAT 6 (Aide à l'installation des jeunes) ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1 ; DÉLINQUANCE JUVÉNILE ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Services du Premier ministre : Jeunesse, sports et loisirs [29 octobre 1973] ; Travail, emploi et population [15 novembre 1973] (p. 3823, 3829, 3835 et 3840) ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Environnement [30 octobre 1974] (p. 5646) ; Jeunesse et sports : foyers d'accueil [31 octobre 1974] (p. 5684 et suivantes) ; LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie) : Jeunesse et sports ; Universités ; Travail ; Budget annexe des postes et télécommunications ; MAJORITÉ (AGE DE LA) 10 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 1, 2, 3, 4, 5, 6 SUR LE SERVICE NATIONAL ; PUBLICATIONS DESTINÉES A LA JEUNESSE ; STUPÉFIANTS 1.

— **Application de la loi du 5 juillet 1977 sur l'emploi des** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1283.

— **Association de — français à la construction de l'Europe.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 232.

— **Chômage des** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Travail [4 novembre 1974] (p. 5763, 5771, 5779, 5780, 5785, 5802) ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 40 à 44 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 291.

— **Cotisations de sécurité sociale sur salaires des — travailleurs.** — *Voir* EMPLOI 5.

— **Embauche des** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1176.

— **Emploi des** —. *Voir* EMPLOI 6, 7 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 126, 477.

— **Exonération des cotisations sociales pour les — travailleurs.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 638.

— **Formation des — travailleurs sans emploi.** — *Voir* MOTIONS DE CENSURE 3 (p. 7971, 7976).

— **Jeunes molestés par la police.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1007.

— **Jeunes travailleurs.** — *Voir* DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL 2 ; LICENCIEMENTS 2.

— **Mesures en faveur de l'emploi des** —. *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (décisions) 66 [*J.O.* du 6 juillet 1977] (p. 3561).

— **Protection des — appelés au service national.** — *Voir* CONTRATS DE TRAVAIL 1.

— **Recherche d'un premier emploi par les** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 375.

— **Rémunération des stages de formation professionnelle des** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1140.

— **Subventions aux associations de jeunesse.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 210.

JEUNES AGRICULTEURS

— **Création de la catégorie d'associé d'exploitation.** — *Voir* EXPLOITANTS AGRICOLES 1.

— **Permissions agricoles.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1195.

— **Prime d'installation.** — *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 2 [3, 4 mai 1973] (p. 1010, 1018, 1019, 1065, 1066) ; EXPLOITANTS AGRICOLES 3 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6 et 7 novembre 1973] (p. 5340 à 5342) ; SERVICE NATIONAL 9.

— **Prix des terres agricoles.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1371.

JEUNES TRAVAILLEURS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 911** TENDANT A ASSURER LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DÉMOCRATIQUE DES FOYERS DES JEUNES TRAVAILLEURS, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 par M. Maurice Andrieux et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

JEUX ET PARIS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 472** TENDANT A L'ORGANISATION DE CONCOURS DE PRONOSTICS BASÉS SUR LES RÉSULTATS DE CERTAINES ÉPREUVES SPORTIVES, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Destremau (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROJET DE LOI **n° 2708** MODIFIANT LA LOI DU 15 JUIN 1907 RÉGLEMENTANT LE JEU DANS LES CASINOS DES STATIONS BALNÉAIRES, THERMALES ET CLIMATIQUES, présenté au Sénat le 4 novembre 1976, par M. Raymond Barre, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) n° 48 (année 1976-1977) ; rapport le 9 décembre 1976 par M. Guy Petit, n° 131 (année 1976-1977) ; adoption le 15 décembre 1976. — Projet de loi n° 46 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 16 décembre 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2708 ; rapport le 28 avril 1977 par M. Donnez, n° 2842 ; adoption le 5 mai 1977. — Projet de loi n° 660.

Transmis au Sénat le 10 mai 1977 (renvoyé à la commission des lois), n° 292 (année 1976-1977) ; rapport le 26 mai 1977 par M. Guy Petit, n° 325 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 26 mai 1977. — Projet de loi n° 125 (année 1976-1977).

Loi n° 77-584 du 9 juin 1977, publiée au *J.O.* du 10 juin 1977 (p. 3187).

PREMIÈRE LECTURE [5 mai 1977] (p. 2470).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Donnez, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales.*

L'objet du texte : l'adaptation de la législation française sur les personnels des casinos au Traité de Rome ; les modifications apportées au texte par le Sénat.

Intervention de M. Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales :

Les modifications apportées au texte au cours de la procédure législative ; les lacunes de cette « toilette » du texte (p. 2470).

DISCUSSION DES ARTICLES [5 mai 1977] (p. 2471).

ORATEURS : *MM. Donnez, rapporteur, Bécam, secrétaire d'Etat.*

ART. 1er (autorisation de l'ouverture de locaux pour la pratique de certains jeux) : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (réparation d'une erreur de rédaction) (p. 2471) ; adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 2471).

ART. 2 (nationalité de la direction des casinos) : adoption (p. 2471).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2471).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 3254** TENDANT A ORGANISER DES CONCOURS DE PRONOSTICS BASÉS SUR LES RÉSULTATS DE CERTAINES ÉPREUVES SPORTIVES, présentée à l'Assemblée nationale le 24 novembre 1977 par M. Destremau (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi COMMERCE ET ARTISANAT 6 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (première partie) (p. 4801 et 4802) ; (deuxième partie), Services du Premier ministre : II. — Jeunesse, sports et loisirs [29 octobre 1973] (p. 4985, 4987, 4988, 4999, 5002, 5003) [20 novembre 1973] (p. 6168) (concours de pronostics) ; PARI MUTUEL URBAIN.

— **Commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation de jeux.** — *Voir* ORGANISMES EXTRA-PARLEMENTAIRES.

— **Loto.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Jeunesse et sports ; amendement n° 186.

JORDANIE

— **Coopération entre la CEE et la** —. *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 171.

JOURNAL PORTUGAIS « REPUBLICA »

Voir QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3253).

JOURNALISTES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 182** TENDANT A COMPLÉTER LE LIVRE Ier DU CODE DU TRAVAIL PAR UN ARTICLE 29 *u* EN VUE DE FAIRE BÉNÉFICIER LES JOURNALISTES « PIGISTES » DES DISPOSITIONS PRÉVUES PAR LA LOI DU 29 MARS 1935 RELATIVE AU STATUT PROFESSIONNEL DES JOURNALISTES ; rapport le 25 juin 1974 par M. Fillioud, n° 1086 ; adoption le 27 juin 1974 sous le titre : « Projet de loi tendant à modifier et à compléter l'article L 761-2 du code du travail afin de faire bénéficier les journalistes « pigistes » du statut des journalistes professionnels ». — Proposition de loi n° 121.

Transmise au Sénat le 27 juin 1974, n° 251 (année 1973-1974) (renvoyée à la commission des affaires sociales) ; rapport le 28 juin 1974 par M. Blanchet, n° 255 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 28 juin 1974. — Proposition de loi n° 85 (année 1973-1974).

Loi n° 74-630 du 4 juillet 1974, publiée au *J.O.* du 5 juillet 1974 (p. 6995).

PREMIÈRE LECTURE [27 juin 1974] (p. 3110).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Fillioud, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre ; Cressard, Hamel, Ralite.*

Projet permettant à tous les journalistes sans exception tenant au mode de leur rémunération, de bénéficier du statut professionnel et accordant ce statut aux journalistes français travaillant en France pour des entreprises de presse étrangères ; dispositions analogues pour les voyageurs représentants placiers, les ouvrières de l'industrie de la confection, les artisans du spectacle et les mannequins (p. 3111, 3112) ; garantie de la liberté de la presse ; vote positif du groupe communiste (p. 3112).

Intervention de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (porte-parole du Gouvernement) (p. 3111).

Nécessité de réparer une injustice notamment en ce qui concerne les congés payés, les licenciements et les retraites complémentaires (p. 3111, 3112).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er et 2 modifiant l'article L 761-2 du code du travail.

ART. 1er (définition du journaliste professionnel) : adoption (p. 3112).

ART. 2 (existence d'un contrat de travail entre l'entreprise de presse et le journaliste professionnel quel que soit le mode de rémunération) : adoption (p. 3112, 3113).

TITRE : « Proposition de loi modifiant et complétant l'article L 761-2 du code du travail afin de faire bénéficier les journalistes pigistes du statut des journalistes professionnels ; adoption (p. 3113).

EXPLICATIONS DE VOTE :

M. Hamel.

Vote positif des républicains indépendants profondément attachés à la liberté de la presse.

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 3113).

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Culture [30 octobre 1974] (p. 5614, 5616) ; LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Services du premier ministre : I. — Services généraux : Information ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 50 à 54 (p. 1755, 1757).

— **Licenciements de — à l'ORTF.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 297 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Information [25 octobre 1974] (p. 5495).

— **Loi Cressard.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Radiodiffusion et télévision [15 novembre 1974] (p. 6495, 6501, 6509, 6010, 6511).

— **Revendications des** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 745.

— **Sécurité des — lors des manifestations.** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 57.

JOXE (Louis)

— **Commission.** — *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 6 (p. 1738, 1746) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Education nationale [13 et 14 novembre 1973] (p. 5634).

JUGE D'INSTRUCTION

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Justice et débat préparatoire à l'examen des crédits de la justice en séance publique.

JUIFS SOVIÉTIQUES

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1178.

JUIN (Six)

Voir COMMÉMORATIONS ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 10 [5, 6 juin 1974] (p. 2516, 2523).

JURA

Voir DÉPARTEMENTS 1.

JURY D'ASSISES

Voir PROCÉDURE PÉNALE 15.

JUSTICE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 3135** PORTANT SUPPRESSION DE L'ORDRE ADMINISTRATIF ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE A L'ORDRE JUDICIAIRE, présentée à l'Assemblée nationale le 5 octobre 1977 par M. Henri Ferretti (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROJET DE LOI **n° 3177** INSTAURANT LA GRATUITÉ DES ACTES DE JUSTICE DEVANT LES TRIBUNAUX CIVILS ET ADMINISTRATIFS, présenté à l'Assemblée nationale le 2 novembre 1977 par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; déclaration d'urgence le 28 octobre 1977 [2 novembre 1977] (p. 6844) ; rapport le 23 novembre 1977 par M. Gerbet, n° 3237 ; adoption le 2 décembre 1977. — Projet de loi n° 787, sous le titre : « Projet de loi instaurant la gratuité des actes de justice devant les juridictions civiles et administratives. »

Transmis au Sénat le 5 décembre 1977, n° 177 (année 1977-1978) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 8 décembre 1977 par M. Jacques Thyraud, n° 136 (année 1977-1978) ; adoption avec modification le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 45 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 3322 ; demande de commission mixte paritaire le 14 décembre 1977 ; rapport le 15 décembre 1977 par M. Gerbet au nom de la commission mixte paritaire, n° 3364 ; adoption le 20 décembre 1977. — Projet de loi n° 846.

Au Sénat, rapport le 15 décembre 1977 par M. Thyraud, au nom de la commission mixte paritaire, n° 182 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 20 décembre 1977. — Projet de loi n° 74 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1468 du 30 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 31 décembre 1977 (p. 6359).

PREMIÈRE LECTURE [2 décembre 1977] (p. 8246).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Kalinsky ; Claude Michel ; Massot ; Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Les moyens financiers de la justice (p. 8249, 8250) ; la gratuité des actes de justice (p. 8246, 8249) ; le caractère partiel de la gratuité réalisée par le texte (p. 8249, 8250) ; le coût de ces mesures (p. 8251) ; l'aide judiciaire (p. 8249, 8250, 8251) ; le coût du recours à la justice (p. 8247, 8249) ; les frais devant les tribunaux administratifs (p. 8247, 8249) ; le coût des expertises (p. 8250) ; les frais demeurant à la charge du justiciable (p. 8247) ;

l'usage de l'article 40 vis-à-vis des amendements de la commission (p. 8247, 8248) ; l'application du projet aux conseils de prud'hommes (p. 8247) ; la dispense de l'enregistrement pour les actes accomplis en application des règles de procédure (p. 8248) ; l'indemnisation des avocats commis d'office (p. 8248, 8251) ; les ressources dégagées par l'augmentation des amendes correctionnelles (p. 8248, 8250, 8251) ; les conséquences de la suppression des redevances de greffe (p. 8248, 8251) ; les conséquences de la suppression des charges ministérielles sur le coût de la justice (p. 8249) ; les auxiliaires de justice (p. 8250, 8251) ; la perception des droits de plaidoirie (p. 8251) ; la proposition communiste portant « déclaration des libertés » (p. 8249) ; le vote favorable du groupe communiste (p. 8249) ; le vote favorable du PSRG (p. 8251, 8252).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

Les relations entre les justiciables et la justice ; la responsabilité de l'Etat ; la publication des textes nécessaires à l'application de cette loi ; le coût budgétaire de cette réforme ; ses avantages pour le justiciable ; les rapports des experts près des tribunaux (p. 8252) ; l'aide judiciaire ; la suppression des redevances, droits et taxes que l'avocat est tenu de réclamer à ses clients ; l'indépendance professionnelle des auxiliaires de la justice ; le recouvrement du droit de plaidoirie ; la retraite des avocats ; la délivrance d'une copie des pièces de procédure aux avocats gratuitement ; la portée de la gratuité de la justice (p. 8253).

DISCUSSION DES ARTICLES [2 décembre 1977] (p. 8253).

ORATEURS : *MM. Maurice Andrieu ; Gerbet, rapporteur ; Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice ; Masson ; Massot ; Krieg ; Claude Michel.*

Avant l'ART. 1er : l'intitulé de l'article 1er et les *amendements n° 16, n° 1* et *n° 18* s'y rapportant sont réservés jusqu'après l'article 3 (p. 8253).

ART. 1er : *Chapitre Ier : Dispositions générales, affirmation du principe de la gratuité du service public de la justice :* retrait de l'*amendement n° 15* de M. Claude Michel (substitution des mots : « allégement du coût » au terme « gratuité ») ; retrait de l'*amendement n° 2* de la commission (modification de la rédaction de l'article 1er) ; adoption de l'*amendement n° 19* du Gouvernement (contenu et portée de la réforme) ; ce texte devient l'article 1er (p. 8254).

ART. 2 (suppression de la redevance et du droit de timbre pour la délivrance d'une copie de tout acte et de toute décision juridictionnelle en matière civile et administrative à chacune des parties concernées) : adoption (p. 8254).

ART. 3 et 4 : réservés jusqu'après l'examen de l'article 18 (p. 8254).

ART. 5 et 6 : *Chapitre III : Frais fiscaux.*

ART. 5 (suppression du droit de timbre et du droit d'enregistrement frappant les décisions des juridictions de l'ordre judiciaire) : adoption (p. 8254).

ART. 6 (suppression des droits de frais de justice devant la juridiction administrative) : adoption (p. 8254).

ART. 7 (maintien d'un droit fiscal sur les décisions répressives) : retrait de l'*amendement n° 6* de la commission (limitation des décisions visées à l'article 7 aux décisions portant condamnation) (p. 8255) ; adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 7* de la commission (p. 8255) ; retrait de l'*amendement n° 23* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 8255) ; adoption de l'*amendement n° 24* du Gouvernement (impossibilité de mettre le droit de procédure prévu à l'article 7 à la charge de la partie civile) (p. 8255) ; adoption de l'article 7, ainsi modifié (p. 8255).

ART. 8 (exonération du droit de timbre sur les actes de procédure en matière civile pénale et administrative) : adoption (p. 8255).

ART. 9 (exonération du droit de timbre et du droit d'enregistrement pour les actes des secrétariats des juridictions de tous ordres) : retrait de l'*amendement n° 8* de la commission (exonération des actes des secrétariats des juridictions de toutes taxes) (p. 8255) ; adoption de l'*amendement n° 25* du Gouvernement (même objet que l'*amendement n° 8*) (p. 8255) ; adoption de l'*amendement n° 26* du Gouvernement (perception d'un droit forfaitaire de vingt francs pour les ampliations de décisions rendues par les juridictions répressives) (p. 8255) ; adoption de l'article 9, ainsi modifié (p. 8255).

ART. 10 (dispense de l'enregistrement pour les actes d'huissier de justice) : *amendement n° 27* du Gouvernement (actes d'huissier soumis à cette mesure ; extension de la mesure aux protêts de chèques, aux certificats de non-paiement de chèques postaux) ; adoption du

sous-amendement de la commission (extension de la mesure prévue à l'amendement n° 27 aux actes se rattachant à une instance ou à son exécution) (p. 8256) ; adoption de l'amendement n° 27, ainsi modifié (p. 8256) ; retrait de l'*amendement n° 11* de la commission (choix du seuil de compétence du tribunal d'instance statuant en dernier ressort pour la dispense de l'enregistrement des actes d'huissier au lieu du seuil de 3.500 F prévu par l'article 10) (p. 8257) ; adoption de l'article 10, ainsi modifié (p. 8257).

ART. 11 : *Chapitre IV : Taxe parafiscale, budgétisation de la taxe parafiscale instituée par la loi du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques :* adoption (p. 8257).

ART. 12 : *Chapitre V : Droit de plaidoirie, modification des articles 1er, 2 et 3 de la loi du 12 janvier 1948* (perception, affectation des droits de plaidoirie, prise en charge par l'Etat des droits des avocats commis d'office) : adoption de l'*amendement n° 28* du Gouvernement (détermination par décret des modalités de versement de la contribution des avocats ayant pour activité principale la consultation) (p. 8257) ; adoption de l'article 12, ainsi modifié (p. 8257).

Après l'ART. 12 : retrait de l'*amendement n° 33* de M. Gerbet (fixation par décret de l'assiette, du mode de recouvrement et de contrôle de la perception des droits de plaidoirie) (p. 8258).

ART. 13 : *Chapitre VI : Dispositions particulières aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ; suppression des droits de justice perçus par l'Etat à l'occasion des procédures civiles, contentieuses et gracieuses ; suppression de certains frais mis à la charge de l'Etat :* réserve de l'*amendement n° 29 du Gouvernement* (modalités d'adaptation des textes applicables à l'Alsace-Lorraine) (p. 8258) ; réserve de l'article 13 (p. 8258).

ART. 14 : *Titre II : Relèvement de certaines amendes pénales :* adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (relèvement d'un taux uniforme de 20 % du minimum des amendes correctionnelles) ; le vote hostile du groupe communiste (p. 8259); adoption de l'article 14, ainsi modifié (p. 8259).

ART. 15 (extension de la majoration du taux minimum de l'amende prévue à l'article précédent dans le cas de récidive et réitération de l'infraction) : adoption de l'article 15 (p. 8259).

ART. 16 (augmentation du taux maximum des amendes sanctionnant certains délits économiques et financiers) : adoption (p. 8259).

ART. 17 (aggravation du taux maximum des amendes sanctionnant certains délits économiques) : adoption (p. 8259).

Avant l'ART. 18 : adoption de l'*amendement n° 30* du Gouvernement (application de la loi aux territoires d'outre-mer) (p. 8259).

ART. 18 (disposition finale, entrée en vigueur de la loi) : les problèmes posés par la cessation des fonctions des greffiers au 1er janvier 1978 ; le taux de la taxe due pour la plus-values des charges ; les conséquences de la réforme des greffes (p. 8259) ; le sort des greffiers titulaires de charges qui verront supprimer leurs émoluments au 1er janvier 1978 ; la constitution des dossiers d'indemnisation (p. 8260) ; réserve de l'*amendement n° 31* du Gouvernement (date d'entrée en vigueur des dispositions relatives aux conseils de prud'hommes) ; rejet de l'*amendement n° 34* de M. Gerbet (perception des redevances de greffe durant la période où les titulaires de charge peuvent en poursuivre la gestion) (p. 8261) ; réserve du vote sur l'article 18 jusqu'au vote sur l'*amendement n° 31* (p. 8261).

ART. 3 (*suite*) : adoption de l'*amendement n° 35* du Gouvernement se substituant à l'*amendement n° 20* retiré (financement des frais postaux des secrétariats des conseils de prud'hommes) (p. 8261) ; adoption de l'article 3, ainsi modifié (p. 8261).

Avant l'ART. 1er (*suite*) : *Titre Ier : Dispositions relatives à la gratuité du service public de la justice :* retrait de l'*amendement n° 16* de M. Claude Michel (intitulé du titre 1er) ; retrait de l'*amendement n° 18* du Gouvernement (intitulé du titre 1er) (p. 8262) ; adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (intitulé du titre 1er : « Dispositions relatives à la gratuité des actes de justice devant les juridictions judiciaires en matière civile et les juridictions administratives ») (p. 8262) ; l'intitulé du titre est ainsi rédigé (p. 8262).

ART. 4 (*suite*) : *Chapitre II : Redevances ; principe de la suppression des redevances de greffe des juridictions de l'ordre judiciaire, civil et pénal, sauf pour les tribunaux de commerce et les conseils de prud'hommes :* adoption de l'*amendement n° 21* du Gouvernement (suppression des redevances perçues par les secrétariats-greffes des juridictions de l'ordre judiciaire) (p. 8262) ; adoption de l'*amendement n° 22* du Gouvernement (redevances perçues lorsque le tribunal de grande instance statue en l'absence du tribunal de commerce)

(p. 8262) ; adoption de l'article 4, ainsi modifié (p. 8262).

ART. 13 (*suite*) : *Chapitre VI : Dispositions particulières aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle* : adoption de l'*amendement n° 29* du Gouvernement, précédemment réservé (p. 8263) ; adoption de l'article 13, ainsi modifié (p. 8263).

ART. 18 (*suite*) (disposition finale) : adoption de l'*amendement n° 31* du Gouvernement, précédemment réservé (p. 8263) ; adoption de l'article 18, ainsi modifié (p. 8263).

Le problème de la perte de recettes résultant de la suppression des droits de greffe pour les collectivités locales ; le soutien apporté par l'Etat aux collectivités locales (p. 8263).

TITRE : retrait de l'*amendement n° 17* de M. Claude Michel (modification du titre et suppression du terme : « gratuité ») (p. 8263) ; retrait de l'*amendement n° 14* de la commission (modification du titre) (p. 8263) ; adoption du titre, modifié sur proposition de M. Krieg et acceptation du Gouvernement et de la commission, qui devient : « Projet de loi instaurant la gratuité des actes de justice devant les juridictions civiles et administratives » (p. 8263).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Pierre-Charles Krieg :* l'appui du RPR au texte ; la justice, un des premiers services de l'Etat ; l'impossibilité de la gratuité totale de la justice (p. 8263) ;

— *M. Marc Masson :* le principe de la gratuité de la justice ; l'allégement des charges des justiciables réalisé par le texte ; un meilleur fonctionnement des greffes ; l'approbation du groupe républicain (p. 8264).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8264).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [20 décembre 1977] (p. 9069).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission mixte paritaire ; Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Les modifications apportées au texte par le Sénat ; le droit de plaidoirie ; la participation des avocats aux charges de la caisse nationale des bareaux français (p. 9069).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux :

La rapidité du travail législatif sur ce texte (p. 9069).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9069, 9070).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9070).

Voir aussi DIVORCE 5 ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Départements d'outre-mer [13 novembre 1975] ; MAYOTTE 3 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 246 ; SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON 3 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 27.

— **Accord en matière judiciaire entre la France et le Tchad.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 151.

— **Action de la — à la suite d'accidents du travail.** — *Voir* QUESTION AU GOUVERNEMENT 595.

— **Affaire Portal.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 386.

— **Budget du ministère de la —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Justice.

— **Exécution des décisions de —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1026.

— **Libération conditionnelle de certains détenus.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 463.

— **Permissions accordées aux détenus.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 678.

— **Rapts d'enfants.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 513, 519.

— **Réforme de la justice pénale.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie) [31 octobre 1973] ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 91.

— **Réforme du langage judiciaire.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 28.

— **Remises de peines.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 165.

JUSTICE MILITAIRE

Voir COUR DE SÛRETÉ DE L'ETAT 1.

K

KISSINGER-SONNENFELD (Doctrine)

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 14.

KŒNIG (Général)

1. — PROPOSITION DE LOI n° **664** TENDANT A ÉLEVER A LA DIGNITÉ DE MARÉCHAL DE FRANCE A TITRE POSTHUME LE GÉNÉRAL D'ARMÉE PIERRE KŒNIG, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Péronnet (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

Rapport commun aux 3 propositions de loi le 30 juin 1977 par M. de Benouville n° 3097.

2. — PROPOSITION DE LOI n° **670** AUTORISANT LE GOUVERNEMENT A CONFÉRER, A TITRE POSTHUME, LA DIGNITÉ DE MARÉCHAL DE FRANCE AU GÉNÉRAL D'ARMÉE PIERRE KŒNIG, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Stehlin (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

3. — PROPOSITION DE LOI n° **737** TENDANT A CONFÉRER, A TITRE POSTHUME, LA DIGNITÉ DE MARÉCHAL DE FRANCE AU GÉNÉRAL D'ARMÉE PIERRE KŒNIG, présentée à l'Assemblée nationale le 31 octobre 1973 par M. Dronne (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

Voir aussi QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 19 à 25 [17 octobre 1973] (p. 450).

KORRIGAN (Affaire du)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports : IV. — Marine marchande [30 octobre 1973] (p. 5075, 5082, 5084, 5088).

L

LABORATOIRES

Voir PHARMACIE VÉTÉRINAIRE 1.

— **d'essais.** — *Voir* CONSOMMATEURS 9.

— **européen de biologie moléculaire.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 117.

— **pharmaceutiques Réti-Mauvernay, à Riom.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1004.

— **de Serquigny.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1196.

LABORATOIRES D'ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE

1. — PROJET DE LOI **n° 750** RELATIF AUX LABORATOIRES D'ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE, présentée à l'Assemblée nationale le 9 novembre 1973 par M. Pierre Messmer (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 10 avril 1975 par M. Bichat, n° 1514 ; adoption le 15 avril 1975 sous le titre : « Projet de loi relatif aux laboratoires d'analyses de biologie médicale et à leurs directeurs et directeurs adjoints. »

Transmis au Sénat le 22 avril 1975, n° 246 (année 1974-1975) ; (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 29 mai 1975 par M. Louis Boyer, n° 338 (année 1974-1975); adoption avec modifications le 25 juin 1975. — Projet de loi n° 159 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 26 juin 1975 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des affaires culturelles), n° 1808 ; rapport le 26 juin 1975 par M. Bichat, n° 1809 ; adoption le 27 juin 1975. — Projet de loi n° 328.

Transmis au Sénat le 27 juin 1975 (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 466 (année 1974-1975) ; rapport le 29 juin 1975 par M. Louis Boyer, n° 475 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 29 juin 1975. — Projet de loi n° 171 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 30 juin 1975 (renvoyé à la commission des affaires culturelles), n° 1839 ; rapport le 30 juin 1975 par M. Bichat au nom de la commission mixte paritaire, n° 1844 ; adoption le 30 juin 1975. — Projet de loi n° 347.

Transmis au Sénat ; rapport le 30 juin 1975 par M. Louis Boyer au nom de la commission mixte paritaire, n° 481 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 30 juin 1975. — Projet de loi n° 197 (année 1974-1975).

Loi n° 75-626 du 11 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1975 (p. 7227) ; rectificatif : *J.O.* du 22 août 1975 (p. 8588).

PREMIÈRE LECTURE [15 avril 1975] (p. 1636, 1654).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bichat, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Veil, ministre de la santé, MM. Charles Bignon, Pons, Millet, Rickert, Laborde, Darnis, Claude Weber, Bourson, Foyer, Ollivro, Legrand, Delaneau.*

Statistiques relatives aux laboratoires (p. 1637) ; compétence des directeurs (p. 1637) ; croissance des dépenses d'analyses

biologiques (p. 1637) ; réglementation actuelle (p. 1638) ; dispositions transitoires (p. 1638, 1642, 1645) ; contrôle du conseil de l'ordre (p. 1638) ; tiers payant (p. 1639, 1645).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé (p. 1639) :

Evolution rapide et spectaculaire de la biologie médicale ; accroissement constant du nombre des analyses biologiques ; la création de nouveaux laboratoires ; nécessité de professionnels qualifiés pour effectuer des analyses ; inadaptation de la législation ; (p. 1640) : les dispositions contenues dans le projet de loi ; direction des laboratoires confiée aux personnes remplissant certaines conditions de compétence ; exigence de quatre certificats de biologie ; exercice personnel et exclusif des fonctions de directeur sous réserve de dérogations à titre exceptionnel ; séparation totale entre l'acte du prescripteur et l'acte du biologiste ; constitution possible entre les directeurs de laboratoire de sociétés civiles professionnelles ; l'apport de capitaux extérieurs ; les exigences relatives à l'organisation et à l'équipement du laboratoire ; autorisation délivrée par le préfet ; contrôle de la bonne exécution et de la qualité des analyses de biologie médicale ; (p. 1641) : exécution de certains actes réservée aux laboratoires disposant d'un personnel hautement spécialisé ; délai de quatre années laissé aux directeurs et aux laboratoires pour se conformer aux nouvelles dispositions ; les rapports entre les laboratoires privés et les organismes de sécurité sociale.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Laboratoires en zone rurale (p. 1641, 1642) ; contrôle sur les laboratoires hospitaliers (p. 1641, 1642) ; la recherche du profit dans l'activité des laboratoires (p. 1642) ; sociétés commerciales (p. 1643, 1644, 1645) ; création d'un ordre des biologistes (p. 1644).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé (p. 1646) :

Répond au orateurs : impossibilité de soigner partout de la même façon ; dérogations prévues en cas d'examens simples ; normes applicables aux hôpitaux publics ; problème du tiers payant et de l'augmentation des charges supportées par la sécurité sociale ; l'indépendance des laboratoires ; l'impossibilité d'accorder le bénéfice des droits acquis pour les laboratoires ouverts après 1968 ; le remboursement des examens de dépistage de la toxoplasmose ; le droit de prescription des directeurs de laboratoire ; le problème de l'automatisation ; (p. 1647) : l'indépendance financière des biologistes professionnels ; largesse des mesures transitoires.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (conditions d'exploitation des laboratoires) ;

Avant l'article L 753 du code de la santé publique : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission des affaires culturelles (fonctionnement) (p. 1647).

Article L 753 du code de la santé publique : adoption des *amendements n° 3* et *n° 4* de la commission de pure forme (p. 1647) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (précisions relatives à l'activité habituelle d'un laboratoire) (p. 1647) ; adoption de l'article L 753 modifié (p. 1648).

Article L 754 du code (statut et qualité des exploitants) : rejet des *sous-amendements n° 74* et *n° 75* du Gouvernement (sociétés commerciales) ; rejet du *sous-amendement n° 99* de M. Foyer (la loi en discussion n'a pas à réglementer les activités du service public) (p. 1648) ; adoption de l'*amendement n° 6* de la commission dont le texte devient l'article L 754 du code (exclusion des sociétés anonymes et des SARL) (p. 1649).

Article L 755 du code : adoption de l'*amendement n° 7* rectifié de la commission portant suppression de l'article (p. 1634) ; l'article L 755 du code est supprimé.

Article L 756 du code (exploitation du laboratoire en société) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 35* de la commission ; l'article L 756 est supprimé ; les *amendements n° 69* de M. Millet et *n° 92* de M. Rickert n'ont plus d'objet (p. 1655).

Article L 757 du code (statuts des sociétés d'exploitation) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 37* de la commission ; l'article L 757 est supprimé ; les *amendements n° 76* du Gouvernement, *n° 70* de M. Millet et *n° 84* rectifié de M. Laborde deviennent sans objet (p. 1655).

Après l'article L 757 du code : adoption du *sous-amendement n° 77* du Gouvernement et de l'*amendement n° 67* de la commission (les directeurs de laboratoires et dirigeants de sociétés commerciales) (p. 1655).

Article L 758 du code (autorisation administrative) : adoption de l'*amendement n° 10* rectifié de la commission et du *sous-amendement n° 78* du Gouvernement (qualification du personnel technique) ; adoption de l'article L 758 modifié (p. 1656).

Article L 759 du code (appellation du laboratoire) : adoption (p. 1656).

Article L 760 du code (actes biologiques complexes ou dangereux) : adoption de l'*amen-*

dement n° 11 de la commission (suppression du mot « onéreux ») (p. 1656) ; adoption de l'*amendement n° 12* de la commission (listes des laboratoires autorisés à pratiquer les actes biologiques complexes) (p. 1656) ; adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (avis de la commission nationale de biologie médicale) (p. 1656) ; retrait du *sous-amendement n° 87* de M. Briane (commission paritaire) (p. 1657) ; adoption de l'*amendement n° 14* de la commission (révision annuelle des listes) (p. 1657) ; adoption de l'article L 760 modifié (p. 1657).

Article L 761 du code (interdiction des ristournes, indemnités) : adoption de l'*amendement n° 85* de M. Bichat (organismes mutualistes) ; adoption de l'*amendement n° 15* de la commission tendant à réparer l'omission des personnes physiques (p. 1657) ; adoption du *sous-amendement n° 79* du Gouvernement et de l'*amendement n° 16* de la commission (interdiction des conventions d'intéressement) (p. 1657) ; adoption des *amendements* de pure forme *n° 17* et *n° 18* de la commission (p. 1658) ; adoption de l'*amendement n° 80* du Gouvernement (compétence du ministre de la santé) ; retrait de l'*amendement n° 19* de la commission, devenu sans objet (p. 1658) ; adoption de l'*amendement n° 20* de la commission de pure forme ; adoption de l'article L 761 modifié (p. 1658).

Article L 761-1 du code (exercice personnel et exclusif des fonctions de direction) : rejet par scrutin de l'*amendement n° 72* de M. Millet modifié par le *sous-amendement n° 91* de M. Bichat (fixation d'un seuil d'activité pour l'application de l'article) (p. 1659) ; liste des votants (p. 1727, 1728) ; rejet par scrutin du *sous-amendement n° 94* de M. Charles Bignon (communes de moins de 10.000 habitants) (p. 1660) ; liste des votants (p. 1728, 1729) ; adoption de l'*amendement n° 64* de M. Bichat (fonctions d'enseignement et prescriptions gratuites) (p. 1660) ; l'*amendement n° 22* de la commission devient sans objet (p. 1660) ; adoption de l'*amendement n° 23* de la commission modifié par le *sous-amendement n° 98* de M. Foyer (cumul des fonctions de directeur d'un laboratoire privé avec la direction d'un laboratoire d'hôpital) (p. 1660) ; retrait du *sous-amendement n° 65* de M. Bichat ; adoption de l'*amendement n° 24* de la commission de pure forme ; adoption de l'*amendement n° 25* de la commission (dérogations à l'interdiction du cumul) (p. 1660) ; adoption de l'article 761-1 modifié (p. 1661).

Article L 761-2 du code (qualifications des directeurs) : adoption de l'*amendement n° 26* de la commission qui devient le texte de l'article L 761-2 (p. 1661).

Article L 761-3 du code (sociétés civiles professionnelles) : adoption de l'*amendement n° 27* de la commission qui devient l'article 761-3 (dérogations à titre exceptionnel) ; retrait du *sous-amendement n° 88 de* MM. Briane et Ollivro.

Article L 761-4 du code : adoption des *amendements n°s 28, 29* et *n° 30* de la commission (encadrement minimum des laboratoires) (p. 1661) ; adoption de l'article L 761-4 du code (p. 1662).

Article L 761-5 du code (communication au conseil de l'ordre des contrats) (p. 1662) : adoption du texte de l'article.

Article L 761-6 du code : adoption de l'*amendement n° 31* de la commission modifié par le *sous-amendement n° 81* du Gouvernement qui devient l'article 761-6 (communication des statuts au conseil de l'ordre) (p. 1662).

Article L 761-7 du code (application des dispositions précédentes aux bénéficiaires de dérogations) : adoption des *amendements n° 32* et *n° 33* de la commission (compétences du ministre de la santé) ; adoption (p. 1663).

Article L 761-8 du code (contrôle du conseil de l'ordre) : adoption (p. 1663).

Article L 761-9 du code (sanctions pour non-communication) : adoption des *amendedements* de coordination *n° 34* de la commission et *n° 82* du Gouvernement (p. 1663) ; adoption de l'article 761-9 modifié (p. 1663).

Article L 761-10 du code (situation des héritiers) : adoption des *amendements n° 36, n° 38* et *n° 39* de la commission tendant à une meilleure coordination ; adoption de l'article L 761-10 du code (p. 1664).

Article L 761-11 du code : adoption de l'*amendement n° 40* de la commission qui devient le texte de l'article (remplacement temporaire) (p. 1664).

Article L 761-12 du code (limitations du champ d'application du texte) : adoption des *amendements n°s 41, 42, 43, 44, 45* et *n° 46* de la commission apportant des précisions de forme (p. 1664) ; adoption de l'*amendement n° 102* de M. Rickert retiré puis repris par le Gouvernement (laboratoires et services de biologie des hôpitaux) (p. 1665) ; adoption de l'article L 761-12 (p. 1665).

Article L 761-13 du code (interdiction de la publicité grand public) : adoption de l'*amendement n° 47* de la commission (licéité de l'information du corps médical) (p. 1665).

Article L 761-14 (contrôle des laboratoires) : rejet des *amendements n° 48* et *n° 49* de la commission tendant à limiter la portée du

contrôle (p. 1665) ; adoption du texte de l'article.

Article L 761-15 : retrait des *sous-amendements n° 89* et *n° 97* de M. Briane (commission nationale paritaire) ; adoption de l'*amendement n° 96* du Gouvernement qui devient le texte de l'article (contrôle technique par des fonctionnaires de la santé) (p. 1666) ; l'*amendement n° 50* de la commission et le *sous-amendement n° 66* n'ont plus d'objet ; adoption de l'article L 761-15 (p. 1666).

Après l'article L 761-15 : rejet par scrutin du texte commun des *amendements n° 51* de la commission et *n° 71* de M. Millet instituant le tiers payant (p. 1667) ; liste des votants (p. 1729, 1730).

Article L 761-16 (décret en Conseil d'Etat) : adoption de l'*amendement n° 86* de M. Bichat (après avis de la commission nationale permanente) ; adoption de l'*amendement n° 103* de M. Rickert (suppression du décret particulier pour les hôpitaux) (p. 1667) ; l'*amendement n° 52* de la commission n'a plus d'objet ; adoption de l'article L 761-16 modifié (p. 1668).

Article L 761-17 (dispositions pénales) : adoption (p. 1668).

Article L 761-18 : adoption de l'*amendement n° 53* de la commission (sanctions pénales en cas de ristourne) (p. 1668).

Article L 761-19 (sanctions pénales) : adoption de l'*amendement n° 54* de la commission (coordination) (p. 1668).

Article L 761-20 (sanctions pénales) : adoption (p. 1668).

Article L 761-21 (sanctions en cas d'obstacle au contrôle) : adoption des *amendements n° 55* et *n° 56* de la commission (de coordination) : adoption de l'article L 761-21 modifié (p. 1668).

Article L 761-22 (sanctions pénales) : adoption (p. 1669).

Article L 761-23 (caractère écrit des contrats) : adoption des *amendements n° 57* et *n° 58* de la commission (contrats de matériels) : adoption de l'article L 761-23 modifié (p. 1669).

Article L 761-24 (récidive) : adoption (p. 1669) ; adoption de l'ensemble de l'article 1er du projet de loi (p. 1669).

ART. 2 (dispositions transitoires) : rejet de l'*amendement n° 59* de la commission portant la période de quatre à dix ans ; adoption de l'*amendement n° 60* de la commission (cumul d'activités) (p. 1670) ; adoption de l'*amendement n° 68* de M. Bichat (avis de la commission nationale) ; adoption de l'*amendement n° 61* de la commission (exercice antérieurement au 1er janvier 1968) (p. 1670) ; rejet du *sous-amendement n° 95* de M. Charles Bignon (respect des droits acquis) ; adoption de l'*amendement n° 62* de la commission (suppression des sociétés de capitaux) ; retrait de l'*amendement n° 100* de M. Foyer (sociétés civiles) (p. 1670) ; adoption de l'article 2 modifié (p. 1670).

Après l'ART. 2 : adoption de l'*amendement n° 63* de la commission (section G de l'ordre des pharmaciens) ; retrait de l'*amendement n° 83* du Gouvernement (convention entre les caisses de sécurité sociale et les laboratoires) (p. 1671) ; rejet de l'*amendement n° 90* de M. Bichat ayant le même objet après intervention du ministre de la santé ; retrait de l'*amendement n° 101* de M. Foyer (transparence fiscale) (p. 1672).

TITRE : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission : « Directeurs et directeurs adjoints » ; le titre du projet de loi est ainsi modifié (p. 1672).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Millet :* vote hostile du groupe communiste en raison du refus du tiers payant (p. 1672) ;

— *M. Jacques Blanc :* les raisons pour lesquelles la majorité votera le projet (p. 1672).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1673).

DEUXIÈME LECTURE [27 juin 1975] (p. 4894).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bichat, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Mme Veil, ministre de la santé ; MM. Charles Bignon, Briane, Besson, Limouzy, Gissinger.*

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé (p. 4895) :

Participation des non-professionnels au capital social d'un laboratoire limitée au quart du capital ; sociétés civiles de droit commun et sociétés en nom collectif ; conditions d'exercice des fonctions de directeur de laboratoire ; (p. 4896) : fixation à huit ans du délai de mise en conformité avec la loi.

DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4897 à 4904).

ART. 1er : *articles du code de la santé publique :* article L 754, article L 757-1 (p. 4898), article L 757-2 (p. 4899), article L 758, article L 760, article L 761, article L 761-1 (p. 4900), article L 761-2 et L 761-3 (p. 4901), article L 761-10, article L 761-12 (p. 4902), article L 761-14, article L 761-15, article L 761-16, article L 761-19 ; adoption de l'article 1er du projet de loi (p. 4902).

ART. 2 : adoption (p. 4904).

ART. 3 : adoption (p. 4904) ; *à l'article* 761-1 *du code de la santé publique* : adoption par scrutin de l'amendement n° 6 de la commission (p. 4901) ; liste des votants (p. 4918, 4919).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4904).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

DISCUSSION [30 juin 1975] (p. 5069).

ORATEURS : *M. Bichat, rapporteur de la commission mixte paritaire, Mme Veil, ministre de la santé.*

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 5070).

— **Laboratoires pharmaceutiques.** — *Voir* PHARMACIE VÉTÉRINAIRE 1, deuxième lecture [17 avril 1975].

— **Laboratoires de biologie médicale.** — *Voir* ASSURANCE MALADIE - MATERNITÉ 4 [13 juin 1975].

LACQ

Voir QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 2.

— **Fermeture de l'usine CDF-Chimie à —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1284.

LA HAYE

— **Conseil européen de —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1003.

LAIT

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 184** TENDANT A GARANTIR LE REVENU DES PRODUCTEURS DE LAIT PAR L'ORGANISATION DU MARCHÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. de Poulpiquet (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 199** TENDANT A ORGANISER LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS LAITIERS PAR LA CRÉATION D'UN OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU LAIT, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Boyer (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

3. — PROJET DE LOI **n° 952** RELATIF A L'ORGANISATION INTERPROFESSIONNELLE LAITIÈRE, présenté à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 (déposé le 14 mai 1974 par M. Pierre Messmer, Premier ministre) (renvoyé à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 25 juin 1974 par M. Chambon, n° 1084 ; adoption le 27 juin 1974. — Projet de loi n° 120.

Transmis au Sénat le 28 juin 1974, n° 252 (année 1973-1974) ; rapport le 2 juillet 1974 par M. Michel Sordel, n° 258 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 4 juillet 1974. — Projet de loi n° 88 (année 1973-1974).

Loi n° 74-639 du 12 juillet 1974, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1974 (p. 7307).

PREMIÈRE LECTURE [27 juin 1974] (p. 3087).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture ; Chambon, rapporteur de la commission de la production et des échanges ; MM. Besson, André Billoux, Boudet, Boyer, Brugnon, Cointat, Capdeville, Bertrand Denis, Dumas, Josselin, Pierre Joxe, Le Pensec, Maisonnat, Maujoüan du Gasset, Méhaignerie, Rabreau, Ribadeau-Dumas, Richard, Rigout, Zeller.*

Prérogatives confiées à l'organisation professionnelle laitière lui permettant d'améliorer l'organisation du marché du lait en assurant, d'une part, le paiement d'un prix minimum garanti et en perfectionnant, d'autre part, les rapports entre producteurs et transformateurs (p. 3087) ; caractère obligatoire donné par la loi aux accords interprofessionnels ainsi conclus ; dispositions relatives aux sanctions et aux modalités de recouvrement de la cotisation professionnelle (p. 3088).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 3089) :

Nécessité d'assurer une garantie de revenu aux producteurs de lait et de rechercher les moyens d'assurer une meilleure coordination des efforts réalisés pour la rationalisation de l'économie laitière ; prix minimum national garanti ; projets de décrets concernant les sanctions contraventionnelles et le recouvrement des cotisations (p. 3089) ; politique de concertation (p. 3090) ; franc vert (p. 3093).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Crainte d'une standardisation du lait (p. 3090) ; inquiétude des producteurs quant au prix payé à la production (p. 3090, 3092, 3095, 3098, 3099) ; demande des producteurs d'un juste prix et de la sécurité de leurs revenus (p. 3091, 3092, 3093, 3094) ; représentation des producteurs dans les organismes créés (p. 3090) ; cotisations (p. 3090, 3091, 3093, 3094, 3098, 3099) ; problème du contrôle de l'utilisation des fonds collectés (p. 3093) ; vote du groupe des réformateurs démocrates sociaux en faveur de ce texte (p. 3090) ; organisation interprofessionnelle européenne (p. 3091) ; prix garanti européen (p. 3092, 3093) ; franc vert (p. 3092) ; vote de ce projet par le groupe de l'union centriste (p. 3092) ; contrôle de l'utilisation des fonds par le Parlement (p. 3093) ; sanctions (p. 3093) ; amendements du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche portant sur une meilleure garantie des prix et une meilleure répartition des cotisations (p. 3093) ; conditions de calcul du prix garanti (p. 3092, 3093, 3094, 3099, 3100) ; problème de la prise en compte des coûts de production notamment dans les zones de montagne (p. 3094, 3098, 3099) ; fixation de la TVA au taux zéro pour le lait et les produits laitiers (p. 3094) ; problème du paiement de l'indemnité spéciale montagne (p. 3094) ; aide sociale personnalisée en faveur des micro-exploitations (p. 3095) ; proposition de loi de M. Boyer (p. 3098) ; vote positif du groupe des républicains indépendants (p. 3098) ; difficultés des producteurs de lait « gruyérable » exemple de la Savoie (p. 3099, 3100) ; prix garanti pour le gruyère (p. 3100).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 3100) :

Hommage à M. Vals, député décédé ; ses préoccupations quant aux orientations de la politique britannique notamment pour la détermination du prix des produits ; politique d'aide aux investissements (p. 3100) ; prix du bétail et du lait ; situation délicate de nombreuses coopératives laitières ; prix du lait en montagne ; versement de l'indemnité spéciale de montagne ; problème des montants compensatoires ; affirme à M. Brugnon que la cotisation n'est nullement une anticipation de la taxe de résorption ; marché de l'emmenthal (p. 3101).

DISCUSSION DES ARTICLES :

Avant l'ART. 1er : rejet d'un *amendement n° 9* de M. Josselin, repoussé par la commission et le Gouvernement, définissant les objectifs du centre national interprofessionnel de l'économie laitière et accordant aux producteurs la moitié des sièges au sein de l'organisation (p. 3101, 3102).

ART. 1er (caractère obligatoire, après homologation, des accords nationaux ou régionaux conclus dans le cadre de l'organisation interprofessionnelle, entre les organisations les plus représentatives des professions) : retrait d'un *amendement n° 10* de M. Boudet ; rejet des *amendements n° 11* de M. Boudet et *n° 4* de M. Richard, tous deux repoussés par la commission et le Gouvernement ; retirés par leurs auteurs et repris par M. Rigout, tendant à permettre la participation de davantage d'organisations aux activités de l'organisation interprofessionnelle (p. 3102 à 3104) ; rappel au règlement n° 253 de M. Cointat ; adoption de l'article (p. 3104).

ART. 2 (prélèvement de cotisations par l'organisation interprofessionnelle) : rejet d'un *amendement n° 3* de M. Maisonnat tendant à supprimer cette cotisation ; un autre *amendement n° 16* après l'article 2 instituant une taxe sur les industries laitières et les sociétés non coopératives (p. 3109) ; *un amendement n° 14* de M. Rabreau tendant à créer une taxe sur les huiles est déclaré irrecevable (p. 3105, 3106) ; retrait d'un *amendement n° 17* de M. Zeller ; rejet d'un *amendement n° 15* de M. Billoux (proportionnalité de la cotisation) (p. 3106) ; rejet d'un *amendement n° 7* de M. Capdeville repoussé par la commission et le Gouvernement (versement d'une cotisation au-delà d'une livraison annuelle de 15.000 litres de lait) (p. 3106, 3107) ; adoption de l'article (p. 3107).

Après l'ART. 2 : retrait d'un *amendement n° 12* de M. Boudet ; rejet d'un *amendement n° 2* repoussé par la commission et le Gouvernement tendant à ramener au taux zéro la TVA sur le lait et les produits laitiers (p. 3107, 3108) ; rejet d'un *amendement n° 16* de M. Maisonnat (création d'une taxe au profit du FORMA) (p. 3108) ; rejet d'un *amendement n° 18* de M. Besson tendant à exclure toute possibilité de désengagement de l'Etat (p. 3108) ; retrait d'un *amendement n° 8* de

M. Besson après que le Gouvernement l'eut rassuré quant à l'attitude de la France à l'égard de la Communauté pour le soutien des cours des fromages de garde (p. 3108, 3109).

EXPLICATIONS DE VOTE : *MM. Bertrand Denis, Pierre Joxe, Rigout.*

Vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, le Gouvernement ayant repoussé tous les amendements tendant à faire de ce texte autre chose qu' « une tromperie » (p. 3109, 3110) ; rejet par le groupe communiste de ce texte qui ne donne aucune garantie aux producteurs, que ce soit dans le domaine des prix ou de leur représentation et qui de surcroît institue une charge nouvelle, la cotisation (p. 3110) ; vote positif des républicains indépendants qui espèrent l'extension de la formule d'Interlait et demandent une revalorisation du cours du lait et des prix de vente des fromages (p. 3110).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3110).

Voir aussi AGRICULTURE 3 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 2, 9 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6 et 7 novembre 1973] ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1355 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 472 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 26 à 31, 55 à 59 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 148.

— **Application de la taxe de coresponsabilité pour les producteurs de** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1199, 1245.

— **Conséquences des excédents de produits laitiers.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 442.

— **Fixation du prix du** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1066, 1077.

— **Reconversion de la production laitière et avenir de l'agriculture d'herbage.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 367.

— **Stock de poudre de** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 518.

LAITA (Société)

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 221 ; RAPPEL AU RÈGLEMENT DE M. GUERMEUR [9 octobre 1974] (p. 4901).

LANDES

Voir FORÊTS 16.

LANGAGE JUDICIAIRE (Réforme du)

Voir QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 28 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Justice [31 octobre 1973] (p. 5116, 5141) ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Justice [14, 15 novembre 1974] (p. 6469).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Tourisme [15 novembre 1973] (p. 5811 à 5813).

— **Autoroute languedocienne.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 303.

— **Emploi dans le** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 402 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3259, 3690) ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 480.

— **Schéma d'aménagement.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6718, 6719, 6760) ; Tourisme [31 octobre 1974] (p. 5708).

LANGUES RÉGIONALES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 301** RELATIVE A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES RÉGIONALES, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Alduy et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1006** RELATIVE A LA PLACE DES LANGUES ET CULTURES MINORITAIRES DE FRANCE DANS L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION PERMANENTE, LES AFFAIRES CULTURELLES, LA RADIO ET LA TÉLÉVISION, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Le Pensec et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 1776** RELATIVE A LA LANGUE ET A LA CULTURE BRETONNES, présentée à l'Assemblée nationale le 19 juin 1975 par M. Chambaz et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 3401** RELATIVE A LA PLACE DES LANGUES ET CULTURES MINORITAIRES DE FRANCE DANS L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION PERMANENTE, LES AFFAIRES CULTURELLES, LA RADIO ET LA TÉLÉVISION, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1977 par M. Le Pensec et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Education nationale [13 et 14 novembre 1973] (p. 5627, 5628, 5656, 5657, 5670, 5673, 5674, 5695, 5696) ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Education [5 novembre 1974] (p. 5833, 5843, 5885) ; RÉGIONS 11.

LANGUES VERNACULAIRES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 316** RELATIVE A L'ENSEIGNEMENT DES CULTURES ET DES LANGUES VERNACULAIRES DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Sanford et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 28 juin 1973 par M. Daillet, n° 545.

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 405** RELATIVE AU RÉGIME DE LA PRESSE DE LANGUE LOCALE EN NOUVELLE-CALÉDONIE, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par MM. Pidjot, Sanford et Boudet (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

LAOS

— **Soutien aux étudiants laotiens.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 477.

LA RÉUNION

Voir CONCURRENCE 2 ; DOM ; ELECTRITÉ 2 ; FORÊTS 14 ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Logement (p. 7409, 7423), Services du Premier ministre [3 novembre 1975], (p. 7765) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Justice et débat préparatoire à l'examen des crédits de la justice en séance publique, DOM ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 25.

— **Aménagement des Hauts de** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1259.

— **Conséquences de l'éruption du volcan de la Fournaise à** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1143.

— **Situation des chômeurs de** —. *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3256).

— **Suppression du prélèvement communautaire sur le riz importé à** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 488.

— **Taxe locale sur les rhums fabriqués à** —. *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 11, après l'article 5.

LARZAC

— **Camp militaire du** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Crédits militaires [8, 12 novembre 1974] (p. 6196) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 148 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 60 à 64 (p. 2969, 2963).

— **Extension du** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 430.

LEASING

Voir CLAUSE PÉNALE 1.

LÉGION ÉTRANGÈRE

Voir ARMÉE 16 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 904.

LÉGION D'HONNEUR

Voir DÉCORATIONS.

LE MANS

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Aménagement du territoire, équipement et urbanisme [14 novembre 1973] (p. 5726, 5727, 5749).

LIBAN

— **Aide au** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 867.

— **Attitude de la France à l'égard des événements du** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 576.

— **Coopération entre la CEE et le** —. *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 172.

— **Crise libanaise.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 727, 798, 799, 804, 807.

LIBERTÉ D'ÉTABLISSEMENT

1. — PROJET DE LOI **n° 498** PORTANT RATIFICATION DES ORDONNANCES PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE 1er DE LA LOI n° 69-1169 DU 26 DÉCEMBRE 1969 RELATIVE A L'APPLICATION DE CERTAINS TRAITÉS INTERNATIONAUX, présenté au Sénat le 20 décembre 1972 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 237 (année 1972-1973) ; rapport le 3 mai 1973 par M. Bajeux, n° 265 (année 1972-1973) ; adoption le 14 juin 1973. — Projet de loi n° 113 (année 1972-1973).

Transmis à l'Asssemblée nationale le 15 juin 1973 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 498 ; rapport le 27 juin 1973 par M. Dhinnin, n° 536 ; adoption définitive le 27 juin 1973. — Projet de loi n° 31.

Loi n° 73-628 du 10 juillet 1973, publiée au *J.O.* du 11 juillet 1973 (p. 7488).

PREMIÈRE LECTURE [27 juin 1973] (p. 2575).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Dhinnin, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Royer, ministre du commerce et de l'artisanat.*

Liberté d'établissement en France, pour certaines professions commerciales, des ressortissants de pays membres de la CEE ; développement de la procédure de délégation de pouvoirs du législatif à l'exécutif pour l'exécution des obligations communautaires ; trois délégations de pouvoirs au Gouvernement pour l'application des directives relatives à la liberté d'établissement et des prestations de service (loi du 14 décembre 1964, du 6 juillet 1966, du 26 décembre 1969) ; ratification des ordonnances du 1er juin 1972 modifiant la législation applicable en matière d'exercice de la profession de débitant de boissons et du 29 décembre 1972 relative à la carte d'identité de commerçant pour les étrangers (p. 2575) ; problème du contrôle du Parlement sur les directives de la communauté ; déclaration du Gouvernement au printemps prochain sur l'exécution de ces mesures (p. 2576).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE :

ART. unique (ratification des ordonnances des 1er juin et 29 décembre 1972 : adoption.

ADOPTION du projet de loi (p. 2576).

LIBERTÉS INDIVIDUELLES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 115** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 80 DU CODE PÉNAL, L'ARTICLE 216 DU CODE DE JUSTICE MILITAIRE ET L'ARTICLE 35 DE LA LOI n° 63-23 DU 15 JANVIER 1963 AFIN DE MIEUX ASSURER LE RESPECT DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES DANS LE CAS D'INFRACTION CONTRE LA SURETÉ DE L'ÉTAT, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Riviérez (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi BULLETIN DE RENSEIGNEMENT SUR L'ADVERSAIRE INTÉRIEUR ; DROITS DE L'HOMME ; ECOUTES TÉLÉPHONIQUES ; GROUPEMENT INTERMINISTÉRIEL D'EXPLOITATION DU RENSEIGNEMENT ; POLICE ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 7 à 12 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 15.

LIBERTÉS PUBLIQUES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2080**, « DE LA LIBERTÉ », présentée à l'Assemblée nationale le 17 décembre 1975 par MM. Foyer, Labbé, Chinaud et Max Lejeune (renvoyée à la commission spéciale) ; rapport le 21 décembre 1977, au nom de la commission spéciale sur les libertés, par MM. Jean Foyer et Charles Bignon, n° 3455.

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 2128** PORTANT DÉCLARATION DES LIBERTÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1975 par M. Marchais et plusieurs de ses

collègues (renvoyée à la commission spéciale) ; rapport le 21 décembre 1977 par MM. Jean Foyer et Charles Bignon, n° 3455.

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 2131** TENDANT A COMPLÉTER LE PRÉAMBULE DE LA CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958 PAR UNE « CHARTE DES LIBERTÉS ET DES DROITS FONDAMENTAUX », présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1975 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission spéciale) ; rapport le 21 décembre 1977 par MM. Jean Foyer et Charles Bignon, n° 3455.

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 2455** ÉTABLISSANT LA LIBERTÉ D'ACCÈS DES CITOYENS AUX DOCUMENTS ET INFORMATIONS DÉTENUS PAR L'ADMINISTRATION, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1976 par M. Jean-Pierre Cot (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 2463** RELATIVE A L'ACCÈS DES CITOYENS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1976 par M. Bolo et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 3249** TENDANT A ASSURER L'ACCÈS DES CITOYENS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET A L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS, présentée à l'Assemblée nationale le 24 novembre 1977 par M. Kalinsky et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi COMMISSIONS D'ENQUÊTE 23, 56, 63 ; DROITS DE L'HOMME ; ECOUTES TÉLÉPHONIQUES ; FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS 19 ; INFORMATIQUE 4, 5 ; ORDRE PUBLIC ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 139 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 32 à 37 ; RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ; TRAVAILLEURS ÉTRANGERS 7.

— **Atteintes aux libertés chez Citroën.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 712.

— **Bouleversement de l'ordre du jour de la commission spéciale sur les —.** *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 584.

— **Commission chargée de proposer un code des libertés fondamentales de l'individu.** — *Voir* ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES.

— **Constitution de fichiers statistiques et politiques.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 954.

— **Information des électeurs parisiens.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 250.

— **Libération de M. Teisseyre.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 832.

— **Liberté d'expression du jeune appelé.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 153.

— **Liberté d'expression des militaires.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Crédits militaires [8, 12 novembre 1974] (p. 6147, 6152, 6180, 6184, 6187, 6198).

— **Liberté d'information.** — *Voir* SONDAGES ET ENQUÊTES 1, 2, 3, 4, 5.

— **Liberté d'information à la télévision.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1038.

— **Liberté d'opinion des fonctionnaires.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 772.

— **Liberté de la presse.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 775.

— **Liberté du travail.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1341.

— **Libertés individuelles.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 145.

— **Mise en fiche des Havrais.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 984.

— **Propagande antimilitariste à Chambéry.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1069.

— **Respect de la liberté du travail.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1102.

— **Traitements informatiques et exercice des libertés.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 305.

— **Violation des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 738.

LICENCE EN DROIT

Voir AVOCATS 5.

LICENCIEMENTS

1. — PROJET DE LOI **n° 1346** RELATIF AUX LICENCIEMENTS POUR CAUSE ÉCONOMIQUE, présenté à l'Assemblée nationale le 3 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 10 décembre 1974 par M. René Caille, n° 1385 ; adoption le 12 décembre 1974 après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 199.

Transmis au Sénat le 13 décembre 1974, n° 149 (année 1974-1975) ; (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 17 décembre 1974 par M. André Méric, n° 157 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 18 décembre 1974. — Projet de loi n° 63 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1974 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 1434 ; rapport le 20 décembre 1974 par M. René Caille, au nom de la commission mixte paritaire, n° 1468 ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 20 décembre 1974. — Projet de loi n° 217.

Transmis au Sénat ; rapport le 20 décembre 1974 par M. Bernard Talon, au nom de la commission mixte paritaire, n° 170 (année 1974-1975) ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 20 décembre 1974. — Projet de loi n° 74 (année 1974-1975).

Loi n° 75-5 du 3 janvier 1975, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1975 (p. 202).

PREMIÈRE LECTURE [12 décembre 1974] (p. 7746, 7757).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. René Caille, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Michel Durafour, ministre du travail, Gouhier, Gau, Mayoud, Glon, Gissinger, Gerbet, Hamelin, Brocard, Villon.*

Intervention de M. Michel Durafour, ministre du travail :

Le projet doit contribuer à la sauvegarde de l'emploi ; le nombre des licenciements collectifs (p. 7747) ; la restructuration industrielle ; l'interpénétration des accords contractuels et des dispositions législatives et réglementaires ; l'accord de 1969 sur la sécurité de l'emploi ; la création de commissions paritaires de l'emploi ; la consultation du comité d'entreprise ; les garanties données aux travailleurs (p. 7747) ; les difficultés d'application de cet accord ; l'avenant du 21 novembre 1974 ; l'accord du 14 octobre 1974 créant une indemnité supplémentaire d'un an ; des dispositions plus correctives que préventives ; les mécanismes juridiques de protection préalable au licenciement ; la loi de 1945 ; le rôle de l'inspection du travail ; la loi de 1966 sur les comités d'entreprise ; la loi de 1973 sur les licenciements individuels (p. 7748) ; le projet de directive de la Communauté économique européenne ; le projet de loi concernant principalement la prévention du risque de licenciement, s'applique aux entreprises de plus de dix salariés, pour les licenciements collectifs d'au moins dix personnes survenus dans une même période de trente jours ; la consultation du comité d'entreprise ou des délégués sur la base d'une information sérieuse ; les rapports entre les syndics et les administrateurs judiciaires et le personnel ; la phase administrative : demande d'autorisation de licenciement ; enquête de l'inspecteur du travail dans un délai de trente jours ; l'élargissement des attributions du comité d'entreprise en matière d'emploi ; l'incitation au reclassement ; la contribution de l'employeur au fonds national de l'emploi au titre des licenciements pour cause économique ; le caractère suspensif de la procédure ; les infractions ; ce projet marque un nouveau progrès du droit du travail (p. 7750).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La crise ; le chômage (p. 7750, 7753) ; la prévention des licenciements ; le rôle des ASSEDIC ; les conventions du fonds national de l'emploi sur le chômage partiel (p. 7758, 7769) ; le reclassement (p. 7748, 7751, 7752, 7761, 7763) ; les remèdes législatifs ou contractuels à la restructuration industrielle ; les accords sur la sécurité de l'emploi ; l'indemnisation du chômage (p. 7746, 7747, 7751, 7752, 7753, 7758) ; le projet de directive de la Communauté économique européenne (p. 7749) ; les licenciements collectifs (p. 7747, 7749) ; les luttes pour la défense de l'emploi (p. 7750) ; le droit à l'emploi ; abaissement de l'âge de la retraite ; réduction de la durée du travail ; recrutement dans le secteur public (p. 7750, 7753) ; les garanties contre les décisions arbitraires de licenciement (p. 7750, 7751) ; la réforme de l'entreprise (p. 7746, 7747) ; la clause du nombre de salariés dans l'entreprise (p. 7751, 7753, 7758) ; la clause du nombre de licenciés par périodes de trente jours ; la méthode des petits paquets (p. 7749, 7753, 7759) ; l'information et la consultation des représentants du personnel (p. 7746, 7749, 7754, 7760, 7764, 7765, 7770) ; procès-verbal de carence (p. 7750) ; les attributions du comité d'entreprise en matière de prévision

d'emploi (p. 7748, 7749, 7754) ; le conseil d'experts (p. 7754, 7762) ; l'entretien préalable avec l'intéressé (p. 7769) ; l'autorisation de l'autorité administrative ; les délais d'instruction du dossier (p. 7746, 7749, 7754 à 7764) ; le rôle et les moyens de l'inspection du travail (p. 7746 à 7760) ; procédures en cas de liquidation de biens ou de règlement judiciaire (p. 7749 à 7754, 7763 à 7765) ; recours (p. 7766) ; procédure suspensive (p. 7749) ; infractions et sanctions ; dommages et intérêts ; réintégration dans l'entreprise en cas de licenciement abusif (p. 7749, 7754, 7758, 7766 à 7768) ; la garantie de reclassement préalable (p. 7751, 7753, 7768) ; la contribution de l'employeur au fonds national de l'emploi (p. 7749, 7755, 7768) ; l'application de la loi dans les DOM (p. 7769), la non-application de la loi aux procédures de licenciements en cours (p. 7770).

Intervention de M. Durafour, ministre (p. 7757) :

La protection de l'emploi ; comportement des organisations syndicales (p. 7758) ; la création de structures locales d'intervention, la nature des ASSEDIC ; le licenciement du personnel des entreprises en liquidation ; le reclassement préalable ; les difficultés de réintégration ; le licenciement collectif à partir de dix salariés ; les difficultés des petites et moyennes entreprises ; le délai de trente jours est un maximum ; la prévention ; les conventions de chômage partiel passées avec le fonds national de l'emploi pour éviter les licenciements.

DISCUSSION DES ARTICLES :

Avant l'ART. 1er : *amendement n° 1* de M. Gouhier (reclassement préalable) (p. 7758); rejeté (p. 7759).

ART. 1er : 1er alinéa ; adopté.

Article L 321-3 du code du travail (consultation des délégués du personnel ou du comité d'entreprise) : *amendement n° 13* de M. Caille (extension à toutes les entreprises ou établissements visés par l'ordonnance de 1945) ; adopté ; *amendement* de forme *n° 14* de M. Caille ; adopté ; *amendements n° 4* et *n° 37* de MM. Gouhier et Gau (suppression de la clause de dix licenciements par période de trente jours, risque de tourner la loi par des licenciements par petits paquets) (p. 7759) ; rejeté (p. 7760) ; *amendements n° 15* de M. Caille (consultation du comité d'entreprise pour toute compression d'effectifs) ; adopté ; *amendement n° 16* de M. Caille (procès-verbal de carence) ; adopté ; *amendement n° 50* de M. Gissinger (cas d'absence de délégués du personnel) ; le Gouvernement s'oppose à l'amendement : l'appréciation relève de l'inspection du travail (p. 7760) ; retrait de l'amendement ; le texte, ainsi modifié, est adopté.

Article L 321-4 (renseignements utiles à fournir par l'employeur) ; *amendement n° 38* de M. Gau (documents financiers, comptables, techniques, économiques et commerciaux, études et analyses sur la situation de l'entreprise et de la profession) ; rejeté (p. 7761) ; *amendement n° 17* de M. Caille (renseignements à fournir : raisons du licenciement, nombre de travailleurs concernés, calendrier) (p. 7760) ; adopté (p. 7761) ; *amendement n° 39* de M. Gau (plan de reclassement) ; adopté (p. 7762) ; *amendement n° 40* de M. Gau (assistance d'un expert pour l'examen des documents) ; rejeté ; *amendement n° 19* de M. Caille (transmission du procès-verbal de la réunion de consultation) ; adopté, ainsi que l'article L 321-4, ainsi modifié.

Après l'article L 321-4 : amendement n° 20 de M. Caille (délai de quinze jours entre la consultation et la demande d'autorisation de licenciement ; assistance d'un expert-comptable) ; *sous-amendement n° 52* de M. Gau (délai de trente jours) ; le sous-amendement et l'amendement sont rejetés.

Article L 321-5 (mesures d'adaptation) : adopté (p. 7763).

Article L 321-6 (autorisation de l'autorité administrative compétente) : *amendements n° 21* et *n° 5* de MM. Caille et Berthelot (suppression de l'exception prévue pour les cas de règlement judiciaire ou de liquidation de biens) ; rejeté ; *amendement* de forme *n° 22* de M. Caille ; adopté ; *amendement n° 41* de M. Gau (autorisation liée à des mesures de reclassement préalable) ; rejeté (p. 7764) ; *amendement n° 55* du Gouvernement (formalités en cas de règlement judiciaire ou de liquidation de biens) ; adopté, ainsi que l'article L 321-6, ainsi modifié.

Article L 321-7 (saisine de l'autorité administrative aux termes de la procédure d'information et de consultation) : adopté.

Article L 321-8 (délai de trente jours laissé à l'autorité administrative pour donner son accord ou son refus d'autorisation ; envoi des lettres de licenciement après réception de l'accord) : *amendement n° 42* de M. Gau (dispositions étendues à tout licenciement, même individuel, pour motif économique) ; rejeté ; *amendement n° 49* de M. Hamelin (délai de quinze jours) ; rejeté (p. 7765) ; *amendement n° 24* de M. Caille

(délai de sept jours renouvelable une fois pour les autres demandes de licenciement pour cause économique) ; adopté ; *amendement n° 51* de M. Gissinger (délai ramené à sept jours en cas d'urgence) ; retiré ; *amendement* de forme *n° 25* de M. Caille ; adopté, ainsi que l'article L 321-8, ainsi modifié.

Article L 321-9 (consultation préalable en cas de règlement judiciaire ou de liquidation de biens) : *amendement n° 26* de M. Gau (consultation des représentants du personnel avant le dépôt du bilan, application des garanties) ; rejeté ; *amendement n° 6* de M. Gouhier (application des garanties prévues par la loi) ; rejeté ; le texte de l'article L 321-9 est adopté (p. 7766).

Article L 321-10 (recours devant le préfet en cas de refus d'autorisation) : *amendement n° 48* de M. Brocard (suppression de cet article) ; adopté.

Article L 321-11 (sanctions) : *amendement n° 28* de M. Caille (amende de 1.000 à 3.000 F par salarié concerné) ; adopté ; *amendement n° 29* de M. Caille (sanctions pénales pour non-respect de l'obligation de fournir des informations) ; rejeté (p. 7767) ; le texte de l'article est adopté.

Article L 321-12 (dommages et intérêts) : *amendement n° 30* de M. Caille (nullité du licenciement) ; rejeté ; *amendement n° 57* du Gouvernement (absence de demande d'autorisation à l'autorité administrative) ; *sous-amendements n° 44* et *n° 8* de MM. Gau et Villon (dommages et intérêts au moins égaux aux salaires des six derniers mois) ; les sous-amendements et l'amendement sont rejetés (p. 7768) ; le texte est adopté.

Article L 321-13 (contribution au fonds national de l'emploi) : *amendements* de suppression *n° 31* et *n° 36* de MM. Caille et Hamelin ; adoption par scrutin public (p. 7768) ; liste des votants (p. 7810, 7811) ; le texte de l'article L 321-13 est supprimé.

Après l'article L 321-13 : amendements n° 32 et *n° 11* de MM. Caille et Gouhier (réintégration du salarié licencié de manière abusive) ; devenus sans objet.

L'ensemble de l'article 1er, ainsi modifié, est adopté.

ART. 2 (remplacement du « préfet » par l' « autorité administrative compétente ») ; adopté.

ART. 3 (examen de l'évolution de l'emploi par le comité d'entreprise) (p. 7769) ; adopté.

ART. 4 (adaptation aux départements d'outre-mer) : *amendements n° 33* et *n° 12* de MM. Caille et Berthelot (... en tant que de besoin) ; rejeté ; adoption de l'article 4.

Après l'ART. 4 : *amendement n° 34* de M. Caille (art. L 322-14) (entretien préalable avec le salarié pour tout licenciement, même individuel, pour cause économique) ; adopté ; *amendement n° 35* de M. Caille (art. L 322-14) (lettre de licenciement adressée après réception de l'accord de l'autorité administrative) ; adopté ; *amendement n° 47* du Gouvernement (art. L 322-11) (actions de prévention, conventions du fonds national de l'emploi) ; adopté (p. 7770) ; *amendement n° 56* de M. Caille (art. L 420-3) (consultation des délégués du personnel dans les établissements de moins de cinquante salariés) ; rejeté ; *amendement n° 46* de M. Gau (application de la loi aux procédures de licenciements en cours) ; rejeté.

SECONDE DÉLIBÉRATION (p. 7770) ;

ART. 1er : *article L 321-12 : amendement* de forme *n° 1* du Gouvernement ; adopté (p. 7771) ; l'article 1er, ainsi modifié, est adopté.

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Gouhier :* faute de garanties réelles, le groupe communiste s'abstiendra dans le vote d'un projet qui risque de créer des illusions (p. 7771) ;

— *M. Gau :* le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche votera contre un projet qui comporte de graves insuffisances (p. 7771).

ADOPTION par scrutin public de l'ensemble du projet de loi (p. 7771) ; liste des votants (p. 7811, 7812).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [20 décembre 1974] (p. 8252).

ORATEURS : *MM. Caille, rapporteur de la commission mixte paritaire, Durafour, ministre du travail.*

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 8252, 8253) : *amendement n° 1* du Gouvernement sur l'article L 321-4 *bis* du code du travail (suppression de l'assistance d'un expert comptable durant le délai de quinze jours entre la réunion des représentants du personnel et la demande d'autorisation de licenciement) ; le Gouvernement souligne que cela risquerait d'allonger les délais et d'alourdir les charges des petites et moyennes entreprises (p. 8253, 8254) ; l'amendement n° 1 est adopté par scrutin public (p. 8254) ; liste

des votants (p. 8265, 8266) ; *amendement* de forme *n° 2* du Gouvernement (p. 8254) ; adopté.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8254).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 2892** TENDANT A SUSPENDRE L'APPLICATION DE LA LOI n° 75-5 DU 3 JANVIER 1975 POUR LES PERSONNES EXERÇANT LEUR PREMIER EMPLOI SALARIÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 18 mai 1977 par M. Icart (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi CHÔMAGE ; CRÉDIT 5 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 17 ; EMPLOI ; FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS 18 ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Travail [4 novembre 1974] (p. 5768, 5772, 5779, 5780, 5782, 5790, 5792) ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 40 à 44 ; MARINE MARCHANDE 1.

— **Allocation aux travailleurs licenciés pour causes économiques.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 411.

— **Doctrine du ministère du travail en matière de** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 478.

— **Droit de** —. *Voir* TRAVAIL (Réglementation du).

— **Indemnité de** —. *Voir* MENSUALISATION 1.

— **d'assistants d'université.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 404.

— **aux Ateliers roannais de constructions textiles.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1101.

— **collectifs ou licenciements techniques.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 247.

— **à la Compagnie TWA.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 279.

— **à l'Entreprise Furnon [Gard].** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1081.

— **à l'Entreprise Soleillant-Distribution.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1331.

— **aux Etablissements Cochaux, à Laifour.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1354.

— **au « Figaro ».** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1139.

— **dans l'imprimerie.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 202.

— **dans l'industrie sidérurgique du Nord et de l'Est.** — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 599.

— **de journalistes à la radio-télévision.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 297 ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Information [25 octobre 1974] (p. 5495).

— **et mutations pour délit d'opinion.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 238.

— **dans la région Rhône-Alpes.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1116.

— **à la Société Ericsson.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1362.

— **à la société Gillet-Thaon, à Genay et à Villefranche-sur-Saône.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1303.

— **aux usines Citroën.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 199, 266, 287, 301, 305, 308, 311.

— **à Usinor-Louvroil.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1334.

— **Reclassement des agents communaux ayant fait l'objet de** —. *Voir* AGENTS COMMUNAUX 6.

LIGUES

— **Dissolution des groupements « La ligue communiste » et « Ordre nouveau ».** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 65.

LILLE

— **Métro de** —. *Voir* TRANSPORTS URBAINS 2.

— **Rocade Nord-Ouest de** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 468.

LIP

Voir CONFLITS DU TRAVAIL.

LIQUIDATION DE BIENS

Voir FAILLITE, RÈGLEMENT JUDICIAIRE.

LITTORAL

1. — PROJET DE LOI **n° 1402** PORTANT CRÉATION DU CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL, présenté

au Sénat le 4 avril 1974 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 160 (année 1973-1974) ; rapport le 14 novembre 1974 par M. Philippe de Bourgoing, n° 85 (année 1974-1975) ; adoption le 12 décembre 1974. — Projet de loi n° 51 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 13 décembre 1974 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 1402 ; rapport le 17 avril 1975 par M. Baudouin, n° 1558 ; adoption le 25 avril 1975, sous le titre : « Projet de loi portant création du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. » — Projet de loi n° 245.

Transmis au Sénat le 29 avril 1975 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 270 (année 1974-1975) ; rapport le 29 mai 1975 par M. Philippe de Bourgoing, n° 330 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 11 juin 1975. — Projet de loi n° 135 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 12 juin 1975 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles) ; n° 1749 ; rapport le 25 juin 1975 par M. Baudouin, n° 1797 ; adoption définitive le 25 juin 1975. — Projet de loi n° 319.

Loi n° 75-602 du 10 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 11 juillet 1975 (p. 7126).

PREMIÈRE LECTURE [25 avril 1975] (p. 2143, 2156).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Baudouin, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Raymond, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Charles Bignon, Josselin, Mauger, Porelli, Max Leieune, Bernard Marie, Foer, de Poulpiquet, Villa, Guichard, Dalbera, Mesmin.*

Objet du projet de loi : créer un établissement public d'Etat qui devra mener une politique foncière de protection (p. 2144) ; lutte contre l'appropriation privée du littoral (p. 2144) ; concessions d'endigage (p. 2144) ; classement des sites (loi du 2 mai 1930) (p. 2145) ; conseils de rivage (p. 2145).

Intervention de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (p. 2145) :

Le littoral français est une richesse nationale ; ouvrir, organiser, préserver cette richesse ; les schémas d'aménagement du littoral (p. 2146) ; la nécessité pour la collectivité de s'approprier certains terrains stratégiques ; mécanismes des interventions foncières ; décret en Conseil d'Etat nécessaire pour les aliénations ; gestion aussi décentralisée que possible.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Ressources de l'établissement public (p. 2147) ; conseils de rivage (p. 2147, 2150) ; composition du conseil d'administration (p. 2147, 2149) ; servitudes d'urbanisme (p. 2147) ; protection contre les assauts de la mer (loi du 16 septembre 1807) (p. 2147, 2150) ; choix des terrains et prix des acquisitions (p. 2148) ; intervention possible des SAFER (p. 2148) ; tourisme sur le littoral (p. 2148) ; aménagement de la côte vendéenne (p. 2149) ; les excès de l'urbanisation (p. 2149); accès libre et gratuit (p. 2150) ; baie de la Somme (p. 2147, 2150).

Intervention de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (p. 2150) :

La défense contre la mer doit faire l'objet d'un autre effort ; dotation budgétaire ; action coordonnée des SAFER et des domaines ; inadaptation de l'Office des forêts à l'action envisagée.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (création du conservatoire) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission des lois (rivages lacustres) (p. 2151) ; retrait de l'*amendement n° 6* corrigé de M. Charles Bignon et de l'*amendement n° 2* de la commission sur la défense de la mer (imperfections de la loi de 1807 relative à l'assèchement des marais) (p. 2152) ; rejet de l'*amendement n° 21* de M. Porelli (accord du conseil municipal) (p. 2152) ; adoption de l'*amendement* du Gouvernement prévoyant la consultation du conseil municipal (p. 2153) ; adoption de l'article 1er modifié (p. 2153).

ART. 2 (moyens d'action et modalités d'intervention) : adoption du texte commun de l'*amendement n° 8* de la commission de la production et de l'*amendement n° 3* de la commission des lois (suppression du régime particulier des aliénations au profit des collectivités publiques) (p. 2156) adoption de l'*amendement n° 20* de M. Josselin (modalités d'acquisition de biens grevés de servitudes d'urbanisme) (p. 2157) ; adoption du *sous-amendement n° 28* de M. Raymond et de

l'*amendement n° 10* de la commission de la production (gestion des immeubles appartenant à l'établissement public) (p. 2157) ; adoption de l'article 2 modifié (p. 2157).

Après l'ART. 2 : rejet de l'*amendement n° 11* de la commission de la production (combinaison des POS et des zones soumises à l'autorité de l'établissement public) (p. 2158).

ART. 3 (exonération des droits de timbre) : adoption (p. 2158).

ART. 4 (composition du conseil d'administration) : retrait, après explications du ministre, de l'*amendement n° 12* de M. de Poulpiquet sur la participation des associations (p. 2159) ; adoption de l'*amendement n° 33* du Gouvernement (représentation des instances régionales) (p. 2160) ; retrait de l'*amendement n° 14* de la commission de la production (audition de personnalités compétentes) (p. 2160) ; adoption de l'article 4 modifié (p. 2160).

ART. 5 (conseils de rivage) : rejet de l'*amendement n° 18* de M. Mesmin (représentation des associations de défense ou d'environnement) (p. 2161) ; adoption de l'*amendement n° 15* de la commission de la production (audition des maires sur leur demande) (p. 2161) ; adoption de l'article 5 modifié (p. 2161).

ART. 6 (conventions pour l'ouverture au public des espaces naturels) : adoption (p. 2161).

Après l'ART. 6 : rejet de l'*amendement n° 16* de la commission de la production (versement au conservatoire des excédents de redevance d'espaces verts non utilisés) (p. 2162).

ART. 7 : supprimé par le Sénat.

ART. 8 (décrets d'application) : adoption (p. 2162).

TITRE : adoption de l'*amendement n° 5* de la commission des lois (conservatoire du littoral et des rivages lacustres) (p. 2162).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2162).

DEUXIÈME LECTURE [25 juin 1975] (p. 4721).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Baudouin, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Jarrot, ministre de la qualité de la vie, Raymond.*

Acquisition par voie amiable (p. 4721) conseil d'administration de l'établissement public ; indemnisation déguisée des servitudes ; les risques de renforcement de la spéculation (p. 4721) ; adoption des articles 2 et 4 dans la rédaction du Sénat (p. 4722).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4722).

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6727).

— **Aménagement du —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Tourisme [31 octobre 1974] (p. 5708, 5710, 5718).

— **Conseil d'administration du conservatoire de l'espace — et des rivages lacustres.** — *Voir* ORGANISMES EXTRA-PARLEMENTAIRES.

— **Création d'un conservatoire national du —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Aménagement du territoire, équipement et urbanisme [14 novembre 1973] (p. 5705, 5719).

— **Exonération de l'impôt foncier de terrains situés sur le —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 505.

— **Pollution du — méditerranéen.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 343.

— **Protection du — méditerranéen.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 133.

— **Zone côtière touristique.** — *Voir* PÊCHE 8.

LIVRES

Voir MANUELS SCOLAIRES.

LIVRET D'ÉPARGNE

— **Institution d'un — pour la création et l'acquisition d'entreprises artisanales.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Articles et articles additionnels non rattachés, article 70.

LOCATAIRES

Voir BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL ; CAUTION.

— **Expulsions de —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 364, 1048.

LOGEMENT

1. — PROPOSITION DE LOI n° **186** RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'UNE CATÉGORIE DE LOGEMENTS D'INTÉRÊT SOCIAL PAR LES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Wagner et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROPOSITION DE LOI n° **566** VISANT A GARANTIR LE RELOGEMENT DES SALARIÉS CONTRAINTS DE QUITTER L'EMPLOI AU TITRE DUQUEL ILS BÉNÉFICIAIENT D'UN LOGEMENT FOURNI PAR L'EMPLOYEUR, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Jans et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI n° **893** TENDANT A MODIFIER ET A COMPLÉTER LA LOI n° 70-612 du 10 JUILLET 1970 RELATIVE AU DROIT POUR LES USA- L'HABITAT INSALUBRE, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 par M. Robert-André Vivien et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROPOSITION DE LOI n° **976** RELATIVE AU DROIT POUR LES USAGERS DE CONNAITRE DE LA GESTION DE LEUR IMMEUBLE DANS LES ENSEMBLES DE PLUS DE CINQUANTE LOGEMENTS, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

5. — PROPOSITION DE LOI n° **1201** TENDANT A PROMOUVOIR UNE POLITIQUE SOCIALE DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Canacos et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

6. — PROPOSITION DE LOI n° **1534** TENDANT A FACILITER L'ACCESSION DES SALARIÉS A LA PROPRIÉTÉ DES LOCAUX D'HABITATION DESTINÉS A LEUR USAGE PERSONNEL ET LA CONSTRUCTION D'IMMEUBLES LOCATIFS D'ENTREPRISE, présentée à l'Assemblée nationale le 11 avril 1975 par M. Dassault et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 11 décembre 1975 par M. de Préaumont, n° 2054 ; adoption le 19 décembre 1975 sous le titre : « Proposition de loi tendant à faciliter l'accession des salariés à la propriété et à la location des locaux d'habitation destinés à leur usage personnel. » — Proposition de loi n° 438.

Transmise au Sénat le 20 décembre 1975, n° 187 (année 1975-1976) (renvoyée à la commission des affaires sociales) ; rapport le 8 avril 1976 par M. Lucien Grand, n° 236 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 15 avril 1976. — Proposition de loi n° 117 (année 1975-1976).

Transmise à l'Assemblée nationale le 15 avril 1976 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2194 ; rapport le 6 mai 1976 par M. de Préaumont, n° 2270 ; adoption définitive le 13 mai 1976. — Projet de loi n° 477.

Loi n° 76-463 du 31 mai 1976, publiée au *J.O.* du 1er juin 1976 (p. 3244).

PREMIÈRE LECTURE [19 décembre 1975] (p. 10144).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. de Préaumont, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement, Guermeur, Andrieu, Gissinger, Hamel.*

Déblocage par anticipation des sommes versées aux salariés au titre des accords sur l'intéressement (p. 10145) ; commission spécialisée du comité d'entreprise (p. 10145) ; maintien de la contribution des employeurs à l'effort de construction ; sort de la réserve spéciale de participation (p. 10145).

Intervention de M. J. Barrot, secrétaire auprès du ministre de l'équipement chargé du logement (p. 10145) :

La proposition de loi est susceptible de compléter le dispositif de la politique gouvernementale du logement ; l'amélioration de l'information des salariés en matière d'accession au logement.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Goût des Français pour l'accession à la propriété (p. 10146) ; comité interprofession-

nel du logement (p. 10146) ; agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) ; l'importance des fonds bloqués au titre de l'intéressement (p. 10146) ; le coût de l'accession à la propriété dans le secteur HLM (p. 10147).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (constitution d'une commission d'information et d'aide au logement des salariés dans les entreprises de plus de 300 salariés) : adoption (p. 10147).

ART. 2 (mission de la commission d'information et d'aide au logement) : adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement (liaison avec les organismes habilités à collecter la participation des employeurs) (p. 10148) ; adoption de l'article 2, modifié (p. 10148).

ART. 3 (classement des salariés en fonction de leurs charges de famille et de leurs différents titres de pension) : adoption (p. 10148).

ART. 4 (déblocabe des réserves de participation) : adoption de l'*amendement n° 3* du Gouvernement, modifié par un *sous-amendement* de M. de Préaumont (le déblocage doit avoir un caractère social et ne sera accordé qu'une fois) (p. 10149) ; l'amendement devient l'article 4.

ART. 5 (constitution de la commission conformément aux articles L. 434-3 et L. 432-7 du Code du travail) : adoption de l'*amendement n° 4* du Gouvernement (crédit d'heures dans la limite de 20 par an) (p. 10149) ; adoption de l'*amendement n° 5* du Gouvernement ; la participation aux travaux de la commission de personnes étrangères à l'entreprise ; adoption de l'*amendement n° 8* du Gouvernement (fixation par décret de la rémunération des conseillers extérieurs de l'entreprise) ; adoption de l'article 8 modifié (p. 10149).

ART. 6 (application à la rénovation de logements anciens) : adoption de l'article, modifié par un *amendement n° 6* de pure forme du Gouvernement (p. 10149).

ART. 7 : décret d'application ; adoption (p. 10149).

TITRE : sur proposition de la commission, le titre de la proposition de loi est rédigé comme suit : « Proposition de loi tendant à faciliter l'accession des salariés à la propriété et à la location de locaux d'habitation destinés à leur usage personnel » (p. 10149).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Hamel :* (p. 10149) ; le groupe des Républicains indépendants votera ce texte qui développe l'une des grandes idées du général de Gaulle : la participation.

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 10149).

DEUXIÈME LECTURE [13 mai 1976] (p. 2965) :

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. de Préaumont, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement ; Guermeur, Maurice Andrieu.*

L'amélioration des critères de classement des salariés pouvant bénéficier de l'aide de la commission (p. 2965), le nombre des membres de la commission d'information et d'aide au logement (p. 2966).

Intervention de M. Barrot, secrétaire d'Etat :

Le soutien du Gouvernement à la proposition de loi (p. 2966).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Un texte qui constituera une contribution importante à la réforme de l'entreprise ; la constitution, au sein des comités d'entreprises, de commissions d'information et d'aide au logement ; la mise à la disposition des salariés qui désirent accéder à la propriété des sommes bloquées au titre de la participation aux fruits de l'expansion ; l'insuffisance des possibilités d'accession au logement social ; les dispositions contenues dans le rapport Barre (p. 2966) ; les difficiles conditions de vie des familles de travailleurs modestes (p. 2967).

DISCUSSION DES ARTICLES [13 mai 1976] (p. 2967).

ART. 3 : adoption (p. 2967).

ART. 5 : adoption (p. 2967).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2967).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 2110** INSTITUANT DES MESURES D'AIDE AU LOGEMENT EN RAISON DE LA CRISE ÉCONOMIQUE ET DU CHOMAGE, présentée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1975 par M. Juquin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

8. — PROJET DE LOI PORTANT RÉFORME DE L'AIDE AU LOGEMENT, présenté au Sénat le 26 octobre 1976 par M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 37 (année 1976-1977) ; avis le 9 novembre 1976 par M. Louis Boyer, n° 53 (année 1976-1977) ; rapport le 16 novembre 1976 par M. Robert Parenty, n° 55 (année 1976-1977) ; avis le 16 novembre 1976 par M. Josy Moinet, n° 62 (année 1976-1977) ; déclaration d'urgence le 16 novembre 1976 ; adoption le 18 novembre 1976. — Projet de loi n° 26 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 novembre 1976 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 2631 ; création d'une commission spéciale [19 novembre 1976] (p. 8367) ; (rapport le 9 décembre 1976 au nom de la commission spéciale par M. Bécam), n° 2683 ; adoption le 16 décembre 1976. — Projet de loi n° 607.

Demande de commission mixte paritaire le 16 décembre 1976 ; rapport le 20 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Bécam, n° 2733 ; adoption définitive le 20 décembre 1976. — Projet de loi n° 629.

Rapport le 20 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Parenty, n° 191 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 20 décembre 1976 .— Projet de loi n° 78 (année 1976-1977).

Loi n° 77-1 du 3 janvier 1977, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1977 (p. 69).

PREMIÈRE LECTURE [14 décembre 1976] (p. 9359, 9378), [15 décembre 1976] (p. 9444, 9452), [16 décembre 1976] (p. 9484, 9502, 9530).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *Discussion générale : MM. Fourcade, ministre de l'éuipement, Bertrand Denis, président de la commission spéciale, Bécam, rapporteur de la commission spéciale, Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement ;*

Exception d'irrecevabilité de M. Canacos : MM. Canacos, Pinte, Fourcade, ministre, Bécam, rapporteur, d'Aillières ;

Question préalable de M. Dudebout : MM. Dudebout, Bertand Denis, président de la commission spéciale, Martin, Barrot, secrétaire d'Etat, Bécam, rapporteur, Denvers, Guerlin, Coulais, Pinte, Canacos, Claudius-Petit, Eyraud, Richomme, Mesmin, Jourdan, Ralite, Cabanel, Andrieu.

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'équipement :

Les origines de la réforme de l'aide au logement ; les résultats du système d'aides publiques au logement (p. 9359) ; l'amélioration des conditions de logement des Français ; la complexité des mécanismes ; l'efficacité sociale de l'aide ; l'allocation-logement ; la vétusté du parc de logements ; la redéfinition des objectifs et des moyens de la politique d'aide au logement ; le développement de l'accession à la propriété ; la réduction des inégalités en matière de logement ; la réhabilitation de l'habitat ancien ; l'amélioration progressive des normes relatives à la qualité des logements neufs ; la satisfaction des besoins ; réaliser la réforme de l'aide au logement à coût collectif constant en valeur réelle (p. 9360) ; les instruments de la réforme ; la réduction et la simplification des aides à la pierre ; l'instauration d'un seul type de prêts aidés ; la mise en place d'un nouveau régime de prêts conventionnés ; la restauration de l'habitat ancien ; la mise en place d'aides aux travaux ; les mesures particulières prévues en faveur des personnes âgées ; l'institution du fonds d'aménagement urbain (p. 9361) ; l'aide personnalisée au logement ; la limitation de son champ d'application : la concertation qui a été à l'origine du projet (p. 9362).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'importance du débat ; le travail réalisé par le Parlement ; la simplification des mécanismes ; l'aspiration à la maison individuelle (p. 9362) ; les conséquences éventuelles de la nouvelle législation en matière de hausse des loyers ; la perception par les locataires de ces hausses de loyers ; les services rendus par les sociétés de crédits mobiliers ; ne pas délaisser les problèmes de l'habitat ancien ou rural ; la réalisation des expériences limitées en 1977 ; la place laissée au domaine réglementaire ; l'inégalité devant le logement ; l'insuffisance des aides de l'Etat ; l'aide à la pierre et l'allocation-logement ; les aides indirectes ; l'aide à l'investissement (p. 9363) ; l'aide personnalisée au logement (APL) ; l'extension du conven-

tionnement, le champ d'application et les barèmes de l'APL ; la portée familiale de la réforme dans le secteur locatif ; les problèmes de gestion et de financement de la nouvelle APL ; l'institution d'un contentieux ; la création dans chaque département de commissions spécialisées (p. 9364) ; le régime du conventionnement ; les hausses conséquentes des loyers ; la réhabilitation des immeubles anciens ; le rapport Nora ; limiter le champ d'application du conventionnement ; le respect de la protection des locataires ; la crédibilité financière de la réforme ; le problème des questionnaires budgétaires (p. 9365) ; les effets financiers de la réforme ; le système d'alimentation des nouvelles aides à la pierre ; l'opportunité d'une loi-cadre ou d'une loi d'orientation ; la période de transition (p. 9366).

Intervention de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement :

La méthode de mise en œuvre concrète de la réforme ; les principales étapes de la démarche du Gouvernement ; sa volonté de concertation ; les reproches faits à la réforme ; sa conception d'ensemble ; son souci de réalisme ; le recours au conventionnement ; la traduction législative de la réforme (p. 9367) ; son efficacité sociale ; l'accès des ménages modestes aux logements confortables ; l'accession à la propriété pour les ménages à revenus modestes ; le désengagement de l'Etat ; l'efficacité de la réforme ; le décloisonnement du secteur du logement (p. 9368) ; les organismes d'HLM ; les sociétés de crédit immobilier ; les éventuelles difficultés d'application de la réforme ; le rodage de la réforme dans les départements pilotes ; l'établissement d'un rapport de bilan avant le vote du budget 1978 ; les expériences étrangères en matière d'aide personnalisée (p. 9369).

Exception d'irrecevabilité de M. Canacos et des membres du groupe communiste :

Les conditions de logement des travailleurs (p. 9369) ; le refus du paiement des hausses de loyers ; un « gadget » dangereux ; le caractère anticonstitutionnel du projet ; le principe de l'égalité devant la loi ; la procédure du conventionnement ; les notions d'égalité et d'égalitarisme ; la sélectivité des aides (p. 9370) ; la remise en cause de la notion de conventionnement ; l'application du conventionnement en matière de sécurité sociale, d'enseignement et de relations du travail.

Intervention de M. Fourcade, ministre :

La réduction d'un certain nombre d'inégalités ; le problème du conventionnement (p. 9371).

Rejet de l'exception d'irrecevabilité par scrutin public (p. 9371) ; liste des votants (p. 9375, 9376).

Question préalable de M. Dubedout et des membres du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche :

L'absence d'un véritable débat sur la place de l'habitat dans le cadre de vie ; les travaux parlementaires en matière d'urbanisme (p. 9371); l'exposé des motifs du projet de loi ; ses objectifs ; la situation des organismes d'HLM ; le maintien du pouvoir d'achat de l'aide personnalisée ; l'irréalisme des barèmes ; la ségrégation sociale ; l'accession à la propriété ; la mobilité des populations ; les conséquences du logement sur la démographie ; l'habitat ancien ; les opérations de rénovation dans trois villes de la région Rhône-Alpes ; la mise à contribution des organismes d'HLM ; le conventionnement de leur patrimoine ; l'application des péréquations majeures ; le financement de la réforme ; le fonctionnement de l'aide personnalisée ; l'adéquation des moyens aux finalités ; l'opportunité de la discussion de la réforme de l'aide au logement ; la répartition de l'aide publique au logement ; l'absence d'expérimentation des mesures ; la concertation engagée par le Gouvernement (p. 9373) ; le dynamisme de la IVe République en matière de logement ; l'élaboration de la loi sur la taxe professionnelle ; reporter l'élaboration de la loi (p. 9374) ; l'amélioration du dispositif proposé par le Gouvernement ; la refonte globale de la politique du logement ; les moyens d'application de la réforme ; la nécessité d'ouvrir le débat (p. 9378).

Intervention de M. Barrot, secrétaire d'Etat :

Les travaux de la commission spéciale ; le financement des organismes d'HLM ; l'instauration d'une péréquation nationale ; le problème de l'utilisation des déductions fiscales ; l'effort financier consacré à l'habitat ancien ; le « désengagement » de l'Etat ; le renforcement de la « ségrégation » ; le calcul des barèmes ; le sort des sociétés de crédit immobilier (p. 9379) ; la démarche expérimentale (p. 9380).

Question préalable (suite) :

Le rejet de la question préalable par la commission spéciale ; les sociétés coopératives de construction ; les conditions d'accession à la propriété des familles de condition modeste (p. 9380).

Rejet par scrutin public de la question préalable (p. 9380) ; liste des votants (p. 9397, 9398).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du projet (p. 9382, 9391) ; les conditions de son élaboration (p. 9382, 9390) ; son application (p. 9390, 9392, 9393, 9447) ; son expérimentation (p. 9390) ; le VIIe Plan (p. 9382) ; « Démocratie française » (p. 9384, 9391, 9393) ; les objectifs du projet (p. 9381, 9391, 9392, 9456) ; les conditions de son financement (p. 9383) ; sa crédibilité (p. 9382, 9383, 9384, 9393) ; ses conséquences économiques (p. 9383) ; son caractère social (p. 9381, 9382, 9390, 9391) ; la nécessité d'une loi-cadre (p. 9391) ; la réduction des inégalités (p. 9385, 9386, 9390, 9447) ; les efforts de reconstruction des logements (p. 9387, 9388, 9446) ; le financement de la politique du logement (p. 9382) ; les exonérations fiscales (p. 9382, 9383, 9390, 9391) ; l'appel à la responsabilité des Français (p. 9393) ; la création d'un impôt foncier déclaratif (p. 9383) ; l'effort financier de l'Etat (p. 9382, 9385) ; la politique gouvernementale en matière de logement (p. 9385, 9390, 9446, 9456) ; le rapport Barre (p. 9390, 9392, 9393) ; les mesures d'urgence (p. 9386, 9394) ; l'urbanisme (p. 9388, 9389, 9447, 9456) ; l'architecture (p. 9388, 9389) ; Le Corbusier (p. 9389) ; Sarcelles (p. 9453) ; la ségrégation urbaine (p. 9388, 9392) ; l'opération 4.000 logements (p. 9456) ; radiographie de la cité des « 4000 » (p. 9444, 9445, 9446) ; La Courneuve (p. 9444, 9446) ; les propositions communistes (p. 9385, 9386) ; le désengagement de l'Etat (p. 9381) ; la crise de l'habitat (p. 9385) ; le niveau de construction (p. 9387, 9390, 9391, 9447) ; la hausse du coût de la construction (p. 9381, 9382) ; le prix des logements (p. 9381, 9385, 9386) ; le budget logement des ménages (p. 9386, 9446) ; les hausses des charges de logement (p. 9386) ; le secteur du bâtiment (p. 9383) ; les besoins de logements (p. 9383) ; le logement individuel (p. 9384) ; la qualité des logements (p. 9387, 9388, 9389, 9392, 9447) ; les organismes d'HLM (p. 9381, 9383, 9384, 9389, 9391, 9447) ; les modalités de vente de leurs appartements (p. 9384) ; la surface moyenne des pièces d'habitations HLM (p. 9384) ; les prix-plafonds (p. 9387, 9390, 9392) ; l'office HLM de La Courneuve (p. 9446) ; les COS (p. 9388) ; le mécanisme du conventionnement (p. 9383, 9384, 9387, 9447) ; le surloyer (p. 9384, 9392) ; les normes de l'habitabilité (p. 9384) ; la réhabilitation de l'habitat ancien (p. 9392) ; l'accession à la propriété (p. 9380, 9381, 9384, 9393) ; le financement des logements (p. 9386) ; la qualité des prêts (p. 9381) ; le système du tiers-payant (p. 9387) ; les sociétés de crédit immobilier (p. 9380) ; le secteur locatif (p. 9382, 9384, 9393, 9445) ; le prix des loyers (p. 9386, 9387, 9446) ; la loi de 1948 sur les loyers (p. 9388) ; l'action de certains locataires (p. 9445) ; les locataires de cités HLM (p. 9444, 9445, 9446) ; l'allocation logement (p. 9381, 9384, 9392, 9393, 9394) ; la loi de 1949 (p. 9388) ; l'aide à la pierre (p. 9384, 9386, 9392, 9393) ; le mécanisme des aides à la pierre (p. 9383) ; l'aide personnalisée (p. 9384, 9386, 9392, 9393, 9394) ; le taux d'apport personnel (p. 9390, 9394) ; son pouvoir d'achat (p. 9391) ; son indexation (p. 9391) ; ses modalités de calcul (p. 9391) ; l'aide aux jeunes ménages (p. 9391) ; son financement (p. 9394, 9447).

Intervention de M. Barrot, secrétaire d'Etat :

L'habitat rural ; le crédit agricole ; l'amélioration du PICN ; l'avenir des sociétés de crédit immobilier des coopératives ; le montant moyen de l'APL en 1985 ; le financement des mesures nouvelles par l'Etat ; la liberté de l'habitat (p. 9452) ; le choix des moyens ; le renforcement de l'aide à la pierre ; la situation de la cité des « 4.000 » à La Courneuve ; la réhabilitation des grands ensembles de logements ; les vacances et l'inconfort des logements ; la liberté de choix des Français en matière de logement ; les conditions d'élaboration du projet ; l'opportunité d'une expérimentation (p. 8453) ; l'activité du secteur du bâtiment ; le caractère ségrégatif de la réforme ; l'existence des coopératives ; l'accession à la propriété ; le problème de l'apport personnel ; le logement locatif ; la diminution de l'aide à la pierre ; la qualité des logements ; les prix-plafond ; la politique de l'accession ; le surloyer ; la vente des logements locatifs conventionnés aux occupants ; l'APL ; les problèmes d'urbanisme ; la modulation du transfert de l'aide à la pierre vers l'aide à la personne ; les conséquences d'une éventuelle suppression de l'aide à la pierre ; la question du tiers-payant (p. 9454) ; l'équilibre général du système ; le conventionnement ; les prix-plafond ; la notion de qualité des logements (p. 9455).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'équipement :

L'équilibre financier de la réforme ; la généralisation du mécanisme des bonifications d'intérêt ; les déductions fiscales ; l'accord du Gouvernement sur l'étude des conséquences économiques et sociales du régime des déductions fiscales (p. 9455) ; les coopératives de construction ; les sociétés de crédit immobilier ; la réforme de l'épargne-logement ; la politique d'urbanisme ; le problème des personnes âgées (p. 9456) ; l'opposition entre l'ingénieur et l'architecte ; l'accession à la propriété ; les opérations de trop grande hauteur (p. 9457).

DISCUSSION DES ARTICLES [15 décembre 1976] (p. 9452) :

ORATEURS : *MM. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement, Canacos, Fourcade, ministre de l'équipement, Claudius-Petit, Bécam, rapporteur de la commission spéciale, Dubedout, Denvers, Wagner, Andrieu, Pinte, Coulais, Fanton, Zeller, Rigout, Briane, Bertrand Denis, président la commission spéciale, Xavier Hamelin, Rolland, Voisin, Mesmin, Mme Missoffe, M. Gerbet.*

Avant l'ART. 1er : retrait de l'*amendement n° 11* de Mme Moreau (garantie par la loi du droit au logement [p. 9457]) ; *amendement n° 47* de la commission (objet et moyens de la politique d'aide au logement) ; retrait du *sous-amendement n° 130* de M. Denvers (suppression de la référence à l'effort des familles) (p. 9458) ; adoption du *sous-amendement n° 110* du Gouvernement (valorisation de l'accession à la propriété et substitution de la notion d'occupant à celle de personne aidée) (p. 9458) ; adoption de l'*amendement n° 47* (p. 9458) ; réserve de l'*amendement n° 48* de la commission et du *sous-amendement n° 148* de M. Denvers (p. 9460) ; adoption de l'*amendement n° 104* de la commission (nouveau titre : Titre Ier A : « Aides publiques à l'investissement ») (p. 9461) ; adoption de l'*amendement n° 49* de la commission (maintien des aides publiques à l'investissement en matière de construction et d'amélioration de logements) (p. 9461) ; *amendement n° 50* de la commission (fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions de reversement à l'Etat de l'aide à l'investissement et conditions d'exercice du droit de préemption des logements ayant bénéficié de l'aide à l'investissement aliénés volontairement à titre onéreux) (p. 9461) ; adoption du *sous-amendement n° 111* du Gouvernement (détermination par décret en Conseil d'Etat des cas de l'aide à l'investissement) (p. 9465) ; adoption du *sous-amendement n° 112* du Gouvernement (suppression des dispositions relatives à l'exercice du droit de préemption) (p. 9465) ; le *sous-amendement n° 126* rectifié de M. Wagner (ouverture du droit de préemption à certaines sociétés d'économie mixte et de construction) devient sans objet (p. 9465) ; adoption de l'*amendement n° 50* (p. 9465) ; adoption de l'*amendement n° 51* de la commission (conditions de dépôt par le Gouvernement d'un rapport relatif aux dispositions fiscales bénéficiant au logement) (p. 9467) ; rejet de l'*amendement n° 131* de M. Andrieu (art. 31 et 156-2 c du CGI ; modification des déductions des intérêts des prêts immobiliers et des aides contractées pour la réparation et l'amélioration des propriétés) (p. 9467) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 2*, deuxième rectification, de M. Andrieu (plafonnement des revenus des personnes susceptibles de bénéficier des aides publiques directes ou indirectes même sous forme de déductions fiscales) (p. 9467) ; liste des votants (p. 9473, 9474) ; *amendement n° 52* de la commission (réalisation des aides de l'Etat à l'investissement sous forme de bonifications d'intérêt annuelles) (p. 9467) ; rejet du *sous-amendement n° 153* de la commission (distribution d'aides en capital aux candidats à l'accession à la propriété dont les ressources sont inférieures à un certain plafond) (p. 9470); rejet de l'*amendement n° 52* (p. 9470).

ART. 1er (institution et objet d'une aide personnalisée au logement) : adoption de l'*amendement n° 53* de la commission (suppression des dispositions relatives à l'objet de l'APL [aide personnalisée au logement]) (p. 9484) ; *amendement n° 12* de M. Canacos (suppression de la qualification des logements) devient sans objet (p. 9484) ; l'article 1er, ainsi modifié, est adopté (p. 9484).

ART. 1er *bis* (maintien des aides publiques à l'investissement pour la construction et l'amélioration de logements) : (p. 9484) ; adoption de l'*amendement* de suppression *n° 105* de la commission (p. 9485) ; l'article 1er *bis* est supprimé (p. 9485).

ART. 2 (champ d'application de l'aide personnalisé au logement) : (p. 9485) ; *amendement n° 54* de la commission (répartition de l'APL au titre de la résidence principale, quel que soit le lieu de son implantation) (p. 9485) ; adoption d'un *sous-amendement* du Gouvernement (réservation de l'aide aux résidences principales implantées sur le territoire national) (p. 9485) ; adoption de l'*amendement n° 54* (p. 9485) ; adoption de l'*amendement n° 55* de la commission (suppression de la qualification des formes d'aides à l'Etat) (p. 9486) ; adoption d'un *amendement* du Gouvernement (détermination future des caractéristiques et conditions d'octroi des aides de l'Etat) (p. 9486) ; adoption de l'*amendement n° 56* de la commission (subordination de l'octroi des aides à l'engagement pris par les bailleurs) (p. 9486) ; adoption de l'*amendement n° 113* rectifié du Gouvernement (extension du champ d'application de l'APL à certains logements à usage locatif dont les bailleurs s'engagent à respecter certaines obligations) (p. 9488) ; retrait de l'*amendement n° 43* de M. Denvers (délivrance des certificats de conformité des logements-foyers après la promulgation de la loi) (p. 9488) ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté (p. 9488).

ART. 3 (barème de calcul du montant de l'aide personnalisée au logement) : (p. 9488) ; rejet de l'*amendement n° 1* rectifié de M. Andrieu (soumission annuelle du barème à l'approbation du Parlement) (p. 9489) ; adoption de l'*amendement n° 118* de M. Jean Briane (prise en compte du nombre de personnes à charge) (p. 9490) ; *amendement n° 58* de la commission (institution d'un abattement sur le montant des ressources professionnelles du conjoint) (p. 9490) ; rejet d'un *sous-amendement* du Gouvernement (caractère facultatif de l'abattement) (p. 9462) ; adoption d'un *sous-amendement* de la commission (caractère obligatoire de l'abattement) (p. 9462) ; adoption de l'*amendement n° 58* (p. 9462) ; l'*amendement n° 15* de M. Ralite (institution d'un abattement sur le montant des ressources du conjoint) devient sans objet (p. 9462) ; rejet de l'*amendement n° 16* de M. Ralite (prise en compte de l'intégralité des dépenses accessoires au loyer) (p. 9462) ; retrait de l'*amendement n° 59* de la commission (modalités de calcul du barème de l'aide au logement pour les occupants ou les résidents de logements-foyers) (p. 9493) ; *amendement n° 151* de la commission (modalités de révision du barème) (p. 9493) ; adoption du premier alinéa et de la première phrase du deuxième alinéa de l'amendement n° 151 (p. 9496) ; adoption d'un *sous-amendement* de M. Claudius-Petit (maintien du pouvoir libératoire de l'aide personnalisée au logement des plus démunis) (p. 9497) ; le *sous-amendement n° 137* de M. Denvers (avis consultatif du conseil national d'aide au logement) devient sans objet (p. 9498) ; adoption de l'amendement n° 151 (p. 9498) ; l'*amendement n° 149* du Gouvernement (modalités de révision du barème) ainsi que le *sous-amendement n° 152* de M. Canacos (avis conforme du conseil de l'aide personnalisée au logement) deviennent sans objet (p. 9498) ; retrait de l'*amendement n° 128* de M. Denvers (révision du barème au 1er juillet de chaque année) (p. 9498) ; l'*amendement n° 18* de M. Canacos (avis conforme du conseil de l'aide personnalisée au logement) devient sans objet (p. 9498) ; l'article 3, ainsi modifié, est adopté (p. 9498).

Après l'ART. 3 : *amendement n° 48* de la commission, précédemment réservé (institution et missions du conseil national de l'aide au logement) (p. 9502) ; rejet du *sous-amendement n° 148* de M. Denvers (mission d'amélioration de la mobilité résidentielle) (p. 9504) ; rejet de l'*amendement n° 48* (p. 9504) ; adoption de l'*amendement n° 150* du Gouvernement (institution, missions et composition du conseil de l'aide personnalisée au logement) (p. 9505).

ART. 4 (non-cumul de l'aide personnalisée au logement avec les prestations de logement à caractère familial et social) : (p. 9505) ; rejet de l'*amendement n° 64* de la commission (conditions d'option pour les titulaires de l'allocation logement) (p. 9505) ; l'article 4 est adopté (p. 9505).

ART. 5 (conditions d'ouverture du droit au versement d'une prime de déménagement) (p. 9505) ; rejet de l'*amendement n° 65* de la commission (référence aux dispositions applicables aux primes de déménagement) (p. 9506) ; l'article 5 est adopté (p. 9506).

ART. 6 (institution d'un fonds national de l'habitation chargé du financement et de la gestion de l'aide personnalisée du logement) (p. 9506) ; adoption de l'*amendement n° 66* modifié de la commission (modification rédactionnelle) (p. 9507) ; adoption de l'*amendement n° 67* modifié de la commission (mise à la charge du fonds de ses dépenses) (p. 9507) ; retrait de l'*amendement n° 19* de M. Renard (intégration de certains représentants) (p. 9507) ; rejet de l'*amendement n° 138* de M. Denvers (intégration au conseil de gestion du fonds des représentants des organismes d'allocations familiales, du logement social et des usagers) (p. 9507) ; l'article 6, ainsi modifié, est adopté (p. 9507).

ART. 7 (recettes du fonds national de l'habitation) (p. 9507) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 68* de la commission (p. 9508) ; rejet de l'*amendement n° 69* de la commission (suppression de la possibilité pour le Gouvernement de modifier les sources de financement) (p. 9508) ; adoption des deuxième, troisième, quatrième et cinquième alinéas de l'article 7 (p. 9508) ; adoption du sixième alinéa de l'article 7 (p. 9510) ; retrait de l'*amendement n° 22* de M. Porelli (suppression des dispositions relatives au calcul de la contribution annuelle de chaque régime de prestations familiales et du fonds national d'aide au logement) (p. 9510) ; rejet de l'*amendement n° 42* de M. Pinte (modalités de plafonnement de la contribution annuelle de chaque régime de prestations familiales et du fonds national d'aide au logement (p. 9510) ; adoption du septième alinéa de l'article 7 (p. 5911) ; *amendement n° 23* de M. Porelli (suppression des dispositions relatives à la détermination de la contribution annuelle des bailleurs de logements) devient sans objet (p. 9511) ; adoption du huitième alinéa de l'article 7 (p. 9511) ; adoption de l'*amendement n° 71* de la commission (équilibre par l'Etat des recettes et dépenses du fonds national d'habitation) (p. 9511) ; adoption du neuvième alinéa de

l'article 7 (p. 9511) ; l'artilce 7, ainsi modifié, est adopté (p. 9511).

ART. 8 (modalités de gestion de l'APL et rapports entre les organismes de gestion et le fonds national de l'habitation) (p. 9511) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 72* de la commission (p. 9511) ; adoption de l'*amendement n° 73* de la commission (fixation par les conventions des modalités d'adaptation de l'aide en cas de variations de ressources ou de charges du bénéficiaire) (p. 9511) ; l'article 8, ainsi modifié, est adopté (p. 9511).

ART. 9 (conditions de versement de l'APL) (p. 9511, 9512) ; rejet de l'*amendement* de suppression *n° 24* de M. Ralite (p. 9512) ; rejet de l'*amendement n° 116* de M. Mesmin (application des dispositions de l'artcile seulement en cas de défaillance caractérisée du locataire ou de l'accédant à la propriété) (p. 9515) ; rejet de l'*amendement n° 134* de M. Briane (application de la formule du tiers-payant en tant que sanction) (p. 9516) ; rejet de l'*amendement n° 74* de la commission (versement du paiement au locataire, au bailleur, au propriétaire ou à l'établissement prêteur) (p. 9516) ; retrait des *amendements n° 109* de M. Durieux, *n° 117* de M. Mesmin et *n° 127* de M. Masson (versement de l'APL à tout organisme social dûment mandaté par le bénéficiaire) (p. 9517) ; adoption d'un *amendement* du Gouvernement (versement de l'APL à tout établissement habilité à cette fin) (p. 9517) ; retrait de l'*amendement n° 7* de M. Andrieu (bénéfice de l'APL aux occupants ou résidents de logements-foyers n'ayant pas le statut juridique de locataire) (p. 9517) ; adoption d'un *amendement* de coordination de la commission (p. 9517) ; adoption de l'*amendement n° 75* de la commission (déduction de l'APL des charges accessoires au logement) (p. 9517) ; l'article 9 ainsi modifié est adopté (p. 9517).

ART. 10 (exclusion de l'APL du revenu imposable et des ressources prises en compte pour l'attribution de certaines prestations de sécurité sociale ou d'aide sociale) : adoption (p. 9517).

ART. 11 (périodicité du versement de l'APL ; prescription des actions en paiement ou en recouvrement d'un dû et modalités de remboursement des sommes indûment perçues par retenue sur l'APL) (p. 9517) ; retrait de l'*amendement n° 25* de M. Renard (règlement de l'APL mensuellement) (p. 9518) ; adoption de l'*amendement n° 76* de la commission (règlement de l'APL selon la même périodicité que le paiement du loyer ou des charges d'emprunt) (p. 9518) ; adoption de l'*amendement n° 78* de la commission (suppression des dispositions relatives au règlement de la prime de déménagement) (p. 9518) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 77* de la commission (p. 9518) ; l'article 11, ainsi modifié, est adopté (p. 9518).

ART. 12 (conditions de contrôle des déclarations des demandeurs ou bénéficiaires de l'APL) ; adoption de l'*amendement n° 79* de la commission (contrôle du nombre de personnes à charge vivant au foyer) (p. 9518) ; l'article 12, ainsi modifié, est adopté (p. 9518).

ART. 13 (sanctions applicables en cas de fraude ou de fausse déclaration) (p. 9518, 9519) ; adoption (p. 9519).

ART. 14 (contentieux de l'APL) (p. 9519) ; rejet de l'*amendement n° 80* de la commission (examen des recours selon les formules en vigueur en matière de sécurité sociale ou de mutualité sociale agricole) (p. 9519) ; l'*amendement n° 106* de la commission (caractère administratif du contentieux relatif aux décisions de la commission départementale) devient sans objet (p. 9519) ; l'article 14 est adopté (p. 9519).

ART. 15 (institution d'un conseil de l'accession à la propriété) (p. 9520) ; rejet de l'*amendement* de suppression *n° 81* de la commission (p. 9520) ; retrait de l'*amendement n° 26* de M. Renard (composition et mode de désignation des membres du conseil) (p. 9520) ; l'article 15 est adopté (p. 9520).

ART. 16 (domaines de consultation du conseil national de l'accession à la propriété) (p. 9520) ; l'*amendement* de suppression *n° 82* de la commission devient sans objet (p. 9520) ; adoption de l'*amendement n° 155* du Gouvernement (consultation du conseil sur les mesures destinées à lutter contre la ségrégation et la réhabilitation de l'habitat existant) (p. 9521) ; l'article 16, ainsi modifié, est adopté (p. 9521).

Après l'ART. 16 : adoption de l'*amendement n° 154* du Gouvernement (modalités de coordination et de fusion des missions du conseil national de l'aide personnalisée au logement et du conseil national de l'accession à la propriété) (p. 9521) ; retrait de l'*amendement n° 129* de M. Andrieu (conditions dans lesquelles les collectivités locales peuvent faire procéder à certains travaux et en faire supporter les frais par les propriétaires) (p. 9526) ; adoption de l'*amendement n° 107* de la commission (conditions dans lesquelles les collectivités locales peuvent acquérir, rétrocéder, louer les immeubles ou faire réaliser des travaux d'amélioration après injonction du préfet) (p. 9526) ; l'*amendement n° 114* du Gouver-

nement (conditions d'établissement d'une convention entre le préfet et le propriétaire) devient sans objet (p. 9526).

ART. 17 A (champ d'application du régime juridique des logements locatifs conventionnés) (p. 9530) ; l'*amendement n° 27* de suppression de Mme Moreau devient sans objet (p. 9531) ; l'article 17 A est adopté (p. 9531).

ART. 17 (énumération à titre indicatif des clauses figurant dans les conventions passées entre l'Etat et les propriétaires bailleurs) (p. 9531) ; l'*amendement* de suppression *n° 28* de Mme Moreau devient sans objet (p. 9531) ; adoption de l'*amendement n° 140* de M. Claudius-Petit (inclusion dans les conventions des conditions et des modalités de relogement provisoire pendant la durée des travaux) (p. 9531) ; rejet de l'*amendement n° 83* de la commission (exclusion des conditions de peuplement des logements) (p. 9531) ; adoption de l'*amendement n° 84* de la commission (inclusion du nombre de logements réservés à des familles ou à des occupants sortant d'habitats insalubres ou dangereux) (p. 9531) ; *amendement n° 85* de la commission (inclusion des modalités de résiliation ou de reconduction des baux et des modalités d'évolution du montant des loyers, cautionnements et avances) (p. 9531, 9532) ; adoption d'un *sous-amendement* de M. Pinte (substitution du mot « locataire » à celui de « preneur ») (p. 9532) ; adoption de l'amendement n° 85 (p. 9532) ; adoption de l'*amendement n° 87* de la commission (suppression des dispositions relatives à la publicité des conventions) (p. 9532) ; l'article 17, ainsi modifié, est adopté (p. 9532).

Après l'ART. 17 : *amendement n° 88* de la commission (publication au fichier immobilier ou inscription au livre foncier des conventions) ; adoption du *sous-amendement n° 143* de M. Pinte (nullité des cessions à titre onéreux ou gratuit) (p. 9532) ; adoption de l'amendement n° 88 (p. 9532) ; retrait de l'*amendement n° 10* de M. Andrieu (institution d'un droit de préemption au bénéfice des collectivités locales) (p. 9533).

ART. 17 *bis* (conditions de résiliation de la convention aux torts du bailleur) : l'*amendement* de suppression *n° 29* de Mme Moreau devient sans objet (p. 9533) ; l'article 17 *bis* est adopté (p. 9533).

ART. 18 : supprimé par le Sénat (p. 9533).

ART. 19 A (dispositions relatives aux conventions et à leurs conséquences vis-à-vis des propriétaires) (p. 9533) : *amendements* de suppression *n° 30* de Mme Moreau et *n° 142* de M. Claudius-Petit ; retrait de l'*amendement n° 30* (p. 9533) ; adoption de l'*amendement n° 142* (p. 9534) ; l'article 19 A est supprimé (p. 9534).

ART. 19 B (conséquences des conventions en cas de mutation à titre gratuit ou onéreux des biens) : l'*amendement* de suppression *n° 31* de Mme Moreau devient sans objet (p. 9534) ; l'article 19 B est adopté (p. 9534).

ART. 19 (conditions d'occupation des logements conventionnés pendant la durée de la convention) : l'*amendement n° 146* de M. Richomme devient sans objet (p. 9534) ; l'article 19 est adopté (p. 9534).

ART. 20 et 21 : supprimés par le Sénat (p. 9534).

ART. 22 (protection des locataires et occupants en cas de résiliation de la convention) (p. 9534) : rejet de l'*amendement n° 90* corrigé de la commission (protection des locataires ou occupants en cas de résiliation de la convention aux torts du bailleur) (p. 9535) ; adoption de l'*amendement n° 91* de la commission (modification de pure forme) ; adoption de l'*amendement n° 92* de la commission (possibilité de la signature d'une nouvelle convention en cas de résiliation) (p. 9535) ; l'article 22, ainsi modifié, est adopté (p. 9535).

ART. 23 (régime des baux en cours et situation des occupants bénéficiaires de la protection de la loi du 1er septembre 1948 (p. 9535) : adoption de l'*amendement n° 93* de la commission (proposition par le propriétaire d'un bail conforme aux stipulations des conventions) (p. 9535) ; adoption de l'*amendement n° 94* de la commission (révision ou report des engagements du locataire en cas de refus de la convention) (p. 9535) ; adoption de l'*amendement n° 120* de M. Briane (régime de location entre la date d'acceptation d'un nouveau bail et la date d'entrée en vigueur de celui-ci) (p. 9536) ; adoption de l'*amendement n° 95* de la commission (suppression de la faculté de résiliation réservée de droit au preneur) (p. 9536) ; adoption de l'*amendement n° 119* de M. Briane repris par le Gouvernement ; réalisation des travaux en cas d'application de l'ancien bail (p. 9536) ; l'article 23, ainsi modifié, est adopté (p. 9536).

ART. 23 *bis* (conditions de poursuite des travaux en cas de refus du preneur en place d'accepter un nouveau bail conventionné) (p. 9536) ; adoption de l'*amendement n° 96* de la commission (amélioration des garanties des locataires) (p. 9537) ; adoption de l'*amendement n° 97* de la commission (suppression

de l'application de l'article par voie réglementaire) (p. 9537) ; l'article 23 *bis* est adopté (p. 9537).

ART. 24 (conditions de retour partiel au bénéfice de la loi du 1er décembre 1948 à l'expiration de la convention) (p. 9537) ; adoption de l'*amendement n° 98* de la commission (conditions d'ouverture du bénéfice des dispositions de l'article) (p. 9537) ; adoption de l'*amendement n° 99* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 9537) ; l'article 24, ainsi modifié, est adopté (p. 9537).

ART. 25 (sanctions applicables en cas de dépassement des prix des loyers fixés par la convention) ; adoption (p. 9537).

ART. 26 (contrôle de l'application des conventions) ; adoption (p. 9538).

ART. 27 (dévolution du contentieux en matière de contestation des conventions aux juridictions judiciaires) (p. 9538) ; rejet de l'*amendement n° 100* de la commission (dévolution du contentieux aux juridictions administratives) (p. 9539) ; l'article 27 est adopté (p. 9539).

ART. 27 *bis* (fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions du conventionnement des logements-foyers) (p. 9539) ; adoption.

ART. 28 A (mesures transitoires en faveur des organismes d'HLM ne bénéficiant pas des nouveaux systèmes de financement) (p. 9539, 9540) ; adoption de l'*amendement n° 101* de la commission (suppression de la qualification des contrats) (p. 9540) ; adoption de l'*amendement n° 102* de la commission (augmentation d'un an du délai ouvrant droit aux demandes de révision des prêts) (p. 9540) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 135* de la commission (p. 9540) ; rejet de l'*amendement n° 122* de la commission (révision des contrats de prêt en cas de livraisons de logements intervenues deux ans après la publication de la loi) (p. 9541) ; l'article 28 A, ainsi modifié, est adopté (p. 9541).

ART. 28 (modalités d'application de la loi) (p. 9541) ; retrait de l'*amendement n° 45* de M. Andrieu (application expérimentale de la loi à 25.000 logements) (p. 9541) ; l'article 28 est adopté (p. 9541).

Après l'ART. 28 : retrait de l'*amendement n° 46* de M. Andrieu (dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur le résultat de l'expérimentation de la loi et des textes pris pour son application) (p. 9541) ; *amendement n° 123* de M. Denvers (dépôt annuel par le Gouvernement d'un rapport sur l'application de la loi) (p. 9541) ; adoption d'un *sous-amendement* du Gouvernement (dépôt du rapport dans le cadre de la loi de finances) (p. 9542) ; adoption de l'*amendement n° 123* (p. 9542).

ART. 29 (conditions d'application de la loi aux départements d'outre-mer et aux Français établis à l'étranger) (p. 9542) ; *amendement n° 103* de la commission (modification rédactionnelle) ; retrait du *sous-amendement n° 124* de M. Bécam (conditions d'application de la loi aux personnes qui, pour des raisons professionnelles, ne peuvent occuper le logement dont elles sont propriétaires) (p. 9542) ; adoption de l'amendement n ° 103 qui devient l'article 29 (p. 9542).

SECONDE DÉLIBÉRATION DU PROJET DE LOI :

ART. 17 *bis* : adoption de l'*amendement n° 3* de M. Fanton (conditions de résiliation des conventions par l'Etat) (p. 9544) ; l'article 17 *bis*, ainsi modifié, est adopté (p. 9544).

ART. 27 : retrait de l'*amendement* de suppression *n° 2* du Gouvernement (p. 9545) ; adoption de l'*amendement n° 4* du Gouvernement (dévolution du contentieux des conventions aux tribunaux de l'ordre judiciaire) (p. 9545) ; l'amendement n° 4 devient l'article 27 (p. 9545).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Claudius-Petit :* le vote positif du groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux ; l'ouverture d'une voie vers un habitat plus humain ; la gestion du conventionnement ; la qualité de l'habitat ; le financement de l'aide personnalisée ; l'élévation continue des valeurs foncières et immobilières (p. 9545) ; l'application de l'aide personnalisée dans les milieux ruraux ; les organismes d'HLM (p. 9546) ;

— *M. Coulais :* le vote unanime du groupe des républicains indépendants ; l'accession à la propriété ; les mécanismes financiers de la loi ; l'attribution de transferts aux classes moyennes (p. 9546) ;

— *M. Canacos :* l'application de l'article 40 de la Constitution ; l'extension de l'aide personnalisée ; l'aggravation de la situation des familles des travailleurs ; le vote négatif du groupe communiste (p. 9546) ;

— *M. Dubedout :* les conditions de travail du Parlement ; l'application de la loi ; le vote négatif du groupe des socialistes et des radicaux de gauche (p. 9547).

ADOPTION par scrutin public de l'ensemble du projet de loi (p. 9547) ; liste des votants (p. 9552, 9553).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [20 décembre 1976] (p. 9785) :

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bécam, rapporteur de la commission mixte paritaire, Fourcade, ministre de l'équipement, Briane, Xavier Hamelin, Raymond, Girard, Jans.*

L'adoption par la commission mixte paritaire des principales dispositions proposées par l'Assemblée nationale ; le mode de règlement des contestations entre l'Etat et les bailleurs (p. 9785) ; la compétence du juge judiciaire ; l'exception en faveur de la compétence du juge administratif (p. 9786).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'équipement :

Le désaccord du Gouvernement sur l'extension de la compétence du conseil national de l'aide personnalisée aux problèmes de la ségrégation et de la réhabilitation de l'habitat ; le système de financement des logements locatifs (p. 9786).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'abattement opéré sur le montant des ressources professionnelles du conjoint ; la ségrégation urbaine ; le financement des logements locatifs (p. 9786) ; les dispositions relatives à l'amélioration de l'habitat (p. 9787) ; l'abattement en faveur des familles où les deux conjoints travaillent (p. 9788).

Intervention de M. Fourcade, ministre :

La discrimination entre les femmes qui travaillent et celles qui ne travaillent pas ; l'abattement sur le montant des ressources professionnelles du conjoint ; la prise en compte d'un forfait de charges locatives supérieur au barème de l'allocation de logement (p. 9787).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9788 à 9790).

DISCUSSION DES ARTICLES [20 décembre 1976] (p. 9790).

ORATEURS : *MM. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement, Bécam, rapporteur, Jans, Claudius-Petit, Fourcade, ministre de l'équipement, Raymond, Bertrand Denis, président de la commission mixte paritaire.*

ART. 16 *ter :* adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (suppression du caractère obligatoire du déclenchement de la procédure de conventionnement à la demande des locataires) (p. 9792) ; le texte de l'amendement devient l'article 16 *ter* (p. 9792).

ART. 28 A : adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement (modalités d'une nouvelle révision des contrats de prêts) (p. 9793).

Le vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche et du groupe communiste (p. 9793).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9793).

9. — PROPOSITION DE LOI n° 2674 TENDANT A ASSURER L'UTILISATION DES LOCAUX D'HABITATION VACANTS OU INOCCUPÉS AU PROFIT DES MAL-LOGÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 8 décembre 1976 par M. Juquin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

10. — PROPOSITION DE LOI n° 2735 TENDANT A RÉALISER LES TRAVAUX DE MODERNISATION ET DE CONFORT DU PARC D'HLM EXISTANT DE L'OFFICE PUBLIC D'HLM DE LA VILLE DE PARIS, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1976 par M. Baillot, remplacé par M. Villa [2 avril 1977] (p. 1469) et plusieurs de leurs collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi ALLOCATIONS DE LOGEMENT 4 ; BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL ; CONSTRUCTIONS D'HABITATIONS 1 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 ; HÉBERGEMENT COLLECTIF 1, 2 ; IMPOT SUR LE REVENU 7 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Equipement ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 12 ; PRIX 3.

— **Aide de l'Etat au** —. Voir PLAN 2.

— **Aide de l'Etat à la construction de logements à caractère locatif.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 444.

— **Allocation de — de certaines personnes âgées.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 408.

— **Appartements de la catégorie II A.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 245.

— **Budget du** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie).

— **Chauffage et climatisation des** —. *Voir* ENERGIE 3.

— **des déshérités.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1133.

— **des immigrés.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Travail [4 novembre 1974] (p. 5768, 5775, 5793, 5794 à 5796, 5806).

— **des militaires.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Travail [4 novembre 1974] (p. 5768, 5775, 5793, 5794 à 5796, 5806).

— **des personnes âgées.** — *Voir* BAUX DE LOCATION D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL 30 ; VIEILLESSE 12.

— **du secteur Italie.** — *Voir* RÉNOVATION URBAINE 2.

— **Garantie des emprunts pour la construction de — sociaux.** — *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 14, article 10 et amendement n° 17.

— **Imposition du — de fonction des receveurs des PTT.** — *Voir* PÉTITIONS 321.

— **Mise à la disposition des mal-logés de logements inoccupés.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 323.

— **Prime à la construction pour l'amélioration de l'habitat locatif.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Logement, article 46.

— **Programme de — primés.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Logement, article 48.

— **Rénovation de l'habitat ancien.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 450.

— **sociaux.** — *Voir* AMÉNAGEMENT RURAL 2 ; FAMILLE 9.

LOIS

— **Application des —.** *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1 [10 et 12 avril 1973] (p. 794, 797, 799, 839, 842), 10 [5, 6 juin 1974] (p. 2515) ; NAISSANCES (CONTRÔLE DES) 1 [14 juin 1973] (p. 2136) ; PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE (ALLOCUTION) [30 juin 1973] (p. 2757) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 115 ; RÈGLEMENT DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES 3.

— **Commission parlementaire de l'application des lois.** — *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1 [10 au 12 avril 1973] (p. 800).

— **Constitutionnalité des —.** *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL 1 [8, 10 octobre 1974] (p. 4859).

— **organiques.** — *Voir* PARLEMENTAIRES 10.

— **Promulgation des — (Délai).** — *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL 1 [8, 10 octobre 1974] (p. 4868, 4869).

LOIS DE FINANCES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 245** TENDANT A MODIFIER L'ORDONNANCE N° 59-2 DU 2 JANVIER 1959 PORTANT LOI ORGANIQUE RELATIVE AUX LOIS DE FINANCES.

Transmise à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1974 **n° 646** présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 10 octobre 1973 par M. Maurice Papon, n° 681 ; adoption le 20 novembre 1973. — Projet de loi n° 52.

Transmis au Sénat le 21 novembre 1973, n° 38 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; rapport le 21 novembre 1973 par M. Yvon Coudé du Foresto, n° 39 (année 1973-1974) ; adoption avec modifications le 11 décembre 1973. — Projet de loi n° 18 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 12 décembre 1973 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 827 ; rapport le 13 décembre 1973 par M. Maurice Papon au nom de la commission mixte paritaire, n° 841 ; adoption définitive le 18 décembre 1974. — Projet de loi n° 78.

Transmis au Sénat, rapport le 13 décembre 1973 par Coudé du Foresto au nom de la commission mixte paritaire, n° 83 (année 1973-1974) ; aodption définitive le 18 décembre 1974. — Projet de loi n° 31 (année 1973-1974).

Loi n° 73-1150 du 27 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1973 (p. 13899).

ASSEMBLÉE NATIONALE

Rapporteur général.

N° 681. — Rapport présenté au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan :

Rapporteur général : M. Maurice Papon.

Tome I. — Rapport général .

Tome II. — Examen de la première partie du projet de loi. Conditions générales de l'équilibre financier.

Tome III. — Examen de la dernière partie du projet de loi. Moyens des services et dispositions spéciales.

Rapporteurs spéciaux.

I. — *Dépenses civiles.*

A. — Budget général.

Affaires culturelles (annexe n° 1 : M. de Broglie.

Affaires étrangères et relations culturelles (annexe n° 2) : M. Marette.

Affaires étrangères coopération (annexe n° 3) : M. A.-G. Voisin.

Agriculture et développement rural (annexe n° 4) : MM. Godefroy, Soisson.

Aménagement du territoire, équipement, logement et tourisme :
Aménagement du territoire (annexe n° 5) : M. Ansquer.
Equipement (annexe n° 6) : M. Plantier.
Urbanisme (annexe n° 7) : M. Montagne.
Logement (annexe n° 8) : M. Ligot.
Tourisme (annexe n° 9) : M. Alduy.

Anciens combattants et victimes de guerre (annexe n° 10) : M. Ginoux.

Commerce et artisanat :
Commerce (annexe n° 11) : M. Denvers.
Artisanat (annexe n° 12) : M. Bardol.

Départements d'outre-mer (annexe n° 13) : M. de Rocca Serra.

Développement industriel et scientifique :
Développement industriel (annexe n° 14) : M. Schloesing.
Développement scientifique (annexe n° 15) : M. Mesmin.

Economie et finances :
Charges communes (annexe n° 16) : M. Chauvet.
FORMA (annexe n° 17) : M. Pierre Joxe.
Services financiers (annexe n° 18) : M. Ducray.

Education nationale :
Fonctionnement (annexe n° 19) : M. Mario Bénard.
Constructions scolaires (annexe n° 20) : M. Weinmann.

Intérieur et rapatriés (annexe n° 21) : M. Fossé.

Justice (annexe n° 22) : M. Sprauer.

Protection de la nature et environnement (annexe n° 23) : M. Rieubon.

Services du Premier ministre :
I. — Services généraux :
Formation professionnelle et services divers (annexe n° 24) : M. Ribadeau-Dumas.
Fonction publique (annexe n° 25) : M. Cazenave.
Information (annexe n° 26) : M. Robert-André Vivien.
Réformes administratives (annexe n° 27) : M. Ansquer.
II. — Jeunesse, sports et loisirs (annexe n° 28) : M. Louis Sallé.
III. — Journaux officiels (annexe n° 29) : M. Benoist.
IV. — Secrétariat général de la défense nationale (annexe n° 24) : M. Ribadeau-Dumas.
V. — Conseil économique et social (annexe n° 29) : M. Benoist.
VI. — Plan d'équipement (annexe n° 27) : M. Ansquer.

Territoires d'outre-mer (annexe n° 30) : M. de Rocca-Serra.

Transports :
I. — Section commune (annexe n° 31) : M. Cornet.
II. — Transports terrestres (annexe n° 31) : M. Cornet.
III. — Aviation civile (annexe n° 32) : M. Baudis.
IV. — Marine marchande (annexe n° 33) : M. Gabriel.

Travail et santé publique :
I. — Section commune (annexe n° 34) : M. Dubedout.
II. — Travail, emploi et population (annexe n° 35) : M. Frelaut.
III. — Santé publique (annexe n° 34) : M. Dubedout.
IV. — Sécurité sociale (annexe n° 36) : M. Robert Bisson.

B. — Budgets annexes.

Imprimerie nationale (annexe n° 37) : M. Dalbera.

Légion d'honneur et Ordre de la Libération (annexe n° 38) : M. Alain Bonnet.

Budget 1974

Monnaies et médailles (annexe n° 39) : M. Combrisson.

Postes et télécommunications (annexe n° 40) : M. Ribes.

Prestations sociales agricoles (annexe n° 41) : M. Ducray.

C. — Divers.

Comptes spéciaux du Trésor (annexe n° 42) : M. Savary.

Taxes parafiscales (annexe n° 43) : M. Vizet.

ORTF (annexe n° 44) : M. Le Tac.

II. — *Dépenses militaires.*

A. — Budget général.

Titre III. — Section commune, Section terre, Section air, Section marine, Section gendarmerie (annexe n° 45) : M. Cressard.

Titre V. — Armement (annexe n° 46) : M. Le Theule.

B. — Budgets annexes.

Services des essences (annexe n° 47) : M. Hoffer.

Service des poudres (annexe n° 47) : M. Hoffer.

Commerce extérieur (Problèmes généraux) (annexe n° 48) : M. Leenhardt.

Contrôle général des entreprises publiques (annexe n° 49) : M. Dominati.

Rapporteurs pour avis.

N° 682. — Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

Tome I. — Affaires culturelles : M. Fillioud.

Tome II. — Affaires culturelles (cinéma) : M. Ralite.

Tome III. — Affaires étrangères, relations culturelles : M. Pierre Weber.

Tome IV. — Agriculture : enseignement agricole : M. Mayoud.

Tome V. — Aménagement du territoire, équipement et logement : logement, problème social : M. Andrieu (Haute-Garonne).

Tome VI. — Anciens combattants et victimes de guerre : M. Valenet.

Tome VII. — Développement industriel et scientifique, recherche scientifique : M. Buron.

Tome VIII. — Education nationale : MM. Mexandeau et Segard.

Tome IX. — Protection de la nature et environnement : M. Alloncle.

Tome X. — Services du Premier ministre : formation professionnelle et promotion sociale : M. Juquin.

Tome XI. — Services du Premier ministre : information : M. Boinvilliers.

Tome XII. — Services du Premier ministre : jeunesse, sports et loisirs : M. Flornoy.

Tome XIII. — Travail et emploi : M. Simon-Lorière.

Tome XIV. — Travail : population : M. Barrot.

Tome XV. — Santé publique : M. Blanc.

Tome XVI. — Sécurité sociale : M. Legrand.

Tome XVII. — Budget annexe des prestations sociales agricoles : M. de Montesquiou.

Tome XVIII. — Office radiodiffusion-télévision française : M. de Préaumont.

N° 683. — Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères.

Tome I. — Affaires étrangères : M. Louis Joxe.

Tome II. — Relations culturelles et coopération technique (crédits du ministère des affaires étrangères) : M. Destremau.

Tome III. — Coopération (crédits du ministère des affaires étrangères ; coopération) : M. Alain Vivien.

N° 684. — Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées.

Tome I. — Dépenses ordinaires : M. Mourot.

Tome II. — Dépenses en capital : M. d'Aillières.

Tome III. — Section commune et budgets annexes des essences et des poudres : M. Paul Rivière.

Tome IV. — Section Air : M. Beucler.

Tome V. — Section Forces terrestres : M. Noal.

Tome VI. — Secton Marine : M. Crespin.

Tome VII. — Section Gendarmerie : M. Max Lejeune.

N° 685. — Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Tome I. — Justice : M. Marie.

Tome II. — Intérieur et rapatriés : M. Gerbet.

Tome III. — Fonction publique et Réformes administratives (Crédits du Premier ministre) :
1. — Fonction publique : M. Bouvard.
2. — Réformes administratives : M. Bouvard.

Tome IV. — Départements d'outre-mer : M. Sablé.

Tome V. — Territoires d'outre-mer : M. Claudius-Petit.

N° 686. — Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges.

Tome I. — Agriculture : M. Méhaignerie.

Tome II. — Développement rural : M. Huguet.

Tome III. — FORMA : M. Bertrand Denis.

Tome IV. — Départements d'outre-mer : M. de Gastines.

Tome V. — Développement industriel : M. Julien Schvartz.

Tome VI. — Développement scientifique : M. Barthe.

Tome VII. — Charges communes : M. Fouchier.

Tome VIII. — Services financiers (Concurrence et INC) : M. Poperen.

Tome IX. — Commerce extérieur : M. Chauvel.

Tome X. — Commerce intérieur : M. Favre.

Tome XI. — Artisanat : M. Hamel.

Tome XII. — Equipement : M. Lemaire.

Tome XIII. — Logement : M. Bécam.

Tome XIV. — Urbanisme : M. Cañacos.

Tome XV. — Tourisme : M. Brochard.

Tome XVI. — Aménagement du territoire : M. Guermeur.

Tome XVII. — Environnement : M. Raymond.

Tome XVIII. — Plan : M. Valleix.

Tome XIX. — Territoires d'outre-mer : M. Renouard.

Tome XX. — Transports terrestres : M. Boudet.

Tome XXI. — Aviation civile : M. Labbé.

Tome XXII. — Marine marchande : M. Porelli.

Tome XXIII. — Postes et télécommunications : M. Wagner.

Tome XXIV. — BAPSA : M. Bizet.

SÉNAT

Budget 1974

Rapporteur général.

N° 39. — Rapport présenté au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi de finances pour 1973, adopté par l'Assemblée nationale, par M. Yvon Coudé du Foresto.

Tome I. — Le budget de 1974 et son contexte économique et financier.

Tome II. — Les conditions générales de l'équilibre financier (première partie de la loi de finances).

Tome III. — Les moyens des services et les dispositions spéciales (deuxième partie de la loi de finances).

Rapporteurs spéciaux.

I. — *Dépenses civiles.*

A. — Budget général.

Affaires culturelles (annexe n° 1) : M. Gaston Monnerville.

Affaires étrangères (annexe n° 2) : M. Gustave Héon.

Affaires étrangères (coopération) (annexe n° 3) : M. Robert Schmitt.

Agriculture et développement rural (annexe n° 4) : M. Paul Driant.

Aménagement du territoire, équipement, logement et tourisme :
Aménagement du territoire (annexe n° 5) : M. de Montalembert.
Equipement (annexe n° 6) : M. Pierre Brousse.
Ports maritimes (annexe n° 7) : Mlle Irma Rapuzzi.
Logement (annexe n° 8) : M. Jean-Eric Bousch.
Tourisme (annexe n° 9) : M. Pierre Brousse.

Anciens combattants et victimes de guerre (annexe n° 10) : M. Modeste Legouez.

Commerce et artisanat (annexe n° 11) : M. Yves Durand.

Départements d'outre-mer (annexe n° 12) : M. Georges Lombard.

Développement industriel et scientifique (annexe n° 13) : M. André Armengaud.

Economie et finances :
I. — Charges communes (annexe n° 14) : M. Henri Tournan.
II. — Services financiers (annexe n° 15) : M. Auguste Amic

Budget 1974

Education nationale (annexe n° 16) : M. Robert Lacoste.

Intérieur (annexe n° 17) : M. Joseph Raybaud.

Rapatriés (annexe n° 18) : M. André Armengaud.

Justice (annexe n° 19) : M. Marcel Martin.

Protection de la nature et environnement (annexe n° 20) : M. J. Boyer-Andrivet.

Services du Premier ministre :
- Services généraux (annexe n° 21) : M. Jean-Eric Bousch.
- Information (annexe n° 22) : M. André Diligent.
- Jeunesse, sports et loisirs (annexe n° 23) : M. Yves Durand.
- Journaux officiels (annexe n° 24) : M. Fernand Lefort.
- Conseil économique et social (annexe n° 24) : M. Fernand Lefort.
- Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité (annexe n° 24) : M. Fernand Lefort.
- Secrétariat général de la défense nationale (annexe n° 25) : M. Jean-Eric Bousch.

Territoires d'outre-mer (annexe n° 26) : M. Georges Lombard.

Transports :
- I et II. — Section commune et transports terrestres (annexe n° 27) : Mlle Irma Rapuzzi.
- I et III. — Aviation civile (annexe n° 28) : M. Marcel Fortier.
- IV. — Marine marchande (annexe n° 29) : M. Louis Talamoni.

Travail et santé publique :
- I. — Section commune (annexe n° 30) : M. Michel Kistler.
- II. — Travail, emploi et population (annexe n° 30) : M. Michel Kistler.
- III. — Santé publique et sécurité sociale :
  - Santé publique (annexe n° 31) : M. Paul Ribeyre.
  - Sécurité sociale (annexe n° 32) : M. Martial Brousse.

B. — Budgets annexes.

Imprimerie nationale (annexe n° 33) : M. Louis Talamoni.

Légion d'honneur (annexe n° 34) : M. Pierre Prost.

Ordre de la Libération (annexe n° 34) : M. Pierre Prost.

Monnaies et médailles (annexe n° 34) : M. Pierre Prost.

Postes et télécommunications (annexe n° 36) : M. Henri Henneguelle.

Prestations sociales agricoles (annexe n° 37) : M. Max Monichon.

II. — *Dépenses militaires.*

A. — Budget général.

Armées : exposé d'ensemble, dépenses en capital (annexe n° 38) : M. René Monory.

Armées : dépenses ordinaires (annexe n° 39) : M. Boscary-Monsservin.

B. — Budgets annexes.

Services des essences (annexe n° 40) : M. Antoine Courrière.

Service des poudres (annexe n° 41) : M. Georges Lombard.

III. — *Divers.*

Comptes spéciaux du Trésor (annexe n° 42) : M. Jacques Descours-Desacres.

Office de radiodiffusion-télévision française application de l'article 14 de la loi n° 72-553 du 3 juillet 1972) (annexe n° 43) : M. André Diligent.

Rapporteurs pour avis.

N° 40. — Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles.

Tome I. — Affaires culturelles : arts et lettres : M. Jean de Bagneux.

Tome II. — Affaires culturelles : cinéma, théâtres nationaux : M. Georges Lamousse.

Tome III. — Affaires culturelles : monuments historiques : M. Michel Miroudot.

Tome IV. — Affaires étrangères : relations culturelles, scientifiques et techniques : M. Henri Caillavet.

Tome VI. — Affaires étrangères : coopération : M. Jacques Habert.

Tome VI. — Développement industriel et scientifique : recherche scientifique et technique : M. Maurice Vérillon.

Tome VII. — Education nationale : M. Adolphe Chauvin.

Tome VIII. — Enseignement agricole : M. René Tinant.

Tome IX. — Services du Premier ministre : jeunesse, sports et loisirs : M. Jacques Pelletier.

Tome X. — ORTF : information : M. Jean Fleury.

Tome XI. — Protection de la nature et de l'environnement : M. Jean Collery.

N° 41. — Avis présenté au nom de la commission des affaires économiques et du plan.

Tome I. — Agriculture et développement rural : M. Octave Bajeux.

Tome II. — Développement industriel et scientifique : industrie : M. Francis Collomb.

Tome III. — Développement industriel et scientifique : recherche scientifique, énergie atomique et informatique : M. Michel Chauty.

Tome IV. — Commerce et artisanat : M. Raymond Brun.

Tome V. — Aménagement du territoire, équipement, logement et tourisme : aménagement du territoire : M. André Barroux.

Tome VI. — Aménagement du territoire, équipement, logement et tourisme : routes et voies navigables : M. Amédée Bouquerel.

Tome VII. — Aménagement du territoire, équipement, logement et tourisme : ports maritimes : M. Jean-François Pintat.

Tome VIII. — Aménagement du territoire, équipement, logement et tourisme : logement : M. Robert Laucournet.

Tome IX. — Aménagement du territoire, équipement, logement et tourisme : tourisme : M. Lucien Gautier.

Tome X. — Services du Premier ministre : commissariat général du Plan et de la productivité : M. Marcel Lucotte.

Tome XI. — Protection de la nature et de l'environnement : M. Maurice Lalloy.

Tome XII. — Transports : I. — Transports terrestres : M. Auguste Billiemaz.

Tome XIII. — Transports : II. — Aviation civile : M. Gaston Pams.

Tome XIV. — Transports : III. — Marine marchande et prêches maritimes : M. Joseph Yvon.

Tome XV. — Postes et télécommunications : M. Pierre Marzin.

N° 42. — Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Tome I. — Affaires étrangères : M. Maurice Carrier.

Tome II. — Affaires étrangères : relations culturelles : M. Francis Palmero.

Tome III. — Affaires étrangères : coopération : M. Louis Martin.

Tome IV. — Armées :
Section commune : M. Henri Parisot.
Section gendarmerie : M. Henri Parisot.

Tome V. — Armées : section forces terrestres : M. Pierre de Chevigné.

Tome VI. — Armées : section air : M. Pierre-Christian Taittinger.

Tome VII. — Armées : section marine : M. Raymond Boin.

N° 43. — Avis présenté au nom de la commission des affaires sociales.

Tome I. — Anciens combattants et victimes de guerre : M. Marcel Lambert.

Tome II. — Santé publique et sécurité sociale : M. Lucien Grand.

Tome III. — Travail, emploi, population : M. André Méric.

Tome IV. — Prestations sociales agricoles : M. Jean Gravier.

N° 44. — Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législatino, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Tome I. — Intérieur : M. Jean Nayrou.

Tome II. — Justice : M. André Mignot.

TABLEAU DE CONCORDANCE ENTRE LES ARTICLES DU PROJET DE LOI ET CEUX DE LA LOI DE FINANCES POUR 1974

(Loi n° 73-1150 du 27 décembre 1973.)

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
			PREMIÈRE PARTIE			
1er			Autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés	24 octobre.	4733	1er
2			Impôt sur le revenu. — Allégement et refonte du barème	24 octobre.	4742	2
	2 A		Impôt sur le revenu. — Allégement de la charge fiscale des personnes âgées ou invalides	24 octobre.	4743	3
	2 B		Impôt sur le revenu. — Unification des limites d'exonération des salariés et des non-salariés	24 octobre.	4743	4
	2 C		Impôt sur le revenu. — Réduction pour les bénéficiaires de hauts revenus de l'abattement de 20 % accordé aux salariés et pensionnés	24 octobre. 25 octobre.	4744 4754	5
	2 D		Normalisation du régime des plus-values dégagées lors des cessions de droits sociaux	25 octobre. 18 décembre.	4756 7134	6
	2 E		Augmentation de 10 à 15 % du taux d'imposition des plus-values à long terme et réduction de dix à cinq années de la durée de réintégration des plus-values sur éléments amortissables en cas de fusion	25 octobre.	4747	7
	2 F		Revente d'immeubles	25 octobre.	4758	8
	2 G		Déficits résultant d'activités spéculatives	25 octobre.	4759	9
	2 H		Droits de succession : élargissement de l'assiette et allégement des petites successions	25 octobre. 18 décembre.	4760 4773 7134	10
	2 I		Réduction progressive du taux de la provision pour investissement	25 octobre.	4776	11
	2 J		Relèvement à 33 1/3 % du taux des prélèvements libératoires	25 octobre.	4762	12
	2 K		Normalisation du régime des engagements d'épargne à long terme	25 octobre.	4763	13
	2 L		Prévention de l'évasion fiscale internationale	25 octobre.	4763	14
	2 M		Droits de timbre et d'enregistrement. — Taxe de publicité foncière. — Modification des tarifs	25 octobre.	4763	15
	2 N		Retenue à la source de l'impôt sur le revenu	25 octobre. 18 décembre.	4763 7135	Supprimé.
	2 *bis*		Présentation d'un nouveau barème de l'impôt sur le revenu	25 octobre.	4784	16
3			Contribuables modestes. — Extension de la définition des personnes à charge	25 octobre.	4785	17
4			Impôt sur le revenu. — Enfants poursuivant leurs études	25 octobre.	4785	18
5			Timbre des affiches	25 octobre.	4785	19
6			Contributions indirectes. — Relèvement des droits sur les alcools	25 octobre.	4786	20

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
	6 *bis*		Droits d'enregistrement exigibles sur les cessions de fonds de commerce	25 octobre.	4787	21
	6 *ter*		Imposition forfaitaire de 1.000 F sur les personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés	25 octobre.	4793	22
7			Dispositions relatives aux affectations	25 octobre.	4802	23
8			Fonds spécial d'investissement routier	25 octobre.	4802	24
	8 *bis*		Attribution de ressources du PMU à la jeunesse et aux sports	20 novembre.	6171	25
9			Détaxation des carburants agricoles	25 octobre.	4802	26
10			Confirmation de dispositions législatives antérieures	25 octobre.	4802	27
11			Institution d'une compensation démographiphe généralisée entre les régimes obligatoires de sécurité sociale	26 octobre.	4866	Supprimé.
	12 A		Compensation entre les régimes de sécurité sociale. — Présentation annuelle du budget social de la Nation	26 octobre. 18 décembre.	4874 7139	28
12			Versement de la contrevaleur du produit du droit de fabrication des alcools à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés	26 octobre.	4885	29
13			Majoration des rentes viagères	25 octobre.	4803	30
	13 *bis*		Financement d'actions de la formation professionnelle continue	20 novembre. 18 décembre.	6171 7139	31
14			Formation professionnelle continue. — Participation des employeurs	25 octobre.	4862	Supprimé.
15			Equilibre général du budget	26 octobre. 20 novembre. 20 novembre. 18 décembre.	4886 6172 6175 7139	32
			DEUXIÈME PARTIE **MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES**			
16			Budget général. — Services votés	20 novembre.	6169	33
17			Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services civils	20 novembre. 20 novembre.	6169 6173	34
18			Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services civils	20 novembre. 20 novembre.	6169 6174	35
19			Fonds d'action conjoncturelle	20 novembre.	6170	36
20			Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services militaires	8 novembre. 20 novembre.	5435 5435	37
21			Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services militaires	8 novembre. 20 novembre.	6170 6170	38
22			Autorisations d'engagement par anticipation	20 novembre.	6170	39
23 et 24			Budgets annexes : Imprimerie nationale ..... Légion d'honneur ..... Ordre de la Libération ..... Monnaies et médailles ..... Postes et télécommunications ..... Prestations sociales agricoles ..... Essences ..... Poudres	 26 octobre. 31 octobre. 31 octobre. 26 octobre. 19 novembre. 7 novembre. 8 novembre. 20 novembre.	 4922 5108 5108 4924 5975 5344 5387 6170	40 et 41
25			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Services votés	20 novembre.	6128	42

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
26			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Mesures nouvelles .	20 novembre.	6128	43
27			Comptes retraçant des opérations à caractère temporaire. — Mesures nouvelles ..	20 novembre.	6130	44
28			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations à caractère temporaire. — Mesures nouvelles	20 novembre.	6130	45
29			Comptes de commerce. — Mesures nouvelles	20 novembre.	6130	46
30			Comptes de règlement avec les gouvernements étrangers. — Mesures nouvelles ..	20 novembre.	6130	47
31			Comptes d'avances. — Mesures nouvelles .	20 novembre.	6130	48
32			Comptes de prêts et de consolidation. — Mesures nouvelles	20 novembre.	6130	49
33			Perception des taxes parafiscales. — Etat E (ORTF)	26 octobre. 20 novembre. 20 novembre.	4906 6093 6157	50
34			Crédits évaluatifs	20 novembre.	6157	51
35			Crédits prévisionnels	20 novembre.	6158	52
36			Reports de crédits	20 novembre.	6158	53
37			Programme de construction d'habitations à loyer modéré	15 novembre.	5803	54
38			Habitations à loyer modéré. — Bonifications d'intérêts	15 novembre.	5805	55
39			Programme triennal de logements primés .	15 novembre.	5806	56
	39 *bis*		Blocage des loyers	18 décembre.	7142	57
40			Financement de grands travaux intéressant le district de la région parisienne	20 novembre.	6161	58
41			Communication d'informations au ministère public et à la commission des opérations de Bourse	20 novembre.	6161	Supprimé.
42			Provisions des entreprises de presse	20 novembre.	6162	59
	42 *bis*		Terrains de camping. — Ordures ménagères	20 novembre.	6162	62
		42 *bis* A	Dénonciation du forfait	18 décembre.	7144	60
		42 *bis* B	Limites d'exonération après expropriation	18 décembre.	7173	61
		42 *bis* C	Taxation d'office. — Preuve contraire	18 décembre.	7131 7144	Annulé par le Conseil constitutionnel (1)
	42 *ter*		Expédition des actes administratifs	19 novembre.	6037	63
	42 *quater*		Taxes sur les navires	20 novembre.	6162	64
	42 *quinquiès*		Détermination du revenu imposable	20 novembre. 18 décembre.	6163 7132	65
		42 *sexiès*	Surtaxe sur les eaux minérales	18 décembre.	7144	Supprimé.
43 (Voir plus loin.)	43 A		Organismes de diffusion culturelle à l'étranger	12 novembre.	5602	66
	43 B		Cession du domaine de Candé au département de l'Indre-et-Loire	20 novembre.	6163	67
	43 C		Bâtiments du Conseil de l'Europe à Strasbourg	20 novembre.	6164	68
		43 D	Taxe additionnelle au prix des places de cinéma	18 décembre.	7132	69

(1) Décision du 27 décembre 1973 (*J.O.* du 28 décembre 1973).

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
43			Subvention aux collectivités locales pour la prise en charge du réseau routier national déclassé	14 novembre.	5753	70
	43 *bis*		Droit à pension de veuve	20 novembre.	6175	71
	43 *ter*		Age du droit à pension	20 novembre.	6175	72
		43 *quater*	Subvention au commissariat à l'énergie atomique	18 décembre.	7132	73
44			Clôture des comptes spéciaux du Trésor	20 novembre.	6124	74
45			Fonds de soutien aux hydrocarbures	20 novembre.	6124	75
	45 *bis*		Publication d'un décret sur les établissements à caractère social	16 novembre.	5955	76
	45 *ter*		Caisse nationale militaire de sécurité sociale	20 novembre.	6175	77
46			Modification des articles L. 588 et L. 602 du code de la sécurité sociale	8 novembre.	5435	Supprimé.
	46 *bis*		Equipements scolaires et sportifs	14 novembre.	5701	78
	46 *ter*		Rapport au Parlement sur le montant attendu des recettes fiscales	20 novembre.	6164	79
	46 *quater*		Rapport sur les aides apportées par les fonds publics aux entreprises industrielles	20 novembre.	6165	80
		46 *quinquiès*	Utilisation des fonds affectés à l'indemnisation	18 décembre.	7132	81

PREMIÈRE LECTURE [23 octobre 1973] (p. 4660) ; [24 octobre 1973] (p. 4706).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, Grussenmeyer, Le Foll, Glon, Duffaut, Rabreau, Frédéric-Dupont, Muller, Villa, Icart, président de la commission des finances, Debré, Barrot, Abelin, Mario Bénard, Boulloche, d'Ornano, Combrisson, Gosnat, Julien Schvartz, Rickert, Alain Bonnet.*

Paradoxe de la situation actuelle dans laquelle les problèmes naissent de la prospérité (p. 4660)); la France est devenue la troisième puissance commerciale du monde ; revers de la prospérité : l'inflation ; ses causes ; la lutte contre l'inflation à l'étranger et en France : la programmation contractuelle des prix (p. 4661) et la politique monétaire ; le budget pour 1974 répond-il à la situation actuelle et aux objectifs fixés pour l'année prochaine ; budget équilibré, neutre devenu en grande partie un budget de fonctionnement, de rémunérations et d'aide sociale ; problème de la structure et de la gestion des administrations ; débudgétisation d'une partie de l'effort d'équipement ; insuffisance de la revalorisation des rentes viagères ; souhait que le Parlement puisse être saisi du budget social de la nation ; amendement de justice fiscale : réforme du barême, normalisation de l'imposition des sociétés et de l'imposition des placements immobiliers et financiers (p. 4662) ; vote négatif de la commission des finances sur le projet tendant à instituer la retenue à la source et sur l'article 11 organisant un système de compensation entre les régimes de sécurité sociale ; budget asexué ; nécessité de lutter contre l'inflation par une politique des coûts et des revenus (p. 4663, 4664).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances (p. 4664) :

Eventualité de l'entrée de la politique économique dans le domaine de la politique bipartisane (p. 4664).

1° *L'année 1974* marquée par la continuité avec l'année 1973 d'une part et l'environnement international d'autre part ; l'année 1973 : année de croissance exceptionnelle due à l'augmentation de tous les éléments de la demande, réalisée dans le respect des grands équilibres du commerce extérieur, budgétaire, financier et de l'emploi, année carac-

Budget 1974

térisée par une meilleure répartition des fruits de la croissance et une accélération de l'inflation (p. 4664, 4665) ; l'environnement international particulièrement perturbé (hausse des cours des matières premières et désordre du système monétaire international) ; les causes de l'inflation : externes (pénurie mondiale et inflation par la contagion extérieure), internes (liquidité excessive, évolution très forte des revenus et des rémunérations) (p. 4665, 4666) ; impossibilité de réévaluer le franc sans mettre en cause notre équilibre commercial (p. 4666) ; objectif pour 1974 : une croissance un peu moins forte et une certaine modération des prix et des rémunérations (p. 4666).

2° *La politique économique pour 1974 :* maintien d'une forte croissance afin de continuer à rattraper le retard historique de la France, maintenir le niveau de l'emploi, élever le niveau de vie et réduire les inégalités sociales ; poursuite d'une « politique économique à variantes » ; stratégie du changement économique (adaptation et mobilité de notre économie, qui doit s'efforcer de mieux vendre et mieux gérer, évolution de l'administration) ; stratégie du changement social et de la sécurité du revenu (minimum de ressources) (p. 4667) ; mise en œuvre des moyens actuels de lutte contre l'inflation étendus à un dispositif plus vaste si l'évolution des anticipations dans les prochains mois en fait apparaître la nécessité : un budget en équilibre mais sur le versant de l'excédent, une politique de resserrement du crédit, une action directe sur la formation des prix et des revenus (réduction des taux de TVA, programmation annuelle des prix, tarifs publics) (p. 4667, 4668) ; principes d'une action éventuelle du Gouvernement : une politique concernant l'ensemble des revenus, ne pénalisant pas les secteurs ayant réalisé eux-mêmes un effort de modération et tenant compte des impératifs de justice sociale ; la réforme du système monétaire international : nécessité du rétablissement de la convertibilité obligatoire des principales monnaies, contrôle plus étroit des droits de tirages spéciaux ; les approvisionnements pétroliers (p. 4669).

3° *Le projet de budget pour 1974 :* budget en équilibre ; forte progression des dépenses publiques en raison de l'augmentation de la dette publique, de la progression des rémunérations de la fonction publique et des créations d'emploi ; progression des interventions économiques et sociales et du budget militaire inférieure à celle de l'ensemble du budget ; progression des autorisations de progression des autorisations de programmes nouvelles, notamment pour le téléphone, les routes, les transports en commun et l'équipement sanitaire et social ; priorités sociales : prestations vieillesse, famille, rentiers viagers, rapatriés, taxe sur les salaires ; nationalisation des CES et des CEG (p. 4670, 4671).

4° *L'initiative gouvernementale en matière de justice fiscale :* pas d'effort fiscal supplémentaire à l'exception d'une mise à jour des droits sur l'alcool ; impact budgétaire nul de l'amendement de justice fiscale : allègement pour les contribuables modestes (modernisation du barême, augmentation de la déduction pour les contribuables modestes âgés de plus de 65 ans) (p. 4671) ; une unification de l'impôt sur le revenu (abaissement de l'abattement pour les hautes rémunérations, alignement en deux étapes de la limite d'exonération des non-salariés sur celle des salariés, elle-même revalorisée) ; relèvement du prélèvement libératoire, normalisation de la fiscalité sur les plus-values, notamment des plus-values tirées de la construction, moralisation des impôts sur les successions (remboursement de l'emprunt Pinay, suppression de l'exonération sur les logements neufs, relèvement des abattements à la base et institution d'un abattement pour les collatéraux et non-parents) ; mise à la charge des entreprises d'une partie des frais de la participation (p. 4672) ; étude sur l'instauration de la retenue à la source ; renforcement de la lutte contre la fraude fiscale ; son ambition d'apporter à la majorité la convic tion et à l'opposition le doute (p. 4673).

Question préalable de M. Fillioud et des membres du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche qui considèrent que le Gouvernement doit donner à l'Assemblée nationale, avant la discussion du budget, des explications sur le remaniement ministériel et la révocation du président-directeur général de l'ORTF.

ORATEURS : *MM. Fillioud, d'Ornano, Papon, rapporteur général, Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement.*

Rejet au scrutin public (p. (4678) ; liste des votants (p. 4703, 4704).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Encouragement de l'épargne, notamment par la fiscalité (p. 4679) ; situation économique des zones frontalières et en particulier de l'Alsace (p. 4679) ; politique du crédit (p. 4680, 4681) ; ralentissement des équipements collectifs (p. 4680, 4682) ; détérioration de la situation de l'emploi (p. 4680, 4686, 4717) ; mauvaise adaptation de la fiscalité et imposition trop lourde des bas revenus (p. 4680) ; danger du prélèvement à la source (p. 4680, 4722) ; avenir des petites entre-

prises et risques de découragement de l'initiative individuelle (p. 4681) ; caractère fragile de l'excédent du commerce extérieur reposant principalement sur les exportations agricoles et d'automobiles (p. 4682) ; stagnation des investissements et inflation (p. 4682) ; possibilité de réduction de la TVA (p. 4683, 4687) ; amendement de justice fiscale (p. 4683, 4717, 4721) ; insuffisance d'évaluation des recettes du budget (p. 4682, 4683) ; absence de mesures contre les spéculateurs sur l'or (p. 4683) ; rapatriés (p. 4683) ; provision pour investissement (p. 4684) ; intérêt de la notion du revenu minimum garanti (p. 4684) ; nécessité de diminuer les droits de succession en particulier entre collatéraux (p. 4685) ; situation financière difficile des collectivités locales (p. 4685, 4686) ; mise en sommeil du rapport Mondon-Pianta (p. 4686) ; situation difficile des travailleurs et des titulaires de bas revenu (p. 4687) ; conditions de l'examen du budget par le Parlement ; utilité de l'article 40 ; pouvoirs de contrôle, d'investigation et d'information (droit d'investigation des rapporteurs spéciaux, études par des organismes extérieurs, groupe de travail sur l'utilisation des fonds publics) ; insuffisance des moyens de la commission des finances ; relations avec la Cour des Comptes (p. 4706 à 4708) ; relations monétaires internationales et nécessité de revenir à la convertibilité et aux parités fixes entre les monnaies (p. 4708) ; nécessité d'une attitude ferme de la France sur le problème de la réforme du système monétaire international (p. 4709, 4718, 4719) ; danger présenté par le retard dans l'application des mesures de lutte contre l'inflation (p. 4709) ; nécessité de poursuivre la politique de justice fiscale et de lutte contre la fraude (p. 4710) ; détermination des données exactes d'un système général de compensation et de transferts entre les différents régimes sociaux (p. 4710, 4711) ; abattement pour les retraites (p. 4710) ; gratuité scolaire (p. 4710) ; présentation devant le Parlement du budget social de la nation (p. 4710) ; débudgétisation des équipements (p. 4711) ; rôle et avenir du Plan (p. 4711, 4712) ; politique des revenus (p. 4711, 4712) ; La Villette (p. 4713) ; souhait d'un meilleur équilibre entre la TVA et l'impôt direct et d'un alignement de la TVA sur les autres pays d'Europe (p. 4713) ; encouragement de l'épargne populaire (p. 4713) ; demande d'un relèvement du plafond d'exonération des droits de succession (p. 4713) ; détaxation plus importante de l'acquisition d'un logement principal (p. 4713) ; taxation des capitaux non productifs (sociétés qui ne déclarent pas de bénéfices, terrains à bâtir) (p. 4713) ; utilisation des recettes fiscales supplémentaires (p. 4714, 4715) ; critique de la présentation des documents budgétaires relatifs aux investissements publics (p. 4715) ; écart entre les crédits de fonctionnement et les crédits d'investissement (p. 4714, 4715) ; problèmes de l'article 11 (p. 4715, 4718, 4723) ; dénonciation des sous-évaluations des recettes qui réduisent le pouvoir du Parlement et pénalisent les équipements collectifs (p. 4716) ; hausse des tarifs des services publics (p. 4716) ; téléphone (p. 4716) ; remboursement de l'emprunt Pinay (p. 4717) ; amendement fiscal des socialistes et communistes (p. 4717, 4718) ; problème de la sécurité de l'emploi symbolisée par la lutte des travailleurs de Lip (p. 4718) ; extension dangereuse de l'importance des sociétés multinationales (p. 4718) ; affirmation par les socialistes de la nécessité de l'unité européenne pour résister à l'hégémonie américaine (p. 4719) ; vote du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche contre le budget (p. 4719) ; insuffisance des propositions socialistes en matière de lutte contre l'inflation (p. 4719) ; mise en garde contre une politique des salaires qui léserait les cadres (p. 4719) ; insuffisance des efforts en matière de recherche scientifique (p. 4720) ; fonds de reconversion des entreprises moyennes (p. 4720) ; remise en ordre du système monétaire international (p. 4720) ; construction européenne (p. 4720) ; injustice de notre système fiscal (p. 4721, 4722) ; problème du remboursement de la TVA aux collectivités locales (p. 4722) ; réforme des finances locales (p.4722) ; commission de contrôle de l'utilisation des fonds publics versés au secteur privé (p. 4723).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances (p. 4724) :

Ses réponses aux orateurs concernant certaines caisses de crédit mutuel ; la sous-estimation des recettes, la réduction des provisions constituées par les entreprises au titre de la participation ; le revenu familial minimum garanti ; le nouvel emprunt ; son désir, pour le prochain budget, de reconsidérer le barème des droits de succession entre frères et sœurs (p. 4724) ; les finances locales ; le rôle du Parlement dans l'examen et le contrôle du budget ; la réforme du système monétaire international (p. 4725) ; la lutte contre l'inflation (p. 4725, 4726) ; la part des prélèvements indirects ; l'opportunité d'ouvrir le dossier de l'impôt sur le capital ; le plan ; l'institution d'un impôt forfaitaire sur les entreprises qui ne déclarent pas de bénéfices (p. 4726) ; la stabilisation du prélèvement fiscal global (p. 4725, 4726) ; la lutte contre l'inflation, les sous-évaluations de recettes, la

Budget 1974 négociation monétaire internationale, la politique des revenus, la situation des cadres, la retenue à la source (p. 4727, 4728).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Situation des frontaliers (p. 4729, 4730) ; difficultés rencontrées par l'industrie du bâtiment (p. 4730, 4731) ; problème des prix maximum fixés pour la construction des HLM (p. 4731) ; exode des ouvriers d'Alsace vers l'Allemagne (p. 4730, 4731) ; dénonciation de la hausse des tarifs publics, de la débudgétisation, de la mauvaise redistribution des profits dus à la croissance (p. 4731, 4732) ; la suppression de l'indexation des prix agricoles (p. 4732, 4733).

PREMIÈRE PARTIE

DISCUSSION [24 octobre 1973] (p. 4733) ; [25 octobre 1973] (p. 4752) ; [26 octobre 1973] (p. 4862, 4885).

ORATEURS : *MM. Lamps, Boulay, Hamel, Papon, rapporteur général de la commission des finances ; Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances ; Mesmin, Boulloche, Salle, Bernard Marie, Wagner, Lauriol, Gosnat, Guermeur, Bonhomme, Fanton, Combrisson, Schloesing, Brocard, Ducray, Cazenave, Chauvet, Icart, président de la commission des finances ; Frelaut, Leenhardt, Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances ; Rabreau, Marette, Cointat, Granet, Rolland, Hardy, Bizet, Duffaut, Claudius-Petit, Bertrand Denis, Anthonioz, Zeller, Ducoloné, Mario Bénard, Ginoux, Chassagne, Pranchère, Robert-André Vivien, Beck, Berger, président de la commission des affaires culturelles ; Rigout, Julia, Stehlin, Ansquer, Juquin, Michel Durafour, Mayoud, Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Legrand, Le Foll, Chalandon.*

ART. 1er : injustice de notre système fiscal (p. 4733, 4734) ; retrait d'un *amendement* de M. Boulay (taxe régionale transitoire) (p. 4734, 4735) ; retrait d'un *amendement* de M. Mesmin (projet de loi portant réforme des finances locales) (p. 4735, 4736) ; adoption de l'article (p. 4736).

Après l'ART. 1er : rejet de l'*amendement* de M. Boulloche et des membres du groupe communiste et du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (contre-projet de justice fiscale de ces groupes contenant des dispositions sur : l'imposition des personnes, des entreprises, l'impôt sur le capital, le régime fiscal des mutations à titre gratuit, la TVA (taux 0 pour certains produits, exonération des communes, le contrôle parlementaire des agréments délivrés par le ministère de l'économie et des finances) ; opposition de la commission des finances et du Gouvernement qui souligne la remise en cause dans cet amendement du principe du quotient familial (p. 4736 à 4739).

ART. 2 (amendement de justice fiscale du Gouvernement) (p. 4740 à 4742) (pour les explications de M. le ministre de l'économie et des finances, voy. p. 4761, 4762) ; article 2 proposé par l'*amendement* du Gouvernement (barème de l'impôt sur le revenu) ; adoption (p. 4742).

ART. 2 A proposé par l'amendement (allégement de la charge fiscale des personnes âgées ou invalides) : adoption (p. 4743).

ART. 2 B proposé par l'amendement : rejet d'un *sous-amendement* de M. Gosnat (exonération des revenus inférieurs à 1.000 F par mois) ; alignement total en deux ans des limites d'exonération des non-salariés sur celles des salariés ; adoption de l'article (p. 4743, 4744).

ART. 2 C proposé par l'amendement : déduction de 20 % ramenée à 10 % pour les hauts revenus ; rejet d'un *amendement* de la commission des finances, repoussé par le Gouvernement (suppression de l'abattement de 10 % pour frais professionnels pour les hauts revenus) (p. 4744 à 4747) ; rejet du texte commun des *amendements* de MM. Lamps et Boulloche (suppression totale de l'abattement pour les hauts revenus) (p. 4747, 4754, 4755).

Intervention de M. le ministre de l'économie et des finances :

Problème du quotient familial, des abattements supplémentaires pour frais professionnels ; annonce d'une deuxième étape l'année prochaine, afin d'aligner le régime fiscal des salariés et celui des non-salariés ; mesure ne touchant pas les cadres mais les très hauts salaires (p. 4746, 4754, 4755) ; adoption de l'article 2 C (p. 4755).

ART. 2 D proposé par l'amendement (imposition des cessions de droits sociaux) : rejet des *sous-amendements* de MM. Gosnat et Boulloche ; adoption d'un *sous-amendement* de la commission se reportant au 20 septembre 1973 ; la date d'application de cette réforme et de l'article, ainsi complété (p. 4756, 4757).

ART. 2 E proposé par l'amendement (imposition des plus-values) : rejet des *sous-amendements* de MM. Gosnat et Boulloche (p. 4757) ; inopportunité, soulignée par le

Gouvernement de rouvrir le débat sur la réévaluation des bilans et des éléments d'actif (p. 4758) ; adoption de l'article.

ART. 2 F proposé par l'amendement (imposition des profits sur les ventes d'immeubles) : adoption d'un *amendement* de M. Coulais, modifié par le Gouvernement (réévaluation de 5 % du prix de revient des immeubles par année écoulée au-delà de la cinquième) ; le *sous-amendement* de la commission devient sans objet ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 4759).

ART. 2 G proposé par l'amendement (déduction des déficits) : adoption de l'article, modifié par un amendement de la commission (p. 4759).

ART. 2 H proposé par l'amendement (suppression de l'exonération des droits de mutation à titre gratuit en faveur des constructions nouvelles et des actions des sociétés immobilières d'investissement) : problème de la date d'application de cette mesure ; défense des cadres ; *sous-amendement* du Gouvernement : date du 20 septembre 1973, abattement de 175.000 F, plafonnement de la réduction des droits de mutation pour les baux agricoles à long terme ; réserve à la demande de la commission de l'article et des sous-amendements (du Gouvernement, de la commission et de M. Chauvet) (p. 4760 à 4762) ; voy. p. 4773.

ART. 2 I proposé par l'amendement : réservé (p. 4762) voy. p. 4776.

ART. 2 J proposé par l'amendement (prélèvement sur les produits de placements à revenu fixe et sur les profits réalisés à l'occasion de cessions d'immeubles) : rejet d'un amendement de M. Lamps et adoption de l'article (p 4762, 4763) ;

ART. 2 K à 2 M proposés par l'amendement ; adoption (p. 4763).

ART. 2 N proposé par l'amendement (retenue à la source) : problème des charges supplémentaires pour les entreprises ; dénonciation de cette opération d'anesthésie fiscale refusée par les intéressés ; faible succès de la mensualisation ; absence d'humanisation de l'administration des finances (distinction des services d'assiette et de perception) (p. 4763 à 4766) ; rejet au scrutin public, demandé par le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, des *sous-amendements* de suppression de l'article de MM. Frelaut et Boulloche (p. 4766) ; liste des votants (p. 4769, 4770) ; adoption d'un *sous-amendement* de la commission (présentation au Parlement avant le 31 décembre 1976 d'un projet de loi instituant et organisant le recouvrement de l'impôt sur le revenu par voie de retenue à la source) qui devient l'article 2 N de l'*amendement* du Gouvernement (p. 4767).

Après l'ART. 2 N : retrait d'un *sous-amendement* de M. Rabreau (revenu minimum familial) ; expériences étrangères d'impôt négatif (p. 4767, 4768).

ART. 2 H proposé par l'amendement (suite) : rejet d'un *sous-amendement* de M. Cazenave (référence à la date du permis de construire) ; adoption du *sous-amendement* modifié du Gouvernement (acquisition avant le 20 septembre 1973 des immeubles neufs dont les fondations doivent être terminées et pour les maisons individuelles, obligation d'ouverture de chantier avant le 25 octobre 1973) ; les amendements de MM. Chauvet et Mesmin et deux *amendements* de la commission deviennent sans objet (p. 4773 à 4776).

ART. 2 I (suite) (réduction de l'exemption fiscale sur la provision pour investissement destinée à la participation) : inquiétude face à cette remise en cause de la politique de participation (p. 4777) ; problème des sociétés qui ne réalisent pas de bénéfices (p. 4777 à 4780, 4781) ; rejet d'un *sous-amendement* de M. Frelaut (suppression de la provision pour investissement) (p. 4777, 4778) ; retrait des *sous-amendements* de MM. Brocard, Marie et du Gouvernement au bénéfice d'un *sous-amendement* modifié de la commission, qui est adopté (exception en faveur de la provision pour investissement résultant d'accords dérogatoires) (p. 4776 à 4783) ; retrait d'un *sous-amendement* de M. Bizet (maintien de l'exemption fiscale pour les sociétés coopératives ouvrières de production) (p. 4783) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 4783).

L'ensemble de l'amendement de justice fiscale du Gouvernement, ainsi modifié, est adopté (p. 4783, 4784).

Après l'ART. 2 : adoption contre l'avis du Gouvernement d'un *amendement* de la commission faisant obligation au Gouvernement de présenter dans le budget de 1975 un barème de l'impôt sur le revenu dont les taux ne comporteront entre eux aucun écart supérieur à cinq points (p. 4784, 4785).

ART. 3 et 4 :

ART. 3 (ascendants et frères et sœurs à charge) : adoption (p. 4785).

ART. 4 (enfants mariés âgés de moins de vingt-cinq ans) : adoption (p. 4785).

ART. 5 (droit de timbre des affiches et taxe sur la publicité) : adoption d'un *amen-*

Budget 1974

dement de la commission doublant le taux du droit de timbre sur les affiches (p. 4785) et d'un amendement de M. Boulay affectant le produit de cette majoration aux communes (p. 4786) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 4786).

ART. 6 (majoration des droits sur les alcools) : adoption contre l'avis du Gouvernement d'un *amendement* rectifié de la commission, qui devient l'article 6, repoussant au 1er février 1974 l'entrée en vigueur des majorations ; un amendement du Gouvernement devient donc sans objet ; problème de réduction de la subvention à la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (p. 4786, 4787).

Après l'ART. 6 : réserve d'un *amendement* de la commission de la production et des échanges (abaissement du taux de la TVA sur les hébergements sociaux, terrains de camping et gîtes ruraux et majoration du taux sur l'hôtellerie de luxe) ; désir de la commission de favoriser le tourisme populaire ; (p. 4787 à 4791) ; adoption d'un *sous-amendement* de M. Ducray (réduction de la TVA sur les hôtels non classés dits de préfecture et les meublés de tourisme) ; rejet, au scrutin public, demandé par le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche de l'*amendement* de la commission de la production, ainsi sous-amendé (p. 4797 à 4800) ; liste des votants (p. 4859, 4860) ; adoption d'un *amendement* du Gouvernement relevant la valeur limite de l'abattement sur les droits d'enregistrement sur les cessions de fonds de commerce (p. 4791) ; rejet d'un *amendement* de la commission des finances (taxe de solidarité modulée sur les céréales et les oléagineux se substituant à la taxe parafiscale au profit du BAPSA (p. 4791, 4792) ; rejet d'un *amendement* de la commission (suppression de la formule actuelle de financement de l'institut national des appellations d'origine qui serait remplacée par une taxe parafiscale ou une subvention) (p. 4792, 4793) ; adoption contre l'avis du Gouvernement d'un *amendement* de la commission assujettissant les sociétés ne déclarant pas de bénéfices à un impôt annuel de 1.000 F (p. 4793 à 4796) ; rejet de deux *amendements* de MM. Vizet et Debré ayant pour objet de freiner les achats spéculatifs, notamment de terrains agricoles et de vignobles, effectués en France par des sociétés ou des ressortissants étrangers (p. 4800, 4801) ; retrait, en application de l'article 119 du règlement, d'un amendement de M. Destremau (prélèvement sur les concours de pronostics (p. 4801, 4802).

ART. 7 : II. — Ressources affectées : adoption (p. 4802).

ART. 8 (prélèvement sur les produits pétroliers attribué au fonds spécial d'investissement routier) : prix de l'essence ; adoption de l'article (p. 4802).

ART. 9 et 10 : III. — Mesures diverses. — Titre II. — Dispositions relatives aux charges : adoption (p. 4802).

ART. 11 et 12 : réserve (p. 4803), voy. p. 4866.

ART. 13 (augmentation des rentes viagères) : demande de leur indexation ; retrait d'un *amendement* de la commission des finances, de suppression de l'article après le dépôt d'un *amendement* du Gouvernement portant à 8 % la revalorisation des rentes viagères (p. 4803 à 4805) ; adoption de l'amendement, qui devient l'article 13 (p. 4805).

ART. 14 (taxe pour le financement de la formation professionnelle) : adoption, contre l'avis du Gouvernement, de deux *amendements* de la commission des affaires culturelles (augmentation du taux de la taxe) ; rejet d'un *amendement* de la commission des finances (versement de 2 % du produit de la taxe pour des actions de formation concernant les entreprises non assujetties, problème de la formation professionnelle des commerçants et artisans) (p. 4862 à 4864) ; rejet à la demande du Gouvernement de l'article, ainsi modifié (p. 4864).

Après l'ART. 14 : rejet d'un *amendement* de M. Boulloche (rétablissement d'un prélèvement exceptionnel sur les établissements de crédits).

ART. 11 (compensation démographique entre les régimes obligatoires de sécurité sociale) : rejet de cet article par la commission des affaires culturelles (p. 4866).

Intervention de M. Michel Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (p. 4866 à 4869) :

Difficultés financières de certains régimes ; solution retenue d'un alignement sur le régime général ; première étape : définition d'une prestation sociale minimale et garantie à tous les Français et établissement d'une solidarité financière entre les régimes permettant d'assurer le financement de cette prestation sociale minimale ; mesures prises pour diminuer les charges du régime général ; équilibrage des trois branches du régime général (transfert de la branche des prestations familiales à celle de l'assurance vieillesse) ; subventions de l'Etat aux différents régimes ; son souhait que soit regroupé dans un même document l'ensemble des dépenses incluses dans le bud-

get social de la nation et que ce document fasse l'objet d'un débat annuel.

Les réserves du groupe de l'Union des démocrates pour la République sur cet article ; son refus de faire payer par les salariés les plus modestes les prestations versées et sa préférence pour une solidarité par l'impôt (p. 4869) ; la demande du groupe communiste de suppression de l'article (p. 4869 à 4871) ; dénonciation par M. Le Foll de cette escroquerie et du détournement de sommes qui auraient dû être distribuées en prestations familiales (p. 4871, 4872) ; dangers des dispositions de l'article, même provisoires ; amendement des socialistes et radicaux de gauche relatif à un projet de budget des prestations sociales (p. 4872) ; vote de l'article par le groupe de l'Union centriste (p. 4873) ; demande de suppression de l'article par le groupe des réformateurs démocrates sociaux (p. 4873) ; adoption du texte commun des *amendements* de suppression de l'article, de la commission, de MM. Lamps et Boulloche ; vote contre l'article 11 du groupe UDR ; en conséquence, l'article 11 est supprimé (p. 4873, 4874).

Avant l'ART. 12 : retrait d'un *sous-amendement* de M. Guermeur ; adoption d'un *amendement* de M. Peyret et de deux *sous-amendements* de la commission (dont l'un modifié par le Gouvernement), en remplacement de l'article 11 (demande au Gouvernement de déposer avant le 1er juin 1974 un projet de loi instituant une compensation entre les régimes de base obligatoires de sécurité sociale, fixation, à titre provisoire, des modalités de la compensation pour 1974, effectuée sous forme d'avances, et présentation annuelle d'un budget social de la nation) ; accord du Gouvernement qui, par ailleurs, s'engage à inclure dans le prochain projet de loi de finances l'affectation d'une ressource fiscale au régime de sécurité sociale ; vote du groupe communiste et du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche contre ce nouvel article 11 (p. 4874 à 4877) ; adoption de l'*amendement*, ainsi modifié (p. 4877).

ART. 12 : adoption d'un *amendement* du Gouvernement qui devient l'article 12 (versement en 1974 au régime général de la sécurité sociale, sous forme d'avances, de la contrevaleur du produit des droits de fabrication sur l'alcool) (p. 4885).

ART. 15 et ETAT A (équilibre général entre les recettes et les dépenses) : vote contre cet article du groupe communiste et du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 4894 à 4896) ; vote positif des républicains indépendants et du groupe de l'Union des démocrates pour la République, qui insiste sur la nécessité de la participation et de la fiscalisation des recettes de la sécurité sociale (p. 4895) ; adoption d'un *amendement* du Gouvernement, conséquence des amendements adoptés au cours du débat et de l'article, ainsi modifié (p. 4896).

Budget 1974

DEUXIÈME PARTIE

AFFAIRES CULTURELLES

DISCUSSION [9 novembre 1973] (p. 5476, 5489).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. de Broglie, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les affaires culturelles, Fillioud, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour les affaires culturelles, Lauriol, Berger, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Ralite, Marcus, Druon, ministre des affaires culturelles, Mexandeau, Chambaz, Bourdelles, Duffaut, Boisde, Daillet, Marcus, Carpentier, Le Theule, Guerlin, Frédéric-Dupont, Piot, Lauriol.*

La progression de 24 % des crédits affectés à l'action culturelle (p. 5476) ; l'augmentation des crédits de modernisation et d'équipement des musées et celle des crédits affectés à la diffusion musicale ; la mise en place d'unités pédagogiques d'architecture ; la grève des étudiants en architecture (p. 5478) ; l'effort de décentralisation ; le plateau Beaubourg ; insuffisance des crédits consacrés à l'entretien et à la restauration du patrimoine artistique ; inquiétudes devant la baisse des crédits destinés à l'archéologie et la hausse de ceux consacrés à l'Opéra de Paris, expression d'art d'une autre époque (p. 5476) ; refus de l'augmentation destinée à l'Opéra ; les maisons de la culture (p. 5477) ; le fonds d'intervention culturelle ; le TNP (p. 5477) ; suppression, par la commission des finances et la commission des affaires culturelles, des crédits destinés aux eaux de Marly (p. 5477, 5478) ; rattachement injustifié à ce budget de l'entretien d'édifices civils et de palais nationaux (p. 5477, 5478) ; le rôle que devrait avoir ce ministère dans les domaines du livre, de l'environnement, de l'urbanisme (p. 5477) ; les choix de la culture, entre une tradition élitiste et une culture populaire et de masse (exemple : la chanson et le cirque) (p. 5477, 5478) ; les charges indues supportées par ce budget ; l'entretien des palais nationaux (p. 5478) ; l'abandon de l'action culturelle (p. 5478) ; la

Budget 1974

réduction de l'activité des dix-neuf centres dramatiques de province ; la part trop importante donnée à Paris (p. 5478) ; la demande d'établissement d'un livre blanc sur les efforts entrepris dans le domaine de la culture (p. 5479) ; la demande de création de structure de concertation ; conseil du développement culturel, commissions régionales ; l'enlaidisement de Paris ; l'avis défavorable de la commission des affaires culturelles à ce budget (p. 5479) ; le cinéma (p. 5480) ; l'insuffisance et le retard apportés aux questions posées par le rapporteur (p. 5480) ; le recul du cinéma français face à l'internationalisation de la production ; la concentration de l'industrie cinématographique (p. 5480) ; la constitution d'un secteur monopolistique ; l'aggravation de la censure économique ; la ségrégation du public (p. 5480) ; la lourdeur de la fiscalité frappant le cinéma (p. 5481) ; l'Union générale cinématographique (p. 5481) ; la demande d'un taux réduit de TVA pour le cinéma, de l'affectation au fonds de soutien du cinéma de la totalité de ses recettes, d'une aide à la distribution, d'une aide pour les petits exploitants de petites salles.

Intervention de M. Maurice Druon, ministre des affaires culturelles (p. 5489) :

La différence entre l'œuvre d'art et la tâche de gouvernement ; la lenteur des procédures administratives et législatives (p. 5490) ; « les cinquante millions » de Français spécialistes de la culture ; la disparité des actions et des moyens du ministère ; la politique suivie en faveur du théâtre ; le livre (p. 5490) ; l'augmentation du budget (p. 5491, 5494) ; le sauvetage du plus grand nombre possible de monuments (p. 5491) ; l'importance du service des archives (p. 5491, 5492) ; l'orientation nouvelle de l'inventaire du patrimoine artistique ; les efforts consentis en faveur des musées de province (p. 5492) ; la musique ; l'Opéra de Paris ; la rénovation de la comédie française ; la décentralisation dramatique (p. 5492) ; l'aide au théâtre privé (p. 5493) ; le cinéma ; la gestion du fonds de soutien ; le centre national des lettres ; le centre Beaubourg (p. 5493, 5494).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 5495) :

Les difficultés des troupes théâtrales ; les censures ; la « fronde parisienne » (p. 5495) ; le pouvoir et la culture (p. 5496) ; la dégradation du patrimoine artistique (p. 5497, 5499), notamment en Bretagne (p. 5497) ; la culture bretonne ; l'insuffisance du nombre des architectes des bâtiments de France (p. 5497) ; le rôle culturel que devrait jouer l'ORTF (p. 5498) ; l'art lyrique ; le festival d'Avignon (p. 5498) ; le théâtre (p. 5499 5500, 5502) ; les centres d'animation culturelle (p. 5499) ; l'université du XXIe siècle (p. 5499) ; le manque de coordination entre l'Opéra de Paris et les scènes lyriques de province (p. 5500) ; les bibliothèques (p. 5500) ; l'interruption de l'émission télévisée « chefs-d'œuvre en péril » ; la rémunération au pourcentage des architectes des monuments historiques ; la lenteur et le coût de l'inventaire du patrimoine architectural français ; la nécessité de réformer le centre national du cinéma (p. 5501) ; la création souhaitable d'un secrétariat européen du cinéma ; les émissions radio-télévisées ; les musées (p. 5502) ; la situation des conservateurs ; la presse filmée (p. 5503) ; les rapports entre l'ORTF et le cinéma ; la musique (p. 5503, 5504) ; la musique sacrée (p. 5505) ; les secteurs sauvegardés et l'affaire de la rue Oudinot (p. 5504, 5505) ; la loi Malraux et les promoteurs (p. 5505) ; la demande de constituton d'une commission d'enquête sur les dérogations accordées.

Intervention de M. Maurice Druon, ministre des affaires culturelles (p. 5506) :

Le cirque ; la décentralisation dramatique ; la suppression de l'émission « chefs-d'œuvre en péril » antérieure à l'arrivée du ministre (p. 5506).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : *amendements* de la commission des finances et de la commission des affaires culturelles tendant à réduire les crédits afin de protester contre l'extension des travaux d'entretien des fontaines du château de Versailles (p. 5507).

Intervention de M. Maurice Druon, ministre des affaires culturelles (p. 5508) :

La nécessité de ne pas priver d'eau les vingt-six communes qui bénéficient du service des eaux et fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud ; les solutions envisagées pour 1974.

Le texte commun des deux amendements est repoussé (p. 5508).

Amendement de la commission des finances tendant à réduire les crédits du titre III afin de protester contre l'entretien de bâtiments civils ; repoussé par le Gouvernement, l'*amendement* est retiré ; *amendement* de la commission des finances tendant à réduire l'augmentation des crédits demandés par l'Opéra de Paris (p. 5509) ; repoussé par le Gouvernement, l'*amendement* n'est pas adopté ; *amendement* de M. Leroy tendant à réduire les crédits du titre III afin d'avoir des éclair-

cissements sur la création du centre Beaubourg ; retrait de l'*amendement* et annonce de la demande de constitution d'une commission d'enquête sur le développement des activités du centre Beaubourg ; adoption du titre III ; adoption du titre IV ; trois *amendements* sont déclarés sans objet.

ETAT C. — TITRE V : adoption ; TITRE VI : adoption.

ETAT D. — TITRE III : adoption.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION

DISCUSSION [12 novembre 1973] (p. 5555, 5581).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Marette, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les affaires étrangères et les relations culturelles, Feix, Louis Joxe, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour les affaires étrangères, Pierre Weber, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour les relations culturelles, Alain Vivien, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour les relations culturelles, Voisin, rapporteur spécial de la commission des finances, pour la coopération, Destremau, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour la coopération, Jobert, ministre des affaires étrangères, Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères, Mitterrand, Ribière, Péronnet, Seitlinger, Ansart, Bettencourt, Jacques Legendre, Stehlin, Ollivro, Flornoy, Odru, Offray, René Feït, Daillet, Nessler, Xavier Deniau, Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

L'augmentation du budget qui progresse de 9,20 % ; les problèmes qui restent posés : hébergement des missions diplomatiques, logement et congés des personnels à l'étranger ; contrats de certains agents à l'étranger (p. 5557) ; les contributions internationales de la France (p. 5557, 5561) ; la faible évolution des effectifs budgétaires (p. 5557) ; les titularisations ; les dotations en voitures des chefs de missions diplomatiques (p. 5557) ; la couverture des risques sociaux des agents à l'étranger ; les frais de scolarité pour les petites écoles (p. 5557) ; l'existence de deux services des bâtiments au Quai d'Orsay (p. 5558) ; les investissements en bâtiments en 1974, notamment l'ambassade de Moscou et le CERN à Genève (p. 5558, 5560) ; l'utilité que présenterait la création d'un office des biens et des intérêts français à l'étranger (p. 5558, 5560) ; le problème de sécurité (p. 5558) ; le matériel de codage ; les périmètres de sécurité gardés ; la découverte d'un réseau d'écoute et de surveillance radioélectrique dans une ambassade de France dans un pays de l'Est (Pologne) (p. 5558) ; la protection des Français et de leurs intérêts à l'étranger (p. 5558) ; les crédits de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques ; les quarante-deux lycées français ; les établissements privés ; les instituts et les centres culturels ; la francophonie et l'école internationale de Bordeaux (p. 5559) ; l'action au Québec, en Louisiane et à Haïti (p. 5559, 5563) ; le Maghreb (p. 5559, 5563) ; le rapport de M. Gorse ; le personnel des affaires étrangères (p. 5560) ; la formation des élèves de l'ENA ; la création de six emplois de spécialistes de l'informatique (p. 5560) ; les émissions radiophoniques vers l'étranger (p. 5561) ; les ondes courtes et les critiques adressées à leur utilisation ; le retard apporté par le ministère à répondre aux questions posées par la commission des affaires culturelles (p. 5561) ; les deux plans quinquennaux qui ont orienté l'action du ministère en matière de relations culturelles jusqu'en 1968 (p. 5561) ; le livre (p. 5562) ; l'enseignement du français ; les échanges entre les jeunes ; l'équivalence des diplômes (p. 5562) ; la répartition géographique de l'effort de la France en matière de relations culturelles (p. 5563) ; l'ampleur de l'aide apportée au Maghreb et à la Libye ; la coopération au Maroc ; l'effort français en Indochine ; le budget de la coopération ; le maintien en place en 1969 des assistants techniques (p. 5563) ; la collaboration avec les Etats africains et malgache (p. 5564) ; la progression de 15 % des crédits de la coopération ; l'apprentissage du français grâce aux moyens audio-visuels ; les dotations prévues au budget, l'aide exceptionnelle aux Etats du Sahel atteints par la sécheresse (15 millions de francs) (p. 5564) ; le programme d'action à long terme à mettre en œuvre pour éviter le retour de sinistres de cette ampleur (p. 5564, 5565) ; la conférence de Ouagadougou (p. 5564) ; les Volontaires du progrès et les militaires du contingent ; l'Orstom ; la mise en place d'un système de garantie de stabilisation des recettes d'exportation ; le Marché commun et les Etats africains et malgache (p. 5564) ; les réunions entre les chefs d'Etat africains et le président de la République (p. 5565) ; la scolarisation des jeunes Français en Afrique et à Madagascar ; la « renégociation » des accords de coopération ; la pluralité administrative en ma-

Budget 1974

tière de coopération ; la répartition des disciplines en matière d'enseignement donné par les coopérants (p. 5565).

Intervention de M. Michel Jobert, ministre des affaires étrangères (p. 5566 à 5575) :

Le rappel de son activité dans le domaine de l'information des parlementaires (auditions, questions, projets, débats, etc.) (p. 5566) ; la guerre du Proche-Orient ; l'accord signé le 22 juin dernier entre les Etats-Unis et l'URSS ; la nécessité de poursuivre la construction européenne ; le fonctionnement et les effets du système de concertation Brejnev-Nixon ; le rôle des Etats-Unis et de l'URSS dans l'évolution et la conclusion du conflit du Proche-Orient (p. 5566) ; l'absence de la France, de la Grande-Bretagne et de la Chine dans l'accord du 22 octobre sanctionné par la résoultion 338 de l'ONU (p. 5567) ; la résolution 242 du 22 novembre 1967 ; les garanties internationales et la création de zones démilitarisées ; la restitution des territoires occupés et la reconnaissance du droit à la paix et à la souveraineté de chaque Etat de la région ; les droits des Palestiniens ; l'Alliance atlantique ; les dangers que comporte le tête-à-tête des deux grandes puissances ; l'Europe traitée comme une « non-personne » ; la construction politique de l'Europe (p. 5567, 5568) ; la réunion de Copenhague ; la déclaration des Neuf sur le Proche-Orient le 12 octobre ; les faiblesses de la coopération politique européenne ; la perspective d'une union européenne en 1980 ; la lutte communautaire contre l'inflation ; la politique européenne en matière de gaz, de pétrole, d'énergie nucléaire ; l'approvisionnement de l'Europe en uranium enrichi ; le fonds social européen ; les conditions de travail et la qualité de la vie ; les tâches de la Communauté (p. 5568) ; le rôle de l'Assemblée parlementaire européenne (p. 5569) ; les problèmes monétaires internationaux ; les négociations commerciales ; le secteur agricole ; les responsabilités de la communauté à l'égard du Tiers-Monde ; l'absence de défense proprement européenne ; la sécurité de l'Europe ; le désarmement et la détente (p. 5569) ; l'équilibre des armes (p. 5570) ; les négociations MBFR et les négociations SALT ; la nécessité pour la France de poursuivre son propre effort de défense ; la sécurité de la France et celle de l'Europe liées à la présence des troupes américaines en Europe ; la fidélité à l'Alliance atlantique ; la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (p. 5570) ; la reconnaissance de la Chine (p. 5571) ; les échanges avec le Japon ; le conflit indochinois, la mission d'aide conduite par M. Missoffe ; l'aide scientifique et culturelle aux pays du Maghreb ; l'évolution des pays d'Afrique noire francophones ; l'aide aux pays du Sahel ; la recherche de solution plus équitables dans les relations avec les pays du Tiers-Monde (p. 5571) ; l'organisation du marché des matières premières ; les accords sur le cacao et sur l'étain (p. 5572) ; l'élaboration d'une charte des droits et des devoirs économiques des Etats (p. 5572).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 5572) :

La nécessité d'expliquer la politique étrangère de la France ; l'action conjointe de l'Union soviétique et des Etats-Unis ; le conflit du Moyen-Orient ; les armes fournies aux deux camps par les deux grandes puissances (p. 5572, 5575) ; le Chili (p. 5573) ; l'Indochine ; l'Afrique ; le Maghreb ; le Tiers-Monde ; le Marché commun ; la conférence de Tokyo ; la conférence de Nairobi ; la conférence dite « de la sécurité européenne » tenue à Helsinki (p. 5573) ; la nécessité pour les neuf pays du Marché commun de définir une politique commune (p. 5574) ; l'approvisionnement du monde occidental en pétrole (p. 5574) ; le prix du pétrole (p. 5574, 5575) ; le rôle des grandes compagnies (p. 5574, 5576) ; la dépendance de l'Europe par rapport aux pays producteurs de pétrole (p. 5574, 5578, 5593) ; la défense de l'Europe ; le stationnement des forces des Etats-Unis en Allemagne (p. 5574, 5575) ; le rôle des Neuf dans la constitution d'une force du maintien de la paix au Proche-Orient (p. 5575) ; la construction de l'Europe (p. 5576, 5577, 5578) ; la sécurité collective en Europe (p. 5576, 5577) ; l'absence de relations entre la France et la Guinée (p. 5577) ; le Chili (p. 5577, 5589) ; le caractère essentiel pour les Etats-Unis de la liberté de l'Europe ; la défense européenne et l'illusion que représenterait la substitution d'armes françaises ou britanniques ou d'armes européennes aux forces américaines (p. 5578) ; l'intégration de la force nucléaire britannique à l'OTAN ; l'obstacle majeur que constitue le statut nucléaire de la République fédérale allemande ; la possibilité de rendre la dissuasion crédible en l'absence d'une autorité politique européenne unique ; la situation peu brillante de l'Europe dans l'approvisionnement en énergie ; la rédiction de la capacité des mines de charbon ; la dépendance énergétique à l'égard du pétrole (p. 5578) ; le Nixon-round (p. 5579) ; la mosaïque d'intérêts divergents que serait une autorité confédérale en Europe ; l'Europe, porteuse d'un projet de civilisation (p. 5579) ; la crise du Proche-Orient (p. 5581) ; la connivence entre les deux Grands ; la récente déclaration du Président de la République et sa proposition

de rencontres régulières entre chefs d'Etat européens (p. 5582), 5583, 5584) ; la déclaration des Neuf sur le Proche-Orient (p. 5583, 5588) ; le prédécesseur non parlementaire du ministre (p. 5588) ; la pénurie d'énergie (p. 5583) ; les entretiens Brejnev-Pompidou annoncés pour janvier prochain (p. 5584) ; la transformation de l'Europe de l'Est (p. 5584) ; le rôle de la France vis-à-vis de la Pologne, de la RDA, de l'Asie du Sud-Est, du Chili (p. 5585) ; la communauté de défense européenne fondée sur l'arme nucléaire ; la lutte contre l'inflation ; les 35 sociétés multinationales qui font la loi dans l'Europe des Neuf ; l'Europe des monopoles (p. 5585) ; le programme de la gauche (p. 5586) ; le discours prononcé le 10 octobre dernier à l'ONU ; le rôle du général de Gaulle et du président Pompidou dans la construction européenne (p. 5586) ; la révision du système commercial international ; l'Union économique et monétaire ; les disparités entre les régimes d'aide en vigueur ; l'aménagement régional (p. 5587) ; la politique de coopération ; le problème des immigrés ; l'attitude des coopérants en Afrique noire (p. 5587) ; la création d'un office franco-africain (p. 5588) ; l'Office d'accueil universitaire (OCAU) (p. 5588) ; la survie d'Israël (p. 5589) ; le développement culturel entre la France et le monde arabe ; les Palestiniens ; le Chili ; la position de l'Europe vis-à-vis de l'Amérique latine (p. 5590) ; la crise de l'organisation commune africaine et malgache (OCAM) ; l'écroulement du système néo-colonial mis en place en 1960 (p. 5590) ; la sécheresse dans les pays du Sahel (p. 5591) ; la reconnaissance de la Guinée ; la place dans le budget de l'annulation de la somme d'un milliard de francs dûe par les Etats africains au Gouvernement français (p. 5591) ; le Biafra et le Bangla-Desh ; le problème palestinien, ciment de l'union arabe ; la présence industrielle française dans l'Asie du Sud-Est (p. 5591, 5592) ; le soutien à une politique d'implantation des entreprises françaises dans les pays du Tiers-Monde peu industrialisés ; l'organisation d'accords-cadres sélectifs entre Etat et entreprises (p. 5592) ; la solidarité de l'Europe ; les élections européennes au suffrage universel (p. 5593) ; les mesures de rétorsion à prendre contre les pays exportateurs de pétrole (p. 5593) ; l'avenir de la langue française (p. 5594) ; le plan Basdevant.

Intervention de M. Michel Jobert, ministre (p. 5594 à 5600) :

L'accueil des réfugiés par l'ambassade de France au Chili ; l'intervention du Gouvernement français en faveur de Luis Corvalan (p. 5595) ; le Cambodge, l'Afrique, le Tiers-Monde ; les problèmes monétaires (p. 5595) ; la conférence européenne de sécurité (p. 5596) ; l'énergie ; le pétrole et le rôle des grandes compagnies ; la Guinée (p. 5596) ; les Français internés en Guinée (p. 5597) ; la position de neutralité dans la crise du pétrole (p. 5598) ; la reconnaissance tardive de la République démocratique allemande ; le Gouvernement de la République populaire du Viet-Nam ; le fonctionnement du fonds régional européen ; la suggestion de créer un conseil européen pour la paix en cas de guerre ; l'Amérique latine (p. 5598) ; la francophonie ; la formation des cadres d'entreprise qui vont à l'étranger (p. 5599) ; la progression des crédits du ministère des affaires étrangères ; l'augmentation du nombre des créations d'emplois ; les recommandations de la commission « Racine » ; les problèmes immobiliers dans un certain nombre d'ambassades (Brasilia, Lagos, Tananarive, Moscou, etc.) (p. 5599) ; le redéploiement de l'action culturelle (p. 5600) ; l'animation et la formation ; la politique de la langue française ; la priorité à donner à la coopération scientifique et technologique ; les priorités géographiques : Europe de l'Est, Maghreb, Afrique noire, Québec, Louisiane, Haïti, Liban, Proche-Orient, Extrême-Orient (Chine et Japon), Amérique latine ; la coopération scientifique et le CERN ; le livre ; les contributions internationales (p. 5600) ; la gestion du patrimoine immobilier de la France et l'étude d'une meilleure formule par un inspecteur des finances (p. 5601).

EXAMEN DES CRÉDITS :

I. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ETAT B. — TITRE III : la position du groupe communiste ; adoption (p. 5601).

TITRE IV : *amendement* de la commission des finances et de M. Marette tendant à réduire les crédits du titre IV ; les rapports entre le ministère des affaires étrangères et l'ORTF ; les émissions vers l'étranger, la création, conformément à la loi du 3 juillet 1972, d'un établissement public de la direction des affaires extérieures et de la coopération (p. 5601).

Intervention de M. Jobert, ministre :

La nécessité de réorienter les émissions vers l'étranger ; la demande du maintien des crédits initiaux (p. 5602).

Repoussé par le Gouvernement, l'*amendement* n'est pas adopté ; *amendement* de la commission des finances et de M. Marette tendant à réduire les crédits du titre IV ; la demande de suppression d'augmentation des crédits destinés à l'enseignement au Maroc ;

Budget 1974

l'enseignement direct par des professeurs français maintenus au Maroc plus longtemps que dans d'autres pays d'Afrique noire.

Intervention de M. Jobert, ministre :

La convention entre la France et le Maroc[e]; la diminution des effectifs d'enseignants français.

Rejet de l'*amendement ;* adoption du titre IV (p. 5602).

ETAT C : adoption des autorisations de programme ; adoption des crédits de paiement.

TITRE VI : adoption des autorisations de programme ; adoption des crédits de paiement (p. 5602).

Avant l'ART. 43 : *amendement* de la commission des finances et de M. Marette tendant à insérer un article additionnel prévoyant qu'un décret en Conseil d'Etat déterminera les conditions de l'autonomie financière d'établissements de diffusion culturelle ou d'enseignement situés à l'étranger ; accepté par le Gouvernement, l'*amendement* est adopté (p. 5602).

II. — COOPÉRATION

Intervention de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (p. 5603, 5604).

La croissance sélective du budget de la coopération (p. 5603) ; l'augmentation de 14,7 % de ce budget ; l'augmentation de 29 % des crédits d'équipement du fonds d'aide et de coopération ; l'importance de l'aide technique (11 000 agents) ; la formation des formateurs ; la relève des coopérants ; les volontaires du service national ; la priorité accordée à l'aide aux pays du Sahel ; l'inscription d'un crédit pour les actions éducatives de masse par des moyens audio-visuels ; le problème de la scolarisation des jeunes Français ; la dette des Etats africains et malgaches à l'égard du FIDES qui sera réglée dans le cadre du projet de loi de règlement pour 1972 (p. 5603) ; le renouvellement de la convention de Yaoundé (p. 5604) ; la révision des accords particuliers de coopération.

ETAT B. — TITRE III : abstention du groupe communiste dans le vote de tous les crédits concernant la coopération ; adoption du titre III.

TITRE IV : adoption.

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme ; adoption des crédits de paiement (p. 5604).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme ; adoption des crédits de paiement (p. 5604).

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL. — FORMA - BAPSA

DISCUSSION [6 novembre 1973] (p. 5225) ; [7 novembre 1973] (p. 5267).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Godefroy, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'agriculture et le développement rural, Soisson, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'agriculture et le développement rural, Méhaignerie, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges pour l'agriculture, Huguet, rapporteur pour avis de la commission de la production pour le développement rural, Mayoud, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales pour l'enseignement agricole, Pierre Joxe, rapporteur spécial de la commission des finances pour le FORMA, Bertrand Denis, rapporteur pour avis de la commission de la production pour le FORMA, Ducray, rapporteur spécial de la commission des finances pour les prestations sociales agricoles, de Montesquiou, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour les prestations sociales agricoles, Bizet, rapporteur pour avis de la commission de la production pour les prestations sociales agricoles, MM. Lelong, Pranchère, Chirac, ministre de l'agriculture et du développement rural ; Ruffe, de Gastines, Bayou, Simon, Rossi, Beucler, Villon, Richard, Pignion, Tissandier, Daillet, Gaudin, Rolland, Baudouin, Boulay, Capdeville, Renard, Gravelle, Belcourt, André Billoux, Favre, Lagorce, Hausherr, Alain Bonnet, d'Harcourt, Lavielle, Balmigère, Besson, Cattin-Bazin, Massot, Bonhomme, Claude Michel, Bouvard, Hamel, Rigout, Madrelle, Godon, Deniau, Maurice Cornette, Voisin, Cressard, Dutard, Weisenhorn, Desanlis, Sénès, Chamant, Le Foll, Zeller, Guermeur.*

Insuffisance des crédits destinés à l'institut de la recherche agronomique (p. 5225, 5239, 5243, 5278, 5280) ; à la sélection animale (p. 5225) ; à l'enseignement agricole privé (p. 5225, 5230, 5232, 5243, 5271) ; enseignement agricole (p. 5232, 5241, 5243, 5270, 5271, 5274, 5275, 5279) ; carte scolaire (p. 5225, 5228, 5232, 5269, 5270, 5275, 5279) ; bourses (p. 5232, 5243, 5279) ; maisons familiales rurales (p. 5232, 5275) ; timidité de

l'action en matière de calamités agricoles (p. 5225, 5241, 5242) ; lutte contre la grêle (p. 5242) ; aides à l'agriculture de montagne (p. 5225, 5228, 5231) ; adductions d'eau, proposition d'augmentation de la redevance sur les consommations d'eau (p. 5228, 5231, 5243, 5271, 5275, 5276, 5277, 5279) ; électrification rurale (p. 5241, 5271, 5280) ; téléphone (p. 5277, 5278) ; demande de majoration des crédits de remembrement (p. 5228, 5231, 5273) ; disparités entre les revenus des agriculteurs (p. 5229, 5276) ; revenus et pouvoir d'achat des agriculteurs (p. 5235, 5240, 5241, 5276, 5277) ; demande de renseignements plus précis sur la répartition des crédits du budget de soutien des marchés (p. 5230) ; industries agricoles et alimentaires (p. 5230, 5231) ; nécessité de relancer les plans d'aménagement rural (p. 5231) ; problème des ordures ménagères (p. 5231) ; achats de terres agricoles par des étrangers (p. 5231, 5273) ; fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (p. 5232 à 5235) ; marché de la viande bovine (p. 5233, 5235, 5241, 5272, 5279, 5280) ; impuissance de l'ONIBEV (p. 5241, 5272, 5280) ; rapport entre la production de lait et de viande (p. 5233, 5235) ; nécessité d'une étude sur les effets des dépenses de soutien des marchés et d'orientation sur le revenu des exploitants, par région et par type d'exploitation (p. 5233, 5234) ; produits laitiers (p. 5234, 5241, 5244, 5271, 5272, 5279) ; fromages (p. 5235, 5272) ; viande de porc (p. 5235, 5271, 5272) ; prix des aliments du bétail (p. 5235, 5241) ; études sur les problèmes de pollution agricole (p. 5235) ; fruits et légumes (p. 5235, 5241, 5271) ; framboise (p. 5271) ; produits tropicaux (bananes, ananas, rhum, essence de géranium) (p. 5235) ; problème de leur admission au bénéfice de la préférence communautaire (p. 5245) ; vin (p. 5235, 5241, 5267 à 5269) ; budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) : analyse des recettes et des dépenses (p. 5235 à 5239) ; maintien des disparités entre les avantages sociaux des salariés et des agriculteurs (prestations familiales, assurances invalidité, assurance vieillesse, pension de réversion) (p. 5237, 5238, 5277) ; nécessité de réviser le mode de calcul des cotisations professionnelles au BAPSA et de réduire les taux des cotisations des veuves et des veufs chefs d'exploitation (p. 5238, 5276) ; insuffisance des crédits pour la recherche agronomique (p. 5239, 5241) ; manque de clarté dans la présentation des crédits (p. 5240) ; problème du crédit et des prêts du crédit agricole (p. 5240, 5271, 5273) ; sucre (p. 5241) ; plan Vedel (p. 5242) ; défense de l'exploitation individuelle familiale par M. Pranchère, communiste (p. 5242) ; Marché commun agricole (p. 5244) ; entrée de l'Espagne dans le Marché commun (p. 5269) ; prime à la vache tondeuse (p. 5269) ; nécessité d'un aménagement rural global (p. 5269, 5270, 5277) ; habitat rural (p. 5271) ; bâtiments d'élevage (p. 5271, 5276, 5280) ; IVD (p. 5271) ; cotisations accidents du travail (p. 5271) ; tabac (p. 5271) ; nécessité de faciliter l'accession à la propriété foncière (prêts, création de plans d'épargne foncière) ; pension de réversion des veuves (p. 5273) ; exonération partielle des cotisations sociales en faveur des veuves chefs d'exploitation (p. 5274) ; problème de la réglementation concernant la brucellose (p. 5274) ; implantation à Nantes d'une école vétérinaire (p. 5274) ; problème des cumuls de la profession d'agriculteur avec une autre profession (p. 5277) ; développement des maternelles en milieu rural (p. 5277) ; politique des prix agricoles (p. 5279) ; SOPEXA (société pour l'expansion des produits agricoles) (p. 5280).

Intervention de M. Chirac, ministre de l'agriculture et du dévelopement rural (p. 5285) (voyez à la fin de la discussion l'intégralité de ses interventions).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le BAPSA : recettes, dépenses (retraites vieillesse, pensions d'invalidité) (p. 5925, 5318) ; IVD (p. 5295, 5309, 5315) ; vote du groupe communiste contre ce budget (p. 5295) ; les Vosges et l'Alsace (agriculture, électrification) (p. 5295, 5296, 5302) ; insuffisance du budget de l'institut national de recherches agronomiques (p. 5296, 5303, 5315, 5314, 5328, 5336) ; recherche zootechnique (p. 5297) ; aliments du bétail (p. 5297, 5331) ; enseignement vétérinaire (p. 5297) ; enseignement agricole (p. 5297, 5299, 5300, 5303, 5313, 5321, 5322, 5323, 5328, 5337) ; bourses (p. 5328) ; maisons familiales d'apprentissage rural (p. 5297, 5309, 5322, 5332) ; carte scolaire (p. 5297, 5309, 5313) ; collaboration du Parlement à ses conclusions (p. 5337) ; collège agricole de Saint-Brieuc (p. 5299, 5300) ; enseignement agricole privé (p. 5331, 5332) ; électrification (p. 5307, 5314, 5322, 5323) ; adductions d'eau (p. 5297, 5307, 5312, 5313, 5320, 5321, 5322, 5323, 5328) ; voirie rurale (p. 5307) ; crédits pour le remembrement (p. 5297, 5302, 5304, 5309, 5312, 5320, 5323, 5328, 5331, 5335) ; situation des retraités (p. 5297) ; problème de la récupération sur les héritiers des sommes versées par le fonds national de solidarité (p. 5297, 5316) ; vin (p. 5298, 5325, 5326) ; viticulture girondine (p. 5301, 5322, 5323) ; fiscalité viticole (p. 5301, 5323) ; barrage de Salogon (p. 5298) ; demande d'un programme de développement de la race charolaise (p. 5298, 5299, 5311) ; demande d'un

Budget 1974

label de qualité et d'origine pour la viande (codification Flachat) (p. 5311) ; nécessité d'une organisation du marché de la viande bovine (p. 5299, 5310, 5321, 5324) ; ONIBEV (p. 5299, 5308, 5310, 5315, 5317, 5319, 5322, 5331, 5335) ; bâtiments d'élevage (p. 5299, 5304, 5308, 5321, 5322, 5323, 5324, 5325, 5328) ; nécessité de développer la recherche (p. 5300) ; problème de la faim dans le monde (p. 5300) ; solidarité européenne (p. 5301) ; investissements étrangers dans le vignoble girondin (p. 5301, 5323) ; politique de la montagne (p. 5302, 5308, 5309, 5310, 5317, 5318, 5327, 5328, 5329) ; aide aux jeunes agriculteurs (p. 5308) ; prime à la vache (p. 5308, 5309, 5327, 5329) ; prime pour le ramassage du lait (p. 5310, 5327) ; problème des critères de définition de la montagne (p. 5302, 5327) ; tourisme en montagne (p. 5310) ; parcs naturels régionaux (p. 5302) ; problème foncier (p. 5302, 5308) ; prêts du crédit agricole (p. 5302, 5309) ; cotisations sociales des agriculteurs (p. 5302, 5309, 5314, 5324) ; sucre (p. 5303, 5320, 5337) ; betterave sucrière (p. 5320) ; assurance-groupe en cas de mauvaise récolte (p. 5304) ; vote négatif des socialistes et radicaux de gauche (p. 5308) ; droit de préemption (p. 5308) ; habitat rural (p. 5309) ; problèmes de l'élevage (p. 5308, 5313, 5315, 5317, 5319, 5321, 5322) ; problème des producteurs de bovins victimes de faillite (p. 5310, 5315) ; lait et productions laitières (p. 5310, 5311, 5315, 5317, 5322, 5326, 5327, 5331, 5331, 5335) ; brucellose (p. 5311, 5321) ; insuffisance des crédits d'équipement (p. 5312) ; plans d'aménagement rural (p. 5312) ; indemnités agricoles et alimentaires (p. 5312, 5314) ; rénovation rurale (p. 5312, 5313) ; revenu des familles agricoles (p. 5313, 5324) ; prêts pour l'élevage (p. 5314) ; régime de la patente sur certaines productions agricoles (p. 5314) ; récupération de la TVA sur le fuel agricole (p. 5314) ; alignement du régime agricole sur le régime général de la sécurité sociale (p. 5316, 5317) ; problème de l'excédent de recettes fournies par la vignette au fonds national de solidarité (p. 5316) ; FORMA (p. 5317, 5322) ; culture du soja (p. 5319) ; irrigation de la région Languedoc-Roussillon (p. 5319) ; revendications des salariés agricoles (p. 5319, 5320) ; indemnisation des dégats causés aux cultures par le gros gibier (p. 5320) ; emmenthal (p. 5322, 5326, 5327) ; situation des producteurs de lait à gruyère (p. 5326, 5327) ; école nationale d'osiériculture (p. 5322) ; tabac (p. 5323, 5328) ; centre de recherche de Colmar (p. 5323) ; noix (p. 5324) ; foie gras et truffe (p. 5324) ; téléphone rural (p. 5324) ; subventions pour la construction de coopératives rurales (p. 5324) ; Dordogne (p. 5324) ; situation des veuves (p. 5324) ; indexation des prix sur les charges de production (p. 5324) ; crédits du FASASA (p. 5325) ; indemnisation des calamités agricoles (p. 5325) ; assurance contre la grèle (p. 5325) ; indemnités agricoles et alimentaires (p. 5325, 5328, 5336, 5337) ; problème des importations de vin d'Italie et d'Espagne si celle-ci entrait dans le Marché commun (p. 5325, 5326) ; viande ovine (p. 5329) ; règlement communautaire sur l'origine des animaux (p. 5329) ; création d'une école de bergers (p. 5329) ; lycée agricole de Digne (p. 5329) ; aviculture (p. 5330) ; faillite de la Villette (p. 5330) ; proposition de la gauche en matière agricole (p. 5332, 5333, 5334) ; sauvegarde de l'exploitation familiale (p. 5334) ; problème des exploitations agricoles péri-urbaines (fiscalité et procédure d'expropriation) (p. 5334, 5335) ; rappel du projet de loi sur les sociétés agricoles d'investissement foncier (p. 5334, 5335) ; nécessité d'une révision des textes sur le cumul (p. 5335, 5336) ; réforme du statut du fermage (p. 5336).

Intervention de M. Jacques Chirac, ministre de l'agriculture et du développement rural :

En réponse à M. Pierre Villon, ses précisions sur l'application de la clause de pénurie à la viande bovine (p. 5272) et le prix d'intervention sur ce marché (p. 5273) ; son intention de réaliser en 1975, à Nantes, la quatrième école vétérinaire (p. 5274) ; application à l'agriculture, sans augmentation des cotisations, des mesures annoncées le 26 septembre 1973 par M. le ministre de la santé publique concernant les familles, la vieillesse et les handicapés (p. 5277, 5278) ; nécessité pour la France de développer sa puissance agricole dans un cadre libéral fondé sur l'exploitation à responsabilité personnelle et dans un contexte européen (p. 5285, 5286) ; excédent de notre balance agricole ; son intervention prochaine auprès du Marché commun pour revaloriser les prix agricoles, notamment en faveur de l'élevage (p. 5286, 5287) ; fruits et légumes ; vin ; bonification d'intérêt versée au crédit agricole ; réalisation du Plan pour les équipements collectifs ; exécution des promesses de Provins en ce qui concerne les adductions d'eau et l'électrification rurale (p. 5281) ; quatre priorités dans ce budget : 1° l'orientation et le développement de nos productions agricoles, notamment l'élevage, le lait (commissions régionales d'orientation de l'élevage, ONIBEV, demande de relèvement du prix d'intervention en matière de viande bovine, organisation des marchés, instauration d'un prix minimum garanti du lait, prêts spéciaux à l'élevage, lutte contre la brucellose, contrats régionaux d'équilibre lait-viande)

(p. 5288, 5289) ; le vin (rénovation du vignoble méridional), les fruits et légumes (p. 5290) ; 2° la modernisation des structures : problème foncier, réforme de l'indemnité viagère de départ, action des SAFER, projet de loi de réforme du statut du fermage, mesures visant à faciliter la constitution de groupements fonciers agricoles ; 3° la survie et le développement de zones défavorisées : politique d'aide à la montagne (dotation d'installation aux jeunes agriculteurs, prime à la vache, aide au ramassage du lait, subventions pour investissements) (p. 5291, 5292) ; 4° la protection sociale et la formation professionnelle : carte scolaire, crédits destinés à l'enseignement agricole privé, maisons familiales (p. 5292, 5293) ; construction d'une quatrième école vétérinaire à Nantes ; application aux agriculteurs des projets prévus par le Gouvernement ; absence de remise en cause de la structure de la mutualité sociale agricole (p. 5293) ; attachement de la France aux mécanismes et aux principes de la politique agricole commune (p. 5294) ; son acceptation de la suggestion de M. Chamant du soutien du développement des races à viande et d'un plan du charolais (p. 5299) ; sa réponse à M. Zeller concernant la non-conformité aux textes communautaires des propositions sur l'IVD et les plans de développement (p. 5302, 5303) ; crédits d'équipement (p. 5312) ; caractère suffisant des crédits de fonctionnement de l'institut national de la recherche agronomique (p. 5315) ; interrompt M. Billoux sur le problème des adductions d'eau (p. 5321, 5322) ; en réponse à M. Balmigère, ses précisions sur la politique viticole du Gouvernement et le problème des importations de vins italiens et algériens (p. 5326) ; sa réponse à M. Bonhomme concernant l'aviculture (p. 5330) ; souligne après l'intervention de M. Pierre Joxe, la mise en cause de la politique agricole commune et de l'exploitation familiale contenue dans le programme commun ; représentativité des dirigeants agricoles (p. 5333) ; assure M. Deniau que le projet de réforme de l'IVD prévoit un renforcement de la réglementation sur les cumuls (p. 5336) ; ses réponses aux orateurs sur la situation du marché de la viande bovine (p. 5337, 5338) ; le soutien du maigre, les moyens de l'ONIBEV, la brucellose, la culture des plantes protéiniques, dont le soja ; le marché du lait (beurre, poudre de lait, fromage de garde : cheddar, gruyère), l'absence de règlements communautaires pour les productions des départements d'outre-mer, la politique agricole commune et le mémorandum de la commission, la réalisation du programme de Provins pour les adductions d'eau avant l'échéance de cinq ans, le remembrement, les subventions en matière de bâtiments d'élevage (p. 5339) ; les prêts du crédit agricole, réforme de l'enseignement agricole, l'INRA ; envisage la possibilité d'un contrat avec l'enseignement privé et les maisons familiales (p. 5340).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : rejet d'un amendement de M. Bonhomme (suppression de la dotation d'installation des jeunes agriculteurs au profit des crédits d'équipement) ; *amendement* repoussé par le groupe communiste et le Gouvernement qui condamnent tous deux le plan Vedel (p. 5340 à 5342) ; rejet d'un *amendement* de M. Montagne de réduction des crédits concernant les effectifs du personnel de l'enseignement agricole ; opposition du Gouvernement à cet *amendement* qui reconnaît cependant qu'une réorganisation administrative s'impose et qu'il existe un problème de mandatement des traitements (p. 5342, 5343) ; adoption des crédits du titre III (p. 5343).

TITRE IV : deux *amendements* identiques de MM. Mayoud et Daillet d'augmentation de la réduction de crédits proposée pour le titre IV (crédits de fonctionnement de l'enseignement privé) ; retrait du premier et rejet du second (p. 5343) ; adoption de la réduction de crédits proposée pour le titre IV (p. 5343).

ETAT C : adoption des titres V et VI (p. 5344).

ETAT D. — TITRE III : adoption.

Réserve du vote sur les crédits concernant le fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) jusqu'au vote sur l'ensemble des crédits inscrits au budget du ministère de l'économie et des finances (II. — Charges communes).

ART. 23 : adoption des crédits du BAPSA.

ART. 24 : paragraphe II ; adoption.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ÉQUIPEMENT, LOGEMENT ET TOURISME

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ÉQUIPEMENT ET URBANISME

DISCUSSION [14 novembre 1973] (p. 5704).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Ansquer, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'aménagement du territoire, Guermeur, rapporteur pour avis de la commission de la production et*

Budget 1974

des échanges, pour l'aménagement du territoire, Plantier, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'équipement ; Montagne, rapporteur spécial de la commission des finances, pour l'urbanisme ; Canacos, rapporteur pou ravis de la commission de la production, pour l'urbanisme, M. Guichard, ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme, Méhaignerie, Paul Laurent, Neuwirth, Cazenave, Robert-André Vivien, Mauroy, Coulais, Le Theule, Porelli, Ligot, Narquin, Mermaz, Briane, Barberot, Nungesser, Benoist, Cornet, Le Foll, Boudon, Rigout, Mme Thome-Patenôtre, MM. Christian Bonnet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme, Kiffer, Longequeue, Frédéric-Dupont, Sainte-Marie, Lamps, Caro, Boudet, Crépeau, Offroy, Bernard, Barrot, Josselin, Gosnat, Claudius-Petit, Flornoy.

Contrats d'aménagement avec les villes moyennes (p. 5704, 5714) ; investissements étrangers (p. 5704, 5705) ; décentralisation des activités tertiaires (p. 5705, 5707) ; régime d'aide aux activités de la recherche scientifique et de l'informatique (p. 5705) ; décentralisation culturelle (p. 5705) ; création d'un conservatoire national du littoral (p. 5705) ; politique européenne d'aide au développement régional (p. 5705) ; fonds européen de développement régional (p. 5706) ; nécessité d'une augmentation des crédits de la mission de l'aménagement de l'ouest atlantique (p. 5705) ; taxe locale d'urbanisation (p. 5705, 5714, 5715, 5716) ; problème de la maîtrise des sols (p. 5705, 5715) ; concession d'usage des sols (p. 5714) ; crédits du FNAFU (fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme) (p. 5715) ; dotations du FIAT (fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire) (p. 5706) ; décentralisation administrative (p. 5706) ; primes de développement régional (p. 5706) ; crédits d'étude des missions régionales (p. 5706) ; conseil régional (p. 5706) ; possibilité de réserver une partie des marchés publics aux entreprises situées dans certaines régions (p. 5707) ; souhait de voir créer une filiale de la caisse nationale de crédit agricole consacrée à l'aménagement du territoire (p. 5707) ; préorientation du plan (p. 5707) ; personnels (p. 5711) ; subvention aux départements pour la voirie nationale, prise en charge par eux (p. 5711, 5712) ; voirie urbaine (p. 5712) ; réseau routier de rase campagne (p. 5712) ; circulation hivernale (p. 5712) ; autoroutes (p. 5712) ; recours à des fonds privés pour les autoroutes (p. 5712) ; liaison du sud-ouest français (p. 5712) ; situation des ports (p. 5712) ; voies navigables (p. 5712) ; institut géographique national (p. 5712) ; décentralisation du contrôle des dépenses (p. 5712) ; problème de l'insécurité routière (p. 5713) ; signalisation (p. 5713) ; nécessité d'une coordination entre les moyens de transport, exemple de l'Allemagne (p. 5713) ; politique de création des espaces verts (p. 5713, 5714) ; établissement des documents d'urbanisme (SDAU : schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme, POS : plans d'occupation des sols) (p. 5714, 5715) ; rénovation urbaine (p. 5714) ; équilibre habitat, emploi, transports (p. 5716).

Intervention de M. Olivier Guichard, ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme (p. 5716) :

Principes de sa politique (p. 5716, 5717) ; structure et contenu de son budget (p. 5717) ; les infrastructures routières : priorité aux autoroutes, au réseau routier de rase campagne et aux renforcements coordonnés ; autoroutes Poitiers—Bordeaux, Calais—Dijon, plan routier breton, liaison Beaune—Mulhouse, Bayonne—Toulouse ; ports et voies navigables : Dunkerque, Marseille-Fos, Le Verdon, Nantes, Saint-Nazaire ; sécurité routière (p. 5718) ; objectifs et moyens de la politique d'urbanisme : lutte contre la ségrégation, espaces verts, contrats avec les villes moyennes, études de planification urbaine, maîtrise foncière (taxe locale d'urbanisme) (p. 5718, 5719) ; politique d'aménagement du territoire : primes, décentralisation des activités de services, prime pour la création d'emplois de recherche et d'informatique, décentralisation administrative, Fos-sur-Mer, zones de rénovation, projet de loi de création d'un conservatoire du littoral, montagne (p. 5719) ; responsabilités des régions et de l'Europe (p. 5719, 5720).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Décentralisation des activités tertiaires (p. 5720, 5721, 5726, 5739) ; décentralisation administrative (p. 5720, 5721, 5724, 5725, 5739, 5741) ; limitation des créations de bureaux dans la région parisienne (p. 5720, 5721) ; condamnation de l'expérience des villes nouvelles dans la région parisienne (p. 5738) ; Politique des villes nouvelles (p. 5720, 5721, 5725, 5730, 5731) ; politique foncière et problème de la maîtrise des sols (p. 5721, 5730, 5735, 5736) ; taxe locale d'urbanisation (p. 5721) ; zones d'aménagement différé ZAD (p. 5730) ; problème de l'évolution de Paris (p. 5722, 5724) ; réforme du district (p. 5738) ; ségrégation sociale dans Paris (p. 5738, 5740) ; opération d'urbanisme de La Villette (p. 5722) ; circulation des « deux roues » : pistes cyclables, cyclotou-

risme, rappel de la promesse de M. Marc Jacquet de construction d'un kilomètre de piste cyclable par kilomètre d'autoroute (p. 5722, 5723) ; métropoles d'équilibre (p. 5724, 5736) ; villes moyennes (p. 5724, 5729, 5730, 5735, 5736) ; suppression de la ségrégation sociale (p. 5724) ; animation des villes (p. 5725) ; rénovation urbaine (p. 5725) ; vote des socialistes et radicaux de gauche contre ce budget (p. 5725) ; conseils régionaux (p. 5725, 5726) ; politique régionale communautaire (p. 5726, 5743) ; liaison fluviale Rhin—Rhône (p. 5728, 5732) ; liaison autoroutière Calais—Dijon (p. 5726) ; autoroute Paris—Calais (p. 5742) ; situation de l'emploi au Mans (p. 5726, 5727) ; autoroutes Chartres—Le Mans, Le Mans—Vitré, Le Mans —Angers (p. 5727) ; Fos-sur-Mer : avantages dont a bénéficié la Solmer, atteintes au droit des dockers (p. 5727, 5728) ; primes et aides pour la création d'emplois (p. 5726, 5728, 5729) ; primes et aides pour la création d'emplois (p. 5726, 5728, 5729) ; proposition d'élaboration de schémas d'aménagement et d'urbanisme départementaux (p. 5729, 5730) ; ville nouvelle de l'Isle d'Abeau (p. 5731) ; création d'un axe routier Paris-Centre—Sud afin de désenclaver le Massif Central (p. 5731) ; situation de l'industrie des travaux publics (p. 5731, 5732) entretien du réseau routier transféré aux départements (p. 5732, 5737) ; route nationale Lyon—Besançon (p. 5732) ; autoroutes Lyon—Genève et Genève—Bourg—Mâcon (p. 5732) ; problème de l'emploi dans le Val-de-Marne (p. 5733, 5734) ; déséquilibre entre l'Est et l'Ouest de Paris (p. 5734) ; priorité aux transports en commun (p. 5734) ; protection des riverains contre les nuisances provoquées par les autoroutes en tissu urbain (p. 5734) ; Nevers (p. 5734, 5735) ; tracé de l'autoroute du Centre (p. 5735) ; contentieux des ouvrages détruits par faits de guerre (p. 5735) ; aménagement rural (p. 5735) ; conditions d'octroi de la prime spéciale d'équipement hôtelier (p. 5735) ; la DATAR (p. 5736) ; exemple du Choletais (p. 5736) ; problème de la sécurité routière (p. 5737) ; transfert au secteur privé de la construction des autoroutes (p. 5737) ; route Centre-Europe—Atlantique (p. 5737) ; part de la taxe sur les produits pétroliers affectée au fonds spécial d'investissement routier (p. 5737, 5738) ; participation des villes aux travaux de déviation des routes nationales en milieu urbain (p. 5738, 5740) ; vote du groupe communiste contre ce budget (p. 5733, 5742) ; conditions de financement des HLM (p. 5738) ; intervention de M. Christian Bonnet, secrétaire d'Etat, sur ce problème (p. 5738) ; problème du logement social et semi-social (p. 5738) ; problème d'aménagement des régions frontalières, exemple de la Moselle (p. 5739, 5740) ; autoroute Thionville —Luxembourg (p. 5739) ; aéroport régional de Lorraine (p. 5739) ; problème des espaces verts en zone urbaine (p. 5740) ; Limoges (p. 5740) ; modification de la loi de 1948 : relogement de tout locataire expulsé dans un certain rayon et art 22 *bis*, non opposition du droit de reprise à certains locataires âgés (p. 5740) ; respect par les administrations des règlements d'urbanisme ; immeuble ONM rue de l'Université, bâtiment du ministère des finances quai Branly (p. 5741) ; problème des servitudes autour des aérodromes, exemple de Bordeaux-Mérignac et Perpignan (p. 5741) ; nécessité du développement de rocades autour de Paris (p. 5741, 5742) ; conducteurs des travaux publics et ouvriers des parcs automobiles (p. 5742) ; acquisition en Alsace-Lorraine de terrains par des étrangers (p. 5742) ; désenclavement de l'Alsace (p. 5742) ; développement des vallées vosgiennes (p. 5742) ; demande de création d'une tranche régionale du fonds spécial d'investissements routiers (p. 5743) ; déviations autour des villes moyennes (p. 5743) ; développement de la façade atlantique (p. 5743, 5744) ; route Rochefort—La Rochelle (p. 5744) ; port de la La Pallice (p. 5744) ; développement des ports secondaires : exemple de Dieppe (p. 5744, 5745) ; Saint-Dizier (p. 5745) ; politique de la montagne : désenclavement, maintien des services publics, industrialisation, tourisme (p. 5745, 5746) ; Bretagne, plan routier breton (p. 5746).

Intervention de M. Olivier Guichard, ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme (p. 5747) :

Ses réponses aux orateurs concernant les problèmes routiers : autoroutes Calais—Lyon, Paris, Clermont-Ferrand, RN 9, autoroute Strasbourg—Mulhouse, RN 83, autoroute Thionville—Luxembourg, Chartes—Le Mans, Le Mans—Angers, déviations, transferts de réseaux aux départements, création de réseaux régionaux ou interrégionaux, sécurité routière (p. 5747) ; coordination rail-route, achèvement de l'autoroute A 26 avec la mise en service du tunnel sous la Manche, augmentation de la subvention aux départements, personnel auxiliaire de son ministère, mise au grand gabarit de voies navigables ; l'urbanisme : schémas directeurs d'aménagement et d'urbanismes départementaux, ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau, espaces verts, zones bruyantes des aérodromes, annonce d'un projet de loi destiné à accroître les moyens d'une politique foncière dans les communes, La Villette, contrats avec les villes moyennes, application du rapport Barton pour la con-

Budget 1974

cession d'usage des sols, rénovation urbaine (p. 5748) ; application de la circulaire sur les grands ensembles (p. 5749) ; l'aménagement du territoire : décentralisation du tertiaire et des administrations centrales, crédits de primes, étude sur la création d'une filiale du crédit agricole, inutilité de FIAT régionaux, classement du Mans au titre de la prime de localisation des activités tertiaires, liaisons aériennes régionales, façade atlantique, Dieppe, politique de la montagne, problèmes frontaliers, Fos-sur-Mer (p. 5749) ; politique régionale européenne, finalité de l'aménagement du territoire, remède libéral au capitalisme (p. 5750).

Réserve du vote des états B et C jusqu'à l'examen des crédits du logement ; deux *amendements* identiques de réduction des crédits de l'état C, titre VI, de MM. Gosnat et Robert-André Vivien (crédits destinés à l'institut géographique national, transfert de l'imprimerie de la rue de Grenelle à Saint-Mandé), rejet du premier et retrait du second (p. 5750 à 5752) ; retrait d'un *amendement* de M. Neuwirth de réduction des crédits du titre VI de l'état C après que M. Guichard, ministre, se soit engagé à affecter 500.000 F à l'aménagement de pistes cyclables (p. 5732).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT D. — TITRE III : adoption.

ART. 43 : subvention aux collectivités locales pour l'entretien des routes nationales secondaires classées dans la voirie départementale, adoption (p. 5753).

LOGEMENT

DISCUSSION [14 novembre 1973] (p. 5753) ; [15 novembre 1973] (p. 5775).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *Ligot, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour le logement, Bécam, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour le logement, Maurice Andrieu, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour le logement, Grussenmeyer, Bertrand Denis, Coulais, Fajon, Mesmin, Tiberi, Gagnaire, de Poulpiquet, Boyer, Carlier, Julia, Maurice Legendre, Briane, André-Georges Voisin, Le Foll, Icart, président de la commission des finances, Fanton, d'Ornano, Dubedout, Jans, Sainte-Marie, Claudius-Petit, Canacos.*

Insuffisance du logement social (p. 5753, 5757, 5778) ; réduction du nombre des constructions d'HLM locatives (p. 5753, 5777) ; diminution du nombre des PLR financés (p. 5753, 5756) ; HLM en accession à la propriété (p. 5753) ; atteinte à la construction locative aidée (p. 5753) ; réduction des crédits ILM (p. 5753) ; insuffisance du volume des primes avec prêts (p. 5753) ; suppression des primes sans prêt (p. 5753, 5756, 5776) ; épargne-logement (p. 5753, 5756) ; souhait d'un réexamen du financement du crédit agricole (p. 5753, 5754) ; insuffisance en ce qui concerne l'habitat rural et l'habitat diffus (p. 5754, 5755) ; souhait de la commission des finances d'un réexamen de la programmation entre les régions et à l'intérieur des régions (p. 5754, 5755) ; problème du renchérissement et de la réduction des prêts bancaires (p. 5754, 5756) ; alourdissement de la fiscalité (p. 5754) ; caractère stérilisant des modèles de construction (p. 5754) ; nécessité d'une réforme et d'une simplification de l'allocation de logement (p. 5754, 5755, 5756, 5757, 5779) ; taxe au bénéfice de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (p. 5754, 5755, 5758) ; souhait d'un réexamen des prix plafonds (p. 5754, 5756, 5758, 5777) ; nécessité d'une ventilation nouvelle des crédits des HLM afin d'augmenter le nombre des PLR (p. 5755, 5757) ; promotion de l'habitat individuel (p. 5755, 5776) ; lotissements communaux (p. 5756) ; logement des immigrés (p. 5756) ; situation du bâtiment (p. 5756) ; répartition régionale des primes (p. 5756) ; amélioration de la qualité (p. 5756, 5757, 5777) ; espaces verts (p. 5756, 5757) ; label acoustique (p. 5756, 5757, 5777) ; parkings (p. 5757) ; charges locatives (p. 5757, 5778) ; place des locataires dans les conseils d'administration des offices (p. 5758) ; problème des barèmes de surloyers et des plafonds de ressources (p. 5758) ; prêts du crédit foncier (p. 5756) ; problème des délais de délivrance des certificats d'urbanisme, des permis de construire et des certificats de conformité (p. 5776) ; centres d'amélioration du logement et de lutte contre le taudis (PACT) (p. 5776, 5777) ; hausse des loyers (p. 5778) ; situation du logement en URSS (p. 5779) ; propositions des partis de gauche (p. 5779).

Intervention de M. Christian Bonnet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme (p. 5779) :

Objectif de résorption de poches d'inégalité et d'insatisfaction (p. 5779) ; développement rapide du secteur non aidé et décalage dans la réalisation des logements économiques et sociaux, modernisation du patrimoine ancien ; habitat rural ; habitat individuel ; nécessité

d'accélérer la mise en œuvre pratique des crédits (p. 5780) ; doublement des crédits destinés à l'information du public ; textes réglementaires sur les offices d'HLM, les sociétés de crédit immobilier et les coopératives HLM ; travailleurs immigrés ; nouveaux prix plafonds pour 1974 ; doublement des crédits affectés au contrôle de la qualité des logements ; charges locatives ; crédits de recherches (p. 5781) ; financement des HLM ; allocation de logement ; épargne-logement ; comparaison avec la Finlande (p. 5782) ; priorité à donner aux catégories les plus défavorisées ; jeunes ménages, personnes âgées, handicapés, titulaires de revenus modestes ; politique de construction sociale dans les centres des villes ; projet de loi sur la protection des occupants (p. 5783, 5784) ; taxe locale d'urbanisation (p. 5786).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Situation du logement locatif (p. 5784) ; insuffisance du secteur locatif HLM (p. 5787, 5795) ; habitat rural et habitat diffus (p. 5784, 5794) ; critères d'attribution de crédits aux régions (p. 5784) ; restauration des centres anciens des villes (p. 5784, 5786, 5787) ; situation du secteur du bâtiment et des travaux publics (p. 5784, 5785, 5788, 5795) ; problème du crédit et de l'accroissement des remboursements (p. 5784, 5785, 5788, 5789, 5791, 5792) ; prêts immobiliers conventionnés (p. 5789, 5796) ; fiscalité (p. 5784, 5785) ; problème du logement des personnes du troisième âge : « résidences pour retraités hors des grands centres » (p. 5785) ; crédits HLM (p. 5788, 5789) ; logements foyers (p. 5795) ; taxe d'urbanisation (p. 5785, 5786) ; son application aux opérations de rénovation luxueuses (p. 5786) ; accession à la propriété (p. 5785, 5786, 5790, 5791, 5792, 5795) ; logement social à Paris (p. 5786) ; protection et information des occupants d'immeubles à démolir ou à restaurer (p. 5786, 5787) ; allocation logement (p. 5787, 5797) ; inclusion d'une partie des charges dans son calcul (p. 5794) ; qualité architecturale nécessaire surtout à Paris (p. 5787) ; respect des styles régionaux (p. 5789) ; offices publics d'aménagement et de construction (OPAC), problème des dispositions relatives au personnel (p. 5787, 5788) ; suppression des primes sans prêt (p. 5788, 5794) ; insuffisance des primes à l'amélioration de l'habitat rural (p. 5789) ; nécessité de favoriser l'accession à la propriété individuelle en milieu rural (p. 5797) ; construction d'HLM en zones rurales (p. 5789) ; amélioration de la qualité des logements sociaux (p. 5789) ; problème de la remise en cause de la gratuité du logement des mineurs (p. 5789, 5790) ; nécessité d'accroître les ressources du crédit foncier et des sociétés de crédit immobilier afin de favoriser l'accession à la propriété, notamment de maisons individuelles (p. 5790 à 5792) ; problèmes de trésorerie des organismes d'HLM et des conditions d'octroi de prêts complémentaires (p. 5794) ; manque de coordination dans les programmes HLM et entre les différents ministères (retard pour les établissements scolaires) (p. 5794) ; modification des prix plafonds (p. 5794, 5797) ; répartition régionale des contingents d'HLM (p. 5794) ; attribution dans la région Centre (p. 5796) ; agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (p. 5794) ; logement des handicapés (p. 5795) ; logement des étudiants (p. 5795) ; glissement de l'aide del'Etat au détriment des logements les plus sociaux (p. 5795, 5797) ; financement et modalités d'attribution des ILM (p. 5795) ; sociétés coopératives d'HLM spécialisées dans l'accession à la propriété (p. 5796) ; problème des charges locatives (p. 5797).

Intervention de M. Christian Bonnet, secrétaire d'Etat (p. 5788) :

Ses réponses aux orateurs sur les terrains appartenant à l'Etat ou à des entreprises publiques ; les plafonds de ressources ; les prix plafonds ; les retards dans l'octroi des primes ; les prêts bonifiés des caisses d'épargne ; les coopératives (p. 5798) ; le problème des loyers et des charges locatives (p. 5798, 5799) ; la répartition des dotations entre les régions ; la résorption de l'habitat insalubre ; l'allocation de logement ; l'habitat ancien : les PACT, plans d'action contre les taudis, l'habitat en milieu rural, la taxe alimentant l'ANAH (p. 5799) ; la suppression des primes sans prêt (p. 5799, 5800) ; les prêts bonifiés du crédit agricole ; les offices publics d'aménagement et de construction (p. 5800), leur personnel ; les HLM : trésorerie des offices, logement des mineurs du Nord, décalage entre les dotations budgétaires et leur consommation effective (p. 5801) ; la situation du bâtiment (p. 5801, 5802) ; la situation du logement à l'étranger (p. 5802).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III et IV : adoption (p. 5802).

ETAT C. — TITRE V : adoption ; TITRE VI : lutte contre la ségrégation sociale (p. 5802), adoption des titres VI et VII (p. 5803).

ART. 37 : programme de construction des habitations à loyer modéré en 1974 et nouveau programme triennal ; trois amendements identiques mais différents dans leur exposé des motifs de la commission des finances, de

Budget 1974

la commission des affaires culturelles, et de M. Ligot tendant à opérer une redistribution des crédits HLM en sacrifiant des logements HLM locatifs afin d'accroître le nombre des PLR ; l'amendement de la commission des affaires culturelles est déclaré irrecevable car stipulant dans son exposé des motifs que les PLR devront avoir une qualité analogue aux HLM ; adoption contre l'avis du Gouvernement de l'amendement de M. Ligot (accroissement de la qualité des PLR supplémentaires et diminution de leur nombre) (p. 5803 à 5805) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 5805).

ART. 38 : bonifications d'intérêt aux emprunts des organismes d'HLM ; vote contre cet article du groupe communiste ; adoption de l'article (p. 5805, 5806).

ART. 39 : programme triennal d'attribution de primes à la construction ; adoption (p. 5806).

TOURISME

DISCUSSION [15 novembre 1973] (p. 5806).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Alduy, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Brochard, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges ; M. Paquet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme ; Barel, Bernard-Reymond, Pierre Weber, Péronnet, Sauzedde, Jean-Pierre Cot.*

Insuffisance des moyens de contrôle mis à la disposition de la commission des finances (p. 5806) ; problème des taux de la TVA de l'hôtellerie (p. 5807, 5809) ; développement de l'Aquitaine et de la Corse (p. 5807) ; stations intermédiaires de moyenne montagne (p. 5807, 5809) ; insuffisance des moyens des bureaux à l'étranger et des délégations régionales (p. 5807, 5808) ; nécessité de prendre en compte les impératifs sociaux dans la politique de développement des moyens d'hébergement (p. 5807, 5809) ; primes d'équiment hôtelier (p. 5807, 5809) ; stations thercales (p. 5807) ; diminution des crédits des ports de plaisance (p. 5807, 5809) ; routes touristiques (p. 5808) ; tourisme en milieu rural (p. 5808, 5809) ; développement de la moyenne montagne ; retard pris dans le développement du tourime dans les DOM-TOM ; niveau trop élevé des tarifs de transport aérien à destination des zones touristiques ; demande d'une loi d'orientation (p. 5808) ; étalement des vacances ; prix dans l'hôtellerie non classée ; formation professionnelle dans les métiers du tourisme ; nécessité d'appliquer la nouvelle réglementation aux agences et bureaux de vacances ; villages de vacances ; terrains de camping ; tourisme en milieu rural ; primes d'équipement hôtelier.

Intervention de M. Aimé Paquet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme (p. 5809) :

Importance de l'effort de promotion à l'étranger ; droit aux vacances et aux loisirs et politique sociale d'un tourisme de qualité ; dépôt par le Gouvernement d'un amendement d'augmentation des crédits, intervention du FIAT et dotation pour les maisons familiales de vacances (p. 5810) ; réorientation de l'aide à l'hôtellerie vers l'hôtellerie une et deux étoiles, notamment à Paris et l'hôtellerie familiale et rurale ; banalisation des hébergements ; modification de la fiscalité des locations en meublés de vacances ; incitations à l'étalement des vancances dans le temps (juin et septembre) : aide à l'accession aux loisirs des personnes du troisième âge, expérience d'aménagement du calendrier scolaire par région ; étalement des vacances dans l'espace : missions Languedoc-Roussillon et Aquitaine ; retour à l'espace rural (amendement du Gouvernement d'augmentation de ces crédits), aide aux stations de petite et moyenne montagne ; régionalisation, formation des hommes (p. 5811, 5812, 5813).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Priorité au tourisme social (p. 5813, 5814, 5815, 5818) ; réduction de la TVA sur le camping et le caravaning (p. 5813, 5814, 5815, 5816, 5817) ; gîtes ruraux (p. 5814, 5818) ; villages de vacances (p. 5814) ; développement des petites stations de ski et du tourisme de montagne (p. 5814, 5815) ; allocation-vacances (p. 5814) ; carnet d'épargne vacances (p. 5814) ; tourisme et loisirs pour le troisième âge (p. 5814, 5815) ; étalement des vacances (p. 5815, 5816, 5817) ; maison mobile (p. 5815, 5816) ; terrains de camping (p. 5815) ; formation des moniteurs de colonies de vacances (p. 5816) ; insuffisance des moyens des délégations régionales (p. 5816) ; pénurie d'hôtels de catégorie moyenne, notamment à Paris (p. 5816) ; stations thermales (p. 5816) ; tarifs aériens intérieurs (p. 5816) ; bureaux d'information touristique à Paris (p. 5817) ; formation professionnelle dans les métiers du tourisme (p. 5817) ; réglementation des agences et bureaux de voyage (p. 5817) ; problème des prêts à l'hôtellerie (p. 5817) ;

insuffisance des moyens des comités régionaux de tourisme (p. 5817) ; problème foncier (p. 5818).

Intervention de M. Aimé Paquet, secrétaire d'Etat (p. 5819) :

Aide à l'hôtellerie de une et deux étoiles et à l'hôtellerie familiale ; crédits du tourisme social et des maisons familiales ; son intention de poursuivre les démarches pour obtenir que l'hôtellerie de plein air soit assujettie au taux de la TVA de 7 % (p. 5820) ; gîtes ruraux (p. 5820, 5821) ; gîtes communaux, maisons mobiles ; projet de loi de réglementation des agences et bureaux de voyage ; problème du thermalisme ; comités régionaux (p. 5821).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III et IV : adoption (p. 5822).

ETAT C. — TITRE V et VI : adoption (p. 5822).

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

DISCUSSION [9 novembre 1973] (p. 5513).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Ginoux, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie et du Plan, pour les anciens combattants, Béraud, suppléant, M. Valenet, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour les anciens combattants, Bord, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, Brocard, Gilbert Faure, Beucler, Guermeur, Nilès, Boudon, Mme Stephan, MM. Berthouin, Claude Michel, Albert Bignon, Bouvard, Lepage, Saint-Paul, Gilbert Schwartz, Robert-André Vivien, Chassagne, Houteer, Antoine Caill, Ihuel, Durieux, Vacant, Beck, Daillet, Tourné, Neuwirth, Jarrot, Ducoloné, d'Ornano.*

Le rejet par la commission des finances du budget des anciens combattants ; la quatrième position de celui-ci dans l'ordre des budgets civils ; l'insuffisance des ressources pour résorber les inégalités qui subsistent dans le code militaire d'invalidité (p. 5514) ; la simple reconduction des autorisations budgétaires ; la diminution des effectifs ; l'augmentation du point de pension ; le groupe de travail chargé d'étudier un nouveau mode d'indexation pour le rapport constant (p. 5514) ; l'absence de traduction dans le budget des « objectifs de législature » (p. 5515) ; la retraite du combattant dont la parité est demandée pour 1974 ; les ascendants dont la prise en charge par la sécurité sociale est demandée à partir de soixante-cinq ans ; les veuves dont les pensions doivent être relevées à 500 points ; le coût de ces mesures ; l'abaissement à soixante ans de la retraite professionnelle pour les anciens combattants et l'attribution de la carte du combattant aux militaires ayant servi en Afrique du Nord (p. 5515, 5516, 5518, 5524) ; l'avis défavorable émis par la commission des affaires culturelles à l'adoption de ce budget (p. 5515, 5516) ; le coût de la mise à parité des pensions des déportés politiques et des déportés résistants (p. 5515) ; le projet de loi déposé sur la reconnaissance de la qualité de combattant aux anciens d'Afrique du Nord ; le groupe de travail sur les levées de forclusions ; le groupe de travail sur la définition de nouveaux critères d'application du rapport constant ; l'office national des anciens combattants ; les maisons de retraite et les centres de rééducation professionnelle (p. 5515) ; les veuves âgées de soixante ans (p. 5516).

Intervention de M. André Bord, ministre des anciens combattants et victimes de guerre (p. 5516, 5517, 5518) :

L'augmentation du budget de près de 500 millions de francs par rapport à 1973 (p. 5516) ; le coût peu élevé : 2,54 % des frais de fonctionnement du ministère ; l'inscription de nouveaux crédits pour achever la mise à parité des pensions des déportés politiques et des déportés résistants ; la satisfaction qui sera donnée aux trois groupes de la majorité en accord avec les associations d'anciens combattants en faveur des veuves et des ascendants (p. 5517) ; sa critique du projet de financement du plan quadriennal présenté par les associations d'anciens combattants ; les groupes de travail sur l'application du rapport constant et la levée des forclusions ; le projet de loi accordant la carte de combattant aux anciens d'Afrique du Nord ; le décret du 18 janvier dernier réglant le problème de la pathologie des prisonniers de guerre dans les camps spéciaux ; le groupe de travail qui fera des propositions en ce qui concerne les droits à pension des internés (p. 5518).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE : (p. 5518) :

Le plan quadriennal élaboré par l'UFAC, sa concordance avec les « objectifs de législature » présentés par le ministre des anciens combattants (p. 5519, 5521, 5525, 5527, 5531, 5537) ; le rappel de ce qui a été fait et de ce qui doit être fait en 1974 ; pour les

Budget 1974

veuves, les ascendants, toutes les générations du feu (p. 5519) ; l'adoption par le Sénat du projet de loi sur la retraite anticipée pour les anciens prisonniers de guerre et les anciens combattants (p. 5520, 5523) ; la demande de publication des décrets d'application avant le 1er janvier 1974 (p. 5525, 5527, 5532, 5535) ; les mesures qui ne figurent pas dans le budget : veuves, ascendants, forclusions, 8 mai ; l'enveloppe de 25 millions de francs dont la révélation n'a été réservée qu'à certains membres de la majorité (p. 5520, 5523) ; l'antiparlementarisme de cette attitude ; le désaccord des organisations intéressées avec le aprojet de loi attribuant la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord (p. 5519, 5527, 5531, 5533) ; le refus du groupe socialiste et des radicaux de gauche de voter le budget (p. 5521) ; le rapport constant (p. 5519, 5525) ; le rattrapage des retraites de 1939-1945 sur les retraites de 1914-1918 (p. 5516, 5521, 5522, 5527) ; la pension des veuves de guerre (p. 5519, 5521, 5522, 5525, 5526, 5528), des ascendants (p. 5522, 5528) ; la ségrégation et l'isolement du monde combattant ; la volonté de participer du monde combattant (p. 5523) ; les anciens prisonniers de guerre, les anciens réfractaires du STO, les anciens déportés et prisonniers et internés en Afrique du Nord, les anciens combattants en Afrique du Nord (p. 5523, 5524) ; les républicains espagnols (p. 5524) ; l'opportunité du développement de l'action sociale de l'office national des anciens combattants en faveur de ses ressortissants âgés (p. 5525) ; l'insuffisance du relèvement du plafond de la retraite mutualiste (p. 5526) ; l'émotion soulevée dans le monde combattant par le budget ; le télégramme envoyé par le ministre aux présidents départementaux de l'UFAC et dont, seuls les membres de la majorité ont eu connaissance (p. 5526) ; les veuves d'invalides civils (p. 5527) ; les « hors-guerre » ; l'absence dans ce budget d'évaluations chiffrées permettant d'apprécier le coût des revendications (p. 5527) ; les pensions de réversion (p. 5532) ; les pensions d'ascendants (p. 5532) ; les emplois réservés (p. 5536).

Intervention de M. Bord, ministre :

Sa réponse à l'observation de M. Claude Michel sur le télégramme qu'il a adressé aux présidents départementaux de l'UFAC (p. 5536) ; son rappel des mesures apportées par son budget et l'annonce des mesures nouvelles en faveur des veuves dont le taux de pension sera augmenté en vue d'atteindre l'indice 500, en faveur des ascendants qui seront affiliés à la sécurité sociale dès soixante-cinq ans, en faveur de la retraite du combattant, en faveur des internés pour lesquels un projet est en préparation et signale l'accord intervenu en ce qui concerne les forclusions (p. 5538) ; répond à M. Tourné en ce qui concerne les « hors-guerre » ; demande le vote de son budget (p. 5539).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : *amendement* de la commission des finances et de M. Ginoux tendant à réduire les crédits du titre ; cet amendement est réservé ainsi que le titre III (p. 5539).

TITRE IV : deux *amendements,* l'un de la commission des finances et de M. Ginoux, l'autre de M. Gilbert Faure et des membres du groupe socialiste et des radicaux de gauche tendant à réduire les crédits ; l'absence de crédits concernant la retraite du combattant (p. 5540) ; la demande de scrutin public sur cet *amendement* ; l'absence de mesures en faveur des veuves ; l'absence de mesures pour la retraite du combattant ; la position de l'Union centriste qui votera contre l'*amendement* ; le vote par le groupe UDR de ce budget, ainsi que par le groupe des républicains indépendants (p. 5540) ; retrait de l'*amendement* de M. Gilbert Faure ; rejet au scrutin public de l'*amendement* de M. Ginoux et de la commission ; liste des votants (p. 5552, 5553) ; adoption du titre IV ; vote hostile des groupes communiste, socialiste et radicaux de gauche.

TITRE III (*suite*) : l'*amendement* de M. Ginoux n'a plus d'objet ; vote hostile des groupes communiste, socialiste et radicaux de gauche ; adoption du titre III (p. 5541).

COMMERCE ET ARTISANAT

DISCUSSION [29 octobre 1973] (p. 5006).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Denvers, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour le commerce, Bardol, rapporteur spécial de la commission des finances, pour l'artisanat, Favre, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour le commerce, Hamel, rapporteur pour avis de la commission de la production, pour l'artisanat, Godon, Vizet, Tissandier, Capdeville, Vauclair, Royer, ministre du commerce et de l'artisanat.*

Importance des actions de formation du personnel commercial (p. 5006) ; modicité des crédits face aux nécessités de la mise en

place des dispositions de la loi d'orientation (p. 5006, 5010, 5012, 5013) ; non-inscription des crédits destinés aux primes de préapprentissage (p. 5007) ; formation professionnelle (p. 5007, 5008, 5009, 5013) ; crédits destinés à la promotion commerciale (p. 5007) ; fonctionnement de la maison des métiers d'art (p. 5007, 5013) ; centre d'études et de perfectionnement de l'artisanat et des métiers (CEPAM) (p. 5007, 5009, 5013) ; assistants techniques et moniteurs de gestion (p. 5007, 5011, 5012) ; prêts du FDES (p. 5007, 5008, 509, 5012) ; institut international des classes moyennes (p. 5008) ; opération Mercure (encouragement au regroupement des commerces isolés) (p. 5008) ; primes d'apprentissage (p. 5009) ; problème des crédits destinés aux stages de conversion, aux aides pour préjudice subi du fait d'une opération de rénovation urbaine ou d'intérêt public et problème des dispositions d'application de la loi d'orientation relatives à la sous-traitance, aux stages de gestion avant installation, à la formation continue des artisans appartenant à des entreprises non assujetties à la taxe, à la patente (p. 5009) ; aide spéciale compensatrice (p. 5010) ; rattrapage des retraites (p. 5010, 5011) ; exonération des cotisations d'assurance maladie des retraités (p. 5010, 5012) ; demande d'un tableau récapitulatif de l'ensemble des dépenses bénéficiant au commerce et à l'artisanat (p. 5011) ; égalité fiscale (p. 5011) ; réforme de la patente (p. 5011).

Intervention de M. Royer, ministre du commerce et de l'artisanat (p. 5013) :

Budget d'incitation complété par des crédits figurant à d'autres budgets ; remaniement des structures de son ministère ; formation professionnelle ; harmonisation de l'impôt sur le revenu ; relèvement du plafond d'exonération des droits de mutation ; remplacement de la patente ; aide compensatrice ; aide aux commerçants et artisans dont la situation est compromise par des opérations de rénovation urbaine (p. 5014) ; son engagement d'appliquer la loi d'orientation ; majoration des retraites ; construction de centres de formation d'apprentis ; crédits de formation professionnelle (p. 5015) ; trois lignes de force du budget du commerce : conversion de la politique des études (p. 5015), appui renforcé aux opérations de regroupement économique (centres d'études techniques et commerciales, opération « Mercure », prêts du FDES) et développement de l'enseignement et de la formation commerciale (assistants techniques du commerce) (p. 5016) ; trois lignes de force du budget de l'artisanat : la formation professionnelle (primes d'apprentissage, actions spécifiques, centres de formation d'apprentis) (p. 5016) ; l'urbanisme artisanal et un accroissement de l'aide économique aux artisans en place (formation des assistants techniques des métiers, primes de conversion) (p. 5017) ; prêts du FDES, crédits de bonifications d'intérêt ; étude envisagée afin de faciliter l'octroi de prêts des banques populaires à l'artisanat (p. 5017) ; ses réponses à chaque orateur concernant notamment les primes préapprentissage, la maison des métiers d'art français, le CEPAM, l'institut international des classes moyennes, les assistants techniques, la clarification dans la présentation des crédits au Parlement, le FDES (p. 5018, 5019).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : adoption.

TITRE IV : retrait d'un *amendement* de M. Hamel et adoption de la réduction de crédits proposée à ce titre.

ETAT C. — TITRE VI : subventions d'investissement accordées par l'Etat ; adoption (p. 5019).

COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR

DISCUSSION [20 novembre 1973] (p. 6121).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Savary, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Boudet, Brugnon, Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, Mario Bénard, Bertrand Denis, Blanc, Bécam, Muller, Rolland, Rigout, Porelli, Icart, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Zuccarelli, Alfonsi, de Rocca Serra, Boulay, Plantier, rapporteur spécial de la commission des finances.*

Evolution des dépenses d'équipement ; prêts accordés pour l'usine sidérurgique de Fos ; amendement de la commission des finances tendant à permettre au Parlement de connaître l'emploi des crédits du FDES ; demande d'enquête de la Cour des comptes sur les conditions d'octroi des prêts extérieurs ; problème du fonds de soutien aux hydrocarbures et de la politique pétrolière (p. 6121) ; souhait de voir donner davantage de publicité aux prêts extérieurs ; SNIAS ; conditions de rémunération des détenus qui travaillent pour des entreprises privées ; de mande de dépôt d'un projet de loi tendant à modifier les structures du fonds spécial d'investissement routier (p. 6122) ; affaire des abattoirs de La Villette et gestion de la société d'économie mixte de La Villette (SEMVI) (p. 6122, 6123).

Budget 1974

Intervention de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (p. 6123) :

Excédent des opérations à caractère définitif permettant d'intensifier l'effort engagé dans les secteurs routier et forestier ; diminution de la charge nette des prêts d'équipement et des prêts extérieurs pour ce qui est des opérations à caractère temporaire grâce à l'évolution de la dotation du FDES rendue possible par la politique de reclassement des dépenses de prêts supportées par l'Etat ; limitation des prêts du FDES à la RATP, l'aéroport de Paris, la compagnie nationale du Rhône ; prêts à l'équipement en faveur du fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme et du Concorde ; information du Parlement sur les prêts extérieurs (prêts à des gouvernements étrangers) ; crédit à long terme à l'exportation ; réforme du compte relatif à la recherche pétrolière (p. 6123).

EXAMEN DES CRÉDITS :

Réserve des articles 25 à 32 (p. 6124) ; voy. (p. 6128).

ART. 44 et 45 :

ART. 44 (clôture des comptes « participation française au fonds européen » et « prêts destinés à faciliter l'acquisition ou l'amélioration de la qualification professionnelle ») : adoption de l'article (p. 6124).

ART. 45 (modification du taux de la redevance perçue au profit du fonds de soutien aux hydrocarbures) : adoption (p. 6124).

Après l'ART. 45 : rejet de deux *amendements* de la commission des finances et de M. Bertrand Denis tendant à relever les tarifs des redevances destinées au fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales ; exemple de la Lozère et de la Bretagne ; coût des adductions d'eau pour les résidences secondaires ; préférence des réformateurs démocrates sociaux et du groupe communiste pour une augmentation des subventions de l'Etat (p. 6124 à 6126) ; retrait d'un *amendement* du Gouvernement tendant à majorer la taxe sur le prix des places de cinéma (p. 6126) ; réserve d'un *amendement* de la commission des finances (représentation du Parlement au conseil de direction du FDES), le Gouvernement ayant opposé l'irrecevabilité ; prêt accordé par le FDES à la Solmer à Fos (p. 6127) ; réserve d'un *amendement* de M. Zuccarelli tendant à transférer les attributions du comité de gestion du fonds d'expansion économique de la Corse au conseil général de la Corse, le Gouvernement ayant opposé l'irrecevabilité ; problème de la restitution des taxes indûment perçues sur les alcools et la circulation des viandes (p. 6127, 6128) ; les deux *amendements* de la commission des finances et de M. Zuccarelli sont déclarés irrecevables (p. 6157).

ART. 25 (comptes d'affectation spéciale, opérations définitives, services votés) : adoption (p. 6128).

ART. 26 (comptes d'affectation spéciale, opérations définitives, mesures nouvelles) : rejet d'un *amendement* de M. Boulay tendant à diminuer les crédits du fonds spécial d'investissement routier affectés à la voirie nationale afin que la part de la voirie communale soit augmentée (p. 6128, 6130) ; adoption de l'article (p. 6130).

ART. 27 à 32 : B. — *Opérations à caractère temporaire.*

ART. 27 (comptes d'affectation spéciale, opérations à caractère temporaire, services votés) : adoption (p. 6130).

ART. 28 (comptes d'affectation spéciale, opérations à caractère temporaire, mesures nouvelles) : adoption (p. 6130).

ART. 29 (comptes de commerce, mesures nouvelles) : adoption (p. 6130).

ART. 30 (comptes de règlement avec les gouvernements étrangers, mesures nouvelles) : adoption (p. 6130).

ART. 31 (comptes d'avances du Trésor, mesures nouvelles) : adoption (p. 6130).

ART. 32 (comptes de prêts et de consolidation, mesures nouvelles) : adoption (p. 6130).

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

DISCUSSION [26 octobre 1973] (p. 4925).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. de Rocca-Serra, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Sablé, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, de Gastines, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Stasi, ministre des départements et territoires d'outre-mer, Gouhier, Jalton, Riviérez, Petit, Césaire, Guilliod, Jean-Pierre Cot.*

L'insuffisance de la progression du budget (p. 4925) ; la Réunion (p. 4925) ; la diminution de l'importance de l'agriculture (p. 4925) ; les résultats dérisoires du plan de relance de

l'industrie sucrière ; le peu de progrès de l'industrialisation (p. 4925) ; le développement du tourisme (p. 4925, 4928) ; les aménagements des tarifs de transport décidés par Air France (p. 4925) ; les réticences dans l'application de l'article 9 de la loi du 24 décembre 1971 (exonérations fiscales des bénéfices métropolitains réinvestis dans les DOM) (p. 4926 et 4937) ; l'aide aux familles d'outre-mer (p. 4926) ; le service militaire adapté (p. 4926, 4927) ; la réticence de la politique de migration (p. 4926) ; la régionalisation, la nécessité de constituer une fédération d'états français d'Amérique (p. 4926) ; la lutte contre le racisme (p. 4926) ; la hausse de 342 % des crédits de l'action culturelle ; l'utilisation souhaitable de ces crédits en bourses d'études plutôt qu'en voyages (p. 4927) ; les indemnités des retraités ; la protection sociale ; la nécessité de publier le décret d'application de la loi du 28 décembre 1967 sur la régulation des naissances et celui des lois sur l'assurance vieillesse et l'assurance maladie des professions industrielles, artisanales et commerciales (p. 4927) ; la mise en œuvre du fonds social européen (p. 4927) ; les défauts de la réforme foncière ; la réforme du code de la nationalité (p. 4927) ; les travaux du FIDOM (p. 4928) ; les contraintes économiques que font peser sur les DOM les règles du Marché commun (p. 4928, 4935) ; le rhum (p. 4928).

Interventions de M. Bernard Stasi, ministre des départements et territoires d'outre-mer (p. 4929, 4931) :

Présente les principaux objectifs de son action, son rôle de coordonnateur, ses observations sur les crédits pour 1974, amélioration du fonctionnement des services extérieurs de l'Etat, service militaire adapté à la Réunion, migrants volontaires en provenance de la Réunion, formation de la jeunesse, crédits de l'action culturelle, crédits d'équipement, crédits supplémentaires inscrits au FIDOM, aide aux productions et financement d'infrastructures, programmes de modernisation de l'agriculture, secteur industriel (p. 4929), industries de main d'œuvre orientées vers l'exportation, développement de l'activité touristique, approfondissement de la départementalisation, législation sociale, régionalisation, développement de la vie publique, développement de la législation sociale, croissance de la production, formation professionnelle, investissements (p. 4930), crédit, transports, régularisation des taux de frets sur les lignes régulières, débouchés des productions dans la CEE, groupe d'étude interministériel, programme de modernisation des plantations de canne à la Réunion, planteurs et usiniers de la Guadeloupe, économie sucrière et rhumière de la Martinique, projets intéressant la Guyane, réforme foncière, promotion des investissements, tourisme, (p. 4931).

Le service militaire adapté ; la création de 44 postes (p. 4929, 4939) ; la jeunesse (p. 4939) ; les écoles maternelles (p. 4940) ; l'emploi (p. 4939) ; la modernisation de l'agriculture, l'élevage (p. 4929) ; le projet de restructuration de l'économie sucrière (p. 4939) ; la priorité à accorder aux industries de main-d'œuvre orientées vers l'exportation (p. 4930) ; l'opportunité de la suppresion des textes prévoyant la consultation des conseils généraux (p. 4941) ; le bilan de la départementalisation (p. 4930, 4941) ; la régionalisation (p. 4930) ; la DATAR et le FIDOM (p. 4940) ; la formation professionnelle (p. 4930, 4939) ; l'encouragement aux investissements (p. 4930, 4941) ; le crédit ; les transports (p. 4931) ; la constitution d'un groupe d'études interministériel afin de guider les représentants de la France aux négociations du Marché commun (p. 4931) ; le sucre (p. 4931 et 4941) et le rhum (p. 4931) ; l'envoi d'une mission d'experts à la Réunion, l'élevage (p. 4931, 4940) ; l'implantation de la Légion étrangère en Guyane (p. 4939, 4941) ; le dépôt, avant la fin de l'année d'un projet de loi pour relancer la réforme foncière et encourager la constitution de groupements de petits planteurs (p. 4931) ; le décret désignant le commissaire à la promotion des investissements (p. 4931, 4940, 4941) ; le tourisme et son orientation (p. 4930, 4931) ; les marins-pêcheurs (p. 4939) ; les prestations familiales (p. 4930, 4939, 4940) ; la nationalisation de l'énergie électrique (p. 4940) ; le chômage à la Guadeloupe (p. 4932, 4933) ; les taux du SMIG ; le revenu par habitant à la Réunion ; la progression démographique ; l'installation des troupes françaises à La Réunion, et de la Légion étrangère en Guyane (p. 4932) ; les allocations familiales (p. 4933, 4934) ; le commissariat pour la promotion des investissements privés (p. 4934) ; le collaborateur chargé des affaires économiques de la Guyane (p. 4934) ; l'implantation souhaitable d'une zone franche industrielle dans les départements insulaires (p. 4934) ; la création d'un centre pour l'enfance inadaptée (p. 4935) ; la crise de la production de canne à sucre (p. 4936) ; la mission Sauget concernant l'économie sucrière (p. 4937) ; la stagnation de la production (p. 4936) ; le rôle à jouer par la DATAR et la nécessité d'installer des antennes locales du ministère du développement industriel et scientifique (p. 4936, 4940) ; les liaisons maritimes et aériennes entre la métropole et les DOM (p. 4937) ; le tourisme (p. 4938, 4939) ; le dessaisissement du Parlement au profit de l'exécutif en ce qui concerne les DOM (p. 4937) ; le freinage apporté par le décret d'avril 1960 (p. 4937) ; l'intérêt de préparer

Budget 1974

les projets de décrets en même temps que les textes de lois (p. 4937) ; la situation de l'emploi (p. 4938) ; l'utilisation des crédits du FIDOM (p. 4938) ; le respect de la démocratie dans les DOM (p. 4938) ; le bénéfice du Marché commun (p. 4939).

EXAMEN DES CRÉDITS :

Adoption du TITRE IV (p. 4941).

Adoption du TITRE V (p. 4942).

Adoption du TITRE VI (p. 4942).

DÉPENSES MILITAIRES

BUDGETS ANNEXES DU SERVICE DES ESSENCES ET DU SERVICE DES POUDRES

DISCUSSION [8 novembre 1973] (p. 5387, 5399).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Le Theule, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour le titre V, Cressard, rapporteur spécial de la commission des finances, pour le titre III, d'Aillières, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale pour le titre V ; Mourot, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale, pour le titre III, Noal, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale, pour la section Terre, Beucler, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale, pour la section Air, Crespin, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale, pour la section Marine, Max Lejeune, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale, pour la section Gendarmerie, Rivière, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale, pour la section commune et les essences et les poudres, Cressard, suppléant M. Hoffer, rapporteur spécial de la commission des finances pour les budgets annexes des essences et des poudres, Voilquin, président de la commission de la défense nationale et des forces armées, Galley, ministre des armées, de Bennetot, Dronne, Destremau, Villon, Longequeue, Commenay, Le Foll, Cazenave, Albert Bignon, Stehlin, Giovanini, Bonhomme, Frédéric-Dupont, Aumont Guermeur, Le Pensec, Jacquet, Darinot, Achille-Fould, secrétaire d'Etat auprès du ministère des armées, Richard.*

Problème de la défense européenne (p. 5388, 5392) ; revalorisation de la situation matérielle des militaires de carrière (p. 5389, 5391, 5392, 5393, 5400) ; crise de recrutement (p. 5390, 5394) ; force nucléaire (p. 5389, 5391) ; problème des expériences nucléaires (p. 5392) ; avion de combat (p. 5389) ; constructions aéronautiques militaires (p. 5389, 5392, 5394) ; coopération en matière de fabrication d'armements (p. 5389, 5390) ; eurogroupe (p. 5389, 5392) ; service national (p. 5390, 5392, 5394, 5400) ; service national fractionné (p. 5392) ; gendarmerie (p. 5390, 5391, 5396, 5397, 5401) ; expérience des gendarmes auxiliaires (p. 5396) ; conditions de vie et de logement des gendarmes (p. 5397) ; remboursement du trop-perçu de cotisations de sécurité sociale (p. 5391, 5393, 5397, 5398, 5401) ; service national féminin (p. 5392) ; gratuité du repas de midi (p. 5393, 5394) ; prime de technicité (p. 5393) ; prime d'embarquement (p. 5393, 5396) ; opposition à une diminution de la durée du service militaire (p. 5394) ; section terre (p. 5393, 5394, 5400) ; section air (p. 5394, 5395, 5401), section marine (p. 5395, 5396, 5400, 5401) ; crise des médecins du service de santé (p. 5397, 5401) ; prêt des appelés (p. 5390, 5397) ; service des essences (p. 5398) ; service des poudres (p. 5398) ; refus du Titre III (p. 5400) ; personnels civils des armées (p. 5401).

Intervention de M. Robert Galley, ministre des armées (p. 5401) :

Deux caractéristiques budgétaires principales : baisse du prélèvement des dépenses militaires sur le budget général par rapport à 1973, remontée dans le budget des armées de la part des dépenses de fonctionnement du titre III traduisant le souci de ne pas sacrifier les crédits de rémunération, d'entretien, d'entraînement et d'activité des forces ; principales préoccupations du Gouvernement lors de l'élaboration du budget : mettre un terme au mouvement de déflation des effectifs militaires, amplifier l'effort déjà amorcé en ce qui concerne l'amélioration de la condition des personnels militaires d'active (création d'une indemnité pour repas de service) (p. 5402), assurer l'exécution de la troisième loi-programme militaire du 19 novembre 1970 (sous-marin nucléaire « Le Foudroyant ». Jaguar, Super Etendard, programme Roland), amélioration des conditions d'exécution du service national ; analyse du problème posé par l'article 46 du projet de loi de finances relatif au remboursement aux retraités du trop-perçu des cotisations d'assurance maladie (p. 5403) ; exposé des raisons rendant nécessaire l'effort militaire (p. 5403, 5404) ; analyse du mode de défense retenu : la dissuasion nucléaire conforme à la fois aux ambitions nationales d'indépendance et de paix, à nos moyens et à nos institutions (p. 5404) ; sous-marins nucléaires ; missiles Pluton ; forces de défense opérationnelles du territoire ; non-intervention de l'armée dans les affaires internes du pays (p. 5405) ; en ce

qui concerne le service national : exposé des raisons ayant conduit à modifier le régime traditionnel de la conscription ; analyse des différentes options concernant le service national ; suppression pure et simple du service et armée de métier, service court, service différencié et service civique (p. 5406, 5407) ; choix en faveur de l'armée de conscription fondée sur le service national universel à vocation essentiellement militaire de douze mois ; amélioration des modalités du service (modernisation de l'instruction, meilleure utilisation des hommes) ; accrossement anormal du nombre des exemptions (p. 5407) ; utilisation de l'armée à des fins de solidarité nationale ; opération « route-armée » ; étude sur les moyens d'aide aux appelés les moins favorisés (p. 5408) ; problèmes posés par le personnel d'encadrement : conditions de vie et de travail (p. 5408) ; déroulement des carrières ; climat des rapports entre l'armée et le pays (p. 5409, 5410) ; bulletin de renseignement sur l'adversaire intérieur (p. 5415).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Parité entre les fonctionnaires civils et militaires sur le plan des rémunérations (p. 5410, 5411, 5427) ; situation morale et matérielle des militaires de carrière (p. 5411, 5417, 5418, 5421, 5423, 5426, 5427) ; échelles de solde des sous-officiers (p. 5411) ; problème de l'article 46 (remboursement du trop-perçu de cotisations de sécurité sociale (p. 5411, 5413, 5418, 5421, 5422, 5424, 5426) ; nécessité d'une solidarité européenne en matière de défense (p. 5412, 5413, 5417, 5422, 5423) ; traité de l'UEO (p. 5412) ; Eurogroupe (p. 5417) ; service national ; durée et intérêt (p. 5413, 5416, 5417, 5418, 5425) ; prêt du soldat (p. 5413, 5425) ; gratuité des déplacements (p. 5425) ; mission de l'armée (p. 5413, 5414, 5416) ; bulletin de renseignements sur l'adversaire intérieur (p. 5414, 5415, 5416, 5417, 5419, 5428) ; attitude de l'armée en cas de changement de majorité (exemple du Chili) (p. 5416, 5419) ; déclarations des chefs militaires et du président de l'Assemblée nationale sur la défense (p. 5416) ; gendarmerie et logement des gendarmes (p. 5418, 5425, 5426, 5427) ; indemnité d'expatriation en Allemagne (p. 5418, 5424) ; coopération militaire avec l'Espagne (p. 5414, 5419) ; ventes d'armes au Chili (p. 5419, 5428) ; personnels civils des arsenaux (p. 5420, 5421, 5423, 5424, 5427, 5428) ; majoration d'embarquement (p. 5421) ; problème posé par le décès de jeunes militaires (p. 5422) ; sort des gardes républicains notamment en matière de logement (p. 5425) ; pensions d'invalidité au taux du grade aux militaires de carrière mis à la retraite avant le 3 août 1962 (p. 5425) ; problème du repas du midi (p. 5426) ; retraites militaires (p. 5426) ; problème des jeunes agriculteurs appelés (p. 5426) ; insuffisance du budget de la marine (p. 5426, 5427).

Intervention de M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées (p. 5428 :

Ecoles du service de santé des armées ; logement des armées, de la gendarmerie et de la garde républicaine de Paris (Sogima) (p. 5428, 5429) ; revision du classement dans les échelles de solde des militaires non officiers admis à la retraite ; pension au taux du grade ; commission armée-jeunesse ; service national (p. 5429) ; sport (p. 5430).

Intervention de M. Galley, ministre (p. 5430) :

Volonté de remédier à la crise de recrutement ; les exemptions ; titre III ; revalorisation de la condition militaire ; politique aéronautique (p. 5430) ; problème de l'appartenance à l'Eurogroupe ; défense anti-aérienne (Hawk, Roland, Crotale) (p. 5431) ; sous-marin nucléaire d'attaque (p. 5431, 5432) ; prime de technicité des sous-officiers ; revalorisation de la solde d'embarquement à la mer (p. 5432), pourcentage des sous-officiers de l'armée de terre admis à l'échelle 4 (p. 5432, 5434) ; expérience des gendarmes auxiliaires ; entretien de la flotte (p. 5432) ; défense européenne ; statut des engagés ; déclenchement des forces nucléaires tactiques ; indemnité familiale d'expatriation en Allemagne ; exportations d'armes ; problème de l'article 46 (p. 5433) ; déflation d'effectifs ; personnels civils des arsenaux ; dispenses (p. 5434).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ART. 20 et 21 (Mesures nouvelles) : adoption.

ETAT D (autorisations d'engagement accordées par anticipation sur les crédits à ouvrir en 1975) : TITRE III : Armée, Section commune. — Air. — Forces terrestres. — Marine : adoption ; Essences et poudres (Budget annexe des essences) ; adoption.

ART. 24 (paragraphes I et II) : adoption ; budget annexe des poudres ; adoption (p. 5435).

ART. 46 : adoption d'un *amendement* de suppression de l'article de M. Dronne afin que soit remboursé le trop-perçu des cotisations versées à la caisse nationale militaire de la sécurité sociale ; en conséquence, les *amendements* de M. Brocard, de la commission des finances, de MM. Mourot et Richard deviennent sans objet (p. 5435, 5436).

Budget 1974

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE

1. — Développement industriel

Discussion [6 novembre 1973] (p. 5194, 5211).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Orateurs : *MM. Schloesing, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Julien Schvartz, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique, Lecanuet, Depiétri, Ligot, Darras, Coulais, Le Foll, Chevènement, Ducoloné, Claude Michel, Roucaute, Beck, Sallé, Capdeville.*

Transfert souhaitable de la collecte des statistiques à l'INSEE ; échec relatif du plan-calcul et médiocrité des résultats obtenus pour l'électronique professionnelle civile et le secteur des machines-outils ; institut de développement industriel ; complexes de Dunkerque et Fos ; problème de l'évolution du commerce extérieur et du taux de croissance des investissements ; absence de politique européenne ; prix du secteur nationalisé (p. 5194) ; entreprise minière et chimique ; compagnie des potasses du Congo ; problème du pétrole ; politique nucléaire ; observations sur la mission du rapporteur spécial : absence de moyens matériels, difficultés pour s'informer auprès des ministères, demande de priorité pour poser des questions orales sur les problèmes de leur ressort (p. 5195) ; présentation des crédits ; fondation nationale pour la gestion des entreprises ; aide aux houillières ; politique pétrolière (p. 5196) ; chimie ; actions en faveur de l'environnement et promotion des exportations ; bureau de recherche géologiques et minières ; institut de développement industriel ; demande de présentation au Parlement d'un document retraçant l'ensemble des transferts Etat-industrie (p. 5197).

Intervention de M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique (p. 5197) :

Bilan des trois premières années du Plan dans le domaine de l'industrie : construction mécanique, informatique, chimie, sidérurgie (p. 5198) ; industrie du textile et de l'habillement ; amélioration des structures industrielles (p. 5199) ; Fos-sur-Mer, aides à la moyenne et petite industrie (sous-traitance des marchés publics) ; efforts d'exportation ; échanges avec les pays socialistes et les pays en voie de développement ; négociations commerciales de Tokyo (p. 5200) ; problèmes énergétiques ; insuffisance de nos ressources naturelles ; impossibilité économique d'un retour à l'exploitation des houillères (p. 5201) ; politique pétrolière (p. 5201, 5202) ; mesures pour éviter le gaspillage ; gaz naturel ; politique nucléaire ; études sur la réalisation d'une usine de séparation isotopique européenne (p. 5202) ; conduite de notre politique industrielle et définition des rapports entre l'Etat et les industriels : statistiques,attitude du Gouvernement à l'égard des investissements étrangers en France, industrialisation en milieu rural, impulsion donnée à l'innovation, plan électronique civil, plan-calcul (conventions avec la CII) (p. 5203) ; action de l'institut de développement industriel (IDI) ; service central de sûreté des installations nucléaires ; action d'animation régionale (p. 5204).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Interrogation sur la capacité de la France à assumer son indépendance énergétique (p. 5204 à 5206, 5209, 5214, 5216, 5217) ; nécessité d'une politique énergétique européenne (p. 5205) ; développement des transports publics (p. 5205) ; création d'une usine européenne d'enrichissement de l'uranium (p. 5205, 5217) ; critique de la restriction au profit du pétrole de la production des ressources énergétiques nationales (charbon, hydraulique, gaz naturel, filière française électronucléaire) (p. 5206 à 5208) ; critique de la fermeture des houillères (p. 5207, 5209, 5213, 5216, 5217, 5218) ; affaire Lip (p. 5208, 5213, 5214, 5215) ; action de développement industriel régional (p. 5208) ; proposition de loi sur le redressement des entreprises en difficulté (p. 5208) ; industrie de la machine-outil (p. 5209) ; voiture électrique (p. 5209) ; approvisionnement en matières premières (p. 5109) ; industrialisation des régions minières (p. 5210) ; information du Parlement sur la politique industrielle (p. 5212) ; demande de nomination d'un parlementaire chargé de mission pour la politique industrielle régionale (p. 5213) ; dénonciation des aides aux entreprises les plus puissantes (prêts du FDES, marchés publics) face à la diminution des subventions au secteur nationalisé (p. 5213) ; difficultés de l'institut de développement industriel (p. 5214) ; problème des investissements étrangers posé par l'affaire Lip (p. 5215) ; diminution du nombre des emplois industriels dans la région parisienne (p. 5215) ; lutte des travailleurs de Larousse, de l'imprimerie Desfossés (p. 5216) ; liquidation de Renault-machines-outils de Billancourt (p. 5216) ; avenir d'EDF (p. 5217) ; ressources du commissariat à l'énergie atomique (p. 5217) ; demande de bilan de l'activité du secrétariat général à l'énergie (p. 5217) ; primes versées par les conseils généraux pour favoriser l'implantation d'industries (p. 5219) ; urgence

d'une action en faveur de l'industrialisation en milieu rural (exonération des bénéfices réinvestis dans certaines zones comme les DOM) (p. 5218).

Intervention de M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique (p. 5219) :

Information des rapporteurs et développement du contrôle parlementaire (p. 5219) ; institut de développement industriel ; affaire Lip ; entreprise minière et chimique ; mines de potasse d'Alsace ; compagnie des potasses du Congo ; intention du Gouvernement de proposer à nos partenaires européens la création d'une usine d'enrichissement de l'uranium (p. 5220) ; sa réponse à M. Lecanuet concernant notre politique au Proche-Orient, le problème de l'indépendance énergétique de la France et de la coopération européenne en matière d'énergie ; succès de Phénix ; impossibilité de s'engager sur le maintien pour l'avenir d'une consommation pétrolière normale (p. 5221) ; politique de reconversion des régions minières ; annonce de la discussion d'un projet de loi relatif au maintien du régime de la sécurité sociale minière ; approvisionnement en matières premières ; situation de la machine-outil (p. 5222) ; études sur la voiture électrique ; affaire Lip ; Institut de développement industriel ; Renault-machines-outils ; commissariat à l'énergie atomique ; industrialisation en milieu rural (p. 5223).

EXAMEN DES CRÉDITS :

Réserve des crédits concernant le développement industriel jusqu'à l'examen des crédits concernant le développement scientifique ; examen à la demande de la commission des finances des amendements : rejet d'un *amendement* de la commission de la production de réduction des crédits du TITRE IV de l'ETAT B (diminution de la dotation de la fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises) (p. 5224) ; rejet d'un *amendement* de la commission des finances et de M. Schloesing de réduction des crédits du TITRE V de l'ETAT C concernant l'institut de développement industriel et les actions de politique industrielle (p. 5224) ; rejet d'un *amendement* de M. Capdeville de réduction des crédits du TITRE V de l'ETAT C (insuffisance des crédits pour l'aménagement du territoire et l'industrialisation en milieu rural) (p. 5224, 5225).

2. — DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE

DISCUSSION [8 novembre 1973] (p. 5363, 5375).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Mesmin, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour le développement scientifique, Buron, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales pour la recherche scientifique, Barthe, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour le développement scientifique, Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique, Bourson, Rolland, Boulloche, Leroy, Vizet, Pierre Weber.*

Souhait d'une amélioration et d'une clarification de l'information du Parlement en matière de recherche (p. 5364, 5366, 5368) ; fonds de la recherche et opérations d'amélioration de la compétitivité industrielle (p. 5364) ; demande de la commission des finances, dans un souci de clarification, que le chapitre : Aide à la recherche (électronique civile) soit supprimé (p. 5364, 5368) ; aide aux laboratoires (p. 5364) ; commissariat à l'énergie atomique (CEA) (p. 5365, 5367, 5368) ; présentation des crédits du CEA (p. 5365, 5366) ; centre national d'études spatiales (CNES) (p. 5365) ; centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) (p. 5365) ; institut de recherche informatique et automatique (IRIA) (p. 5365) ; plan-calcul (p. 5365) ; organisation de la recherche en France (p. 5365, 5366) ; importance des procédures contractuelles incitatives (p. 5366) ; personnels (p. 5367) ; vieillissement des équipes de recherche (p. 5366) ; mobilité du personnel (p. 5366, 5367) ; situation critique de l'édition scientifique en langue française (p. 5366, 5367) ; stagnation du nombre des emplois de chercheurs (p. 5367) ; nécessité de se préoccuper davantage des recherches relatives à l'environnement, aux nuisances, à l'urbanisme, aux transports urbains et à l'amélioration des conditions de travail (p. 5367, 5368) ; CII (p. 5368) ; matériel de l'Eldo à Kourou (p. 5368) ; politique spatiale (p. 5368) ; problème du contrôle de l'aide au développement en faveur des entreprises privées (p. 5368) ; Société Cocean (p. 5368) ; non-communication du rapport sur la gestion du CNEXO (p. 5368).

Intervention de M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique (p. 5368) :

Présentation du budget ; réalisation du Plan à 94 % ; priorité en faveur des actions contractuelles incitatives (p. 5369) ; amélioration de la présentation des documents relatifs au CEA ; centre national de la recherche scientifique (CNRS) (télescope d'Hawaï, laboratoires de Verrières) ; agence nationale de valorisation

Budget 1974

de la recherche ; recherche universitaire ; institut national de la recherche agronomique ; recherches contre les nuisances ; aides incitatives à la recherche industrielle (p. 5370) ; créations d'emplois de chercheurs ; gestion des corps de chercheurs (p. 5370, 5371) ; problèmes de la régionalisation de la recherche ; action sélective en matière de recherche énergétique en faveur de trois secteurs : la protection et la sûreté nucléaire, l'enrichissement de l'uranium, l'électro-nucléaire ; programme de surrégénérateurs à neutrons rapides ; Phénix ; association CEA, industrie française et société Gulf (p. 5371) ; nouvel élan de l'Europe spatiale ; construction de lanceurs ; poursuite des activités de l'ESRO ; activité du CNES ; lanceurs Ariane ; programme franco-allemand Symphonie ; centre spatial de Toulouse (p. 5372) ; centre spatial **guyanais**. océanologie et action du CNEXO (centre national pour l'exploitation des océans ; poursuite de la politique de coopération internationale (p. 5373).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Souhait de relations entre les parlementaires et les scientifiques et d'un ministère de la science (p. 5374) ; nécessité de mettre l'accent sur la recherche nucléaire afin de mieux assurer l'indépendance énergétique (p. 5378) ; crédits de l'électronique professionnelle civile (p. 5379) ; recrutement et carrière des chercheurs (p. 5379) ; problème de l'indépendance énergétique (p. 5379, 5381) ; commissariat à l'énergie atomique (p. 5379, 5380, 5382) ; nationalisation des industries nucléaires (p. 5379, 5380) ; objectif de 3 % du produit national brut (p. 5379, 5382) ; vote du groupe communiste contre ce budget (p. 5382) ; problème des approvisionnements pétroliers (p. 5383).

Intervention de M. Charbonnel, ministre (p. 5383) :

Action en faveur des éditions scientifiques en langue française ; jeunesse des chercheurs (p. 5383) ; recherches visant à améliorer les conditions de travail ; remboursement des aides au développement ; contrôle de l'utilisation des fonds publics mis à la disposition des entreprises ; commissariat à l'énergie atomique ; usine d'enrichissement de l'uranium (p. 5384) ; aide à l'entreprise Thomson ; refus de nationaliser les industries nucléaires ; recherche sur le logement, les sciences de l'homme ; institut d'urbanisme de Limoges ; informatique (p. 5385).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoption (p. 5386) ; vote du groupe des socialistes et des radicaux de gauche contre les crédits du développement industriel et scientifique.

ETAT C. — TITRE V : adoption (p. 5386) ; rejet d'un *amendement* de la commission des finances de réduction des crédits du titre VI (crédits affectés au plan de l'électronique civile) et adoption du titre VI (p. 5386, 5387).

ÉCONOMIE ET FINANCES

1. — CHARGES COMMUNES

DISCUSSION [20 novembre 1973] (p. 6130).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Chauvet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Fouchier, président et rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Lauriol, Brugnon, Baudis, Lamps, Icart, Duffaut, Marie, Bayou, Daillet, Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, Bertrand Denis, Mario Bénard, Jans, Michel Durafour, Fanton, Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement, Lauriol, Mesmin, Brugnon.*

Analyse de l'évolution des différents titres (p. 6130, 6131) ; évolution de la dette publique ; évolution des garanties diverses de l'Etat (garanties au commerce extérieur, assurance prospection) (p. 6131) ; dépenses en atténuation de recettes (p. 6131) ; retraités civils et militaires ; pensions, réversion de la pension de la femme fonctionnaire sur son conjoint survivant, taux de la pension de réversion, intégration de l'indemnité de résidence, problème des anciennes pensions proportionnelles, paiement mensuel des pensions, abattement fiscal pour charges du troisième âge, fonds national de solidarité, relèvement du minimum vieillesse (p. 6131, 6135, 6136, 6137, 6139, 6140) ; problème de l'art. 2 de la loi du 26 décembre 1964 (p. 6135, 6136, 6137) ; indemnisation des rapatriés (p. 6132, 6133, 6134, 6135, 6137, 6138, 6139) ; reclassement des fonctionnaires (p. 6138) ; intégration des harkis (p. 6138) ; crédits d'action économique (p. 6132, 6133) ; entreprise minière et chimique et sa filiale, la compagnie des potasses du Congo (p. 6132, 6133, 6135) ; société pétrolière Erap (p. 6133) ; assurance « risques économiques » et « foire-prospection » (p. 6133) ; concours à l'agriculture (bonification d'intérêt des prêts consentis par la caisse nationale de crédit agricole) (p. 6133) ; concours au secteur de la construction (p. 6133) ; gestion des entreprises publiques

ou d'économie mixte (p. 6133) ; société d'économie mixte de La Villette (p. 6135) ; personnels des manufactures nationales et du mobilier national (p. 6135) ; rentes viagères (p. 6135).

Intervention de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (p. 6140) :

Evolution de la dette publique ; garanties au commerce extérieur (Coface) ; dépenses en atténuation de recettes ; majorations des allocations du fonds national de solidarité et doublement du minimum vieillesse d'ici à la fin de la législature (p. 6140) ; actions en faveur des rapatriés : agence pour l'indemnisation des Français d'outre-mer, intégration des Français musulmans, reconnaissance de la qualité d'ancien combattant aux anciens combattants des forces supplétives en Algérie (p. 6140, 6141) ; dépenses d'équipement ; concours de l'Etat à l'entreprise minière et chimique ; contribution internationale dotations du fonds d'action conjoncturelle (p. 6141).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B : adoption des titres II et III (p. 6141) ; titre IV : adoption d'un *amendement* du Gouvernement (majoration des crédits du titre IV pour tenir compte de la majoration des rentes viagères) (p. 6141) ; adoption d'un *amendement* du Gouvernement en remplacement d'un *amendement* de M. Bertrand Denis tendant à préciser que la subvention au FORMA est également destinée à l'ONIBEV ; retrait d'un *amendement* de la commission des finances et de M. Mario Bénard de réduction des crédits du titre IV (insuffisance des crédits d'indemnisation aux rapatriés) ; annonce par le Gouvernement d'une majoration de 25 millions des crédits d'indemnisation (p. 6142 à 6144) ; vote des socialistes et radicaux de gauche contre le budget des charges communes en signe de désapprobation de la politique du Gouvernement en ce qui concerne les rapatriés (p. 6144) ; rejet d'un *amendement* de M. Jans tendant à réduire les crédits du Titre IV (bonifications d'intérêt accordées aux emprunts contractés par des entreprises privées), exemple de Félix Potin, des Nouvelles Galeries et du Printemps (p. 6144) ; rejet au scrutin public demandé par le groupe des réformateurs démocrates sociaux d'un *amendement* de MM. Briane et Michel Durafour reprenant l'*amendement* de la commission des finances relatif aux rapatriés ; vote pour l'*amendement* des socialistes et radicaux de gauche ; vote négatif de M. Lauriol (p. 6144 à 6146) ; liste des votants (p. 6196, 6197) ; adoption du titre IV ainsi modifié (p. 6146).

ETAT C : rejet au scrutin public demandé par le groupe communiste et par le groupe des réformateurs démocrates sociaux du texte commun des *amendements* de MM. Jans et Stehlin tendant à réduire les crédits du titre V destinés à la société d'économie mixte de la Villette (p. 6146, 6147) ; liste des votants (p. 6197, 6198) ; adoption, contre l'avis du Gouvernement, d'un *amendement* de la commission de la production tendant à réduire les crédits du titre V prévus au profit de l'entreprise minière et chimique qui prête à fonds perdus à sa filiale, la compagnie des potasses du Congo, adoption du titre V, ainsi modifié, et du titre VI (p. 6148).

Avant l'ART. 44 : retrait, à la demande du Gouvernement, d'un *amendement* de la commission de la production relatif à la présentation des encours de la caisse nationale de crédit agricole (p. 6148, 6149).

II. — SERVICES FINANCIERS

DISCUSSION [20 novembre 1973] (p. 6149).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Ducray, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Poperen, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour les services financiers, concurrence et institut national de la consommation ; Christian Chauvel, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour le commerce extérieur, Lamps, Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, Voisin.*

Réorganisation et équipement des services des impôts (p. 6149, 6150) ; INSEE (p. 6149) ; problème de la garantie des libertés individuelles (fichiers) (p. 6150) ; paiement mensuel des pensions (p. 6149) ; réorganisation du réseau des postes comptables (p. 6149) ; publication des comptes des collectivités locales (p. 6149) ; publication et échelonnement des dates de recouvrement des impôts (p. 6150) ; recettes locales des impôts (p. 6150) ; aide aux organisations de consommateurs (p. 6150, 6152) ; personnels de l'expansion économique à l'étranger (p. 6150) ; investissements français à l'étranger (p. 6150) ; nécessité d'envisager d'autres procédés de lutte contre l'inflation (p. 6150, 6151) ; problème de la concurrence : publication du décret instituant une commission technique de la concurrence ; nationalisations demandées par la gauche (p. 6151) ; exportations de matériels militaires (p. 6151) ; enquête sur la gestion de la Sopexa (Société pour l'expansion des produits agricoles) (p. 6151, 6152) ;

Budget 1974

problèmes posés par l'équilibre de notre commerce extérieur (p. 6152) ; faiblesse des investissements français à l'étranger (p. 6152) ; problème monétaire (p. 6153) ; problèmes des personnels (recrutement, droits syndicaux) et des moyens des services (p. 6154, 6155) ; centre des impôts de Chinon (p. 6156).

Intervention de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (p. 6155) :

Modernisation des services ; réforme des services fiscaux ; réforme du réseau comptable de la direction de la comptabilité publique ; équipement électronique ; publicité des impositions sur les revenus perçus en 1972 ; impossibilité technique d'envisager un paiement mensuel des pensions ; administration des douanes ; expérience de traitement des revenus bruts (p. 6155) ; mensualisation de l'impôt ; INSEE ; recensement général de population ; crédits sociaux (crèches et restaurants) ; renforcement des effectifs de la direction générale du commerce intérieur et des prix ; personnels du service de l'expansion économique ; investissements français à l'étranger ; promotion des exportations (p. 6156).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B : adoption d'un *amendement* de la commission des finances et de M. Ducray de réduction des crédits du titre III (problèmes de la mise en place des nouvelles recettes locales dans les régions viticoles) ; adoption du titre III, ainsi modifié, et du titre IV (p. 6157).

ETAT C : adoption du titre V (p. 6157).

ÉDUCATION NATIONALE

DISCUSSION [13 novembre 1973] (p. 5617, 5632, 5649) ; [14 novembre 1973] (p. 5688).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Mario Benard, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'éducation nationale, Weinman, rapporteur spécial de la commission des finances pour les constructions scolaires, Segard, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour l'éducation nationale, Mexandeau, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour l'éducation nationale, Hausherr, Cressard, Dupuy, Buron, Ollivro, Boudon, Pierre Bas, Lauriol, Fontanet, ministre de l'éducation nationale, Mme Ploux, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, MM. Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, Cabanel, Juquin, Jacques Legendre, Gilbert Faure, Mermaz, de Poulpiquet, Carpentier, Zeller, Gau, Gissinger, Mme Constans, MM. Denis, Le Pensec, Sprauer, Ligot, André Billoux, Bisson, Kiffer, Garcin, Desanlis, Sainte-Marie, Seitlinger, Crespin, Mme Thome-Patenôtre, MM. Rossi, Caill, Aumont, Andrieux, Guermeur, Ehm, Briane, Bastide, Goulet, Pierre Weber, Bécam, Sénès, Godon.*

Insuffisance des créations de postes dans le domaine préscolaire (p. 5618) ; demande de dépôt au début de la session de printemps d'un collectif propre à l'éducation nationale (p. 5618) ; transports scolaires (p. 5618, 5622, 5625) ; bourses (p. 5618, 5619, 5626) ; gratuité des livres et des fournitures scolaires (p. 5619, 5621, 5622, 5624, 5625, 5626, 5628, 5629) ; édition (p. 5629) ; sécurité dans les établissements scolaires (p. 5619, 5620, 5625) ; nationalisations des établissements scolaires (p. 5619, 5621, 5625) ; situation du personnel des établissements nationalisés (p. 5628) ; constructions scolaires (p. 5619, 5620, 5622, 5625, 5628, 5629) ; bibliothèques (p. 5620, 5622) ; installations sportives (p. 5620) ; pédagogie (p. 5621) ; diplômes (p. 5621) ; CNRS (p. 5621) ; création d'un nouveau statut du chercheur (p. 5621) ; muséum d'histoire naturelle (p. 5621) ; aide à l'enseignement privé (p. 5621, 5622, 5624) ; problème des maîtres auxiliaires (p. 5623) ; surveillants d'externat faisant fonction de conseillers d'éducation (p. 5623) ; maîtres d'internat nommés adjoints d'enseignement (p. 5623) ; programmes : histoire (p. 5624) ; charges pour les collectivités locales (p. 5623, 5625) ; indemnité compensatrice de loyer pour les instituteurs non logés (p. 5625) ; allocation d'étude (p. 5626) ; présalaire étudiant (p. 5626) ; éducation de la nation (p. 5626, 5627) ; formation permanente des enseignants (p. 5627) ; orientation scolaire (p. 5627) ; langues régionales (loi Deixonne de 1951) (p. 5627, 5628) ; unités pédagogiques (p. 5628) ; CES de Longué (p. 5628) ; CES de Clayes-sous-Bois (p. 5629) ; lycée de Plaisir (p. 5630) ; lycée audiovisuel de Marly-le-Roi (p. 5630).

Intervention de M. Joseph Fontanet, ministre de l'éducation nationale (p. 5632) :

Mise à l'étude d'une procédure permettant une adéquation plus précise entre les créations d'emplois et les besoins réels ; mesures qualitatives budgétaires prises dans le cadre du programme de Provins : accélération du développement des écoles maternelles (p. 5632) ; réalisation progressive de la gratuité des dépenses annexes à l'enseignement avec maintien des bourses ; allocation de rentrée, transports scolaires, gratuité des manuels scolaires en sixième, bourses pour les enfants d'étrangers, aide sociale dans l'enseignement supérieur et

aide au retour du service national ; nationalisation des établissements du premier cycle du second degré (p. 5633) ; mesures budgétaires prises dans le cadre des améliorations pédagogiques : accélération de la mise en place des classes professionnelles de niveau et des classes préparatoires à l'apprentissage (p. 5633, 5634) ; création accrue de services d'information et de documentation en conformité avec le rapport Joxe ; renforcement du statut matériel et moral des chefs d'établissements ; diversification de l'enseignement des langues étrangères ; enseignement supérieur court ; poursuite de l'effort tendant à accroître la participation de l'éducation nationale à la formation continue (p. 5634) ; mesures prises en faveur du corps enseignant : formation des personnels ; amélioration de l'orientation notamment par la création de centres d'orientation et d'information ; nécessité de lutter pour la diminution des redoublements et d'aider les jeunes à mieux s'orienter lors de leur entrée dans l'enseignement supérieur ; consultation nationale avant d'entreprendre la réforme du second degré (p. 5635).

Intervention de Mme Ploux, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale (p. 5635) :

Enseignement préélémentaire (classes maternelles) ; scolarisation des enfants handicapés ; problème de la médecine scolaire ; action sociale en faveur des fonctionnaires du ministère de l'éducation nationale (p. 5635, 5636).

Intervention de M. Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale (p. 5636) :

Effort d'équipement scolaire et universitaire (p. 5636) ; souci de sécurité et d'une meilleure adaptation pédagogique des établissements ; rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés (p. 5637) ; activités de l'enseignement français dans le monde (p. 5638).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Enseignement préélémentaire (p. 5639, 5643, 5651, 5652, 5653, 5654, 5658, 5659, 5662, 5664, 5665, 5667, 5668, 5669, 5672) ; scolarisation en milieu rural et dans les zones de montagne (p. 5639, 5643, 5650, 5653, 5659, 5665, 5670, 5672) ; situation des chefs d'établissements du second degré (p. 5639, 5644, 5653) ; conseillers orienteurs (p. 5639) ; surveillants faisant fonction de conseillers d'éducation (p. 5653) ; auxiliaires (p. 5639, 5644, 5651, 5653, 5657, 5658, 5661, 5663, 5668, 5670, 5671, 5673) ; insuffisance des postes d'enseignants d'éducation physique (p. 5639) ; enseignement technique (p. 5639, 5650, 5651, 5660, 5661, 5670) ; enseignement supérieur (p. 5639, 5640, 5642, 5643, 5644, 5645, 5647, 5648, 5654, 5655) ; problème des échecs aux diplômes (p. 5646) ; absence de formation professionnelle directe à l'université (p. 5647) ; réforme des structures universitaires (p. 5648) ; bibliothèques (p. 5640, 5655) ; enseignement spécial pour les handicapés (p. 5640, 5654, 5662, 5672) ; lycées climatiques (p. 5640) ; aide à l'enseignement privé et problème de l'allocation scolaire (p. 5640, 5641, 5645, 5650, 5651, 5658, 5668, 5669, 5671, 5674) ; vote positif des républicains indépendants (p. 5640, 5655) ; non communication par le ministre des « plans généraux d'action » (p. 5640, 5641) ; insuffisance des créations de postes (p. 5641, 5645, 5650, 5665) ; bourses (p. 5641, 5642, 5644, 5650, 5655, 5656, 5662, 5666, 5668, 5669, 5670, 5671, 5673) ; transports scolaires (p. 5642, 5644, 5655, 5656, 5659, 5668, 5670, 5674) ; divorce entre l'école et la vie (p. 5642, 5670) ; formation continue (p. 5642, 5647, 5648) ; apprentissage (p. 5642, 5659) ; études de médecine (p. 5642, 5648, 5655, 5659, 5665, 5670, 5671) ; raisons du vote négatif du groupe communiste (p. 5642) ; instituteurs remplaçants (p. 5641, 5644, 5652, 5662, 5663, 5664, 5674) ; gratuité des livres et fournitures (p. 5644, 5674) ; gratuité scolaire (p. 5645, 5660, 5666) ; allocation de rentrée scolaire (p. 5662, 5668) ; nationalisation des établissements (p. 5644, 5657, 5658, 5661, 5665, 5670) ; vote positif du groupe UDR (p. 5644) ; vote négatif des socialistes et radicaux de gauche (p. 5645, 5651, 5653) ; problème de la formation scientifique et pédagogique des enseignants (p. 5646, 5661) et de la formation permanente (p. 5671, 5674) ; nécessité d'un statut du chercheur (p. 5646) ; université d'Aix-Marseille (p. 5647, 5648, 5654) ; faculté de Vincennes (p. 5648, 5655) ; bibliothèque interuniversitaire de Grenoble (p. 5648) ; programmes (p. 5654, 5669, 5673) ; instruction civique (p. 5650) ; enseignement de l'allemand à l'école élémentaire en Alsace et en Moselle (p. 5652, 5663, 5669) ; langues et cultures régionales (p. 5656, 5657, 5670, 5673, 5674) ; classes de préapprentissage (p. 5654) ; examens (p. 5654) ; sécurité dans les établissements scolaires (p. 5654, 5661) ; constructions scolaires (p. 5655, 5657, 5660) ; mesures sociales en faveur des étudiants (p. 5655) ; prêts d'honneur (p. 5666) ; élèves infirmières (p. 5656) ; classes de niveau (p. 5659) ; prix de pension des internats (p. 5659) ; université technique et technologique à Metz (p. 5660) ; revalorisation de la condition des enseignants (p. 5661, 5665, 5666) ; crèches (p. 5662) ; médecine scolaire (p. 5662, 5665) ; enseignement du français à l'étranger (p. 5663) ; alliance française (p. 5663) ; institut universitaire de technologie et université de Reims

Budget 1974

(p. 5664) ; classes de transition (p. 5664) ; problème de la région parisienne : exemple des Yvelines (p. 5664, 5665) ; réforme du système éducatif (p. 5665) ; professeurs techniques adjoints (p. 5666, 5667) ; orientation scolaire et professionnelle (p. 5667) ; école normale du Bourget (p. 5667, 5668) ; professeurs d'éducation générale des CEG et des CES (p. 5668) ; CET de Sélestat (p. 5669) ; causes des retards scolaires (p. 5672, 5673) ; classes de perfectionnement (p. 5672) ; retard dans le versement des traitements (p. 5673) ; école normale de Pontoise (p. 5673) ; livret-éducation (p. 5673) ; application de la loi Roustan (rapprochement des conjoints fonctionnaires) (p. 5674) ; enseignement agricole (p. 5674, 5675).

Intervention de Mme Ploux, secrétaire d'Etat (p. 5675) :

Préscolarisation en Alsace, en zone rurale et de montagne ; scolarisation des handicapés et des inadaptés : psychologues scolaires, adaptation architecturale des locaux, formation des maîtres, coordination des implantations ; préscolarisation de tous les enfants dans cinq ans (p. 5675).

Intervention de M. Limouzy, secrétaire d'Etat (p. 5688) :

Constructions scolaires ; sécurité dans les établissements (p. 5688) ; aide à l'enseignement privé et problème du rétablissement de l'allocation scolaire ; université de Reims ; formation des instituteurs en Seine-Saint-Denis ; école normale de Pontoise ; CES des Yvelines (p. 5689).

Intervention de M. Fontanet, ministre (p. 5689) :

Réponse à M. Juquin sur l'importance de notre effort en faveur de l'éducation, les programmes généraux d'action ; nationalisations (p. 5690) ; modification de la date d'établissement des prévisions d'emplois ; regroupement d'établissements ; situation des enseignants (professeurs des CET, professeurs d'enseignement général de collèges, professeurs techniques adjoints des lycées) (p. 5691) ; problème des maîtres auxiliaires (p. 5691, 5692) ; création d'un corps de titulaires remplaçants pour le second degré ; application de la loi Roustan aux personnels enseignants ; enseignement technologique : CET et instituts universitaires de technologie (p. 5692) ; lutte contre les retards scolaires ; restauration du rôle des chefs d'établissement (allégement de 10 % des programmes) ; enseignement supérieur ; DEUG (p. 5693) ; études de médecine (problème des « reçus-collés ») (p. 5693, 5694) ; universités de Metz, de Vincennes, bibliothèques universitaires ; gratuité scolaire (p. 5694) ; bourses (p. 5694, 5695) ; prêts aux étudiants ; coopération avec les éditeurs (problème de l'usage de la reprographie) ; transports scolaires ; nationalisations des établissements (p. 5695) ; études des langues et civilisations régionales (p. 5695, 5696) ; enseignement de l'allemand dans les départements alsaciens ; bilan de la démocratisation de l'enseignement ; préparation de la réforme du second degré (p. 5696) ; inspecteurs départementaux de l'éducation nationale (p. 5697).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : calcul des prévisions d'effectifs d'enseignants (p. 5696) ; personnels non enseignants ; inspecteurs départementaux de l'éducation nationale ; rejet, compte tenu des précisions apportées par le Gouvernement sur la création d'emplois de maîtres et surveillants d'internat, d'un *amendement* de la commission des finances et de M. Mario Bénard de réduction des crédits destinés aux IPES (instituts de formation des personnels enseignants du second degré (p. 5697) ; rejet d'un *amendement* de M. Poperen de réduction des crédits du titre III (titularisation des assistants contractuels des INSA) (p. 5697) ; réponse de M. le ministre de l'éducation nationale à la commission des finances sur les problèmes de l'encadrement dans l'enseignement préscolaire et les conditions de discussion du collectif ; vote du groupe communiste et du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche contre le titre III ; adoption du titre III (p. 5698).

TITRE IV : rejet au scrutin public, demandé par le groupe de l'union des démocrates pour la République et le groupe de l'union centriste, d'un *amendement* de M. Mexandeau tendant à réduire les crédits destinés à l'enseignement privé afin que ceux-ci s'accroissent au même rythme que les crédits de l'enseignement public ; opposition du Gouvernement à cet *amendement* (p. 5698, 5700) ; liste des votants (p. 5708, 5709) ; adoption du titre IV (p. 5700).

ETAT C. — TITRE V : assurances données par le Gouvernement concernant les crédits destinés à assurer la sécurité dans les établissements scolaires ; adoption du titre V (p. 5701).

TITRE VI : retrait d'un *amendement* de la commission des finances et de MM. Sallé et Mario Bénard tendant à diminuer les crédits de constructions scolaires et adoption d'un *amendement* de M. Mario Bénard, accepté par le Gouvernement (corrélation entre la progression des équipements scolaires et celle des équipements sportifs) (p. 5701, 5702).

TITRE VI : rejet d'un *amendement* de M. Vizet, repoussé par les deux commissions

et le Gouvernement tendant à éviter la décentralisation des laboratoires du CNRS de Verrières-le-Buisson (p. 5702, 5703) ; adoption, au scrutin public, demandé par les groupes communiste et de l'union centriste, du titre VI (p. 5703) ; liste des votants (p. 5709, 5710).

INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS

DISCUSSION [19 novembre 1973] (p. 5999, 6025).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Fossé, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Gerbet, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Marcellin, ministre de l'intérieur ; Gaudin, Robert-André Vivien, Muller, Maisonnat, Frédéric-Dupont, Philibert, Bustin, Burckel, Baudouin, Mesmin, Delelis, Duroméa, Bonhomme, Pierre Joxe, Bourdon, Garcin, Maurice Cornette, Pujol, Ligot, Icart, Frèche, de la Malène, Ginoux, Claudius-Petit.*

Situation des personnels du cadre des préfectures (p. 5999, 6000) ; situation des effectifs de la police nationale (p. 6000, 6002) ; contribution des communes aux dépenses de police (p. 6000, 6002) ; subventions d'équipement aux collectivités locales (p. 6000, 6001) ; absence de crédits destinés à la subvention globale d'équipement (p. 6001) ; proposition de la commission des finances de rejet de ce budget (p. 6001) et de la commission des lois d'adoption (p. 6003) ; urgence de la réforme des finances locales (p. 6001) ; problème de l'application de la TVA aux travaux entrepris par les collectivités locales (p. 6002) ; lutte contre le bruit (p. 6002) ; enlèvement des épaves (p. 6002) ; lutte contre le proxénétisme, la drogue et le banditisme (p. 6002, 6003) ; régime de la responsabilité des maires et des communes (p. 6003).

Intervention de M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur (p. 6003) :

Rapatriés ; service national de la protection civile : augmentation des indemnités des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, formation des personnels (p. 6003, 6004) ; amélioration de la gestion du corps préfectoral ; renforcement des moyens des missions régionales ; augmentation des frais de représentation des sous-préfets ; personnel des préfectures (recrutement, plan de résorption des emplois rémunérés par les départements, revalorisation des indemnités) ; tribunaux administratifs (p. 6004) ; subventions d'équipement aux collectivités locales (p. 6004, 6005) ; subvention globale d'équipement ; versement représentatif de la taxe sur les salaires, de l'impôt sur les spectacles, recettes procurées par les amendes relatives à la circulation routière (p. 6005) ; réforme des finances locales (p. 6005, 6006) ; police nationale : augmentation des effectifs, création des centres de formation, construction de commissariats, révision des carrières (p. 6006, 6007) ; action des forces de police : lutte contre la drogue, la traite des êtres humains, le proxénétisme, le banditisme problème de la répression de la moyenne délinquance (unités mobiles, « îlotage »), maintien de l'ordre lors des manifestations (p. 6007, 6008) ; « circulaire Marcellin » concernant les travailleurs immigrés ; inexistence du groupement interministériel d'exploitation du renseignement (p. 6008) ; mission des renseignements généraux et de la direction de la surveillance du territoire (p. 6009) ; libertés publiques (p. 6010).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Rapatriés (p. 6010, 6025, 6026, 6027, 6028, 6029) ; situation des harkis (p. 6010, 6027) ; protection civile, lutte contre les incendies de forêt, protection atomique (p. 6010, 6011, 6020) ; base d'hélicoptères de Granville (p. 6020) ; réforme des finances locales et de la patente (p. 6011, 6012, 6015, 6018, 6019) ; problème du paiement de la TVA par les communes (p. 6011, 6013, 6014, 6017) ; transfert de l'Etat aux départements de la prise en charge des personnels de préfecture (p. 6011) ; dépenses relatives aux tribunaux (p. 6013) ; subvention globale d'équipement (p. 6012, 6013, 6019, 6028, 6029) ; versement représentatif de la taxe sur les salaires (p. 6013) ; sécurité publique (p. 6020, 6030) ; problème de la police en milieu urbain (p. 6018) ; exemple de la petite couronne de Paris (p. 6012, 6013, 6016) ; participation des communes aux dépenses de la police étatisée (p. 6013, 6022, 6030) ; rémunération et situation du personnel communal (p. 6014, 6015, 6019, 6022, 6027, 6029, 6030) ; personnels des préfectures (p. 6018) ; statut des secrétaires généraux de mairie (p. 6027) ; difficultés financières des collectivités locales ; transfert des charges (aide sociale, transports scolaires, enseignement) (p. 6014, 6015, 6017, 6019, 6020) ; vote négatif des communistes (p. 6015, 6018, 6023) ; augmentation de la délinquance et insuffisance de la répression (p. 6015, 6016) ; insuffisance des effectifs de la police (p. 6016, 6020, 6021, 6022, 6030) ; déroulement de carrière des gardiens de la paix (p. 6016, 6022) ; revendications des personnels de police (p. 6022, 6023, 6026, 6030) ; confiance des républicains indépendants (p. 6016, 6020) ; création d'un grade d'attaché municipal (p. 6019, 6029) ; crédits

Budget 1974

affectés aux réseaux urbains (p. 6019) ; lutte contre la prostitution et la pornographie (p. 6020) ; formation, recrutement et modalités d'emploi des policiers (p. 6020, 6021, 6023, 6026, 6027, 6030) ; affaire de Nice (p. 6020) ; statut de Paris (p. 6021) ; dénonciation de la répression de caractère politique, groupement interministériel pour l'exploitation du renseignement (p. 6021) ; crédits d'équipement des cités minières (p. 6022) ; polices parallèles (p. 6022) ; vote négatif des socialistes et radicaux de gauche (p. 6027).

Interventions de M. Marcellin, ministre (p. 6020, 6030) :

En réponse à M. Mesmin, se déclare scandalisé par les campagnes de dénigrement contre la police et justifie le déploiement dissuasif des forces de police (p. 6020, 6021) ; ses réponses aux orateurs concernant les rapatriés, les Français musulmans rapatriés, la protection civile (lutte contre les incendies de forêt, protection civile en temps de guerre (p. 6030) ; la subvention globale d'équipement, les subventions aux syndicats à vocation multiple, la taxe sur la valeur ajoutée, l'amélioration des carrières du personnel communal, la création d'un cadre d'attachés municipaux, le financement des réseaux urbains, la situation des agents départementaux, les dépenses d'intérêt général payées par les communes (ramassage scolaire), le projet de loi sur le statut de Paris, les effectifs de police dans la région parisienne (p. 6031) ; la formation des policiers, la répression de la délinquance et du banditisme (p. 6032).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B : rejet de deux *amendements* de la commission des finances de réduction des crédits des titres III et IV ; le rejet de ce budget par la commission des finances à cause de l'absence de toute subvention globale d'investissement n'étant plus motivé ; rejet d'un *amendement* de M. Delelis de réduction des crédits de la police ; dénonciation par les socialistes de la politisation de la police et de l'armée, du groupe interministériel d'exploitation du renseignement (GIER), des écoutes téléphoniques et du bulletin trimestriel de renseignements sur l'adversaire intérieur ; affirmation par M. Marcellin, ministre, de l'inexistence du GIER (p. 6032 à 6035) ; adoption des titres III et IV (p. 6035).

ETAT C : rejet des *amendements* de la commission des finances de réduction des crédits des titres V et VI et d'un *amendement* de M. Delelis de réduction des crédits du titre V ; adoption des titres V et VI (p. 6035).

Crédits du ministère de l'intérieur concernant les rapatriés : ETAT B : nécessité d'une loi d'indemnisation et d'amnistie : adoption de la réduction de crédit proposée pour le titre III ; rejet d'un *amendement* de la commission des finances de réduction des crédits du titre IV et adoption de ce titre (p. 6036).

Après l'ART 42 : adoption de deux *amendements* du Gouvernement ; le premier, concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en provenance des terrains de camping ; le second, la suppression de la perception des droits perçus à l'occasion de l'établissement des extraits des actes d'état civil.

JUSTICE

DISCUSSION [31 octobre 1973] (p. 5110).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Sprauer, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Marie, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Taittinger, garde des sceaux, ministre de la justice ; Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Kalinsky, Voilquin, Lagorce, Boudet, Rickert.*

Accroissement des crédits supérieur à la progression du budget (p. 5111, 5112) ; accroissement de l'activité des juridictions et nécessité d'augmenter le recrutement des magistrats (p. 5111) ; besoins de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée (p. 5112, 5113) ; construction de la maison d'arrêt des Yvelines à Bois-d'Arcy (p. 5112) ; création d'une école de secrétaires-greffiers (p. 5112) ; importance de la prévention (p. 5113) ; problème de l'interdiction de séjour (p. 5113) ; centre de Vaucresson (p. 5113).

Intervention de M. Jean Taittinger, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 5113) :

Importance de la modernisation de la législation effectuée depuis quelques années, modernisations apportées au fonctionnement de la justice, création de tribunaux dans la région parisienne, état de l'application des réformes de l'aide judiciaire et de la fusion des professoins judiciaires (p. 5114) ; projet de loi sur les chèques sans provision, nécessité de limiter la détention à titre provisoire, refonte du code pénal, nécessité de la prévention, rôle primordial de l'éducation surveillée et de la réinsertion sociale des condamnés (p. 5115, 5116) ; commission de réforme de la procédure

civile (commission Foyer), intérêt de l'extension des pouvoirs du juge unique, pas de suppression de tribunaux envisagée, réforme en cours du langage judiciaire, alignement de l'année judiciaire sur l'année civile, création dans tous les tribunaux de grande instance d'un juge chargé des relations avec le public, institution d'une commission d'étude sur la criminalité (p. 5116) ; projet de loi de procédure pénale et texte sur la sécurité routière, désaffectation de deux prisons vétustes et rénovation d'autres établissements, travaux en cours sur les raisons des suicides en prison, publication d'un inventaire des établissements d'éducation surveillée, statut des psychologues, efforts particuliers prévus dans le budget pour l'éducation surveillée (p. 5117) ; amélioration de la place du budget de la justice dans le budget de l'Etat, création de 240 emplois de magistrats et de 967 emplois de fonctionnaires, palais de justice de Créteil, création de l'école nationale des greffes (p. 5118) ; construction d'une maison d'arrêt à Metz ; renforcement de l'action en faveur de la semi-liberté et de l'action éducative en milieu ouvert ; création de structures d'hébergement légères pour l'éducation surveillée (p. 5119).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Harmonisation des circonscriptions judiciaires et des circonscriptions administratives (p. 5119, 5132) ; formation et promotion sociale des secrétaires greffiers (p. 5120, 5136, 5137) ; problème de la répartition des charges entre l'Etat, les départements et les communes (p. 5120, 5121) ; lenteur, complexité et coût élevé de la justice (p. 5120, 5123) ; aide judiciaire (p. 5120, 5121, 5123, 5132, 5133) ; sauvegarde de l'indépendance de l'avocat (p. 5121, 5130, 5133, 5136) ; statut social de l'avocat (p. 5130) ; institution du magistrat chargé des relations avec le public (p. 5121, 5126, 5130, 5133, 5134, 5136, 5139) ; tribunal de Créteil (p. 5121, 5136) ; problème des conditions de détention (p. 5121) ; réforme du casier judiciaire (p. 5122, 5137) ; chèques sans provision (p. 5122) ; projet de loi sur la procédure pénale et les flagrants délits (p. 5122, 5137) ; droit d'asile (p. 5122) ; écoutes téléphoniques (p. 5122) ; respect des libertés individuelles (p. 5122) ; éducation surveillée (p. 5122, 5129, 5130, 5135, 5137) ; insuffisance de l'effectif des magistrats (p. 5123, 5125, 5129, 5131, 5133, 5135) ; inquiétude provoquée par l'annonce de la réduction du temps d'étude à l'école nationale de la magistrature (p. 5123, 5125, 5136), montée du banditisme, notamment chez les jeunes (p. 5124, 5130) ; vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, vote positif des réformateurs démocrates sociaux (p. 5124, 5136), vote positif de l'union centriste (p. 5130), des républicains indépendants (p. 5133) ; insuffisance des effectifs des greffes (p. 5125) ; conditions de détention (p. 5125, 5137) ; tribunal et établissements pénitentiaires de Strasbourg (p. 5125) ; actualisation de l'éventail des peines (p. 5125) ; réinsertion des délinquants dans la société (p. 5125, 5134, 5135, 5137) ; agents de probation (p. 5126) ; prison de Mont-de-Marsan (p. 5129) ; prévention de la délinquance juvénile (p. 5131, 5134) ; incidents de Meudon (expériences sur des enfants) (p. 5131) ; utilité des vacances judiciaires (p. 5132, 5136) ; taxe parafiscale destinée à l'alimentation du fonds d'organisation de la nouvelle profession d'avocat (p. 5133), élaboration d'un projet de fusion entre les professions d'avocat et de conseil juridique (p. 5133), fusion des avocats et des avoués à la cour (p. 5133) ; propos du garde des sceaux relatifs aux honoraires des avocats (p. 5134, 5136) ; problème de l'interdiction de séjour (p. 5135) ; respect des droits de la défense et du prévenu (p. 5135) ; suppression des tribunaux d'exception, de la cour de sûreté de l'Etat (p. 5137) ; divorce par consentement mutuel (p. 5137) ; insuffisance de la répression face à la montée de la délinquance (p. 5124, 5137, 5138) ; élargissement des sanctions aux infractions au code de la route (p. 5138).

Intervention de M. Jean Taittinger, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 5139).

Formation des secrétaires-greffiers, harmonisation des circonscriptions judiciaires et administratives ; transfert des charges, réforme de l'année judiciaire, limitation du nombre des taxes parafiscales lorsqu'il y a pluralité des parties ; maintien des avoués d'appel, aide judiciaire) ; avenir de l'école nationale de la magistrature, introduction de l'ordinateur ; non suppression de cours d'appel, devoir de réserve et liberté syndicale des magistrats ; augmentation du nombre des juges de l'application des peines ; nombre des agents de probation ; problèmes de l'éducation surveillée ; projet de loi sur la sécurité routière ; délinquance ; accueil dans les palais de justice (p. 5140, 5141).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B : TITRE III : *problème* du langage judiciaire ; école nationale des secrétaires-greffiers ; suppression du volet n° 3 du casier judiciaire ; magistrats d'accueil ; propos du garde des sceaux sur les avocats (p. 5141) ; adoption des titres III et V (p. 5142).

ETAT C : adoption des titres V et VI (p. 5142).

Budget 1974

ORTF

DISCUSSION [26 octobre 1973] (p. 4906, 4913).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Le Tac, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Chaumont ; de Préaumont, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Robert-André Vivien, Bourson, Michel Durafour, Chambaz, Houteer, Fillioud, Lecat, ministre de l'information, Cressard, Hamel, Stehlin.*

Le départ du directeur général de l'office (p. 4906, 4911, 4913, 4915, 4917) ; l'incertitude sur le budget de l'office ; la faillite du système de gestion ; les erreurs dues à l'informatique (p. 4907, 4911) ; la nécessité de décentraliser et d'accorder l'autonomie aux chaînes (p. 4907, 4910, 4911) ; la spécialisation technique des chaînes (p. 4907) ; l'augmentation de la redevance couleur et la suppression de la redevance radio (p. 4907, 4911) ; le passage de la première chaîne à la couleur (p. 4908) ; l'invasion des chaînes par l'information (p. 4909, 4914) ; l'avis défavorable de la commission des finances et de la commission des affaires culturelles à l'autorisation de percevoir la redevance (p. 4909) ; les différences inexpliquées dans le chiffre attendu des recettes (p. 4909) ; le rôle du président - directeur général de l'office (p. 4911) ; le statut de l'office (p. 4911) ; l'absence de la France sur les ondes internationales (p. 4911) ; la télédistribution (p. 4911, 4914, 4915) ; la propogande gouvernementale (p. 4914) ; le manque d'objectivité de l'ORTF (p. 4917) ; la publicité clandestine (p. 4915) ; l'absence de réunion de la délégation parlementaire consultative de l'ORTF (p. 4915) ; la pénétration des intérêts privés (p. 4915) ; l'indignation soulevée par une émission de télévision consacrée à Georges Guynemer (p. 4918).

Intervention de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de l'information (p. 4918 à 4920) :

L'installation d'une antenne de Radio-Monte-Carlo sur le territoire français (p. 4918, 4919) ; l'application de la loi du 3 juillet 1972 (p. 4919) ; le budget de l'Office (p. 4919) ; les dépassements de crédits pour 1973 ; le déséquilibre actuel ; l'étude d'un plan, l'absence de licenciements, le non-renouvellement de contrats occasionnels (p. 4919) ; les expériences de télédistribution qui seront menées dans sept villes (p. 4920) ; l'installation du haut conseil de l'audiovisuel (p. 4920).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT E. — Ligne 101 relative à la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radiodiffusion et de télévision (p. 4920) ; *amendement* de la commission des finances tendant à supprimer cette ligne (p. 4921).

Intervention de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de l'information (p. 4921) :

Le respect du statut des personnels à qui il rend hommage ; le refus du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche de voter la perception de la redevance ; l'approbation de l'union des démocrates pour la République à la perception de la redevance (p. 4922).

Repoussé par le Gouvernement, l'*amendement* n'est pas adopté.

La ligne 101 de l'état E est adoptée (p. 4922).

Le vote sur l'article 33 est réservé jusqu'au vote sur l'ensemble de l'état E relatif aux taxes parafiscales.

PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DISCUSSION [19 novembre 1973] (p. 6038) ; [20 novembre 1973] (p. 6056).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Rieubon, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Alloncle, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Raymond, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Kalinski, Benoist, Cressard, Hausherr, Denis, Boudon, Wagner, de Montesquiou, Godon, Barel, Poujade, ministre de la protection de la nature et de l'environnement, René Feït, Weisenhorn, Mme Fritsch, MM. Maurice Legendre, Plantier, Glon, Robert-André Vivien.*

Augmentation des crédits de fonctionnement (p. 6038, 6042) ; pollution des eaux ; pollution industrielle (p. 6039) ; insuffisance de l'aide de l'Etat pour les espaces verts et les parcs régionaux et nationaux ; responsabilité de la pollution ; dégâts causés au golfe de Fos par la cokerie de la Solmer (p. 6039) ; pollution du Rhône et de la Seine (p. 6039, 6040) ; bruit des aérodromes (p. 6040) ; usine de traitement des ordures ménagères, pollution marine d'origine pétrolière (p. 6040) ; urbanisation ; méfaits de l'automobile (p. 6041) ; insuffisance des réseaux de trans-

ports en commun ; réorientation nécessaire de l'appareil de production (p. 6041) ; moyens limités du ministère de l'environnement ; non-consommation des crédits (p. 6041) ; taxe parafiscale destinée à atténuer les nuisances dans le voisinage des aérodromes d'Orly et de Roissy (p. 6042) ; l'activité du ministre en 1973 ; projets à l'étude : sur la protection de la nature et sur la chasse (p. 6042) ; lutte contre le bruit (p. 6042, 6044) ; emprunts lancés en 1972 par la société pour le financement de la protection de la nature (p. 6043) ; rôle des agences financières de bassin (p. 6043, 6044) ; parc des volcans (p. 6043) ; dépôt du projet de loi devant réformer la redevance d'espaces verts (p. 6043) ; le dégazage des pétroliers à Fos (p. 6043) ; les aéroports d'Orly et de Roissy et le bruit (p. 6044) ; Est parisien (p. 6044) ; Nevers (p. 6045) ; programme commun de la gauche (p. 6045) ; environnement et pédagogie (p. 6056) ; utilisation du tiers temps ou du 10 % pour connaître la France ; environnement à enseigner dans les grandes écoles d'ingénieurs (p. 6056) ; centrale nucléaire de Fessenheim ; réchauffement de l'eau (p. 6056) ; pollution saline de la nappe phréatique de l'Alsace (p. 6057) ; pollution de la mer (p. 6057) ; rivières (p. 6058) ; protection des sites (p. 6058) ; destruction des haies (p. 6059) ; fabrication de produits nouveaux ; étude de l'indestructibilité de leurs déchets (p. 6059) ; aérodrome de Toussus-le-Noble ; généralisation des plans d'occupation des sols ; taxe locale d'urbanisation (p. 6059) ; nécessité de mettre un frein au développement de l'urbanisme en sous-sol ; excès du remembrement ; la Baïse ; gardes-chasse fédéraux (p. 6060) ; forêts ; carriers ; vulnérabilité de la Méditerranée (p. 6060) ; forages pétroliers (p. 6061) ; demande de commission d'enquête pour l'application des mesures destinées à combattre la pollution du littoral méditerranéen ; « l'appel de Menton » (p. 6061).

Intervention de M. Poujade, ministre de la protection de la nature et de l'environnement (p. 6061 à 6066) :

Organisation de son ministère ; définition de la politique de l'environnement ; préparation du VIIe Plan ; finalités de la croissance (p. 6061) ; prévention de la pollution ; rénovation des règlements d'application de la loi du 19 novembre 1917 ; réduction des pollutions industrielles dues aux installations anciennes ; programmes et contrats de branche (p. 6061) ; programmes à caractère régional (p. 6062) ; intégration de l'antipollution dans les circuits économiques concernés ; système des agences financières de bassin ; taxe parafiscale envisagée pour financer les dégâts causés par les carrières de granulats ; problème des déchets ; redevance d'espaces verts ; dioxyde de soufre ; consultation d'experts en écologie rendue obligatoire pour l'établissement des documents d'urbanisme et de grands projets sur le littoral ; préparation d'une circulaire commune du ministère de l'aménagement du territoire et du ministère de l'environnement (p. 6062) ; intégration des autoroutes à l'environnement (p. 6063) ; prochain dépôt d'un projet de loi sur la protection de la nature ; établissement d'une étude évaluant les conséquences des projets sur le patrimoine naturel ; massacre du littoral ; protection de la montage ; sauvegarde des paysages de qualité (p. 6063) ; création par arrêté préfectoral de zones pittoresques ; objet du centre national d'études et de recherche du paysage ; amélioration de l'environnement urbain ; présentation du budget (p. 6063, 6064) ; mission générale et attributions du ministre ; institution de 20 délégués régionaux à l'environnement (p. 6064) ; prévention des pollutions et des nuisances ; actions nouvelles intéressant la protection de la mer et des océans, le bruit, la pollution atmosphérique, l'élimination des déchets (p. 6064) ; crédits en faveur des réserves naturelles (p. 6065) ; parcs de vision et parcs zoologiques ; sites naturels ; information, éducation et formation ; rôle du FIANE (Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (p. 6065) ; rôle du ministre (p. 6066).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Nécessité de maintenir des activités agricoles en milieu péri-urbain (p. 6066) ; protection des espaces naturels liée à l'aménagement du territoire (p. 6067) ; développement des villes moyennes ; multiplication des textes concernant l'environnement (p. 6067) ; études d'un projet de loi vétérinaire destiné à réglementer les emplois abusifs de médicaments et de produits chimiques destinés aux cultures (antibiotiques, hormones) (p. 6067) ; harmonisation des dépenses d'environnement entre les nations européennes ; intérêts des jeunes générations pour l'écologie (p. 6067) ; normes de pollution en Allemagne et en France ; absence de crédits en faveur de l'institut universitaire d'écologie créé en Lorraine (p. 6068) ; problème des ballastières ; loi sur les carrières et les ballastières (p. 6068) ; sauvegarde de la faune et de la flore (p. 6069) ; parc national des Pyrénées occidentales ; office national des forêts ; pollution des eaux (p. 6069).

Intervention de M. Poujade, ministre (p. 6070 à 6072) :

Problème de l'urbanisme (p. 6070) ; préparation d'un projet de loi modifiant la loi foncière en permettant le transfert des coefficients d'occupation des sols des zones où l'on

Budget 1974

veut préserver la nature vers celles où l'on souhaite rassembler les constructions ; le label « architecture » ; gardes-chasse ; espaces boisés de l'est parisien ; nouveau projet de loi relatif à la taxe locale d'urbanisation affectant 10 % au moins du produit de cette taxe en région parisienne aux espaces verts ; relations entre la forêt et l'environnement ; crédits du FIANE ; nuisances dans le Val-de-Marne ; autoroute A4 (p. 6070) ; bruit autour des aéroports (p. 6070, 6071) ; nappe phréatique alsacienne (p. 6071) ; pollution dans la zone de Fos et l'étang de Berre ; convention relative à la protection des mers ; programme des communautés européennes ; pédagogie et environnement ; installation en 1974 des premiers centres permanents d'initiation à l'environnement auprès des parcs ; liaison du ministre avec l'institut écologique (p. 6076) ; zones périphériques des parcs nationaux (p. 6071, 6072).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — Adoption du titre III ; TITRE IV : adoption du titre avec la réduction du crédit proposé (p. 6072).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programmes et des crédits de paiement.

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Vote hostile du groupe communiste (p. 6072).

SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE

DISCUSSION [16 novembre 1973] (p. 5901, 5909, 5934).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Dubedout, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Blanc, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour la santé publique ; Bisson, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la sécurité sociale ; Legrand, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour la sécurité sociale ; Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Mme Dienesch, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; MM. Narquin, Rossi, Desanlis, Millet, Morellon, Bonhomme, Péronnet, Le Foll, Haesebroeck, Gissinger, Mme Chonavel, MM. Donnez, André Laurent, Cornet, Grussenmeyer, Bouvard, Mauroy, Le Meur, Laborde, Godon, Ehm, Jourdan, Gayraud, Louis Joxe, Houteer, Lepage, Paul Duraffour, Hamel.*

Insuffisance des crédits d'action sociale (p. 5901) ; équipements sociaux (p. 5911) ; insuffisance du taux d'exécution du plan sanitaire et social dans les départements d'outre-mer (p. 5902) ; diminution des crédits destinés aux hôpitaux et éventualité d'un emprunt (p. 5902, 5911) ; situation des personnels (p. 5902, 5910) ; personnels sociaux (p. 5910) ; problème des aides médicaux (p. 5902, 5910) ; pharmaciens (p. 5910) ; infirmières (p. 5910) ; problèmes du personnel médical (p. 5902, 5903) ; formation des médecins (p. 5910) ; manque d'omnipraticiens (p. 5903) ; importance des actions de prévention (p. 5903) ; PMI (p. 5910) ; médecine scolaire (p. 5910) ; carnet de santé (p. 5910) ; problème des directeurs d'hôpitaux (p. 5903) ; crédits pour le financement de l'effort de réduction de l'associabilité des jeunes dans les grands ensembles (p. 5903, 5910) ; problème de l'information du Parlement (non-communication du rapport de l'inspection générale de l'action sociale diffusé par la presse) (p. 5903) ; politique de la famille (p. 5903, 5910) ; glissement d'un point et demi des caisses nationales d'allocations familiales vers la caisse nationale d'assurance vieillesse (p. 5903) ; action en faveur du troisième âge (p. 5903, 5911) ; problème du quatrième âge (p. 5903, 5911) ; crédits pour la régulation des naissances (p. 5903, 5910) ; institut Pasteur (p. 5904), crèches et haltes-garderies (p. 5904, 5910) ; problèmes des dépenses à la charge des collectivités locales (p. 5904) ; adoption de ce budget par la commission des finances sous réserve du déblocage de 100 millions de francs de crédit (p. 5904) ; action en faveur des handicapés (p. 5911) ; lutte contre les fléaux sociaux : tuberculose, cancer, maladies vénériennes, toxicomanie, maladies mentales (p. 5911) ; retraite mutualiste des anciens combattants (p. 5911, 5912) ; nécessité de réexaminer et d'unifier les modes de financement des régimes de sécurité sociale (p. 5911, 5912) ; cas des veuves d'accidentés du travail qui se remarient (p. 5912) ; freinage des dépenses de santé (modification de l'arrêté relatif au remboursement des produits pharmaceutiques, réduction du taux de la TVA) (p. 5912) ; souhait d'un regroupement des concours budgétaires aux divers régimes sociaux, d'une information sur la situation prévisionnelle des principaux régimes sociaux, et de l'application de l'amendement de M. Fontanet à la loi du 31 juillet 1968 (rapport sur les évolutions constatées des différentes prestations sociales) et de l'amendement de M. Icart (p. 5912) ; réforme de la tarification de l'hospitalisation publique (p. 5913) ; Office national de la pharmacie (p. 5913) ;

dispersion des régimes de vieillesse (p. 5913) ; pensions de réversion (p. 5913) ; dégradation des allocations familiales et de salaire unique (p. 5913) ; accidents du travail (p. 5913) ; problème du financement de la sécurité sociale (p. 5913, 5914).

Intervention de M. Michel Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (p. 5914) :

Présentation du budget social de la nation et des grandes masses budgétaires ; souhait du regroupement dans un document unique du budget social de la nation et des subventions de l'Etat aux dépenses de la sécurité sociale ; 1° : analyse de la *politique sanitaire et sociale* commandée par l'évolution de la médecine et le besoin toujours accru d'une protection sociale améliorée — renforcement de la lutte contre les principales causes de mortalité (maladies cardio-vasculaires, cancer [p. 5914], alcoolisme, accidents de la circulation et du travail : SAMU [système d'aide médicale urgente]) ; — renforcement de la politique de prévention sanitaire et sociale : centres sociaux, contrôle de l'état sanitaire des plages et des eaux publiques, projets de loi relatifs à la pharmacie vétérinaire, aux produits cosmétiques et aux produits d'hygiène ménagers, vaccination ; psychiatrie, politique de sectorisation (p. 5915) ; protection maternelle et infantile (planification familiale, médecine périnatale, certificats de santé, renforcement du système de santé scolaire, statut de la mère de famille, création de crèches, prestations familiales) (p. 5915, 5916) ; — réduction des retards : humanisation des hôpitaux (p. 5916) ; rééquilibrage régional des équipements et des implantations de médecins, cartes hospitalières et sanitaires, aides aux handicapés, projet en faveur du « quart monde », renforcement de la protection sociale des veuves (suppression de l'interdiction de cumul) ; politique en faveur des personnes âgées (hébergement, revalorisation du minimum vieillesse, loi-cadre au printemps 1974) ; 2° : *moyens exigés* par la réalisation de cette politique : — adaptation de la recherche médicale (INSERM) (p. 5917), — les équipements (possibilités d'emprunt), — adaptation des personnels à une médecine d'avenir : effectifs et formation du corps médical, personnel de direction des hôpitaux (p. 5918) ; personnel hospitalier et notamment infirmier, travailleurs sociaux, personnels des services extérieurs du ministère, — adaptation des mécanismes et des procédures de la sécurité sociale :solidarité entre les régimes sur la base d'un minimum social général garanti, renforcement de l'autonomie de chaque régime, modernisation de la gestion des caisses, expériences de paiement mensuel des pensions, décentralisation en quinze caisses de la caisse de la rue Viala, simplification des formalités (bulletins de salaire) (p. 5919, 5920) ; centre de recherche contre la myopathie (p. 5929).

Intervention de Mme Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (p. 5920) :

Priorités : prévention, réinsertion et promotion, formation des hommes ; prévention médicale : périnatalité, vaccination contre la rubéole, certificats de santé (p. 5920) ; prévention sociale : centres sociaux, foyers de jeunes travailleurs, clubs et équipes de prévention, hôtels maternels, travailleuses familiales, éducation sexuelle et conjugale, conseil national d'éducation sanitaire et sociale, universités du troisième âge (p. 5912) ; politique en faveur des handicapés : allocations, subventions aux associations, nationalisation des instituts départementaux d'Asnières et de Saint-Mandé, contrôle des établissements, analyse du projet de loi d'orientation (p. 5922 à 5924) ; politique vis-à-vis des personnes âgées : programme finalisé de maintien à domicile, aide-ménagère, centres de jour, préparation d'une loi cadre, exonération du ticket modérateur, gratuité des transports, services d'information, quatrième âge (p. 5924) ; aide aux familles : crèches collectives et familiales ; formation des personnels : puéricultrices, infirmières, travailleurs sociaux, personnels de l'enfance inadaptée (p. 5925).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Situation des infirmières (p. 5926, 5927, 5929, 5933, 5948) ; construction, modernisation et humanisation des hôpitaux (problèmes de l'emprunt et des hôpitaux moyens et ruraux) (p. 5926, 5928, 5932, 5936, 5937, 5940, 5941, 5943, 5944, 5947, 5948, 5951) ; carte hospitalière (p. 5941, 5947) ; prix de journée (p. 5927, 5940, 5941, 5942, 5944, 5951) ; handicapés (p. 5927, 5929, 5930, 5937, 5938, 5940, 5941, 5948, 5949, 5951) ; maintien d'une demi-part à l'handicapé marié (p. 5938) ; politique du troisième et du quatrième âges (p. 5929, 5930, 5942, 5943, 5945, 5950) ; maintien à domicile des personnes âgées valides (p. 5927) ; pensions de retraite (p. 5947) ; crèches (p. 5927, 5939) ; contribution patronale pour les crèches (p. 5939) ; problème du personnel hospitalier et para-médical (p. 5927, 5937, 5947, 5948, 5951, 5952) ; personnels sociaux (travailleuses familiales, etc.) (p. 5930, 5939, 5951) ; médecine scolaire (p. 5927, 5931, 5936, 5940, 5941, 5944) ; carnet de santé scolaire (p. 5931) ; problème posé, en cas de partage de responsabilité d'un accident, du rembour-

Budget 1974

sement des frais de sécurité sociale sur l'indemnité accordée à la victime (p. 5927, 5928) ; conditions de travail des étudiants en médecine et *numerus clausus* (p. 5928, 5931, 5932) ; statut des médecins de prévention (médecins du travail, médecins de la santé publique et du service de santé scolaire) (p. 5928, 5932, 5936) ; praticiens libéraux (p. 5928, 5931, 5941) ; omnipraticiens (p. 5931) ; implantations médicales (p. 5931, 5941) ; médecine de groupe (p. 5941) ; politique psychiatrique du secteur, problème des personnels (p. 5928, 5929, 5932) ; aides-anesthésistes (p. 5928) ; laborantines (p. 5928) ; prévention de la myopathie (p. 5929) ; INSERM (p. 5929, 5931) ; Institut Pasteur (p. 5929, 5931, 5936) ; gratuité des soins (p. 5930) ; vote négatif des élus communistes (p. 5930) ; statut de la mère de famille (p. 5930) ; politique de la famille (p. 5938, 5939, 5945) ; répartition des charges d'aide sociale entre l'Etat et les collectivités locales (p. 5930, 5939) ; nécessité de relancer le thermalisme français (p. 5931, 5932, 5935, 5936) ; organisation des secours routiers d'urgence : SAMU (services d'action médicale urgente) (p. 5932) ; vote positif des républicains indépendants (p. 5932) ; situation des assistants et chefs de clinique (p. 5933) ; responsabilité de l'industrie pharmaceutique dans le déficit de la sécurité sociale (p. 5933, 5944) ; Office national de la pharmacie (p. 5950, 5951) ; consommation pharmaceutique (p. 5952) ; vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 5933, 5937, 5941, 5944) ; nécessité de freiner la progression des dépenses d'assurance maladie et d'éviter le gaspillage (p. 5934, 5935) ; privatisation de la santé (p. 5928, 5929, 5936) ; plan hospitalier breton (p. 5936) ; problèmes des établissements hospitaliers et des équipements sociaux dans le Nord : exemple d'Armentières (p. 5937) ; maintien du droit d'option pour le régime local des départements du Rhin et de la Moselle (p. 5937) ; hôpital de Pfastatt (p. 5937, 5942, 5943) ; lutte contre l'alcoolisme (p. 5937) ; contraception et avortement (p. 5939, 5946) ; attachement du groupe de l'union centriste à l'organisation libérale de la médecine (p. 5941) ; lutte contre les fléaux sociaux (p. 5941) ; personnel de direction des hôpitaux (p. 5942, 5951, 5952) ; situation des veuves (pensions de réversion) (p. 5942, 5943) ; acceptation du code européen de la sécurité sociale (p. 5943) ; hôpitaux de Ploërmel et de Malestroit (p. 5943) ; problème du statut et de la gestion des hôpitaux publics, exemple du centre hospitalier régional de Lille (p. 5944) ; indemnité de garde (p. 5945) ; prime de rentrée scolaire (p. 5945) ; art. 12 A de la loi de finances (compensation entre les régimes de sécurité sociale) (p. 5945, 5946) ; situation des mutilés du travail, assurés sociaux, invalides civils et de leurs ayants droit (p. 5945, 5951) ; rapport de l'inspection générale des affaires sociales (p. 5946) ; suppression du ticket modérateur (p. 5946) ; participation de l'assurance maladie à la prévention (p. 5946) ; récupération des cotisations impayées des entreprises (p. 5946) ; organisation des services d'accueil de la sécurité sociale (p. 5946, 5947) ; centre hospitalier de Sélestat (p. 5947, 5948) ; nécessité d'un nouvel ensemble hospitalier à l'ouest de Nîmes (p. 5948) ; hospices de Lyon (p. 5949); situation au regard de la sécurité sociale des anciens militaires de carrière qui exercent ou ont exercé une activité salariée (p. 5950) ; nécessité d'un effort d'amélioration de la gestion des hôpitaux (p. 5951, 5952).

Intervention de M. Poniatowski, ministre (p. 5952) :

Emprunt pour les hôpitaux ; taux d'exécution du Plan ; vacances d'emplois de directeurs d'hôpitaux ; budget d'action sociale ; augmentation des crédits de formation des professions sociales ; transfert d'un point de l'allocation familiale vers l'assurance vieillesse ; regroupement des concours budgétaires (p. 5952) ; mise en œuvre des amendements Fontanet et Icart ; rentes mutualistes ; pharmaciens inspecteurs ; handicapés adultes ; art. 11 du projet de loi de finances ; inutilité de la création d'un office public d'information médicale ou d'un office national de la pharmacie ; situation des infirmières ; plan glissant ; plan roulant ; proposition de loi sur l'action récursoire des caisses de sécurité sociale ; mutilés du travail ; recherches de myopathie ; humanisation et modernisation des lits d'hôpitaux ; hôpital de Marne-la-Vallée ; Institut Pasteur ; problème de l'augmentation des dépenses médicales ; effectifs des médecins (p. 5953) ; recherche pharmaceutique ; étude sur les problèmes du thermalisme et le statut des hôpitaux thermaux ; centre hospitalier de Saint-Brieuc ; crèches ; prise en charge par l'aide sociale des cotisations d'assurance volontaire des handicapés hospitalisés permanents ; médecine de groupe ; omnipraticiens ; syndicats inter-hospitaliers ; projet de loi sur les inadaptés sociaux et projet de loi cadre relatif aux handicapés ; dépistage scolaire ; prix de journée ; prorogation du régime spécial alsacien ; hôpitaux de Ploërmel, Malestroit et Josselin ; centre de transfusion de Poissy ; minimum vieillesse ; remboursement des actions de prévention ; hôpitaux lyonnais ; groupe de travail sur la coordination entre le régime militaire de sécurité sociale et les autres régimes (p. 5954).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoption (p. 5955).

ETAT C. — TITRE V : adoption ; rejet d'un *amendement* de la commission des finances de réduction des crédits d'équipement d'action sociale du titre VI ; opposition du ministre à cet *amendement* qui affirme qu'en cas d'intervention du fonds d'action conjoncturelle son ministère sera le premier bénéficiaire ; adoption du titre VI (p. 5955).

Après l'ART. 45 : adoption d'un *amendement* du Gouvernement prorogeant de six mois les dispositions de l'article 51 de la loi portant réforme hospitalière (retard de la parution du dernier décret d'application) (p. 5955, 5956).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

ÉCONOMIE ET FINANCES

(*Fonction publique.*)

DISCUSSION [16 novembre 1973] (p. 5887).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Cazenave, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Bouvard, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration de la République ; Malaud, ministre de la fonction publique ; Pierre Joxe, Renard, Rossi, Berckel, Hamel.*

Existence de 483 statuts particuliers ; absence de statistiques ; rareté des sanctions (p. 5888); problème des rémunérations annexes (p. 5889) ; décalage des rémunérations entre le secteur public et le secteur privé (p. 5889, 5890) ; faiblesse des services sociaux ; nombre trop élevé des non-titulaires ; problème des rémunérations parallèles versées par les collectivités locales à des fonctionnaires des grands corps techniques ; nécessité d'accroître le rôle de la direction de la fonction publique, de rendre les hommes plus responsables et la fonction publique plus efficace (p. 5890).

Intervention de M. Philippe Malaud, ministre de la fonction publique (p. 5891) :

1° Evolution de la condition matérielle des fonctionnaires : concertation, respect de la garantie de progression du pouvoir d'achat de 2 % au titre de l'année 1973 ; amélioration du sort des moins favorisés (catégories C, D et B) (p. 5891) ; action en faveur des retraités (projet de loi devant accroître les droits à pension de réversion des enfants mineurs ou du conjoint des femmes fonctionnaires décédées) et des femmes (ouverture des concours, travail à mi-temps) ; problème des non-titulaires ; 2° Orientations futures : encouragement du développement d'un nouveau style de gestion des services publics (formation permanente et promotion professionnelle) (p. 5892) ; développement des responsabilités des fonctionnaires (rénovation de la notation ; statut des fonctionnaires des services extérieurs, amélioration des structures de la haute fonction publique, recrutement trop parisien) ; politique contractuelle avec les organisations syndicales et progression parallèle des rémunérations publiques et privées (p. 5893, 5894) ; résolution des problèmes posés par l'emploi d'agents non titulaires ; 3° Nécessité de renforcer les moyens de la direction générale de la fonction publique : personnels, statistiques (p. 5894, 5895).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Augmentation du nombre des contractuels et problèmes posés par cette situation (p. 5895, 5896, 5897, 5898) ; dégradation du pouvoir d'achat des salariés de l'Etat (p. 5895, 5897, 5898) ; parité avec les salaires du secteur privé (p. 5895, 5897, 5898, 5899) ; problème des retraités (intégration de l'indemnité de résidence) (p. 5896, 5897) ; réversion de la pension de la femme (p. 5897, 5898) ; insuffisance des services sociaux (p. 5896, 5898) ; dénonciation du démantèlement du service public (p. 5896, 5897) ; télégramme envoyé par M. Dijoud portant atteinte au droit de grève (p. 5896) ; vote du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche contre ce budget (p. 5896) ; fonctionnement des organismes paritaires de la fonction publique (p. 5897) ; vote négatif du groupe communiste (p. 5898) ; attente d'un débat d'orientation (p. 5898, 5899) ; conditions et méthodes de travail de l'administration (p. 5899) ; révision des indices de début de carrière (p. 5899) ; création d'un corps d'attachés municipaux (p. 5899) ; nécessité de rapprocher l'administration des administrés ; vote positif du groupe UDR (p. 5899) ; insuffisance du temps consacré à l'examen de ce budget (p. 5899).

Intervention de M. Malaud, ministre (p. 5899) :

Débat d'orientation au cours de la prochaine session ; humanisation et simplification du service public ; équipement des cités administratives ; rémunération ; mesures à prendre en ce qui concerne les non-titulaires ; intégration de l'indemnité de résidence ; télégramme envoyé à l'occasion de la grève (p. 5900) ; consultation des comités techniques paritaires ; pension de réversion du veuf ; crédits sociaux (p. 5901).

Budget 1974

EXAMEN DES CRÉDITS :

Vote sur les crédits concernant la fonction publique, d'une part avec les crédits de la section I des Services du Premier ministre (Services généraux) et, d'autre part, avec les crédits du ministère de l'économie et des finances I. — Charges communes (p. 5901).

SECTION I. — *Services généraux : information.*

DISCUSSION [26 octobre 1973] (p. 4897).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Robert-André Vivien, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Boinvilliers, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Lecat, ministre de l'information, MM. Ralite, Michel Durafour, Fillioud.*

Le rôle du ministère de l'information (p. 4897, 4898, 4903) ; les imprimeries de labeur (p. 4897, 4898, 4903) ; le droit de contrôle de l'Assemblée (p. 4897, 4898, 4903) ; la taxe sur les salaires (p. 4897, 4898) ; la Sofirad (p. 4897, 4902) ; la SNEP (p. 4897) ; le fonds culturel, la nécessité de le réorganiser et de le réorienter (p. 4897, 4903) ; l'AFP (p. 4898, 4904) ; les relations publiques de l'Etat (p. 4889) ; la commission de coordination de la documentation administrative (p. 4899) ; la documentation française (p. 4899) ; les projets fiscaux, les commissions Serisé et Noiret (p. 4899).

Intervention de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de l'information (p. 4900 et 4901).

L'information du public pour chaque ministre (p. 4900) ; le comité interministériel pour l'information (p. 4900) ; la publication d'une revue mensuelle pour la documentation française ; la reconduction, en 1974, du régime des aides à la presse et des dispositions de l'article 39 *bis* du code général des impôts (p. 4901) ; les tarifs postaux (p. 4901) ; la TVA et la taxe sur les salaires (p. 4901).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 4901).

La grève des journaux (p. 4901) ; les groupes de presse — *La Croix, l'Humanité* — (p. 4902) ; l'audio-visuel — Havas — (p. 4902) ; les douze ministres de l'information de la Ve République (p. 4902) ; la liberté de l'information (p. 4902) ; la diffusion de la presse française à l'étranger (p. 4903) ; le comité interministériel pour l'information (p. 4904) ; la construction par Radio Monte-Carlo d'une antenne sur le plateau de Valensole (p. 4904).

EXAMEN DES CRÉDITS :

Amendement de MM. Chevènement et Boulloche tendant à réduire les crédits destinés au comité interministériel pour l'information (p. 4905).

Repoussé par la commission et par le Gouvernement, l'*amendement* n'est pas adopté.

Amendement de MM. Fillioud et Boulay tendant à réduire les crédits du titre III de façon à supprimer la fonction de ministre de l'information (p. 4906).

Repoussé par la commission et par le Gouvernement, l'*amendement* n'est pas adopté (p. 4906).

SECTION I. — *Services généraux. — Formation professionnelle, promotion sociale, services divers.*

SECTION III. — *Journaux officiels.*

SECTION IV. — *Secrétariat général de la défense nationale.*

SECTION V. — *Conseil économique et social.*

DISCUSSION [29 octobre 1973] (p. 4958).

ORATEURS : *MM. Robert-André Vivien, suppléant M. Ribadeau-Damas, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Juquin, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Benoist, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, Besson, Gissinger, Mme Moreau, M. Hamel.*

La documentation française (p. 4959) ; la formation professionnelle (p. 4959 à 4965) ; congé formation, association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) (p. 4959, 4960, 4964) ; problème du taux de la contribution patronale (art. 14) (p. 4960, 4964, 4965) ; Journaux officiels, demande d'augmentation du tarif des annonces légales (p. 4961) ; budget du Conseil économique et social (p. 4961) ; fonds d'assurance formation des non-salariés (p. 4961) ; formation professionnelle des agents de l'Etat (p. 4960, 4962, 4965) ; rôle du Conservatoire national des arts et métiers (p. 4963) ; formation permanente des femmes (p. 4964, 4965).

Intervention de M. Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (p. 4965) :

Objectifs, caractères et résultats de la politique de formation professionnelle (p. 4965

à 4970) ; taux de la taxe sur les salaires ; affirme que l'objectif de 2 % en 1976 sera respecté ; rôle des comités d'entreprise (p. 4966) ; AFPA (association pour la formation professionnelle des adultes) ; fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale ; rémunération des stagiaires (p. 4968) ; ses réponses aux orateurs concernant la documentation française, le rajustement des tarifs des annonces aux *J.O.*, les reports de crédits du fonds de la formation professionnelle continue, la modulation du taux de la participation des employeurs, l'exercice du droit au congé de formation (p. 4970) ; les stages à l'étranger, la formation continue des agents de l'Etat, la couverture sociale des stagiaires, les actions en faveur de l'artisanat (p. 4971).

EXAMEN DES CRÉDITS :

Réserve du vote sur les crédits de la Section I. — Services généraux : formation professionnelle, promotion sociale, services divers (p. 4971).

SECTION III : *Journaux officiels.*

ETAT B. — Répartition des crédits applicables aux dépenses ordinaires des services civils (mesures nouvelles). — TITRE III : adoption ;

ETAT C. — Répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement applicables aux dépenses en capital des services civils (mesures nouvelles). — TITRE V : adoption.

SECTION IV : *Secrétariat général de la défense nationale.*

ETAT B. — Répartition des crédits applicables aux dépenses ordinaires des services civils (mesures nouvelles). — TITRE III : adoption.

ETAT C. — Répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement applicables aux dépenses en capital des services civils (mesures nouvelles). — TITRE V : adoption.

SECTION V : *Conseil économique et social.*

ETAT B. — Répartition des crédits applicables aux dépenses ordinaires des services civils (mesures nouvelles). — TITRE III : adoption.

SECTION II. — *Jeunesse, sports et loisirs.*

DISCUSSION [29 octobre 1973] (p. 4973, 4997).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Budget 1974

ORATEURS : *MM. Salle, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Flornoy, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; M. Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre ; Briane, Marie, Laborde, Hage, Julia, Cazenave, Kiffer, Madrelle, Corrèze, Nilès, Gissinger, Stehlin, Josselin, Burckel, Hausherr, Degraeve, Lavielle, Méhaignerie, Jacques Legendre, Destremeau, Denvers, Houteer.*

Problème des équipements (p. 4974) ; enseignement sportif (p. 4974) ; statut des inspecteurs de la jeunesse et des sports (p. 4974) ; office franco-allemand pour la jeunesse (p. 4974) ; problème des loisirs (p. 4974) ; bases de loisirs dans la région parisienne (p. 4974) ; stages de neige (p. 4974) ; impossibilité pour la commission des finances d'accepter ce budget (p. 4975) ; centres d'animation sportive (p. 4975).

Intervention de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (p. 4976) :

Présentation de son budget ; statut des inspecteurs de la jeunesse et des sports (p. 4976) ; centres d'information et de documentation de la jeunesse ; chantiers de jeunes ; offices franco-allemand et franco-québécois de la jeunesse ; aide aux associations ; centres d'initiation à l'environnement (p. 4977) ; formation des animateurs socio-éducatifs et des cadres des centres de vacances ; enseignants et éducateurs sportifs ; priorité au sport à l'école (p. 4978) ; centres d'animation sportive ; soutien du sport d'élite et développement du sport pour tous ; préparation olympique permanente ; extension de l'expérience des sections « Sport-études », y compris à l'Université ; médecine sportive (p. 4979) ; définition d'un statut de l'athlète ; politique des loisirs ; utilisation des équipements ; piscines (p. 4980) ; clubs de jeunes ; bases de loisirs ; parc du Tremblay ; institut de Marly-le-Roi ; centres de Voiron et d'Antibes (p. 4981).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Centres d'animation sportive (p. 4981, 4982, 4991, 4998) ; problème des équipements sportifs (p. 4982, 4987, 4988, 4989, 4991, 4993, 4998) ; remise à l'éducation nationale de l'éducation physique à l'école (p. 4983) ; aide aux clubs et associations (p. 4983, 4985, 4987, 4988, 4989, 4990, 4991, 4994, 4998) ; centre d'information Jeunesse (p. 4983, 4984, 4990, 4991) ; office franco-allemand de la jeunesse (p. 4983, 4990, 4991) ; office franco-

Budget 1974

québécois (p. 4983, 4990, 4991) ; formation des cadres et des animateurs (p. 4984) ; insuffisance du nombre de postes d'enseignants (p. 4984, 4988, 4989, 4990, 4994, 4999) ; recrutement de ces enseignants (p. 4995, 4996, 4998, 4999) ; sport à l'école (p. 4984, 4986) ; sport dans l'entreprise (p. 4985) ; fédérations olympiques (p. 4985) ; statut social de l'athlète (p. 4985) ; concours de pronostics (p. 4985, 4987, 4988, 4999) ; statut des inspecteurs de la jeunesse et des ports (p. 4986, 4989, 4990, 4991, 4993, 4994, 4998) ; refus des communistes de voter ce budget (p. 4986) ; écoles d'équitation de Saumur et Fontainebleau (p. 4986, 4999) ; piscines (p. 4986, 4987) ; cyclo-tourisme (p. 4987) ; confiance des républicains indépendants (p. 4987) ; exonération fiscale des subventions versées par les entreprises industrielles aux associations sportives (p. 4988) ; maisons des jeunes et de la culture (p. 4990) ; remboursement de la TVA aux collectivités locales (p. 4986, 4991, 4994) ; tiers temps pédagogique (p. 4991, 4995) ; centre de sports et de loisirs près de la porte Dauphine (p. 4992) ; formation des cadres de camps et colonies de vacances (p. 4992) ; politique des loisirs (p. 4992, 4993) ; refus du parti socialiste de voter ce budget (p. 4993, 4996) ; échanges internationaux de jeunes (p. 4998) ; position du groupe de l'Union centriste (p. 4998) ; impossibilité pour M. Destremau de voter ce budget (p. 4999, 5000).

Intervention de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (p. 5000) :

Ses réponses aux orateurs concernant : le statut des inspecteurs et la situation des directeurs départementaux et régionaux ; les crédits d'équipement ; les cinq heures d'éducation physique dans l'enseignement ; les centres d'animation sportive ; le déblocage du fonds d'action conjoncturelle ; le statut des athlètes ; l'aide aux associations (p. 5000) ; les activités socio-éducatives ; la formation des animateurs ; l'association sportive scolaire et universitaire (ASSU) ; la formation des enseignants ; le tiers temps pédagogique ; les jeux de France ; la composition du haut comité de la jeunesse et des sports (p. 5001) ; les subventions aux communes ; la politique des loisirs ; l'école nationale d'équitation de Saumur : l'office franco-allemand et l'office franco-québecois de la jeunesse ; les centres d'information de la jeunesse ; le CREPS d'Antibes ; l'école nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix ; les installations Porte Dauphine ; l'opération du Tremblay ; les échanges internationaux ; le pari mutuel urbain (p. 5002) ; les concours de pronostics (p. 5002, 5003).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — Répartition des crédits applicables aux dépenses ordinaires des services civils (mesures nouvelles), titres III et IV : réserve d'un *amendement* de M. Briane de réduction des crédits du titre III (rémunération des collectivités locales qui mettent à la disposition des établissement scolaires d'Etat leurs équipements sportifs) et d'un *amendement* de M. Corrèze de réduction des crédits du titre III (revalorisation des traitements des inspecteurs et directeurs départementaux de la jeunesse et des sports) (p. 5003, 5004) ; annonce par M. Mario Bénard de son *amendement* au budget de l'éducation nationale relatif à la coordination des équipements scolaires et sportifs (p. 5004).

ETAT C. — Répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement applicables aux dépenses en capital des services civils (mesures nouvelles, titre V et titre VI) ; *amendement* de la commission des finances de réduction des crédits du titre V et son refus de voter ce budget en l'absence de crédits supplémentaires (p. 5004, 5005) ; l'avis favorable à l'adoption du budget de la commission des affares culturelles (p. 5005) ; en l'absence d'engagement précis de M. le secrétaire d'Etat, réserve de la section II du budget des services du Premier ministre (titres III, IV, V, VI) à la demande de la commission des finances (p. 5006).

DISCUSSION [20 novembre 1973] (p. 6166).

ORATEURS : *MM. Sallé, rapporteur spécial de la commission des finances, Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, Flornoy, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, Corrèze.*

Intervention de M. Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (p. 6167) :

Confirme à l'Assemblée que le statut des inspecteurs de la jeunesse et des sports sera définitivement arrêté dans les prochaines semaines ; augmentation des autorisations de programme ; *amendement* du Gouvernement tendant à ménager une part du produit du prélèvement sur les enjeux du pari mutuel au profit des actions sportives et socio-éducatives ; pas de concours de pronostics dans les prochaines années.

ETAT B. — TITRE III : retrait des *amendements* de la commission des finances et de MM. Briane et Corrèze (p. 6168, 6169).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, sur le

problème des inspecteurs de la jeunesse et des sports (p. 6169) :

Adoption, au scrutin public demandé par le Gouvernement et le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, du titre III (p. 6169) ; liste des votants (p. 6199, 6200) ; adoption du titre IV.

ETAT C. — Adoption des titres V et VI (p. 6169).

RÉFORMES ADMINISTRATIVES. COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ

DISCUSSION [20 novembre 1973] (p. 6074).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Ansquer, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Bouvard, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Valleix, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges ; Peyrefitte, ministre chargé des réformes administratives ; d'Aillières, Josselin, Bécam, Odru, Kaspereit, Caro, Hamel, Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.*

Réforme administrative (p. 6074, 6076, 6077) ; déconcentration et décentralisation (p. 6074, 6076) ; dénonciation de la toute-puissance du ministre des finances et des contrôles *a priori* (p. 6075, 6076) ; services d'organisation et méthode (p. 6077) ; nécessité d'une ouverture de l'administration sur l'extérieur (p. 6076, 6077) ; méthodes d'investigation de la Cour des comptes (p. 6077) ; réforme régionale (p. 6075, 6078) ; le plan et son exécution (p. 6075, 6077, 6078) ; communication des statistiques économiques au Parlement (p. 6075) ; souhait d'un débat annuel sur l'exécution du Plan et d'une plus grande association du Parlement à son élaboration (p. 6076, 6078) ; association des régions à l'élaboration du VIIe Plan (p. 6076, 6078) ; centre de recherche et de documentation sur la consommation (Credoc) (p. 6077) ; centre national d'information pour le progrès économique (CNIPE) (p. 6077) ; centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) (p. 6077).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, ministre chargé des réformes administratives (p. 6078) :

Pas de révision du VIe Plan ; problèmes de l'inflation et des équipements collectifs ; élaboration du VIIe Plan ; régionalisation et consultation du Parlement (p. 6079) ; nécessité de décentraliser et déconcentrer les décisions et les responsabilités et de réviser les modes de répartition des ressources financières ; rapports de l'administration avec le public ; création d'une délégation interministérielle aux réformes administratives (p. 6080, 6091).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Mise en place des institutions régionales (p. 6081) ; calendrier des sessions des conseils régionaux (p. 6081) ; composition des comités économiques, sociaux et culturels (p. 6081) ; subvention globale d'équipement (p. 6081) ; transfert aux collectivités locales de dépenses qui devraient incomber à l'Etat : tribunaux, casernements de gendarmerie, personnels (p. 6081) ; suppression de bureaux et services dans les campagnes (p. 6081) ; exécution du VIe Plan (p. 6083) ; problème des dépenses d'équipement et de l'inflation (p. 6081, 6082, 6086) ; disparités entre régions (p. 6082) ; faiblesse du taux d'exécution du programme régional de développement et d'équipement breton (p. 6082) ; plan breton (p. 6083) ; politique des firmes multinationales (p. 6082) ; régionalisation du plan (p. 6082) ; vote négatif des socialistes et radicaux de gauche (p. 6083) ; rapports entre l'administration et les administrés (p. 6083) ; formation permanente des salariés de l'Etat (p. 6083, 6084) ; élaboration du VIIe Plan : participation du Parlement et des régions (p. 6083, 6087) ; problème des institutions de la région parisienne (p. 6084, 6085) ; problèmes des départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne : décentralisation industrielle (Larousse), transports (RER, superpériphérique) (p. 6085) ; nécessité de veiller à ce que la politique partisane ne s'introduise pas dans l'administration (p. 6085) ; élection de l'assemblée régionale au suffrage universel (p. 6086) ; commissariat général du Plan (p. 6086, 6087) ; plan européen (p. 6086).

Intervention de M. Peyrefitte, ministre (p. 6087) :

Ses réponses aux orateurs sur la présentation au Parlement à la session de printemps d'un bilan d'exécution du plan ; l'utilisation de cabinets d'organisation ; l'association du Parlement aux travaux d'élaboration du plan ; les sessions des conseils régionaux ; l'effacement des services de l'Etat dans les zones rurales (p. 6087) ; le transfert de charges de l'Etat aux collectivités locales ; la réalisation des programmes régionaux de développement et d'équipement et du programme breton ; la simplification des formalités administratives ; le caractère d'établissement public des ré-

Budget 1974

gions ; le plan européen (p. 6088) ; choix d'une troisième voie, la voie française (p. 6089).

EXAMEN DES CRÉDITS :

SECTION I (*services généraux*) *des services du Premier ministre :*

ETAT B. — Adoption des titres III et IV (p. 6089).

ETAT C. — Adoption des titres V et VI (p. 6089) ; vote du groupe communiste contre l'ensemble des crédits.

SECTION VI. — *Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité — des services du Premier ministre.*

ETAT B. — TITRE III : en réponse à M. Hamel, intervention de M. Peyrefitte, ministre, sur l'élaboration du VIIe Plan (méthodes différentes de préparation de ce plan et rôle des régions) ; adoption du titre III (p. 6089, 6090) ; adoption de la réduction de crédit proposée pour le titre IV (p. 6090).

TAXES PARAFISCALES

DISCUSSION [20 novembre 1973] (p. 6090).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Vizet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Maurice Cornette, Pranchère, Ducray, Foyer, Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances ; Lagorce, Boulin, Majoüan du Gasset, Cointat, Sprauer.*

Souhaits de la commission des finances concernant la présentation des taxes parafiscales et la simplification des procédures de perception ; création de six nouvelles taxes (trois au profit du fonds national de développement agricole, deux au profit du comité national de la pomme de terre et du centre technique des tuiles et briques et une en vue d'atténuer les nuisances subies par les riverains des aéroports d'Orly et de Roissy-en-France) ; suppression de quatre taxes (la taxe destinée au financement du comité interprofessionnel du cassis de Dijon, la taxe perçue par le fonds d'utilisation rationnelle des combustibles, la taxe pour le plan d'adaptation de la batellerie, la taxe perçue au profit de la fédération professionnelle agricole pour la main-d'œuvre agricole) (p. 6090, 6091, 6093) ; *amendement* de la commission des finances relatif au mode de financement des centres techniques ; désir d'un réexamen d'ensemble des taxes agricoles ; proposition de suppression des taxes sur les blés d'échange et de la taxe destinée au comité national de la pomme de terre ; problème des subventions versées par l'ANDA (Association nationale pour le développement agricole) (p. 6091) ; problème des organismes bénéficiaires des taxes sur la chicorée à café (p. 6092) ; insuffisance de la contribution de l'Etat aux activités de la chasse et de la pêche ; financement des relais de télévision nécessaires à la couverture des zones d'ombre des vallées (p. 6092) ; demande d'augmentation des taxes destinées aux comités interprofessionnels viticoles et en particulier de la taxe en faveur du comité interprofessionnel des vins d'Anjou et de Saumur (p. 6092, 6093).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ART. 33 et ÉTAT E annexé (p. 6093 à 6110) : réserve de l'article 33 jusqu'au vote de l'état E ; lignes 1 à 8 : adoption ; ligne 9 : *amendement* de la commission des finances tendant à supprimer cette ligne (taxe sur les blés d'échange) ; adoption de l'amendement ; en conséquence, la ligne 9 est supprimée ; adoption des lignes 10 à 22 (p. 6111) ; ligne 23 : adoption du texte commun des *amendements* de MM. Ducray et Lagorce tendant à supprimer la ligne 23 (cotisation destinée au financement du conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux) malgré l'opposition de M. Torre, secrétaire d'Etat, à toute majoration des taxes, compte tenu de la hausse des prix ; en conséquence, la ligne 23 est supprimée (p. 6111 à 6113) ; adoption des douze *amendements* de M. Ducray concernant également des cotisations destinées à des comités interprofessionnels des vins ; en conséquence, les lignes 24, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 37 sont supprimées (p. 6113, 6114) ; adoption des lignes 25 et 26 (p. 6113) et des lignes 38 à 53 (p. 6114) ; ligne 54 ; retrait d'un *amendement* de la commission des finances tendant à supprimer la ligne 54 (taxe sociale de solidarité sur les graines oléagineuses) et adoption de cette ligne ; ligne 55 : retrait d'un *amendement* de la commission des finances tendant à supprimer la ligne 55 (taxe sociale de solidarité sur les céréales) et adoption de cette ligne ; adoption des lignes 56 à 58 ; ligne 59 : rejet, à la demande du Gouvernement, d'un *amendement* de la commission des finances tendant à supprimer la ligne 59 (taxe destinée au financement du comité national de la pomme de terre) ; adoption de la ligne ; adoption des lignes 60 à 100 et 102 à 114 ; adoption de l'ensemble de l'état E (p. 6114).

Réserve de l'article 33 et d'un *amendement* de M. Foyer tendant à instituer une

taxe parafiscale dont le produit serait affecté à la restructuration de la boulangerie, le Gouvernement ayant opposé l'irrecevabilité en vertu de l'article 41 de la Constitution (p. 6114, 6115) ; l'amendement est déclaré irrecevable ; adoption de l'article 33 (p. 6157).

Après l'ART. 46 : rejet d'un *sous-amendement* de M. Sprauer et d'un *amendement* de la commission des finances relatifs aux conditions de financement des centres techniques industriels (p. 6115 à 6117).

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

DISCUSSION [31 octobre 1973] (p. 5142).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. de Rocca Serra, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Claudius-Petit, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Renouard, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Stasi, ministre des départements et territoires d'outre-mer, Gerbet, Lagorce, Gabriel, Daillet, Brial, Villa.*

Prise en charge des rémunérations des fonctionnaires territoriaux (p. 5142) ; nécessité d'une politique sociale en Nouvelle-Calédonie atteinte par la crise du nickel (p. 5142) ; travaux d'assainissement de la ville de Djibouti (p. 5142) ; développement du tourisme et de la pêche en Polynésie (p. 5142) ; nécessité d'un aéroport à Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 5143) ; application des lois dans les territoires d'outre-mer (p. 5143) ; évolution des institutions des Comores (p. 5143, 5144) ; problème de l'île de Mayotte (p. 5143) ; recensement d'état civil du territoire des Afars et des Issas (p. 5143) ; lycée Gauguin de Tahiti (p. 5144) ; difficultés économiques du territoire des Afars et des Issas, port de Djibouti (p. 5144) ; médiocrité de la situation agricole et alimentaire des Comores rendant nécessaire un développement de la pêche (p. 5144) ; rééquilibrage des activités économiques de la Nouvelle-Calédonie vers l'élevage et le tourisme en raison de la crise du nickel (p. 5144) ; l'avenir des Nouvelles Hébrides (p. 5145) ; problème du tourisme en Polynésie (p. 5145) ; remplacement de la société de pêche et de congélation de Saint-Pierre-et-Miquelon par la société interpêche (p. 5143).

Intervention de M. Bernard Stasi, ministre des départements et territoires d'outre-mer (p. 5145) :

Désenclavement des TOM (p. 5145) ; déclaration commune du ministre et des élus locaux sur les conditions d'accession à l'indépendance des Comores ; avantages présentés par la création de communes en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie ; extension progressive de la législation métropolitaine sur les droits et libertés individuels ; désignation d'un commissaire à la promotion des investissements chargé de faciliter la création de nouvelles activités productives ; politique du tourisme (p. 5146) ; application aux TOM de la « loi Debré » sur l'enseignement ; abaissement des tarifs aériens avec la métropole ; séisme de Djibouti ; analyse des crédits (p. 5147) ; rôle du FIDES (p. 5147, 5148).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Statut de l'île de Mayotte en cas d'indépendance des Comores (p. 5148) ; insuffisance de l'organisation judiciaire aux Comores (p. 5148, 5149) ; recensement dans le Territoire des Afars et des Issas (p. 5149) ; nécessité du désenclavement de Saint-Pierre-et-Miquelon et création d'un nouvel aéroport (p. 5149, 5150) ; problème du tourisme en Polynésie (p. 5150) ; vote négatif des réformateurs démocrates sociaux (p. 5150) ; absence de précisions dans les documents budgétaires sur l'utilisation des crédits ; insuffisance des crédits destinés à l'enseignement (p. 5151) ; création d'un hôpital et d'un poste de réémission de radio à Wallis et Futuna (p. 5151).

Intervention de M. Bernard Stasi, ministre des départements et territoires d'outre-mer (p. 5151) :

Modalités de référendum aux Comores ; problème de l'île Mayotte ; justice aux Comores ; élections à l'assemblée territoriale du Territoire des Afars et des Issas (p. 5151) ; désenclavement de Saint-Pierre-et-Miquelon (desserte aérienne, cargo postal) ; étatisation de la fonction publique de Saint-Pierre-et-Miquelon ; relève du centre d'expérimentation du Pacifique et diversification de l'économie polynésienne ; communication de documents par ses services (p. 5152) ; hôpital de Sia ; desserte de Wallis et Futuna ; crédits d'enseignement (p. 5153).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ÉTAT B. — Adoption des titres III et IV.

ÉTAT C. — Adoption du titre VI (p. 5153).

Budget 1974

TRANSPORTS

I. — Section commune

II. — Transports terrestres

Discussion [30 octobre 1973] (p. 5038).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Orateurs : *MM. Cornet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la section commune et les transports terrestres, Brugnon, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour les transports terrestres, Guéna, ministre des transports, Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports, Stehlin, Fiszbin, Gouhier, Lazzarino, Frelaut, Seitlinger.*

Institut de recherche des transports, personnels des comités techniques départementaux des transports ; aire de pesée des poids lourds ; crédits pour la SNCF et la RATP (p. 5038) ; effort d'investissement sur les infrastructures de transport en milieu urbain (RER, aérotrain, liaison Paris—Sud-Est par turbotrain) ; tunnel sous la Manche ; budget accepté par la commission des finances (p. 5039) ; insertion du rapport intégral de la commission de la production et des échanges : nécessité d'une politique globale des transports terrestres visant à faire passer de la route au rail une partie du trafic et nécessité de maintenir intact le réseau ferré actuel afin qu'il facilite le développement régional ; demande d'une amélioration des conditions de travail à la SNCF et à la RATP ; demande de formation professionnelle des conducteurs routiers ; contruction du tunnel sous la Manche ; analyse du budget et commentaire : examen des crédits ; la SNCF (évolution du trafic, des recettes, problème de la fermeture des petites lignes et de la coordination des transports, programme d'investissement) ; la RATP ; les problèmes de la batellerie ; les transports routiers (p. 5039 à 5046).

Intervention de M. Yves Guéna, ministre des transports (p. 5046) :

Recherche ; utilité du « budget de programme » (p. 5046, 5047).

Intervention de M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports (p. 5047) :

Présentation du budget qui s'articule autour de trois actions : — une plus grande liberté dans le secteur concurrentiel du transport des marchandises et des voyageurs à moyenne et longue distance (normalisation des comptes entre l'Etat et la SNCF, taxe à l'essieu, libération des zones courtes de transports routiers de marchandises, batellerie ; — une meilleure organisation des services publics de transports (transports urbains, suburbains, scolaires, services omnibus) (p. 5047, 5048) ; — une attention croissante portée au problème du progrès social et à la sécurité routière : temps de conduite des chauffeurs routiers, permis spécial pour les véhicules les plus lourds ; tunnel sous la Manche (p. 5049).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Coordination rail-route (p. 5049) ; problème du transport de produits dangereux (p. 5049) ; catastrophe de Vierzy (p. 5050) ; voies navigables (p. 5050) ; insuffisance des transports en commun en milieu urbain (p. 5050, 5051, 5052, 5053) ; exemple de Marseille (p. 5053) ; problème du déficit de la SNCF et des tarifs préférentiels (p. 5052) ; extension à tous les salariés de la prime de transport (p. 5053) ; métro de Lyon et Marseille (p. 5053).

Intervention de M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports (p. 5053) :

Ses réponses aux orateurs concernant les transports à longue distance (p. 5053) : le transport de matières dangereuses, les transports d'enfants, les problèmes de la coordination du rail et de la route (méthode « Kangourou », centres d'échanges rail-route) ; la catastrophe de Vierzy ; les efforts réalisés dans la région parisienne (RER, prolongements de lignes de métro, réalisation des objectifs du VIe Plan, ligne nouvelle Paris—Sud-Est), les tarifs préférentiels de la SNCF (p. 5054, 5055).

EXAMEN DES CRÉDITS :

I. — Section commune. — ETAT B : Titre III : adoption.

ETAT C : Titres V et VI : adoption.

Vote du groupe communiste contre les titres III, V et VI (p. 5055).

II. — Transports terrestres. — ETAT B : Titre III : adoption (p. 5055).

Titre IV : problème des suppressions de lignes secondaires ; rejet d'un amendement de la commission des finances tendant à améliorer la présentation des versements d'égalisation des charges de la SNCF ; adoption du titre IV (p. 5055, 5056).

ETAT C : Titre V : adoption.

Titre VI : adoption (p. 5056).

III. — AVIATION CIVILE

DISCUSSION [30 octobre 1973] (p. 5056).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Baudis, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'aviation civile ; Labbé, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'aviation civile ; Guéna, ministre des transports ; Valleix, Brocard, Raymond, Cermolacce, Commenay, Stehlin, Frédéric-Dupont, Maujoüan du Gasset, Massot.*

Diminution des dépenses en capital (p. 5056) ; avion Corvette (p. 5056) ; problème de la commercialisation de Concorde, Airbus et Mercure (p. 5056, 5057, 5058) ; contrôle de la navigation aérienne (p. 5057) ; développement des compagnies régionales (p. 5057) ; desserte de l'aéroport de Roissy (p. 5057) ; aide aux aéroports de province (p. 5057) ; demande d'études sur le Super-Concorde, le Super-Airbus et le Super-Mercure (p. 5058).

Intervention de M. Yves Guéna, ministre des transports (p. 5058) :

Avenir de la construction aéronautique : poursuite des programmes engagés (Concorde, Airbus et Mercure), lancement de programmes nouveaux (Super-Mercure, hélicoptères, moteur), études préparant l'avenir (p. 5058, 5059) ; les aérodromes : aéroports Charles-de-Gaulle, de Roissy, de Lyon, Nice et Marseille) ; développement des aérodromes régionaux et d'outre-mer (p. 5059, 5060) ; problèmes de la circulation aérienne : sécurité et écoulement du trafic ; concertation avec les contrôleurs aériens (p. 5060).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Equipement et desserte des aéroports (p. 5062, 5064, 5069, 5070) ; notamment de Roissy (p. 5069, 5070) ; promotion d'Airbus et Concorde (p. 5062, 5063, 5064, 5065, 5067, 5069) ; industrie européenne de moteurs (p. 5062) ; développement des lignes interrégionales européennes (p. 5062) ; situation des officiers contrôleurs de la navigation aérienne (p. 5063, 5064, 5066, 5068, 5069) ; problème du droit de grève (p. 5066, 5068) ; moteur de dix tonnes (p. 5063, 5065, 5068) ; Mercure (p. 5064, 5065, 5067, 5068, 5069) ; étude d'un Super-Concorde (p. 5065) ; coopération européenne aéronautique (p. 5065, 5067, 5068) ; réorganisation de la SNIAS (p. 5065, 5066) ; avion Corvette (p. 5064, 5069) ; météorologie (p. 5066, 5069) ; desserte de la province (p. 5068) ; projet d'aérodrome international au nord de Nantes (p. 5070) ; aérodrome de Sisteron-Thèze (p. 5070).

Intervention de M. Guéna, ministre des transports (p. 5070) :

Ses réponses aux orateurs concernant les équipements au sol, l'*Airbus* (p. 5070), le moteur de dix tonnes, la coopération européenne, la formation des contrôleurs, la réforme des structures de la SNIAS, la météorologie, la non-actualité d'un super *Concorde*, la desserte des aéroports, l'aérodrome international de Nantes (p. 5071) ; *Mercure*, Air Inter (p. 5072).

EXAMEN DES CRÉDITS :

III. — AVIATION CIVILE. — ETAT B : TITRE III et TITRE IV : adoption.

ETAT C : TITRE V et TITRE VI : adoption.

Vote contre les crédits de l'aviation civile des groupes communiste et du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 5072).

IV. — MARINE MARCHANDE

DISCUSSION [30 octobre 1973] (p. 5072).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gabriel, rapporteur spécial de la commision des finances, de l'économie générale et du Plan ; Porelli, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges ; Guéna, ministre des transports ; Denvers, Cermolacce, Ollivro, Mme Stephan, MM. Bécam, Le Pensec, Duroméa, Crépeau, Guermeur, Le Sénéchal, Cazenave, de Rocca Serra.*

Régime social des marins (pensions, rattrapage Forner, situation des veuves) (p. 5072, 5073, 5076) ; situation des sauveteurs bénévoles (p. 5073, 5076) ; armement au commerce (p. 5073, 5074) ; pêches maritimes ; problème du financement des investissements, de la lourdeur des charges sociales (p. 5074, 5075, 5076) ; droit maritime (p. 5074, 5076) ; aménagement du littoral (p. 5074) ; nécessité d'un débat sur les grands problèmes maritimes (p. 5074) ; constructions navales (p. 5075) ; affaire du Korrigan (p. 5075) ; pollution de la mer (p. 5076) ; Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I S T P M) (p. 5076) ; drame de la drague du cap de la Hague (p. 5073, 5076) ; problème des droits des rapporteurs budgétaires (p. 5077).

Intervention de M. Yves Guéna, ministre des transports (p. 5077) :

Son interprétation de l'article 164 de l'ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958 modifiée par l'ordonnance n° 61-1396 du 21 décembre 1961 sur les pouvoirs des rapporteurs budgétaires (p. 5077) ; naufrage de la

Budget 1974

drague du cap de la Hague et du thonier *Pell-Euz-An-Neiz* (p. 5077, 5078) ; effort de développement de notre flotte marchande (p. 5078) ; nécessité du maintien d'une industrie moderne de la construction navale ; poursuite de l'effort de rajeunissement de notre industrie des pêches maritimes et de la pêche artisanale, formation professionnelle des gens de fer ; rattrapage Forner ; mise à l'étude des moyens d'améliorer le régime des retraites ; amélioration du sort des veuves (p. 5079).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Naufrage de la drague du cap de la Hague qui pose le problème de la sécurité (p. 5082, 5083, 5088) ; affaire du Korrigan (p. 5082, 5084, 5088) ; nécessité d'une politique de forte expansion navale en faveur des flottes de commerce et de pêche (p. 5082, 5087, 5088, 5089, 5091) ; situation des armements trans-Manche (p. 5082, 5088) ; sort des pensionnés de la marine (p. 5083, 5084, 5085, 5086, 5089, 5091, 5092) ; des veuves (p. 5085, 5089, 5091) ; rattrapage Forner (p. 5083) ; prêts aux artisans-pêcheurs (p. 5083) ; problème de l'embarquement de ressortissants de la CEE sur des navires français (p. 5083, 5084, 5088, 5090) ; lutte contre la pollution des mers (p. 5083) ; moyens de l'Institut scientifique et technique des pêches (p. 5083, 5087) ; déficit de la balance des frets et des passages (p. 5083, 5084) ; école maritime de Paimpol (p. 5084) ; problème des limites des eaux territoriales (p. 5085, 5087, 5090) et du droit de la mer (p. 5085, 5086, 5089) ; conférence internationale sur le droit de la mer (p. 5085, 5087) ; pêche (p. 5085, 5086, 5087, 5089, 5090, 5091) ; médecins de la marine (p. 5086); demande d'abattement fiscal supérieur à 20 % pour les marins pêcheurs (p. 5086) ; possibilités de développement du secteur des croisières (p. 5088) ; construction navale (p. 5089) ; naufrage du « Pell-Euz-An-Neiz » (p. 5090) ; écoles d'apprentissage maritime (p. 5090) ; assistance médicale sur les lieux de la pêche au thon (p. 5090) ; filets de pêche (p. 5086, 5091) ; relations maritimes entre la Corse et le continent (rapport Longeau (p. 5091).

Intervention de M. Guéna, ministre des transports (p. 5092) :

Réponses aux orateurs concernant son ministère, les armements trans-Manche, les pensionnés de la marine, le recours devant la Cour de justice européenne contre le gouvernement français, la pêche industrielle, les pavillons de complaisance, la conférence sur les droits de la mer, l'éventualité d'un grand débat sur les problèmes de la marine marchande (p. 5092), la pêche artisanale, la fiscalité des marins-pêcheurs, les filets de pêche, le prix du poisson, l'assistance médicale sur les lieux de pêche, les liaisons maritimes avec la Corse.

Rappels au règlement relatifs à la tenue du débat et à l'attitude du ministre à l'égard de l'opposition de MM. Mauroy, Cazenave, Flornoy, Guermeur et Crépeau (p. 5093, 5094).

EXAMEN DES CRÉDITS :

IV. — MARINE MARCHANDE. — ETAT B : TITRE III : rejet (p. 5094, 5095) ; TITRE IV : rejet (p. 5095).

ETAT C. — TITRE V : rejet ; TITRE VI : rejet.

TRAVAIL, EMPLOI ET POPULATION

DISCUSSION [15 novembre 1973] (p. 5822).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Frélaut, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du plan, Simon-Lorière, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour l'emploi, Barrot, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour la population, Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population, Gau, Goulet, Boudet, Godon, Berthelot, Kiffer, Maton, Chevènement.*

Problèmes des services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre et particulièrement de l'inspection du travail (p. 5822, 5824) ; situation des services centraux (p. 5824) ; agence nationale pour l'emploi (ANPE) (p. 5822, 5823, 5824, 5825) ; problème de la situation de l'emploi (p. 5824) ; chômage des jeunes (p. 5823) ; chômage des femmes (p. 5823, 5824) ; allocation du fonds national de chômage (p. 5823) ; situation de l'AFPA (association pour la formation professionnelle des adultes) (p. 5823, 5825) ; fonds d'action sociale en faveur des migrants (p. 5823) ; fonds d'encouragement à la recherche sociale et à la formation ouvrière (p. 5823) ; agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (p. 5823) ; construction des bourses (p. 5823) ; minimum familial de croissance et politique familiale (p. 5825, 5826) ; politique d'immigration (p. 5825, 5826).

Intervention de M. Georges Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population (p. 5826) :

Ministère à géométrie variable ; présentation du budget partagé entre la section commune

et la section travail, emploi et population ; priorité au renforcement des moyens des services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre et particulièrement de l'inspection du travail (p. 5827) ; réforme du statut de l'inspection du travail ; création d'un institut national du travail ; reclassement des travailleurs handicapés ; action sociale en faveur des travailleurs étrangers (accueil, logement, formation professionnelle) (p. 5828) ; mesures en faveur des anciens harkis musulmans français ; projet de loi pour l'amélioration des conditions de travail ; situation de l'emploi ; problèmes des jeunes et des femmes ; politique de l'emploi ; placement et mobilité des travailleurs (agence nationale pour l'emploi), aide aux travailleurs privés d'emploi (p. 5829) ; formation professionnelle (AFPA, association pour la formation professionnelle des adultes) (p. 5830) ; population : politique de la famille, recherche démographique, avortement ; politique de participation ; annonce de trois projets de loi (deux sur la participation et un sur l'amélioration des conditions de travail) (p. 5831).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population (p. 5831) :

Compte rendu de l'action poursuivie dans le domaine de la participation des salariés aux fruits de l'expansion (p. 5831, 5832) et de l'amélioration des conditions de travail (agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, horaires variables, accidents du travail) ; groupe de travail interministériel d'étude des modifications à apporter au droit des sociétés pour l'adapter aux besoins nouveaux (société à gestion participative, société de partenaires) (p. 5832, 5833) ; résultats de la mise en place de la mensualisation ; réalisation d'une « économie de participation » (p. 5833).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Demande d'un statut des travailleurs immigrés (p. 5833, 5834, 5839) ; fonds national de l'emploi (p. 5834) ; travailleurs de la chaussure de Romans (p. 5834) ; affaire Lip (p. 5834, 5841) ; agence nationale pour l'emploi (ANPE) (p. 5834, 5837, 5838, 5842, 5843) ; échec de l'APEC (Agence pour l'emloi des cadres) (p. 5834) ; AFPA (Agence pour la formation professionnelles des adultes) (p. 5834, 5839, 5840, 5842) ; fonds national de chômage (p. 5834) ; insuffisance et complexité desaides (p. 5834, 5842, 5843) ; problèmes des droits des travailleurs des petites entreprises (p. 5834) ; inspection du travail (p. 5834, 5835, 5836, 5837, 5839, 5841, 5842) ; création d'un institut national du travail (p. 5835) ; situation de l'emploi (p. 5835, 5838, 5840, 5841) ; problème de la sécurité de l'emploi et des licenciements collectifs (p. 5840) ; problème des jeunes (p. 5835, 5840), des femmes (p. 5835, 5840), des cadres (p. 5835) ; vote contre ce budget du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 5835) ; participation (p. 5835, 5836) ; fondation européenne de la participation (p. 5836) ; renforcement des compétences des comités d'entreprise (p. 5836); application de la loi sur les entreprises de travail temporaire (p. 5836)) ; formation professionnelle des conducteurs de poids lourds (p. 5836, 5837) ; élections professionnelles (p. 5837) ; problèmes d'emploi du premier âge (jeunes n'ayant pas encore accompli leur service militaire) (p. 5837, 5838) ; sécurité du travail (p. 5839) ; refus des communistes de voter ce budget (p. 5839) ; retard dans le paiement des traitements des fonctionnaires (p. 5840) ; confusion dans le dispositif des études sur l'emploi et le travail : centre d'étude et de recherches sur les qualifications, CEREQ; centre d'études de l'emploi (p. 5841).

Intervention de M. Georges Gorse, ministre (p. 5843) :

Personnel de l'AFPA ; recrutement des inspecteurs du travail; politique de l'immigration; conflit de Romans ; affaire Lip ; politique sociale européenne ; formation des conducteurs de poids lourds (p. 5843) ; élections professionnelles ; travail des jeunes ; l'AFPA (p. 5844).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B : retrait de deux *amendements* de la commission des affaires culturelles, de réduction des crédits du titre III et relatifs, le premier, au personnel de l'agence nationale pour l'emploi, le second, à l'insuffisance des effectifs des services centraux et extérieurs du ministère (p. 5844, 5845) ; adoption des titres III et IV (p. 5845).

ETAT C : adoption du titre VI (p. 5845).

BUDGETS ANNEXES

IMPRIMERIE NATIONALE

DISCUSSION [26 octobre 1973] (p. 4922).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Dalbera, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances.*

Les recettes procurées par les impressions exécutées pour le compte des ministères

Budget 1974

(p. 4922) ; l'installation de l'usine de Douai ; les stages de formation de personnels des houillères destinés à être employés par l'Imprimerie nationale, leur succès (p. 4922) ; l'impression des livres destinés aux jeunes mariés et celle des feuilles d'impôts (p. 4922)); l'implantation de l'Imprimerie nationale sur les terrains Citroën (p. 4922) ; le transfert des machines « Chambon » ; la sous-traitance (p. 4922) ; la création d'un organisme régulateur en matière d'impression (p. 4922) ; l'absence de projet tendant à modifier le statut de l'Imprimerie nationale (p. 4922) ; la suppression du travail de nuit (p. 4922) ; la demande par les correcteurs d'un comité technique paritaire (p. 4923) ; l'âge de la retraite pour les ouvrières (p. 4923) ; le secteur « oriental » ; la prime d'ancienneté (p. 4923).

Intervention de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat (p. 4923) :

L'accroissement du budget, la création d'emplois dans le Douaisis, l'emploi des machines à Paris, les correcteurs, le maintien du statut de l'Imprimerie nationale.

EXAMEN DES CRÉDITS :

Les crédits ouverts à l'article 23 et les autorisations de programme inscrites au paragraphe I et les crédits ouverts au paragraphe II de l'article 24 sont adoptés (p. 4923).

LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION

DISCUSSION [31 octobre 1973] (p. 5108).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Alain Bonnet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Cazenave, Taittinger, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Analyse du budget de la Légion d'honneur (p. 5108) ; attribution de la croix de chevalier de la Légion d'honneur aux anciens combattants de la guerre de 1914-1918 (p. 5108, 5109, 5110) ; budget de l'ordre de la Libération (p. 5109) ; problème des critères d'attribution de la Légion d'honneur (p. 5109, 5110).

Intervention de M. Jean Taittinger, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 5110) :

Attribution de la Légion d'honneur ; augmentation du contingent réservé aux anciens combattants de 1914-1918 ; s'engage à demander un effort important dans le prochain budget pour les crédits réservés à l'attribution de secours aux compagnons de la Libération.

EXAMEN DES CRÉDITS :

Adoption des crédits ouverts aux articles 23 et 24 : budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Libération (p. 5110).

MONNAIES ET MÉDAILLES

DISCUSSION [26 octobre 1973] (p. 4924).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Combrisson, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances.*

Les recettes procurées par l'extension de la fabrication des monnaies françaises (p. 4924) ; la mise en circulation en 1974 de 4 millions de pièces de 20 francs en argent ; la mise en service de la nouvelle usine de Pessac (p. 4924) ; la frappe des pièces de collection à l'hôtel des monnaies de Paris ; le contrat passé avec la firme italienne Numismatica (p. 4924) ; l'amélioration de la qualification du personnel; les réponses favorables faites aux demandes de celui-ci : mensualisation, statut particulier, réduction du temps de travail ; la restauration de l'hôtel des monnaies (p. 4924).

Intervention de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat (p. 4924, 4925) :

Le remplacement de la pièce de 10 F en argent par une pièce en métal commun ; la réservation de la nouvelle pièce de 20 F en argent aux titulaires de pensions modestes et âgés (p. 4924) ; l'usine de Pessac (p. 4924) ; le contrat passé avec une firme qui vend à l'étranger des séries numismatiques (p. 4925).

EXAMEN DES CRÉDITS :

Les crédits ouverts à l'article 23 sont adoptés ainsi que les autorisations de programme inscrites au paragraphe 1 et les crédits ouverts au paragraphe 2 de l'article 24 (p. 4925).

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DISCUSSION [19 novembre 1973] (p. 5975).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Ribes, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Wagner, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Germain, ministre des postes et télécommunications, Rossi, Cressard, Cornet, Laurissergues, Lucas, d'Ornano, Brochard,*

Bonhomme, Gravelle, Zeller, Alain Bonnet, Frêche.

Evolution satisfaisante des masses budgétaires (p. 5976) ; augmentation des autorisations de programme et des crédits de paiement ; expansion des investissements de la poste ; automatisation du réseau ; augmentation de 39 % des taux de raccordement des nouveaux abonnés, crise du téléphone (p. 5976) ; stabilisation des prix des matériels (p. 5979) ; organisation administrative des télécommunications ; modernisation des guichets et du tri ; déficit des chèques postaux ; demande de la suppression de la taxe de tenue de compte (p. 5977) ; déficit d'acheminement de la presse (p. 5977, 5979) ; problème des personnels (p. 5978) ; receveurs-distributeurs ; équilibre du budget ; avances remboursables (p. 5978) ; déficit (p. 5979) ; emprunt envisagé dans la région parisienne (p. 5979).

Interventions de M. Hubert Germain, ministre des postes et télécommunications (p. 5979 à 5982) :

Télécommunications ; téléphone, le million de demandes en instance (p. 5979) ; augmentation du parc de circuits interurbains (p. 5980) ; accélération du rythme de l'équipement ; progression des crédits de fonctionnement ; agglomération parisienne ; « infrastructure primaire » ; étude d'un programme complémentaire ; politique du personnel ; création de 3.862 emplois nouveaux ; renforcement de l'encadrement ; effort de l'industrie dans le domaine des télécommunications (p. 5980) ; Socotel, Sotelec (p. 5981) ; introduction de la commutation électronique ; services financiers ; modernisation des chèques postaux ; leur équipement en gestion électronique ; solution à trouver pour résoudre l'équilibre financier des opérations ; études entreprises en liaison avec le ministère des finances ; lancement, en 1974, de cinquante nouveaux bureaux de poste (p. 5981) ; mécanisation du tri des paquets (p. 5982) ; ligne postale aérienne de nuit Nancy - Dole - Lyon ; modernisation des tournées du courrier ; deux mille véhicules supplémentaires ; Cidex ; remplacement du personnel auxiliaire par du personnel titulaire ; mixité des emplois aux PTT ; lutte contre le banditisme ; développement de la formation professionnelle ; insuffisance des taxes postales de la presse (p. 5982).

REPRISE DE LA DISCCUSSION GÉNÉRALE (p. 5982).

Téléphone (p. 5983, 5989) ; politique de l'auxiliariat (p. 5983) ; comptes chèques postaux (p. 5983, 5985) ; suppression des recettes postales et exode des campagnes (p. 5984) ; Agritel ; Cidex (p. 5985) ; tarifs préférentiels à la presse (p. 5985, 5991) ; bénéfices des sociétés de financement (p. 5986) ; Socotel ; Finextel ; France Centrex (p. 5987) ; cherté du téléphone ; prix des communications spéciales ; avances remboursables (p. 5987) ; précâblage dans les immeubles neufs (p. 5988) ; exportations de lignes téléphoniques par LMT ; entretien du réseau téléphonique de l'Assemblée nationale par la société Thomson ; démantèlement du service public (p. 5988) ; rapport de la Cour des comptes (p. 5989) ; intervention du crédit agricole (p. 5990) ; conditions de travail des personnels des centres téléphoniques (p. 5991) ; recrutement sur titres de 1.500 inspecteurs ; opposition des organisations syndicales ; malaise du personnel des PTT (p. 5991) ; receveurs-distributeurs, techniciens, dessinateurs (p. 5992) ; agents d'exploitation ; agents féminins (p. 5992) ; prime à trois taux ; bas salaires ; difficultés de recrutement (p. 5992) ; milliard prêté à l'Etat par les PTT (p. 5993).

Intervention de M. Germain, ministre (p. 5993 à 5996) :

Téléphone (p. 5993) ; commission de contrôle créée à l'Assemblée nationale pour examiner les prix des matériels (p. 5994) ; publication des travaux de cette commission (p. 5996) ; avances remboursables (p. 5994) ; persistance du déficit des chèques postaux ; desserte téléphonique en milieu rural ; développement de la région parisienne ; Cidex (p. 5994) ; privatisation et recours à la sous-traitance (p. 5995) ; transport et distribution de la presse ; qualité des services postaux ; rôle des banques nationalisées dans la constitution des sociétés de financement des PTT ; France-Centrex (p. 5995).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Ecoutes téléphoniques (p. 5996).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ART. 23 : adoption des crédits de paiement.

ART. 24 : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5997).

ARTICLES ET ARTICLES ADDITIONNELS NON RATTACHÉS

DISCUSSION [20 novembre 1973] (p. 6157).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général, Torre, secrétaire d'Etat, Foyer, Robert-André Vivien, Christian Bonnet, secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme, Lelong, Boulloche,*

Budget 1974

Budget 1974

Lamps, Michel Durafour, Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances.

ART. 34 et ETAT F annexé (tableau des dépenses auxquelles s'appliquent des crédits évaluatifs) : adoption (p. 6157, 6158).

ART. 35 et ETAT G annexé (liste des chapitres dont les dotations ont un caractère provisionnel) : adoption (p. 6158, 6159).

ART. 36 et ETAT H annexé (tableau des dépenses pouvant donner lieu à reports de crédits de 1973 à 1974) : adoption (p. 6159 à 6161).

ART. 40 (financement de grands travaux intéressant le district de la région parisienne) : adoption (p. 6161).

ART. 41 (communication d'informations au ministère public et au président de la commission des opérations de bourse) : adoption d'un *amendement* de la commission des finances de suppression de l'article (p. 6161, 6162) ; en conséquence, l'article 41 est supprimé (p. 6162).

ART. 42 (*art. 39* bis *du code général des impôts*) : provisions que les entreprises de presse peuvent constituer pour la modernisation de leur outillage, adoption de l'article (p. 6162).

Après l'ART. 42 : adoption d'un *amendement* du Gouvernement (modification de l'assiette du droit de port sur les navires) (p. 6162) ; rejet d'un *amendement* de M. Lelong (suppression et remplacement de la patente frappant les élevages avicoles et porcins sans sol) (p. 6163) ; adoption d'un *amendement* du Gouvernement (formules simplifiées de déclaration de revenus) (p. 6163).

Avant l'ART. 43 : adoption d'un *amendement* du Gouvernement autorisant l'Etat à faire donation du domaine de Candé au département d'Indre-et-Loire (p. 6163) et d'un *amendement* du Gouvernement relatif au financement de la construction des bâtiments du Conseil de l'Europe à Strasbourg (p. 6164).

Après l'ART. 46 : adoption contre l'avis du Gouvernement et de la commission d'un *amendement* de M. Boulloche (présentation annuelle au Parlement en annexe du projet de loi de finances d'un document relatif à l'évaluation des voies et moyens et au montant attendu des recettes fiscales et non fiscales inscrites dans le projet de loi de finances) (p. 6164) ; adoption au scrutin public demandé par le groupe de l'union centriste d'un *amendement* de M. Lelong instituant un rapport annuel sur les fonds publics attribués aux entreprises industrielles qui sera annexé au projet de loi de règlement (p. 6164 à 6166) ; liste des votants (p. 6198, 6199) ; les *amendements* de MM. Lamps et Servan-Schreiber deviennent donc sans objet (p. 6165, 6166).

ARTICLES DE RÉCAPITULATION

DISCUSSION [20 novembre 1973] (p. 6169).

Vote contre les articles de récapitulation des groupes communiste et du parti socialiste et des radicaux de gauche.

ART. 16 (budget général. — Services votés): adoption.

ART. 17 (mesures nouvelles : dépenses ordinaires des services civils) : adoption.

ART. 18 (mesures nouvelles : dépenses en capital des services civils) : adoption (p. 6169).

ART. 19 et ETAT I annexé (fonds d'action conjoncturelle) : adoption.

ART. 20 et 21 : ADOPTION LORS DE L'EXAMEN DES CRÉDITS MILITAIRES.

ART. 22 (autorisations d'engagement par anticipation) : adoption.

ART. 23 (budgets annexes. — Services votés) : adoption.

ART. 24 (budgets annexes, mesures nouvelles) : adoption.

ART. 25 à 46 : ADOPTION LORS DE L'EXAMEN DES DIFFÉRENTS BUDGETS (p. 6170).

SECONDE DÉLIBÉRATION DU PROJET DE LOI :

DISCUSSION [20 novembre 1973] (p. 6170).

ORATEURS : *MM. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Cazenave, Brocard.*

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances (p. 6170) :

Présentation des *amendements* déposés par le Gouvernement : attribution d'une part du prélèvement du PMU aux services de la jeunesse et des sports ; taux de la taxe de formation professionnelle ; vote des crédits de la marine marchande ; mesures en faveur des ascendants et veuves d'anciens combattants et victimes de guerre ; majoration des crédits d'indemnisation des rapatriés ; majoration des crédits de l'éducation nationale (gratuité des livres scolaires en sixième) ; majoration des crédits du tourisme social et de la jeunesse et des sports ; art. 46 modifié (p. 6170, 6171).

Après l'ART. 8 : adoption d'un *amendement* du Gouvernement (attribution d'une part du prélèvement du PMU à la jeunesse et aux sports) (p. 6171).

Après l'ART. 13 : adoption d'un *amendement* du Gouvernement fixant à 1 % le taux de la taxe de formation professionnelle et rejet au scrutin public demandé, par le Gouvernement, d'un sous-amendement de M. Rieubon majorant ce taux pour les entreprises de plus de 50 salariés (p. 6171) ; liste des votants (p. 6200, 6201).

ART. 15 : dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges ; réserve d'un *amendement* de totalisation du Gouvernement (p. 6173) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 6175).

ART. 17 : adoption de six *amendements* du Gouvernement, dont trois au scrutin public, majorant les crédits du ministère des anciens combattants et victimes de guerre, de l'économie et des finances. — I. — Charges communes, de l'éducation nationale, du ministère des transports. — IV. — Marine marchande (p. 6173, 6174) ; listes des votants (p. 6201 à 6205) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 6174).

ART. 18 : retrait d'un *amendement* du Gouvernement de majoration des crédits du ministère de l'économie et des finances. — I. — Charges communes ; adoption de quatre *amendements* du Gouvernement de majoration des crédits du tourisme, de la jeunesse, sports et loisirs, de la marine marchande (p. 6174, 6175) ; et adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6175).

Après l'ART. 43 : adoption de deux *amendements* du Gouvernement concernant les veuves et ascendants d'anciens combattants et victimes de guerre (p. 6175).

Après l'ART. 45 : adoption d'un *amendement* du Gouvernement (cotisations versées à la caisse nationale militaire de sécurité sociale); vote négatif des groupes communiste et du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 6175).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Chevènement, Lelong, Michel Durafour, Ballanger, d'Ornano, Mario Bénard.*

Raisons du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche de voter contre ce budget de classe dont la discussion n'a été qu'un simulacre de débat ; leur demande de scrutin public (p. 6176, 6177) ; pénalisation des équipements collectifs (p. 6176, 6178, 6179) ; rôle des finances publiques dans le capitalisme d'aujourd'hui (p. 6176) ; problème du financement de la sécurité sociale (compensation démographique) (p. 6176, 6177) conditions du travail parlementaire lors de cette discussion (p. 6176, 6178) ; problème de l'inflation (p. 6176, 6177, 6178, 6179) ; sous-estimation des recettes (p. 6176, 6179) ; les raisons du groupe de l'Union centriste de voter ce budget, ses souhaits en matière de réforme du système monétaire international (p. 6177, 6178) ; réforme des finances locales (p. 6177, 6178) ; caractère injuste de l'impôt direct sur le revenu (p. 6177) ; pré-débat budgétaire au printemps (p. 6178) ; problème du contrôle de l'exécution du budget (p. 6178) ; remise en cause du principe de l'annualité budgétaire (p. 6178) ; équilibre budgétaire plus comptable qu'économique (p. 6178) ; région (p. 6178) ; vote contre ce projet de la grande majorité du groupe des réformateurs démocrates sociaux (p. 6178) ; subventions aux entreprises privées (p. 6179) ; évasion fiscale (p. 6179) ; La Villette (p. 6179) ; vote négatif du groupe communiste (p. 6179) ; vote par la majorité de ce budget d'effort et de progrès social et de soutien adapté à la conjoncture (p. 6179, 6180) ; contradictions de l'opposition ; justice fiscale (p. 6180).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre :

Budget d'équilibre, de justice et de progrès ; son voyage en Inde (p. 6180, 6181).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi de finances pour 1974, au scrutin public demandé par le groupe communiste, le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 6181) ; liste des votants (p. 6205, 6206).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

DISCUSSION [18 décembre 1973] (p. 7111, 7137).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur de la commission mixte paritaire et rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Marchais, Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, Servan-Schreiber, Xavier Deniau, Boulloche, Mesmin, Frêche, Gissinger, Brugnon, Godefroy, de Poulpiquet, Glon, Ginoux, Brocard, Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, Sallé, Gerbet, Frelaut, Claudius-Petit, Lamps, Robert-André Vivien, Dubedout.*

Les conclusions de la commission mixte paritaire concernant : le régime des plus-values dégagées lors des cessions de droits sociaux, les profits nés de la cession d'un résidence principale, les droits de succession, l'exoné-

Budget 1974

ration des droits de mutation à titre gratuit en faveur des biens ruraux loués par bail à long terme, les provisions constituées au titre de la participation, la retenue à la source, le barème, le régime fiscal des enfants poursuivant leurs études, l'imposition forfaitaire annuelle des sociétés (p. 7111) ; la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue, le régime du bénéfice réel agricole, l'imposition des plus-values sur les terrains à bâtir, la taxation d'office à l'impôt sur le revenu, la définition du revenu déclaré, la redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères appliquée aux terrains de camping, la surtaxe sur les eaux minérales, la majoration de la taxe spéciale sur les places dans les salles de cinéma, le statut des inspecteurs de la jeunesse et des sports, les recettes auxiliaires des impôts dans les régions viticoles, les taxes parafiscales pour le financement des comités interprofessionnels des vins, les constructions d'HLM, la priorité aux investissements du secteur de l'énergie, le financement de la sécurité sociale, les pensions de certaines veuves de guerre, les crédits du CEA, les aides aux entreprises, l'utilisation des fonds d'indemnisation des rapatriés (p. 7112).

Politique de lutte contre l'inflation (p. 7112, 7113) ; majoration du taux du tiers provisionnel (p. 7113) ; impôt sur le capital (p. 7113) ; dégradation de la situation de l'emploi (p. 7114, 7116, 7117) ; crise de l'énergie (p. 7114, 7116) ; avis de la commission technique des ententes sur le problème de la distribution des produits pétroliers (p. 7114); nécessité d'ajuster les calculs au nouveau contexte économique (p. 7116) ; personnes âgées (p. 7117) ; publication des déclarations fiscales ; publication de la liste des contribuables français qui ont leur résidence à l'étranger ; taxe statistique sur la fortune acquise ; publication de la liste des entreprises bénéficiant de subventions ; impôt foncier.

Réforme fiscale ; impôt exceptionnel sur les biens acquis ; diminution du temps de travail ; création à partir de la crise d'une autre forme de croissance et de société ; réforme régionale ; demande de session extraordinaire (p. 7117) ; régime fiscal des baux ruraux à long terme (p. 7118, 7119) ; régime de l'inaptitude des exploitants familiaux (p. 7119).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances (p. 7119) :

Sa réponse à M. Marchais concernant la lutte contre la hausse des prix (p. 7119), la majoration du premier tiers provisionnel, la situation pétrolière de la France ; à M. Servan-Schreiber sur la modification des prévisions effectuées pour l'année 1974, les personnes âgées, la moralisation fiscale (publication à partir du 15 avril 1974 du montant de l'impôt payé en 1973 par chaque contribuable, réussite du remboursement de l'emprunt Pinay, imposition de certaines plus-values, imposition d'après les dépenses ostensibles ou notoires) (p. 7120) ; organisation d'une croissance d'un type différent : « redéploiement de la croissance économique de la France » (p. 7121).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Mise en cause du fonctionnement du contrôle parlementaire et vide de la discussion budgétaire (p. 7121) ; mesures de lutte contre l'inflation (p. 7121, 7122) ; levée du secret de l'impôt p. 7122) ; report des autorisations de programme sur le deuxième semestre (p. 7122); situation dans l'industrie du bâtiment (p. 7122); imposition des entreprises (p. 7122) ; majoration du taux du tiers provisionnel (p. 7122, 7123) ; privilège accordé aux contribuables ayant opté pour le paiement mensuel ; risque de généralisation de la retenue à la source (p. 7123) ; art. 180 du code général des impôts concernant les signes extérieurs de richesse (p. 7123) ; suppression des crédits affectés aux « fonds spéciaux » (écoutes téléphoniques) (p. 7123, 7124) ; situation des étudiants en médecine (reçus-collés) (p. 7124, 7125) ; participation des employeurs à la formation professionnelle continue (p. 7125, 7126) ; situation financière de la SEMVI (Société d'économie mixte de La Villette) (p. 7126) ; suppression des primes sans prêt (p. 7126) ; demande de suspension de la taxe sur le fuel domestique (p. 7126) ; gratuité des livres scolaires (p. 7127) ; charges pesant sur les entreprises de main-d'œuvre et de prestation de service (p. 7127, 7128)).

Intervention de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (p. 7128) :

Sa réponse à M. de Poulpiquet concernant l'article 2 *bis* et à M. Brugnon sur la SEMVI (La Villette).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 7128 à 7133).

Adoption des *amendements* de M. Salle et du Gouvernement, à l'ART. 2 *d*, relatifs au régime d'imposition des cessions de droits sociaux (art. 160 du code des impôts) (p. 7133, 7134) ; réserve d'un *amendement* du Gouvernement à l'ART. 2 *h* (unification des dates de référence pour le bénéfice de l'exonération des droits de mutation à titre gratuit en faveur des constructions nouvelles et retour au texte adopté par l'Assemblée en première lecture

pour les biens ruraux loués par bail à long terme) (p. 7134, 7135) ; voy. (p. 7144, 7145).

Après l'ART. 2 *m* : rejet d'un *amendement* du Gouvernement, modifié par un *sous-amendement* de M. Sallé (présentation avant le 31 décembre 1976 d'un projet de loi instituant le recouvrement de l'impôt sur le revenu par voie de retenue à la source) ; hostilité du groupe communiste (p. 7135) ; adoption d'un *amendement* de forme du Gouvernement à l'ART. 12 A (financement de la sécurité sociale) ; vote contre cet amendement des communistes, socialistes et réformateurs sociaux (p. 7138, 7139) ; adoption d'un *amendement* du Gouvernement à l'article 13 *bis* (taxe due par les employeurs au titre de la formation professionnelle) (p. 7139) ; réserve d'un amendement du Gouvernement à l'ART. 15 du projet : mesures de lutte contre l'inflation (400 millions d'économies budgétaires sur les dépenses de fonctionnement et d'intervention, majoration du premier acompte de l'impôt sur le revenu, anticipation et majoration du premier acompte d'impôt sur les sociétés, amélioration du régime fiscal de l'épargne: doublement de l'abattement sur le montant des revenus d'obligations, prolongation de l'exonération fiscale des revenus réinvestis au titre de la participation) ; vote contre ce texte des communistes, des socialistes et radicaux de gauche et des réformateurs démocrates sociaux ; leur refus d'accorder un blanc-seing au Gouvernement pour la répartition des 400 millions d'économie ; problème de la situation privilégiée des contribuables ayant opté pour la mensualisation (p. 7139 à 7142) ; réserve d'un *amendement* du Gouvernement insérant après l'ART. 39 un nouvel article (blocage des loyers) ; problèmes que ce blocage posera aux offices d'HLM pour leur gestion (p. 7142 à 7144) ; adoption d'un *amendement* du Gouvernement tendant à introduire un ART. 42 *bis* C (art. 180 du code général des impôts concernant les signes extérieurs de richesse) ; adoption d'un *amendement* du Gouvernement de suppression de l'ART. 42 *sexies* (surtaxe sur les eaux minérales) (p. 7144)).

En application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte proposé par la commission mixte paritaire modifié par les amendements déjà adoptés et les trois amendements réservés (p. 7144) ; demande de scrutin public du groupe communiste.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7145) ; liste des votants (p. 7196, 7197).

3. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE **n° 942** TENDANT A COMPLÉTER L'ARTICLE 34 DE LA CONSTITUTION ET RELATIVE A LA GESTION DES COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR ET AUX AMENDEMENTS AUX PROJETS DE LOI DE FINANCES, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 par M. Zuccarelli et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Budget 1975

4. — PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1975, **n° 1180,** présenté à l'assemblée nationale le 2 octobre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 11 octobre 1974 par M. Maurice Papon, n° 1230 ; adoption le 20 novembre 1974. — Projet de loi n° 169.

Transmis au Sénat le 21 novembre 1974, n° 98 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation) ; rapport le 21 novembre 1975 par M. Yvon Coudé du Foresto, n° 99 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 11 décembre 1975. — Projet de loi n° 45 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 12 décembre 1974 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 1391 ; rapport le 16 décembre 1974 par M. Maurice Papon au nom de la **commission mixte paritaire,** n° 1406 ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 19 décembre 1974. — Projet de loi n° 207.

Rapport le 16 décembre 1974 par M. Coudé du Foresto au nom de la **commission mixte paritaire,** n° 152 (année 1974-1975) ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 19 décembre 1974. — Projet de loi n° 67 (année 1974-1975).

Décision du Conseil constitutionnel du 30 décembre 1974, *J.O.* du 31 décembre 1974 (p. 13298) (crédits prévus à l'article 24 et relatifs à la délégation générale à l'information amputés par décision du Conseil constitutionnel).

Loi n° 74-1128 du 30 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 31 décembre 1974 (p. 13243).

ASSEMBLÉE NATIONALE

Rapporteur général.

N° 1230. — Rapport présenté au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du plan :

Rapporteur général : M. Maurice Papon.

Budget 1975

Rapporteurs spéciaux.

I. — *Budgets civils.*

A. — Budget général.

Affaires étrangères et relations culturelles (annexe n° 1) : M. Marette.

Agriculture :
Dépenses ordinaires (annexe n° 2) : M. Tissandier.
Dépenses en capital, développement rural (annexe n° 3) : M. Pranchère.

Anciens combattants (annexe n° 4) : M. Ginoux.

Commerce et artisanat :
Commerce (annexe n° 5) : M. Denvers.
Artisanat (annexe n° 6) : M. Bardol.

Commerce extérieur (annexe n° 7) : M. Leenhardt.

Coopération (annexe n° 8) : M. Voisin.

Culture (annexe n° 9) : M. Josselin.

Départements d'outre-mer (annexe n° 10) : M. de Rocca Serra.

Economie et finances :
Charges communes (annexes n° 11) : M. Chauvet.
F.O.R.M.A. (annexe n° 12) : M. Pierre Joxe.
Services financiers (annexe n° 13) : M. Hamel.

Education :
Education (annexe n° 14) : M. Mario Bénard.
Constructions scolaires et universitaires (annexe n° 15) : M. Weinman.
Universités (annexe n° 16) : M. Marie.

Equipement :
Equipement (annexe n° 17) : M. Plantier.
Urbanisme (annexe n° 18) : M. Montagne.
Logement (annexe n° 19) : M. Ligot.

Industrie et recherche :
Industrie (annexe n° 20) : M. Schloesing.
Recherche scientifique (annexe n° 21) : M. Mesmin.

Intérieur :
Intérieur et rapatriés (annexe n° 22) : M. Fossé.
Aménagement du territoire (annexe n° 23) : M. Sallé.

Justice (annexe n° 24) : M. Sprauer.
Condition pénitentiaire (annexe n° 25) : M. Benoist.

Qualité de la vie :
Environnement (annexe n° 26) : M. Rieubon.
Jeunesse et sports (annexe n° 27) : M. Coulais.
Tourisme (annexe n° 28) : M. Alduy.

Santé (annexe n° 29) : M. Dubedout.

Service du Premier ministre :
I. — Services généraux (formation professionnelle, services divers (annexe n° 30) : M. Ribadeau-Dumas. Fonction publique (annexe n° 31) : Information (annexe n° 32) : M. Robert-André Vivien.
II. — Journaux officiels (annexe n° 33) : M. Alain Bonnet.
III. — SGDN (annexe n° 30) : M. Ribadeau-Dumas.
IV. — Conseil économique et social (annexe n° 33) : M. Alain Bonnet.
V. — Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité (annexe n° 34) : M. Boulloche.

Territoire d'outre-mer (annexe n° 35) : M. de Rocca Serra.

Transports :
I. — Section commune (annexe n° 36) : M. Cornet.
II. — Transports terrestres (annexe n° 36) : M. Cornet.
III. — Aviation civile (annexe n° 37) : M. Baudis.
IV. — Marine marchande (annexe n° 38) : M. Gabriel.

Travail (annexe n° 39) : M. Frelaut.

Sécurité sociale (annexe n° 40) : M. Bisson.

B. — Budgets annexes.

Imprimerie nationale (annexe n° 41) : M. Lamps.

Légion d'honneur et ordre de la Libération (annexe n° 42) : M. Alain Bonnet.

Monnaies et médailles (annexe n° 43) : M. Combrisson.

Postes et télécommunications (annexe n° 44) : M. Ribes.

Prestations sociales agricoles (annexe n° 45) : M. Hoffer.

C. — Divers.

Comptes spéciaux du Trésor (annexe n° 46) : M. Savary.

Taxes parafiscales (annexe n° 47) : M. Vizet.

ORTF (annexe n° 48) : M. Le Tac.

II. — *Budgets militaires.*

Considérations générales (annexe n° 49) : M. Le Theule.

Titre III (annexe n° 50) : M. Cressard.

Titre V (annexe n° 51) : M. Le Theule.

Service des essences et des poudres (annexe n° 52) : M. Cressard.

Contrôle général des entreprises publiques (annexe n° 53) : M. Dominati.

Rapporteurs pour avis.

N° 1231. — Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles sur le projet de loi de finances pour 1975 :

Tome I. — Affaires étrangères : relations culturelles : M. Pierre Weber.

Tome II. — Agriculture : enseignement agricole : M. Mayoud.

Tome III. — Anciens combattants : M. Valenet.

Tome IV. — Coopération : relations culturelles : M. Pierre Weber.

Tome V. — Culture : M. Fillioud.

Tome VI. — Culture : cinéma : M. Ralite.

Tome VII. — Education : M. Sourdille.

Tome VIII. — Education : universités : M. Le Pensec.

Tome IX. — Equipement : logement, problème social : M. Guerlin.

Tome X. — Industrie et recherche : recherche scientifique : M. Buron.

Tome XI. — Qualité de la vie : environnement : M. Alloncle.

Tome XII. — Qualité de la vie : jeunesse et sports : M. Flornoy.

Tome XIII. — Santé : M. Jacques Blanc.

Tome XIV. — Services du Premier ministre : services généraux (formation professionnelle et promotion sociale) : M. Juquin.

Tome XV. — Travail : travail-emploi : M. Simon-Lorière.

Tome XVI. — Travail : population : M. Bernard-Reymond.

Tome XVII. — Travail : travailleurs immigrés : M. Franceschi.

Tome XVIII. — Travail : sécurité sociale : M. Legrand.

Tome XIX. — Prestations sociales agricoles : M. de Montesquiou.

Tome XX. — ORTF : M. de Préaumont.

Tome XXI. — Information : M. Bonhomme.

N° 1232. — Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi de finances pour 1975 :

Tome I. — Affaires étrangères : M. Louis Joxe.

Tome II. — Relations culturelles et coopération technique (crédits du ministère des affaires étrangères) : M. Alain Vivien.

Tome III. — Coopération : M. A. Bettencourt.

N° 1233. — Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale sur le projet de loi de finances pour 1975 :

Tome I. — Dépenses en capital : M. d'Aillières.

Tome II. — Dépenses ordinaires : M. Mourot.

Tome III. — Section commune et budgets annexe des services des essences et des poudres : M. Paul Rivière.

Tome IV. — Section air : M. Beucler.

Tome V. — Section forces terrestres : M. Noal.

Tome VI. — Section marine : M. Crespin.

Tome VII. — Section gendarmerie : M. Max Lejeune.

N° 1234. — Avis présenté au nom de la commission des lois sur le projet de loi de finances pour 1975 :

Tome I. — Justice : M. Massot.

Tome II. — Intérieur : M. Gerbet.

Tome III. — Fonction publique : M. Renard.

Tome IV. — Départements d'outre-mer : M. Piot.

Tome V. — Territoires d'outre-mer : M. Magaud.

N° 1235. — Avis présenté au nom de la commission de la production sur le projet de loi de finances pour 1975 :

Tome I. — Agriculture : M. Méhaignerie.

Tome II. — Développement rural : M. Huguet.

Tome III. — FORMA : M. Bertrand Denis.

Tome IV. — BAPSA : M. Bizet.

Tome V. — Industrie : M. Julien Schvartz.

Tome VI. — Recherche : M. Barthe.

Tome VII. — Commerce extérieur : M. Chauvel.

Tome VIII. — Commerce intérieur : M. Favre.

Tome IX. — Artisanat : M. Simon.

Tome X. — Services financiers (concurrence et INC) : M. Poperen.

Budget 1975

Tome XI. — Equipement : M. Valleix.

Tome XII. — Logement : M. Bécam.

Tome XIII. — Urbanisme : M. Canacos.

Tome XIV. — Tourisme : M. Bégault.

Tome XV. — Environnement : M. Raymond.

Tome XVI. — Aménagement du territoire : M. Guermeur.

Tome XVII. — Plan : M. La Combe.

Tome XVIII. — Transports terrestres : M. Boudet.

Tome XIX. — Aviation civile : M. Labbé.

Tome XX. — Marine marchande : M. Porelli.

Tome XXI. — Postes et télécommunications : M. Wagner.

Tome XXII. — Départements d'outre-mer : M. de Gastines.

Tome XXIII. — Territoires d'outre-mer : M. Renouard.

Tome XXIV. — Charges communes : M. Fouchier.

SÉNAT

Rapporteurs spéciaux.

I. — *Dépenses civiles.*

A. — Budget général.

Affaires étrangères (annexe n° 1) : M. Gustave Héon.

Agriculture (annexe n° 2) : M. Roland Boscary-Monsservin.

Anciens combattants (annexe n° 3) : M. Edmond Sauvageot.

Commerce et artisanat (annexe n° 4) : M. Yves Durand.

Coopération (annexe n° 5) : M. Robert Schmitt.

Culture (annexe n° 6) : M. Maurice Schumann.

Départements d'outre-mer (annexe n° 7) : M. Maurice Blin.

Economie et finances :

I. — Charges communes (annexe n° 8) : M. Henri Tournan.

II. — Services financiers (annexe n° 9) : M. Auguste Amic.

Education et universités (annexe n° 10) : M. Robert Lacoste.

Equipement (annexe n° 11) : M. Pierre Brousse.

Ports (annexe n° 12) : Mlle Irma Rapuzzi.

Logement (annexe n° 13) : M. Pierre Brousse.

Industrie et commerce (annexe n° 14) : M. Jacques Descours Desacres.

Intérieur (annexe n° 15) : M. Joseph Raybaud.

Rapatriés (annexe n° 16) : Mlle Odette Pagani.

Justice (annexe n° 17) : M. Georges Lombard.

Qualité de la vie :

I. — Environnement (annexe n° 18) : M. Jacques Boyer-Andrivet.

II. — Jeunesse et sports (annexe n° 19) : M. Josy-Auguste Moinet.

III. — Tourisme (annexe n° 20) : M. Yves Durand.

Services du Premier ministre :

I. — Services généraux (annexe n° 21) : M. René Chazelle.

Aménagement du territoire (annexe n° 22) : M. Geoffroy de Montalembert.

Information (annexe n° 23) : M. André Fosset.

II. — Direction des Journaux officiels (annexe n° 24) : M. Paul Jargot.

III. — Secrétariat général de la défense nationale (annexe n° 25) : M. Geoffroy de Montalembert.

IV. — Conseil économique et social (annexe n° 26) : M. Roger Gaudon.

V. — Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité (annexe n° 26) : M. Roger Gaudon.

Territoires d'outre-mer (annexe n° 27) : M. Maurice Blin.

Transports :

I. — Section commune (annexe n° 28) : Mlle Irma Rapuzzi.

II. — Transports terrestres (annexe n° 28) : Mlle Irma Rapuzzi.

III. — Aviation civile (annexe n° 29) : M. Marcel Fortier.

IV. — Marine marchande (annexe n° 30) : M. Louis Talamoni.

Travail et santé :

Travail, emploi, population (annexe n° 31) : M. Michel Kistler.

Sécurité sociale (annexe n° 32) : M. Marcel Fortier.

Santé (annexe n° 33) : M. Paul Ribeyre.

B. — Budgets annexes.

Imprimerie nationale (annexe n° 34) : M. Louis Talamoni.

Légion d'honneur et Ordre de la Libération (annexe n° 35) : M. Pierre Prost.

Monnaies et médailles (annexe n° 36) : M. Pierre Prost.

Postes et télécommunications (annexe n° 37) : M. Bernard Chochoy.

Prestations sociales agricoles (annexe n° 38) : M. Max Monichon.

II. — *Dépenses militaires.*

A. — Budget général.

Défense. — Dépenses ordinaires (annexe n° 39) : M. Modeste Legouez.

Défense. — Exposé d'ensemble, dépenses en capital (annexe n° 40) : M. René Monory.

B. — Budgets annexes :

Défense. — Service des essences (annexe n° 41) : M. René Chazelle.

Défense. — Service des poudres (annexe n° 42) : M. Jacques Descours Desacres.

Comptes spéciaux du Trésor (annexe n° 43) : M. François Schleiter.

Redevance pour droit d'usage des postes de radiodiffusion et de télévision (art. 19 de la loi n° 74-696 du 7 août 1974) (annexe n° 44) : M. Jean Cluzel.

Rapporteurs pour avis.

N° 100. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1975, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Fascicule 1. Culture : M. Michel Miroudot.

Tome I. — Fascicule 2. Culture. — Cinéma-Théâtre : M. Georges Lamousse.

Tome II. — Fascicule 1. Relations culturelles et coopération. — Relations culturelles, scientifiques et techniques : M. Jacques Habert.

Tome II. — Fascicule 2. Relations culturelles et coopération. — Coopération : M. Maurice Vérillon.

Tomme III. — Fascicule 1. Education : M. Adolphe Chauvin.

Tome III. — Fascicule 2. Education. — Universités : M. Léon Eeckhoutte.

Tome III. — Fascicule 3. Education. — Enseignement agricole : M. René Tinant.

Tome III. — Fascicule 4. Education. — Formation professionnelle continue : M. Léon Eeckhoutte.

Tome IV. — Information. — Radiodiffusion-télévision : M. Henri Caillavet.

Tome V. — Fascicule 1. Qualité de la vie : M. Jean Legaret.

Tome V. — Fascicule 2. Qualité de la vie. — Environnement : Mme Marie-Thérèse Goutmann.

Tome V. — Fascicule 3. Qualité de la vie. — Jeunesse et Sports : M. Roland Ruet.

Tome V. — Fascicule 4. Qualité de la vie. — Loisirs : M. Jean Collery.

Tome VI. — Recherche scientifique et technique : M. Jean Fleury.

N° 101. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques et du plan, sur le projet de loi de finances pour 1975, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Agriculture : M. Michel Sordel.

Tome II. — Industrie et recherche. — Industrie : M. Francisque Collomb.

Tome III. — Industrie et recherche. — Recherche scientifique, Energie atomique et informatique : M. Michel Chauty.

Tome IV. — Commerce et Artisanat : M. Raymond Brun.

Tome V. — Services du Premier ministre. — Aménagement du territoire : M. André Barroux.

Tome VI. — Services du Premier ministre. — Commissariat général du Plan d'équipement et de la Productivité : M. Marcel Lucotte.

Tome VII. — Equipement. — Routes et voies navigables : M. Amédée Bouquerel.

Tome VIII. — Equipement. — Ports maritimes : M. Jean-François Pintat.

Tome IX. — Equipement. — Logement : M. Robert Laucournet.

Tome X. — Qualité de la vie. — Tourisme : M. Paul Malassagne.

Tome XI. — Qualité de la vie. — Protection de la nature et de l'environnement : M. Pierre Croze.

Tome XII. — Transports. — II : Transports terrestres : M. Auguste Billiémaz.

Tome XIII. — Transports. — III : Aviation civile : M. Gaston Pams.

Tome XIV. — Transports. — IV : marine marchande et pêches maritimes : M. Joseph Yvon.

Tome XV. — Postes et télécommunications : M. Pierre Marzin.

Budget 1975

N° 102. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1975, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Affaires étrangères : M. Claude Mont.

Tome II. — Affaires étrangères. — Relations culturelles : M. Francis Palmero.

Tome III. — Coopération : M. Louis Martin.

Tome IV. — Défense :

Section commune : M. Henri Parisot.
Section gendarmerie : M. Henri Parisot.

Tome V. — Défense. — Section Forces terrestres : M. Pierre-Christian Taittinger.

Tome VI. — Défense. — Section Air : M. Jacques Ménard.

Tome VII. — Défense. — Section Marine : M. Michel Maurice-Bokanowski.

N° 103. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1975, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Anciens combattants : M. Marcel Souquet.

Tome II. — Travail et santé. — Section commune et section Santé : M. Lucien Grand.

Tome III. — Travail et emploi : M. André Méric.

Tome IV. — Sécurité sociale : M. Lucien Grand.

Tome V. — Prestations sociales agricoles : M. Jean Gravier.

N° 104. — Avis présenté, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi de finances pour 1975, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Intérieur : M. Jean Nayrou.

Tome II. — Justice : M. André Mignot.

TABLEAU DE CONCORDANCE ENTRE LES ARTICLES DU PROJET DE LOI ET CEUX DE LA LOI DE FINANCES POUR 1975

(Loi n° 74-1129 du 30 décembre 1974.)

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
			PREMIÈRE PARTIE **CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER**			
			TITRE PREMIER **Dispositions relatives aux ressources.**			
			I. — *Impôts et revenus autorisés.*			
1			Autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés	24 octobre.	5390	1er
2			Impôt sur le revenu. — Fixation du barème	24 octobre.	5394	2
3			Conséquences de l'établissement de l'âge de la majorité sur le quotient familial	24 octobre.	5401	3
4			Contributions indirectes. — Relèvement des droits sur les alcools. — Définition de l'alcool pur	24 octobre.	5403	4
5			Droit de timbre sur les passeports et taxe sur les véhicules de tourisme des sociétés	24 octobre. 19 décembre.	5407 8141	5
6			Impôt sur le revenu. — Allégement en faveur des personnes âgées ou invalides	24 octobre.	5408	6
7			Taxe d'habitation. — Dégrèvement en faveur des personnes âgées	24 octobre.	5409	7
8			Déductions opérées sur le revenu global	24 octobre.	5409	8
9			Provisions des entreprises de presse	24 octobre.	5412	9
	9 *bis*		Concertation sur les conditions d'octroi à la presse du bénéfice de l'article 39 *bis* du code général des impôts	24 octobre. 19 décembre.	5413 8140	10
10			Titres. — Restaurants. — Relèvement de la limite d'exonération	24 octobre.	5420	11
11			Taxe sur la valeur ajoutée. — Réduction du taux en faveur du camping	24 octobre.	5421	12
12			Taxe sur la valeur ajoutée. — Reconduction de la réfaction de 50 % sur les ventes d'animaux vivants	24 octobre.	5422	13
	12 *bis* (Sénat).		Taxe sur la valeur ajoutée. — Assujettissement par option des collectivités locales	19 décembre.	8140	14
			II. — *Ressources affectées.*			
13			Dispositions relatives aux affectations	24 octobre.	5423	15
14			Fonds spécial d'investissement routier	24 octobre.	5423	16
			III. — *Mesures diverses.*			
15			Détaxation des carburants agricoles	24 octobre.	5423	17
	15 *bis*.		Régularisation par anticipation du versement représentatif de la taxe sur les salaires	24 octobre. 19 décembre.	5423 8141	18

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
			TITRE II **Dispositions relatives aux charges.**			
16			Confirmation de dispositions législatives antérieures	24 octobre.	5427	19
17			Aide judiciaire	24 octobre.	5427	20
18			Majoration de rentes viagères	24 octobre.	5427	21
19			Formation professionnelle continue. — Participation des employeurs	24 octobre.	5429	22
			TITRE III **Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges.**			
20			Equilibre général du budget	24 octobre. 20 novembre. 19 décembre.	5430 6886 8141	23
			DEUXIÈME PARTIE **MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES**			
			TITRE PREMIER **Dispositions applicables à l'année 1975.**			
			A. — OPÉRATIONS A CARACTÈRE DÉFINITIF			
			I. — *Budget général.*			
21			Budget général. — Services votés	20 novembre.	6882	(1) 24
22			Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services civils	20 novembre. 19 décembre.	6882 6886 8142	25
23			Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services civils	20 novembre. 19 décembre.	6882 6886 8142	26
24			Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services militaires	12 novembre.	6208	27
25			Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services militaires	12 novembre.	6205	28
26			Autorisations d'engagement par anticipation	20 novembre.	6883	29
			II. — *Budgets annexes.*			
27 et 28			Budgets annexes. — Services votés et mesures nouvelles :			
			Imprimerie nationale	4 novembre.		
			Légion d'honneur	14 novembre.	5764	30
			Ordre de la Libération		6408	31
			Monnaies et médailles	4 novembre.	5765	
			Postes et télécommunications	20 novembre.	6813, 6814	
			Prestations sociales agricoles	8 novembre.	6142	
			Essences Poudres	12 novembre.	6209	
			III. — *Opérations à caractère définitif des comptes d'affectation spéciale.*	20 novembre. 19 décembre.	6883 8142	
29			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Services votés	20 novembre.	6854	32

(1) Crédit affecté à la délégation générale à l'information, supprimé par décision du Conseil constitutionnel du 30 décembre 1974 (*J.O.* du 31 décembre 1974).

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
30			Ouverture d'un compte d'affectation spéciale pour l'emploi de la redevance de la radiodiffusion-télévision française ..	15 novembre.	6513	33
31			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Mesures nouvelles .	20 novembre. 19 décembre.	6854 6886 8142	34
			B. — Opérations a caractère temporaire			
32			Comptes retraçant des opérations à caractère temporaire. — Services votés	20 novembre.	6854	35
33			Relèvement du plafond des prêts du Trésor fixé par l'article 38 de la loi n° 71-1025 du 24 décembre 1971	20 novembre.	6854	36
34			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations à caractère temporaire. — Mesures nouvelles	20 novembre.	6855	37
35			Comptes de commerce. — Mesures nouvelles	20 novembre.	6855	38
36			Comptes de règlement avec les gouvernements étrangers. — Mesures nouvelles ..	20 novembre.	6855	39
37			Comptes d'avances. — Mesures nouvelles .	20 novembre.	6855	40
38			Comptes de prêts et de consolidation. — Mesures nouvelles	20 novembre.	6855	41
39			Perception des taxes parafiscales. — Etat E (redevance radio et télévision) ..... (Taxes parafiscales)	15 novembre. 20 novembre.	6513 6832	42
40			Crédits évaluatifs	20 novembre.	6872	43
41			Crédits provisionnels	20 novembre.	6873	44
42			Reports de crédits	20 novembre.	6874	45
43			Constructions d'habitations à loyer modéré	16 novembre.	6600	46
44			Habitations à loyer modéré. — Bonifications d'intérêts	16 novembre. 20 novembre.	6601 6887	47
45			Programme triennal de logements primés .	16 novembre.	6601	48
46			Financement de grands travaux intéressant le district de la région parisienne	20 novembre.	6875	49
47			Prorogation des dispositions permettant le rétablissement au budget militaire du produit des aliénations	12 novembre.	6210	50
			Titre II **Dispositions permanentes.** I. — *Mesures fiscales.*			
	48 A		Délai laissé aux agriculteurs pour leur déclaration de TVA	20 novembre.	6879	51
48 retiré.			Création de centres de gestion agréés	20 novembre.	6875	
49			Relèvement du taux maximum de la taxe spéciale sur les carburants dans les départements d'outre-mer	13 novembre.	6269	52
	49 *bis* A (Sénat).		Sociétés à objet agricole. — Prorogation des dispositions de l'article 819 *a* du code général des impôts	19 décembre.	8142	53
	49 *bis*		Taxe additionnelle au prix des places de cinéma	20 novembre. 19 décembre.	6885 8142	54
	49 *ter*		Augmentation des tarifs des redevances pour les adductions d'eau	20 novembre. 19 décembre.	6855 8142	55

Articles		Commission paritaire mixte	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
	49 *quater*		Récupération des prestations d'aide sociale sur les successions de 100.000 F	20 novembre. 19 décembre.	6879 8142	Supprimé par le Sénat
	49 *quinquies*		Taxe pour frais de chambres de métiers	20 novembre.	6880	56
	49 *sexies*		Régime fiscal des rentes viagères	20 novembre.	6880	57
			II. — *Mesures d'ordre financier.*			
	50 A		Voies navigables concédées à un établissement public	16 novembre.	6566	58
50			Subventions aux collectivités locales pour la prise en charge du réseau routier national déclassé	16 novembre.	6567	59
51			Suppression de la bourse d'échanges de logements	16 novembre.	6601	60
52			Modifications apportées au financement du logement des travailleurs immigrés	16 novembre.	6603	61
53			Mise en œuvre progressive du paiement mensuel des pensions	20 novembre.	6877	62
54			Modalités de revalorisation des pensions et rentes viagères aux nationaux des Etats de la Communauté	20 novembre.	6878	63
	55		Versement, par l'employeur embauchant un travailleur étranger permanent, d'une contribution forfaitaire à l'office national d'immigration	4 novembre.	5815	64
	56 A (Sénat).		Lutte contre les moustiques	19 décembre.	8142	65
	56		Financement des dépenses des missions régionales	19 novembre. 19 décembre.	6766 8142	66
	57		Rapport sur l'évolution des pensions de retraite des militaires de carrière, notamment des sous-officiers	20 novembre.	6864	67
	58		Emprunts contractés par des rapatriés	20 novembre.	6865	68
	59		Article L. 256 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre	20 novembre.	6887	69
	60 (Sénat).		Recrutement d'agents titulaires supplémentaires par le ministère des postes et télécommunications	19 décembre.	8142	70
	61 (Sénat).		Institut de l'audiovisuel	19 décembre.	8142	71
	62 (Sénat).		Répartition du produit de la redevance de radio-télévision	19 décembre.	8143	72
	63 (Sénat).		Placements des sociétés d'investissement	19 décembre.	8143	73

DISCUSSION GÉNÉRALE [22 octobre 1974] (p. 5292, 5307) ; [23 octobre 1974] (p. 5353).

ORATEURS : *MM. Bardol, Berger, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Boulloche, Alain Bonnet, Caro, Cousté, Debré, Dominati, Duffaut, Falala, Fanton, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Frédéric-Dupont, Frelaut, Ginoux, Grussenmeyer, Icart, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Julia, Lamps, Leenhardt, Ollivro, Papon, rapporteur général de la commission des finances, Partrat, de Poulpique, Sprauer.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le rythme actuel de croissance (p. 5292) ; les conséquences du relèvement du prix du pétrole (p. 5292) ; comparaison de budget initial à budget initial (p. 5293) ; les « corrélations entre recettes nouvelles et dépenses spécifiques » (p. 5293) ; fragilité des hypothèses économiques (p. 5293) ; évolution des dépenses de fonctionnement (p. 5294) ; situation des collectivités locales (p. 5294) ; insuffisance des crédits pour l'énergie (p. 5294) ; l'indexation de l'épargne populaire (p. 5295).

Intervention de M. J.-P. Fourcade, ministre de l'économie et des finances (p. 5295) :

La politique économique du Gouvernement comporte un effort conjoncturel et une stratégie à moyen et à long terme ; préparer le VIIe Plan ; le taux de croissance de l'économie française pour 1974 est bon ; la destruction du système mondial des paiements, les premiers résultats du programme d'action élaboré en juin (p. 5297) ; l'acceptation du ralentissement de l'activité économique s'est faite sans chômage excessif ; premiers signes de redressement du commerce extérieur ; le projet de budget veut lutter contre l'inflation et préserver l'emploi des Français (p. 5298) ; le budget pour 1975 est un instrument d'accompagnement de l'évolution économique ; stabilisation de la pression fiscale ; les transferts opérés à l'intérieur des recettes budgétaires ; les propositions du Gouvernement en matière de coefficient familial ; la charte du « contribuable vérifié » (p. 5299) ; faible progression des mesures nouvelles par rapport aux services votés ; un calendrier des hausses de tarifs publics pour 1975 est annexé au budget ; les trois priorités : amélioration du sort des plus défavorisés, aide publique aux secteurs économiques en difficulté ou en mutation, redressement des capacités industrielles ; la Cour des comptes étudiera systématiquement les possibilités d'économiser sur les dépenses de fonctionnement de certains ministères (p. 5300) ; recyclage des capitaux ; limitation des importations de pétrole ; durcissement du régime des prix à la production ; l'hostilité à l'indexation pure et simple de l'épargne n'interdit pas de rechercher une meilleure protection des épargnants (p. 5301) : la position de la France sur les problèmes monétaires internationaux.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Inflation ; prix (p. 5292, 5293, 5297, 5312, 5313) ; croissance (p. 5292, 5297) ; commerce extérieur (p. 5292, 5293, 5297, 5308) ; hausse du pétrole (p. 5292) ; présentation nouvelle, croissance des masses budgétaires (p. 5293) ; présentation « contractée » des recettes (p. 5293) ; affectation des recettes (p. 5293) ; importations de pétrole (p. 5309) ; dépenses de fonctionnement (p. 5294) ; dépenses d'équipement (p. 5294) ; collectivités locales (p. 5294, 5312, 5319) ; industrie du bâtiment (p. 5294, 5323) ; secteur de l'énergie (p. 5294, 5299) ; investissements (p. 5295) ; épargne (p. 5295, 5300, 5304, 5309, 5312, 5321, 5323) ; Plan (p. 5296, 5309) ; pression fiscale (p. 5298) ; TVA (p. 5311, 5315, 5317) ; quotient familial (p. 5298, 5315, 5317) ; situation des entreprises (p. 5302, 5318, 5323) ; fraude fiscale (p. 5298) ; charte du « contribuable vérifié » (p. 5298) ; créations d'emplois (p. 5299, 5322) ; tarifs publics (p. 5299) ; budget de services financiers (p. 5299) ; recyclage des capitaux internationaux (p. 5300, 5303, 5321) ; importations de pétrole (p. 5300) ; contrôle des prix (p. 5300) ; prélèvement conjoncturel sur les entreprises (p. 5300, 5315) ; réforme de l'entreprise (p. 5301) ; système monétaire international (p. 5301) ; entreprises de presse (p. 5304) ; formation professionnelle (p. 5304) ; logement des travailleurs immigrés (p. 5305) ; paiement mensuel des pensions (p. 5305) ; régime fiscal des obligations (p. 5310) ; droits de succession (p. 5310, 5317) ; rentiers viagers (p. 5310, 5318) ; impôt sur le revenu (p. 5311) ; impôt sur les sociétés (p. 5312) ; création de la masse monétaire (p. 5313) ; sauvegarde de l'emploi (p. 5313) ; centres comptables agréés (p. 5315, 5317) ; anciens combattants (p. 5315) ; crédits bancaires (p. 5317, 5318) ; l'or des particuliers (p. 5318) ; réévaluation des bilans (p. 5318) ; subvention pour les constructions d'écoles (p. 5320) ; sapeurs-pompiers volontaires (p. 5321) ; logements sociaux (p. 5324) ; agriculteurs (p. 5324) ; difficultés du marché du porc (p. 5354) ; encadrement du crédit (p. 5364) ; emprunt (p. 5354) ; bâtiment (p. 5354) ; dénatalité (p. 5355) ; fiscalité directe (p. 5366) ; TVA (p. 5355) ; HLM

Budget 1975

(p. 5355) ; PME (p. 5356) ; épargne (p. 5357) ; collectivités locales (p. 5357, 5359) ; développement industriel (p. 5358) ; rationalisation des choix budgétaires (p. 5359) ; politique contractuelle (p. 5359) ; système monétaire international (p. 5360) ; politique charbonnière (p. 5361) ; emprunts en devises des entreprises nationales (p. 5361) ; nationalisation des trusts dominants (p. 5363) ; énergie ; pétrole (p. 5363).

PREMIÈRE PARTIE

DISCUSSION [24 octobre 1974] (p. 5386, 5420).

ORATEURS : *MM. Alduy, Bardol, Bonhomme, Boulay, Boulloche, Chauvet, Claudius-Petit, Cointat, Combrisson, Debré, Bertrand Denis, Duffaut, Fanton, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Frédéric-Dupont, Frelaut, Gerbet, Ginoux, Gissinger, Grussenmeyer, Hamel, Hardy, Josselin, Lamps, Lauriol, Leenhardt, Ollivro, Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Sprauer, Robert-André Vivien, Vizet, Wagner, Pierre Weber.*

M. J.-P. Fourcade, ministre de l'économie et des finances répond aux orateurs (p. 5386, 5387).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

TITRE Ier. — *Dispositions relatives aux ressources.*

ART. 1er (autorisation de percevoir l'impôt direct) : adoption (p. 5391).

Après l'ART. 1er : *amendement n° 33* de MM. Boulloche et Bardol présentant un projet d'ensemble pour une meilleure justice fiscale ; rejet de cet amendement par scrutin (p. 5394) ; liste des votants (p. 5414, 5415) ; article additionnel repoussé (p. 5394).

ART. 2 (barème de l'impôt sur le revenu) : *amendement n° 57* de M. Boulloche prévoyant des déductions pour frais de garde ; rejet par scrutin (p. 5398) ; liste des votants (p. 5415, 5416) ; adoption de l'*amendement n° 94* du Gouvernement fixant les déductions au profit des personnes âgées (p. 5399) ; adoption de l'article 2 modifié (p. 5399).

Après l'ART. 2 : retrait de l'*amendement n° 50* de M. Bonhomme tendant à l'égalisation des charges familiales (p. 5401).

ART. 3 (déduction pour enfants majeurs) : adoption de l'*amendement n° 11* de M. Papon, rapporteur général, portant le plafond de la déduction à 6.000 F ; adoption de l'article 3, modifié (p. 5403).

Après l'ART. 3 : *amendement n° 41* de M. Bardol relatif au régime fiscal des petites entreprises ; rejet de l'article additionnel (p. 5403).

ART. 4 (droits sur l'alcool) : rejet de l'*amendement n° 19* rectifié de M. Grussenmeyer relatif à la situation des petits bouilleurs de cru ; rejet par scrutin (p. 5407) ; liste des votants (p. 5416) ; adoption de l'*amendement n° 12* de M. Papon, rapporteur général, reportant au 1er février 1975 la date d'application des droits majorés ; adoption de l'article 4, modifié (p. 5407).

ART. 5 (droit de passeport et fiscalité des voitures de société) : rejet de l'*amendement n° 99* de M. Lamps modérant l'augmentation des droits de passeport (p. 5407) ; adoption de l'article 5 (p. 5408).

Après l'ART. 5 : *amendement n° 22* de M. Frelaut visant à maintenir la contribution exceptionnelle des entreprises ; rejet de l'article additionnel (p. 5408).

ART. 6 : *amendement n° 23* de M. Vizet fixant une déduction fiscale pour les retraites ; rejet de l'amendement (p. 5409) ; adoption de l'article.

ART. 7 (dégrèvement de la taxe d'habitation pour les contribuables âgés de plus de soixante-quinze ans) : adoption de l'article (p. 5409).

ART. 8 (déduction fiscale des frais d'isolation thermique) : adoption des *amendements n° 14* et *n° 15* de M. Papon ; adoption de l'article 8, modifié (p. 5412).

ART. 9 (régime fiscal des entreprises de presse) : rejet de deux *amendements* de suppression de l'article, *n° 16* de M. Papon, rapporteur général, et *n° 35* de M. Bonhomme ; adoption de l'article 9 (p. 5412).

Après l'ART. 9 : rejet de l'*amendement n° 62* de M. Bonhomme demandant au Gouvernement de déposer avant le 1er juin 1975 un projet de loi relatif à l'aide de l'Etat à la presse ; adoption de l'*amendement n° 38* rectifié de M. Robert-André Vivien demandant la réunion avant le 1er avril 1975 d'une table ronde sur la presse ; adoption de l'article additionnel (p. 5413).

ART. 10 (chèque-restaurant) : rejet de l'*amendement n° 37* de M. Alduy relatif aux déductions fiscales en faveur des chèques-vacances ; adoption de l'article (p. 5421).

ART. 11 (TVA sur les terrains de camping) : adoption (p. 5422).

ART. 12 : *art. 268* ter *du code général des impôts :* adoption (p. 5422).

Après l'ART. 12 : *amendement n° 31* de M. Frelaut relatif aux dépenses de participation ; rejet de l'article additionnel (p. 5422).

ART. 13 (ressources affectées) : adoption de l'article (p. 5423).

ART. 14 (fonds routier) : rejet des *amendements n°s 95* de M. Boulay et *17* de M. Papon tendant à fixer une garantie minimum de ressources ; adoption de l'article (p. 5423).

ART. 15 : dégrèvement sur les carburants ; adoption de l'article (p. 5423).

Après l'ART. 15 : *amendement n° 96* de M. Boulloche prévoyant un versement de l'Etat pour compenser les insuffisances du versement représentatif de la taxe sur les salaires ; rejet par scrutin (p. 5427) ; liste des votants (p. 5470, 5471).

TITRE II. — *Dispositions relatives aux charges.*

ART. 16 : adoption (p. 5427).

ART. 17 (aide judiciaire) : adoption (p. 5427).

ART. 18 (majoration des rentes viagères) : adoption de l'*amendement n° 92* du Gouvernement augmentant la majoration ; adoption de l'article 18, modifié (p. 5429).

ART. 19 (taxe de formation professionnelle) : rejet de l'*amendement n° 92* du Gouvernement augmentant la majoration ; adoption de l'article 18, modifié (p. 5429).

ART. 19 (taxe de formation professionnelle) : rejet de l'*amendement n° 46* de M. Gissinger portant à 1,2 le montant de la taxe ; adoption de l'article (p. 5429).

ART. 20 : ETAT A. — TITRE III. — *Equilibre des ressources et des charges ;* rejet de l'*amendement n° 6* de M. Gau ; remboursement au régime général de sécurité sociale des avances pour 1974 ; rejet de l'*amendement n° 36* de M. Boulloche prévoyant une autorisation du Parlement pour les emprunts en devises (p. 5441) : adoption de l'*amendement n° 100* du Gouvernement rééquilibrant les ressources et les charges (p. 5441) ; adoption de l'article 20 et de l'Etat A, modifiés (p. 5441).

M. Boulloche : le groupe socialiste votera contre cet article.

M. René Lamps : le groupe communiste votera contre l'article.

ART. 21 à 23 et 26 à 28 : réservés jusqu'au vote sur les Etats B, C et D et les budgets annexes [25 octobre 1974]. **Budget 1975**

DEUXIÈME PARTIE

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DISCUSSION [6 novembre 1974] (p. 5947).

ORATEURS : *MM. Bichat, Bordu, de Broglie, Jean-Pierre Cot, Cousté, Couve de Murville, Debré, Deniau, Feït, Fillioud, Gabriel, Gayraud, Godefroy, Hamel, Louis Joxe, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (affaires étrangères), Kedinger, Marcus, Marette, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Muller, Odru, Offroy, Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, Seitlinger, Alain Vivien, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (relations culturelles et coopération technique), Pierre Weber, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (relations culturelles et coopération technique).*

Intervention de M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères :

Souhaite faire le bilan de la politique étrangère de la France depuis sa prise de fonctions ; le défi global lancé à la politique étrangère de la France ; les limites de l'accord entre les supergrands ; la nécessité d'un rééquilibrage politique du monde ; les exigences de la construction européenne (p. 5951) ; les nouveaux accords d'association ; l'Europe et le dialogue avec les Etats arabes ; améliorer la structure institutionnelle de l'Europe et arrêter des orientations précises communes (p. 5955) ; les possibilités d'un recours plus fréquent au vote majoritaire ; la proposition faite par le Président de la Répubique d'une conférence sur l'énergie ; que la communauté s'exprime d'une seule voix (p. 5956) ; le Proche-Orient ; la politique du Gouvernement à l'égard d'Israël et de la question palestinienne (p. 5957) ; établir entre pays européens et arabes un système de coopération en matière industrielle, agricole, financière, culturelle ; les rapports avec les pays socialistes et la véritable signification de la détente.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Emissions à destination de l'étranger (p. 5949) ; sécurité des postes diplomatiques (p. 5949) ; auxiliaires des affaires étrangères (p. 5949, 5972) ; Maghreb (p. 5949, 5973) ; Chili (p. 5949, 5962) ; réfugiés (p. 5951) ; presse et information (p. 5951) ; CERN

Budget 1975

(p. 5950) ; relations culturelles (p. 5951, 5962) ; émissions radio vers l'étranger (p. 5951, 5953, 5955, 5977, 5983) ; francophonie (p. 5952, 5953, 5976, 5979) ; langue française (p. 5952) ; personnels enseignants à l'étranger (p. 5953) ; Tiers-Monde (p. 5954, 5962, 5969) ; Etats arabes (p. 5955, 5956, 5957, 5958, 5968, 5971, 5973) ; Chypre (p. 5955) ; institutions européennes (p. 5955, 5959, 5964, 5969) ; supranationalité (p. 5954, 5956, 5963, 5964, 5965, 5975) ; conférence sur l'énergie (p. 5956, 5965, 5984, 5985) ; Israël (p. 5957, 5961, 5962, 5965, 5966, 5968, 5969, 5978) ; pays socialistes (p. 5958, 5961, 5963, 5967, 5977) ; élections au Parlement européen au suffrage universel (p. 5960, 5963, 5964, 5970, 5984) ; politique agricole commune (p. 5960) ; sucre (p. 5960) ; Grande-Bretagne (p. 5960, 5970, 5972) ; rapports avec les Etats-Unis (p. 5961, 5963, 5964, 5969, 5972) ; Viet-Nam (p. 5961, 5962) ; réunion de presse du Président de la République (p. 5954, 5962, 5966) ; République sud-africaine (p. 5962, 5966) ; pétrole (p. 5968) ; pays d'Asie (p. 5974) ; politique européenne de l'Allemagne ; général Stehlin (p. 5975) ; secrétariat aux affaires européennes (p. 5976) ; dommages de guerre dus par l'Allemagne (p. 5979) ; conférence sur le droit de la mer (p. 5980) ; centre international de l'enfance (p. 5987) ; associations (p. 5983).

Intervention de M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères :

Citation exacte de ses propos devant le Parlement européen (p. 5970) ; répond aux orateurs ; reconnaît que la part de son ministère dans le budget devra cesser de s'amenuiser (p. 5982) ; concilier les prérogatives de la puissance publique et le fonctionnement des associations dans le domaine des relations culturelles avec l'étranger (p. 5983) ; souscrit pleinement à l'analyse de M. Debré sur le problème de la supranationalité.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : le groupe socialiste vote contre ; adoption (p. 5986).

ETAT B. — TITRE IV : adoption de l'*amendement n° 63* de M. Marette (réduction des crédits d'aide technique au Chili pour obtenir la libération des Français emprisonnés dans ce pays) ; rejet de l'*amendement n° 117* de M. Gayraud : réduction de crédits pour favoriser la formation d'enseignants au Maroc ; adoption du titre IV modifié (p. 5987).

ETAT C. — TITRES V et VI : le groupe socialiste et le groupe communiste votent contre ; adoption des crédits de paiement et des autorisations de programme (p. 5987).

Avant l'ART. 50 : *amendement n° 82* de M. Marette relatif à la création d'un établissement public de gestion du patrimoine de l'Etat à l'étranger ; amendement retiré (p. 5988).

AGRICULTURE, FORMA, BAPSA

DISCUSSION [7 novembre 1974] (p. 5996, 6008, 6033) ; [8 novembre 1974] (p. 6108, 6130).

ORATEURS : *MM. Balmigère, Bayou, Bécam, Beck, Charles Bignon, André Billoux, Bisson, Bizet, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (BAPSA), Maurice Blanc, Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, Bouvard, Boyer, Briane, Brochard, Capdeville, Cattin-Bazin, Ceyrac, Chambon, Charles, Chaumont, Corrèze, Daillet, Delong, Deniau, Bertrand Denis, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (FORMA), Desanlis, Dousset, Dronne, Paul Duraffour, Durieux, Duroure, Dutard, Ehm, Eloy, Falala, Feït, Fontaine, de Gastines, Gayraud, Girard, Godefroy, Goulet, Gravelle, Grussenmeyer, Guéna, Hamel, d'Harcourt, Hoffer, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (BAPSA), Huguet, rapporteur pour avis de la commission de la production (dépenses en capital et développement rural), Icart, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Inchauspé, Pierre Joxe, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (FORMA), Laborde, Laurissergues, Le Foll, Lemoine, Le Pensec, Ligot, Maisonnat, Serge Mathieu, Maujoüan du Gasset, Mayoud, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (enseignement agricole), Méhaignerie, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (dépenses ordinaires), Claude Michel, Montagne, de Montesquiou, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (BAPSA), Pignion, Pranchère, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (dépenses en capital et développement rural), Richard, Rigout, Rolland, Sénès, Tissandier, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (dépenses ordinaires), Weisenhorn.*

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture :

Note que l'année 1974 aura été pour l'agriculture une des plus difficiles ; la baisse des cours, la hausse des coûts de production, la limitation de la consommation, les circonstances atmosphériques détestables ont détérioré la situation des agriculteurs et accru leur endettement ; une crise conjoncturelle et non structurelle ; la révolution de l'agriculture depuis dix ans : dimension des exploitations, remembrement, action des SAFER, indemnité viagère de départ, productivité, évolution des prix à la production, progression du revenu, balance commerciale excédentaire ; l'accident de 1974 : chute des cours du bœuf, du vin, du porc, déchaînement des éléments atmosphériques ; les décisions prises dès 1973 concernant les zones les plus défavorisées : l'indemnité spéciale de montagne et la prime de ramassage du lait (p. 6010) ; le financement de la récolte de céréales et de vin ; les mesures communautaires : prix hiérarchisés, clause de sauvegarde pour le bœuf, stockage puis distillation du vin, hausse de 5 % des prix ; les mesures nationales exceptionnelles : aide aux éleveurs, prêts spéciaux, modification de la règle du butoir TVA ; les perspectives favorables au développement de l'agriculture en Europe ; la situation par produit : céréales, sucre, protéines végétales, lait, beurre, viande ; encourager la production bovine par souci de sécurité ; les fruits et légumes, le vin ; aménager mais non réorienter notre politique de développement ; rejeter le malthusianisme agricole ; une présentation plus fonctionnelle du budget : esquisse d'un futur budget de programme (p. 6011) ; mieux protéger les hommes et mieux les former ; l'explosion des dépenses sociales : pensions de vieillesse, harmonisation du régime social agricole ; l'effort en faveur de l'enseignement technique public et privé ; mettre un terme aux disparités en matière de bourses ; création d'une école vétérinaire à Nantes ; mieux assurer le développement des productions et le soutien des marchés ; le rôle de l'institut national de la recherche agronomique ; la sélection animale ; la lutte contre les maladies des végétaux ; l'extension des groupements de producteurs ; les plans de rationalisation de la production bovine et porcine ; la reconversion des troupeaux laitiers vers la production de viande ; les contrats régionaux de restructuration de la production laitière et les contrats d'élevage ; la prophylaxie des maladies des animaux ; l'accent sur les équipements productifs, particulièrement en faveur des industries agricoles et alimentaires ; les prêts bonifiés du crédit agricole (p. 6012) ; la modernisation des exploitations ; le soutien des marchés ; améliorer le cadre de vie en milieu rural ; le contrôle sanitaire des denrées animales ; la répression des fraudes ; le contrôle de la qualité des produits ; la préservation de l'espace naturel dans les zones de montagne ; la rénovation rurale ; les adductions d'eau ; l'électrification rurale ; la protection du domaine forestier ; plus d'efficacité et de justice par une plus grande mobilité foncière et une meilleure organisation économique ; améliorer le fonctionnement du FORMA (p. 6013) ; la nécessité d'interprofessions réunissant les agriculteurs et les professionnels situés en aval ; dépôt d'une loi-cadre fixant les modalités d'homologation des organismes interprofessionnels ; poursuivre la hiérarchisation des prix ; asseoir les cotisations sociales sur des revenus réels mieux connus ; attribuer des aides plus sélectives ; la sélectivité des prêts du crédit agricole ; le développement cohérent de la recherche, de l'enseignement et de la formation ; préparer une forte expansion de l'INRA : ni privatisation, ni démantèlement, ni bureaucratisation ; permettre la mobilité des professeurs et des chercheurs ; le dossier de la carte scolaire (p. 6014) ; la recherche pédagogique ; la formation dispensée à l'association nationale de développement agricole et dans les instituts techniques ; la formation à l'économie et à la gestion ; la politique agricole, thème de réflexion du conseil de planification en mai prochain ; un large débat sur l'enseignement agricole dans le courant de 1975 ; garantir la qualité des produits par le renforcement des services de contrôle et de lutte contre les fraudes, par la consultation des organismes de production et de consommateurs ; effort d'information sur les produits diététiques ; la conservation des forêts ; le rôle du fonds forestier national ; trois objectifs de la politique forestière : production de bois, protection de l'environnement, accueil et détente ; risques de pénurie plus que de surproduction ; la part des produits agricoles dans nos exportations ; il est faux que l'agriculture coûte cher au pays ; elle possède une créance sur la nation en fournissant les jeunes des autres secteurs d'activité (p. 6015) ; l'apport de l'agriculture à l'entretien du sol, à la conservation des eaux, à la sauvegarde et à l'embellissement de la nature.

Budget 1975

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Analyse des crédits (p. 5996, 6012, 6021, 6028) ; budget de programmes (p. 5996, 5999, 6001, 6003, 6011, 6032, 6036) ; budgets prévisionnels (p. 6119) ; exécution du Plan (p. 5998, 6002, 6028, 6031, 6034, 6036, 6039, 6042, 6049, 6055, 6056, 6119, 6133, 6135) ; conférence annuelle agricole (p. 5999, 6001, 6002, 6013, 6034, 6037, 6043, 6046, 6049, 6108, 6109, 6112, 6118) ; les syndicats agricoles (p. 6026, 6043, 6111) ; la FNSEA

Budget 1975

(p. 5998) ; moyens et organisation administrative (p. 5996, 6013, 6015, 6026, 6038, 6113) ; le contrôle de la qualité des produits ; la répression des fraudes (p. 6013, 6015, 6016, 6050, 6051) ; la population active agricole (p. 5999, 6016) ; les conditions de vie (p. 6016) ; l'exode rural (p. 5999, 6000, 6002, 6016, 6021, 6030) ; les revenus des agriculteurs (p. 6000, 6004, 6006, 6009, 6010, 6014, 6016, 6023, 6027, 6035, 6037, 6038, 6040, 6041, 6049, 6118, 6121, 6124, 6131, 6138, 6139) ; l'endettement des agriculteurs (p. 6000, 6022, 6050, 6126) ; les coûts de production (p. 6000, 6005, 6009, 6010, 6026, 6032, 6033, 6037, 6040, 6049, 6054, 6115, 6118, 6121, 6125, 6131) ; les impôts indirects (p. 6019, 6027, 6032, 6034, 6037, 6050, 6110, 6118, 6121, 6122, 6128) ; la protection sociale des agriculteurs ; le BAPSA (p. 5996, 6008, 6012, 6020, 6027, 6031, 6036, 6046, 6048, 6055, 6112, 6115, 6119, 6127, 6132, 6142) ; compensation entre régimes (p. 6008, 6009, 6031) ; les cotisations sociales agricoles (p. 5999, 6008, 6009, 6010, 6014, 6020, 6036, 6048, 6052, 6056, 6112, 6115, 6119, 6132, 6144) ; l'exemption de la taxe du BAPSA (p. 6043, 6116, 6126, 6128, 6133, 6143, 6144) ; les prestations vieillesse (p. 6008, 6010, 6012, 6037, 6055, 6056, 6112, 6115, 6119) ; l'invalidité (p. 6008, 6009, 6049, 6056, 6127) ; l'indemnité viagère de départ (p. 6010, 6020, 6041, 6056, 6112) ; les prestations maladie (p. 6008, 6009, 6055, 6115, 6127) ; les accidents du travail (p. 6041, 6049) ; les prestations familiales (p. 6008, 6010, 6055, 6115) ; la consommation médicale (p. 6008) ; la protection sociale des saisonniers (p. 6041) ; la recherche agronomique, l'INRA (p. 5997, 6003, 6012, 6014, 6020, 6026, 6030, 6032, 6036, 6042, 6055, 6120, 6141) ; la prophylaxie des maladies des animaux et végétaux (p. 5997, 6012, 6029, 6046, 6110, 6136, 6137) ; l'enseignement et la formation agricoles (p. 5996, 6002, 6003, 6012, 6014, 6020, 6026, 6027, 6030, 6034, 6036, 6038, 6041, 6042, 6043, 6045, 6046, 6051, 6052, 6056, 6109, 6119, 6123, 6125, 6132) ; la carte scolaire (p. 5997, 6003, 6014, 6038, 6042, 6044, 6109, 6122, 6132) ; les bourses (p. 5997, 6003, 6012, 6027, 6034, 6036, 6042, 6109, 6114, 6119) ; la fermeture d'établissements agricoles (p. 6044) ; à Brie-Comte-Robert (p. 6002) ; Le Chesnoy (p. 6032) ; Dijon-Quetigny, Saint-Affrique, Rennes-Trois-Croix (p. 6042) ; collèges agricoles de Haguenau et Altkirch (p. 6049) ; l'enseignement privé (p. 6002, 6003, 6012, 6020, 6027, 6034, 6036, 6109, 6114, 6119, 6125, 6135, 6139) ; les maisons familiales rurales (p. 6002, 6027, 6033, 6034, 6037, 6038, 6040, 6045, 6046, 6051, 6052, 6109, 6111, 6114, 6119, 6122, 6123, 6133) ; les aides sociales aux familles (p. 6003) ; le ramassage scolaire (p. 6003, 6109) ; les centres de formation d'apprentis (p. 6003, 6109) ; les écoles vétérinaires de Maisons-Alfort, Lyon, Toulouse, Nantes (p. 6003, 6012, 6026, 6052, 6112, 6132) ; l'association nationale pour le développement agricole (p. 6015, 6029, 6030) ; la politique agricole commune et la politique nationale (p. 6000, 6001, 6006, 6011, 6017, 6019, 6022, 6024, 6026, 6032, 6040, 6041, 6043, 6046, 6047, 6049, 6050, 6051, 6053, 6115, 6117, 6123, 6125, 6131, 6134) ; le FEOGA (fonds européen d'orientation et de garantie agricole) (p. 6004, 6006, 6012, 6020) ; les montants compensatoires (p. 6024) ; les prix agricoles, la fluctuation des cours (p. 5998, 6000, 6010, 6011, 6014, 6023, 6024, 6029, 6035, 6037, 6043, 6046, 6053, 6110, 6111, 6115, 6117, 6125, 6131) ; le prix des céréales (p. 6000, 6011, 6110, 6123) ; de la viande et du lait (p. 6000, 6010, 6024, 6027, 6029, 6031, 6035, 6038, 6051, 6110, 6115, 6123) ; des pommes à cidre (p. 6115) ; du vin (p. 6000, 6047, 6050, 6122, 6132) ; du sucre (p. 6024, 6123, 6128) ; des betteraves (p. 6053, 6110, 6117, 6123, 6126, 6131) ; de la canne à sucre (p. 6132) ; l'organisation et le soutien des marchés (p. 6000, 6003, 6004, 6013, 6022, 6029, 6033, 6034, 6035, 6043, 6047, 6048, 6050, 6051, 6054, 6100, 6115, 6125, 6130) ; aide aux produits ou aux producteurs (p. 6043, 6110, 6121) ; le FORMA (p. 6003, 6004, 6005, 6012, 6013, 6020, 6046, 6048, 6049, 6130) ; l'ONIBEV (p. 6004, 6005, 6012, 6018, 6024, 6029, 6034, 6035, 6047, 6051, 6055, 6111, 6131, 6141) ; les organismes interprofessionnels (p. 6013, 6014, 6023, 6043, 6047, 6112) ; Unigrain (p. 6000) ; les circuits de distribution (p. 6041, 6117, 6121) ; les exportations (p. 5998, 6002, 6005, 6010, 6011, 6015, 6024, 6027, 6030, 6038, 6047, 6049, 6050, 6051, 6115, 6117, 6120, 6127) ; le Crédit agricole (p. 5997, 5999, 6014, 6031, 6040, 6047, 6125, 6126, 6133) ; les prêts bonifiés (p. 5999, 6000, 6002, 6012, 6028, 6031, 6116, 6117, 6125, 6126, 6133) ; l'encadrement du crédit (p. 5997, 6000, 6027, 6037, 6048, 6052, 6056, 6119, 6121, 6125, 6127, 6133) ; emprunt d'équipement agricole (p. 6002, 6120) ; la mutualité agricole (p. 6046) ; le développement rural ; le FASASA (p. 5997, 6039, 6118) ; structures et taille des exploitations (p. 5997, 6010, 6013, 6023, 6027) ; les coopératives (p. 6023, 6033) ; le fonds d'aménagement rural (p. 5997, 5999, 6012, 6020, 6108, 6137, 6139, 6140) ; sociétés agricoles d'investissement foncier (SAIF) (p. 6023) ; SAFER et offices fonciers (p. 5996, 6002, 6010, 6021, 6024, 6026, 6031, 6034, 6039) ; prix des terres (p. 5998, 6002, 6024, 6049, 6118, 6126) ; adductions d'eau (p. 6001, 6013, 6028, 6030, 6031, 6034, 6039, 6046, 6111, 6114, 6121, 6126, 6133, 6137) ; remembrement

(p. 5998, 6001, 6002, 6010, 6020, 6031, 6034, 6038, 6039, 6046, 6049, 6055, 6113, 6116, 6118, 6121, 6123, 6125, 6127, 6133) ; modernisation et équipement des exploitations (p. 5997, 5999, 6000, 6002, 6013, 6020, 6029, 6036, 6039, 6046, 6116, 6133) ; bâtiments d'élevage (p. 5998, 6002, 6039, 6040, 6055, 6113, 6116, 6118, 6120, 6125, 6133, 6140) ; aménagement hydraulique (p. 5998, 6002, 6039, 6055, 6108, 6118, 6120) ; électrification rurale (p. 5999, 6001, 6002, 6013, 6031, 6034, 6039, 6125, 6133) ; voirie rurale (p. 6031, 6125, 6137) ; téléphone rural (p. 6028, 6039, 6041, 6125) ; rénovation rurale (p. 5999, 6013, 6028, 6031, 6046, 6114, 6117, 6125) ; disparition des services publics (p. 6031) ; aménagement du territoire, plans d'aménagement rural (p. 6000, 6030, 6039, 6118, 6120) ; protection des forêts (p. 6013, 6015, 6021, 6039, 6118) ; l'office des forêts (p. 6020, 6049) ; fonds forestier national (p. 6015, 6118, 6140) ; indemnité d'exploitation en régie (p. 6049) ; assainissement et ramassage des ordures ménagères (p. 6001, 6028, 6030, 6031, 6034, 6046, 6049, 6116) ; le groupe d'études parlementaires pour l'aménagement rural (p. 6027, 6028) ; l'agriculture de montagne (p. 5997, 6013, 6021, 6031, 6041, 6049, 6054) ; l'indemnité spéciale (p. 6117, 6119, 6121, 6154) ; l'agriculture alsacienne (p. 6048) ; les industries agro-alimentaires (p. 5998, 6002, 6012, 6023, 6034, 6039, 6047, 6117, 6118, 6123, 6125, 6127, 6133) ; industrie laitière (p. 6005, 6047) ; distilleries (p. 6005) ; les profits : Saint-Gobain et Pechiney-Ugine-Kuhlmann en amont ; pour les engrais : Gervais-Danone et Béghin-Say en aval ; l'élevage (p. 5997, 6005, 6029, 6040, 6142) ; la sélection animale (p. 5997, 5999, 6012, 6029, 6036, 6054, 6056, 6125, 6137) ; le stockage, la conservation et le traitement de la viande (p. 5998, 6005, 6025, 6033, 6047, 6051, 6116, 6118, 6120, 6123) ; les stocks de beurre (p. 6005) ; les abattoirs (p. 6117) ; les aliments du bétail, le prix des céréales fourragères (p. 6000, 6005, 6011, 6029, 6054, 6125) ; la production laitière (p. 6005, 6011, 6033, 6055) ; contrats régionaux de restructuration (p. 6012) ; la production bovine (p. 6011, 6012, 6018, 6022, 6034, 6050, 6052, 6111, 6113, 6124) ; la production porcine (p. 6012, 6124) ; la viande chevaline (p. 6127) ; les contrats d'élevage (p. 6002, 6048) ; la prime à la vache et au porcin et l'aide exceptionnelle aux éleveurs (p. 6016, 6031, 6038, 6045, 6046, 6049, 6114, 6115, 6121, 6131) ; l'inventaire du cheptel ; les cotisations (p. 6043, 6051, 6117, 6132) ; les calamités agricoles (p. 6009, 6010, 6011, 6017, 6022, 6038, 6040, 6041, 6043, 6045, 6047, 6113, 6114, 6115, 6116, 6117, 6132) ; vignobles de l'Armagnac (p. 6009) ; les céréales (p. 6000, 6011, 6029, 6038) ; betteraves et cannes à sucre (p. 6005, 6011, 6017, 6024, 6038, 6043, 6056, 6122, 6125, 6128, 6132) ; les fruits et légumes (p. 6005, 6011, 6038, 6041, 6049, 6117, 6138) ; les pommes à cidre (p. 6005, 6114, 6115) ; les noix (p. 6051) ; la viticulture : production, distillation, stockage, importations (p. 6005, 6010, 6011, 6047, 6048, 6050, 6108, 6113, 6122, 6132) ; le chanvre à papier (p. 6111) ; les protéines végétales, le soja (p. 5997, 5998, 6005, 6011, 6120).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture :

Le FORMA (p. 6130) ; l'ONIBEV ; le prix de la viande bovine ; la politique agricole commune ; le développement de la production agricole ; la fixation de prix rémunérateurs ; les prix de la viande bovine, du porc et de la betterave ; la campagne 1975-1976 ; les revenus des agriculteurs ; l'aide aux éleveurs (p. 6131) ; la cotation de la viande ; la production de canne à sucre ; le marché et les cours du vin ; les importations de vin du Maghreb ; distillation et chaptalisation ; les calamités agricoles ; le BAPSA ; les cotisations maladie des veuves d'exploitants ; la recherche, l'enseignement et la formation ; les écoles vétérinaires ; la carte scolaire (p. 6132) ; les maisons familiales ; la progression des équipements ; l'exécution du VIe Plan ; le remembrement et les bâtiments d'élevage ; le stockage, les entrepôts frigorifiques ; les industries agricoles et alimentaires ; adductions d'eau et électrification rurale ; le Crédit agricole ; l'encadrement du crédit (p. 6133) ; les propositions des groupes de l'opposition.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : adopté (p. 6135).

TITRE IV : *amendement n° 133* de M. Duroure tendant à clarifier l'attribution de crédits à l'enseignement privé ; rejet par scrutin (p. 6136) ; liste des votants (p. 6165, 6166) ; *amendement n° 126* de M. Beck tendant à renforcer la prophylaxie animale ; rejet (p. 6136) ; *amendement n° 127* de M. Paul Duraffour tendant à améliorer la présentation des crédits du fonds d'action rurale et à favoriser la sélection animale (p. 6137) ; rejet ; *amendement n° 137* de M. Xavier Deniau relatif à l'attribution des aides à la modernisation des exploitants ; retrait (p. 6138).

EXPLICATIONS DE VOTE SUR LE TITRE IV.

— *M. Laurissergues :* vote hostile du groupe socialiste et des radicaux de gauche ; adoption (p. 6139).

Budget 1975

ETAT C. — TITRE V : adoption par scrutin public (p. 6139) ; liste des votants (p. 6166, 6167).

TITRE VI : *amendement n° 90* de M. Huguet portant sur les crédits du fonds d'action rurale ; rejet (p. 6140) ; *amendement n° 146* de M. Duroure relatif aux subventions d'équipement pour les eaux et forêts ; rejet (p. 6140) ; *amendement n° 128* de M. Planeix relatif à l'affectation des crédits du fonds d'action rurale aux bâtiments d'élevage ; rejet (p. 6141) ; *amendement n° 132* de M. Gaudin relatif à l'INRA ; rejet (p. 6141).

TITRE VI : adoption.

ETAT D. — TITRE III : adoption (p. 6141).

BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : adoption (p. 6142).

ART. 28, *paragraphe II*, adoption (p. 6142).

Après l'ART. 49 : *amendement n° 89* de M. Pranchère tendant à moduler le taux de la taxe de solidarité sur les céréales et les oléagineux ; rejeté par scrutin public (p. 6143) ; liste des votants (p. 6167, 6168).

Avant l'ART. 50 : *amendement n° 129 rectifié* du Gouvernement supprimant les exonérations de cotisations aux agriculteurs retraités continuant à exploiter et exonérant les retraités inactifs ; *sous-amendement n° 147* de M. Méhaignerie (report de l'amendement et du sous-amendement à la discussion des articles non rattachés) (p. 6144).

Après l'ART. 54 : *amendement n° 48* de M. Rigout tendant à assujettir les gros agriculteurs bénéficiaires de prestations d'un autre régime au paiement des cotisations d'assurance-maladie des exploitants ; rejet (p. 6145) ; *amendement n° 148* de M. Pierre Joxe (reporté à la discussion des articles non rattachés).

ANCIENS COMBATTANTS

DISCUSSION [13 novembre 1974] (p. 6294, 6305).

ORATEURS : *MM. Ginoux, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Valenet, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants ; Renard, Beucler, Albert Bignon, Durieux, Gilbert Schwartz, Gilbert Faure, Cressard, Dronne, Bourgeois, Berthouin, Antoune, Tourné, Rolland, Bouvard, Boudon, Valbrun, Boyer, Chasseguet, Vacant, Brocard et Neuwirth.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Retraite anticipée (p. 6294, 6296, 6297, 6302, 6306, 6308, 6310, 6311, 6314) ; anciens d'Afrique du Nord (p. 6295, 6296, 6297, 6299, 6302, 6306, 6319) ; rapport Constant (p. 6295, 6296, 6297, 6300, 6301, 6307, 6316, 6317) ; forclusions (p. 6295, 6296, 6297, 6306, 6314) ; pensions d'ascendants (p. 6295) ; 8 mai (p. 6295) ; invalidité (p. 6302, 6308, 6310) ; retraite du combattant (p. 6295, 6296, 6302, 6307, 6314, 6316, 6317) ; tierce personne (p. 6296) ; croix du mérite combattant (p. 6296) ; veuves (p. 6296, 6300, 6301, 6307, 6310, 6314) ; internés (p. 6296, 6303, 6314, 6315) ; appareillage (p. 6298) ; établissement des invalides (p. 6299) ; office national des anciens combattants (p. 6299, 6318) ; petits invalides (p. 6301) ; « hors guerre » (p. 6309, 6312) ; invalides civils d'origine étrangère (p. 6303) ; le village de Xurès (p. 6303) ; forteresse d'Huy et de l'Ile d'Elbe (p. 6303) ; prisonniers en Indochine (p. 6308) ; anciens harkis (p. 6315) ; orphelins de guerre (p. 6316).

Intervention de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants :

Cinq des huit points du contentieux traditionnel des anciens combattants ont trouvé une solution ; un projet de loi relatif aux internés sera soumis au Parlement ; application au 1er janvier 1975 des dispositions relatives à la retraite anticipée ; indexation des pensions (p. 6296) ; les crédits pour l'appareillage ; atelier de calcul ; institution nationale des invalides ; office national des anciens combattants et victimes de guerre (p. 6298) ; répond aux orateurs (p. 6318).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : les groupes communiste et socialiste votent contre ; adoption (p. 6320).

TITRE IV : *amendement n° 160* de M. Gilbert Faure proposant une réduction de crédits pour protester contre le rattachement des crédits de pension au titre IV ; repoussé par scrutin (p. 6322) ; liste des votants (p. 6347, 6348) ; le groupe communiste vote contre le titre IV, adoption du titre IV par scrutin (p. 6323) ; liste des votants (p. 6348, 6349).

Après l'ART. 54 : *amendement n° 152* de M. Valenet fixant l'indice 500 pour la revalorisation des pensions de veuves ; repoussé (p. 6323).

COMMERCE ET ARTISANAT

DISCUSSION [29 octobre 1974] (p. 5512).

ORATEURS : *MM. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, Bardol, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (artisanat) Bayou, Bégault, Alain Bonnet, rapporteur spécial suppléant de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (commerce), Fouchier, président de la commission de la production et des échanges, suppléant M. Jean Favre, rapporteur pour avis (commerce), Guermeur, Jans, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget), Raynal, Renouard, Rickert, Rolland, Simon, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (artisanat), Vauclair.*

Intervention de M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat :

Nécessité pour le commerce et l'artisanat de s'adapter à l'évolution de notre société, sous peine de disparaître ; hommage à M. Jean Royer ; création importante de la direction du commerce intérieur sous son autorité (p. 5515) ; moyens budgétaires modestes mais croissance des dépenses de fonctionnement supérieure à la moyenne, surtout par l'aide aux groupements de commerçants dans le cadre des opérations Mercure, l'assistance technique à l'artisanat et les stages de conversion des commerçants indépendants ; projet de remplacer les primes de conversion, inadaptées, par une aide à l'installation et au développement des artisans en zones urbaines et rurales (p. 5516) ; l'effort public en faveur des commerçants et artisans s'inscrit aussi dans d'autres budgets : aides du FDES pour l'artisanat, fonds de la formation professionnelle pour les primes de préapprentissage, aide spéciale compensatrice et aide sur fonds sociaux ; la fiscalité désuète en faveur des chambres de métiers doit être réformée dès cette année dans le cadre du projet de loi instituant la taxe professionnelle ; tient à associer les chambres de commerce et de métiers à tous les aspects d'application de la loi d'orientation ; nous progressons dans la voie de l'harmonisation fiscale et sociale, qui doit aller de pair avec une meilleure connaissance des revenus : c'est l'objet de l'article 48 (p. 5518) ; les décisions prises en matière d'urbanisme commercial n'ont abouti ni au blocage, ni à l'anarchie, ni au malthusianisme, ni au laxisme ; quant au fonctionnement des commissions, des retouches pourront être apportées après consultation des chambres consulaires et des organisations professionnelles ; les modalités de la concurrence devront être réexaminées pour aboutir à un code de déontologie élaboré par les intéressés eux-mêmes ; différentes mesures sont en préparation concernant les sous-traitants ; un dispositif d'incitation devrait permettre aux artisans de répondre aux nouvelles exigences des consommateurs ; la prime de conversion sera réorientée dans le sens d'une aide à l'installation des artisans de services en milieux urbains et du développement des artisans de production en milieu rural ; le commerce et l'artisanat doivent concilier rentabilité et proximité, efficacité et humanisation, technique collective et talent individuel (p. 5527) ; protection sociale des commerçants et artisans ; fiscalisation progressive des cotisations ; respect des structures propres à chaque régime ; aide spéciale compensatrice et aide sur fonds sociaux ; le sort des commerçants « bloqués » (p. 5528) ; les centres de gestion agréés ; l'initiation à la gestion ; rapprochement des conditions d'imposition ; la patente ; la TVA ; l'encadrement du crédit ; le FDES ; le conseil du crédit à l'artisanat (p. 5529) ; les comités départementaux ; la sous-traitance ; les mesures en préparation au ministère des finances pour les entreprises du bâtiment en difficulté ; les moyens financiers et en personnel des chambres de métiers ; envisage de transformer le centre d'études et de perfectionnement de l'artisanat et des métiers en établissement public ; l'urbanisme commercial ; les ZAC ; les primes de conversion ; les difficultés conjoncturelles ; débat sur le rapport d'exécution de la loi d'orientation (p. 5530) ; les crédits inscrits dans d'autres budgets ; ne pas transformer les commerçants et artisans en assistés ; demandera à M. Frédéric-Dupont, parlementaire en mission, d'étudier la simplification des relations entre administration, commerçants et artisans ; statut juridique des entreprises familiales (p. 5530) ; primes d'apprentissage et de conversion.

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget).

La taxe pour frais de chambres de métiers sera augmentée en 1975 par un article additionnel à la loi de finances (p. 5530).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Analyse des crédits (p. 5512, 5516, 5520) ; population active (p. 5512, 5515) ; création de grandes surfaces (p. 5512) ; ouvertures commerciales (p. 5512, 5517) ; dans les zones d'action concertée (ZAC) (p. 5512, 5529) ; commissions départementales d'urbanisme (p. 5512, 5520, 5523, 5529) ; urbanisme artisanal (p. 5513) ; faillite (p. 5512, 5518, 5521) ;

Budget 1975

encadrement du crédit et difficultés conjoncturelles (p. 5512, 5518, 5519, 5521, 5524, 5528, 5529) ; harmonisation fiscale et sociale : rapprochement avec les salariés (p. 5512, 5514, 5515, 5516, 5517, 5518, 5519, 5520, 5523, 5524, 5526, 5527, 5528) ; primes d'apprentissage et de préapprentissage (p. 5513, 5516, 5518, 5530) ; dotation du FDES (p. 5513, 5516) ; indemnité de conversion et de décentralisation (p. 5513, 5514, 5524, 5530) ; situation des sous-traitants (p. 5514, 5517, 5518, 5528) ; aide à l'installation et à la maintenance des artisans (p. 5513, 5514, 5516, 5518) en milieu rural (p. 5521, 5525) ; taxe pour frais des chambres de métiers (p. 5515, 5516, 5529, 5530) ; assistants techniques des métiers et moniteurs de gestion (p. 5515, 5518) ; aide aux groupements d'entreprises et à l'association des commerçants indépendants : opération Mercure (p. 5516) ; taxe professionnelle (p. 5516) ; monographies nationales et régionales pour l'établissement des forfaits (p. 5517, 5527) ; la patente (p. 5519, 5528) ; aide spéciale compensatrice et aide sur fonds sociaux (p. 5521, 5523, 5527) ; TVA (p. 5522, 5524, 5528) ; formation professionnelle (p. 5522, 5528) ; grève des PTT (p. 5522) ; groupements d'intérêts économiques (p. 5523, 5527) ; retards de paiement des administrations (p. 5525, 5529) ; artisans du bâtiment (p. 5525, 5528) ; développement de la petite entreprise (p. 5526) ; aide aux créations d'emplois (p. 5526) ; protection sociale (p. 5526) ; taxe conjoncturelle (p. 5522, 5528) ; centres d'études et de perfectionnement de l'artisanat et des métiers (p. 5529) ; statut juridique des entreprises familiales (p. 5530).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoption (p. 5531).

ETAT C. — TITRE VI : adoption (p. 5531).

COMMERCE EXTÉRIEUR

DISCUSSION [20 novembre 1974] (p. 6820).

ORATEURS : *MM. Leenhardt, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (commerce extérieur), Chauvel, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (commerce extérieur), Segard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Mexandeau, Montdargent, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Bichat, Seitlinger, Chevènement, Glon.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le centre français du commerce extérieur (p. 6821) ; l'agence pour la coopération technique, industrielle et économique (p. 6821) ; la compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) (p. 6821) ; l'évaluation du déficit de la balance des paiements pour 1974 (p. 6821) ; les exportations d'armement (p. 6822) ; les recommandations de la commission de la production et des échanges pour développer les exportations (p. 6823).

Intervention de M. Segard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur :

L'incertitude de la situation économique internationale ; le quadruplement du prix du pétrole et la hausse sans précédent du prix des matières premières ; la progression depuis le mois de mai de nos exportations, demi-produits industriels, biens d'équipement, progression spectaculaire pour les marchés conclus avec les pays de l'Est et producteurs de pétrole (p. 6823) ; les importants contrats passés dans le secteur automobile avec les principaux pays du Proche-Orient ; l'exportation de produits agricoles non transformés ; la stimulation de la demande mondiale par les énormes ressources recueillies par les pays pétroliers ; la mise en œuvre d'une politique raisonnée de l'importation et la limitation de nos approvisionnements en produits pétroliers à 51 milliards de francs pour l'année 1975 ; la négociation multilatérale qui doit s'ouvrir dans le cadre du GATT ; la contribution européenne ; les nouvelles priorités données à notre effort d'exportation (p. 6824) ; la nécessité d'une présence gouvernementale active et soutenue à l'étranger ; les voyages du secrétaire d'Etat, accompagné de missions industrielles ; le rôle du centre français du commerce extérieur et celui du comité français des manifestations économiques à l'étranger ; la procédure dite de l'assurance-prospection et la méthode dite des opérations de prospection ; l'adaptation et le renforcement de notre appareil d'exportation par une politique plus libérale de crédit, par l'extension de l'octroi des garanties apportées par la compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur, par une politique active de développement des investissements à l'étranger, procédure dite Ufinex, avantages fiscaux, garanties des investissements industriels et commerciaux ; le déblocage de 4 milliards de francs de crédits pour le financement de programmes d'investissement ; le renforcement de nos postes d'expansion économique à l'étranger (p. 6825) ; les subventions versées au centre français du commerce extérieur et au comité français des manifestations économiques à l'étranger ; la dotation accordée à l'ACTIM (agence pour la coopération technique industrielle et économique).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Les négociations avec l'URSS sur l'approvisionnement en gaz de l'industrie française ;

la négociation d'un accord financier à cinq ans avec l'URSS (p. 6827).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La crise de l'énergie (p. 6826) ; les faveurs accordées aux grandes entreprises exportatrices (p. 6827) ; l'élargissement des échanges avec les pays socialistes (p. 6828) ; l'aide aux petites et moyennes entreprises (p. 6828) ; les réunions de concertation nécessaires entre les ministères compétents et les divers secteurs du commerce extérieur (p. 6829) ; le commerce extérieur et la situation de l'emploi (p. 6829) ; l'utilisation du crédit ouvert aux industries exportatrices (p. 6830) ; la publicité insuffisante faite à l'étranger par le tourisme en France (p. 6831).

Intervention de M. Ségard, secrétaire d'Etat :

L'autonomie du secrétariat d'Etat au commerce extérieur ; le recours aux services de divers ministères et l'organisation des réunions avec les directeurs concernés ; les réunions régionales consacrées au commerce extérieur ; l'organisation en 1975 des assises nationales du commerce extérieur axées en priorité sur les petites et moyennes entreprises ; les modifications éventuelles de fonctionnement à apporter à la direction du centre français du commerce extérieur (p. 6831) ; son souhait d'un large débat lors de la prochaine session parlementaire, consacré à la politique du commerce extérieur français ; l'étude d'un statut des Français à l'étranger.

N.B. — Voir le vote des crédits du secrétariat d'Etat au commerce extérieur lors du vote des services financiers (p. 6871).

COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR

DISCUSSION [20 novembre 1974] (p. 6851).

ORATEURS : *MM. Savary, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les comptes spéciaux du Trésor ; Zuccarelli, Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; de Rocca Serra, Rieubon, Hamel, Bécam et Blanc.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Affectation des prêts du fonds de développement économique et social (p. 6851) ; augmentation des tarifs publics en 1975 (p. 6851) ; exercice du contrôle parlementaire (p. 6852) ; demande de l'entrée de membres de la commission des finances au conseil de direction du FDES (p. 6852) ; fonds d'expansion économique de la Corse (p. 6852, 6854).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Rappelle que les prêts extérieurs sont consentis à la suite de rapports bilatéraux ; justifie les actions de restructuration industrielle menées par le Gouvernement par l'intermédiaire du FDES ; examinera les moyens d'améliorer l'information parlementaire sur le FDES mais refuse que les commissions parlementaires soient représentées au conseil de direction du FDES ; déclare que les prêts du FDES ont pour objet de permettre aux entreprises françaises de préserver leur capacité de production ; estime anormal que la gestion du fonds d'expansion économique de la Corse soit confiée au conseil régional (p. 6852, 6853) ; s'entretiendra de ce problème avec M. Zuccarelli (p. 6854).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ART. 29 : adoption (p. 6854).

ART. 31 et 32 : adoption (p. 6854).

ART. 33 : « Concorde » ; emploi et industrie aéronautique ; SNIAS ; SNECMA ; « Corvette » (p. 6854) ; « Canadair » (p. 6855) ; adoption.

ART. 34 à 38 : adoption.

Après l'ART. 49 : *amendement n° 111* rectifié de M. Hamel tendant à insérer un nouvel article arrondissant à 8 F le montant de la taxe sur le prix des places de cinéma ; adoption ; *amendement n° 118* de M. Bécam tendant à augmenter la redevance perçue au profit du fonds national pour le développement d'adductions d'eau ; adoption (p. 6856).

COOPÉRATION

DISCUSSION [18 novembre 1974] (p. 6612).

ORATEURS : *MM. Voisin, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du plan (coopération), Bettencourt, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (coopération), Pierre Weber, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (coopération culturelle), Abelin, ministre de la coopération, Montdargent, Forni, Hamel.*

Intervention de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération :

La coopération avec les pays francophones d'Afrique et de l'océan Indien ; les inégalités entre les différents pays ; les pays du Sahel ; la zone franc ; adapter notre politique à la

Budget 1975

situation nouvelle ; la révision des accords de coopération ; la cohérence de nos actions ; la programmation des actions ; les missions de dialogue ; l'ouverture ; la coopération européenne et internationale ; l'action concertée avec le Canada ; favoriser le regroupement tenté par les Etats africains francophones ; le renouvellement de la convention de Yaoundé ; la conférence de Kingston (p. 6616) ; le fonds de développement européen ; la stabilisation des recettes d'exportation ; la réorganisation du ministère de la coopération ; la coordination avec le ministère des affaires étrangères ; le fonds d'urgence des Nations unies ; un budget de transition ; l'assistance technique ; l'africanisation des emplois ; les investissements du fonds de coopération ; les investissements privés coordonnés avec l'action publique ; la garantie aux investissements ; les bourses d'enseignement ; l'aide culturelle ; les émissions de radio et de télévision vers l'Afrique ; l'aide aux organismes de recherche (p. 6617) ; la fidélité des Africains à notre langue et à notre culture (p. 6618) ; les coopérants du service national ; les émissions françaises vers l'Afrique ; le néo-colonialisme ; le mondialisme (p. 6621) ; les investissements privés ; l'aide publique par rapport au produit national brut ; l'approvisionnement en uranium du Niger ; les crédits de l'ORFF pour les émissions vers l'Afrique.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Un ministère pour la coopération (p. 6612); restructuration, direction des programmes (p. 6612, 6616, 6617, 6618) ; moyens, coordination (p. 6615, 6616, 6620) ; analyse des crédits (p. 6612, 6613, 6615, 6617) ; volume de l'aide publique, part du budget et du produit national brut ; fonds d'aide et de coopération (p. 6612, 6613, 6617, 6619, 6622) ; aide bi ou multilatérale (p. 6612, 6614, 6620) ; aide à la recherche ; office de la recherche scientifique et technique outre-mer ; groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale (p. 6612, 6617) ; coopération technique militaire (p. 61613) ; action culturelle, bourses d'enseignement, émissions de radio et télévision vers l'Afrique (p. 6613, 6615, 6617, 6620, 6621, 6622) ; politique de santé. *Medicus mundi* (p. 6620) ; assistance technique (p. 6613, 6615, 6617) ; coopérants au titre du service national (p. 6612, 6614, 6621) ; aide au développement économique (p. 6614); niveaux économiques inégaux des pays aidés (p. 6614, 6616) ; aide sélective (p. 6619) ; coopération au niveau européen, fonds européen de développement (p. 6615, 6616, 6617, 6620) ; coopération privilégiée avec les pays africains (p. 6614, 6616) ; conférence mondiale sur l'alimentation, la famine (p. 6612, 6620) ; aide au Sahel, fonds d'urgence dans le cadre des Nations unies (p. 6612, 6614, 6615, 6616, 6617, 6620) ; aide à l'Algérie (p. 6619) ; revision des accords de coopération, les missions de dialogue, le groupe Hessel (p. 6612, 6613, 6615, 6616, 6618) ; mission à Haïti (p. 6612) ; renouvellement des accords de Yaoundé, conférence de Kingston (p. 6613, 6614, 6616, 6618) ; néo-colonialisme, impérialisme, ingérence dans les affaires intérieures, coup d'Etat au Niger (p. 6615, 6618, 6619, 6620, 6621, 6622) ; zone franc, relations commerciales (p. 6615, 6616, 6618, 6619) ; approvisionnement en uranium nigérien (p. 6620, 6622) ; investissements privés, garantie de l'Etat, coordination avec l'action publique, profits des groupes multinationaux (p. 6613, 6614, 6617, 6618, 6620, 6622) ; stabilisation des cours des matières premières (p. 6617, 6618, 6620) ; chemin de fer en Haute-Volta (p. 6619) ; mondialisme (p. 6621) ; Français prisonniers au Tchad (p. 6613).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoptés (p. 6623).

ETAT C. — TITRES V et VI : adoptés.

CRÉDITS MILITAIRES

BUDGET ANNEXES DU SERVICE DES ESSENCES ET DU SERVICE DES POUDRES ET ARTICLE 47

DISCUSSION [8 novembre 1974] (p. 6145, 6171).

ORATEURS : *MM. Brocard, Crespin, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées (Marine), Icart, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Soufflet, ministre de la défense, Le Theule, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (considérations générales et titre V), Cressard, rapporteur spécial de la commission des finances (titre III et services des essences et des poudres), de Bennetot, Max Lejeune, Mourot, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées (titre III), d'Aillières, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées (titre V), Beucler, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées (section Air), Noal, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées (section Forces terrestres), Max Lejeune, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées (section Gendarmerie), Albert Bignon, suppléant de M. Rivière, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées (section commune et services des*

essences et des poudres), Voilquin, président de la commission de la défense nationale et des forces armées, Longequeue, Villon, Dronne, Allainmat, Bardol.

Intervention de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense :

L'incidence budgétaire de la lutte contre l'inflation ; les réflexions du Président de la République sur la défense ; analyse des crédits ; part du produit national brut dans différents pays ; la loi de programme la situation internationale ; le désarmement ; la défense européenne ; la gendarmerie ; la force nucléaire : sous-marins et missiles terrestres (p. 6146) ; les forces classiques ; forces de manœuvres et d'intervention, forces de sécurité ; sous-marins atomiques à propulsion nucléaire ; recherche ; dépenses de personnel, rémunérations ; casernements ; plan de trois ans pour revaloriser la condition militaire ; le devoir de réserve ; l'indemnité pour charges militaires ; le statut des officiers et des sous-officiers (p. 6147) ; moderniser le service militaire ; les unités de combat ; la formation sportive ; les cadres de contact choisis parmi les appelés, le commandement ; le taux du prêt ; les cas sociaux ; les transports gratuits ; l'unité opérationnelle de permanence ; les casernements ; l'accession à la propriété ; le conseil supérieur de la fonction militaire ; le conseil permanent du service militaire ; la commission armée-jeunesse (p. 6148) ; l'armée au service de la nation ; l'esprit de défense ; les démolisseurs professionnels.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Analyse des crédits (p. 6146, 6149, 6153, 6170, 6171, 6172, 6173, 6175, 6176, 6177, 6178, 6180, 6187, 6192) ; loi de programme militaire (p. 6147, 6149, 6172, 6174, 6175, 6185, 6195, 6213) ; budgets annexes des essences et poudres (p. 6152, 6178, 6209) ; défense européenne (p 6146, 6179, 6183, 6188, 6191) ; Eurogroupe (p. 6179, 6181, 6196) ; alliance atlantique, atlantisme (p. 6151, 6171, 6183, 6184, 6190, 6194) ; la politique de défense, les missions des armées (p. 6149, 6171, 6174, 6175, 6179, 6182, 6186, 6188, 6190, 6193) ; désarmement et situation internationale (p. 6146, 6171, 6183, 6199) ; contestation dans l'armée ; appel des Cent (p. 6149, 6179, 6181, 6186, 6190, 6192) ; les résistants communistes en 1940 (p. 6198) ; forces américaines en Europe (p. 6171, 6188) ; forces soviétiques, pacte de Varsovie (p. 6188) ; accords avec l'Espagne (p. 6183, 6196) ; accords franco-malgaches (p. 6196) ; effectifs, dépenses de personnel (p. 6146, 6149, 6150, 6170, 6171, 6175) ; conscription ou armée de métier (p. 6170, 6172, 6174, 6179, 6181, 6184) ; cadres d'active, condition militaire, plan de trois ans (p. 6147, 6152, 6170, 6171, 6174, 6178, 6185, 6187, 6189, 6191, 6194, 6209) ; formation (p. 6148, 6150, 6174) ; liberté d'expression, devoir de réserve (p. 6147, 6152, 6180, 6184, 6187, 6198) ; l'amiral Sanguinetti (p. 6152, 6180) ; droit d'association, syndicats professionnels (p. 6186, 6187), départs (p. 6186, 6191) ; rémunérations, indices (p. 6147, 6150, 6170, 6171, 6173, 6210) ; pensions (p. 6182, 6186, 6187, 6191, 6192, 6197, 6198) ; indemnités pour charges militaires, de service, en campagne, de technicité, d'embarquement, d'habillement, de tournée, d'expatriation (p. 6147, 6170, 6171, 6173, 6175, 6177, 6182, 6186, 6187, 6197, 6206, 6207, 6208) ; engagés (p. 6191) ; contacts avec la population (p. 6192) ; statuts des officiers et sous-officiers (p. 6147, 6150, 6170, 6179, 6182, 6186, 6187, 6198, 6211) ; garde des enfants, bourses d'études (p. 6171) ; conditions de vie, logement, prêts d'accession à la propriété (p. 6148, 6152, 6171, 6181, 6196, 6198) ; conseil supérieur de la fonction militaire (p. 6148, 6181, 6187, 6197, 6210, 6211) ; gendarmerie (p. 6146, 6152, 6176, 6189, 6192, 6197, 6198) ; service de documentation et de contre-espionnage (S.D.E.C.E.) (p. 6177) ; service de santé (p. 6152, 6177, 6198) ; appelés du contingent, statut du soldat (p. 6147, 6150, 6174, 6189, 6190, 6198, 6209) ; service militaire (p. 6148, 6150, 6152, 6170, 6171, 6179, 6181, 6184, 6189, 6190, 6191, 6193, 6194) ; taux du prêt (p. 6148, 6150, 6152, 6170, 6174, 6189, 6191, 6192, 6205) ; cas sociaux, secours des soldats en R.F.A. (p. 6190, 6192) ; cadres de contact (p. 6148) ; transport gratuit (p. 6148, 6150, 6152, 6170, 6174, 6189, 6190, 6206, 6209) ; conseil permanent du service national (p. 6148, 6192, 6197) ; commission armée-jeunesse (p. 6148) ; visites des parents d'appelés (p. 6148) ; permis de conduire militaires (p. 6179) ; médiateur (p. 6180, 6197) ; journaux autorisés (p. 6189) ; sanctions (p. 6190) ; accidents (p. 6190, 6198) ; forces françaises en R.F.A. (p. 6150, 6195) ; matériels, équipements, crédits d'études (p. 6146, 6150, 6173, 6174, 6175, 6187, 6195, 6206, 6207) ; dissuasion, force nucléaire stratégique (p. 6146, 6151, 6172, 6180, 6183, 6188, 6191, 6195, 6199) ; sous-marins nucléaires (p. 6146, 6175, 6176, 6195) ; missiles terrestres (p. 6146, 6180, 6195) ; expériences atomiques, centre d'expérimentation du Pacifique (p. 6151, 6172, 6195 ; armement atomique tactique (p. 6151, 6174, 6183, 6191, 6195) ; forces classiques ; forces de manœuvres, intervention et sécurité (p. 6147, 6151, 6189) ; armée de terre (p. 6151, 6172, 6173, 6174) ; armée de l'air (p. 6151, 6171, 6173, 6185, 6195, 6197, 6205, 6206) ; marine (p. 6151, 6172, 6175, 6176, 6187, 6192, 6195) ; défense opérationnelle du territoire (D.O.T.) (p. 6151, 6172, 6175, 6189) ;

Budget 1975

casernements, installations sportives, camps d'entraînement (p. 6148, 6150, 6152, 6153, 6170, 6174, 6191, 6195, 6196, 6206) ; carburants (p. 6146, 6171, 6173, 6176, 6192, 6197); industries aéronautiques et d'armement (p. 6149, 6151, 6172, 6175, 6178, 6183, 6188, 6199, 6205) ; exportations (p. 6150, 6172, 6195) ; standardisation des armements (p. 6151, 6188, 6196) ; coopération européenne, Eurogroupe (p. 6179, 6181, 6188, 6191, 6195, 6196) ; arsenaux : plans de charge et personnels (p. 6194, 6195).

Intervention de M. Soufflet, ministre de la défense :

Le plan de trois ans ; la présence de M. Darinot au lancement du sous-marin Agosta (p. 6194) ; le plan de charge et le personnel des arsenaux ; la loi de programme ; les crédits d'études ; le centre d'expérimentation du Pacifique ; l'arme nucléaire tactique ; l'hélicoptère WG 13 ; le missile Crotale ; l'Atlantic MK 2 ; le sous-marin nucléaire d'attaque ; les chars AMX 30 et les armes individuelles ; la poudrerie d'Angoulême ; les forces françaises en RFA (p. 6195) ; les gymnases, les piscines, les camps nationaux d'entraînement : Canjuers et Larzac ; l'accession à la propriété ; la coopération européenne en matière d'armements ; l'Eurogroupe ; l'harmonisation des armements ; l'accord technique avec l'Espagne ; les accords franco-malgaches.

EXAMEN DES CRÉDITS :

CRÉDITS MILITAIRES :

ART. 24. — TITRE III : réservé (p. 6199).

ART. 25. — TITRE V : *amendement n° 136* de M. Villon (arrêt des fabrications d'armements nucléaires) ; rejeté par scrutin (p. 6200); liste des votants (p. 6201, 6202) ; *amendement n° 153* de M. Longequeue (p. 6205) (crédits aux entreprises privées travaillant pour l'aéronautique militaire) ; rejeté (p. 6205) ; *amendement n° 72* de M. Papon, rapporteur général, retiré, ainsi que l'*amendement n° 71*, à la suite du dépôt de l'amendement n° 154 du Gouvernement ; *amendement n° 73* de M. Le Theule, retiré ; *amendement n° 135* du Gouvernement (transfert des crédits du titre V au titre III) ; adoption (p. 6206) ; *amendement n° 139* de M. Mourot (crédits de la délégation ministérielle pour l'armement) ; retiré (p. 6207) ; *amendement n° 140* de M. Mourot (crédits destinés à la recherche scientifique) retiré (p. 6208) ; adoption de l'article 25 modifié, par scrutin public (p. 6208) ; liste des votants (p. 6251, 6252).

ART. 24 (*suite*) (p. 6208) : TITRE III : *amendement n° 154* du Gouvernement (voyages gratuits) ; adopté (p. 6209) ; *amendement n° 134* du Gouvernement (revalorisation de la condition militaire et aménagement du service national) ; adopté (p. 6209) ; adoption de l'article 24 modifié.

ETAT D. — TITRE III : adoption (p. 6209).

BUDGET ANNEXE DES ESSENCES : adoption (p. 6209).

BUDGET ANNEXE DES POUDRES : adoption (p. 6209).

ART. 28 (réduction des crédits du paragraphe II) : adoption (p. 6209).

ART. 47 : adoption (p. 6210).

Avant l'ART. 50 : *amendements n°s 138, 125* et *123* de M. Mourot (rapport du conseil supérieur de la fonction militaire sur la situation indiciaire des militaires) ; *amendement n° 130* de M. Villon, partiellement retiré au bénéfice de l'amendement n° 138 ; *sous-amendement n° 141* (date de dépôt du rapport) ; adopté (p. 6211) ; rejet de l'*amendement n° 130* ; rejet des *amendements n°s 138, 125, 123* (p. 6211) ; *amendement n° 83* de M. Papon (plan d'ensemble de réorganisation des armées) retiré (p. 6212) ; *sous-amendement n° 142* de M. d'Aillières (date de dépôt du rapport) ; devenu sans objet ; *amendement n° 84* de M. Le Theule (p. 6213) (méthodes de planification des équipements militaires) ; retiré (p. 6213).

CULTURE

DISCUSSION [30 octobre 1974] (p. 5598, 5627).

ORATEURS : *MM. Alduy, Berger, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Bourson, de Broglie, Chambaz, Daillet, Fillioud, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (culture), Frédéric-Dupont, Godon, Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, Hamel, Josselin, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (culture), Marcus, Mesmin, Mexandeau, J.-P. Palewski, de Poulpiquet, Ralite, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (cinéma), Savary.*

Intervention de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture :

Est persuadé que le développement culturel passe plus par l'action des hommes que par la construction de bâtiments, d'où la priorité aux crédits de fonctionnement ; renforcement des effectifs des services, notamment aux échelons régionaux ; développement simultané de la création et de la diffusion ; l'aide aux théâtres

et la participation des départements et régions bénéficiaires (p. 5605) : part respective des charges supportées par l'Etat et les collectivités locales ; la politique en faveur du jeune théâtre ; les activités lyriques : démultiplication des ressources par la formule du pool des villes ; la création d'orchestres régionaux ; l'initiation à la musique dans les écoles ; le centre national des lettres : aide et protection sociale des écrivains ; la réforme de l'avance sur recettes au cinéma ; la mission confiée à l'architecte Boffil en matière d'enseignement architectural ; la politique des festivals ; création d'un festival du cinéma français à Paris et d'un festival de l'architecture ; les maisons de la culture et des centres d'animation ; les subventions du FIC ; l'office de diffusion culturelle au service de la circulation des œuvres ; la réouverture de la salle Favart à Paris pour accueillir les spectacles de la décentralisation lyrique et dramatique ; les expositions itinérantes d'arts plastiques ; association du secrétariat d'Etat à la définition de la politique radiodiffusée et télévisée : fixation d'un nombre minimal de spectacles lyriques, dramatiques et chorégraphiques retransmis par les sociétés de programmes ; financement éventuel d'autres retransmissions par le secrétariat d'Etat (p. 5606) ; ces retransmissions justifient l'effort en faveur de la réunion des théâtres lyriques nationaux ; demande la cotutelle sur l'institut audiovisuel ; pour de nouvelles relations entre le cinéma et la télévision ; un effort particulier en faveur du cinéma ; assouplissement de la censure pour les adultes ; contrôle de l'affichage ; récupération des sommes dont bénéficie le cinéma de pornographie et de violence ; doublement des crédits d'avances sur recettes ; bourses de création pour les jeunes réalisateurs ; réforme de l'aide à l'exploitation ; la sauvegarde du patrimoine ; la cité interministérielle des archives de Fontainebleau ; un plan de cinq ans permettant le microfilmage généralisé des archives existantes ; progression insuffisante des fouilles ; acquisition ou protection des sites de haute importance scientifique ; l'inventaire se poursuivra à un rythme encore trop lent ; les musées seront mieux dotés, notamment en province ; l'installation du musée du XIXe siècle à la gare d'Orsay ; le musée d'art moderne aura vocation à accueillir les donations ; le centre Beaubourg associera une bibliothèque, un centre de création industrielle, un institut de recherches et de création acoustique et musicale, un musée d'art moderne et une galerie expérimentale d'exposition ; rôle du centre en matière de pédagogie des arts plastiques et de la musique et dans la décentralisation culturelle (p. 5607) ; le projet de loi portant création du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou sera examiné prochainement ; le centre ouvrira ses portes dans deux ans ; en accord avec les collectivités locales, le classement des centres historiques pourra concerner cent villes de plus de 20.000 habitants, ainsi sera évitée la destruction des témoignages de l'architecture des XIXe et XXe siècles ; 400 édifices postérieurs à 1800, sur un total de 30.000 édifices protégés, seront inscrits ou classés ; cinq agences des bâtiments de France seront créées, dont une en Corse ; la sauvegarde des cathédrales de Nantes, de Metz et de Strasbourg ; le ralentissement des crédits d'équipement en 1975, de manière à privilégier le budget de fonctionnement ; préférence pour les équipements légers, pour les maisons de la culture éclatées en plusieurs espaces ; cette conception permet des économies de construction et de gestion ; en matière de formation un budget d'attente préalable à une réorganisation ; mettre un terme aux difficultés de l'enseignement de l'architecture : un projet de loi validant les diplômes délivrés depuis 1968 sera déposé avant la fin de la première session ; le secteur des enseignements sera une des priorités du budget de 1976 (p. 5608) ; création de deux conservatoires de recyclage de haut niveau pour le théâtre et la danse ; rénovation et transfert à Lyon de l'Opéra-studio ; la régionalisation est l'option majeure de la politique culturelle que je défends ; négociation d'accords contractuels avec les collectivités locales ; articulation entre les moyens nationaux et locaux ; l'élimination des actions inutilement concurrentes ; une politique élaborée dans un esprit d'ouverture ; ouvrir les portes de ce club privé qu'est l'art.

Budget 1975

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Analyse des crédits (p. 5598, 5601, 5605, 5608, 5609, 5611, 5613, 5614) ; charges supportées par les collectivités locales (p. 5601, 5606, 5615, 5633) ; fonds d'intervention culturelle (p. 5599, 5606, 5613, 5632, 5633) ; architecture et urbanisme : monuments historiques, palais nationaux (p. 5598, 5614) ; galerie des batailles du château de Versailles (p. 5636) ; opération des cent villes et des deux cents monuments (p. 5598, 5600, 5601, 5608, 5611, 5614, 5615, 5628, 5633) ; commission nationale des secteurs sauvegardés (p. 5631) ; service des bâtiments de France (p. 5598) ; architectes et inspecteurs des monuments historiques (p. 5629, 5631) ; concertation avec les municipalités et les associations (p. 5600, 5601, 5608, 5611, 5614, 5628, 5629, 5633, 5634) ; commissions extra-municipales (p. 5629) ; « charte » liant le secrétariat d'Etat à certaines villes ou régions (p. 5601, 5611, 5615) ; création architecturale (p. 5601, 5614); mission confiée à l'architecte espagnol Bofill (p. 5606, 5614, 5633) ; festival de l'architecture (p. 5606) ; agences des bâtiments de France (p. 5608) ; projet de loi sur l'archi-

Budget 1975

tecture (p. 5610, 5614, 5633) ; architecture des XIXe et XXe siècles (p. 5614) ; villa Beauséjour (p. 5614, 5633) ; associer architectes et paysagistes (p. 5614) ; commission des sites (p. 5615, 5631, 5634) ; le 1 % sur les constructions publiques (p. 5611, 5633); décoration des routes (p. 5632) ; pont de Solférino, square de la rue Jacques-Bainville, abords de l'école militaire, anciennes écuries de l'avenue Duquesne (p. 5628, 5634) ; archives nationales et départementales (p. 5598, 5630) ; cité interministérielle de Fontainebleau (p. 5598, 5607); archives cinématographiques à Bois-d'Arcy (p. 5604) ; microfilmage des archives (p. 5607, 5634) ; archives économiques et audio-visuelles (p. 5630) ; informatique (p. 5630) ; problème de personnels, école des chartes, carrières des conservateurs et documentalistes (p. 5630, 5631, 5634) ; musique : Opéra (p. 5598, 5613) ; artistes de l'Opéra (p. 5610) ; Opéra-studio, transfert à Lyon (p. 5599, 5609, 5616, 5633) ; art lyrique (p. 5606, 5607) ; pool des villes, orchestres régionaux (p. 5606) ; caisse de la musique (p. 5606) ; renaissance de l'Opéra (p. 5612) ; théâtres : décentralisation dramatique (p. 5599) ; rapports avec les élus locaux (p. 5613) ; Comédie Française (p. 5599, 5634) ; festival d'automne de Paris, spectacle Peter Brook, festival du Marais (p. 5599, 5612, 5613, 5632, 5633) ; festival de Royan, de La Rochelle, Avignon (p. 5599, 5606) ; centres dramatiques (p. 5605); jeune théâtre (p. 5606); théâtres privés, fonds d'équipement (p. 5612) ; matinées pour personnes âgées (p. 5612) ; expériences Jacques Lang à Chaillot et Guy Réthoré dans le 20e arrondissement, TNP (p. 5615) ; création théâtrale (p. 5615) ; Comédie de Caen (p. 5636) ; musées (p. 5599, 5607) ; salon d'automne (p. 5599) ; horaires d'ouvertures des musées (p. 5599) ; horaires d'ouvertures des musées (p. 5599) ; fermeture du Louvre les lundis de Pâques et de Pentecôte (p. 5612, 5633) ; personnel des musées (p. 5599) ; musée du XXe siècle (p. 5607, 5628, 5634); fréquentation (p. 5611); musée Magnin à Dijon (p. 5611) ; musée de Brest (p. 5611) ; rôle de la télévision (p. 5611) ; expositions temporaires (p. 5611) ; situation des conservateurs (p. 5611) ; photographie des œuvres (p. 5611) ; musée d'art moderne de la ville de Paris (p. 5612) ; centre Beaubourg (p. 5599, 5607, 5608, 5634); cinéma : IDHEC, transfert à Bry-sur-Marne et fusion avec l'école de la rue de Vaugirard (p. 5599, 5607, 5633) ; centre national et commission consultative du cinéma (p. 5599, 5604) ; rôle des groupes privés : Pathé-Cinéma, Gaumont, U G C (p. 5600, 5604) ; liberté de création (p. 5602, 5603) ; René Alliot, Jean-Louis Bertucelli, Michel Drach, Costa-Gavras (p. 5602) ; censure (p. 5603, 5604, 5607) ; avances sur recettes (p. 5603, 5606, 5607) ; notion de qualité (p. 5603) ; monopole de diffusion de la CFDC (p. 5603) ; aide à l'exploitation (p. 5607) ; bourses de création (p. 5607) ; fiscalité (p. 5604, 5627, 5634) ; studios de Boulogne-Billancourt (p. 5604) ; droit de timbre (p. 5604) ; fonds de soutien (p. 5604, 5607) ; festival du cinéma français (p. 5604) ; cinéma pornographique et de violence (p. 5607) ; cachets des vedettes (p. 5610) ; cinéma européen (p. 5632, 5634) ; lettres : centre national des lettres, protection sociale des écrivains (p. 5606) ; peinture et sculpture ; situation des artistes et utilisation du 1 % sur les constructions (p. 5611) ; télévision ; moyens d'intervention du secrétariat d'Etat à la culture (p. 5602) ; cahier des charges des sociétés de diffusion (p. 5606) ; politique des sondages (p. 5602) ; création télévisuelle (p. 5615) ; censure de fait : « Les Amants d'Avignon » et l'émission sur l'énergie atomique de Claude Ostenberger (p. 5607); archives audio-visuelles (p. 5630) ; enseignement artistique (p. 5598, 5600, 5608) ; de la musique (p. 5599, 5606, 5608, 5632) ; de l'architecture (p. 5608) ; du théâtre et de la danse (p. 5609) ; de l'art lyrique (p. 5609) ; du cinéma (p. 5614) ; école des arts décoratifs (p. 5615) ; institut de l'environnement (p. 5615) ; information et diffusion culturelles (p. 5600); les festivals (p. 5599, 5606, 5613, 5632) ; enseignement artistique dispensé aux fonctionnaires et aux élus (p. 5631) ; maison de la culture et centres d'animation (p. 5599, 5606, 5608, 5614) ; maisons de la culture d'Angers, Bourges, Orléans, La Rochelle (p. 5614) ; office de diffusion culturelle (p. 5606) ; salle Favart (p. 5606); institut audio-visuel (p. 5607, 5633); bibliothèque (p. 5610, 5615) ; association culturelle (p. 5615) ; effort culturel de la ville de Paris (p. 5599, 5612, 5635) ; secrétariat d'Etat à la culture (p. 5600, 5601, 5605, 5611) ; offices régionaux et régionalisation (p. 5605, 5609); entretien des bâtiments civils (p. 5633); entraves à la construction dans le Finistère (p. 5635) ; politique culturelle (p. 5599, 5600, 5602, 5603, 5610, 5613, 5617, 5631, 5636) ; parisianisme et élitisme (p. 5598, 5599, 5613, 5616, 5632) ; mainmise du secteur privé (p. 5604, 5616) ; politique culturelle pour le troisième âge (p. 5612, 5633) ; journée du 14 octobre 1974 ; réplique des professionnels (p. 5616) ; licenciements de journalistes (p. 5616).

RAPPEL AU RÈGLEMENT de M. Hamel : le rôle du rapporteur et l'interprétation qu'en donne M. Ralite (p. 5605).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : *amendement n° 64* de MM. Papon et Josselin, adopté à l'unanimité par la commission des finances

(tendant à réduire la dotation de la Comédie-Française) (p. 5634) ; l'amendement n'est pas adopté ; adoption du titre III (p. 5636).

TITRE IV : adoption.

ETAT C. — TITRES V ET VI : adoption.

ETAT D. — TITRE III : adoption (p. 5636).

DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

DISCUSSION [12 novembre 1974] (p. 6219) ; [13 novembre 1974] (p. 6256).

ORATEURS : *MM. de Rocca Serra, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Piot, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Debré, de Gastines, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, Sablé, Alain Vivien, Riviérez, Gaussin, Claude Weber, Fontaine, Césaire, Camille Petit, Ibénée, Guilliod, Jalton.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Antilles (p. 6259, 6262) ; CEE (p. 6219, 6225, 6226, 6260) ; sucre (p. 6260, 6262, 6264) ; réforme régionale (p. 6260) ; scolarité (p. 6259) ; emploi (p. 6221, 6223, 6262, 6256, 6258) ; agriculture (p. 6257, 6258) ; système législatif (p. 6264) ; électricité (p. 6261) ; réforme foncière (p. 6221, 6222) ; Guyane (p. 6221, 6257, 6266) ; fraude électorale (p. 6228).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer :

Les deux orientations prioritaires de la politique du Gouvernement : départementalisation complétée par la décentralisation et application d'une politique globale ; cette politique est à l'opposé du colonialisme (p. 6224) ; coordonner l'action des ministères techniques ; accroissement de la dotation de la section locale du FIDOM ; réfléchir sur la place des DOM dans le Marché commun (p. 6224) ; le prix de l'énergie est un handicap sérieux (p. 6226) ; s'élève contre les propos de M. Vivien mettant en cause les fonctionnaires d'autorité dans les DOM (p. 6229) ; répond aux orateurs ; maintien du centre de Kourou (p. 6266) ; dépôt d'un projet de loi relatif à l'allocation de logement ; réexaminer les modalités d'insertion des DOM dans le Marché commun ; la contradiction entre une politique de hauts salaires et une plus faible capacité de concurrence avec les territoires voisins est à l'honneur de la France (p. 6267) ; le rôle du secrétariat d'Etat.

EXAMEN DES CRÉDITS : **Budget 1975**

ETAT B. — TITRES III et IV : adoption (p. 6268).

ETAT C. — TITRE V : autorisations de programme ; adoption (p. 6268).

TITRE VI : adoption d'un *amendement n° 149* du Gouvernement visant à renforcer la décentralisation (p. 6269) ; adoption des autorisations de programme du titre VI, ainsi modifié ; adoption des crédits de paiement du titre VI (p. 6269).

ART. 49 : taux de la taxe sur les carburants ; adoption (p. 6269).

ÉCONOMIES ET FINANCES

I. — CHARGES COMMUNES

DISCUSSION [20 novembre 1974] (p. 6858).

ORATEURS : *MM. Chauvet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les charges communes, Fouchier, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour les charges communes, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Lauriol, Brugnon, Commenay, Jans, Bayou, Garcin, Dutard, Dronne, Mario Bénard.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Pensions de retraite ; pensions de réversion ; abattement fiscal en faveur des pensionnés (p. 6856) ; réversion de la pension de la femme fonctionnaire sur son conjoint ; personnes âgées ; rapatriés (p. 6857) ; récapitulation des crédits destinés à l'industrie ; bonification des emprunts de la sidérurgie ; souhait d'une loi de programme d'équipement nucléaire.

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Signale la progression du budget des charges communes ; évoque la priorité donnée aux catégories sociales les plus défavorisées ; évalue le déficit de la balance des paiements ; rappelle que les promesses faites aux rapatriés par le Président de la République se traduisent dans le budget par des subventions de fonctionnement plus importantes accordées à l'indemnisation ; déclare que le Gouvernement préfère, pour le VIIe Plan, une modification des rapports entre le budget et le Plan plutôt qu'une multiplication des lois de programme (p. 6858) ; déclare que les opérations intéressant les tarifs publics s'inscrivent dans l'évolution des prix retenus pour 1975 ; indique les dotations en capital que l'Etat apportera en

Budget 1975

1975 aux entreprises des secteurs publics ; signale l'adoption du plan charbonnier et l'augmentation importante prévue de nos ressources énergétiques par une production d'électricité d'origine nucléaire et les accords sur le gaz naturel avec l'Union soviétique et l'Algérie (p. 6859).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Rapatriés, harkis ; promesse faite par le Gouvernement de modifier la loi du 15 juillet 1970 (p. 6859 à 6863) ; délais de paiement aux rapatriés ayant contracté des emprunts (p. 6866) ; système de remboursement proposé (p. 6859) ; personnes âgées ; fonds de solidarité (p. 6860, 6861, 6863) ; augmentation en capital de la société Elf-Erap (p. 6862) ; sociétés bénéficiaires de subventions pour étude et construction de matériel aéronautique et de matériel d'armement (p. 6862) ; évolution des pensions de retraite des militaires de carrière (p. 6865).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES II et III : adoption (p. 6864).

TITRE IV : *amendement n° 190* du Gouvernement tendant à diminuer la réduction de crédits en conséquence de l'adoption de l'amendement majorant les rentes viagères. Accepté par la commission des finances, l'amendement est adopté et le titre IV, ainsi modifié, est adopté.

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme ; *amendement n° 191* de M. Jans tendant à réduire les crédits de paiement destinés à accroître la dotation en capital de la société Erap ; repoussé par la commission et le Gouvernement, l'amendement n'est pas adopté ; les crédits de paiement du titre V sont adoptés.

TITRE VI : les autorisations de programme sont adoptées ; l'*amendement n° 192* de M. Jans tendant à réduire les crédits de paiement destinés à subventionner les études et constructions de matériels aéronautiques et de matériels d'armement complexes.

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre :

Donne la liste des entreprises intéressées par cette subvention.

Repoussé par le Gouvernement et la commission, l'*amendement n° 192* n'est pas adopté; les crédits de paiement du titre VI sont adoptés (p. 6864).

Après l'ART. 54 : *amendement n° 181* de M. Dronne tendant à insérer un nouvel article concernant l'établissement par le Gouvernement d'une étude sur l'évolution des pensions de retraite des militaires de carrière et, en particulier, des sous-officiers.

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre :

Demande à M. Dronne de retirer son amendement (p. 6865) ; l'impatience de certains sous-officiers retraités et de militaires en activité ; l'amendement est adopté, *amendement n° 205* de M. Mario Bénard tendant à insérer un nouvel article remplaçant l'article 60 de la loi du 15 juillet 1970 par des dispositions accordant des délais supplémentaires aux rapatriés ayant contracté des dettes (p. 6865) ; l'interprétation restrictive des lois du 6 novembre 1969 et du 15 juillet 1970 instituant un moratoire en faveur des rapatriés (p. 6866).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre :

Accepte cet amendement ; l'*amendement n° 205* est adopté.

II. — SERVICES FINANCIERS

DISCUSSION [20 novembre 1974] (p. 6866).

ORATEURS : *MM. Hamel, rapporteur général de la commission des finances (services financiers), Poperen, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (services financiers, concurrence et institut national de la consommation), Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Lamps, Antagnac, Frédéric-Dupont.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'hommage au personnel de l'administration des finances (p. 6866); l'insuffisance des effectifs (p. 6870) ; l'étude de la création de centres douaniers agréés (p. 6866) ; l'émission « cinquante millions de consommateurs » (p. 6867); le problème des prix ; l'institut national de la consommation (p. 6868) ; les pratiques anticoncurrentielles (p. 6867, 6870).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Rappelle qu'il est responsable d'une administration de 150.000 personnes ; évoque la mensualisation de l'impôt sur le revenu ; le renforcement du contrôle fiscal ; les activités de la direction générale des douanes ; le recensement de la population auquel se livrera l'INSEE en 1975 ; rend hommage au dévouement du personnel ; rappelle la création d'un comité d'usagers présidé par un parlementaire en mission, M. Hoffer ; évoque le problème

des régimes de prix (p. 6868) ; déclare qu'il demandera à la commission des ententes de proposer au Gouvernement des textes juridiques permettant d'élargir la compétence de cette commission (p. 6879) ; rappelle qu'il a renouvelé les consignes précisant que la recherche de la fraude fiscale devait être dirigée vers des redevables importants et non vers les petits artisans et les petits épiciers (p. 6870) ; rappelle ses négociations avec l'ensemble des organisations syndicales ; déclare qu'il n'a pas l'intention de demander de dérogation au plan d'occupation des sols de Paris, mais qu'il souhaite libérer la partie du Louvre que son ministère occupe et qu'il imagine également l'installation de divers services à la périphérie de la région parisienne ou dans des métropoles régionales.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'extension des bureaux à Paris (p. 6870).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoptés (p. 6871).

ETAT C. — TITRE V : adopté.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

DISCUSSION [5 novembre 1974] (p. 5828, 5850, 5870).

ORATEURS : *MM. Aumont, Bécam, Mario Bénard, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (éducation), Besson, André Billoux, Maurice Blanc, Briane, Brocard, Buron, Cabanel, Capdeville, Carpentier, Claudius-Petit, Mme Constans, MM. Crespin, Cressard, Deniau, Desanlis, Dousset, Dupuy, Ehm, Gilbert Faure, Gayraud, Ginoux, Gissinger, Glon, Goulet, Guermeur, Haby, ministre de l'éducation, Josselin, Juquin, Laborde, André Laurent, Jacques Legendre, Mme Lesur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation (enseignement préscolaire), MM. Mexandeau, Pignion, Rohel, Sourdille, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (éducation), Mme Thome-Patenôtre, MM. Valenet, Weinmann, rapporteur spécial de la commission des finances (constructions scolaires et universitaires).*

Intervention de M. René Haby, ministre de l'éducation :

Rappelle son passé au service de l'enseignement ; propose d'avancer dans le sens de l'égalisation des chances ; bilan actuel ; l'enseignement doit être diversifié ; les trois aspects particuliers d'une éducation moderne ; éducation physique et pratique sportive, enseignement artistique, place des cultures régionales (p. 5832) ; un inspecteur général aura mission de rechercher les conditions dans lesquelles les cultures régionales pourront être enseignées ; nécessité d'une laïcité, au sens le plus large, de notre enseignement ; des commissions paritaires examineront les conséquences de la présence d'élèves majeurs dans les établissements (p. 5833) ; la fermeture de classes primaires permettra de transférer plusieurs milliers d'institutrices dans les classes maternelles ; défense des petits collèges ; rechercher un rééquilibre des moyens entre les établissements ; les effectifs scolaires (p. 3834) ; les allégements des effectifs de chaque classe exigeront un effort budgétaire impossible actuellement ; la titularisation des instituteurs remplaçants ; situation des maîtres auxiliaires ; les centres de documentation (p. 5835) ; la politique d'information et d'orientation ; le budget de fonctionnement du ministère ; le ralentissement des constructions n'est que conjoncturel (p. 5836) ; avancer dans la voie de la gratuité des manuels scolaires ; le Gouvernement a voulu maintenir la priorité des actions éducatives.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Personnels de l'éducation nationale (p. 5828) ; dépenses d'équipement (p. 5829) ; carte universitaire (p. 5829) ; constructions scolaires (p. 5829, 5830, 5826) ; financement (p. 5830, 5870) ; sécurité (p. 5830, 5831) ; formation des maîtres (p. 5831, 5839, 5842, 5883) ; aide aux familles (p. 5828, 5846) ; bourses (p. 5828, 5831, 5856) ; langues régionales (p.5833, 5843, 5885) ; vie scolaire et majorité (p. 5833) ; écoles maternelles (p. 5834, 5838, 5843, 5853, 5855, 5856, 5857, 5866, 5876, 5880) ; CES (p. 5834) ; instituteurs remplaçants (p. 5834, 5859) ; maîtres auxiliaires (p. 5835, 5841, 5846, 5862, 5877) ; orientation scolaire (p. 5836, 5843, 5876) ; gratuité des livres (p. 5837, 5856, 5859, 5873) ; nationalisations dans le secondaire (p. 5838, 5846, 5871) ; enseignement technique (p. 5838, 5844, 5854, 5855, 5864) ; enseignement privé (p. 5839, 5842, 5858, 5862, 5866, 5879, 5888) ; transports scolaires (p. 5845, 5855, 5871, 5874, 5880) ; personnel de service (p. 5851) ; prix de pension (p. 5851) ; politisation des enseignants (p. 5839, 5853, 5861, 5872) ; disciplines artistiques (p. 5854) ; enseignement à distance (p. 5854) ; 10 % pédagogiques (p. 5854, 5864) ; économie d'énergie (p. 5858) ; apprentissage, loi Royer (p. 5854, 5859, 5860, 5864, 5866) ; sélection sociale par le système d'enseignement (p. 5860) ; formation permanente (p. 5860, 5867) ; politique de la recherche (p. 5861) ; université de Vincennes

Budget 1975

(p. 5860, 5861) ; « petits collèges » (p. 5866) ; enfants handicapés (p. 5877, 5881) ; psychologues scolaires (p. 5877) ; enseignement audiovisuel (p. 5880).

Intervention de Mme Annie Lesur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation (enseignement préscolaire)

Les deux axes de l'action engagée : développement de l'enseignement pré-élémentaire audiovisuel et mise en place d'écoles maternelles à fonctionnement continu ; atteindre un effectif moyen de trente-cinq élèves par classe (p. 5880) ; les regroupements dans l'enseignement pré-élémentaire ; la préoccupation des handicapés dans le projet de loi qui sera soumis au Parlement ; diffusion d'une émission de radio pour l'information des parents ; l'école maternelle en fonctionnement continu ; répondra au besoin social de garde des enfants et en l'intégrant dans un système global d'éducation, mettra fin à la ségrégation entre les enfants confiés à une garderie et ceux qui restent près de leur mère (p. 5881).

Intervention de M. René Haby, ministre de l'éducation (p. 5882) :

Répond aux orateurs ; redresse un certain nombre de chiffres avancés sans contrôle ; nombre des bourses pour les élèves des CET (p. 5883) ; l'éducation a pu, jusqu'à maintenant, faire face aux hausses des prix ; la formation continue des instituteurs ; l'effectif des enseignants dans les CET atteindra 43.600 à la prochaine rentrée.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III (p. 5884) : *amendement n° 121* de M. Gayraud et les membres du groupe socialiste (suppression de la subvention aux établissements scolaires privés) ; rejet (p. 5887) ; adoption du titre III (p. 5887).

TITRE IV : *amendement n° 120* de M. Mexandeau et les membres du groupe socialiste (réduction des crédits destinés à l'enseignement privé) ; rejet de l'amendement (p. 5889) ; adoption du titre IV (p. 5889).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5889).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

ÉDUCATION. — UNIVERSITÉS

DISCUSSION [6 novembre 1974] (p. 5912, 5942).

ORATEURS : *MM. Benoist, Cabanel, Maurice Cornette, Ehm, Franceschi, Gaussin, Jacques Legendre, Le Pensec, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Marie, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Martin, Mexandeau, Porelli, Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, Sourdille, Vizet, Weinmann.*

Intervention de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités :

Les missions du nouveau secrétariat d'Etat aux universités ; le rôle du secrétariat d'Etat n'est pas de gérer les universités mais de les aider à définir leur évolution ; le besoin d'une véritable carte universitaire ; les critères de son établissement et le nécessaire concours des commissions parlementaires et des conseils régionaux pour l'établir (p. 5915) ; le statut national des personnels enseignants ; VIe section de l'école des hautes études ; critère d'attribution de l'aide de l'Etat aux universités (p. 5917) ; la rationalisation des diplômes ; l'amélioration de la condition des étudiants (p. 5919) ; une aide indirecte aux étudiants (p. 5928) ; encourager l'ouverture des universités ; délivrance des diplômes d'ingénieurs par deux universités ; donner une dimension européenne à la coopération universitaire : promouvoir les bibliothèques ; rapprocher le monde de l'université et le monde de l'économie (p. 5920).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Bourses dans l'enseignement supérieur (p. 5912) ; recherche universitaire (p. 5913, 5918, 5923, 5924, 5927, 5930) ; IUT (p. 5913, 5914, 5922, 5944) ; l'université et la formation continue (p. 5913, 5914, 5923, 5928) ; université technologique de Compiègne (p. 5914, 5918, 5920) ; sélection (p. 5914, 5917, 5922) ; carte universitaire (p. 5915, 5916) ; critères de subvention (p. 5915, 5916) ; statut des personnels (p. 5917, 5924) ; diplômes (p. 5918) ; condition des étudiants (p. 5918, 5923) ; aide directe (p. 5919, 5923) ; ouverture de l'université sur le monde (p. 5920, 5921) ; titres des ingénieurs (p. 5920) ; coopération universitaire européenne (p. 5920, 5943) ; bibliothèques (p. 5920, 5923, 5942, 5945) ; enseignement de sociologie à Poitiers (p. 5921, 5944) ; école pratique des hautes études (p. 5917) ; CNRS (p. 5918, 5945) ; autonomie et situation des universités (p. 5915, 5916, 5917, 5925, 5931) ; heures complémentaires (p. 5927) ; collectivités locales et enseignement supérieur (p. 5928) ; service social de l'étudiant (p. 5918, 5919) ; maîtrise de sciences et de techniques (p. 5930) ; orientation des étudiants (p. 5939) ; prêts aux étudiants (p. 5942) ; université de Haute-Normandie (p. 5942) ; université de Vincennes (p. 5944) ; universités de Saint-Etienne (p. 5945) ; reçus-collés (p. 5946).

Intervention de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités (p. 5930) :

Les conditions dans lesquelles sera élaborée la carte universitaire ; précise à M. Mexandeau qu'il vient d'habiliter quatorze maîtrises de sciences et de techniques (p. 5943) ; rend hommage au président Edgar Faure pour son œuvre dans le domaine de la réorganisation des universités (p. 5944) ; justifie les mesures prises à l'égard des universités de Vincennes et de Poitiers (p. 5946) ; les dossiers des reçus-collés en médecine ne sauraient être rouverts.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 5945).

ETAT C. — TITRE IV : adoption de la réduction de crédits (p. 5945).

TITRE VI : *amendement n° 124* de M. Vizet relatif au laboratoire du CNRS de Verrières-le-Buisson ; rejet de l'amendement (p. 5946) ; adoption des autorisations de programme du titre VI (p. 5946) ; adoption des crédits de paiement du titre VI (p. 5946).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— M. Guy Ducoloné : vote défavorable du groupe communiste contre l'ensemble du titre VI.

ÉQUIPEMENT. — LOGEMENT

DISCUSSION [16 novembre 1974] (p. 6569).

ORATEURS : *MM. Ligot, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (logement), Bécam, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (logement), Guerlin, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (logement, problème social), Galley, ministre de l'équipement, Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement), Tiberi, Denvers, Hamel, Jourdan, Martin, Godon, Chaumont, Mme Thome-Patenôtre, MM. Claudius-Petit, Narquin, Chassagne, Mesmin, Guermeur, Canacos, Robert-André Vivien, Boudon, Antoine Caill, Franceschi, Odru, Montdargent.*

Intervention de M. Galley, ministre de l'équipement (p. 6574) :

Les deux caractéristiques du budget du logement : lutte contre l'inflation, qualité du logement ; le logement représente un tiers des encours de crédit à l'économie ; l'adaptation du logement aux désirs profonds des Français ; la maison individuelle.

Intervention de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement) :

L'action de l'Etat dans le domaine de la construction sera redéfinie sur la base des études qui seront menées à leur terme en 1975 ; en matière de logements sociaux, les autorisations de programme non utilisées seront automatiquement reportées sur 1975 ; défense de la programmation en valeur ; hausse des coûts des HLM en accession à la propriété (p. 6574) ; HLM en milieu rural ; le logement des handicapés physiques (p. 6576) ; association Qualitel ; les résultats du plan construction ; l'information des Français dans le domaine de l'urbanisme et du logement ; disparition de la bourse d'échanges du logement.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Situation de l'industrie du bâtiment (p. 6570) ; le changement dans la présentation du bleu budgétaire (p. 6570) ; H.L.M. (p. 6571, 6576, 6583, 6587) ; suppression des primes sans prêts (p. 6571) ; épargne-logement (p. 6572) ; logement social (p. 6572, 6573) ; agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (p. 6573, 6577, 6578) ; maison individuelle (p. 6574) ; reports de crédits (p. 6575) ; PIC (p. 6575) ; plan construction (p. 6577) ; bourse d'échanges du logement (p. 6577) ; taxe locale d'urbanisation (p. 6577) ; charges locatives (p. 6577, 6579, 6580, 6582, 6585) ; agents immobiliers (p. 6581) ; logement des travailleurs étrangers (p. 5681) ; allocation logement (p. 6583) ; prix plafonds (p. 6578, 6583) ; personnes âgées (p. 6584) ; villes nouvelles (p. 6586).

Intervention de M. Galley, ministre :

Le transfert par certaines municipalités des dépenses de voirie et d'entretien sur les budgets de gestion des cités HLM (p. 6583).

Intervention de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat :

Répond aux orateurs (p. 6596) : HLM coopératives ; habitat ancien ; personnes âgées ; sous-traitance; contrat ; contrat avec les chauffagistes (p. 6598) ; allocation logement.

Intervention de M. Galley, ministre (p. 6598) :

Précisions relatives à la circulaire du 20 août 1974 relative aux zones d'aménagement différé (p. 6599) : déblocage des prix plafonds des HLM.

Budget 1975

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoption (p. 6600).

ETAT C. — TITRES V, VI et VII : le groupe communiste vote contre ces crédits ; adoption (p. 6600).

ETAT D. — TITRE III : adoption (p. 6600).

ART. 43 : rejet d'un *amendement n° 80* présenté par M. Papon, rapporteur général, MM. Denvers et Ligot (fixation à 220.000 du nombre des logements HLM à construire en 1975) ; adoption de l'article 43 (p. 6601).

ART. 44 et 45 : adoption (p. 6601).

ART. 51 (suppression de la Bourse d'échanges du logement) : rejet d'un *amendement n° 107* de M. Canacos visant à supprimer l'article 51 et de l'*amendement n° 145* de M. Bécam ayant le même objet ; adoption de l'article 51 (p. 6603).

ART. 52 : adoption d'un *amendement n° 85* de M. Papon, rapporteur général, et de M. Ligot, et de l'*amendement n° 86* de MM. Papon et Mesmin relatifs au financement par le 1 % patronal des terrains destinés à la construction de logements sociaux ; adoption de l'article 52, modifié (p. 6605).

ÉQUIPEMENT
ÉQUIPEMENT ET URBANISME

DISCUSSION [15 novembre 1974] (p. 6516) ; [16 novembre 1974] (p. 6547).

ORATEURS : *MM. Plantier, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (équipement), Montagne, rapporteur spécial de la commission des finances (urbanisme), Valleix, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (équipement), Canacos, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (urbanisme), Galley, ministre de l'équipement, Raymond, Ligot, Jourdan, Neuwirth, Mme Moreau, MM. Frédéric-Dupont, Ehm, Boudet, Mermaz, Bécam, Hamel, Claudius-Petit, Jacques Legendre, Mesmin, Denvers, Chassagne, Bustin.*

Intervention de M. Robert Galley, ministre de l'équipement :

1975 sera une année importante pour l'achèvement de nombreux équipements ; expose la situation dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (p. 6522) ; estime qu'un retournement de la tendance se manifeste ; tenir compte de l'inertie de ce secteur de production ; le Gouvernement a entrepris de réduire les délais de paiement pour les marchés de l'Etat ; le rapport coût-utilité des dépenses routières s'est modifié au cours des derniers mois (p. 6523) ; les priorités en matière routière ; les taux d'exécution du VIe Plan en matière portuaire (p. 6524) ; tirer les leçons de l'expérience des ports autonomes ; action pour protéger le littoral et les eaux intérieures de la pollution ; que l'urbanisme soit l'affaire de tous ; les contrats d'aménagement avec les villes moyennes ; espaces verts ; porter un coup d'arrêt à la ségrégation dans les villes.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Voies navigables (p. 6517, 6520, 6525, 6548, 6558, 6564, 6566) ; réseau routier (p. 6519, 6523, 6548, 6555) ; limitation de vitesse (p. 6523, 6549) ; documents d'urbanisme (plans d'occupation des sols [POS]) ; schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) (p. 6519, 6521, 6549, 6562) ; circulation des deux roues (p. 6550) ; sous-traitance (p. 6551) ; urbanisme dans le 13e arrondissement (p. 6553, 6560, 6564) ; fonds routiers (p. 6517, 6555) ; HLM (p. 6552, 6554) ; taxe locale d'urbanisation (p. 6554, 6561, 6563, 6564) ; desserte de l'Alsace (p. 6555) ; ingénieurs des travaux publics de l'Etat (p. 6517, 6555) ; désenclavement du Massif Central (p. 6556) ; réseau breton (p. 6557) ; Maine-Montparnasse (p. 6560) ; Cergy-Pontoise (p. 6560, 6565) ; institut géographique national (p. 6518) ; villes moyennes (p. 6519, 6526) ; espaces verts (p. 6519, 6521, 6526) ; sécurité routière (p. 6519, 6523) ; situation de l'industrie du bâtiment (p. 6522) ; ports de pêche (p. 6524) ; ports de plaisance (p. 6524) ; ports maritimes (p. 6517, 6519, 6524) ; plans d'action foncière (p. 6526).

Intervention de M. Robert Galley, ministre de l'équipement :

Répond aux orateurs : problèmes routiers ; FSIR (fonds spécial d'investissement routier) ; précisions relatives à la collaboration entre l'administration et les élus locaux pour l'établissement des plans d'occupation des sols ; exemple de modulation des actions publiques en matière foncière ; taxe locale d'urbanisation (p. 6561) ; la modernisation du canal du Midi ; transfert des coefficients d'occupation des sols (p. 6564) ; examen du projet de loi relatif à la protection des occupants des locaux à usage d'habitation ; Cergy-Pontoise ; aménagement du Rhône ; l'échéancier des grandes voies navigables.

DISCUSSION DES ARTICLES :

Avant l'ART. 50 (p. 6566) : adoption de l'*amendement n° 172* présenté par le Gouvernement et du *sous-amendement n° 173* présenté par M. Plantier, rapporteur spécial, tendant à permettre l'instauration de péages sur les voies d'eau navigables ayant fait l'objet d'une concession ; adoption de l'article additionnel (p. 6567).

ART. 50 (subvention pour le déclassement de 55.000 kilomètres de routes nationales secondaires) : le groupe communiste vote contre ; adoption de l'article 50 (p. 6568).

N.B. — Les crédits du ministère de l'équipement (urbanisme) inscrits aux Etats B, C et D, ont été mis aux voix après l'examen des crédits concernant le logement (voir p. 6599 et suivantes).

INDUSTRIE ET RECHERCHE

DISCUSSION [14 novembre 1974] (p. 6352, 6367, 6397).

ORATEURS : *MM. Schloesing, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (industrie), Mesmin, rapporteur spécial de la commission des finances (recherche scientifique) Julien Schvartz, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (industrie), Buron, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (recherche scientifique), Barthe, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (recherche scientifique), d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, Poperen, Weisenhorn, Ballanger, Coulais, Daillet, Boulloche, Ehm, Gosnat, Ligot, Pujol, André Billoux, Ginoux, Bertrand Denis, Depietri, Morellon, Bayou, Hamelin, Baillot, Fillioud, Hamel, Pierre Cornet, Savary, Huguet, Mexandeau, Fouchier.*

Intervention de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche :

Envisage un redéploiement de notre appareil productif (p. 6360) ; faciliter la conversion des secteurs mis en difficulté par l'évolution économique ; doter la France d'une industrie d'équipement de premier ordre ; les objectifs d'autonomie nationale ; adopter une démarche à caractère stratégique et prospectif (p. 6361) ; la révision du plan charbonnier ; maintenir la préférence pour le nucléaire ; le Gouvernement soumettra la liste des sites aux assemblées régionales ; les énergies nouvelles ; la politique pétrolière française (p. 6362) ; mission confiée à un conseiller d'Etat pour dresser le bilan du rôle de l'Etat dans le secteur de la recherche ; l'augmentation des crédits du CNES ; rééquilibrer la répartition de la recherche entre Paris et la province ; l'espace ; l'informatique ; situation de la CII.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Approvisionnement en énergie (p. 6352) ; pétrole (p. 6362, 6379, 6385, 6400, 6404) ; programme nucléaire (p. 6352, 6374, 6389, 6390) ; pollution nucléaire (p. 6355, 6356) ; nouvelles formes d'énergie (p. 6352, 6359, 6388) ; politique de rationnement (p. 6352) ; implantations d'usines nucléaires (p. 6353, 6355, 6362, 6392, 6393) ; tarifs de l'énergie (p. 6353, 6357) ; institut de développement industriel (p. 6353) ; crédits de recherche (p. 6354, 6359, 6363, 6375, 6391) ; DGRST (délégation générale à la recherche scientifique et technique) (p. 6354, 6358) ; Bureau de recherches géologiques et minières (p. 6354, 6357) ; projet Ariane (p. 6355) ; politique spatiale (p. 6363, 6364, 6374, 6376, 6400) ; plan Calcul (p. 6394) ; commissariat à l'énergie atomique (p. 6355, 6359, 6390) ; CNEXO (p. 6355) ; plan cuivre (p. 6356) ; fondation nationale pour la gestion des entreprises (p. 6356) ; plan charbonnier (p. 6356, 6362, 6369, 6383, 6385, 6386, 6405) ; rôle du Parlement (p. 6357) ; brevets (p. 6358) ; concentration industrielle (p. 6363) ; entreprises en difficulté (p. 6364, 6371) ; industrie textile (p. 6370) ; hausse des prix (p. 6372) ; chômage (p. 6372) ; problème du développement en Alsace (p. 6378) ; crédits d'industrialisation et milieu rural (p. 6381) ; situation des PME (p. 6382) ; charbon à coke (accords franco-américains) (p. 6386) ; bassin de l'Aumance (p. 6387) ; situation industrielle dans l'Hérault (p. 6389) ; institut Pasteur (p. 6390) ; sidérurgie (p. 6395) ; rapport Schvartz (p. 6384, 6404).

Intervention de M. d'Ornano, ministre :

Répond aux orateurs (p. 6397) ; le Gouvernement n'a rien à cacher en matière de choix électronucléaire ; le nombre des centrales n'est pas définitivement fixé ; l'amorce de la décentralisation de la recherche ; les études pour le programme Ariane, le Gouvernement acceptera un débat sur le rapport relatif aux sociétés pétrolières (p. 6402) ; la situation exacte de la C.I.I.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III (p. 6402) : rejet de l'*amendement n° 155* de M. Barthe, rapporteur pour avis, et de l'*amendement n° 164* de

Budget 1975

M. Mexandeau supprimant la dotation annuelle de la direction des carburants (p. 6403) ; adoption du titre III (p. 6405).

TITRE IV : rejet de l'*amendement n° 143* de M. Schvartz portant réduction de crédits afin d'amener le Gouvernement à établir la vérité des tarifs énergétiques et rejet de l'*amendement n° 156* de M. Barthe, rapporteur pour avis, portant réduction de crédits pour marquer la désapprobation de la commission à l'égard de la politique de recherche ; adoption du titre IV (p. 6406).

ETAT C. — TITRE V : rejet de l'*amendement n° 144* de M. Schvartz et de l'*amendement n° 157* de M. Barthe, rapporteur pour avis, portant réduction des crédits destinés au plan-calcul ; rejet de l'*amendement n° 159* de M. Barthe visant à opérer une distinction entre investissements et subventions ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiment du titre V (p. 6407).

TITRE VI : rejet de l'*amendement n° 158* de M. Barthe, rapporteur pour avis, portant suppression de crédits pour protester contre d'insuffisance de la politique en matière de recherche ; adoption des autorisations de programme et des crédits du titre VI (p. 6407).

INTÉRIEUR

DISCUSSION [19 novembre 1974] (p. 6715, 6738).

ORATEURS : *MM. Fossé, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (intérieur et rapatriés), Sallé, rapporteur spécial de la commission des finances (aménagement du territoire), Gerbet, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République (intérieur et rapatriés), Guermeur, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (aménagement du territoire), Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Ollivro, Boulay, Charles Bignon, Maisonnat, Ligot, Mesmin, Frêche, Durieux, Morellon, Narquin, Delelis, Coulais, l'Huillier, Burckel, Alfonsi, Desanlis, Frédéric-Dupont, Porelli, Robert-André Vivien, Seitlinger, Bourson, Ehm, Méhaignerie, Boudon, Muller, Carpentier, de la Verpillière, Commenay, Bouvard, Bernard, Alain Bonnet, Voisin.*

Intervention de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

L'analyse des crédits ; la sécurité des citoyens incombe à la police nationale (p. 6721) ; la création d'un bureau national de prévention criminelle ; la lutte contre la délinquance traditionnelle et « en col blanc » ; effectifs de la police ; vacataires ; l'îlotage ; ouverture de commissariats et postes de police ; le logement des policiers ; les services de nuit ; la formation des policiers ; l'indemnité pour travaux des dimanches et jours fériés ; création d'emplois hors échelle A ; la protection civile ; les incendies de forêt (p. 6722) ; les Canadaires ; comité départemental de coordination des secours routiers ; la situation des sapeurs-pompiers ; la formation des sapeurs-pompiers volontaires et des secouristes ; liberté du travail et droit de grève ; liberté de la presse ; code des libertés fondamentales ; simplification des formalités administratives (p. 6723) ; les tribunaux administratifs ; effectifs des magistrats ; échelle indiciaire des présidents de tribunaux ; droit d'asile ; regroupement communal ; le rôle des régions ; le statut du district de la région parisienne ; le statut de Paris ; le conseil national des services publics départementaux et communaux ; le « service conseil des maires » ; le statut des maires ; le recrutement, la formation et le statut des personnels commumunaux (p. 6724) ; les cadres des préfectures ; les finances locales ; le remplacement de la patente par une taxe professionnelle ; l'endettement des communes ; la subvention globale d'équipement ; versement représentatif de la taxe sur les salaires ; la nationalisation des établissements du second degré ; le ramassage scolaire ; hommage à son prédécesseur, chargé de l'aménagement du territoire, M. Olivier Guichard (p. 6725) ; les primes de développement régional ; les contrats de localisation ; la décentralisation du secteur tertiaire ; les emplois féminins ; les chantiers d'aménagement ; les métropoles d'équilibre ; les villes nouvelles ; les contrats de villes moyennes ; une politique des petites villes ; l'aménagement de l'espace rural et de la montagne (p. 6726) ; les services publics ruraux ; les missions d'aménagement régional ; la protection du littoral ; création d'un conservatoire de l'espace littoral ; les subventions d'équipement aux collectivités locales : assainissement, plans de circulation et transports collectifs, constructions publiques.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les attributions du ministre de l'intérieur (p. 6754, 6758, 6759) ; analyse des crédits de l'intérieur (p. 6719, 6721, 6728, 6730, 6732, 6735) ; le code des libertés (p. 6723, 6757, 6761) ; projet Safari (p. 6760) ; garde à vue (p. 6748) ; droit d'asile (p. 6724) ; liberté du travail (p. 6723) ; liberté de la presse (p. 6723) ; réfugiés politiques chiliens (p. 6750) ; simplification des formalités admi-

nistratives (p. 6723) ; vote par correspondance (p. 6747, 6763) ; sécurité : délinquance traditionnelle et en « col blanc » ; répression (p. 6719, 6721, 6722, 6744, 6751, 6755, 6757) ; bombe à la préfecture d'Ajaccio (p. 6747) ; bureaux de prévention criminelle (p. 6722, 6761) ; effectifs de la police nationale (p. 6716, 6722, 6732, 6735, 6742, 6744, 6755, 6761) ; la police parisienne (p. 6748) ; du Val-de-Marne (p. 6750, 6762) ; vacataires (p. 6716, 6722, 6732, 6735, 6760) ; auxiliaires féminins (p. 6717, 6736, 6760) ; policiers détachés (p. 6736, 6744, 6762) ; îlotage ; patrouilles ; rondes de nuit ; opération « coup de poing », services de garde (p. 6719, 6722, 6735, 6736, 6743, 6744, 6750, 6761) ; commissariats et postes de police (p. 6722, 6733, 6736, 6745, 6761) ; véhicules, matériels (p. 6750, 6762) ; le moral des policiers (p. 6733, 6742, 6750) ; utilisation des policiers contre les grèves (p. 6744, 6762) ; provocation (p. 6745) ; milices privées (p. 6743) ; DST (p. 6745) ; la situation des personnels de police ; statut (p. 6716, 6735, 6744, 6745, 6753) ; emplois de catégorie A (p. 6722) ; indemnités diverses (p. 6716, 6717, 6722, 6733, 6736, 6745, 6760) ; situation des brigadiers (p. 6717, 6750, 6760) ; recrutement et formation des policiers (p. 6717, 6722, 6735, 6744, 6761) ; statut des policiers municipaux (p. 6736, 6762) ; logement des policiers (p. 6722, 6748, 6762) ; téléphone au domicile des commissaires (p. 6748) ; dialogue avec les organisations syndicales ; comité technique paritaire (p. 6744, 6762) ; situation des retraités (p. 6736, 6745, 6748, 6755) ; protection civile (p. 6716, 6722, 6732, 6745, 6757, 6763) ; incendies de forêt (p. 6722) ; avions Canadair (p. 6716, 6723, 6732, 6746) ; situation des sapeurs-pompiers (p. 6723, 6757) ; secours routiers (p. 6723) ; formation des sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et secouristes (p. 6723, 6757) ; inondations ; fonds de secours aux victimes (p. 6754, 6763) ; effectifs des tribunaux administratifs (p. 6716, 6724) ; situation des présidents des tribunaux administratifs (p. 6724); les crédits de l'aménagement du territoire ; le fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT) (p. 6717, 6720, 6721, 6726, 6728, 6733, 6755, 6759) ; la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), les missions d'aménagement du territoire (p. 6718, 6720, 6727, 6733, 6749, 6750, 6753, 6756, 6758, 6760) ; hommage à Olivier Guichard (p. 6725, 6758) ; les orientations de la politique d'aménagement du territoire (p. 6720, 6721, 6749, 6763) ; les travaux de prospective (p. 6721) ; la décentralisation des emplois industriels, tertiaires et administratifs ; les primes de développement et d'adaptation industrielle (p. 6720, 6726, 6727, 6747, 6751, 6753, 6756, 6758, 6762) ; la création d'emplois féminins (p. 6726) ; les crédits de logement social (p. 6742) ; le développement de Paris ; l'équilibre Paris-Province (p. 6720, 6727, 6747, 6756, 6758, 6759, 6763) ; équilibre entre villes et campagne (p. 6752, 6764) ; les incidences de la crise sur l'aménagement du territoire (p. 6718, 6758) ; la région ; la loi de 1972 (p. 6718, 6721, 6724, 6730, 6739, 6740, 6741, 6760, 6763, 6766) ; les budgets régionaux (p. 6739, 6740, 6763) ; les établissements publics régionaux (p. 6740, 6766) ; le personnel des régions, les missions régionales (p. 6716, 6740, 6766) ; les emprunts régionaux européens (p. 6763) ; la coopération interrégionale (p. 6740, 6763) ; la participation des régions à l'élaboration du VIIe Plan (p. 6740) ; les plans régionaux (p. 6718, 6760) ; les primes de développement régional (p. 6725, 6752, 6759) ; de nouveaux chefs d'entreprise pour animer les régions (p. 6727) ; statut du district de la région parisienne (p. 6724) ; les métropoles d'équilibre : Bordeaux, Toulouse (p. 6726, 6758, 6764) ; les schémas d'aménagement de l'Aquitaine (p. 6717, 6719, 6760) ; de la Corse (p. 6717, 6719) ; du Languedoc-Roussillon (p. 6718, 6719, 6760) ; les grands chantiers d'aménagement (p. 6726, 6757, 6760, 6764) ; les schémas d'aménagement départementaux (p. 6741) ; la concertation avec les élus locaux et les partenaires sociaux (p. 6718, 6742, 6760, 6763) ; les procédures d'enquêtes publiques (p. 6760) ; les effectifs des préfectures (p. 6716, 6719, 6725, 6729, 6732, 6760) ; la situation des fonctionnaires départementaux (p. 6730, 6732) ; le transfert de la préfecture du Var à Toulon (p. 6716) ; les contrats de villes moyennes (p. 6718, 6726, 6727, 6741, 6752, 6760, 6763) ; le développement et les contrats de petites villes (p. 6721, 6726, 6753, 6758, 6763) ; les contrats de localisation (p. 6726) ; l'espace rural et la montagne ; les contrats de pays (p. 6726, 6748, 6752, 6754, 6764) ; les services publics ruraux (p. 6727, 6731, 6732, 6747, 6752, 6758) ; la protection du littoral (p. 6727) ; statut de Paris (p. 6724, 6734, 6761) ; finances des collectivités locales ; charges et ressources, endettement, réforme (p. 6719, 6725, 6729, 6730, 6731, 6732, 6733, 6743, 6747, 6751, 6752, 6757, 6759) ; versement représentatif de la taxe sur les salaires (p. 6725, 6729, 6730, 6731, 6733, 6755, 6757, 6761) ; remboursement de la TVA (p. 6720, 6729, 6730, 6731, 6733, 6751, 6755) ; subvention globale d'équipement (p. 6717, 6720, 6725, 6728, 6730, 6731, 6733, 6761, 6765) ; subvention compensatrice pour les constructions exonérées de l'impôt foncier (p. 6728, 6761) ; subvention d'arrosage électoral (p. 6729, 6765) ; nationalisation des établissements d'enseignement

Budget 1975

secondaire (p. 6725, 6729, 6731, 6733, 6761) : subvention pour les établissements d'enseignement primaire (p. 6731) ; ramassage scolaire (p. 6725, 6729, 6733) ; contribution aux dépenses de police ; étatisation des polices municipales (p. 6733, 6739) ; remplacement de la patente par la taxe professionnelle (p. 6725, 6733, 6757, 6762) ; subventions d'équipement aux collectivités locales (p. 6717, 6720, 6727, 6728, 6751, 6758) ; fonds spécial d'investissement routier (p. 6729, 6731, 6759) ; assainissement, stations d'épuration (p. 6727, 6733, 6759) ; plans de circulation, transports collectifs (p. 6727, 6733) ; constructions publiques (p. 6727, 6729, 6733, 6759) ; voirie départementale et communale (p. 6729, 6731, 6761) ; habitat urbain (p. 6729, 6759) ; viabilité des ZAC (p. 6733) ; réserves foncières (p. 6733, 6761) ; démocratie locale ; statut et situation matérielle des maires (p. 6724, 6752, 6757) ; recrutement, formation et statut des personnels communaux (p. 6724, 6730, 6732, 6745, 6757, 6762) ; service conseil des maires (p. 6724) ; conseil national des services publics départementaux et communaux (p. 6724) ; coopération intercommunale, communautés urbaines, syndicats intercommunaux, districts urbains (p. 6743, 6758, 6762) ; regroupement communal, fusions (p. 6717, 6724, 6728, 6733, 6752, 6757, 6759) ; problèmes des zones frontalières (p. 6751, 6763) ; de la Bretagne (p. 6727, 6760, 6763) ; de la zone Est du Cambrésis (p. 6738) ; de l'Auvergne (p. 6739) ; des pays de Loire (p. 6741); du Perche (p. 6747); de Fos (p. 6725, 6749, 6760) ; d'Usinor et implantation d'un vapocraqueur à Dunkerque (p. 6749, 6760, 6762) ; de la région Rhône-Alpes et de la plaine de l'Ain (p. 6756, 6764) ; de l'Alsace (p. 6753) ; de l'Ouest (p. 6753, 6756, 6758) ; des pays de l'Adour (p. 6757, 6763, 6768) ; de la Moselle (p. 6763) ; de l'Anjou et du Saumurois (p. 6754, 6763) ; industrialisation des départements d'outre-mer (p. 6719) ; de l'Est lorrain et de la Moselle (p. 6751, 6763) ; de la région marseillaise (p. 6749, 6762) ; les rapatriés : l'agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (p. 6716, 6736, 6764) ; les Français musulmans (p. 6754, 6763).

Intervention de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur :

Le remplacement des grévistes par des policiers au centre de tri des Hauts-de-Seine : plaisanterie ou provocation (p. 6745) ; les attributions du ministre de l'intérieur ; le regroupement communal ; le fonds spécial d'investissement routier ; analyse des crédits (p. 6759) ; les schémas d'aménagement de l'Aquitaine et du Languedoc ; la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) ; la concertation avec les élus locaux et les partenaires sociaux ; réforme des procédures d'enquêtes publiques ; les relations entre l'Etat et les régions ; des contrats globaux et pluriannuels d'investissement ; recrutement de vacataires pour la police ; l'indemnité d'habillement ; l'indemnité de sujétions spéciales ; la promotion des brigadiers ; le recrutement des femmes ; la création d'emplois de préfecture ; bilan d'exécution des plans régionaux d'équipement et de développement ; les contrats de villes moyennes ; les équipements sociaux sur les chantiers de Fos, de Dunkerque et du Tricastin ; le cadre de vie pour les petites villes et les bourgs ; les contrats de localisation ; la décentralisation des établissements d'Etat ; les régions de monoindustrie ; le projet Safari (p. 6760) ; le code des libertés individuelles ; la taxe d'habitation ; la subvention globale d'équipement ; le versement représentatif de la taxe sur les salaires ; la nationalisation des établissements scolaires ; les subventions pour les routes nationales secondaires ; les locaux de police ; les réserves foncières ; le statut futur de la capitale ; la formation des policiers ; les effectifs ; les patrouilles de nuit ; création d'un bureau national de criminalité ; l'îlotage ; les brigades de surveillance nocture ; la progression de la criminalité ; les créations d'emplois (p. 6761) ; la situation des policiers municipaux ; les effectifs de police dans le Val-de-Marne ; les crédits de matériels ; la coopération intercommunale ; les communautés urbaines ; la situation des agents communaux ; le remplacement de la patente par la taxe professionnelle ; le comité technique paritaire de la police nationale ; les détachements de policiers ; l'intervention de la police dans les centres de tri postal ; la carte des aides ; le logement des policiers ; le vapocraqueur dans le Nord ; l'industrialisation de la région marseillaise (p. 6762) ; la concertation avec les élus ; le rôle des régions ; les crédits d'équipement délégués à la région ; la coopération interrégionale ; les emprunts régionaux européens ; la protection civile ; le vote par correspondance ; le développement des zones frontalières ; la Moselle ; les responsabilités de l'Etat et des collectivités locales ; les inondations dans l'Ouest ; le fonds de secours aux victimes des sinistres et calamités ; l'industrialisation en zone rurale dans l'Anjou ; l'action de la DATAR pour les villes moyennes et petites ; le sort des Français musulmans ; la réforme des finances locales ; les personnels de police retraités ; l'efficacité de la politique d'aménagement du territoire ; la région parisienne (p. 6763) ; la Bretagne ; les villes nouvelles de la région parisienne, Cergy-Pontoise ; les pays de l'Adour ; les métropoles d'équili-

bre : Toulouse et Bordeaux ; l'aménagement du territoire en pays rural ; les contrats de pays ; la zone industrielle de la plaine de l'Ain ; la région Rhône-Alpes ; les chantiers de construction de centrales nucléaires ; les rapatriés ; l'agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (p. 6764).

EXAMEN DES CRÉDITS :

INTÉRIEUR : ETAT B. — TITRES III ET IV : (p. 6764) : adoptés.

ETAT C. — TITRE V : adopté.

TITRE VI : *amendement n° 112* de M. Alain Bonnet transférant les subventions « exceptionnelles » à caractère électoral sur la subvention globale d'équipement ; rejeté (p. 6765).

TITRE VI : adopté.

INTÉRIEUR (RAPATRIÉS) : ETAT B. — TITRE IV : adopté.

Après l'ART. 54 : *amendement n° 87* de M. Voisin imputant les frais de la mission régionale au budget régional (p. 6766) ; *sous-amendement n° 171* de M. Boulay (suppression de la prise en charge par les budgets départementaux) ; adopté (p. 6767) ; l'amendement, ainsi modifié, est adopté.

JUSTICE

DISCUSSION [14 novembre 1974] (p. 6409) ; [15 novembre 1974] (p. 6464).

ORATEURS : *MM. Sprauer, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (justice), Benoist, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (condition pénitentiaire), Massot, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République (justice et condition pénitentiaire), Voilquin, Forni, Commenay, Garcin, Antoine Caill, Frêche, Boyer, Donnez, Mme Thome-Patenôtre, M. Degraeve, Masson, Ducoloné, Houteer, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Recrutement de magistrats (p. 6409, 6464, 6465) ; aménagement des tribunaux ; subventions aux collectivités locales (p. 6409, 6466) ; revision du code pénal et de procédure pénale (p. 6410, 6468) ; petite délinquance (p. 6410, 6466) ; sort matériel des gardiens (p. 6464) ; situation pénitentiaire (p. 6410, 6411, 6415, 6416, 6468) ; détention préventive (p. 6411, 6424, 6464) ; suicides (p. 6412) ; travail des détenus (p. 6412) ; école nationale de la magistrature (p. 6413, 6420, 6465) ; éducation surveillée (p. 6410, 6414, 6418) ; greffiers (p. 6413, 6419, 6420, 6464) ; aide judiciaire (p. 6413, 6421, 6424, 6465, 6469) ; avocats (p. 6413, 6416, 6465) ; jeunes délinquants (p. 6414, 6418, 6421, 6470, 6473) ; syndicalisme dans la magistrature (p. 6415) ; secret de l'instruction (p. 6417, 6468) ; assurance ; procès (p. 6417) ; indépendance de la magistrature (p. 6417) ; juges itinérants (p. 6422) ; situation sociale du détenu et de sa famille (p. 6423) ; juridiction prud'homale (p. 6465, 6471) ; racisme (p. 6466) ; prévention (p. 6466) ; conseil supérieur de la magistrature (p.6466) ; indemnisation des victimes (p. 6468) ; commission des libertés (p. 6469) ; langage judiciaire (p. 6469) ; réforme de la procédure civile (p. 6469).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice :

Le budget de la justice est loin de rendre compte de l'activité du département (p. 6467) ; le Gouvernement modernisera la procédure pénale en mettant à la disposition du juge des peines plus diversifiées ; le sort des victimes ; le rôle protecteur du secret de l'instruction (p. 6468) ; la commission de codification des libertés fondamentales de l'individu ; la modernisation du langage judiciaire ; le projet d'actualisation et de simplification des modalités de l'aide judiciaire (p. 6469) ; la justice doit accompagner l'évolution de la société ; intégrer l'évolution des relations économiques (p. 6470) ; perspectives d'un projet de loi sur la gestion des grands ensembles immobiliers ; juridiction prud'homale (p. 6471) ; titularisation de 1.200 auxiliaires.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : le groupe socialiste et le groupe communiste votent contre ; adoption (p. 6473).

ETAT B. — TITRE IV : adoption (p. 6473).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6473).

ETAT C. — TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6473).

QUALITÉ DE LA VIE

I. — ENVIRONNEMENT

DISCUSSION [30 octobre 1974] (p. 5637, 5645).

ORATEURS : *MM. d'Aillières, Alloncle, rapporteur pour avis de la commission des affaires*

Budget 1975

culturelles, familiales et sociales, Andrieu, Bastide, Darinot, Deniau, Ducray, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (tourisme), Feït, Gissinger, Jarrot, ministre de la qualité de la vie, Kalinsky, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget), Raymond, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Rieubon, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Zeller.

Intervention de M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie :

Le ministère de la qualité de la vie regroupe les services de l'environnement, du tourisme et de la jeunesse et des sports, mais son champ d'application va au-delà — la politique de la qualité de la vie : recoupe la plupart des grands projets de « société libérée » définis par le Président de la République ; tirer le meilleur parti de nos ressources en luttant contre toutes les formes de gaspillage ; procéder à des choix rigoureux ; s'attaquer aux nuisances ; réduire la disparité d'habitat et de loisirs ; projet de modification de la loi de 1917 ; lutte contre le bruit ; surveillance de la pollution atmosphérique ; esthétique et architecture industrielle ; assouplir l'organisation du temps ; promouvoir le tourisme populaire ; développer le sport pour tous ; chercher le meilleur équilibre entre l'impératif économique et celui de la protection de la nature par un nouveau type de croissance ; convergence entre économie et environnement (p. 5637) ; politique d'ensemble des loisirs dans le respect de la nature et des sites ; faire échec aux constructions anarchiques ; projet de loi de création d'un conservatoire du littoral ; effort en faveur de la moyenne montagne ; assistance architecturale gratuite et concours d'idées ; diffuser la « morale de l'environnement » ; enrichir la gamme des loisirs proposés ; le regroupement des trois administrations permettra de concentrer les moyens sur des objectifs prioritaires ; nécessité d'une large concertation ; mettre en œuvre les moyens qui ne se mesurent pas en termes budgétaires ; rôle du Parlement pour l'élaboration de nouvelles lois ; réforme de la loi de 1917 sur les établissements classés ; protection de la nature ; exploitation des carrières et réaménagement des terrains ; collecte et élimination des déchets (p. 5638) ; permis de chasse ; agences de voyage ; promotion du sport ; procédures réglementaires : limitation du bruit ; localisation des centrales nucléaires ; maintien des chemins ruraux et pratique des sports sur les cours d'eau non domaniaux ; l'aide à la personne pour le tourisme social ; favoriser la participation des associations et faire la part au mécénat ; la qualité de la vie suppose une concertation internationale, notamment en Europe et en Méditerranée ; création à Paris, en 1973, d'un deuxième foyer international d'accueil pour les jeunes (p. 5639) ; des objectifs plus modestes qu'en 1974 ; assurer le fonctionnement des services et consolider les actions entreprises ; d'importantes actions législatives et réglementaires viendront compenser ces restrictions budgétaires : loi sur la protection de la nature, réforme de la chasse et de la pêche et de la loi sur les établissements classés ; loi sur les déchets ; la continuité des orientations précédentes ; les parcs nationaux ; création prévue en 1976 du parc de Mercantour ; mise au point des guides techniques de lutte contre les bruits ; les décharges contrôlées ; la lutte contre la pollution des eaux ; les barrages de régularisation sur la Loire ; des actions dans des domaines nouveaux ; les espaces aménagés ; cinq zones naturelles d'équilibre en région parisienne ; création d'un comité technique pour la flore et la faune ; inventaire de la pollution dans les étangs (p. 5646) ; sensibilisation à l'environnement dans les programmes scolaires ; les travaux de recherches menés avec la CEE ; le FIANE et la contribution du PMU ; une politique d'ensemble dont l'expression budgétaire ne fournit qu'une image partielle (p. 5658) : le projet de loi sur la protection de la nature ; le comité national écologique et le conseil national de la protection de la nature ; les travaux de recherche menés par les organismes extérieurs ; ne pas recréer une administration centralisée de la recherche ; nous en tenir à sept ou huit parcs régionaux ; le parc de Normandie-Maine et celui de la Martinique, agréés en 1975 (p. 5659) ; les zones naturelles d'équilibre en région parisienne et la participation du F.IANE ; le fonctionnement des agences de bassin ; le projet de loi sur le traitement des déchets ; recyclage des déchets ; la mise en œuvre du rapport sur le gaspillage (p. 5659) ; un débat sur l'énergie nucléaire aura lieu lors de la prochaine session ; décision du Gouvernement en dernier ressort après consultation des conseils régionaux au début de 1975 ; s'associe à l'hommage rendu au service central de protection contre les radiations ionisantes ; les discussions avec l'usine Pechiney au sujet des nuisances de l'usine de l'Ardoise (p. 5660) ; la contribution initiale de l'Etat dans le fonctionnement des parcs régionaux (p. 5661) ; justifie la participation du FIANE, fonds à caractère interministériel, aux opérations de Chambord et du Creusot.

Intervention de M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (tourisme) :

Rapport sur la lutte contre le gaspillage ; la construction de centrales nucléaires ; la lutte contre les nuisances industrielles ; finan-

cer l'insonorisation des bâtiments riverains par les taxes d'aéroports ; les normes internationales en matière de bruit des avions ; le recyclage des déchets ; l'utilisation de l'énergie solaire (p. 5659).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Analyse des crédits (p. 5639, 5640, 5643, 5646, 5647, 5649) ; le fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (p. 5641, 5643, 5644, 5647, 5651, 5659, 5661, 5662) ; moyens des services du ministère (p. 5646, 5648) ; inspecteurs des établissemenst classés (p. 5660) ; coordination (p. 5656, 5657) ; recherches confiées à des organismes extérieurs (p. 5646, 5658) ; transferts de charges sur les collectivités locales et les petites et moyennes entreprises (p. 5640, 5641, 5644, 5648, 5650, 5657) ; aménagement de l'espace (p. 5637, 5638, 5642, 5646, 5649, 5655) ; ateliers régionaux des sites et paysages (p. 5642, 5653) ; rôle des paysagistes (p. 5653) ; redevance d'espace vert (p. 5644) ; espaces boisés (p. 5651, 5656, 5661) ; assistance technique et architecturale gratuite (p. 5638, 5642) ; remembrement rural (p. 5643, 5649, 5656, 5661) ; surfaces agricoles (p. 5656) ; plans régionaux de protection et d'animation de l'environnement (p. 5657) ; commission nationale et régionale d'environnement (p. 5658) ; observatoires régionaux de l'environnement (p. 5657) ; plans d'occupation des sols et zones d'aménagement concerté (ZAC) (p. 5656, 5657) ; autoroutes urbaines (p. 5651) ; Toulouse-Sud (p. 5647) ; Lavans-lès-Dôle (p. 5657) ; conservatoire du littoral (p. 5638) ; moyenne montagne (p. 5638) ; parcs nationaux et régionaux (p. 5638, 5646, 5649, 5653, 5657, 5658, 5661) ; parc de Mercantour (p. 5646) ; de Maine-Normandie (p. 5649) ; de la Martinique (p. 5658) ; pollutions industrielles (p. 5637, 5638, 5640, 5641, 5649) ; mercure (p. 5640) ; raffineries (p. 5650) ; accords avec Pechiney-Ugine-Kuhlmann (p. 5660) ; Fos (p. 5640) ; usine chimique de Marckolsheim (p. 5641, 5653, 5660) ; loi de 1917 sur les établissements insalubres et projet de réforme (p. 5637, 5638, 5646, 5655, 5660) ; marché de l'antipollution (p. 5642, 5650) ; lutte contre le bruit (p. 5637, 5639, 5644, 5646, 5651, 5659) ; pollution des eaux et de la mer (p. 5640, 5646, 5648, 5649, 5651, 5654, 5656) ; agences financières de bassin et stations d'épuration (p. 5642, 5648, 5649, 5650, 5655, 5659, 5660) ; barrages de régularisation (p. 5646, 5651) ; pollution des étangs (p. 5646) ; pollution atmosphérique (p. 5637, 5652, 5655, 5660) ; agences de l'air (p. 5640) ; surveillance automatisée à Rouen (p. 5660) ; élimination et recyclage des déchets, agence nationale des déchets (p. 5638, 5641, 5646, 5649, 5651, 5652, 5656, 5659) ; eaux usées (p. 5656) ; les responsabilités en matière de nuisances (p. 5650, 5651) ; équilibres écologiques (p. 5641) ; débat sur la pollution (p. 5649) ; protection de la nature (p. 5638, 5649) ; carrières (p. 5638, 5641) ; permis de chasse et de pêche (p. 5646) ; projet de loi sur la protection de la nature (p. 5646, 5658) ; comité technique pour la flore et la faune (p. 5646) ; comité national écologique (p. 5648, 5658) ; pays nordiques (p. 5653, 5660) ; institut national de recherche et d'information sur l'environnement (p. 5657) ; centres permanents d'initiation à l'environnement, concertation avec les élus et les associations (p. 5638, 5648, 5657, 5660) ; formation et prise de conscience écologique (p. 5640, 5642, 5648, 5649, 5653, 5657) ; environnement et santé (p. 5655) ; protection des consommateurs (p. 5638) ; économie et environnement (p. 5637, 5639) ; types de croissance (p. 5637, 5647, 5648, 5651) ; pénurie et récupération d'énergie (p. 5641, 5650, 5652, 5656, 5659) ; géothermie et énergie solaire (p. 5652, 5659, 5660) ; lutte contre le gaspillage (p. 5638, 5644, 5650, 5659) ; recyclage des matières premières (p. 5651, 5660) ; énergie nucléaire, implantation de centrales, consultation des conseils régionaux, réchauffement des eaux, déchets radio-actifs, récupération de calories, service central de protection contre les radiations ionisantes (p. 5639, 5641, 5642, 5650, 5652, 5653, 5654, 5659, 5660) ; logement social (p. 5648) ; cadre et conditions de vie (p. 5650) ; aménagement du temps (p. 5637, 5638) ; défense de l'environnement et contexte international (p. 5638, 5640, 5647, 5648) ; aménagement du Rhin (p. 5653, 5660).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : *amendement n° 109* de MM. Andrieu et Duroure ; M. Duroure proteste contre les détournements opérés sur le budget de l'environnement (p. 5661).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) :

Justifie l'utilisation des crédits du FIANE (fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement) (p. 5661).

M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie :

Justifie la participation du FIANE aux opérations de Chambord et du Creusot (p. 5662).

TITRES III et IV : adoption (p. 5662).

ETAT C. — TITRE V : adoption (p. 5662).

TITRE VI : adoption (p. 5663).

Budget 1975

II. — JEUNESSE ET SPORTS

DISCUSSION [31 octobre 1974] (p. 5683, 5699).

ORATEURS : *MM. Bouvard, Burckel, Corrèze, Coulais, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Falala, Flornoy, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Gaillard, Gissinger, Gravelle, Hage, Joanne, Lavielle, Lazzarino, Le Meur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (jeunesse et sports), Méhaignerie, Rickert, Vacant, Zeller.*

Intervention de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (jeunesse et sports) :

Constate l'évolution favorable par rapport au budget général ; les souhaits exprimés l'an dernier par la commission ont été exaucés ; affectation au secrétariat d'Etat d'une part du prélèvement sur le PMU et élaboration d'un statut de l'inspection de la jeunesse et des sports ; dépôt prochain du projet de loi sur le développement du sport à l'école primaire, principe du tiers-temps pédagogique et unicité du maître : formation des instituteurs dans les écoles normales et dans les stages en cours de carrière ; le réseau des conseillers pédagogiques de département ou de circonscription ; dans l'enseignement secondaire, l'objectif de cinq heures par semaine d'éducation physique et sportive ; distinction entre les disciplines obligatoires et les sports à option ; en moyenne deux heures vingt minutes par semaine et par élève ; nécessité d'une politique de transfert pour égaliser les chances des enfants (p. 5687) ; en dehors de l'école, les centres d'animation sportive ; l'association du sport scolaire et universitaire ; les sections sport-études ; avenir à moyen terme du sport de haute compétition ; compatibilité entre activités sportives et intellectuelles à l'université ; extension de l'expérience des sections sport-études : sections de Paris et Orléans ; dans la vie professionnelle, aménagement des horaires de travail ; l'institut national des sports et la haute compétition ; l'effort prioritaire en faveur des fédérations et de la revalorisation des rémunérations des cadres techniques ; le sport détente ou loisirs pour les adultes : randonnées et cyclotourisme, ski de fond, sport équestre, sentiers sportifs ; aménagement de 5.000 kilomètres de chemins de halage pour les cyclotouristes ; l'importance du nombre de licenciés et de pratiquants (p. 5687) ; le Gouvernement n'entend pas élaborer une « politique de la jeunesse » mais favoriser la liberté d'association par une politique contractuelle ; privilégier les associations s'occupant de colonies de vacances : Union française des centres de vacances et centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active ; développer l'information par les CIDJ ; la pratique de la moto : pistes spéciales près des aéroports ; l'expérience satisfaisante des piscines et des Cosec ; industrialiser le développement des mini-clubs de jeunes ; terrains d'aventure, sentiers sportifs, bases de loisirs : Cergy-Pontoise et Saint-Quentin-en-Yvelines ; assurer le plein emploi des équipements : recherche de nouveaux sols artificiels pour les stades de football et de rugby ; s'engage à faire aboutir le statut des directeurs régionaux et départementaux.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Analyse des crédits (p. 5684, 5685, 5686, 5689, 5691, 5696, 5700) ; 1 % du budget affecté à la jeunesse et aux sports (p. 5684, 5689) ; reversement de la TVA prélevée sur le marché sportif (p. 5684, 5702, 5706) ; exécution de la loi-programme et du VIe Plan (p. 5689, 5695, 5696, 5700, 5701) ; transferts de charges (p. 5689, 5691, 5696, 5700) ; décentralisation des crédits (p. 5690, 5697, 5705) ; répartition entre les clubs, les fédérations et les communes et déconcentration des crédits (p. 5692, 5703, 5705, 5706) ; récupération des crédits par le ministère des finances (p. 5691, 5704) ; structures administratives (p. 5700) ; rattachement au ministère de la qualité de la vie (p. 5684) ; coordination interministérielle (p. 5685, 5693) ; statut des inspecteurs (p. 5686, 5693, 5694, 5701, 5703, 5706) ; statut des directeurs régionaux et départementaux (p. 5688, 5693, 5694, 5697, 5701, 5704, 5705) ; conseillers pédagogiques de département (p. 5686) ; budget à structure de programme (p. 5685) ; haut comité de la jeunesse et des sports (p. 5697, 5704) ; équipements sportifs (p. 5696, 5703) ; plein emploi des équipements (p. 5685, 5688, 5694, 5696, 5697, 5705) ; équipements industrialisés et traditionnels Cosec (p. 5688, 5690, 5700, 5703, 5704, 5706) ; équipements légers (p. 5697, 5698) ; passation des marchés (p. 5685) ; utilisation des équipements de l'armée (p. 5703) ; enseignants de l'éducation physique et des sports, création de postes, recrutement (p. 5684, 5686, 5690, 5692, 5693, 5696, 5700, 5703, 5706) ; formation (p. 5686, 5692, 5697) ; rémunérations (p. 5687) ; débouchés des élèves professeurs (p. 5689, 5691, 5692, 5693, 5695) ; diplômes : CAPES, DEUG et licence (p. 5692, 5704, 5705) ; école nationale supérieure d'éducation physique et sportive (p. 5693) ; statut des maîtres municipaux de l'éducation physique et sportive (p. 5703) ; sport à l'école : à l'école primaire : tiers temps pédagogique (p. 5686, 5691, 5695) ; enseignement secondaire : horaires hebdomadaires d'éducation physique (p. 5686, 5691, 5693,

5695, 5704, 5705) ; transferts de professeurs (p. 5686, 5704, 5705) ; sports à option (p. 5686, 5700) ; sections sport-études (p. 5687, 5691, 5697, 5700, 5704) ; lycée de Font-Romeu (p. 5691, 5705) ; à l'université (p. 5687) ; hors de l'école : centres d'animation sportive (p. 5686, 5687, 5700, 5706) ; ASSU (association du sport scolaire et universitaire) (p. 5687, 5692, 5705) ; politique sportive : la loi-cadre sur le développement du sport (p. 5684, 5686, 5687, 5694, 5696) ; sport de détente et de loisirs (p. 5687, 5688, 5696, 5706) ; bases de loisirs de Cergy-Pontoise et de Saint-Quentin-en-Yvelines (p. 5688) ; coupes corporatives du Loir-et-Cher (p. 5703) ; pratique de la moto (p. 5688) ; proportion de licenciés, résultats sportifs (p. 5687, 5705) ; haute compétition (p. 5688, 5704, 5705) ; élite sportive (p. 5695, 5696) ; venue des Springboks et des athlètes de la RDA (p. 5696) ; exemple des pays de l'Est (p. 5696, 5706) ; privatisation du sport (p. 5696) ; aide aux handicapés (p. 5698) ; politique de la jeunesse (p. 5688, 5689, 5695, 5696, 5697, 5700, 5702) ; associations sportives et de jeunesse (voir aussi : budget de l'environnement, p. 5639) (p. 5685, 5686, 5688, 5689, 5690, 5691, 5695, 5696, 5698, 5700, 5702, 5703) ; l'avant-garde du Rhin (p. 5701) ; fiscalité des associations (budget environnement, p. 5639) (p. 5692, 5693, 5703, 5705) ; associations de vacances : UFCV (union française des centres de vacances) et CEMEA (centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) (p. 5688) ; politique contractuelle entre l'Etat, les associations et les collectivités locales (p. 5685, 5688, 5703, 5704, 5705, 5706) ; coopération internationale : fonds européen de la jeunesse (p. 5685) ; échanges internationaux et centre international à Paris (p. 5690, 5691) ; offices franco-québécois et franco-allemand de la jeunesse (p. 5691, 5704) ; centres d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) (p. 5688, 5697, 5706) ; droit aux loisirs (p. 5689) ; privatisation des loisirs (p. 5689) ; statut des animateurs socioculturels (p. 5694, 5703) ; diplômes des animateurs : CAPASE et BASE (p. 5694, 5697, 5704) ; bénévolat (p. 5692, 5693, 5694) ; formation des animateurs bénévoles (p. 5695, 5697, 5704) ; corps d'animateurs cantonaux en Charente-Maritime (p. 5697) ; opération 100.000 arbres (p. 5701) ; politique de la jeunesse à l'étranger (p. 5703) ; service militaire effectué dans des foyers de jeunes (p. 5705) ; les séjours de neige (p. 5689) ; terrains d'aventure, de camping, de sentiers sportifs (p. 5697).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III. — M. Le Meur : position du groupe communiste, qui votera contre le budget ; adoption du titre (p. 5707).

TITRE IV : adoption.

ETAT C. — TITRE V et VI : adoption (p. 5707).

III. — TOURISME

DISCUSSION [31 octobre 1974] (p. 5707).

ORATEURS : *MM. Alduy, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Bégault, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Ducray, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (tourisme), Brochard, Virgile Barel, Bourgeois, Morellon, Jean-Pierre Cot, Alain Bonnet, Jacques Blanc, Fontaine, Maurice Blanc, Bécam, Josselin.*

Intervention de M. Ducray, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (tourisme).

La vocation interministérielle du tourisme ; la concertation ; exemple de l'hôtellerie ; la coordination : commissariat au tourisme et conseil supérieur du tourisme, établissements publics et comités régionaux du tourisme ; promotion à l'étranger ; tourisme social ; « produits touristiques » ; promotion sur les pays à devises fortes (p. 5710) ; campagnes aux Etats-Unis ; les opérations « châteaux en Bourgogne ou en Auvergne » ; l'hébergement ; le camping et les villages de vacances ; la TVA sur le camping ; les chambres d'hôtel ; le tourisme en espace rural ; l'aménagement de la montagne ; le plan neige ; les sentiers de randonnée ; les itinéraires de ski nordique ; les cours d'eau ; les formes traditionnelles d'accueil ; l'aide à la personne ; le rattachement au ministère de la qualité de la vie (p. 5711).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Un secrétariat d'Etat chargé du tourisme, structures administratives (p. 5707, 5709) ; hommage au ministre (p. 5714) ; crise politique du tourisme, coordination des actions (p. 5707, 5710, 5720) ; analyse des crédits (p. 5707, 5708, 5709, 5713, 5714, 5715, 5720) ; les transferts de charges sur les collectivités locales 5708, 5709, 5713, 5714, 5715, 5720) ; les entre l'Etat, les collectivités locales et les associations (p. 5712) ; les subventions aux groupes privés (p. 5712, 5715) ; aide à la pierre et aide à la personne ; système d'épargne-vacances (p. 5709, 5711, 5712, 5716) ; la concertation avec les élus et les usagers ; le dialogue avec les professionnels du tourisme (p. 5710, 5713) ; le conseil supérieur du tourisme (p. 5710, 5713, 5720) ; les offices départementaux ; les établissements publics et les comités régionaux

Budget 1975

du tourisme (p. 5710, 5711, 5713, 5714, 5720) ; visites du ministre dans les régions (p. 5710, 5714, 5720) ; les agences de voyages (p. 5709, 5712, 5715, 5720) ; la qualification et la formation des professionnels du tourisme (p. 5711, 5717) ; le tourisme dans l'économie française, dans les exportations (p. 5707, 5709, 5716, 5718) ; les campagnes de promotion en France et à l'étranger ; les produits « touristiques » (p. 5708, 5710, 5711, 5713, 5714, 5716, 5718), les syndicats d'initiative ; exonération de TVA (p. 5708, 5713. 5716) ; l'accueil (p. 5710, 5711, 5717) ; les Français qui ne partent pas en vacances, comparaisons internationales (p. 5712, 5715, 5719) ; les mesures en faveur des familles aux ressources modestes (p. 5713, 5716, 5719) ; les tarifs de transport adaptés aux besoins du tourisme (p. 5708, 5718) ; l'étalement des vacances (p. 5708, 5709, 5716) ; la préservation de la nature (p. 5710, 5714, 5716) ; le tourisme social, les subventions (p. 5708, 5709, 5710, 5712, 5713, 5715, 5716, 5718, 5719) ; les villages de vacances (p. 5708, 5711, 5712) ; le camping à la ferme (p. 5711, 5717, 5720) ; les primes spéciales d'équipement hôtelier ; les prêts du FDES (p. 5708, 5710, 5711, 5715, 5716, 5718, 5719) ; l'aide par catégorie d'hôtel (p. 5708, 5711, 5714, 5715, 5716, 5719) ; l'aide à l'hôtellerie rurale et aux hôtels de préfecture (p. 5708) ; la modernisation des hôtels (p. 5708) ; les prix de pension (p. 5709) ; la TVA sur les hôtels de préfecture, gîtes ruraux et terrains de camping (p. 5709, 5710, 5711, 5712, 5715, 5717, 5719, 5720) ; l'hôtellerie et le tourisme dans les DOM-TOM (p. 5709, 5717, 5719, 5720) ; les chambres d'hôte (p. 5711, 5717, 5718) ; le tourisme de luxe (p. 5712, 5716) ; l'aménagement de la montagne (p. 5708, 5711, 5718) ; le plan neige (p. 5711, 5716, 5718) ; la mise en valeur des zones périurbaines (p. 5709) ; le tourisme en espace rural (p. 5708, 5709, 5711, 5716, 5717, 5718) ; l'aménagement du littoral, le « conservatoire » (p. 5708, 5710, 5718) ; l'aménagement du Languedoc-Roussillon (p. 5708) ; l'aménagement de l'Aquitaine (p. 5708, 5716) ; de la Corse (p. 5708, 5712) ; l'aide aux routes touristiques et ports de plaisance (p. 5708, 5712, 5718) ; le nautisme (p. 5708, 5711) ; le thermalisme (p. 5709, 5714, 5720) ; la surtaxe sur les eaux minérales (p. 5709).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : *amendement n° 105 rectifié* de M. Maurice Blanc réduisant certaines dotations de l'administration centrale au profit des aides aux comités régionaux du tourisme ; rejeté (p. 5721) ; adoption du titre III (p. 5721).

ETAT C. — TITRES V et VI : adoptés (p. 5722).

RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION

DISCUSSION [15 novembre 1974] (p. 6490, 6503).

ORATEURS : *MM. Le Tac, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, de Préaumont, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement, Robert-André Vivien, Fillioud, Ginoux, Houteer, Fontaine, Bourson, Leroy, Ralite, Hamel.*

Intervention de M. André Rossi, secrétaire d'Etat :

Affirme que l'échéance du 1er janvier pour la mise en place de la réforme sera tenue ; analyse les différentes dispositions relatives à la situation des personnels (p. 6494) ; l'Etat prendra en charge les fonctionnaires et agents statutaires du service de la redevance ; mesure en faveur des agents âgés de plus de soixante ans ; réorganisation des orchestres ; les collaborateurs artistiques se feront assurer un volume d'activité au moins égal à celui que leur procurait l'ORTF ; modalités d'application de la loi Cressard (p. 6495) ; le cahier des charges ; missions de l'institut de l'audiovisuel ; les émissions à destination de l'étranger ; stations d'outre-mer (p. 6496) ; l'impact des obligations de qualité dans le système de répartition de la redevance ; évaluation des diverses ressources (p. 6497) ; les obligations de la régie française de publicité.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Budget des nouvelles sociétés (p. 6491, 6492, 6497) ; société de production (p. 6491, 6502, 6509, 6513) ; situation des personnels (p. 6492, 6495) ; répartition de la redevance (p. 6491, 6493, 6497, 6513) ; télévision privée ; télévision publique (p. 6498) ; sièges sociaux des nouveaux organismes (p. 6494) ; situation des journalistes (loi Cressard) (p. 6495, 6501, 6509, 6510, 6511) ; institut de l'audiovisuel (p. 6496, 6510, 6514) ; émissions à destination de l'étranger (p. 6496, 6500, 6501, 6504) ; télévisions en Europe (p. 6493) ; service de la redevance (p. 6495) ; orchestres (p. 6495) ; collaborateurs hors statut (p. 6495) ; régie française de publicité (p. 6498, 6504, 6509, 6513) ; droit de réponse à la télé (p. 6499, 6506) ; publicité clandestine (p. 6499, 6509) ; mise en position spéciale (p. 6497, 6501, 6509) ; cahier des charges (p. 6496, 6502, 6507) ; perception de la redevance (p. 6503, 6506, 6513) ; organisation de la télévision outre-mer (p. 6505) ; commission d'appréciation de la qualité (p. 6506, 6510) ; trois chaînes (p. 6506) ; Françoise Giroud

(p. 6508) ; la création télévisuelle (p. 6508, 6511) ; versement de l'Etat (p. 6510) ; remboursement des exonérations (p. 6514).

Intervention de M. André Rossi, secrétaire d'Etat :

Répond aux orateurs ; les trois garanties apportées pour éviter le risque de satellisation et pour maintenir une production télévisée spécifique ; les conséquences d'une évolution défavorable des budgets publicitaires (p. 6509) ; le système des comptes d'affectation spéciale (p. 6510) ; précisions relatives à la répartition des personnels.

EXAMEN DES CRÉDITS :

LIGNE 104. — ETAT E (autorisation de percevoir la redevance) : rejet des *amendements* identiques *n° 78* de MM. Papon et Le Tac et *n° 45* de M. Fillioud refusant l'autorisation de perception ; le secrétaire d'Etat s'engage à fournir à la délégation permanente les informations nécessaires ; adoption de la ligne 104 de l'Etat E (p. 6512).

ART. 30 : rejet de l'*amendement n° 74* de MM. Papon et Le Tac relatif au budget de l'institut de l'audio-visuel.

M. Rossi, secrétaire d'Etat, indique que ce budget s'élèvera à 95 millions.

Le groupe socialiste et le groupe communiste votent contre l'article ; adoption de l'article 30 (p. 6515).

Après l'ART. 30 : *amendement n° 44* de M. Fillioud donnant compétence à la délégation parlementaire permanente pour la répartition de la redevance ; rejet de l'article additionnel (p. 6516).

Après l'ART. 54 : *amendement n° 167 de* M. Fillioud prévoyant le reversement à la presse écrite des recettes publicitaires excédentaires.

Le secrétaire d'Etat expose le système d'écrêtement des ressources publicitaires qui sera fixé par décret.

Rejet de l'article additionnel (p. 6516).

Le vote sur l'article 39 est réservé jusqu'au vote sur l'ensemble de l'Etat E relatif aux taxes parafiscales.

SANTÉ PUBLIQUE ET ACTION SOCIALE

DISCUSSION [29 octobre 1974] (p. 5535, 5552).

ORATEURS : *MM. d'Aillières, Benoist, Jacques Blanc, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Bouvard, Mme Chonavel, MM. Damamme, Darinot, Dubedout, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Ehm, Feït, Fontaine, Gayraud, Gissinger, Goulet, Hamel, Pierre Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé (action sociale), L'Huillier, Ligot, Marcus, Mexandeau, Millet, Pons, Rickert, Rolland, Stehlin, Mme Veil, ministre de la santé, M. Claude Weber.*

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé :

Remarque que, pour l'essentiel, ses choix ne sont pas contestés, les équipements hospitaliers ; le recours à l'emprunt ; les équipements sanitaires ; répartition des crédits entre hôpitaux généraux et CHR ; suppression des salles communes ; la tendance à l'augmentation des dépenses de santé ; les travaux de la Cour des comptes ; réserver aux villes de 30.000 habitants les hôpitaux dotés d'un plateau technique ; maintenir les hôpitaux ruraux ; investissements pour les départements d'outre-mer : hôpital de Pointe-à-Pître, Saint-Pierre-de-la-Réunion, Fort-de-France (p. 5556) ; les soins médicaux sont excellents dans les hôpitaux ; il est dangereux de transformer le statut des hôpitaux publics ; difficultés posées par l'assimilation du personnel hospitalier à la fonction publique ; cas des infirmières et médecins à temps partiel ; charte du malade : bilan avant d'en généraliser l'expérience ; psychiatrie ; intégrer les services psychiatriques dans les hôpitaux généraux ; les retards dans la politique de sectorisation ; le thermalisme : Aix-les-Bains, Bourbon-l'Archambaud, Néris-les-Bains, Saint-Nectaire et Bagnères-de-Bigorre ; l'assistance publique de Paris ; hôpital Bichat, institut de la naissance, hôpital de Bicêtre, hôpital Necker-Enfants malades, hôpital Rotchschild ; projet à l'étude sur la situation des chefs de clinique (p. 5570) ; association des médecins aux réformes : commission Fougère sur le statut des généralistes, la commission Auby sur les sociétés civiles ; la situation des infirmières ; horaires de travail ; les écoles d'infirmières ouvertes aux hommes ; le prix des études ; la formation continue et la promotion des aides soignantes : arbitrage du Premier ministre ; recherches médicales à l'INSERM ; taux de mortinatalité ; protection de la périnatalité ; visites obligatoires en cours de grossesse ; vaccinations ; institut Pasteur ; le problème de la natalité ; projet à nouveau à l'étude pour la fondation sur l'adoption ; modification de la réglementation de la maison maternelle (p. 5571) ; l'information des femmes sur la contraception et l'aide aux familles ; l'institut pour le développement de la natalité ; labora-

Budget 1975

toire de myopathie de Meaux ; la prévention sanitaire.

Intervention de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé (action sociale) :

Des progrès incessants sont accomplis ; les assistantes sociales ; les foyers de jeunes travailleurs ; le projet de loi sur les handicapés adultes ; les crèches familiales ; prix de journée des crèches ; relèvement de l'allocation pour frais de garde prévu dans le projet de loi n° 949 ; personnes âgées ; aide ménagère (p. 5572) ; maintien à domicile pour éviter toute ségrégation, allocation de logement, prise en charge forfaitaire ; invalides ; prochainement examen des projets de loi sur l'orientation des handicapés et les établissements médico-sociaux et sociaux.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Analyse des crédits (p. 5535, 5536, 5537, 5539, 5540, 5546, 5547, 5549, 5563) ; le fonds d'action conjoncturelle (p. 5536) ; déconcentration des crédits vers les régions (p. 5536) ; exécution du Plan (p. 5536, 5548, 5552, 5564, 5569) ; santé mentale (p. 5546, 5548, 5552, 5564, 5569) ; assurance volontaire maladie des malades mentaux (p. 5535, 5543); établissements psychiatriques (p. 5539); lutte contre la ségrégation des malades mentaux (p. 5570) ; hôpitaux psychiatriques de Toulouse, Brest, Marseille, Antony, Valence, Saint - Pierre - de - la - Réunion et Cayenne (p. 5570) ; financement par l'emprunt (p. 5535, 5536, 5537, 5540, 5541, 5552, 5569, 5570) ; caisse des dépôts (p. 5541) ; crise de trésorerie pour les centres hospitaliers (p. 5536) ; hôpital de Grenoble (p. 5536) ; transfert de charges et répercussions sur les collectivités locales (p. 5535, 5537, 5539, 5543, 5546, 5547, 5552, 5554, 5558) ; majoration du versement représentatif de la taxe sur les salaires (p. 5535) ; équipement hospitalier (p. 5536, 5540, 5541, 5546, 5552, 5569) ; carte sanitaire et répartition des crédits entre catégories d'hôpitaux (p. 5536, 5537, 5539, 5549, 5552, 5557, 5565, 5569) ; humanisation des hôpitaux et des hospices ; suppression des salles communes (p. 5536, 5537, 5539, 5540, 5541, 5542, 5549, 5550, 5552, 5556, 5559, 5561, 5569) ; hôpitaux ruraux (p. 5536, 5539) ; institut Pasteur (p. 5537, 5539, 5543, 5546, 5560, 5571) ; charte du malade hospitalisé (p. 5542, 5550, 5570) ; crèches hospitalières (p. 5542) ; tarification hospitalière (p. 5543) ; statut des hôpitaux publics (p. 5549, 5558, 5566, 5570) ; prix de journée (p. 5559, 5567) ; fermeture de services hospitaliers (p. 5547) ; assistance publique de Paris (p. 5560, 5570) ; hôpital de Gennevilliers (p. 5547) ; hôpitaux Bichat, de Bicêtre (p. 5570), Necker-Enfants malades, Rothschild, centre hospitalier de Sélestat (p. 5569), Pointe-à-Pître, Saint-Pierre-de-la-Réunion et Fort-de-France (p. 5569) ; gestion hospitalière (p. 5568) ; Cour des comptes (p. 5568, 5569) ; thermalisme (p. 5554, 5570) ; station de Cilaos (p. 5554) ; centres thermaux d'Aix-les-Bains, Bourbon-l'Archambault, Néris-les-Bains, Saint-Nectaire, Bagnères-de-Bigorre (p. 5570) ; aide à la famille : crèches, maisons familiales de vacances (p. 5536, 5537, 5539, 5542, 5545, 5553, 5557, 5564, 5571) ; prix de journée des crèches (p. 5537, 5539, 5572) ; protection maternelle et infantile, périnatalité (p. 5539, 5543, 5544, 5550, 5556, 5561, 5562, 5566, 5571) ; crèches à domicile (p. 5560, 5572) ; mères célibataires (p. 5562, 5571) ; fondation pour l'adoption (p. 5562, 5571) ; laboratoire de myopathie de Meaux (p. 5543, 5563, 5565, 5572) ; centre de recherches périnatales à l'hôpital Cochin (p. 5543) ; prêts aux jeunes ménages (p. 5545) ; rôle des associations familiales (p. 5564) ; allocation pour frais de garde (p. 5572) ; recrutement et statut du personnel hospitalier (p. 5536, 5538, 5547, 5564) ; moyens des services centraux et extérieurs (p. 5536, 5538, 5542, 5549) ; situation des infirmières (p. 5536, 5538, 5541, 5548, 5549, 5550, 5552, 5558, 5559, 5565, 5570, 5571) ; assistantes sociales (p. 5537, 5538, 5554, 5572) ; médecins hospitaliers (p. 5538) ; médecins (p. 5549, 5571) ; élèves éducateurs (p. 5538) ; statut des généralistes (commission Fougère) (p. 5537, 5543, 5553, 5571) ; instituts régionaux de formation des personnels sociaux (p. 5538) ; pharmaciens inspecteurs (p. 5538, 5563) ; assistants de direction des hôpitaux (p. 5550) ; médecins à temps partiel (p. 5559, 5568, 5570) ; ingénieurs sanitaires (p. 5539) ; animateurs socio-culturels (p. 5539, 5544) ; travailleuses familiales (p. 5539, 5542); directeurs d'hôpitaux (p. 5541, 5568, 5571) ; aides-soignantes (p. 5542, 5548, 5562, 5571) ; inspecteurs de l'action sanitaire et sociale (p. 5542) ; carrières hospitalières et universitaires (p. 5543, 5548) ; sociétés civiles professionnelles ; commission Auby (p. 5571) ; internes des hôpitaux (p. 5565) ; centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (p. 5567) ; prévention sanitaire (p. 5537, 5539, 5543, 5545, 5553, 5556, 5566, 5572) ; foyers de jeunes travailleurs, clubs et équipes de prévention (p. 5544, 5550, 5572) ; lutte contre les fléaux sociaux et maladies graves (p. 5539, 5567) ; alcoolisme (p. 5539) ; médecine scolaire (p. 5557, 5566) ; sécurité routière (p. 5539) ; natalité (p. 5537, 5545, 5561, 5562, 5571) ; éducation et information sexuelles (p. 5537, 5562, 5572) ; recherche médicale (p. 5538, 5546, 5547, 5549) ; institut national de la santé et de la recherche médicale (p. 5537, 5538, 5542, 5547, 5571) ; sort des

personnes âgées : établissements de soins, aide à domicile (p. 5539, 5540, 5542, 5544, 5545, 5546, 5550, 5555, 5558, 5565, 5572, 5573) ; extension aux départements d'outre-mer des allocations spéciales aux personnes âgées (p. 5554) ; déduction fiscale pour personnes âgées à charge (p. 5556) ; incidences de la grève des PTT (p. 5556) ; secrétariat d'Etat au troisième âge (p. 5561) ; maisons de retraite (p. 5540) ; invalides (p. 5540, 5545, 5573) ; centres de jour (p. 5542) ; lutte contre la ségrégation des personnes âgées (p. 5544) ; équipes de suite (p. 5544) ; services de gériatrie (p. 5545) ; allocation de logement aux personnes âgées (p. 5573) ; handicapés (p. 5539, 5542, 5544, 5545, 5550, 5563, 5564, 5567, 5572) ; lutte contre la ségrégation des handicapés (p. 5544) ; foyers des handicapés de Strasbourg, Mulhouse et Pfastatt ; maquis de la législation sociale (p. 5554) ; contrôle de certificats de maladie par des officines privées (p. 5553) ; sécurité sociale (p. 5546) ; industrie pharmaceutique (p. 5538, 5554) ; consommation médicale et pharmaceutique (p. 5554, 5563, 5567, 5569) ; causes économiques et sociales des troubles médicaux (p. 5562) ; protection du milieu (p. 5539).

EXAMEN DES CRÉDITS :

I. — SECTION COMMUNE

ETAT B. — TITRE III : adopté (p. 5573).

TITRE V : adopté.

III. — SANTÉ

ETAT B : réduction de crédits proposée pour le titre III ; adopté.

TITRE IV : adopté.

ETAT C : adoption des titres V et VI (p. 5573).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECTION V. — *Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité.*

DISCUSSION [19 novembre 1974] (p. 6706).

ORATEURS : *MM. Chirac, Premier ministre, Valleix, suppléant M. La Combe, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité), Hamel, Zeller, Bourgeois, Josselin, suppléant M. Boulloche, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité), Papon, rapporteur général, Granet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (formation professionnelle).*

Budget 1975

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Crédits du commissariat général (p. 6707, 6710, 6711, 6712, 6713) ; crédits d'études du CREDOC (centre de recherches et de documentation sur la consommation), du CNIPE (centre national d'information sur le progrès économique) (p. 6707, 6710, 6711) ; actualité, nécessité, avenir du Plan (p. 6706, 6707, 6709, 6710, 6711, 6712) ; rapports entre l'Etat, le Plan et le Parlement ; nomination d'un nouveau commissaire, M. Jean Ripert (p. 6706, 6707, 6709) ; conseil national de la planification (p. 6706, 6707, 6708, 6709, 6712) ; plan et budget (p. 6709) ; préparation du VIIe Plan ; procédures d'élaboration (p. 6706, 6707, 6709, 6711, 6712) ; concertation, planification démocratique (p. 6709, 6710, 6711, 6712) ; rôle du Parlement (p. 6707, 6708, 6711, 6712) ; rôle du Conseil économique et social (p. 6712) ; rôle des régions, programmation régionale, transfert de charges (p. 6707, 6709, 6710, 6711, 6712) ; révision du Plan (p. 6707) ; plans intérimaires (p. 6708, 6709) ; programmation européenne (p. 6708) ; objectifs quantitatifs et qualitatifs du VIIe Plan (p. 6708, 6709, 6711).

Intervention de M. Jacques Chirac, Premier ministre :

Un outil de développement à moyen terme ; la procédure d'élaboration ; la crise ; des objectifs quantitatifs et qualitatifs ; la concertation (p. 6711) ; le Conseil économique et social ; rapports du Parlement sur l'orientation préliminaire du VIIe Plan et sur les résultats de la concertation ; régionalisation ; le conseil de planification ; les moyens du commissariat général ; la préparation du VIIe Plan ; un débat au Parlement au printemps prochain (p. 6712) ; maîtriser le futur.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : *amendement n° 67* de M. Papon réduisant les crédits ; rejeté ; adoption du titre III (p. 6713).

TITRE IV : *amendement n° 68* de M. Papon (réduction des crédits) ; rejeté ; adoption du titre IV (p. 6714).

FONCTION PUBLIQUE

DISCUSSION [15 novembre 1974] (p. 6476).

ORATEURS : *MM. Durand, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Renard, rapporteur pour avis de la commission des lois constitu-*

Budget 1975

tionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (Fonction publique), Bouvard, Frêche, Burckel, Villa, Krieg.

Intervention de M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (Fonction publique) :

Présente les principales actions du Gouvernement en matière de gestion de la Fonction publique ; le ministre doit tenir compte de la rigidité de la grille des traitements (p. 6479) ; les revendications des organisations syndicales passent sous silence divers avantages perçus par les fonctionnaires ; la situation dans les PTT ; les négociations en matière de rémunérations (p. 6480) ; relèvement du salaire minimum ; fusion des deux dernières zones d'indemnité de résidence ; projet d'une expérience de paiement mensuel des pensions de retraite ; problème des fonctionnaires de la catégorie A ; la volonté du Gouvernement de résorber l'auxiliariat (p. 6481) ; bilan des actions de formation professionnelle.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Inexistence des statistiques d'effectifs (p. 6476) ; attachés d'administration centrale (p. 6476, 6489) ; indemnité de résidence (p. 6476, 6481, 6485) ; pouvoir d'achat et traitements (p. 6477, 6480, 6483, 6487) ; statut des fonctionnaires (p. 6479, 6482, 6484, 6487, 6489) ; pensions (p. 6477, 6481, 6485, 6486, 6488) ; non-titulaires (p. 6478, 6481, 6483, 6485, 6487) ; femmes fonctionnaires (p. 6478) ; fonctionnaires de catégorie A (p. 6489) ; formation professionnelle (p. 6482) ; instituts régionaux d'administration (p. 6482) ; réforme administrative (p. 6479, 6482) ; démantèlement des services publics (p. 6485) ; organismes paritaires (p. 6477, 6483, 6485) ; promotion sociale (p. 6485, 6486) ; établissements publics (p. 6487) ; grève dans les PTT (p. 6484, 6488) ; administrateurs civils (p. 6489) ; droit de grève (p. 6487).

Intervention de M. Péronnet, secrétaire d'Etat (p. 6489) :

RÉPOND AUX ORATEURS : le rapport de la commission sur les effectifs doit être remis en avril 1975.

EXAMEN DES CRÉDITS :

N.B. — L'ensemble des crédits concernant la fonction publique a été mis aux voix avec les crédits de la section I (services du Premier ministre. — Services généraux) à la suite de l'examen des crédits du ministère de l'Intérieur (aménagement du territoire) (p. 6766) et, d'autre part, avec les crédits du ministère de l'économie et des finances (I. — Charges communes) (p. 6866).

FORMATION PROFESSIONNELLE ET PROMOTION SOCIALE, SERVICES DIVERS, JOURNAUX OFFICIELS, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE, CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

DISCUSSION [25 octobre 1974] (p. 5474).

ORATEURS : *MM. Ribadeau-Dumas, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du plan, Alain Bonnet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Juquin, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Granet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (Formation professionnelle), Besson, Gissinger, Mme Moreau.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Médiateur (p. 5475) ; documentation française (p. 5475) ; secrétariat général de la défense nationale (p. 5475) ; formation professionnelle (p. 5475, 5477, 5478, 5481, 5482, 5484) ; Journaux officiels (p. 5476) ; Conseil économique et social (p. 5477) ; femmes (p. 5479) ; migrants (p. 5479) ; bilan pour 1973 (p. 5484) ; comité d'entreprise (p. 5480, 5483, 5485) ; congé individuel de formation (p. 5480) ; fonction publique (p. 5480) ; contrôle de l'Etat sur actions de formation (p. 5481, 5483, 5485) ; universités et formation continue (p. 5484) ; apprentissage (p. 5484, 5485) ; lycées technologiques (p. 5486) ; répartition des stages (p. 5480, 5486) ; cotisation patronale (p. 5487).

Intervention de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (Formation professionnelle) :

La formation professionnelle est une pièce essentielle du programme d'action gouvernemental ; l'effort de l'Etat en faveur des exclus sera développé ; aspect normatif et aspect répressif du contrôle ; méfiance à l'égard d'un contrôle pédagogique trop étroit (p. 5479) ; projet de loi destiné à renforcer les prérogatives du comité d'entreprise ; aménagement du congé individuel de formation ; formation professionnelle des agents de la fonction publique (p. 5480) ; répartition des stages par niveau ; le respect par les entreprises des obligations de déclaration ; répond à M. Besson (p. 5481) ; il n'y a pas régression du budget ; l'Etat n'a pas renoncé à la dimension culturelle de la formation professionnelle ; répond à M. Gissinger ; apprentissage et formation professionnelle ; la stagnation des effectifs des stagiaires de l'Etat.

EXAMEN DES CRÉDITS :

SECTION II. — *Journaux officiels.*

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 5487).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5487).

SECTION III. — *Secrétariat général de la défense nationale.*

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 5487).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5488).

SECTION IV. — *Conseil économique et social.*

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 5488).

N.B. — L'ensemble des crédits inscrits à la section I des services du Premier ministre (services généraux) a été mis aux voix après l'examen des crédits concernant le ministère de l'intérieur (aménagement du territoire) (p. 6766) :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoptés (p. 6766).

ETAT C. — TITRES V et VI : adoptés (p. 6766).

INFORMATION

DISCUSSION [25 octobre 1974] (p. 5488).

ORATEURS : *MM. Robert-André Vivien, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Alain Bonnet, Bonhomme, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement, Juquin, Ralite, Ginoux, Fillioud, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (Budget), Fontaine.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Table ronde sur la presse (p. 5488, 5492) ; situation de l'imprimerie (p. 5488, 5489, 5496, 5497, 5501) ; délégation générale à l'information (p. 5488, 5489, 5493, 5496, 5502) ; Europe n° 1 (p. 5488, 5490, 5494, 5499) ; haut conseil de l'audio-visuel (p. 5488) ; Néogravure (p. 5489) ; agence France-Presse (p. 5490, 5493) ; TVA sur la presse (p. 5491, 5494, 5496) ; aide de l'Etat à la presse (p. 5491, 5492, 5499) ; rapport Sérisé (p. 5491) ; fonds culturel (p. 5494) ; Nouvelle Agence de Presse (p. 5494) ; licenciements de journalistes à l'ORTF (p. 5495) ; situation économique de la presse (p. 5496) ; émissions ondes courtes vers l'étranger (p. 5497, 5498, 5501) ; campagne sur les économies d'énergie (p. 5496) ; cocottes en papier (p. 5499) ; situation du journal « L'Humanité » (p. 5501, 5502).

Intervention de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement :

Entre le soutien et le parrainage la voie est étroite (p. 5492) ; s'étonne de la persistance de l'agitation à propos de la délégation générale à l'information; le Gouvernement est convaincu qu'il faut aménager le système fiscal de la presse pour le rendre plus simple, plus juste et plus neutre ; les moyens d'équilibre le budget de l'AFP (p. 5493) ; le fonds culturel ; le Gouvernement étudie une modification du régime de la TVA ; l'approvisionnement en papier-journal ; les rapports entre la nouvelle agence de presse et l'agence France-Presse ; le remplacement du directeur général d'Europe n° 1 a été décidé par le conseil de gérance (p. 5494) ; l'importance du haut conseil de l'audio-visuel.

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (Budget) :

S'élève contre les propos de M. Fillioud relatifs aux « cocottes en papier » du Premier ministre (p. 5500).

Intervention de M. Rossi, secrétaire d'Etat :

Répond aux orateurs : émissions sur ondes courtes ; imprimerie ; presse à faible tirage (p. 5501).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ART. 21 : *amendement n° 2* de M. Fillioud, rectification dans la présentation des crédits destinés à la délégation générale à l'information (p. 5502) ; amendement repoussé (p. 5503) ;

ETAT B. — TITRE III : *amendement n° 65* de MM. Papon et Robert André Vivien (crédits de l'agence France-Presse) ; repoussé (p. 5504) après que le Gouvernement se soit engagé à déposer un amendement prévoyant des crédits provisionnels ; *amendement n° 3* de M. Fillioud supprimant les crédits de la délégation générale à l'information ; repoussé (p. 5504) ;

ETAT B. — TITRE IV : rejet d'un *amendement* de MM. Papon et Robert-André Vivien relatif aux crédits de l'agence France-Presse ;

Après l'ART. 54 : retrait d'un *amendement n° 102* de M. Fillioud relatif à la production des documents budgétaires et comptables de la Sofirad ;

Budget 1975

L'ensemble des crédits de l'information seront mis aux voix avec les autres crédits de la section I (services du Premier ministre. — Services généraux) après l'examen des crédits de l'aménagement du territoire (p. 6766).

TAXES PARAFISCALES

DISCUSSION [20 novembre 1974] (p. 6832).

ORATEURS : *MM. Vizet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (taxes parafiscales), Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Kalinsky, Maurice Cornette, Combrisson, Icart, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Suppression de quatre taxes inscrites pour mémoire, et relatives à la chicorée à café (p. 6832, 6850), aux fleurs et plantes aromatiques (p. 6832, 6850), aux poissons destinés à la conserverie (p. 6832, 6850) ; taxes d'aéroport ; taxe sur les produits pétroliers (p. 6832, 6833) ; lutte contre le bruit (p. 6833).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Rappelle que l'Etat E ne comporte cette année qu'une taxe nouvelle : la taxe sur les produits pétroliers (ligne 99) perçue depuis le mois de mars 1974 au profit de la caisse nationale de l'énergie (p. 6833) ; évoque le but de cette taxe : établir une péréquation entre les prix d'accès au brut des différentes compagnies pétrolières qui approvisionnaient le marché français ; s'oppose à l'amendement tendant à supprimer cette taxe (p. 6834).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Demande d'un débat sur la lutte contre le bruit à Orly et à Roissy (p. 6834).

ART. 39 (p.6835 à 6850) (taxe parafiscales) : réserve de l'article jusqu'au vote sur l'Etat E ; adoption des lignes 1 à 4, 6 à 41, 44 à 98, 100 à 111, 113 et 114 ; amendement n° 75 de M. Vizet tendant supprimer la ligne 5 (taxe sur les fleurs et les plantes aromatiques (p. 6850) ; adoption ; suppression de la ligne 5 ; amendement n° 76 de M. Vizet tendant à supprimer la ligne 42 ; (taxe sur la chicorée à café) (p. 6850) ; l'amendement n'est pas adopté ; adoption de la ligne 42 ; amendement n° 194 de M. Gosnat tendant à supprimer la ligne 99 (taxe sur les produits pétroliers) ; l'amendement n'est pas adopté ; adoption de la ligne 99 (p. 6850) ; amendement n° 79 de M. Vizet tendant à supprimer la ligne 112 (taxe sur les poissons destinés à la conserverie) ; adoption ; suppression de la ligne 112 ; adoption de l'Etat E (p. 6851).

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

DISCUSSION [13 novembre 1974] (p. 6269, 6285).

ORATEURS : *MM. de Rocca Serra, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Magaud, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Renouard, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, Brial, Claude Weber, Sanford, Alain Vivien, Gabriel, Omar Farah Iltireh, Ceyrac, Max Lejeune.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Prix des matières premières (p. 6269) ; Polynésie (p. 6272, 6286) ; Comores (p. 6271) ; Nouvelle-Calédonie (p. 6286, 6287, 6288, 6292) ; Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 6270, 6288) ; Territoire des Afars et des Issas (p. 6271, 6275, 6286, 6290, 6292) ; Wallis et Futuna (p. 6285) ; Nouvelles-Hébrides (p. 6291, 6292).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer :

Les caractéristiques communes aux huit TOM ; le problème des communications ; l'inflation mondiale voit sur place ses effets accrus ; la jeunesse ; la gestion ne peut être envisagée de Paris ; le budget du secrétariat est un budget d'appoint et d'incitation (p. 6273) ; projet routier entre les Afars et l'Ethiopie (p. 6275) ; répond aux orateurs : le projet de convention fiscale pour la Nouvelle-Calédonie sera prochainement soumis à l'Assemblée territoriale ; l'autodétermination des Afars et des Issas n'est pas la détermination par les autres ; réforme foncière aux Nouvelles-Hébrides (p. 6292).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : adoption de la réduction de crédits proposée (p. 6294).

ETAT B. — TITRE IV : adoption (p. 6294).

ETAT C. — TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6294).

EXPLICATIONS DE VOTE :

Le groupe communiste et le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche ont voté contre tous les titres.

TRANSPORTS

I. — Section commune

II. — Transports terrestres

Discussion [18 novembre 1974] (p. 6623, 6625).

Orateurs : *MM. Cornet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (section commune et transports terrestres), Boudet, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (section commune et transports terrestres), Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, Fiszbin, Valleix, Brugnon, Gouhier.*

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports :

Le budget de la section commune ; le poste d'attaché des transports à Tokyo ; l'institut de recherche des transports ; les nouveaux modes de transport ; les consommations d'énergie ; la priorité aux transports collectifs ; un budget de programme des transports terrestres ; la politique des transports : économie de marché dans le secteur concurrentiel, rationalisation du secteur public ; l'analyse des crédits ; l'équilibre financier de la SNCF (p. 6627) ; la convention de 1971 et le contrat de programme ; l'égalisation des conditions de concurrence entre la SNCF et les autres modes de transport ; les charges de retraite ; les charges d'infrastructure ; le gardiennage des passages à niveau ; le maintien des services omnibus déficitaires ; les réductions tarifaires ; la subvention d'équilibre ; la productivité ; la compensation des blocages de tarifs ; les progrès de gestion ; les transports de marchandises : égalisation des conditions de concurrence et libre choix de l'usager ; la taxe à l'essieu ; les conditions de travail des conducteurs routiers ; la création d'un chantier de transbordement dans la région parisienne ; les transports combinés rail-route (p. 6628) ; la productivité des transports routiers ; les contrôles ; la modernisation de la flotte fluviale ; les tarifs routiers ; les licences de transport à grande distance ; le transport des personnes à courte distance ; les suppressions ou transferts de lignes SNCF ; les schémas régionaux de transports collectifs ; expérience de la Lorraine ; les services omnibus ; les dessertes cadencées régionales ; les transports urbains : compétence des collectivités locales ; la circulation automobile en ville ; les plans de circulation (p. 6629) ; le stationnement ; les zones piétonnières ; les transports collectifs : qualité du service, les couloirs réservés, les sociétés concessionnaires d'autobus, l'information du public, les crédits d'études, les subventions aux plans de circulation, le versement de transport étendu aux villes de plus de 100.000 habitants ; les parcs d'autobus ; les crédits aux transports parisiens ; le blocage des tarifs ; la réforme tarifaire ; la carte d'abonnement mensuelle (p. 6630) ; le financement des infrastructures ; les métros de Lyon et de Marseille ; l'innovation technologique ; le métro Val à Lille et le système Poma 2000 à Grenoble ; le tunnel sous la Manche (p. 6631) ; les subventions ; les transports en commun ; les tarifs du métro ; la réalisation du VIe Plan pour les investissements de la RATP et de la SNCF banlieue ; la qualité du service de la SNCF ; les lignes transversales ; le versement de transport (p. 6636) ; les transports en site propre ; les nouveaux modes de transport ; Poma 2000, Val, Aramis ; l'industrie ferroviaire; les salaires de la SNCF ; les lignes omnibus ; les schémas régionaux des transports ; la législation sociale appliquée aux transports routiers ; les liaisons à grande vitesse Paris-Lyon et Paris-Nord ; les transports combinés rail-route ; le démantèlement de la SNCF ; la vocation de service public de la SNCF ; les fermetures de lignes ; les transports de marchandises ; les tarifs pour l'industrie ; la concertation avec les syndicats ; les schémas régionaux de transport (p. 6637) ; les crédits d'égalisation des charges de la SNCF.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Analyse des crédits (p. 6623, 6627, 6631, 6632) ; répartition des crédits entre Paris et Province (p. 6624, 6630) ; financement des infrastructures (p. 6631, 6632) ; réalisation du VIe Plan (p. 6636) ; institut de recherche des transports (p. 6623, 6627) ; poste d'attaché des transports à Tokyo (p. 6627) ; conseil supérieur des transports (p. 6623) ; schémas régionaux de transport, concertation (p. 6629, 6636, 6637) ; conventions de réorganisation des dessertes ferrées et routières (p. 6629) ; offices des transports (p. 6626) ; politique des transports : concurrence, libre choix, rationalisation, carence des pouvoirs publics, volontarisme (p. 6627, 6631, 6634, 6635) ; priorité aux transports en commun (p. 6623, 6626, 6627, 6631, 6632) ; aide aux communes (p. 6636) ; intérêt des groupes monopolistes (p. 6631, 635) ; consommations comparées d'énergie (p. 6625, 6627, 6633, 6634) ; aléas des grèves (p. 6626) ; transports combinés rail-route, coordination des transports (p. 6624, 6626, 6628) ; complémentarité entre moyens de transport (p. 6636) ; répartition du trafic de voyageurs (p. 6626) ; de marchandises (p. 6626) ; SNCF : réseau, service, politique régionale, démantèlement

Budget 1975

(p. 6626, 6635, 6636, 6637) ; convention de 1971 ; contrat de programme (p. 6628, 6629) ; équilibre financier (p. 6627) ; subventions d'équilibre et compensatrice (p. 6623, 6628) ; égalisation des conditions de concurrence (p. 6628, 6638) ; turbotrain Bordeaux-Lyon (p. 6633) ; charges d'infrastructure (p. 6628) ; charges des retraites (p. 6623, 6628) ; gardiennage des passages à niveau (p. 6628) ; tarifs ; reports de hausse (p. 6623, 6628, 6630, 6636) ; tarifs marchandises favorables aux grandes entreprises (p. 6635, 6637) ; réductions tarifaires (p. 6628, 6633) ; carte d'abonnement mensuel en région parisienne (p. 6630, 6634) ; fermeture de lignes (p. 6623, 6629, 6634, 6635, 6637) ; capacités de transport, plate-forme des organisations syndicales (p. 6635, 6636) ; services omnibus (p. 6628, 6629, 6637) ; Trans-Europe-Express Bâle - Bordeaux - Madrid - Lisbonne ; turbotrain Bordeaux - Lyon ; lignes transversales (p. 6633, 6636) ; trains à grande vitesse Paris - Sud-Est et Paris - Nord (p. 6623, 6626, 6633, 6634, 6637) ; desserte de Cergy-Pontoise (p. 6624) ; dessertes cadencées régionales (p. 6629) ; desserte des zones industrielles (p. 6626) ; productivité ; gestion ; rentabilité (p. 6628, 6633) ; industrie ferroviaire ; exportations (p. 6634, 6637) ; effectifs (p. 6634) ; recrutement d'auxiliaires (p. 6634) ; salaires ; statut du personnel (p. 6634, 6637) ; droit de grève (p. 6634, 6635) ; actions revendicatives ; concertation avec les syndicats (p. 6635, 6637) ; transports urbains, crise (p. 6629, 6631, 6634) ; qualité des transports collectifs (p. 6630) ; sociétés concessionnaires (p. 6630) ; réalisation du VIe Plan (p. 6636) ; prime de transports des employeurs (p. 6624) ; compétence des collectivités locales (p. 6629) ; versement de transport des collectivités locales (p. 6624, 6630, 6633, 6636) ; centres techniques de l'équipement, service d'information (p. 6633) ; plans de transports urbains (p. 6624) ; durée des transports quotidiens (p. 6626) ; nouveaux modes de transport ; Val, Aramis, Poma 2000 (p. 6627, 6631, 6633, 6637) ; information des usagers (p. 6630) ; actions revendicatives des usagers (p. 6632) ; concertation avec les associations d'usagers (p. 6634) ; plan d'urgence pour la région parisienne (p. 6632, 6634) ; subvention à la RATP (p. 6623) ; investissements de la RATP (p. 6632) ; blocage des tarifs (p. 6624, 6630, 6636) ; tickets, carte mensuelle de la région parisienne (p. 6626, 6630, 6636) ; taux TVA (p. 6624) ; voirie pour autobus ; fréquence de passage ; couloirs réservés (p. 6624, 6626, 6630, 6633) ; parc d'autobus (p. 6630) ; métros de Marseille et Lyon (p. 6624, 6631) ; personnel de la RATP (p. 6626) ; transports routiers : réglementation du marché routier (p. 6623) ; trafic (p. 6623) ; licences de transport à grande distance (p. 6629) ; formation professionnelle des conducteurs routiers (p. 6626, 6627) ; conditions de travail ; législation sociale (p. 6628, 6636, 6637) ; contrôles (p. 6629) ; camions adaptés au gabarit du réseau ferré (p. 6626) ; chantier de transbordement en région parisienne (p. 6628) ; productivité (p. 6628) ; tarifs routiers (p. 6629) ; contrôle des petites et moyennes entreprises de transport par les trusts industriels et bancaires (p. 6636) ; circulation automobile (p. 6629, 6632, 6634) ; plans de circulation (p. 6629, 6630) ; stationnement (p. 6630) ; zones piétonnières (p. 6630, 6633) ; rocade A 86 (p. 6642) ; mesures contre l'automobile ; sélection par l'argent (p. 6632) ; voie express rive gauche (p. 6632) ; tunnel sous la Manche (p. 6624, 6626, 6631) ; batellerie ; modernisation de la flotte (p. 6626, 6628) ; réseau Freycinet de voies navigables (p. 6626, 6634).

EXAMEN DES CRÉDITS :

I. — SECTION COMMUNE (p. 6637) ; ETAT B. — TITRE III : adopté (p. 6638).

ETAT C. — TITRES V et VI : adoptés.

TRANSPORTS TERRESTRES : ETAT B. —

TITRE III : adopté (p. 6638).

TITRE IV : *amendement n° 69* de M. Cornet (présentation des crédits au titre de l'égalisation des charges de la SNCF) ; adopté, ainsi que le titre IV, ainsi modifié.

ETAT C. — TITRES V et VI : adoptés.

III. — AVIATION CIVILE

DISCUSSION [18 novembre 1974] (p. 6638, 6649).

ORATEURS : *MM. Baudis, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du plan (aviation civile), Labbé, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (aviation civile), Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, Cermolacce, Commenay, Valleix, Gabriel, Raymond, Macquet, Crépeau, de Montesquiou, Carpentier, Hamel, de Rocca Serra.*

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports :

La situation du transport aérien dans le monde ; le coût du carburant ; le trafic (p. 6640) ; le déficit d'exploitation d'Air France et Air Inter ; répartition du trafic entre Air Inter et les compagnies régionales ;

l'aéroport de Paris ; les redevances aéroportuaires ; les aéroports de Lyon, Bâle, Marseille, Clermont-Ferrand, Nice, Brest, Calvi, Toulouse ; les liaisons de l'outre-mer avec la métropole ; les aéroports de Moroni aux Comores, Djibouti, Saint-Denis-de-la-Réunion et Pointe-à-Pitre ; l'installation d'ILS à Saint-Pierre-et-Miquelon ; la lutte contre le bruit ; la navigation aérienne ; les contrôleurs, le centre de Brest ; la construction aéronautique (p. 6641) ; la valeur du personnel ; Concorde : mise en service en janvier 1976 ; l'Airbus ; le Mercure : la convention entre l'Etat et Dassault ; le moteur de dix tonnes ; les hélicoptères SA 365, SA 350 (p. 6642) ; la concertation entre compagnies européennes ; le plan de charge de la SNIAS ; la météorologie nationale ; transfert à Toulouse (p. 6643) ; la situation des contrôleurs de la navigation aérienne ; les comités des relations professionnelles (p. 6653) ; le prix du carburant ; la certification de Concorde ; le comité de soutien à Concorde (p. 6654) ; l'aérodrome de Saint-Pierre-et-Miquelon ; la concertation entre constructeurs et exploitants européens ; la commercialisation des appareils ; le service sur les lignes intérieures ; le financement de la construction aéronautique ; les licenciements à la SNIAS ; la desserte aérienne de La Rochelle, Lille et Belfort ; Air Inter et les compagnies de troisième niveau (p. 6654) ; la détaxation du carburant ; les crédits d'étude de Concorde et de l'Airbus ; la prospection du marché ; le moteur CFM 56 ; le crédit-bail pour Concorde ; la version améliorée ; le transfert de la météorologie à Toulouse ; la coopération européenne ; les indemnités de nuit du personnel de la météorologie nationale ; Corvette, Falcon 50 ; certification de Concorde (p. 6655) ; l'achat de Concorde par l'Iran ; les crédits pour la version améliorée.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Analyse des crédits (p. 6648) ; débat parlementaire (p. 6650) ; crise du transport aérien (p. 6638, 6640) ; politique de l'aéronautique (p. 6651) ; coordination, ententes entre compagnies (p. 6644) ; rôle économique du transport aérien dans la balance des paiements (p. 6652) ; trafic (p. 6639, 6640, 6651) ; marché, démocratisation du transport (p. 6645, 6646, 6651) ; personnel, garantie de l'emploi (p. 6644) ; situation des compagnies de transport (p. 6640, 6641) ; Air Inter, charges indues (p. 6640, 6641, 6644, 6646, 6651, 6652, 6655); compagnies régionales de troisième niveau (p. 6641, 6655) ; coût du carburant ; rachat des compagnies pétrolières ; détaxe (p. 6640, 6644, 6646, 6654, 6655) ; qualité du service (p. 6647, 6655) ; Air France ; subvention pour l'achat de Concorde (p. 6641, 6650) ; liaisons avec l'outre-mer (p. 6641) ; lignes intérieures et aménagement du territoire ; fermeture de lignes vers Lille, La Rochelle et Belfort (p. 6647, 6652, 6655) ; construction aéronautique (p. 6639, 6641, 6644, 6645) ; personnel, garantie de l'emploi dans le Sud-Ouest (p. 6642, 6644, 6646, 6651, 6652, 6653, 6655); plan de charge (p. 6639, 6643, 6646) ; sous-traitance, indépendance nationale (p. 6646, 6653) ; services, programmes d'études (p. 6639, 6644, 6646, 6649, 6650, 6656) ; SNECMA ; accord avec General Electric (p. 6648) ; concertation européenne ; agence de l'aviation européenne (p. 6639, 6643, 6646, 6647, 6651, 6652, 6655) ; concertation avec les Etats-Unis (p. 6652) ; SNIAS (p. 6639, 6643, 6647, 6653, 6655) ; Airbus (p. 6642, 6645, 6648, 6650, 6651, 6653, 6656, 6657) ; Concorde ; comité de soutien ; certification (p. 6639, 6640, 6642, 6645, 6648, 6649, 6650, 6651, 6653, 6654) ; version améliorée ; coopération avec les USA (p. 6640, 6648, 6650, 6656) ; marché ; créneaux (p. 6640, 6651, 6656) ; commercialisation, crédit-bail, publicité (p. 6646, 6648, 6650, 6651, 6653, 6655, 6656) ; technologie de pointe (p. 6640) ; Mercure (p. 6642, 6645, 6648, 6650, 6653, 6657) ; société Dassault ; subventions de l'Etat; nationalisations (p. 6642, 6644, 6651, 6653) ; moteur de dix tonnes (p. 6642, 6644, 6645, 6648, 6650) ; moteur CFM 56 (p. 6656) ; hélicoptères SA 365 et 350 (p. 6643, 6650) ; compétitivité de l'industrie française (p. 6644) ; Turboméca ; nationalisations (p. 6647, 6651) ; Corvette (p. 6653, 6656) ; Falcon 50 (p. 6656) ; navigation aérienne; écoulement du trafic (p. 6641, 6654); aéroports (p. 6639, 6641, 6647) ; de Moroni (p. 6641, 6657), de Lyon, Marseille, Clermont-Ferrand, Nice, Brest, Calvi, Toulouse, Djibouti, Saint-Denis-de-la-Réunion, Pointe-à-Pitre, Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 6641, 6645, 6655) ; Biarritz (p. 6646) ; bruit ; pollution (p. 6639, 6641, 6645); contrôleurs (p. 6641, 6645, 6646, 6653) ; contrôleurs militaires, plan Clément Marot (p. 6644, 6652) ; centre de Brest (p. 6641) ; contrôle mixte, civil et militaire (p. 6644) ; luttes revendicatives (p. 6643) ; comités de relations professionnelles ; concertation (p. 6643, 6646, 6653) ; droit de grève (p. 6643) ; protocole d'accord de 1970 (p. 6643) ; auxiliaires (p. 6644) ; météorologie nationale ; transfert à Toulouse (p. 6643, 6650, 6653, 6656) ; situation du personnel, effectifs, recrutement d'auxiliaires, primes (p. 6643, 6653, 6656) ; centre national d'études spatiales (CNES) (p. 6650).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoptés (p. 6657).

ETAT C. — TITRE V : *amendement n° 70* de M. Baudis (transfert des crédits d'étude de

Budget 1975

l'avion Mercure et des crédits consacrés à l'aérodrome de Moroni vers Concorde et Airbus) ; rejeté (p. 6657).

TITRE V : adopté par scrutin public (p. 6657) ; liste des votants (p. 6701, 6702).

TITRE VI : adopté (p. 6657).

IV. — MARINE MARCHANDE

DISCUSSION [18 novembre 1974] (p. 6657).

ORATEURS : *MM. Gabriel, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (marine marchande), Porelli, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (marine marchande), Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, Guermeur, Ollivro, Denvers, Baudouin, Duroméa, Le Pensec, Georges, Bardol, Cermolacce.*

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports :

La flotte de commerce et le plan de relance ; le déficit de la balance des frets ; la couverture des transports de pétrole et de marchandises sèches par le pavillon national ; les conférences maritimes (p. 6661) ; la balance des frets et des passagers ; le plan de développement du *France* ; les licenciements ; l'acquisition par la compagnie générale maritime de navires d'occasion ; les possibilités de réarmement ; l'industrie des pêches maritimes ; le déficit de la balance commerciale des produits de la mer ; les produits congelés ; la pêche artisanale et les sociétés interprofessionnelles ; l'aide à la pêche industrielle ; les bonifications d'intérêts aux armements ; les groupements de gestion de pêcheurs artisans ; la subvention compensatrice des hausses de carburants ; les négociations de Caracas sur le droit de la mer (p. 6667) ; la commercialisation et la transformation des produits de la pêche ; la conchyliculture ; la restructuration des chantiers de construction navale ; l'aide aux petits et moyens chantiers ; les navires de série ; la formation professionnelle et la protection sociale des marins ; les pensions de retraite (p. 6663) ; s'engage à venir devant le groupe d'étude de la mer ; la pêche industrielle au large des côtes norvégiennes ; la conférence de Caracas et la limite des eaux territoriales ; les accords bilatéraux ; l'aide de l'Etat au secteur public et privé dans le plan de développement ; la couverture des échanges sous pavillon national ; le dialogue avec les représentants syndicaux du *France* ; la concertation ; la place des petits cargos dans le plan de relance ; les navires de croisière ; l'aide aux carburants ; l'association pour la gérance des écoles d'apprentissage maritime ; le réarmement du *France* ; le déficit du commerce extérieur (p. 6672) ; les crédits à la construction navale ; la situation des marins pêcheurs artisans ; l'enquête sur l'incident de Noirmoutiers ; la desserte de la Corse ; le déficit de la transméditerranéenne ; la continuité territoriale ; l'établissement national des invalides de la marine ; la desserte des ports secondaires ; le prix du poisson ; le *France;* les cars-ferries.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Analyse des crédits (p. 6658, 6660) ; débat au Parlement sur les problèmes de la mer (p. 6658, 6669, 6677, 6678, 6680) ; surveillance, police maritime (p. 6658, 6674) ; pollution de la mer (p. 6664, 6671, 6674) ; commission d'enquête sur la pollution en Méditerranée (p. 6664, 6671, 6674) ; enquête sur les incidents à Noirmoutiers (p. 6675, 6679) ; conseil supérieur de la marine marchande (p. 6661, 6670) ; politique de la mer, exemple du Japon (p. 6664) ; secrétariat d'Etat aux affaires maritimes (p. 6674) ; conférences maritimes ; conférences de Caracas sur le droit de la mer ; droit des marines nationales (p. 6659, 6661, 6662, 6664, 6665, 6666, 6667, 6668, 6670, 6673, 6674, 6677, 6678) ; exploitation des grands fonds marins (p. 6666) ; accord France-Algérie (p. 6661) ; balance des frets maritimes et des passagers (p. 6660, 6661, 6662, 6668, 6670, 6672, 6678) ; part du pavillon national (p. 6661, 6667, 6669, 6678) ; respect de la législation par les compagnies pétrolières (p. 6670) ; pavillon de complaisance (p. 6668, 6669) ; association pour la gérance des écoles d'apprentissage maritime ; formation des marins (p. 6658, 6659, 6661, 6663, 6665, 6668, 6674, 6676, 6678) ; emplois ; licenciements (p. 6660, 6662, 6667, 6668, 6669, 6670, 6671) ; concertation avec les gens de mer (p. 6668, 6678, 6680) ; conditions de travail des marins pêcheurs (p. 6671, 6673) ; régime autonome de sécurité sociale des marins ; établissement national des invalides de la marine ; tiers payant (p. 6658, 6659, 6663, 6669, 6674, 6676, 6679) ; retraites, effets de la grève, surclassements, réversion, décret du 7 octobre 1968, maisons de retraite (p. 6658, 6659, 6661, 6663 6668, 6669, 6670, 6673, 6676, 6680) ; société nationale de sauvetage en mer, marins bénévoles (p. 6659, 6669) ; pêches maritimes et cultures marines, production de poisson frais, crise (p. 6658, 6661, 6662, 6663, 6664, 6672, 6680) ; institut scientifique et technique des pêches maritimes (p. 6658, 6661, 6664, 6668, 6671, 6673, 6674) ; centre national d'exploration des océans (CNEXO) (p. 6644, 6666) ; prix du carburant ; aide compensatrice (p. 6659, 6662, 6665, 6668, 6671, 6673,

6674, 6677, 6678) ; organisation du marché du poisson ; revenus des pêcheurs ; commercialisation et transformation des produits de la mer (p. 6661, 6663, 6665, 6671, 6673, 6674, 6677, 6679) ; prix européens (p. 6665) ; balance commerciale de produits de la mer (p. 6662, 6664, 6677) ; pêche artisanale ; sociétés interprofessionnelles et groupements de gestion ; aide de l'Etat (p. 6662, 6663, 6665, 6668) ; aide à la pêche industrielle (p. 6662, 6668, 6671) ; la flotte de pêche industrielle (p. 6665, 6672) ; conchyliculture ; ostréiculture (p. 6663, 6668) ; situation des pêcheurs des îles (p. 6668) ; pêche en mers d'Irlande et du Nord (p. 6664, 6678) ; chômage technique, assurance contre les intempéries (p. 6665) ; conférence annuelle des pêches maritimes (p. 6665) ; TVA sur les produits de la mer (p. 6671) ; industries annexes (p. 6673) ; paquebot *France* ; désarmement, reclassement des marins, utilisation du navire, commission d'enquête (p. 6658, 6661, 6662, 6669, 6670, 6672, 6677, 6678, 6679) ; croisières, paquebots à passagers (p. 6658, 6659, 6661, 6669, 6670, 6672, 6677, 6678) ; société nationale de voyages et de tourisme (p. 6677) ; flotte marchande (p. 6666, 6669) ; aide de l'Etat aux secteurs public et privé (p. 6666) ; répartition des trafics entre armateurs publics et privés (p. 6667); Messageries maritimes (p. 6668) ; trafic Trans-Manche (p. 6670) ; liaisons avec la Corse ; la Trans-méd ; tarifs ; aide de l'Etat (p. 6675, 6676, 6679) ; desserte des ports secondaires (p. 6677, 6679) ; car-ferries (p. 6678, 6679) ; plan de relance de l'armement et plan de développement de la marine marchande (p. 6658, 6660, 6661, 6662, 6666, 6667, 6670, 6676, 6678, 6679, 6680) ; plan de charge des chantiers (p. 6658, 6660) ; coût de la construction navale (p. 6671); aide à la construction navale; répartition entre petits et grands chantiers ; secteurs privé et public (p. 6658, 6660, 6663, 6671, 6672, 6674, 6678, 6679) ; profit et revendications des armateurs privés (p. 6666, 6667) ; restructuration de la flotte, concentration des chantiers navals (p. 6659, 6660, 6663, 6667) ; crédit maritime mutuel (p. 6671, 6673, 6674) ; cabotage (p. 6659, 6670, 6679) ; armement au commerce (p. 6659, 6660, 6667) ; armement à la pêche (p. 6659) ; aide à l'armement pétrolier (p. 6667) ; taxe conjoncturelle (p. 6659) ; rentabilité des petits et moyens navires (p. 6660, 6678, 6680) ; achat de navires sur cales ou d'occasion (p. 6660, 6662, 6670) ; matériel portuaire (p. 6670).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoptés (p. 6680).

ETAT C. — TITRE V : adopté.

TITRE VI : adopté par scrutin public (p. 6680) ; liste des votants (p. 6702, 6703).

Budget 1975

TRAVAIL

DISCUSSION [4 novembre 1974] (p. 5767, 5791).

ORATEURS : *MM. Andrieux, Bernard-Reymond, rapporteur pour avis de la commlssion des affaires culturelles, familiales et sociales (population), Berthelot, Bisson, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (sécurité sociale), René Caille, Carpentier, Chevènement, Cornet, Coulais, Degraeve, Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (travailleurs immigrés), Durafour, ministre du travail, Paul Duraffour, Franceschi, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (travailleurs immigrés), Frédéric-Dupont, Frelaut, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (travail), Mme Fritsch, MM. Gau, Ginoux, Gissinger, Godon, Grussenmeyer, Legrand, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (sécurité sociale), Le Meur, Odru, Rickert, Rolland, Saint-Paul, Simon-Lorière, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (travail et emploi).*

Intervention de M. Michel Durafour, ministre du travail :

Analyse et progression des crédits, particulièrement pour la partie « travail » ; le caractère prioritaire de la politique sociale (p. 5777); l'amélioration des moyens des services du travail et de la main-d'œuvre ; le nouveau statut de l'inspection du travail et la formation des inspecteurs ; le centre de formation professionnelle transformé en institut national du travail, décentralisé à Lyon ; le renforcement des effectifs des directions régionales ; le projet de fusion des directions régionales de la sécurité sociale et des services régionaux d'action sanitaire et sociale ; une expérience en cours dans la région « Pays de Loire » ; le renforcement des moyens facilitant le placement et la mobilité des travailleurs ; l'agence nationale pour l'emploi ; la revision des grilles indiciaires et la formation de son personnel ; l'aide aux travailleurs privés d'emploi est financée sur les crédits du fonds de chômage et du fonds national pour l'emploi ; la stabilisation des investissements de l'AFPA (association pour la formation professionnelle des adultes) (p. 5778) ; efforts de régionalisation : mise en place progressive des délégations régionales et des centres pédagogiques et techniques ; le reclassement des handicapés ; l'agence nationale

Budget 1975

pour l'amélioration des conditions de travail ; liaison étroite avec l'institut national de recherche pour la sécurité de Nancy ; les aides de l'Etat à différents régimes de sécurité sociale ; majoration des rentes mutualistes des anciens combattants ; régime de retraite des mineurs ; l'annexe au projet de loi de finances sur les comptes provisionnels des régimes de sécurité sociale obligatoires présentée pour la première fois cette année au Parlement ; la situation de l'emploi est préoccupante ; les demandes non satisfaites émanant principalement des jeunes et des femmes ; chute continue des offres et des placements ; la poussée du chômage partiel ; épargner au travailleur le traumatisme de la privation d'emploi ; la simplification et le renforcement des régimes d'aide ; la prévention des licenciements collectifs (p. 5779) ; la responsabilité des partenaires sociaux ; l'arrivée de jeunes sans qualification professionnelle sur le marché du travail ; création d'un contrat d'emploi-formation ; l'accord du 14 octobre 1974 garantissant à tout travailleur licencié pour cause économique le maintien à 90 % de son salaire pendant un an ; fusion des régimes d'aides actuelles au sein d'un fonds de garantie des ressources afin de supprimer la notion d'assistance ; alignement du régime actuel sur le régime de l'UNEDIC et revalorisation ; sécurité de l'emploi et droit des licenciements collectifs à la prévention du risque et l'accroissement des pouvoirs économiques des représentants du personnel ; revision de l'accord du 10 février 1969 sur la sécurité de l'emploi ; le projet de loi portant réforme des procédures de licenciements collectifs sera examiné avant la fin de l'année ; les observatoires régionaux de l'emploi (p. 5780) ; le conseil central de planification ; le maintien de l'emploi, préoccupation majeure du Gouvernement ; la conférence intergouvernementale de Bucarest sur la population ; l'indispensable souveraineté des Etats quant à leur politique démographique ; le droit des couples à décider du nombre de leurs enfants et de l'espacement des naissances ; la position satisfaisante de notre pays en matière de mortalité ; la baisse de la natalité et de la fécondité ; la politique démographique et familiale ; la sécurité sociale ; généralisation du champ d'application de l'assurance maladie : le projet de loi sera déposé avant la fin de la session ; assurer une protection de base commune à tous les Français ; la revalorisation des différents avantages de sécurité sociale ; prestations familiales : notion de contrat de progrès avec les familles, la double revalorisation annuelle des avantages de vieillesse, invalidité, accidents du travail (p. 5781) ; augmentation du minimum vieillesse ; liquidation des pensions des anciens combattants et prisonniers de guerre ; projets de loi n° 949 améliorant la situation des familles et n° 776 relatif aux pensions ou allocations des veuves, des mères de famille et des personnes âgées ; l'allocation de rentrée scolaire ; projet de loi sur la prévention des accidents du travail ; la prise en compte des dix meilleures années pour le calcul des pensions ; revoir la réglementation des examens de santé gratuits ; le projet de loi n° 1106 sur la protection des stagiaires en formation professionnelle, le projet de loi d'orientation en faveur des handicapés ; la détermination des tarifs de santé, éléments des charges qui pèsent sur les caisses d'assurance maladie ; pour une politique contractuelle ; la progression des dépenses de sécurité sociale ; la recherche d'une meilleure répartition des charges de la sécurité sociale ; le rapport sur les charges indues déposé avant le 1er janvier 1976; aménagement des charges sociales assumées par les entreprises sans augmentation de cotisations ni déplafonnement ; l'égalisation des efforts contributifs des différents groupes socio-professionnels ; la recherche de l'équilibre des régimes par une compensation interprofessionnelle et une contribution de l'Etat ; simplifier le fonctionnement administratif et les relations avec les assurés ; alléger la tutelle ; dans un contexte économique et social préoccupant, l'esquisse d'une politique du plein emploi ; indique que la loi du 21 novembre 1973 s'appliquera à partir du 1er janvier 1975, notamment au bénéfice des artisans et commerçants (p. 5786).

Intervention de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (travailleurs immigrés) :

Modifier en quelques années la situation de l'immigration ; un budget de solidarité (p. 5793) ; le renforcement de l'administration permettra de contrôler les mouvements migratoires : faire appliquer la réglementation ; création d'une mission judiciaire chargée de la répression des trafics de main-d'œuvre ; l'aide au rapatriement ; la simplification du régime des titres de travail ; mise en place d'une administration locale de la population immigrée auprès des préfets ; la subvention de l'Etat au fonds d'action sociale, à la Sonacotra pour le logement, au service social d'aide aux émigrants et aux associations d'accueil ; ressources budgétaires et extra-budgétaires ; les ressources nouvelles prélevées sur les entreprises : la contribution de 0,2 % permettra de doubler l'effort pour le logement (p. 5794) ; la redevance complémentaire d'introduction des travailleurs étrangers stabilisera progressivement leur nombre en décourageant les entreprises de faire appel trop facilement à la main-d'œuvre immigrée ; l'augmentation considérable des dotations du fonds d'action sociale grâce à la subvention budgétaire, la redevance complémentaire de recrutement et la contri-

bution des régimes de prestations familiales ; mener une politique d'ensemble ; l'accueil grâce à un réseau national d'accueil et d'information ; l'adaptation par un stage d'un mois dès l'arrivée des travailleurs immigrés ; un logement décent pour les travailleurs et leur famille (p. 5795) ; le rôle des associations ; établissement de liens contractuels avec l'Etat ; la promotion professionnelle par le développement de stages dans l'entreprise et le doublement des immigrés dans les stages de l'AFPA, l'adoption des méthodes pédagogiques et une mobilisation plus importante des fonds d'assurance formation ; permettre le choix entre une assimilation durable et un retour au pays ; pratique plus libérale des naturalisations ; sauvegarde des liens avec la culture d'origine ; facilités de retour, aligner les droits sociaux sur ceux des Français et faciliter l'accès aux fonctions représentatives dans les entreprises : un projet de loi sera discuté lors de la prochaine session ; carte de priorité étendue aux femmes étrangères sur les transports en commun ; élaboration d'une charte des droits et obligations des étrangers ; un budget de déblocage ; les difficultés d'hébergement du fait du prix et de la faible disponibilité des terrains ; les risques de ségrégation (p. 5796) ; constitution de réserves foncières ; régulariser l'arrivée clandestine des familles étrangères ; améliorer la scolarisation des enfants par des classes d'initiation, d'adaptation et de rattrapage ; atténuer les tensions entre parents et enfants ; les risques de chômage et de délinquance ; les femmes étrangères, oubliées de la promotion sociale ; l'accroissement des travailleuses sociales en milieu étranger et la création d'un réseau de centres d'accueil pour les familles ; combattre la dispersion des actions engagées ; rédaction d'un livre blanc sur l'immigration ; engagements mutuels entre le secrétariat d'Etat et les collectivités locales par des contrats de programme (p. 5797) ; un effort d'accueil, de tolérance et d'amitié ; vaincre les derniers relents du racisme.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Services du ministère : directions régionales (p. 5768, 5778) ; fusion des corps de catégorie A des services extérieurs de la sécurité sociale et de l'action sanitaire et sociale, expérience en cours dans les pays de Loire (p. 5768, 5778) ; droit du travail (p. 5802, 5803, 5804) ; la Bourse du travail de Paris (p. 5808) ; l'inspection du travail (p. 5768, 5772, 5778, 5786, 5802, 5803) ; statut (p. 5768, 5772, 5778, 5786, 5812) ; créations de postes (p. 5768, 5772, 5778, 5784, 5804, 5812) ; institut national du travail (p. 5772, 5777, 5789, 5812) ; implantation : Lyon ou l'Isle-d'Abeau ; fusion des corps d'inspection du travail, de l'agriculture et des transports (p. 5802) ; contrôle de l'application de la législation (p. 5802, 5803) ; délégués salariés auprès de l'inspection du travail (p. 5804) ; syndicats : subventions (p. 5769, 5779, 5811) ; monopole de candidature aux élections professionnelles (p. 5788, 5801, 5812) ; information sur les difficultés de l'entreprise à la société nationale d'industrie aéronautique et spatiale (p. 5792) ; accès des immigrés aux fonctions représentatives (p. 5796) ; CFT (p. 5801, 5805, 5811, 5812) ; comités d'entreprises (p. 5804) ; libertés syndicales chez Citroën, Chrysler (p. 5805) ; grèves, caractère politique (p. 5792, 5801) ; réfugiés chiliens (p. 5801) ; fiscalité : détermination de l'activité principale des ouvriers-paysans (p. 5806) ; situation de l'emploi (p. 5767, 5771, 5779, 5780, 5783, 5784, 5791, 5799) ; effets des restrictions de crédit (p. 5792, 5802) ; demandes non satisfaites (p. 5767, 5771, 5779, 5780, 5801, 5803, 5813) ; offres (p. 5767, 5771, 5779) ; prévisions (p. 5767, 5771, 5783) ; centre d'études de l'emploi (p. 5812, 5813) ; réductions d'horaires, chômage technique, mises en préretraite (p. 5791, 5802) ; fonds national de l'emploi (p. 5768, 5778) ; placements (p. 5771, 5783, 5787, 5802) ; agence nationale de l'emploi (p. 5771, 5784, 5786, 5787, 5802, 5812) ; statut des personnels (p. 5771) ; effectifs (p. 5771, 5784, 5786, 5802) ; formation professionnelle (p. 5771) ; agence locale de Montrouge (p. 5786, 5812) ; contrat d'emploi-formation (p. 5770) ; observatoires régionaux de l'emploi (p. 5780, 5783, 5813) ; comités de conjoncture auprès des préfets (p. 5783) ; rôle des conseils régionaux (p. 5783, 5784) ; population active disponible à la recherche d'un emploi ; travail temporaire (p. 5787, 5802) ; pratiques abusives en matière de décentralisation industrielle (p. 5792) ; frontaliers (p. 5792, 5806, 5813) ; en Lorraine (p. 5783, 5784, 5813) ; société nationale de l'emploi (p. 5800) ; entreprises exportatrices : encaissement des factures (p. 5800) ; invalides (p. 5811) ; chômage : aides publiques (p. 5767, 5772, 5780, 5784, 5787, 5812) ; salaires de disponibilité (p. 5800) ; UNEDIC (p. 5767, 5785, 5786) ; allocation supplémentaire d'attente d'un an (p. 5767, 5772, 5780, 5785, 5787, 5792) ; application aux agents contractuels de l'Etat (p. 5787) ; application aux petites et moyennes entreprises (p. 5792) ; aux frontaliers (p. 5806) ; débudgétisation (p. 5768, 5786) ; fusion des aides, coordination (p. 5768, 5780, 5787, 5799, 5812) ; cotisations d'assurances (p. 5768) ; femmes (p. 5768, 5771, 5779, 5785, 5799, 5802) ; jeunes (p. 5768, 5771, 5779, 5780, 5785, 5802) ; chômage conjoncturel et structurel (p. 5771, 5792) ; confron-

Budget 1975

tation offres et demandes (p. 5772, 5799) ; chômage partiel (p. 5779) ; fonds national du chômage (p. 5784) ; abus des indemnités de chômage (p. 5786) ; fonds paritaire de garantie de l'emploi (p. 5787) ; licenciements collectifs pour cause économique (p. 5768, 5779, 5780, 5782) ; fermetures d'entreprises : Titan-Coder (p. 5799, 5800) ; Néogravure (p. 5771, 5787, 5800), Manu-Est (p. 5799, 5802) ; faillites suspectes (p. 5772, 5790, 5792) : établissements Bouton à Voiron dans l'Isère (p. 5790) ; restructuration des entreprises (p. 5783, 5784) ; Citroën (p. 5800) ; conditions de travail (p. 5804) : accidents du travail ; mutilés (p. 5768, 5781, 5785, 5804, 5813) ; Usinor Dunkerque ; Fos ; La Défense ; Rhône-Poulenc ; Berliet-Vénissieux (p. 5804) ; agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (p. 5768, 5772, 5779, 5804, 5811, 5813) ; l'entreprise Buda (p. 5772) ; commission Sudreau (p. 5772) ; institut national de recherche pour la sécurité de Nancy (p. 5779) ; comités d'hygiène et de sécurité (p. 5804, 5813) ; maladies professionnelles (p. 5811) ; grèves : PTT (p. 5771) ; population : fécondité (p. 5772, 5781) ; politique de la population (p. 5773, 5781) ; contrôle des naissances (p. 5773, 5781) ; objectif démographique (p. 5773) ; conférence de Bucarest (p. 5773, 5781) ; mortalité (p. 5781) ; natalité (p. 5781) ; politique de la famille (p. 5781) ; immigration : les services (p. 5794) ; formation professionnelle, alphabétisation, scolarisation des enfants (p. 5768, 5793, 5796, 5797) ; logements Sonacotra (p. 5768, 5775, 5793, 5794, 5795, 5796, 5809) ; ségrégation (p. 5796) ; crédits d'action sociale (p. 5768, 5774, 5775, 5785, 5793, 5794, 5795) ; contrats de programme avec les collectivités locales (p. 5797) ; recensement des moyens (p. 5774) ; annexe budgétaire (p. 5814, 5815) ; livre blanc sur l'immigration (p. 5797) ; statut (p. 5774) ; charte des droits et obligations (p. 5796) ; égalité des droits (p. 5775, 5785, 5796, 5809) ; accueil des travailleurs et des familles (p. 5794, 5795, 5797, 5809) ; poids des entreprises à la maison des travailleurs étrangers du Rhône ou au comité des travailleurs migrants de Mulhouse ; rôle des associations (p. 5796) ; amicale pour l'enseignement des étrangers (p. 5796) ; contrôle de l'immigration clandestine (p. 5774, 5793, 5794, 5809) ; dérogations pour les grandes entreprises : Peugeot (p. 5809) ; les femmes (p. 5797) ; trafic de main-d'œuvre (p. 5774, 5793, 5794) ; aides au rapatriement (p. 5794, 5796) ; création du secrétariat d'Etat, démission de M. Postel-Vinay (p. 5774, 5775) ; office national de l'immigration : redevance complémentaire (p. 5775, 5795, 5815) ; concertation avec les syndicats (p. 5809) ; stages dans les pays d'origine (p. 5793) ; titres de travail (p. 5794) ; missions de recrutement des grandes sociétés à l'étranger (p. 5809) ; concertation ; commission de la main-d'œuvre (p. 5775, 5809) ; rapprochement des familles (p. 5793, 5795, 5797) ; information de la population (p. 5793, 5795) ; racisme (p. 5798, 5809) ; accords de coopération avec les pays fournisseurs de main-d'œuvre (p. 5810) ; formation professionnelle : AFPA (p. 5768, 5772, 5778, 5783, 5785, 5788, 5802, 5803, 5812) ; centre du Teil dans la vallée du Rhône (p. 5804) ; femmes (p. 5768) ; jeunes (p. 5768, 5772) ; immigrés (p. 5768, 5796, 5810) ; formation des représentants syndicaux (p. 5769, 5779, 5785, 5811) ; reclassement des handicapés (p. 5779) ; protection sociale des stagiaires ; exécution du VIe Plan (p. 5783) ; formation permanente (p. 5800) ; sécurité sociale : financement (p. 5769, 5770, 5775, 5776, 5777, 5779, 5782, 5786) ; compensation (p. 5798, 5807) ; concertation (p. 5776, 5782, 5799) ; réforme (p. 5777, 5799) ; annexe budgétaire (p. 5769, 5779) ; niveau des prestations (p. 5776, 5777, 5798) ; cotisations (p. 5777, 5782) ; assurance maladie et invalidité (p. 5769, 5781, 5782, 5792, 5799) ; médecine du travail (p. 5802, 5804, 5805) ; prestations vieillesse (p. 5769, 5776, 5777, 5781, 5782, 5799, 5808, 5810, 5813) ; prestations familiales ; notion de contrat de progrès (p. 5769, 5777, 5781, 5782, 5799, 5807) ; allocation de rentrée scolaire (p. 5782) ; généralisation (p. 5769, 5781) ; ticket modérateur ; tiers payant (p. 5777, 5807) ; consommation médicale et pharmaceutique, dépenses de santé (p. 5769, 5776, 5782, 5806) ; hospitalisation ; prix de journée (p. 5770, 5776, 5777, 5799, 5807, 5813) ; charges indues (p. 5770, 5776, 5782, 5807) ; hospices de vieillards (p. 5770) ; vignette auto ; fonds national de solidarité (p. 5770) ; caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs non salariés des professions non agricoles (p. 5775) ; caisse nationale d'assurance maladie de l'industrie et du commerce (p. 5776) ; tutelle sur les caisses (p. 5782, 5807) ; frais de garde des enfants (p. 5799) ; allocation aux handicapés (p. 5799) ; régime d'Alsace-Lorraine (p. 5806) ; indemnités journalières en cas de maladie ou accidents du travail (p. 5807, 5811) ; convention médecins ; sécurité sociale (p. 5807) ; rapports de la sécurité sociale et du public (p. 5807) ; contentieux de la sécurité sociale (p. 5807, 5811, 5813) ; pensions : rentes mutualistes des anciens combattants (p. 5770, 5779, 5786, 5813) ; régime de retraite des mineurs (p. 5776, 5779) ; anciens combattants (p. 5782, 5801) ; âge et taux de la pension de retraite (p. 5786, 5799) ; pensions de réversion (p. 5799, 5805, 5810, 5813) ; inaptitude ou invalidité (p. 5799) ; projet de loi n° 776 du Gouvernement Messmer, réajustement des pensions liquidées (p. 5810) ; indexation (p. 5811) ; mutilés du

travail (p. 5811) ; personnes âgées (p. 5810) ; secrétariat d'Etat au troisième âge ; taxe d'habitation perçue par les municipalités ; infirmes civils ; allocation d'aide sociale (p. 5811) ; handicapés (p. 5811).

Intervention de M. Durafour, ministre du travail :

. Le souci de la sécurité en matière d'emploi, de santé ou d'évolution démographique ; les zones homogènes d'emploi étudiées par le centre d'études de l'emploi et par la revue des affaires sociales ; le conseil de planification entend donner la priorité à la revalorisation du travail manuel ; la création de postes d'inspecteurs du travail et l'élaboration concertée du statut de l'inspection ; l'ouverture de sections de l'AFPA (p. 5812) ; les aides aux chômeurs (p. 5813) ; l'institut national du travail transféré à Lyon ; simplification et unification des aides aux travailleurs sans emploi ; le nombre des chômeurs ; la lutte contre les accidents du travail ; les comités d'hygiène et de sécurité ; répondra par écrit sur la situation des frontaliers ; la réforme du contentieux de la sécurité sociale ; l'augmentation des dépenses d'hospitalisation et la dispersion des régimes légaux d'assurance vieillesse, souhaite la discussion du projet de loi n° 776 relatif au cumul de la pension de réversion et des avantages de vieillesse ; le plafond de la rente mutualiste des anciens combattants ; les crédits de l'agence pour l'amélioration des conditions de travail ; une politique ambitieuse qui a pour finalité le maintien et même le développement de l'emploi.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : adopté par scrutin public (p. 5814) ; liste des votants (p. 5823, 5824).

TITRE IV : adopté par scrutin public (p. 5814) ; liste des votants (p. 5824, 5825).

ETAT C. — TITRE VI : adopté par scrutin public (p. 5814) ; liste des votants (p. 5825, 5826).

Après l'ART. 52 : *amendement n° 119* de M. Gau visant à regrouper dans une annexe budgétaire l'ensemble des crédits consacrés aux travailleurs immigrés (p. 5814) ; rejet (p. 5815).

Après l'ART. 54 : *amendement n° 113* rectifié du Gouvernement imposant une contribution forfaitaire à tout employeur faisant appel à l'office national d'immigration ; adopté à l'unanimité (p. 5815).

BUDGETS ANNEXES

Budget 1975

IMPRIMERIE NATIONALE

DISCUSSION [4 novembre 1974] (p. 5764).

ORATEURS : *MM. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Lamps, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.*

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Une mission de service public liée à des impératifs industriels ; capacité d'adaptation et de modernisation ; hommage à M. Georges Bonnin et aux personnels de l'imprimerie nationale ; la construction de l'usine de Douai ; recrutement local parmi les employés des houillères reconvertis et parmi les jeunes issus de l'enseignement technique ; gros tirages offset ; stockage et diffusion des imprimés administratifs (p. 5764) ; l'établissement parisien conservera les travaux d'urgence, de sécurité et de qualité ; vaste programme d'équipement ; les conséquences de la crise mondiale du marché des pâtes à papier : pas de difficultés d'approvisionnement mais augmentation des prix ; transfert à Douai des dernières machines Chambon : sans incidence sur le niveau d'activité de l'établissement parisien.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Aléas du marché et de la conjoncture (p. 5764) ; hausse du prix du papier ; usine de Douai (p. 5765).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ART. 27 et 28 : adoption des crédits (p. 5765).

LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION

DISCUSSION [14 novembre 1974] (p. 6407).

ORATEURS : *MM. Alain Bonnet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Maison d'éducation de la Légion d'honneur (p. 6407) ; titres de guerre exigés pour la candidature au contingent exceptionnel (p. 6407, 6408) ; bâtiments de l'ordre de la Libération (p. 6408).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice :

Un nouveau contingent de 1.100 croix de chevalier de la Légion d'honneur permettra

Budget 1975

d'accorder aux anciens combattants de 1914-1918 le témoignage de la reconnaissance du pays (p. 6408).

EXAMEN DES CRÉDITS :

BUDGET ANNEXE DE LA LÉGION D'HONNEUR

ART. 27 : adoption des crédits (p. 6408).

ART. 28, *paragraphes I et II* : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6408).

BUDGET ANNEXE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION :

ART. 27 et *paragraphe II* de l'ART. 28 : adoption (p. 6409).

MONNAIES ET MÉDAILLES

DISCUSSION [4 novembre 1974] (p. 5765).

ORATEURS : *MM. Combrisson, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.*

intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Hommage au directeur, M. Dehaye ; usine de Pessac : création d'emplois et amélioration des conditions de travail ; fabrication de nouvelles pièces de dix francs, confiée au peintre Mathieu, et cinquante francs ; couverture des frais généraux pour le budget annexe ; bénéfice d'émission de vingt-quatre francs par pièce de cinquante francs pour le Trésor (p. 5766) ; coût des achats de métal ; retards dans la livraison et l'installation de fonderie de l'usine de Pessac ; unité de production ultra-moderne ; contrats de frappe conclus avec des pays étrangers ; exposition Louis XV ; collaboration harmonieuse entre l'Imprimerie nationale et les Monnaies.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Coût et opportunité de la fabrication d'une nouvelle pièce en argent de cinquante francs (p. 5765, 5766, 5767) ; répercussions sur la balance des paiements (p. 5765, 5767) ; usine de Pessac (p. 5766, 5767) ; sous-traitance de la fonte de l'alliage (p. 5766, 5767) ; inquiétude des personnels (p. 5766) ; exposition Louis XV (p. 5766, 5767).

EXAMEN DES CRÉDITS :

Vote défavorable du groupe communiste sur les crédits (p. 5767) ; adoption des crédits.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DISCUSSION [20 novembre 1974] (p. 6772, 6794).

ORATEURS : *MM. Ribes, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (postes et télécommunications), Wagner, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, Laurissergues, Corrèze, Rolland, Zeller, Lucas, Gravelle, Ginoux, Marie, Duroure, Weisenhorn, Boudet, Pons, Hamel, Gilbert Faure, Schloesing.*

Interventions de M. Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications :

Les problèmes posés par la grève des PTT ; la question des rémunérations ; l'accord salarial conclu en juillet 1974 entre le Gouvernement et cinq organisations syndicales ; l'impossibilité d'accorder les avantages réclamés, notamment une prime uniforme de 200 F (p. 6775) ; le protocole du 5 novembre 1974 concernant : l'augmentation de la prime de résultat d'exploitation, l'institution d'une prime de risque, l'augmentation de l'indemnité de nuit, la titularisation de 6.000 auxiliaires en catégorie C, le doublement du rythme des promotions dans les services de distribution ; les avantages accordés aux contrôleurs et inspecteurs ; l'insuffisance des effectifs et les créations d'emplois (p. 6776) ; la durée effective des postes de travail ; le fait que la grève ait commencé dans les centres de tri de la région parisienne ; l'effort d'équipement à accomplir pour y améliorer les conditions de travail ; la ventilation par un agent de 2.000 lettres par heure sur une trentaine de directions ; travail effectué dans des locaux vétustes et exigus (p. 6777) ; la retraite à cinquante-cinq ans pour les fonctionnaires affectés au tri ; l'automatisation en 1982 de l'ensemble du tri par des machines triant 25.000 lettres par heure sur 240 directions ; le statut des PTT datant de 1923 et qui sera conservé ; l'appartenance du personnel à la fonction publique ; « l'esprit postier » (p. 6778) ; la nécessité de la sous-traitance qui est maintenue dans des limites très strictes ; la suppression dès janvier 1975 des avantages remboursables demandées aux particuliers ; l'augmentation de la taxe de raccordement qui passe à 1.100 F ; le contingent national de lignes longues à réaliser en milieu rural fixé chaque année (p. 6779) ; l'équilibre financier du budget des PTT ; la présentation d'un graphique montrant l'évolution des charges de fonctionnement du service des chèques postaux et l'évolution des reversements opérés du budget des charges communes vers le budget annexe des PTT ; la rémunération des

fonds de chèques postaux déposés au Trésor ; répond à M. Wagner que l'équilibre financier sera atteint en 1978 ; la politique dans le domaine des télécommunications ; le contrôle des prix de revient (p. 6780) ; les problèmes du téléphone ; les priorités dans les demandes d'installation ; la poste en milieu rural et l'interdiction de fermer un bureau de poste sans l'autorisation préalable du conseil municipal ; la consultation du comité des usagers ; la poursuite de la grève (p. 6781) ; la poursuite des négociations (p. 6801) ; rappelle à M. Ginoux que les primes payés annuellement et la rémunération des heures de nuit ne figurent pas sur les fiches de paye mensuelles.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La grève (p. 6772, 6774 à 6777, 6781 et suivantes, 6796 et suivantes, 6805) ; le déficit ; les investissements (p. 6772) ; l'auxiliariat (p. 6774, 6775, 6784) ; l'emprunt (p. 6784, 6795) ; les télécommunications (p. 6795, 6802) ; les avantages accordés à la presse (p. 6796 et 6797) ; les propos tenus par le ministre sur son personnel (p. 6798) ; le démantèlement du CNET (centre national d'études des télécommunications) (p. 6799, 6803) ; la situation des jeunes employés des P et T (p. 6801) ; l'insuffisance des investissements pour le téléphone (p. 6803, 6815) ; le raccordement téléphonique gratuit pour les personnes âgées (p. 6804) ; le conseil supérieur des P et T (p. 6805) ; l'auxiliariat (p. 6806).

Intervention de M. Lelong, secrétaire d'Etat :

Confirme l'exactitude des chiffres qu'il a fournis sur les salaires ; signale la progression des crédits destinés à l'action sociale, notamment en faveur des jeunes ; déclare que la qualité de comptable sera attribuée aux receveurs-distributeurs ; annonce une réforme de la composition du conseil supérieur des PTT, en relation avec la constitution du comité des usagers ; évoque l'augmentation du prix du timbre-poste (p. 6809) ; estime que les objectifs du Plan sont respectés ; rappelle la nécessité des contrôles de l'Etat et du ministère des finances ; évoque les bicyclettes des préposés cyclistes ; signale l'augmentation mensuelle des salaires des auxiliaires et déclare que le protocole du 5 novembre apporte, dans certains cas, beaucoup plus que les 200 F demandés (p. 6810) ; se félicite de la mise en place depuis le début de la grève d'un réseau postal parallèle qui a permis le maintien de l'activité économique du pays et signale que la loi de 1923 instituait le monopole pour le téléphone, non pour la poste ; déclare que les moyens supplétifs pour la durée de la grève seront supprimés lorsque la nécessité ne s'en fera plus sentir ; évoque la sous-traitance contrôlée ; parle de contrôle des prix (p. 6811) ; examine les prévisions du VIe Plan ; évoque les centres de tri et, au sujet des effectifs, s'engage, au 1er juillet 1975, à examiner l'évolution du trafic postal et du trafic téléphonique et, en cas de besoin, à recruter au maximum 2.000 agents supplémentaires.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ART. 27 : adoption malgré le vote hostile des groupes communiste et socialiste (p. 6813).

ART. 28, *paragraphe I :* autorisations de programme : adoption au scrutin public demandé par le groupe communiste et le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 6814) ; liste des votants (p. 6816, 6817).

Paragraphe II : amendement n° 183 de MM. Wagner et Corrèze tendant à réduire les crédits de 50 millions de francs ; demande du transfert de ce crédit à d'autres chapitres pour embaucher des titulaires qui effectueraient certaines tâches actuellement données à des entreprises privées (p. 6814) ; retrait de l'amendement.

M. Lelong, secrétaire d'Etat, promet d'examiner ce problème.

M. Lucas reprend cet amendement ; la commission des finances s'y oppose ; repoussé par la commission et le Gouvernement, l'amendement est rejeté (p. 6815).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Duroure :* les insuffisances des investissements du CNET ; le refus de voter les crédits de paiement (p. 6815).

Adoption des crédits de l'article 28 au scrutin public demandé par le groupe communiste et le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche et par le groupe d'union des démocrates pour la république (p. 6815) ; liste des votants (p. 6817, 6818).

ARTICLES ET ARTICLES ADDITIONNELS NON RATTACHÉS

DISCUSSION [20 novembre 1974] (p. 6872).

ORATEURS : *MM. J.-P. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Robert-André Vivien, Bardol, Brocard, Lauriol, Chauvet, Carlier, Boulloche, Cointat, Lamps, Rigout, Guermeur, Vauclair, Icart, Pranchère.*

ART. 40 et ETAT F annexé : adoption (p. 6872).

ART. 41 : *amendement* du Gouvernement *n° 163* tendant à inscrire à l'Etat G les dépenses afférentes aux abonnements souscrits par les administrations de l'Etat à l'agence France-Presse (p. 6873) ; adopté ; adoption de l'article 41 et de l'Etat G annexé (p. 6873) ;

ART. 42 et ETAT H annexé : adoption (p. 6874).

ART. 46 : le financement des travaux d'infrastructure des transports en commun de la région parisienne ; adopté (p. 6875).

ART. 48 (centres de gestion agréés).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Parlant sur l'article 48, rappelle la nécessité de rapprocher les conditions d'imposition des travailleurs salariés et des travailleurs non salariés (p. 6876) ; accepte de retirer cet article et de le représenter lors de l'examen de la prochaine loi de finances rectificative (p. 6877) ; l'art. 48 est retiré (p. 6877).

ART. 53 : les besoins des personnes âgées ; adopté (p. 6878).

ART. 54 : adopté (p. 6878).

ARTICLES ADDITIONNELS :

Après l'ART. 28 : *amendement n° 206* de M. Gau demandant des économies sur le parc automobile des administrations publiques (p. 6878) ; repoussé par la commission et par le Gouvernement, l'amendement n'est pas adopté.

Avant l'ART. 48 : *amendement n° 8* rectifié de M. Cointat sur le régime de la TVA en agriculture ; accepté par la commission et par le Gouvernement, l'amendement est adopté (p. 6879).

Après l'ART. 49 : *amendement n° 30* de M. Lamps sur les possibilités d'investigation des comités d'entreprise ; repoussé par la commission et le Gouvernement, l'amendement n'est pas adopté ; *amendement n° 39* de M. Rigout sur l'actif successoral donnant lieu à récupération (p. 6879) ; adoption de l'amendement au scrutin public (p. 6880) ; liste des votants (p. 6904, 6905).

Intervention de M. Fourcade, ministre :

S'engage à publier un décret relevant le montant de cet actif (p. 6880).

Amendement n° 165 de M. Vauclair tendant à relever la taxe pour frais des chambres de métiers (p. 6889) ; accepté par la commission et par le Gouvernement, l'amendement est adopté (p. 6880) ; *amendement n° 193* de M. Icart concernant le régime fiscal des rentes viagères ; accepté par la commission et repoussé par le Gouvernement, l'amendement est adopté.

Avant l'ART. 50 : *amendement n° 129* rectifié du Gouvernement tendant à supprimer les exonérations accordées aux agriculteurs retraités ; retiré (p. 6881).

Après l'ART. 54 : *amendement n° 148* de M. Pierre Joxe tendant à faciliter le contrôle du Parlement sur les crédits de la rénovation rurale et à consulter à leur sujet les conseils régionaux (p. 6881) ; repoussé par la commission et par le Gouvernement, l'amendement n'est pas adopté.

ARTICLES DE RÉCAPITULATION [20 novembre 1974] (p. 6882).

ART. 21 : adopté.

ART. 22 : adopté.

ART. 23 : adopté.

ART. 26 : adopté (p. 6883).

ART. 27 et 28 : adoptés.

ART. 29 à 54 : adoptés (p. 6883).

SECONDE DÉLIBÉRATION

DISCUSSION [20 novembre 1974] (p. 6383).

ORATEURS : *MM. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Mario Bénard, Guermeur, Bardol.*

Intervention de M. J.-P. Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Les treize amendements : ouverture d'un crédit complémentaire au profit des anciens combattants et victimes de guerre ; ouverture des crédits nécessaires à la mise en œuvre du projet de loi concernant les internés et résistants politiques ; quatre amendements traduisant les engagements pris à l'égard du monde agricole ; deux amendements relevant les crédits de l'enseignement agricole (p. 6883) ; deux amendements tendant à accroître les moyens financiers de la construction ; l'amendement augmentant les crédits alloués à l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail ; l'amendement tendant à améliorer la situation des établissements privés sous contrat simple ; l'équilibre du budget compte tenu des différentes modifications adoptées ; l'équilibre du fonds national pour les adductions d'eau ; les crédits du fonds scolaire des établissements privés sous contrat simple (fonds Barangé) ; le rétablissement de l'allocation scolaire ; évoque l'augmentation des dépenses de transfert social en direction des personnes âgées, des familles, des handicapés, des rapatriés (p. 6884) ; refuse la compa-

raison de cette politique sociale à celle de Laval ou de Tardieu.

ART. 20 : *amendement n° 18* du Gouvernement ; adopté (p. 6886) ; l'article 20 et l'état A, ainsi modifiés, sont adoptés.

ART. 22 : *amendements n°s 1, 2, 5, 7, 8* et *11* du Gouvernement, adoptés (p. 6886) ; l'article 22 et l'état B, ainsi modifiés, sont adoptés.

ART. 23 : *amendements n°s 3, 4* et *9* du Gouvernement ; adoptés (p. 6886) ; l'article 23 et l'état C, ainsi modifiés, sont adoptés.

ART. 31 : *amendement n° 12* du Gouvernement ; adopté ; l'article 31, ainsi modifié, est adopté (p. 6887).

ART. 44 : *amendement n° 10* du Gouvernement ; adopté ; l'article 44, ainsi modifié, est adopté (p. 6887).

Après l'ART. 54 : *amendement n° 6* du Gouvernement ; adopté.

EXPLICATIONS DE VOTE SUR L'ENSEMBLE DU PROJET DE LOI DE FINANCES :

— *MM. Chevènement, J.-P. Fourcade, ministre, Combrisson, Montagne, Brocard, Labbé.*

Vote contre le projet de budget du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche ; souhait d'un débat d'orientation budgétaire au cours de la session de printemps ; craintes sur l'emploi (p. 6887) ; vote du groupe communiste contre le projet de budget ; la présentation par le Président de la République du projet de loi de finances pour 1974 (p. 6889).

Vote du budget par le groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux ; les anciens combattants et l'enseignement agricole (p. 6889).

Soutien et confiance des républicains indépendants (p. 6890).

Vote unanime du budget par l'Union des démocrates pour la République (p. 6890).

Intervention de M. J.-P. Fourcade, ministre :

L'heureux déroulement de la discussion budgétaire ; les chances fondamentales de la France pour faire face à la crise ; la cohésion entre l'exécutif et le législatif ; le vote d'un budget équilibré, rigoureux et sélectif ; le contrôle du Parlement ; demande un scrutin public sur l'ensemble du projet de loi de finances pour que la solidarité de la majorité soit connue (p. 6890, 6891).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi de finances par scrutin public (p. 6891) ; liste des votants (p. 6905, 6906).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [19 décembre 1974] (p. 8136).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur de la commission mixte paritaire, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, Cot, Lamps, Marette, Boulloche, Ralite, de Rocca Serra.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Véhicules de tourisme des sociétés (p. 8136) ; table ronde sur la presse (p. 8136) ; versement représentatif de la taxe sur les salaires (p. 8136, 8139) ; taxe sur les prix des places dans les salles de cinéma (p. 8136) ; TVA sur les salons de coiffure (p. 8138) ; adductions d'eau (p. 8136) ; récupération sur les actifs successoraux ; crédits pour le Chili (p. 8136, 8138, 8139) ; UNESCO (p. 8136, 8138) ; anciens combattants (p. 8136) ; assujettissement à la TVA de certaines opérations des collectivités locales (p. 8137, 8139) ; coopératives agricoles (p. 8137) ; démoustication (p. 8137, 8138, 8139, 8140) ; agents supplémentaires des PTT (p. 8137) ; ORTF (p. 8137).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat :

Le Gouvernement fait sien le texte établi par la commission mixte paritaire (p. 8137) ; les mesures adoptées par le Sénat sur proposition du Gouvernement (p. 8137) ; loisirs socio-éducatifs (p. 8137) ; adductions d'eau (p. 8137) ; taxe spéciale sur les places de cinéma (p. 8137) ; TVA des collectivités locales (p. 8137) ; régularisation du VRTS (p. 8137) ; médiateur (p. 8137).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Non-respect de l'article 39 de la Constitution (p. 8139) ; Opéra-studio (p. 8139).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 8140 à 8144).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 8144).

5. — PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1976 **n° 1880**, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du plan) ; rapport le 10 octobre 1975 par M. Maurice Papon, n° 1916 ; adoption le 19 novembre 1975. — Projet de loi n° 360.

Budget 19

udget 1976

Transmis au Sénat le 20 novembre 1975, n° 61 (année 1975-1976) ; renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; rapport le 20 novembre 1975 par M. René Monory, n° 62 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 10 décembre 1975. — Projet de loi n° 37 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 11 décembre 1975 (renvoyé à la commission des finances), n° 2061 ; rapport le 16 décembre 1975 par M. Maurice Papon au nom de la **commission mixte paritaire,** n° 2068 ; adoption le 16 décembre 1975. — Projet de loi n° 413.

Transmis au Sénat, rapport le 16 décembre 1975 par M. René Monory au nom de la **commission mixte paritaire,** n° 148 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 17 décembre 1975. — Projet de loi n° 56 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1278 du 30 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 31 décembre 1975 (p. 13564 et suivantes).

Décision du Conseil constitutionnel en date du 30 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 31 décembre 1975.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Rapporteur général.

N° 1916. — Rapport présenté au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du plan :
Rapporteur général : M. Maurice Papon.

Tome I. — Rapport général.

Tome II. — Examen de la première partie du projet de loi de finances. — Conditions générales de l'équilibre financier.

Tome III. — Examen de la deuxième partie du projet de loi de finances. — Moyens des services et dispositions spéciales.

Rapporteurs spéciaux.

I. — *Budgets civils.*

A. — Budget général.

Affaires étrangères et relations culturelles (annexe n° 1) : M. Marette.

Agriculture :

Dépenses ordinaires (annexe n° 2) : M. Tissandier.

Dépenses en capital. — Développement rural (annexe n° 3) : M. Pierre Joxe.

Anciens combattants (annexe n° 4) : M. Ginoux.

Commerce et artisanat :

Commerce (annexe n° 5) : M. Denvers.

Artisanat (annexe n° 6) : M. Bardol.

Commerce extérieur (annexe n° 7) : M. Leenhardt.

Coopération (annexe n° 8) : M. Voisin.

Culture (annexe n° 9) : M. Josselin.

Départements d'outre-mer (annexe n° 10) : M. de Rocca Serra.

Economie et finances :

Charges communes (annexe n° 11) : M. Chauvet.

FORMA (annexe n° 12) : M. Pranchère.

Services financiers (annexe n° 13) : M. Hamel.

Education :

Education (annexe n° 14) : M. Mario Benard.

Constructions scolaires (annexe n° 15) : M. Weinman.

Universités (annexe n° 16) : M. Marie.

Equipement :

Equipement (annexe n° 17) : M. Plantier.

Urbanisme (annexe n° 18) : M. Montagne.

Logement (annexe n° 19) : M. Ligot.

Industrie et recherche :

Industrie (annexe n° 20) : M. Schloesing.

Recherche scientifique (annexe n° 21) : M. Mesmin.

Intérieur :

Intérieur et rapatriés (annexe n° 22) : M. Fosse.

Aménagement du territoire (annexe n° 23) : M. Salle.

Justice (annexe n° 24) : M. Sprauer.

Condition pénitentiaire (annexe n° 25) : M. Benoist.

Qualité de la vie :

Environnement (annexe n° 26) : M. Rieubon.

Jeunesse et sports (annxe n° 27) : M. Coulais.

Tourisme (annexe n° 28) : M. Alduy.

Santé (annexe n° 29) : M. Dubedout.

Sécurité sociale (annexe n° 30) : M. Bisson.

Services du Premier ministre :

I. — Services généraux (formation professionnelle, services divers) (annexe n° 31) : M. Ribadeau Dumas.

— Fonction publique (annexe n° 32) : M. Partrat.

— Information (anexe n° 33) : M. R.-A. Vivien.

II. — Journaux officiels (annexe n° 34) : M. Alain Bonnet.

III. — SGDN (annexe n° 31) : M. Ribadeau Dumas.

IV. — Conseil économique et social (annexe n° 34) : M. Alain Bonnet.

V. — Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité (annexe n° 35) : M. Boulloche.

Territoires d'outre-mer (annexe n° 36) : M. de Rocca Serra.

Transports :

I. — Section commune (annexe n° 37) : M. Cornet.

II. — Transports terrestres (annexe n° 37) : M. Cornet.

III. — Aviation civile (annexe n° 38) : M. Baudis.

IV. — Marine marchande (annexe n° 39) : M. Gabriel.

Travail (annexe n° 40) : M. Frelaut.

B. — Budgets annexes.

Imprimerie nationale (annexe n° 41) : M. Lamps.

Légion d'honneur et ordre de la Libération (annexe n° 42) : M. Alain Bonnet.

Monnaies et médailles (annexe n° 43) : M. Combrisson.

Postes et télécommunications (annexe n° 44) : M. Ribes.

Prestations sociales agricoles (annexe n° 45) : M. Hoffer.

C. — Divers.

Comptes spéciaux du Trésor (annexe n° 46) : M. Savary.

Taxes parafiscales (annexe n° 47) : M. Vizet.

RTF (annexe n° 48) : M. Le Tac.

II. — *Budgets militaires.*

Considérations générales et titre V (annexe n° 49) : M. Le Theule.

Titre III (annexe n° 50) : M. Cressard.

Budget annexe des essences (annexe n° 51) : M. Cressard.

Contrôle général des entreprises publiques (annexe n° 52) : M. Torre.

Rapporteurs pour avis.

N° 1917. — Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales :

Tome I. — Affaires étrangères : affaires culturelles : M. Pierre Weber.

Tome II. — Agriculture : enseignement agricole : M. Mayoud.

Tome III. — Anciens combattants : M. Valenet.

Tome IV. — Culture : M. Fillioud.

Tome V. — Culture, cinéma : M. Ralite.

Tome VI. — Education : M. Sourdille.

Tome VII. — Equipement (logement, problème social) : M. Maurice Andrieu.

Tome VIII. — Industrie et recherche (recherche scientifique) : M. Buron.

Tome IX. — Qualité de la vie : environnement : M. Alloncle.

Tome X. — Qualité de la vie : jeunesse et sports : M. Rickert.

Tome XI. — Services du Premier ministre : formation professionnelle : M. Juquin.

Tome XII. — Services du Premier ministre : information : M. Bonhomme.

Tome XIII. — Travail et santé : travail et emploi : M. Simon-Lorière.

Tome XIV. — Travail et santé : population : M. Bernard-Reymond.

Tome XV. — Travail et santé : travailleurs immigrés : M. Franceschi.

Tome XVI. — Travail et santé : sécurité sociale : M. Legrand.

Tome XVII. — Travail et santé : santé : M. Jacques Blanc.

Tome XVIII. — Universités : M. Le Pensec.

Tome XIX. — Prestations sociales agricoles : M. de Montesquiou.

Tome XX. — R.T.F. : M de Préaumont.

N° 1918. — Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères :

Tome I. — Affaires étrangères : M. Louis Joxe.

Tome II. — Relations culturelles et coopération technique (crédits du ministère des affaires étrangères) : M. Alain Vivien.

Tome III. — Coopération : M. Bettencourt.

udget 1976

N° 1919. — Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées :

Tome I. — Dépenses en capital des services militaires : M. d'Aillières.

Tome II. — Dépenses ordinaires des services militaires : M. Mourot.

Tome III. — Section commune et budget annexe du service des essences : M. Paul Rivière.

Tome IV. — Section air : M. Beucler.

Tome V. — Section forces terrestres : M. Noal.

Tome VI. — Section marine : M. Crespin.

Tome VII. — Section gendarmerie : M. Max Lejeune.

N° 1920. — Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République :

Tome I. — Justice : M. Massot.

Tome II. — Intérieur : M. Gerbet.

Tome III. — Fonction publique : M. Bouvard.

Tome IV. — Départements d'outre-mer : M. Piot.

Tome V. — Territoires d'outre-mer : M. Magaud.

N° 1921. — Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges :

Tome I. — Agriculture : M. Méhaignerie.

Tome II. — Développement rural : M. Huguet.

Tome III. — Organisation des marchés agricoles (FORMA, ONIBEV, etc.) : M. Bertrand Denis.

Tome IV. — BAPSA : M. Bizet.

Tome V. — Industrie : M. Julien Schvartz.

Tome VI. — Recherche : M. Barthe.

Tome VII. — Commerce extérieur : M. Fouchier.

Tome VIII. — Commerce intérieur: M. Favre.

Tome IX. — Artisanat : M. Jean-Claude Simon.

Tome X. — Services financiers (concurrence et INC) : M. Poperen.

Tome XI. — Equipement : M. Valleix.

Tome XII. — Logement : M. Bécam.

Tome XIII. — Urbanisme : M. Canacos.

Tome XIV. — Tourisme : M. Begault.

Tome XV. — Environnement : M. Raymond.

Tome XVI. — Aménagement du territoire : M. Guermeur.

Tome XVII. — Plan : M. La Combe.

Tome XVIII. — Transports terrestres : M. Boudet.

Tome XIX. — Aviation civile : M. Labbé.

Tome XX. — Marine marchande : M. Porelli.

Tome XXI. — Postes et télécommunication : M. Wagner.

Tome XXII. — Départements d'outre-mer : M. de Gastines.

Tome XXIII. — Territoires d'outre-mer : M. Couderc.

Tome XXIV. — Charges communes : M. Brugnon.

SÉNAT

Rapporteur général.

N° 62. — Rapport général fait, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, sur le projet de loi de finances pour 1976, adopté par l'Assemblée nationale, par M. René Monory.

Tome I. — Le budget de 1976 et son contexte économique et financier.

Tome II. — Les conditions générales de l'équilibre financier. (Première partie de la loi de finances.)

Tome III. — Les moyens des services et les dispositions spéciales. (Deuxième partie de la loi de finances.)

Rapporteurs spéciaux.

I. — *Dépenses civiles.*

Affaires étrangères (annexe n° 1) : M. Gustave Héon.

Agriculture (annexe n° 2) : M. Roland Boscary Monsservin.

Anciens combattants (annexe n° 3) : M. Edmond Sauvageot.

Commerce et artisanat (annexe n° 4) : M. Yves Durand.

Coopération (annexe n° 5) : M. Robert Schmitt.

Culture (annexe n° 6) : M. Maurice Schumann.

Départements d'outre-mer (annexe n° 7) : M. Maurice Blin.

Economie et finances :

I. — Charges communes (annexe n° 8) : M. Henri Tournan.

II. — Services financiers (annexe n° 9) : M. Auguste Amic.

Commerce extérieur (annexe n° 10) : M. Auguste Amic.

Education (annexe n° 11) : M. René Chazelle.

Equipement (annexe n° 12) : M. Pierre Brousse.

Ports (annexe n° 13) : Mlle Irma Rapuzzi.

Logement (annexe n° 14) : M. Pierre Brousse.

Industrie et recherche (annexe n° 15) : M. Jacques Descours-Desacres.

Intérieur (annexe n° 16) : M. Joseph Raybaud.

Rapatriés (annexe n° 17) : Mlle Odette Pagani.

Justice (annexe n° 18) : M. Georges Lombard.

Qualité de la vie :

I. — Environnement (annexe n° 19) : M. Jacques Boyer-Andrivet.

II. — Jeunesse et sports (annexe n° 20) : M. Josy-Auguste-Moinet.

III. — Tourisme (annexe n° 21) : M. Yves Durand.

Services du Premier ministre :

I. — Services généraux (annexe n° 22) : M. René Chazelle.

Aménagement du territoire (annexe n° 23) : M. Geoffroy de Montalembert.

Information (annexe n° 24) : M. André Fosset.

II. — Direction des Journaux officiels (annexe n° 25) : M. Paul Jargot.

III. — Secrétariat général de la défense nationale (annexe n° 26) : M. Geoffroy de Montalembert.

IV. — Conseil économique et social (annexe n° 27) : M. Paul Jargot.

V. — Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité (annexe n° 28) : M. Fernand Lefort.

Territoires d'outre-mer (annexe n° 29) : M. Maurice Blin.

Transports (annexe n° 30) : Mlle Irma Rapuzzi.

I. — Section commune : Mlle Irma Rapuzzi.

II. — Transports terrestres : Mlle Irma Rapuzzi.

III. — Aviation civile (annexe n° 31) : M. Marcel Fortier.

IV. — Marine marchande (annexe n° 32) : M. Roger Gaudon.

Travail et santé :

Travail, emploi, population (annexe n° 33) : M. Michel Kistler.

Sécurité sociale (annexe n° 34) : M. Marcel Fortier.

Santé (annexe n° 35) : M. Paul Ribeyre.

Universités (annexe n° 36) : M. René Chazelle.

B. — Budgets annexes.

Imprimerie nationale (annexe n° 37) : M. Fernand Lefort.

Légion d'honneur et Ordre de la Libération (annexe n° 38) : M. Pierre Prost.

Monnaies et médailles (annexe n° 39) : M. Pierre Prost.

Postes et télécommunications (annexe n° 40) : M. Bernard Chochoy.

Prestations sociales agricoles (annexe n° 41) : M. Max Monichon.

II. — *Dépenses militaires.*

A. — Budget général :

Défense. — Dépenses ordinaires des services militaires (annexe n° 42) : M. Modeste Legouez.

Défense. — Dépenses en capital des services militaires (annexe n° 43) : M. Yvon Coudé du Foresto.

B. — Budget annexe.

Défense. — Service des essences (annexe n° 44) : M. René Chazelle.

Comptes spéciaux du Trésor (annexe n° 45) M. François Schleiter.

Redevance pour droit d'usage des postes de radiodiffusion et de télévision (art. 19 de la loi n° 74-696 du 7 août 1974) (annexe n° 46) : M. Jean Cluzel.

En outre la commission a chargé M. André Fosset de présenter les observations de la commission des finances sur le rapport annuel de la Cour des comptes ; ces observations seront publiées dans une annexe n° 47.

Rapporteurs pour avis.

N° 63. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1976 adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Fascicule 1. Culture : M. Michel Miroudot.

udget 1976

Tome I. — Fascicule 2. Culture. — Cinéma-Théâtre : M. Georges Lamousse.

Tome II. — Fascicule 1. Relations culturelles et coopération. — Relations culturelles, scientifiques et techniques : M. Jacques Habert.

Tome II. — Fascicule 2. Relations culturelles et coopération. — Coopération : M. Maurice Vérillon.

Tome III. — Fascicule 1. Education : M. Adolphe Chauvin.

Tome III. — Fascicule 2. Education. — Universités : M. Léon Eeckhoutte.

Tome III. — Fascicule 3. Education. — Enseignement agricole : M. René Tinant.

Tome III. — Fascicule 4. Education. — Formation professionnelle continue : M. Léon Eeckhoutte.

Tome IV. — Information. — Radiodiffusion-télévision : M. Henri Caillavet.

Tome V. — Fascicule 1. Qualité de la vie. — Environnement : M. Jean Legaret.

Tome V. — Fascicule 2. Qualité de la vie. — Jeunesse et sports : M. Roland Ruet.

Tome V. — Fascicule 3. Qualité de la vie. — Loisirs : M. Jean Collery.

Tome VI. — Recherche scientifique et technique : M. Jean Fleury.

N° 64. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1976, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Agriculture : M. Michel Sordel.

Tome II. — Industrie et recherche. — Industrie : M. Francisque Collomb.

Tome III. — Industrie et recherche. — Recherche scientifique, Energie atomique et Informatique : M. Michel Chauty.

Tome IV. — Commerce et Artisanat : M. Raymond Brun.

Tome V. — Commerce extérieur : M. Jean Francou.

Tome VI. — Services du Premier ministre. — Aménagement du territoire : M. André Barroux.

Tome VII. — Services du Premier ministre. — Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité : M. Marcel Lucotte.

Tome VIII. — Equipement. — Routes et voies navigables : M. Amédée Bouquerel.

Tome IX. — Equipement. — Ports maritimes : M. Jean-François Pintat.

Tome X. — Equipement. — Logement : M. Robert Laucournet.

Tome XI. — Qualité de la vie. — Tourisme : M. Paul Malassagne.

Tome XII. — Qualité de la vie. — Protection de la nature et de l'environnement : M. Pierre Croze.

Tome XIII. — Transports. — II : Transports terrestres : M. Auguste Billiémaz.

Tome XIV. — Transports. — III : Aviation civile : M. Gaston Pams.

Tome XV. — Transports. — IV : Marine marchande et pêches maritimes : M. Joseph Yvon.

Tome XVI. — Postes et télécommunications : M. Pierre Marzin.

N° 65. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1976, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Affaires étrangères : M. Claude Mont.

Tome II. — Affaires étrangères. — Relations culturelles : M. Francis Palmero.

Tome III. — Coopération : M. Louis Martin.

Tome IV. — Défense :
Section commune : M. Henri Parisot.
Section gendarmerie : M. Henri Parisot.

Tome V. — Défense. — Section forces terrestres : M. Pierre-Christian Taittinger.

Tome VI. — Défense. — Section Air : M. Jacques Ménard.

Tome VII. — Défense. — Section Marine : M. Michel Maurice-Bokanowski.

N° 66. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1976, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Anciens combattants : M. Marcel Souquet.

Tome II. — Travail et santé. — Section commune et Santé : M. Lucien Grand.

Tome III. — Travail, emploi et population : M. André Méric.

Tome IV. — Sécurité sociale : M. Lucien Grand.

Tome V. — Prestations sociales agricoles : M. Jean Gravier.

N° 67. — Avis présenté, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi de finances pour 1976, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Intérieur : M. Jean Nayrou.

Tome II. — Justice : M. André Mignot.

TABLEAU DE CONCORDANCE ENTRE LES ARTICLES DU PROJET DE LOI ET CEUX DE LA LOI DE FINANCES POUR 1976

(Loi n° 75-1278 du 30 décembre 1975.)

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
			PREMIÈRE PARTIE **CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER**			
			TITRE PREMIER **Dispositions relatives aux ressources.**			
			1. — IMPOTS ET REVENUS AUTORISÉS			
			A. — *Dispositions antérieures.*			
1			Autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés	22 octobre 1975.	7242	1
			B. — *Mesures d'ordre fiscal*			
			1. — *Allégements fiscaux :*			
2			Impôt sur le revenu. — Fixation des barèmes et mesures d'accompagnement .	23 octobre 1975.	7247	2
		2 *bis*	Modification de l'article 39 du code général des impôts	16 décembre 1975.	9865	3
3			Impôts sur le revenu. — Frais de garde des enfants	23 octobre 1975.	7263	4
4			Impôts sur le revenu. — Déduction des dons faits à la Fondation de France par des contribuables autres que les entreprises	23 octobre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	7265 9865	5
5			Taxe sur la valeur ajoutée. — Réduction du taux en faveur des gîtes ruraux	23 octobre 1975.	7269	6
6			Réforme du régime fiscal des organismes agissant sans but lucratif	23 octobre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	7270 9865	7
7			Droits de mutation à titre gratuit. — Transmission entre parents nourriciers et enfants	23 octobre 1975.	7273	8
8			2. — *Recettes nouvelles :*			
			a) Recettes nouvelles destinées à financer l'augmentation du prélèvement opéré au profit de la sécurité sociale :			
			Alcools. — Relèvement des droits indirects. — Suppression du droit de circulation frappant les marcs et vins entrant dans la composition des apéritifs à base de vin. — Aménagement des règles d'imposition à l'importation des perceptions opérées par le service des alcools	23 octobre 1975.	7274	9
9			Modification de la taxe intérieure et de la redevance perçue au profit du fonds de soutien aux hydrocarbures applicables à l'essence et au supercarburant	23 octobre 1975.	7276	10
10			Application du taux majoré de la taxe sur la valeur ajoutée aux films interdits aux mineurs	23 octobre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	7281 9866	11

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
		10 *bis*	Suppression du soutien financier pour les films pornographiques ou pour les salles qui les projettent	6 décembre 1975 (CMP).	9866	12
11			Droits de timbres et d'enregistrement. — Taxe de publicité foncière. — Majoration des tarifs et enregistrements	23 octobre 1975.	7287	13
			b) Autres recettes :			
12			Impôts sur le revenu. — Suppression pour les rémunérations élevées, de l'abattement des 10 % prévu à l'article 158-5 du C.G.I.	23 octobre 1975.	7290	14
13			Jetons de présence. — Limitation du montant déductible des bases de l'impôt sur les sociétés	23 octobre 1975.	7293	15
14			Aménagement du régime fiscal des sociétés pétrolières	23 octobre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	7293 9866	16
			3. — *Mesures de caractère conjoncturel :*			
15			Reconduction du prélèvement conjoncturel contre l'inflation	23 octobre 1975.	7296	17
16			Modulation conjoncturelle des impôts directs	23 octobre 1975. (retiré par le Gouvernement).	7297	
	16 *bis*		Constitution en franchise d'impôt de provision pour acquisition d'éléments d'actifs par les entreprises de presse. — Majoration des droits fixes d'enregistrement et de publicité foncière	23 octobre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	7297, 7311 9867	18
			II. — Ressources affectées			
17			Dispositions relatives aux affectations	23 octobre 1975.	7300	19
18			Fonds spécial d'investissement routier ...	23 octobre 1975.	7301	20
19			Fonds national sportif. — Taxe additionnelle au prix des billets d'entrée dans les manifestations sportives	23 octobre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	7301 9867	21
20			Redevances perçues au profit du fonds national du livre	23 octobre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	7307 9867	22
			III. — Mesures diverses			
21			Détaxation des carburants agricoles	23 octobre 1975.	7309	23
			Titre II **Dispositions relatives aux charges.**			
22			Confirmation des dispositions législatives antérieures	23 octobre 1975.	7309	24
23			Majoration des rentes viagères	23 octobre 1975.	7309	25
24			Formation professionnelle continue	23 octobre 1975.	7310	26
			Participation des employeurs			
			Titre III **Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges.**			
25			Equilibre général du budget	23 octobre 1975, 16 décembre 1975 (CMP).	7313 9868	27

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
			DEUXIÈME PARTIE **MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES**			
			TITRE PREMIER **Dispositions applicables à l'année 1976.**			
			A. — OPÉRATIONS A CARACTÈRE DÉFINITIF			
			I. — *Budget général.*			
26			Budget général. — Services votés	19 novembre 1975.	8739	28
27			Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services civils	19 novembre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	8739 9869	29
28			Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services civils	19 novembre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	8740 9869	30
29			Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services militaires	30 octobre 1975.	7627	31
30			Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services militaires	30 octobre 1975.	7640	32
31			Autorisations d'engagement par anticipation	19 novembre 1975.	8740	33
			II. — *Budgets annexes.*			
32 et 33			Budgets annexes. — Services votés. — Mesures nouvelles :			
			Essence	30 octobre 1975.	7645	34, 35 Récapitulatif le 19 novembre 1975, p. 8740.
			Imprimerie nationale	31 octobre 1975.	7703	
			Monnaies et médailles	31 octobre 1975.	7705	
			Prestations sociales agricoles	5 novembre 1975.	7950	
			Légion d'honneur	17 novembre 1975.	8458	
			Ordre de la Libération	17 novembre 1975.	8458	
			Postes et télécommunications	18 novembre 1975.	8576	
			III. — *Opérations à caractère définitif des comptes d'affectation spéciale.*			
34			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Services votés	19 novembre 1975.	8680	36
35			Ouverture d'un compte spécial du Trésor. — « Fonds national d'aide aux sportifs de haut niveau »	7 novembre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	8132 9869	37
36			Ouverture d'un compte spécial du Trésor. — « Fonds national du Livre »	3 novembre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	7755 9869	38
37			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Mesures nouvelles .	19 novembre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	8680 9869	39
			B. — OPÉRATIONS A CARACTÈRE TEMPORAIRE			
38			Clôtures de subdivisions des comptes spéciaux du Trésor et du compte spécial du commerce	19 novembre 1975.	8680	40
39			Comptes retraçant des opérations à caractère temporaire. — Services votés	19 novembre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	8681 9869	41
40			Relèvement du plafond des prêts du Trésor fixé par l'article 36 de la loi n° 74-1129 du 30 décembre 1974	19 novembre 1975.	8681	42

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
41			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations à caractère temporaire. — Mesures nouvelles	19 novembre 1975.	8681	43
42			Création d'un compte de commerce « Construction de casernements »	30 octobre 1975.		44
43			Comptes de commerce. — Mesures nouvelles	19 novembre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	8681 9869	45
44			Extension de l'objet d'un compte spécial de règlement avec les gouvernements étrangers	19 novembre 1975.	8681	46
45			Comptes de règlement avec les gouvernements étrangers. — Mesures nouvelles	19 novembre 1975.	8681	47
46			Comptes d'avances du Trésor. — Mesures nouvelles	19 novembre 1975.	8681	48
47			Comptes de prêts et de consolidation. — Mesures nouvelles	19 novembre 1975.	8681	49
			C. — Dispositions diverses			
48			Perception des taxes parafiscales (introduction d'une ligne nouvelle 97 *bis* concernant l'industrie et la recherche ; suppression de la ligne 100 concernant les redevances pour droit d'usage des appareils de radiodiffusion et de télévision)	19 novembre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	8659 9869	50
49			Crédits évaluatifs	19 novembre 1975.	8725	51
50			Crédits provisionnels	19 novembre 1975. 19 novembre 1975.	8726 8727	52
51			Reports de crédits	16 décembre 1975 (CMP).	9869	53
52			Construction d'habitations à loyer modéré	28 octobre 1975.	7425	54
53			Habitation à loyer modéré. — Bonification d'intérêts	28 octobre 1975.	7427	55
54			Programme triennal de logements primés	28 octobre 1975.	7427	56
55			Financement de grands travaux intéressant le district de la région parisienne	19 novembre 1975.	8728	57
56			Répartition du produit des droits constatés de la redevance de radiodiffusion télévision française	18 novembre 1975.	8601	
			Supprimé	16 décembre 1975 (CMP).	9869	
			Repris	16 décembre 1975 (CMP).	9875	58
57			Imputation au compte « Pertes et bénéfices de changes »	19 novembre 1975.	8681	59
			Titre II **Dispositions permanentes.**			
			I. — Mesures fiscales			
58			Relèvement des seuils de déclaration des honoraires et d'inscription comptable au comptant	19 novembre 1975.	8729	60
59			Conséquences fiscales de la réforme du divorce	16 décembre 1975 (CMP).	9869	61

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
60			Reconduction du dispositif fiscal d'incitation à l'amélioration des structures industrielles. — Mesures d'accompagnement .	19 novembre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	8730 9869	62
	Après l'art. 60 (Sénat).		Suppression de la TVA pour les importations en Guyane	10 décembre 1975 (Sénat). 16 décembre 1975 (CMP).	4437 9870	63
61			Régime fiscal des placements financiers effectués en France par les organisations internationales ou les Etats souverains étrangers	19 novembre 1975.	8733	64
	Après l'art. 61.		*Amendement 86 :* dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi visant à la modification du droit des sociétés (conséquence de la variation de la monnaie depuis 1960)	19 novembre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	8734 9870	65
	Après l'art. 61.		*Amendement 254 :* publication par le Gouvernement des résultats du contrôle fiscal	19 novembre 1975.	8736	66
		61 *quater*	Modification de l'article 1649 *quinquiès* A du CGI	16 décembre 1975 (CMP).	9870	67
			II. — Mesures d'ordre financier			
62			Assouplissement pour les exploitants agricoles de soixante ans des conditions d'attribution de la retraite vieillesse agricole	5 novembre 1975.	7950	68
63			Modification de l'article 1003-11 du code rural (changement de date)	5 novembre 1975.	7950	69
64			Modification des articles 1123 et 1124 du code rural. — Indication de l'âge de la majorité	5 novembre 1975.	7950	70
	Après l'art. 64.		Dépôt d'une loi de programme d'équipement des armées	30 octobre 1975.	7640	71
65			Autorisation donnée à certains fonctionnaires d'entrée en jouissance de leur pension entre soixante et soixante-cinq ans	19 novembre 1975.	8713	72
66			Alignement des droits des titulaires de pensions garanties (AFN et FOM) sur ceux de leurs homologues métropolitains	19 novembre 1975. 16 décembre 1975 (CMP).	8713 9870	73
67			Rachat des pensions des veuves de guerre remariées	31 octobre 1975.	7710	74
	Après l'art. 67.		*Amendement 167 :* allocation aux enfants infirmes de militaires	31 octobre 1975.	7710	75
	Après l'art. 67.		*Amendement 169 :* maintien après leur majorité de la pension due aux orphelins de guerre infirmes	31 octobre 1975.	7711	76
	67 *quater* (Sénat).		Augmentation des pensions d'ascendants ..	10 décembre 1975 (Sénat). 16 décembre 1975 (CMP).	4451 9870	77
68			Autorisation de cumul de certaines majorations de pensions et allocation logement	19 novembre 1975.	8714	78

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
		68 *bis*	Vérification des comptes par la Cour des comptes	16 décembre 1975 (CMP).	9870	79
69			Subvention aux collectivités locales pour la prise en charge du réseau routier national déclassé	24 octobre 1975.	7384	80
70			Accès des sociétés immobilières d'investissement à l'aide de l'Etat pour des logements locatifs	28 octobre 1975.	7427	81
	Avant l'art. 71 (Sénat 71 A).		Révision quinquennale des critères de répartition des ressources et des charges publiques	27 novembre 1975 (Sénat). 16 décembre 1975 (CMP).	3830 9870	82
	Avant l'art. 71 (Sénat 71 B).		Impôts sur les ménages	27 novembre 1975 (Sénat). 16 décembre 1975 (CMP).	3831 9870	83
71			Modification de l'article 42 de la loi n° 66-10 du 6 janvier 1966 (conséquences du recensement de 1975)	13 novembre 1975.	8316	84
72			Modification du deuxième alinéa de l'article 45-2 de la loi n° 66-10 du 6 janvier 1966 (conséquences du recensement de 1975)	13 novembre 1975.	8316	85
	Après l'art. 72.		*Amendement 241* : calcul de l'allocation de versement représentatif de taxe sur les salaires (compte tenu du produit de la redevance pour enlèvement des ordures ménagères)	19 novembre 1975.	8737	86
73			Responsabilité des communes en cas d'émeute	13 novembre 1975.	8316	87
	Après l'art. 73.		*Amendement 205* : obligation pour les caisses de retraite d'informer leurs adhérents susceptibles de bénéficier de l'allocation vieillesse	4 novembre 1975.	7860	88
74			Suppression du budget annexe des poudres	30 octobre 1975.	7645	89
	Après l'art. 74.		*Amendement 240* : objectifs et résultats des aides aux entreprises	19 novembre 1975.	8738	90
			Amendement 5 : modification de l'article L. 256 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre	19 novembre 1975.	8743	91
	Après l'art. 76 (Sénat).		*Amendement 101* : dépôt du projet de loi sur l'amélioration du régime fiscal des entreprises de presse avant le 2 avril 1976	10 décembre 1975 (Sénat). 16 décembre 1975 (CMP).	4448 9870	92

DISCUSSION GÉNÉRALE [21 octobre 1975] (p. 7136, 7151), [22 octobre 1975] (p. 7220).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Duffaut, Charles Bignon, Mme Constans, MM. Partrat, Ribière, Rieubon, Caro, Crépeau, Ligot, Combrisson, Cornet, Ginoux, Marcus, Frelaut, Bernard Marie, Icart, président de la commission des finances, Boulloche, Coulais, Ansart, Burckel, Montagne, Grussenmeyer, Leenhardt.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'équilibre budgétaire (p. 7136) ; l'augmentation des dépenses de fonctionnement (p. 7136) ; les hypothèses de croissance pour 1976 (p. 7136, 7137, 7151) ; le report des échéances d'impôt (p. 7137) ; l'équilibre du budget des PTT (p. 7137) ; l'équilibre des comptes sociaux de la Nation (p. 7139, 7147, 7221) ; le pouvoir d'achat des ménages (p. 7137) ; la situation des entreprises (p. 7137, 7138) ; le thème de la nouvelle croissance (p. 7138, 7139, 7155) ; les facultés exportatrices de la France (p. 7138) ; la répartition des activités entre les régions (p. 7138) ; la réduction des inégalités (p. 7139).

Intervention de M. J.-P. Fourcade, ministre de l'économie et des finances (p. 7139) :

La politique suivie depuis dix-huit mois par le Gouvernement ; le problème d'une croissance équilibrée et durable ; la récession ample et générale qui a marqué l'année 1975 ; (p. 7140) : l'espoir d'une reprise d'ampleur modérée ; l'amorce d'une modification de la conjoncture ; une reprise, lente, de l'activité des partenaires de la France ; le choix d'un taux modéré de croissance égal à 4,7 % ; (p. 7141) : souhaiter le succès des conférences internationales ; les tensions qui risquent d'apparaître à la suite de la reprise ; maintenir les exportations de biens d'équipement ; équilibrer le commerce extérieur en 1976 ; les inquiétudes que justifie la hausse des prix ; le budget de 1976 : facteur d'une croissance modérée ; (p. 7142) : le retour aux principes permanents de la politique budgétaire ; le léger solde positif qui caractérise le budget de 1976 ; le soutien apporté à la croissance économique grâce aux créations d'emplois ; (p. 7143) : poursuivre la modernisation structurelle de l'économie française ; la lutte contre la fraude fiscale ; améliorer la situation de petits contribuables et rendre le système fiscal plus juste ; le budget de 1976 : budget d'appui à l'économie ; l'autorisation qui sera demandée au Parlement de décaler les rentrées fiscales ; la vigilance qui sera apportée en matière de politique monétaire ; (p. 7144) : la politique des prix et des revenus ; la possibilité de rétablir le prélèvement conjoncturel ; le vote d'un projet sur le contrôle des ententes ; l'application de la réglementation sur les prix ; les accords de stabilité qui pourront être substitués à la réglementation ; la hausse excessive des salaires, facteur d'inflation et menace pour l'emploi ; (p. 7145) : ne pas figer la hiérarchie des revenus ; les buts du Gouvernement : retrouver la croissance, maîtriser l'inflation ; (p. 7156, 7157) : sa réponse à M. Crépeau relative aux contrats d'exportation de biens d'équipement vers le Moyen-Orient.

Budget 1976

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'équilibre budgétaire (p. 7145, 7220) ; l'équilibre de la balance des comptes (p. 7145) ; l'impossible baisse des prix (p. 7145) ; la situation financière des collectivités locales (p. 7145, 7147, 7155, 7161, 7162, 7231) ; les rapatriés (p. 7146) ; sécurité sociale (p. 7137, 7147, 7161) ; le VIIe Plan (p. 7148, 7231) ; la politique familiale (p. 7148, 7152, 7156, 7158, 7228, 7233) ; situation de l'emploi et chômage (p. 7148, 7151, 7153, 7155, 7160, 7221, 7222, 7223, 7227, 7230, 7232) ; les cadeaux aux grandes entreprises (p. 7148, 7150, 7157, 7162) ; l'application de la loi sur l'interruption de grossesse (p. 7148) ; la déduction des frais de garde des enfants (p. 7148) ; la lutte contre la pornographie (p. 7148) ; la politique menée à l'égard des femmes (p. 7149, 7155) ; la politique fiscale (p 7152) ; le barème de l'impôt sur le revenu (p. 7224) ; la justice fiscale (p. 7153, 7157, 7162, 7223, 7224, 7226) ; budget et plan de relance (p. 7152, 7154, 7157, 7160) ; reprise économique (p. 7225, 7226, 7230, 7232) ; le relèvement du prix du pétrole (p. 7152, 7156, 7220) ; la situation économique aux États-Unis (p. 7152) ; les fluctuations du dollar (p. 7156) ; les exportations françaises (p. 7153, 7157, 7226) ; la crise du capitalisme (p. 7153) ; la sous-consommation (p. 7154, 7159, 7229) ; les petites entreprises (p. 7154) ; les PME (p. 7158, 7222, 7223) ; la situation à Fos, en Lorraine et dans le Nord (p. 7154, 7162) ; le programme commun (p. 7155, 7225, 7229) ; l'évolution de la situation internationale (p. 7155) ; la politique monétaire européenne (p. 7155, 7230) ; le repliement des pays européens (p. 7156) ; l'Europe (p. 7233) ; la démocratie sociale (p. 7155) ; régionalisme et régionalisation (p. 7155, 7227) ; lutte contre les inégalités (p. 7157, 7224) ; la défaillance du Gouvernement en matière de prévisions (p. 7152, 7156, 7227) ; les sociétés multinationales (p. 7156) ; les relations avec les pays du Moyen-Orient (p. 7156) ; les exportations d'armes françaises (p. 7157) ; les industries de main-d'œuvre (p. 7157) ; la réévaluation

Budget 1976

des bilans (p. 7158, 7161) ; la politique des prix (p. 7158, 7159, 7221, 7224, 7227, 7230) ; la situation des industriels d'alcool en France (p. 7159, 7160) ; la restitution de la TVA aux plus défavorisés (p. 7163) ; budget et actions conjoncturelles (p. 7220, 7221, 7233) ; les personnes âgées (p. 7224, 7229) ; l'épargne populaire (p. 7224, 7235) ; équipements et investissements collectifs (p. 7225, 7228) ; les charges fiscales et sociales (p. 7161, 7226) ; l'investissement industriel (p. 7227) ; épargne et investissements (p. 7227) ; trusts, monopoles, 7234) ; la lutte contre l'inflation (p. 7232) ; l'aide aux entreprises (p. 7233) ; les rentes viagères (p. 7234, 7235) ; la liaison Rhin-Rhône-Méditerranée (p. 7234) ; les sociétés à but culturel (p. 7235) ; les faillites (p. 7160) ; prélèvement conjoncturel (p. 7161) ; concurrence et importations (p. 7160).

PREMIÈRE PARTIE

DISCUSSION DES ARTICLES [22 octobre 1975] (p. 7238), [23 octobre 1975] (p. 7262, 7289), [24 octobre 1975] (p. 7358).

ORATEURS : *MM. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Rieubon, Lamps, Hamel, Josselin, Papon, rapporteur général de la commission des finances, Boulloche, Zeller, Frelaut, Gau, Brocard, Icart, président de la commission des finances, Claudius-Petit, Jacques Blanc, Vizet, Lauriol, Charles Bignon, Vauclair, Ginoux, Bisson, Weisenhorn, Bernard Marie, Leenhardt, Xavier Hamelin, de Montesquiou, Godefroy, Sénès, Hardy, Bertrand Denis, Julien Schwartz, Gosnat, Ralite, Marette, Robert-André Vivien, Daillet, Xavier Deniau, Schloesing, Combrisson, Fillioud, Hage, Neuwirth, Flornoy, Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports, Limouzy, Mexandeau, Gissinger.*

Intervention de M. J.-P. Fourcade, ministre de l'économie et des finances [22 octobre 1975] (p. 7238) :

Ramener la France à une croissance équilibrée et durable ; (p. 7239) : les hypothèses économiques sur lesquelles repose le budget ; concilier à la fois reprise et inflation ; la mise en place d'une politique tenant compte des tensions inflationnistes ; présente des chiffres relatifs à la situation de l'emploi ; (p. 7240) : conteste les paramètres présentés par M. Rieubon ; expose les mesures prises pour lutter contre le sous-emploi ; le déséquilibre des comptes des collectivités locales et du budget social de la nation ; la recherche d'un mécanisme nouveau de financement des constructions scolaires ; l'effort du Gouvernement en faveur des entreprises exportatrices et les procédures destinées à aider les PME ; (p. 7241) : le problème du changement de la société française et de la réduction des inégalités par la fiscalité ; le prochain débat qui portera sur la taxation des plus-values ; les modifications qui seront apportées à la politique familiale ; l'amélioration de la situation des personnes âgées et des handicapées ; le problème douloureux des rentes viagères ; le retrait de l'article relatif à la modulation conjoncturelles des acomptes de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés ; se refuse à envisager la suppression du prélèvement conjoncturel ; le rang qu'a retrouvé la France dans le monde ; (p. 7242) : le redressement de la France, condition de son indépendance.

EXAMEN DES ARTICLES :

ART. 1er : adoption (p. 7243).

Après l'ART. 1er : rejet par scrutin de l'*amendement n° 21* de MM. Lamps et Boulloche et les groupes communiste et socialiste (ensemble de mesures fiscales inspirées du programme commun de la gauche) : abattement à la base, plus-values, fiscalité des entreprises, amortissement, etc. (p. 7246) ; liste des votants (p. 7253, 7254).

ART. 2 (discussion) : rapprochement des mécanismes d'imposition des différents revenus professionnels ; travailleurs indépendants.

Intervention de M. Fourcade, ministre (p. 7249) :

La mise en place des centres de gestion agréés et d'un régime de comptabilité sommaire devrait permettre de régler la situation des toutes petites entreprises ; refus de majorer le taux de prélèvement sur les obligations ; le projet général d'imposition des plus-values déposé à la prochaine session.

Rejet des *amendements n° 96* de M. Lamps et *n° 42* de M. Boulloche ; élargissement des tranches du barème de l'impôt sur le revenu ; fiscalité familiale (p. 7251) ; rejet par scrutin de l'*amendement n° 62* retiré par M. Zeller et repris par M. Boulloche (déduction pour frais professionnels et majoration du prélèvement sur le produit des obligations négociables) (p. 7251) ; liste des votants (p. 7254, 7255).

Après l'ART. 2 : rejet de l'*amendement n° 43* de MM. Boulloche et Duffaut et groupe socialiste (déduction de 10 % en faveur des retraités) ; suppression de l'avoir fiscal (p. 7252).

Avant l'ART. 3 : rejet de l'*amendement n° 89* de M. Boulloche visant à adopter le quotient familial en faveur des invalides (p. 7263).

ART. 3 (déduction fiscale pour les célibataires) : rejet de l'*amendement n° 23* de M. Frelaut qui tend à accorder la déduction pour frais de garde à toutes les mères de famille exerçant une activité professionnelle et à relever le montant déductible (p. 7263) ; rejet de l'*amendement n° 88* de M. Gau dont l'objet est identique (p. 7264) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission qui tend à plafonner le bénéfice de la déduction prévue à l'article 3 aux titulaires de revenus inférieurs à une certaine somme (p. 7265) ; adoption de l'article 3 modifié (p. 7265).

ART. 4 (régime fiscal des dons faits à la Fondation de France) : rejet de l'*amendement n° 5* de la commission tendant à supprimer l'article (p. 7266) ; *M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances,* annonce que les statuts de la Fondation de France vont être modifiés (p. 7266) ; rejet de l'*amendement n° 60* de M. Zeller qui tend à affecter les ressources dégagées par l'éventuelle modification du régime fiscal des dons faits à la Fondation de France au financement de l'extension de la déduction pour frais de garde (p. 7267) ; rejet de l'*amendement n° 25* de M. Rieubon qui cherche à alléger la tutelle de la Fondation de France et à fixer à 100 F le plafond du régime fiscal des dons (p. 7267) ; rejet de l'*amendement n° 107* de M. Lamps qui a pour objet de ne pas donner à la Fondation de France un pouvoir de tutelle sur les organisations humanitaires (p. 7268) ; adoption de l'article 4 (p. 7268).

Avant l'ART. 5 : rejet de l'*amendement n° 109* de M. Frelaut qui vise à exonérer de la T.V.A. les produits de première nécessité ; rejet de l'*amendement n° 108* de M. Frelaut qui vise à rembourser aux collectivités locales la TVA. perçue sur leurs travaux et achats de fournitures (p. 7269).

ART. 5 (application de la TVA aux gîtes ruraux) : rejet de l'*amendement n° 29* de M. Frelaut qui vise à étendre aux organismes de tourisme social le régime fiscal favorable prévu pour les gîtes ruraux (p. 7269) ; adoption de l'article 5 (p. 7269).

Après l'ART. 5 : rejet de l'*amendement n° 40* de M. Vizet ; relèvement de la décote et de la franchise applicable aux artisans et commerçants (p. 7270) ; *M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances* ne souhaite pas que le régime des décotes soit modifié (p. 7270).

ART. 6 (exonération de la TVA au profit des organismes sans but lucratif remplissant certaines conditions) : rejet de l'*amendement n° 45* de M. Leenhart qui vise à limiter à 5 000 F le montant d'exonération de la TVA prévue par l'article (p. 7272) ; adoption de l'*amendement n° 58* de M. Jacques Blanc soumettant à homologation le prix des services rendus (p. 7273) ; adoption de l'*amendement n° 87* de M. Weisenhorn et de l'*amendement n° 110* de M. Zeller qui permettent aux associations de choisir la date des manifestation exonérées (p. 7273) ; adoption d'un *amendement* de coordination *n° 59* de M. Blanc ; adoption de l'article 6 modifié (p. 7273).

ART. 7 (régime fiscal des dons et legs aux pupilles de l'Etat) : adoption de l'*amendement n° 101* du Gouvernement qui étend quelque peu la partée de l'article 7 et répond aux préoccupations exprimées par la commission des finances (p. 7274) ; *M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances,* déclare ne pas envisager pour le moment de relever les seuils fixés en 1973 ; adoption de l'article 7 modifié (p. 7274).

ART. 8 (recettes nouvelles, sécurité sociale) : rejet de l'*amendement n° 1* de M. Hardy qui propose une modulation des augmentations de droit sur les alcools afin de tenir compte des difficultés économiques que connaissent certaines régions de production (p. 7276) ; *M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances* (p. 7276) justifie l'article par la nécessité de compenser les charges qui résultent de la prise en compte par l'Etat des régimes sociaux déficitaires ; adoption de l'article 8 (p. 7276).

ART. 9 (taxe intérieure de consommation sur les carburants) : rejet de l'*amendement n° 30* de M. Gosnat qui s'oppose à l'augmentation des impôts indirects sur les produits pétroliers (p. 7278) ; rejet des *amendements n°s 6* et *7* de la commission qui propose d'utiliser la réduction des taxes d'un centime par litre à l'encouragement, à la recherche et à l'accroissement de la dotation du fonds routier (p. 7281) ; *M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances,* justifie la mesure par la nécessité de pouvoir augmenter la marge des pompistes ou atténuer la hausse prévisible des prix pétroliers ; il précise que si le taux de provision pour reconstitution des gisements est diminué, les crédits consacrés à la recherche pétrolière remeurent inchangés ; adoption de l'article 9 (p. 7281).

ART. 10 (majoration de TVA pour les films interdits aux mineurs) : films pornographiques ; censure ; adoption de l'*amendement n° 56* de M. Marette augmentant la fiscalité sur tous les spectacles pervers mais suggérant qu'une distinction soit faite parmi les films interdits aux moins de 18 ans (p. 7287) ; *M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances,* assure que la récupération de la TVA ne sera pas possible ; adoption d'un *amendement n° 116* de M. Foyer, présenté par

Budget 1976

M. Daillet, qui tend à opérer sur les profits résultant de l'exploitation de la pornographie un prélèvement de 50 % (p. 7287) ; adoption de l'article 10 modifié (p. 7287).

ART. 11 (majoration des droits de timbres) : rejet d'un *amendement n° 46* de M. Josselin affectant le produit des majorations au budget des régions (p. 7287) ; adoption de l'article 11 (p. 7287).

Après l'ART. 11 : rejet de l'*amendement n° 20* de M. Partrat, présenté par M. Zeller, qui tend à augmenter le taux de la redevance versée aux communes pour l'exploitation des sources d'eau minérale (p. 7290).

ART. 12 (suppression de l'abattement fiscal de 10 % pour les plus hauts revenus) : contribution forfaitaire des sociétés ; prolifération des sociétés fantômes ; rejet par scrutin du *sous-amendement n° 32* de M. Lamps, proposant de supprimer l'abattement pour la fraction du revenu dépassant la limite de la dernière tranche du barème (p. 7292) ; liste des votants (p. 7325) ; adoption de l'*amendement n° 9* corrigé de la commission relatif à la limitation de l'abattement forfaitaire pour frais professionnels (p. 7326) ; adoption de l'article 12 modifié (p. 7293).

ART. 13 (tantième et jetons de présence) : rejet de l'*amendement n° 47* de M. Boulloche, citant le texte du Gouvernement en ce qui concerne les jetons de présence (p. 7293) ; rejet de l'*amendement n° 33* de M. Lamps ayant le même objet (p. 7293) ; adoption de l'article 13 (p. 7293).

ART. 14 (taux de la provision pour reconstitution de gisements) : rejet de l'*amendement n° 34* de M. Gosnat qui vise à supprimer totalement ces privilèges fiscaux (p. 7294) ; adoption de l'*amendement n° 10* de la commission proposé par MM. Boulloche et Bonnet invitant le Gouvernement à réduire la dépendance énergétique de la France (p. 7294) ; adoption de l'*amendement n° 125* de M. Schloesing limitant l'application des dispositions de l'article aux dépenses de remploi faites sur des permis d'exploration obtenus ou renouvelés après le 24 septembre 1975 (p. 7295) ; retrait des *amendements n°s 11* et *12* de la commission modifiant les pourcentages (p. 7295) ; *M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances* indique que le Gouvernement s'efforcera, au cours de la navette, de tenir compte des vœux exprimés par la commission (p. 7295) ; adoption de l'article 14 modifié (p. 7295).

ART. 15 (prélèvement conjoncturel) : rejet par scrutin de l'*amendement* de suppression *n° 13* de la commission (p. 7297) ; liste des votants (p. 7327) ; adoption d'un *amendement* rédactionnel de M. Papon (p. 7297) ; adoption d'un *amendement n° 85* de la commission fixant un correctif (prix et productivité) (p. 7297) ; adoption de l'article 15 modifié (p. 7297) ; l'article 16 a été retiré.

Après l'ART. 16 : rejet de l'*amendement n° 48* de M. Boulloche proposant une imposition spéciale au taux de 50 % des contribuables âgés de plus de soixante-cinq ans qui disposent d'un revenu égal à plus de quatre fois le montant brut annuel du SMIG (p. 7298) ; *le président de l'Assemblée nationale* fait observer que l'amendement étant discriminatoire à l'encontre des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, sa constitutionnalité est douteuse ; rejet de l'*amendement n° 49* de M. Leenhart accordant un dégrèvement automatique pour les demandeurs d'emploi dont le revenu imposable est inférieur à 20 000 F (p. 7298) ; *M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances,* rappelle les instructions données au comptable du Trésor en ce qui concerne les chômeurs (p. 7298) ; réserve de l'*amendement n° 102* du Gouvernement qui tend à reconduire pour 1976 les dispositions du code des impôts à la presse (p. 7298) ; réserve du *sous-amendement n° 126* de M. Robert-André Vivien relatif à la suppression de l'aide de l'Etat aux mensuels ; adoption de l'article 17 (p. 7305).

ART. 18 (prélèvement au taux de 22,1 % de la taxe intérieure sur les produits pétroliers) ; rejet de l'*amendement n° 37* de M. Frelaut proposant de porter le taux à 25 % (p. 7301) ; rejet de l'*amendement n° 50* de M. Boulloche proposant de maintenir le taux actuel de 22,5 % (p. 7301) ; adoption de l'article 18 (p. 7301).

ART. 19 (taxe sur les billets d'entrée dans les manifestations sportives) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 92* de M. Neuwirth (p. 7304) ; adoption du *sous-amendements n° 64* de M. Zeller qui tend à exclure les courses hippiques de l'assiette de la taxe (p. 7304) ; rejet de l'*amendement n° 15* de M. Bernard Marie qui vise à limiter l'application de la taxe aux manifestations sportives professionnelles (p. 7304) ; rejet de l'*amendement n° 51* de M. Boulloche qui distingue parmi les manifestations sportives celles qui peuvent être asssimilées à des spectacles (p. 7305) ; adoption de l'*amendement n° 16* modifié de M. Icart portant la franchise de 20 à 30 F (p. 7305) ; l'*amendement n° 64* de M. Zeller remis aux voix est adopté (p. 7305) ; adoption de l'*amendement n° 17* de la commission tendant à clarifier les dispositions adoptées (p. 7305) ; adoption d'un *amendement* rédactionnel *n° 18* de la commission (p. 7305) ; adoption de l'*amendement n° 104* de M. Limouzy interdisant aux com-

munes de décider l'exonération de l'impôt sur les spectacles lorsque la manifestation sportive donnera lieu à perception de la taxe additionnelle (p. 7306) ; adoption de l'article 19 modifié (p. 7306).

Après l'ART. 19 : rejet de l'*amendement n° 93* de M. Neuwirth demandant au Gouvernement de déposer un rapport sur la possibilité d'instituer un concours national de pronostic (p. 7307).

ART. 20 (recettes destinées à financer le centre national du livre) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 19* de la commission (p. 7309) ; adoption de l'*amendement n° 123* de la commission présenté par M. Bernard Marie tendant à remplacer le montant de la taxe initialement fixée à 5 % par un taux de 0,5 % (p. 7309) ; adoption de l'article 20 modifié (p. 7309).

ART. 21 (détaxation du carburant agricole) : adoption (p. 7309).

Après l'ART. 21 : rejet de l'*amendement n° 52* de M. Boulloche demandant au Gouvernement de porter à la connaissance des assemblées du Parlement, toutes les études, rapports, notes et documents ayant une incidence fiscale (p. 7309) ; *M. Fourcade, ministre des finances,* accepte les propositions de M. Boulloche, mais non son amendement ; adoption de l'article 32 relatif aux charges (p. 7309).

ART. 23 (majoration des rentes viagères) : adoption d'un *amendement n° 114* du Gouvernement qui élève de 12 à 14 % le taux de majoration des rentes viagères (p. 7310) ; adoption de l'article 23 (p. 7310).

ART. 24 (participation des employeurs à la formation permanente) : rejet des *amendements* de suppression *n° 103* de M. Ralite et *n° 115* de M. Mexandeau (p. 7311) ; rejet d'un *amendement n° 106* de M. Gissinger proposant une nouvelle rédaction (p. 7311) ; adoption de l'article 24 (p. 7311).

Après l'ART. 16 : adoption de l'*amendement n° 126* de M. Vivien précédemment réservé proposant la reconduction de l'aide de l'Etat aux journaux mensuels (p. 7312) ; M. Fillioud retire un *amendement* voisin *n° 128* au profit de l'amendement de M. Vivien (p. 7312).

ART. 25 (état A, équilibre des ressources et des charges) : rejet de l'*amendement n° 97* de M. Frélaut dotant d'un milliard le fonds d'équipement des collectivités locales (p. 7313); adoption de l'article 25 dans la rédaction résultant de l'*amendement n° 127* du Gouvernement (p. 7313).

DEUXIÈME PARTIE

Budget 1976

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DISCUSSION [29 octobre 1975] (p. 7541, 7559).

ORATEURS : *MM. Marette, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan pour les affaires étrangères et les relations culturelles, Louis Joxe, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour les affaires étrangères ; M. Alain Vivien, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour les relations culturelles et la coopération technique, Pierre Weber, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour les affaires culturelles, Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, Couve de Murville, Jean-Pierre Cot, de Broglie, Daillet, Odru, Marcus, Soustelle, Fillioud, Ribière, Mme Thome-Patenôtre, Hamel, Xavier Deniau, Grussenmeyer, Delorme.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Patrimoine immobilier français à l'étranger (p. 7541) ; établissements scolaires français à l'étranger (p. 7542) ; Français résidant à l'étranger (p. 7542) ; contribution aux organisations internationales (p. 7541), 7542), accueil des réfugiés (p. 7542, 7569) ; émissions radio vers l'étranger (p. 7542, 7549, 7565, 7569) ; coopération avec les pays francophones (p. 7544, 7564) ; place de la langue française dans le monde (p. 7545, 7571).

Intervention de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (p. 7545, 7546) :

Les améliorations apportées au budget et les réformes en cours ; (p. 7547) : la contribution apportée au progrès de la détente manifestée par la conférence d'Helsinki ; les voyages du Président de la République en Pologne et en URSS ; la participation de la France à la conférence mondiale des cinq puissances nucléaires ; les positions de la France sur le conflit palestinien et l'affaire libanaise ; (p. 7548) : le bilan que l'on peut dresser à l'égard de l'Europe ; le manque de cohésion interne de la Communauté européenne ; parvenir à long terme à concilier réalité nationale et union politique ; (p. 7549) : la cohérence de la politique française à l'égard de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne ; son rôle dans le dialogue entre pays développés et en voie de développement.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Action culturelle (p. 7549, 7552) ; création d'un ministère de l'Europe (p. 7549) ; Moyen-Orient (p. 7551, 7559, 7564, 7569) ;

Budget 1976

Sud-Est asiatique (p. 7551, 7553) ; conférence de l'énergie (p. 7551) ; OTAN (p. 7551) ; fusées Pluton (p. 7551, 7562) ; vente d'armes à l'Afrique du Sud (p. 7553) ; Portugal et Espagne (p. 7552) ; pays en voie de développement (p. 7574) ; mésentente européenne (p. 7554, 7560, 7561) ; conférence d'Helsinki (p. 7561, 7562) ; politique à l'égard de l'URSS (p. 7561, 7562) ; ressortissants français en Indochine (p. 7564) ; ONU et UNESCO (p. 7565) ; politique européenne (p. 7567, 7568) ; Québec (p. 7569) ; les Malgré-Nous (p. 7570).

Intervention de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (p. 7566) :

Ses observations sur les déclarations de M. Fillioud ; (p. 7571) : ses réponses aux orateurs ; la nécessité de renforcer les moyens de la diplomatie française ; (p. 7572) : les moyens obtenus au titre du plan de relance ; la politique de titularisation ; le redéploiement en direction du Proche-Orient, de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique latine ; la priorité accordée à la diffusion de la science et de la technique françaises ; la francophonie ; le programme franco-québécois ; le transfert du fonds culturel du livre ; la voix de la France à l'étranger ; (p. 7573) : les initiatives prises par la France en matière de politique étrangère ; son crédit moral ; la politique du Gouvernement à l'égard de l'Europe, des Pays arabes, du Brésil et de la Chine ; le Viet-Nam, le Cambodge et la Corée du Nord ; (p. 7574) : la non-réintégration de la France dans l'OTAN ; les missiles Pluton ; l'indemnisation des Alsaciens-Lorrains incorporés dans l'armée allemande ; (p. 7575) : la part de PMB affectée aux pays en voie de développement ; l'affaire Claustre ; l'aide au Portugal.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoption (p. 7575).

ETAT C. — TITRES V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7575).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Odru :* le groupe communiste vote contre l'ensemble des crédits ;

— *M. Jean-Pierre Cot :* le groupe socialiste et des radicaux de gauche vote contre l'ensemble des crédits (p. 7575).

AGRICULTURE, FORMA - BAPSA

DISCUSSION [5 novembre 1975] (p. 7868, 7888, 7907).

ORATEURS : *rapporteurs de la commission des finances de l'économie générale et du Plan : MM. Tissandier, rapporteur spécial, pour les dépenses ordinaires, Pierre Joxe, rapporteur spécial, pour les dépenses en capital ; rapporteurs de la commission de la production et des échanges : MM. Méhaignerie, rapporteur pour avis, pour les dépenses ordinaires, Huguet, rapporteur pour avis, pour les dépenses en capital et le développement rural ; MM. Mayoud, rapporteur pour avis de la comsion des affaires culturelles, familiales et sociales, pour l'enseignement agricole, Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, Pranchère, rapporteur spécial de la commission des finances, pour le FORMA et l'ONIBEV, Bertrand Denis, rapporteur pour avis de la commission de la production, pour l'organisation des marchés agricoles, Hoffer, rapporteur spécial de la commission des finances, pour le BAPSA, de Montesquiou, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour le BAPSA, Bizet, rapporteur pour avis de la commission de la production, pour le BAPSA, MM. Rigout, d'Harcourt, Guéna, Le Pensec, Jean-Claude Simon, Beucler, Ceyrac, Laborde, Lemoine, Boyer, Grussenmeyer, Pierre Weber, Capdeville, Audinot, Masson, Bayou, Desanlis, Ehm, Villon, Antaganc, Montagne, Corrèze, Charles, Durieux, Balmigère, Richard, Maurice Blanc, Bouvard, Cattin-Bazin, Naveau, Godefroy, Dutard, Frèche, Brochard, Hamel, Madrelle, Hardy, Renard, Massot, Serge Mathieu, Darnis, Gravelle, Dronne, Morellon, Beck, Weisenhorn, Maisonnat, Papet, Crépeau, Guermeur, Chambon, Daillet, Bastide, Tourné, Joanne, Huyghues des Etages, Maurice Cornete, André Billoux, Millet, Bizet.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Mesures en faveur des agriculteurs en difficulté : reports d'impôts (p. 7868) ; bonifications d'intérêts (p. 7868) ; services extérieurs du ministère de l'agriculture (p. 7868) ; enseignement agricole (p. 7869, 7873) ; bourses (p. 7869) ; carte scolaire (p. 7874) ; vétérinaires (p. 7869) ; enseignement vétérinaire (p. 7873) ; INRA (p. 7869) ; remembrement (p. 7870) ; subventions d'équipement (p. 7870) ; bâtiments d'élevage (p. 7870) ; aménagement rural (p. 7872) ; conférence annuelle de l'agriculture (p. 7871, 7872, 7873) ; investissements d'exploitation (p. 7871) ; IVD (p. 7872) ; industries agro-alimentaires (p. 7872) ; marchés agriocles (p. 7874) ; politique agricole commune (p. 7874) ; association des pays méditerranéens (p. 7875) ; politique des retraits (p. 7875-7877) ; stocks de lait en poudre (p. 7875-7877) ; marché du vin (p. 7877) ; prestations familiales agricoles (p. 7877, 7878) ; évaluation cadastrale (p .7878-7880) ; AMEXA (p. 7878).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 7874) :

Déplore le souci qu'à la profession vétérinaire de conserver un *numerus clausus ;* (p. 7888) : l'agriculture ne connaît plus la distorsion extravagante qui, en 1974, s'était établie entre l'évolution des prix des produits qui lui sont nécessaires et celle de ses propres prix de vente ; en matière de production de viande, le succès de l'ONIBEV est exemplaire ; annonce que le Premier ministre a accepté d'avancer au printemps prochain la tenue de la conférence annuelle ; l'amélioration de la représentation parlementaire au sein de cet organisme ; après une année noire en 1974, 1975 promet d'être une année grise ; (p. 7890) : il paraît normal que la progression du budget de l'agriculture soit inférieure à la progression d'autres départements ministériels dont les dépenses en personnel sont proportionnellement beaucoup plus considérables ; le budget de programme permet de donner des concours budgétaires de l'Etat à l'agriculture une vision complète et cohérente qui dépasse les problèmes d'imputation ; d'importants crédits d'équipement qui bénéficient aux agriculteurs ne figurent pas au budget de son ministère ; souligne les nets efforts de redéploiement en faveur de l'enseignement agricole et de la recherche ; (p. 7891) : la carte scolaire vient d'être mise au point et ses mécanismes administratifs largement déconcentrés seront précisés par un prochain décret ; la modernisation de l'INRA ; une des priorités de ce budget vise à accroître l'efficacité des structures de production ; fondée sur le maintien de l'exploitation familiale à rseponsabilité personnelle la politique du Gouvernement répond à trois impératifs : adapter l'agriculture aux exigences économiques actuelles, aux aspirations sociales des hommes et l'aider à répondre aux impératifs de l'aménagement du territoire et de la qualité de la vie ; (p. 7892) : amener l'agriculture à jouer un rôle essentiel dans l'équilibre de notre balance commerciale ; une meilleure péréquation des charges entre chaque caisse départementale sera réalisée ; précise le coût de l'ouverture du droit à pension en cas d'inaptitude ou d'invalidité ; cette mesure prendra effet le 1er janvier 1976 ; annonce une réflexion qui doit aboutir à une réforme d'ensemble du régime de garantie contre les effets des calamités agricoles ; la politique en matière d'hydraulique et de forêts ; (p. 7893) : examen de la politique agricole commune ; son coût budgétaire est inférieur en 1974 à 0,4 % de la production intérieure brute de la Communauté européenne ; souhaite la mise en œuvre d'une procédure de nature à assurer une meilleure maîtrise des dépenses budgétaires dans chacun des pays de la Communauté ; (p. 7894) : rend hommage à la peine et au mérite des hommes de la terre ; les efforts accomplis par les personnels de son ministère ; donne des précisions au sujet d'une décision transmise à la DATAR et relative à l'augmentation des crédits d'équipement du ministère de l'agriculture destinés à la Corse.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Politique agricole commune (p. 7896) ; application de la réglementation sur les cumuls (p. 7899, 7919) ; offices par produits (p. 7900) ; mesures en faveur des agriculteurs en difficultés : reports d'impôts (p. 7894) ; bonifications d'intérêts (p. 7894, 7909) ; AMEXA (p. 7904, 7917) ; INRA (p. 7912) ; problèmes locaux : l'Alsace (p. 7904, 7910) ; Sologne (p. 7913) ; Bourgogne (p. 7914) ; Cambrésis (p. 7915) ; Monts du Lyonnais (p. 7924) ; Charente (p. 7925) ; Manche (p. 7938) ; Pyrénées-Orientales (p. 7939) ; marché du vin (p. 7908, 7916, 7925) ; poudre de lait (p. 7920, 7921) ; IVD (p. 7923) ; salariés agricoles (p. 7926) ; industries agro-alimentaires (p. 7907, 7923) ; produits divers : moutons (p. 7927), betteraves (p. 7912, 7930) ; producteurs de fruits (p. 7905) ; le lait (p. 7904, 7919, 7937) ; la noix dans l'économie du Sud-Est et du Sud-Ouest (p. 7902) ; l'élevage (p. 7932) ; le sucre et la pomme de terre (p. 7937) ; les céréales (p. 7940) ; enseignement agricole (p. 7911, 7920, 7935) ; enseignement vétérinaire (p. 7917, 7929) ; lutte contre la brucellose (p. 7900, 7901, 7902, 7909, 7920, 7929, 7930) ; crédits pour l'équipement rural (p. 7906, 7923, 7929, 7933) ; revenu cadastral (p. 7930) ; cotisations sociales des aides familiaux (p. 7930) ; remembrement (p. 7931) ; agriculture de montagne (p. 7918, 7934, 7935) ; contrats de pays (p. 7935) ; conditions scandaleuses d'octroi des crédits (p. 7935) ; investissements d'exploitation (p. 7937) ; importations de vins italiens (p. 7909, 7939) ; ouvriers agricoles (p. 7939) ; conférence annuelle (p. 7941) ; politique des retraits (p. 7896, 7944) ; élargissement de la Communauté aux pays méditerranéens (p. 7916, 7923, 7928) ; indemnisation des calamités agricoles (p. 7914, 7920, 7922, 7928).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 7936) :

Réplique à M. Crépeau qu'il assume personnellement la responsabilité de l'octroi des crédits en matière d'adductions d'eau ; (p. 7942) : les projets du Gouvernement pour contribuer au règlement des difficultés de la région de Cognac ; (p. 7944) : annonce la création d'un organisme de gestion du marché du vin sur le modèle de l'ONIBEV qui ne concernera que le secteur des vins de consommation courante et dont la structure sera interprofessionnelle ; le Gouvernement entend maintenir le dispositif correcteur à la frontière

Budget 1976

italienne ; les difficultés en matière de retraits ; les pommes de terre ; (p. 7945) : l'attitude du Gouvernement dans le débat sur la redéfinition de la politique agricole commune.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III.

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. André Billoux* (p. 7949) : justifie le vote négatif du groupe socialiste et des radicaux de gauche sur l'ensemble du budget.

Adoption du titre III (p. 7949).

ETAT B. — TITRE IV.

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Marcel Rigout* (p. 7949) : adoption de la réduction de crédits proposée pour le titre IV de l'état B par scrutin (p. 7950) ; liste des votants (p. 7953).

ETAT C. — TITRES V et VI : adoption des crédits de paiement et des autorisations de programme (p. 7950).

ART. 62 à 64 : adoption (p. 7950).

ANCIENS COMBATTANTS

DISCUSSION [31 octobre 1975] (p. 7681, 7699, 7707).

ORATEURS : *MM. Ginoux, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Valenet, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Beucler, Niles, Gilbert Mathieu, Gilbert Faure, Jean-Pierre Cot, Daniel Goulet, Dronne, Boyer, Tourné, Albert Bignon, Berthouin, Le Cabellec, Valbrun, Vacant, Villon, Mauger.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Retraite du combattant (p. 7681, 7683, 7692, 7702) ; pension des veuves (p. 7681, 7683, 7686, 7690, 7697) ; 8 mai (p. 7683, 7687, 7691, 7695, 7698) ; anciens d'Afrique du Nord (p. 7684, 7686, 7687, 7688, 7691, 7694, 7696, 7698).

Intervention de M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants (p. 7684) :

Les mesures que comporte le budget en faveur des anciens combattants ; la parité de la retraite de 1939-1945 et 1914-1918 ; le perfectionnement de la mise en œuvre du droit à réparation ; la qualité de combattant conférée aux anciens d'Afrique du Nord ; (p. 7685) : la suppression des forclusions ; les facilités données en matière d'exercice du droit à pension ; le fonctionnement de la commission consultative médicale ; l'évolution du monde combattant ; le droit à la retraite à soixante ans ; la parité des retraites des combattants des deux guerres mondiales ; la participation du secrétariat d'Etat à la loi-cadre sur le troisième âge ; l'institution d'un comité des usagers ; l'actualisation du code des pensions militaires d'invalidité.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Rapport constant (p. 7686, 7690, 7692, 7693, 7694, 7695) ; Légion d'honneur (p. 7686, 7696) ; mensualisation des pensions (p. 7688) ; office national (p. 7689, 7692) ; affaire Touvier (p. 7691, 7695) ; handicapés (p. 7710).

Intervention de M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants (p. 7699, 7700) :

Ses réponses aux orateurs ; la compréhension de l'effort du secrétariat d'Etat par les associations d'anciens combattants ; l'augmentation des charges du secrétariat d'Etat ; les problèmes des ascendants et des veuves de guerre ; la suppression des forclusions ; le cas des combattants volontaires de la Résistance ; (p. 7701) : l'attribution de la carte de combattant aux anciens d'Afrique du Nord ; la parité des retraites 1914-1918 et 1939-1945 ; le rapport constant ; le cas des internés ; l'indemnisation des victimes du nazisme ; l'entretien des nécropoles ; le contingent supplémentaire de Légions d'honneur ; les crédits relatifs au personnel ; les pupilles de la Nation ; l'expérience des antennes mobiles ; (p. 7702) : les mesures prises dans le cadre du plan de soutien à l'économie ; l'affaire Touvier ; les objectifs fixés ; (p. 7703) : l'importance de l'effort fait par la France en faveur de ses anciens combattants.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : adoption de la réduction de crédits (p. 7707).

ETAT B. — TITRE IV : rejet par scrutin de *l'amendement n° 172* de M. Gilbert Faure (réduction de crédits pour protester contre la modicité des sommes inscrites en faveur de la retraite du combattant) (p. 7709) ; liste des votants (p. 7713).

M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants (p. 7708) :

Rappelle l'attitude de M. Mitterand à l'égard des anciens combattants en 1947.

EXPLICATIONS DE VOTE SUR LE TITRE :

— *M. Villon :* croit déceler dans l'attitude du Gouvernement sur l'affaire Touvier et

dans la suppression de la commémoration du 8 mai un relâchement dans la condamnation du nazisme (p. 7709).

M. Bord, secrétaire d'Etat (p. 7710) :

S'élève contre les propos tenus par M. Villon ; adoption par scrutin du titre IV de l'état B (p. 7710). Liste des votants (p. 7714).

Art. 67 (pensions des veuves remariées) : adoption (p. 7710).

Après l'Art. 47 : retrait de l'*amendement n° 169* de M. Dronne (abrogation de l'article 37) ; code des pensions (p. 7710) ; adoption des *amendements n°s 167* et *168* de M. Dronne (pensions des orphelins de guerre handicapés physiques permanents) ; transfert automatique (p. 7712).

COMMERCE ET ARTISANAT

DISCUSSION [29 octobre 1975] (p. 7508, 7538) [19 novembre 1975] (p. 8716).

ORATEURS : *MM. Denvers, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour le commerce ; Vizet, suppléant M. Bardol, rapporteur spécial de la commission des finances, pour l'artisanat ; Jean Favre, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges pour le commerce ; Jean-Claude Simon, rapporteur pour avis de la commission de la production, pour l'artisanat ; Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat ; Frédéric-Dupont, Goulet, Houël, Sauzedde, Le Cabellec, Richomme, Vauclair, Bonnet, Brocard, Aumont.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Grandes surfaces (p. 7508, 7509) ; application de la loi d'orientation (p. 7508, 7512, 7518) ; opération Mercure (p. 7509) ; centres de gestion agréés (p. 7509, 7513) ; baux commerciaux (p. 7509, 7519) ; sous-traitance (p. 7509, 7517, 7519, 7521) ; taxe professionnelle (p. 7509) ; les différents régimes d'aide aux artisans et commerçants (p. 7510, 7511, 7521, 7523) ; apprentissage (p. 7509, 7516, 7521).

Intervention de M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat (p. 7513) :

Donner au commerce et à l'artisanat la place qu'ils doivent occuper dans une société moderne ; l'augmentation des moyens dans le domaine des primes d'installation, du développement du commerce et de l'artisanat dans les zones rurales, en faveur du programme d'aide au Massif Central et dans le domaine du crédit ; (p. 7514) : l'assistance technique ; la formation professionnelle ; l'application de la loi d'orientation ; l'harmonisation du régime des commerçants et des artisans avec le régime général de la sécurité sociale ; l'équilibre de l'ORGANIC et de la CANCAVA ; les avances à la CANAM ; les régimes spéciaux d'aides aux commerçants et artisans ; la réduction de la taxe d'entraide ; les « commerçants bloqués » ; (p. 7515) : la situation des sous-traitants ; le fonctionnement du premier centre de gestion agréé ; l'égalité fiscale des commerçants et des salariés ; s'attacher à conserver le caractère libéral des entreprises commerciales ; l'installation des artisans dans les villes et quartiers nouveaux ; l'artisanat en zone rurale.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Réforme du règlement judiciaire (p. 7517) ; prestations et cotisations sociales (p. 7517, 7518, 7523, 7524) ; injustice fiscale (p. 7512, 7516, 7518, 7519, 7522) ; expérience lancée dans le Massif Central (p. 7521, 7522).

Intervention de M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat (p. 7524) :

Ses réponses aux orateurs ; sa position sur les transports gratuits assurés par les grandes surfaces ; les conclusions du groupe de travail sur la durée du travail ; la protection des sous-traitants ; la nécessité d'assouplir les prêts d'installation et de reconversion ; (p. 7525) : les baux commerciaux, les critères de fixation des loyers ; le régime d'assurance obligatoire des conjoints ; la prime d'installation ; l'effort engagé en faveur des entreprises artisanales ; les demandes de prime de décentralisation ; (p. 7526) ; les plafonds en matière d'aide spéciale compensatrice ; les centres de gestion agréés ; les coopératives d'entreprise ou d'administration ; la revalorisation des métiers manuels ; la prime de développement artisanal ; (p. 7527) : le rôle joué par la maison des métiers d'art français ; le régime des ASSEDIC et son application aux entreprises artisanales ; (p. 7538) : achève de répondre aux orateurs.

EXAMEN DES ARTICLES (p. 7538).

ETAT B. — TITRE III : réserve des crédits inscrits au titre III qui seront appelés après le budget de l'industrie et de la recherche (p. 7539).

ETAT B. — TITRE IV : adoption (p. 7539).

ETAT C. — TITRE VI : réserve des crédits inscrits au titre VI qui seront appelés après les crédits des finances, charges communes (p. 7539).

Budget 1976

Après l'ART. 64 : rejet par scrutin de l'*amendement n° 147* de M. Aumont et du groupe socialiste affectant aux régimes d'assurance vieillesse des commerçants et artisans les soldes annuels non utilisés des taxes instituées par la loi du 13 juillet 1972 (p. 7540) ; liste des votants (p. 7556, 7557).

M. Ansquer, ministre (p. 7540) :

Les sommes disponibles ne constituent qu'un volant de trésorerie.

COMMERCE EXTÉRIEUR

DISCUSSION [18 novembre 1975] (p. 8538).

ORATEURS : *MM. Leenhardt, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Fouchier, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges ; Ségard, ministre du commerce extérieur ; Jans, Bégault, Boudet, Seitlinger, Ribière, Glon, Bertrand Denis.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Nouveau protectionnisme (p. 8538, 8540) ; sociétés de commerce extérieur (p. 8538) ; les organismes du commerce extérieur (p. 8539).

Intervention de M. Ségard, ministre du commerce extérieur (p. 8540) :

L'évolution de la situation des échanges extérieurs français ; le rétablissement des grands équilibres ; la nécessité de la vigilance ; (p. 8541) : l'excédent de la balance commerciale ; le redéploiement des exportations ; le caractère vulnérable du redressement constaté ; l'accroissement possible des importations en cas de reprise ; la possibilité d'une progression des exportations ; le cas des biens de consommation ; les biens d'équipement ; (p. 8542) : le ralentissement des commandes de l'étranger ; le budget du commerce extérieur et l'importance attachée à ce commerce par le Gouvernement ; les crédits de la direction des relations économiques extérieures ; ceux des services commerciaux à l'étranger ; la subvention du centre français du commerce extérieur et l'opération « nouveaux exportateurs » ; la non-privatisation du centre français du commerce extérieur ; (p. 8543) : la subvention de l'ACTIM ; les lignes d'action du ministère ; création d'un comité des usagers, appui aux exportateurs, plan professionnel d'exportation, etc.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Réorientation du commerce extérieur (p. 8543, 8544, 8547) ; situation de l'industrie textile (p. 8545, 8550) ; horticulteurs, agriculteurs et commerce extérieur (p. 8546, 8548) ; salon international du livre (p. 8547) ; ardoisières de l'Ouest (p. 8548).

Intervention de M. Ségard, ministre (p. 8548) :

Ses réponses aux orateurs ; le maintien de l'emploi grâce aux exportations dans de nombreux secteurs ; (p. 8549) : les mesures en faveur du développement des exportations des produits agro-alimentaires ; la création de postes d'attachés agricoles ; les décisions prises en application des conclusions du comité des usagers du commerce extérieur ; la création d'un salon international du livre ; le caractère de grande nation industrielle de la France ; le respect des règles de saine concurrence ; (p. 8550) : le caractère inadmissible des prix de dumping ; l'opposition du Gouvernement à toute concurrence déloyale.

Les crédits du commerce extérieur sont mis aux voix avec les crédits inscrits à la ligne « Economie et finances. — II. — Services financiers ».

COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR

DISCUSSION [19 novembre 1975] (p. 8677).

ORATEURS : *MM. Savary, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Zuccarelli, Hamel.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le nombre et l'hétérogénité des comptes spéciaux du Trésor ; le FDES ; la situation des différentes entreprises nationales (p. 8677) ; la CII et les problèmes de l'informatique ; l'accord avec le Chili (p. 8678).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

L'importance des comptes spéciaux ; l'augmentation de la charge de ces comptes ; la création de fonds nouveaux ; les tarifs publics des entreprises nationales ; le déficit de ces entreprises (p. 8678) ; les aides à l'industrie et l'effort en faveur des opérations de restructuration industrielle ; les prêts du Trésor aux gouvernements étrangers ; le prêt en faveur du Chili ; sa réponse sur l'aéronautique et l'informatique, le plan de restructuration de ce secteur d'activité ; les crédits accordés à la SNIAS ; la coopération en matière de moteurs (p. 8679).

EXAMEN DES ARTICLES :

ART. 34 : adoption (p. 8630).

ART. 37 : adoption de l'*amendement n° 257* corrigé de M. Papon (réduction des dépenses ordinaires civiles) (p. 8680) ; adoption de l'article 37 modifié (p. 8680).

ART. 38 à 41, 43 à 47 et 57 : adoption (p. 8681).

COOPÉRATION

DISCUSSION [30 octobre 1975] (p. 7586).

ORATEURS : *MM. André-Georges Voisin, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la coopération ; Bettencourt, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour la coopération ; Pierre Weber, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour la coopération culturelle ; Abelin, ministre de la coopération ; Forni, Daillet, Terrenoire, Guéna, Bordu, Couve de Murville.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Fonds européen de développement (p. 7587, 7592) ; affaire Claustre (p. 7587, 7590, 7591, 7594, 7595, 7596, 7597, 7598) ; FAC (p. 7587, 7589, 7592) ; aide au sous-développement (p. 7587, 7591, 7594) ; zone franc (p. 7593) ; les accords militaires (p. 7594) ; conférences de Lomé et de Bangui (p. 7595) ; langue française et coopération (p. 7596) ; Angola (p. 7596).

Intervention de M. Abelin, ministre de la coopération (p. 7597) :

La nécessité d'une coordination entre l'aide française et l'aide communautaire (p. 7598) ; s'élève contre les propos de M. Forni, relatifs à l'affaire Claustre ; la zone franc ; le développement rural ; l'aide de la France aux pays les plus défavorisés ; l'augmentation des crédits de la recherche ; la dénonciation des accords de défense.

DISCUSSION DES ARTICLES (p. 7598).

Adoption des crédits inscrits à la ligne « Coopération ».

ETAT B. — TITRES III et IV.

ETAT C. — TITRES V et VI (p. 7599).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Odru :* vote hostile du groupe communiste (p. 7599).

CRÉDITS MILITAIRES ET BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES ESSENCES

DISCUSSION [30 octobre 1975] (p. 7601, 7627).

ORATEURS : *rapporteurs spéciaux de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : MM. Le Theule, pour les considérations générales et pour le titre V, Cressard, pour le titre III et pour le service des essences ; rapporteurs pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées : MM. d'Aillières, pour le titre V, Mourot, pour le titre III, Rivière, pour la section commune et pour le service des essences, Beucler, pour la section air, Noal, pour la section forces terrestres, Crespin, pour la section marine, Lejeune, pour la section gendarmerie ; M. Voilquin, président de la commission de la défense nationale, M. Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, MM. Duroméa, Debré, Dronne, Chevènement, Cabanel, de Bennetot, Longequeue, Commenay, Meunier, Savary, Mauger, Rolland, Darinot, Albert Bignon, Hausherr, Aumont, Hamel, Bourges, ministre de la défense, Duroure, Fanton, Brocard, Villon, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Projet de loi portant revalorisation de la condition des personnels militaires (p. 7602, 7604, 7607, 7645) ; équilibre entre force nucléaire et force traditionnelle (p. 7602, 7610) ; forces françaises en Allemagne (p. 7603) ; stationnement des troupes outre-mer (p. 7603) ; la nécessité d'une loi-programme (p. 7603, 7607) ; ventes d'armes à l'étranger (p. 7604) ; SDECE (p. 7608, 7643, 7644) ; gendarmerie (p. 7606, 7613, 7614) ; service national (p. 7605, 7610, 7635) ; avion de combat futur (p. 7606) ; entraînement des unités et entretien du matériel (p. 7605, 7608, 7609) ; forces aériennes (p. 7606, 7610, 7636) ; forces terrestres (p. 7611) ; forces navales (p. 7612).

Intervention de M. Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense (p. 7615) :

L'importance de la force morale ; la situation actuelle de l'armée ; ce qui reste à faire ; l'effort que constitue le budget de 1976.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'agitation dans le contingent (p. 7616, 7620, 7627, 7639, 7640) ; fusées Pluton (p. 7617, 7621, 7623) ; armes nucléaires et dissuasion (p. 7617) ; défense nationale et diplomatie (p. 7618) ; OTAN (p. 7620, 7621) ; dépôt d'une loi-programme (p. 7623, 7628, 7633, 7641) ; conditions du débat budgétaire (p. 7624, 7625) ; droits politiques des militaires (p. 7625) ; avion de combat futur (p. 7629) ; nationalisation de Dassault (p. 7630) ; la SNIAS (p. 7630) ; formation des appelés et entraînement des unités

Budget 1976

(p. 7630, 7635) ; amélioration de la condition militaire (p. 7630, 7631, 7633) ; arsenaux (p. 7632, 7633) ; nouveau fusil français (p. 7630, 7633 ; gendarmerie (p. 7634).

Intervention de M. Bourges, ministre de la défense (p. 7636) :

L'augmentation du budget de la défense ; l'assurance donnée par le Président de la République sur la poursuite de l'effort ; le maintien de la dissuasion nucléaire comme garantie de l'indépendance du pays ; le nombre et les types de matériels qui seront livrés en 1976 aux forces conventionnelles ; (p. 7637) : la fabrication du nouveau fusil français ; la situation actuelle dans l'aéronautique ; les études confiées à la SNIAS ; la diminution des crédits de recherche ; l'avion de combat futur ; l'accroissement des crédits du titre III ; la forte augmentation des crédits en faveur des infrastructures ; l'adaptation de l'outil militaire aux missions des armées ; (p. 7638) : ne pas aboutir à une planification trop rigide ; la volonté du Gouvernement d'établir une programmation ; l'aménagement des structures et la valorisation des unités stationnées sur le territoire national ; l'emploi des armes nucléaires ; l'industrie nationale de l'armement ; la coopération européenne en matière de politique industrielle ; (p. 7639) : son souhait d'un consensus national en matière de défense.

EXAMEN DES ARTICLES (p. 7639).

ART. 29 : adoption (p. 7640).

Les articles 30, les crédits de l'état D et l'article 42 sont réservés.

Après l'ART. 64 : retrait de l'*amendement n° 138* de M. d'Aillières (p. 7641) ; rejet de l'*amendement n° 75* de la commission des finances (dépôt avant le 31 mars 1976 d'une quatrième loi-programme militaire) (p. 7641) ; adoption par scrutin de l'*amendement n° 174* du Gouvernement (dépôt par le Gouvernement avant le 31 mars 1976 d'un document définissant la programmation à moyen terme) (p. 7641) ; liste des votants (p. 7647, 7648).

M. Bourges, ministre de la défense (p. 7641) :

L'engagement du Gouvernement en matière de défense résultera d'un document dont le Parlement débattra.

ART. 30 : retrait de l'*amendement n° 154* de M. Le Theule (situation de la SNIAS) (p. 7642).

M. Bourges, ministre de la défense (p. 7642) :

Donne des précisions relatives à la réforme en cours de la SNIAS ; retrait de l'*amendement n° 155* de M. Le Theule proposant une réduction de crédits pour le centre d'essais du Pacifique (p. 7643) ; rejet de l'*amendement n° 158* de M. Chevènement (réduction des crédits pour le programme Pluton) (p. 7643) ; rejet de l'*amendement n° 153* de M. Chevènement (réduction des crédits du SDECE) (p. 7644) ; adoption de l'article 30 (p. 7644).

ETAT D. — TITRE III : adoption (p. 7644).

ART. 42 (construction de casernements).

M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances chargé du budget (p. 7645) :

Le compte de commerce dont la création est proposée permettra le démarrage immédiat des travaux ; adoption (p. 7645).

ART. 74 (suppression du budget annexe des poudres) : adoption (p. 7645).

BUDGET ANNEXE DES ESSENCES : adoption des crédits ouverts à l'article 32 et aux paragraphes I (autorisations de programme) et II (mesures nouvelles) de l'article 33.

CULTURE

DISCUSSION [3 novembre 1975] (p. 7724, 7751).

ORATEURS : *MM. Josselin, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (pour la culture), Fillioud, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (pour la culture), Ralite, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (pour le cinéma), Simon-Lorière, Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, Marcus, Fabre, Gaussin, Chambaz, Frédéric-Dupont, Gayraud, de Montesquiou, Julia, Ehm, Claudius-Petit, Mesmin, Cressard, Couve de Murville, Pierre Bas.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Architecture (7724, 7727, 7744) ; crédits de l'action culturelle (p. 7724) ; orchestres (p. 7725, 7727, 7746) ; opéra et politique lyrique (p. 7724, 7738, 7739, 7745) ; maisons de la culture (p. 7725, 7727) ; centre Beaubourg (p. 7725, 7739, 7744) ; cinéma (p. 7725, 7730) ; fonds national du livre (p. 7726) ; lecture publique (p. 7726, 7727) ; action culturelle régionale (p. 7724, 7726) ; pornographie (p. 7728, 7743) ; union générale cinématographique (p. 7729) ; démantèlement de l'ORTF (p. 7729) ; société française de

production (p. 7729, 7730) ; patrimoine historique (p. 7740, 7744, 7749).

Intervention de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture (p. 7731) :

Permettre à chacun de s'exprimer ; l'absence de culture sans l'existence de la liberté ; la nécessité d'une politique à long terme ; les buts que s'est fixés le secrétaire d'Etat ; (p. 7732) : le montant du budget pour 1976 ; l'importance des dépenses de fonctionnement ; les concours extérieurs tels que ceux de la DATAR ; l'accroissement des dotations des théâtres nationaux ; l'Opéra et la ville de Paris ; le financement du budget de la culture par l'emprunt ; (p. 7733) : le nombre réalisé de créations d'emploi ; la protection du patrimoine ; la création de quatorze directions régionales ; l'existence dans chaque département d'une agence des bâtiments de France ; la réforme statutaire en cours ; la politique définie en matière d'architecture ; la réforme de l'enseignement et de l'exercice de la profession d'architecte ; (p. 7734) : donner aux architectes la possibilité de s'associer ; le cinéma ; la libéralisation de la censure ; le cas de la violence et de la pornographie ; sauvegarder le libre choix des spectateurs ; la restauration des monuments historiques ; les musées ; (p. 7735)) : les arts plastiques ; la musique ; l'effort en faveur des centres dramatiques et des activités cinématographiques ; les retransmissions d'œuvres dramatiques ; le rattachement des bibliothèques au secrétariat d'Etat ; (p. 7736) : la politique du livre ; le centre Georges-Pompidou ; l'effort fait en faveur de la province ; l'établissement de nouvelles chartes culturelles ; la mise en place d'une politique contractuelle.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Politique des cent villes (p. 7737) ; théâtres (p. 7737) ; architecture (p. 7738, 7748) ; conservatoire national d'art dramatique (p. 7738) ; pornographie (p. 7738, 7748) ; fonds d'intervention culturelle (p. 7739) ; chartes culturelles avec les régions (p. 7740, 7741, 7742, 7747) ; gare d'Orsay (p. 7743) ; école des Chartes (p. 7747) ; cité interministérielle des archives (p. 7747) ; bibliothèque municipale (p. 7748) ; le travail manuel (p. 7749) ; festival du Marais (p. 7749) ; musée d'art moderne (p. 7749) ; festival d'Hédé (p. 7750) ; imprimerie (p. 7756) ; taxe sur la reprographie (p. 7756) ; rattachement du fonds culturel au secrétariat d'Etat (p. 7754).

Intervention de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture (p. 7751) :

La politique de la DATAR et des chartes culturelles ; la fin des inégalités régionales ; les mesures prises en faveur des orchestres de l'ex-ORTF ; (p. 7752) : le cas de l'Opéra ; la transformation des UP en établissements publics ; la lecture publique ; les maisons de la culture ; les mesures relatives aux monuments historiques ; le rôle de l'office national de la diffusion artistique (ONDA) ; le problème de la pornographie ; le développement de la politique culturelle locale ; (p. 7753) : l'hôtel d'Orsay, des Invalides ; le prix des entrées dans les musées ; la cité de Fontainebleau ; les bibliothèques ; la protection des paysages.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : adoption des crédits (p. 7753).

ETAT B. — TITRE IV : retrait de l'*amendement n° 117* de M. Julia ; réduction de crédits correspondant à la nouvelle imputation des sommes destinées à soutenir l'exportation du livre (p. 7755).

M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture (p. 7754) :

Expose les raisons qui conduisent à confier désormais l'aide à l'exportation du livre au secrétariat d'Etat à la culture ; accepte le défi lancé par M. Julia quant à la meilleure utilisation des crédits par ce nouveau canal ; adoption des crédits de l'état B (p. 7755).

ETAT C. — TITRES V et VI : adoption des crédits (p. 7755).

ETAT D. — TITRE III (chapitre 34-15) : adoption des crédits (p. 7755).

ART. 36 (création d'un compte d'affectation spéciale « Fonds national du livre ») : retrait d'un *amendement* de suppression *n° 181* de M. Pierre Bas ; imprécision des objectifs et incohérence sur les évaluations des crédits du centre national du livre (p. 7756).

M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture (p. 7756) :

La fixation de la taxe sur la reprographie à 0,50 % devra être revue avant la fin de la discussion budgétaire.

Adoption de l'article 36 (p. 7756).

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

DISCUSSION [13 novembre 1975] (p. 8241, 8254).

ORATEURS : *MM. de Rocca Serra, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Piot, rapporteur pour avis de la commission des lois consti-*

Budget 1976

tutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, de Gastines, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, Michel Debré, Claude Weber, Sablé, Alain Vivien, Fontaine, Riviérez, Ibéné, Césaire, Guilliod, Jalton, Camille Petit, Cerneau.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La départementalisation (p. 8241, 8242, 8244, 8245) ; le ralentissement de l'inflation galopante (p. 8241) ; l'économie des DOM (p. 8241, 8243, 8246) ; la faiblesse de l'effort d'investissement (p. 8243, 8245) ; les problèmes de l'agriculture (p. 8241, 8244, 8245, 8246) ; l'aide communautaire aux productions, l'intégration dans le Marché commun, le FEOGA (p. 8243, 8246) ; l'insuffisante augmentation des crédits du FIDOM (p. 8243) ; le plan de développement de la Guyane (p. 8241, 8246) ; le problème de l'emploi (p. 8243, 8245) ; l'effort d'équipement des services judiciaires, le fonctionnement de l'aide judiciaire (p. 8244) ; mission régonale auprès de préfets (p. 8245) ; « la notion de statut adapté » (p. 8245).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux département et territoires d'outre-mer :

Mieux assimiler les départements d'outre-mer dans la communauté nationale et la Communauté européenne (p. 8246) ; la meilleure résistance de l'économie des DOM aux poussées inflationnistes ; le maintien des producteurs agricoles ; la politique de diversification ; le développement du tourisme ; l'industrialisation des DOM ; les dispositions importantes qui ont été prises en la matière (p. 8247) ; l'extension aux DOM de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat ; l'encouragement des investissements ; la situation financière difficile des communes des DOM ; le fonctionnement des institutions régionales ; la mise à la disposition des DOM d'une dotation du fonds européen de développement régional (p. 8248) ; l'introduction d'une clause de sauvegarde dans la convention de Lomé ; l'action possible du FEOGA au profit des DOM ; la suppression des inégalités dans le domaine social entre les DOM et la métropole ; les actions de planification familiale ; le développement de la politique culturelle (p. 8249) ; le bilan des réalisations du secrétariat d'Etat en matière sociale ; la situation de l'emploi et l'intervention du BUMIDOM ; la départementalisation économique et sociale (p. 8250) ; la progression des dépenses d'investissements ; le plan de développement de la Guyane ; l'encouragement des activités industrielles ; la création d'un réseau routier ; l'intention de nombreux Français de se rendre en Guyane (p. 8251) ; la mise en valeur de la Guyane grâce à un grand dessein national ; l'intérêt de l'étranger pour la politique française dans les départements d'outre-mer ; le succès de la départementalisation et le sectarisme doctrinal des communistes (p. 8252).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La situation générale des DOM et la politique menée à leur égard (p. 8254, 8260, 8264, 8265) ; « le stirnisme » (p. 8261) ; les contrats de pays (p. 8266) ; la départementalisation (p. 8257, 8259, 8262, 8263, 8264) ; le néocolonialisme et le respect de la personnalité des DOM (p. 8255, 8256, 8258, 8262) ; l'article 9 de la loi de finances (p. 8266) ; les problèmes de développement économique des DOM (p. 8257, 8258, 8265) ; les moyens financiers et l'aide de l'Etat (p. 8257, 8262, 8264) ; l'emploi et les questions de chômage (p. 8254, 8255, 8262, 8265) ; le commerce, les transports et le fret (p. 8257, 8259) ; le tourisme (p. 8260, 8263) ; les productions agricoles (p. 8256, 8263, 8265) ; la convention de Lomé (p. 8263) ; les problèmes sociaux et démographiques (p. 8258, 8260, 8261) ; les relations avec le Marché commun (p. 8256, 8261, 8262) ; le FDRE (p. 8256) ; la Guyane et le plan de développement guyanais (p. 8255, 8256, 8258, 8259, 8260, 8263) ; la Réunion (p. 8258, 8265, 8266) ; la Martinique (p. 8265) ; la Guadeloupe (p. 8264).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Ses réponses aux orateurs ; les efforts entrepris en faveur de la jeunesse ; le travail offert en métropole aux habitants des départements d'outre-mer ; la politique menée en matière de transports et la notion de continuité territoriale ; la réintégration de certains fonctionnaires antillais ; l'apport des sociétés privées au développement de la Guyane ; le problème de l'autodétermination (p. 8266) ; la production sucrière et l'application des mécanismes européens ; les capitaux privés à la Martinique ; la baisse des prix intervenue cette année et la situation des petits planteurs ; la politique de départementalisation ; l'apport de la population métropolitaine en Guane (p. 8267) ; le contrôle des prix ; la souplesse qui doit présider à la mise en place de la départementalisation ; le plan gouvernemental concernant la Guyane ; l'attitude du parti communiste qui considère les partis communistes d'outre-mer comme des formations politiques étrangères (p. 8268) ; la diversification de l'agriculture ; la valeur du statut départemental et les contradictions dans les positions défendues par M. Césaire ; la désinvolture avec laquelle il traite les problèmes économiques des Antilles ; le racisme à rebours qu'il manifeste à l'égard

de la Guyane (p. 8269) ; l'accord de M. Jalton quant à la politique de départementalisation ; la résolution du problème de financement du prix du sucre à la Réunion ; la possible application de la formule du contrat de pays aux départements d'outre-mer ; la résolution du problème de l'article 9 de la loi de finances ; la politique exemplaire menée par le Gouvernement (p. 8270).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 8270) ; TITRE IV : adoption (p. 8270).

ETAT C. — TITRE V : autorisations de programme ; adoption (p. 8270) ; TITRE VI : autorisations de programme ; adoption (p. 8270) ; crédits de paiement ; adoption (p. 8270).

ÉCONOMIE ET FINANCES

I. — CHARGES COMMUNES

DISCUSSION [19 novembre 1975] (p. 8694).

ORATEURS : *MM. Chauvet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du plan ; Brugnon, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges ; Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Franceschi, Jans, Baudis, Alduy, Mario Bénard, Canacos, Daillet, Schloesing, Boulloche, Papon, rapporteur général de la commission des finances ; André Billoux, Aumont, Bayou, Gilbert Schwartz.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les charges de la dette publique (p. 8695, 8696) ; les pensions de retraite (p. 8695) ; les rentes viagères, le minimum vieillesse (p. 8695); l'aide aux rapatriés (p. 8695) ; l'aide à l'industrie et à l'exportation (p. 8696) ; la sisituation des entreprises nationales (p. 8696) ; le compte relatif aux études et à la construction de matériels aéronautiques ; les prêts bonifiés accordés à l'agriculture (p. 8697).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Le montant du budget des charges communes ; la dette publique ; la mise en place d'un nouveau système de bons du Trésor ; les garanties au commerce extérieur (p. 8697) ; la progression de la garantie pour les risques économiques due au développement des exportations françaises ; la fidélité du Gouvernement à la politique contractuelle dans le domaine de la fonction publique ; la politique de titularisation des auxiliaires ; le triplement des crédits en faveur des rapatriés et l'accélération du règlement des dossiers ; la baisse considérable du nombre des refus d'indemnisations ; la difficulté de présenter autrement le budget des charges communes (p. 8698) ; l'effort de clarification entrepris ; l'allégement en 1977 de la présentation du budget des charges communes ; la nécessaire participation des entreprises publiques à la politique économique du Gouvernement (p. 8699).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La situation des pensionnés (p. 8699, 8700, 8704) ; les personnes âgées, le minimum vieillesse, le fonds national de solidarité (p. 8700, 8701, 8704) ; l'indemnisation des rapatriés (p. 8701, 8702, 8703) ; la garantie pour risques économiques (p. 8700).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Le problème des pensions ; la franchise accordée en matière de garantie des risques économiques, extension de la mensualisation du paiement des retraites ; le problème douloureux des rapatriés ; l'accélération de la liquidation des dossiers ; les crédits dont bénéficieront les Français de confession islamique (p. 8706, 8707) ; la nécessité d'une plus grande clarté dans la présentation budgétaire ; la modification de la section commune pour le budget de 1977 (p. 8708).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE II : adoption (p. 8708).

ETAT B. — TITRES III et IV, et ETAT C. — TITRES V et VI : retrait de l'*amendement n° 182* de M. A. Billoux (réduction des crédits du titre IV) (p. 8708) ; retrait de l'*amendement n° 184* de M. Le Pensec (réduction des crédits du titre IV) (p. 8709) ; retrait de l'*amendement n° 226* de M. Le Pensec (inscription de subventions au budget de l'agriculture) (p. 8709) ; rejet par soutien de l'*amendement n° 152* de M. Aumont (réduction du titre IV) (p. 8709) ; liste des votants (p. 8748) ; retrait de l'*amendement n° 225* de M. Aumont (inscription de dotations au budget du commerce et de l'artisanat) (p. 8709) ; retrait des *amendements n° 161* de M. Aumont, *n°s 188* et *223* de M. C. Michel, *n°s 194, 223, 196* et *224* de M. Boulay, *n°s 214* et *217* de M. Darinot, *n°s 210, 218, 219, 206* et *220* de M. Josselin, *n°s 206* et *221* de M. Frèche (p. 8710, 8711) ; rejet par scrutin de l'*amendement n° 175* de M. Bayou (réduction des crédits du titre III : indemnisation des rapatriés) (p. 8712) ; liste des votants (p. 8749) ; rejet par scrutin de l'*amendement n° 176* de M. Bayou (réduction des crédits du titre IV : indemnisation des rapatriés) (p. 8712) ; liste des votants (p. 8750) ; dé-

Budget 1976

claration d'irrecevabilité de l'*amendement n° 247* de M. Bayou (inscription des dotations au budget des services généraux) (p. 8712) ; rappel au règlement de M. Aumont sur le sort réservé à ses amendements (p. 8712) ; adoption de l'*amendement n° 259* du Gouvernement : majoration des crédits du titre IV (p. 8713).

ETAT B : adoption des titres III et IV (p. 8713).

ETAT C : adoption des titres V et VI (p. 8713).

ART. 65 : modification de l'âge de l'entrée en jouissance de pensions, en fonction de la durée de captivité et de services militaires ; adoption (p. 8713).

ART. 66 : rattachement au régime général de certains fonctionnaires relevant de caisses locales étrangères ; adoption de l'*amendement n° 137* de M. Franceschi (p. 8714) ; adoption de l'article 66 ainsi modifié : précisions concernant le régime de rattachement (p. 8714).

ART. 68 : compatibilité de majorations de pensions avec l'allocation de logement ; adoption de l'*amendement n° 80* de la commission : nouvelle rédaction de l'article (p. 8714).

Après l'ART. 68 : rejet par scrutin de l'*amendement n° 263* de M. Jans (fixation du taux de franchise de la garantie des risques économiques) (p. 8715) ; liste des votants (p. 8751).

II. — SERVICES FINANCIERS

DISCUSSION [19 novembre 1975] (p. 8716).

ORATEURS : *MM. Hamel, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Poperen, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges ; Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Antagnac, Voilquin, Lamps.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La publication du bilan de la répression des fraudes (p. 8717) ; la défense des consommateurs (p. 8717, 8718, 8719) ; la situation des fonctionnaires des douanes (p. 8717, 8718) ; la concurrence et les ententes abusives (p. 8717, 8719).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Les mesures prises pour renforcer les effectifs du ministère ; le développement de la mensualisation du paiement de l'impôt sur le revenu ; la lutte contre la fraude fiscale (p. 8719) ; l'accélération des travaux immobiliers ; le nombre des centres unifiés des impôts ; l'amélioration des conditions de travail au ministère de l'économie et des finances ; la complexité des taches demandées aux agents de ce ministère ; leur dévouement ; l'élaboration de la charte du contribuable ; l'aide aux associations de consommateurs et le succès de l'institut national de la consommation ; le dépôt d'un projet sur le règlement des ententes (p. 8720) ; le vote du budget, moyen de témoigner la considération des députés pour le travail des agents du ministère de l'économie et des finances (p. 8721).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les problèmes de l'administration fiscale (p. 8721, 8722, 8723) ; l'absence de contrôle sur les grandes entreprises (p. 8721) ; la suppression de services financiers dans les campagnes (p. 8722, 8724) ; l'INSEE (p. 8723).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Considère que la politique fiscale doit être déterminée par le Parlement et non par les syndicats ; l'établissement du cadastre ; l'importance de la formation des personnels et de l'aménagement des structures ; la mensualisation des retraites ; la concentration des services financiers (p. 8723) ; les reports d'échéances d'impôts qui pourront être accordés aux contribuables ; conteste toute manipulation de l'indice des prix (p. 8724).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 8724) ; TITRE IV : rejet de l'*amendement n° 264* de M. Poperen (suppression de la dotation consacrée aux associations de consommateurs) (p. 8724) ; adoption du titre IV (p. 8724).

ETAT C. — TITRE V : adoption (p. 8724).

ÉDUCATION

DISCUSSION [12 novembre 1975] (p. 8169, 8187).

ORATEURS : *MM. Mario Bénard, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'éducation, Weinman, rapporteur spécial de la commission des finances, pour les constructions scolaires et universitaires, Sourdille, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour l'éducation, Haby, ministre de l'éducation, Mexandeau, Bouvard, Rohel, Ralite, Jacques Legendre, Charles Bignon, Gilbert Faure, Ribière, Joanne, Le Pensec, Dupuy, Gissinger, Pignion, Dousset, Gaillard, Garcin, Laborde, Buron, Maurice Blanc, Gaussin, Delehedde, Ligot, Jourdan,*

Ehm, Josselin, Andrieux, Desanlis, Carpentier, Richomme, Huguet, Kedinger, Gilbert Schvartz, Guermeur, Mme Lesur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, chargée de l'enseignement préscolaire.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'effort consenti en matière d'éducation (p. 8169 à 8171) ; les relations de l'Etat avec les collectivités locales (p. 8169, 8170, 8173) ; l'aide à l'enseignement privé (p. 8170, 8172) ; les problèmes d'équipement et d'entretien des locaux (p. 8170) ; le recrutement et la gestion des personnels (p. 8169, 8170, 8173) ; le problème des bourses (p. 8169, 8170, 8181) ; les transports scolaires (p. 8169, 8170) ; les nationalisations (p. 8170) ; l'abandon des classes mobiles (p. 8170) ; l'accueil des handicapés (p. 8171, 8172) ; l'éducation et la formation continue (p. 8172) ; l'enseignement technique (p. 8170, 8171) ; l'effort en faveur des enfants immigrés (p. 8172).

Intervention de M. Haby, ministre de l'éducation :

L'évolution de l'éducation vers une plus grande justice et une meilleure adaptation au monde actuel ; la priorité que l'Etat accorde à l'éducation ; l'importance des créations de postes (p. 8173) ; la résorption de l'auxiliarat ; la nationalisation de certains établissements secondaires ; l'augmentation des effectifs notamment dans les classes maternelles ; l'effort en matière de constructions nouvelles ; le rôle de l'Etat dans le domaine des manuels et les transports scolaires (p. 8174) ; les crédits inscrits au titre des bourses ; l'enseignement privé ; le rôle privilégié que l'éducation a à jouer ; ne pas livrer les jeunes aux propagandes unilatérales (p. 8175).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les apports positifs du budget (p. 8183, 8191, 8707) ; l'insuffisance des moyens (p. 8175, 8187) ; l'inégal accès aux études, la contribution parentale (p. 8183, 8187, 8191, 8194, 8195, 8199, 8200) ; les bourses (p. 8179, 8187, 8190, 8193) ; le ramassage et les transports scolaires (p. 8176, 8187, 8192, 8193, 8194, 8198, 8203, 8207) ; la situation, le recrutement et la formation des enseignants (p. 8177, 8182, 8184, 8188, 8189, 8189, 8193, 8196, 8206) ; répartition et nombre de postes d'enseignants (p. 8176, 8184, 8194, 8199, 8202) ; l'auxiliarat (p. 8184, 8192, 8203,); la situation des personnels non enseignants (p. 8184, 8185, 8199, 8205) ; les efforts en matière d'équipement (p. 8180, 8184, 8192, 8195, 8198, 8200, 8203) ; les charges des collectivités locales (p. 8176, 8187, 8193, 8194, 8197, 8198, 8200) ; la nationalisation de certains collèges (p. 8178, 8180, 8184, 8185, 8190, 8204) ; l'enseignement privé et ses rapports avec l'Etat (p. 8177, 8178, 8190, 8200, 8201, 8202, 8207) ; l'enseignement préscolaire et maternel (p. 8180, 8184, 8194, 8195, 8196, 8197, 8203, 8204) ; l'enseignement élémentaire (p. 8198, 8203) ; l'enseignement technique (p. 8189, 8192, 8201, 8203, 8204) ; la revalorisation du travail manuel (p. 8189) ; l'enseignement agricole (p. 8205) ; la formation professionnelle (p. 8177, 8182, 8189, 8204, 8206) ; langues et cultures régionales (p. 8177, 8190, 8191) ; le problème de l'éducation en milieu rural (p. 8193, 8197) ; la médecine scolaire (p. 8205) ; les groupements d'action psychopédagogique (p. 8199, 8204).

Intervention de Mme Lesur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, chargé de l'enseignement préscolaire :

L'entrée en service au cours de l'année de 1975 de 2 850 classes maternelles nouvelles ; la création de 1 800 postes en 1976 ; le problème de l'actualisation du taux des subventions aux constructions ; le problème des transports scolaires pour les enfants d'âge préélémentaire ; le développement de la préscolarisation en milieu rural ; le système des institutrices itinérantes (p. 8208) ; le rôle de l'école maternelle rurale comme lieu d'attraction des femmes ; la création d'un personnel à statut municipal en zone urbaine (p. 8208) ; la nécessité d'une meilleure prévention des maladies et des accidents ; les résultats de la politique menée par le secrétaire d'Etat ; sa réponse à M. Mexandeau sur la répartition des créations de postes entre l'enseignement préélémentaire et l'enseignement élémentaire ; souhaite faire de l'école maternelle un relais de la cellule familiale (p. 8209).

Intervention de M. Haby, ministre de l'éducation :

Le choix des projets de construction et leur qualité architecturale ; les subventions en matière d'équipements ; l'équipement du premier degré ; les créations de postes ; la nationalisation des CEG ; l'enseignement du milieu rural ; le regroupement des communes et la fermeture d'écoles ; les crédits du centre d'enseignement à domicile ; l'attribution des bourses (p. 8209, 8210) ; les transports scolaires ; la participation des collectivités locales dans ce domaine ; la formation continue des enseignants du second degré ; la formation des professeurs certifiés ; l'extension des responsabilités des universités en matière de formation des professeurs (p. 8211) ; les concours comme formule de recrutement ; les professeurs et les instituteurs mis à la disposition des recteurs ; les inspecteurs départementaux ; les directeurs

Budget 1976

de CET ; le personnel technologique des lycées ; maternelles et enseignement élémentaire ; l'enseignement musical et artistique ; l'accroissement des objectifs de l'enseignement technique ; l'utilisation des moyens audiovisuels ; les apprentis en Alsace ; l'enseignement des langues et des cultures régionales (p. 8212) ; les nouvelles procédures d'orientation ; la concertation qui existe entre le ministère de l'éducation et les représentants de l'enseignement privé ; le forfait d'externat ; la sous-évaluation par M. Mexandeau du nombre des créations d'emplois ; la proportion des boursiers dans l'enseignement ; la revalorisation des traitements et les améliorations apportées par le budget (p. 8213) ; la valeur du système éducatif français érigé malgré le refus systématique de l'opposition (p. 8214).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III. — Retrait de l'*amendement n° 66* de la commission des finances (réduction des crédits) (p. 8215) ; adoption du titre III (p. 8215) ; TITRE IV : adoption (p. 8215).

ETAT C. — TITRE V : autorisations de programme ; adoption (p. 8215) ; crédits de paiement ; adoption (p. 8215) ; TITRE VI : autorisations de programme ; adoption (p. 8215) ; crédits de paiement ; adoption (p. 8215).

ÉQUIPEMENT

LOGEMENT

DISCUSSION [24 octobre 1975] (p. 7385), [28 octobre 1975] (p. 7398, 7419).

ORATEURS : *MM. Ligot, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (pour le logement), Bécam, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (pour le logement), Andrieu, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (pour le logement), Bertrand Denis, Galley, ministre de l'équipement, Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement, Ducoloné, Claude Michel, Mesmin, Fontaine, Tiberi, Franceschi, Villa, Daillet, Grussenmeyer, Pierre Charles, Briane, Boudon, Claudius-Petit, Christian Chauvel, Dubedout, Montagne, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'urbanisme, Canacos.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'augmentation des coûts de production (p. 7385) ; les caractéristiques du budget de 1976 (p. 7386, 7387) ; HLM et logement social (p. 7386, 7387, 7388, 7389) ; présentation du budget en valeur (p. 7386, 7388) ; la politique du logement (p. 7387, 7389) ; inégalités dans le logement (p. 7387) ; la diversité des types de logements (p. 7388) ; la rénovation des logements anciens (p. 7388, 7390) ; les charges de financement de la construction (p. 7389) ; l'allocation-logement (p. 7389).

Intervention de M. Robert Galley, ministre de l'équipement (p. 7398) :

L'augmentation des crédits du logement, preuve de l'intérêt porté par le Gouvernement aux problèmes du logement ; la révision de la politique du logement que celui-ci compte entreprendre ; la continuité de l'effort en faveur du secteur HLM ; (p. 7399) : la nécessaire réévaluation de l'aide à la construction ; la préférence des Français pour le logement individuel ; l'accession à la propriété ; mettre l'accent sur la qualité du logement ; la revalorisation du travail manuel dans ce secteur.

Intervention de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement chargé du logement (p. 7400) :

La quantité de logements financés en 1976 ; le soutien de l'activité dans le secteur du bâtiment ; l'importance donnée aux PIC ; l'affectation sociale des aides de l'Etat ; (p. 7401) : le privilège accordé au secteur locatif le plus social ; la réactualisation de l'allocation-logement ; l'ANAH ; l'effort consenti en faveur du logement en 1976 ; (p. 7402) : un budget qui amorce les axes de développement de demain ; l'habitat ancien et le rôle de l'ANAH ; l'effort d'information entrepris et le rôle de l'agence nationale pour l'information sur le logement ; le concours « maisons individuelles » ; (p. 7403) : les perspectives d'avenir.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La qualité de la vie (p. 7403) ; les sociétés immobilières (p. 7404) ; la politique du logement (p. 7404) ; l'augmentation des loyers (p. 7404) ; les saisies (p. 7405) ; le blocage des loyers (p. 7405, 7407) ; le programme commun de la gauche (p. 7405) ; HLM et logement social (p. 7406, 7408, 7409, 7411, 7412, 7414, 7416, 7421) ; la spéculation foncière (p. 7406) ; l'accession à la propriété (p. 7406, 7413, 7416) ; allocation-logement et aides en faveur du logement (p. 7406, 7420, 7421) ; les coûts de construction (p. 7407, 7411, 7413) ; le financement du logement (p. 7408) ; la ségrégation (p. 7408, 7420) ; la construction à la Réunion (p. 7409) ; le centre des villes (p. 7409) ; la protection des locataires (p. 7410) ; la rénovation des loge-

ments anciens (p. 7410, 7411) ; la commission Barre (p. 7410) ; la construction de pavillons individuels (p. 7412) ; le logement individuel (p. 7413, 7416) ; la rénovation des logements ruraux (p. 7413, 7415) ; plan de relance et bâtiment (p. 7414) ; les marchés publics (p. 7415).

Intervention de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement chargé du logement (p. 7421) :

Les progrès accomplis en matière de logement ; les impayés de loyers ; (p. 7422) : la part réservée au logement social ; les conséquences d'un blocage général des loyers ; la rénovation des HLM ; la protection des acquéreurs de maisons individuelles ; les prêts du crédit agricole ; les crédits du plan de soutien ; (p. 7423) : l'amélioration de l'habitat rural ; les mesures en faveur de la Réunion ; le rôle de l'ANAH ; l'aide personnalisée ; (p. 7424) : l'allocation-logement pour les personnes âgées ; le cas des petits logements.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoption (p. 7425).

ETAT C. — TITRES V, VI, VII : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7425).

ETAT D. — TITRE III : autorisations d'engagement accordées par anticipation sur les crédits à ouvrir en 1977 ; routes et circulation routière ; retrait d'un *amendement n° 129* de réduction de crédits de M. Dubedout (situation des agences d'urbanisme) (p. 7425) ; adoption du titre III ; état D (p. 7425) ; le groupe communiste a voté contre l'adoption de tous les titres.

ART. 52 (programme triennal de construction HLM, 80 000 logements) : adoption.

Après l'ART. 52 : rejet par scrutin de l'*amendement n° 136* de M. Claude Michel et du groupe socialiste (programmation physique des dotations budgétaires destinées au logement social) (p. 7426) ; liste des votants (p. 7439, 7440).

ART. 53 et 54 (bonifications d'intérêts-primes à la construction) : adoption (p. 7427).

ART. 70 (aide de l'Etat aux sociétés immobilières d'investissement) : adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 81* de M. Ligot (p. 7427) ; rejet de l'*amendement n° 54* de suppression de M. Dubedout et du groupe socialiste (p. 7427) ; adoption de l'*amendement n° 82* de la commission des finances étendant l'aide de l'Etat aux trois quarts des logements locatifs réalisés par ces sociétés (p. 7427) ; adoption de l'article 70 modifié (p. 7427) ; le groupe communiste vote contre.

Budget 1976

URBANISME

DISCUSSION [24 octobre 1975] (p. 7358, 7372).

ORATEURS : *MM. Plantier, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (pour l'équipement), Montagne, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (pour l'urbanisme), Valleix, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (pour l'équipement), Canacos, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges (pour l'urbanisme), Galley, ministre de l'équipement, Rufenacht, Dubedout, Mesmin, Durieux, Cousté, de la Verpillière, Offroy, Denvers, Hamel, Nungesser, Delehedde, Claudius-Petit, Josselin.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La modicité des crédits pour 1976 (p. 7358, 7360, 7361), la liaison Rhin-Rhône (p. 7358, 7361) ; les crédits d'entretien (p. 7358) ; les liaisons routières régionales (p. 7358) ; l'équilibre entre les régions (p. 7359) ; le déclassement du réseau national secondaire (p. 7359) ; les documents d'urbanisme (p. 7359, 7362) ; les réserves foncières (p. 7360, 7362) ; les espaces verts (p. 7360, 7362) ; les villes moyennes (p. 7360) ; la qualité de la vie (p. 7360, 7361) ; les villes nouvelles (p. 7360, 7362) ; les ports (p. 7361) ; les plans de circulation (p. 7361) ; les péages autoroutiers (p. 7362) ; les prêts aux collectivités locales (p. 7362) ; les POS (p. 7363).

Intervention de M. Robert Galley, ministre de l'équipement (p. 7363).

L'importance du budget de l'équipement ; la traduction d'orientations durables; (p. 7364): un budget qui tend à privilégier l'emploi ; la préférence donnée aux investissements de taille raisonnable ; l'augmentation des crédits d'entretien ; le soutien de la construction de logements ; l'objectif de 410.000 logements par an ; l'amélioration de la qualité des services rendus par le ministère de l'équipement ; le privilège donné aux équipements routiers, à la lutte contre la pollution, etc ; la volonté de ne pas sacrifier les éléments essentiels du développement de l'économie ; (p. 7365) : la mise en service de 600 kilomètres d'autoroutes ; les équipements des très grands ports ; l'accélération des procédures d'acquisitions foncières ; les moyens du FNAFU.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le plan de soutien à l'économie (p. 7365) ; la basse Seine (p. 7365) ; le port du Havre

Budget 1976

(p. 7365) ; le port de Dieppe (p. 7373) ; la politique autoroutière (p. 7365, 7368, 7370, 7372, 7374, 7377, 7378) ; l'insuffisance des crédits (p. 7365, 7368) ; le patrimoine routier (p. 7365) ; la rénovation de l'habitat insalubre (p. 7367) ; le plan d'urbanisme (p. 7367) ; les zones périphériques (p. 7367) ; les zones pavillonnaires (p. 7367) ; l'environnement et la qualité de la vie (p. 7369) ; urbanisme et grand capital (p. 7369) ; les finances des collectivités locales (p. 7369) ; les transports dans le Nord (p. 7369) ; le canal de Saint-Quentin (p. 7370) ; la liaison mer du Nord-Méditerranée (p. 7371) ; le délai de paiement des marchés publics (p. 7371) ; les ports autonomes (p. 7373) ; les dépenses de recherche (p. 7374) ; les dépenses d'entretien (p. 7374) ; les ports (p. 7374) ; les voies navigables (p. 7366, 7374, 7375, 7376, 7377, 7379) ; le logement (p. 7375) ; la liaison Rhin-Rhône (p. 7375, 7377) ; le pont de Saint-Nazaire (p. 7378) ; la rénovation du centre des villes (p. 7378) ; la rénovation urbaine (p. 7379) ; les documents budgétaires (p. 7379) ; les villes nouvelles (p. 7380) ; la région parisienne (p. 7380) ; le réseau routier breton (p. 7300).

Inervention de M. Robert Galley, ministre de l'équipement (p. 7380).

Déclare ne prendre la parole sur le budget du logement qu'à la séance suivante ; la politique autoroutière du Gouvernement ; (p. 7381) : les contrats nouveaux liant l'Etat aux sociétés concessionnaires ; les difficultés pratiques d'une péréquation entre les péages autoroutiers ; la recherche en matière d'urbanisme ; (p. 7382) : l'extension des ZAD ; la création des réserves foncières ; le stock de terrains à la disposition des villes nouvelles, le rythme de publication des documents d'urbanisme ; le remplacement des POS par des statuts de zones de protection de paysages ; les voies fluviales ; (p. 7383) : la concentration des efforts de l'Etat sur des priorités ; l'aménagement des quartiers du cœur des villes ; la refonte des procédures administratives ; la création d'une sous-direction chargée des problèmes de la qualité des quartiers nouveaux ; les aménagements routiers dans la région de Cambrai ; (p. 7384) : le port de Bordeaux, celui de Dieppe ; le problème de la clarté des documents budgétaires.

EXAMEN DES ARTICLES :

ART. 69 (subvention pour le déclassement du réseau national secondaire) : M. Galley présente l'*amendement n° 139* du Gouvernement augmentant la subvention au réseau secondaire transféré ; adopté (p. 7385) ; adoption de l'article 69 ainsi modifié (p. 7385).

INDUSTRIE ET RECHERCHE

DISCUSSION [6 novembre 1975] (p. 7988, 8012).

ORATEURS : *rapporteurs de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : MM. Schloesing, rapporteur spécial, pour l'industrie, Mesmin, rapporteur spécial, pour la recherche scientifique ; MM. Julien Schvartz, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'industrie, Buron, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour la recherche scientifique, Barthe, rapporteur pour avis de la commission de la production, pour la recherche scientifique, d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, de Bennetot, Labarrère, Ligot, Caro, Bustin, Ribière, Herzog, Boulloche, Ceyrac, Porelli, Hamel, Chevènement, Ginoux, Weisenhorn, Vizet, Cornet, Bayou, Xavier Hamelin, Huguet, Rigout, Darras, Aumont, Icart, président de la commission des finances, André Billoux.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Politique industrielle (p. 7988, 7992) ; politique énergétique (p. 7988) ; industrie et recherche pétrolière (p. 7988) ; programme nucléaire (p. 7989) ; sidérurgie-Fos (p. 7989) ; informatique (p. 7989, 7991, 7994) ; « pantouflage » des fonctionnaires du ministère de l'industrie (p. 7989) ; recherche spatiale (p. 7990) ; commissariat à l'énergie atomique (p. 7990, 7994) ; BRGM (p. 7991) ; géothermie (p. 7991, 8013) ; hydro-électricité (p. 7991) ; plan de relance du charbon (p. 7991) ; régénération des huilles (p. 8026) ; relations pétrolières avec l'Algérie (p. 7992, 8013) ; contrôle parlementaire sur la politique industrielle (p. 7992, 7993, 7994) ; INSERM (p. 7993) ; recherche scientifique (p. 7990, 7994).

Intervention de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie (p. 7995) :

Le maintien de l'activité économique, premier souci du Gouvernement ; le caractère prioritaire des hydrocarbures et de l'énergie nucléaire ; la politique pétrolière de la France ; l'agence pour les économies d'énergie ; les économies faites en matière de fuel domestique ; l'effort de diversification des sources d'énergie ; (p. 7996) : la réforme de la fiscalité pétrolière ; les conclusions de la commission Lauré ; le recours à l'énergie nucléaire ; les implantations des centrales ; la création d'un comité interministériel de la sécurité nucléaire ; la place importante que conservera le charbon ; le développement de l'énergie hydraulique ; les actions menées dans le do-

maine des énergies nouvelles ; l'approvisionnement en matières premières ; (p. 7997) : les problèmes industriels ; les mesures prises pour faire face à la conjoncture ; l'aide aux secteurs plus particulièrement touchés ; la politique industrielle de la France ; la nécessité d'une industrie puissante, majeure et compétitive ; (p. 7998) : le programme d'action spécifique en faveur des petites et moyennes entreprises ; la constitution d'une entreprise française de taille mondiale dans le domaine de l'électro-nucléaire ; la nouvelle société Framatom ; le regroupement des forces françaises dans le domaine de l'informatique ; le caractère essentiellement français de la future société CII-Honeywelle Bull ; (p. 7999) : la recherche, priorité pour le Gouvernement ; la place de la France dans le domaine de l'effort public de recherche ; la politique du Gouvernement par rapport aux chercheurs ; le privilège donné à la recherche fondamentale ; (p. 8000) : la création par le CEA d'une filiale industrielle de production de matières nucléaires ; l'organisation d'un débat sur le CEA et l'informatique ; la réorganisation de la DGRST.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

CEA (p. 8000, 8007, 8008, 8012, 8021) ; programme nucléaire (p. 8001, 8005, 8008, 8016, 8023) ; informatique (p. 8001, 8002, 8005, 8007, 8009, 8012, 8016) ; contrôle parlementaire sur la politique industrielle (p. 8001) ; faiblesse dse moyens du ministère face au secteur privé (p. 8004) ; politique de la recherche scientifique (p. 8004, 8007, 8012, 8020, 8029) ; l'industrie et recherche pétrolières (p. 8005) ; plan de relance du charbon (p. 8005, 8007, 8026) ; secteur de la machine-outil (p. 8005) ; industrie dans les Vosges (p. 8006) ; télécommunications et audio-visuel (p. 8008) ; électronique (p. 8009) ; accord CNRS - Rhône-Poulenc (p. 8012, 8021) ; activité minière dans l'Ariège (p. 8013) ; politique industrielle (p. 8013, 8015) ; sidérurgie (p. 8014, 8023) ; imprimerie (p. 8018); grèves à EDF - GDF (p. 8018) ; récupération des matières premières (p. 8018) ; problèmes industriels en Alsace (p. 8019) ; industrie textile (p. 8021, 8023) ; situation dans l'Hérault (p. 8022) ; situation des PME (p. 8025).

Intervention de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie (p. 8002) :

En réponse à M. Labarrère, nie que le Gouvernement cède le CEA et l'informatique française à l'industrie américaine ; (p. 8027) : l'utilisation par le Gouvernement de toutes les procédures permettant l'information du Parlement ; les propos de M. Chevènement relatifs à l'annonce par le Gouvernement des accords avec Honeywell ; les mesures prises par le Gouvernement en matière de récupération de chaleur ; les opérations en cours en matière de géothermie ; le problème du Super-Phénix ; le renforcement de la sécurité en matière nucléaire ; le problème des huiles usagées (p. 8028) : la réforme du CEA; les problèmes de l'industrie du livre et des arts graphiques ; les difficultés de l'industrie textile ; la préparation d'un plan d'aide spécifique pour les petites et moyennes entreprises ; le stock de matières premières ; les mines de potasse d'Alsace ; (p. 8029) : la constitution de la nouvelle société d'informatique ; sa réponse à la question de M. Chevènement sur ce sujet ; les problèmes de la recherche ; l'augmentation des crédits ; (p. 8030) : rappelle que le budget français est celui qui augmente le plus en Europe ; les accords du CNRS avec Rhône-Poulenc ; la politique énergétique, industrielle et de recherche présentée au Parlement.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : rejet de l'*amendement n° 150* de M. Aumont (majoration de la réduction de crédit) (p. 8031) ; adoption du titre III (p. 8031) ; TITRE IV : retrait de l'*amendement n° 105* de M. J. Schvartz (p. 8032) ; adoption du titre IV (p. 8032).

ETAT C. — TITRE V : autorisations de programme ; adoption (p. 8032) ; crédits de paiement ; adoption (p. 8032) ; TITRE VI : retrait de l'*amendement n° 171* de M. A. Billoux (p. 8033) ; autorisations de programme ; adoption (p. 8033) ; crédits de paiement ; adoption (p. 8033).

INTÉRIEUR

I. — DÉBAT PRÉPARATOIRE A L'EXAMEN EN SÉANCE PUBLIQUE : commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, réunion élargie du 6 novembre 1975 [13 novembre 1975] (p. 8321).

ORATEURS : 1. — Collectivités locales : *MM. Gerbet, rapporteur pour avis, Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Charles Bignon, Lagorce, Massot, Alain Bonnet, Fontaine, Maisonnat, Durieux, Baudouin, L'Huilier, Dubedout, Claudius-Petit, Ducoloné, Dousset.* 2. — Sécurité : *MM. Gerbet, rapporteur pour avis, Frédéric-Dupont, Alain Bonnet, Lauriol, Poniatowski, ministre de l'intérieur, Gaudin, Durieux, Baudouin, Hamel.*

Budget 1976

1. — COLLECTIVITÉS LOCALES

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les finances locales (p. 8328) ; le VRTS (p. 8322, 8323, 8328) ; la TVA (p. 8328) ; la taxe professionnelle (p. 8327) ; le FECL (p. 8322, 8323, 8327) ; la situation financière des collectivités locales (p. 8324, 8325, 8326, 8328) ; les dépenses obligatoires et frais divers (p. 8323, 8325) ; les prêts et la trésorerie (p. 8322, 8328) ; les subventions d'équipement (p. 8325, 8326) ; les subventions sectorielles (p. 8322) ; l'adduction d'eau (p. 8329, 8330) ; les réseaux d'assainissement (p. 8326, 8330) ; les relations avec les PTT (p. 8326, 8329) ; l'installation des relais de télévision (p. 8326, 8329) ; les zones rurales montagnardes (p. 8326, 8329) ; la non-inscription sur la carte scolaire des CEG de zones montagnardes (p. 8327, 8329) ; les transports en commun (p. 8325, 8326) ; l'urbanisation et les villes nouvelles (p. 8329, 8330) ; la fermeture de certaines administrations (p. 8326) ; les rapports entre Etat et collectivités locales (p. 8322) ; l'aide au développement régional (p. 8329) ; les dépenses relatives à l'aménagement du territoire (p. 8329) ; la conclusion des contrats de pays (p. 8323, 8324, 8325).

Intervetnion de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur (p. 8322) :

Les critères de répartition du fonds d'équipement des collectivités locales ; la décroissance possible du VRTS compte tenu de l'évolution de la masse salariale ; les rapports entre les collectivités locales et l'Etat (p. 8322) ; le problème des subventions sectorielles ; la trésorerie des collectivités locales et les prêts qui leur sont accordés (p. 8323) ; l'imbrication entre le VRTS et le FECL ; le problème réel que posent les délais nécessaires au financement et à l'exécution des travaux publics ; la réforme d'ensemble des finances locales ; la question des contrats de pays ; résoudre les problèmes pratiques qui se posent dans chaque zone géographique de façon à y maintenir la population ; caractère de la nouvelle politique d'aménagement du territoire ; le plan de développement du Massif Central ; le plan des zones de montagne ; les programmes relatifs à la façade atlantique et aux régions frontalières (p. 8324) ; les critères pirs en considération pour la conclusion de contrat de pays ; la différence entre les contrats de pays et les plans d'aménagement ruraux (p. 8325) ; sa réponse à M. Lagorce relative à la couleur politique des villes avec lesquelles ont été conclus des contrats de pays et à qui sont attribués des subventions d'équipement ; le problème du remboursement par l'Etat des charges d'aide sociale ; les charges de personnel des communes de la Réunion ; les problèmes de la montagne ; les relais de télévision ; la lutte contre la dévitalisation des zones rurales et le maintien de certains services administratifs (p. 8327) ; les subventions sectorielles de l'éducation nationale ; les problèmes de l'assainissement ; la patente et la taxe professionnelle ; les C.E.G. non inscrits sur la carte scolaire ; le fonds d'équipement des collectivités locales (p. 8229) ; le produit du VRTS ; les avantages financiers accordés aux collectivités locales ; leur situation financière ; la charge moyenne d'un citadin ; poursuivre la réforme engagée sur le plan des finances locales ; le problème de la cohérence entre crédits d'adduction d'eau et crédits d'assainissement (p. 8330) ; le problème des villes nouvelles et de la décentralisation ; l'établissement de la nouvelle carte des aides ; le problème des calamités publiques (p. 8331).

2. — SÉCURITÉ

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Construction par les communes des casernes de sapeurs-pompiers (p. 8322) ; indemnisation des sapeurs-pompiers blessés (p. 8324) ; efficacité et nombre des avions Canadair (p. 8332, 8333) ; étatisation de la police municipale de la ville de Cateau (p. 8334) ; situation des veuves de policiers tués (p. 8335) ; cambriolages, climat d'insécurité, prises d'otage (p. 8332) ; subvention, formation des policiers (p. 8322) ; couverture des risques des personnes qui arrêtent les malfaiteurs (p. 8331) ; sécurité du bord de mer (p. 8334) ; service de la protection civile (p. 8331, 8334) ; sécurité civile (p. 8331).

Intervention de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur :

Les efforts dans le domaine de la sécurité civile ; les accidents de la route ; l'efficacité du Canadair (p. 8332) ; le problème de la formation des équipages des Canadair ; le projet de loi relatif à l'indemnisation des pompiers communaux volontaires ; le développement de la criminalité ; l'ilotage ; les opérations de police entreprises en vue d'assurer une meilleure sécurité (p. 8333) ; la formation des policiers ; les effectifs en fonction dans l'administration centrale ; le problème du logement des policiers ; la protection du bénévolat civique ; les Canadair ; la création d'une école de cadets de la police (p. 8334) ; sa réponse à M. Frédéric-Dupont relative au service interdépartemental de protection civile (p. 8334) ; l'étatisation de la police municipale de Cateau ; le remplacement de l'Alouette 2 de la base de Granville ; la situation des veuves des policiers tués (p. 8335).

II. — DÉBAT EN SÉANCE PUBLIQUE :

DISCUSSION [13 novembre 1975] (p. 8270, 8282).

ORATEURS : *MM. Lavielle, Fossé, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'intérieur et les rapatriés, Sallé, rapporteur spécial de la commission des finances, pour l'aménagement du territoire, Gerbet, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, pour l'intérieur et les rapatriés, Guermeur, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'aménagement du territoire, Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Caro, Mermaz, Peretti, Brocard, Narquin, Gaudin, Bouvard, Boulay, Mme de Hauteclocque, MM. Ligot, Fiszbin, Degraeve, Muller, Frédéric-Dupont, Jacques Legendre, Ribière, Robert-André Vivien, L'Huillier, Durieux, Frêche, Rolland, Boudon, Desanlis, Jean-Pierre Cot, Pierre Bas, Bernard, Hamel, Delelis, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget).*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La montée de la violence et le nécessaire renforcement des moyens de police (p. 8270, 8271, 8275) ; la formation des policiers (p. 8271) ; les incendies de forêts (p. 8271, 8275) ; la protection civile (p. 8271, 8275) ; les relations entre l'Etat et les collectivités locales (p. 8272, 8274, 8275) ; les problèmes financiers des collectivités locales (p. 8272, 8275) ; le VRTS, la réforme des impôts locaux (p. 8272) ; les déséquilibres structurels et démographiques entre régions (p. 8272, 8273) ; l'aménagement du territoire, les problèmes d'urbanisation et d'infrastructure (p. 8273, 8276) ; les crédits du fonds de rénovation rurale et du fonds européen de développement régional (p. 8275, 8276).

Intervention de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur :

La procédure de la commission élargie ; la préoccupation de la sécurité ; le niveau relatif de la délinquance par rapport aux autres pays ; le nombre de créations d'emplois dans la police ; l'hommage qu'il rend à ce corps ; la formation des policiers et la revalorisation de leur condition (p. 8277) ; renforcer l'arsenal législatif ; la diminution des accidents de la route ; la lutte contre les incendies de forêt ; les améliorations réalisées en faveur des collectivités locales ; la politique d'aménagement du territoire (p. 8278) ; tenir compte d'une économie nationale dominée par le tertiaire (p. 8279).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La politique régionale du Gouvernement (p. 8282) ; les efforts faits pour les différentes régions (p. 8282) ; les contrats de pays (p. 8283) ; les charges des communes (p. 8282, 8283, 8285) ; l'insuffisance des effectifs de police (p. 8284) ; la responsabilité des maires en cas de troubles (p. 8285) ; l'absence de modernisation de la fiscalité locale (p. 8283) ; l'insuffisance du budget dans le domaine des collectivités locales (p. 8283) ; les efforts faits en leur faveur (p. 8284).

Intervention de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur :

La nouvelle politique d'aménagement du territoire ; le cas des zones frontalières ; ne pas sacrifier l'Est à l'Ouest ; la réforme des finances locales ; la très mauvaise gestion de la commune de Vienne dont M. Mermaz est le maire (p. 8286) ; le déficit énorme apparu dans cette ville ; l'éventualité d'une mise sous tutelle de cette commune ; l'impartialité du Gouvernement dans le domaine des contrats de ville moyenne et dans le cas du découpage électoral (p. 8287) ; les transferts des charges des collectivités locales vers l'Etat ; le renforcement considérable des effectifs de police ; les dommages causés dans les communes en cas de troubles ; l'allégement de la tutelle et la réforme du régime des subventions (p. 8288).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La politique d'aménagement du territoire (p. 8288, 8289, 8291) ; ses objectifs (p. 8288, 8289) ; les problèmes de la Bretagne (p. 8291, 8292) ; les difficultés financières des communes (p. 8290, 8291, 8292, 8293).

Intervention de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur :

Les projets relatifs à la montagne ; le développement équilibré de l'Ouest ; l'effort fait en faveur des collectivités locales (p. 8293) ; le problème des subventions et des emprunts ; la priorité donnée à l'Ouest et la politique des contrats de pays ; le financement du fonds d'équipement des collectivités locales ; l'institution d'un minimum garanti par habitant pour le VRTS (p. 8294).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les problèmes de sécurité (p. 8296, 8299, 8307) ; la police (p. 8294, 8296, 9300, 8305, 8306, 8310, 8311, 8312) ; l'insuffisance des moyens (p. 8306, 8307) ; la formation des

Budget 1976

policiers (p. 8305, 8307, 8310) ; leur image de marque (p. 8300, 8307) ; l'auxiliariat féminin (p. 8295) ; la défense de la liberté (p. 8297, 8298) ; la situation et les charges des collectivités locales (p. 8295, 8304) ; l'insuffisance des crédits qui leur sont accordés (p. 8302, 8305) ; le problème des finances locales (p. 8299, 8303) ; le fonds d'équipement des collectivités locales (p. 8295, 8303) ; les rapports entre collectivités locales, Etat et administration (p. 8295, 8298, 8304) ; le personnel des préfectures (p. 8302, 8304, 8306) ; l'aménagement du territoire (p. 8300, 8304, 8305, 8308, 8310) ; la DATAR (p. 8301, 8302) ; les contrats de pays (p. 8298, 8301, 8300, 8311) ; l'impératif de la décentralisation (p. 8299, 8300) ; la dépopulation des campagnes (p. 8308) ; les promesses faites aux rapatriés (p. 8307).

Intervention de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur :

Les primes de développement régional (p. 8312) ; la sécurité sur les plages ; les orientations de la politique de rénovation rurale ; les résultats des derniers recensements ; les créations d'emplois ; la formation des personnels de police ; le recul de la criminalité ; l'intervention de la police dans les entreprises ; police et maintien de l'ordre ; les contrats de pays ; la situation des personnels de police ; la réhabilitation des zones minières ; l'augmentation du recrutement des personnels de préfecture (p. 8313) ; l'absence de tutelle de l'Etat sur les conseils généraux ; les contrats de pays ; l'aide au Cambrésis ; le problème de la dévitalisation des zones rurales ; les mesures importantes prises en faveur des policiers ; les engagements du Gouvernement relatif au Massif central ; la distinction entre faute de service et faute personnelle (p. 8314).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 8315) ; TITRE IV (réduction de crédit) : adoption (p. 8315).

ETAT C. — TITRE V : autorisations de programme ; adoption (p. 8315) ; crédits de paiement ; adoption (p. 8315) ; TITRE VI : rejet de l'*amendement n° 235* de M. Mermaz (réduction des montants des crédits et autorisations de programme en vue d'une nouvelle réutilisation) (p. 8316) ; autorisations de programme ; adoption (p. 8316) ; crédits de paiement ; adoption (p. 8316).

Art. 71 : *article 42 de la loi n° 6610 du 6 janvier 1966* (compensation de la diminution du VRTS liée au fléchissement de population) : adoption (p. 8316).

Art. 72 : *article 45-2 de la loi n° 6610 du 6 janvier 1966* (modalité de la compensation) : adoption (p. 8316).

Art. 73 : *article 119 du code de l'administration communale* (prise en charge par l'Etat des frais et des dommages-intérêts imputables à une manifestation) (p. 8316) : adoption du *sous-amendement n° 248* du Gouvernement à l'*amendement n° 83* (poursuites contre les auteurs et complices de désordre) (p. 8317) ; adoption de l'*amendement n° 83* de la commission (renforcement de la participation de l'Etat) (p. 8317) ; l'article 73 codifié est adopté (p. 8318).

Après l'Art. 73 : rejet de l'*amendement n° 245* de M. Mermaz (publication par le Gouvernement d'une liste de collectivités territoriales ayant bénéficié de subventions) (p. 8318).

JUSTICE

I. — DÉBAT PRÉPARATOIRE A L'EXAMEN EN SÉANCE PUBLIQUE : commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, réunion élargie du 12 novembre 1975 [17 novembre 1975] (p. 8514).

ORATEURS : 1. — Organisation judiciaire et magistrature : *MM. Massot, rapporteur pour avis, Rolland, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, Claudius-Petit, Gerbet, Piot, Lauriol, Frédéric-Dupont, Alain Bonnet, Nungesser, Le Douarec, Forni, Commenay.* 2. — Professions judiciaires : *MM. Massot, rapporteur pour avis, Commenay, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

1. — ORGANISATION JUDICIAIRE ET MAGISTRATURE

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Indemnisation des avoués de la cour d'appel de Paris ; le rapport Monguilan ; la réforme du conseil supérieur de la magistrature ; limite d'âge des magistrats ; structures de déconcentration mises en place par le ministère de la justice ; la commission informatique et liberté ; l'application de la loi pénale en matière de suspension de permis de conduire (p. 8514).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice :

Précise la combinaison des procédures judiciaires et administratives dans l'application de la loi du 11 juillet 1975 relative à la suspension du permis de conduire ; les conditions d'application de la mesure de retrait du permis de conduire considérée comme substitut

à la peine d'emprisonnement ; le retrait de permis de conduire par points ; situation personnelle de M. Rongier (p. 8515) ; exprime l'espoir que le Parlement sera prochainement appelé à refondre utilement la législation relative à la suspension du permis de conduire (p. 8516).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'éclatement de la cour d'appel de Paris ; le rattachement du département d'Eure-et-Loir au ressort de la cour d'appel d'Orléans (p. 8516) ; le rattachement de l'Yonne à la cour d'appel de Dijon ; les conditions de la création de la cour d'appel de Versailles ; la création éventuelle d'une cour d'appel à Nice (p. 8517) ; le projet de création d'une cour d'appel à Créteil (p. 8518, 8520) ; la généralisation de l'échevinage (p. 8521) ; la procédure pénale à l'encontre de M. Bailly (p. 8523) ; la croissance de la criminalité (p. 8524) ; les possibilités de récusation offertes aux justiciables ; l'indemnisation des personnes victimes de leur dévouement ou d'un attentat aveugle (p. 8525) ; la récusation des magistrats (p. 8528) ; le secret de l'instruction (p. 8529).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice :

Précise les effectifs et le niveau d'activités de la cour d'appel de Paris ; assure qu'il n'y a pas de préoccupation d'ordre politique dans la décision de créer une cour d'appel à Versailles ; rappelle que le prestige de la cour de Paris n'est pas lié à l'importance numérique des dossiers qu'elle traite mais à la qualité de ses arrêts ; répond à M. Gerbet sur le rattachement du département d'Eure-et-Loir à la cour d'appel d'Orléans (p. 8519) ; en ce qui concerne la situation des avoués près la cour d'appel de Paris face à la décision de créer une cour d'appel à Versailles, énumère les différentes hypothèses parmi lesquelles le Gouvernement proposera au Parlement de choisir (p. 8520) ; en ce qui concerne les tribunaux de commerce, la chancellerie envisage pour l'instant de n'en supprimer qu'une quinzaine (p. 8521) ; l'abaissement de l'âge de la retraite pour les magistrats aura pour avantage de permettre un rajeunissement du corps judiciaire et une ouverture des carrières ; la chancellerie examine, sur la suggestion du Président de la République, un projet de modification de la désignation des membres du conseil supérieur de la magistrature ; création, à titre d'expérience, d'une antenne administrative à Orléans, premier exemple de délégation régionale pour l'administration de la justice ; le point des travaux sur le rapport de la commission « Informatique et liberté » (p. 8522) ; en réponse à M. Forni, précise qu'il se refuse à intervenir dans les affaires en cours (p. 8524) ; en réponse à M. Frédéric-Dupont, que le Gouvernement est favorable à l'indemnisation des victimes qui ont accompli un acte de courage, des victimes innocentes qui n'ont aucun moyen de faire indemniser leur préjudice ; ses précisions relatives à la rémunération des magistrats (p. 8525) ; marque son souci de voir la justice répondre aux aspirations profondes du peuple au nom duquel les jugements sont rendus ; fait reproche au ministre de l'intérieur de mettre en cause la justice ; souhaite que la polémique sur ce sujet cesse ; rappelle que la police commet aussi parfois des erreurs ; affirme sa conviction qu'en matière de crimes odieux, des peines rigoureuses devraient être prononcées ; indique qu'il ne se dérobera pas à un débat sur la peine de mort ; le caractère dissuasif très limité des peines de prison (p. 8526) ; ses observations sur la nature du droit de réserve prévu par le statut de la magistrature ; les dirigeants des syndicats de magistrats ont-ils droit à la parole de la même manière que les dirigeants des syndicats d'ouvriers ? marque sa volonté qu'il soit interdit strictement aux magistrats d'exprimer publiquement leur avis au sujet d'une affaire dont ils ont la charge ; en matière de crimes odieux, rappelle qu'il a demandé aux procureurs généraux de se saisir eux-mêmes des dossiers les plus importants (p. 8527) ; sur la réforce récente, les conditions dans lesquelles les juges d'instruction seront renouvelés dans leurs fonctions (p. 8529).

Budget 1976

2. — PROFESSIONS JUDICIAIRES

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La revalorisation des plafonds de ressources prévue pour l'octroi de l'aide judiciaire ; le montant des indemnités versées aux avocats ; la retraite des avocats (p. 8529, 8530).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice :

En matière d'aide judiciaire, le plafond des ressources et le montant des versements aux avocats seront à l'avenir fixés par voie de décret (p. 8530).

II. — DÉBAT EN SÉANCE PUBLIQUE :

DISCUSSION [17 novembre 1975] (p. 8459, 8483).

ORATEURS : *MM. Sprauer, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la justice ; Benoist, rapporteur spécial de la commission des finances, pour la condition pénitentiaire ; Massot, rapporteur pour avis de la commission*

Budget 1976

des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, pour la justice ; Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice ; Mme Dorlhac, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, ministre de la justice, chargée de la condition pénitentiaire ; MM. Gerbet, Paul Laurent, Mesmin, Forni, Donnez, Marc Masson, Mme Constans, MM. Commenay, Foyer.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Un budget modeste mais un budget de fonctionnement (p. 8459, 8461, 8462) ; souhait qu'une régime plus sévère soit appliqué aux récidivistes ; la lutte contre les prises d'otages et la sécurité des personnes âgées ; les mesures de libération anticipée (p. 8460) ; saisir le Parlement d'une loi-programme (p. 8461, 8462) ; la situation des bâtiments pénitentiaires ; l'insuffisance des effectifs des surveillants (p. 8461, 8464) ; le problème de la détention provisoire ; la réinsertion sociale des détenus ; le rôle des organisations charitables ; les insuffisances du contrôle psychiatrique (p. 8462) ; le travail des juges en région parisienne (p. 8461, 8462) ; le plafond de l'aide judiciaire ; allocations aux avocats ; réforme des prudhommes (p. 8463) ; l'éducation surveillée (p. 8464).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice :

Les crédits d'équipement seront mieux utilisés grâce aux actions prioritaires décidées par le conseil des ministres du 30 avril ; en matière d'éducation surveillée, le ministère tend à abandonner les équipements lourds au profit d'équipements légers mieux adaptés ; la justice est le révélateur de toutes les maladies sociales ; la complexité des relations économiques et sociales accroît considérablement la tâche des juges ; s'interroge sur la société ; l'existence de l'école nationale de la magistrature ne saurait être remise en cause ; le zèle de certains magistrats est parfois excessif et le ministre fera jouer la procédure disciplinaire lorsque apparaîtront des préoccupations partisanes ; le ministre rappelle qu'il a demandé aux juges d'être compréhensifs pour les individus et rassurants pour la collectivité ; les crimes odieux (p. 8465) ; la pratique générale des magistrats reste conforme à nos lois et à nos valeurs essentielles ; les jeunes générations de magistrats ont la volonté de prendre le relais de la justice avec une force et une ardeur redoublée préférables à tout prendre au scepticisme ou à l'indifférence (p. 8467).

Intervention de Mme Dorlhac, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, ministre de la justice, chargée de la condition pénitentiaire :

Rend compte de ce qui a été fait pour renforcer l'utilité sociale des peines privatives de liberté ; les deux nouveaux régimes de détention fixés par le décret de mai 1975 ; la modification du régime des permissions de sortie a réduit les tensions et abouti à des résultats comparables à ceux enregistrés dans les pays étrangers ; le problème posé par le travail pénal en période de récession ; ce qui reste à faire en matière de médecine pénitentiaire ; la revalorisation de la fonction de surveillant ; la formation professionnelle des détenus ; il n'est pas possible de refaire un homme social dans un cadre asocial ; la prison ne doit pas continuer à former les moniteurs de la délinquance de demain (p. 8467, 8468, 8469).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les problèmes posés par une récusation systématique des magistrats (p. 8469) ; la légitimité de l'existence de syndicats dans la justice ; le rattachement des départements de l'Yonne à la cour de Dijon et de l'Eure-et-Loir à la cour d'Orléans ; la question des condamnations trop légères et des libérations trop rapides ; les récidivistes ; la répression du port d'armes et d'explosifs (p. 8470) ; la crise de l'institution judiciaire ; la juridiction des prud'hommes ; l'aide judiciaire (p. 8471) ; une justice plus juste ; la répression ; les causes de la délinquance (p. 8472) ; le fonctionnement de la justice ; accélérer les expertises ; l'existence incontestable de deux justices (p. 8473) ; parvenir à une régulation des conflits entre les individus et les groupes (p. 8474) ; la suppression de la cour de sûreté de l'Etat ; la formation des jeunes magistrats (p. 8475) ; les auditeurs de l'école nationale de la magistrature ; la lenteur des procédures d'instruction et la durée excessive de la détention provisoire : les créations insuffisantes de postes (p. 8476) ; la modestie des crédits pour l'éducation surveillée ; les jeunes délinquants ; la nécessité pour les jeunes d'une formation professionnelle et d'un travail (p. 8477) ; la montée de la violence (p. 8478) ; restaurer dans les consciences les disciplines intérieures minima ; le rapport entre le juge et la loi ; la défense par le parti communiste de l'*habeas corpus* (p. 8479) ; la menace que fait planer sur la justice une organisation syndicale qui paraît mener une action subversive ; le noyautage de la chancellerie ; l'école de la magistrature, centre d'endoctrinement politique (p. 8480) ; l'acte de juger, acte politique (p. 8479, 8481).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice :

Répond aux orateurs : la création probable d'une nouvelle cour d'appel dans l'est de la

région parisienne ; le Gouvernement s'attache à accélérer les procédures, notamment en matière d'expertises ; le tribunal de grande instance de Paris conservera son unité ; la création de l'école nationale de la magistrature a permis de revaloriser la profession ; la grande majorité des auditeurs de justice n'est affiliée à aucun des deux syndicats de magistrats ; les cas de magistrats dont le comportement a suscité des critiques dans l'opinion sont très peu nombreux ; le Gouvernement étudie la possibilité de faire accomplir le stage avant les études théoriques à l'école ; le développement du système des substituts aux peines de prison (p. 8483).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et VI : adoption (p. 8486).

ETAT C. — TITRE V : autorisations de programme ; adoption (p. 8486) ; crédits de paiement ; adoption (p. 8486) ; TITRE VI : autorisations de programme ; adoption (p. 8486) ; crédits de paiement ; adoption (p. 8486).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Ducoloné* (p. 8486) : le groupe communiste vote contre les crédits inscrits à la ligne « Justice » ;

— *M. Le Pensec* (p. 8486) : le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche vote contre les crédits inscrits à la ligne « Justice ».

QUALITÉ DE LA VIE

DISCUSSION COMMUNE :

I. — ENVIRONNEMENT. — II. JEUNESSE ET SPORTS. — III. — TOURISME [7 novembre 1975] (p. 8075, 8076, 8077).

Intervention de M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie :

La part prise par le Parlement dans l'amélioration de la qualité de la vie ; l'originalité du ministère de la qualité de la vie ; les intentions du ministre quant à la politique qu'il compte mener dans l'avenir ; début de cette politique des loisirs ; le problème des façades maritimes ; la mise en exploitation de leur richesse ; leur aménagement ; la protection du milieu marin (p. 8075, 8076) ; les thèmes sur lesquels le ministère entend faire porter son effort ; la réconciliation de la vie de la nature ; l'orientation de l'activité économique vers la satisfaction des besoins de l'homme ; établissement d'une comptabilité patrimoniale ; la prise en compte des critiques des associations de défense (p. 8077).

I. — ENVIRONNEMENT

Budget 1976

ORATEURS : *MM. Rieubon, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Alloncle, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Raymond, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges ; Darinot, Jacques Blanc, Sudreau, Juquin, Limouzy, Haesebroeck, Gissinger, Mesmin, Weisenhorn, Briane, Ehm, Zeller, Duroure, Nungesser, Le Cabellec, Maurice Blanc, André Jarrot, ministre de la qualité de la vie ; Josselin, Corrèze.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'insuffisance des crédits inscrits (p. 8078, 8080, 8083, 8085, 8090, 8091, 8094, 8095, 8097, 8098, 8104) ; le FIANE (p. 8078, 8080, 8090, 8091) ; la modestie des moyens administratifs dont dispose le ministère (p. 8080, 8081, 8083, 8085, 8092, 8094, 8095, 8096) ; le transfert des charges au détriment des collectivités locales (p. 8079, 8088, 8089, 8094, 8096) ; créer des bureaux départementaux de l'environnement (p. 8080, 8092, 8096) ; le service des établissements classés (p. 8080, 8090) ; l'action interministérielle (p. 8083, 8096) ; créer des instituts pluridisciplinaires (p. 8088) ; nécessité d'un effort de réflexion et de recherche (p. 8079, 8083, 8087) ; réconcilier économie et écologie (p. 8094, 8095) ; le rôle des associations écologiques (p. 8085, 8096) ; définir des schémas globaux d'aménagement (p. 8095, 8096) ; mener une politique internationale (p. 8088, 8090) ; mise au point d'un code de l'environnement (p. 8086) ; utiliser les chômeurs (p. 8105) ; l'importance d'un changement des mentalités (p. 8094) ; les problèmes du développement du nucléaire (p. 8079, 8081, 8082, 8101) ; la privatisation du CEA (p.8082) ; les pollutions d'origine industrielle (p. 8078, 8086, 8090, 8099) ; la pollution des rivières (p. 8089, 8090, 8094, 8098) ; le problème de l'eau, les nappes phréatiques (p. 8083, 8084, 8089, 8090, 8092, 8094) ; la pollution atmosphérique (p. 8090) ; la lutte contre le bruit (p. 8090) ; le développement des parcs régionaux (p. 8083, 8087, 8096, 8099).

Intervention de M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie :

Les objectifs en matière de lutte antinuisances ; la protection des grands équilibres écologiques (p. 8099) ; le schéma d'organisation des parcs nationaux ; le cas des parcs régionaux ; les moyens du ministère ; le montant du budget public de l'environnement ; le renforcement des structures du ministère ; la résorption des autorisations de programme non utilisées (p. 8100) ; rappelle que les problèmes nucléaires sont de la compétence du

Budget 1976

ministre de l'industrie ; donne des précisions sur le fonctionnement de l'usine de La Hague; le rapport sur la pollution de la Méditerranée ; l'insuffisance des établissements classés ; la réorganisation des ateliers régionaux (p. 8101) ; s'élève contre les propos tenus par M. Darinot ; le rôle du ministre de l'environnement ; l'importance des parcs naturels ; le cas du parc des Cévennes ; l'aménagement d'ensemble de la Loire ; le rôle d'incitation du ministère de l'environnement (p. 8102) ; la participation de l'Etat au fonctionnement des parcs régionaux ; la protection de la nappe phréatique alsacienne ; le développement des réseaux de mesure et d'alerte ; la diminution de la pollution atmosphérique d'hiver ; la poursuite de l'opération « Rivière claire » ; le projet de loi sur la protection de la nature ; les modalités de l'aide de l'Etat en faveur des parcs régionaux (p. 8103) ; le contenu de l'action du ministre à l'égard des entreprises ; le succès rencontré par le parc de la Vanoise (p. 8104).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoption (p. 8104).

ETAT C. — TITRE V : adoption (p. 8105) ; TITRE VI : rejet de l'*amendement n° 68* de la commission des finances (réduction des crédits de paiement concernant le FIANE) (p. 8105) ; adoption du titre VI (p. 8105).

Après les ART. 28 et 61 : l'*amendement n° 217* de M. Darinot est réservé (p. 8106) ; rejet par scrutin de l'*amendement n° 216* rectifié de M. Corrèze (loi n° 72-619 du 5 juillet 1972) ; taxe sur bois et terrains à boiser clos (p. 8107) ; liste des votants (p. 8119).

II. — JEUNESSE ET SPORTS.

DISCUSSION [7 novembre 1975] (p. 8107, 8121).

ORATEURS : *MM. Coulais, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Rickert, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports, Dousset, Hage, Gissinger, Vacant, Jacques Blanc, Corrèze, Niles, Zeller, Capdeville, Riquin, Madrelle, Gravelle, Lavielle.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La progression du budget (p. 8107, 8108, 8109) ; les moyens mis en œuvre en matière sportive (p. 8108) ; le recrutement des professeurs d'éducation physique (p. 8109) ; le montant du franc-élève (p. 8109) ; le développement des équipements (p. 8109, 8110) ; l'aide financière aux clubs (p. 8110) ; les crédits accordés aux associations de jeunesse (p. 8109, 8110).

Intervention de M. Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports :

Un budget qui est de nature à répondre aux espoirs mis dans la loi sur le développement du sport (p. 8110) ; le sport, élément de la qualité de la vie ; l'étape importante qui sera franchie en 1976 ; l'augmentation du budget de la jeunesse et des sports ; les conditions de l'aide financière aux associations ; la publication des décrets d'application de la loi sur le développement du sport ; la création de 900 emplois de professeurs ; l'horaire moyen consacré au sport dans l'enseignement ; les sections « sports-études » (p. 8111) ; les sports optionnels ; la mise en place du DEUG ; l'application d'une politique de préparation olympique ; le développement de la médecine sportive ; le problème capital des loisirs des jeunes ; l'aide aux associations de jeunesse ; la réfection des établissements nationaux et régionaux (p. 8112) ; l'installation du secrétariat d'Etat dans les locaux de l'ORTF ; l'augmentation des crédits de paiement ; les ressources venant du PMU ; l'effort en matière de bases de loisirs et d'équipements de plein air ; l'importance des crédits consacrés à la jeunesse et au sport (p. 8113).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'insuffisance du budget (p. 8114, 8116, 8123, 8126, 8128) ; renforcer les moyens de l'Etat (p. 8124, 8125, 8126) ; la loi sur le développement du sport (p. 8126) ; le transfert des charges au détriment des collectivités locales (p. 8124, 8126) ; l'enseignement de l'éducation sportive (p. 8114, 8125, 8127, 8128) ; les effectifs des professeurs (p. 8113, 8122, 8124, 8128) ; les horaires d'enseignement (p. 8114, 8121, 8122) ; créer un centre régional de la jeunesse et des sports (p. 8114) ; les équipements sportifs et leur utilisation (p. 8115, 8118, 8125) ; la politique de la jeunesse (p. 8123, 8124, 8129) ; la privatisation de l'éducation sportive (p. 8114, 8123,) ; l'aide aux associations (p. 8117, 8123, 8124, 8125) ; le bénévolat (p. 8125, 8129) ; les clubs (p. 8116, 8117) ; la professionnalisation du sport (p. 8116) ; les concours de pronostics (p. 8126, 8127) ; la taxe sur le PMU (p. 8117, 8128).

Intervention de M. Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports :

Précise que les professeurs d'éducation physique doivent dix-sept heures de service dans

leur établissement et trois heures dans le cadre de l'ASSU (p. 8122) ; précise les conditions dans lesquelles certains transferts de crédits ont été opérés ; confirme le montant du crédit affecté à la préparation des jeux olympiques (p. 8129) ; le fonctionnement des centres d'animation sportive ; l'enquête menée au sujet d'une affaire de louage d'enfants signalée par M. Vacant ; la définition actuelle des équipements sportifs ; la place du sport d'élite en France ; le nombre des postes créés au titre du FONJEP (p. 8130) ; l'augmentation du nombre des postes d'enseignants d'éducation physique ; mettre un frein à la tendance au cumul de fonctions ; l'opposition de l'Assemblée aux concours de pronostics ; la volonté du Gouvernement de développer le sport de masse compatible avec l'encouragement donné au sport d'élite (p. 8131).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : adoption par scrutin (p. 8132) ; liste des votants (p. 8137) ; TITRE IV : adoption (p. 8132).

ETAT C. — TITRE V : adoption (p. 8132) ; TITRE VI : adoption (p. 8132).

ART. 35 (création d'un fonds national sportif) (p. 8132) : adoption de l'*amendement n° 69* de la commission des finances (modification de l'appellation du fonds) (p. 8132) ; adoption de l'*amendement n° 65* de M. Zeller (exclusion des courses hippiques de l'assiette de la taxe) (p. 8132) ; adoption du *sous-amendement n° 230* du Gouvernement à *l'amendement n° 70* (extension du bénéfice de l'aide) (p. 8133) ; adoption de l'*amendement n° 70* de la commission (transit par les associations des aides aux sportifs de haut niveau) (p. 8133) ; l'article 35 ainsi modifié est adopté (p. 8133).

Après l'ART. 35 : rejet par scrutin de l'*amendement n° 234* de M. Lavielle ; institution d'un comité consultatif de gestion du fonds national sportif (p. 8134) ; liste des votants (p. 8138).

Après l'ART. 73 : rejet par scrutin de l'*amendement n° 157* de la commission des affaires culturelles (dépôt par le Gouvernement d'un rapport d'exécution du programme quinquennal de recrutement des professeurs) (p. 8136) ; liste des votants (p. 8139).

III. — TOURISME

DISCUSSION [12 novembre 1975] (p. 8148).

ORATEURS : *MM. Alduy, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Bégault, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Ducray, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé du tourisme, Barel, Capdeville, Médecin, Maurice Blanc, Rohel, Alain Bonnet, Anthonioz.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La modicité du budget du tourisme (p. 8148, 8149) ; la dispersion des crédits (p. 8148, 8150) ; moderniser l'hôtellerie (p. 8148, 8149) ; l'aide financière à l'hôtellerie (p. 8148, 8150) ; régionaliser la politique du tourisme (p. 8149, 8150) ; relancer le thermalisme (p. 8149).

Intervention de M. Ducray, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé du tourisme :

L'importance du nombre des Français partis en vacances en 1975 ; la modicité du budget du tourisme (p. 8150) ; le rôle de pilote que doit jouer le secrétariat d'Etat au tourisme ; l'intervention en faveur du remède au déséquilibre entre régions ; le renforcement des services du tourisme ; le renforcement du réseau des délégations régionales au tourisme et à la réforme des comités régionaux de tourisme ; la réserve des crédits inscrits au budget des charges communes au profit d'opérations incitatrices exemplaires ; la promotion du tourisme français ; la création d'un service de l'action touristique et des relations internationales (p. 8151) ; le problème de l'hôtellerie ; l'effort de rénovation fait par les pouvoirs publics ; rendre cette politique d'aide plus sélective ; la priorité donnée à la petite et à la moyenne hôtellerie ; les conditions d'attribution des prêts du FDES ; les prêts à la modernisation ; l'aide spéciale aux jeunes professionnels ; un budget du tourisme qui se veut résolument offensif (p. 8152).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La régression du budget du tourisme (p. 8153, 8156, 8157) ; développer le tourisme social (p. 8153, 8155) ; faire progresser le camping et l'hébergement rural (p. 8153, 8156, 8157) ; soutenir l'effort des collectivités locales en matière de tourisme (p. 8153, 8154, 8156) ; créer un fonds national de garantie à leur profit (p. 8154) ; revoir le taux de TVA applicable à l'hôtellerie (p. 8156, 8157) ; intensifier la propagande touristique (p. 8155, 8157, 8158) ; développer les missions interministérielles (p. 8154) ; apporter une aide efficace aux associations de tourisme à but non lucratif (p. 8154).

Budget 1976

Intervention de M. Ducray, secrétaire d'Etat :

Ses réponses aux orateurs ; un budget qui permettra de poursuivre des actions importantes ; le rôle d'incitation qui doit être celui de l'Etat ; la situation de la France quant au nombre des Français qui partent en vacances ; l'action en faveur du tourisme social ; celle menée en faveur de l'hôtellerie non classée ; les créations de nouvelles places de camping ; l'aide de l'Etat pour les villages vacances (p. 8158) ; le caractère peu satisfaisant de la formule des chèques-vacances ; la modernisation du parc hôtelier français ; la redéfinition d'une politique du thermalisme ; la réorganisation du service de la promotion du tourisme ; attirer davantage de touristes étrangers ; la création de délégués régionaux au tourisme ; l'amélioration de l'accueil (p. 8159).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoption (p. 8160).

ETAT C. — TITRES V et VI : adoption (p. 8160).

RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION

DISCUSSION [18 novembre 1975] (p. 8581).

ORATEURS : *MM. Le Tac, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; de Préaumont, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement ; Robert-André Vivien, Fillioud, Chinaud, Terrenoire, Houteer, Donnez, Leroy, Gaussin, Chevènement, Caro, Aubert.*

Intervention de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement (p. 8584) :

Le bilan de l'application de la réforme de 1974 ; l'application rapide et intégrale de la loi ; la liquidation de l'ORTF ; (p. 8585) : la situation financière satisfaisante des nouveaux organismes ; les données de la répartition de la redevance pour 1976 ; l'introduction des ajustements aux résultats de la répartition pour des raisons d'équité ou de technique ; l'étude d'une révision des textes en vigueur ; (p. 8586) : les perspectives de la radio-télévision en 1976 ; l'extension du réseau et de la couleur ; le développement de l'effort régional ; le redéploiement de l'action extérieure ; l'amélioration de la qualité des programmes ; (p. 8587) : l'indépendance des sociétés de programme, but essentiel de la réforme ; la règle du monopole qui s'applique à l'audio-visuel ; la nécessité d'une expression de toutes les vérités ; faire preuve de tolérance ; (p. 8591) : demande à M. Fillioud de retirer le terme de « valet » employé à l'encontre de certains dirigeants des nouvelles sociétés de radio et de télévision.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Situation des personnels des sociétés de programmes (p. 8583, 8589, 8593) ; droit de grève (p. 8589, 8593) ; redevance (p. 8582, 8583, 8597, 8601) ; Antenne 2 (p. 8587) ; Société française de production (p. 8582, 8587, 8595) ; FR 3 : régionalisation (p. 8597) ; orientations des programmes, indices (p. 8585, 8594) ; sondages d'écoute (p. 8598) ; TF 1 (p. 8594) ; Thomson-CSF (p. 8593) ; place des réformateurs dans les programmes (p. 8592) ; sur le fonctionnement de TDF (Télédiffusion-France) (p. 8598) ; chaîne privée socialiste (p. 8591) ; INA (Institut national de l'audiovisuel) (p. 8582).

Intervention de M. Rossi, secrétaire d'Etat (p. 8597) :

L'allégement du conseil d'administration de l'institut national de l'audiovisuel ; le problème des musiciens de l'orchestre de Radio-France ; la valeur des programmes et de l'information ; la couverture du territoire par les réémetteurs ; le lancement d'un emprunt pour financer un plan de cinq ans ; (p. 8598) : la participation des collectivités locales ; l'inexistence du viol de la loi dont a parlé M. R.-A. Vivien ; sa réponse à cet orateur sur l'indexation de la participation aux services prestataires sur les recettes des sociétés ; les sondages ; regrette à nouveau l'emploi par M. Fillioud du terme « valet » injurieux pour le personnel ; (p. 8599) : s'élève contre les attaques « violentes » de MM. Leroy et Chevènement.

EXAMEN DES CRÉDITS :

Ligne 100. — ETAT E annexé à l'ART. 48 (redevance radio-télé) :

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Fillioud* (p. 8600) : vote hostile du groupe socialiste ;

— *M. Chinaud* (p. 8600) : vote hostile des républicains indépendants ;

— *M. Aubert* (p. 8601) : abstention du groupe UDR dans les votes sur la répartition de la redevance.

Rejet par scrutin de la ligne 100 de l'état E (p. 8681) ; liste des votants (p. 8605, 8606).

ART. 56 (répartition de la redevance) : le Gouvernement retire le paragraphe II ; adoption de l'article 56 modifié (p. 8602).

Après l'ART. 56 : retrait de l'*amendement n° 148* de M. Fillioud (p. 8602).

SANTÉ PUBLIQUE ET ACTION SOCIALE

DISCUSSION [28 octobre 1975] (p. 7428, 7441).

ORATEURS : *MM. Dubedout, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Jacques Blanc, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Veil, ministre de la santé, MM. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale, Desanlis, Millet, Pons, Tissandier, Gau, Mme Missoffe, MM. Cornet, Laborde, Caro, Mme Moreau, MM. Narquin, Hamel, Benoist, Marcus, Briane, Delaneau, Claude Weber, Huguet, Pierre Weber, Gayraud, Pignion.*

DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 7428) :

Directions de l'action sanitaire et sociale (p. 7428, 7431) ; inspecteurs de santé (p. 7428, 7430) ; aide sociale et médicale obligatoire (p. 7429) ; centres hospitaliers universitaires (p. 7429) ; centres de planification familiale (p. 7429) ; institut Pasteur (p. 7430) ; personnels hospitaliers (p. 7429, 7430) ; médecins à plein temps (p. 7431).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé (p. 7431) :

L'augmentation du budget de la santé ; l'humanisation des hôpitaux et la prévention ; (p. 7432) : le renforcement des moyens en personnel ; la multiplication des établissements hospitaliers de moyenne importance ; l'humanisation des hôpitaux ; le personnel ; (p. 7433) : les infirmières ; les directeurs des hôpitaux ; le domaine psychiatrique ; la prévention ; la recherche, la dotation de l'INSERM ; (p. 7434) : l'aide à l'institut Pasteur ; les questions que pose l'avenir du système de santé.

Intervention de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale (p. 7434) :

La stabilisation en volume des actions menées par le secrétariat d'Etat ; les moyens à la charge du budget ; la réorientation des priorités ; (p. 7435) : les handicapés ; les crèches ; les personnels sociaux ; les actions de prévention sociale ; l'action en faveur des catégories aidées.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE : **Budget 1976**

Handicapés (p. 7436) ; service de santé scolaire (p. 7436) ; humanisation des hôpitaux (p. 7437) ; régime juridique des médicaments (p. 7443) ; recherche médicale : INSERM (p. 7443, 7446) ; directions de l'action sanitaire et sociale (p. 7444, 7449) ; personnes âgées (p. 7445) ; alcoolisme (p. 7445) ; personnels para-médicaux (p. 7446, 7452, 7460) ; application de la loi sur l'avortement (p. 7446, 7452) ; politique familiale (p. 7447, 7450, 7454, 7457, 7461) ; carte hospitalière et sanitaire (p. 7448, 7461) ; travailleurs sociaux (p. 7450) ; protection maternelle et infantile (p. 7450) ; crèches (p. 7451) ; dossiers individuels des enfants à haut risque (p. 7451) ; abus en matière de prix des médicaments (p. 7454) ; hôpitaux publics ; humanisation (p. 7454, 7456, 7459, 7461) ; chefs de clinique (p. 7455) ; prix de journée (p. 7458) ; accidents de la route (p. 7462) ; handicapés (p. 7466).

Intervention de Mme Veil, ministre : ses réponses aux orateurs (p. 7462) :

Les médecins de santé scolaire ; les prix des produits pharmaceutiques ; la recherche sur le cancer ; la création d'un service national d'aide médicale d'urgence ; (p. 7463) : la lutte contre l'alcoolisme ; l'évolution des sciences médicales ; le problème des infirmières et des aides soignantes ; les interruptions de grossesse ; les centres de contraception ; la carte sanitaire ; la clinique de Schirmeck ; (p. 7464) : la politique familiale ; la gestion des hôpitaux ; la répartition des investissements ; la démolition de l'hôpital Saint-Louis ; les consultations externes et l'hospitalisation à domicile ; les hôpitaux construits dans le Nord - Pas-de-Calais ; l'accueil dans les hôpitaux ; (p. 7465) : les efforts en matière de politique familiale ; concilier pour les femmes vie professionnelle et vie familiale.

M. Lenoir, secrétaire d'Etat (p. 7465) :

Ses réponses aux orateurs : le fonctionnement des centres d'apprentissage par le travail ; l'accueil des personnes âgées invalides ; (p. 7466) : ce qui a été fait en matière d'action sociale ; l'exemple des aides familiales ; les renseignements recueillis par les services de la PMI.

EXAMEN DES ARTICLES :

CRÉDITS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ. — I. — SECTION COMMUNE :

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 7467).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7467).

Budget 1976

EXPLICATION DE VOTE :

— *M. Gayraud* (p. 7467).

III. — SANTÉ :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoption (p. 7467).

ETAT C. — TITRES V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7467).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Lucien Pignion* (p. 7467).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SERVICES GÉNÉRAUX. — FONCTION PUBLIQUE

DISCUSSION [3 novembre 1975] (p. 7756).

ORATEURS : *MM. Partrat, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Bouvard, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (fonction publique), Frêche, Hamel, Renard, Tiberi, Fontaine, Cerneau.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Auxiliaires (p. 7756, 7759, 7761, 7762, 7763) ; politique contractuelle (p. 7756, 7758, 7761, 7762, 7763) ; rémunérations annexes des fonctionnaires (p. 7758, 7759, 7763) ; protection des fonctionnaires contre les menaces (p. 7758, 7761) ; abattements de zones (p. 7758, 7762) ; fonction publique locale (p 7759, 7762) ; cnditions de travail (p. 7760, 7762, 7763) ; instituts régionaux d'administration (p. 7761) ; retraites (p. 7760) ; droit de grève des fonctionnaires (p. 7765) ; congés des fonctionnaires des DOM (p. 7764, 7765) ; organisation administrative de l'île de la Réunion (p. 7765).

Intervention de M. Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique (p. 7765) :

La mission du secrétariat d'Etat ; (p. 7766) : l'importance des négociations salariales annuelles ; l'accord du 1er février 1975 ; le pouvoir d'achat des fonctionnaires ; la majoration des traitements les plus bas ; l'indemnité de résidence ; la réforme de la catégorie B ; l'établissement d'un plan de revalorisation des indices de la catégorie A ; (p. 7767) : le nombre des agents non titulaires ; le plan de titularisation ; le recrutement des auxiliaires ; leur protection sociale ; le calcul de la pension de tous les fonctionnaires tués dans l'exercice de leurs fonctions ; la formation continue des fonctionnaires ; la révision du régime applicable aux fonctionnaires des départements d'outre-mer ; le cas des rémunérations accessoires des fonctionnaires ne provenant pas de crédits budgétaires ; le supplément familial de traitement ; (p. 7768) : l'intérêt de la grille indiciaire ; les recrutements régionaux de fonctionnaires ; le travail à mi-temps ; la création d'un cinquième institut régional d'administration ; l'expérience de paiement mensuel des pensions ; le régime des horaires variables ; les problèmes liés à l'anonymat de l'administration ; (p. 7769) : son hommage à l'administration française.

EXAMEN DES CRÉDITS :

L'ensemble des crédits concernant la fonction publique sera mis aux voix, d'une part, avec les crédits inscrits à la ligne « Services du Premier ministre. — I. — Services généraux », d'autre part, avec les crédits inscrits à la ligne « Economie et finances. — I. — Charges communes » (p. 7769).

SERVICES GÉNÉRAUX. — FORMATION PROFESSIONNELLE ET PROMOTION SOCIALE. — SERVICES DIVERS. — JOURNAUX OFFICIELS. — SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE. — CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

DISCUSSION [19 novembre 1975] (p. 8626, 8715).

ORATEURS : *MM. les rapporteurs spéciaux de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : Ribadeau Dumas, pour la formation professionnelle et la promotion sociale, les services divers et le secrétariat général de la défense nationale, Alain Bonnet, pour les Journaux officiels et le Conseil économique et social ; M. Juquin, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour la formation professionnelle, la promotion sociale et les services divers ; M. Granet, secrétaire d'Etat auprès du Premier miinstre, chargé de la formation professionnelle ; MM. Feït, Le Meur, Gissinger, Besson, Vauclair, Cressard, Pierre Joxe.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les crédits de la documentation française, du médiateur, du SGDN (p. 8626) ; le fonds de la formation professionnelle et la promotion sociale (p. 8627, 8629) ; augmenter le taux de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle (p. 8627) ; le CNPF (p. 8629) ; les centres publics de formation (p. 8627) ; les attributions des comités d'entreprise (p. 8627, 8629).

Intervention de M. Granet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la formation professionnelle :

La coordination interministérielle en matière de formation professionnelle ; l'accroissement du rôle des comités départementaux ; la participation financière des employeurs ; le respect de la loi en matière du taux de la contribution obligatoire ; le dépôt d'un projet de loi tendant au renforcement du contrôle de la formation professionnelle dispensée par les organismes privés (p. 8630) ; l'accroissement du rôle des comités d'entreprise en matière de formation professionnelle ; la faible extension du congé individuel de formation ; l'étude de la réforme de l'apprentissage ; le nombre des travailleurs ayant bénéficié d'un stage de formation ; l'intérêt de la politique de formation reconnue par les chefs d'entreprise ; l'organisation des stages au bénéfice des ouvriers et des employés (p. 8631) ; les actions spécifiques engagées en faveur des jeunes ; l'augmentation des crédits de fonctionnement affectés à la formation ; le relèvement de la rémunération des stages ; les crédits d'équipement et utilisation des installations existantes ; le caractère suffisant des crédits (p. 8632).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Inadaptation et caractère inégalitaire de la formation professionnelle (p. 8632, 8633, 8634, 8636) ; le manque de coordination des organismes (p. 8633) ; les finalités de la formation professionnelle (p. 8634, 8635, 8637) ; la participation des entreprises (p. 8633, 8634, 8636) ; l'action des chambres de commerce (p. 8635, 8637).

Intervention de M. Granet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la formation professionnelle :

Remercie M. Feït de ses suggestions (p. 8637) ; les listes d'attente qui existent dans certains secteurs de la formation professionnelle des adultes ; « l'opération 50 000 jeunes » ; les emplois que trouvent les bénéficiaires de ce type de formation ; l'effort fait par la société française en matière de formation professionnelle ; l'action menée dans les ZUP ; la réforme du CNIPE ; l'aide de l'Etat aux chambres de métiers (p. 8638) ; la participation des chômeurs au stage de formation professionnelle (p. 8639).

EXAMEN DES CRÉDITS :

SECTION I. — SERVICES GÉNÉRAUX : réservé.

SECTION II : JOURNAUX OFFICIELS :

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 8639).

ETAT C. — TITRE V : adoption (p. 8639).

Budget 1976

SECTION III : SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE :

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 8639).

ETAT C. — TITRE V : adoption (p. 8639).

SECTION IV. — CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL :

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 8639).

SECTION I. — SERVICES GÉNÉRAUX :

ETAT B. — TITRES III et IV. ETAT C. — TITRES V et VI : retrait de l'*amendement n° 179* de M. Pierre Joxe (réductions concernant le titre IV) (p. 8716) ; retrait des *amendements n° 227* de M. Pierre Joxe, *n°s 198, 200, 232, 202* et *331* de M. Boulay (p. 8716).

Adoption des titres III, IV, V et VI (p. 8716).

SECTION V. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ

DISCUSSION [19 novembre 1975] (p. 8639, 8649).

ORATEURS : *MM. Boulloche, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour le commissariat général du plan d'équipement et de la productivité, La Combe, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Granet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la formation professionnelle, Josselin, Hamel.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le rapport d'exécution du VIe Plan (p. 8639, 8640) ; la participation des collectivités locales (p. 8640, 8649) ; le Parlement (p. 8640, 8649) ; les régions (p. 8640, 8649) ; les moyens du commissariat (p. 8640, 8649) ; le CREDOC (p. 8641) ; le CNIPE (p. 8641, 8649).

Intervention de M. Granet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la formation professionnelle :

Le budget pour 1976 : budget de reconduction ; l'accroissement des crédits de recherche ; le rapport d'exécution du VIe Plan ; les objectifs du VIIe Plan ; amélioration de la qualité de la vie, réduction des inégalités, recherche d'une nouvelle croissance ; les objectifs concrets qui seront proposés ; la mise en place d'indicateurs sociaux et écologiques ; le renforcement de l'efficacité des commissions (p. 8650) ; les rapports d'orientation établis par ces dernières ; la redéfini-

Budget 1976

tion des responsabilités de chacune des commissions ; le CNIPE ; les nouvelles orientations du CREDOC (p. 8651).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'importance et les difficultés de la planification (p. 8651) ; la crédibilité actuelle du Plan (p. 8652) ; la participation des citoyens (p. 8652) ; les questions familiales (p. 8652, 8653).

Intervention de M. Granet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la formation professionnelle :

Sa réponse à M. Hamel relative à la politique familiale ; sa réponse à M. Josselin sur la possibilité d'une planification en économie de marché et l'effort du Gouvernement pour « populariser » le débat sur la préparation du Plan (p. 8653).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoption (p. 8653).

ETAT C. — TITRE VI : adoption (p. 8653).

INFORMATION

DISCUSSION [19 novembre 1975] (p. 8681).

ORATEURS : *MM. Bonhomme, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Robert-André Vivien, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement, Gosnat, Fillioud, Mesmin, Chevènement, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, Forni.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Absence d'un document financier synthétique (p. 8683) ; les problèmes de la presse (p. 8682, 8683, 8684) ; la délégation générale à l'information ; l'agence France-Presse (p. 8683) ; la SNEP (p. 8684).

Intervention de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement :

En réponse à M. Vivien, indique que la table ronde sur les problèmes de la presse s'est réunie deux fois ; explique la diminution des crédits d'aide aux transports ; la réorganisation du fonds culturel (p. 8684) ; le budget de l'agence France-Presse et l'aide de l'Etat ; l'intégration de la délégation générale à l'information dans les services généraux du Premier ministre ; les tarifs préférentiels postaux ; l'aide de l'Etat aux journaux ; le frein apporté à l'introduction des progrès techniques ; l'impression en offset ; la concurrence des autres moyens de communication ; l'avenir de la presse (p. 8685) ; la complexité de la radio, de la télévision et de la presse écrite ; la mutation qui concerne la presse d'information générale quotidienne ; l'urgence d'une solution au problème de sa survie ; la nécessaire prudence de l'Etat face à un problème qui touche aux libertés publiques (p. 8686).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La situation de l'information (p. 8686, 8688, 8690) ; les problèmes de la presse (p. 8686, 8688, 8689, 8691) ; *Le Parisien libéré* (p. 8687, 8689, 8690) ; *L'Est républicain* (p. 8697, 8692) ; la crise de l'imprimerie (p. 8688, 8689, 8690) ; les stations radio (p. 8689, 8690, 8691).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

Sa réponse relative aux propos de M. Chevènement sur le rachat des actions de *L'Est républicain* ; précise que les transactions boursières ont été parfaitement régulières (p. 8692).

Intervention de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement :

Remercie M. Robert-André Vivien d'avoir retiré ses amendements ; l'impression en Belgique des publications sportives du groupe Vaillant ; l'aide de l'Etat à l'imprimerie ; l'affaire du *Parisien libéré* et le respect des droits fondamentaux de la presse ; l'aide reçue par *l'Humanité ;* le caractère excessif et donc insignifiant des propos de M. Fillioud ; l'application de la loi sur les pigistes par les journaux communistes et socialistes ; remercie M. Mesmin de ses suggestions ; ses observations sur les propos de M. Chevènement (p. 8693) ; sur le rachat des actions de l'*Est républicain* renvoie M. Chevènement à la commission des opérations boursières (p. 8694).

EXAMEN DES CRÉDITS :

Retrait de l'*amendement n° 262 de* M. Robert-André Vivien : réduction des crédits du Titre III. — Services généraux (p. 8694).

Retrait de l'*amendement n° 260* de M. Robert-André Vivien : réduction des crédits du Titre IV. — Services généraux (p. 8694).

Rejet de l'*amendement n° 67* de la commission des finances : réduction des crédits du Titre IV. — Services généraux (p. 8604).

TAXES PARAFISCALES

DISCUSSION [19 novembre 1975] (p. 8653, 8659).

ORATEURS : *MM. Vizet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Sprauer, Icart, président de la commission des finances.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La suppression, la création et le regroupement de taxes (p. 8653, 8654) ; l'insuffisance de l'information du Parlement (p. 8654, 8655) ; la parafiscalité agricole (p. 8654).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Précise le montant des taxes parafiscales ; la création d'une commission chargée d'étudier l'objet et la structure des organismes bénéficiant d'une taxe parafiscale ; les modifications des centres techniques ; la révision du système des taxes ; demande l'adoption des crédits (p. 8659).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ART. 48 et ETAT E : l'article 8 est réservé (p. 8675).

Lignes 1 à 95 : adoption (p. 8675).

Ligne 96 : retrait de l'*amendement n° 74* de la commission (p. 8676) ; adoption de la ligne 96 (p. 8676).

Ligne 97 : adoption (p. 8676).

Après la ligne 97 : adoption de l'*amendement n° 258* du Gouvernement (régime de la taxe sur les fuel-oils lourds) (p. 8677).

Lignes 98, 99, 101 à 114 : adoption (p. 8677) ; adoption de l'état E (p. 8677).

Adoption de l'article 48 (p. 8677).

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

DISCUSSION [4 novembre 1975] (p. 7796).

ORATEURS : *MM. de Rocca Serra, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Magaud, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Couderc, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, Gabriel, Max Lejeune, Gayraud, Brial, Claude Weber, Pidjot, Piot.*

Budget 1976

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Réforme de la présentation du budget et des comptes économiques des territoires d'outre-mer (p. 7797, 7798) ; Nouvelle-Calédonie (p. 7797, 7798, 7799) ; Polynésie (p. 7797, 7798) ; évolution institutionnelle des territoires (p. 7790) ; Comores (p. 7798, 7799) ; Afars et Issas (p. 7798) ; Nouvelles-Hébrides (p. 7799) ; Saint-Pierre et Miquelon (p. 7799).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (p. 7799) :

L'accueil chaleureux qu'il a reçu dans les territoires d'outre-mer ; la réforme économique concernant ces territoires ; la réforme fiscale en Nouvelle-Calédonie ; (p. 7800) : l'atout que constitue la situation maritime des territoires d'outre-mer ; la contribution des territoires au rayonnement français ; l'acceptation d'un drapeau régional polynésien ; la nécessaire évolution des statuts ; les projets relatifs à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie ; l'exemple des Comores ; (p. 7801) : le respect de la volonté de l'assemblée du territoire des Afars et des Issas ; la création d'une assemblée territoriale aux Nouvelles Hébrides ; la durée de la mission des fonctionnaires dans les territoires du Pacifiques ; les opérations entreprises dans les territoires d'outre-mer ; le fonds de développement pour la Nouvelle-Calédonie ; l'action des ministères techniques en faveur des TOM ; la cohérence du budget des territoires d'outre-mer.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Evolution institutionnelle des territoires d'outre-mer (p. 7802, 7804) ; Mayotte (p. 7802, 7803, 7804) ; Saint-Pierre et Miquelon (p. 7802) ; Afars, Issas et Djibouti (p. 7804, 7805) ; Wallis et Futuna (p. 7804) ; Comores (p. 7804) ; Nouvelle-Calédonie (p. 7804, 7808) ; Polynésie (p. 7807).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (p. 7803) :

Sa réponse à l'intervention de M. Max Lejeune relative au cas de l'île de Mayotte ; (p. 7808) : *ses réponses aux orateurs :* la politique française d'autodétermination à l'égard des Comores et des autres territoires d'outre-mer ; la position du Gouvernement français au sujet du problème des eaux territoriales concernant l'île de Saint-Pierre-et-Miquelon ; la situation que connaissent les territoires d'outre-mer ; la départementalisa-

Budget 1976

tion et la position favorable des socialistes d'outre-mer ; (p. 7809) : les problèmes de Wallis et Futuna et ceux du territoire français des Afars et des Issas ; le développement industriel de la Nouvelle-Calédonie et le fonds de développement mélanésien ; le choix qui sera offert aux populations représentées par MM. Pidjot et Sanford ; (p. 7810) : la mission importante que les territoires doivent remplir dans le monde.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoption (p. 7810).

ETAT C. — TITRE IV : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 7810).

TRANSPORTS

I. — SECTION COMMUNE

II. — TRANSPORTS TERRESTRES

DISCUSSION [14 novembre 1975] (p. 8394).

ORATEURS : *MM. Cornet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Boudet ,rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges ; Cavaillé, secrétaire d'Etat aux Transports ; Hamel, Gouhier, Valleix, Gaillard, Goudon.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le montant des crédits de la section commune ; l'augmentation du budget des transports terrestres (p. 8394) ; la SNCF (p. 8394, 8395, 8396) ; les infrastructures des transports (p. 8394) ; la RATP (p. 8394, 8396) ; les transports de province, la batellerie artisanale (p. 8396) ; la complémentarité du rail et de la route ; le développement des transports collectifs ; l'entretien des canaux ; la construction du tunnel sous la Manche (p. 8396).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports :

L'augmentation des moyens budgétaires consacrés aux transports ; les crédits de la section commune , les objectifs du budget des transports terrestres ; la forte diminution du trafic ; la politique suivie dans le domaine des transports urbains ; la priorité donnée aux transports collectifs ; la construction des métros de Lyon et de Marseille et l'amélioration des matériels (p. 8397) ; les opérations d'infrastructure à la SNCF et à la RATP ; le succès de la carte orange ; les schémas régionaux de transports de voyageurs ; le problème des tarifs accordés aux familles nombreuses ; la diminution du trafic marchandises et les aides accordées aux entreprises routières et à la batellerie ; le déséquilibre financier de la SNCF dû à la diminution du trafic (p. 8398) ; l'accroissement de la contribution budgétaire en faveur de la SNCF ; la politique contractuelle et l'effort d'harmonisation des conditions sociales au sein de la CEE (p. 8399).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La situation des transports (p. 8399, 8402) ; mener une politique des transports (p. 8399, 8402) ; le budget (p. 8399, 8400) ; les problèmes de la SNCF (p. 8399, 8400, 8402, 8403) ; la RATP (p. 8399, 8400, 8401) ; la situation des transporteurs routiers 8401) ; la coordination rail-route (p. 8402, 8403) ; la situation des transporteurs routiers (p. 8400, 8404) ; les problèmes de la batellerie (p. 8401, 8403, 8404) ; créer un fonds de régularisation (p. 8404).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports :

La participation de l'Etat aux investissements des entreprises publiques ; le libre choix des usagers en matière de transport de marchandises ; les investissements en faveur des transports en commun dans la région parisienne ; l'harmonisation des aides de l'Etat aux transports publics ; la part de l'Etat dans les recettes de la RATP et la SNCF ; la valeur de la politique contractuelle pour le maintien de l'emploi et le progrès social ; les difficultés de la batellerie et l'aide à la batellerie artisanale (p. 8404, 8405) ; les réformes en cours portant sur les structures (p. 8406).

EXAMEN DES CRÉDITS :

I. — SECTION COMMUNE :

ETAT B. — TITRE III : réduction de crédit ; adoption (p. 8406).

ETAT C. — TITRE V : autorisations de programme ; adoption (p. 8406) ; TITRE VI : autorisations de programme ; adoption (p. 8406).

II. — TRANSPORTS TERRESTRES :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoption (p. 8406).

ETAT C. — TITRE V : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 8406) ; TITRE VI : autorisations de programme et crédits de paiement (p. 8406).

III. — AVIATION CIVILE

DISCUSSION [14 novembre 1975] (p. 8407, 8423).

ORATEURS : *MM. Baudis, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie et du Plan ; Labbé, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges ; Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports ; Raymond, de Montesquiou, Kalinsky, Cressard, Fontaine, Carpentier, Commenay, Valleix, Ribière, Hamel.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les moyens de fonctionnement du secrétariat général à l'aviation civile ; la situation financière des compagnies ; les aéroports ; l'Aéroport de Paris ; les programmes Airbus, Mercure, Concorde et Corvette (p. 8407) ; le moteur CFM 56 ; l'attaque contre la SNIAS ; l'absence de véritable politique d'ensemble de l'industrie aéronautique ; instituer un conseil supérieur de l'aéronautique ; prévoir des accords européens ; Concorde ; le problème du futur avion de transport (p. 8404) ; la valeur d'Air Inter, la grève d'Air France (p. 8409).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports :

La crise qui affecte le transport aérien ; le prix de revient du siège-kilomètre ; la volonté du Gouvernement de lutter contre le dumping qui règne dans le domaine des tarifs ; la concurrence des charters et la volonté d'action du Gouvernement (p. 8409) ; les succès d'Airbus ; la question de l'autorisation de l'atterrissage de Concorde aux Etats-Unis ; le moteur CFM 56 ; la construction du futur avion civil ; la coopération possible en matière de construction aéronautique avec les Etats-Unis et l'URSS (p. 8410) ; poursuivre la politique de rigueur menée en matière d'aéroports ; la navigation aérienne ; la politique du personnel ; la coordination entre le ministère de la défense et le secrétariat d'Etat aux transports ; la reprise du travail à Air France (p. 8411).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les difficultés de la construction aéronautique française (p. 8411, 8413, 8415, 8417, 8418) ; l'absence de structures adaptées (p. 8411, 8413) ; la nécessité d'une politique volontariste (p. 8411, 8413, 8419, 8420) ; l'éventualité de la privatisation du secteur (p. 8413, 8415) ; la construction militaire (p. 8419) ; la situation dominante des Etats-Unis (p. 8411, 8417, 8419, 8420) ; la coopération européenne (p. 8413, 8417, 8419) ; créer une agence européenne de l'aviation (p. 8413) ; la société Dassault (p. 8412) ; la SNIAS (p. 8412, 8413, 8417) ; les problèmes sociaux (p. 8413, 8416, 8417) ; Air France (p. 8416, 8418) ; tarifs et politique commerciale (p. 8417, 8418) ; la Réunion (p. 8417) ; l'Airbus (p. 8417, 8419) ; le Mercure (p. 8419) ; le Concorde (p. 8417) ; l'implantation des aéroports (p. 8419, 8420, 8421).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports :

Ses réponses aux orateurs ; la situation de Concorde ; les délais de livraison des appareils ; le problème de son atterrissage à Tokyo et aux Etats-Unis ; faire accepter l'appareil par l'opinion américaine ; l'étude d'une version améliorée (p. 8423, 8424) ; la continuité de la fabrication au-delà du seizième appareil ; la confiance du Gouvernement dans Concorde ; la surcapacité de production qui caractérise la construction aéronautique mondiale ; les atouts de l'industrie française ; son manque de pénétration commerciale ; construire un avion prenant place dans un créneau commercial ; assurer à la SNIAS un plan de charge suffisant ; la construction d'un nouvel avion (p. 8425) ; la valeur de la solution européenne ; la coopération possible avec les Etats-Unis et l'URSS ; retenir la meilleure solution pour l'industrie aéronautique française (p. 8426).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV : adoption (p. 8426).

ETAT C. — TITRE V : autorisations de programme ; rejet par scrutin de l'*amendement n° 249* de M. Kalinsky ; réduction des autorisations de programme (p. 8428) ; liste des votants (p. 8449) ; adoption (p. 8428) ; crédits de paiement ; adoption (p. 8428) ; TITRE VI : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 8428).

Après l'ART. 73 : rejet de l'*amendement n° 228* de M. Raymond (contrôle des marchés de l'Aéroport de Paris) (p. 8428) ; rejet de l'*amendement n° 229* de M. Raymond (dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur l'occupation de terrains à usage aéroportuaire) (p. 8429).

IV. — MARINE MARCHANDE

DISCUSSION [14 novembre 1975] (p. 8429).

ORATEURS : *MM. Gabriel, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Porelli, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges ; Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports ; Guermeur, Darinot, Mme Stephan, MM. Cermolacce, Mauger, Crépeau, Gouhier, Rufenacht, Le Pensec, Bécam, Le Sénéchal.*

Budget 1976

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Situation de la construction navale (p. 8429, 8431) ; le rythme de modernisation très insuffisant de la marine marchande (p. 8430) ; le plein emploi des capacités de la construction navale en 1974 ; l'aide du Gouvernement aux grandes sociétés de construction et aux gros armateurs (p. 8432) ; les pavillons de complaisance ; l'encombrement du marché du poisson (p. 8430) ; l'effort social en faveur des gens de mer ; les subventions en matière d'investissements ; la progression des dépenses de fonctionnement.

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports :

La contribution de la marine marchande française à l'amélioration des échanges extérieurs et à l'équilibre de l'emploi ; le développement des moyens de la formation professionnelle et l'organisation du marché des produits de la mer (p. 8432) ; le plan de développement de la flotte française ; la situation des chantiers navals ; le régime d'aide nouveau institué en 1975 ; la crise sans précédent que traversent les activités de la pêche ; le plan d'urgence arrêté au printemps 1975 ; le lancement d'une action à long terme d'organisation des marchés (p. 8433) ; l'action en faveur de la police maritime, de la formation professionnelle des marins et de leur protection sociale (p. 8434) ; les aides exceptionnelles en matière de carburant en 1974 et 1975 ; l'amendement du Gouvernement permettant de dégager un crédit d'aide au carburant pour 1976.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le problème de la marine marchande et des transports maritimes (p. 8441, 8443) ; la flotte de commerce (p. 8439, 8443) ; les concours de l'Etat (p. 8435, 8436, 8443) ; l'aide sociale aux marins (p. 8438, 8440, 8443) ; l'ENIM (p. 8438) ; la société nationale de sauvetage en mer (p. 8441) ; établir un plan de croissance de la flotte conjointement avec les organisations professionnelles (p. 8439, 8442) ; les relations avec la Corse (p. 8439, 8440) ; le paquebot *France* (p. 8442, 8443, 8444) ; la crise de la pêche maritime (p. 8437, 8440, 8441, 8443) ; coût de revient de la pêche (p. 8435, 8437) ; cours des produits (p. 8435, 8437, 8440, 8443, 8444) ; marché du poisson (p. 8435, 8437, 8440, 8441, 8444) ; fonds d'intervention (p. 8437, 8438, 8441, 8443, 8446) ; combattre la pollution (p. 8438, 8444) ; faire un effort de formation professionnelle (p. 8444) ; développer l'aquaculture (p. 8438).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 8446) ; TITRE IV : réservé.

ETAT C. — TITRE V : autorisations de programme ; adoption (p. 8446) ; crédits de paiement (p. 8446).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports :

Le problème de la taxe et des assurances et de l'aide aux armements (p. 8447) ; la politique communautaire des pêches ; les importations ; les problèmes sociaux : indemnités de maladie, emplois ; l'équilibre financier de la société nationale de sauvetage en mer ; les petits chantiers navals ; l'avenir de la flotte de pêche ; les transports maritimes ; l'harmonisation des charges sociales entre les pays de la Communauté ; l'organisation du marché des produits de la mer ; la lutte contre la pollution ; la construction des navires de pêche ; le cabotage ; ses amendements n°s 251 et 252 ; dégager un crédit de 23 millions de francs pour la subvention au carburant ; adopté (p. 8447).

TITRE VI : adoption de l'*amendement n° 252* du Gouvernement (réduction des autorisations de prgoramme et des crédits de paiement) (p. 8448) ; autorisations de programme ; adoption (p. 8448) ; crédits de paiement : adoption (p. 8448).

ETAT B. — TITRE IV : adoption de l'*amendement n° 251* du Gouvernement (subvention au carburant) (p. 8448) ; adoption du titre IV (p. 8448).

TRAVAIL

DISCUSSION [4 novembre 1975] (p. 7811, 7830).

ORATEURS : *rapporteurs spéciaux de la commission des finances, de l'économie générale et du plan : MM. Frelaut, pour le travail, Bisson, pour la sécurité sociale ; rapporteurs pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; MM. Simon-Lorière, pour le travail et l'emploi, Bernard-Reymond, pour la population, Franceschi, pour les travailleurs immigrés, Legrand, pour la sécurité sociale, M. Durafour, ministre du travail, MM. Charles Bignon, Montdargent, Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés, Falala, Carpentier, Delaneau, René Caille, Ducoloné, Marcus, Daillet, Saint-Paul, Riviérez, Claudius-Petit, Bouvard, Baillot, Grussenmeyer, Chevènement, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des*

finances, chargé du budget, Pierre Weber, Caro, Marie, Lamps, Glon, Cornet, Madrelle, Partrat, Gau.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Chômage (p. 7811, 7812, 7815) ; âge de la retraite (p. 7812) ; revalorisation du travail manuel (p. 7812, 7854) ; agence nationale pour l'emploi (p. 7813) ; inspecteurs du travail (p. 7813) ; travailleurs migrants (p. 7813) ; l'aide publique aux chômeurs (p. 7812, 7815, 7825) ; problèmes financiers de la sécurité sociale (p. 7813, 7814, 7815, 7819) ; entreprises de main-d'œuvre (p. 7814) ; prix de journée d'hospitalisation (p. 7814) ; consommation médicale et pharmaceutique (p. 7814) ; rapport Granger (p. 7814) ; association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) (p. 7816) ; l'amélioration des conditions de travail (p. 7816, 7818) ; évolution démographique et politique famliale (p. 7817, 7819) ; accidents du travail (p. 7818) ; politique de l'immigration (p. 7818, 7844) ; personnes âgées (p. 7819, 7851).

Intervention de M. Michel Durafour, ministre du travail (p. 7820) :

La nette augmentation du budget du ministère du travail ; les domaines d'action du ministère ; l'écoute des aspirations des travailleurs ; (p. 7821) : la direction des relations du travail ; permettre à l'inspection du travail de mieux contrôler l'application de la législation ; la réforme de l'entreprise ; la revalorisation du travail manuel ; les directions dans lesquelles le Gouvernement a engagé les études relatives aux problèmes ; les accidents du travail ; la crise de l'emploi ; la difficulté dans les années à venir de retrouver le plein emploi ; (p. 7822) : la politique menée par le Gouvernement ; les mesures propres à améliorer la protection contre les risques du chômage ; l'action menée en vue de résoudre les difficultés des entreprises ; les aspects d'une politique dynamique de l'emploi ; le fonctionnement de l'agence nationale pour l'emploi ; le développement de la formation professionnelle et le rôle de l'AFPA ; (p. 7823) : le système des contrats emploi-formation ; le problème démographique ; revenir à une natalité assurant une croissance de la population ; préserver la liberté de choix des Français ; les engagements tenus par le Gouvernement en matière de sécurité sociale ; la poursuite de la politique contractuelle avec les prévisions de santé ; les travaux de la commission Ordonneau ; les conclusions du rapport Granger ; (p. 7824) : les aspects financiers du problème de sécurité sociale ; le lien entre la réforme de l'assiette des cotisations et la réforme du financement, mieux maîtriser les dépenses de santé ; les orientations retenues par le Gouvernement ; demander à chacun l'effort nécessaire.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Charges sociales des petites entreprises (p. 7825) ; les atteintes aux droits syndicaux (p. 7826) ; accidents du travail et maladies professionnelles (p. 7827, 7834, 7835, 7850, 7853) ; inspection du travail (p. 7828, 7849).

Intervention de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés (p. 7830) :

Les progrès accomplis depuis un an ; la maîtrise de l'immigration ; le ralentissement de l'immigration clandestine ; la définition d'une politique de l'immigration familiale ; (p. 7831) : la répression du trafic de main-d'œuvre ; la coopération avec les principaux pays de départ ; offrir des possibilités de promotion aux immigrés ; l'amélioration du climat en faveur des immigrants ; (p. 7832) : le renforcement des moyens budgétaires ; les objectifs du secrétaire d'Etat en matière d'accueil et d'action sociale ; l'effort en matière de logement ; (p. 7833) : sa réponse à M. Franceschi sur le décret relatif au financement des logements sociaux en faveur des familles étrangères ; les programmes d'action proposés aux collectivités locales en cette matière ; (p. 7846) : sa réponse à M. Baillot relative aux crédits mis à la disposition des municipalités dans le cadre de l'action en faveur du logement des immigrés ; déclare mettre trois milliards de francs à la disposition de la Seine-Saint-Denis pour le logement des immigrés.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les aides aux chômeurs (p. 7833, 7852) ; âge de la retraite (p. 7833, 7839, 7850, 7852, 7855) ; formation professionnelle (p. 7833) ; durée du travail (p. 7834) ; AFPA (p. 7835) ; chômage partiel (p. 7834, 7835) ; insuffisance des moyens de l'administration centrale (p. 7835) ; financement de la sécurité sociale (p. 7836, 7837, 7841) ; travailleurs immigrés (p. 7836, 7843, 7844) ; l'évolution de la condition ouvrière (p. 7837) ; nationalisation de l'industrie pharmaceutique (p. 7839) ; constructions hospitalières (p. 7840) ; l'information des salariés (p. 7840) ; égalité sociale entre les DOM et la métropole (p. 7842) ; protection sociale des agriculteurs (p. 7843) ; problèmes sociaux en Alsace (p. 7846) ; agence nationale pour l'emploi (p. 7847, 7854) ; chômage des jeunes et des femmes (p. 7847, 7851, 7854, 7855) ; travail « noir » (p. 7851).

Budget 1976

Intervention de M. Michel Durafour, ministre du travail (p. 7825) :

Sa réponse relative à l'aide publique en matière de chômage et à la situation de l'UNEDIC ; (p. 7856) : ses réponses aux orateurs ; les difficultés des PME et leurs relations avec les URSSAF ; le recours à la force, prérogative exclusive des autorités constituées ; les aides à la formation ; l'augmentation du potentiel de l'AFPA ; l'effort fait en faveur des SEIMO ; le problème de la participation ; la généralisation de la sécurité sociale ; l'accélération de certaines procédures ; l'information donnée par les caisses de sécurité sociale ; l'impossible fusion des services du travail et de la santé ; l'alignement des départements d'outre-mer sur la législation de la métropole ; la politique de régionalisation et les particularités du milieu rural ; le problème de la sécurité ; les chiffres fournis par l'agence nationale pour l'emploi ; le problème des accidents du travail ; la modification des méthodes de placement ; la valeur du contrat d'emploi-formation ; le centre de formation professionnel du Theil (p. 7858) ; la condition des femmes au travail ; la préoccupation du Gouvernement pour les mères de famille.

UNIVERSITÉS

DISCUSSION [17 novembre 1975] (p. 8486).

ORATEURS : *MM. Marie, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie et du Plan, pour les universités, Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, Meinman, rapporteur spécial de la commission des finances, pour les constructions scolaires et universitaires, Le Pensec, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Chambaz, Sourdille, Jacques Legendre, Gaussin, Mexandeau, Cabanel, Offroy, Pierre Weber, Andrieu, Rohel, Rufenacht, Soudrille, Mexandeau, Glon.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Subventions aux universités (p. 8486) ; aides aux étudiants (p. 8486) ; intégration des assistants (p. 8486) ; lecture publique (p. 8488) ; CNRS (p. 8488) ; bibliothèques universitaires (p. 8488) ; collège de France (p. 8489) ; préparation à la vie active (p. 8489) ; accord CNRS - Rhône-Poulenc (p. 8489).

Intervention de M. J.-P. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités (p. 8487) :

Précise à M. Bernard Marie le montant des crédits complémentaires dégagés pour certaines universités parisiennes ; (p. 8490) : rappelle sa conviction que les universités ne peuvent rester à l'écart des problèmes concrets de la société française et qu'il convient donc de lier la formation à l'emploi sans pour autant négliger la recherche ; le projet de budget permettra de poursuivre l'action entreprise, l'autonomie des universités ; la modification des critères d'attribution des crédits de l'Etat permettra une gestion plus claire, rétablira l'égalité entre les universités de Paris et de province ; mettre en œuvre un statut national des personnels enseignants ; (p. 8491) : annonce une réforme des études du second cycle ; le secrétaire d'Etat a délivré 1610 habilitations et souhaite une meilleure répartition des enseignants et des enseignements sur tout le territoire ; développement des enseignements par alternance ; (p. 8492) : intégration de 2 000 agents rémunérés sur postes budgétaires ; l'accroissement de l'aide aux étudiants ; développement des bibliothèques universitaires ; les réformes qui intéressent la Bibliothèque nationale ; la situation du CNRS et les raisons qui amènent à approuver l'accord CNRS - Rhône-Poulenc ; (p. 8493) : priorité en faveur de l'enseignement technique supérieur et réforme de l'académie des sciences ; (p. 8495) : le transfert de l'école normale supérieure de Saint-Cloud dans la région lyonnaise.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Etudiants étrangers en France (p. 8495, 8504) ; carte universitaire (p. 8495) ; statut des enseignants (p. 8495, 8499) ; préparation à la vie active (p. 8489, 8499, 8507) ; sélection (p. 8497) ; grandes écoles (p. 8497) ; recherche (p. 8497, 8501, 8503) ; aides aux étudiants (p. 8499, 8510) ; subventions aux uinversités (p. 8501) ; accord CNRS -Rhône-Poulenc (p. 8505) ; Brest (p. 8506) ; Le Havre (p. 8505) ; lecture publique (p. 8505) ; Rouen (p. 8506).

Intervention de M. J.-P. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités (p. 8508) :

Répond aux orateurs ; la mission confiée au recteur Chevalier afin d'étudier la réorganisation des études de lettres dans le sens d'une meilleure formation à l'emploi ; la formation des maîtres ; l'aide aux étudiants étrangers ; Brest, Le Havre.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRES III et IV. — ETAT C. — TITRES V et VI (Crédits de paiement et autorisations de programme) : adoption (p. 8510).

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES ESSENCES

Voir BUDGET DES CRÉDITS MILITAIRES.

BUDGETS ANNEXES

IMPRIMERIE NATIONALE

DISCUSSION [31 octobre 1975] (p. 7703).

ORATEURS : *MM. Combrisson, suppléant M. Lamps, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Problèmes de personnel (p. 7704) ; usine de Douai (p. 7704).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat au budget (p. 7704) :

La période de changement qu'a subie l'Imprimerie nationale et la mise en place de l'usine de Douai ; (p. 7705) : le recrutement de nouveaux agents ; la compétence du personnel ; la modernisation des ateliers de Paris ; l'avenir de l'Imprimerie nationale.

EXAMEN DES CRÉDITS :

Adoption des crédits ouverts à l'article 32 des autorisations de programme inscrites au paragraphe I de l'article 33 et des crédits ouverts au paragraphe II de l'article 33 (p. 7705).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Nilès* (p. 7705) : le groupe communiste vote contre.

LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION

DISCUSSION [17 novembre 1975] (p. 8458).

ORATEURS : *MM. Alain Bonnet, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Réduction du nombre des titres exigé des anciens combattants ; maisons d'éducation ; attribution de secours (p. 8459).

EXAMEN DES CRÉDITS :

BUDGET ANNEXE DE LA LÉGION D'HONNEUR :

ART. 32 : adoption des crédits (p. 8459).

ART. 33 : paragraphes I et II : adoption des autorisations de programme et crédits de paiement (p. 8459).

BUDGET ANNEXE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION :

ART. 32 : adoption des crédits (p. 8459).

ART. 33 : paragraphe II : adoption des crédits (p. 8459).

MONNAIES ET MÉDAILLES

DISCUSSION [31 octobre 1975] (p. 7705).

ORATEURS : *MM. Combrisson, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Frappe des monnaies (p. 7705) ; capacité de production de l'usine de Peyssac (p. 7706).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat au budget (p. 7706) :

L'augmentation des recettes ; les besoins de la circulation métallique et l'augmentation de la frappe ; les crédits d'investissement et l'accroissement de la capacité de production de l'usine de Peyssac ; la demande croissante de monnaie.

EXAMEN DES CRÉDITS :

Adoption des crédits ouverts à l'article 32, des autorisations de programme inscrites au paragraphe I de l'article 33 et des crédits ouverts au paragraphe II de l'article 33 (p. 7707).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Nilès :* le groupe communiste vote contre.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DISCUSSION [18 novembre 1975] (p. 8550, 8555, 8576).

ORATEURS : *MM. Ribes, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Wagner, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, Laurissergues, Zeller, Mauger, Lucas, Bertrand Denis, Goulet, Duroure, Bouvard, Hamel, Seitlinger, Durieux, Masson, Daillet, Boudet, Pierre Weber.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Chèques postaux (p. 8550, 8551) ; tarifs des transports de presse (p. 8553).

Budget 1976

Intervention de M. Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux postes te télécommunications (p. 8555) :

Le montant des crédits pour 1976 ; le budget de 1976 amorce une grande politique de communication ; (p. 8556) : la croissance des moyens nécessaires aux PTT ; les PTT, premier investisseur de la Nation ; la fin de toute fermeture de bureau de poste ; les agences commerciales de télécommunication ; l'augmentation des dépenses d'équipement et de fonctionnement ; la politique de concertation menée à tous les niveaux ; (p. 8557) : l'application du « relevé de propositions » du 5 novembre 1974 ; les mesures indemnitaires et catégorielles nouvelles ; la réunion de tables rondes ; le transfert en province d'établissements parisiens ; le budget social ; les améliorations à apporter aux conditions de travail ; (p. 8558) : la formation professionnelle ; le renforcement de la présence des postes sur le territoire national ; le rôle humain joué par le facteur en milieu rural ; le système de distribution CIDEX ; la réalisation de soixante centres de tri automatique ; la mise en informatique des centres de chèques postaux de Paris et de Lyon ; (p. 8559) : la transformation des méthodes de travail dans les centres de tri ; le retour progressif à l'orthodoxie budgétaire en ce qui concerne la poste ; le problème des tarifs préférentiels de la presse ; la situation des chèques postaux et de la caisse nationale d'épargne ; la situation du réseau téléphonique français ; (p. 8560) : donner un téléphone à tous les Français ; réaliser l'égalité de tous les Français devant le service public; améliorer la qualité du réseau ; (p. 8561) : la construction de la démocratie libérale avancée par le biais d'une politique de la communication.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Gestion des services financiers (p. 8553, 8562); recours excessif à l'emprunt (p. 8563); création de nouveaux emplois (p. 8564) ; téléphone rural (p. 8564) ; centres de tri (p. 8566, 8568) ; sociétés de matériel de télécommunications (p. 8557) ; protocole d'accord (p. 8580) ; avances remboursables (p. 8568, 8571); auxiliaires (p. 8568, 8569); personnels, receveurs et chefs de centres (p. 8569, 8573, 8576, 8577); crédits d'études (p. 8571) ; avantages pour les députés présents au débat (p. 8581); Lorraine (p. 8573); Cambrésis (p. 8573); facturation téléphonique (p. 8577).

Intervention de M. Achille-Fould, secrétaire d'Etat (p. 8578) :

La nécessité de trouver 9 milliards 600 millions pour financer le budget ; dément toute hausse de tarifs ; nécessité des sociétés de financement ; les améliorations apportées en faveur du personnel ; l'importance et la sincérité de l'effort entrepris (p. 8579); le renvoi en province des établissements non techniquement nécessaires à Paris ; la faiblesse des erreurs dans le domaine des factures de téléphone ; la priorité donnée aux investissements ; l'accélération du nombre d'installations en milieu rural (p. 8580) ; le respect des priorités de raccordement ; sa réponse à M. Lucas relative à l'exécution du protocole d'accord ; la poste en zone rurale ; le système de distribution CIDEX ; les mesures prises en faveur des receveurs ; le calcul de la prime de rendement ; la popularité des postiers (p. 8581); l'unité des PTT ; la situation des auxiliaires.

EXAMEN DES CRÉDITS :

ART. 32 : adoption (p. 8581).

ART. 33 : *paragraphe 1 :* autorisation de programme ; mesures nouvelles (p. 8581) ; *paragraphe 2 :* mesures nouvelles ; adoption (p. 8581).

ARTICLES ET ARTICLES ADDITIONNELS NON RATTACHÉS

DISCUSSION [19 novembre 1975] (p. 8724).

ARTICLES DE RÉCAPITULATION [19 novembre 1975] (p. 8739).

SECONDE DÉLIBÉRATION DU PROJET DE LOI [19 novembre 1975] (p. 8740).

ORATEURS : *MM. L'Huillier, Papon, rapporteur général de la commission des finances, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Eloy, Gilbert Schvartz, Dutard, Coulais, Poperen, Cressard, Boulloche, Pierre Joxe, Brugnon, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Hamel.*

ART. 49 et ETAT F : adoption (p. 8725).

ART. 50 et ETAT G : adoption (p. 8726).

ART. 51 et ETAT H : adoption (p. 8728).

ART. 55 : répartition des parts de financement des travaux d'intérêt général de la région parisienne ; adoption (p. 8728).

ART. 58 : seuil de déclaration d'honoraires et valeurs minima d'inscription en comptabilité ; adoption (p. 8729).

ART. 59 : imposition des rentes et pensions alimentaires ; adoption de l'*amendement n° 76* de la commission (rapprochement des régimes des rentes et pensions alimentaires en matière d'impôt sur le revenu) (p. 8729) ; adoption de

l'*amendement n° 77* de la commission (conditions de déductibilité des arrérages des rentes ou des pensions alimentaires) (p. 8729) ; adoption de l'*amendement n° 256* corrigé du Gouvernement (suppression de taux d'abattement relatifs à l'âge du crédirentier) (p. 8729) ; retrait de l'*amendement n° 78* de la commission (p. 8729) ; adoption de l'*amendement n° 79* de la commission (augmentation du seuil d'exigibilité des droits de mutation) (p. 8730) ; adoption de l'article 59 modifié (p. 8730).

ART. 60 : dispositions fiscales ayant pour objet la rationalisation des structures des entreprises (p. 8730) ; rejet par scrutin de l'*amendement n° 94* de M. Boulloche (restriction de la portée du régime fiscal des fusions) (p. 8733) ; liste des votants (p. 8753) ; rejet de l'*amendement n° 95* de M. Boulloche (restriction de la portée du régime des fusions) (p. 8733) ; rejet de l'*amendement n° 265* de M. Poperen (diminution d'un an de la prolongation des dispositions relatives à la restructuration des entreprises) (p. 8733) ; adoption de l'article 60 (p. 8733).

ART. 61 : exonération de certaines émissions spéciales de bons du Trésor ; adoption (p. 8734).

Après l'ART. 61 : retrait de l'*amendement n° 3* de M. Cointat (délais relatifs à la déclaration des bénéfices imposables) (p. 8735) ; adoption de l'*amendement n° 86* de M. Papon (dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi concernant les conséquences fiscales et comptables de l'inflation) (p. 8736) ; rejet de l'*amendement n° 250* de M. Chevènement (communication par le Gouvernement des statistiques relatives aux redressements fiscaux) (p. 8737) ; adoption de l'*amendement n° 234* de M. Papon (publication par le Gouvernement des résultats du contrôle fiscal) (p. 8737).

Après l'ART. 72 : adoption de l'*amendement n° 241* de M. C. Bignon (prise en compte dans le calcul du VRTS du produit de la redevance pour enlèvement des ordures ménagères) (p. 8738).

Après l'ART. 74 : rejet de l'*amendement n° 189* de M. P. Joxe (publication par le Gouvernement d'un document retraçant l'utilisation des crédits affectés à la rénovation rurale) (p. 8738) ; adoption de l'*amendement n° 240* de la commission de la production (compléments d'information relatifs à l'appréciation de l'aide aux entreprises) (p. 8738) ; rejet de l'*amendement n° 246* de M. P. Joxe (dépôt par le Gouvernement d'un document établissant la liste des associations ayant reçu une subvention) (p. 8739).

ARTICLES DE RÉCAPITULATION :

ART. 26 à 28 : adoption (p. 8739 et 8740).

ART. 29 à 30 : déjà adoptés (voir crédits militaires, p. 7640 et 7644).

ART. 31 à 33 : adoption (p. 8740).

ART. 34 à 74 : déjà adoptés (voir p. 8740).

SECONDE DÉLIBÉRATION :

ART. 25 : équilibre général ; réserve de l'*amendement n° 1* du Gouvernement et de l'article 25 (p. 8742).

ART. 27 : adoption des *amendements n°s 4, 6* et *7* du Gouvernement (p. 8742) ; adoption de l'article 27 et de l'état B modifiés (p. 8743).

ART. 28 : adoption des *amendements n° 2* et *n° 3* du Gouvernement (p. 8743) ; adoption de l'article 28 et de l'état C modifié (p. 8743).

Après l'ART. 74 : adoption de l'*amendement n° 5* du Gouvernement (p. 8743).

ART. 25 : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (p. 8743) ; adoption de l'article 25 et de l'état A modifié (p. 8743).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Mermaz :* le groupe des socialistes et radicaux de gauche votera contre un budget qui ne permet pas de réformes de structure ;

— *M. Coulais :* le groupe des républicains indépendants votera pour un budget réaliste et qui traduit une volonté de progrès social ;

— *M. Partrat :* le groupe des réformateurs votera positivement ;

— *M. Baillot :* le groupe communiste votera contre ;

— *M. Cressard :* l'UDR votera le budget.

ADOPTION par scrutin de l'ensemble du projet de loi de finances (p. 8746) ; liste des votants (p. 8745).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [16 décembre 1975] (p. 9856).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur de la commission mixte paritaire ; Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Ginoux, Felaut, Le Tac, Boulloche, Ralite, Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement, Lamps.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Société de crédit-bail ; fondation de France ; orgainsme sans but lucratif ; taxation des

Budget 1977

films pornographiques ; régime fiscal des sociétés pétrolières ; risque fiscal de la presse (p. 9857) ; spectacles sportifs ; fonds national du livre ; redevance sur l'emploi de la reprographie ; contribution de la France à l'ONU ; régime fiscal des pensions de divorce (p. 9858, 9859) ; révision des bilans (p. 9859) ; contrôle fiscal ; sociétés immobilières d'investissement ; subventions d'équipement aux collectivités locales ; versement représentatif de la taxe sur les salaires (p. 9859).

Intervention de M. J.-P. Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

S'oppose à une modification du plafond des provisions pour fluctuation des cours ; les vérifications des situations fiscales d'ensemble ; les problèmes de reprographie et d'édition (p. 9860) ; l'augmentation du capital des petites entreprises ; la redevance radio et télévision ; le budget des collectivités locales (p. 9861).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les décisions de la commission mixte paritaire ; rôle du Parlement (p. 9861, 9862, 9863) ; le déficit budgétaire ; les collectivités locales (p. 9861, 9864) ; redevances radio et télévision (p. 9863) ; cinémas (p. 9864) ; *amendement n° 3* du Gouvernement : réservé (p. 9874) ; adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (comptes d'avances du Trésor) (p. 9874) ; adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement (répartition du produit de la redevance radio et télévision) (p. 9875) ; adoption de l'*amendement n° 3* du Gouvernement précédemment réservé (équilibre général du budget) (p. 9875).

ADOPTION par scrutin de l'ensemble du projet de loi de finances compte tenu du texte de la commission mixte paritaire modifié (p. 9875) ; liste des votants (p. 9879).

6. — PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1977 **n° 2524,** présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1976 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances ; M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances et M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (budget) (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 5 octobre 1976 par M. Maurice Papon, rapporteur général n° 2525, adoption le 20 novembre 1976. — Projet de loi n° 555.

Transmis au Sénat le 23 novembre 1976, n° 64 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des finances), rapport le 23 novembre 1976 par M. René Monory, rapporteur général, n° 65 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 12 décembre 1976. — Projet de loi n° 29 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 13 décembre 1976 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 2687 ; demande de commission mixte paritaire le 13 décembre 1976 ; rapport le 14 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Maurice Papon, n° 2690 ; adoption définitive le 15 décembre 1976. — Projet de loi n° 605.

Au Sénat ; rapport le 14 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. René Monory, n° 150 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 16 décembre 1976. — Projet de loi n° 48 (année 1976-1977).

Décision du Conseil constitutionnel en date du 28 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 29 décembre 1976 (p. 7580, 7581).

Loi n° 76-1232 du 29 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1976 (p. 7587).

ASSEMBLÉE NATIONALE

Rapporteur général.

N° 2525. — Rapport présenté au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan :

Rapporteur général : M. Maurice Papon.

Tome I. — Rapport général.

Tome II. — Examen de la première partie du projet de loi de finances. — Conditions générales de l'équilibre financier.

Tome III. — Examen de la deuxième partie du projet de loi de finances. — Moyens des services et dispositions spéciales.

Rapporteurs spéciaux.

I. — *Budgets civils.*

A. — Budget général :

Affaires étrangères et relations culturelles (annexe n° 1) : M. Marette.

Agriculture :

Dépenses ordinaires (annexe n° 2) : M. Tissandier.
Dépenses en capital (annexe n° 3) : M. Pranchère.
Forma et Onibev (annexe n° 4) : M. Pierre Joxe.

Aménagement du territoire (annexe n° 5) : M. Louis Sallé.

Anciens combattants (annexe n° 6) : M. Ginoux.

Commerce et artisanat :
Commerce (annexe n° 7) : M. Denvers.
Artisanat (annexe n° 8) : M. Bardol.

Commerce extérieur (annexe n° 9) : M. Benoist.

Coopération (annexe n° 10) : M. Voisin.

Culture (annexe n° 11) : M. Josselin.

Economie et finances :
Charges communes (annexe n° 12) : M. Chauvet.
Services financiers (annexe n° 13) : M. Hamel.

Education :
Education (annexe n° 14) : M. Mario Bénard.
Constructions scolaires et universitaires (annexe n° 15) : M. Weinman.

Equipement :
Equipement (annexe n° 16) : M. Plantier.
Urbanisme (annexe n° 17) : M. Montagne.
Logement (annexe n° 18) : M. Torre.
Transports terrestres (et section commune) (annexe n° 19) : M. Cornet.
Aviation civile (annexe n° 20) : M. Baudis.
Marine marchande (annexe n° 21) : M. Gabriel.

Industrie et recherche :
Industrie (annexe n° 22) : M. Schloesing.
Recherche scientifique (annexe n° 23) : M. Mesmin.
Industries agro-alimentaires (annexe n° 24) : M. Caro.

Intérieur:
Intérieur et rapatriés (annexe n° 25) : M. Fossé.
Départements d'outre-mer (annexe n° 26) : M. de Rocca Serra.
Territoires d'outre-mer (annexe n° 27) : M. de Rocca Serra.

Justice (annexe n° 28) : M. Sprauer.

Justice (condition pénitentiaire) (annexe n° 29) : M. Larue.

Qualité de la vie :
Environnement (annexe n° 30) : M. Rieubon.
Jeunesse et sports (annexe n° 31) : M. Coulais.
Tourisme (annexe n° 32) : M. Alain Bonnet.

Santé (annexe n° 33) : M. Crépeau.

Sécurité sociale (annexe n° 34) : M. Robert Bisson.

Services du Premier ministre :

I. — Services généraux (formation professionnelle, service divers) (annexe n° 35) : M. Ribadeau-Dumas.
Fonction publique (annexe n° 36) : M. Partrat.
Information (annexe n° 37) : M. R.-A. Vivien.

II. — Journaux officiels (annexe n° 38) : M. Madrelle.

III. — SGDN (annexe n° 35) : M. Ribadeau-Dumas.

IV. — Conseil économique et social (annexe n° 38) : M. Madrelle.

V. — Commissariat général du Plan (annexe n° 39) : M. Boulloche.

Travail (annexe n° 40) : M. Frelaut.

Universités (annexe n° 41) : M. Bernard Marie.

B. — Budgets annexes :

Imprimerie nationale (annexe n° 42) : M. Lamps.

Légion d'Honneur et ordre de la Libération (annexe n° 43) : M. Madrelle.

Monnaies et médailles (annexe n° 44) : M. Combrisson.

Postes et télécommunications (annexe n° 45) : M. Ribes.

Prestations sociales agricoles (annexe n° 46) : M. Pons.

C. — Divers :

Comptes spéciaux du Trésor (annexe n° 47) : M. Savary.

Taxes parafiscales (annexe n° 48) : M. Vizet.

Radiodiffusion et télévision française (annexe n° 49) : Le Tac.

II. — *Dépenses militaires.*

Considérations générales et titre V (annexe n° 50) : M. Le Theule.

Titre III (annexe n° 51) : M. Cressard.

Service des essences (annexe n° 52) : M. Cressard.

Rapporteurs pour avis.

N° 2530. — Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales :

Budget 1977

Tome I. — Culture : M. Fillioud.

Tome II. — Culture : cinéma : M. Ralite.

Tome III. — Affaires étrangères : relations culturelles : M. Pierre Weber.

Tome IV. — Agriculture : enseignement agricole : M. Rohel.

Tome V. — Anciens combattants et victimes de guerre : M. Valenet.

Tome VI. — Industrie : recherche scientifique : M. Buron.

Tome VII. — Education : M. Sourdille.

Tome VIII. — Universités : M. Le Pensec.

Tome IX. — Equipement : logement, problème social : M. Guerlin.

Tome X. — Qualité de la vie : environnement : M. Alloncle.

Tome XI. — Qualité de la vie : jeunesse et sport : M. Rickert.

Tome XII. — Service du Premier ministre : formation professionnelle et promotion sociale : M. Juquin.

Tome XIII. — Santé publique : M. Jacques Blanc.

Tome XIV. — Sécurité sociale : M. Legrand.

Tome XV. — Travail et emploi : M. Simon-Loriere.

Tome XVI. — Population : M. Bernard-Reymond.

Tome XVII. — Travailleurs immigrés : M. Franceschi.

Tome XVIII. — Budget annexe des prestations sociales agricoles : M. Briane.

Tome XIX. — Radiodiffusion et télévision : M. de Préaumont.

Tome XX. — Information : M. Boinvilliers.

Commission des affaires étrangères (n° 2531) :

Tome I. — Affaires étrangères : M. Louis Joxe.

Tome II. — Relations culturelles et coopération technique (crédits du ministère des affaires étrangères) : M. Chandernagor.

Tome III. — Coopération : M. Bettencourt.

Commission de la défense nationale (n° 2532) :

Tome I. — Dépenses en capital : M. d'Aillières.

Tome II. — Dépenses ordinaires : M. Mourot.

Tome III. — Section commune et budget annexe du service des essences : M. Paul Rivière.

Tome IV. — Section air : M. Beucler.

Tome V. — Section forces terrestres : M. Noal.

Tome VI. — Section marine : M. Crespin.

Tome VII. — Section gendarmerie : M. Max Lejeune.

N° 2533. — Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République :

Tome I. — Justice : M. Gerbet.

Tome II. — Intérieur : M. Limouzy.

Tome III. — Fonction publique : M. Bouvard.

Tome IV. — Départements d'outre-mer : M. Magaud.

Tome V. — Territoires d'outre-mer : M. Piot.

N° 2534. — Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges :

Tome I. — Agriculture : M. Bertrand Denis.

Tome II. — Développement rural : M. Huguet.

Tome III. — Organisation des marchés agricoles : M. Hausherr.

Tome IV. — BAPSA : M. Bizet.

Tome V. — Industrie : M. Julien Schvartz.

Tome VI. — Recherche : M. Barthe.

Tome VII. — Commerce extérieur : M. Fouchier.

Tome VIII. — Commerce intérieur : M. Jean Favre.

Tome IX. — Artisanat : M. Maujoüan du Gasset.

Tome X. — Concurrence : M. Poperen.

Tome XI. — Equipement : M. Valleix.

Tome XII. — Logement : M. Becam.

Tome XIII. — Urbanisme : M. Canacos.

Tome XIV. — Tourisme : M. Bégault.

Tome XV. — Environnement : M. Raymond.

Tome XVI. — Aménagement du territoire : M. Guermeur.

Tome XVII. — Plan : M. La Combe.

Tome XVIII. — Transports terrestres : M. Boudet.

Tome XIX. — Aviation civile : M. Labbé.

Tome XX. — Marine marchande : M. Duroméa.

Tome XXI. — Postes et télécommunications : M. Wagner.

Tome XXII. — Départements d'outre-mer : M. de Gastines.

Tome XXIII. — Territoires d'outre-mer : M. Couderc.

Tome XXIV. — Charges communes : M. Brugnon.

SÉNAT

Rapporteur général.

N° 65. — Rapport général fait, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi de finances pour 1977, adopté par l'Assemblée nationale, par M. René Monory :

Tome I. — Le budget de 1977 et son contexte économique et financier.

Tome II. — Les conditions générales de l'équilibre financier. (Première partie de la loi de finances.)

Tome III. — Les moyens des services et les dispositions spéciales. (Deuxième partie de la loi de finances.)

Rapporteurs spéciaux.

I. — *Dépenses civiles.*

A. — Budget général :

Affaires étrangères (annexe n° 1) : M. Gustave Héon.

Agriculture (annexe n° 2) : M. Roland-Boscary-Monsservin.

Anciens combattants (annexe n° 3) : M. Edmond Sauvageot.

Commerce et artisanat (annexe n °4) : M. Yves Durand.

Coopération (annexe n° 5) : M. Robert Schmitt.

Culture (annexe n° 6) : M. Maurice Schumann.

Départements d'outre-mer (annexe n° 7) : M. Louis Jung.

Economie et finances :

I. — Charges communes (annexe n° 8) : M. Henri Tournan.

II. — Services financiers (annexe n° 9) : M. Auguste Amic.

Commerce extérieur (annexe n° 10) : M. Auguste Amic.

Education (annexe n° 11) : M. René Chazelle.

Equipement (annexe n° 12) : M. Josy-Auguste Moinet.

Ports (annexe n° 13) : MMle Irma Rapuzzi.

Logement (annexe n° 14) : M. Josy-Auguste Moinet.

Industrie et recherche (annexe n° 15) : M. Jacques Descours Desacres.

Intérieur (annexe n° 16) : M. Joseph Raybaud.

Rapatriés (annexe n° 17) : Mlle Odette Pagani.

Justice (annexe n° 18) : M. Georges Lombard.

Qualité de la vie :

I. — Environnement (annexe n° 19) : M. Raymond Marcellin.

II. — Jeunesse et sports (annexe n° 20) : M. Gaston Pams.

III. — Tourisme (annexe n° 21) : M. Yves Durand.

Services du Premier ministre :

I. — Services généraux (annexe n° 22) : M. René Chazelle.

Aménagement du territoire (annexe n° 23) : M. Geoffroy de Montalembert.

Information (annexe n° 24) : M. Jean Francou.

II. — Direction des Journaux officiels (annexe n° 25) : M. Paul Jargot.

III. — Secrétariat général de la défense nationale (annexe n° 26) : M. Raymond Marcellin.

IV. — Conseil économique et social (annexe n° 27) : M. Paul Jargot.

V. — Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité (annexe n° 28) : M. Fernand Lefort.

Budget 1977

Territoires d'outre-mer (annexe n° 29) : M. Louis Jung.

Transports :

I. — Section commune (annexe n° 30) : Mlle Irma Rapuzzi.

II. — Transports terrestres (annexe n° 30) : Mlle Irma Rappuzi.

III. — Aviation civile et météorologie (annexe n° 31) : M. Marcel Fortier.

IV. — Marine marchande (annexe n° 32) : M. Roger Gaudon.

Travail et santé :

I. — Section commune (annexe n° 33) : M. Maurice Blin.

II. — Travail (annexe n° 33) : M. Maurice Blin.
Sécurité sociale (annexe n° 34) : M. Marcel Fortier.

III. — Santé (annexe n° 35) : M. Paul Ribeyre.

Universités (annexe n° 36) : M. René Chazelle.

B. — Budgets annexes :

Imprimerie nationale (annexe n° 37) : M. Fernand Lefort.

Légion d'honneur et Ordre de la Libération (annexe n° 38) : M. Pierre Prost.

Monnaies et médailles (annexe n° 39) : M. Pierre Prost.

Postes et télécommunications (annexe n° 40) : M. Bernard Chochoy.

Prestations sociales agricoles (annexe n° 41) : M. Max Monichon.

II. — *Défense.*

A. — Budget général :

Dépenses ordinaires des services militaires (annexe n° 42) : M. Modeste Legouez.

Dépenses en capital des services militaires (annexe n° 43) : M. Yvon Coudé du Foresto.

B. — Budget annexe :

Service des essences (annexe n° 44) M. René Chazelle.

Comptes spéciaux du Trésor (annexe n° 45) : M. François Schleiter.

Redevance pour droit d'usage des postes de radiodiffusion et de télévision (art. 19 de la loi n° 74-696 du 7 août 1974 (annexe n° 46) : M. Jean Cluzel.

En outre, la commission a chargé M. René Monory de présenter les observations de la commission des finances sur le rapport annuel de la Cour des comptes ; ces observations seront publiées dans une annexe n° 47.

N° 66. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1977, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Culture : M. Michel Miroudot.

Tome II. — Cinéma-Théâtre : M. Georges Lamousse.

Tome III. — Relations culturelles, scientifiques et techniques : M. Jacques Habert.

Tome IV. — Coopération : M. Maurice Vérillon.

Tome V. — Education : M. Adolphe Chauvin.

Tome VI. — Enseignement supérieur : M. Léon Eeckhoutte.

Tome VII. — Formation professionnelle continue : M. Léon Eeckhoutte.

Tome VIII. — Enseignement agricole : M. René Tinant.

Tome IX. — Infirmation. — Radiodiffusion-télévision : M. Henri Caillavet.

Tome X. — Qualité de la vie. — Environnement : M. Hubert Martin.

Tome XI. — Jeunesse et sports : M. Roland Ruet.

Tome XII. — Recherche scientifique et technique : M. Jean Fleury.

N° 67. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1977, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Agriculture : M. Michel Sordel.

Tome II. — Industrie et recherche. — Industrie : M. Francisque Collomb.

Tome III. — Industrie et recherche. — Recherche scientifique, énergie atomique et informatique : M. Michel Chauty.

Tome IV. — Commerce et artisanat : M. Raymond Brun.

Tome V. — Commerce extérieur : M. Maurice Prévoteau.

Tome VI. — Services du Premier ministre. — Aménagement du territoire : M. André Barroux.

Tome VII. — Services du Premier ministre. — Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité : M. Marcel Lucotte.

Tome VIII. — Equipement. — Routes et voies navigables : M. Amédée Bouquerel.

Tome IX. — Equipement. — Ports maritimes : M. Jean-François Pintat.

Tome X. — Equipement. — Logement : M. Robert Laucournet.

Tome XI. — Qualité de la vie. — Tourisme : M. Paul Malassagne.

Tome XII. — Qualité de la vie. — Environnement : M. Pierre Croze.

Tome XIII. — Transports. — II : Transports terrestres : M. Auguste Billiemaz.

Tome XIV. — Transport. — III : Aviation civile : M. Bernard Legrand.

Tome XV. — Transports. — IV : Marine marchande : M. Joseph Yvon.

Tome XVI. — Postes et télécommunications : M. Pierre Marzin.

N° 68. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1977, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Affaires étrangères : M. Claude Mont.

Tome II. — Affaires étrangères. — Relations culturelles : M. Francis Palmero.

Tome III. — Coopération : M. Louis Martin.

Budget 1977

Tome IV. — Défense :
Section commune : M. Henri Parisot.
Section Gendarmerie : M. Henri Parisot.

Tome V. — Défense. — Section Forces terrestres : M. Lucien Gautier.

Tome VI. — Défense. — Section Air : M. Jacques Ménard.

Tome VII. — Défense. — Section Marine : M. Michel Maurice-Bokanowski.

N° 69. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1977, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Anciens combattants : M. Marcel Souquet.

Tome II. — Travail et santé. — Section commune et Santé : M. Lucien Grand.

Tome III. — Travail, emploi et population : M. André Méric.

Tome IV. — Sécurité sociale : M. Lucien Grand.

Tome V. — Prestations sociales agricoles : M. Jean Gravier.

N° 70. — Avis présenté, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi de finances pour 1977, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Intérieur : M. Jean Nayrou.

Tome II. — Justice : M. Jacques Thyraud.

TABLEAU DE CONCORDANCE ENTRE LES ARTICLES DU PROJET DE LOI ET CEUX DE LA LOI DE FINANCES POUR 1977

(Loi n° 76-1232 du 29 décembre 1976.)

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
			PREMIÈRE PARTIE **CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER** TITRE PREMIER **Dispositions relatives aux ressources.** I. — IMPOTS ET REVENUS AUTORISÉS A. — *Dispositions antérieures.*			
1			Autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés	21 octobre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	6855 9434	1
			B. — *Mesures d'ordre fiscal.*			
			1. — Impôts sur le revenu.			
2			Fixation du barème et mesures d'accompagnement	21 octobre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	6871 9434	2
3			Déficits fonciers	22 octobre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	6930 9434	3
4			Rémunération des personnes contrôlant une fraction importante du capital d'une société	22 octobre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	6935 9434	4
5			Taxe exceptionnelle sur certains éléments du train de vie	22 octobre 1976 (supprimé).	6942	
		Après l'art. 5 (A N).	*Amendement n° 109,* modifié par les sous-amendements n°s 196 et 192 : contribuables soumis à la taxe exceptionnelle sur certains éléments du train de vie	22 octobre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	6946 9434	5
			2. — Taxe sur la valeur ajoutée.			
6			Baisse du taux normal et unification du taux normal et du taux intermédiaire	22 octobre 1976.	6949	6
		Après l'art. 6 (Sénat).	Taux de la taxe à la valeur ajoutée sur le caviar	24 novembre 1976 (Sénat). 15 décembre 1976 (CMP).	3454 9435	7
7			Prorogation de dispositions concernant l'agriculture	22 octobre 1976.	6950	8
			3. — Fiscalité des entreprises.			
8			Reconduction du prélèvement conjoncturel contre l'inflation	26 octobre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	7010 9435	9
9			Allègements concernant les petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales	26 octobre 1976.	6982	10
10			Allègements concernant les sociétés nouvelles	26 octobre 1976.	6982	11

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
			4. — Mesures diverses.			
11			Nouveau barème des droits indirects sur l'alcool	26 octobre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	6936 9435	12
12			Allègement des droits de mutation à titre gratuit	26 octobre 1976.	6995	13
	Après l'art. 12 (A N).		*Amendement 201* : majoration des tarifs du droit de timbre de dimension	26 octobre 1976.	6996	14
13			Nouveau barème du droit annuel de francisation et de navigation sur les navires de plaisance ou de sport	26 octobre 1976.	6996	15
	Après l'art. 13 (Sénat).		Taxe sanitaire et d'organisation des marchés des viandes	25 novembre 1976 (Sénat). 15 décembre 1976 (CMP).	3484 9435	16 (*)
			II. — Ressources affectées			
14			Dispositions relatives aux affectations	26 octobre 1976.	7022	17
15			Fonds spécial d'investissement routier	26 octobre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	7022 9436	18
16			Taxe sur les magnétophones	26 octobre 1976 (supprimé).	7024	
17			Prélèvement au profit de la sécurité sociale sur le produit de la majoration de la vignette automobile	26 octobre 1976 (supprimé).	7027	
			III. — Mesures diverses			
18			Détaxation des carburants agricoles	26 octobre 1976.	7029	19
	Après l'art. 18 (A N).		*Amendement 106* : étalement de l'entrée en vigueur des dispositions modifiant les modalités de calcul des taux appliqués aux quatre taxes directes locales	26 octobre 1976.	7030	20
			Titre II **Dispositions relatives aux charges.**			
19			Confirmation de dispositions législatives antérieures	26 octobre 1976.	7033	21
	Après l'art. 19 (A N).		*Amendement 12* : taux de majoration des rentes	20 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	8550 9436	22
	Après l'art. 19 (Sénat).		Fixation du plafond pour l'imposition des rentes viagères	25 novembre 1976 (Sénat). 15 décembre 1976 (CMP).	3497 9436	23
20			Majoration des rentes viagères	26 octobre 1976 (supprimé).	7033	
21			Formation professionnelle continue. — Participation des employeurs	26 octobre 1976.	7037	24
			Titre III **Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges.**			
22			Equilibre général du budget	26 octobre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	7038 9437	25

(*) Dispositions déclarées non conformes à la Constitution par décision du Conseil constitutionnel du 28 décembre 1976.

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
			DEUXIÈME PARTIE **MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES** TITRE PREMIER **Dispositions applicables à l'année 1977.** A. — OPÉRATIONS A CARACTÈRE DÉFINITIF I. — *Budget général.*			
23			Budget général. — Services votés	20 novembre 1976.	8547	26
24			Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services civils	20 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	8547 9438	(*) 27
25			Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services civils	20 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	8547 9438	(*) 28
26			Fonds d'action conjoncturelle	20 novembre 1976.	8509	(*) 29
27			Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services militaires	8 novembre 1976.	7761	30
28			Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services militaires	8 novembre 1976.	7762	31
29			Autorisations d'engagement par anticipation	20 novembre 1976.	8547	32
			II. — *Budgets annexes.*			
30			Budgets annexes. — Services votés. — Mesures nouvelles :			
31			Imprimerie nationale	15 novembre 1976.	(*) 7982	33 et 34
			Légion d'honneur	2 novembre 1976.	(*) 7324	
			Ordre de la Libération	2 novembre 1976.	(*) 7324	
			Monnaies et médailles	15 novembre 1976.	(*) 7980	
			Postes et télécommunications	19 novembre 1976.	(*) 8406	
			Prestations sociales agricoles	5 novembre 1976.	(*) 7622	
			Essences	8 novembre 1976.	(*) 7764	
			III. — *Opérations à caractère définitif des comptes d'affectation spéciale.*			
32			Compte d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Services votés	20 novembre 1976.	8505	35
33			Ouverture d'un compte d'affectation spéciale : « Fonds national de la musique et de la danse »	5 novembre 1976 (supprimé).	7666	
34			Compte d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Mesures nouvelles ..	20 novembre 1976.	8505	36
			B. — OPÉRATIONS A CARACTÈRE TEMPORAIRE			
35			Comptes retraçant des opérations à caractère temporaire. — Services votés	2 novembre 1976.	8505	(**) 37
36			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations à caractère temporaire. — Mesures nouvelles	20 novembre 1976.	8505	38
37			Comptes de commerce. — Mesures nouvelles	20 novembre 1976.	8506	39

(*) Récapitulatif le 20 novembre 1976, page 8547.
(**) Dispositions déclarées conformes à la Constitution par décision du Conseil constitutionnel du 28 décembre 1976.

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
38			Comptes de règlement avec les gouvernements étrangers. — Mesures nouvelles ..	20 novembre 1976.	8506	40
39			Comptes d'avances. — Mesures nouvelles	20 novembre 1976.	8506	41
40			Regroupement de comptes de prêts	20 novembre 1976.	8506	42
41			Comptes de prêts et de consolidation. — Mesures nouvelles	20 novembre 1976.	8506	43
			C. — Dispositions nouvelles			
42			Perception des taxes parafiscales	20 novembre 1976 15 décembre 1976 (CMP).	8454 9438 8511	44 45
43			Crédits évaluatifs	20 novembre 1976.	8513	46
44			Crédits provisionnels	20 novembre 1976.	8514	
45			Reports de crédits	20 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	9438	47
46			Prime à la construction pour l'amélioration de l'habitat collectif	27 octobre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	7142 9438	48
47			Habitations à loyer modéré. — Bonifications d'intérêts	27 octobre 1976.	7144	49
48			Programme biennal de construction d'habitations à loyer modéré et programme biennal de logements primés	27 octobre 1976.	7144	50
49			Financement de grands travaux intéressant la région d'Ile-de-France	20 novembre 1976.	8515	51
50			Répartition du produit des droits constatés de la redevance de la radiodiffusion-télévision française et prorogation de comptes d'affectation spéciale pour l'emploi de cette redevance	16 décembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	8088 9438	52
	Après l'art. 50 (A N).		*Amendement 265 :* application à l'institut national de l'audiovisuel des dispositions des art. 19 (2e alinéa) et 20 (2e alinéa) de la loi 74-696 du 7 août 1974	16 novembre 1976.	8090	53
51			Répartition des crédits du fonds d'équipement des collectivités locales	19 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	8351 9438	54
	Après l'art. 51 (A N).		*Amendement 258 :* état annexe faisant ressortir l'aide de l'Etat aux collectivités locales dans divers domaines	19 novembre 1976.	8352	55
52			Imputation au compte « pertes et bénéfices de change »	20 novembre 1976.	8515	56
			Titre II **Dispositions permanentes.** A. — *Mesures fiscales.* 1. — Epargne.			
53			Abattement de 1.000 F sur les dividendes d'actions perçus par les épargnants	20 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	8518 9439	57
54			Octroi de l'avoir fiscal aux caisses de retraite et de prévoyance	20 novembre 1976.	8520	58
55			2. — Investissements. Augmentation des coefficients de l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement acquis en 1977 et pour les matériels destinés à économiser l'énergie ..	20 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	8520 9439	59

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
56			Distribution en franchise d'impôt sur les sociétés des dividendes allouées aux actions émises à l'occasion d'augmentation de capital en numéraire	20 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	8522 9439	60
57			Révision des bilans	20 novembre 1976.	8523	61 (*)
			3. — Revenus professionnels.			
58			Régime du bénéfice réel des petites et moyennes entreprises	20 novembre 1976.	8526	62
59			Limite d'application du régime du bénéfice réel agricole	20 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	8529 9439	63
60			Adhésion des membres des professions libérales aux centres de gestion agréés	20 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	8530 9439	64
61			Limitation de la déductibilité de certains frais généraux des entreprises en 1977 ..	20 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	8532 9440	65
			4. — Mesures diverses.			
62			Relèvement du plafond des ressources fiscales des régions	20 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	8534 9440	66
	Après l'art. 62 (A N).		*Amendement 254* : plafonds applicables à la taxe destinée à pourvoir aux dépenses ordinaires des chambres de métiers	10 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	7908 9440	67
63			Fixation de certaines valeurs pour l'évaluation forfaitaire du revenu d'après les éléments du train de vie	20 novembre 1976.	8536	68
64			Nouveaux tarifs annuels maxima au droit de licence	20 novembre 1976.	8537	69
65			Sanctions applicables aux auteurs de factures de complaisance	20 novembre 1976.	8537	70
	Après l'art. 65 (Sénat).		Tarif maximum de la surtaxe sur les eaux minérales	12 décembre 1976 (Sénat). 15 décembre 1976 (CMP).	4366 9440	71
	Après l'art. 65 (Sénat).		Modification du *a*) du 3° de l'art. 1561 du CGI (recettes des réunions sportives) ..	12 décembre 1976 (Sénat). 15 décembre 1976 (CMP).	4367 9440	72
	Après l'art. 65 (A N).		*Amendement 117* et sous-amendement 287 : contingentement des rhums	20 novembre 1976.	8540	73
	Après l'art. 65 (Sénat).		Droit d'enregistrement de l'acte constatant l'incorporation au capital d'une société coopérative agricole de la réserve de réévaluation	12 décembre 1976 (Sénat). 15 décembre 1976 (CMP).	4369 9440	74
			B. — *Mesures d'ordre financier.*			
			1. Agriculture.			
66			Prélèvements sur les rapports du pari quarté sur les courses de chevaux	20 novembre 1976.	8542	75
67			Création d'une prestation congé maternité au profit des agricultrices	5 novembre 1976.	7622	76
	Après l'art. 67 (Sénat).		Blés destinés à l'alimentation animale : exonération de la taxe au profit du BAPSA	3 décembre 1976 (Sénat). 15 décembre 1976 (CMP).	3890 9440	77

(*) Propositions du paragraphe VI déclarées non conformes à la Constitution par décision du Conseil constitutionnel du 28 décembre 1976.

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
68			Mode de répartition des cotisations sociales agricoles	5 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	7623 9440	78
69			Taxe d'usage dans les abattoirs publics	5 novembre 1976.	7618	79
			2. Economie et finances.			
70			Livret d'épargne pour l'acquisition ou la création d'entreprises artisanales	20 novembre 1976.	8542	80
	Après l'art. 70 (A N).		*Amendement 224 :* rapport relatif au montant et à l'utilisation des fonds recueillis en vertu de la perception des taxes parafiscales	20 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	8477 9440	81
71			3. Intérieur.			
			Subvention aux collectivités locales pour la prise en charge du réseau routier déclassé	27 octobre 1976.	7116	82
72			Modification, à titre transitoire, des modalités de répartition du versement représentatif de la taxe sur les salaires en métropole	19 novembre 1976. 15 décembre 1976 (CMP).	8353 9440	83
	Après l'art. 72 (Sénat).		Majorations des rentes des anciens militaires titulaires du titre de reconnaissance de la Nation	12 décembre 1976 (Sénat). 15 décembre 1976 (CMP).	4381 9440	84
	Après l'art. 72 (Sénat).		Gestion municipale et libertés communales	9 décembre 1976 (Sénat). 15 décembre 1976 (CMP).	4178 9441	85
	Art. 73 (nouveau).		*Amendement 235 :* rapport sur la recherche des moyens budgétaires et extrabudgétaires en faveur du sport	3 novembre 1976.	7461	86
	Art. 74 (nouveau).		*Amendement 256 :* convention de coopération avec les établissements d'enseignement supérieur privés à but non lucratif	10 novembre 1976.	7887	87 (*)
	Art. 75 (nouveau).		*Amendement 257 :* modification de l'article 46 de la loi du 10 août 1871 relative aux conseils généraux	19 novembre 1976.	8354	88
	Art. 76 (nouveau).		*Amendement 278 rectifié :* modifications de l'article 4 et du 2e alinéa de l'article 64 de la loi 70-632 du 15 juillet 1970 : indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement sous la tutelle d ela France	20 novembre 1976.	8501	89
	Art. 77 (nouveau).		*Amendement 279 rectifié :* modification de l'article L 693 du code de la sécurité sociale	20 novembre 1976.	8501	90
	Art. 78 (nouveau).		*Amendement 2 :* modification du 5e alinéa de l'article L 256 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre	20 novembre 1976.	8554	91
	Après l'art. 78 (Sénat).		Suppression de la condition d'âge pour l'octroi de majorations spéciales à certaines veuves de grands invalides	12 décembre 1976 (Sénat). 15 décembre 1976 (CMP).	4382 9441	92
	Après l'art. 78 (Sénat).		Allocation complémentaire aux veuves bénéficiaires de la pension au taux exceptionnel prévu à l'article L 51, 1er alinéa, du code des pensions militaires d'invalidité	12 décembre 1976 (Sénat). 15 décembre 1976 (CMP).	4382 9441	93

(*) Dispositions déclarées non conformes à la Constitution par décision du Conseil constitutionnel du 28 décembre 1976.

Budget 1977

DISCUSSION GÉNÉRALE [20 octobre 1976] (p. 6781, 6797) ; [21 octobre 1976] (p. 6846).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Charles Bignon, Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances, Guéna, Jean-Pierre Cot, Coulais, Frelaut, Montagne, Marie, Juquin, Frédéric-Dupont, Partrat, Richard, Icart, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Savary, Lamps, Daillet.*

Le rétablissement des finances publiques (p. 6781) ; la lutte contre l'inflation ; le déficit des budgets 1975 et 1976 ; la présentation en excédent du projet de loi de finances pour 1977 ; la modération des dépenses budgétaires ; le contenu du budget ; un budget qui est essentiellement un budget de fonctionnement ; réformer l'administration ; la révision des engagements de l'Etat ; la poursuite de l'effort accompli en faveur des transferts sociaux ; les crédits de la défense nationale ; la modicité des crédits prévus pour les affaires étrangères ; la modération de la pression fiscale ; la progression des recettes grâce au produit de la TVA (p. 6782) ; le déficit de la sécurité sociale ; la consommation médicale ; les dépenses afférentes à la pilule et aux interruptions volontaires de grossesse ; la difficile situation des collectivités locales ; les conclusions de la commission Guichard ; la promesse d'un débat sur la situation financière des collectivités locales ; les besoins globaux d'emprunt des entreprises nationales du secteur concurrentiel ; les nationalisations ; le plafonnement des hauts salaires ; la baisse de la TVA sur les produits manufacturés ; le prélèvement conjoncturel (p. 6783) ; l'hypothèse d'un fléchissement de l'activité économique ; le soutien de l'investissement ; le recours à l'amortissement dégressif ; favoriser la reconstitution des fonds propres des entreprises ; la nécessité de la réévaluation des bilans ; la déficience des structures financières des entreprises ; l'absence de dotation de crédits de paiement du FAC ; les programmes d'action prioritaires du VIIe Plan ; les éléments positifs du budget de 1977 (p. 6784) ; le rétablissement des finances publiques (p. 6785).

Intervention de M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances :

L'inscription du projet de loi de finances dans la politique économique adoptée par l'Assemblée ; un budget qui est un élément essentiel du programme de lutte contre l'inflation ; la décélération des prix et des rémunérations ; la création monétaire ; l'équilibre des finances publiques ; la réforme des taxes parafiscales ; la modération des dépenses ; le rythme des créations d'emplois ; la reconduction des dépenses courantes de fonctionnement des administrations ; la stabilisation des autorisations de programme du budget général ; la réduction du découvert des opérations temporaires ; le concours budgétaire dont bénéficiera la sécurité sociale ; la modération coordonnée des prix et des rémunérations ; la modification des anticipations sur les prix ; la fixation d'une règle commune en matière de pouvoir d'achat (p. 6785) ; le gel des prix ; le contrôle des marges commerciales ; les réglementations dans le domaine des produits alimentaires frais ; le contrôle de l'évolution des prix des prestations de services ; le maintien strict du pouvoir d'achat des salaires ; la baisse du taux normal de la TVA ; l'application du prélèvement conjoncturel ; le barème de l'impôt applicable aux revenus de 1977 ; le soutien de la croissance et de l'emploi ; les risques de ralentissement de l'activité économique ; le recul des exportations et des investissements ; favoriser le développement de l'épargne et des fonds propres des entrprises ; l'encouragement des souscriptions d'actions ; l'amortissement dégressif ; les mesures prévues pour favoriser la création d'entreprises ; l'augmentation des investissements des entreprises nationales (p. 6786) ; les projections économiques associées à la loi de finances ; le ralentissement de l'inflation ; la poursuite d'une croissance relativement élevée ; l'augmentation de la consommation ; le développement des exportations ; la croissance modérée des investissements ; la prévision d'un taux de croissance du PIB en volume de 4,8 % ; la situation de la balance des paiements ; le redressement du revenu des sociétés ; le réexamen des actions de l'Etat ; la remise en ordre des crédits de rémunération des personnels ; l'allégement du budget des charges communes ; le réexamen des dépenses ; les programmes d'action prioritaires du Plan ; le respect des orientations de la loi de programmation militaire 1977-1982 (p. 6787) ; la dotation du Fonds d'équipement des collectivités locales ; l'achèvement de la nationalisation des collèges d'enseignement secondaire ; le financement des investissements des collectivités locales ; l'évolution du VRTS ; l'engagement de l'Etat en matière de crédits d'équipement ; le fonds d'action conjoncturelle ; la réduction de l'éventail des rémunérations ; l'effort en faveur de santé et de formation professionnelle ; le niveau du minimum vieillesse ; la création de l'allocation parentale ; les mesures de justice fiscale ; la taxation exceptionnelle de certains éléments du train de vie ; l'imputation des déficits fonciers sur le revenu glo-

bal ; la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ; l'efficacité de l'action (p. 6788).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'équilibre des finances publiques (p. 6792, 6793, 6802) ; le contrôle du Parlement sur l'usage des fonds publics (p. 6801, 6848, 6849) ; le budget, instrument de la lutte contre l'inflation (p. 6792, 6801, 6802, 6809, 6810) ; le niveau des prélèvements obligatoires (p. 6789, 6800, 6847) ; l'insertion du budget dans le cadre de la politique économique gouvernementale (p. 6791, 6793, 6797, 6846, 6852) ; l'absence de priorités budgétaires (p. 6792, 6794) ; le fonds d'action conjoncturelle (p. 6792, 6800, 6802, 6809, 6811) ; la révision des interventions de l'Etat (p. 6792, 6793, 6847, 6848) ; l'association des rapporteurs généraux des commissions des finances parlementaires (p. 6792, 6810) ; les propositions communistes en matière budgétaire (p. 6800, 6801) ; le contenu du rapport économique et financier (p. 6791, 6804) ; les préviisons économiques et budgétaires (p. 6793) ; la situation de l'économie britannique (p. 6848, 6852) ; la hausse des prix (p. 6804, 6810, 6847) ; l'équilibre budgétaire (p. 6804) ; le déficit des budgets de 1975 et 1976 (p. 6793, 6794) ; la présentation en équilibre du budget de 1977 (p. 6794, 6802) ; la rigueur des choix de ce budget (p. 6788, 6797) ; l'exécution du budget de 1977 (p. 6791, 6793) ; le financement des déficits périphériques (p. 6792) ; la modération du montant des dépenses (p. 6782, 6847) ; les dépenses de fonctionnement (p. 6789, 6793, 6794, 6800, 6802) ; l'accroissement des charges de l'Etat (p. 6788) ; la charge des prêts bonifiés (p. 6792, 6802, 6811) ; la réduction des charges communes (p. 6792) ; les dépenses de souveraineté (p. 6789) ; la stabilisation des dépenses d'équipemnet (p. 6793, 6800) ; la création d'équipements collectifs (p. 6801) ; le budget militaire (p. 6789, 6792, 6800) ; le respect des objectifs de la loi de programmation militaire (p. 6789) ; la réforme de la condition militaire (p. 6789) ; la force nucléaire (p. 6789, 6801) ; la faiblesse du budget des affaires étrangères (p. 6789) ; le budget de la coopération (p. 6789) ; les crédits du ministère de l'intérieur (p. 6789) ; les crédits du ministère de la justice (p. 6789) ; le budget de la recherche (p. 6790) ; le budget des postes et télécommunications (p. 6790) ; les dépenses en matière d'autoroutes (p. 6790) ; la liaison Mer du Nord-Méditeranée (p. 6790) ; le train à grande vitesse Paris-Lyon (p. 6790) ; les dépenses de santé (p. 6803) ; le budget social de la nation (p. 6803, 6847) ; le budget, instrument d'une politique sociale (p. 6790) ; les transferts sociaux (p. 6794, 6847) ; le niveau des prestations sociales (p. 6793, 6847) ; les personnes âgées (p. 6803) ; le minimum vieillesse (p. 6790) ; la revalorisation des rentes viagères (p. 6801, 6808) ; la réforme de la sécurité sociale (p. 6805) ; les activités non déclarées de certains étrangers (p. 6805) ; la part du financement des entreprises (p. 6805) ; la fiscalisation de la sécurité sociale (p. 6790) ; la consommation médicale (p. 6792) ; les subventions aux régimes autonomes (p. 6790) ; l'aide aux familles (p. 6803, 6850) ; la baisse de la natalité (p. 6788) ; l'amélioration de l'habitat locatif (p. 6808) ; la remise en question de la loi de 1948 (p. 6808) ; la situation du marché de l'emploi (p. 6791, 6797, 6799, 6809, 6811, 6852) ; les créations d'emplois publics (p. 6791, 6802) ; le chômage partiel (p. 6799, 6801) ; la formation professionnelle (p. 6803) ; le plafonnement des salaires (p. 6791, 6798, 6799, 6802) ; le maintien du pouvoir d'achat des Français (p. 6798, 6803) ; le caractère de l'indice général des prix (p. 6798) ; la répartition du produit national entre les salaires et les profits (p. 6791) ; l'inflation par les coûts (p. 6797, 6805) ; l'augmentation des rémunérations (p. 6793) ; la norme de 6,5 % (p. 6799) ; « radioscopie » d'un ménage français et d'une jeune femme divorcée (p. 6798) ; le respect de la loi sur le SMIC (p. 6803) ; la fraude fiscale (p. 6800, 6803) ; l'injustice du système fiscal et les inégalités de revenus (p. 6792, 6795, 6804, 6807, 6848, 6852) ; l'effort fiscal des contribuables (p. 6793, 6848) ; le nivellement des revenus (p. 6848) ; la redistribution des revenus (p. 6795) ; la connaissance des revenus (p. 6848) ; la publicité des feuilles d'imposition (p. 6795, 6807) ; l'impôt sur le capital et sur la fortune (p. 6798, 6806, 6807) ; l'assujettissement des actionnaires (p. 6806) ; les recettes escomptées de cet impôt (p. 6806) ; les conséquences économiques et financières de son instauration (p. 6806) ; l'augmentation progressive de son taux (p. 6806) ; l'aménagement du barème de l'imposition des revenus (p. 6799, 6804) ; les abattements concernant les cas sociaux (p. 6804) ; la taxation des éléments du train de vie (p. 6804) ; l'accroissement de l'impôt sur la consommation (p. 6799) ; la TVA (p. 6850, 6852) ; la baisse de son taux normal (p. 6791, 6811) ; la fiscalité des sociétés (p. 6800, 6801) ; l'actif physique des entreprises (p. 6816) ; l'évolution respective de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu (p. 6807) ; l'amortissement dégressif (p. 6800, 6802, 6805, 6808) ; l'imposition des dividendes (p. 6800) ; la réévaluation des bilans (p. 6800, 6808, 6811) ; le renforcement de l'inquisition fiscale (p. 6807) ; l'imposition des droits de succession (p. 6807) ; la fiscalité des sociétés pétrolières (p. 6807) ; la situation financière des collectivités locales (p. 6792, 6794, 6851) ;

Budget 1977

l'entretien de la voirie locale (p. 6850) ; l'entretien des routes nationales (p. 6792) ; le montant des impôts directs locaux (p. 6850, 6851) ; le FECL (p. 6850) ; le VRTS (p. 6851); le remboursement de la TVA aux communes (p. 6850, 6851) ; le cas de la ville d'Amiens (p. 6851) ; la gestion des entreprises publiques (p. 6793, 6802, 6847, 6849) ; aide de l'Etat aux entreprises publiques (p. 6802, 6847, 6848, 6849) ; le contrôle de l'aide (p. 6849) ; le FDES (p. 6847, 6849, 6850) ; le blocage des tarifs publics (p. 6811, 6848) ; la passation des marchés publics (p. 6849) ; les nationalisations (p. 6793, 6811) ; les relations entre l'Etat et les entreprises (p. 6850) ; la structure financière des entreprises (p. 6793, 6803, 6847) ; leur endettement (p. 6794) ; le niveau des profits (p. 6798) ; la comparaison internationale du coût salarial horaire (p. 6799) ; la productivité des entreprises (p. 6798) ; le coût du crédit (p. 6805) ; les charges sociales des entreprises (p. 6802, 6805, 6810) ; la prise en charge par l'Etat des cotisations sociales (p. 6810) ; la relance des investissements (p. 6792, 6794, 6800, 6802, 6805, 6808) ; le lancement d'un emprunt en faveur des PME (p. 6809) ; l'importance économique de l'épargne (p. 6794, 6807) ; la protection de l'épargne (p. 6801) ; la spoliation de l'épargne (p. 6794, 6808) ; le placement d'actions chez les petits épargnants (p. 6802) ; les abattements en faveur des actionnaires (p. 6807) ; l'évolution du rendement des actions (p. 6807, 6808) ; la baisse de la part mobilière dans les placements des ménages (p. 6808) ; la réorientation de l'épargne vers l'industrie (p. 6808) ; le livre blanc de l'épargne (p. 6808) ; les programmes d'action prioritaires du VIIe Plan (p. 6794, 6803) ; les conséquences de l'inflation sur la construction de l'Europe (p. 6802, 6809) ; la construction économique européenne (p. 6802, 6852) ; le développement industriel et économique (p. 6789, 6793, 6795, 6849, 6850) ; la création d'une banque nationale d'investissement (p. 6850) ; le taux de croissance (p. 6803) ; le secteur des industries de pointe (p. 6790) ; le plan-calcul (p. 6790, 6849) ; la CII (p. 6847, 6849) ; le contrôle des orientations de la société Honeywell-Bull (p. 6790) ; l'aide à la société Peugeot (p. 6848, 6849) ; l'industrie aéronautique (p. 6790, 6849) ; le programme Mercure (p. 6790, 6849) ; Corvette (p. 6849) ; Falcon (p. 6849) ; le secteur du bâtiment et des travaux publics (p. 6791, 6848) ; la sidérurgie française (p. 6811) ; la placage d'une politique de récession sur des structures inflationnistes (p. 6791, 6792) ; les sociétés bancaires (p. 6801, 6849) ; la réforme des circuits de financement (p. 6805) ; le blocage des prix (p. 6803, 6811) ; l'incertitude de la conjoncture économique internationale (p. 6791) ; la conférence Nord-Sud (p. 6793) ; le déficit du commerce extérieur (p. 6791, 6793, 6799, 6801, 6847) ; le risque économique (p. 6847) ; l'aide à l'exportation (p. 6849) ; la dette extérieure (p. 6799, 6811, 6847) ; le système monétaire international (p. 6808, 6811) ; la situation du franc (p. 6799, 6800, 6811, 6852) ; l'établissement d'un contrôle des changes (p. 6799) ; la masse monétaire (p. 6792, 6811); l'accroissement de l'épargne liquide (p. 6805) ; l'utilisation abusive des bons du Trésor (p. 6792) ; l'encadrement du crédit (p. 6809) ; l'absence du ministre de l'économie et des finances (p. 6791) ; le soutien de la majorité à l'action gouvernementale (p. 6846) ; la déclaration de Wall Street Journal (p. 6792) ; l'appel à la confiance (p. 6795, 6803, 6804) ; défendre la crédibilité du programme d'action gouvernemental (p. 6795) ; le programme commun (p. 6800, 6805) ; l'affaire Dassault (p. 6798, 6849).

Intervention de M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances :

L'exécution de l'exercice budgétaire 1976 ; la croissance des dépenses sociales ; la croissance excessive des crédits de fonctionnement ; la volonté d'économie du Gouvernement ; la production industrielle ; les risques encourus par les entreprises nationalisées du fait du blocage des prix ; la croissance des cotisations de sécurité sociale ; le travail au noir ; la modicité des crédits alloués au budget des ministères des affaires étrangères et de la coopération ; la fiscalisation de la sécurité sociale ; la liaison Rhin-Rhône ; le TGV (train à grande vitesse) (p. 6853) ; le retour à l'équilibre budgétaire ; l'hypothèse de croissance ; le fonds d'action conjoncturelle ; la publicité du montant de l'impôt sur le revenu ; la hausse des rémunérations ; les rentes viagères ; le prélèvement conjoncturel ; l'encouragement de l'épargne ; la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ; le rapport entre fiscalité directe et fiscalité indirecte ; le rapprochement des régimes d'imposition des salariés et des non-salariés ; le contrôle des interventions de l'Etat ; le problème des collectivités locales ; la TVA (p. 6854).

PREMIÈRE PARTIE

DISCUSSION DES ARTICLES [21 octobre 1976] (p. 6855, 6868) ; [22 octobre 1976] (p. 6926, 6941) ; [26 octobre 1976] (p. 6982, 7007, 7016).

ORATEURS : *MM. Combrisson, Savary, Fanton, Papon, rapporteur général de la commission des finances, Durafour, ministre délégué*

auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances, Bonhomme, Marie, Marette, Icart, président de la commission des finances, Partrat, Foyer, Lamps, Jean-Pierre Cot, Bardol, Ginoux, Bernard Marie, Mme Moreau, MM. Lauriol, Boscher, Coulais, Frelaut, Vizet, Zeller, Julia, Ribes, Mario Bénard, Bizet, Commenay, Schloesing, Plantier, Ferretti, de Poulpiquet, Glon, Ducoloné, Bertrand Denis, Mesmin, Hardy, Bécam, Nungesser, Aubert, Bardol, Dutard, Chinaud, Hamel, Gantier, Krieg, Xavier Deniau, Sallé, Joanne, Sablé, Balmigère, Henri Michel, Grussenmeyer, Frédéric-Dupont, Neuwirth, Robert-André Vivien, Charles Bignon, Rieubon, Boulay, Ralite, Josselin, Gabriel, Legrand, de Rocca Serra, Pranchère, Boulloche, Chauvet, Claude Weber, Le Meur.

ART. 1er (autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés) : adoption (p. 6855).

Après l'ART. 1er : rejet par scrutin public de l'*amendement n° 52 rectifié* de M. Combrisson (institution d'un impôt annuel et progressif sur le capital des grandes sociétés et sur les fortunes personnelles) (p. 6861) ; liste des votants (p. 6862, 6863) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 98* de M. Duffaut (institution d'un impôt annuel progressif sur les fortunes) (p. 6861) ; liste des votants (p. 6863, 6864) ; *amendement n° 23 rectifié* de M. Bonhomme (institution d'une imposition annuelle sur les fortunes) (p. 6855) ; les conséquences de l'annonce de l'imposition des fortunes ; la Bourse (p. 6856) ; le choix entre l'imposition des grosses fortunes et l'imposition des plus-values ; l'intérêt de l'imposition des grosses fortunes (p. 6857) ; l'imposition du capital dans le système fiscal français (p. 6857) ; l'imposition des plus-values (p. 6858) ; l'imposition des successions (p. 6858, 6860) ; le rendement des impôts qui frappent déjà le capital (p. 6858) ; l'examen par la commisison des finances du problème soulevé par une éventuelle taxation du capital (p. 6859) ; les droits de mutation par décès ; les droits d'enregistrement ; les moyens d'évaluation des fortunes (p. 6860) ; tenir compte de la conjoncture ; ne pas improviser une taxation du capital (p. 6860) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 23 rectifié* (p. 6861) ; liste des votants (p. 6864, 6865) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 53 rectifié* de M. Combrisson (conditions du dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi portant création d'un impôt annuel progressif sur le capital des grandes sociétés et sur les fortunes personnelles) (p. 6861) ; liste des votants (p. 6865, 6866) ; *amendement n° 183* de M. Jean-Pierre Cot (prélèvement supplémentaire des recettes de l'Etat au profit des collectivités locales ; atténuation de l'impôt sur le revenu et modalités de fixation des taux d'amortissement linéaire) (p. 6868) ; le remboursement aux départements et aux communes de la TVA ; l'amortissement dégressif (p. 6868, 6869) ; l'endettement des entreprises (p. 6869) ; la révision du système fiscal français ; l'atténuation de l'impôt sur le revenu (p. 6870) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 183* (p. 6870) ; list des votants (p. 6889, 6890).

Budget 1977

ART. 2 (fixation du barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) (p. 6871) : l'injustice fiscale ; la remise en cause de la révision annuelle du barème de l'impôt (p. 6871) ; les propositions communistes en matière de justice fiscale ; la connaissance des revenus des commerçants ; l'institution du régime du bénéfice réel simplifié ; les revenus non salariaux ; la situation des retraités ; le coût de l'aménagement du barème (p. 6872) ; rejet de l'*amendement n° 3* de M. Lamps (nouveau barème de l'impôt ne frappant pas les revenus égaux ou inférieurs au SMIC et créant deux tranches supplémentaires imposées à 60 et 75 % ; suppression de l'assimilation des dirigeants de sociétés aux salariés; modification de prélèvements libératoires et des crédits d'impôt et institution d'un impôt annuel et progressif sur le capital et grandes sociétés et sur les fortunes (p. 6873) ; rejet de l'*amendement n° 131* de M. Duffaut (modification du barème de l'impôt sur le revenu) (p. 6874) ; rejet de l'*amendement n° 4* de M. Rieubon (limitation du bénéfice du coefficient familial pour les plus hauts revenus) (p. 6876) ; rejet de l'*amendement n° 184* de M. Zeller (limitation de l'effet du coefficient familial) (p. 6876) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 5* de M. Rieubon (déduction spéciale égale à 10 % du montant brut des pensions de retraite ou d'invalidité) (p. 6877) ; liste des votants (p. 6890, 6891) ; adoption du texte commun des *amendements n°s 37* de la commission, *6* de M. Lamps et *100* de M. Duffaut (suppression du barème d'imposition des revenus de 1977) (p. 6878) ; rejet de l'*amendement n° 77* de M. Claude Weber (application d'une demi-part supplémentaire dans le calcul du coefficient familial aux bénéficiaires de la carte d'invalidité ou de cécité) (p. 6879) ; *amendement n° 110* du Gouvernement (art. 243 du CGI : contenu et modalités de publicité de la liste des personnes imposées à l'impôt sur le revenu et à l'impôt sur les sociétés) (p. 6879) ; la publicité des impositions ; le temps de l'impudeur et de l'impudence (p. 6879) ; la connaissance des listes par les organismes sociaux ; le secret fiscal ; l'hétérogénéité des bases d'imposition (p. 6880) ; la prise de conscience de l'injustice

Budget 1977

profonde du système fiscal français (p. 6881) ; adoption du *sous-amendement n° 180* de Mario Bénard (inclusion dans la liste des personnes morales imposables à l'impôt sur les sociétés) (p. 6883) ; adoption du *sous-amendement n° 190* de M. Bizet (inclusion dans la liste des personnes soumises à la patente, à la taxe d'habitation et aux impôts fonciers) (p. 6883) ; adoption du *sous-amendement n° 113* de M. Mario Bénard (établissement de la liste par les services compétents de l'Etat) (p. 6883) ; réserve de l'*amendement n° 181* de M. Commenay (tenue de la liste par les services de la préfecture ou des sous-préfectures) (p. 6884) ; rejet du *sous-amendement n° 114* de M. Mario Bénard (mise à disposition de la liste à toute personne physique et majeure de nationalité française) (p. 6884) ; rejet du *sous-amendement n° 115* de M. Mario Bénard (mise à disposition de la liste à tous les contribuables majeurs et de nationalité française) (p. 6884) ; adoption du *sous-amendement n° 189* de M. Schloesing (suppression de la mise à disposition de la liste aux services ou organismes désignés par décret) (p. 6884) ; adoption du *sous-amendement n° 116* de M. Mario Bénard (mention par la liste du montant des revenus déclarés) (p. 6885) ; adoption du *sous-amendement n° 191* de M. Bizet (mention par la liste du montant de chaque impôt) (p. 6885) ; adoption du *sous-amendement n° 178* rectifié de M. Ferretti (mention dans la liste du montant perçu par le contribuable et sa famille au titre des prestations sociales, de l'aide à l'emploi et allocations scolaires) (p. 6885) ; adoption du *sous-amendement n° 138* de M. Duffaut (mention dans la liste du montant de l'impôt effectivement payé au Trésor, déduction faite du crédit d'impôt éventuel) (p. 6885) ; retrait du *sous-amendement n° 181* de M. Commenay précédemment réservé (p. 6887) ; retrait du *sous-amendement n° 188* de M. de Poulpiquet (application des mesures relatives à la publicité de l'impôt dans les agglomérations dépassant 25.000 habitants sous condition d'une véritable réforme fiscale) (p. 6887) ; retrait de l'*amendement n° 179* de M. Partrat (modulation dans le temps de l'application des mesures relatives à la publicité de l'impôt) (p. 6887) ; adoption du *sous-amendement n° 195* de M. Jean-Pierre Cot (tenue de la liste par les perceptions) (p. 6887) ; retrait du *sous-amendement n° 139* de M. Duffaut (art. 1945 du CGI : ordonnance du 31 juillet 1945 ; publicité des séances de jugement des tribunaux administratifs) (p. 6888) ; adoption par scrutin public de l'*amendement n° 110* modifié du Gouvernement (p. 6888) ; liste des votants (p. 6891, 6892) ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté (p. 6888).

Après l'ART. 2 : rejet par scrutin public de l'*amendement n° 9* de M. Combrisson (extension à toutes les mères de famille du bénéfice de la déduction des frais de garde des enfants à charge) (p. 6927) ; liste des votants (p. 6937, 6938) ; rejet de l'*amendement n° 93* (modification du régime des déductions forfaitaires relatives aux revenus professionnels, aux revenus de certaines professions, aux revenus fonciers bruts des propriétés urbaines) (p. 6929) ; rejet de l'*amendement n° 49* de M. Vizet (abattement d'assiette en matière d'impôt sur le revenu des artisans et commerçants ; modification du régime des forfaits ; exclusion du régime d'imposition des salariés des dirigeants d'entreprise) (p. 6930).

ART. 3 (modalités d'imputation des déficits fonciers) (p. 6930) : la suppression de du revenu global du contribuable (p. 6931) ; la possibilité d'imputer les déficits fonciers du revenu global du contribuable (p. 6931) ; l'avenir du patrimoine immobilier français (p. 6931) ; réserve de l'*amendement* de suppression *n° 38* de la commission (p. 6931) ; demande par le Gouvernement d'un vote unique sur l'article 3 (p. 6931) ; *amendements n° 101* de M Duffaut et *n° 94* de M. Zeller (assimilation du régime des déficits fonciers au régime retenu pour l'imputation des déficits agricoles) (p. 6931, 6932) ; *amendement n° 97* de M. Charles Bignon (application du régime relatif aux déficits fonciers aux immeubles acquis postérieurement au 15 septembre 1976) (p. 6932) ; *amendement n° 31* de M. Bernard Marie (soumission à la législation antérieure des dépenses engagées avant le 15 septembre 1976) (p. 6932) ; *amendement n° 112* de M. Bernard Marie (soumission à la législation antérieure des immeubles acquis antérieurement au 15 septembre 1976) (p. 6932) ; *amendement n° 111* de M. Goulet (maintien des dispositions fiscales actuelles en cas de travaux exécutés dans le cadre d'une opération groupée de restauration immobilière) (p. 6932) ; retrait de l'*amendement n° 94 de M. Zeller* (p. 6934) ; mise aux voix de l'article 3 en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution, dans le texte du Gouvernement modifié par l'amendement n° 111 de M. Goulet ; l'article 3 est adopté par scrutin public (p. 6934) ; liste des votants (p. 6938, 6939).

Après l'ART. 3 : retrait de l'*amendement n° 95* de M. Zeller (application des déductions afférentes à l'habitation principale sur la cotisation d'impôt due et taux de réduction applicables) (p. 6935).

ART. 4 (imposition des rémunérations des personnes détenant plus de 25 % des droits sociaux d'une société) (p. 6935) : les diffé-

rences de forme et de dimension des sociétés (p. 6935, 6936) ; l'article 4 est adopté par scrutin public (p. 6936) ; liste des votants (p. 6939, 6940).

Après l'ART. 4 : rejet de l'*amendement n° 96* de M. Zeller (plafonnement de la déduction du bénéfice imposable des sociétés, des rémunérations, indemnités et allocations forfaitaires pour frais versés aux dirigeants) (p. 6942).

ART. 5 (taxe exceptionnelle sur certains éléments du train de vie) (p. 6942) : la mauvaise répartition de la taxe ; les conséquences économiques de la taxation (p. 6943) ; l'immatriculation à l'étranger des navires de plaisance ; la taxation de la navigation de plaisance et des sports nautiques ; les pavillons de complaisance (p. 6944) ; adoption de l'*amendement* de suppression *n° 39* de la commission (p. 6946) ; l'article 5 est supprimé (p. 6946).

Après l'ART. 5 : *amendement n° 109* de M. Icart (taxation des contribuables ayant eu à leur disposition trois au moins des éléments du train de vie énumérés à l'article 168 du CGI) (p. 6946) ; adoption du *sous-amendement n° 196* de M. Zeller (caractère direct ou indirect de la disposition des éléments du train de vie) (p. 6946) ; adoption du *sous-amendement n° 192* de M. Turco (exclusion de l'assiette de la taxe des voitures d'une puissance égale ou inférieure à 16 chevaux) (p. 6947) ; adoption de l'*amendement n° 109* (p. 6947) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 50* de M. Vizet (conditions d'exonération de certaines personnes âgées de la taxe d'habitation, du foncier bâti ou non bâti) (p. 6947) ; liste des votants (p. 6959, 6960).

Avant l'ART. 6 : rejet de l'*amendement n° 12* rectifié de M. Combrisson (application du taux zéro de la TVA aux produits de première nécessité ; institution d'un impôt annuel et progressif sur le capital des grandes sociétés et sur les grandes fortunes ; modalités de fixation des taux d'amortissement linéaire et dégressif) (p. 6948).

ART. 6 (baisse du taux normal de la TVA et unification du taux normal et du taux intermédiaire) (p. 6949) ; l'article 6 est adopté (p. 6949).

Après l'ART. 6 : rejet de l'*amendement n° 13* rectifié de M. Frelaut (remboursement de la TVA aux collectivités locales) ; modification des mesures relatives à l'avoir fiscal, au prélèvement libératoire, au régime de taxation des profits de constructions spéculatifs, révision du taux de l'imposition des plus-values nettes à long terme ; institution d'un impôt annuel et progressif sur le capital des grandes sociétés et sur les fortunes personnelles ; suppression de la déductibilité de l'assiette de l'impôt sur les grosses sociétés, des jetons de présence et des tantièmes (p. 6950).

ART. 7 (prorogation de la réfaction de 50 % de la base d'imposition de la TVA en matière de ventes d'ainmaux vivants à des personnes non assujetties et du taux de remboursement forfaitaire afférent aux ventes d'œufs, d'animaux de basse-cour et de porcs commercialisés dans certaines conditions) (p. 6950) : rejet de l'*amendement n° 14 rectifié* de M. Pranchère (fixation du taux de remboursement forfaitaire afférent aux ventes de l'ensemble de la production agricole et suppression de la déductibilité de la TVA de certains taux frappant les entreprises commerciales dont la surface de vente est supérieure à quatre cents mètres carrés (p. 6950) ; l'article 7 est adopté (p. 6950).

ART. 8 : *loi n° 74-1169 du 30 décembre 1974* (reconduction du prélèvement conjoncturel contre l'inflation) (p. 6950) : la « Sérisette » ; la conjoncture économique (p. 6950, 6951) ; réserve de l'*amendement n° 15* de M. Combrisson (abrogation des dispositions de la loi n° 74-1169 du 30 décembre 1974 relative au prélèvement conjoncturel) (p. 6952) ; le problème de la réserve de l'*amendement n° 15* ; demande par le Gouvernement d'un vote unique sur l'article 8 (p. 6952) ; *amendement n° 84* de M. Hamel, *n°s 41, 42, 43* de la commission, *n° 83* de M. Gantier (modification des conditions d'application du prélèvement conjoncturel) (p. 6953) ; *amendement n° 44* de la commission (conditions de recours à la commission du prélèvement) (p. 6953) ; *amendement n° 197* du Gouvernement (modalités de versement des acomptes par les sociétés en 1977) (p. 6955) ; *sous-amendement n° 198* du Gouvernement à l'*amendement n° 44* de la commission (modification des conditions de recours à la commission du prélèvement) (p. 6955) ; *sous-amendement n° 199* du Gouvernement à l'*amendement n° 43* de la commission (modification du correctif aux prix de productivité) (p. 6955) ; retrait de l'*amendement n° 83* de M. Gantier (p. 6957) ; *sous-amendement n° 200* de M. Icart à l' *amendement n° 44* de la commission (majoration de 50 % de l'intérêt légal versé aux entreprises en cas de remboursement) (p. 6957) ; demande par le Gouvernement, en application de l'article 44 de la Constitution, d'un vote unique sur l'article 8, modifié par l'*amendement n° 197* du Gouvernement (p. 6957) ; l'article 8 est réservé [26 octobre 1976] (p. 6982).

ART. 9 (allégement concernant les petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales ; droits d'enregistrement ; modalités

Budget 1977

de déduction des intérêts et modification du plafonnement du prélèvement libératoire en cas de conversion en capital des avances consenties sous forme de dépôts en compte courant) : adoption (p. 6982).

ART. 10 (allégement concernant les sociétés nouvelles ; article 1668-1 du CGI et 223 *septies* de ce même code ; versements des acomptes d'impôt sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle) (p. 6982) : l'exonération des sociétés nouvelles de la taxe forfaitaire ; le contrôle fiscal des sociétés ; la permanence du déficit de certaines sociétés (p. 6983) ; rejet de l'*amendement* de suppression *n° 18* de M. Gosnat (p. 6985) ; rejet de l'*amendement n° 36* de M. Mario Bénard (suppression des modalités d'exonération de la taxe forfaitaire) (p. 6986) ; l'article 10 est adopté (p. 6986).

ART. 11 (nouveau barème des droits indirects sur l'alcool) (p. 6986) : l'organisation du marché des grandes eaux-de-vie françaises (p. 6986) ; la situation du secteur de production des alcools (p. 6987, 6988) ; retrait de l'*amendement n° 27* de M. Hardy (application des droits concernant le ryum aux eaux-de-vie d'appellation d'origine) (p. 6994) ; retrait de l'*amendement n° 102 rectifié* de M. Duffaut (application des droits concernant le rhum et les crèmes de cassis aux liqueurs et eaux-de-vie d'appellation d'origine contrôlée et majoration des taux applicables aux alcools industriels) (p. 6994) ; adoption de l'*amendement n° 28* de M. Hardy (maintien de l'application des taux de 1976 aux eaux-de-vie d'appellation d'origine) (p. 6994) ; l'*amendement n° 86* de M. Tourné devient sans objet (p. 6994) ; rejet de l'*amendement n° 87* de M. Tourné (inapplication des nouveaux tarifs dans le cas des vins naturels) (p. 6994) ; déclaration de l'irrecevabilité de l'*amendement n° 34* de M. Grussenmeyer (inapplication des nouveaux tarifs aux bouilleurs de cru ne distillant que dix litres d'alcool pur par an provenant de leur propre récolte) (p. 6995) ; l'article 11, ainsi modifié, est adopté (p. 6995).

ART. 12 (allégement des droits de mutation à titre gratuit) (p. 6995) : l'importance des taux des droits de succession entre collatéraux (p. 6995, 6996) ; l'article 12 est adopté (p. 6996).

Après l'ART. 12 : adoption de l'*amendement n° 201* du Gouvernement (relèvement des tarifs du droit de timbre de dimension) (p. 6996).

ART. 13 : *article 223 du code des douanes* (nouveau barème du droit annuel de francisation de navigation sur les navires de plaisance ou de sport) (p. 6996); rejet de l'*amendement n° 74* de M. Frelaut (maintien des taux actuels pour les navires de moins de 5 tonneaux (p. 6997) ; retrait de l'*amendement n° 194* de M. Neuwirth (modalités de taxation des moteurs de navires de plaisance ou de sport d'une puissance administrative supérieure à 5 chevaux) (p. 6998) ; *amendement n° 45* de la commission (soumission au versement d'un droit annuel des personnes morales ou physiques locataires de navires de plaisance battant pavillon étranger autre que d'un pays de la CEE) (p. 6998) ; retrait du *sous-amendement n° 205* de M. Aubert (progressivité du versement annuel et déclenchement automatique de l'ouverture d'un contrôle fiscal) (p. 7001) ; retrait du *sous-amendement n° 207* de M. Jean-Pierre Cot (application du droit annuel aux personnes de nationalité française) (p. 7009) ; retrait du *sous-amendement n° 208* de M. Jean-Pierre Cot (modification du taux du droit annuel) (p. 7009) ; l'*amendement n° 45* est retiré (p. 7009) ; *amendement n° 204* rectifié du Gouvernement (application d'un droit de passeport aux navires de plaisance ou de sport) (p. 7007) ; adoption du *sous-amendement n° 210* de M. Foyer (application du droit aux personnes qui ont la jouissance du navire) (p. 7009) ; retrait du *sous-amendement n° 211* de M. Boscher (application du droit aux personnes ayant la nationalité française) (p. 7009) ; l'*amendement n° 204* rectifié est adopté (p. 7009) ; l'article 13 ainsi modifié est adopté (p. 7010).

ART. 8 (*suite*) : la place du prélèvement conjoncturel dans le dispositif de lutte contre les prix ; l'économie du système proposé par le Gouvernement ; la suppression de de l'automaticité du versement des acomptes et leur subordination à un seuil de déclenchement ; le calcul des marges et de la procédure de recours (p. 7011, 7012) ; demande d'un vote unique par le Gouvernement, en application de l'article 44-3 de la Constitution sur l'article 8, modifié par les *amendements n°s 197* du Gouvernement, *41, 42, 43, 44* de la commission, les *amendements n°s 43* et *44* étant modifiés par les *sous-amendements n°s 199* et *198* du Gouvernement (p. 7012) ; l'article est adopté par scrutin public (p. 7012) ; liste des votants (p. 7013, 7014).

ART. 14 (dispositions relatives aux affectations) : adoption (p. 7022).

ART. 15 (fixation de la part du prélèvement sur le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers affectés au fonds spécial d'investissement routier) (p. 7022) : rejet par scrutin public de l'*amendement n° 19* de M. Rieubon (fixation du pourcentage à 25 %) (p. 7024) ; liste des votants (p. 7053, 7054) ; rejet de l'*amendement n° 103* de M. Duffaut (fixation du pourcentage à 18 %) (p. 7024) ; l'article 15 est adopté (p. 7024).

ART. 16 (institution d'une taxe sur les appareils d'enregistrement et de production du son affectée au Centre national de la musique et de la danse) (p. 7024) : la débudgétisation des dépenses culturelles ; l'application du taux majoré de la TVA ; les charges des collectivités locales ; l'IRCAM ; Pierre Boulez (p. 7024) ; les préjudices subis par les compositeurs et auteurs du fait des enregistrements réalisés au moyen de magnétophones ; les moyens affectés aux activités musicales et chorégraphiques ; le parc des magnétophones et les cassettes ; la multiplication des taxes affectées (p. 7025) ; adoption des *amendements* de suppression *n*os *46* de la commission et *54* de M. Ralite (p. 7026) ; l'article 16 est supprimé (p. 7026).

ART. 17 (article L. 693 du code de la sécurité sociale ; prélèvement de la sécurité socialc sur le produit de la majoration de la vignette automobile) (p. 7027) : la suppression de l'affectation des recettes de la vignette au régime général ; le déficit de la sécurité sociale ; le fonds national de solidarité (p. 7027) ; adoption des *amendements* de suppression *n*os *47* de la commission et *104* de M. Duffaut (p. 7028) ; l'article 17 est supprimé (p. 7028).

ART. 18 (détaxation des carburants agricoles) (p. 7029) : rejet par scrutin public de l'*amendement n*° *20* de M. Pranchère (application du taux zéro de la TVA aux fuels à usage agricole et suppression des provisions pour fluctuations des cours des sociétés pétrolières) (p. 7030) ; liste des votants (p. 7054, 7055) ; l'article 18 est adopté (p. 7030).

Après l'ART. 18 : *amendement n*° *106* de M. Duffaut (loi n° 75-678 du 29 juillet 1975) ; étalement sur une période maximum de cinq ans de l'entrée en vigueur des nouvelles modalités de calcul des taux appliqués aux quatre taxes directes locales (p. 7030) ; les distorsions entraînées par l'application du taux unique aux contributions départementales sans aucun étalement dans le temps ; les difficultés des contribuables à s'acquitter en 1976 de ces taxes ; les inégalités contenues dans le régime de la fiscalité locale (p. 7003) ; la possibilité de dégrèvement gracieux au profit des contribuables modestes ; les disparités existant entre les taux d'imposition de chacune des taxes locales (p. 7031) ; l'application de la taxe professionnelle ; le projet de réforme Guichard (p. 7032) ; adoption de l'amendement n° 106 (p. 7032).

ART. 19 (confirmation de dispositions législatives antérieures) : adoption (p. 7033).

ART. 20 (loi n° 75-1278 du 30 décembre 1975, modification des taux de majoration des rentes viagères) (p. 7033) ; les propositions communistes en matière de majorations de rentes viagères (p. 7033) ; la charge représentée par les majorations des rentes viagères ; le caractère trompeur du taux de relèvement ; l'interprétation abusive de l'article 40 de la Constitution ; l'évolution des rentes viagères dans le temps ; le morcellement du taux de majoration (p. 7034) ; adoption par scrutin public des *amendements* de suppression *n*os *48* de la commission et *107* de M. Duffaut (p. 7037) ; liste des votants (p. 7055, 7056) ; l'article 20 est supprimé (p. 3037) ; les *amendements n*os *202, 132, 209, 203* deviennent sans objet (p. 7037).

ART. 21 (maintien à 1 % du taux de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue) (p. 7037) : rejet de l'*amendement* de suppression *n*° *56* de M. Juquin (p. 7037) ; l'article 21 est adopté (p. 7037).

Avant l'ART. 22 : rejet de l'*amendement n*° *137* de M. Lamps (prise en compte du montant des indemnités de chômage pour le calcul du VRTS et abrogation des mesures relatives à l'avoir fiscal) (p. 7037).

ART. 22 (équilibre général du budget) (p. 7038 à 7046) : l'injustice et l'inégalité du système fiscal français ; la lutte contre l'inflation ; l'imposition du capital et des fortunes ; le rejet d'un grand nombre d'amendements concernant les collectivités locales (p. 7046) ; l'inadaptation du système fiscal ; l'acceptation par tous les Français de la TVA ; les moyens et les délais relatifs à l'étude de l'imposition sur le capital par les commissions des finances du Parlement (p. 7047) ; rejet de l'*amendement n*° *135* de M. Vizet (remboursement de la TVA acquittée par les communes sur leurs travaux d'équipement et institution d'un impôt annuel et progressif sur le capital des grandes sociétés et sur les fortunes) (p. 7048) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n*° *212* du Gouvernement (p. 7048) ; adoption par scrutin public de l'article 22 et de l'état A annexé (p. 7048) ; liste des votants (p. 7056, 7057) ; les articles 23 à 25 et 29 à 31 sont réservés jusqu'au vote sur les états B. C, D et des budgets annexes (27 octobre 1976, p. 7075).

DEUXIÈME PARTIE

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DISCUSSION [9 novembre 1976] (p. 7807, 7820).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Marette, rapporteur spécial de la commission des finances, de*

Budget 1977 *l'économie générale et du Plan, pour les affaires étrangères et les relations culturelles ; Louis Joxe, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour les affaires étrangères ; Chandernagor, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour les relations culturelles, scientifiques et techniques ; Pierre Weber, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour les relations culturelles, scientifiques et techniques ; de Guiringaud, ministre des affaires étrangères ; Couve de Murville, Fajon, René Feït, Alain Vivien, Soustelle, Marcus, Gayraud, René Ribière, Seitlinger, Frédéric-Dupont, Grussenmeyer, Daillet, Radius, Cerneau, Paul Rivière, Durieux, Commenay, Baumel, Mme Thome-Patenôtre, MM. Caro, Xavier Deniau, Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ; Odru.*

L'évolution du budget des affaires étrangères (p. 7807, 7808, 7809, 7810) ; les transferts de charges (p. 7807) ; le contrôle du Parlement (p. 7808) ; la part du budget du ministère dans celui de l'Etat (p. 7807) ; les raisons qui ont écarté un éventuel rejet du budget (p. 7807) ; le nombre des ambassades (p. 7807) ; l'autorité de l'ambassadeur (p. 7807) ; la réorganisation du ministère (p. 7809) ; le manque de moyens (p. 7807) ; le problème des immeubles (p. 7808) ; les moyens en personnels (p. 7808, 7809) ; les contributions internationales (p. 7808, 7809) ; le rapport de la commission d'Arcy (p. 7808) ; la nécessité d'une loi de programme (p. 7808) ; diplomatie et défense (p. 7807) ; la politique française de relations culturelles et de coopération (p. 7810, 7811) ; la coordination des services (p. 7811) ; la diffusion de la langue, de la culture et de la science française (p. 7811) ; les émissions de radiodiffusion vers l'étranger (p. 7809, 7811) ; l'envoi de volontaires du service national (p. 7811) ; la scolarisation des enfants français à l'étranger (p. 7809, 7810) ; les actions du ministère (p. 7810) ; la répartition géographique des actions (p. 7810) ; la définition d'orientation à moyen terme (p. 7811) ; l'assistance technique (p. 7811) ; la participation des chercheurs au sein d'organismes internationaux (p. 7811) ; le statut des coopérants (p. 7811) ; les échanges de professeurs (p. 7811).

Intervention de M. de Guiringaud, ministre ministre des affaires étrangères :

La politique extérieure de la France (p. 7811) ; ses objectifs ; l'importance du rôle de la diplomatie ; ses orientations ; la construction européenne ; la reprise du processus de convergence des politiques économiques ; le renforcement des politiques communes ; l'union européenne ; le rapport Tindemans ; le Conseil européen ; le traité de Rome ; le problème de souveraineté (p. 7812) ; l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne ; la politique de détente, acte de volonté ; la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ; les relations de coopération et d'amitié entre la France et l'URSS ; la détente, inséparable de l'effort de défense ; l'apaisement des conflits et tensions dans le monde ; la tragédie libanaise (p. 7813) ; les problèmes du Tiers-Monde ; réintroduire l'ordre dans les relations économiques mondiales ; l'interdépendance croissante des nations ; le maintien de l'effort d'aide bilatérale ; la coopération européenne ; l'accord de Lomé ; la coopération sur le plan mondial ; l'ONU ; la conférence sur la coopération économique internationale ; un budget marqué par la conjoncture économique ; les dépenses de fonctionnement et en capital ; la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques (p. 7814) ; l'amélioration de la scolarisation des enfants des Français à l'étranger ; la commission Bettencourt ; la part du budget du ministère dans celui de l'Etat ; les objectifs de la réforme des structures du ministère ; la revalorisation de la condition diplomatique ; une diplomatie vigilante, résolue, indépendante et solidaire (p. 7815).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les caractéristiques du budget (p. 7815, 7822, 7827, 7829, 7831, 7835, 7837) ; son montant (p. 7822, 7828, 7835, 7838) ; la part du budget dans celui de l'Etat (p. 7822, 7828) ; le domaine réservé (p. 7820) ; la conduite de la politique étrangère (p. 7824) ; la nécessité d'une loi de programme (p. 7816) ; le délaissement par l'Etat de ses activités de souveraineté (p. 7816) ; la place de la France dans le monde (p. 7817, 7822, 7828, 7837) ; l'insuffisance des moyens du ministère (p. 7822, 7824, 7828, 7832, 7837, 7838) ; le déficit des entreprises nationales (p. 7816) ; le redressement des armées (p. 7816) ; les crédits de la justice (p. 7816) ; l'intérêt d'une visite du Quai d'Orsay (p. 7833) ; la situation des personnels (p. 7828, 7829, 7838) ; le corps diplomatique (p. 7822, 7828, 7829, 7838) ; la valorisation de la fonction d'ambassadeur (p. 7823) ; l'élaboration des décisions de politique étrangère (p. 7822) ; le rôle du secrétaire général (p. 7823) ; la réorganisation du ministère (p. 7816, 7823, 7827) ; la carte diplomatique et consulaire (p. 7822, 7824) ; la politique extérieure du Gouvernement (p. 7824, 7825) ; ses contradictions (p. 7825) ; sa dépendance vis-à-vis des USA (p. 7825) ; le programme commun (p. 7821, 7822) ; les propositions socialistes (p. 7826) ;

l'indépendance nationale (p. 7821) ; la politique de défense (p. 7821, 7836) ; le désarmement (p. 7821) ; les ventes d'armes (p. 7824) ; lescentrales nucélaires (p. 7826) ; la sécurité collective (p. 7821) ; la coopération internationale (p. 7821) ; les contributions internationales (p. 7829, 7833) ; la constitution du fonds international de développement agricole (p. 7835) ; la diffusion de la langue et de la culture (p. 7824) ; le détachement des enseignants (p. 7839) ; l'action culturelle (p. 7827, 7828, 7838, 7839) ; la francophonie (p. 7839, 7840) ; les émissions de radio-télévision (p. 7832, 7837) ; la SOMERA (p. 7837) ; la presse et le livre (p. 7837) ; la politique européenne (p. 7838, 7839) ; l'union économique et monétaire (p. 7829) ; la crise de l'Europe (p. 7816, 7829) ; la construction de l'Europe (p. 7829, 7830, 7832, 7833, 7836, 7838) ; l'élargissement de la Communauté (p. 7816, 7830) ; le Conseil européen (p. 7816, 7830) ; le Conseil de l'Europe (p. 7833) ; l'achèvement de son bâtiment (p. 7833, 7839) ; le traité de Rome (p. 7823, 7829, 7830) ; les problèmes monétaires (p. 7817, 7836) ; le Parlement européen (p. 7816, 7817, 7820, 7824, 7830, 7832, 7836, 7837) ; ses pouvoirs budgétaires (p. 7817) ; le cumul des mandats (p. 7824) ; le siège des institutions européennes (p. 7838, 7839) ; le rapport Tindemans (p. 7820, 7837) ; les montants compensatoires (p. 7816) ; la coopération européenne avec les pays du Tiers-Monde (p. 7826, 7833) ; l'indépendance de l'Europe (p. 7821) ; l'indemnisation des victimes du nazisme (p. 7832) ; l'impérialisme ouest-allemand (p. 7821) ; le régime frontalier dans la région de Wissembourg (p. 7831) ; les enquêtes policières menées dans les organismes du Marché commun (p. 7821) ; la position du parti communiste sur l'Europe (p. 7822) ; les superpuissances (p. 7817, 7820, 7826, 7836) ; la détente (p. 7820, 7826, 7836) ; la conférence d'Helsinki (p. 7820, 7826, 7830, 7836) ; l'OTAN (p. 7820, 7821) ; la réintégration de la France (p. 7820) ; le dossier monétaire (p. 7826) ; la politique étrangère des USA (p. 7830, 7836) ; la doctrine Kissinger (p. 7826) ; le pacte de Varsovie (p. 7820) ; l'Europe de l'Est (p. 7830) ; les relations avec l'URSS (p. 7821, 7826, 7830, 7836) ; les relations des USA avec le Tiers-Monde (p. 7834) ; la Méditerranée occidentale (p. 7830) ; les relations avec le Tiers-Monde (p. 7817, 7821, 7822, 7826) ; la conférence Nord-Sud (p. 7830, 7833, 7834, 7835, 7836) ; le néo-colonialisme (p. 7821) ; l'indexation du cours des matières premières (p. 7834) ; la coopération (p. 7824, 7826, 7827, 7829) ; les priorités à respecter (p. 7827, 7828) ; la création d'un fonds de solidarité destiné à l'Afrique (p. 7825) ; les échanges avec l'île Maurice (p. 7835) ; les relations avec l'Algérie (p. 7821, 7825, 7827) ; le respect de leur signature par certains Etats (p. 7828) ; les problèmes financiers de l'assistance publique de Paris (p. 7828) ; les Comores (p. 7825) ; le TFAI (p. 7823, 7825) ; les suites de la conférence de Colombo (p. 7827, 7828) ; Mayotte (p. 7821, 7823, 7825, 7827) ; l'Europe et l'ONU (p. 7837) ; le rôle de l'ONU (p. 7831) ; la contribution de la France aux programmes de l'ONU (p. 7824) ; la situation de la France à l'ONU (p. 7821, 7823, 7825) ; la situation du Liban (p. 7817, 7825, 7838) ; l'Afrique australe (p. 7823, 7825) ; Chypre (p. 7825, 7827) ; la situation du peuple cambodgien (p. 7831, 7832) ; l'Amérique latine (p. 7825, 7827) ; l'Asie du Sud-Est (p. 7828, 7832) ; le Proche-Orient (p. 7828, 7830) ; l'OLP (p. 7828) ; « Démocratie française » (p. 7829, 7830) ; le rejet du budget par le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 7826, 7829).

Budget 1977

Intervention de M. Taittinger, secrétaire d'Etat :

Le patrimoine immobilier du ministère à l'étranger ; les contributions obligatoires ; les crédits de fonctionnement et les interventions du ministère ; l'information, la presse et la radiodiffusion ; la SOMERA ; la francophonie ; la condition des diplomates ; le contrôle budgétaire ; la direction générale du ministère ; l'évolution des techniques de coopération (p. 7840) ; les relations scientifiques ; le Maghreb ; la politique de coopération ; l'exemple de la Tunisie ; l'Algérie ; la politique des personnels ; le problème du Conseil de l'Europe ; le fonds international de développement agricole ; donner au ministère la place qui lui revient dans le budget de l'Etat (p. 7841).

Intervention de M. de Guiringaud, ministre :

L'accroissement de la dotation budgétaire affectée à la radiodiffusion ; la politique de construction européenne ; la saisine du Conseil constitutionnel sur l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel ; l'avenir de l'union économique et monétaire ; les pouvoirs budgétaires de l'Assemblée européenne ; le Conseil de l'Europe ; le siège de l'Assemblée parlementaire européenne ; l'achèvement du bâtiment du Conseil de l'Europe (p. 7842) ; la tragédie de Chypre ; la réintégration de l'OTAN ; la conférence de Colombo ; les relations de la France avec le Tiers-Monde ; le cas de Djibouti ; le crédit de la France à l'ONU ; les ventes d'armes à l'Afrique du Sud ; la tragédie du Cambodge ; le déroulement de la conférence sur la coopération économique internationale ; la franco-

Budget 1977

phonie ; l'association internationale des parlementaires de langue française; le règlement du litige relatif à la forêt du Mundat (p. 7843) ; la situation des personnes incorporées de force, victimes du nazisme ; les sommes dues par les Etats étrangers aux organismes hospitaliers français ; les questionnaires auxquels sont soumis les fonctionnaires européens (p. 7844).

EXAMEN DES CRÉDITS [9 novembre 1976] (p. 7844).

ETAT B. — TITRE III : le vote négatif des groupes communiste et du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 7844) ; adoption du titre III (p. 7844).

TITRE IV : adoption (p. 7845).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7845).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7845).

AGRICULTURE, FORMA, BAPSA

I. — DÉBAT PRÉPARATOIRE A L'EXAMEN EN SÉANCE PUBLIQUE

Commission de la production et des échanges : réunion élargie du 4 novembre 1976 [5 novembre 1976] (p. 7625).

ORATEURS : *MM. Jacques Fouchier, président de la commission de la production et des échanges, Bertrand Denis, Alain Bonnet, Maurice Cornette, Cointat, Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, Bizet, Gaudin, Leenhardt, Laudrin, Maurice Blanc, Pranchère, Ceyrac, Guermeur, Massot, Desanlis, André Billoux, Huguet, Cesar, Briare, Hausherr, Antagnac, Ruffe.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'élevage (p. 7626) ; la prophylaxie (p. 7626, 7630) ; la brucellose (p. 7630, 7635) ; les bâtiments d'élevage (p. 7626, 7635, 7636) ; l'identification pérenne (p. 7626, 7630) ; les protéagineux (p. 7628) ; l'élevage ovin (p. 7634, 7635, 7636, 7637) ; l'aide aux veaux sous la mère (p. 7636) ; la recherche en matière de fourrages artificiels (p. 7636, 7637) ; l'agriculture de montagne (p. 7626, 7631, 7633, 7635) ; la Savoie (p. 7631) ; les travaux du syndicat de Meilhan-Saint-Sauveur (p. 7637) ; l'électrification rurale (p. 7626, 7629) ; le machinisme agricole (p. 7629) ; les aides aux zones de piémont (p. 7631, 7632, 7637, 7638) ; l'action foncière (p. 7636, 7637); le remembrement (p. 7636) ; les travaux d'assainissement du Nord-Pas-de-Calais (p. 7636, 7637) ; le plan « Massif Centrale » (p. 7634, 7635) ; le budget du BAPSA (p. 7630, 7631) ; les transferts sociaux (p. 7631, 7633, 7634) ; l'exonération des retraites de la cotisation Amexa (p. 7630, 7632) ; la taxe sur les betteraves (p. 7630, 7632) ; l'isomérose (p. 7632) ; la fiscalité des agriculteurs (p. 7631, 7633) ; la situation viticole (p. 7637, 7638) ; la création de l'ONIVIT (Office national interprofessionnel des vins de table) (p. 7638) ; les problèmes des productions de céréales (p. 7630, 7632) ; la situation des producteurs de bois et plants de vigne (p. 7630, 7631, 7632) ; la production de la truffe (p. 7634, 7635) ; le secteur de la noix (p. 7634, 7635) ; les PAP (p. 7626, 7628) ; les prix agricoles (p. 7631, 7633, 7634) ; les PINEA (prix des produits industriels nécessaires aux exploitants agricoles) (p. 7633) ; la politique agricole commune (p. 7626, 7636, 7637, 7638) ; les vœux du Parlement européen en matière d'équipement agricole (p. 7626) ; le système des montants compensatoires (p. 7625, 7626, 7627, 7628, 7636, 7638) ; le point de vue britannique (p. 7627) ; le développement des accords méditerranéens (p. 7631, 7633) ; le FEOGA (p. 7631, 7633) ; le FORMA (p. 7628, 7634, 7635, 7638) ; les excédents de lait (p. 7635) ; les problèmes forestiers (p. 7626, 7628) ; l'enseignement agricole (p. 7626, 7628, 7630, 7632, 7634, 7637, 7638) ; le secteur privé (p. 7628) ; les maisons familiales (p. 7630) ; le SNETAP (Syndicat national d'enseignement technique agricole public) (p. 7630) ; l'école vétérinaire d'Alfort (p. 7632) ; l'ANDA (p. 7625, 7627, 7635, 7636, 7638) ; la répartition des actions de l'INRA, de la DATAR et de l'ANDA (p. 7638); l'indemnisation des calamités (p. 7630) ; l'indemnisation du département du Var soumis aux pluies et grêles (p. 7630, 7632) ; les prêts calamités (p. 7626, 7630, 7632) ; l'encadrement du crédit agricole (p. 7626, 7629) ; les bonifications de prêts (p. 7629, 7638) ; les prêts aux jeunes agriculteurs (p. 7636, 7637, 7638) ; la délimitation des zones de rénovation rurale (p. 7626, 7629, 7635, 7636); l'habitat rural (p. 7626, 7629) ; l'hydraulique agricole (p. 7626, 7628, 7629, 7637, 7638).

II. — DÉBAT EN SÉANCE PUBLIQUE

DISCUSSION [4 novembre 1976] (p. 7500, 7528) ; [5 novembre 1976] (p. 7604).

ORATEURS : *MM. Tissandier, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les dépenses ordinaires, Pranchère, rapporteur spécial de la commission des finances, pour les*

dépenses en capital, Bertand Denis, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'agriculture, Huguet, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour les dépenses en capital et le développement rural, Rohel, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour l'enseignement agricole, Pierre Joxe, rapporteur spécial de la commission des finances, pour le FORMA et l'ONIBEV, Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, Hausherr, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'organisation des marchés agricoles, Pons, rapporteur spécial de la commission des finances, pour le BAPSA, Bizet, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour le BAPSA, Jean Briane, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour le BAPSA, Guermeur, Rigout, Fouqueteau, Duroure, Jacques Blanc, Fontaine, Riviérez, Gaudin, Boudet, Weisenhorn, Millet, Baudouin, Bayou, Sourdille, Brochard, Marc Masson, Richard, Maurice Legendre, Boudon, Maisonnat, Raynal, Antagnac, Beucler, Darnis, Capdeville, Ehm, Ruffe, Bastide, César, Cattin-Bazin, Pignion, Girard, Rieubon, Daillet, Benoist, Morellon, Corrèze, Godefroy, Balmigère, Frèche, Commenay, de Poulpiquet, André Billoux, Xavier Deniau, Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 7507) ; le transfert de chapitres du budget des charges communes à celui de l'agriculture (p. 7501, 7508) ; la lutte contre l'inflation (p. 7501) ; le montant du budget (p. 7501, 7504) ; les crédits du FDES (p. 7502) ; la chute du revenu agricole (p. 7500, 7505) ; l'indemnisation de la sécheresse (p. 7501) ; la revalorisation de la qualité des produits (p. 7501, 7504) ; l'identification des bovins (p. 7501, 7502) ; la lutte contre la brucellose (p. 7502, 7504) ; l'équipement rural (p. 7502, 7504, 7505, 7506) ; ses modalités financières (p. 7502) ; l'hydraulique (p. 7503, 7504) ; l'électrification rurale (p. 7503) ; le cas de la région Limousin (p. 7503) ; la modernisation de l'agriculture (p. 7505) ; la situation à l'ANDA (p. 7502, 7504) ; les aliments du bétail (p. 7504) ; les industries agro-alimentaires (p. 7505) ; la Central Soja (p. 7508) ; la spéculation internationale (p. 7508) ; l'amélioration foncière (p. 7503, 7506) ; les SAFER (p. 7503) ; l'endettement des agriculteurs (p. 7503, 7505, 7508) ; l'exploitation familiale (p. 7503) ; l'enseignement agricole (p. 7501, 7504, 7506, 7507) ; le secteur privé (p. 7501, 7507) ; le secteur public (p. 7501) ; l'enseignement supérieur (p. 7501, 7507) ; l'enseignement vétérinaire (p. 7501, 7506) ; le transport scolaire (p. 7506) ; les bourses (p. 7506) ; le statut des personnels d'enseignement (p. 7507) ; la carte scolaire (p. 7501, 7507) ; le budget du BAPSA (p. 7511, 7512, 7513) ; l'assiette des cotisations (p. 7511, 7512) ; leur évolution (p. 7511, 7512) ; leur répartition (p. 7513, 7514) ; la participation de la profession (p. 7511) ; la cotisation Amexa (p. 7511, 7512, 7513) ; l'exonération des retraites (p. 7512, 7513, 7514) ; les cotisations complémentaires (p. 7511, 7512, 7513, 7514) ; la revalorisation des prestations (p. 7513) ; les prestations médicales (p. 7511) ; les prestations familiales (p. 7511, 7512, 7513) ; les assurances invalidité (p. 7511, 7512, 7513) ; l'assurance vieillesse (p. 7513) ; l'harmonisation des régimes de protection sociale (p. 7512) ; les caractéristiques de l'agriculture française (p. 7505, 7506) ; sa compétitivité (p. 7505) ; le marché commun agricole (p. 7504, 7505) ; l'adhésion des pays méditerranéens (p. 7510) ; les prix agricoles (p. 7504, 7505, 7508) ; l'organisation des organismes d'orientation (p. 7510) ; le FORMA (p. 7508, 7509, 7510) ; les problèmes du lait (p. 7510) ; la situation de l'ONIBEV (p. 7508, 7509) ; le marché de la viande (p. 7509) ; la viande ovine (p. 7510) ; l'ONIC (p. 7509) ; l'office des vins (p. 7509) ; le marché du vin (p. 7510) ; le FEOGA (p. 7504) ; le niveau des montants compensatoires (p. 7504, 7510).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture :

La sécheresse ; ses conséquences ; le budget de l'agriculture ; le rôle joué par le FEOGA ; l'accroissement des dépenses d'origine monétaire ; le budget du BAPSA (p. 7514) ; le niveau du minimum vieillesse ; le vieillissement de la population agricole ; le taux de progression des cotisations ; les crédits ouverts au bénéfice des organismes d'intervention ; le regroupement au sein d'un même ensemble ; les plans d'action prioritaires nationaux ; les bonifications d'intérêt ; l'affectation des sommes présentées au collectif de fin de session ; le programme européen d'hydraulique et d'adduction d'eau ; l'élévation de la qualité professionnelle des exploitants ; les difficultés de l'enseignement technique agricole (p. 7515) ; l'action de lutte contre l'inflation ; la part prise par les dépenses alimentaires dans l'accélération des tensions inflationnistes ; le CERC (Centre d'études des revenus et des coûts) ; le revenu agricole ; le contexte communautaire ; la défense de la production sucrière et de la production ovine ; le problème du lait ; l'affranchissement des exploitations de montagne de la contribution financière au fonds chargé de la commercialisation des excédents

Budget 1977

laitiers ; les productions méditerranéennes ; la modification nécessaire des règlements régissant le secteur des fruits et légumes et du vin ; l'existence de plusieurs agricultures ; l'effort de redistribution du BAPSA ; les problèmes fiscaux des agriculteurs ; leur endettement ; les bonifications d'intérêt ; la compétitivité de l'agriculture ; l'agriculture française, deuxième exportateur mondial (p. 7517) ; l'effort d'accroissement des exportations ; les dotations d'installation des prêts aux jeunes agriculteurs ; le rôle joué par l'agriculture dans une économie moderne (p. 7518).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 7518, 7521, 7523, 7524, 7604) ; la comptabilisation de dépenses nouvelles (p. 7520, 7521) ; le montant du budget (p. 7525, 7529, 7538) ; la politique gouvernementale (p. 7550, 7604) ; le contrôle parlementaire (p. 7525) ; les PAPIR (p. 7534) ; les PAP (p. 7520) ; le programme commun (p. 7521) ; l'indemnisation des calamités (p. 7529, 7530, 7531, 7535, 7545, 7546, 7605, 7607) ; les conséquences de la sécheresse et de son indemnisation (p. 7521, 7522, 7530, 7531, 7536, 7541, 7542, 7545, 7548, 77551, 7604, 7608) ; le fonds national de garantie des calamités agriocles (p. 7529, 7530) ; la contribution additionnelle aux primes d'assurances (p. 7529, 7545) ; les prêts calamités (p. 7529, 7530, 7542) ; le développement des études agro-météorologiques (p. 7530) ; le secteur des coopératives (p. 7549, 7605, 7606, 7607) ; le revenu agricole (p. 7522, 7524, 7531, 7536, 7537, 7542, 7545, 7604, 7606, 7607) ; le pouvoir d'achat des éleveurs (p. 7530) ; l'homogénéité de l'agriculture (p. 7548) ; l'exploitation familiale (p. 7521, 7522, 7525, 7607) ; l'agriculture, secteur économique (p. 7530, 7536, 7608) ; l'usine Sopad d'Attigny (p. 7535) ; « l'assistance » du secteur agricole (p. 7531) ; les handicaps de l'agriculture française (p. 7608) ; l'industrie agro-alimentaire (p. 7534, 7535, 7542, 7545, 7548, 7549, 7607) ; les exportations agricoles (p. 7531, 7535, 7608) ; la compétitivité de l'agriculture (p. 7519, 7523, 7535, 7537, 7547) ; l'appareil commercial (p. 7523) ; les SICA (p. 7523) ; le secteur de l'élevage (p. 7520, 7523, 7525, 7530, 7542, 7547, 7551, 7604) ; sa productivité (p. 7520, 7530) ; l'identification des animaux (p. 7520, 7547) ; l'élevage des porcs (p. 7548) ; la prophylaxie (p. 7523, 7548) ; la brucellose (p. 7523, 7542, 7548) ; la construction des bâtiments d'élevage (p. 7537, 7551, 7608) ; les aliments du bétail (p. 7524, 7547, 7549) ; les recherches de la Société B.P. Lavéra (p. 7549) ; l'élevage dans le Charolais (p. 7551) ; le déficit en protéagineux (p. 7520, 7543) ; le marché de la viande (p. 7551) ; la spéculation internationale (p. 7524, 7606) ; l'enseignement agricole (p. 7519, 7533, 7536, 7539, 7540, 7542, 7548, 7545, 7605, 7609) ; le nombre des postes d'enseignants (p. 7524, 7609) ; leur situation (p. 7539, 7540, 7543) ; les bourses (p. 7609) ; la carte scolaire (p. 7610) ; le secteur privé d'enseignement (p. 7535, 7536, 7539, 7540, 7543, 7551, 7604) ; les maisons familiales rurales (p. 7533, 7536, 7539, 7543, 7549, 7605) ; le cas du département de la Manche (p. 7605) ; le secteur public (p. 7540) ; les centres d'apprentissage (p. 7533) ; le BEPA (brevet d'études professionnelles agricoles (p. 7542, 7545) ; le centre de formation à l'élevage de Bressuire (p. 7535) ; la restauration de l'école de Maisons-Alfort (p. 7542) ; l'enseignement vétérinaire (p. 7531, 7542, 7543, 7551) ; la priorité à la formation des hommes (p. 7544) ; le collège agricole de Saint-Hilaire-du-Harcouët (p. 7605) ; le budget de l'INRA (p. 7540, 7541, 7549, 7609, 7610) ; la situation des personnels (p. 7540, 7541, 7609) ; la station de recherches technonologiques de Narbonne (p. 7541) ; action et situation financière de l'ANDA (p. 7520, 7543, 7544, 7547, 7549) ; les conseillers agricoles (p. 7530, 7544) ; l'action foncière (p. 7522, 7523, 7532, 7538, 7552) ; le remembrement (p. 7537, 7542, 7543, 7544, 7547, 7551, 7552); les SAFER (p. 7522, 7524, 7532, 7537, 7544, 7608) ; le programme d'aménagement de la vallée d'Authion (p. 7538) ; la situation en Auvergne (p. 7552) ; l'équipement (p. 7522, 7524, 7525, 7536, 7537, 7543) ; le statut du fermage (p. 7604) ; l'aménagement rural (p. 7523, 7535, 7537) ; les services publics ruraux (p. 7524, 7537, 7544); le téléphone (p. 7535) ; l'hydraulique agricole (p. 7535, 7536, 7537, 7543, 7548, 7604, 7608) ; le FAC (p. 7525) ; l'électrification (p. 7537, 7542) ; la politique de crédit (p. 7522) ; l'endettement des agriculteurs (p. 7536, 7548, 7608) ; les prêts bonifiés (p. 7522, 7529) ; l'exode rural (p. 7537, 7539, 7609) ; l'aide aux jeunes agriculteurs (p. 7528, 7532, 7536, 7539) ; l'IVD (p. 7528, 7547) ; la condition de la femme en milieu rural (p. 7540) ; l'établissement de prix de vente justes (p. 7536) ; l'organisation des marchés (p. 7524, 7529, 7530, 7542, 7547, 7551) ; le FORMA (p. 7529, 7605) ; la politique agricole commune (p. 7519, 7536, 7539, 7550, 7551, 7606, 7607, 7609) ; la contribution française au FEOGA (p. 7521, 7525, 7532, 7536, 7605) ; la politique agricole britannique (p. 7551) ; les prix agricoles communautaires (p. 7550, 7551, 7605) ; la spécialisation régionale (p. 7560) ; le recours aux montants compensatoires (p. 7519, 7536) ; la notion de préférence communautaire (p. 7545) ; l'entrée des pays méditerranéens dans le Marché commun (p. 7534, 7605, 7606, 7607) ; le marché du lait (p. 7519, 7542, 7547, 7548, 7550,

7609) ; le programme européen en matière de plans de développement (p. 7609) ; la nécessité d'une concertation globale (p. 7550) ; l'agriculture de montagne (p. 7520, 7532, 7533, 7539) ; l'extension de l'indemnité spéciale de montagne (p. 7532, 7537, 7545) ; les périmètres d'action forestière (p. 7532) ; la banane (p. 7529) ; les problèmes de la canne à sucre (p. 7528, 7529) ; le rhum (p. 7528) ; les problèmes sociaux et fiscaux de l'agriculture de la Réunion (p. 7528) ; le plan d'action prioritaire d'intérêt régional de la Réunion (p. 7528) ; la situation des régions Languedoc-Roussillon et Provence (p. 7546) ; l'agriculture guyanaise (p. 7529) ; l'inventaire des terres exploitables (p. 7529) ; les relations de la Guyane avec la CEE (p. 7529) ; l'attribution d'indemnités d'installation (p. 7529) ; l'agriculture de la région Champagne-Ardennes (p. 7534) ; l'agriculture alsacienne (p. 7531, 7544, 7545) ; la situation agricole de la Haute-Saône (p. 7541, 7542) ; la situation viticole (p. 7533, 7546, 7547, 7605, 7606, 7607) ; la situation des viticulteurs de Duras (p. 7545) ; le Languedoc (p. 7533, 7605, 7606) ; la viticulture girondine (p. 7546) ; l'Office du vin (p. 7533, 7546, 7605) ; le cognac (p. 7546) ; le BNIC (Bureau national interprofessionnel du cognac) (p. 7546) ; l'INAO (Institut national des appellations d'origine) (p. 7546) ; les importations italiennes (p. 7533, 7543, 7546) ; la garantie du prix du vin (p. 7534, 7605, 7606) ; les études sur la qualité des vins (p. 7541) ; la production de la noix (p. 7539) ; l'activité cynégétique dans le Cher, le Loiret et le Loir-et-Cher (p. 7604) ; le secteur des fromages de garde (p. 7542) ; le SIGF (Syndicat interprofessionnel du gruyère français) (p. 7542) ; la production de fruits et légumes (p. 7546, 7606, 7607) ; la reconstitution des forêts par les communes (p. 7531) ; le problème de la forêt provençale (p. 7518) ; les crédits du BAPSA (p. 7525, 7538) ; l'harmonisation des régimes sociaux (p. 7521) ; le régime social agricole (p. 7521, 7604) ; l'augmentation des charges sociales (p. 7525) ; les pensions de retraite (p. 7538) ; l'aide ménagère aux personnes âgées (p. 7538) ; la situation des veuves de chefs d'exploitation (p. 7537) ; l'aide en cas de maternité (p. 7538) ; le financement de l'assurance maladie (p. 7537, 7545) ; l'assurance invalidité (p. 7538, 7545) ; les dépenses vieillesse (p. 7538) ; la fiscalité des agriculteurs (p. 7525) ; leurs charges d'exploitation (p. 7605).

Intervention de M. Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture :

Le revenu agricole ; la France, deuxième exportatrice mondiale de produits agricoles ; l'évolution des prix par rapport aux coûts de production ; l'aide aux bâtiments d'élevage ; l'endettement de l'agriculture française ; les écarts de revenus ; la brucellose ; la coordination et l'orientation des différents fonds de soutien à l'agriculture (p. 7610) ; les délais de parution des textes relatifs à l'indemnisation de la sécheresse ; le plafonnement des prêts bonifiés ; les plans de développement ; le soutien des marchés ; la modernisation de l'agriculture ; les subventions pour les bâtiments d'élevage ; les adductions d'eau ; l'hydraulique agricole ; les dotations allouées aux SAFER ; l'aménagement de l'Authion ; l'indemnité spéciale de montagne (p. 7611) ; la définition des zones de montagne ; le versement de l'indemnité spéciale de montagne ; le redéploiement de l'enseignement agricole ; l'achèvement du centre de Bressuire ; le problème des bourses ; l'INRA ; les difficultés de l'ANDA ; la dotation aux jeunes agriculteurs ; le problème du bois et des importations de bois ; l'organisation de la production de papier (p. 7612) ; les problèmes sociaux ; l'exonération des cotisations de l'assurance-maladie ; la correction de l'assiette des cotisations ; l'harmonisation des régimes sociaux ; l'indemnisation des calamités ; le remembrement (p. 7613).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre :

L'agriculture des départements d'Outre-mer ; le rhum malgache ; l'équipement de la Guyane; les problèmes du vin ; le règlement 816 ; l'office du vin ; la création de contrats de qualité ; l'indépendance du marché national de certains pays étrangers (p. 7613) ; les productions de vins blancs de Gironde ; la situation des industries agricoles et alimentaires ; les difficultés européennes ; le problème des montants compensatoires monétaires ; la production laitière ; le budget européen pour 1976-1977 ; l'action de la Communauté ; le FEOGA ; le coût des montants compensatoires (p. 7614) ; la motion de censure déposée par l'opposition sur le vote de la loi de finances rectificative ; les déclarations du professeur Malassis sur les conséquences de l'inflation pour les agriculteurs ; l'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse ; les déclarations de M. Claude Estier sur le plan Barre ; le programme commun de gouvernement ; le rôle des offices fonciers ; les transferts de revenus à travers le BAPSA ; le plafonnement des aides directes à 30 UGB (p. 7615) ; la limitation des aides aux éleveurs de taurillons (p. 7616).

EXAMEN DES CRÉDITS [5 novembre 1976] (p. 7616).

ORATEURS : *MM. Laborde, Tissandier, rap-*

Budget 1977

porteur spécial de la commission des finances, Bertrand Denis, rapporteur pour avis, Guermeur, Corrèze, Bonnet, ministre, Pranchère, rapporteur spécial de la commission des finances, Mourot, Bernard, Pierre Joxe, Balmigère, Rigout.

1. — AGRICULTURE - FORMA :

ETAT B. — TITRE III : rejet de l'*amendement n° 238* de M. Pierre Joxe (réduction de crédits) (p. 7617).

TITRE IV : retrait de l'*amendement n° 233* de M. Bertrand Denis (réduction de crédits) (p. 7618) ; adoption du titre IV (p. 7618).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7618).

TITRE VI : retrait de l'*amendement n° 237* de M. Voisin (réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement) (p. 7618) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7618).

ETAT D. — TITRE III : adoption (p. 7618).

ART. 69 (modalités de reversement de la taxe d'usage des abattoirs publics au fonds national des abattoirs) (p. 7618) : rejet par scrutin public de l'*amendement* de suppression *n° 176* de la commission (p. 7621) ; liste des votants (p. 7639, 7640) ; l'article 69 est adopté (p. 7621).

Après l'ART. 69 : rejet de l'*amendement n° 241* de M. Pierre Joxe (conditions du dépôt par le Gouvernement d'un document récapitulatif des crédits inscrits dans les lois de finances au titre de la rénovation rurale et du fonds d'action rurale) (p. 7622).

2. — BAPSA :

ART. 30 (services votés) : adoption, p. 7622.

ART. 31 (mesures nouvelles, paragraphe 2) : adoption, p. 7622.

ART. 67 : *article 1106-4-I du code rural* (création d'un fonds d'action sociale chargé de distribuer les prestations congé-maternité au profit des agricultrices) (p. 7622) : rejet de l'*amendement n° 68* de M. Pranchère (plafonnement de la cotisation complémentaire) (p. 7623) ; l'article 67 est adopté (p. 7623).

ART. 68 : *article 1003-11, 1106-6 et 1106-8 du code rural* (mode de répartition des cotisations sociales agricoles) (p. 7624) : rejet de l'*amendement n° 69* de M. Pranchère (dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi tendant au réexamen des tranches de revenus cadastraux) (p. 7634) ; l'article 68 est adopté (p. 7624).

ANCIENS COMBATTANTS

DISCUSSION [2 novembre 1976] (p. 7369).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Ginoux, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Valenet, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Nilès, Albert Bignon, Beucler, Gilbert Faure, Gilbert Mathieu, Grussenmeyer, Tourné, Bouvard, Valbrun, Vacant, Masson, Jean Favre, Le Cabellec, Guermeur, Berthouin.*

Le montant des crédits du budget (p. 7369, 7370, 7371) ; la création de nouveaux chapitres (p. 7370) ; l'informatique (p. 7370) ; la rénovation des locaux de l'institut national des invalides (p. 7370, 7371) ; les pensions de retraite (p. 7370, 7371) ; les dépenses d'action sociale (p. 7370) ; l'appareillage des handicapés physiques (p. 7370, 7371) ; l'action sociale de l'office des anciens combattants (p. 7370) ; le reconnaissance de la qualité de combattant aux anciens d'Afrique du Nord (p. 7370, 7371, 7372) ; la retraite mutualiste (p. 7370) ; la pension des ascendants (p. 7370, 7372) ; les emplois réservés (p. 7371) ; la revision des pensions d'invalidité (p. 7371) ; la parité de la retraite de combattant (p. 7371) ; le cas de la population du village de Xures (p. 7372).

Intervention de M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants :

Le montant des crédits ; le caractère provisionnel de ces crédits ; la nécessité de leur augmentation ; l'appréciation de l'aide au monde combattant ; la revalorisation des pensions et des retraites (p. 7372) ; la reconstitution d'un réseau d'assistantes sociales ; l'action de l'office national des anciens combattants ; l'informatique ; l'équipement de l'institut national des invalides ; la réalisation des objectifs des législatures ; la condition du pensionné dans la société ; la réunion tripartite du 23 juin 1976 ; l'application du rapport constant (p. 7373) ; les mesures intervenues depuis 1973 ; la retraite du combattant ; l'attentat contre le camp du Struthof (p. 7374).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 7371, 7377) ; le niveau des crédits (p. 7377, 7382, 7385,

7387, 7388) ; le recours à l'informatique (p. 7380) ; l'institution nationale des invalides (p. 7380) ; les moyens de l'office national des anciens combattants (p. 7380) ; les propositions du comité des usagers (p. 7379) ; la non-prise en compte de certaines catégories de victimes de guerre (p. 7374) ; les veuves de guerre (p. 7374) ; les prisonniers de guerre (p. 7374, 7375) ; les victimes civiles de la guerre 1939-1945 (p. 7375, 7386) ; les déportés du travail (p. 7375, 7386) ; le contentieux alsacien et mosellan (p. 7374, 7381, 7382) ; la situation des anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 7375, 7376, 7377, 7379, 7381, 7383, 7384, 7385, 7386, 7387, 7388) ; le problème des veuves et ascendants (p. 7376, 7377, 7380, 7381, 7384, 7385, 7386, 7387, 7388) ; les orphelins (p. 7380, 7384) ; la retraite du combattant (p. 7376, 7377, 7382, 7383, 7384, 7387, 7388) ; le rapport constant (p. 7376, 7382, 7383, 7384, 7385) ; le niveau des pensions (p. 7375, 7376, 7377, 7378, 7379) ; les conclusions de la réunion tripartite du 23 juin 1976 (p. 7384, 7387) ; le plan quadriennal de l'UFAC (p. 7375, 7378, 7383, 7385, 7388) ; la retraite mutualiste (p. 7376, 7382, 7385, 7387) ; l'indemnisation des appelés (p. 7376) ; les conseils de réforme (p. 7377) ; l'attribution de la légion d'honneur aux combattants de 1914-1918 (p. 7380, 7381) ; l'entretien de l'idée du souvenir (p. 7380, 7381, 7386) ; la commémoration du 8 mai 1945 (p. 7375, 7377, 7379).

Intervention de M. Bord, secrétaire d'Etat :

Les efforts consentis en faveur du monde combattant ; le problème du rapport constant (p. 7388) ; la promotion des pensions ; le programme quadriennal de l'UFAC ; la situation des anciens d'Afrique du Nord ; l'attribution aux anciens d'AFN de la carte d'ancien combattant ; la retraite mutualiste ; la mention « hors guerre » ; le bénéfice de la campagne double ; les équivalences à l'action de combat (p. 7389) ; la situation des veuves de guerre ; les difficultés rencontrées par les ascendants ; les missions futures de l'office national ; le règlement du contentieux alsacien et mosellan ; l'indemnisation des infirmités contractées en temps de paix ; le titre de personne contrainte au travail ; la nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur des combattants de 1914-1918 (p. 7390) ; la commission de réforme ; l'accueil du budget par le monde combattant ; la retraite du combattant (p. 7391).

EXAMEN DES CRÉDITS [2 novembre 1976] (p. 7391).

ORATEURS : *MM. Gilbert Faure, Ginoux, rapporteur spécial, Valenet, rapporteur pour avis, Bord, secrétaire d'Etat.*

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 7391). **Budget 1977**

TITRE IV : rejet par scrutin public de l'*amendement n° 221* de M. Gilbert Faure (réduction de crédits) (p. 7392) ; liste des votants (p. 7395, 7396) ; adoption du titre IV (p. 7392).

COMMERCE ET ARTISANAT

DISCUSSION [10 novembre 1976] (p. 7889).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Denvers, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour le commerce, Bardol, rapporteur spécial de la commission des finances, pour l'artisanat, Jean Favre, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour le commerce intérieur, Maujoüan du Gasset, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges pour l'artisanat, Brousse, ministre du commerce et de l'artisanat, Hamel, Aumont, Vauclair, Le Cabellec, Delaneau, Balmigère, Bizet, Paul Duraffour, Mme Crepin, MM. Guermeur, Richomme, Glon.*

L'évolution du budget (p. 7891, 7894) ; le montant et la répartition des crédits (p. 7890) ; la présentation du budget (p. 7891, 7892) ; la loi Royer (p. 7893, 7897) ; la concertation avec les organisations syndicales et professionnelles (p. 7891) ; la situation des femmes (p. 7894) ; l'avenir de l'artisanat (p. 7895) ; les éléments de motivation des artisans (p. 7895) ; l'importance de l'artisanat (p. 7894) ; la réforme de l'apprentissage (p. 7891) ; les primes d'apprentissage (p. 7891, 7892) ; le problème des structures professionnelles (p. 7894) ; les structures de l'entreprise (p. 7894, 7895) ; la revalorisation du travail manuel (p. 7895) ; la répartition du chiffre d'affaires entre les différentes formes de commerce (p. 7890) ; l'activité du commerce de détail (p. 7890) ; l'activité du commerce de gros (p. 7890) ; le rôle du commerce dans la vie économique (p. 7893) ; l'évolution du commerce (p. 7893) ; la population active du commerce (p. 7890) ; la compétence des commissions départementales (p. 7891) ; leur activité (p. 7890) ; la commission nationale d'urbanisme commercial (p. 7890, 7891) ; l'urbanisme commercial (p. 7894) ; l'appareil commercial (p. 7890, 7891, 7893) ; la promotion (p. 7893) ; les opérations Mercure (p. 7893) ; le régime d'aide (p. 7890, 7892) ; les contributions d'attribution (p. 7892) ; l'aide spéciale compensatrice (p. 7890,

Budget 1977

7893) ; l'aide spéciale compensatrice dégressive (p. 7890) ; l'aide sur fonds sociaux (p. 7890) ; l'aide prévue à l'art. 52 de la loi d'orientation (p. 7890) ; l'aide dans les zones sensibles (p. 7892) ; l'égalité devant l'impôt (p. 7893, 7895) ; les problèmes sociaux (p. 7890, 7895) ; l'application du régime du « mini-réel » (p. 7891, 7892, 7893) ; l'imposition des revenus (p. 7892) ; la décote d'assiette en faveur des artisans (p. 7895) ; la taxe pour frais de chambres de métiers (p. 7892) ; les centres de gestion agréés (p. 7892, 7893) ; la taxe professionnelle (p. 7895) ; l'équilibre financier du régime d'assurance maladie des travailleurs non salariés (p. 7891) ; le paiement des cotisations par les retraités (p. 7893) ; le remboursement et le niveau des prestations (p. 7891) ; l'accroissement des charges sociales (p. 7892) ; leur assiette sur le salaire (p. 7892) ; le niveau des cotisations (p. 7893) ; la CANAM (caisse autanome nationale d'assurance maladie) (p. 7891, 7893).

Intervention de M. Pierre Brousse, ministre du commerce et de l'artisanat :

L'importance du budget ; un budget préparé par le précédent ministre ; le lancement d'actions nouvelles ; l'évolution récente du commerce et de l'artisanat ; la modernisation de l'appareil de distribution ; la correction de certains effets imputables à la rapidité des mutations ; l'action gouvernementale (p. 7895) ; les opérations Mercure ; la fiscalité ; le crédit ; la concurrence ; les régimes d'assurance ; les aides spéciales ; la formation dans l'apprentissage ; la loi Royer ; les caractéristiques du projet de budget ; les moyens mis à disposition par d'autres départements ministériels ; les priorités ; les investissements ; les dépenses d'intervention et les dépenses ordinaires ; le programme d'action pour 1977 ; le projet de loi en faveur des commerçants et artisans âgés ; la modernisation du commerce ; la réaliser dans un esprit d'équité et l'assortir de mesures humaines ; l'application intégrale de la loi d'orientation (p. 7896) ; le cadre d'actions nouvelles ; un commerce et un artisanat insérés dans un aménagement équilibré du territoire ; la mise à l'étude des implantations de 500 à 1 000 mètres carrés ; l'amélioration de la qualité des services ; la sauvegarde et le développement des régions rurales ; les expériences pilotes ; le rôle joué par l'artisanat dans la création de nouveaux emplois ; la charge des apprentis en matière d'assurances sociales ; l'implantation de nouvelles entreprises (p. 7897) ; la modernisation de l'entreprise commerciale et artisanale ; les structures ; l'assistance technique ; le FDES ; les banques populaires ; le regroupement de commerçants ; le développement du commerce associé ; la sauvegarde des bonnes conditions d'exercice du commerce et de l'artisanat ; la concurrence ; l'harmonisation fiscale et sociale ; les centres de gestion agréés ; le régime du bénéfice réel des PME ; l'harmonisation sociale avec le régime général ; les retraites ; l'assurance maladie (p. 7898) ; l'avance de trésorerie à la CANAM ; la nécessité d'une réflexion sur l'amélioration des structures ; les problèmes sociaux de l'apprentissage ; les commissions départementales d'urbanisme ; le programme d'intervention dans les zones sensibles ; les questions de nomenclature budgétaire et de procédures de changement d'imputation des dépenses (p. 7899).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les caractéristiques du budget (p. 7899, 7903) ; l'évolution du budget (p. 7899, 7900, 7901, 7905) ; le montant et la répartition des crédits (p. 7899, 7900) ; la part du budget dans les dépenses de l'Etat (p. 7899) ; la loi Royer (p. 7901, 7902, 7903, 7904, 7905, 7906) ; le programme commun (p. 7903) ; le plan Barre (p. 7902, 7904) ; le blocage des prix (p. 7904) ; la régularisation administrative de la situation d'un fonctionnaire (p. 7899) ; la politique gouvernementale de l'artisanat (p. 7900, 7903, 7904) ; la situation des femmes (p. 7904, 7905, 7906) ; le temps partiel (p. 7906) ; l'importance de l'artisanat (p. 7900, 7903, 7906) ; la dégradation du secteur (p. 7900) ; la réforme de l'apprentissage (p. 7900, 7902) ; les primes d'apprentissage (p. 7902, 7906) ; les créations d'entreprises (p. 7902, 7905, 7906) ; l'assistance technique de gestion (p. 7900) ; la situation des canuts lyonnais (p. 7905) ; la revalorisation du travail manuel (p. 7900) ; les grandes surfaces (p. 7900, 7903) ; l'ouverture d'un deuxième hypermarché à Béziers (p. 7903) ; l'activité du commerce de détail (p. 7906) ; sa responsabilité dans l'inflation (p. 7902, 7905) ; la crise du petit commerce (p. 7902, 7904) ; ses difficultés (p. 7903) ; le nombre de faillites (p. 7904) ; le rôle des associations de consommateurs (p. 7906) ; le rôle du commerce dans la vie économique (p. 7903) ; la contribution du commerce et de l'artisanat au maintien de la vie rurale (p. 7900, 7904, 7906) ; l'urbanisme commercial (p. 7897) ; les conditions de délivrance de certains permis de construire (p. 7897) ; le régime d'aide (p. 7901) ; l'aide spéciale compensatrice (p. 7902) ; l'aide dans les zones sensibles (p. 7904) ; l'égalité devant l'impôt (p. 7900, 7901, 7903, 7905) ; les problèmes fiscaux (p. 7902, 7906) ; la révision du forfait d'imposition (p. 7902, 7903, 7904, 7905, 7906) ; l'application du régime « mini réel » (p. 7900,

7902, 7903) ; l'imposition des revenus (p. 7901, 7903, 7905) ; la taxe pour frais de chambre de métiers (p. 7902, 7905) ; les centres de gestion agréés (p. 7905) ; la taxe professionnelle (p. 7901, 7903, 7904, 7905, 7906) ; les ventes sauvages des coopératives et des groupements d'achats (p. 7901) ; l'harmonisation de la couverture sociale (p. 7901, 7905, 7906) ; le paiement des cotisations par les retraités (p. 7902, 7903) ; la prise en charge par l'Etat des cotisations patronales (p. 7905, 7906) ; le remboursement et le niveau des prestations (p. 7902, 7903) ; l'accroissement des charges sociales (p. 7901, 7903, 7904) ; leur assiette sur le salaire (p. 7900, 7903, 7904) ; les retraites (p. 7903) ; les crédits (p. 7903).

Intervention de M. Brousse, ministre :

La représentation des communautés urbaines dans les commissions départementales d'urbanisme commercial ; le poids des charges sociales et fiscales sur les métiers artisanaux ; l'harmonisation fiscale ; les crédits d'incitation et de formation ; la taxe professionnelle ; le sort des canuts de Lyon ; le dépôt prochain d'un projet de loi sur l'apprentissage ; l'importance de l'artisanat dans le monde rural ; l'autorisation de l'implantation d'un supermarché dans le Languedoc-Roussillon (p. 7907) ; la régularisation administrative de la situation d'un fonctionnaire ; l'impératif de lutte contre l'inflation ; le rôle des commerçants et artisans dans une société de liberté ; les créations d'entreprises artisanales (p. 7908).

EXAMEN DES CRÉDITS [10 novembre 1976] (p. 7908).

ORATEURS : *MM. Guermeur, Denvers, rapporteur spécial, Brousse, ministre.*

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 7908).

TITRE IV : adoption (p. 7908).

ETAT C. — TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7908).

Après l'ART. 62 : adoption de l'*amendement n° 254* de M. Guermeur (autorisation donnée au Gouvernement de relever la limite de la taxe destinée à pourvoir aux dépenses ordinaires des chambres de métier) (p. 7909).

COMMERCE EXTÉRIEUR

DISCUSSION [20 novembre 1976] (p. 8440).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Benoist, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour le commerce extérieur, Fouchier, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour le commerce extérieur, Rossi, ministre du commerce extérieur, Sourdille, Jans, Ferretti, Gantier.*

Budget 1977

La situation du commerce extérieur (p. 8440, 8441) ; le déficit (p. 8440, 8442) ; la répartition internationale des exportations (p. 8442, 8443) ; le volume des échanges internationaux (p. 8440) ; le GATT (General agreement on tarifs and trade) (p. 8440, 8443) ; la place du commerce extérieur dans l'économie nationale (p. 8441, 8443) ; l'ouverture de l'économie française sur l'extérieur (p. 8441) ; la solvabilité des pays (p. 8442) ; le coût des exportations (p. 8442) ; les équipes de consultants techniques spécialisés (p. 8442) ; les échanges invisibles (p. 8441); les importations de pétrole (p. 8440); le matériel d'armement (p. 8441); les produits alimentaires (p. 8442) ; les conditions d'échange avec les pays de l'Est (p. 8443) ; les importations en provenance du Sud-Est asiatique (p. 8443) ; les activités des sociétés multinationales (p. 8443) ; la promotion du commerce extérieur (p. 8440, 8443) ; la connaissance des marchés (p. 8442) ; l'assurance prospection-foires (p. 8443) ; le développement des mesures protectionnistes (p. 8443); le dumping monétaire (p. 8442) ; les exportations agricoles dans le cadre de la CEE (p. 8442) ; la COFACE (p. 8442).

Intervention de M. Rossi, ministre du commerce extérieur :

La participation tardive de la France dans le commerce international ; le développement des exportations ; le prix des produits pétroliers ; le déficit du commerce extérieur ; le niveau des importations ; les facteurs qui ont concouru à la dégradation du commerce extérieur ; la volonté des pouvoirs publics d'encourager et de faciliter l'exportation ; le centre français du commerce extérieur (p. 8444) ; les chambres de commerce à l'étranger ; le comité français des manifestations économiques ; l'ACTIM (Agence pour la coopération technique, industrielle et économique) ; le service de l'expansion économique à l'étranger ; l'effort des autres ministères en matière de commerce extérieur ; les prêts du Trésor ; la COFACE ; la prospection des marchés ; l'importance de l'information ; le guide de l'exportation ; le système d'assistance à l'exportation ; la déconcentration des structures ; l'encouragement des exportations (p. 8445) ; le rétablissement de l'équilibre des échanges ; la volonté d'exportation des petites et moyennes entreprises ; l'excessive concentration du commerce extérieur français ; l'emprunt destiné aux PME ; l'enseignement du commerce international ; la liaison entre le commerce extérieur et la politique économique (p. 8446).

Budget 1977

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La modicité des crédits (p. 8448) ; la politique gouvernementale en matière de commerce extérieur (p. 8447, 8448) ; les propositions communistes (p. 8447) ; la répartition internationale des exportations (p. 8446) ; le déficit (p. 8447); le contrôle parlementaire (p. 8448); la place du commerce extérieur dans l'économie nationale (p. 8449) ; le rôle des exportations dans l'économie allemande (p. 8449) ; les échanges avec la RFA (p. 8447) ; les USA (p. 8447, 8448) ; le plan Barre (p. 8447) ; la capacité de la France à exporter (p. 8448) ; les conséquences d'une politique économique d'austérité (p. 8447) ; les fluctuations des monnaies (p. 8447, 8448, 8449) ; l'indépendance nationale (p. 8447); les importations de pétrole (p. 8447) ; le statut des Français expatriés (p. 8448) ; leur protection sociale (p. 8448) ; la SOPEXA (p. 8446) ; la compétitivité des produits français (p. 8448) ; les services d'expansion (p. 8448) ; le FORMA (p. 8446) ; les conseillers commerciaux (p. 8446) ; les chambres de commerce franco-étrangères (p. 8448) ; les exportations de vins de Champagne (p. 8446) ; la situation des industries de bonneterie (p. 8446) ; la construction mécanique (p. 8447).

Intervention de M. Rossi ministre :

Le problème des montants compensatoires ; les exportations de vins de Champagne ; la situation de l'industrie de la bonneterie ; les conseillers commerciaux ; l' « abandon » de l'indépendance nationale ; la baisse du franc ; l'effort de l'entreprise exportatrice ; la mission des ocnseillers commerciaux ; le protectionnisme (p. 8449) ; les crédits du commerce extérieur sont mis aux voix avec les crédits inscrits à la ligne Economie et Finances : II. — Services financiers (p. 8449).

COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR

DISCUSSION [20 novembre 1976] (p. 8502).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Savary, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les comptes spéciaux du Trésor, Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances.*

Les conditions dans lesquelles le Parlement est informé de la destination des crédits ; le contrôle de l'emploi des crédits ; l'information du Parlement en matière de prêts extérieurs , l'aide aux entreprises du secteur automobile ; le concours de l'Etat à l'opération de Fos ; la connaissance des aides de l'Etat aux entreprises en difficulté (p. 8502) ; l'amélioration de l'information de la commission des finances ; les demandes de la commission des finances en matière d'études d'ensemble sur la politique aéronautique, l'information et les prêts extérieurs (p. 8503).

Intervention de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances :

Caractéristiques du budget ; son évolution ; sa présentation (p. 8503) ; la dotation du FDES ; l'activité du CIASI (Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles) ; l'information du Parlement sur la situation financière de certains secteurs industriels ; les crédits demandés au titre de la ligne industrie ; l'information de la commission des finances dans le domaine de l'informatique et de l'aéronautique ; les prêts extérieurs ; l'impact des prêts du Trésor sur les exportations (p. 8504) ; la consolidation des dettes commerciales (p. 8505).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les observations de la commission (p. 8505).

EXAMEN DES ARTICLES [20 novembre 1976] (p. 8505).

ORATEURS : *MM. Durafour, ministre délégué, Savary, rapporteur spécial.*

ART. 32 (compte d'affectation spéciale ; opérations définitives ; services votés) : adoption (p. 8505).

ART. 34 (comptes d'affectation spéciale ; opérations définitives ; mesures nouvelles) : *amendement n° 276* du Gouvernement (prise en compte des mesures financières relatives au fonds national de la musique et de la danse et fonds d'expansion économique de la Corse) (p. 8505) ; l'aritcle 34, ainsi modifié, est adopté (p. 8505).

ART. 35 à 41 (opéartions à caractère temporaire) : adoption (p. 8505, 8506).

COOPÉRATION

DISCUSSION [9 novembre 1976] (p. 7788, 7803).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Voisin, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la coopération, Bettencourt, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour la coopération, Pierre Weber, rapporteur pour avis*

de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour les relations culturelles, Galley, ministre de la coopération, Forni, Sourdille, Bordu, Plantier.

Le montant des crédits du ministère de la coopération ; la situation difficile dans laquelle se trouvent certains pays ; la diminution des prix mondiaux ; l'endettement des pays en voie de développement ; l'aide multilatérale ; l'aide bilatérale ; le faible nombre des chapitres en augmentation ; le FAC ; le fonds d'aide et de coopération (p. 7788) ; l'ORSTOM ; l'ouverture de la hiérarchie du corps des chercheurs de l'ORSTOM ; le BEPTOM (Bureau d'études pour les postes et télécommunications d'outre-mer) ; le rapport coût-efficacité des opérations engagées ; le GERDAT (Groupement d'études et de recherches d'agronomie tropicale) ; le rôle du FAC ; la faible progression des crédits du ministère de la coopération en regard de la situation des pays en voie de développement ; le manque de clarté et de logique de la présentation du budget de la coopération (p. 7789) ; la convention de Lomé ; les harmonisations des aides accordées par les pays européens ; le fonds européen de développement ; la coordination de l'ensemble des services qui participent à la diffusion de l'aide par le ministère de la coopération ; l'importance de la recherche scientifique d'outre-mer ; l'effort des coopérants ; la défense de leurs droits ; « La Voix de la France en Afrique » ; le sort de Mme Claustre (p. 7790) ; la part modique du budget de la coopération dans le budget général de l'Etat ; les objectifs de la coopération ; l'assistance technique ; les priorités de l'aide à l'équipement ; la nécessité de financements conjoints ; les aspects multilatéraux et internationaux de la coopération franco-africaine ; réserver en priorité l'aide aux pays les plus démunis ; la coordination interne à l'échelon international des actions (p. 7791) ; le montant total de l'aide publique ou privée ; la complexité de l'action ; la promotion de la langue française ; Léopold Senghor ; le colloque de Dakar du conseil international de la langue française ; l'assistance technique ; la recherche scientifique ; la multiplication anormale des services officiels concourant à une même tâche (p. 7792) ; la disparité entre la situation des agents militaires et civils ; les coopérants ; l'application pratique des recherches (p. 7793).

Intervention de M. Robert Galley, ministre de la coopération :

L'incertitude de l'Afrique ; l'Afrique exportugaise ; l'Afrique australe ; la nécessité de la coopération ; mener la coopération dans la dignité et dans la diversité ; la participation des Etats aux opérations d'aide (p. 7793) ; la bilatéralisation et l'internationalisation des aides ; la coopération dans l'efficacité ; l'évolution du budget de la coopération ; le fonds d'aide et de coopération ; la caisse centrale de coopération économique ; les priorités de la coopération ; la priorité géographique ; les pays lusitanophones ; Haïti ; la formation des hommes et le transfert des connaissances ; l'aide médicale ; l'assistance technique et la recherche ; la coopération agricole (p. 7794) ; ne pas sacrifier la coopération en matière d'infrastructures, de prospection minière et énergétique ; l'insertion de la coopération dans un nouvel ordre mondial plus équilibré et plus juste ; faire en sorte que la coopération devienne une cause nationale ; la place de la France dans le monde (p. 7795).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le montant du budget (p. 7797) ; le statut contractuel de la majorité des personnels du ministère (p. 7798) ; la politique gouvernementale d'aide au développement (p. 7796, 7798) ; le néo-colonialisme (p. 7798) ; les propositions du parti communiste (p. 7798) ; la réduction des actions de coopération (p. 7795, 7796) ; l'aide publique (p. 7796, 7797) ; l'aide multilatérale (p. 7796, 7797) ; la comptabilisation de l'aide aux TOM-DOM (p. 7796, 7798) ; le transfert de charges incombant au ministère de l'éducation nationale (p. 7795) ; la coopération et les grandes entreprises (p. 7797, 7798) ; l'élargissement de la compétence géographique (p. 7795) ; le dialogue Nord-Sud (p. 7797) ; l'accord de Lomé (p. 7797) ; la réalité de l'aide au développement (p. 7795) ; le FAC (p. 7797) ; le FIDA (Fonds international pour le développement de l'agriculutre) (p. 7796) ; la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) ; la CEE (p. 7796, 7797) ; la coopération médicale (p. 7797) ; le service national des médecins (p. 7797) ; la formation (p. 7797) ; l'accueil des étudiants étrangers (p. 7797, 7799) ; leurs conditions de séjour (p. 7799) ; la formation des techniciens (p. 7799) ; l'affaire Claustre (p. 7796) ; le vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 7797).

Intervention de M. Galley, ministre :

La progression des crédits du ministère de la coopération ; la caisse centrale ; les économies du FAC ; la clarté et la logique de la présentation des crédits ; la préparation d'une présentation fonctionnelle du budget ; la convention de Lomé ; le fonds européen de développement ; l'harmonisation communautaire des aides ; la coordination de l'ensemble des services participant à la diffusion de l'aide française ; la recherche scientifique ; les émis-

Budget 1977

sions de radiodiffusion sur ondes courtes à destination de l'Afrique ; le sort de Mme Claustre (p. 7803) ; la globalisation de l'aide ; la défense de la culture française ; la fusion des services de relations culturelles du quai d'Orsay et du ministère de la coopération ; la coopération radiophonique ; l'inflation ; les transferts de responsabilités nouvelles ; l'aide aux colonies lusitanophones ; la recherche de l'efficacité dans le respect des priorités des partenaires ; la trop forte concentration des aides au profit de l'Afrique (p. 7804) ; le caractère prioritaire de la coopération médicale, l'enseignement à temps partiel de professeurs spécialistes ; les bourses du FAC ; l'enseignement technique ; l'accueil des étudiants africains ; la réduction de la coopération à l'atlantisme ; le « pillage » du Tiers-Monde ; la diminution de l'aide française (p. 7805).

EXAMEN DES CRÉDITS [9 novembre 1976] (p. 7803).

ORATEURS : *MM. Soustelle, Voisin, rapporteur spécial de la commission des finances, Galley, ministre, Forni.*

ETAT B. — TITRE III : retrait de l'*amendement n° 252* de M. Soustelle (réduction de crédits) (p. 7806), le vote négatif du groupe communiste et du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 7806) ; adoption du titre III (p. 7806).

TITRE IV : retrait de l'*amendement n° 253* de M. Soustelle (réduction de crédits) (p. 7806).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7806).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7807).

CRÉDITS MILITAIRES BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES ESSENCES

DISCUSSION [8 novembre 1976] (p. 7711, 7732).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bourges, ministre de la défense, Icart, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Dronne, président de la commission de la défense nationale et des forces armées, Chevènement, Le Theule, rapporteur spécial de la commission des finances, pour les considérations générales et pour le titre V, Cressard, rapporteur spécial de la commission des finances, pour le titre III et le budget annexe du service des essences.*

Rapporteurs pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées : MM. d'Aillières, pour les dépenses en capital, Mourot, pour les dépenses ordinaires, Rivière, pour la section commune et pour le budget annexe du service des essences, Beucler, pour la section Air, Noal, pour la section Forces terrestres, Crespin, pour la section Marine, Max Lejeune, pour la section gendarmerie, de Bennetot, Villon, Longequeue, Albert Bignon, René Ribière, Messmer, Pranchère, Allainmat, Desanlis, Duroure, Dalbéra, Commenay, Rolland, Darinot, Omar Farah Iltireh.

Intervention de M. Bourges, ministre de la défense :

La priorité fixée par le chef de l'Etat à la défense ; le rétablissement de la défense ; la situation des forces armées (p. 7711) ; la condition des cadres militaires et des appelés ; l'armement conventionnel ; la loi de programmation ; la réforme de la condition militaire ; la ventilation des crédits entre les armées ; la part privilégiée de l'armement nucléaire ; les recherches ; la part des autorisations de programme par rapport aux crédits de paiement ; la poursuite de l'effort (p. 7712) ; le supplément d'autorisations de programme ; la réforme des statuts des officiers et des sous-officiers de carrière ; l'unicité des corps des officiers ; la spécificité du personnel de la gendarmerie ; les élèves gendarmes ; le nouveau régime des primes des sous-officiers ; leur durée de carrière (p. 7713) ; les retraités et les veuves de retraités ; l'amélioration des conditions d'accession à la propriété des cadres militaires ; l'action sociale ; l'entraînement des forces ; le développement de l'instruction ; l'entretien programmé des matériels ; la situation des personnels civils de défense ; l'activité des arsenaux ; la situation des ouvriers (p. 7714) ; la réalisation des armements ; le secteur nucléaire ; la force océanique stratégique ; le missile M 4 ; la composante aéronautique de la force nucléaire ; l'étude d'un nouveau type de sous-marin nucléaire lanceur d'engins ; l'engin sol-sol S 3 ; l'armement nucléaire tactique ; le Pluton ; les recherches et développements ; les matériels qui font l'objet des recherches ; la gendarmerie ; la réorganisation de l'armée de terre (p. 7715) ; la défense opérationnelle du territoire ; la réduction des effectifs de l'armée de terre ; l'équipement de la marine nationale ; les forces océaniques stratégiques ; les forces mobiles et polyvalentes ; les forces de défense maritime ; l'aéro-

nautique navale (p. 7716) ; les acquisitions d'immeubles militaires ; l'indépendance de la France ; les exigences de la sécurité ; les forces nucléaires ; la défense tous azimuts ; la nécessité d'un appareil militaire répondant aux exigences de notre temps (p. 7717).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 7718, 7719, 7735, 7740) ; son montant (p. 7721) ; la part du budget dans les dépenses de l'Etat (p. 7718, 7723, 7726, 7737) ; l'apurement du budget de 1976 (p. 7726, 7727, 7733) ; les difficultés de trésorerie de 1976 (p. 7720, 7737, 7741) ; l'augmentation des autorisations de programme (p. 7717, 7723, 7732, 7734, 7741) ; leur financement (p. 7719) ; leur usage (p. 7732) ; la loi de programmation militaire 1977-1982 (p. 7718, 7720, 7723, 7724, 7732, 7733, 7736, 7737, 7741, 7744, 7745, 7747, 7754, 7757) ; l'effort de défense des autres pays (p. 7718, 7743) ; le gaullisme (p. 7748, 7751, 7754) ; l'indépendance nationale (p. 7748) ; la politique de défense (p. 7720, 7723, 7735, 7738, 7739) ; Jaurès (p. 7739) ; Carnot (p. 7740) ; l'esprit de défense (p. 7737, 7740, 7756) ; le rééquilibrage des forces (p. 7720, 7756) ; les systèmes de défense (p. 7720, 7723, 7737, 7751, 7755) ; la défense civile (p. 7755) ; l'armée de métier (p. 7724, 7735, 7738, 7740, 7744, 7745, 7749, 7750, 7753) ; « les volontaires dix-huit mois » (p. 7751) ; forces conventionnelles, force nucléaire (p. 7720, 7723, 7733, 7734, 7741, 7749, 7750, 7754) ; la force de dissuasion (p. 7728, 7732, 7734, 7735, 7743, 7744, 7754) ; la force nucléaire tactique (p. 7736, 7749) ; l'OTAN (p. 7720, 7723, 7742) ; le programme commun (p. 7755) ; l'armée, instrument de politique intérieure (p. 7738, 7739) ; l'armée de terre (p. 7727) ; sa réorganisation (p. 7735, 7743, 7749) ; la marine (p. 7728, 7473) ; les missions de la marine (p. 7728, 7749) ; l'aviation embarquée (p. 7728) ; le plan Bleu (p. 7736) ; la flotte de surface (p. 7728, 7747, 7748) ; l'armée de l'air (p. 7725, 7726, 7743, 7749) ; les forces aériennes du pacte de Varsovie (p. 7725) ; le potentiel militaire dans le TFAI (p. 7757) ; la course aux armements (p. 7738, 7739) ; l'origine des officiers généraux allemands (p. 7739) ; la Bundeswehr (p. 7755) ; la détente (p. 7739, 7756) ; la situation des personnels (p. 7718, 7719, 7721, 7724, 7725, 7743, 7757) ; le moral de l'armée (p. 7740, 7756) ; les effectifs (p. 7721, 7749) ; les ingénieurs et techniciens d'études et de fabrications (p. 7725, 7747) ; réforme des statuts et condition militaire (p. 7719, 7721, 7724, 7732, 7742, 7745, 7751) ; les pensions et retraites (p. 7721, 7723, 7724, 7732, 7742, 7752) ; l'accession à la propriété (p. 7721) ; les pensions de réversion (p. 7742, 7752) ; les élèves officiers du TFAI en stage à Fréjus (p. 7757, 7758) ; les cumuls (p. 7751, 7752) ; la situation des recrues des TFAI (p. 7758) ; le service de santé (p. 7725) ; le prix de la journée dans les hôpitaux militaires (p. 7722) ; la rénovation du Val-de-Grâce (p. 7725) ; la gendarmerie (p. 7722, 7729, 7749, 7755) ; ses effectifs (p. 7729) ; ses moyens en matériel (p. 7729) ; la condition des personnels (p. 7729, 7730) ; le SDECE (p. 7725) ; le SIRPA (service d'information et de relations publiques des armées) (p. 7722) ; le budget annexe des essences (p. 7725) ; les dotations en carburant (p. 7719, 7722, 7729) ; le chauffage (p. 7724, 7727) ; le service national (p. 7719, 7734, 7735, 7744, 7749, 7750, 7752) ; le temps de service (p. 7745, 7752) ; la proportion de jeunes incorporés (p. 7719, 7745) ; l'égalité devant le service national (p. 7721, 7733, 7734, 7740, 7746) ; les dispenses et reports d'incorporation (p. 7719, 7721, 7746, 7752) ; l'état sanitaire de la jeunesse (p. 7721, 7722) ; les conditions de vie des appelés (p. 7722, 7753) ; les moyens d'instruction et d'entraînement (p. 7722, 7734, 7737, 7743) ; le relèvement du prêt (p. 7724, 7732, 7751, 7753, 7754) ; l'institution d'un service civil (p. 7749) ; l'affectation des jeunes aux corps de sapeurs-pompiers (p. 7750) ; le statut démocratique du soldat (p. 7753) ; les réserves (p. 7727) ; la préparation militaire (p. 7727, 7752) ; la standardisation des armements (p. 7747) ; le coût des armements (p. 7737) ; la situation des industries d'armement (p. 7723, 7742, 7746, 7747, 7757) ; les exportations de matériels (p. 7720, 7724, 7742, 7757) ; les plans de charge des arsenaux (p. 7723, 7733, 7736, 7747) ; la SNIAS (p. 7738) ; la situation de la recherche (p. 7734, 7743, 7754, 7757) ; le Commissariat à l'énergie atomique (p. 7719) ; les dépenses d'équipements (p. 7729, 7732, 7743, 7745, 7752) ; l'infrastructure immobilière (p. 7719, 7723, 7727) ; les matériels (p. 7719, 7723, 7726) ; le Pluton (p. 7720, 7754) ; l'AMX 30 (p. 7719, 7723, 7727, 7746) ; l'AMX 10 (p. 7727) ; le VAB (p. 7727) ; les missiles (p. 7748) ; le lance-roquettes multiple (p. 7727) ; les engins M 4 (p. 7720, 7734) ; l'avion F 1 (p. 7719, 7723, 7724, 7726) ; le Mirage 2000 (p. 7726, 7738) ; l'avion de combat futur (p. 7736) ; l'Alphajet (p. 7719, 7726) ; le Transall (p. 7726) ; l'hélicoptère futur (p. 7727) ; le pétrolier ravitailleur d'escadre (p. 7729) ; la construction d'un sixième SNLE (sous-marin nucléaire lance-engins) (p. 7720, 7728, 7734, 7736, 7747, 7748, 7749, 7754, 7757) ; le PA 75 (p. 7728) ; les mortiers (p. 7727)

Budget 1977

Intervention de M. Bourges, ministre de la défense :

Le déficit de l'exercice 1976 ; le programme Alphajet ; la réorganisation de l'armée de terre ; les charges de personnels ; le reclassement des sous-officiers retraités ; le prêt du soldat (p. 7758) ; le service national ; la revalorisation du prêt ; les retraités ; les veuves civiles et militaires ; l'opposition du parti socialiste ; l'allégement de l'armée ; le dégagement des cadres et leur reclassement ; le fait nucléaire ; la suppression de la brigade (p. 7759) ; l'armement nucléaire ; le maintien du centre d'expérimentation du Pacifique ; les crédits d'entretientien de programme ; l'informatique ; la conscription ; l'absence d'égalité des Français devant le service national ; la création d'un service civil ; la marine ; l'armée de métier ; la politique d'équipement ; la conscription dans divers pays ; les stages accomplis en métropole par des personnes originaires du TFAI ; le recrutement au TFAI (p. 7760).

EXAMEN DES CRÉDITS [8 novembre 1976] (p. 7761).

1. CRÉDITS MILITAIRES.

ORATEURS : *MM. Aumont, Cressard, rapporteur spécial de la commission des finances, Bourges, ministre, Fanton, Mourot, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées, Le Theule, rapporteur spécial de la commission des finances, Dronne, président de la commission de la défense nationale et des forces armées, Villon.*

ART. 27 (Mesures nouvelles : dépenses ordinaires des services militaires) (p. 7761) : rejet de l'*amendement n° 243* de M. Planeix (réduction de crédits) (p. 7761) ;

ART. 28 (Mesures nouvelles : dépenses en capital des services militaires) (p. 7762) : les conditions de l'examen du budget par la commission de la défense ; la présentation de la loi de programmation en crédits de paiement ; la faiblesse des crédits d'études (p. 7762) ; les relations entre les commissions des finances et de la défense ; le sixième SNLE ; l'utilisation des autorisations de programme ; l'échéancier de la loi de programmation ; le plan de charge des arsenaux (p. 7763, 7764) ; l'article 28 est adopté (p. 7764).

ETAT D. — TITRE III : adoption (p. 7764).

2. BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES ESSENCES.

ORATEURS : *MM. Longequeue, Bourges, ministre.*

ART. 30 (Services votés) : adoption (p. 7764).

ART. 31 (Mesures nouvelles) : adoption des autorisations de programme (p. 7764) ; crédits ; adoption (p. 7764).

Avant l'ART. 53 : retrait de l'*amendement n° 251* de M. Sainte-Marie : assujettissement au versement d'une taxe des personnes physiques ou morales concluant des marchés publics ayant pour objet la fourniture de denrées, de matériels, d'études et de recherches ou la réalisation de travaux destinés au ministère de la défense et aux services qui en dépendent (p. 7765).

CULTURE

DISCUSSION [5 novembre 1976] (p. 7642).

ORATEURS : *MM. Josselin, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la culture et le cinéma ; Fillioud, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour la culture ; Ralite, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour le cinéma ; Mme Giroud, secrétaire d'Etat à la culture ; MM. Frédéric-Dupont, Mesmin, Crépeau, Marcus, Chambaz, Mayoud, Bizet, Bichat, Mme Missoffe, MM. Gantier, Fiszbin.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le rejet des crédits de la culture par la commission des finances ; le montant du budget ; ses caractéristiques ; les problèmes culturels de Paris ; Beaubourg ; les théâtres nationaux, la Comédie française, l'Opéra ; la musique et la danse ; les maisons de la culture; les centres d'action culturelle ; les activités théâtrales ; le cinéma, les secteurs sacrifiés ; la conservation du patrimoine ; l'architecture ; les archives ; la lecture publique ; les musées ; les bibliothèques centrales de presse ; les bibliothèques départementales et municipales ; les enseignants artistiques, l'opposition entre Paris et la province (p. 7643) ; le droit à l'égalité culturelle ; « Démocratie française » ; la taxe sur les magnétophones ; la France et sa culture ; les conditions de l'élaboration du budget ; l'abandon du patrimoine au sacrifice de l'art vivant ; l'Opéra, Chaillot, Beaubourg (p. 7644) ; le déséquilibre entre Paris et la province, les monuments historiques ; le renoncement à l'art contemporain; les conservatoires et écoles de musique ; le syndicat national des bibliothèques ; le jeune théâtre ; le théâtre vivant ; l'action des collectivités locales ; l'importance du produit de la TVA sur les activités culturelles, le cinéma ; la concentration de l'exploitation et de la programmation ; les

cinémas de « la dernière séance » (p. 7645) ; le cas de la Seine-Saint-Denis ; les « audaces » du pool production; les circuits « art et essai »; la législation anti-pornographique ; son aspect financier ; l'exportation du cinéma français ; la création, la part des crédits destinés au cinéma dans le budget de l'Etat, le transfert de certaines charges du fonds de soutien à la diffusion des films ; la non-pluralité (p. 7646); le public de cinéma ; le rapport Reverdy ; les propositions du programme commun ; la galerie de la tapisserie nationale à Beauvais ; l'argent, le profit ; l'absence provoquée du public ; la culpabilisation des cinéastes (p. 7647).

Intervention de Mme Giroud, secrétaire d'Etat à la culture :

Le centre Beaubourg, un domaine de grande ampleur sans mesure avec les moyens, qui ont néanmoins triplé depuis quinze ans, en francs constants ; la protection et la conservation ; la création ; la diffusion ; l'inflation ; le déséquilibre entre Paris et la province (p. 7647) ; le développement culturel ; Malraux ; les structures du ministère de la culture, le changement dans la vie culturelle depuis quinze ans : les musées, les spectacles, la télévision, les théâtres nationaux ; les troupes de décentralisation, le cinéma, la musique ; Pierre Boulez ; l'accès de la classe moyenne aux grandes manifestations de l'art ; population et culture ; l'apprentissage de la peinture ; les possibilités de la télévision (p. 7648) ; l'art, reflet de la vie des hommes ; la culture pour comprendre, les besoins profonds de nos contemporains et la télévision ; l'école ; la renaissance des pratiques culturelles oubliées ; le financement des dépenses; la défense du patrimoine architectural; les deux PAP : « Mieux vivre dans la ville » et « Valoriser les zones rurales » ; l'archéologie de sauvetage ; les musées (p. 7649) ; le Louvre ; le musée de la Renaissance à Ecouen ; le musée Picasso, à Paris ; l'hôtel Salé ; la direction des musées de France ; la cité interministérielle des archives ; les archives départementales ; le livre, la diffusion du livre français à l'étranger ; les théâtres et l'action culturelle ; la musique ; la photographie ; les structures du secrétariat d'Etat à la culture ; situation économique et pause relative dans la mise en œuvre de réalisations spectaculaires (p. 7650).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 7652, 7653, 7658, 7659, 7661) ; son montant (p. 7653, 7656, 7657, 7661) ; la politique culturelle du Gouvernement (p. 7652, 7653, 7654, 7658) ; culture et société (p. 7653, 7661) ; les déclarations au « Monde » de Mme Giroud (p. 7654) ; la culture européenne (p. 7653) ; le programme commun (p. 7657, 7663) ; le budget culturel de Paris (p. 7654, 7662, 7663); le plan de sauvegarde du VIIe arrondissement (p. 7651) ; les dépenses de prestige (p. 7654) ; le budget du cinéma (p. 7651) ; Malraux (p. 7651, 7653, 7668) ; M. Guy (p. 7654) ; le vote négatif du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 7652) ; le déséquilibre Paris - province (p. 7653, 7655, 7658, 7663, 7664) ; l'enquête de l'OCDE sur les masses populaires (p. 7657) ; l'action culturelle (p. 7658, 7663) ; le troisième âge (p. 7655, 7656) ; la jeunesse (p. 7658, 7660) ; le livre (p. 7657, 7658) ; la diffusion du livre à l'étranger (p. 7654, 7655); la création (p. 7655, 7657) ; les artistes (p. 7657) ; le 1 % destiné aux artistes (p. 7655) ; les commandes publiques (p. 7656) ; le cas du Mexique (p. 7656) ; les maisons de la culture (p. 7657) ; Bourges (p. 7657) ; Créteil (p. 7657) ; les chartes culturelles (p. 7658) ; le cinéma (p. 7655, 7657, 7659, 7662) ; le fonds de soutien (p. 7659) ; les cinéclubs (p. 7660) ; les films pornographiques et scatologiques (p. 7651, 7659) ; la télévision (p. 7657, 7659); l'IDHEC (p. 7660); l'école Louis Lumière (p. 7660) ; les théâtres (p. 7662, 7663) ; le TNP (p. 7662, 7663) ; la Comédie-Française (p. 7655, 7657, 7662) ; les Bouffes du Nord à la fête des Tuileries (p. 7655) ; les musées (p. 7655, 7663) ; le Musée du XIXe siècle (p. 7651) ; le Louvre (p. 7656, 7659) ; les musées de province (p. 7654) ; le musée d'art moderne de l'avenue du Président-Wilson (p. 7662) ; le centre Beaubourg (p. 7651, 7654, 7657, 7658, 7660, 7662, 7663) ; le sous-sol de la gare d'Orsay (p. 7651) ; le centre de documentation de l'histoire de l'art (p. 7655) ; l'implantation des cirques (p. 7651) ; le festival des Heures musicales du Mont Saint-Michel (p. 7659); l'Opéra (p. 7654, 7657, 7658, 7661, 7663) ; l'enseignement de la musique (p. 7655, 7656, 7658, 7659) ; l'Opéra-Studio (p. 7663) ; les bibliothèques (p. 7657, 7666) ; les bibliobus (p. 7660) ; les bibliothèques centrales de presse (p. 7660) ; les bibliothèques de province (p. 7654, 7660) ; la lecture publique (p. 7657, 7660, 7661) ; l'architecture (p. 7651, 7652) ; le projet de loi sur l'architecture (p. 7652) ; les monuments historiques (p. 7663) ; la sculpture (p. 7658) ; les métiers d'art (p. 7655).

Intervention de Mme Giroud, secrétaire d'Etat :

Beaubourg ; le théâtre de Chaillot ; le cinéma ; les films pornographiques ; la loi du profit ; la contrainte sur la création ; le plan de sauvegarde du VIIe arrondissement ; Orsay ; le film de Pasolini et le problème de la censure ; les jardins ; les monuments historiques ; le musée d'art moderne ; la loi sur l'archi-

Budget 1977

tecture ; les commandes publiques ; Malraux (p. 7664) ; le livre français à l'étranger ; le fonds culturel du livre ; les déplacements des collections des musées en province ; les activités culturelles du troisième âge ; la politique du plus grand nombre ; Beaubourg et La Villette ; les écoles de musique ; les bibliothèques centrales de presse ; les bibliothèques municipales ; l'Opéra (p. 7665).

EXAMEN DES CRÉDITS [5 novembre 1976] (p. 7665).

ORATEURS : *MM. Josselin, rapporteur spécial, Mme Giroud, secrétaire d'Etat.*

ETAT B. — TITRE III : rejet de l'*amendement n° 141* de la commission (réduction de crédits) (p. 7665) ; adoption de l'*amendement n° 245* du Gouvernement (majoration de crédits) (p. 7666); adoption du titre III (p. 7666).

TITRE IV : rejet de l'*amendement n° 142* de la commission (réduction de crédits) (p. 7666) ; adoption de l'*amendement n° 246* du Gouvernement (majoration de crédits) (p. 7666) ; adoption du titre IV (p. 7666).

ETAT C. — TITRE V : rejet de l'*amendement n° 149* de la commission (réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement) (p. 7666) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiements (p. 7666).

TITRE VI : rejet de l'*amendement n° 150* de la commission (réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement) (p. 7666) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7666).

ETAT D. — TITRE III : adoption (p. 7666).

ART. 33 : création d'un compte d'affectation spéciale du Trésor : fonds national de la musique et de la danse (p. 7666) ; adoption de l'*amendement* de suppression *n° 155* de la commission (p. 7666) ; l'article 33 est supprimé (p. 7666).

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

DISCUSSION [19 novembre 1976] (p. 8367, 8373).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. de Rocca Serra, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les départements d'outre-mer ; Magaud, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, pour les départements d'outre-mer ; de Gastines, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour les départements d'outre-mer ; Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer ; Petit ; Alain Vivien ; Debré ; Sablé ; Claude Weber ; Fontaine ; Rivierez ; Césaire ; Gerbet ; Ibéné ; Cerneau ; Guilliod ; Jalton.*

Le transfert des crédits afférents à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte (p. 8367) ; la départementalisation ; les crédits du Bumidom ; le FIDOM ; les comptes économiques de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion ; la production de rhum ; la régression du développement démographique ; la Guadeloupe ; les chantiers de travail (p. 8368) ; la Guyane; le plan vert; Saint-Pierre-et-Miquelon; Mayotte ; son statut ; les problèmes économiques ; la politique de départementalisation ; l'évolution du budget ; le PAP n° 7 relatif à la départementalisation économique ; les subventions aux collectivités locales (p. 8369) ; l'organisation du régime administratif de Mayotte ; le processus historique de la départementalisation ; l'action sociale ; les conditions d'aide au logement ; l'emploi ; l'agence nationale de l'emploi ; l'intervention du FEDER et du FEOGA ; le FORMA ; la proportion des crédits de la section locale par rapport à la section centrale du FIDOM ; l'intégration des départements d'outre-mer dans l'économie de la CEE (p. 8370) ; la production de l'ananas ; les achats alimentaires des DOM ; la mise en place d'un plan de développement concernant l'élevage et les cultures vivrières ; la canne à sucre (p. 8371).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer :

L'importance de l'année 1976 pour les DOM ; l'éruption du volcan de la Soufrière ; l'accession au statut de DOM de Saint-Pierre-et-Miquelon ; la nomination à Mayotte d'un préfet ; la visite du Président de la République à la Réunion ; la politique gouvernementale à l'égard des DOM ; les institutions ; l'assimilation sur le plan social ; la sécurité sociale ; le taux du SMIC ; les prestations familiales ; l'aide sociale ; la départementalisation économique ; l'intégration à la CEE ; l'intervention des fonds européens ; la protection de certaines productions nationales (p. 8374) ; le potentiel agricole des DOM ; la production de la banane ; l'ananas ; la nationalisation de l'électricité ; l'incitation aux investissements ; l'amélioration des transports ; le secteur du crédit ; l'IVD ; la mise en valeur des Hauts de la Réunion ; le prix de la canne à sucre ; l'accueil des habitants des DOM dans la

métropole; les mesures économiques (p. 8375); le retard dans la création de juridictions administratives ; le développement de la Guyane ; l'emploi ; la création des petites et moyennes entreprises ; l'installation d'une agence pour l'emploi à la Martinique ; le rattachement du budget des DOM à celui du ministère de l'intérieur (p. 8376).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 8376, 8377, 8379, 8380) ; l'affectation des crédits à la section centrale du FIDOM (p. 8387) ; les contrats de pays (p. 8387); le FIAT (p. 8387); les statistiques relatives aux DOM (p. 8387, 8388) ; la proposition du groupe socialiste et des radicaux de gauche de création d'une commission d'enquête (p. 8377) ; l'intérêt du Gouvernement pour les DOM (p. 8378) ; l'autodétermination (p. 8378, 8381, 8382) ; le rôle de la télévision (p. 8378) ; le programme commun (p. 8378, 8381, 8382) ; l'assistance des DOM (p. 8378, 8391) ; l'autonomie (p. 8384, 8386); l'individualisation des statuts (p. 8378); le statut départemental (p. 8378, 8385, 8386) ; Aristote (p. 8384) ; la départementalisation économique (p. 8380, 8381, 8382, 8383, 8385, 8386, 8387) ; le développement économique (p. 8377, 8379, 8380, 8383) ; les libertés publiques (p. 8378, 8384) ; le progrès social (p. 8377), le PAP n° 7 (p. 8385) ; l'intégration dans le Marché commun (p. 8383) ; le monopole de pavillon (p. 8383) ; les accords de Lomé (p. 8383) ; l'emploi (p. 8376, 8377, 8380, 8385, 8388, 8390) ; la démographie (p. 8391) ; la publication du recensement de 1975 (p. 8388) ; l'émigration (p. 8380) ; la protection sociale (p. 8385) ; l'inapplication des lois sociales (p. 8380, 8382); les allocations familiales (p. 8382) ; l'extension de l'allocation de parent isolé (p. 8391) ; la fiscalité des DOM (p. 8385) ; la création d'antennes industrielles (p. 8377) ; l'installation de la RNUR (Régie nationale des usines Renault) à l'île Maurice (p. 8377) ; la réforme foncière (p. 8377, 8390) ; l'aide aux activités culturelles (p. 8390) ; le tourisme (p. 8380, 8383, 8385) ; la situation de la Martinique (p. 8377, 8379, 8380) ; la Guadeloupe (p. 8379, 8380, 8386, 8387, 8388, 8389, 8390) ; l'aide aux réfugiés de la Soufrière (p. 8386, 8389, 8390) ; l'éruption de la Soufrière (p. 8388, 8390) ; l'évacuation de Basse-Terre (p. 8389) ; Mayotte (p. 8384) ; la position de l'ONU (p. 8384) ; Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 8385) ; la quarantaine (p. 8385, 8386) ; la Réunion (p. 8381, 8382) ; l'océan Indien (p. 8381) ; l'OUA (l'organisation unie des Etats africains) (p. 8381) ; la Guyane (p. 8382, 8383) ; le plan forestier (p. 8383) ; le FORMA ; le GIEB (groupement d'intérêt économique bananier) (p. 8379) ; la production sucrière (p. 8379) ; le rhum (p. 8379) ; la banane (p. 8379, 8389) ; la pêche (p. 8385) ; le navire océanographique *Cyros* (p. 8385).

Budget 1977

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

La production de rhum ; le problème de l'emploi ; l'autodétermination ; l'application des lois sociales dans les DOM ; le problème du sucre à la Martinique ; le GIEB ; l'aide globale apportée aux DOM ; la qualité de Français des habitants des DOM ; les chantiers de chômage ; l'intégration dans le Marché commun ; la production d'ananas ; le monopole du pavillon (p. 8392) ; les accords de Lomé ; le dépôt d'un projet de statut pour l'île de Mayotte ; Saint-Pierre-et-Miquelon ; la Soufrière; l'emploi en Basse-Terre; les contrats de pays ; l'insuffisance de l'appareil statistique ; la départementalisation ; le FIDOM ; la fonction publique dans les DOM ; l'aide aux réfugiés de la Soufrière (p. 8393).

EXAMEN DES CRÉDITS [19 novembre 1976] (p. 8394).

ORATEURS : *MM. Alain Vivien, de Rocca Serra, rapporteur spécial, Fontaine.*

ETAT B. — TITRE III : rejet de l'*amendement n° 271* de M. Alain Vivien (réduction de crédits) (p. 8395) ; adoption du titre III (p. 8395).

TITRE IV : adoption (p. 8395).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme (p. 8395).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 8395).

ÉCONOMIE ET FINANCES

I. — CHARGES COMMUNES

DISCUSSION [20 novembre 1976] (p. 8487).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Chauvet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les charges communes ; Brugnon, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour les charges communes ; Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances ; Bayou, Mario Bénard, Lamps, Ginoux, Franceschi.*

L'allégement du budget ; la dette publique ; l'endettement des entreprises publiques ; l'endettement extérieur (p. 8487) ; l'utilisation de l'emprunt de 1974 ; les risques de change

Budget 1977

afférents aux emprunts ; l'évolution de certaines dépenses ; la politique des pensions de retraite ; l'aide aux perosnnes âgées ; le fonds national de solidarité ; l'indemnisation des rapatriés ; les dépenses de bonifications d'intérêts ; le FDES ; l'autofinancement des entreprises publiques (p. 8488) ; les principes du financement des entreprises publiques au cours du VIIe Plan ; la liquidation et le paiement des dossiers d'indemnisation des rapatriés ; l'intégration de l'indemnité de résidence dans le traitement de base servant au calcul des pensions ; la présentation du budget ; l'information du Parlement selon la procédure des questionnaires budgétaires ; les bonifications d'intérêt accordées au crédit national ; le régime de garantie pour risque économique ; l'aide budgétaire à l'exportation (p. 8489) ; les conventions fiscales internationales ; leur coût pour le Trésor ; la participation de l'Etat au service des emprunts à caractère économique ; les apports en capital aux entreprises publiques ; les facteurs de leur déficit ; l'utilisation des entreprises publiques au profit des intérêts pirvés ; l'entreprise minière et chimique (p. 8490) ; le système d'aides aux entreprises (p. 8491).

Intervention de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances :

Caractéristique du budget ; sa présentation ; la dette publique ; son évolution ; les crédits de rémunération et de pension (p. 8491) ; la politique contractuelle ; les conditions budgétaires de soutien aux exportations ; l'assurance-foire ; l'assurance-prospection ; l'assurance-crédit ; la garantie du risque économique ; les entreprises nationales ; l'évolution de leurs tarifs ; leur autofinancement ; le concours budgétaire de l'Etat ; la situation des rapatriés ; l'ANIFOM (Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer) ; l'indemnisation des rapatriés (p. 8492) ; la priorité aux rapatriés âgés ; les améliorations techniques de la loi de 1970 ; l'endettement des rapatriés ; la signification de l'aide aux rapatriés (p. 8493).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'indemnisation des rapatriés ; la situation de l'ANIFOM ; l'opposition du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche ; l'insuffisance de la loi de 1970 (p. 8493) ; la nécessité de la refonte de cette loi ; le bien-fondé de la politique d'indemnisaiton des rapatriés ; les accords d'Evian ; l'insuffisance des crédits destinés à l'indemnisation (p. 8494) ; le pouvoir d'achat des pensions ; le montant garanti des calculs des pensions de retraite ; la non-prise en compte pour les retraités du bénéfice des dispositions positives intervenues après la liquidation de leur pension ; le relèvement du taux de la pension de réversion ; la création d'une pension pour les femmes fonctionnaires ayant élevé un ou deux enfants ; les entreprises nationales ; l'aide de l'Etat aux entreprises ; les modalités de calcul de l'indemnisation des rapatriés ; le livre rouge de la commission paritaire des rapatriés des Hauts-de-Seine (p. 8495) ; la politique des pensions ; la dégradation relative du niveau des pensions ; la prorogation de l'iniquité fiscale ; l'injusitce de la règle de non-rétroactivité ; l'inégalité devant la loi ; la revalorisation des pensions ; le taux des pensions de réversion (p. 8496) ; les positions de M. Mitterrand et du général de Gaulle sur l'Algérie (p. 8498).

Intervention de M. Durafour, ministre :

L'évolution du taux des pensions (p. 8496) ; l'intégration de l'indemnité de résidence dans le traitement ; la situation des rapatriés d'Afrique du Nord ; les conditions de leur indemnisation ; l'indemnisation des rapatriés âgés de soixante-dix ans ou plus ; les raisons du blocage ou du retard de certains dossiers (p. 8497).

EXAMEN DES CRÉDITS [20 novembre 1976] (p. 8498).

ORATEURS : *MM. Mario Bénard, Bayou, Chauvet, rapporteur spécial, Durafour, ministre délégué.*

ETAT B. — TITRE I : adoption (p. 8498).

TITRE II : adoption (p. 8498).

TITRE III : réduction de crédits ; adoption (p. 8498).

TITRE IV : *amendement n° 291* de M. Mario Bénard (réduction de crédits) (p. 8498) ; l'indemnisation des rapatriés (p. 8498 à 8500) ; adoption de l'*amendement n° 291* (p. 8500) ; l'*amendement n° 270* de M. Bayou (réduction de crédits) devient sans objet (p. 8500) ; adoption de l'*amendement n° 280* du Gouvernement (majoration du montant des crédits affectés aux mesures nouvelles) (p. 8501).

Le titre IV, ainsi modifié, est adopté (p. 8501).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 8501).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 8501).

Après l'ART. 72 : adoption de l'*amendement n° 278 rectifié* du Gouvernement (loi

n° 70-632 du 15 juillet 1970 : conditions de cession et de transmission des droits à indemnisation et règlement en cas de recours de la partie non contestée de l'indemnité) (p. 8501) ; adoption de l'*amendement n° 279 rectifié* du Gouvernement (art. L 693 du code de la sécurité sociale : financement par voie de subventions de l'Etat des dépenses engagées au titre du fonds national de solidarité) (p. 8502).

II. — SERVICES FINANCIERS

DISCUSSION [20 novembre 1976] (p. 8480).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Hamel, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les services financiers ; Brugnon, suppléant M. Poperen, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour la concurrence ; Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances ; Lamps, Antagnac, Maurice Blanc, Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé de la consommation.*

Les créations d'emplois ; la situation des personnels du ministère de l'économie et des finances ; l'amélioration des statistiques fiscales ; les besoins en personnel de la Cour des comptes ; le contrôle fiscal ; les garanties des personnes contrôlées (p. 8480) ; la nécessité de créations d'emploi d'agents chargés du contrôle fiscal ; l'action en faveur de l'information et de la formation des consommateurs ; les subventions versées aux organisations de consommateurs ; l'institut national de la consommation ; l'application sur les produits des mentions obligatoires ; le programme d'action prioritaire n° 18 ; l'absence de la volonté d'aider les groupements de consommateurs à agir par eux-mêmes ; l'intégration des organisations de consommateurs ; la neutralité de l'INC (Institut national de la consommation) (p. 8481) ; son autonomie ; 50 millions de consommateurs ; l'AEFI (Association française pour l'étiquetage informatique) ; l'AFNOR (Association française de normalisation) (p. 8482).

Intervention de M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances :

Les crédits des services financiers ; les effectifs budgétaires ; le souci de respecter les engagements pris concernant les actions prioritaires ; les PAP n°s 9 et 18 (p. 8482) ; le PAP n° 10 ; la recherche de la justice fiscale ; l'amélioration des conditions d'assiette, de recouvrement et de contrôle de l'impôt ; les centres fusionnés des impôts ; le respect des garanties des contribuables ; l'utilisation optimale de la ressource disponible ; les services extérieurs du Trésor ; la direction générale des impôts ; les moyens en personnel (p. 8483) ; les relations du ministère avec les usagers (p. 8484).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les conditions de travail des administrations financières ; la nécessité de créations d'emplois ; le recours aux méthodes modernes de gestion ; les créations d'emplois ; le recours à des personnels non titulaires ; le cadastre ; les droits syndicaux ; la conception restrictive du Gouvernement à propos de l'intérêt général (p. 8484) ; le prélèvement fiscal ; l'absence de moyens et le manque d'effectifs ; le développement du contrôle fiscal ; la justice fiscale ; la fraude ; le service public cadastral ; l'aide aux organisations de consommateurs ; l'INC (p. 8485) ; les moyens d'expression des associations de consommateurs ; l'émission « Tribune libre » de FR 3 ; l'ASSFORM ; la neutralité de l'INC (p. 8486).

Intervention de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé de la consommation :

L'indépendance de l'INC ; sa mission ; l'aide aux associations de consommateurs ; l'installation de boîtes postales dans six départements (p. 8486).

EXAMEN DES CRÉDITS [20 novembre 1976] (p. 8486).

ORATEURS : *MM. Icart, président de la commission des finances ; Durafour, ministre délégué ; Lamps.*

ETAT B. — TITRE III : les moyens attribués à la direction de la prévision (p. 8486, 8487) ; adoption du titre III (p. 8487).

TITRE IV : adoption (p. 8487).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 8487).

ÉDUCATION

DISCUSSION [17 novembre 1976] (p. 8167, 8183) ; [18 novembre 1976] (p. 8234).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Mario Bénard, rapporteur spécial de la commission des finances, de*

Budget 1977

l'économie générale et du Plan, pour l'éducation, Weinman, rapporteur spécial de la commission des finances, pour les constructions scolaires et universitaires, Sourdille, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour l'éducation, Haby, ministre de l'éducation, Bouvard, Mexandeau, Mme Constans, MM. Jacques Legendre, Richomme, Daniel Goulet, Delehedde, Royer, Dupuy, Garcin, Daillet, André Billoux, Gissinger, Fontaine, Capdeville, André Glon, Desmulliez, Albert Ehm, Vizet, Ralite, Cabanel, Gilbert Faure, Rolland, Gaillard, Delhalle, Dutard, Laborde, Franceschi, de Poulpiquet, Lucien Pignon.

Caractéristiques du budget (p. 8168) ; évolution du budget (p. 8170) ; le nombre d'élèves (p. 8171) ; le coût de l'éducation (p. 8168) ; la promotion culturelle et sociale (p. 8171) ; l'égalité des chances (p. 8172) ; les nationalisations de collèges (p. 8168, 8171) ; les constructions scolaires (p. 8169, 8171) ; le 1 % réservé à la décoration (p. 8170) ; l'équipement du second degré (p. 8170) ; l'équipement des services académiques (p. 8170) ; la gratuité des fournitures et livres scolaires (p. 8169, 8171) ; les bourses (p. 8169) ; le ramassage scolaire (p. 8169) ; les transports scolaires (p. 8169) ; l'enseignement privé (p. 8169) ; le forfait d'externat (p. 8169) ; l'action socio-éducative en faveur des enfants de Français de confession islamique (p. 8169) ; les enfants immigrés (p. 8169) ; les créations d'emplois (p. 8168, 8170) ; les postes d'enseignants (p. 8168) ; le taux d'encadrement des élèves (p. 8168) ; la situation des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale (p. 8169) ; l'auxiliariat (p. 8170) ; la titularisation des auxiliaires (p. 8171) ; la formation des enseignants (p. 8171) ; les personnels administratifs et de service (p. 8171) ; les contractuels municipaux (p. 8171) ; les classes maternelles, les effectifs (p. 8168) ; les CET (p. 8171).

Intervention de M. René Haby, ministre de l'éducation :

Le renforcement de la priorité accordée au système éducatif ; l'application de la réforme ; le cours préparatoire ; la classe de sixième ; la transformation de l'ex-premier cycle des lycées, CES et CEG ; l'initiation à l'économie ; l'éducation manuelle et technique (p. 8172) ; les ateliers ; la formation permanente des enseignants ; le centre national de documentation pédagogique ; l'histoire ; l'éducation artistique ; le français ; les procédures d'orientation ; les livres scolaires gratuits en sixième ; contenu et finalité de l'enseignement élémentaire ; la littérature syndicale ; les nouvelles classes maternelles (p. 8173) ; les écoles maternelles en milieu rural ; le rôle des maternelles ; le dépistage et l'aide aux enfants handicapés ; le recrutement des instituteurs ; les écoles normales ; le tiers-temps ; les maîtres d'application ; les maîtres formateurs ; l'éducation physique ; la prolongation possible de la scolarité au-delà de quinze ou seize ans ; l'organisation du baccalauréat (p. 8174) ; la création de postes ; la titularisation des remplaçants ; la conversion d'heures supplémentaires en postes de titulaires ; les jours d'absence ; remplacement et auxiliaires ; la qualité architecturale ; la sécurité ; la rénovation et le développement des petits collèges ; les transports scolaires (p. 8175) ; les bourses ; l'anglais dans l'enseignement privé ; la croissance des effectifs scolaires ; l'encadrement ; l'éducation dans les pays voisins (p. 8176) ; les dépenses des familles ; les manuels gratuits (p. 8181) ; la notion de secret ; le problème des moyens ; l'accoord signé avec le syndicat national des instituteurs début 1975 ; les effectifs des classes maternelles (p. 8186).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 8176, 8179, 8183, 8185, 8187, 8190, 8200, 8201, 8237) ; les PAP (p. 8188, 8194, 8201, 9206) ; l'évolution du budget (p. 8190, 8195, 8201) ; la réforme Haby (p. 8182, 8186) ; la loi Royer (p. 8182) ; la politique de l'éducation (p. 8176, 8180, 8182, 8184, 8187, 8200, 8201) ; l'inégalité devant l'éducation (p. 8179, 8180, 8181, 8187, 8194, 8196, 8206, 8236); la privatisation (p. 8236) ; la gratuité de l'enseignement (p. 8181, 8186) ; la rentrée scolaire (p. 8187, 8188, 8189, 8192, 8203) ; le système éducatif (p. 8190, 8194, 8236, 8237) ; les comités d'usagers (p. 8177, 8203) ; la crise de l'enseignement (p. 8179, 8238) ; l'académie de Strasbourg (p. 8195) ; la Réunion (p. 8195) ; la formation professionnelle (p. 8204) ; le coût de l'éducation (p. 8201) ; la promotion culturelle et sociale (p. 8188, 8189, 8194) ; l'égalité des chances (p. 8181, 8205) ; la dimension humaine de l'enseignement (p. 8177) ; chômage et débouchés (p. 8190, 8191, 8196, 8197, 8205) ; l'orientation professionnelle (p. 8194) ; la formation civique (p. 8194) ; la nationalisation des collèges (p. 8179, 8184, 8190, 8191, 8193, 8237) ; le district d'Arras (p. 8191) ; le patrimoine immobilier scolaire (p. 8189, 8201, 8235) ; les constructions scolaires (p. 8184, 8185, 8188, 8199, 8203, 8206) ; la charge des collectivités locales (p. 8206, 8234, 8237); la TVA (p. 8202, 8206, 8235); la sécurité (p. 8185, 8200); l'OFRATEM et l'INRDP (p. 8187) ; la gratuité des fournitures et livres scolaires (p. 8177, 8178, 8181, 8200, 8202) ; les bourses (p. 8177, 8181, 8188, 8194, 8198, 8199, 8202, 8203) ; les prêts sociaux (p.

8198) ; les cantines scolaires (p. 8200) ; les transports scolaires (p. 8177, 8188, 8194, 8202, 8203, 8234) ; l'audio-visuel (p. 8190) ; l'école laïque (p. 8202) ; l'enseignement privé (p. 8178, 8179, 8187, 8189, 8205) ; l'enseignement catholique (p. 8178) ; les contrats d'association (p. 8178) ; le forfait d'externat (p. 8178) ; le cas des régions de l'Ouest (p. 8178) ; le respect des convictions religieuses (p. 8178) ; l'option langue régionale (p. 8177) ; les langues et cultures régionales (p. 8177) ; les conseillers pédagogiques (p. 8177) ; l'apprentissage du français dans les DOM (p. 8196) ; les suicides de Renée Boudouresque et de Annick Menu (p. 8179) ; la mutation de Claude Weber (p. 8187, 8195) ; la décision du conseil général du Haut-Rhin (p. 8195) ; les créations d'emplois (p. 8179, 8180, 8188, 8193, 8196) ; les PEGC (professeur d'enseignement général de collège) (p. 8179, 8191, 8198) ; les rémunérations (p. 8185) ; les heures supplémentaires (p. 8205) ; les effectifs scolaires (p. 8199, 8201, 8237) ; la carte scolaire (p. 8200) ; le taux d'encadrement des élèves (p. 8201) ; les instituteurs (p. 8185, 8188, 8197) ; les maîtres auxiliaires (p. 8179, 8182, 8184, 8192, 8197) ; l'auxiliariat (p. 8185, 8188, 8189, 8193, 8203, 8237) ; la titularisation des auxiliaires (p. 8185, 8192, 8195) ; le département de la Manche (p. 8193) ; les conconurs des IPES et CAPES (p. 8184, 8192) ; l'agrégation (p. 8191) ; la formation des enseignants (p. 8179, 8187, 8190, 8192, 8197, 8235, 8236, 8237) ; les écoles normales (p. 8191) ; les centres de formation (p. 8197) ; les personnels administratifs de service (p. 8190, 8193, 8195, 8234) ; les syndicats d'enseignants de l'académie d'Aix-Marseille (p. 8192) ; l'université (p. 8197) ; l'enseignement préscolaire (p. 8184, 8187, 8188, 8194, 8196, 8199, 8200, 8205, 8206, 8236) ; les classes maternelles, ses effectifs (p. 8177, 8180, 8186, 8206) ; les crèches (p. 8205) ; les handicapés (p. 8205) ; l'enseignement technologique (p. 8198) ; les ateliers de technologie (p. 8184, 8201) ; la réforme Capelle (p. 8198) ; les centres de formation d'apprentis (CFA) (p. 8196, 8203) ; l'apprentissage (p. 8203) ; les CEG (p. 8189, 8236) ; le Finistère (p. 8236) ; l'enseignement technique (p. 8195, 8196, 8199, 8203) ; les CET (p. 8179, 8184, 8198, 8199) ; le Nord-Pas-de-Calais (p. 8198) ; les CES (p. 8180, 8189, 8198, 8236, 8237) ; l'enseignement sportif (p. 8196) ; l'enseignement musical (p. 8196) ; les collèges en zones rurales (p. 8177, 8181, 8189, 8201) ; l'Orne (p. 8189) ; la réforme du second cycle du second degré (p. 8184) ; le premier cycle (p. 8188) ; la médecine scolaire (p. 8193) ; les psychologues scolaires (p. 9193, 8195) ; le centre médico-pédagogique de Limoges (p. 8181) ; le vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 8187).

Budget 1977

Interventions de M. René Haby, ministre :

La norme de trente-cinq élèves par classe (p. 8235) ; les demandes de l'opposition ; le problème des moyens ; les bourses ; les comités des usagers ; l'évaluation des ressources (p. 8238) ; les prêts ; les cantines scolaires ; les transports ; les enfants d'immigrés ; les enfants français de confession islamique ; l'enseignement privé ; le forfait d'externat ; les constructions ; les problèmes de l'Ouest ; la région Rhône-Alpes (p. 8239) ; le financement des établissements scolaires ; le 1 % ; l'étatisation et ses problèmes ; les maîtres auxiliaires suppléants non réemployés ; les personnels d'intendance ; la qualité des maîtres ; la formation ; la condition enseignante ; le tronc commun de formation pédagogique ; la formation continue (p. 8240) ; la concertation avec les enseignants ; les problèmes pédagogiques ; les maternelles ; les groupes d'aide psychopédagogique ; les formations techniques ; les conseillers d'orientation et l'ONISEP ; La Réunion ; les jeunes sans diplôme ; la loi Royer ; la scolarité obligatoire ; les collèges d'enseignement techique annexés aux lycées ; les centres de formation d'apprentis (p. 8241) ; l'enseignement musical ; l'enseignement des langues locales ; le créole ; une mission d'étude à La Réunion ; l'instruction civique ; l'éducation morale ; les charges des collectivités locales ; les nationalisations ; les parents et la rentrée scolaire (p. 8242) ; la vision communiste de l'école française ; l'utilisation par les communistes de drames personnels tragiques ; les projets de l'opposition (p. 8243) ; Jules Ferry ; l'école fondamentale ; le pluralisme à l'école ; le principe de laïcité ; le programme socialiste ; le programme communiste ; le droit syndical pour les lycéens ; la politisation des lycées (p. 8244) ; la promotion en France d'une société plus juste, plus moderne, plus libre ; la réforme Haby (p. 8245).

EXAMEN DES CRÉDITS [18 novembre 1976] (p. 8245).

ORATEURS : *MM. Mexandeau, Mario Bénard, rapporteur spécial, Haby, ministre, Guermeur, Andrieu, Sourdille, rapporteur pour avis.*

ETAT B. — TITRE III : *amendement n° 267* de M. Capdeville (réduction de crédits) (p. 8245); la restructuration de l'Ofrateme et de l'INRDP ; les divers projets de la gauche en matière d'éducation (p. 8245, 8246) ; rejet de l'*amendement n° 267* (p. 8247) ; adoption du titre III (p. 8247).

TITRE IV : adoption (p. 8247).

ETAT C. — TITRE V : adoption des auto-

Budget 1977

risations de programme et des crédits de paiement (p. 8247).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 8247).

Après l'ART. 70 : retrait de l'*amendement n° 264* de M. Andrieu (conditions de présentation par le Gouvernement d'un rapport sur l'état d'exécution de la loi d'orientation n° 75-534 du 30 juin 1975) (p. 8248).

ÉQUIPEMENT

I. — ÉQUIPEMENT ET URBANISME

DISCUSSION [27 octobre 1976] (p. 7076, 7103).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Plantier, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'équipement ; Montagne, rapporteur spécial pour la commission des finances, pour l'urbanisme ; Valleix, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'équipement ; Canacos, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'urbanisme; Fourcade, ministre de l'équipement ; Nungesser, Paul Laurent, Dubedout, Offroy, Marc Masson, Desanlis, Ferretti, Baudis, Franceschi, Alain Vivien, Morellon, Claudius-Petit, Flornoy, Sourdille, Baumel.*

L'évolution du budget (p. 7079) ; sa présentation (p. 7080) ; les contraintes de la conjoncture de 1977 (p. 7076, 7077, 7078) ; l'érosion monétaire (p. 7076) ; la réduction des moyens du ministère (p. 7076) ; le FAC (p. 7076) ; les PAP (p. 7076, 7079) ; la situation des personnels en 1977 (p. 7076) ; la titularisation (p. 7076) ; les voies de communication routière (p. 7076, 7079) ; les autoroutes (p. 7076) ; les concessions (p. 7076, 7079) ; le péage (p. 7076) ; la charge du réseau routier national déclassé (p. 7076) ; les crédits consacrés aux renforcements coordonnés (p. 7079) ; les voies navigables (p. 7077, 7079) ; la liaison Nord-Méditerranée (p. 7079) ; les ports maritimes (p. 7077, 7079) ; les ports de la façade atlantique (p. 7079) ; l'IGN (Institut géographique national) (p. 7077) ; l'urbanisme (p. 7077, 7080) ; l'action foncière (p. 7077, 7078, 7080, 7081) ; le FNAFU (p. 7078, 7080) ; les crédits de la CAECL (p. 7080) ; les ZIF (p. 7081) ; les ZAC (p. 7080) ; le droit de préemption dans les ZAD (p. 7078) ; les rséerves foncières (p. 7080) ; la création d'un service technique de l'urbanisme (p. 7077) ; l'enseignement et la recherche (p. 7077, 7078) ; les retards dans l'élaboration des documents d'urbanisme (p. 7077, 7080) ; les SDAU (p. 7080) ; les POS (p. 7080) ; les espaces verts (p. 7078, 7080) ; l'aménagement du territoire (p. 7080) ; la création du FAU (Fonds d'aménagement urbain) (p. 7078) ; les villes nouvelles (p. 7078) ; l'équipement des villes moyennes (p. 7078).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'équipement :

L'importance du budget du ministère de l'équipement ; l'évolution des dépenses ordinaires et des dépenses d'investissement ; le soutien, l'animation du développement de l'économie ; la conformité du budget aux orientations définies par le VIIe Plan ; les PAP ; les PAPIR (programmes d'action prioritaires d'initiative régionale) ; les programmes d'action prioritaires n°s 2, 5, 6, 9, 20 (p. 7081) ; les programmes d'action prioritaires n°s 21, 24, 25 ; la participation du ministère de l'équipement aux programmes d'intérêt régional ; les choix en matière de grads équipements d'infrastructure ; les routes ; les dépenses des organismes d'téude ; la création d'un programme unique « sécurité exploitation » ; les autorisations de programme consacrées aux autoroutes de liaison ; la politique d'entretien et de rénovation des chaussées ; les opérations d'équipement et d'exploitation ; les renforcements coordonnés ; l'entretien des routes nationales secondaires ; le contrôle des sociétés concessionnaires d'autoroutes (p. 7082) ; les ports maritimes ; les voies navigables ; la liaison Rhin-Rhône ; les ports de la façade atlantique ; la zone industrielle et portuaire de Sète ; assurer une meilleure cohérence des actions entreprises par le ministère de l'équipement ; la coordination des équipements de transport ; le réseau de voies navigables ; la cohérence de l'établissement des schémas de transport ferroviaire et de transport routier ; les crédits d'équipement pour les transports en commun destinés à la province ; la mise en place de plans de circulation ; les contrats de transports collectifs ; la liaison entre l'investissement et le fonctionnement ; les constructions de logements ; l'objet du FAC (fonds d'action conjoncturelle) ; l'aménagement et l'humanisation du cadre de vie de nos concitoyens ; une meilleure maîtrise de l'urbanisme; les crédits du projet de budget de l'urbanisme (p. 7083) ; l'accélaration de la publication de l'approbation des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme et des plans d'occupation des sols ; l'effort en faveur de la qualité architecturale ; la cohérence entre les SDAU et les POS ; le mode de calcul des COS ; les villes nouvelles ; la création du fonds d'aménagement urbain ; le contrôle du Parlement sur l'emploi des fonds ; l'effort

en faveur des espaces verts ; la décentralisation des responsabilités ; le défaut de clarté des documents budgétaires ; offrir aux Français des logements plus accessibles et de meilleure qualité ; les objectifs du projet de loi portant réforme de l'aide au logement (p. 7084) ; le prix et la qualité des logements ; l'assainissement de la gestion des entreprises relevant du ministère de l'équipement ; le secteur des bâtiments et des travaux publics ; la loyauté de la concurrence des entreprises privées, l'assainissement de la situation des entreprises publiques, la progression des concours versés aux entreprises du secteur des transports ; le faussement des critères de contrôle de la gestion des entreprises publiques ; la nécessité d'une information complète sur leur gestion ; l'établissement de plans d'entreprises ; la définition de la notion de service public ; la contractualisation des missions des entreprises publiques ; l'impératif de l'équilibre de leur exploitation (p. 7085) ; l'importance économique du secteur des bâtiments et des travaux publics ; reconsidérer le total des dépenses d'équipement, P et T inclus ; la croissance du chiffre d'affaires à l'exportation du secteur bâtiment et travaux publics ; la situation des pêches maritimes ; les chantiers de construction navale ; l'armement naval ; l'Etat et des entreprises publiques (p. 7086).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les crédits du ministère de l'équipement (p. 7104) ; l'aménagement du territoire (p. 7090, 7091) ; la région Champagne ; Ardennes ; la Moselle (p. 7105) ; la Picardie (p. 7087) ; la région Midi-Pyrénées (p. 7105, 7106) ; l'Auvergne (p. 7107) ; la planification (p. 7091) ; le VIIe Plan (p. 7090, 7105, 7106) ; l'action des collectivités locales (p. 7090, 7091) ; les rapports entre les services du ministère et les usagers (p. 7104) ; les crédits affectés aux communications routières (p. 7088, 7104, 7107, 7109) ; les PAP (p. 7089, 7105); le mauvais état des routes (p. 7104) ; la signalisation (p. 7104); la RN 10 (p. 7105) ; la RN 4 (p. 7106) ; la B 71 (p. 7107) ; la RN 89 (p. 7107) ; les autoroutes (p. 7090, 7104, 7107) ; leur financement (p. 7107, 7108, 7109) ; les péages (p. 7104, 7106, 7107, 7109) ; la liaison Bordeaux-Narbonne (p. 7106); l'A 4 (p. 7106, 7108, 7109) ; l'autoroute du Rhône (p. 7090) ; l'A 10 (p. 7104, 7105) ; l'A 31 (p. 7105) ; l'A 71 (p. 7107) ; l'A 86 (p. 7109, 7110) ; l'A 88 (p. 7104, 7105) ; l'A 31 (p. 7105) ; l'A 71 (p. 7110) ; les voies expresses parallèles (p. 7105) ; les renforcements coordonnés (p. 7105) ; le plan breton (p. 7105) ; le plan Massif Central (p. 7108) ; les voies navigables (p. 7087, 7088, 7109) ; leur rentabilité (p. 7087) ; leur financement (p. 7088, 7109) ; l'exclusivité du PAP (p. 7087, 7088) ; les transports fluviaux en Europe (p. 7088, 7109) ; la liaison Rhin-Rhône (p. 7087, 7088) ; la liaison Seine-Nord (p. 7087, 7088, 7109) ; la liaison Seine-Est (p. 7087, 7109) ; les problèmes de financement (p. 7088) ; les ports (p. 7088, 7091, 7092) ; la construction de l'avant-port de Dieppe (p. 7091, 7092) ; le transport de la banane par conteneur (p. 7091) ; la politique foncière (p. 7088) ; la maîtrise foncière (p. 7090) ; l'urbanisme (p. 7089, 7103, 7107) ; les propositions du programme commun de la gauche (p. 7089) ; le centre des villes (p. 7090) ; l'installation des commerçants et artisans (p. 7090) ; la loi Royer (p. 7090) ; l'usage du véhicule individuel (p. 7106) ; les transports en commun (p. 7108) ; le métro de Lyon (p. 7108) ; le métro de Marseille (p. 7108) ; le RER (p. 7109) ; la région parisienne (p. 7088, 7089, 7090, 7106, 7107, 7109, 7110) ; le SDAU de Paris (p. 7089) ; l'aménagement de La Villette (p. 7089) ; la maison individuelle (p. 7104) ; les villes nouvelles (p. 7108) ; l'expérience suédoise (p. 7108) ; Marne-la-Vallée (p. 7107, 7108, 7109) ; Cergy-Pontoise (p. 7108) ; les problèmes de l'eau (p. 7088).

Intervention de M. Fourcade, ministre :

Les dotations destinées aux autoroutes ; l'Institut géographique national ; l'importance des investissements consacrés aux voies navigables ; la liaison Mer du Nord-Méditerranée ; l'obligation de disposer d'équipements de transports lourds dans le cadre d'une économie moderne (p. 7110) ; les dotations budgétaires destinées aux routes ; le développement du quartier de La Villette ; l'urbanisme ; la rénovation urbaine ; le problème des petits commerçants installés dans les zones urbaines ; les investissements supplémentaires nécessaires pour adapter le port de Dieppe à l'évolution du trafic ; la conteneurisation des bananes ; l'équipement routier ; la sécurité routière ; la mise en place du fonds d'aménagement urbain ; le problème du logement individuel ; les rapports entre les directions départementales de l'équipement et les citoyens ; les conclusions du comité des usagers ; la concurrence entre les autoroutes et les routes nationales ; la mise en place d'une table ronde réunissant les représentants des organismes dirigeants des transporteurs routiers et les représentants de l'ensemble des sociétés d'autoroutes ; le projet de permis de conduire « à la carte » (p. 7111) ; le respect des limitations de vitesse ; les crédits destinés à l'équipement autoroutier de la région lorraine ; l'équipe-

Budget 1977

ment de Toulouse et du Sud-Ouest ; le livre blanc sur les problèmes de la région Midi-Pyrénées ; l'autoroute A 4 ; le schéma routier de la région parisienne ; la perception de péages en région parisienne ; l'utilisation du budget de l'équipement ; le plan routier Massif Central ; les villes nouvelles ; la prolongation du RER ; les réalisations urbanistiques et commerciales de la Suède ; l'interconnexion des réseaux de la RATP et de la SNCF (p. 7112) ; le principe du péage sur les autoroutes ; les cartes d'abonnement ; le plan d'urbanisme de la région Ile-de-France ; les autoroutes A 26, A 86, A 87, A 88 ; l'allongement des lignes de métro au-delà du tissu urbain ; donner la priorité aux transports assurés par la RATP et la SNCF (p. 7113) ; le projet de la future autoroute A 87 ou A 88 ; l'articulation des projets de transports et des projets d'habitat (p. 7114).

EXAMEN DES CRÉDITS [27 octobre 1976] (p. 7114).

ORATEURS : *MM. Plantier, rapporteur spécial de la commission des finances (équipement), Canacos, Dubedout, Fourcade, ministre, Flornoy, Cressard, Bertrand Denis.*

Après l'ART. 70 : *amendement n° 213* rectifié de M. Plantier (loi n° 69-7 du 3 janvier 1969 ; principe de la gratuité de l'usage des voies rapides et conditions d'établissement des concessions et de perception des péages) (p. 7114) ; le péage de l'autoroute A 4 (p. 7114) ; les rues piétonnes ; les réactions des commerçants ; la consultation des collectivités locales ; la transformation des voies express en autoroutes (p. 7115) ; retrait de l'*amendement n° 213 rectifié* (p. 7116).

ART. 71 (article 66 de la loi de finances pour 1972 ; montant des subventions accordées aux départements pour l'entretien de la voirie nationale déclassée) : adoption de l'*amendement n° 220* du Gouvernement (augmentation du montant de la subvention) (p. 7116) ; le texte de l'*amendement n° 220* devient l'article 71 (p. 7116).

II. — LOGEMENT

DISCUSSION [27 octobre 1976] (p. 7117).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Torre, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie et du Plan, pour le logement, Bécam, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour le logement, Guerlin, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour le logement (problème social), Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement, Dubedout, Fourcade, ministre de l'équipement, Bertrand Denis, Canacos, Narquin, Bouvard, Denvers, Richomme, Jans, Weisenhorn, Claude Michel, Claudius-Petit, Lucas, Grussenmeyer, Andrieu.*

La part des crédits du logement dans le budget de la nation (p. 7120) ; la présentation des crédits consacrés au logement (p. 7117) ; les PAP (p. 7118) ; le FAC (p. 7119) ; le montant des crédits du logement (p. 7120) ; les questionnaires budgétaires (p. 7119) ; la programmation en valeur (p. 7119) ; les objectifs de la politique gouvernementale en matière de logement (p. 7118) ; le secteur du bâtiment (p. 7118) ; le nombre de logements construits (p. 7121) ; le coût de la construction (p. 7118) ; l'aide au logement (p. 7118, 7119, 7120) ; le financement du logement (p. 7120) ; le rapport Nora (p. 7118) ; le rapport Barre (p. 7118) ; la politique d'aide personnalisée (p. 7118, 7120, 7121) ; l'aide à la pierre (p. 7119, 7124) ; le logement social (p. 7120, 7121) ; la situation des organismes d'HLM (p. 7118, 7119, 7120, 7121) ; le secteur des primes (p. 7119) ; les PIC (prêts immobiliers conventionnés) ; les PSI (prêts spéciaux immobiliers) (p. 7120) ; le fonds d'aide à l'habitat (p. 7118) ; la réhabilitation des logements anciens (p. 7118, 7119) ; l'encouragement de la qualité (p. 7118, 7120).

Intervention de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement :

Les travaux de la commission Barre ; la forte demande ressentie dans le secteur de l'accession à la propriété sociale ; la consommation médiocre des crédits HLM destinés à la location ; l'importance du parc d'HLM locatives (p. 7121) ; le blocage des loyers et la limitation des hausses en 1977 ; le retard des programmes HLM ; les excédents au niveau national en ILM, caisse de prêts et Crédit foncier et en PIC ; la nouvelle présentation du budget de l'équipement ; le rapport Nora ; le fonds d'aménagement urbain ; la prime offerte aux propriétaires occupants pour l'amélioration de leur logement ; le financement du programme d'action sur l'habitat ; l'importance du parc de logements inconfortables ; l'amélioration des HLM anciennes dégradées ; la politique de l'habitat ancien ; les conséquences de la limitation des hausses des prix à 6,50 % (p. 7122) ; l'utilisation du fonds d'action conjoncturelle ; les rapports Barre et Nora ; l'urgence de la réforme de l'aide au logement ; le logement locatif social ; l'accession à la propriété ; la réhabilitation des logements anciens ; la mise en place de la réforme

de l'aide au logement ; l'aide personnelle ; la nécessité d'un transfert de crédits ; les barèmes de l'allocation de logement ; la réglementation de la participation des employeurs à l'effort de construction ; la progression dans le sens de la qualité ; le label « Qualitel » (p. 7123) ; la politique de qualité ; la politique d'économie d'énergie ; la limitation dans le temps des contrats de chauffage souscrits ou reconduits ; l'accroissement de la demande en habitat individuel ; le lent démarrage de l'association nationale de l'information logement ; le bilan de la loi du 31 décembre 1975 sanctionnant les abus entraînés par la modernisation spéculative des centres des villes ; les procédés abusifs dont sont victimes les acquéreurs de maisons individuelles ; l'insuffisance du système de garantie actuellement en vigueur ; l'instauration de nouvelles relations sociales ; la commission nationale des charges locatives ; la mise en place d'un observatoire des loyers ; la création de commissions départementales ; la participation des locataires aux conseils d'administration des OPAC (office public d'aménagement et de construction) ; la participation concrète des locataires dans les ensembles HLM ; la mise à disposition des locataires de locaux collectifs résidentiels obligatoires ; les opérations exemplaires de participation menées par le groupe interministériel « Habitat et vie sociale » ; la politique des quartiers nouveaux ; le soutien de l'action gouvernementale par les organismes de HLM (p. 7124).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La politique du Gouvernement en matière de logement (p. 7129) ; les propositions communistes concernant le logement (p. 7129) ; le montant de l'enveloppe budgétaire (p. 7130) ; l'intervention de l'Etat (p. 7126) ; le FAC (p. 7131) ; le secteur du bâtiment (p. 7129, 7137) ; l'aide à la construction (p. 7131, 7132, 7137) ; la mise en œuvre du financement (p. 7131, 7137) ; le comportement des sociétés de construction (p. 7129) ; les faveurs dont bénéficient les promoteurs (p. 7134) ; le nombre de logements construits (p. 7126, 7128, 7133, 7135) ; la progression du nombre de logements construits (p. 7126, 7128, 7133, 7135) ; la progression du nombre de logements vacants (p. 7128, 7133) ; les problèmes du logement en Alsace (p. 7137, 7138,) ; les centres d'information logements (p. 7131) ; le coût immobilier (p. 7125, 7130, 7131) ; la charge du logement (p. 7127, 7128) ; le blocage de la ZAC des Chardonnerettes (p. 7129) ; l'aide au logement (p. 7126, 7131, 7132) ; l'aide personnalisée (p. 7126, 7130, 7132, 7134, 7138) ; l'aide à la pierre (p. 7129, 7130, 7132) ; le logement social (p. 7125, 7130, 7135, 7136) ; la fiscalité du logement (p. 7135) ; le logement des personnes âgées (p. 7127, 7131) ; les clubs d'anciens (p. 7131) ; l'accession à la propriété (p. 7125, 7126, 7128, 7129, 7132, 7134) ; son régime fiscal (p. 7133) ; le blocage de l'indexation des prêts (p. 7128) ; les logements individuels (p. 7125, 7126, 7130) ; les pièges financiers et techniques de l'immobilier (p. 7129, 7130) ; la protection des acheteurs et locataires (p. 7130, 7131) ; le développement des lotissements individuels (p. 7130) ; la faveur donnée au secteur locatif (p. 7125, 7131) ; la condition des locataires (p. 7126) ; l'augmentation des loyers (p. 7128) ; les rapports avec les propriétaires (p. 7126) ; la création des comités paritaires de gestion des immeubles (p. 7133) ; le blocage des loyers (p. 7127, 7128, 7129, 7136) ; la réduction de la TVA sur les charges (p. 7127, 7129) ; les saisies et expulsions (p. 7127, 7128, 7129) ; la nécessité d'une allocation mensuelle exceptionnelle (p. 7127, 7129) ; la participation des locataires (p. 7133) ; l'habitat insalubre (p. 7137) ; l'amélioration de l'habitat existant (p. 7132, 7136, 7137) ; la rénovation des cités minières (p. 7136, 7137) ; la réhabilitation des logements anciens (p. 7125, 7127, 7128, 7133, 7136, 7137, 7138, 7139) ; son financement (p. 7138) ; l'ANAH (p. 7127, 7130, 7134) ; les PACT (propagande et action contre les taudis) (p. 7127) ; le rapport Nora (p. 7134, 7138) ; l'habitat rural (p. 7127, 7130) ; l'aide à la déco-habitation (p. 7131) ; la politique de qualité (p. 7126, 7132, 7136) ; la transformation des PIC (p. 7130, 7132) ; les PSI (p. 7132, 7137) ; la ségrégation sociale (p. 7134) ; la situation des organismes d'HLM (p. 7125, 7126, 7127, 7128, 7131, 7136) ; les logements HLM (p. 7132, 7134, 7135, 7136) ; la démocratisation des organismes d'HLM (p. 7133).

Intervention de M. Barrot, secrétaire d'Etat :

La réforme de l'aide au logement ; le degré d'engagement des programmes HLM ; le problème des logements vacants ; le nombre de logements restant inconfortables ; les aides de l'ANAH ; le nombre des expulsions, le problème de la participation des OPAC ; l'extension de la participation aux organismes d'HLM ; la disponibilité de prêts pour la construction de logements locatifs sociaux ; l'accession à la propriété ; la lutte contre la ségrégation ; les exonérations fiscales en matière de logements ; la réhabilitation de l'habitat ancien (p. 7139) ; la politique de l'habitat ancien ; l'amélioration de l'habitat rural ; le logement des personnes âgées ; le problème des petits ensembles de maisons

Budget 1977

individuelles ; les aides à la décohabitations ; les clubs du troisième âge ; les centres d'information logement ; la protection des acquéreurs de maisons individuelles ; le projet de loi sur l'assurance construction ; la qualité des logements ; le fonds d'intéressement pour l'accession à la propriété ; l'allocation logement ; les locaux collectifs résidentiels ; la situation du logement en Alsace (p. 7140) ; la politique de réhabilitation et de conventionnement ; la baisse des crédits du budget du logement ; la comptabilisation des HLM en accession à la propriété ; la politique d'amélioration des HLM ; l'utilisation du Fonds d'action conjoncturelle ; l'application de la réforme de l'aide au logement (p. 7141).

EXAMEN DES CRÉDITS [27 octobre 1976] (p. 7141).

ORATEURS : *MM. Canacos, Torre, rapporteur spécial, Barrot, secrétaire d'Etat, Claudius-Petit, Fourcade, ministre.*

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 7141).

TITRE IV : adoption (p. 7141).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7142).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7142).

TITRE VII : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7142).

ETAT D. — TITRE III : adoption (p. 7142).

ART. 46 (Prime à la construction pour l'amélioration de l'habitat locatif) : rejet de l'*amendement n° 108* de M. Canacos (maintien des logements sous le régime de la loi du 1er septembre 1948) (p. 7142) ; adoption de l'*amendement n° 157* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 7143) ; *amendement n° 158* de la commission : plafonnement des ressources annuelles des locataires ayant souscrit au bail et inclusion dans la convention du plafonnement des loyers) ; adoption du *sous-amendement n° 222* du Gouvernement : plafonnement des ressources annuelles des nouveaux locataires qui souscrivent au bail (p. 7143) ; adoption de l'*amendement n° 158* (p. 7143) ; adoption de l'*amendement n° 159* de la commission : substitution à la convention d'un contrat de prestations de services (p. 7143) ; adoption de l'*amendement n° 160* de la commission : application aux propriétaires bénéficiaires de la prime des sanctions prévues en cas d'inobservation des dispositions (p. 7143) ; adoption de l'*amendement n° 161* de la commission : application aux organismes habilités des sanctions encourues en cas de fausse déclaration (p. 7143) ; adoption de l'*amendement n° 162* de la commission : caractère obligatoire de la possibilité offerte aux locataires de conclure un bail dans les conditions fixées par les dispositions nouvelles (p. 7144) ; l'article 46, ainsi modifié, est adopté (p. 7144).

ART. 47 (Application des bonifications d'intérêts aux emprunts émis ou contractés par les organismes d'HLM) : adoption (p. 7144).

ART. 48 (Programme biennal de construction d'habitations à loyer modéré et programme biennal de logement primés) : adoption (p. 7144).

INDUSTRIE ET RECHERCHE

DISCUSSION [16 novembre 1976] (p. 8091, 8098) ; [17 novembre 1976] (p. 8138).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Schloesing, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'industrie, Mesmin, rapporteur spécial de la commission des finances, pour la recherche scientifique, Julien Schvartz, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'industrie, Buron, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour la recherche scientifique, Barthe, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour la recherche, Caro, rapporteur spécial de la commission des finances, pour les industries agro-alimentaires, d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, Xavier Hamelin, Labarrère, Marc Masson, Mme Fritsh, MM. Roger, Boulloche, Gau, Boyer, Roucaute, Darinot, Dhinnin, Daillet, André Billoux, Depiétri, Gantier, Huguet, Chambaz, Chevènement, Voisin.*

Caractéristiques du budget (p. 8098) ; sa présentation (p. 8093) ; la collaboration entre le ministère et la commission (p. 8091, 8093) ; l'association du Parlement à la politique industrielle (p. 8095) ; les accès à l'information (p. 8095) ; la participation aux décisions (p. 8095) ; le contrôle des grands choix technologiques (p. 8095) ; le contrôle des entreprises nationales (p. 8092, 8093) ; l'investissement français à l'étranger (p. 8101) ; l'investissement productif (p. 8091) ; le ralentissement des créations d'emplois (p. 8091) ; la concurrence (p. 8091) ; l'informatique (p. 8093) ; CII-Honeywell Bull (p. 8092,

8094) ; la ligne Y (p. 8094) ; l'usine de Toulouse de la CII (p. 8093) ; l'industrie agro-alimentaire (p. 8099) ; son importance (p. 8099) ; la fragilité financière (p. 8100) ; l'évolution de la consommation alimentaire (p. 8099, 8100) ; l'accroissement des aides financières de l'Etat (p. 8100, 8101) ; le PAP du VIIe Plan (p. 8098, 8100) ; le plan sectoriel d'orientation (p. 8100) ; la promotion des exportations des industries agro-alimentaires (p. 8101) ; les créations d'emploi dans le secteur (p. 8101) ; l'amélioration de la qualité des produits (p. 8101) ; la politique de la recherche (p. 8098) ; la nécessité d'un débat sur la recherche (p. 8096) ; les centres techniques (p. 8094) ; le financement de l'innovation (p. 8094) ; l'académie des sciences (p. 8096) ; la DGRST (Délégation générale à la recherche scientifique et technique) (p. 8096) ; les crédits de la recherche (p. 8093, 8096, 8098) ; l'utilisation des fonds publics (p. 8099) ; l'aide à la recherche (p. 8096) ; la recherche fondamentale (p. 8098) ; l'effort de recherche (p. 8093, 8099) ; les personnels de la recherche (p. 8094) ; l'emploi des chercheurs (p. 8099) ; la création d'allocations de recherche aux étudiants (p. 8094, 8099) ; la formation des fonctionnaires (p. 8094) ; le développement du capital intellectuel (p. 8096) ; le CEA (p. 8093) ; la création de la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires) (p. 8093) ; le CNES (p. 8093) ; le lanceur Ariane (p. 8093) ; le CNEXO (p. 8093) ; le BRGM (Bureau des recherches géologiques et minières) (p. 8093) ; le secteur de l'énergie (p. 8091, 8092) ; la politique d'économie d'énergie (p. 8095) ; l'indépendance et la sécurité des approvisionnements (p. 8093) ; la politique énergétique (p. 8094) ; le plan charbonnier (p. 8092) ; les investissements relatifs au siège charbonnier de la Houvre (p. 8094) ; Charbonnages de France (p. 8092) ; la place du charbon dans le secteur énergétique (p. 8095) ; l'énergie hydraulique (p. 8092) ; le développement des centrales électrocalogènes (p. 8094, 8095) ; les énergies nouvelles (p. 8092, 8093, 8094) ; la délégation aux énergies nouvelles (p. 8094) ; la géothermie (p. 8093, 8094) ; la commission Leroy (p. 8093) ; l'énergie éolienne (p. 8094) ; l'énergie solaire (p. 8094) ; le programme nucléaire (p. 8092, 8094, 8095) ; les problèmes de son développement (p. 8092) ; son financement (p. 8092, 8093) ; le retraitement des combustibles irradiés (p. 8092) ; EDF (p. 8092) ; la majoration des coûts du kilowatt-heure nucléaire (p. 8093) ; le pétrole (p. 8091, 8092) ; la recherche pétrolière (p. 8092) ; les aides financières qui y sont consacrées (p. 8095) ; les forages off shore (p. 8092) ; la fluctuation des prix du pétrole (p. 8094).

Intervention de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche : **Budget 1977**

L'enjeu considérable de l'effort de redressement économique ; l'équilibre de la balance des paiements (p. 8101) ; l'action menée dans le domaine de l'énergie et des matières premières ; la réduction des importations énergétiques ; la recherche d'économies d'énergie ; le raccord des centrales thermiques et nucléaires au réseau de chauffage urbain ; le recours aux sources nationales d'énergie ; le développement des énergies nouvelles ; la géothermie ; l'énergie solaire ; la politique charbonnière ; la substitution de l'énergie d'origine nucléaire à l'énergie importée pour les centrales d'Electricité de France ; l'accroissement des moyens du CEA dans le domaine de la sécurité ; les premières commandes du réacteur Superphénix ; l'importation d'énergies plus diversifiées et moins coûteuses pour la balance commerciale ; l'importation de charbon ; la part du gaz dans le bilan énergétique ; l'exploitation des découvertes de cuivre réalisées par le BRGM (p. 8102) ; la reprise du contrôle du gisement de nickel de Poumtiebaghi ; la politique industrielle ; le rôle de l'industrie ; l'incitation à l'investissement ; la procédure des contrats de production et d'exportation ; préférer la coopération à la concurrence sauvage sur les marchés mondiaux ; la sidérurgie ; le textile ; l'action sur les structures industrielles ; le secteur informatique ; le secteur des composants électroniques ; l'industrie électronucléaire ; les fondements de l'intervention de l'Etat ; la recherche industrielle ; l'action des centres techniques ; une nouvelle procédure pour le lancement de produits nouveaux ; l'action en faveur des petites et moyennes industries (p. 8103) ; la recherche fondamentale ; les besoins du pays ; l'action en faveur des recherches à finalité économique et sociale ; les réacteurs à neutrons rapides ; la santé, le cadre de travail et le cadre de vie ; l'INSERM ; l'emploi scientifique ; l'incitation à la mobilité ; la création d'allocations de recherche ; la place de la recherche industrielle en France (p. 8104) ; la notion d'industries de pointe ; donner à la France une industrie compétitive ouverte sur l'extérieur mais qui n'en soit pas tributaire (p. 8105).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 8107, 8113, 8139) ; le contrôle de l'emploi des fonds publics (p. 8107, 8108, 8119) ; l'affaire Dassault (p. 8107) ; la situation des personnels du ministère (p. 8108) ; la nécessité d'un pouvoir économique local (p. 8108) ; la politique industrielle (p. 8107, 8114, 8119, 8120) ; le contrôle des entreprises nationales (p. 8108) ;

Budget 1977

l'indépendance de l'industrie française (p. 8110) ; la stratégie américaine (p. 8111) ; le GRESI (Groupe de recherche et d'études sur les stratégies industrielles) (p. 8111, 8114) ; la politique de redéploiement industriel (p. 8108, 8114, 8139) ; la situation des entreprises (p. 8109) ; l'investissement productif (p. 8109, 8110) ; l'investissement, source de chômage (p. 8111, 8119) ; les investissements publics (p. 8109) ; la stagnation de l'emploi industriel (p. 8111, 8114, 8116) ; la taxe professionnelle (p. 8106, 8108, 8139, 8144) ; le vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 8113) ; les petites et moyennes industries (p. 8108, 8121) ; l'industrie horlogère (p. 8140, 8141) ; la situation de Lip (p. 8140) ; le rôle des élus (p. 8141) ; l'étude du conseil régional (p 8114) ; le plan de l'horlogerie (p. 8141) ; le secteur de la machine-outil (p. 8108, 8121) ; la crise de l'industrie papetière (p. 8113) ; les entreprises en difficulté (p. 8113) ; l'augmentation des importations de pâte à papier (p. 8113) ; l'établissement d'un Plan papier (p. 8113) ; l'informatique (p. 8108, 8111, 8120) ; CII-Honeywell Bull (p. 8111, 8120) ; l'industrie du verre (p. 8139) ; l'aéronautique (p. 8108) ; la SNIAS (p. 8108) ; le Mercure (p. 8108) ; l'industrie automobile (p. 8120, 8121) ; la sidérurgie (p. 8118, 8120, 8138) ; la diminution des emplois (p. 8119, 8138) ; la situation des besoins (p. 8138, 8139) ; la politique sidérurgique (p. 8119, 8120) ; le marché de l'acier (p. 8138) ; les exportations (p. 8138) ; les importations (p. 8138) ; la CECA (p. 8138) ; les conséquences de la modernisation (p. 8119) ; la nécessité d'un plan de branche (p. 8139) ; les accidents du travail (p. 8119) ; la stagnation de la production d'acier et de minerai de fer (p. 8120) ; sa nationalisation (p. 8120) ; le statut du sidérurgiste (p. 8120) ; l'industrie textile (p. 8105, 8106, 8113, 8114, 8116) ; ses difficultés (p. 8105, 8113) ; la situation en région Rhône-Alpes (p. 8105) ; la balance commerciale textile (p. 8105, 8113, 8114, 8116) ; l'accord multilatéral multifibres (p. 8105, 8114, 8116) ; l'action de la CEE (p. 8105, 8114) ; le contrôle des importations (p. 8106, 8114, 8116, 8117) ; l'aide aux entreprises en difficulté (p. 8106, 8114) ; l'aide à l'exportation (p. 8106) ; le soutien de la recherche (p. 8106) ; l'emploi (p. 8114, 8116) ; la région du Nord (p. 8116) ; la politique de la recherche (p. 8112, 8139) ; les centres techniques (p. 8106) ; le PAP du VIIe Plan (p. 8111, 8112) ; les crédits de la recherche (p. 8111, 8112, 8139) ; leur présentation (p. 8111) ; l'utilisation des fonds publics (p. 8139) ; les emprunts (p. 8112) ; l'effort de recherche (p. 8110, 8112, 8113) ; la liaison avec la stratégie des grandes firmes (p. 8139) ; les personnels de la recherche (p. 8112, 8139, 8140) ; l'objet de la recherche scientifique (p. 8140) ; la recherche universitaire (p. 8112) ; la création d'un délégué à la technologie (p. 8112) ; la recherche dans le domaine des conditions de travail (p. 8139) ; le CNRS (p. 8112) ; le CEA (p. 8112, 8115, 8139) ; les personnels du CEA (p. 8115) ; la création de la Cogéma (p. 8115) ; le CERN (p. 8139) ; la recherche militaire (p. 8115, 8116) ; le CNES (p. 8112) ; le CNEXO (p. 8112) ; le secteur de l'énergie (p. 8108, 8114, 8115, 8117) ; la politique d'économie d'énergie (p. 8121) ; la réforme du code minier (p. 8121) ; l'indépendance et la sécurité des approvisionnements (p. 8110, 8115, 8118) ; la politique énergétique (p. 8115, 8120, 8121) ; la politique charbonnière (p. 8118, 8119) ; la production charbonnière (p. 8115, 8118, 8139) ; les réserves (p. 8115, 8148) ; le plan charbonnier (p. 8110) ; la liquidation de certains bassins charbonniers (p. 8115) ; Charbonnages de France (p. 8115, 8118) ; la place du charbon dans le secteur énergétique (p. 8109, 8110, 8114, 8115, 8118) ; l'avenir de l'exploitation charbonnière (p. 8109) ; le métier de la mine (p. 8109, 8118) ; la reconversion des mineurs (p. 8118) ; le bassin de Lorraine (p. 8109, 8110) ; 'laménagement hydraulique du haut Rhône (p. 8106) ; le rapport Pintat (p. 8108) ; les énergies nouvelles (p. 8108, 8115) ; la délégation aux énergies nouvelles (p. 8108) ; la géothermie (p. 8108) ; la récupération des rejets thermiques (p. 8106, 8107) ; la centrale de Selzich (p. 8106) ; la commission Leroy (p. 8106) ; le programme nucléaire (p. 8121) ; le JET (Joint european Torne) (p. 8117) ; la privatisation du secteur nucléaire (p. 8115, 8117) ; la nécessité d'une large information (p. 8118) ; l'accord Westinghouse-Framatome-EDF-CEA (p. 8107, 8120) ; l'implantation des centrales (p. 8115) ; la sûreté (p. 8108, 8117) ; la pollution (p. 8117, 8118) ; La Hague (p. 8117) ; la politique d'exportation de matériel nucléaire (p. 8118) ; EDF (p. 8107, 8109, 8110) ; les forages off shore (p. 8121) ; la fluctuation des prix du pétrole (p. 8110).

Intervention de M. d'Ornano, ministre :

L'investissement ; l'accélération des investissements des entreprises publiques ; le plan de lutte contre l'inflation ; l'emploi ; le développement de la concurrence ; la compétitivité des entreprises françaises sur le plan international ; l'équipement pour la production d'énergie hydro-électrique (p. 8141) ; la commission Pintat ; l'équipement des sites les plus rentables économiquement ; l'aménagement des chutes de Chotagne et d'Embrun ; les énergies nouvelles ; l'information dans le domaine nucléaire ; l'effort de recherche ; l'inclusion dans l'enveloppe « recherche » de crédits industriels ; CII-Honeywell Bull ; l'individualisation de

l'Institut de recherche fondamentale à l'intérieur du CEA ; l'usine de Toulouse de CII ; le groupe Thomson ; l'utilisation de la chaleur ; la commission Leroy (p. 8142) ; la Lorraine ; le bassin de la Houve — l'état des ventes de la compagnie CII-Honeywell Bull — l'internationalisation de la recherche ; la recherche fondamentale ; la situation de l'industrie textile ; la mesure du contexte international ; la modernisation et la restructuration de l'industrie textile ; la concertation entre les clients et les industriels ; l'avenir du charbon en France ; l'impératif de compétitivité et de sécurité ; le coût d'extraction du charbon français ; les achats de charbon par EDF (p. 8143) ; la situation de « sous-traitance » de la France dans le domaine du nucléaire et de l'informatique ; les commandes publiques aux petites et moyennes industries ; l'attribution des crédits de formation aux fonctionnaires ; la taxe professionnelle ; la progression de l'enveloppe recherche ; le secteur des papiers ; l'usine de La Hague (p. 8144) ; la sidérurgie française ; l'augmentation des capacités sidérurgiques ; les importations d'acier ; l'importation de tôle forte ; la politique industrielle française ; le renouvellement des équipes de chercheurs ; l'action des pouvoirs publics en faveur de Lip ; le plan horloger (p. 8145).

EXAMEN DES CRÉDITS [17 novembre 1976] (p. 8145).

ORATEURS : *MM. Schloesing, rapporteur spécial, d'Ornano, ministre, Mexandeau, Le Pensec.*

ETAT B. — TITRE III : adoption de l'*amendement n° 143* de la commission (réduction des crédits) (p. 8146) ; adoption du titre III, ainsi modifié (p. 8146).

TITRE IV : adoption (p. 8146).

ETAT C. — TITRE V : la situation du secteur de la machine-outil (p. 8146) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 8147).

TITRE VI : l'industrie papetière ; les papeteries Bolloré (p. 8147) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 8147).

INTÉRIEUR

I. — DÉBAT PRÉPARATOIRE A L'EXAMEN EN SÉANCE PUBLIQUE

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République : réunion élargie du 28 octobre 1976 [19 novembre 1976] (p. 8355).

Budget 1977

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Limouzy, rapporteur, L'Huillier, Garcin, Maisonnat, Brun, Houteer, Alain Bonnet, Massot, Ducoloné, Lauriol, Claudius-Petit, Charles Bignon, Juquin.*

Intervention de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur :

Les grandes lignes du projet de budget du ministère de l'intérieur (p. 8355) ; l'évolution du taux de la criminalité ; la sécurité dans le métro ; la sécurité dans les trains ; la securité civile ; la Soufrière, la sécheresse et les feux de forêt ; la sécurité routière ; la situation des personnels de police ; les objectifs de l'action conduite en faveur des collectivités locales ; moderniser leur système fiscal ; créer des ressources prélevées sur celle de l'Etat (p. 8356) ; le VRTS ; le FECL ; l'allègement des charges des collectivités locales ; la promotion de la fonction publique locale ; la commission Guichard (p. 8357).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La progression du VRTS ; le rapport Guichard ; les rémunérations de la police (p. 8357) ; la sécurité dans le métro ; la pollution marine ; le taux de la TVA frappant le traitement des ordures ménagères ; les distorsions de la répartition du VRTS ; le rapport Guichard ; la rémunération des personnels de police (p. 8358) ; le blocage des prix ; l'application des taxes d'habitation et de la taxe professionnelle ; le report de la réforme des pouvoirs financiers des collectivités locales ; l'accroissement de la délinquance juvénile ;le FECL ; la clé de répartition du VRTS ; la prise en charge par l'Etat des services assurés par les départements pour son compte ; la situation des pompiers professionnels (p. 8359) ; l'application du taux unique départemental d'imposition ; la suite donnée par le Gouvernement au rapport Guichard ; l'augmentation de la délinquance juvénile ; le partage des charges entre l'Etat et les collectivités locales ; les critères de répartition du FECL ; la dévitalisation des zones rurales ; les zones de montagne ; le régime de travail des pompiers professionnels (p. 8360) ; le transfert des frais de fonctionnement des tribunaux de prud'hommes au département ; les effectifs des tribunaux administratifs ; la charge du fonctionnement des centres de secours et de lutte contre l'incendie ; les Canadair ; le rôle de la région ; le réseau routier ; l'entretien des chemins départementaux et de la voirie communale ; le rétablissement de la parité entre les rémunérations de la police et celles

Budget 1977

de la gendarmerie ; l'intégration des gradés de la police nationale dans la catégorie B ; le budget des rapatriés ; l'effort financier de l'Etat en matière de sécurité (p. 8361) ; l'insécurité dans la région parisienne ; les conséquences du rapport Guichard ; détérioration des finances départementales ; les écoutes téléphoniques ; les mesures d'éloignement (p. 8362) ; la lutte contre la criminalité ; la confusion entre le rôle de la justice et celui de la police ; les internements psychiatriques ; les sectes politico-religieuses ; l'effectif des tribunaux administratifs ; le projet de réforme des conseils de prud'hommes ; la nationalisation des centres de secours contre l'incendie ; les Canadair ; l'utilisation des Transall ; les propositions de M. Guichard relatives à la région ; l'entretien des routes primaires et des routes secondaires (p. 8363) ; les mesures prises en faveur de la police en tenue ; la commission Racine ; l'aide aux rapatriés ; l'évolution du nombre des cambriolages ; les initiatives prises par le commissariat de police de La Celle-Saint-Cloud ; le « casse » de Nice ; la nouvelle répartition du produit du VRTS ; les conditions d'installation des écoutes téléphoniques (p. 8364) ; les internements psychiatriques.

II. — Débat en séance publique

Discussion [18 novembre 1976] (p. 8275) ; [19 novembre 1976] (p. 8346).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Orateurs : *MM. Fossé, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'intérieur et les rapatriés, Limouzy, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, pour l'intérieur, Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Clérambeaux, Gaudin, Charles Bignon, Maisonnat, Tissandier, Muller, Mme de Hauteclocque, MM. Frêche, Cressard, Ducoloné, Delelis, Morellon, Burckel, Bernard-Reymond, Crépeau, Houteer, Fanton, Lucas.*

Caractéristiques du budget (p. 8276) ; progression des crédits (p. 8276) ; les fonctions du ministère de l'Intérieur (p. 8278) ; la situation des personnels du cadre des préfectures (p. 8276) ; les tribunaux administratifs (p. 8276) ; leur effectif (p. 8276) ; l'intégration des fonctionnaires de la France d'outre-mer (p. 8276) ; l'institution communale (p. 8277, 8278) ; la commission Guichard (p. 8278) ; le maire (p. 8278) ; les subventions d'équipements des collectivités locales (p. 8277) ; le fonds d'équipement des collectivités locales (FECL) (p. 8277) ; le paiement de la TVA par les collectivités locales (p. 8277) ; le VRTS (p. 8277) ; la sécurité civile (p. 8276) ; le groupement aérien de la sécurité civile (p. 8276) ; les services de la police nationale (p. 8276, 8277) ; la situation des personnels (p. 8277) ; l'alignement des rémunérations sur la gendarmerie (p. 8277) ; les retraités de la police (p. 8277) ; la situation des Français musulmans (p. 8277).

Intervention de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur :

Les caractéristiques du projet de budget ; l'amélioration des rémunérations des personnels de police ; les missions du ministère de l'intérieur ; la sécurité des citoyens ; la sécurité civile ; les feux de forêt ; l'éruption du volcan de la Soufrière ; la formation des sapeurs-pompiers ; la sécurité routière ; les difficultés rencontrées par les rapatriés (p. 8279) ; le dédommagement des anciens adhérents de l'organisme de prévoyance et de solidarité patronale du commerce et de l'industrie d'Algérie ; la protection des Français contre la délinquance et la criminalité ; comparaisons internationales des taux de criminalité ; les prises d'otages ; les agressions dans le métro parisien ; la recrudescence des attentats par explosifs ; les projets de loi relatifs au port d'armes et à la visite des véhicules automobiles par les forces de police ; le maintien de l'ordre ; l'amélioration de la condition des personnels de la gendarmerie ; la formation des personnels de police (p. 8280) ; la situation des tribunaux administratifs ; les moyens d'action de la police ; les collectivités locales ; leurs ressources ; accroître leur autonomie de gestion ; l'évolution du VRTS ; la TVA ; le FECL ; la taxe d'habitation ; la taxe professionnelle ; les nouvelles institutions de Paris et de la région d'Ile-de-France (p. 8281) ; l'augmentation des subventions réparties au niveau régional et départemental ; la souplesse de la gestion financière des communes ; la redéfinition des rôles respectifs de l'Etat et des collectivités locales ; la commission Guichard ; les DOM-TOM ; le caractère non indispensable de leur intégration dans le cadre départemental ; le VRTS (p. 8282).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 8284, 8288) ; progression des crédits (p. 8290) ; le programme commun (p. 8284) ; la situation des personnels du cadre des préfectures (p. 8284, 8298) ; les tribunaux administratifs (p. 8292) ; leur effectif (p. 8292) ; le recrutement issu de l'ENA (p. 8292) ; le régime indemnitaire (p. 8292) ; les collectivités locales (p. 8281,

8288, 8289, 8295) ; la région (p. 8295) ; l'évolution de ses attributions (p. 8295) ; le recours à l'emprunt (p. 8296) ; l'inégalité de ressources des régions (p. 8296) ; l'Auvergne (p. 8296) ; la commission Guichard (p. 8282, 8283, 8284, 8285, 8286, 8289, 8296) ; la démocratie locale (p. 8284) ; les finances locales (p. 8282, 8284, 8289, 8296, 8297) ; la répartition des ressources fiscales entre l'Etat et les collectivités (p. 8284, 8285, 8289, 8297) ; la coopération intercommunale (p. 8289) ; les syndicats de communes (p. 8284) ; le FECL (p. 8282, 8285) ; les critères de répartition du fonds d'action locale (p. 8282) ; le fonds spécial d'investissement routier (p. 8285) ; le paiment de la TVA par les collectivités locales (p. 8283, 8284, 8285, 8286) ; le VRTS (p. 8282, 8283, 8284, 8289) ; la nationalisation des CES (p. 8282, 8283) ; le support des frais de fonctionnement des tribunaux de prud'hommes (p. 8298) ; les communes de montagne (p. 8285) ; les personnels communaux (p. 8298) ; les attachés d'administration de la ville de Paris (p. 8349) ; la construction des écoles maternelles (p. 8283) ; la réforme des quatre vieilles (p. 8283, 8296) ; l'évolution des impôts locaux (p. 8285, 8286) ; la taxe professionnelle (p. 8284, 8297) ; les transports urbains (p. 8285) ; l'enseignement (p. 8285) ; les sapeurs-pompiers (p. 8287, 8288) ; l'organisation de leur corps (p. 8288) ; leurs conditions de vie (p. 8288) ; la sécurité des Français (p. 8287, 8288, 8298) ; prévention, répression (p. 8292, 8298) ; les attentats contre les bâtiments publics (p. 8292) ; le FLB (Front de libération de la Bretagne) (p. 8292, 8293) ; son idéologie (p. 8293) ; ses leviers d'action (p. 8293) ; la délinquance et la criminalité (p. 8294, 8298) ; la police nationale (p. 8287) ; la nécessité d'une nouvelle organisation (p. 8287, 8290, 8291, 8292) ; le malaise de la police (p. 8291, 8298) ; les services de la police nationale (p. 8284, 8287, 8288, 8290) ; le niveau des effectifs (p. 8288, 8290, 8291, 8295, 8298) ; le statut des policiers (p. 8289, 8295) ; leur carrière (p. 8296) ; l'alignement des rémunérations sur la gendarmerie (p. 8287, 8291, 8298) ; la commission Racine (p. 8289) ; les retraités de la police (p. 8288, 8291, 8294) ; l'unité des personnels (p. 8287) ; la formation (p. 8287, 8290, 8294) ; l'intégration des primes dans les traitements (p. 8287, 8288) ; les conditions de logement (p. 8287, 8290) ; le rapport Becquet (p. 8287) ; les centres médico-psycho-pédagogiques (p. 8294) ; les officiers de police (p. 8290, 8296) ; la fixation des jeunes fonctionnaires à Paris (p. 8290) ; la situation dans le Midi viticole (p. 8292) ; le commandant Le Goff (p. 8292) ; l'assemblée d'information des syndicats policiers (p. 8294, 8297) ; la situation des rapatriés (p. 8292, 8297) ; les améliorations d'origine législative (p. 8297) ; l'instruction des dossiers (p. 8297) ; la sécurité routière (p. 8284) ; le permis de conduire (p. 8284) ; le port de la ceinture de sécurité (p. 8284) ; le recours à la procédure administrative en cas d'infraction (p. 8284) ; la restructuration des zones minières (p. 8295) ; la création d'un fonds spécial de rénovation du bassin minier (p. 8349).

Intervention de M. Poniatowski, ministre :

La répartition des tâches entre l'Etat et les collectivités locales ; le FECL ; la nationalisation des CES et des CEG ; l'amorce d'une nouvelle répartition des charges entre l'Etat et les collectivités locales ; le programme de Mâcon ; la commission Guichard (p. 8346) ; l'action du Gouvernement en faveur des collectivités locales ; le VRTS ; la parité des rémunérations de la police avec celles de la gendarmerie ; la commission Racine ; les suspension de permis de conduire ; les accidents de la route ; la déconcentration des décisions de financement concernant les écoles primaires ; la dévitalisation de certaines zones rurales ; le règlement de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle ; la formation professionnelle et la police ; le logement des policiers et sapeurs-pompiers (p. 8347) ; la nature du VRTS ; le rapport Guichard ; l'évolution de la criminalité ; le parc immobilier de la police nationale ; les véhicules de police ; les effectifs de police ; l'alignement des rémunérations de la police sur celles de la gendarmerie ; les écoles de police ; la rémunération des personnels des tribunaux administratifs ; les rapatriés ; le terrorisme ;la formation professionnelle de la police ; l'état de la voirie et des réseaux divers des cités minières ; l'intervention directe des régions en faveur des opérations de créations d'emplois ; les subventions d'équipement des communautés urbaines ; la réinstallation des rapatriés (p. 8348) ; la situation des personnels de la ville de Paris ; le statut des attachés d'administration de la ville de Paris ; la départementalisation des dépenses de fonctionnement des conseils de prud'hommes ; les collectivités locales ; leurs moyens d'action en matière d'équipement et de gestion ; la définition d'une charte des rapports de l'Etat et des collectivités locales ; le statut et la rémunération des personnels de police ; les départements d'outre-mer (p. 8349).

EXAMEN DES CRÉDITS [19 novembre 1976] (p. 8350).

I. — INTÉRIEUR

ORATEURS : *MM. Duroure, Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.*

Budget 1977

ETAT B. — TITRE III : adoption du titre III (p. 8350).

TITRE IV (les parcs naturels régionaux) : l'aide à la démoustication (p. 8350) ; adoption du titre IV (p. 8350).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 8350).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 8350).

II. — INTÉRIEUR (RAPATRIÉS)

ORATEURS : *MM. Clérambeaux, Bertrand Denis, Maisonnat, Fossé, rapporteur spécial de la commission des finances, Frelaut, Limouzy, rapporteur pour avis de la commission des lois, Icart, président de la commission des finances.*

ETAT B. — TITRE IV : adoption (p. 8351).

ART. 51 (répartition des crédits du fonds d'équipement des collectivités locales) (p. 8351) : rejet de l'*amendement n° 61* de M. Frelaut (conditions du dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi portant définition des critères d'attribution commune des crédits du fonds d'équipement des collectivités locales) (p. 8352) ; adoption de l'*amendement n° 164* de la commission des finances : limitation à 1977 du caractère transitoire de l'affectation des ressources du FECL (p. 8352) ; l'article 51, ainsi modifié, est adopté (p. 8353).

Après l'ART. 51 : adoption de l'*amendement n° 258* de M. Boulay : conditions dans lesquelles devra être annexé au projet de budget du ministère de l'intérieur un document faisant ressortir l'aide de l'Etat aux collectivités locales dans divers domaines (p. 8358).

ART. 72 (loi n° 66-10 du 6 janvier 1966) : modifications à titre transitoire des modalités de répartition du versement représentatif de la taxe sur les salaires en métropole ; adoption (p. 8354).

Après l'ART. 72 : adoption de l'*amendement n° 257* de M. Limouzy (art. 46, 24e alinéa de la loi du 10 août 1971) : conditions dans lesquelles il peut être dérogé à la limitation à 10 % du montant des frais financiers par rapport au budget ordinaire (p. 8354).

JUSTICE

I. — DÉBAT PRÉPARATOIRE A L'EXAMEN EN SÉANCE PUBLIQUE

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République : réunion élargie du 21 octobre 1976 [2 novembre 1976] (p. 7351).

ORATEURS : *MM. Jean Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice ;* 1. Services judiciaires : *MM. Jean Foyer, président de la commission des lois, Guichard, garde des sceaux, Gerbet, rapporteur pour avis de la commission des lois, Lauriol, Claudius-Petit, Frêche, Massot, Brun, Sauvaigo, Charles Bignon, Forni, Kalinsky, Villa ;* 2. Services pénitentiaires et éducation surveillée : *MM. Gerbet, rapporteur pour avis, Guichard, garde des sceaux, Sprauer, rapporteur spécial de la commission des finances, Burckel, Houteer.*

Motion d'ordre : MM. Lauriol, Foyer, président ; MM. Gerbet, rapporteur pour avis, Guichard, garde des sceaux, Brun.

Intervention de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice :

Les caractéristiques du budget (p. 7352) ; les PAP nos 16 et 17 ; le renforcement des effectifs des juridictions ; la rénovation de l'équipement immobilier des cours et tribunaux ; les subventions aux collectivités locales ; la formation des personnels ; l'école nationale d'application des secrétariats-greffes ; l'amélioration des conditions des personnels des services pénitentiaires ; les dotations au titre du cadre de vie et de la sécurité des établissements ; la création d'emplois pour l'éducation surveillée.

I. — SERVICES JUDICIAIRES

La notion de programme d'action prioritaire (p. 7352) ; le PAP n° 17 (p. 7353) ; le PAP n° 16 (p. 7360) ; la répartition des charges de fonctionnement des juridictions du premier degré (p. 7353) ; la situation des greffes (p. 7353, 7356, 7359) ; le recours aux auxiliaires (p. 7353, 7356, 7357) ; le cas de la cour d'appel d'Aix-en-Provence (p. 7359) ; l'école nationale d'application des secrétariats-greffes (p. 7353) ; les dépenses des collectivités locales en matière de justice (p. 7358, 7359) ; les subventions aux collectivités locales pour le fonctionnement de la justice (p. 7353) ; l'institution de deux nouvelles cours d'appel dans la région parisienne (p. 7357) ; la création de la cour d'appel de Versailles (p. 7353, 7354, 7355) ; la suppression des avoués de la cour (p. 7353, 7354, 7356) ; l'exclusion du département des Hauts-de-Seine du ressort de la cour (p. 7354, 7355, 7356) ; les rapports entre le Gouvernement et le Parlement (p. 7354) ;

la suite donnée par l'Etat à ses propres décisions (p. 7354, 7356) ; le niveau hiérarchique des hauts magistrats de la cour (p. 7354, 7355) ; le vote d'une loi organique et d'une loi ordinaire (p. 7354, 7355) ; les bâtiments de la cour d'appel de Versailles (p. 7355) ; la rémunération des commissions d'office (p. 7353, 7356) ; l'aide judiciaire (p. 7358) ; la retraite des avocats (p. 7353, 7355, 7358) ; l'extension de l'application du droit de plaidoirie (p. 7358) ; la concertation avec les organisations professionnelles d'avocats (p. 7359) ; le droit de vote des avocats stagiaires (p. 7361, 7362) ; les conséquences de la loi sur le divorce (p. 7354) ; les conséquences du développement du vote par procuration (p. 7362) ; la situation du tribunal de grande instance de Grasse (p. 7359) ; la création d'emplois de juges de l'application des peines (p. 7359, 7360) ; le régime de l'application des peines (p. 7360) ; le rôle des juges (p. 7364) ; le nombre de places offertes à l'école nationale de la magistrature (p. 7357, 7359) ; les droits syndicaux de la magistrature (p. 7361) ; l'obligation de réserve des magistrats (p. 7362) ; la suppression de la cour de sûreté de l'Etat (p. 7357, 7358) ; l'application de la peine de mort (p. 7363) ; la publication de sondages sur ce thème (p. 7363) ; le nombre des saisies et des expulsions (p. 7361) ; la non-parution du décret d'application réduisant la portion des biens saisissables (p. 7358) ; la modernisation de la liste des objets immobiliers indispensables (p. 7358) ; la création et la prise en charge des tribunaux de prud'hommes (p. 7358, 7359) ; le recours à l'informatique (p. 7360) ; le cumul des ordonnances pénales (p. 7360) ; les retraits du permis de conduire (p. 7360) ; l'évolution de la délinqance juvénile (p. 7361) ; l'éventualité de l'ouverture d'une enquête judiciaire relative à l'affaire Dassault (p. 7361) ; la lenteur de l'instruction de certaines affaires financières (p. 7361, 7363) ; l'affaire Ceccaldi (p. 7363) ; l'issue du conflit du « Parisien libéré » (p. 7361, 7362) ; les principes d'extradition (p. 7363) ; les agissements des sectes politico-religieuses (p. 7363, 7364) ; le contrôle de l'environnement administratif (p. 7363, 7364) ; la révision du code pénal (p. 7364).

II. — Services pénitentiaires et éducation surveillée

La situation sociale des personnels pénitentiaires (p. 7365) ; la maison d'arrêt de Chartres (p. 7365) ; la construction de prisons neuves (p. 7366) ; le projet commun à trois départements de prison à Bois-d'Arcy (p. 7365, 7367) ; la construction d'une nouvelle prison à Strasbourg (p. 7365) ; l'expérience de Fleury-Mérogis (p. 7367) ; les assistantes sociales (p. 7365) ; la parité avec les personnels de police (p. 7365) ; l'accroissement de la population pénale (p. 7365) ; les revendications des détenus de Draguignan (p. 7366) ; les quartiers de sécurité renforcée (p. 7366) ; l'éducation surveillée (p. 7368) ; la situation des éducateurs (p. 7366) ; le non-renouvellement de l'accord des salaires entre les clercs de notaire et le conseil supérieur du notariat (p. 7368) ; l'assurance obligatoire des salariés agricoles (p. 7368) ; l'expérience de la commission élargie (p. 7365).

Budget 1977

II. — Débat en séance publique

Discussion [2 novembre 1976] (p. 7325, 7346).

Discussion générale :

Orateurs : *MM. Sprauer, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la justice, Larue, rapporteur spécial de la commission des finances, pour la condition pénitentiaire, Gerbet, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, pour la justice, Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, Donnez, Forni, Ferretti, Kalinsky, Foyer, Houteer, Brun, Garcin, Commenay, Plantier, Massot, Masson.*

La progression du budget pour 1977 ; la part du budget de la justice dans l'ensemble des dépenses publiques (p. 7325) ; le contraste entre les dépenses ordinaires et les dépenses en capital ; les crédits de fonctionnement des services judiciaires ; l'amélioration des carrières du personnel ; le plafonnement des dépenses d'équipement ; la construction des maisons d'arrêt à Nantes et à Strasbourg ; la rénovation et la modernisation des établissements pénitentiaires ; le fonctionnement de l'éducation surveillée ; la nécessité d'accroître le nombre des magistrats ; la forte baisse du nombre des créations d'emplois pour 1977 ; la création d'un fonds d'indemnisation en faveur des victimes de violences dont les auteurs sont inconnus ou insolvables ; la réforme des conseils des prud'hommes (p. 7326) ; l'augmentation du nombre des secrétaires greffiers ; la soumission au Parlement d'une loi de programme définissant un plan de rénovation de l'équipement immobilier ; les caractéristiques du budget de l'administration pénitentiaire ; la protestation des détenus à Draguignan ; les créations de personnels ; les créations d'emplois ; la non-résolution du problème de la sécurité dans les prisons ; le caractère désocialisant de la prison ; le cas des jeunes délinquants ; les tentatives de suicide dans les établissements pénitentiaires (p. 7327) ; le travail

Budget 1977

pénal ; l'emploi des détenus en dehors des établissements pénitentiaires ; le développement des commandes publiques ; l'évolution du budget du ministère de la justice ; les créations d'emplois de magistrats ; les auxiliaires de justice ; les retraites des avocats ; la revalorisation indispensable du droit de plaidoirie ; la rémunération des avocats commis d'office en matière pénale ; la crise des greffes (p. 7328) ; la situation du greffe du tribunal de grande instance de Paris et des tribunaux de Nanterre, Versailles et Chartres ; la situation des auxiliaires des secrétariats-greffes (p. 7329).

Intervention de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice :

La part du budget dc la justice dans les dépenses publiques ; la sous-administration et la désadministration de la justice ; le rôle de l'Etat dans le fonctionnement de la justice ; l'assistance des juges dans leur mission (p. 7329) ; l'autorité du garde des sceaux sur le parquet ; les caractères de l'action publique ; la justice rendue au nom du peuple français ; le ministère de la justice, ministère de la loi ; la poursuite de l'œuvre de codification ; la justice entre les Français ; la reconnaissance du droit par l'autorité judiciaire ; le rôle des juges ; la conciliation des parties ; la création d'antennes cantonales ou intercantonales du tribunal d'instance ; l'établissement d'un juge de conciliation (p. 7330) ; le fonctionnement des juridictions de prud'hommes ; la justice civile ; l'adaptation de la justice pénale à la criminalité ; la répression de la grande criminalité ; la délinquance de profit ; la délinquance classique ; l'évolution de la criminalité ; l'application de la loi du 11 juillet 1975 relative à la petite et à la moyenne délinquance ; l'indemnisation des victimes ; l'accession du ministère de la justice aux formes modernes de la gestion administrative ; le caractère partiellement fictif des progressions de crédits (p. 7331) ; les créations d'emplois ; la gestion des corps de magistrats ; la pyramide des âges et des grades ; la politique de revalorisation indiciaire ; l'allégement des tâches des greffes ; la répartition géographique des moyens du ministère ; le secteur des prisons ; le plan de recrutement des personnels ; la modernisation du patrimoine immobilier ; l'éducation surveillée ; la politique d'équipement ; la coordination entre le secteur privé et public de l'éducation surveillée ; la coordination entre les secteurs privés et publics ; les travaux du VIIe Plan ; la présentation du budget sous la forme de budget de programme ; l'expérience de déconcentration administrative en cours à Orléans ; les perspectives d'informatisation des services judiciaires (p. 7332).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 7334, 7335, 7346) ; la nécessité d'augmenter les crédits du ministère (p. 7333, 7337, 7344) ; le montant des crédits (p. 7334, 7335, 7346, 7347) ; la faiblesse des moyens mis à la disposition de la justice (p. 7334, 7337) ; la réduction des dépenses de l'Etat (p. 7333) ; la bureaucratie (p. 7333) ; justice et société (p. 7336, 7638, 7639) ; le droit de propriété (p. 7338) ; les libertés (p. 7336, 7337, 7338) ; l'action de justice (p. 7334) ; les saisies et explusions dans le Val-de-Marne (p. 7336) ; s'orienter vers une justice personnalisée (p. 7333) ; le livre « Démocratie française » (p. 7333) ; les orientations du VIIe Plan (p. 7335) ; l'abolition de la peine de mort (p. 7336) ; la lenteur de la justice (p. 7334, 7347) ; la dépossession du judiciaire au profit de l'administration (p. 7334, 7337, 7340) ; l'aide judiciaire (p. 7346) ; la procédure civile (p. 7333, 7334, 7341, 7342) ; la procédure commerciale (p. 7333) ; les conseils de prud'hommes (p. 7337) ; la procédure pénale (p. 7334) ; l'unification des professions d'avoués et d'avocats (p. 7341, 7346) ; le rôle de l'avocat (p. 7343) ; la tarification de leurs honoraires (p. 7343) ; les droits et garanties de l'avocat (p. 7343) ; leur retraite (p. 7346) ; les droits de plaidoirie (p. 7347) ; les créations d'emplois (p. 7334, 7337, 7346) ; l'insuffisance des effectifs (p. 7333, 7337, 7344, 7347) ; les magistrats (p. 7337, 7344, 7347) ; le syndicat de la magistrature (p. 7338, 7340) ; le droit de grève (p. 7338) ; le devoir de réserve (p. 7340) ; composition sociologique de la magistrature (p. 7343) ; le gouvernement des juges (p. 7343) ; les secrétaires-greffes (p. 7333, 7334, 7337, 7342, 7346, 7347) ; l'ENM (p. 7333) ; le coût de la formation d'un magistrat (p. 7333) ; la réunion des auditeurs de justice à Bordeaux (p. 7333) ; l'amélioration de la gestion (p. 7334, 7341, 7346) ; l'informatique (p. 7334, 7335) ; le secret administratif (p. 7335) ; l'extension des compétences des tribunaux d'instance (p. 7344) ; la création d'instances de conciliation (p. 7344, 7347) ; l'accroissement de la criminalité (p. 7340) ; le profit du crime (p. 7342) ; le développement de la prévention (p. 7334) ; l'administration pénitentiaire (p. 7337, 7339, 7340) ; le personnel de surveillance (p. 7340) ; l'emploi carcéral (p. 7340) ; la réinsertion sociale (p. 7340) ; les tentatives de suicide (p. 7340) ; la délinquance juvénile (p. 7334, 7342, 7343) ; le rapport du Conseil économique et social (p. 7334) ; l'avenir des jeunes (p. 7343) ; l'éducation surveillée (p. 7339, 7342) ; ses besoins en personnel (p. 7342) ; le statut des personnels (p. 7342) ; les problème du tri-

bunal de grande instance de Chartres (p. 7341) ; la situation du tribunal de grande instance de Thionville (p. 7335) ; la création de la cour d'appel de Versailles (p. 7339, 7341, 7346, 7347).

Intervention de M. Olivier Guichard, ministre :

La modicité du budget du ministère de la justice ; la situation du tribunal de Thionville ; la création d'une deuxième chambre civile à Chartres ; l'école nationale de la magistrature de Bordeaux (p. 7347) ; le problème de la création de la cour d'appel de Versailles ; la proposition au parlement d'un nouvel examen approfondi de la question ; la création expérimentale de postes de suppléant de juges de paix ; le renvoi au juge d'instance des infractions en matière de circulation ; la situation des avocats ; le gouvernement des juges ; la fiscalité des avocats ; les problèmes de leur retraite ; la situation du personnel de l'administration pénitentiaire ; la majoration de la prime de sujétion spéciale (p. 7348) ; la situation des greffes ; la réalisation du plan de fonctionnarisation ; l'application de l'informatique dans le domaine de la justice ; les rapports entre la justice et les pouvoirs publics ; l'image de marque de la justice (p. 7349).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Lagorce :* les lenteurs de la justice (p. 7349) ; l'insuffisance des effectifs des personnels judiciaires ; les conséquences de la réforme du divorce ; mettre à la disposition des magistrats des possibilités de travail conformes aux exigences du monde moderne ; le vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 7350).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 7350).

TITRE IV : adoption de la réduction de crédits (p. 7350).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7350).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7350).

QUALITÉ DE LA VIE

I. — ENVIRONNEMENT

DISCUSSION [3 novembre 1976] (p. 7461).

ORATEURS : *MM. Rieubon, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Alloncle, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Raymond, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Ansquer, ministre de la qualité de la vie, Mario Bénard, Barel, Forens, Jacques Blanc, Maurice Legendre, Ehm, Mesmin, Duroure, Gissinger, Le Cabellec, Meunier, Baumel.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La gestion, par plusieurs ministères, des crédits relatifs à l'environnement (p. 7461, 7464) ; caractéristiques du budget (p. 7464) ; le montant des crédits (p. 7461, 7463, 7464) ; l'insuffisance des moyens par rapport aux ambitions (p. 7463, 7465) ; la faiblesse des moyens en personnel (p. 7461, 7465) ; les effectifs des ateliers de sites et de paysages (p. 7462) ; le manque de structuration du ministère sur le plan local ou régional (p. 7462) ; l'inspection des établissements classés (p. 7462) ; la création d'un poste de délégué régional pour les Antilles et la Guyane (p. 7464) ; la diffusion de l'action et de l'information au niveau départemental (p. 7464) ; l'intervention de l'Etat dans le domaine de la protection de l'environnement (p. 7462, 7463, 7464, 7465) ; la lutte contre la pollution (p. 7462, 7463) ; la politique de l'eau (p. 7462, 7464) ; l'épuration des eaux usées (p. 7462) ; la protection des espaces maritimes (p. 7462) ; la pollution industrielle (p. 7463, 7465) ; l'affaire de la Montedison (p. 7462) ; la conférence de Barcelone (p. 7462) ; l'installation d'une usine de bioxyde de titane près de Calais (p. 7462) ; la lutte contre la pollution par les hydrocarbures (p. 7462) ; la pollution maritime (p. 7462, 7464) ; le programme nucléaire (p. 7463) ; la répartition des responsabilités entre le ministère de la qualité de la vie et celui de l'industrie et de la recherche (p. 7463) ; les problèmes du stockage et du traitement des déchets (p. 7463) ; la responsabilité du conservatoire du littoral (p. 7462) ; la mise en place du parc national des îles d'Hyères (p. 7463) ; l'inquiétude de la fédération des parcs naturels de France (p. 7462) ; la dotation des personnels des parcs naturels d'un statut national (p. 7462) ; les réserves naturelles (p. 7462) ; la protection des forêts (p. 7463) ; la lutte contre les incendies de forêt (p. 7463) ; l'accroissement de la flottille des « Canadair » (p. 7463) ; le programme d'action prioritaire n° 24 (p. 7464) ; le traitement des déchets (p. 7464) ; l'application de la législation sur l'environnement (p. 7464, 7465).

Budget 1977

Intervention de M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie :

La qualité de la vie (p. 7465) ; les conditions de l'application des missions du ministère ; la nécessité d'un travail législatif de qualité ; le projet de loi relatif au contrôle des produits chimiques ; l'application du principe pollueur-payeur ; les caractéristiques du projet de budget ; la non-remise en cause des engagements de l'Etat ; le programme d'action prioritaire ; la participation de plusieurs ministères au financement de l'environnement ; la nécessité de choix rigoureux et de la coordination des efforts et des ressources ; les objectifs du ministère ; l'élaboration d'un plan sur quinze ans pour le développement et la reconquête des ressources en eau ; les problèmes de la mer ; la Méditerranée ; les pollutions chimiques d'origine industrielle (p. 7466) ; la lutte contre le bruit ; la protection de la nature ; la lutte contre les inégalités écologiques ; l'introduction de plus de justice sociale dans l'accès aux vacances, aux loisirs et aux activités sportives ; l'aménagement du temps ; la promotion d'un nouveau type de croissance ; les effets bénéfiques sur l'économie de l'environnement ; la concertation avec les associations (p. 7467).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 7474) ; le montant du budget (p. 7469, 7470, 7473) ; les crédits des autres ministères (p. 7469) ; les créations d'emploi (p. 7474, 7475) ; le faible nombre des fonctionnaires (p. 7469, 7474) ; l'application de la loi sur l'élimination des déchets (p. 7474) ; l'application de la loi sur la protection de la nature (p. 7469, 7470, 7474) ; le rôle des associations (p. 7470, 7478) ; la création d'un fonds spécial (p. 7478) ; développer l'information (p. 7474) ; accroître les moyens législatifs et réglementaires (p. 7473, 7475) ; le projet de loi sur le contrôle des produits chimiques (p. 7475) ; le PAP n° 24 (p. 7477) ; la qualité de la vie (p. 7471, 7474, 7475, 7478) ; la défense de l'environnement (p. 7469, 7471, 7473, 7474) ; les parcs naturels (p. 7469, 7471, 7472, 7476, 7477) ; leur développement (p. 7471, 7472, 7476) ; la responsabilité des régions (p. 7476) ; leur situation financière (p. 7471, 7472, 7476) ; le FIANE (p. 7471, 7476) ; le parc des Cévennes (p. 7472) ; le parc du Mercantour (p. 7469) ; le parc des Landes de Gascogne (p. 7476) ; le problème des zones rurales (p. 7472) ; l'aménagement de la vallée du Lot (p. 7472) ; les barrages réservoirs (p. 7472, 7473, 7474) ; l'institution d'une taxe de stockage (p. 7473) ; la pollution d'origine nucléaire (p. 7469) ; les études d'impact (p. 7468, 7469, 7470, 7474) ; l'extension du projet Ramoge (p. 7468) ; le développement du réseau électrique du golfe de Saint-Tropez (p. 7468) ; la défense des espaces verts (p. 7479) ; l'agence verte de la région parisienne (p. 7479) ; les incendies de forêt (p. 7469) ; l'action du conservatoire du littoral (p. 7468) ; la lutte contre la pollution en Méditerranée (p. 7469) ; la convention de Barcelone (p. 7470) ; le parc national des îles d'Hyères (p. 7468) ; le rachat par l'Etat de l'île de Porquerolles (p. 7468) ; la réglementation de la navigation de plaisance (p. 7468) ; la pollution de l'air (p. 7479) ; la pollution industrielle (p. 7469, 7473) ; l'exploitation des carrières (p. 7473) ; l'entreprise Tioxyde de Calais (p. 7469) ; la Montedison (p. 7470) ; la société Péchiney (p. 7470) ; la pollution chimique du Rhin (p. 7477) ; la protection des eaux du bassin Rhin-Meuse (p. 7475, 7477) ; la nappe phréatique d'Alsace (p. 7475, 7477) ; la politique de l'eau (p. 7477) ; les agences de bassin (p. 7478) ; l'augmentation de la redevance annuelle (p. 7478) ; la pollution des rivières (p. 7475, 7477) ; la Seine (p. 7479) ; l'APPSR (association pour la protection des salmonidés) (p. 7477) ; la lutte contre le bruit (p. 7475) ; le point d'éclatement des péniches du port autonome de Paris (p. 7475).

Intervention de M. Ansquer, ministre :

Les moyens en personnels du ministère ; le financement de la lutte contre la pollution industrielle ; la pollution des eaux (p. 7479) ; la protection des eaux de la Méditerranée ; les parcs régionaux et les parcs nationaux ; les réserves naturelles ; l'action du conservatoire du littoral ; la politique de l'eau ; l'application de la loi sur la protection de la nature (p. 7480) ; le contrôle des produits chimiques ; le parc de Porquerolles ; le plan Ramoge ; le parc national du Mercantour ; la pollution industrielle ; le parc des Cévennes ; les barrages-réservoirs de Naussac et de Villerest ; l'exploitation des carrières (p. 7481) ; l'agence pour la récupération et l'élimination des déchets ; la protection de la forêt rhénane ; la pollution du Rhin ; la lutte contre le bruit ; le fonctionnement des stations d'épuration ; la pollution des rivières ; la perception de la redevance de pollution sur les quantités d'eau consommée ; la qualité de vie dans la région Ile-de-France ; l'agence régionale des espaces verts ; la propreté de la Seine ; la pollution de l'air (p. 7482) ; l'environnement, œuvre permanente et œuvre commune (p. 7483).

EXAMEN DES CRÉDITS [3 novembre 1976] (p. 7483).

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 7483).

TITRE IV : adoption (p. 7483).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7483).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7483).

II. — JEUNESSE ET SPORTS

DISCUSSION [3 novembre 1976] (p. 7403, 7434, 7450).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Coulais, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Rickert, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Soisson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports, Sainte-Marie, Mayoud, Hage, Bernard Marie, Bouvard, Huguet, Royer, Corrèze, Vacant, Ehrmann, Besson, Desanlis, Le Meur, Gissinger, Madrelle, Caro, Josselin.*

Les caractéristiques du budget (p. 7404, 7405) ; le montant des crédits (p. 7404, 7405) ; l'action sportive et socio-éducative (p. 7404, 7405) ; rechercher un nouveau contenu contractuel aux rapports de l'Etat avec le mouvement socio-éducatif (p. 7405) ; l'accroissement des moyens de formation en milieu scolaire (p. 7404) ; les créations de postes (p. 7404, 7406) ; les centres d'animation sportive (p. 7404, 7406) ; les sections sport-études (p. 7404) ; le système de répartition des crédits alloués aux établissements scolaires (p. 7406) ; les dépenses d'investissement (p. 7404) ; l'exécution du programme d'équipements sportifs (p. 7404) ; le développement d'équipements polyvalents ruraux ou de quartiers (p. 7406) ; le niveau d'enseignement, base de l'initiation sportive (p. 7405) ; la valeur sportive de la France (p. 7405) ; le coût des équipements pour les collectivités locales (p. 7406) ; l'éducation physique à l'école (p. 7406) ; les rapports entre l'Etat et les mouvements sportifs (p. 7406) ; la formation des cadres sportifs (p. 7406) ; l'aide financière aux clubs et aux fédérations (p. 7406) ; l'application de la loi du 29 octobre 1975 (p. 7406) ; la constitution de clubs du troisième âge (p. 7406) ; la politique de la jeunesse (p. 7406) ; la priorité donnée à l'information et aux centres de documentation (p. 7406) ; les maisons des jeunes et de la culture (p. 7406).

Intervention de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports :

Budget 1977

Le montant de la participation de l'Etat en faveur de la jeunesse et des sports ; définir le rôle respectif de l'Etat, des collectivités locales et des associations ; le double rôle du sport et des loisirs ; l'aspiration des hommes ; l'application de la loi du 29 octobre 1975 sur le développement du sport ; le cadre associatif ; le cadre local ; l'Etat ; l'éducation physique et sportive ; l'enseignement préscolaire et élémentaire (p. 7407) ; la création de postes dans l'enseignement du second degré ; le respect des PAP ; la politique des transferts dans le second degré ; la pratique du sport optionnel ; la réorganisation du « franc-élève » ; l'organisation de journées nationales et régionales de promotion du sport ; l'établissement de nouveaux rapports avec le mouvement sportif ; le relèvement du plancher d'exonération de la taxe sur les spectacles sportifs ; la préparation des prochains Jeux olympiques ; l'action en faveur de la jeunesse ; l'information ; la formation d'animateurs qualifiés ; l'institut national d'éducation populaire de Marly ; la promotion des loisirs des enfants et des adolescents ; un plan de remise en état des centres de vacances (p. 7408) ; la renaissance de la culture populaire ; définir une politique nouvelle d'équipement ; la distribution d'une nouvelle donne (p. 7409).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 7409, 7410, 7440, 7455) ; le montant du budget (p. 7409, 7410,, 7411, 7434, 7436, 7437, 7439, 7451, 7454) ; le plan d'austérité (p. 7451, 7452) ; la discussion budgétaire (p. 7409) ; l'interprétation de l'ordonnance organique du 30 juin 1952 par le Conseil d'Etat (p. 7409) ; l'effort de concertation nécessaire (p. 7413) ; la gestion de la jeunesse et du sport (p. 7409, 7412, 7437, 744) ; l'établissement d'un compte économique du sport (p. 7411) ; la politique gouvernementale (p. 7410, 7413, 7440, 7452) ; la possibilité d'une autre politique sportive (p. 7412) ; les propositions communistes (p. 7412, 7413) ; sport d'élite ; sport de masse (p. 7410, 7413, 7437, 7438, 7454) ; sport de l'argent, sport d'Etat, sport dans la cité (p. 7436, 7437) ; la crise du sport français (p. 7413) ; le sport et les moins jeunes (p. 7413) ; le rôle de la télévision et de la radio (p. 7414) ; la loi Mazeaud (p. 7438) ; l'action des fonctionnaires du ministère (p. 7412, 7458) ; la localisation du ministère (p. 7455) ; les résultats des Jeux olympiques

Budget 1977

de Montréal (p. 7410, 7411, 7412, 7413, 7438) ; le sport à l'école (p. 7410, 7411, 7412, 7413, 7414, 7437, 7438, 7453, 7454) ; la politique scolaire (p. 7451) ; le chômage des jeunes (p. 7451, 7452) ; l'apprentissage (p. 7442, 7452) ; l'enseignement élémentaire (p. 7411, 7453, 7454) ; les instituteurs affectés à l'éducation physique (p. 7438) ; les sections sport-études (p. 7413, 7414, 7437, 7438, 7440) ; les centres de formation sportive (p. 7437) ; le nombre de professeurs d'éducation sportive (p. 7411, 7412, 7440, 7453, 7454) ; le statut et la formation des éducateurs et moniteurs (p. 7413, 7435, 7436, 7437, 7438) ; la création de postes d'enseignants (p. 7437, 7453) ; l'information pédagogique (p. 7453) ; le logement des sportifs (p. 7437) ; la table ronde de l'UEREPS (unité d'étude et de recherche de l'enseignement physique et sportif) de Paris-Lacretelle (p. 7439) ; le congrès de l'AGR (avant-garde du Rhin) (p. 7454) ; le sport optionnel (p. 7451) ; les centres de vacances et de loisirs sans hébergement (p. 7411, 7441) ; les centres d'animation sportive (p. 7411, 7414, 7435, 7438, 7441, 7442, 7453) ; la création d'un corps d'entraîneurs (p. 7411, 7437) ; les problèmes sportifs des villes (p. 7437) ; les maîtres municipaux d'éducation physique (p. 7438) ; le financement de la promotion du sport par les collectivités locales (p. 7410, 7411, 7412, 7435, 7438, 7455) ; la récupération de la TVA par l'Etat (p. 7412, 7413, 7455) ; la taxe sur les salaires (p. 7435, 7456) ; les associations sportives (p. 7411, 7435, 7438, 7455) ; l'aide au bénévolat (p. 7431, 7435, 7438) ; les clubs (p. 7412, 7413, 7414, 7434, 7435, 7436, 7437, 7438, 7440) ; les fédérations (p. 7412, 7435, 7438, 7440) ; la victoire du club de Saint-Etienne (p. 7451) ; les relations entre employeurs et sportifs (p. 7412, 7436) ; la loi de programme d'équipement sportif (p. 7412, 7436, 7438, 7453) ; l'utilisation des équipement sportifs (p. 7411) ; les piscines (p. 7412) ; les BAM (bassins d'apprentissage mobile) (p. 7453) ; les COSSEC (complexe sportif évolutif couvert) (p. 7453) ; un programme de salles polyvalentes en zone rurale (p. 7411, 7436, 7453) ; l'équipement de Nice (p. 7439, 7440) ; le complexe Gorbella (p. 7440) ; l'équipement de Mozac (p. 7439) ; l'équipement sportif de la région Nord - Pas-de-Calais (p. 7436) ; le sous-équipement des petites communes (p. 7436) ; la politique socio-culturelle (p. 7410, 7435) ; l'action familiale (p. 7441) ; la parité entre ruraux et citadins (p. 7435, 7436) ; les associations de jeunesse (p. 7410, 7441, 7456) ; les propositions du CNAJEP (comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire) (p. 7410, 7441, 7456) ; la politique des chartes culturelles (p. 7435) ; les maisons des jeunes et de la culture (p. 7435, 7441, 7455, 7456) ; la création de postes FONJEP (p. 7435, 7441, 7456) ; l'information des jeunes (p. 7455).

Intervention de M. Soisson, secrétaire d'Etat :

Les contacts noués avec les fédérations sportives ; le rôle joué par les bénévoles ; la formation des animateurs ; les besoins en matière d'équipements légers et polyvalents ; la situation indemnitaire des instituteurs chargés de l'enseignement de l'éducation physique ; la coordination entre l'Etat, les collectivités et les clubs (p. 7456) ; la création d'un corps de moniteurs de sport ; l'expérience des centres d'animation sportive et des sections sport-études ; le sport optionnel ; l'expérience de Vendôme ; les maisons des jeunes et de la culture ; la prise en charge par l'Etat des postes FONJEP ; le programme commun et le sport ; les réalisations gouvernementales en matière d'équipements sportifs (p. 7457) ; la situation de l'UER-Lacretelle ; l'action des fonctionnaires du secrétariat d'Etat ; la localisation du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (p. 7458) ; le souci du Gouvernement d'accroître les crédits destinés à la jeunesse (p. 7459).

EXAMEN DES CRÉDITS [3 novembre 1976] (p. 7459).

ORATEURS : *MM. Hage, Coulais, rapporteur spécial de la commission des finances, Soisson, secrétaire d'Etat, André Laurent, Dousset.*

ETAT B. — TITRE III : rejet par scrutin public de l'*amendement n° 236* de M. Hage (réduction de crédits) (p. 7459) ; liste des votants (p. 7487, 7488).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Laurent :* le sacrifice du sport de masse ; le sport de haute compétition ; les dépenses en matière d'équipement ; la décharge de l'Etat sur les communes ; la formation et le statut des animateurs ; les besoins en matière de loisirs socio-éducatifs ; le vote négatif des membres du groupe du (p. 7460). ADOPTION du titre III (p. 7460).

TITRE IV : le vote négatif du groupe communiste ; adoption (p. 7460).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7460).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7460).

Après l'ART. 72 : adoption de l'*amendement n° 235* de M. Dousset : conditions du dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur la recherche de moyens budgétaires et extra-budgétaires en faveur du sport (p. 7461).

III. — TOURISME

DISCUSSION [8 novembre 1976] (p. 7692).

ORATEURS : *MM. Alain Bonnet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour le tourisme, Begault, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour le tourisme, Médecin, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé du tourisme, Maurice Blanc, Godon, Barel, Bizet, Gaudin, Icart, président de la commission des finances.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les erreurs intervenues dans le calcul de certains crédits ; la présentation des comptes du budget ; le montant des crédits ; leur affectation ; la carte des zones primables ; le financement des équipements sociaux ; l'action de promotion ; le relèvement des crédits pour les campagnes de propagande (p. 7692) ; le soutien des organismes locaux de promotion ; les opérations d'aménagement touristique ; la diminution des crédits de la mission d'aménagement de la côte d'Aquitaine ; la doctrine d'action des missions régionales d'aménagement ; la fiscalité des professions touristiques ; l'aide à la personne dans le domaine des loisirs et des vacances ; la réduction des inégalités en matière d'accès aux loisirs (p. 7693) ; l'importance du tourisme en France ; les PAP ; le taux de TVA pour les hôtels de préfecture ; la diminution des crédits destinés aux aménagements touristiques ; le camping-caravaning ; les agences de voyages ; la création de postes d'animateurs touristiques ; l'effort de propagande à l'étranger ; le tourisme vert ; l'effort entrepris dans le domaine de la formation (p. 7694).

Intervention de M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé du tourisme :

Un budget conçu dans un esprit de justice ; le taux des départs en vacances ; le tourisme social (p. 7694) ; les mesures prises en faveur du camping, mode d'hébergement économique ; l'atelier d'étude des hébergements de plein air ; un « monsieur camping » permettant aux usagers de s'adresser facilement à un interlocuteur unique au niveau de chaque département ; poursuivre l'effort en faveur de la petite hôtellerie ; le maintien du taux de TVA sur la petite hôtellerie non classée ; la zone d'attribution de la prime ; la taxe professionnelle applicable aux meublés et aux hôtels saisonniers de préfecture ; l'étude d'une coordination des aides personnelles qui existent actuellement pour favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances ; un budget qui vise à rétablir l'équilibre de nos échanges extérieurs (p. 7695) ; inciter les Français à découvrir leur pays ; attaquer efficacement les marchés étrangers ; la création d'une association française d'action touristique ; poursuivre l'établissement des liens bilatéraux (p. 7696).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'évolution du budget (p. 7696, 7700, 7706) ; l'existence de certains transferts (p. 7696, 7700) ; la politique du tourisme (p. 7697) ; le tourisme social (p. 7698, 7699, 7700, 7701, 7702) ; les subventions accordées aux associations (p. 7701) ; l'affectation d'un douzième du versement patronal pour le logement (p. 7699) ; les souhaits des associations touristiques sans but lucratif (p. 7701) ; le projet de Villefranche-sur-Mer (p. 7702) ; les vacances et les Français (p. 7696, 7698, 7700) ; le droit aux vacances (p. 7697, 7700) ; les centres de vacances (p. 7697) ; le camping-caravaning (p. 7697, 7700) ; la mise en place d'hébergements diffus (p. 7697) ; les équipements d'accueil (p. 7698) ; le logement chez l'habitant (p. 7697, 7698) ; l'affectation des résidences universitaires (p. 7698) ; la création d'une association européenne de villages de vacances (p. 7698) ; le tourisme rural (p. 7698, 7699) ; le FEOGA (p. 7699) ; les gens de mer (p. 7699) ; l'aménagement touristique des anciens pays (p. 7699) ; l'industrie du tourisme (p. 7699) ; l'hôtellerie (p. 7701, 7702) ; le régime fiscal de l'hôtellerie (p. 7697, 7702) ; la taxe professionnelle (p. 7701, 7702) ; la situation de l'hôtellerie dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (p. 7700) ; la région du Mont Saint-Michel (p. 7701) ; les missions d'aménagement touristique du territoire (p. 7697) ; Languedoc-Roussillon et Aquitaine (p. 7697, 7699) ; l'aménagement de la montagne (p. 7697) ; l'action vers l'étranger (p. 7697) ; le refus du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche de voter le budget (p. 7697, 7702).

Intervention de M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat :

Le taux de la TVA ; les représentants du secrétariat d'Etat chagré du tourisme en Amérique latine, en Europe de l'Est (p. 7702) ; les transferts opérés à l'intérieur du budget ; le

Budget 1977

tourisme de haute montagne et de la moyenne montagne ; la cinquième semaine de congé ; l'étalement des vacances ; la taxe professionnelle ; promouvoir la formule des chambres d'hôte ; les gîtes ruraux ; le rôle de la fédération des offices de tourisme et des syndicats d'initiative (p. 7703) ; la jeunesse ; les résidences universitaires ; la création d'une association européenne de villages de vacances ; le BITS ; la diffusion du tourisme social en milieu rural ; l'arrière-pays littoral ; la mission Corse et la mission Languedoc-Roussillon ; obligation d'un douzième du versement patronal pour la construction des logements affecté à un fonds d'orientation du tourisme social ; le projet de loi portant réforme des aides au logement ; la situation touristique dans les Alpes-Maritimes ; les campings ; la situation des agriculteurs ; les vacances des Français mal réparties ; l'aide à la personne ; le programme commun de la gauche (p. 7704) ; « Démocratie française » ; le montant des prêts du FDES à l'hôtellerie ; le camping-caravaning ; le secteur non lucratif sur le littoral ; la construction de « palaces » ; le cas de la citadelle de Villefranche ; le développement des petites et moyennes entreprises de l'hôtellerie et de la restauration ; les décisions prises en faveur du Massif central ; tourisme social et tourisme plus aisé ; les touristes étrangers (p. 7705) ; le triplement des secrétaires d'Etat ; bien gérer avec un budget modeste les intérêts des vacanciers ; la noria des secrétaires d'Etat au tourisme ; la création d'un véritable ministère du tourisme ; les Français et les vacances ; la TVA (p. 7706) ; le cotnrôle et le classement des hôtels de préfecture ; la taxe professionnelle (p. 7707).

EXAMEN DES CRÉDITS [8 novembre 1976] (p. 7707).

ORATEURS : *M. Bernard Marie.*

ETAT B. — La politique touristique des pays socialistes (p. 7707).

TITRE III : adoption par scrutin public (p. 7707) ; liste des votants (p. 7709, 7710).

TITRE IV : adoption (p. 7707).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autoriastions de programme et des crédits de paiement (p. 7708).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7708).

RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION

DISCUSSION [16 novembre 1976] (p. 8066, 8079).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Le Tac, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la radiodiffusion et la télévision, de Préaumont, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, famliales et sociales, pour la radiodiffusion et la télévision, Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement, Jacques Blanc, Andrieux, Robert-André Vivien, Fillioud, Gantier, Chevènement, Ralite, Aubert.*

Le phénomène audio-visuel dans la société française (p. 8066) ; « Démocratie française » (p. 8066) ; les autorités de tutelle (p. 8066) ; la délégation parlementaire (p. 8066) ; la réforme de l'ORTF de 1974 (p. 8067) ; les systèmes de radio-télévision étrangers (p. 8068) ; la redevance télévision (p. 8067, 8068) ; les modifications réglementaires de sa répartition (p. 8069) ; les sociétés de programme (p. 8066) ; les conséquences de la concurrence (p. 8066, 8067) ; la création d'un organisme de coordination (p. 8066) ; la qualité des programmes (p. 8066, 8067, 8068) ; la publicité (p. 8066, 8068) ; la Régie française de publicité (p. 8066) ; la déontologie en matière d'audio-visuel (p. 8067) ; les conditions de production et de réalisation (p. 8067) ; les émissions de TV (p. 8067) ; l'emploi du « playback » (p. 8067) ; l'INA (p. 8067) ; la suppression de la redevance radio (p. 8066) ; Radio France (p. 8067).

Intervention de M. Robert Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement :

La réforme de la radio et de la télévision (p. 8068) ; le respect du dispositif de la loi de 1974 ; la répartition des ressources ; les dotations dites préciputaires ; la couverture du territoire ; les sociétés de programme ; l'indice de qualité ; les ressources d'Antenne 2 et de TF 1 ; les modifications réglementaires ; la répartition des ressources ; l'INA - TDF - SFP (p. 8069) ; l'accès direct de l'INA à la redevance ; la redevance radiophonique ; l'amélioration de la qualité des programmes ; le coût des émissions de fiction françaises ; TF 1 ; Antenne 2 ; FR 3 ; la diversité des programmes proposés aux téléspectateurs ; le renouvellement des talents ; la limitation des situations monopolistiques à l'antenne ; le cumul des fonctions de responsabilité et des fonctions de production et d'animation ; la publicité ; la nécessité d'une déontologie en la matière (p. 8070) ; l'influence de la publicité sur les programmes ; la régie française de publicité ; le développement des missions de service public ; l'élimination des zones d'ombre ; TDF ; SAR ; la télévision régionale (p. 8071) ; le rapport de M. d'Arcy ; l'autonomie des sociétés ; l'organisation de la représentation des

organismes à l'étranger ; la distribution des programmes ; la SOFRATEV ; la constitution d'un groupe de travail sur les perspectives d'utilisation des techniques nouvelles en matière de télévision extérieure ; la répartition des responsabiltés (p. 8072).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le phénomène audio-visuel dans la société française (p. 8072, 7076) ; « Démocratie française » (p. 8076, 8084) ; la proposition de loi communiste sur la télévsion (p. 8084) ; les autorités de tutelle (p. 8077) ; la délégation parlementaire (p. 8073) ; le magistère moral des affaires culturelles (p. 8078, 8082, 8083) ; composition et mission du haut conseil de l'audio-visuel (p. 8079, 8080) ; la télévision moyen de gouvernement (p. 8076, 8082) ; la réforme de l'ORTF de 1974 (p. 8072, 8073, 8074, 8078, 8079, 8080, 8081, 8082) ; la presse (p. 8076, 8077) ; la télévision, service public (p. 8084, 8086) ; l'ojectivité politique des nouvelles sociétés (p. 8072, 8073, 8074, 8076) ; l'information télévisuelle (p. 8075, 8076, 8077, 8080) ; l'exisgence d'une information objective et pluraliste (p. 8075, 8084) ; l'interview de M. d'Ornano sur FR 3-Lille (p. 8074) ; l'intervention d'un préfet sur FR 3-Alsace (p. 8074, 8076) ; le développement du projet éducatif de M. Haby (p. 8077) ; « Vendredi » (p. 8074) ; les émissions réalisées et non diffusées (p. 8077) ; le droit d'expression de l'opposition (p. 8077) ; l'autocensure (p. 8077, 8080) ; le sondage Sofres sur la « Télévision et les Français » (p. 8077, 8080, 8082) ; la redevance télévision (p. 8073) ; sa répartition (p. 8075, 8080) ; les dotations « préciputaires » (p. 8081) ; les modifications réglementaires de la répartition ; la création (p. 8073, 8076, 8081, 8082, 8083) ; la formation des professionnels de l'audio-visuel (p. 8083) ; les monopoles de création (p. 8083) ; la gestion des sociétés de télévision (p. 8081) ; l'émulation (p. 8081) ; la situation des personnels (p. 8082) ; les sociétés de programme (p. 8081) ; la politique des programmes (p. 8075, 8076, 8077, 8081, 8082) ; les conséquences de la concurrence (p. 8074, 8081, 8082) ; les émissions de distraction (p. 8074) ; la création d'un organisme de coordination (p. 8076) ; la conférence des présidents de sociétés (p. 8075) ; la qualité des programmes (p. 8073, 8081, 8082) ; la réalisation d'une journée sans taux d'écoute (p. 8073) ; la retransmission de créations de l'Opéra et de la Comédie-Française (p. 8083) ; le taux d'écoute (p. 8073, 8081, 8082) ; la publicité (p. 8073, 8074, 8081) ; les émissions de fiction (p. 8081, 8083) ; les émissions historiques, scientifiques et littéraires (p. 8087) ; la création d'une quatrième chaîne (p. 8085) ; TDF (p. 8073) ; Antenne 2 (p. 8075) ; SFP (p. 8075, 8082, 8084) ;l'INA (p. 8080, 8082, 8084) ; la couverture du territoire (p. 8073) ; le système de duplication de la diffusion du programme TF 1 (p. 8084) ; le système de conversion (p. 8084, 8085) ; la nécessité d'une expérience en vraie grandeur (p. 8085) ; les zones d'ombre (p. 8085).

Intervention de M. Robert Boulin, ministre :

La disparition du ministère de l'information ; la tutelle sur la presse écrite et sur l'audio-visuel ; les charges financières que représente pour les collectivités locales l'installation de réémetteurs ; TDF ; la SAR ; la situation de la SFP ; la remise en cause de la transformation de l'ORTF ; l'équilibre du temps d'antenne entre majorité et opposition (p. 8086) ; l'indépendance des chaînes ; les choix des critères de qualité et d'audience ; les sondages Sofres ; les différences de qualité entre TF 1 et Antenne 2 ; l'histoire ; le problème de la duplication et de conversion (p. 8087).

EXAMEN DE CRÉDITS [16 novembre 1976] (p. 8088).

ORATEURS : *MM. Houteer, Aubert, Robert-André Vivien, Boulin, ministre, Le Tac, rapporteur spécial, Fillioud.*

LIGNE 78 DE L'ETAT E (redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radiodiffusion et de télévision) : adoption (p. 8088).

ART 50 (répartition du produit des droits constatés de la redevance et prorogation du compte d'affectation spéciale pour l'emploi de cette redevance) (p. 8088) : le rejet de l'*amendement* de suppression *n° 163* de la commission des finances (p. 8089) ; l'article 50 est adopté (p. 8089).

Après l'ART. 50 : rejet de l'*amendement n° 263* de M. Fillioud (loi n° 74-696 du 7 août 1974, art. 22 *bis ;* répartition des recettes de publicité selon le système de répartition de la redevance) (p. 8090) ; adoption de l'*amendement n° 265* du Gouvernement (accès direct aux dotations de redevance de l'institut national de l'audio-visuel) (p. 8090).

Après l'ART. 70 : rejet de l'*amendement n° 225* de M. Duffaut (suppression du caractère de taxe parafiscale de la redevance et détermination par la loi de finances 1978 de l'assiette du taux et des modalités de recouvrement de la redevance) (p. 8090, 8091).

SANTÉ PUBLIQUE ET ACTION SOCIALE

DISCUSSION [29 octobre 1976] (p. 7268, 7284).

Budget 1977

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Crépeau, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la santé, Jacques Blanc, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour la santé, Mme Veil, ministre de la santé, MM. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale, Narquin, Gau, Bouvard, Tissandier, Claude Weber, Marcus, Andrieu, René Feït, Gilbert Schwartz, Gissinger, Saint-Paul, Delaneau, Mme Moreau, MM. Albert Ehm, Laborde.*

Le montant des dépenses de santé (p. 7268) ; l'importance financière du budget (p. 7268) ; son évolution (p. 7268, 7269) ; le rejet du budget par la commission des finances (p. 7268, 7269) ; les difficultés du contrôle parlementaire (p. 7268) ; les objectifs de la politique de santé (p. 7268) ; le déficit de l'assurance maladie (p. 7268) ; l'humanisation des hôpitaux (p. 7269, 7270) ; le financement de l'Etat (p. 7269) ; l'accueil des malades et des personnes âgées (p. 7270) ; la formation des personnels (p. 7268, 7270) ; les créations de postes (p. 7269) ; les infirmières (p. 7269) ; les travailleuses familiales (p. 7270) ; la réorganisation des services à l'échelon régional (p. 7269) ; l'action sociale (p. 7268, 7269) ; l'effort en matière d'innovation (p. 7269) ; le soutien de l'action des municipalités et des associations (p. 7269, 7270) ; l'action en faveur des catégories sociales défavorisées (p. 7270) ; les handicapés (p. 7270) ; l'animation des foyers de jeunes travailleurs (p. 7270) ; les actions de prévention (p. 7269, 7270) ; la lutte anti-tabac (p. 7269, 7270) ; le comité des grandes campagnes (p. 7270) ; la protection contre les rayonnements ionisants (p. 7269) ; le rôle de l'INSERM (p. 7270) ; l'institut Pasteur (p. 7270) ; le prix des produits pharmaceutiques (p. 7270) ; le contrôle des médicaments nouveaux (p. 7269) ; l'utilisation des antibiotiques (p. 7269) ; la « démédicalisation » de la psychiatrie (p. 7271).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé :

Un budget significatif des grandes orientations inspirant l'action des pouvoirs publics ; une partie des sommes consacrées en France à la santé ; les sources de financement ; la participation de l'Etat aux dépenses d'aide sociale ; les orientations de la politique de santé ; le fonds d'action conjoncturelle (p. 7271) ; la protection de la mère et de l'enfant par l'assistance à domicile ; le tabac ; la Seita ; la création de postes à l'INSERM ; l'institut Pasteur ; l'humanisation des hôpitaux (p. 7272) ; les résultats acquis ; un effort considérable d'équipement ; les personnels ; les élèves infirmières ; la carrière des infirmières ; la politique familiale ; la politique du personnel du ministère de la santé ; les travailleuses familiales ; la fusion des services régionaux de l'action sanitaire et sociale et celle des directions régionales de la sécurité sociale ; l'implantation des médecins ; la modification radicale de l'organisation de la médecine souhaitée par l'opposition (p. 7273) ; les exemples étrangers ; le refus d'une recherche d'économie à tout prix ; un contrôle plus strict de l'appareil productif de soin ; une croissance inéluctable des dépenses de santé plus rapide que celle du produit national brut ; une politique de la santé fondée sur la liberté de choix du médecin par le malade, sur le pluralisme des modes d'exercice médical, sur la complémentarité et la planification du développement des équipements concourant aux soins, sur la couverture des charges (p. 7274).

Intervention de M. Lenoir, secrétaire auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale :

La mise en œuvre de la solidarité ; la formation des personnels sociaux ; les programmes d'action en faveur des personnes en difficulté (p. 7274) ; les dépenses d'aide sociale ; les équipements sociaux (p. 7275).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 7276, 7286) ; le ralentissement des dépenses de santé (p. 7280) ; le besoin de réformes de structure (p. 7278) ; la politique de la santé (p. 7278, 7288) ; les orientations du VIIe Plan (p. 7284) ; les charges des budgets des conseils généraux (p. 7291) ; la sécurité sociale (p. 7289) ; l'action sanitaire et sociale (p. 7276, 7279, 7289) ; les personnes âgées (p. 7279, 7280, 7289, 7290) ; les grands vieillards (p. 7279) ; les handicapés (p. 7280, 7287, 7289, 7290, 7291) ; leur insertion sociale (p. 7288, 7291) ; leur représentation au Conseil économique et social (p. 7288) ; les propositions du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 7287) ; l'exonération de la redevance TV couleurs (p. 7288) ; la politique des personnels du ministère de la santé (p. 7291) ; les créations d'emploi (p. 7292) ; la suppression de postes de personnel médical (p. 7292) ; le personnel infirmier (p. 7275, 7280, 7281, 7284, 7282, 7295) ; l'équivalence des diplômes (p. 7281) ; les bourses (p. 7284) ; l'indemnité de sujétion du personnel hospitalier de Paris (p. 7276, 7294) ; la représentation des personnels responsables des soins (p. 7276) ; les religieuses faisant partie du personnel hospitalier (p. 7276) ; le malaise des professions de santé (p. 7278) ; les problèmes de formation (p. 7280, 7293) ; l'ouverture d'écoles supplé-

mentaires (p. 7280) ; les problèmes des personnels paramédicaux (p. 7280) ; le recrutement du service de santé scolaire (p. 7285, 7291) ; la profession de masseur-kinésithérapeute (p. 7288) ; les travailleuses familiales (p. 7290) ; les pharmaciens inspecteurs de la santé (p. 7292) ; les assistantes sociales (p. 7292) ; la carrière des médecins hospitaliers (p. 7292) ; le personnel hospitalier (p. 7292) ; la conférence internationale du travail de Genève en juin (p. 7276) ; la situation proche de la pauvreté de six millions de personnes (p. 7289, 7294) ; la politique de prévention (p. 7277, 7284, 7288) ; le tabagisme (p. 7284) ; les cliniques privées à but non lucratif (p. 7291) ; la maison médicale de La Villeneuve à Grenoble (p. 7278) ; la carte sanitaire (p. 7295) ; l'assistance publique de Paris (p. 7286, 7294) ; ses difficultés financières (p. 7286) ; l'hospitalisation publique (p. 7293, 7294, 7295) ; le prix de la journée (p. 7295) ; la progression des dépenses d'hospitalisation (p. 7296) ; les centres hospitaliers régionaux (p. 7293) ; l'humanisation des hôpitaux et des hospices (p. 7277, 7279, 7295) ; l'hôpital Saint-Louis (p. 7287) ; l'hôpital Lariboisière (p. 7287) ; l'hôpital Necker (p. 7287) ; la recherche médicale (p. 7277) ; la myopathie (p. 7284, 7288) ; l'INSERM (p. 7277, 7284) ; l'institut Pasteur (p. 7277, 7284) ; la SANOFI (p. 7277) ; la politique de la famille (p. 7278, 7289) ; le niveau de vie des familles (p. 7289) ; le complément familial (p. 7278) ; « un Grenelle » des familles (p. 7289) ; la PMI (protection maternelle et infantile) (p. 7285) ; les crèches (p. 7290) ; la médecine scolaire (p. 7291, 7292) ; la médecine du travail (p. 7285) ; l'aide aux foyers de jeunes travailleurs (p. 7288) ; la consommation médicale et pharmaceutique (p. 7285) ; le prix des médicaments (p. 7285) ; la nationalisation des trusts pharmaceutiques (p. 7286) ; le vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 7278).

Intervention de Mme Veil, ministre :

La psychiatrie (p. 7296) ; les agrégés en psychiatrie ; le prix des médicaments ; la croissance des réalisations hospitalières depuis dix ans ; les chantiers ouverts dans les hôpitaux parisiens ; l'humanisation des hôpitaux ; les auxiliaires médicaux ; la rénovation des bâtiments (p. 7298) ; les personnels paramédicaux ; les places dans les écoles d'infirmières ; la représentation des personnels techniciens de santé dans les instances des hôpitaux publics ; la conférence internationale du travail de Genève ; les religieuses hospitalières ; l'application des règles générales de la fonction publique ; les infirmières étrangères ; le remboursement des frais de scolarité ; le recrutement moins difficile des infirmières ; les travaux de l'hôpital Saint-Louis ; la longueur des procédures de construction à Paris ; les centres hospitaliers (p. 7298) ; l'établissement de Sélestat ; les établissements privés à but non lucratif ; les personnels de l'administration centrale et des services extérieurs ; la promotion sociale ; la complémentarité des missions de la sécurité sociale et de l'action sanitaire et sociale ; le crédit de formation ; la recherche ; la « fuite » des chercheurs de l'INSERM vers l'étranger ou le secteur privé ; l'institut Pasteur ; la politique de la santé (p. 7299) ; l'absence de votes communistes sur le texte du tabagisme ; les problèmes de la famille ; le pouvoir d'achat des prestations familiales ; le complément familial sous condition de ressources ; les problèmes démographiques, phénomène de société ; non au débat sur le salaire maternel (p. 7300) ; laisser le choix aux femmes (p. 7301).

Intervention de M. Lenoir, secrétaire d'Etat :

Les personnes âgées ; les clubs ; l'aide ménagère à domicile ; les écoles d'assistantes sociales ; les retards des départements dans leurs paiements ; l'augmentation du nombre de bénéficiaires d'aide à l'enfance handicapée ; l'allocation pour adultes handicapés ; la garantie de ressources ; le fonctionnement des commissions d'orientation en faveur des mineurs handicapés ; les décrets sur la garantie de ressources aux handicapés travailleurs ; l'allocation logement pour les personnes âgées ; les charges en trésorerie de l'aide sociale (p. 7301).

TRAVAIL ET SANTÉ PUBLIQUE

EXAMEN DES CRÉDITS [29 octobre 1976] (p. 7301).

ORATEURS : *M. Crépeau, rapporteur spécial de la commission des finances, pour la santé, Mme Veil, ministre, M. Icart, président de la commission des finances.*

I. — SECTION COMMUNE

ETAT B. — TITRE III : rejet de l'*amendement n° 146* de la commission (réduction des crédits) (p. 7302) ; adoption du titre III (p. 7302).

ETAT C. — Adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7302).

III. — SANTÉ

ETAT B. — TITRE III et TITRE IV : adoption (p. 7302).

Budget 1977

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7302).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SERVICES GÉNÉRAUX

Fonction publique et formation professionnelle.

DISCUSSION [15 novembre 1976] (p. 7953, 7973).

ORATEURS : *MM. Partrat, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la fonction publique ; Bouvard, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, pour la fonction publique ; Ribadeau-Dumas, rapporteur spécial de la commission des finances, pour la formation professionnelle et la promotion sociale ; Juquin, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour la formation professionnelle et la promotion sociale ; Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles ; Gissinger, vice-président de la commission des affaires culturelles ; Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique ; Hausherr, Renard, Deprez, Frêche, Le Meur, Fontaine, Maurice Blanc.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 7945, 7959) ; sa part dans les dépenses de l'Etat (p. 7955) ; l'inscription sur le rapport de la commission de la divergence de vue entre le rapporteur et la commission (p. 7958) ; la lutte contre l'inflation (p. 7955, 7956) ; le contrôle des dépenses publiques (p. 7956) ; la régularisation des mesures nouvelles (p. 7954) ; l'administration française (p. 7955) ; les comités d'usagers (p. 7956, 7957) ; le développement de l'esprit « relation publique » (p. 7957) ; le développement des services sociaux (p. 7955) ; la protection des fonctionnaires victimes d'agression (p. 7955) ; l'échec de la déconcentration (p. 7957) ; les commissions Peyrefitte et Guichard (p. 7957) ; la décentralisation (p. 7957) ; créer une administration territoriale polyvalente (p. 7957) ; les conditions de vie et de travail des agents de l'Etat (p. 7954) ; leur répartition régionale (p. 7954) ; leur taux de mobilité (p. 7954) ; les créations d'emploi (p. 7954) ; la politique de recrutement de l'Etat (p. 7955) ; la situation des femmes (p. 7954) ; le recours aux agents non titulaires (p. 7954, 7955) ; le plan d'intégration des auxiliaires (p. 7954, 7955) ; la politique contractuelle (p. 7954, 7955) ; les systèmes de rémunération (p. 7956) ; l'évolution des rémunérations (p. 7954, 7955) ; leurs structures (p. 7955) ; l'accord salarial de 1976 (p. 7955, 7956) ; les rémunérations annexes (p. 7955, 7956) ; le rapport Martin (p. 7955, 7956) ; l'éventail hiérarchique (p. 7956) ; les pensions (p. 7956) ; le reclassement catégoriel des fonctionnaires (p. 7956) ; le plan Masselin (p. 7956) ; la loi du 16 juillet 1971 (p. 7957, 7959) ; la négociation de l'avenant du 9 juillet 1976 (p. 7959, 7960) ; le financement de la formation professionnelle (p. 7957, 7959) ; le fonds de la formation professionnelle (p. 7958, 7959) ; la régression du volume de formation (p. 7959) ; l'inégalité dans la formation (p. 7959) ; les actions en faveur de l'emploi (p. 7957) ; l'emploi des jeunes (p. 7957) ; les contrats d'emploi-formation (p. 7957, 7959) ; la formation des jeunes (p. 7959) ; le rôle de l'agence nationale pour l'emploi (p. 7959) ; la formation des femmes (p. 7957) ; les immigrés (p. 7957) ; la participation des employeurs (p. 7958, 7959) ; les attributions des comités d'entreprise (p. 7958).

Intervention de M. Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique :

La conjoncture économique de la France ; l'importance budgétaire du secteur de la fonction publique ; le statut général des fonctionnaires ; le financement des rémunérations de la fonction publique ; le caractère positif de la concertation ; la convention salariale signée le 15 mars 1976 (p. 7960) ; l'évolution du traitement des fonctionnaires ; l'amélioration du pouvoir d'achat des fonctionnaires les plus modestes ; l'accroissement des rémunérations des fonctionnaires ; les mesures prises en faveur des salaires les plus bas ; le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires ; les négociations ; les rémunérations accessoires ; les dispositions législatives qui les déterminent ; l'origine des crédits ; la nécessité de disposer d'un minimum d'éléments incitatifs ; la possibilité pour la commission des lois de procéder à l'audition de M. Martin ; la réforme de la catégorie A (p. 7961) ; le système de reclassement des fonctionnaires nommés dans un corps de la catégorie A ; les personnels non titulaires de l'administration ; le plan de titularisation lancé le 30 octobre 1974 ; le recours à des personnels non permanents en vue d'assurer la continuité du service public ; la réforme des organismes de concertation : le conseil supérieur de la fonction publique ; les comités techniques paritaires et les commissions administratives paritaires ; le comité interministériel des services sociaux ; la réduction d'une demi-heure du temps de travail (p. 7962) ; l'institution du travail à mi-temps ;

les handicapés ; les mères de famille ; l'application de la loi Roustan facilitant le rapprochement des époux ; la promotion sociale ; l'école nationale d'administration ; l'importance des facteurs humains ; la contribution de l'école nationale d'administration à la formation continue dans la fonction publique ; le travail des comités d'usagers ; l'action de réforme administrative ; la déconcentration ; l'implantation des services publics dans les zones rurales ; la conduite de nouvelles réorganisations (p. 7963) ; la formation professionnelle, l'un des objectifs majeurs de la génération actuelle ; le rôle des entreprises ; la participation ; les instruments de la formation permanente ; les conditions d'intervention de l'Etat ; le renforcement des actions des services de contrôle ; les principes fondamentaux de la politique de formation professionnelle ; la coordination ; la concertation (p. 7964) ; faciliter au maximum l'utilisation des moyens mis à la disposition des stagiaires ; procéder à une clarification du système de formation professionnelle ; l'adaptation des formations aux réalités humaines et économiques ; l'insertion des jeunes ; les contrats emploi-formation ; l'apprentissage ; le renforcement des actions en faveur des demandeurs d'emploi ; l'équilibre entre les différentes filières de formation ; la possibilité offerte aux entreprises de subventionner la formation des chômeurs ; la promotion sociale ; la restructuration et la rénovation de l'ensemble des cours de promotion sociale (p. 7965) ; la progression du budget de la formation professionnelle ; les crédits de la FPA ; l'apprentissage ; l'équipement (p. 7966).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La disparition du secrétariat à la formation professionnelle (p. 7976) ; le dépérissement du service public en milieu rural (p. 7971) ; la région Languedoc-Roussillon (p. 7971) ; la Lozère (p. 7971) ; Montpellier (p. 7971) ; la technocratie et le contrôle parlementaire (p. 7976) ; la place du fonctionnaire dans la Nation (p. 7976) ; la création d'un institut régional d'administration à Montpellier (p. 7971) ; les IEP (instituts d'études politiques) de province (p. 7971) ; créer une administration territoriale polyvalente (p. 7971) ; le statut général des fonctionnaires (p. 7967, 7968) ; les obligations de réserve et de discrétion (p. 7968, 7970, 7971) ; la liberté d'expression et d'opinion (p. 7970) ; le droit de grève (p. 7968) ; l'affaire des enseignants de Corrèze (p. 7971) ; l'inspecteur des impôts Blache (p. 7971) ; l'envoi de fonctionnaires de l'agriculture à Ussel (p. 7970) ; le scandale de Béziers (p. 7971) ; la modification des règles des concours (p. 7968) ; les enquêtes sur les fonctionnaires réalisées au sein de la CEE (p. 7968) ; le système du Berufsverbote (p. 7968) ; les conditions d'avancement (p. 7976) ; les fonctionnaires du cadre colonial (p. 7976) ; la parution du décret relatif à l'attribution du congé administratif des fonctionnaires des DOM (p. 7976) ; le recours aux agents non titulaires (p. 7968, 7976) ; le suicide d'une enseignante (p. 7971) ; la plan d'intégfration des auxiliaires (p. 7968, 7971) ; les places offertes au concours de l'ENM (Ecole nationale de la magistrature) (p. 7971) ; la politique contractuelle (p. 7968, 7970); l'évolution des rémunérations (p. 7967); l'accord salarial de 1976 (p. 7967) ; les négociations salariales (p. 7970) ; les rémunérations annexes (p. 7968) ; les mesures en faveur des bas salaires (p. 7967) ; la situation des veuves (p. 7966) ; le taux des pensions de réversion (p. 7966, 7968, 7971) ; le principe de non-rétroactivité des lois en matière de retraite (p. 7966) ; les positions du Premier ministre, du Conseil économique et social et du médiateur (p. 7967) ; l'application de lois récentes portant modification du régime des retraites civiles et militaires (p. 7967) ; la représentation des retraités au Conseil économique et social (p. 7967) ; la mensualisation des pensions (p. 7967) ; l'intégration d'une partie de l'indemnité de résidence dans le traitement de base (p. 7667, 7968) ; « Démocratie française » (p. 7975) ; « Les lettres du Tonkin » de Lyautey (p. 7975) ; la loi du 16 juillet 1971 (p. 7969, 7973, 7975, 7976, 7977) ; la négociation de l'avenant du 9 juillet 1976 (p. 7974) ; le financement de la formation professionnelle (p. 7969, 7970) ; l'évolution des crédits de la formation (p. 7969) ; l'AFPA (p. 7975) ; la coordination de l'action de formation (p. 7969); le FAF (p. 7975) ; le CNAM (le centre national des arts et métiers) (p. 7975) ; la régression du volume de formation (p. 7976) ; les actions en faveur de l'emploi (p. 7969, 7971) ; les actions de conversion (p. 7970) ; l'emploi des jeunes (p. 7969, 7974, 7975) ; les contrats d'emploi-formation (p. 7969, 7977) ; l'apprentissage (p. 7969) ; les crédits affectés au CFA (centre de formation des apprentis) (p. 7974) ; l'artisanat (p. 7974) ; le rôle de l'Agence nationale pour l'emploi (p. 7969) ; la revalorisation du travail manuel (p. 7969) ; le bilan du VIe Plan en matière de formation (p. 7974) ; les objectifs du VIIe Plan (p. 7975, 7976) ; le plafonnement du nombre des stagiaires (p. 7974) ; la promotion sociale (p. 7976, 7977) ; l'échec du congé-formation (p. 7977) ; les partenaires de la formation professionnelle (p. 7975) ; le système des CAP par unités capitalisables (p. 7977) ; la participation des employeurs (p. 7970, 7974) ; les attributions des comités d'entreprise (p. 7974, 7976) ; l'institut national de jeunes sourds de Cognin (p. 7977) ; la formation des femmes mères de

Budget 1977

famille (p. 7977) ; l'extension du lycée technique d'Ugine (p. 7977).

Intervention de M. Ligot, secrétaire d'Etat :

Le problème général des retraités ; la non-rétroactivité des lois relatives aux pensions ; le taux des pensions de réversion ; la mensualisation des retraites ; l'accroissement de la masse salariale de la fonction publique (p. 7977) ; les problèmes de titularisation ; le dénigrement des fonctionnaires ; le devoir des fonctionnaires vis-à-vis de l'Etat ; la politique contractuelle ; la liberté de négociation ; la liberté d'expression des fonctionnaires ; le cas d'un fonctionnaire, suppléant d'un candidat de l'opposition ; la liberté d'expression et le droit de grève ; la soumission des fonctionnaires de certains pays étrangers à des obligations contraignantes ; le problème de la titularisation ; le maintien des services publics dans les zones rurales ; la création d'un institut régional d'administration à Montpellier ; le danger bureaucratique et technocratique ; l'administration au service de la nation, sa soumission aux ordres de l'Etat ; le respect des règles propres à l'administration des départements d'outre-mer ; la mise au point du texte relatif aux congés des personnels originaires des DOM ; la politique de formation professionnelle ; l'intensification de l'information destinée aux entreprises et aux salariés ; l'insertion professionnelle et la formation des jeunes (p. 7978) ; les exigences de la conjoncture ; l'apprentissage ; l'amélioration de la formation des maîtres ; le bilan des actions de formation ; le problème du contrôle des formations ; le comité interministériel pour la promotion de l'emploi ; les « opérations jeunes » ; les deux vagues de stages organisés pour les jeunes ; les deux PAP du VIIe Plan relatifs aux jeunes ; le contrôle de l'apprentissage ; l'agrément et la rémunération ; l'application de la loi sur la formation professionnelle ; les crédits de l'AFPA (p. 7979) ; la nécessité de répondre aux besoins conjoncturels ; l'effort de l'Etat en faveur des demandeurs d'emploi ; la « disparition » du secrétariat d'Etat à la formation professionnelle ; la formation professionnelle des femmes (p. 7980).

EXAMEN DES CRÉDITS [15 novembre 1976] (p. 7980).

CRÉDITS DE LA FONCTION PUBLIQUE : mis aux voix à la ligne Economie et finances (I. — Charges communes).

CRÉDITS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : mis aux voix avec les crédits inscrits à la ligne Services du Premier ministre (I. — Services généraux) (p. 7980).

SERVICES DIVERS

Journaux officiels. — Secrétariat général de la défense nationale. Conseil économique et social.

DISCUSSION [17 novembre 1976] (p. 8147).

ORATEURS : *MM. Ribadeau-Dumas, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les services divers et le secrétariat général de la défense nationale, Madrelle, rapporteur spécial de la commission des finances, pour les Journaux officiels et le Conseil économique et social, Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La documentation française ; la transformation de ses méthodes et de ses moyens (p. 8147) ; l'activité du médiateur ; ses moyens ; les missions du secrétariat général de la défense nationale ; l'institut des hautes études de la défense nationale ; la participation du secrétariat aux négociations internationales ; la Direction des Journaux officiels ; l'augmentation du déficit d'exploitation ; le plan de renouvellement du matériel ; le Conseil économique et social ; la modestie de ses moyens personnels (p. 8148).

Intervention de M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat :

La majoration du prix des abonnements et des ventes au numéro de la Direction des Journaux officiels (p. 8148) ; l'emploi de matériel moderne ; la suppression du secrétariat du médiateur de Grenoble ; la délégation à la condition féminine (p. 8149).

EXAMEN DES CRÉDITS :

SECTION II. — JOURNAUX OFFICIELS :

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 8149).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 8149).

SECTION III : SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE :

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 8149).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 8149).

SECTION IV : CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL :

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 8149).

I. — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

SECTION V. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ.

DISCUSSION [18 novembre 1976] (p. 8248, 8254).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Boulloche, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour le commissariat général du plan d'équipement et de la productivité, Louis Sallé, rapporteur spécial de la commission des finances, pour l'aménagement du territoire, Guermeur, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'aménagement du territoire, La Combe, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour le commissariat général du plan d'équipement et de la productivité, Lecanuet, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, Porelli, Ollivro, Sénès, Bastide, Brocard, Royer, Cornet, Josselin, Durieux, Boudon, Nungesser.*

Caractéristiques du budget (p. 8248, 8250) ; l'évolution des crédits (p. 8248, 8250, 8251) ; leur affectation (p. 8249, 8254) ; la création d'un ministère chargé du Plan (p. 8248) ; la planification (p. 8249) ; la cohérence du Plan (p. 8249) ; la concertation (p. 8249) ; l'appareil statistique (p. 8249) ; la recherche (p. 8249) ; le CREDOC (p. 8249, 8254) ; le CEPEMAP (Centre d'étude prospective d'économie mathématique appliquée à la planification) (p. 8249) ; le CORDES (Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et social); le CERC (p. 8250, 8254) ; l'intégration des conseillers du Plan dans le corps des administrateurs civils de l'Etat (p. 8250) ; la planification industrielle (p. 8254) ; le soutien inconditionnel du grand capital (p. 8259) ; les programmes d'action prioritaires (PAP) (p. 8248, 8249, 8252) ; leur degré de réalisation (p. 8249) ; la politique d'aménagement du territoire (p. 8250, 8251, 8252) ; la DATAR (p. 8252) ; la « ruralisation » de l'aménagement du territoire (p. 8250) ; le FAC (p. 8251, 8252) ; le FIAT (p. 8250) ; le FAD (p. 8250) ; le Fonds européen de développement régional (p. 8252) ; la graduation intermédiaire des aides (p. 8251); la répartition des aides (p. 8251) ; la planification régionale (p. 8249) ; l'emploi (p. 8250) ; les régions de l'Ouest (p. 8251) ; le Massif Central (p. 8251) ; le Sud-Ouest ; le Nord-Est (p. 8251).

Intervention de M. Lecanuet, ministre d'Etat chagré du Plan et de l'aménagement du territoire :

Le ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire (p. 8254) ; la référence au VIIe Plan ; le plan Barre ; l'inflation ; l'équilibre des finances publiques ; la masse monétaires ; le CERC ; la fonction du conseil de planification ; une meilleure répartition des activités sur le territoire ; l'efficacité des forces d'intervention économique de l'Etat ; l'humanisation du développement économique ; le progrès social ; la lutte contre les inégalités ; le perfectionnement des indicateurs économiques (p. 8255) ; l'établissement de projections « glissantes » ; les engagements budgétaires relatifs aux PAP ; le redéploiement des moyens existants ; le financement des PAP d'initiative régionale ; la redéfinition de la politique d'aménagement du territoire ; la poursuite de cette politique ; la nécessité d'une rigueur dans les décisions (p. 8256) ; la fermeté dans la conduite des programmes ; l'aménagement du Massif central ; le caractère interministériel des actions ; l'application de la charte de développement économique de la Corse ; le développement des petites et moyennes entreprises dans les régions ; les aides au développement régional (p. 8257) ; la déconcentration de plusieurs procédures ; la poursuite de la conversion industrielle ; la défense de l'emploi ; la réalisation d'infrastructures de communication ; la conversion des bassins miniers et sidérurgiques ; le cadre de vie des Français ; la réduction des mouvements migratoires ; le développement de l'espace rural et des centres urbains moyens et petits ; la politique des contrats de pays (p. 8258) ; le déplafonnement des ressources fiscales des régions ; la politique de l'Ouest ; le développement des façades maritimes ; la politique de la région parisienne ; la lutte contre l'inflation (p. 8259).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 8260, 8261) ; le programme commun (p. 8260) ; la politique industrielle (p. 8263) ; la croissance des investissements (p. 8263) ; le redéploiement à l'étranger (p. 8259) ; Pechiney (p. 8259) ; Fos (p. 8259, 8260) ; la loi Boscher (p. 8260) ; la nationalisation de la sidérurgie (p. 8260) ; l'aide à l'industrie et à la création de services (p. 8263) ; la graduation des aides (p. 8263) ; les commissaires à l'industrialisation (p. 8264) ; la politique d'aménagement du territoire (p. 8260, 8263, 8264, 8265) ; la DATAR (p. 8264) ; aménagement du territoire et lutte contre l'inflation (p. 8265) ; la politique gouvernementale d'aménagement du territoire (p. 8266) ; la participation à l'aménagement du territoire (p. 8265) ; le FIAT (p. 8261, 8262, 8266) ; la répartition des aides (p. 8266) ; l'espace (p. 8260) ; la déconcentration administrative (p. 8261) ; le

Budget 1977

rejet de la mobilité (p. 8261) ; inflation et urbanisme (p. 8261) ; les villes moyennes (p. 8265, 8266) ; le développement des métropoles régionales (p. 8266) ; l'emploi (p. 8263, 8265) ; les contrats de pays (p. 8264, 8265, 8266) ; l'agriculture de montagne (p. 8262) ; les zones de la montagne (p. 8262) ; les groupements pastoraux (p. 8262) ; le CIAT (p. 8262) ; les zones de piémont (p. 8262, 8264) ; les problèmes financiers (p. 8262) ; les biens des sections de communes (p. 8262) ; les sociétés d'investissement forestier (p. 8262) ; le tourisme (p. 8261, 8263) ; les remontées mécaniques (p. 8263) ; le déneigement (p. 8263) ; les services publics (p. 8263) ; les voies navigables (p. 8267) ; les besoins régionaux (p. 8267) ; la liaison Rhin - Rhône (p. 8267, 8268) ; l'Est parisien (p. 8268) ; les implantations industrielles et commerciales (p. 8268) ; le Languedoc-Roussillon (p. 8261) ; la crise viticole (p. 8261) ; la démoustication (p. 8261) ; la zone Est du Cambrésis (p. 8265, 8266) ; le Maine-et-Loire (p. 8266).

Intervention de M. Lecanuet, ministre d'Etat :

Lutter contre les concentrations industrielles et humaines excessives ; la lutte contre l'inflation ; l'implantation des entreprises à l'étranger ; l'importance des exportations ; l'aménagement du territoire dans la région parisienne ; les voies navigables (p. 8268) ; la liaison Basse-Seine avec l'Est et le Nord de la France ; le Cambrésis ; la décentralisation tertiaire ; l'adaptation des services publics ; la limite de la carte des aides ; la DATAR ; la coordination des grands équipements structurants ; les barrages sur la Loire ; le FIAT ; le problème de la montagne ; le développement du Massif central; le rythme d'examen des dossiers de primes (p. 8269) ; l'élaboration de projets de loi sur les biens indivis, les servitudes des remontées mécaniques et les terres incultes ;l'aide spéciale rurale ; la reconnaissance par la DATAR de la spécificité de chaque massif montagneux ; le Languedoc-Roussillon ; la démoustication ; l'effort de la mission interministérielle d'aménagement ; la viticulture ; la promotion agricole ; la promotion industrielle ; l'aménagement touristique ; les migrations des jeunes ; la Bretagne ; la décentralisation tertiaire (p. 8270) ; l'association bureaux-province ; la concentration ; la décentralisation des banques et des compagnies d'assurances ; les mesures d'aide financière prises en faveur du secteur tertiaire ; la politique régionale européenne ; le FEDER (fonds européen de développement régional) (p. 8271) ; le quota français obtenu du FEDER ; le comité de politique régionale ; la signification du rapport d'exécution du Plan ; le CERC ; la situation des conseillers du Plan ; la politique de recherche ; les indicateurs économiques et sociaux ; les projections « glissantes » pluriannuelles ; l'action régionale (p. 8272) ; l'exécution des programmes d'action prioritaires nationaux ; une nouvelle croissance (p. 8273).

EXAMEN DES CRÉDITS [18 novembre 1975] (p. 8273).

ORATEURS : *MM. Boulloche, rapporteur spécial de la commission des finances, Lecanuet, ministre d'Etat.*

SECTION V. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ.

ETAT B. — TITRE III : rejet de l'*amendement n° 144* de la commission (réduction de crédits) (p. 8273) : adoption du titre III (p. 8273).

TITRE IV : rejet de l'*amendement n° 145* de la commission (réduction de crédits) (p. 8274) : adoption du titre IV (p. 8274).

ETAT C. — TITRE IV : rejet de l'*amendement n° 152* de la commission (réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement) (p. 8274) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 8274) ; *crédits de l'aménagement du territoire :* mis aux voix avec les crédits des Services du Premier ministre (I. Services généraux).

SECTION I. — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 8274).

TITRE IV : adoption (p. 8274).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 8274).

Voir ERRATUM [26 novembre 1976] (p. 8776).

INFORMATION

DISCUSSION [17 novembre 1976] (p. 8149, 8163).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Robert-André Vivien, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'information, Boinvilliers, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour l'information, Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement, Gosnat, Fillioud.*

Les problèmes techniques de la presse ; le développement des media audio-visuels ; la fiscalité de la presse ; la TVA ; les crédits de l'information ; les moyens du secrétariat général du haut conseil de l'audio-visuel ; l'Agence France-Presse (p. 8150) ; le fonds d'aide à l'expansion de la presse à l'étranger ; l'aide à la presse : la SNEP ; la SOMERA ; l'information radiophonique ; Siegfried ; le schéma souhaitable des structures d'information (p. 8151) ; information et Etat ; le budget de l'information ; le service juridique et technique de l'information ; le service d'information et de diffusion (SID) ; les crédits de l'Agence France-Presse (p. 8152).

Intervention de M. Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement :

L'importance des aides à la presse (p. 8152); les abonnements souscrits par l'Etat à l'Agence France-Presse ; l'aide aux transports ; le développement du procédé du fac-similé ; le remboursement des communications téléphoniques ; le fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger ; l'IATA (association du transport aérien international) ; l'assujettissement de la presse à la TVA ; le chiffre d'affaires de la presse ; l'évolution des moyens techniques de presse ; le service d'information et de diffusion (p. 8153) ; la SOFIRAD ; la SOMERA (p. 8154).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La grève des journalistes de France-Soir (p. 8163) ; la concentration de la presse ; l'information, malade du pouvoir et de l'argent ; le programme d'action du Conseil national de la résistance ; l'ordonnance du 26 août 1944 ; les propositions communistes en matière de presse ; la généralisation de la TVA à la presse ; le « Parisien libéré » (p. 8164) ; la mutationde la presse ; la liberté de la presse ; sa monopolisation ; l'aide à la presse ; l'Agence France-Presse ; la SNEP ; le service d'information et de diffusion ; le groupe Hersant ; les dispositions législatives de contrôle des concentrations de journaux ; l'ordonnance du 26 août 1944 (p. 8165) ; les déclarations de M. Hersant ; le respect de la législation ; l'appartenance de M. Hersant à l'Assemblée nationale (p. 8166).

Intervention de M. Boulin, ministre :

L'AFP ; le financement des commissions : de la répartition de la redevance, de la qualité et droit de réponse (p. 8166) ; le respect de l'ordonnance du 26 août 1944 ; la presse libre ; la TVA ; l'imprimerie Montlouis (p. 8167).

CRÉDITS DE L'INFORMATION : mis aux voix avec les crédits des services du Premier ministre (services généraux).

Budget 1977

TAXES PARAFISCALES

DISCUSSION [20 novembre 1976] (p. 8450).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Vizet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les taxes parafiscales, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget, Ginoux, Boulloche, Hamel.*

La place de la parafiscalité dans l'économie ; les suppressions, regroupements et créations de taxes ; les taxes applicables à EDF ; les fusions de taxes ; une speudo-réforme ; le non-respect par le Gouvernement des règles suivies en matière parafiscale (p. 8450) ; la suppression de la cotisation des entreprises relevant du centre technique de la teinture et du nettoyage ; la suppression de la cotisation des entreprises ressortissant à l'institut des corps gras ; la suppression du caractère parafiscal de la cotisation des entreprises ressortissant au centre technique de l'industrie des papiers, cartons et celluloses ; les taxes alimentant le centre technique de l'industrie horlogère ; les cotisations des entreprises ressortissant aux centres techniques des industries mécaniques, aérauliques et thermiques et de la construction métallique ; les abaissements de taux de certaines taxes ; la situation des centres techniques ; la demande par le Gouvernement du vote d'un texte en préparation ; l'appartenance des taxes parafiscales au domaine des impositions (p. 8451) ; l'article 34, alinéa 2 de la Constitution ; les observations de la commission (p. 8452).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget :

Caractéristiques de la parafiscalité française ; l'urgence d'une mise en ordre de la parafiscalité ; la Cour des comptes ; la commission Cabanne ; ses travaux ; la diffusion de son rapport (p. 8452) ; la concertation avec les organismes bénéficiaires des taxes ; la concertation avec les professions (p. 8453).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La commission de réforme des taxes parafiscales ; les difficultés de recouvrement de certaines taxes ; la taxe sur les imprimeries de labeur ; sa suppression ; l'insuffisance de la réforme gouvernementale ; les travaux de la commission de réforme (p. 8453) ; le principe

Budget 1977

de la parafiscalité ; l'association du Parlement au contrôle des documents relatifs à la gestion des taxes ; l'institution d'une période probatoire ; l'examen concurrent de la parafiscalité et des cotisations volontaires des subventions ; le contrôle des assujettis ; la suppression de la taxe sur les imprimeries de labeur (p. 8454).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat :

La suppression de la taxe parafiscale de l'imprimerie de labeur ; la refonte de la parafiscalité ; la commission Cabanne (p. 8454).

EXAMEN DES ARTICLES [20 novembre 1976] (p. 8454).

ORATEURS : *MM. Vizet, rapporteur spécial, Poncelet, secrétaire d'Etat, Bardol, Icart, président de la commission des finances, Ginoux, Baudouin, Boulloche, Le Tac, Papon, rapporteur général de la commission des finances, Lamps.*

ART. 42 et ETAT E (taxes parafiscales soumises à perception pendant l'année 1977) : réserve de l'article 42 jusqu'au vote de l'Etat E (p. 8471) ; retrait de l'*amendement n° 156* de la commission (suppression des lignes 1 à 77 et 79 à 86 de l'état E perception de la seule redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radiodiffusion et de télévision) (p. 8472) ; rejet de l'*amendement n° 289* de M. Bardol (perception des taxes parafiscales perçues en 1976) (p. 8472).

Lignes 1 à 59 : adoption (p. 8473).

Ligne 60 : adoption de l'*amendement n° 281* du Gouvernement (modification de l'état E : cotisation des entreprises ressortissant au centre technique des industries de la fonderie) (p. 8472) ; l'*amendement n° 281* devient donc la ligne 60 de l'état E (p. 8473).

Ligne 61 : adoption de l'*amendement n° 282* du Gouvernement (modification de l'Etat E : cotisation des entreprises ressortissant à l'association des centres techniques des industries du secteur de la mécanique) (p. 8474) ; l'*amendement n° 282* devient la ligne 61 de l'Etat E (p. 8474).

Ligne 62 : adoption de l'*amendement n° 285* du Gouvernement (modification de l'Etat E : taxe sur les textiles) (p. 8474) ; l'*amendement n° 285* devient la ligne 62 de l'Etat E (p. 8474).

Lignes 63 à 65 : adoption (p. 8474) ; adoption de l'*amendement n° 283* du Gouvernement (modification de l'état E : cotisation des entreprises ressortissant au centre technique de l'industrie des papiers, cartons et cellulose) (p. 8474) ; l'*amendement n° 283* devient la ligne 66 de l'état E (p. 8475).

Lignes 67 et 68 : adoption (p. 8475) ; adoption de l'*amendement n° 284* du Gouvernement (modification de l'Etat E : cotisation des industriels et négociants de l'horlogerie de petit volume et de ses pièces détachées) (p. 8475) ; l'*amendement n° 284* devient la ligne 69 de l'Etat E (p. 8476).

Lignes 70 à 73 : adoption (p. 8476).

Adoption de l'*amendement n° 269* de M. Ginoux (suppression de la ligne 74 de l'Etat E : cotisation des imprimeries de labeur) (p. 8476) ; la ligne 74 de l'Etat E est supprimée (p. 8477).

Lignes 75 à 77 : adoption (p. 8477).

Lignes 79 à 86 : adoption (p. 8477).

L'ensemble de l'état E est adopté (p. 8477).

ART. 42 : le vote négatif du groupe communiste ; adoption (p. 8477).

Après l'ART. 70 : adoption de l'*amendement n° 224* de M. Duffaut (conditions de présentation par le Gouvernement d'un rapport relatif au montant et à l'utilisation des fonds recueillis en vertu des taxes parafiscales dont la perception a été autorisée par le Parlement (p. 8477) ; adoption de l'*amendement n° 227* du Gouvernement (approbation par le ministre chargé de l'industrie des statuts des centres techniques industriels créés en application de la loi n° 48-1228 du 22 juillet 1948) (p. 8478).

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

DISCUSSION [19 novembre 1976] (p. 8395).

ORATEURS : *MM. de Rocca Serra, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les territoires d'outre-mer ; Piot, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, pour les territoires d'outre-mer ; Couderc, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour les territoires d'outre-mer ; Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer ; L'Huillier, Pidjot, Huyghues des Etages, Brial, Mme Fritsch.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les modifications institutionnelles intervenues en 1975 ; l'indépendance de Djibouti ; son activité portuaire ; la mise en valeur des

ressources minières en Nouvelle-Calédonie ; le centre d'expérimentation du Pacifique de Polynésie (CEP) (p. 8395) ; le tourisme, la crise du coprah en Nouvelles-Hébrides ; la dépendance alimentaire de Wallis-et-Futuna ; l'effort de l'Etat en faveur des TOM ; la nécessité de l'amélioration de l'information ; l'amélioration des concours techniques aux collectivités locales de Polynésie ; le FIDES ; la situation financière et fiscale des TOM ; l'intervention directe des ministères techniques dans les TOM (p. 8396) ; le fonds d'aide au développement de l'intérieur et des îles de la Nouvelle-Calédonie (FADIL) ; la nécessité d'un rééquilibre sur le plan économique et financier ; la régression du budget ; l'accession du TFAI à l'indépendance ; le projet de loi modifiant le statut de la Nouvelle-Calédonie ; la promotion des Mélanésiens (p. 8397) ; la politique de départementalisation des TOM; les conséquences financières de la location du navire de recherches océanographiques *Mario-Dufresne ;* le FIDES ; la situation économique des divers TOM (p. 8398) ; le CEP (p. 8399).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer :

L'évolution des statuts des TOM ; leur situation économique ; les conséquences de la crise mondiale ; les perspectives économiques des TOM ; le FADIL (p. 8399).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le maintien de structures coloniales archaïques (p. 8399) ; le FADIL ; les dépenses militaires ; le statut départemental ; les désirs d'autonomie des TOM ; la politique du Gouvernement français aux Comores ; la résolution de l'ONU ; les difficultés de la Nouvelle-Calédonie ; son statut (p. 8400) ; l'aspiration de la population à une plus large autonomie ; la position de l'assemblée territoriale ; la modification du régime communal ; le FIP (fonds intercommunal de péréquation) ; l'allégement de la tutelle ; le recours à l'emprunt ; les lois Billotte ; l'enseignement privé (p. 8401) ; le dilemme de l'indépendance ou de la départementalisation ; la politique gouvernementale à l'égard des Comores ; la question canaque ; la réalité politique polynésienne ; le devoir d'une présence active de la France dans le Pacifique ; l'attachement de Wallis-et-Futuna à la République ; le Pacifique-Sud polynésien ; l'application de l'article 72 de la Constitution ; le concours des ministères techniques (p. 8402) ; l'équipement hospitalier à Wallis-et-Futuna ; la station de radio de Wallis ; le projet de centrale hydro-électrique à Futuna ; le statut de Mayotte (p. 8403).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

L'application de la départementalisation dans le Pacifique ; les difficultés économiques de la Nouvelle-Calédonie ; le projet du Nord ; ne pas porter atteinte aux coutumes locales ; la production de nickel en Nouvelle-Calédonie ; l'activité de l'assemblée territoriale en Polynésie (p. 8403) ; la volonté des Mahorais de rester Français (p. 8404).

EXAMEN DES CRÉDITS [19 novembre 1976] (p. 8404).

ETAT B. — TITRE III : réduction de crédits ; adoption (p. 8404).

TITRE IV : réduction de crédits ; adoption (p. 8404).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorsiations de programme et des crédits de paiement (p. 8404).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 8404).

TRANSPORTS

I. — SECTION COMMUNE

II. — TRANSPORTS TERRESTRES

DISCUSSION [28 octobre 1976] (p. 7164).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Cornet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la section commune et les transports terrestres, Boudet, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour la section commune et les transports terrestres, Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé des transports, Wagner, Gouhier, Fourcade, ministre de l'équipement, Weisenhorn, Gaillard, Mesmin. André Glon, Alain Vivien, Maurice Faure.*

L'augmentation du budget de la section transports terrestres (p. 7164) ; la politique tarifaire des entreprises publiques (p. 7165) ; la situation financière de la SNCF (p. 7164, 7165) ; les versements de fonctionnement à la SNCF (p. 7165) ; le rôle des établissements publics régionaux dans la réorganisation des transports omnibus (p. 7166) ; l'absence de liaisons voyageurs par chemin de fer en Ardèche (p. 7173) ; l'importance des liaisons marchandises (p. 7173) ; les entreprises privées de

Budget 1977

transports routiers (p. 7164) ; la liaison Paris-Sud-Est (p. 7166) ; l'interconnexion RATP-SNCF (p. 7166) ; la RATP (p. 7164, 7166) ; le PAP « mieux vivre dans la ville » (p. 7165) ; les liaisons urbaines (p. 7166) ; la carte orange (p. 7166) ; la batellerie (p. 7164, 7166).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé des transports :

Un secteur sujet aux aléas de conjoncture appelant des décisions techniques complexes ; les recherches relatives aux transports en commun ; la situation financière dégradée de la SNCF ; l'accroissement sensible du trafic des voyageurs ; l'effort de modernisation du chemin de fer ; les compensations d'obligations de service public ; l'établissement d'un plan d'entreprise ; le PAP n° 21 « mieux vivre dans la ville » (p. 7167) ; son aspect social transports collectifs et pollution ; la RATP ; la prolongation de la ligne de métro n° 14 ; les opérations nouvelles de 1977 ; les contrats de développement pluriannuels ; la baisse relative des crédits de paiement de l'exercice 1977 ; le rééquilibrage en faveur de la province (p. 7168) ; la continuité territoriale entre la Corse et le continent ; l'amélioration des dessertes régionales ; la batellerie ; le développement des contrôles des entreprises de transport routier ; des schémas régionaux de transport de voyageurs ; l'absence de transfert de charges aux régions ; favoriser l'accroissement de la clientèle rurale de la SNCF (p. 7169).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'équipement :

Le prolongement dans la commune de Boulogne de la ligne de métro n° 10 (p. 7169).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 7169, 7170) ; le montant du budget (p. 7172, 7173) ; la politique en matière de transports terrestres (p. 7172) ; la complémentarité des transports publics et privés (p. 7174) ; la qualité des transports collectifs urbains en Allemagne (p. 7171) ; les zones piétonnières (p. 7171) ; la surtaxation des carburants (p. 7175) ; la suppression de la TVA sur les transports publics (p. 7170) ; le problème des transports terrestres dans la région Ile-de-France (p. 7176) ; l'étude de la société Matra pour le compte de la DATAR (p. 7173) ; le syndicat des transports parisiens (p. 7176) ; la situation des transports en Ardèche (p. 7173) ; Cergy-Pontoise (p. 7173) ; le blocage des tarifs des entreprises publiques (p. 7170) ; le PAP « mieux vivre dans la ville » (p. 7171) ; la RATP (p. 7169) ; la réduction de son programme (p. 7169) ; ses investissements (p. 7169, 7171) ; le prolongement de certaines lignes de métro (p. 7168, 7169, 7175) ; la carte orange (p. 7176) ; le financement du métro par les contribuables (p. 7171) ; la SNCF (p. 7170) ; la remise possible en service de lignes SNCF (p. 7170) ; le réseau de grande ceinture (p. 7170) ; le projet de train à grande vitesse (p. 7174, 7177) ; ses inconvénients (p. 7176, 7177) ; la ligne Paris-Nevers-Moulin-Lyon (p. 7174) ; le doublement de la ligne entre Saint-Florentin et Dijon (p. 7174) ; la liaison nocturne par wagon-lit entre le Lot et Paris (p. 7177) ; la situation des petites lignes SNCF (p. 7171) ; les tarifs de la SNCF (p. 7171, 7173, 7175) ; l'aide compensatoire de l'Etat (p. 7175) ; la coordination rail-route (p. 7170, 7173) ; la normalisation des conditions de concurrence pour le transport des marchandises (p. 7172) ; la situation financière des transports routiers (p. 7171) ; les conditions de travail des équipages routiers (p. 7173) ; les réductions sociales souhaitables sur les lignes régulières d'autocars (p. 7173) ; le seuil d'intervention de la taxe des transports (p. 7173) ; la mise en lumière par la Cour des comptes des abus au sujet des prix et des services des transports scolaires au sujet de la sécurité des enfants (p. 7173) ; les règles des transports scolaires (p. 7172) ; l'ouverture des cars des entreprises publiques (p. 7172) ; les économies d'énergie (p. 7172) ; l'insuffisance des installations portuaires (p. 7175) ; la continuité territoriale avec la Corse (p. 7174) ; les conséquences de la suppression des rotations des navires Rotondo et Rhône (p. 7173) ; la batellerie (p. 7173).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat :

L'importance de la contribution de l'Etat dans le domaine des transports ; le faux problème du ralentissement de l'extension des lignes de la RATP ; les lignes omnibus ; le mythe de la tarification préférentielle en faveur des gros chargeurs ; le prix de revient très bas des trains complets (p. 7175) ; la création d'axes lourds destinés à favoriser les transports en commun ; les contrats de développement permettant d'aider les actions privilégiant des transports en commun dans les grandes villes ; l'équilibre entre la ville et la province ; l'utilisation des réseaux de dessertes postales pour certains grands ports de marchandises ou de voyageurs ; l'expérience tentée en Indre-et-Loire pour les petits colis et à Florac en Lozère pour les transports de voyageurs ; la substitution de la région au département dans le syndicat des transports parisiens ; la vocation du syndicat des transports parisiens ; la politique salariale de la SNCF ; la non-application de la loi du

31 juillet 1976 sur l'environnement au TGV ; le décret du 27 mars 1976 conférant l'utilité publique au TGV ; les liaisons transversales de la SNCF (les régions situées à l'ouest d'une ligne Le Havre-Marseille) ; le PAP n° 5 désenclavant les régions de l'ouest, du sud-ouest et du Massif central ; l'absence de transfert de charges de l'Etat sur les régions pour la mise en place des schémas régionaux de transport (p. 7176) ; l'application de la loi sur l'environnement ; le problème du wagon-lit entre le Lot et Paris (p. 7177).

EXAMEN DES CRÉDITS :

I. — SECTION COMMUNE :

ETAT B. — TITRE III : opposition du groupe communiste et du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 7177) ; adoption du titre III (p. 7177).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7177).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7177).

II. — TRANSPORTS TERRESTRES :

ETAT B. — TITRE III : opposition du groupe ocmmuniste et du groupe socialiste et des radicaux de gauche (p. 7177), adoption (p. 7177).

TITRE IV : adoption (p. 7177).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7177).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7178).

III. — AVIATION CIVILE

DISCUSSION [28 octobre 1976] (p. 7178).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Baudis, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du plan, pour l'aviation civile, Labbé, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'aviation civile, Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé des transports, Raymond, Lemoine, René Ribière, Montdargent.*

L'évolution des dotations budgétaires (p. 7178) ; le remplacement des Caravelle (p. 7178, 7180) ; le Concorde (p. 7179, 7180) ; l'Airbus (p. 7179) ; le Mercure (p. 7179) ; le Corvette (p. 7179) ; l'Aéroport de Paris (p. 7178) ; l'aviation civile (p. 7178) ; l'évolution des transports aériens (p. 7178) ; les compagnies françaises (p. 7178) ; leur flotte (p. 7178) ; l'exploitation simultanée des aéroports d'Orly et de Roissy (p. 7178, 7180) ; la situation d'Air France (p. 7178, 7179, 7180) ; Air Inter (p. 7178) ; les compagnies du troisième niveau (p. 7178) ; les problèmes des constructions aéronautiques (p. 7178) ; l'absence de coordination entre les compagnies et les constructeurs (p. 7179) ; l'activité des bureaux d'étude (p. 7179) ; les nationalisations (p. 7179) ; les nouveaux programmes d'aviation civile (p. 7179) ; Dassault (p. 7179) ; la coopération entre Dassault et Mac Donnell Douglas (p. 7179) ; la SNIAS (p. 7179) ; l'internationalisation de l'industrie aréonautique (p. 7179-7180) ; la stratégie des constructeurs américains (p. 7179).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé des transports :

Le découpage des attributions de l'ex-secrétariat général à l'aviation civile ; le regroupement des tâches dévolues aux services de la nouvelle direction de l'aviation civile ; la direction de la météorologie (p. 7180) ; le secteur de l'aviation civile ; la récession apparente des crédits de paiement ; Concorde ; l'Airbus ; la stagnation du marché des gros avions ; le moteur CFM 56 ; la coopération avec Mac Donnell Douglas ; Dassault ; la SNIAS ; la SNECMA ; l'appui au secteur des hélicoptères, à l'aviation d'affaires et à l'aviation générale ; le Mystère 50 (p. 7181) ; le secteur du transport aérien français ; la coopération européenne, la situation de la compagine nationale, celle des compagnies aériennes régionales ; les difficultés d'Air France ; les subventions accordées pour le « défrichage » des lignes ; le recrutement des élèves pilotes de ligne ; le maintien de la filière publique et démocratique de formation des pilotes ; le projet de dédoublement du centre de contrôle régional d'Athis-Mons ; le ralentissement temporaire des investissements dans les aéroports ; l'extension Sud de l'aéroport de Nice ; le nouvel aéroport de Figari-Sud-Corse ; Roissy ; la fermeture de l'aéroport du Bourget ; la météorologie ; le satellite géostationnaire européen Aérostat ; le réseau des stations météorologiques flottantes de l'Atlantique Nord (p. 7182) ; l'accord Goleman ; l'évaluation climatologique de sites possibles pour les centrales nucléaires ; une agro-météorologie ; le transfert des services à Toulouse ; l'importance des phénomènes atmosphériques ; la flotte d'Air France, celle d'Air-Inter, celle d'UTA ;

Budget 1977

assurer le meilleur plan de charge possible à l'ensemble de l'industrie aéronautique ; l'association de la SNIAS au projet d'origine Dassault dans le cadre du nouveau programme d'aviation civile (p. 7183).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La construction d'un avion de moyen courrier de 150 places (p. 7188) ; le remplacement des Caravelle (p. 7188) ; le Concorde (p. 7184, 7186) ; l'Airbus (p. 7184, 7186) ; le Mercure (p. 7185, 7186) ; la concurrence du Mercure 200 et de l'Airbus B 10 (p. 7185) ; le Corvette (p. 7185, 7186) ; la situation financière de l'aéroport de Paris (p. 7187) ; la deuxième piste de l'aéroport de Roissy (p. 7187) ; l'activité de l'aérodrome du Bourget (p. 7187, 7188); l'aérodrome de Toussus-le-Noble (p. 7188) ; les aérodromes de province (p. 7188) ; la station thermale d'Enghien (p. 7187) ; la redevance de bruit (p. 7187, 7188) ; la dégradation du budget (p. 7183) ; l'aviation civile et les transports aériens (p. 7185, 7186) ; l'activité des compagnies françaises (p. 7184) ; les élèves pilotes (p. 7185) ; le maintien en activité des bureaux d'étude (p. 7185) ; la nationalisation du secteur de l'industrie aéronautique (p. 7187) ; les nouveaux programmes d'aviation civile (p. 7186) ; Dassault (p. 7184) ; la nationalisation de Dassault (p. 7185, 7187) ; la coopération Dassault - Mac Donnell Douglas (p. 7184, 7186) ; l'internationalisation de l'industrie aéronautique (p. 7184, 7186) ; la stratégie des constructeurs américains (p. 7186) ; les besoins européens en matière aéronautique (p. 7185) ; la SNECMA (p. 7185) ; le moteur CFM 56 (p. 7186) ; le moteur M 53 (p. 7186) ; les licenciements à Latécoère et à Ratier (p. 7185) ; le déséquilibre entre la production civile et la production militaire (p. 7186).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé des transports :

Signification des dépenses du Gouvernement concernant la construction aéronautique française ; le problème de la construction aéronautique ; l'utilisation par les compagnies aériennes françaises d'appareils fabriqués par des constructeurs français ; le problème des compagnies aériennes ; le succès technique du Concorde ; un succès commercial non encore atteint ; l'atterrissage à New York, Tokyo — la Sibérie (p. 7188) ; la coopération européenne ; le Mercure 200, une volonté et une ambition ; la recherche du créneau commercial exploitable ; la concertation au niveau européen ; l'association avec un constructeur américain, condition pour vendre sur le marché américain ; la proposition Douglas-Dassault ; la proposition Boeing - SNIAS (p. 7189) ; le bureau d'étude de la SNIAS à Toulouse ; la situation des élèves pilotes ; les contrôleurs de la circulation aérienne ; le monopole de fait des constructeurs américains ; le CFM 56 ; arriver à l'équilibre dans un délai de trois ans du compte d'exploitation d'Aéroport de Paris ; la saturation de Roissy en 1980 ; les nuisances provoquées par Roissy ; les nouvelles trajectoires de nuit ; le faible nombre des mouvements d'avions restant au Bourget (p. 7190).

EXAMEN DES CRÉDITS :

TRANSPORTS. — III. — AVIATION CIVILE ET MÉTÉOROLOGIE :

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 7191).

TITRE IV : adoption (p. 7191).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7191).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7191).

IV. — MARINE MARCHANDE

DISCUSSION [28 octobre 1976] (p. 7193).

ORATEURS : *MM. Gabriel, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la marine marchande ; Durouméa, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour la marine marchande ; Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé des transports ; Mauger, Darinot, Guermeur, Cermolacce, d'Harcourt, Le Pensec, Bardol, Baudouin, Crépeau, Fourcade, ministre de l'équipement.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 7194, 7195) ; les crédits affectés aux trois groupes de programmes les plus importants (p. 7194, 7196) ; la conjoncture maritime mondiale (p. 7194) ; la flotte de commerce (p. 7195) ; la construction navale (p. 7194, 7195) ; la concurrence étrangère, souvent déloyale, s'exerçant à l'encontre de l'armement français (p. 7195) ; la baisse de production des chantiers français (p. 7194) ; la stratégie des trusts pétroliers (p. 7196) ; la lutte contre les pavillons de complaisance (p. 7196) ; les garanties de sécurité (p. 7196) ; la pollution (p. 7196) ; la retraite des marins (p. 7195) ; la desserte maritime de la Corse (p. 7195) ; la crise des pêches maritimes françaises (p. 7194, 7195,

7197, 7198) ; l'action budgétaire en matière de pêches maritimes (p. 7195, 7196) ; la conférence du droit de la mer (p. 7194) ; les ressources des DOM-TOM (p. 7194) ; le chômage sévissant dans les activités maritimes (p. 7196).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé des transports :

La reconduction des interventions du budget précédent (deux priorités) : l'ajustement des moyens de fonctionnement aux missions du secrétariat général à la marine marchande, la mise en œuvre du PAP ; la défense du patrimoine naturel intéressant la sécurité des biens et des personnes dans l'espace maritime ;la mise en valeur du littoral ; la situation des pêches maritimes françaises ; la création d'une zone économique communautaire exclusive ; la « communautarisation » des ressources ; l'évolution du droit de la mer ; la conchyliculture, l'aquiculture ; la télédétection des pollutions marines (p. 7197) ; le développement de la flotte de commerce ; les navires transporteurs de vrac sec ; l'aide à la modernisation de l'armement ; la dépendance de la construction navale du marché international où règne une concurrence très vive ; les dispositions permettant aux chantiers de passer le cap difficile ; les petits chantiers ; la promotion de petits navires ; la protection sociale des marins ; les retraites (p. 7198) ; la suggestion du médiateur quant à la rétroactivité des pensions ; l'effort de protection des marins contre les aléas économiques et les calamités naturelles ; l'adaptation de la législation du travail dans le secteur de la marine marchande ; la formation professionnelle (p. 7199).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 7202, 7206) ; une conjoncture inquiétante pour la marine marchande (p. 7206) ; le caractère progressif des investissements (p. 7207) ; le chômage causé par le désarmement d'un navire (p. 7207) ; l'utilisation de navires polyvalents ; la conversion des navires (p. 7201) ; le régime d'aide à la construction navale (p. 7200, 7201) ; la relance du plan de développement de la marine marchande (p. 7202) ; la réduction des effectifs (p. 7202) ; l'avenir des petits chantiers (p. 7200) ; le contenu de la loi Defferre de 1961 (p. 7200) ; le contrôle du Parlement (p. 7200) ; la promotion des échanges maritimes extérieurs (p. 7201) ; la réserve de la moitié du trafic en vrac au pavillon national (p. 7201) ; la concurrence entre les compagnies françaises sur les lignes régulières (p. 7201) ; la surcapacité en transport pour les lignes antillaises (p. 7200) ; le FIOM (p. 7204) ; la continuité territoriale entre le continent et la Corse (p. 7203) ; l'affectation du navire *Provence* (p. 7203) ; la vente du navire *Ile-de-Beauté* (p. 7203) ; la CGM (Compagnie générale maritime) (p. 7200) ; l'armement Fabre (p. 7201) ; les problèmes sociaux relatifs à la marine marchande (p. 7201) ; la situation des personnels navigants et sédentaires (p. 7200) ; la formation permanente (p. 7204) ; la situation des veuves (p. 7201, 7203) ; les retraités (p. 7201, 7202) ; doter les marins d'un véritable statut social (p. 7206) ; le rapport du Conseil économique et social sur la pêche maritime (p. 7205) ; le refus du PAP *Océan* (p. 7205) ; l'engagement du Gouvernement d'ouvrir un débat sur les problèmes de la mer (p. 7205) ; la nécessité d'un projet d'orientation (p. 7205, 7207) ; le rôle de la pêche dans la vie économique (p. 7206) ; la part de la pêche dans la déficit du commerce extérieur (p. 7204) ; la situation de la pêche industrielle (p. 7204, 7205, 7206) ; le cas du port de Concarneau (p. 7204) ; la modernisation de la flotte (p. 7303, 7204, 7205) ; la pêche artisanale (p. 7199, 7201) ; instaurer une véritable politique alimentaire (p. 7204) ; la raréfaction du poisson (p. 7199) ; l'alevinage (p. 7204) ; le réensemencement de la mer (p. 7205) ; la commercialisation du poisson (p. 7204, 7206) ; mettre à égalité le poisson vendu par des mareyeurs et le poisson d'importation (p. 7209) ; le prix du poisson (p. 7199, 7203) ; le cas des Sables-d'Olonne (p. 7199) ; l'action en faveur des jeunes patrons (p. 7199) ; la rémunération des marins pêcheurs (p. 7205) ; le sauvetage en mer (p. 7199) ; le cas de l'île de Sein (p. 7199) ; l'aide aux carburants (p. 7199, 7201, 7203, 7204, 7205) ; l'extension des zones de pêche (p. 7206) ; l'extension des eaux territoriales françaises (p. 7199, 7205, 7206) ; l'accès aux ressources de la mer (p. 7201, 7203) ; la nécessité d'une politique européenne commune (p. 7201, 7206) ; la pollution marine (p. 7204, 7207) ; la pollution de l'île de Sein et du cap Sizun (p. 7201, 7202) ; l'utilisation du *Pélican* (p. 7202) ; la zone du Verdon (p. 7207) ; la pollution pétrolière (p. 7201, 7202) ; l'indemnisation du chômage technique résultant de la pollution (p. 7202).

Intervention de M. Fourcade, ministre :

Le débat sur les affaires maritimes ; l'aide aux carburants (p. 7207) ; le domaine maritime (p. 7208).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat :

Les investisements en faveur de la pêche artisanale ; le modalités de financement

Budget 1977

complémentaires ; les moyens de sauvetage en mer ; l'aide à la construction navale ; le prélèvement sur les bénéfices prévu par la loi de 1951 ; l'abandon des aides de base en faveur des chantiers ; la situation des personnels de la CGM ; les retraités ; les veuves de marins ; le régime communautaire de la pêche ; la gestion des ressources communautaires ; l'évolution de la flotille de pêche semi-industrielle ; la lutte contre la pollution ; le stock de produits dispersants ; le matériel de récupération ; la séparation des trafics (p. 7208) ; le centre de surveillance du trafic maritime du cap Gris-Nez ; élargissement des voies de navigation au large d'Ouessant et du Cotentin ; les préjudices subis par les marins pêcheurs de l'île de Sein ; l'utilisation du *Pélican ;* la rétroactivité du décret de 1968 relatif aux pensions ; la taxe sur les gros navires ; la continuité territoriale avec la Corse ; le retrait du service de l'île de Beauté ; la SNCM ; les veuves de marins péris en mer ; la vente à la commission ; le rapport sur la commercialisation du poisson ; éviter que les grossistes ne vendent en priorité le poisson d'importation ; l'aquiculture ; un schéma national directeur de la conchyliculture et de l'aquiculture ; la lutte contre la pollution ; la flotte de pêche artisanale ; le fonctionnement du FIOM ; l'AGEAM (p. 7209) ; le revenu des marins pêcheurs ; le principe de la mer communautaire ; la résolution des problèmes au niveau international ; la rationalisation du marché communautaire des pêches par trois moyens : par les prix de référence, par les prix de retrait et par les prix d'orientation ; la réalisation du plan ambitieux de développement de la flotte de commerce ; l'absence de licenciements dans les chantiers navals ; les problèmes d'emploi et de formation.

EXAMEN DES CRÉDITS :

TRANSPORTS : IV. — MARINE MARCHANDE :

ETAT B. — TITRE III.

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Jean Bastide :* le problème de la pêche dans les étangs littoraux de la région du Languedoc (p. 7210) ;

— *M. Guermeur :* le vote positif du groupe de l'union des démocrates pour la République ; les eaux communautaires ; les veuves de marins : adoption par scrutin public du titre III (p. 7211) ; liste des votants (p. 7213, 7214).

TITRE IV : adoption par scrutin public (p. 7211) ; liste des votants (p. 7214, 7215).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7212).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7212).

TRAVAIL

DISCUSSION [15 novembre 1976] (p. 7983, 7999).

ORATEURS : *Rapporteurs spéciaux de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : MM. Frelaut, pour le travail, Bisson, pour la sécurité sociale ; rapporteurs pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : MM. Simon-Lorière, pour le travail et l'emploi, Bernard-Reymond, pour la population, Franceschi, pour les travailleurs immigrés, Gissinger, vice-président de la commission, Legrand, pour la sécurité sociale, Beullac, ministre du travail, Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels, Gau, Rivierez, Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés, Beucler, Odru, Delaneau, Fontaine, Cressard, Carpentier, Bouvard, Grussenmeyer, François Billoux, Bayard, Chevènement, Ibéné, Mme Fritsch, MM. Delhalle, Carlier, Ehm, Franceschi, Gissinger, Bastide, Rickert, L'Huillier, Jacques Blanc, Charles Bignon.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 7983, 7984) ; sa progression (p. 7984) ; le plan Barre (p. 7984) ; le VIIe Plan (p. 7984) ; la perspective 1976-1980 (p. 7987) ; les divergences de vue entre le rapporteur et la majorité de la commission (p. 7985, 7991) ; le nombre des offres non satisfaites (p. 7987) ; le nombre de demandeurs d'emploi (p. 7984, 7987) ; le nombre de chômeurs indemnisés (p. 7987) ; les inégalités devant le chômage (p. 7987, 7988) ; le chômage des jeunes (p. 7984, 7987) ; les contrats emploi-formation (p. 7984) ; la situation des femmes (p. 7987) ; l'AFPA (p. 7984, 7987, 7988) ; la création de nouvelles sections (p. 7988) ; l'AFPJ (association pour la formation professionnelle des jeunes) (p. 7987) ; le fonds national de l'emploi (p. 7983, 7987, 7988) ; le fonds national du chômage (p. 7983, 7984) ; l'indemnisation des chômeurs (p. 7988) ; l'aide publique (p. 7984) ; ses conditions d'admission (p. 7984) ; la fusion des aides (p. 7988) ; le FACT (fonds d'amélioration des conditions de travail) (p. 7988) ; l'ANACT (agence nationale pour l'amélioration des conditions du travail) (p. 7988) ;

l'allocation supplémentaire d'attente de 90 % (p. 7984) ; l'indemnisation de l'ASSEDIC (p. 7984) ; la déqualification des demandeurs d'emploi (p. 7984, 7985) ; le ROME (répertoire opérationnel des métiers et emplois) (p. 7984) ; l'ANPE (p. 7987, 7988) ; le renforcement de ses effectifs (p. 7985) ; l'inspection du travail (p. 7985) ; la politique de l'emploi (p. 7988) ; le soutien de l'action régionale (p. 7988) ; le comité interministériel de l'emploi (p. 7988) ; la revalorisation du travail manuel (p. 7985) ; immigration et chômage (p. 7991) ; la politique gouvernementale en faveur des migrants (p. 7990, 7991) ; la criminalité et la délinquance des migrants (p. 7991) ; l'absence de planification (p. 7991) ; les revendications des migrants (p. 7991) ; l'aide aux migrants (p. 7985, 7990) ; le financement de l'aide (p. 7990) ; la répartition des immigrés sur le territoire national (p. 7985) ; le FAS (p. 7985, 7990) ; la Sonacotra (p. 7990) ; le SSAE (p. 7990) ; les charges d'accueil supuportées par les communes (p. 7985) ; le logement (p. 7990) ; la création de ghettos (p. 7985) ; l'accueil des familles (p. 7991) ; les problèmes démographiques (p. 7985, 7988, 7989) ; le solde des mouvements migratoires (p. 7989) ; les conséquences de la loi sur l'avortement (p. 7989) ; le taux de natalité (p. 7989) ; l'explosion démographique mondiale (p. 7989) ; le consensus sur les problèmes démographiques (p. 7989) ; le nombre d'enfants idéal et effectif (p. 7983) ; la politique familiale (p. 7989, 7993) ; l'INED (institut national d'études démographiques) (p. 7989, 7990) ; le CICRED (comité international de coordination des recherches démographiques) (p. 7990) ; le travail des mères de famille (p. 7989) ; le travail à mi-temps (p. 7989) ; l'horaire variable (p. 7989) ; les crèches (p. 7989) ; les incitations fiscales (p. 7990) ; le non-respect des dates de dépôt d'un projet de loi sur l'aménagement des charges sociales supportées par les entreprises (p. 7987) ; le système français de sécurité sociale (p. 7993) ; son équilibre financier (p. 7986, 7992) ; l'absence de débat au Parlement (p. 7991) ; l'évolution du déficit (p. 7986, 7992) ; les charges indues (p. 7992, 7993) ; la commission Grégoire (p. 7992) ; le financement de la sécurité sociale (p. 7986) ; la contribution de l'Etat (p. 7992) ; les mesures financières prises par le Gouvernement (p. 7986) ; le plafond de la retraite mutualiste (p. 7985) ; les subventions des régimes de retraites (p. 7985) ; les transferts de compensation entre régimes (p. 7987, 7992) ; la subvention du régime général (p. 7985) ; le fonds national de solidarité (p. 7987) ; l'assurance maladie (p. 7986) ; les dépenses d'hospitalisation (p. 7986) ; le prix de la journée (p. 7986, 7987) ; les frais médicaux et pharmaceutiques (p. 7986) ; le remboursement des médicaments (p. 7986) ; l'industrie pharmaceutique (p. 7986) ; les atteintes aux droits des assurés sociaux (p. 7992) ; l'évolution des dépenses sociales (p. 7992) ; l'accroissement des dépenses de santé (p. 7992) ; la diminution de leur progression (p. 7992) ; le règlement des cotisations patronales (p. 7992) ; l'allocation logement (p. 7992) ; la contribution du fonds national de l'habitat (p. 7992) ; le recours aux sociétés d'assurance (p. 7992) ; la simplification de la législation sur les ressources (p. 7993) ; la revalorisation des pensions de retraite (p. 7993) ; l'assurance vieillesse (p. 7986) ; le minimum vieillesse (p. 7986) ; le niveau des prestations familiales (p. 7986, 7989) ; l'allocation parentale (p. 7986).

Intervention de M. Beullac, ministre du travail :

L'évolution du budget du ministère du travail ; l'importance des dépenses d'intervention ; les emplois d'inspecteur du travail ; les masses énormes mises en œuvre par la sécurité sociale ; l'information des Français ; rendre les responsabilités aux différents partenaires du concert social ; l'évolution de l'emploi ; les entreprises créatrices d'emplois ; la marge d'inadéquation entre les offres et les demandes d'emploi ; la présentation aux Français de solutions tronquées ; intégrer les problèmes posés par les travailleurs immigrés à la réflexion du Gouvernement (p. 7993) ; l'amélioration du dispositif de la connaissance de l'emploi ; les moyens de rapprochement des offres et des demandes d'emploi ; l'Agence nationale pour l'emploi ; l'association pour la formation professionnelle des adultes ; la coordination entre l'ANPE et l'AFPA ; poursuivre les mesures d'incitation destinées à favoriser la création d'emplois et à éviter les licenciements ; l'artisanat ; le réexamen complet des règles d'indemnisation de l'aide au chômage ; les conditions de travail, un domaine privilégié des relations conventionnelles ; la politique contractuelle ; la durée du travail ; le repos compensateur ; la mensualisation ; les accidents du travail (p. 7994) ; leur diminution ; la fréquence des accidents mortels ; la réforme de l'entreprise ; l'expression des salariés dans l'entreprise ; le rôle économique du comité d'entreprise ; le dépôt d'un projet de loi sur la définition d'un bilan social dans chaque entreprise ; la crise de la sécurité sociale ; le caractère défavorable des structures démographiques ; son organisation financière ; la nécessité de procéder à une large campagne d'information ; la réalisation d'un plan de remise en ordre de la protection sociale ; la démographie ; la politique fami-

Budget 1977

liale (p. 7995) ; l'évolution des rapports sociaux ; l'information (p. 7996).

Intervention de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels :

La revalorisation du travail manuel ; une politique en liaison avec les partenaires sociaux, les entreprises, le Parlement ; la concertation au sein du Gouvernement ; l'orientation de l'action gouvernementale ; la formation ; l'éducation ; l'action financière dans le domaine de l'apprentissage, les salaires (p. 7996) ; la politique contractuelle ; le salaire au rendement ; les conditions de travail ; la cohésion sociale au niveau de l'entreprise et au niveau de la société ; le besoin de considération (p. 7997).

Intervention de M. Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés :

Le nombre des personnes de nationalité étrangère ; la nécessité d'une politique globale et à long terme ; les mesures de suspension de toute immigration (p. 8002) ; l'amélioration de la situation juridique des travailleurs ; la réforme du régime des titres de travail ; l'organisation de la lutte contre les trafics et contre l'emploi irrégulier de la main-d'œuvre étrangère ; la création d'une mission de liaison interministérielle ; l'amélioration de l'arsenal juridique permettant l'organisation des poursuites ; l'intégration harmonieuse des étrangers dans la communauté française ; la sécurité physique ; la répression du racisme et de la xénophobie ; les droits sociaux des étrangers ; le problème du logement ; le logement des travailleurs isolés ; le logement des familles (p. 8003) ; l'étude en cours de programmes départementaux de logement ; faire porter un effort particulier sur Paris ; la promotion sociale et professionnelle ; l'étude de programmes pluriannuels de formation et de promotion pour les étrangers ; l'initiation linguistique et l'alphabétisation ; l'amélioration de la communication entre les communautés étrangères et la communauté française ; le centre d'études et de documentation sur l'immigration (CEDIM) ; l'organisation d'une quinzaine de l'immigration ; la connaissance insuffisante de la langue française ; les classes d'initiation ; l'affirmation de la liberté du choix de leur destin par les immigrés ; l'accueil des familles ; la mise à leur disposition de travailleuses familiales ; le maintien des liens du travailleur et de sa famille avec les pays d'origine (p. 8004) ; la mission de l'office national pour la promotion culturelle des immigrés ; le FAS (fonds d'action sociale) ; la promotion des travailleurs immigrés (p. 8005).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget ; un budget d'accompagnement du chômage (p. 8008, 8012, 8016) ; la progression du budget (p. 8000, 8009, 8013) ; l'application de la législation du travail (p. 8025) ; le VIIe Plan (p. 8001, 8015, 8016, 8026) ; le chômage dans le monde (p. 8013) ; le plan Barre (p. 8000, 8007, 8017) ; le nombre de demandeurs d'emploi (p. 8000, 8008) ; les responsabilités du pouvoir et du patronat (p. 8008) ; l'aide aux jeunes sans emploi (p. 8002, 8011) ; le chômage des jeunes (p. 8013, 8018, 8020) ; l'apprentissage (p. 8018, 8019) ; la « fatalité » du chômage (p. 8008) ; les propositions communistes (p. 8008) ; l'emploi des handicapés (p. 8015, 8016, 8024) ; l'aménagement des postes de travail (p. 8016) ; leurs ressources (p. 8024) ; la situation des femmes (p. 8013) ; la FPA (formation professionnelle des adultes) (p. 8007, 8013) ; l'AFPA (p. 8000, 8024, 8026) ; le fonds national de l'emploi (p. 8007) ; le fonds national du chômage (p. 8007) ; l'indemnisation des chômeurs (p. 8008, 8017, 8018, 8026) ; l'offensive idéologique du Gouvernement (p. 8017) ; l'aide publique (p. 8002, 8007, 8026) ; ses conditions d'admission (p. 8008) ; le chômage dans les DOM (p. 8002, 8009, 8010) ; le système des chantiers de chômage (p. 8002) ; la situation des Guadeloupéens (p. 8002, 8010, 8018) ; la Soufrière (p. 8002, 8010, 8018) ; la Réunion (p. 8010) ; le droit au travail (p. 8011) ; le travail au noir (p. 8011) ; l'allocation supplémentaire d'attente de 90 % (p. 8008, 8009, 8018) ; la création d'une allocation différentielle (p. 8009) ; l'indemnisation de l'Assédic (p. 8002) ; l'ANPE (p. 8007, 8010, 8017, 8020) ; l'hygiène et la sécurité dans les entreprises (p. 8012, 8020) ; la généralisation des comités d'hygiène et de sécurité (p. 8012) ; l'action des délégués d'entreprise (p. 8020) ; l'inspection du travail (p. 8000, 8007, 8012, 8017) ; les accidents du travail (p. 8012, 8017, 8019, 8021) ; le texte sur la prévention des accidents (p. 8019) ; le droit à réparation (p. 8012, 8020) ; l'indemnisation des ayants-droit (p. 8012) ; la revalorisation des rentes (p. 8012, 8020) ; la durée du travail (p. 8012) ; la médecine du travail (p. 8019) ; la convention collective pour les services interentreprises (p. 8019) ; les maladies professionnelles (p. 8021) ; la politique de l'emploi (p. 8007, 8008, 8017) ; la mobilité de l'emploi (p. 8025) ; le soutien de l'action régionale (p. 8013, 8019) ; la Bretagne (p. 8013) ; les régions frontalières (p. 8013, 8014) ; la Lorraine (p. 8018) ; la Somme (p. 8026) ; la revalorisation du travail manuel (p. 8005, 8006, 8007) ; ses raisons (p. 8005) ; les causes de la désaffection à l'égard du tra-

vail manuel (p. 8005) ; sa nature (p. 8005, 8006) ; sa pénibilité (p. 8005) ; ses conséquences sociales (p. 8006) ; le rôle du système scolaire (p. 8006) ; la revalorisation des salaires (p. 8006) ; les conditions de travail (p. 8006) ; l'inclusion d'un coefficient de pénibilité dans l'assiette des cotisations sociales (p. 8025) ; la psychologie (p. 8006) ; la taille optimale et l'organisation des entreprises (p. 8006) ; l'aménagement du temps de travail (p. 8006) ; la participation (p. 8006) ; la formation (p. 8006) ; les OS (p. 8007) ; Léon-Paul Fargue (p. 8007) ; Ambroise Croizat (p. 8007, 8014) ; Georges Pompidou (p. 8014) ; Jacques Rueff (p. 8017) ; la politique gouvernementale en faveur des migrants (p. 8007, 8009, 8021) ; le financement de l'aide (p. 8023) ; la délivrance des cartes de travail (p. 8021, 8022) ; la répartition des immigrés sur le territoire national (p. 8024) ; la quinzaine de rencontres Français-immigrés (p. 8009, 8022, 8024) ; le FAS (p. 8022, 8024) ; les droits sociaux des immigrés (p. 8022) ; l'alphabétisation (p. 8022) ; les charges d'accueil supportées par les communes (p. 8024) ; le logement (p. 8022, 8024, 8028) ; la grève des loyers (p. 8016) ; l'accueil des familles (p. 8022, 8024) ; les crédits affectés aux migrants des DOM (p. 8010) ; les problèmes démographiques (p. 8000) ; le contrôle des mouvements migratoires (p. 8021) ; les trafics de main-d'œuvre (p. 8024) ; la dénationalisation des immigrés (p. 8009) ; le taux de natalité (p. 8000) ; la politique familiale (p. 8000, 8001, 8026) ; le retour à la situation antérieure aux ordonnances de 1967 (p. 8001) ; l'équilibre financier de la sécurité sociale (p. 8000, 8007, 8013) ; l'élection des administrateurs des caisses (p. 8001, 8014) ; l'évolution du déficit (p. 8000, 8021, 8022) ; les charges indues (p. 8015) ; sécurité sociale et usagers (p. 8014) ; le financement de la sécurité sociale (p. 8001) ; la contribution de l'Etat (p. 8014, 8025) ; la tutelle de l'Etat (p. 8014) ; l'assiette des cotisations sur les salaires (p. 8000, 8013, 8019, 8025) ; les mesures financières prises par le Gouvernement (p. 8000) ; la modulation du ticket modérateur (p. 8025) ; les propositions du programme commun (p. 8009) ; la politique gouvernementale (p. 8015) ; les propositions communistes (p. 8015) ; les transferts de compensation entre régimes (p. 8001, 8025) ; l'égalité des charges entre salariés et non salariés (p. 8001) ; l'assurance maladie (p. 8001, 8015, 8019) ; les dépenses d'hospitalisation ; le prix de la journée (p. 8015, 8019, 8025) ; l'assurance invalidité (p. 8012) ; le remboursement des actes de kinésithérapie (p. 8022) ; les kinésithérapeutes (p. 8022, 8023) ; les cabinets de médecine physique (p. 8023) ; le remboursement des médicaments (p. 8022) ; la nécessité de l'éducation des malades (p. 8022) ; la nationalisation de l'industrie pharmaceutique (p. 8001, 8025) ; le régime local d'Alsace-Lorraine (p. 8014) ; le retard de la législation sociale des DOM (p. 8001, 8002) ; l'évolution des dépenses sociales (p. 8019, 8025) ; l'accroissement des dépenses de santé (p. 8025) ; la soumission de la politique sociale aux intérêts privés (p. 8001) ; le règlement des cotisations patronales (p. 8001, 8015) ; les différends entre les caisses et les médecins (p. 8014) ; le recours aux sociétés d'assurance (p. 8019) ; la prise en charge des investissements hospitaliers par l'Etat (p. 8019) ; la revalorisation des pensions de retraite (p. 8020) ; la retraite à soixante ans (p. 8017) ; les modalités de départ à la retraite (p. 8020) ; les femmes (p. 8020) ; les mutilés du travail (p. 8020) ; les personnes travaillant dans des conditions pénibles (p. 8020, 8026) ; le taux des retraites ayant pris effet avant le 1er janvier 1975 (p. 8021) ; les pensions militaires (p. 8011) ; le cumul des pensions de retraite et d'un salaire (p. 8010, 8011) ; le cas des militaires (p. 8011) ; l'assurance vieillesse (p. 8001, 8012, 8015, 8021, 8025) ; l'allocation spéciale de vieillesse (p. 8002) ; la situation des veuves (p. 8014, 8023) ; leurs retraites (p. 8023) ; les taux des pensions de réversion (p. 8020, 8023) ; la création de passerelles entre l'armée et la fonction publique (p. 8011) ; l'embauche des retraités de l'armée (p. 8011) ; le niveau des prestations familiales (p. 8001, 8002, 8010, 8014, 818) ; l'allocation parentale (p. 8002, 8024) ; l'allocation de mère isolée (p. 8002) ; la pauvreté (p. 8007) ; salaire et inflation (p. 8007).

Intervention de M. Dijoud, secrétaire d'Etat :

La quinzaine d'information sur les problèmes des immigrés (p. 8026) ; l'insertion des immigrés dans la communauté française ; les contrats d'agglomération ; la grève des loyers dans les foyers ; la participation à la gestion des foyers ; le niveau des loyers ; les foyers actuellement en grève ; les cartes de travail ; le respect du droit des immigrés à la sécurité ; l'égalité des devoirs ; l'immigration clandestine (p. 8027) ; l'immigration familiale ; les actions conduites par l'office culturel pour les travailleurs immigrés ; la faiblesse du budget de l'immigration ; l'alphabétisation ; la concentration des immigrés dans certaines communes (p. 8028) ; les ressources financières destinées aux acquisitions foncières (p. 8029).

Intervention de M. Beullac, ministre du Travail :

La revalorisation du travail manuel ; le cumul des emplois-retraites ; la coordination

Budget 1977

de l'AFPA et de l'ANPE ; l'emploi des handicapés ; l'adaptation de la formation scolaire et universitaire à la réalité des emplois ; la faiblesse des moyens des services du ministère du travail ; l'inspection du travail ; l'ANPE ; la signature d'une convention collective nationale avec les services autonomes de médecine du travail ; le projet de décret relatif au service de médecine du travail ; la protection des veuves ; la réglementation et la dimension des entreprises ; la mise en place de la loi sur les handicapés (p. 8029) ; la création d'emplois par les entreprises ; le taux de l'aide publique aux travailleurs (p. 8030).

EXAMEN DES CRÉDITS [15 novembre 1976] (p. 8030).

I. — SECTION COMMUNE : voir budget santé publique et action sociale.

II. — TRAVAIL :

ETAT B. — TITRE III : adoption par scrutin public du titre III (p. 8031) ; liste des votants (p. 8033, 8034).

TITRE IV : adoption (p. 8031).

ETAT C. — TITRE IV : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 8031).

UNIVERSITÉS

DISCUSSION [10 novembre 1976] (p. 7857, 7884).

ORATEURS : *MM. Bertrand Marie, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les universités ; Le Pensec, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour les universités ; Icart, président de la commission des finances ; Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités ; MM. Ralite, Jacques Legendre, Mexandeau, Bouvard, Rohel, Barbet, Albert Ehm, Delehedde, Mesmin, Durieux, Bonhomme.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Un budget de fonctionnement ; la situation des personnels ; le CNRS ; le secteur de l'action sociale ; les bourses ; la sécurité sociale ; les bibliothèques universitaires ; les moyens en personnels enseignants ; la stabilisation des personnels Atos (administratifs, techniques, ouvriers et de service) (p. 7858) ; l'attribution aux universités de crédits de fonctionnement ; les heures supplémentaires ; les coûts réels de formation ; la gestion administrative et financière des universités ; les IUT ; l'aide aux étudiants ; le statut actuel des enseignants ; la création d'une mission de la recherche au sein de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux universités ; les heures complémentaires ; la recherche universitaire ; les moyens de l'institution universitaire (p. 7859) ; les dépenses d'investissement ; l'université de Clermont-Ferrand ; les constructions scolaires et universitaires ; l'implantation des IUT ; les bibliothèques universitaires ; l'entretien du patrimoine universitaire (p. 7860).

Intervention de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat :

Le patrimoine confié au secrétariat d'Etat ; l'évolution du budget ; l'enseignement supérieur, service public ; les heures complémentaires ; la situation des jeunes universités ; les IUT ; l'amélioration du taux d'encadrement des étudiants (p. 7861) ; la réaffectation de certains emplois en surnombre ; la sécurité des carrières ; les emplois d'assistants et maîtres-assistants ; la promotion de fonctionnaires ; l'action sociale ; les bourses ; les restaurants universitaires ; les cités universitaires ; le patrimoine immobilier ; les CHU (p. 7862) ; la recherche ; le CNRS ; l'augmentation des crédits d'équipement de la recherche ; les laboratoires (p. 7863).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 7864, 7866, 7872) ; sa présentation (p. 7864, 7872) ; son évolution (p. 7867) ; la place de l'enseignement supérieur dans l'effort de l'Etat (p. 7866) ; la dénationalisation de l'enseignement supérieur (p. 7866) ; la subvention à l'UNEF (p. 7865) ; l'action sociale (p. 7870, 7871) ; l'enquête de l'UNEF sur les conditions de vie des étudiants (p. 7864) ; les bourses (p. 7865, 7869) ; l'orientation (p. 7864, 7865, 7867, 7871) ; le nombre d'étudiants (p. 7867, 7868, 7876) ; le nombre de diplômes (p. 7868); leur répartition (p. 7867) ; l'inadaptation à l'emploi (p. 7868, 7869, 7874) ; la revalorisation du travail manuel (p. 7871) ; le CAPES et l'agrégation (p. 7867, 7869) ; les missions de l'université (p. 7874) ; la formation professionnelle (p. 7874) ; le mode d'attribution des crédits de fonctionnement aux universités (p. 7870, 7875) ; l'autonomie de l'université (p. 7868) ; sa gestion (p. 7874) ; son ouverture sur l'industrie et les régions (p. 7872) ; sa crédibilité (p. 7869, 7875) ; la désectorisation (p. 7873) ; le rééquilibrage Paris-province (p. 7870) ; les dépenses en personnel (p. 7866, 7870) ; la situation des personnels (p. 7864, 7866, 7868) ; le transfert de postes budgétaires de Malakoff à Nanterre (p. 7864, 7872, 7873) ; la fonction enseignante (p. 7866) ; les heures complémentaires (p. 7864, 7867) ; la formation et le recrute-

ment des enseignants (p. 7867) ; la recherche universitaire (p. 7863, 7865, 7866, 7869, 7874) ; ses crédits (p. 7865, 7867) ; la DGRST (p. 7865) ; le CNESER (centre national de l'enseignement supérieur et de la recherche) (p. 7865, 7868) ; le CNRS (p. 7870, 7873) ; le transfert de certains laboratoires (p. 7870) ; les bibliothèques (p. 7866, 7867) ; les IUT (p. 7864, 7869, 7870, 7871, 7872, 7873) ; leur implantation (p. 7865, 7869, 7872, 7875) ; la valeur de leur diplôme (p. 7871) ; l'IUT de Béthune (p. 7872) ; l'IUT de Valenciennes (p. 7875) ; l'université de Nanterre (p. 7866, 7873, 7875) ; sa « désectorisation » (p. 7873) ; l'université technologique de Compiègne (p. 7866) ; Paris-II (p. 7866) ; le centre universitaire de Valenciennes (p. 7866, 7874, 7875) ; le Hainaut-Cambrésis (p. 7874, 7875) ; l'université de Picardie (p. 7868).

Intervention de Mme Saunier-Séïté, secrétaire d'Etat :

L'agitation dans les universités (p. 7884) ; l'autonomie des universités ; le succès des laboratoires des enseignements supérieurs ; science et idéologie ; les constructions universitaires ; le centre universitaire de Valenciennes ; les IUT « électoraux » ; les bibliothèques ; la Bibliothèque nationale ; l'ANVAR; le CNRS (p. 7885) ; les crédits d'équipement en matériel ; les bourses ; les prêts d'honneur ; l'orientation socio-professionnelle des étudiants; les enseignants du supérieur ; la sélection et l'orientation ; les stages ; les IUT ; la formation permanente (p. 7866) ; l'agitation des étudiants (p. 7887).

EXAMEN DES CRÉDITS [10 novembre 1976] (p. 7887).

ORATEURS : *MM. Le Pensec, rapporteur pour avis ; Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat ; MM. Guermeur, Bernard Marie, rapporteur spécial ; Delehedde, Ralite, Mexandeau.*

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 7887).

TITRE IV : adoption (p. 7887).

ETAT C : TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7887).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7887).

Après l'ART. 72 : *amendement n° 256* de M. Guermeur (autorisation de l'Etat à souscrire des conventions de coopération avec les établissements supérieurs privés à but non lucratif) (p. 7887) ; l'enseignement supérieur privé (p. 7888) ; les votes négatifs des groupes socialiste et communiste (p. 7888) ; adoption de l'*amendement n° 256* (p. 7888) ; un budget de gâchis social (p. 7888) ; l'application des critères GARACES ; le coût d'un étudiant (p. 7889).

BUDGETS ANNEXES

I. — IMPRIMERIE NATIONALE

DISCUSSION [15 novembre 1976] (p. 7982).

ORATEURS : *MM. Lamps, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'Imprimerie nationale ; Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La répartition des recettes ; les dépenses d'exploitation ; les effectifs de l'Imprimerie nationale ; le développement de l'activité de l'usine de Douai ; la qualité du personnel de l'Imprimerie nationale ; le maintien de l'usine de Paris ; la forte croissance de l'annuaire des PTT (p. 7982).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat :

La mise en service de l'usine de Douai ; l'amélioration de l'efficacité de l'Imprimerie nationale ; l'avenir de l'établissement parisien ; le programme de fabrication de l'annuaire téléphonique ; le programme de réaménagement et d'extension des équipements sociaux ; la régularisation des plans de charge ; le programme de développement des activités du livre ; la construction à Douai d'un magasin de stockage et de gestion des imprimés de plusieurs directions du ministère de l'économie et des finances (p. 7983).

EXAMEN DES CRÉDITS :

ART. 30 (services votés) : adoption (p. 7983).

ART. 31, paragraphe I et paragraphe II (mesures nouvelles) : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7983).

II. — LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION

DISCUSSION [2 novembre 1976] (p. 7324).

ORATEURS : *MM. Madrelle, rapporteur de la commission des finances, de l'économie*

Budget 1977

générale et du Plan, Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, Plantier.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'augmentation des crédits du budget ; l'action de la grande chancellerie ; les recettes et les dépenses du budget ; l'effectif de la Légion d'honneur et des membres de l'ordre national du Mérite ; l'assouplissement des conditions d'attribution de la Légion d'honneur aux anciens combattants de 1914-1918 ; les maisons d'éducation ; la nomination des maires dans l'ordre de la Légion d'honneur ; le budget annexe de l'ordre de la Libération ; l'effectif des compagnons (p. 7394).

Intervention de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice :

Le musée de la Libération (p. 7324) ; les problèmes qui se posent à l'ordre de la Légion d'honneur et à l'ordre national du Mérite ; la revalorisation des rémunérations des fonctionnaires ; les maisons d'éducation ; les faveurs en ce qui concerne les anciens combattants de la guerre 1914-1918 ; la nomination des maires dans l'ordre de la Légion d'honneur (p. 7325).

EXAMEN DES CRÉDITS :

CRÉDITS DU BUDGET ANNEXE DE LA LÉGION D'HONNEUR :

ART. 30 (services votés) : adoption des crédits (p. 7325).

ART. 31 (mesures nouvelles. — Paragraphe I) : adoption des autorisations de programme (p. 7325) ; paragraphe II : adoption des crédits (p. 7325).

CRÉDITS DU BUDGET ANNEXE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION :

ART. 30 (services votés) : adoption des crédits (p. 7325).

ART. 31 (mesures nouvelles. — Paragraphe II) : adoption des crédits (p. 7325).

III. — MONNAIES ET MÉDAILLES

DISCUSSION [15 novembre 1976] (p. 7980).

ORATEURS : *MM. Lamps, suppléant M. Combrisson, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan pour les monnaies et médailles, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du projet de budget ; les ventes de marchandises et de produits finis ; la section Investissements ; l'aménagement du quai Conti ; le développement de l'usine de Pessac ; le recours à la sous-traitance privée ; l'augmentation du programme de frappe des monnaies françaises ; les conditions de modification des programmes relatifs à la pièce de 50 F (p. 7980) ; l'affectation des recettes provenant de ce programme ; l'augmentation du bénéfice de l'Etat ; l'origine des ressources ayant permis les achats de métal ; l'augmentation de l'effectif du personnel titulaire ; la progression des carrières ; l'augmentation des frais divers de gestion ; la justification du développement des frais d'exposition du musée monétaire (p. 7981).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat :

La progression du programme de fabrication des monnaies ; l'importance des modifications apportées en cours d'année au budget annexe des monnaies et médailles ; l'augmentation des dépenses de fonctionnement ; l'extension de l'établissement de Pessac (p. 7981) ; l'augmentation du parc des presses monétaires ; l'extension du hall Ouest de l'usine ; l'aménagement des ateliers de fabrication des flans d'argent ; l'organisation d'expositions temporaires (p. 7982).

EXAMEN DES CRÉDITS [15 novembre 1976] (p. 7982).

ART. 30 (services votés) : adoption (p. 7982).

ART. 31, I et II (mesures nouvelles) : adoption (p. 7982).

IV. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DISCUSSION [19 novembre 1976] (p. 8406).

ORATEURS : *MM. Ribes, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les postes et télécommunications, Wagner, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour les postes et télécommunications, Segard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, Mme Fritsch, MM. Lucas, Bertrand Denis, Maurice Blanc, Daniel Goulet, Mme Moreau, MM. Duroure, Maurice Cornette, Frèche, Gantier.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'accroissement des masses budgétaires ; les PAP ; les caractéristiques du budget ; la progression des équipements électroniques ; le lancement de plusieurs centres de tri automatique ; la part du budget des PTT dans les dépenses de l'Etat (p. 8406) ; la situation des personnels ; le problème des auxiliaires ; la situation financière des PTT ; l'accroissement de son endettement ; l'autofinancement ; le déficit de presse ; le déficit des chèques postaux ; la non-compensation de certaines dépenses (p. 8407) ; la création de deux budgets annexes distincts ; la croissance des dotations du ministère ; les charges indues ; la croissance des effectifs ; le logement et l'accueil du personnel ; son statut ; la fiscalisation du logement de fonction des chefs d'établissement ; le maintien des services en zone rurale ; la politique industrielle des PTT (p. 8408).

Intervention de M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications :

L'effort exceptionnel d'équipement et de modernisation des télécommunications et de la poste ; l'amélioration des conditions de travail et de vie du personnel ; la mise en place d'une politique de la communication ; l'équipement téléphonique ; la programmation pluriannuelle des investissements ; les indicateurs du Plan ; le délai moyen de raccordement ; la qualité de service (p. 8409) ; le financement des investissements ; les créations d'emplois ; la production des lignes ; le choix de techniques d'avenir pour l'équipement du réseau téléphonique ; la priorité à accorder à la commutation électronique temporelle ; les sociétés CIT et LMT ; la commande de deux commutateurs temporels de grande capacité ; le choix des systèmes Métaconta et Axe ; l'industrie de la commutation ; CGE ; Thomson-CSF ; la concurrence entre les constructeurs de matériel ; le doublement des exportations de matériel téléphonique au cours du VIIe Plan (p. 8410) ; la politique industrielle des PTT ; la société Ericsson-France — LMT — le CNET ; le développement des exportations françaises de télécommunications ; la modernisation de la poste ; l'activité des services postaux ; la mécanisation du tri postal ; le lancement, en 1977, de huit nouveaux centres de tri (p. 8411) ; la construction en zone rurale de quarante centres de distribution motorisée ; la protection des personnes et la sécurité des objets ; la situation des personnes ; les créations d'emplois ; la titularisation du personnel auxiliaire ; les mesures spécifiques en faveur du personnel des PTT ; les services sociaux ; le logement (p. 8412) ; les rapports avec les usagers ; l'information des usagers ; le petit « livre jaune » des PTT ; l'introduction de l'informatique dans les opérations d'acheminement du courrier ; les guichets d'affranchissement postal automatique ; la création de nouveaux bureaux dans les zones urbaines nouvelles et dans les zones rurales ; les antennes administratives polyvalentes en zone rurale ; l'élargissement des prestations offertes par la poste ; la mise en place d'agences et d'antennes commerciales ; la refonte des annuaires téléphoniques ; le réseau Transpac (p. 8413) ; l'incertitude relative aux sources de financement ; les tarifs ; le recours à l'emprunt ; le déficit des transports de presse et des services financiers de la poste ; les chèques postaux (p. 8414).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du budget (p. 8415, 8419, 8421) ; son évolution (p. 8415, 8426) ; son caractère électoraliste (p. 8419) ; l'augmentation des crédits d'investissement (p. 8415, 8420, 8426) ; les relations avec les usagers (p. 8422) ; le conseil supérieur des PTT (p. 8416) ; le PAP n° 4 (p. 8414, 8424) ; la privatisation des PTT (p. 8416, 8417, 8420) ; le monopole postal (p. 8417, 8420) ; la société Jet Sud-Est (p. 8417, 8421) ; la part du financement « restant à déterminer » (p. 8419) ; les charges indues (p. 8420) ; l'affranchissement de la presse (p. 8420, 8421) ; le recours à l'emprunt (p. 8417) ; les sociétés de financement du téléphone (p. 8420, 8423) ; les services financiers (p. 8419, 8421, 8422) ; les chèques postaux (p. 8419, 8422) ; les tarifs applicables aux ventes par correspondance (p. 8420) ; l'équipement téléphonique (p. 8418, 8422, 8423, 8426) ; la région Nord-Pas-de-Calais (p. 8424, 8425) ; le XVIe arrondissement de Paris (p. 8426) ; l'automatisation des zones rurales (p. 8418) ; les délais de raccordement (p. 8418) ; la poste de Bourg-Saint-Maurice (p. 8420) ; l'extension des réseaux urbains (p. 8415) ; la situation de l'Aveyron (p. 8415) ; la centrale Auteuil-Jasmin-Trocadéro (p. 8426) ; les poteaux téléphoniques (p. 8418) ; les bâtiments des PTT (p. 8418, 8426) ; les antennes polyvalentes (p. 8421) ; les « boutiques » du téléphone (p. 8423) ; la présence postale en zone rurale (p. 8415, 8418, 8421, 8423) ; la politique industrielle des télécommunications (p. 8420, 8424) ; les sociétés de matériels téléphoniques (p. 8416, 8423) ; la francisation de LMT (p. 8417) ; l'action de la filiale belge d'ITT (p. 8417, 8422) ; l'industrie de la communication électronique (p. 8424) ; le projet Transpac (p. 8416, 8423) ; le réseau Télésystème (p. 8416, 8423) ; le réseau de communications internationales Swift (p. 8416) ; l'achat de postes simples au Canada (p. 8417) ; le choix des systèmes de commutation E 10,

Budget 1977

Axe et Métaconta (p. 8424) ; le malaise des personnels (p. 8415, 8416, 8425) ; leur situation (p. 8417, 8418, 8421) ; leurs rémunérations (p. 8416, 8425) ; les créations d'emplois (p. 8415, 8416, 8420, 8422, 8425) ; la durée du travail (p. 8421) ; les services sociaux (p. 8415, 8420, 8425) ; les conditions de vie (p. 8422, 8425) ; les relations du ministère avec les personnels (p. 8417) ; l'accueil des préposés nommés à Paris (p. 8418, 8425) ; la formation des personnels (p. 8423) ; la titularisation des auxiliaires (p. 8416, 8418, 8421, 8425, 8426) ; les ouvriers d'Etat (p. 8425) ; la situation des personnels féminins (p. 8422) ; leurs revendications (p. 8422) ; les contrats d'étude passés avec les sociétés privées (p. 8419, 8420) ; la société Audit-Service S.A. (p. 8420) ; les centres de tri automatique (p. 8421) ; le vote négatif du groupe du PSRG (p. 8421) ; le vote positif des Républicains indépendants (p. 8418).

Intervention de M. Ségard, secrétaire d'Etat :

Les problèmes sociaux ; la politique de recrutement (p. 8426) ; l'achat de postes téléphoniques au Canada et à la Pologne ; le monopole postal ; l' « incohérence » du budget ; la part du financement à « déterminer » ; les ventes par correspondance ; l'augmentation des tarifs selon l'évolution des coûts ; la présence postale dans les milieux ruraux ; l'effort en matière de télécommunications ; la situation des femmes employées dans les PTT (p. 8427) ; les gardes d'enfants ; l'unité du service public des postes et télécommunications ; les « boutiques » de téléphone ; Télésystèmes ; le PAP n° 4 ; la politique industrielle des télécommunications ; la région Nord-Pas-de-Calais ; l'augmentation des abonnés au téléphone ; l'insuffisance des effectifs (p. 8428).

EXAMEN DES CRÉDITS [19 novembre 1976] (p. 8428).

ORATEURS : *MM. Maurice Blanc, rapporteur spécial, Ségard, secrétaire d'Etat.*

ART. 30 : services votés : adoption (p. 8428).

ART. 31 (mesures nouvelles. — Paragraphe I) : autorisations de programme, adoption (p. 8428) ; paragraphe II : crédits, rejet de l'*amendement n° 275* de M. Maurice Blanc (réduction du montant des mesures nouvelles) (p. 8429) ; adoption des crédits (p. 8429).

Après l'ART. 72 : retrait de l'*amendement n° 177* de la commission (création d'un budget annexe des chèques postaux et de la caisse nationale d'épargne ; dotation de l'administration des postes et télécommunications de deux budgets annexes) (p. 8430).

V. — SERVICE DES ESSENCES

Voir BUDGET DES CRÉDITS MILITAIRES.

ARTICLES ET ARTICLES ADDITIONNELS NON RATTACHÉS

DISCUSSION [20 novembre 1976] (p. 8509).

ORATEURS : *MM. Frelaut, Boulloche, Papon, rapporteur général de la commision des finances, de l'économie générale et du Plan ; Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances ; Brugnon, Bardol, Marette, Vizet, Icart, président de la commission des finances ; Hamel, Ginoux, Leenhardt, Vauclair, Chauvet, Dousset, Ferretti, Delaneau, Lamps, Mario Bénard, Dronne, Sablé, Cerneau, Bouvard, rapporteur pour avis.*

ART. 26 (fonds d'action conjoncturelle) (p. 8509) : rejet de l'*amendement n° 223* de M. Duffaut (plafonnement de l'utilisation de la dotation du FAC et modalités de sa répartition entre les titres des budgets des divers ministères) (p. 8511) ; adoption de l'*amendement n° 292* du Gouvernement (suppression de la consultation des commissions des finances du Parlement en matière de transfert d'autorisations de programme) (p. 8511) ; rejet de l'*amendement n° 215* de M. Dubedout (utilisation au moins du quart de la dotation pour la réhabilitation des logements HLM) (p. 8511).

L'article 26 et l'état I annexé sont adoptés (p. 8511).

ART. 43 et ETAT F annexé (crédits évaluatifs) (p. 8511) : adoption (p. 8512).

ART. 44 et ETAT G (crédits provisionnels) : adoption (p. 8513).

ART. 45 et ETAT H (reports de crédits) (p. 8514) : adoption (p. 8515).

ART. 49 (répartition du financement de grands travaux intéressant la région d'Ile-de-France) : adoption (p. 8515).

ART. 52 (imputation au compte « Pertes et bénéfices de change ») : adoption (p. 8515).

Avant l'ART. 53 : rejet de l'*amendement n° 82* de M. Frelaut (conditions du dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi réglementant des opérations de change et certains mouvements de capitaux) (p. 8516) ; rejet de l'*amendement n° 266* de M. Poperen (loi n° 65-566 du 12 juillet 1965 ; abrogation des dispositions relatives au régime du bénéfice mondial et du bénéfice consolidé) (p. 8518).

ART. 53 (institution d'un abattement de 1.000 F sur les dividendes d'actions perçus par les épargnants) (p. 8518) : retrait de l'*amendement* de suppression *n° 128* de M. Marette (p. 8518) ; rejet de l'*amendement n° 226* de M. Duffaut (plafonnement de la franchise d'assiette de l'impôt et augmentation du montant des cotes non mises en recouvrement) (p. 8519) ; adoption de l'*amendement n° 165* de la commission (fixation à 3.000 F du montant de l'abattement et modification de ses conditions d'attribution) (p. 8520) ; l'article 53, ainsi modifié, est adopté (p. 8520).

ART. 54 : *art. 209* bis-*1 du code général des impôts* (octroi du bénéfice de l'avoir fiscal aux caisses de retraite et de prévoyance) (p. 8250) : adoption de l'*amendement n° 166* rectifié de la commission (fixation du 31 mars 1977 de la date limite de parution du décret d'application) (p. 8250) ; l'article 54, ainsi modifié, est adopté (p. 8520).

ART. 55 (augmentation des coefficients de l'amortissement dégressif) (p. 8520) : rejet de l'*amendement n° 63* de M. Bardol (réduction des taux d'amortissement linéaire et dégressif) (p. 8521) ; *amendement n° 167* de la commission (réservation de l'application des dispositions de l'article aux biens d'équipement commandés avant le 1er juin 1977 ou fabriqués par les entreprises) ; adoption du *sous-amendements n° 193* de M. Icart (application des dispositions de l'article aux biens fabriqués par les entreprises en 1977) (p. 8522) ; adoption de l'*amendement n° 167* (p. 8522) ; l'article 55, ainsi modifié, est adopté (p. 8522).

ART. 56 (distribution en franchise d'impôt sur les sociétés des dividendes alloués aux actions émises à l'occasion d'augmentation de capital en numéraire) (p. 8522) : rejet de l'*amendement n° 65* de M. Vizet (liste des provisions réintégrées dans le bénéfice imposable des sociétés) (p. 8522) ; adoption de l'*amendement n° 261* de M. Ribes (inclusion dans le champ d'application de l'article des créations de sociétés) (p. 8523) ; le vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche et du groupe communiste (p. 8523) ; l'article 56, ainsi modifié, est adopté (p. 8523).

ART. 57 (modalités de révision des bilans) (p. 8523) : adoption de l'*amendement n° 168* de la commission (révision des éléments figurant au bilan du premier exercice clos à dater du 31 décembre 1976) (p. 8523) ; adoption de l'*amendement n° 169* de la commission (exercices pendant lesquels il peut être procédé à la réévaluation) (p. 8523) ; adoption de l'*amendement n° 170* de la commission (modification de la date de la possession des immobilisations amortissables soumises à la réévaluation) (p. 8523) ; *amendement n° 85* de M. Ginoux (conditions dans lesquelles le Parlement sera amené à tirer les conséquences de la réévaluation au regard du droit des sociétés et des règles fiscales et comptables) (p. 8523) ; rejet du *sous-amendement n° 290* de M. Icart (prise en compte immédiate des nouvelles valeurs des éléments d'actif dans le calcul des bases d'imposition de la taxe professionnelle) (p. 8526) ; l'*amendement n° 85* est adopté (p. 8526) ; l'article 57, ainsi modifié, est adopté (p. 8526).

ART. 58 (régime du bénéfice réel des petites et moyennes entreprises) (p. 8526) : le régime fiscal des petits artisans et commerçants (p. 8526) ; le régime du réel simplifié ; la connaissance des revenus ; la taxe professionnelle (p. 8527) ; le système du forfait (p. 8528) ; rejet de l'*amendement n° 80* de M. Bardol (prolongation du bénéfice de la franchise et des décotes générales et spéciales en matière de TVA) (p. 8529) ; adoption de l'*amendement n° 171* corrigé de la commission (publication au plus tard le 1er mars 1977 du décret fixant les conditions de renonciation et d'exercice des options offertes aux entreprises (p. 8529) ; l'article 58, ainsi modifié, est adopté (p. 8529).

ART. 59 (limites d'application du régime du bénéfice réel agricole) (p. 8529) : adoption (p. 8530).

ART. 60 (conditions d'adhésion des membres des professions libérales aux centres de gestion agréés) (p. 8530) ; rejet de l'*amendement n° 227* de M. Duffaut (suppression de l'abattement de 10 % sur le bénéfice imposable des adhérents aux centres) (p. 8532) ; rejet de l'*amendement n° 274* de M. Bonhomme (conditions de création d'assocations agréées) (p. 8532) ; retrait de l'*amendement n° 273* rectifié de M. Donnez (conditions de création de centres d'assistance fiscale) (p. 8532) ; retrait de l'*amendement n° 272* de M. Ferretti (suppression de l'engagement des professions libérales à promouvoir l'amélioration de la connaissance de leurs revenus) (p. 8532) ; l'article 60 est adopté (p. 8532).

ART. 61 (limitation de la déductibilité de certaines frais généraux des entreprises en 1977) (p. 8532) : *amendement n° 173* de la commission (prise en compte de l'évolution du chiffre d'affaires pour le plafonnement des frais généraux entrant dans l'assiette de l'impôt des entreprises et exclusion du plafonnement des frais généraux correspondant au chiffre d'affaires réalisé à l'exportation) (p. 8533) ; retrait des deux premiers alinéas de l'*amendement n° 173* (p. 8534) ; le *sous-amendement n° 66* de M. Gosnat (réduction

Budget 1977

de la part des montants des frais généraux dans le montant moyen, ouvrant droit à déduction intégrale de ces frais) devient sans objet (p. 8534) ; adoption du premier alinéa de l'*amendement n° 173* (p. 8534) ; rejet de l'*amendement n° 66* rectifié de M. Gosnat (réduction de la part des frais généraux dans le montant moyen, ouvrant droit à déduction de ces frais) (p. 8534) ; l'article 61, ainsi complété, est adopté (p. 8534).

ART. 62 (relèvement du plafond des ressources fiscales des régions et limitation du taux de la taxe additionnelle sur les mutations d'immeubles et de droits immobiliers) (p. 8534) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 67* de M. Combrisson (p. 8534) ; adoption du texte commun des *amendements n°s 174* de la commission et *228* de M. Duffaut (suppression du plafonnement des ressources fiscales des régions) (p. 8536) ; l'article 62, ainsi modifié, n'est pas adopté (p. 8536).

Après l'ART. 62 : adoption de l'*amendement n° 29* de M. Dronne (loi n° 75-478 du 29 juillet 1975 ; exonération de la taxe professionnelle des exploitations agricoles n'ayant pas un caractère industriel ainsi que certains organismes agricoles) (p. 8536).

ART. 63 (majoration de 20 % de la valeur prise en compte pour l'évaluation forfaitaire du revenu d'après les éléments du train de vie) (p. 8536) : adoption (p. 8537).

ART. 64 (nouveau tarif annuel maximum du droit de licence) : adoption (p. 8537).

ART. 65 (sanctions applicables aux auteurs de factures de complaisance) : adoption (p. 8537).

Après l'ART. 65 : rejet par scrutin public de l'*amendement n° 175* de la commission (modalités de la répression de la fraude fiscale en matière d'impôt sur le revenu) (p. 8539) ; liste des votants (p. 8559, 8560) ; adoption de l'*amendement n° 130* de M. Marette (réservation de l'endossement des chèques aux établissements bancaires susceptibles d'en porter directement le montant au compte de la personne recevant un chèque barré) (p. 8540) ; rejet de l'*amendement n° 64* de M. Lamps (transmission des copies de toutes les déclarations fiscales des sociétés au comité d'entreprise, au comité d'établissement ou, à défaut, aux délégués du personnel) (p. 8540) ; *amendement n° 117* de M. de Rocca Serra (reconduction jusqu'au 31 décembre 1982 du régime du contingentement des rhums) (p. 8540) ; adoption du *sous-amendement n° 287* de M. Cerneau (reconduction du contingentement jusqu'au 31 décembre 1978) (p. 8541) ; l'*amendement n° 117* est adopté (p. 8541) ; retrait de l'*amendement n° 268* de M. Partrat (fixation du taux maximum de la surtaxe sur les eaux minérales) (p. 8541) ; adoption de l'*amendement n° 262* de M. Mario Bénard (réduction au *prorata temporis* de la taxe professionnelle applicable aux exploitants d'hôtel de tourisme saisonnier, aux terrains de camping classés, aux meublés, restaurants et établissements de spectacles et de jeux et majoration de 50 % des tarifs d'imposition des spectacles de la cinquième catégorie) (p. 8542).

ART. 66 (loi n° 57-837 du 26 juillet 1957 : prélèvement sur les rapports des paris quarté sur les courses de chevaux) : adoption (p. 8542).

ART. 70 (institution d'un livret d'épargne pour la création et l'acquisition d'entreprises artisanales) : adoption (p. 8543).

Après l'ART. 72 : rejet de l'*amendement n° 231* de M. Jean-Pierre Cot (ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 : non-opposition du secret fiscal aux investigations des commissions d'enquête ou de contrôle) (p. 8544) ; rejet de l'*amendement n° 286* de la commission des lois (conditions du dépôt par le Gouvernement et contenu d'un rapport sur les accessoires de rémunération perçus par les fonctionnaires de l'Etat) (p. 8546).

ARTICLES DE RÉCAPITULATION

DISCUSSION [20 novembre 1976] (p. 8547).

ART. 23 (budget général et servites votés) : adoption (p. 8547).

ART. 24 (mesures nouvelles : dépenses ordinaires des services civils) : adoption (p. 8547).

ART. 25 (mesures nouvelles : dépenses en capital des services civils) : adoption (p. 8547).

ART. 29 (autorisations d'engagement par anticipation) : adoption (p. 8547).

ART. 30 et 31 (budgets annexes) : adoption (p. 8547).

SECONDE DÉLIBÉRATION DU PROJET DE LOI [20 novembre 1976] (p. 8548) :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général, Durafour, ministre délégué, Bardol.*

Les amendements soumis à la seconde délibération ; l'indemnisation des rapatriés d'outre-mer (p. 8548, 8549) ; demande par le Gouvernement d'un vote unique en application de

l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8549).

ART. 2 (p. 8550) : *amendement n° 1* du Gouvernement (mentions figurant sur la liste des personnes physiques imposées à l'impôt sur le revenu et des personnes morales assujetties à l'impôt sur les sociétés établies dans le ressort de chaque perception dont l'imposition est soumise à publication) ; *sous-amendement n° 16* de la commission (inclusion dans la liste des personnes morales imposables) ; *sous-amendement n° 17* de la commission (publication du montant total et de la nature des revenus déclarés) ; *sous-amendement n° 15* de la commission (publication du montant acquitté avec l'avoir fiscal) (p. 8550).

Après l'ART. 19 : *amendement n° 12* du Gouvernement (taux de majoration des rentes) (p. 8550).

ART. 22 : *amendement n° 13* du Gouvernement (majoration du plafond des charges des dépenses ordinaires civiles) : les opérations à caractère définitif du budget général (p. 8553).

ART. 24 : *amendements n°s 3 à 11* et *14* du Gouvernement (majoration de crédits) (p. 8554).

Après l'ART. 72 : *amendement n° 2* du Gouvernement (art. L 256 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre : application de l'indice de pension 24 lors de la détermination des taux) (p. 8554).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Lamps :* l'efficacité de l'action du Parlement ; la spéculation ; le chômage ; l'amputation de la consommation populaire ; le vote négatif du groupe communiste (p. 8554) ;

— *M. Boulloche :* la modification du projet de budget ; la situation financière des collectivités locales (p. 8554) ; le chômage ; la hausse des prix ; la baisse de la TVA ; le ralentissement du commerce mondial ; l'aggravation de la stagnation ; la réforme fiscale ; le vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 8555) ;

— *M. Gantier :* le vote positif des républicains indépendants ; le contrôle parlementaire du budget de l'Etat ; l'examen du budget social (p. 8555) ; un budget novateur en matière fiscale ; la lutte contre l'inflation ; l'indexation de l'épargne populaire (p. 8556) ;

— *M. Mesmin :* l'intégration du budget dans le plan de lutte contre l'inflation ; un budget de rigueur ; l'application du VIIe Plan ; l'abaissement du taux normal de la TVA ; le vote positif du groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux (p. 8556) ;

Adoption de l'ensemble du projet de loi par scrutin public (p. 8557) ; liste des votants (p. 8560, 8561).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [15 décembre 1976] (p. 9420).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur de la commission mixte paritaire ; Jean-Pierre Cot, Charles Bignon, Balmigère, Eyraud, Tourné, Renard, Depietri, Dronne, Mario Bénard, Alduy, Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances.*

Les dispositions nouvelles adoptées par le Sénat (p. 9421) ; les modifications des modalités de l'imposition sur le revenu (p. 9421) ; la publicité de l'impôt (p. 9421, 9424, 9431) ; l'imputation des déficits fonciers (p. 9421) ; la rémunération des personnes contrôlant une fraction importante du capital d'une société (p. 9421) ; la taxe exceptionnelle sur certains éléments du train de vie (p. 9421) ; la soumission au taux majoré de la TVA des opérations d'achat, d'importation et de vente portant sur le caviar (p. 9421) ; le prélèvement conjoncturel (p. 9421, 9425) ; la majoration des droits sur les alcools (p. 9421, 9429) ; l'institution d'une taxe sanitaire et d'organisation des marchés des viandes (p. 9421, 9427, 9428) ; le produit de la taxe (p. 9428) ; l'ONIBEV (p. 9428) ; la majoration et l'imposition des rentes viagères (p. 9422) ; l'augmentation des crédits affectés (p. 9422) ; la subvention destinée au centre Georges-Pompidou (p. 9422, 9425) ; les taxes parafiscales (p. 9421) ; la prime pour l'aménagement de l'habitat collectif (p. 9422) ; la redevance radio-télévision (p. 9422) ; les modalités de répartition du fonds d'équipement des collectivités locales (p. 9422, 9425) ; la représentation des agglomérations nouvelles au sein des conseils municipaux (p. 9423) ; l'abattement sur le montant imposable des revenus correspondant à des dividendes (p. 9423) ; la majoration des coefficients d'amortissement dégressif pour certains biens d'équipement (p. 9423) ; la déductibilité des dividendes de sociétés cotées en bourse (p. 9423, 9425) ; le seuil d'assujettissement des agriculteurs au régime du bénéfice réel (p. 9423) ; l'ouverture des centres de gestion agréés aux membres des professions libérales (p. 9423) ; le plafonnement de la déduction des frais généraux des entreprises (p. 9423) ; le plafond des ressources fiscales des régions (p. 9423) ; les modalités de calcul du droit additionnel à la taxe professionnelle destinée aux chambres de métiers (p. 9423) ; l'exonération de certains agriculteurs de la taxe professionnelle (p. 9423, 9431) ; la majoration du tarif maxi-

Budget 1977

mal de la surtaxe sur les eaux minérales (p. 9423, 9431) ; les conditions d'exonération de l'impôt sur les spectacles (p. 9424, 9431) ; le versement par certains établissements hôteliers d'une patente *pro rata temporis* (p. 9424, 9431) ; les délais d'incorporation au capital d'une société coopérative agricole de la réserve de réévaluation (p. 9424) ; l'exonération de certains blés de la taxe instituée au profit du BAPSA (p. 9424) ; le mode de répartition des cotisations sociales agricoles (p. 9424) ; l'instauration d'une annexe annuelle au projet de loi de finances relative aux taxes parafiscales (p. 9424) ; les conditions d'approbation du statut des centres industriels bénéficiant d'une taxe parafiscale (p. 9424) ; les modalités de répartition du VRTS (p. 9424) ; la retraite mutualiste (p. 9424) ; les conditions d'accessions des veuves aux majorations spéciales pour les soins donnés à leur époux (p. 9424) ; l'institution d'une allocation complémentaire destinée aux veuves titulaires de certaines pensions (p. 9424) ; la croissance des crédits du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports (p. 9425) ; le taux de TVA applicable au prix de journée des maisons de retraite privées (p. 9425) ; les difficultés financières de certaines maisons de retraite (p. 9425) ; le droit d'amendement du Parlement lors de la discussion en commission mixte paritaire (p. 9425, 9427, 9428) ; l'élaboration d'un recours au Conseil constitutionnel (p. 9425, 9427) ; l'article 44 de la Constitution (p. 9427) ; la crise viticole (p. 9426) ; le prix du vin (p. 9426) ; les importations de vins d'Italie (p. 9426) ; les charges d'exploitation des viticulteurs (p. 9426) ; leur pouvoir d'achat (p. 9426) ; la réduction du taux de la TVA applicable aux vins (p. 9426) ; les problèmes des zones viticoles sinistrées par la sécheresse (p. 9426) ; l'indemnisation des viticulteurs des régions du Minervois et des Corbières et des départements de l'Aude et de l'Hérault (p. 9426) ; l'intervention de l'office du vin (p. 9426) ; la fiscalité des vins doux naturels (p. 9428, 9429, 9432) ; les vins de Banyuls-dels-Aspres (p. 9429) ; les ressources régionales (p. 9425) ; les licenciements dans la sidérurgie (p. 9429, 9430) ; la dénonciation de la convention salariale EGF-EDF (p. 9429) ; le contrat salarial aux Charbonnages de France (p. 9429) ; la politique contractuelle (p. 9429) ; les décisions du comité des forges (p. 9430) ; la Lorraine (p. 9430, 9431) ; la nationalisation de la sidérurgie (p. 9430) ; la soumission des grandes entreprises industrielles à la taxe professionnelle (p. 9431) ; la taxation de l'aviation de tourisme (p. 9432).

Intervention de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances :

La reprise en compte par la commission mixte paritaire du texte relatif à la publicité de l'impôt sur le revenu voté par l'Assemblée nationale ; le prélèvement conjoncturel (p. 9432) ; la hausse des prix ; le droit d'amendement devant le Sénat ; l'application de la taxe professionnelle des exploitants agricoles ; la taxation des eaux minérales ; la taxe pour frais de chambres de métiers (p. 9433) ; les crédits affectés au budget de la culture (p. 9434).

Demande d'un vote unique par le Gouvernement, en application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution.

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [15 décembre 1976] (p. 9434).

ORATEURS : *MM. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, Papon, rapporteur, Guermeur.*

Amendement n° 1 du Gouvernement (modification des seuils de déclenchement du mécanisme du prélèvement conjoncturel (p. 9443) ; *amendement n° 2* du Gouvernement (incidences financières de l'augmentation des crédits du budget de la culture) (p. 9443) ; *amendement n° 3* du Gouvernement (état B. — Titre III : majoration des crédits du ministère de la culture) (p. 9443) ; *amendement n° 4* du Gouvernement (état B. — Titre IV : majoration des crédits affectés au ministère de la culture) (p. 9443) ; *amendement n° 5* du Gouvernement (augmentation du pourcentage de majoration du droit fixe assurant le financement des chambres de métiers (p. 9443).

Adoption au scrutin public de l'ensemble du projet de loi (p. 9444) ; liste des votants (p. 9449, 9450).

1977

7. — PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1978, n° 3120, présenté à l'Assemblée nationale le 3 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre délégué à l'économie et aux finances, et par M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (budget) (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 5 octobre 1977 par M. Papon, rapporteur général, n° 3131, adoption le 18 novembre 1977. — Projet de loi n° 770.

Transmis au Sénat le 22 novembre 1977, n° 87 (année 1977-1978) (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 22 novembre 1977 par M. Maurice Blin, n° 88 (année 1977-

1978) ; adoption avec modifications le 11 décembre 1977. — Projet de loi n° 27 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 12 décembre 1977 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 3295 ; demande de commissionn mixte paritaire le 11 décembre 1977 ; rapport le 15 décembre 1977 par M. Maurice Papon au nom de la commission mixte paritaire, n° 3356 ; adoption le 15 décembre 1977. — Projet de loi n° 818.

Au Sénat, rapport le 15 décembre 1977 par M. Maurice Blin au nom de la commission mixte paritaire, n° 177 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 16 décembre 1977. — Projet de loi n° 53 (année 1977-1978).

Décision du Conseil constitutionnel du 30 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 31 décembre 1977 (p. 6385).

Loi n° 77-1467 du 30 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 31 décembre 1977 (p. 6316).

ASSEMBLÉE NATIONALE

Rapporteur général.

N° 3131. — Rapport présenté au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan :

Rapporteur général : M. Maurice Papon.

Tome I. — Rapport général.

Tome II. — Examen de la première partie du projet de loi de finances. — Conditions générales de l'équilibre financier.

Tome III. — Examen de la deuxième partie du projet de loi de finances. — Moyens des services et dispositions spéciales.

Rapporteurs spéciaux.

I. — Budgets civils.

A. — Budget général :

Affaires étrangères et relations culturelles (annexe n° 1) : M. Marette.

Agriculture :

Dépenses ordinaires (annexe n° 2) : M. Tissandier.

Dépenses en capital (annexe n° 3) : M. Pierre Joxe.

FORMA et ONIBEV (annexe n° 4) : M. Pranchère. **Budget 1978**

Industries agro-alimentaires (annexe n° 5) : M. Caro.

Anciens combattants (annexe n° 6) : M. Ginoux.

Commerce extérieur (annexe n° 7) : M. Benoist.

Coopération (annexe n° 8) : M. Voisin.

Culture et environnement :

Culture (annexe n° 9) : M. Josselin.

Environnement (annexe n° 10) : M. Rieubon.

Tourisme (annexe n° 11) : M. Alain Bonnet.

Economie et finances :

Charges communes (annexe n° 12) : M. Chauvet.

Services financiers (annexe n° 13) : M. Hamel.

Education :

Education (annexe n° 14) : M. Mario Bénard.

Constructions scolaires et universitaires (annexe n° 15) : M. Neuwirth.

Equipement et aménagement du territoire :

Aménagement du territoire (annexe n° 16) : M. Louis Sallé.

Equipement (annexe n° 17) : M. Plantier.

Logement (annexe n° 18) : M. Torre.

Urbanisme (annexe n° 19) : M. Montagne.

Transports terretres et section commune (annexe n° 20) : M. Cornet.

Aviation civile (annexe n° 21) : M. Baudis.

Marine marchande (annexe n° 22) : M. Rohel.

Industrie, commerce et artisanat :

Industrie (annexe n° 23) : M. Schloesing.

Commerce (annexe n° 24) : M. Denvers.

Artisanat (annexe n° 25) : M. Bardol.

Intérieur :

Intérieur et rapatriés (annexe n° 26) : M. Fossé.

Départements d'outre-mer (annexe n° 27) : M. De Rocca Serra.

Territoires d'outre-mer (annexe n° 28) : M. De Rocca Serra.

Jeunesse et Sports (annexe n° 29) : M. Destremau.

Budget 1978

Justice (annexe n° 30) : M. Sprauer.

Condition pénitentiaire (annexe n° 31) : M. Benoist.

Santé et sécurité sociale :

Santé (annexe n° 32) : M. Crépeau.

Sécurité sociale (annexe n° 33) : M. Robert Bisson.

Services du Premier ministre :

I. — Services généraux (formation professionnelle, promotion sociale, services divers) (annexe n° 34) : M. Ribadeau-Dumas.

Fonction publique (annexe n° 35) : M. Partrat.

Information (annexe n° 36) : M. Robert-André Vivien.

II. — Journaux officiels (annexe n° 37) : M. Madrelle.

III. — SGDN (annexe n° 34) : M. Ribadeau-Dumas.

IV. — Conseil économique et social (annexe n° 37) : M. Madrelle.

V. — Commissariat général du Plan (annexe n° 38) : M. Boulloche.

VI. — Recherche (annexe n° 39) : M. Mesmin.

Travail (annexe n° 40) : M. Frelaut.

Universités (annexe n° 41) : M. Bernard Marie.

B. — Budgets annexes :

Imprimerie nationale (annexe n° 42) : M. Lamps.

Légion d'honneur et ordre de la Libération (annexe n° 43) : M. Madrelle.

Monnaies et médailles (annexe n° 44) : M. Combrisson.

Postes et télécommunications (annexe n° 45) : M. Ribes.

Prestations sociales agricoles (annexe n° 46) : M. Pons.

C. — Divers :

Comptes spéciaux du Trésor (annexe n° 47) : M. Savary.

Taxes parafiscales (annexe n° 48) : M. Vizet.

Radiodiffusion et télévision française (annexe n° 49) : M. Le Tac.

II. — *Budgets militaires.*

Considérations générales et titre V (annexe n° 50) : M. Le Theule.

Titre III (annexe n° 51) : M. Cressard.

Services des essences (annexe n° 52) : M. Cressard.

Rapporteurs pour avis.

N° 3148. — Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales :

Tome I. — Affaires étrangères (Relations culturelles, scientifiques et techniques) : M. Pierre Weber.

Tome II. — Agriculture : enseignement agricole : M. Brocard.

Tome III. — Anciens combattants : M. Valenet.

Tome IV. — Culture et environnement :

a) Culture : M. Fillioud.

b) Cinéma : M. Ralite.

c) Environnement : M. Allonche.

Tome V. — Education : M. Pinte.

Tome VI. — Equipement et aménagement du territoire, logement et problème social : M. Maurice Andrieu.

Tome VII. — Jeunesse et sports : M. Rickert.

Tome VIII. — Services du Premier ministre :

a) Information : M. Boinvilliers.

b) Recherche : M. Buron.

Tome IX. — Santé et sécurité sociale :

a) Santé : M. Delaneau.

b) Sécurité sociale : M. Legrand.

Tome X. — Travail et formation professionnelle :

a) Travail : M. Ehm.

b) Formation professionnelle : M. Juquin.

c) Population : M. Daillet.

d) Travailleurs immigrés : M. Franceschi.

Tome XI. — Universités : M. Le Pensec.

Tome XII. — Prestations sociales agricoles : M. Briane.

Tome XIII. — RTF : M. de Préaumont.

N° 3149. — Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères :

Tome I. — Affaires étrangères : M. Louis Joxe.

Tome II. — Relations culturelles et coopération technique (crédits du ministère des affaires étrangères) : M. Chandernagor.

Tome III. — Coopération : M. Frédéric-Dupont.

N° 3150. — Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées :

Tome I. — Dépenses en capital : M. Honnet.

Tome II. — Dépenses ordinaires : M. de Bennetot.

Tome III. — Section commune et budget annexe du service des essences : M. Paul Rivière.

Tome IV. — Section Air : M. Peronnet.

Tome V. — Section Forces terrestres : M. Noal.

Tome VI. — Section Marine : M. Crespin.

Tome VII. — Section Gendarmerie : M. Commenay.

N° 3151. — Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République :

Tome I. — Justice : M. Gerbet.

Tome II. — Intérieur : M. Limouzy.

Tome III. — Fonction publique : M. Bouvard.

Tome IV. — Départements d'outre-mer : M. Sablé.

Tome V. — Territoires d'outre-mer : M. Piot.

N° 3152. — Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges :

Tome I. — Agriculture : M. Bertrand Denis.

Tome II. — Développement rural : M. Huguet.

Tome III. — FORMA : M. Hausherr.

Tome IV. — Départements d'outre-mer : M. de Gastines.

Tome V. — Industrie : M. Schvartz.

Tome VI. — Recherche : M. Barthe.

Tome VII. — Charges communes : M. Brugnon.

Tome VIII. — Consommation : M. Poperen.

Tome IX. — Commerce extérieur : M. Fouchier.

Tome X. — Commerce intérieur : M. Favre.

Tome XI. — Artisanat : M. Maujoüan du Gasset.

Tome XII. — Equipement : M. Valleix.

Tome XIII. — Logement : M. Weisenhorn.

Tome XIV. — Urbanisme : M. Canacos.

Tome XV. — Tourisme : M. Bégault.

Tome XVI. — Aménagement du territoire : M. Guermeur.

Tome XVII. — Environnement : M. Raymond.

Tome XVIII. — Plan : M. La Combe.

Tome XIX. — Territoires d'outre-mer : M. Couderc.

Tome XX. — Transports terrestres : M. Boudet.

Tome XXI. — Aviation civile : M. Labbé.

Tome XXII. — Marine marchande : M. Duroméa.

Tome XXIII. — Postes et télécommunications : M. Wagner.

Tome XXIV. — BAPSA : M. Bizet.

Budget 1978

SÉNAT

Rapporteur général.

N° 88. — Rapport général fait, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi de finances pour 1978, adopté par l'Assemblée nationale, par M. Maurice Blin.

Tome I. — Le budget de 1978 et son contexte économique et financier.

ANNEXE. — Observations de la commission des finances sur le rapport annuel de la Cour des comptes (M. André Fosset, rapporteur).

Tome II. — Les conditions générales de l'équilibre financier. (Première partie de la loi de finances.)

Tome III. — Les moyens des services et les dispositions spéciales. (Deuxième partie de la loi de finances.)

Budget 1978

Rapporteurs spéciaux.

I. — *Budgets civils.*

A. — Budget général :

Affaires étrangères (annexe n° 1) : M. Gustave Héon.

Agriculture (annexe n° 2) : M. Roland Boscary-Monsservin.

Anciens combattants (annexe n° 3) : M. François Schleiter.

Coopération (annexe n° 4) : M. Robert Schmitt.

Culture et environnement :

I. — Culture (annexe n° 5) : M. Jean-Pierre Fourcade.

II. — Environnement (annexe n° 6) : M. Raymond Marcellin.

III. — Tourisme (annexe n° 7) : M. Yves Durand.

Départements d'outre-mer (annexe n° 8) : M. René Jager.

Economie et finances :

I. — Charges communes (annexe n° 9) : M. Henri Tournan.

II. — Services financiers (annexe n° 10) : M. Henri Tournan.

— Commerce extérieur (annexe n° 11) : M. Tony Larue.

Education (annexe n° 12) : M. Charles Alliès.

Equipement et aménagement du territoire (les crédits de l'aménagement du territoire sont inscrits dans les services généraux du Premier ministre. Ils sont rapportés par M. Geoffroy de Montalembert) :

I. — Equipement et logement (annexe n° 13) : M. Josy-Auguste Moinet.

— Ports (annexe n° 14) : M. Tony Larue.

II. — Transports. — Section commune (annexe n° 15) : M. Marcel Debarge.

III. — Transports terrestres (annexe n° 15) : M. Marcel Debarge.

IV. — Transports. — Aviation civile et météorologie (annexe n° 16) : M. Marcel Fortier.

V. — Transports. — Marine marchande (annexe n° 17) : M. Anicet Le Pors.

Industrie, commerce et artisanat :

I. — Industrie (annexe n° 18) : M. Jacques Descours Desacres.

II. — Commerce et artisanat (annexe n° 19) : M. René Ballayer.

Intérieur (annexe n° 20) : M. Joseph Raybaud.

Jeunesse et sports (annexe n° 21) : M. Gaston Pams.

Justice (annexe n° 22) : M. Georges Lombard.

Services du Premier ministre :

I. — Services généraux (annexe n° 23) : M. Henri Duffaut.

— Aménagement du territoire (annexe n° 24) : M. Geoffroy de Montalembert.

— Information (annexe n° 25) : M. André Fossey.

II. — Journaux officiels (annexe n° 26) : M. Paul Jargot.

III. — Secrétariat général de la défense nationale (annexe n° 27) : M. Raymond Marcellin.

IV. — Conseil économique et social (annexe n° 28) : M. Paul Jargot.

V. — Commissariat général du Plan (annexe n° 29) : M. Anicet Le Pors.

VI. — Recherche (annexe n° 30) : M. Jacques Descours Desacres.

Territoires d'outre-mer (annexe n° 31) : M. René Jager.

Travail et santé :

I. — Section commune (annexe n° 32) : M. Daniel Hoeffel.

II. — Travail (annexe n° 32) : M. Paul Ribeyre.

III. — Santé (annexe n° 33) : M. Marcel Fortier.

— Sécurité sociale (annexe n° 34) : M. René Chazelle.

Universités (annexe n° 35) : M. Henri Duffaut.

B. — Budgets annexes.

Imprimerie nationale (annexe n° 36) : M. Camille Valin.

Légion d'honneur et ordre de la Libération (annexe n° 37) : M. Henri Duffaut.

Monnaies et médailles (annexe n° 38) : M. François Schleiter.

Postes et télécommunications (annexe n° 39) : M. Bernard Chochoy.

Prestations sociales agricoles (annexe n° 40) : M. Jean Chamant.

II. — *Crédits militaires.*

A. — Budget général :

Dépenses ordinaires (annexe n° 41) : M. Modeste Legouez.

Exposé d'ensemble. — Dépenses en capital (annexe n° 42) : M. Jean Francou.

B. — Budget annexe :

Essences (annexe n° 43) : M. Henri Duffaut.

III. — *Autres dispositions.*

Comptes spéciaux du Trésor (annexe n °44) : M. Christian Poncelet.

RTF (organismes créés par la loi n °74-696 du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision) (annexe n °45) : M. Jean Cluzel.

Rapporteurs pour avis.

N° 89. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1978, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Culture : M. Michel Miroudot.

Tome II. — Cinéma, théâtre dramatique : M. Jacques Carat.

Tome III. — Environnement : M. Hubert Martin.

Tome IV. — Education : M. Adolphe Chauvin.

Tome V. — Enseignement agricole : M. René Tinant.

Tome VI. — Enseignements supérieurs : M. Jean Sauvage.

Tome VII. — Recherche scientifique et technique : M. Edmond Valcin.

Tome VIII. — Formation professionnelle continue : M. Paul Seramy.

Tome IX. — Jeunesse et sports : M. Roland Ruet.

Tome X. — Information - Presse : M. Henri Caillavet.

Tome XI. — Radiodiffusion - Télévision : M. Henri Caillavet.

Tome XII. — Relations culturelles, scientifiques et techniques : M. Jacques Habert.

Tome XIII. — Coopération : M. Maurice Vérillon.

N° 90. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1978, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Agriculture : M. Michel Sordel.

Tome II. — FORMA : M. Jules Roujon.

Tome III. — Industrie : M. Francisque Collomb.

Tome IV. — Energie : M. Jean-François Pintat.

Tome V. — Recherche scientifique : M. Maurice Schumann.

Tome VI. — Commerce et artisanat : M. Raymond Brun.

Tome VII. — Consommation et concurrence : M. Jean Proriol.

Tome VIII. — Commerce extérieur : M. Maurice Prévoteau.

Tome IX. — Aménagement du territoire : M. André Barroux.

Tome X. — Plan : M. Marcel Lucotte.

Tome XI. — Routes et voies navigables : M. Amédée Bouquerel.

Tome XII. — Ports maritimes : M. Daniel Millaud.

Tome XIII. — Logement et urbanisme : M. Robert Laucournet.

Tome XIV. — Tourisme : M. Paul Malassagne.

Tome XV. — Environnement : M. Richard Pouille.

Tome XVI. — Transports terrestres : M. Auguste Billiémaz.

Tome XVII. — Aviation civile : M. Bernard Legrand.

Tome XVIII. — Marine marchande : M. Joseph Yvon.

Tome XIX. — Postes et télécommunications : M. Pierre Marzin.

N° 91. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1978, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Affaires étrangères : M. Claude Mont.

Tome II. — Affaires étrangères. — Relations culturelles : M. Francis Palmero.

Budget 1978

Tome III. — Coopération : M. Louis Martin.

Tome IV. — Défense. — Section commune : M. Jacques Genton.

Tome V. — Défense. — Section Gendarmerie : M. Lucien Gautier.

Tome VI. — Défense. — Section Forces terrestres : M. Jacques Chaumont.

Tome VII. — Défense. — Section Air : M. Albert Voilquin.

Tome VIII. — Défense. — Section Marine : M. Max Lejeune.

N° 92. — Avis présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1978, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Anciens combattants : M. Marcel Souquet.

Tome II. — Travail et santé. — Section commune et santé : M. Lucien Grand.

Tome III. — Travail, emploi et population : M. André Méric.

Tome IV. — Sécurité sociale : M. Louis Boyer.

Tome V. — Prestations sociales agricoles : M. Jean Gravier.

N° 93. — Avis présenté, au nom de la commission des lois constituitonnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi de finances pour 1978, adopté par l'Assemblée nationale :

Tome I. — Intérieur : M. Jean Nayrou.

Tome II. — Justice : M. Jacques Thyraud.

TABLEAU DE CONCORDANCE ENTRE LES ARTICLES DU PROJET DE LOI ET CEUX DE LA LOI DE FINANCES POUR 1978

(Loi n° 77-1467 *du* 30 décembre 1977. — *J.O.* du 31 décembre 1977.)

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
			PREMIÈRE PARTIE **CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER**			
			TITRE PREMIER **Dispositions relatives aux ressources.**			
			I. — IMPOTS ET REVENUS AUTORISÉS			
			A. — *Dispositions antérieures.*			
1			Autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés	13 octobre 1977.	6134	1
			B. — *Mesures d'ordre fiscal.*			
			1. — Impôts sur le revenu.			
2			Fixation du barème et mesures d'accompagnement	18 octobre 1977. 15 décembre 1977. (CMP).	6204 6786	2
3			Allégement en faveur des personnes âgées et des retraités	18 octobre 1977. 18 novembre 1977. (2e délibération). 15 décembre 1977 (CMP)	6222 7772 8786	3
4			Exonération des salaires versés aux apprentis	13 octobre 1977.	6135	4
5			Unification des taux de déduction des dons consentis aux œuvres et organismes d'intérêt général	13 octobre 1977.	6136	5
6			Fixation d'une nouvelle limite d'application de l'abattement de 20 % pour certains dirigeants salariés de société	13 octobre 1977. 15 décembre 1977 (CMP).	6136 8787	6
7			Relèvement de l'abattement accordé aux adhérents des centres de gestion agréés et des associations agréées des membres des professions libérales	18 octobre 1977. 15 décembre 1977. (CMP).	6231 8787	7
	Après l'art. 7 (AN).		*Amendement n° 133 du Gouvernement :* application aux redevables placés par option sous le régime simplifié de liquidation des taxes sur le chiffre d'affaires des décotes prévues en matière de TVA par l'article 282 du CGI	18 octobre 1977.	6237	8
	Après l'art. 7 (Sénat).		Franchise et décotes prévues en matière de TVA, applicables aux organismes et œuvres sans but lucratif	23 novembre 1977 (Sénat). 15 décembre 1977 (CMP).	2947 8787	9
8			Relèvement de la limite de déduction du salaire du conjoint de l'exploitant	18 octobre 1977.	6238	10
9			Reconduction en 1978 de la taxe sur certains éléments du train de vie	18 octobre 1977. 15 décembre 1977 CMP).	6239 8787	11

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
			2. — Taxe sur la valeur ajoutée.			
10			Application du taux réduit aux maisons de retraite	18 octobre 1977. 18 novembre 1977 (seconde délibération). 15 décembre 1977 (CMP).	6241 7772 8787	12
11			Majoration du taux de remboursement forfaitaire aux agriculteurs pour les vins et les fruits et légumes commercialisés par l'intermédiaire de groupements de producteurs	13 octobre 1977. 18 novembre 1977 (seconde délibération).	6140 7772	13
12			Remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée afférente aux biens et services utilisés pour les opérations d'assurance et de réassurance en dehors de la communauté économique européenne	13 octobre 1977.	6141	14
			3. — Fiscalité des entreprises.			
13			Régime fiscal des revenus mobiliers perçus par les compagnies d'assurances et les associations reconnues d'utilité publique.	13 octobre 1977.	6141	15
14			Extension aux petites ou moyennes entreprises du régime de déduction des dividendes prévu par l'article 60 de la loi de finances pour 1977, en cas d'incorporation au capital de comptes courants d'associés dirigeants	13 octobre 1977.	6142	16
15			Institution d'un abattement sur le bénéfice imposable des entreprises industrielles nouvelles	13 octobre 1977. 15 décembre 1977 (CMP).	6142 8787	17
16			Provision pour prêts d'installation consentis par les entreprises à leurs salariés	13 octobre 1977.	6143	18
17			Augmentation des coefficients d'amortissement dégressif pour les matériels destinés à économiser les matières premières.	13 octobre 1977.	6143	19
18			Contribution exceptionnelle des institutions financières	18 octobre 1977. 15 décembre 1977 (CMP).	6244 8787	20
			4. — Mesures diverses.			
19			Nouveau barème de la taxe intérieure de consommation applicable aux carburants	13 octobre 1977.	6145	21
20			Modification de la redevance perçue au profit du fonds de soutien aux hydrocarbures applicable à l'essence et au supercarburant	13 octobre 1977.	6148	22
21			Nouveau barème de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur	18 octobre 1977.	6248	23
	Après l'art. 21 (AN).		*Amendement n° 4 du Gouvernement :* tarif du droit de consommation prévu à l'art. 403-4° du CGI	18 novembre 1977.	7773	24
22			Régime fiscal du loto national	13 octobre 1977.	6149	25
23			Droit d'enregistrement. — Exonération des ventes de biens meubles corporels imposables à la TVA	13 octobre 1977.	6149	26
24			Réduction du droit dû en cas d'une charge de courtage maritime à une société de courtage d'assurances	13 octobre 1977.	6149	27
	Après l'art. 24 (Sénat).		Abattement de 75.000 F applicable au total imposable de certaines plus-values immobilières	23 novembre 1977 (Sénat). 15 décembre 1977 (CMP).	2966 8788	28
25			Suppression des redevances de greffe	13 octobre 1977, supprimé.		»

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
			II. — RESSOURCES AFFECTÉS			
26			Dispositions relatives aux affectations ..	13 octobre 1977.	6150	29
	Après l'art. 26 (Sénat).		Prélèvement au profit du fonds spécial d'investissement routier	24 novembre 1977 15 décembre 1977 (CMP).	8788	30
27			Fonds spécial d'investissement routier	13 octocbre 1977.		»
			Supprimé	15 décembre 1977 (CMP).		
28			Taux de la taxe unique sur les produits forestiers	18 octobre 1977. 15 décembre 1977 (CMP).	6251 8788	31
	Après l'art. 28 (AN).		*Amendement n° 44 de M. Maurice Cornette :* modification de l'art. 1618 *quinquiès* du CGI	18 octobre 1977.	6254	32
29			Reconduction du prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit de la sécurité sociale au titre du remboursement des charges de compensation démographique.	13 octobre 1977.	6150	
			III. — MESURES DIVERSES			
30			Détaxation des carburants agricoles	18 octobre 1977.	6151	34
			TITRE II **Dispositions relatives aux charges.**			
31			Confirmation de dispositions législatives antérieures	13 octobre 1977.	6151	35
32			Majoration des rentes viagères	18 octobre 1977. 15 décembre 1977. (CMP).	6260 8788	36
	Après l'art. 32 (Sénat).		Modification de l'art. 158-6 du CGI sur l'imposition des rentes viagères constituées à titre onéreux	24 novembre 1977 15 décembre 1977. (CMP).	3002 8789	37
			TITRE III **Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges.**			
33			Equilibre général du budget	18 octobre 1977. 18 novembre 1977 (seconde délibération). 15 décembre 1977 (CMP).	6264 7776 8789	38
			DEUXIÈME PARTIE **MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES**			
			TITRE PREMIER **Dispositions applicables à l'année 1978.**			
			A. — OPÉRATIONS A CARACTÈRE DÉFINITIF			
			I. — *Budget général.*			
34			Budget général. — Services votés	18 novembre 1977.	7770	39
35			Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services civils	18 novembre 1977. 18 novembre 1977 (seconde délibération). 15 décembre 1977 (CMP).	7770 7773	40

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
36			Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services civils	16 novembre 1977. 18 novembre 1977. 18 novembre 1977 (seconde délibération). 15 décembre 1977 (CMP).	7549 7771 7773 8789	41
37			Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services militaires	9 novembre 1977.	7273	42
38			Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services militaires	9 novembre 1977. 18 novembre 1977.	7275 7765	43
39			Autorisations d'engagement par anticipation	18 novembre 1977.	7771	44
			II. — *Budgets annexes.*	Récapitulation		
40 et 41			Budgets annexes. — Services votés. — Mesures nouvelles :	18 novembre 1977.		
			Imprimerie nationale	21 octobre 1977.	6501	
			Légion d'honneur	25 octobre 1977.	6560	
			Ordre de la Libération	25 octobre 1977.	6560	
			Monnaies et médailles	21 octobre 1977.	6499	
			Postes et télécommunications	15 novembre 1977.	7416	45 et 46
			Prestations sociales agricoles	26 octobre 1977.	6687	
			Essences	9 novembre 1977. (Récapitulation.) 18 novembre 1977.	7276 7771	
			III. — *Opérations à caractère définitif des comptes d'affectation spéciale.*			
42			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Services votés	18 novembre 1977.	7737	47
43			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Mesures nouvelles.	18 novembre 1977. 15 décembre 1977 (CMP).	7736 8789	48
			B. — Opérations a caractère temporaire			
44			Comptes retraçant des opérations à caractère temporaire. — Services votés	18 novembre 1977.	7737	49
45			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations à caractère temporaire. — Mesures nouvelles	18 novembre 1977.	7738	50
46			Comptes de commerce. — Mesures nouvelles	18 novembre 1977.	7738	51
47			Comptes de règlement avec les gouvernements étrangers. — Mesures nouvelles	18 novembre 1977.	7738	52
48			Comptes d'avances. — Mesures nouvelles	18 novembre 1977.	7738	53
49			Ouverture d'une subdivision à un compte d'avances	18 novembre 1977.	7738	54
50			Comptes de prêts et de consolidation. — Mesures nouvelles	18 novembre 1977.	7738	55
			C. — Dispositions diverses			
51			Perception des taxes parafiscales	20 octobre 1977. (suite) 16 novembre 1977.	6504 7511	56
52			Crédits évaluatifs	18 novembre 1977.	7738	57
53			Crédits provisionnels	18 novembre 1977.	7740	58
54			Reports de crédits	18 novembre 1977.	7741	59
55			Prime à l'amélioration de l'habitat locatif.	17 novembre 1977.	7595	60

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
56			Aide au logement social	17 novembre 1977.	7595	61
57			Nombre de logements susceptibles d'ouvrir à leurs occupants droit à l'aide personnalisée au logement	17 novembre 1977.	7599	62
58			Financement de grands travaux intéressant la région d'Ile-de-France	18 novembre 1977.	7743	63
59			Répartition du produit des droits constatés de la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de télévision	16 novembre 1977. 15 décembre 1977 (CMP).	7510 8789	64
60			Modalités de répartition du versement représentatif de la taxe sur les salaires (amendement n° 6 du Gouvernement) ..	18 novembre 1977. 15 décembre 1977.	7743 8794	65
	Après l'art. 60 (Sénat).		Répartition des ressources du fonds de compensation pour la TVA	7 décembre 1977 (Sénat). 15 décembre 1977 (CMP).	3669 8789	66
			TITRE II **Dispositions permanentes.**			
			A. — MESURES FISCALES			
			I. — *Impôts sur le revenu.*			
61			Relèvement de l'abattement sur les dividendes d'actions perçus par les épargnants	18 novembre 1977.	7746	67
			II. — *Plus-values.*			
62			Report au 1er janvier 1979 de la taxation des plus-values de cession de valeurs mobilières	18 novembre 1977.	7752	68
			III. — *Fiscalité des entreprises.*			
63			Réévaluation des immobilisations amortissables	18 novembre 1977. 15 décembre 1977 (CMP).	7752 8789	69 70
64			Reconduction du dispositif fiscal prévu pour l'amélioration des structures industrielles et de diverses mesures temporaires	18 novembre 1977.	7755	
65			Assouplissement des modalités d'option pour le régime simplifié d'imposition des petites et moyennes entreprises industrielles, commerciales et artisanales	18 novembre 1977.	7756	71
	Après l'art. 65 (A.N.).		*Amendement n° 97 de la commission :* pour l'application du régime simplifié de liquidation de la TVA dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice.	18 novembre 1977. 15 décembre 1977 (CMP).	7756 8790	72
66			Aménagement du régime fiscal des sociétés de copropriétaires de navires	18 novembre 1977.	7756	73
			IV. — *Fiscalité directe locale.*			
67			Extension aux reprises d'établissements en difficulté de l'exonération temporaire de taxe professionnelle prévue à l'article 1473 *bis* du CGI	18 novembre 1977.	7756	74
68			Modification de l'assiette de la taxe pour frais de chambres de métiers perçus dans les départements d'outre-mer. — Application anticipée de l'article 13-III de la loi du 29 juillet 1975	19 octobre 1977.	6378	75

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
	Après l'art. 68 (A.N.).		*Amendements n° 42 de M. Mayoud et n° 101 de M. Lauriol :* frais de chambres de métiers	19 octobre 1977.	6379	76
69			Report de la date de la première actualisation biennale des valeurs locatives foncières	18 novembre 1977. 15 décembre 1977 (CMP).	7760 8790	77
70			Report de la date d'application du taux unique de la taxe d'habitation dans les communautés urbaines et les districts à fiscalité propre	18 novembre 1977.	7760	78
	Après l'art. 70 (Sénat).		Exonération de la taxe départementale d'espaces verts	11 décembre 1977 (Sénat). 15 décembre 1977 (CMP).	3901 8790	79
			Modification de l'alinéa *a* du paragraphe II de l'article 1er de la loi n° 68-1043 du 29 novembre 1968	11 décembre 1977 (Sénat). 15 décembre 1977 (CMP).	3902 8790	80
	Après lart. 70 (Sénat).		*Amendement n° 234 de M. Le Theule :* plafond de ressources par habitant prévu à l'article 1609 *décies* du CGI	18 novembre 1977.	7762	81
	Après l'art. 70 (A.N.).		*Amendement n° 246 du Gouvernement :* recouvrement des créances résultant d'opérations faisant partie du financement du fonds européen d'orientation et de garantie agricole	18 novembre 1977.	7763	82
	Après l'art. 70 (A.N.).		*Amendement n° 249 de M. Debré :* taux maximum de la taxe spéciale de consommation sur les carburants	18 novembre 1977.	7763	83
	Après l'art. 70 (A.N.).		Taxe spéciale d'équipement au profit de l'établissement public de la métropole lorraine	11 décembre 1977 (Sénat). 15 décembre 1977 (CMP).	3905 8790	84
			B. — MESURES DIVERSES D'ORDRE FINANCIER			
			Anciens combattants.			
71			Retraite du combattant	28 octobre 1977. 18 novembre 1977.	6826 7764	85
			Agriculture.			
72			Financement des centres régionaux de la propriété forestière	26 octobre 1977.	6687	86
			Culture.			
73			Taux d'intérêt applicable aux sommes dues par les propriétaires de monuments historiques en cas de travaux exécutés par l'Etat	20 octobre 1977.	6424	87
	Après l'art. 73 (A.N.).		*Amendement n° 117 de M.R.A. Vivien :* réforme du régime d'imposition à la TVA de l'industrie cinématographique	20 octobre 1977. 15 décembre 1977 (CMP).	6424 8790	88
			Economie et finances.			
74			Extension de la garantie de l'Etat à certains prêts accordés par le crédit foncier de France et le Comptoir des entrepreneurs	18 novembre 1977.	7764	89
75			Extension de l'objet d'un compte d'affectation spéciale et d'un compte de règlement avec les gouvernements étrangers	18 novembre 1977.	7738	90

Articles		Commission mixte paritaire	Objet	Date de discussion à l'Assemblée nationale	Pages du J.O.	Articles de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels					
76			Clôture d'un compte de prêt de subdivision d'un compte de règlement avec les gouvernements étrangers et d'un compte d'opérations monétaires	18 novembre 1977.	7738	91
77			Aménagement de la procédure de financement du lancement et de la fabrication des produits nouveaux	18 novembre 1977.	7764	92
			Education.			
78			Application de la loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées	27 octobre 1977.	6754	93
	Après l'art. 78 (A.N.).		*Amendement n° 158 de M. Neuwirth :* financement des fédérations, associations, groupements sportifs	7 novembre 1977.	7098	94
	Après l'art. 78 (A.N.).		*Amendement n° 237 du Gouvernement :* subvention au réseau national secondaire	16 novembre 1977. 15 décembre 1977 (CMP).	7550 8790	95
			Justice.			
79			Relèvement des plafonds de ressources de l'aide judiciaire	25 octobre 1977.	6594	96
			Santé et sécurité sociale.			
80			Taxe annuelle applicable aux spécialités pharmaceutiques	3 novembre 1977.	6987	97
81			Suppression du recouvrement sur succession de l'allocation aux vieux travailleurs salariés	3 novembre 1977.	6988	98
82			Suppression du recouvrement des créances de l'aide sociale contre les débiteurs d'aliments des mineurs et des adultes handicapés	3 novembre 1977.	6989	99
	Après l'art. 82 (A.N.).		*Amendement n° 9 du Gouvernement :* modifications du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre	18 novembre 1977.	7775	100

Budget 1978

DISCUSSION GÉNÉRALE [12 octobre 1977] (p. 6077, 6087) ; [13 octobre 1977] (p. 6110).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie gnéérale et du Plan, Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, Josselin, Richard, Gilbert Schwartz, Grussenmeyer, Fontaine, Rolland, Combrisson, Marchais, Debré, Boulloche, Montagne, Hamel, Crépeau, Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.*

Le budget pour 1978, budget d'accompagnement de la politique économique ; l'importance des services votés ; les caractéristiques du budget ; les efforts particuliers en faveur de certains secteurs ; les ressources budgétaires ; le relèvement de la taxe sur l'essence et le fuel ; l'abattement de 10 % sur les retraites et les pensions ; le sort des finances locales ; le montant du budget : 390 milliards de crédits ; le déficit annoncé de 8,9 milliards ; le taux de croissance de 4,3 % retenu pour 1978 ; le taux de croissance réalisé en 1977 (p. 6078) ; les problèmes économiques à moyen et long terme ; les résultats de l'action conjoncturelle ; le chômage ; la situation dans les pays étrangers, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne ; les effets pervers d'une relance massive de la consommation ; la corrélation unissant le taux d'expansion et l'équilibre extérieur ; l'inadaptation du système keynésien aux difficultés économiques (p. 6079) ; la nécessité de s'adapter à une croissance modérée ; la politique démographique de l'Occident ; la politique d'approvisionnement en matières premières et en énergie ; l'anarchie du système monétaire international (p. 6080) ; la politique d'énergie nucléaire ; les préoccupations écologiques ; la nouvelle division internationale du travail ; l'affaire du Concorde ; la nature de la politique de l'emploi à mener ; la mobilité du travail ; les réformes de structures nécessaires ; l'enseignement et la formation professionnelle ; l'état de guerre permanent opposant les nations (p. 6081).

Intervention de M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

Les conséquences de la hausse du prix de l'énergie ; la conjoncture économique internationale ; l'inutilité du protectionnisme ; les résultats du programme de redressement gouvernemental ; le rétablissement progressif de l'équilibre du commerce extérieur, et la stabilisation du franc ; le nécessaire ralentissement de la hausse des rémunérations (p. 6082) ; le maintien du pouvoir d'achat ; la politique contractuelle ; le ralentissement de la hausse des prix ; la hausse des prix des produits alimentaires ; les succès obtenus en matière de prix ; la nécessité d'une lutte anti-inflationniste de longue durée ; les problèmes de l'emploi ; la multiplicité des causes du chômage (p. 6083) ; la politique du Gouvernement de soutien de la conjoncture ; l'action sur l'investissement ; le programme spécifique pour l'emploi ; les résultats obtenus ; le taux de croissance de la France ; la nécessité de poursuivre l'effort engagé ; les politiques mises en œuvre à l'étranger ; la modération de la progression de la masse monétaire ; la stimulation des exportations ; la politique d'économie d'énergie (p. 6084) ; la modération des revenus et des prix ; le principe du maintien du pouvoir d'achat ; l'action en faveur des faibles rémunérations ; la politique des prix ; les réformes structurelles engagées ; la norme de 6 % retenue en matière de prix pour l'année 1978 ; la revalorisation des tarifs des entreprises publiques ; la politique d'aménagement du territoire (p. 6085) ; la Lorraine ; la croissance retenue de 4,5 % pour 1978 ; le découvert du budget ; l'action en faveur de l'emploi et de l'investissement dans les dépenses du budget ; la réévaluation des bilans ; l'accent mis sur les engagements à moyen terme de l'Etat ; la nécessité de ne pas sacrifier le moyen terme au court terme (p. 6086).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le bilan économique et social de la Ve République (p. 6124, 6125) ; l'évolution des équipements durant la dernière législature ; l'évolution comparée des prix du PNB et de l'emploi en France et en Grande-Bretagne (p. 6125) ; la situation de l'emploi (p. 6088, 6090, 6095, 6110, 6118) ; les « artifices » utilisés pour masquer le sous-emploi (p. 6118) ; l'existence de 17 millions de pauvres en France (p. 6111) ; les disparités en matière d'emploi (p. 6087, 6088) ; l'insuffisance de la politique gouvernementale en matière d'emploi (p. 6118) ; la nécessité de l'aménagement du territoire (p. 6089, 6090) ; l'inflation (p. 6095, 6110, 6117) ; la politique des revenus du Gouvernement (p. 6120, 6121) ; l'appui des Français à cette politique (p. 6121) ; le caractère antisalarial de cette politique (p. 6119) ; le lien entre chômage et inflation (p. 6088) ; la multiplicité des plans économiques gouvernementaux (p. 6118, 6119) ; l'échec du plan de lutte contre l'inflation de décembre 1973 (p. 6119) ; la politique de l'énergie ; les énergies nouvelles (p. 6095, 6115, 6121) ; le caractère inéluctable du nucléaire ; l'exemple du moratoire suédois (p. 6115) ; le caractère prévisible de la hausse du prix de l'énergie et des matières premières (p. 6127) ; la monnaie ; la stabilité du franc (p. 6095, 6117, 6120, 6125) ; l'évasion des capitaux (p. 6090, 6095) ; le

déficit du commerce extérieur (p. 6095, 6110, 6120) ; l'augmentation de l'endettement extérieur des entreprises françaises (p. 6117) ; les conséquences de l'ouverture des frontières (p. 6089) ; les discussions américano-nippones (p. 6089) ; la nécessité de développer l'investissement (p. 6090, 6091) ; la faible progression de la formation brute de capital fixe des entreprises privées (p. 6117) ; l'existence d'investissements réducteurs d'emplois (p. 6088) ; l'environnement international (p. 6089, 6113, 6120) ; l'existence d'une « guerre économique » (p. 6113, 6114, 6127) ; son caractère durable (p. 6115) ; les problèmes européens (p. 6090) ; la concurrence des pays où le coût de la main-d'œuvre est faible (p. 6114, 6124, 6128) ; la nécessité de se protéger contre la concurrence déloyale de certains pays ; l'impéritie du Marché commun (p. 6115) ; l'échec de l'Europe (p. 6127) ; le désordre monétaire international (p. 6114, 6123) ; les taux d'intérêt (p. 6091) ; le surinvestissement, arme des pays industrialisés (p. 6114) ; le protectionnisme américain (p. 6114, 6124) ; l'affaire du Concorde (p. 6124) ; la croissance démographique de la France (p. 6116) ; les contraintes pesant sur les chefs d'entreprise (p. 6094) ; les difficultés des petits commerçants et artisans (p. 6092, 6094) ; l'accroissement des profits (p. 6095, 6110, 6117) ; la « logique du profit » (p. 6088, 6089, 6091) ; l'industrie textile (p. 6090, 6094, 6128) ; les subventions à la sidérurgie (p. 6091) ; le bâtiment et les travaux publics (p. 6092) ; les conséquences de la crise de l'énergie et des matières premières (p. 6123) ; le taux de croissance retenu dans le budget (p. 6116, 6121) ; le déficit budgétaire (p. 6092, 6117, 6123, 6126) ; les mesures sociales prises par le Gouvernement (p. 6122, 6123, 6125) ; l'insuffisant développement des dépenses d'équipement (p. 6091, 6118) ; la nécessité de freiner la progression des dépenses de fonctionnement (p. 6120) ; l'importance des services votés (p. 6120) ; le pourcentage de dépenses publiques par rapport au PIB à ne pas dépasser (p. 6120) ; la stabilisation du prélèvement social (p. 6121) ; la disparition du fonds d'action conjoncturelle (p. 6122) ; le respect des programmes d'action prioritaires (p. 6122, 6126) ; l'absence de réformes de structures dans le budget (p. 6117) ; les nécessités de la défense nationale (p. 6124) ; l'augmentation de crédits pour l'agriculture, l'environnement, le FDES, l'énergie, la formation professionnelle (p. 6126) ; l'importance des crédits de paiement dans le budget (p. 6092) ; l'insuffisance de la réévaluation des bilans (p. 6093, 6121) ; la reconstitution des fonds propres des entreprises (p. 6121) ; les charges sociales grevant les entreprises de main-d'œuvre (p. 6090) ; le report de la taxe sur les plus-values (p. 6094, 6096) ; l'abattement de 10 % sur les revenus des retraités (p. 6091, 6095, 6118, 6122) ; l'aggravation de l'injustice fiscale (p. 6096, 6118) ; l'avoir fiscal (p. 6096) ; l'aménagement du barème de l'IRPP (p. 6118, 6122) ; les problèmes financiers des collectivités locales (p. 6091, 6096, 6118) ; la suppression des tarifs dégressifs d'EDF (p. 6091, 6098) ; le déficit des entreprises publiques (p. 6120, 6126) ; le choix des dates d'augmentation du carburant et ses conséquences sur l'indice des prix (p. 6118) ; le régime fiscal des dirigeants des PME (p. 6093) ; la vignette pour véhicules de société (p. 6094) ; l'augmentation de l'abattement sur les dividendes des petits porteurs (p. 6122) ; la création d'un comité des sages (p. 6094) ; le développement de la consommation (p. 6096, 6111) ; l'intervention des élus locaux dans la planification (p. 6089) ; le « budget du changement » proposé par M. Marchais (p. 6111) ; le financement de ce budget (p. 6112) ; la construction du train à grande vitesse (p. 6111) ; la restauration de l'indépendance nationale (p. 6112) ; la nécessité d'une politique des coûts de revient (p. 6116) ; l'effort national à accomplir pour le redressement économique (p. 6116) ; la nécessité d'une planification plus rigide (p. 6128) ; l'inexécution du Plan (p. 6119) ; la non-réalisation des promesses faites par le Président de la République lors de sa visite à la Réunion (p. 6092, 6093) ; l'augmentation des rentes viagères (p. 6126) ; l'application de la loi sur la liberté de l'enseignement (p. 6126) ; l'extension du contrôlographe (p. 6094) ; la loi sur l'avortement (p. 6095) ; le règlement des dossiers des rapatriés (p. 6095, 6122, 6126) ; la situation de l'emploi en Lorraine (p. 6088, 6090) ; en Bretagne (p. 6088) ; en Alsace (p. 6092) ; la suspension des séances de l'Assemblée lors de la réception de nouveaux membres à l'Académie française (p. 6113) ; l'anniversaire du 19 novembre 1917 (p. 6126) ; le vote hostile du PSRG sur le budget (p. 6119).

PREMIÈRE PARTIE

DISCUSSION DES ARTICLES [13 octobre 1977] (p. 6131, 6134) ; [18 octobre 1977] (p. 6201, 6222).

ORATEURS : *MM. Boulloche, Combrisson, Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Lamps, Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, Vizet, Frelaut, Boudon, Pranchère, Bertrand Denis, Ducoloné, Glon, Gosnat, Daillet, Marette, Rieubon, Bardol, Lauriol, Cressard, Chinaud, Fanton, Franceschi,*

Budget 1978

Dehaine, Rabreau, Charles Bignon, Vauclair, Maurice Cornette, Ribes, Neuwirth, Jean Favre, Mario Bénard, Gantier, Brocard, Corrèze, Claudius-Petit, Fanton, Boudet, Pierre Weber, Partrat, Villon, Voisin, Sallé, vice-président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, Mexandeau, Grussenmeyer, Sprauer, Debré, Rigout, Tissandier, Frédéric-Dupont.

Réserve des articles 2, 3, 7, 8, 9, 18, 21, 28, 32 et 33 à la demande de la commission des finances (p. 6131).

ART. 1er (Titre Ier. — Dispositions relatives aux ressources). — I. — Impôts et revenus autorisés. — A. — Dispositions antérieures. — Autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés) : adoption (p. 6134).

Avant l'ART. 2. : réserve de l'*amendement n° 47* de M. Boulloche (institution d'un impôt sur les grandes fortunes) (p. 6135) ; réserve de l'*amendement n° 49* de M. Combrisson (institution d'un impôt sur le capital des sociétés) (p. 6135).

Après l'ART. 2. : réserve de l'*amendement n° 55* de M. Lamps (moratoire pour le paiement du solde de l'IRPP dû par les personnes au chômage) (p. 6135).

ART. 4 (exonération des salaires versés aux apprentis) : adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (rectification d'une erreur d'impression) (p. 6135) ; adoption de l'article 4, ainsi modifié (p. 6135).

ART. 5 (unification des taux de déduction des dons consentis aux œuvres et organismes d'intérêt général) : adoption (p. 6136).

Après l'ART. 5 : rejet de l'*amendement n° 27* de M. Boulloche (retrait de la qualité de salaire aux rémunérations de certains dirigeants de société) (p. 6136).

ART. 6 (fixation d'une nouvelle limite d'application de l'abattement de 20 % pour certains dirigeants salariés de sociétés) : le caractère rétrograde des dispositions de la loi de finances pour 1978 ; le relèvement du seuil d'application de l'abattement pratiqué (p. 6136) ; *amendement n° 5* de suppression non soutenu de M. Chinaud (p. 6136) ; rejet de l'*amendement n° 28* de suppression de M. Boulloche (p. 6137) ; adoption de l'article 6 (p. 6137).

Avant l'ART. 10 : rejet de l'*amendement n° 56* de M. Vizet (abaissement du taux de la TVA sur les produits de première nécessité ; institution d'un impôt sur la fortune...) (p. 6138) ; rejet de l'*amendement n° 57* de M. Frelaut au scrutin public (remboursement aux communes de la TVA sur les travaux et les achats qu'elles effectuent ; institution d'un impôt annuel sur le capital des sociétés) (p. 6139) ; liste des votants (p. 6153, 6154).

ART. 10 (2. — Taxe sur la valeur ajoutée. — Application du taux réduit aux maisons de retraite) : réserve de l'article (p. 6139).

Après l'ART. 10 : retrait de l'*amendement n° 38* de M. Boulloche (application du droit commun pour les activités non exonérées de ces organismes) (p. 6140).

ART. 11 (majoration du taux du remboursement forfaitaire aux agriculteurs pour les vins et les fruits et légumes commercialisés par l'intermédiaire de groupements de producteurs) : l'*amendement n° 1* rectifié de M. Pranchère (élargissement de la mesure proposée à l'article 11) est déclaré irrecevable (p. 6141) ; adoption de l'article 11 (p. 6141).

ART. 12 (remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée afférente aux biens et services utilisés pour les opérations d'assurance et de réassurance en dehors de la Communauté économique européenne) : adoption (p. 6141).

ART. 13 (3. — Fiscalité des entreprises. — Régime fiscal des revenus mobiliers perçus par les compagnies d'assurances et des associations reconnues d'utilité publique) : rejet au scrutin public de l'*amendement n° 60* de M. Rieubon (suppression des dispositions relatives à l'avoir fiscal) (p. 6142) ; liste des votants (p. 6154, 6155) ; adoption de l'article 13 (p. 6142).

ART. 14 (extension aux petites et moyennes entreprises du régime de déduction des dividendes prévu par l'article 60 de la loi de finances pour 1977 en cas d'incorporation au capital de comptes courants d'associés dirigeants) : adoption (p. 6142).

ART. 15 (institution d'un abattement sur le bénéfice imposable des entreprises industrielles nouvelles) : rejet des *amendements* identiques *n° 61* de la commission et *n° 30 rectifié* de M. Boulloche de suppression de l'article (p. 6143) ; rejet de l'article 15 (p. 6143).

ART. 16 (provision pour frais d'installation consentie par les entreprises à leurs salariés) : adoption (p. 6143).

ART. 17 (augmentation des coefficients d'amortissement dégressif pour les matériels destinés à économiser les matières premières) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 17*

de la commission (p. 6143) ; rejet de l'*amendement n° 61* de M. Frelaut visant à limiter le taux de l'amortissement linéaire et ceux de l'amortissement dégressif (p. 6144) ; adoption de l'article 17 (p. 6144).

Après l'ART. 18 : rejet au scrutin public de l'*amendement n° 63* de M. Ducoloné (augmentation de l'impôt sur le bénéfice des sociétés travaillant dans le secteur de l'armement et de la défense nationale) (p. 6145) ; liste des votants (p. 6155, 6156).

ART. 19 (nouveau barème de la taxe intérieure de consommation applicable aux carburants) : le préjudice économique de l'alourdissement des charges pesant sur les transports routiers (p. 6145) ; l'annulation des incitations créées pour les régions périphériques ; la contradiction avec le principe de neutralité fiscale ; la nécessité de déduire la TVA sur le gazole utilisé par les transporteurs routiers ; la possibilité d'une modulation différente des taxes ; l'ampleur du prélèvement indirect opéré sur les salaires par les majorations des taxes sur les carburants (p. 6146) ; rejet de l'*amendement n° 64* de M. Gosnat (suppression du régime des provisions pour reconstitution de gisements et pour fluctuation des cours) (p. 6147) ; rejet de l'*amendement n° 119* de M. Boulloche (suppression des dispositions à intervenir à partir du 1er juin 1978) (p. 6148) ; adoption de l'article 19 au scrutin public (p. 6148) ; liste des votants (p. 6156, 6157).

ART. 20 (modification de la redevance perçue au profit du fonds de soutien aux hydrocarbures applicable à l'essence et au supercarburant) : adoption (p. 6148).

Après l'ART. 20 : rejet de l'*amendement n° 33* de M. Boulloche (exclusion des provisions pour reconstitution de gisements du calcul du bénéfice mondial des sociétés pétrolières) (p. 6149).

ART. 22 (régime fiscal du loto national) : adoption (p. 6149).

ART. 23 (droits d'enregistrement ; exonération des ventes de biens meubles corporels imposables à la taxe sur la valeur ajoutée) : adoption de l'*amendement n° 125* du Gouvernement (application de l'exonération aux ventes publiques de biens meubles), dont le texte devient l'article 23 (p. 6149).

ART. 24 (réduction du droit dû en cas d'apport d'une charge de courtage maritime à une société de courtage d'assurances) : adoption de l'*amendement n° 126* du Gouvernement (extension au cas des courtiers d'assurances maritimes du système de report de taxation prévue pour les plus-values réalisées par les membres des professions libérales apportant leur clientèle à une société civile professionnelle) (p. 6149) ; adoption de l'article 24, ainsi modifié (p. 6149).

Budget 1978

ART. 25 (suppression des redevances de greffes) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 43* de M. Sprauer (p. 6150) ; l'article 25 est donc supprimé (p. 6150).

ART. 26 (II. — Ressources affectées. — Dispositions relatives aux affectations) : adoption (p. 6150).

ART. 27 (fonds spécial d'investissement routier) : rejet de l'*amendement n° 66* de M. Rieubon (augmentation du taux prévu à l'article 27) (p. 6150) ; rejet de l'am*endement n° 35* de M. Boulay (augmentation du taux de prélèvement prévu par l'article) (p. 6150) ; adoption de l'article 27 (p. 6150).

Après l'ART. 28 : réserve de l'*amendement n° 44* de M. Cornette (modification du prélèvement prévu à l'article 1618 *quinquies* du code général des impôts) (p. 6150).

ART. 29 (reconduction du prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit de la Sécurité sociale au titre du remboursement des charges de compensation démographique) ; adoption de l'article 29 (p. 6150).

Après l'ART. 29 : rejet de l'*amendement n° 69* de M. Berthelot (augmentation du taux de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle) (p. 6151).

ART. 30 (III. — Mesures diverses. — Détaxation des carburants agricoles) : les restrictions existant dans la répartition des carburants détaxés ; la discrimination dont sont victimes les exploitants agricoles des zones de montagne ; la diminution des contingents d'essence détaxée prévus à l'article (p. 6151) ; adoption de l'article (p. 6151).

Après l'ART. 30 : réserve de l'*amendement n° 123* de M. Bertrand Denis (application de l'allocation en franchise des droits sur l'alcool) (p. 6151).

ART. 31 (Titre II. — Dispositions relatives aux charges) : confirmation de dispositions législatives antérieures ; adoption (p. 6151).

Avant l'ART. 2 (*suite*) : rejet de *l'amendement n° 47* de M. Boulloche au scrutin public (institution d'un impôt annuel progressif sur les grandes fortunes) (p. 6203) ; liste des votants (p. 6213, 6214) ; rejet au scrutin public

Budget 1978

de l'*amendement n° 49* de M. Combrisson (institution d'un impôt annuel et progressif sur le capital des sociétés et la fortune des personnes physiques) (p. 6204) ; liste des votants (p. 6214, 6215).

ART. 2 (B. — Mesures d'ordre fiscal. — 1. — Impôts sur le revenu. — Fixation du barème et mesures d'accompagnement) : l'accroissement de la pression fiscale du fait du relèvement à 75 % du barème de l'impôt sur le revenu ; l'unification des conditions d'imposition des différentes catégories de contribuables ; l'institution d'un abattement de 10 % sur les pensions et retraites (p. 6204); l'augmentation du rendement de l'impôt sur le revenu de 20 % par rapport à 1977 ; l'augmentation du nombre des foyers fiscaux ; l'accroissement de la part de l'impôt sur le revenu dans l'ensemble du produit fiscal ; l'aggravation du caractère injuste de la fiscalité directe ; les propositions du groupe communiste (p. 6205) ; rejet au scrutin public de l'*amendement n° 110* rectifié de M. Combrisson (modification du barème de l'impôt sur le revenu) (p. 6206) ; liste des votants (p. 6215, 6216) ; rejet de l'*amendement n° 22* de M. Boulloche (modification du barème de l'impôt sur le revenu) (p. 6206) ; rejet de l'*amendement n° 50* de M. Rieubon au scrutin public (limitation du bénéfice du quotient familial pour les hauts revenus) (p. 6206) ; liste des votants (p. 6216, 6217) ; rejet au scrutin public de l'*amendement n° 51* de M. Combrisson (exonération des contribuables dont le revenu est inférieur au SMIC) (p. 6207) ; liste des votants (p. 6217, 6218) ; rejet au scrutin public de l'*amendement n° 111* de M. Bardol (création d'une déduction spéciale pour les bénéficiaires de pensions de retraite ou d'invalidité ; instauration d'un impôt sur l'actif des établissements bancaires et financiers ; modalités de calcul du taux d'amortissement linéaire et du taux d'amortissement dégressif) (p. 6208) ; liste des votants (p. 6218, 6219) ; rejet de l'*amendement n° 52* de M. Bardol (exonération des contribuables dont la cotisation est inférieure à 250 F ; suppression de l'avoir fiscal) (p. 6209) ; rejet de l'*amendement n° 23* de M. Boulloche (remplacement de la déduction pour frais de garde par un crédit d'impôt) (p. 6209) ; rejet au scrutin public de l'*amendement n° 53* de M. Pranchère (extension de la déduction pour frais de garde ; suppression de la qualité de salarié des dirigeants de sociétés) (p. 6210) ; liste des votants (p. 6218, 6220) ; rejet de l'*amendement n° 24* de M. Boulloche (limitation des effets du quotient familial) (p. 6210) ; rejet de l'*amendement n° 54* de M. Combrisson (demi-part supplémentaire accordée pour le calcul du quotient familial aux contribuables bénéficiaires de la carte d'invalidité ou de cécité et abrogation de l'avoir fiscal) (p. 6210) ; adoption de l'article 2 (p. 6211).

Après l'ART. 2 (*suite*) : rejet de l'*amendement n° 55* de M. Lamps précédemment réservé (suspension du paiement du solde de l'impôt sur le revenu pour les contribuables au chômage) (p. 6211).

ART. 3 (allégement en faveur des personnes âgées et des retraités) la position adoptée par le rapporteur général à propos du communiqué à la presse de la commission des finances ; le refus du groupe communiste de voter l'amendement en faveur des personnes âgées ; les dispositions de l'article ; les frais supportés par les personnes âgées ; le problème des rentes viagères (p. 6223) ; la dépréciation des revenus des retraités ; l'abattement de 10 % ; le sous-amendement du Gouvernement à l'amendement de la commission (p. 6224) ; *amendement n° 12* de la commission (accorder à tous les retraités un abattement de 10 % ; compensation par une augmentation de l'imposition des sociétés déficitaires et un accroissement des droits de timbre) ; rejet du *sous-amendement n° 120* de M. Bardol (institution d'un abattement de 6 000 F pour les personnes prenant leur retraite après cinquante-cinq ans) (p. 6227) ; rejet du *sous-amendement n° 143* du Gouvernement au scrutin public (limitation de l'application de l'*amendement n° 12* en cas de cumul de revenus) (p. 6228) ; liste des votants (p. 6275, 6276) ; rejet du *sous-amendement n° 121* de M. Bardol (déduction dont bénéficient les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans ou invalides) (p. 6228) ; alignement du taux de TVA applicable aux locations de voiture sur celui applicable aux achats de voiture ; adoption du *sous-amendement n° 141* du Gouvernement (modification de la compensation prévue à l'amendement n° 12) (p. 6229) ; adoption de l'*amendement n° 12*, ainsi modifité, au scrutin public (p. 6231) ; liste des votants (p. 6276, 6277) ; l'*amendement n° 26* de M. Franceschi devient sans objet (fixation d'un minimum de l'abattement et accroissement du plafond de l'abattement) (p. 6231) ; retrait de l'*amendement n° 4* de M. Chinaud (suppression de l'abattement prévu à l'article 3) (p. 6230) ; l'*amendement n° 25* de M. Boulloche devient sans objet (p. 6231) ; le texte de l'amendement n° 12 devient l'article 3 (p. 6231).

ART. 7 (relèvement de l'abattement accordé aux adhérents des centres de gestion agréés ou des associations agréées des membres des professions libérales) : la date limite d'adhésion aux centres agréés ; l'inutilité des ratios

exigés pour bénéficier de l'abattement de 20 % en matière agricole (p. 6231) ; les risques de suppression du régime du forfait ; le nombre limité d'adhésions aux centres agréés par les commerçants et artisans ; les privilèges fiscaux et les bénéfices des grandes sociétés ; l'établissement d'un abattement de 20 % sur la partie du bénéfice inférieure au plafond de la sécurité sociale ; la critique des conditions exigées pour bénéficier de l'abattement prévu à l'article 7 ; l'inutilité de la référence au chiffre d'affaires (p. 6232) ; la nécessité d'inciter les commerçants et les artisans à mieux connaître leur comptabilité ; le sort des petits commerçants et artisans ; l'inutilité des centres de gestion agréés ; le coût de ces centres (p. 6233) ; un système aboutissant à faire payer aux intéressés la réalisation de leur égalité fiscale ; l'application de l'article 7 aux entreprises agricoles (p. 6234).

Intervention de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances :

La prorogation du délai d'adhésion aux centres de gestion agréés ; la référence au chiffre d'affaires ; l'application de l'article 7 aux entreprises agricoles ; la sensibilisation de l'administration aux problèmes des petits commerçants et artisans ; l'ignorance de ceux-ci en matière de fiscalité ; le refus d'accorder l'abattement aux personnes n'ayant pas adhéré aux centres de gestion ; la nécessité d'inciter à l'adhésion à ces centres ; la modération des tarifs des experts comptables (p. 6234) ; la volonté du Gouvernement d'aboutir à une connaissance réelle des revenus ; les centres de gestion agréés, moyen de cette connaissance des revenus (p. 6235) ; l'*amendement n° 40* de M. Mayoud n'est pas soutenu (assujettissement pour partie des revenus des entreprises à l'impôt sur le revenu pour la fraction n'excédant pas deux fois le plafond de la sécurité sociale) (p. 6235) ; rejet de l'*amendement n° 103* de M. Lauriol (extension du bénéfice de l'abattement de 20 % aux commerçants et artisans ayant renoncé avant le 30 juin 1978 au régime du forfait) (p. 6237) ; adoption de l'*amendement n° 131* du Gouvernement (modalités d'application de l'article 7 aux sociétés civiles professionnelles et aux associations d'avocats) (p. 6237) ; adoption de l'*amendement n° 132* du Gouvernement (année sur laquelle porte la perte du bénéfice de l'abattement en cas de redressement fiscal) (p. 6237); adoption de l'article 7, ainsi modifié (p. 6237).

Après l'ART. 7 : adoption de l'*amendement n° 133* du Gouvernement (application de la franchise et des décotes prévues en matière de TVA pour les affaires réalisées à partir du 1er janvier 1978 aux redevables placés par option sous le régime simplifié de liquidation des taxes sur le chiffre d'affaires) ; vote hostile du groupe communiste et du PSRG (p. 6237).

Budget 1978

ART. 8 (relèvement de la limite de déduction du salaire du conjoint de l'exploitant) : insuffisance de la limite dans laquelle le salaire de l'épouse du commerçant ou de l'artisan peut être déduit du bénéfice imposable ; l'existence de cotisations de sécurité sociale souvent supérieures à la déduction prévue ; le refus de la commission des finances d'adopter l'article 8 ; la nécessité de porter le montant du salaire déductible au SMIC et de l'indexer sur son évolution (p. 6238) ; retrait des *amendements* de suppression de l'article *nos 14* de la commission et *41* de M. Mayoud (p. 6238) ; adoption de l'*amendement n° 134* du Gouvernement (augmentation du montant du salaire déductible) (p. 6238) ; adoption de l'article 8, ainsi modifié (p. 6239).

ART. 9 (reconduction en 1978 de la taxe sur certains éléments du train de vie) : la « pérennisation » d'une taxe qui devait être exceptionnelle ; la contradiction entre cette taxe et la pratique du sport ; la mauvaise assiette sur laquelle repose cette taxe la possibilité pour le Gouvernement de déposer un amendement au Sénat pour améliorer cette taxe (p. 6239) ; rejet de l'*amendement n° 15* de suppression de la commission (p. 6240) ; *amendement n° 148* de M. Gantier (exigence de quatre éléments du train de vie pour l'application de la taxe ; relèvement du plancher d'application à 75.000 F) ; adoption du *sous-amendement n° 152* du Gouvernement (inclusion dans les éléments du train de vie des participations et abonnements à des clubs de golf) (p. 6241) ; adoption de l'*amendement n° 148,* ainsi modifié, dont le texte devient l'article 9 (p. 6241).

ART. 10 (*suite*) (2. — Taxe sur la valeur ajoutée) : la nécessité d'étendre le taux réduit à toutes les activités d'hébergement ; les problèmes posés par l'application de la taxe professionnelle à l'équipement touristique ; le problème des gages de l'extension du taux réduit prévu par les amendements ; l'incohérence consistant à maintenir une taxation supérieure pour les hôtels non classés de tourisme (p. 6241) ; les arguments existant en faveur de l'application du taux réduit à l'hôtellerie non homologuée : la modernisation de ces établissements ; l'équité pour les usagers (p. 6242) ; *amendement n° 112* de M. Bertrand Denis (extension du taux réduit à toutes les formes d'hébergement ; financement de cette mesure par l'augmentation de la TVA sur les produits de toilette à base d'alcool) ; adoption du *sous-amendement n° 145* de M. Mario Bénard à l'*amendement n° 112* (modification de forme) (p. 6243) ; adoption de l'*amende-*

Budget 1978

ment n° 112, ainsi modifié, dont le texte devient l'article 10 (p. 6243) ; l'*amendement n° 114* de M. Corrèze devient sans objet (extension du taux réduit à toutes les formes d'hébergement) (p. 6243) ; la question écrite posée par M. Fanton sur la disparité fiscale frappant les camions de camping caravaning ; l'incitation à la fraude contenue dans la législation actuelle (p. 6243).

Intervention de M. Boulin, ministre délégué :

Les difficultés présentées par la réponse à une telle question (p. 6243).

ART. 18 (contribution exceptionnelle des institutions financières) : la lourdeur de la taxe proposée risque de mettre un frein à l'expansion industrielle en pénalisant les activités des institutions financières ; l'inopportunité d'asseoir la contribution exceptionnelle sur des frais de personnel ; les difficultés financières rencontrées par les caisses d'épargne ; le rôle essentiel joué par elles dans l'économie ; la nécessité de ne pas leur appliquer la contribution exceptionnelle (p. 6244) ; rejet de l'*amendement n° 62* de M. Vizet (institution d'un impôt au lieu d'une contribution ; exclusion du champ d'application de cet impôt du crédit agricole, du crédit mutuel et les caisses d'épargne) (p. 6245) ; adoption de l'*amendement n° 18* de la commission (limitation du prélèvement à l'année 1978) (p. 6245) ; adoption de l'*amendement n° 147* de M. Bignon (exclusion du champ d'application de la contribution des caisses d'épargne) (p. 6246) ; rejet de l'*amendement n° 31* de M. Boulloche (exclusion des frais de personnel de l'assiette de la contribution exceptionnelle des banques) (p. 6246) ; rejet de l'*amendement n° 19* de la commission (augmentation de l'abattement prévu à l'article 18) (p. 6246) ; rejet de l'*amendement n° 113* de M. Daillet (diminution de l'assiette de la contribution en proportion du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation) (p. 6247) ; rejet de l'*amendement n° 32* de M. Boulloche au scrutin public (non-déductibilité de la contribution exceptionnelle dans le calcul de l'impôt sur les sociétés) (p. 6247) ; liste des votants (p. 6277, 6278) ; adoption de l'article 18, ainsi modifié (p. 6247).

ART. 21 (nouveau barème de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur) : rejet des *amendements* identiques de suppression *n°s 34* de M. Boulloche et *65* de M. Pranchère au scrutin public (p. 6249) ; liste des votants (p. 6278, 6279) ; adoption de l'*amendement n° 20* de la commission (suppression de la vignette spéciale applicable aux véhicules des sociétés et des collectivités publiques) (p. 6249) ; l'*amendement n° 6* de M. Chinaud devient sans objet (suppression de l'institution de la double vignette) (p. 6250) ; l'*amendement n° 135* du Gouvernement devient sans objet (disparition des nom et références de la société dans la vignette) (p. 6250) ; adoption de l'article 21, ainsi modifié (p. 6250).

Après l'ART. 24 : adoption de l'*amendement n° 115* de M. Partrat (modification des abattements applicables aux droits de succession et de donation) (p. 6250).

Après l'ART. 25 : rejet de l'*amendement n° 142* de M. Fabre (majoration du tarif du droit de consommation sur les alcools et du tarif du droit de fabrication sur les alcools ; extension du bénéfice de la sécurité sociale minière aux mineurs touchés par des mesures de conversion avant le 30 juin 1971) (p. 6251).

ART. 28 (taux de la taxe unique sur les produits forestiers) : le déficit de notre balance commerciale en produits à base de bois ; l'abandon de ce secteur économique ; son sous-équipement ; l'insuffisance des investissements et de la recherche en ce domaine ; l'importance des importations françaises en pâtes à papier ; la nécessité d'une autre politique de la forêt ; l'incitation des propriétaires à une gestion plus rationnelle ; la constitution d'associations forestières ; la démocratisation de l'office national des forêts ; la création d'une caisse de péréquation pour l'exploitation des forêts (p. 6251) ; la nationalisation de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson prévue par le programme commun de la gauche (p. 6252) ; l'*amendement n° 45* de M. Alloncle non soutenu (p. 6252) ; rejet de l'*amendement n° 37* de M. Voisin (suppression de l'exonération des grumes et sciages de feuillus) (p. 6254) ; rejet de l'*amendement n° 67* de M. Pranchère (exemption du paiement du supplément de taxe pour les petits et moyens exploitants forestiers) (p. 6254) ; adoption de l'article 28 (p. 6254).

Après l'ART. 28 : *amendement n° 44* de M. Cornette (relèvement de la taxe sur les huiles et corps gras d'origine végétale) ; retrait des *sous-amendements* identiques *n°s 146* de M. Bignon et *149* de M. Boudet (date d'entrée en vigueur des mesures de l'*amendement n° 44*) (p. 6256) ; rejet du *sous-amendement n° 144* du Gouvernement (subordination de l'application des mesures prévues à l'*amendement n° 44* à l'extension à la Communauté économique européenne du prélèvement prévu par cet amendement) (p. 6256) ; adoption de l'*amendement n° 44* (p. 6256).

Après l'ART. 30 (*suite*) : l'injustice des décrets Mendès-France sur les bouilleurs de

cru ; l'absence de responsabilité des bouilleurs de cru dans l'alcoolisme en France (p. 6256) ; les propositions déposées depuis plusieurs années et l'absence de suite qui leur a été donnée ; la modification des habitudes de consommation des ruraux ; l'alcoolisme, premier fléau social en France ; la suppression du privilège des bouilleurs de cru en 1960 (p. 6257) ; l'évolution de la législation relative aux bouilleurs de cru ; les mesures prises par Laniel ; la puissance politique de l'alcool ; la nécessité de lutter contre l'alcoolisme ; l'action de Mendès-France ; le refus du groupe du PSRG de prendre part au vote ; l'impossibilité du Parlement de débattre sur le rétablissement de la franchise de dix litres d'alcool par récoltant (p. 6258) ; le projet de loi du 24 mai 1973 du groupe communiste ; l'absence de solution apportée par la liquidation de la distillation en franchise ; les mesures prises pour lutter contre l'alcoolisme ; l'importance de la consommation des apéritifs dans le phénomène de l'alcoolisme (p. 6259) ; le problème des importations d'alcool des pays étrangers (p. 6256, 6257, 6258, 6259) ; l'*amendement n° 123* de M. Bertrand Denis est réservé (extension à tous les récoltants de l'allocation en franchise de droit de dix litres d'alcool pur par an) (p. 6260).

ART. 32 (taux de majoration des rentes viagères) : l'insuffisance de l'effort consenti par le Gouvernement ; la faiblesse du taux de capitalisation des rentiers viagers ; la part de l'épargne à long terme représentée par les rentes viagères ; la rédaction d'un livre blanc de l'épargne par la commission créée par le Gouvernement ; la baisse du pouvoir d'achat des rentiers viagers ; la « spoliation » des petits épargnants ; l'existence d'une publicité mensongère à propos des rentes viagères (p. 6261) ; l'insuffisance du relèvement des rentes viagères ; la nécessité d'instaurer une échelle mobile de celles-ci (p. 6262).

Intervention de M. Boulin, ministre délégué :

Les conditions d'intéressement des rentiers viagers aux bénéfices que réalisent les compagnies d'assurances ; le taux d'intérêt servi aux rentiers viagers ; l'impossibilité d'indiquer dans la publicité sur les rentes viagères le taux de capitalisation de prime et le taux de chargement ; la part représentée par les rentes viagères dans l'épargne à long terme (p. 6262); retrait de l'*amendement* de suppression *n° 7* de M. Chinaud (p. 6262) ; adoption de l'*amendement n° 136* du Gouvernement (modification des taux de majoration prévus à l'article) (p. 6263) ; adoption de l'*amendement n° 137* du Gouvernement (modification du taux de majoration pour les rentes viagères constituées entre le 1er août 1914 et le 31 décembre 1938) (p. 6263), adoption de l'*amendement n° 138* du Gouvernement (majoration des taux prévue au paragraphe 6 de l'article 32) (p. 6263); adoption de l'*amendement n° 139* du Gouvernement (modification du montant maximum prévu pour l'application des taux de majoration) (p. 6263) ; retrait de l'*amendement n° 51* de M. Mario Bénard (contenu de la publicité portant sur les contrats de rentes viagères) (p. 6263) ; adoption de l'article 32, ainsi modifié (p. 6263).

ART. 33 (Titre III. — Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges. — Conditions d'équilibre général du budget. — Etat A) : *amendement n° 153* du Gouvernement (ajustement des comptes en fonction des différentes décisions prises par l'Assemblée) ; adoption par un seul vote au scrutin public de l'article 33 et de l'*amendement n° 153* (p. 6273) ; liste des votants (p. 6279, 6280).

Les articles 34 à 36 et 39 à 41 sont réservés jusqu'au vote sur les états B, C et D et les budgets annexes [19 octobre 1977] (p. 6316).

DEUXIÈME PARTIE

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DISCUSSION [8 novembre 1977](p. 7144, 7163).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Marette, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Boscher, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour les affaires étrangères, Chandernagor, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour les relations culturelles, scientifiques et techniques, Pierre Weber, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour les relations culturelles, scientifiques et techniques, de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, Couve de Murville, Chambaz, Feït, Francheschi, Soustelle, Offroy, Grussenmeyer, Frédéric-Dupont, Commenay, Marcus, Gayraud, Flornoy, Chinaud, Chandernagor, René Ribière, Daillet, Xavier Deniau, Cousté, Muller, Radius, Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Le contenu du budget des affaires étrangères (p. 7144, 7146, 7148, 7149) ; la dispersion des crédits des affaires étrangères (p.

Budget 1978

7147) ; le plan de redressement de cinq ans (p. 7146, 7149) ; les disparités entre services (p. 7144) ; les dépenses en capital (p. 7148) ; le renforcement des moyens des services diplomatiques (p. 7144) ; le personnel (p. 7144, 7146, 7147) ; la révision de la politique française des relations culturelles (p. 7149) ; les crédits de la direction générale pour les relations culturelles et la coopération scientifique (p. 7145, 7148, 7149) ; la nomination du nouveau directeur (p. 7149) ; les structures administratives des affaires étrangères (p. 7150) ; les Français à l'étranger (p. 7145) ; la carte scolaire des enfants français à l'étranger (p. 7146) ; les bourses (p. 7145, 7148) ; la diffusion de la langue française (p. 7149) ; les crédits d'aide militaire (p. 7147) ; la contribution aux dépenses des organisations internationales (p. 7147) ; les prises d'otages du Polisario (p. 7145, 7147) ; la diffusion de la radio française (p. 7145) ; l'affectation d'une partie de la redevance aux émissions étrangères (p. 7145) ; l'insuffisance de l'effort d'information fait par la France à l'étranger (p. 7146) ; la multiplication des rencontres internationales (p. 7146).

Intervention de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères :

Le budget pour 1977 ; l'amélioration de l'outil diplomatique ; les crédits affectés aux œuvres sociales ; l'action en faveur des Français à l'étranger ; la contribution au PNUD (programme des Nations unies pour le développement) ; le budget de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques (p. 7150) ; la définition des actions de la France dans le domaine culturel ; francophones ; l'effort d'expansion économique et commercial ; le redéploiement de le maintien de l'action française dans les pays l'action culturelle ; les réformes en cours au ministère des affaires étrangères ; le rôle du secrétaire général ; les pouvoirs des ambassadeurs ; les principes de la diplomatie française ; les problèmes résultant du désordre des relations économiques internationales ; la nécessité d'organiser sur un plan mondial la liberté des échanges ; les relations avec le Tiers-Monde ; les problèmes de l'énergie (p. 7151) ; l'énergie nucléaire ; la prolifération de l'arme atomique ; les travaux du programme international d'évaluation du cycle du combustible ; la politique de réduction des armements ; la participation française à la session spéciale de l'assemblée générale des Nations unies sur le désarmement ; la défense des droits de l'homme ; la situation au Cambodge ; la conception française de la détente : la conférence d'Helsinki ; la rencontre de Belgrade ; les relations avec les pays de l'Est ; la construction de l'Europe (p. 7152) ; la convergence des politiques économiques ; l'élargissement de la CEE ; le conflit du Proche-Orient ; la situation de l'Afrique ; l'accession de Djibouti à l'indépendance ; le statut de Mayotte ; la situation en Namibie et en Rhodésie ; l'Afrique du Sud ; l'idée d'un pacte de solidarité entre l'Europe et l'Afrique (p. 7153) ; l'action en faveur des pays anglophones et lusophones ; le voyage du ministre en Afrique ; le problème des otages du Polisario ; l'attitude française à l'égard de l'ancien Sahara espagnol ; le rôle et le statut du Polisario ; la condamnation des détentions d'otages ; l'indépendance de la politique étrangère fraçaise ; les visites diplomatiques (p. 7154).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le contenu du budget des affaires étrangères (p. 7155, 7160, 7165, 7169, 7175) ; la dispersion des crédits des affaires étrangères (p. 7160, 7174) ; le plan de redressement de cinq ans (p. 7155, 7160, 7169, 7174) ; la réforme portant sur la géographi sation des services (p. 7174) ; le patrimoine des affaires étrangères (p. 7169) ; la politique du personnel (p. 7169) ; les crédits de la direction générale pour les relations culturelles et la coopération scientifique et technique (p. 7155, 7169, 7174) ; les relations culturelles de la France (p. 7174) ; la francophonie ; l'AIPLF (association internationale des parlementaires de langue française) (p. 7174) ; les relations franco-québecoises ; la création d'un organe de coopération interparlementaire ; le groupe d'amitié France-Québec (p. 7175) ; la diffusion de la langue française en Israël (p. 7168) ; la position du PCF sur l'arme nucléaire (p. 7157) ; la contribution aux dépenses des organisations internationales (p. 7169) ; la politique étrangère de la France (p. 7155, 7156, 7157) ; l'Atlantisme (p. 7157, 7173) ; la bataille de l'avant (p. 7157) ; le Liban (p. 7155, 7168) ; le continent africain ; la politique française en Afrique (p. 7155, 7156, 7158, 7160, 7167) ; l'attitude française vis-à-vis de l'Afrique du Sud (p. 7161) ; la Rhodésie, l'illégalité du régime de Salisbury, la Namibie ; la question du Transkeï ; l'apartheid ; la relativité des atteintes aux droits de l'homme commises en Afrique du Sud (p. 7164) ; les richesses en matières premières de l'Afrique du Sud (p. 7165) ; la politique soviétique en Afrique (p. 7168) ; l'aide française au Zaïre et au Maroc (p. 7159) ; l'incident de Dar Es-Salam (p. 7159, 7160) ; la prise d'otages du Polisario (p. 7155, 7156, 7159, 7160, 7163, 7171, 7172) ; les manifestations antifrançaises en Algérie (p. 7163) ; l'attitude de l'opposition (p. 7164, 7171, 7172) ; le conflit du Sahara occidental (p. 7160, 7164, 7170) ;

l'Europe ; l'union monétaire (p. 7155, 7156, 7157, 7167, 7176, 7177) ; l'élargissement de l'Europe (p. 7167, 7173) ; l'élection du Parlement européen au suffrage universel (p. 7156, 7167) ; la position centriste ; celle du RPR sur l'Europe (p. 7173) ; la participation britannique (p. 7156, 7167) ; la bande à Baader (p. 7166) ; le terrorisme (p. 7166, 7168, 7177) ; le Conseil de l'Europe ; son rôle (p. 7177, 7178) ; son budget (p. 7178) ; l'adhésion de l'Espagne au Conseil de l'Europe (p. 7177, 7178) ; le désarmement (p. 7156, 7157, 7158) ; les conférences sur le désarmement (p. 7158) ; les relations de la France avec la RFA (p. 7157, 7165) ; les relations de la France avec l'Amérique latine (p. 7161, 7170) ; les relations entre l'Amérique latine et l'Afrique (p. 7170) ; l'indépendance nationale (p. 7157, 7161) ; l'ONU (p. 7166, 7168) ; sa condamnation de la France à propos de Mayotte ; son attitude dans les grands conflits internationaux (p. 7166) ; l'application de l'acte final d'Helsinki (p. 7158, 7166, 7167) ; le Cambodge (p. 7166) ; la politique française de coopération (p. 7167) ; les relations avec les pays en voie de développement (p. 7158, 7176) ; la démocratisation des organismes financiers internationaux (p. 7158) ; le conflit du Proche-Orient ; la position française (p. 7158, 7161, 7164, 7165, 7168) ; la conférence de Genève ; la déclaration américano-soviétique du 1er octobre 1977 ; l'application de la résolution 242 (p. 7165) ; l'attitude de l'OLP (p. 7164, 7168) ; l'accueil des réfugiés étrangers en France ; leur origine géographique (p. 7159) ; la conférence Nord-Sud ; ses résultats (p. 7161, 7176) ; le nouvel ordre économique international (p. 7161) ; l'indemnisation des incorporés de force alsaciens et mosellans (p. 7166) ; le rôle de Strasbourg comme capitale de l'Europe (p. 7166) ; la confiance du groupe républicain (p. 7160) ; les principes de la politique étrangère socialiste ; la position des socialistes sur le désarmement ; l'Europe (p. 7161, 7162) ; le vote favorable du groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux (p. 7177).

Intervention de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

Le cas du Liban ; les émissions de radio à l'étranger ; les droits de scolarité (p. 7178) ; l'amélioration du statut et des conditions de fonctionnement des établissements français à l'étranger ; l'application de systèmes d'assistance sociale aux Français à l'étranger ; le problème des contractuels de l'administration ; les effectifs de catégorie A ; les constructions ou réparations d'immeubles diplomatiques ; les crédits concernant l'Amérique latine ; les problèmes budgétaires du Conseil de l'Europe ; l'augmentation du budget des affaires étrangères ; les difficultés dans l'appréciation de la part et de la progression du budget des affaires étrangères (p. 7179) ; les moyens de l'action culturelle, scientifique et technique ; l'amélioration des conditions de fonctionnement et d'installation du service culturel, scientifique et de coopération à l'étranger ; la réorientation de notre politique linguistique ; le recours à des moyens de diffusion modernes ; les objectifs du VIIe Plan en matière d'expansion économique et industrielle ; les moyens consacrés à la condition diplomatique ; les services centraux de la direction générale de l'action culturelle, scientifique et technique ; ses effectifs (p. 7180) ; les priorités de la DGRST ; la place du budget du ministère des affaires étrangères dans l'ensemble du budget de l'Etat (p. 7181).

Intervention de M. de Guiringaud, ministre :

Les prises d'otages ; le Polisario ; les relations de la France avec l'Algérie ; la position de la France sur les propositions d'interdiction des essais nucléaires ; le Proche-Orient ; l'existence d'Israël ; la visite du Premier ministre d'Israël en France (p. 7181) ; l'enseignement et la diffusion du français en Israël ; la résolution 242 ; la politique française en Afrique ; l'illégalité du gouvernement de M. Ian Smith ; l'aide au développement de libération de Rhodésie ; l'Afrique du Sud ; la décision du conseil de sécurité de l'embargo sur les ventes d'armes ; les relations commerciales entre la France et l'Afrique du Sud ; l'intérêt porté par la France à l'Amérique latine ; la mission confiée à M. Poniatowski ; les relations économiques Nord-Sud ; la conférence Nord-Sud ; l'Europe (p. 7182) ; la défense de la politique agricole commune ; le problème du siège des institutions européennes ; l'indemnisation des enrôlés de force ; la dévolution de la forêt de Mundat ; la francophonie ; la visite de M. Lévesque ; l'activité du Conseil de l'Europe ; les droits de l'homme ; le rôle de terre d'accueil de la France pour les réfugiés politiques (p. 7183).

EXAMEN DES CRÉDITS [8 novembre 1977] (p. 7183).

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 7183). — TITRE IV : adoption (p. 7183).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7183). — TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7183) ; vote hostile des groupes communiste et du parti socialiste et des

Budget 1978 radicaux de gauche sur les différents titres (p. 7183).

AGRICULTURE, FORMA, BAPSA

DISCUSSION [26 octobre 1977] (p. 6616, 6644, 6665).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM Tissandier, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les dépenses ordinaires ; Pierre Joxe, rapporteur spécial de la commission des finances, pour les dépenses en capital ; Bertrand Denis, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour les dépenses ordinaires ; Huguet, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour le développement rural ; Brocard, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour l'enseignement agricole ; Pranchère, rapporteur spécial de la commission des finances, pour le FORMA et l'ONIBEV ; Schloesing, suppléant de M. Caro, rapporteur spécial de la commission des finances, pour les industries agro-alimentaires ; Pons, rapporteur spécial de la commission des finances, pour le BAPSA ; Briane, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour le BAPSA ; Bizet, rapporteur pour avis de la commission de la production et les échanges, pour le BAPSA ; MM. Falala, Rigout, Mauger, Grussenmeyer, Cattin-Bazin, Richard, Le Pensec, Fouchier, Weisenhorn, Bayou, Laborde, Ruffe; MM. Hausherr, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'organisation des marchés agricoles : Méhaignerie, ministre de l'agriculture ; MM. Brochard, Mayoud, Fontaine, d'Harcourt, Rohel, Corrèze, Beck, Desanlis, Girard, Boudon, Pierre Charles, Mme Constans, MM. Hardy, Marc Masson, Duroure, Daillet, Goulet, Eyraud, Durieux, Rivierez, Balmigère, Lagorce, Bouvard, Laurissergues, César, Maisonnat, Darnis, Alain Bonnet, Huchon, Chasseguet, Faget, Pranchère, Madrelle, Claude Michel, Guermeur, Dutard, Godefroy, Gravelle, Maurice Cornette, Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.*

La présentation des crédits budgétaires (p. 6617, 6618, 6620, 6628) ; le budget de l'agriculture (p. 6616, 6617, 6619, 6626, 6627, 6629) ; l'insuffisance des crédits d'équipement (p. 6617, 6618, 6620, 6626) ; l'usage des fonds publics pour les équipements de production, conditionnement, stockage (p. 6618) ; le déséquilibre du rapport actifs-inactifs dans l'agriculture (p. 6616, 6633) ; la crise de rentabilité dans l'agriculture (p. 6621) ; la dégradation de la balance agro-alimentaire (p. 6623, 6628) ; les caractéristiques du BAPSA (p. 6616, 6624, 6625, 6626, 6629) ; les ressources du BAPSA (p. 6625, 6626) ; les cotisations agricoles (p. 6620) ; le devoir de solidarité à l'égard de l'agriculture (p. 6626, 6633) ; le FASASA (p. 6616) ; le fonds d'action conjoncturelle (p. 6619) ; les prestations sociales agricoles (p. 6625, 6630) ; l'AMEXA (p. 6626) ; les prestations vieillesse ; les retraites (p. 6630) ; la réforme du régime d'assurance vieillesse (p. 6625) ; l'IVD (p. 6616, 6630) ; les problèmes fonciers (p. 6618, 6628, 6631, 6632) ; les SAFER (p. 6618, 6632) ; les concurrences existant pour l'emploi du sol (p. 6631) ; la création d'offices fonciers (p. 6632) ; la prime d'installation des jeunes agriculteurs (p. 6616) ; l'augmentation du nombre des travailleuses familiales pour les familles agricoles (p. 6631) ; le remembrement (p. 6633) ; l'enseignement agricole (p. 6616, 6618, 6621, 6627) ; l'enseignement agricole féminin (p. 6621) ; les maisons familiales (p. 6629) ; le cas des ingénieurs généraux d'agronomie (p. 6616) ; la formation professionnelle agricole (p. 6621, 6622) ; la dégradation de la situation financière des établissements d'enseignement privé (p. 6616, 6617, 6622) ; la proposition Guermeur (p. 6622) ; les transferts sociaux (p. 6621, 6626) ; la revalorisation de la pension d'invalidité (p. 6625, 6626) ; l'évolution des revenus agricoles (p. 6617, 6628) ; l'aide directe aux revenus (p. 6621) ; l'endettement agricole (p. 6628) ; les services publics ruraux (p. 6618) ; l'effort législatif en matière agricole (p. 6620) ; le bilan de la législature (p. 6628) ; les conséquences de l'encadrement du crédit sur l'agriculture (p. 6627) ; les marchés agricoles (p. 6622, 6645) ; le FORMA et l'ONIBEV (p. 6622, 6644, 6645, 6646) ; la politique agricole communautaire (p. 6622, 6627, 6631); le budget du FEOGA (p. 6645) ; l'élargissement de la CEE (p. 6622, 6627, 6628, 6631, 6634) ; ses conséquences pour la France (p. 6631) ; les montants compensatoires (p. 6619, 6622, 6627) ; le système européen d'intervention (p. 6627) ; la dévaluation du franc vert (p. 6627, 6629) ; la taxe de coresponsabilité sur le lait (p. 6619, 6623, 6628, 6632, 6633, 6645) ; le rôle du Parlement en matière d'impôts (p. 6623) ; la production laitière (p. 6622, 6623, 6632, 6633, 6645) ; l'incohérence des mesures prises en ce domaine (p. 6632) ; la politique européenne (p. 6633) ; les aliments protéinés (p. 6619, 6623) ; la viticulture (p. 6620, 6634, 6645) ; la garantie des prix du vin (p. 6634) ; les plans gouvernementaux en matière de viticulture (p. 6634) ; la production de betterave et de luzerne (p. 6627) ; les chevaux de trait (p. 6620) ; les excédents de

pommes de terre (p. 6623) ; les fruits et légumes (p. 6645) ; l'élevage (p. 6623) ; le marché de la viande (p. 6645) ; l'ONIBEV (p. 6623) ; l'exploitation des forêts (p. 6633) ; les industries agro-alimentaires (p. 6623, 6624) ; leur endettement (p. 6624) ; l'aide de l'INRA et de l'IDI à ce secteur (p. 6624) ; l'aide aux exploitants de montagne (p. 6617) ; les zones de piémont (p. 6617) ; le système des bonifications du Crédit agricole (p 6620) ; la prophylaxie des animaux (p. 6617) ; l'identification pérenne (p. 6633) ; les calamités agricoles (p. 6634, 6635) ; les prêts-calamités (p. 6635) ; le fonds de garantie (p. 6635) ; la création d'une caisse nationale des calamités (p. 6635) ; les difficultés des industries agro-alimentaires dans le Sud-Ouest (p. 6624) ; les calamités agricoles dans cette région (p. 6635) ; les impositions forfaitaires pour les vignerons champenois en 1976 (p. 6627) ; l'adduction d'eau de l'île d'Yeu (p. 6629) ; l'équipement hydraulique en Alsace (p. 6633) ; le remembrement dans cette région (p. 6629) ; le remembrement dans le Haut-Rhin (p. 6633) ; le PAPIR sur l'opération de régénération des caux en Alsace (p. 6630) ; les problèmes posés en Alsace dans le domaine agricole (p. 6630) ; la production laitière en Poitou-Charentes (p. 6632) ; les propositions communistes en matière agricole ; la réorganisation des marchés ; l'amélioration des conditions de production des exploitations familiales ; la décentralisation des SAFER ; l'amélioration du cadre de vie des agriculteurs (p. 6628) ; la municipalisation des sols (p. 6632) ; les propositions socialistes et communistes pour l'indemnisation des calamités agricoles (p. 6635).

Intervention de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture :

Les grandes masses du budget de 1978 ; un montant de 47,3 milliards de dépenses ; le BAPSA ; la démographie agricole ; la revalorisation des revenus des personnes âgées ; le financement des prestations sociales agricoles ; l'allégement des charges sociales des agriculteurs modestes (p. 6646) ; la politique menée en faveur de l'agriculture de montagne ; le coût de l'indemnité spéciale de montagne ; la nécessité de moduler l'aide en fonction des handicaps réels ; l'action pour la réduction des inégalités dans l'agriculture ; l'évolution des revenus des agriculteurs ; les crédits consacrés aux programmes d'action prioritaires ; la formation à la recherche ; les crédits de fonctionnement de l'enseignement agricole ; le maintien du pluralisme de l'enseignement agricole ; le financement de la recherche ; l'action de l'INRA ; l'effort de promotion de l'élevage ; l'accélération de l'effort de prophylaxie (p. 6647) ; les équipements collectifs ; les dépenses d'investissement ; le volume financier de la bonification des prêts du Crédit agricole ; les priorités du budget de l'équipement : les équipements collectifs, l'augmentation de la dotation à l'hydraulique agricole, les travaux d'aménagement foncier, les équipements de stockage et de transformation, les équipements concernant la forêt ; l'expérience de globalisation des crédits d'équipement du ministère de l'agriculture en Alsace et Poitou-Charentes ; la nécessité d'adapter l'agriculture à l'environnement économique ; l'amélioration des conditions d'approvisionnement en protéines ; les problèmes fonciers ; la nécessité de proportionner les investissements à leur rentabilité ; la réforme des prêts fonciers de l'aide aux bâtiments d'élevage (p 6648) ; le contrôle de l'augmentation du prix des terres ; les difficultés des jeunes agriculteurs ; l'écart entre revenu total de l'exploitation agricole et revenu disponible ; le dépôt du projet sur les SAFER ; le développement des possibilités d'exploitation autres que l'acquisition des terres ; la mise en valeur des terres en friche ; l'adaptation de la législation sur les cumuls ; l'amélioration de l'IVD ; les conditions de l'expansion de l'agriculture ; le maintien de la politique agricole commune (p. 6649) ; le refus de la politique des aides directes ; la refonte des règlements communautaires relatifs aux produits agricoles méditerranéens ; le développement d'une stratégie d'exportation ; la priorité du retour à l'unité des prix et des marchés ; la taxe de coresponsabilité ; l'objet de la dernière conférence annuelle ; la mise en œuvre de politiques structurelles pour la viande porcine ; les protéines ; la forêt et les industries agricoles et alimentaires ; le déficit français en matière de bois (p. 6650) ; la progression des revenus des agriculteurs ; la sécurité de ces revenus ; l'évolution de l'agriculture au cours des vingt dernières années ; l'aspiration à la parité ; les objectifs du budget de 1978 ; améliorer la compétitivité de l'agriculture française et accroître l'équité et la solidarité en faveur des agriculteurs (p. 6651).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le budget de l'agriculture (p. 6651, 6657, 6666, 6681) ; sa présentation (p. 6681) ; l'insuffisance des crédits d'équipement (p. 6651, 6652, 6657, 6680) ; les crédits pour les problèmes fonciers (p. 6660) ; l'inflation (p. 6681, 6682) ; la dégradation de la balance agro-alimentaire (p. 6653) ; les caractéristiques du BAPSA (p. 6654, 6660, 6661) ; les cotisations agricoles (p. 6680) ; la solidarité à l'égard de l'agriculture (p. 6657) ; l'institution d'une indemnité complémentaire de revenu (p. 6653) ; l'indemnité viagère de départ (p. 6653, 6655, 6660) ; son extension à la

Budget 1978

Réunion (p. 6655) ; les problèmes fonciers (p. 6654, 6655, 6681) ; les prêts aux collectivités locales rurales (p. 6682) ; les prêts fonciers (p. 6682) ; les SAFER (p. 6660, 6663, 6682) ; l'aménagement de l'espace rural (p. 6679) ; le développement de l'agriculture de groupe (p. 6654, 6682) ; les aides familiales en milieu rural (p. 6652, 6674) ; le remembrement (p. 6662, 6675) ; l'enseignement agricole (p. 6652, 6663, 6664, 6665, 6672, 6674, 6679, 6680) ; le projet de carte scolaire (p. 6663) ; l'INRA (p. 6663) ; la politique suivie par Jacques Chirac en matière d'enseignement agricole ; la « professionnalisation » de l'enseignement ; le regroupement des établissements publics en complexes départementaux (p. 6664) ; la dégradation de la situation des établissements d'enseignement privé (p. 6679) ; la dévaluation des bourses d'enseignement (p 6679) ; les maisons familiales (p. 6667) ; la situation des femmes d'agriculteurs (p. 6654, 6658, 6659, 6660, 6661, 6667, 6672) ; la proposition communiste (p. 6661) ; la formation professionnelle agricole (p. 6662) ; les prestations sociales agricoles (p. 6674, 6680) ; les prestations vieillesse, les retraites (p. 6656, 6658, 6660, 6661) ; les transferts sociaux (p. 6657) ; l'évolution des revenus agricoles (p. 6653, 6655, 6656, 6660, 6667, 6671, 6676, 6677, 6680) ; les inéaglités régionales (p. 6656, 6658) ; la situation des salariés agricoles (p. 6680) ; l'endettement agricole (p. 6654, 6656, 6681) ; la diminution de la population active agricole (p. 6653, 6655, 6659, 6670, 6675) ; le rôle écologique des agriculteurs (p. 6666) ; les prix agricoles (p. 6654, 6660) ; le départ des femmes (p. 6661) ; les problèmes des jeunes agriculteurs (p. 6663, 6667, 6675, 6676) ; les coopératives agricoles (p. 6652) ; les plans de développement (p. 6656, 6657) ; les besoins en équipements collectifs (p. 6652, 6658, 6675) ; les crédits à l'hydraulique agricole (p. 6657, 6659, 6662, 6676) ; la prime de décohabitation (p. 6652, 6654) ; la diminution des crédits de l'électrification rurale (p. 6652, 6663, 6675) ; les besoins de financement de l'agriculture (p. 6656, le système des prêts bonifiés à l'agriculture (p. 6651, 6653, 6681, 6682) ; la réforme opérée par le décret du 5 août 1976 (p. 6682) ; la révision du revenu cadastral moyen à l'hectare (p. 6656) ; la répartition géographique des aides spéciales (p. 6667) ; les crédits pour la prophylaxie des animaux (p. 6667, 6668, 6676) ; la politique agricole commune (p. 6654, 6666, 6668, 6671) ; les ressources du FEOGA (p. 6679) ; l'élargissement de la CEE (p. 6657, 6670, 6671, 6672, 6674, 6678) ; les montants compensatoires (p. 6668, 6671, 6675) ; le franc vert (p. 6655, 6656, 6658, 6668, 6680) ; la taxe de coresponsabilité sur le lait (p. 6654, 6658, 6659, 6660, 6668, 6671, 6674, 6678, 6679, 6680) ; la taxation des matières grasses au niveau européen (p. 6662, 6668, 6672) : l'institution d'une taxe sur les matières grasses végétales (p. 6666, 6678, 6879, 6680) : la production laitière (p. 6660, 6661, 6678) ; la possibilité de limiter l'orientation de la production laitière aux grandes exploitations capables de se reconvertir (p. 6660) ; la création d'un office du lait (p. 6679) ; l'aide aux exploitations de montagne (p. 6667, 6673) ; les zones de piémont (p. 6658, 6673) ; l'élevage (p. 6677) ; la dégradation du revenu des éleveurs (p. 6658) ; la modification de la législation sur les ateliers hors sol (p. 6656) ; la concurrence de l'Allemagne (p. 6658, 6676) ; la fin de la période transitoire pour l'élevage ovin (p. 6657) ; l'attente pour les prêts à l'élevage (p. 6668) ; la production porcine (p. 6675, 6676) ; la tuberculose bovine (p. 6655, 6667, 6676) ; les indemnités d'abattage pour la brucellose (p. 6676) ; les décrets d'application de la loi sur la pharmacie vétérinaire (p. 6668) ; l'identification pérenne (p. 6676) ; les marchés agricoles (p. 6660, 6679, 6681) ; la remise en cause de la rémunération des agriculteurs par les prix du marché (p. 6679) ; les calamités agricoles (p. 6652, 6657, 6659, 6676) ; les prêts calamités (p. 6682) ; la forêt (p. 6657) ; la production de betteraves (p. 6668) ; le marché du sucre (p. 6668) ; la viticulture (p. 6670, 6673) ; les solutions socialistes aux problèmes de la viticulture (p. 6678) ; les prix du vin blanc (p. 6678) ; la création d'un office du vin (p. 6670, 6678) ; la garantie des prix du vin (p. 6677) ; l'insuffisance de la dotation viticole du fonds national de solidarité agricole (p. 6673) ; les plans gouvernementaux pour la viticulture (p. 6676, 6679) ; la production de cognac ; le système d'aide établi ; le financement complémentaire pour l'augmentation du vieillissemant ; l'aide au stockage (p. 6662) ; l'inspection des denrées alimentaires d'origine animale (p. 6668) ; l'inspection sanitaire de la restauration collective (p. 6668) ; la répartition des crédits à la conférence annuelle (p. 6668) ; la création d'un office des ventes européen (p. 6654) ; l'électrification dans les Deux-Sèvres (p. 6652) ; la demande de subvention pour l'abattoir de Bressuire (p. 6652) ; le département de la Réunion ; l'aménagement des hauts du département ; le plan de modernisation de l'économie sucrière (p. 6655) ; les revenus agricoles en Normandie (p. 6655) ; les travaux hydrauliques en Sologne (p. 6657) ; l'élevage dans le Limousin (p. 6658) ; la Charente (p. 6662) ; les crédits à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort (p. 6667, 6674) ; les crédits du Nord - Pas-de-Calais pour l'hydaulique ; l'assainissement et le remembrement

(p. 6669) ; le programme d'action prioritaire pour la Guyane ; les problèmes de ce département ; la création de services d'utilité agricole et de développement (p. 6669) ; les calamités agricoles dans le Lot-et-Garonne (p. 6672, 6673) ; en Gironde (p. 6672, 6673, 6677) ; les difficultés du département de la Sarthe en matière de remembrement (p. 6675); l'absence d'établissements d'enseignement public dans le Sarladais (p. 6679) ; le lycée de Périgueux-Coulounieix (p. 6679) ; le refus du PSRG de voter le budget de l'agriculture (p. 6681) ; le choix politique du monde paysan (p. 6682) ; l'élaboration d'une loi-cadre pour l'agriculture (p. 6666, 6667).

Intervention de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture :

L'aménagement de l'espace rural ; le rôle écologique des agriculteurs (p. 6682) ; la qualité sociale de la vie dans les villages ; la réduction des inégalités d'accès aux loisirs ; la maîtrise du développement touristique par les ruraux ; le taux de desserte en adductions d'eau ; les risques de coupures des résidents de l'île d'Yeu ; les crédits affectés à l'assainissement, à l'électricité ; les crédits consacrés à la décohabitation, le remembrement et l'hydraulique agricole ; les problèmes de la Sologne ; l'exécution des travaux connexes au remembrement ; l'indemnité spéciale montagne ; la réunion d'un groupe de travail sur la politique de la montagne (p. 6683) ; le renforcement de la politique d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs ; la politique du Gouvernement dans le domaine foncier ; la mise en place des zones d'environnement protégé ; la poursuite de la politique relative à l'IVD ; l'indemnité compensatoire pour les femmes ; l'enseignement professionnel ; l'effort en faveur de l'INRA ; l'adaptation de l'enseignement agricole ; le développement du pluralisme en matière d'enseignement ; l'augmentation des subventions à l'enseignement privé agricole (p. 6684).

Intervention de M. Pierre Méhaignerie, ministre :

Les crédits de l'INRA (p. 6663) ; la formation des hommes (p. 6664) ; la réunion de la conférence annuelle agricole ; l'évolution des prix agricoles (p. 6684) ; la productivité de l'agriculture ; le calcul du revenu brut d'exploitation ; les inégalités de revenus ; les problèmes du sucre ; la cohérence de la politique laitière ; son coût pour la Communauté européenne ; la volonté du Gouvernement de maintenir les systèmes d'intervention en faveur de la viande bovine ; la taxe de coresponsabilité ; l'utilisation des protéines ; les protéines végétales ; l'identification des bovins ; les propositions de M. Ceyrac sur les noix, les châtaigneraies et l'organisation de la production ; le problème des calamités agricoles ; le respect des engagements pris ; les moyens de financement du fonds des calamités agricoles ; le statut des épouses d'agriculteurs ; les crédits de subvention pour les travailleuses familiales (p. 6685) ; le financement du régime de réparation des accidents du travail en Alsace ; les montants compensatoires ; les productions méditerranéennes ; la volonté de la France de renforcer la politique agricole commune ; les abattements concernant les produits laitiers ; la création d'une assurance contre les risques de variation des montants compensatoires ; l'attitude de l'opposition (p. 6686).

EXAMEN DES CRÉDITS [26 octobre 1977] (p. 6686).

ORATEURS : *MM. Méhaignerie, ministre ; Tissandier, rapporteur spécial ; Rigout.*

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 6686).

TITRE IV : adoption de l'*amendement* de coordination *n° 181* du Gouvernement (p. 6687) ; adoption du titre IV, ainsi modifié (p. 6687).

ETAT C. — TITRE V : adoption du titre V par scrutin public (p. 6687) ; liste des votants (p. 6689, 6690).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6687).

ETAT D. — TITRE III : adoption (p. 6687).

ART. 72 (financement des centres régionaux de la propriété forestière) adoption (p. 6687) ; adoption des crédits du BAPSA (p. 6687).

Après l'ART. 41 : irrecevabilité de l'*amendement n° 162* de M. Rigout (affectation du produit de l'augmentation de la taxe sur les huiles et corps gras d'origine végétale à la réduction des cotisations professionnelles des agriculteurs dont le revenu cadastral est inférieur à 61 440 F) (p. 6688).

ANCIENS COMBATTANTS

DISCUSSION [28 octobre 1977] (p. 6790, 6811).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Ginoux, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les anciens*

Budget 1978

combattants, Valenet, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour les anciens combattants, Beucler, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Nilès, Robert-André Vivien, Brocard, Gilbert Faure, Le Cabellec, Grussenmeyer, Durieux, d'Harcourt, Rivière, Tourné, Neuwirth, Vacant, Valbrun, Gilbert Schwartz, Corrèze, Hardy, Mme Fritsch, MM. Branger, Chasseguet, Plantier, Bénard, Mathieu, Régis, Berthouin, Cressard, Bouvard, Guermeur, Delong, Beck, Bonhomme, Masson, Ducoloné.

Les caractéristiques du budget (p. 6790, 6793, 6797, 6803, 6804, 6807, 6818), les avantages acquis par les anciens combattants durant la législature (p. 6792, 6793, 6799, 6807, 6808, 6810, 1813, 1817) ; l'œuvre de la Ve République (p. 6795) le « monde ancien combattant » (p. 6795) ; la représentation des anciens combattants au sein du Conseil économique et social (p. 6795, 6796, 6804); la situation des orphelins de guerre (p. 6813, 6814, 6815) ; les pupilles de la nation (p. 6805, 6814) ; les vœux de la fédération nationale « les Fils des tués » (p. 6805) ; les mutilés (p. 6790, 6793, 6800, 6802, 6806) ; l'actualisation des pensions militaires d'invalidité (p. 6797, 6801, 6806) ; la loi du 12 juillet 1977 sur les déportés et internés (p. 6806) ; les retraites d'invalides (p. 6810) ; les dépenses médicales (p. 6791) ; l'office national des anciens combattants ; son rôle ; ses moyens (p. 6790, 6793, 6799, 6800, 6805, 6806, 6809); l'atelier informatique (p. 6791) ; la rénovation des locaux de l'institut national des invalides (p. 6791, 6813); la retraite anticipée (p. 6801); l'abaissement de l'âge de la retraite (p. 6802, 6816, 6817, 6818); le problème des forclusions (p. 6812, 6819) ; la rémunération des experts des centres de réforme (p. 6806) ; les crédits de pensions et retraites (p. 6791, 6817) ; la situation des ascendants (p. 6793, 6796, 6798, 6800, 6809, 6813, 6817) ; la parité entre les combattants de 1914,1918 et de 1939-1945 (p. 6800, 6801, 6806, 6810) ; la valeur du point d'indice des pensions (p. 6791, 6797, 6798, 6800, 6801, 6818) ; l'extension de la mensualisation des pensions (p. 6791, 6797, 6798, 6800, 6801, 6818) ; la création d'un groupe de travail tripartite (p. 6797, 6798) ; le rapport constant (p. 6792, 6794, 6800, 6802, 6803, 6804, 6806, 6807, 6808, 6809, 6810, 6811, 6813, 6814, 6817, 6818, 6819) ; la réunion d'une commission sur ce problème (p. 6812, 6819) ; la concertation avec les associations d'anciens combattants (p. 6818) ; le plan quadriennal de l'UFAC (p. 6794, 6803, 6809) ; l'établissement d'un plan quadriennal pour régler le contentieux relatif aux anciens combattants ; l'actualisation du code des pensions militaires et d'invalidité (p. 6815) ; la situation des combattants d'Afrique du Nord ; l'attribution de la carte d'ancien combattant (p. 6784, 6791, 6796, 6798, 6799, 6800, 6801, 6802, 6804, 6805, 6813, 6815, 6816, 6817, 6819) ; le bénéfice de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 6792, 6796, 6798, 6803, 6805, 6812, 6813, 6819) ; le paramètre de rattrapage (p. 6799, 6805, 6817) ; l'attribution de la carte d'ancien combattant aux anciens prisonniers de guerre (p. 6792, 6793, 6794, 6796, 6797, 6801, 6807, 6810, 6814, 6816, 6817, 6819) ; la proposition socialiste (p. 6799) ; la situation des déportés (p. 6812) ; les veuves (p. 6791, 6793, 6797, 6802, 6803, 6804, 6807, 6808, 6809, 6812, 6813, 6815, 6817, 6818, 6819) ; les déportés du travail (p. 6794, 6807, 6809) ; l'ouverture d'un contingent spécial de croix de la Légion d'honneur pour les combattants de 1914-1918 (p. 6792, 6793, 6799, 6800, 6803, 6808, 6813, 6816, 6819) ; la commémoration du 8 mai 1945 (p. 6792, 6793, 6799, 6800, 6803, 6805, 6806, 6807, 6809, 6813, 6815, 6817, 6818, 6819) ; la commémoration des anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 6817) ; la proposition de loi Beucler pour les anciens combattants d'Indochine (p. 6813) ; l'absence de disposition sur les problèmes des anciens combattants dans le programme commun (p. 6798) ; la proposition de loi communiste (p. 6794) ; l'amendement socialiste (p. 6799) ; la possibilité d'affecter l'augmentation de 10 % de l'impôt sur les bénéfices des sociétés travaillant dans le secteur de l'armement prévue par l'amendement Ducoloné au règlement des revendications des anciens combattants (p. 6795) ; la loi du 31 mars 1919 (p. 6797) ; le problème des sous-officiers en retraite (p. 6802) ; les dangers de néo-nazisme (p. 6806) ; l'action des terroristes (p. 6807) ; les profanations de monuments aux morts (p. 6809) ; la rénovation des nécropoles nationales (p. 6813) ; l'action de M. Bord (p. 6799, 6800, 6813, 6815) ; le vote négatif du groupe communiste (p. 6795) ; du groupe socialiste (p. 6805) ; les propositions de loi du R.P.R. (p. 6796) ; les conditions du vote positif du groupe républicain (p. 6797, 6801) ; et R.P.R. (p. 6804) ; les problèmes existant dans les régions de l'Est (p. 6800, 6801, 6809) ; les PRO (patriotes résistant à l'occupation) (p. 6801, 6809).

Intervention de M. Jean-Jacques Beucler, secrétaire d'Etat aux anciens combattants :

L'action de ses prédécesseurs ; la parité des retraites ; la question de la retraite à 60 ans et de la retraite anticipée ; le relèvement du plafond de la retraite mutualiste ; l'attribution de la carte de combattant aux anciens d'Afrique du Nord ; le bénéfice de la campagne double pour les anciens d'Afrique du Nord ; le bénéfice de la campagne double pour les

anciens d'Afrique du Nord (p. 6820) ; l'attribution de la carte d'ancien combattant aux anciens prisonniers de guerre ; sa volonté de ne pas dévaluer la carte du combattant ; la satisfaction des revendications des anciens prisonniers de guerre ; les évadés par l'Espagne ; l'actualisation du code des pensions militaires ; le pourcentage minimum d'indemnisation du personnel dit « hors guerre » ; le problème des ascendants ; la situation des pupilles de la nation (p. 6821, 6822) ; le problème des descendants ; la représentation des anciens combattants au sein du Conseil économique et social ; la situation des résistants ; la suppression des forclusions ; le rapport constant ; la concertation dans un cadre tripartite décidée par le Gouvernement ; la situation des veuves de guerre (p. 6822) ; l'attribution de la Légion d'honneur aux anciens combattants de 1914-1918 ; la célébration du 8 mai 1945 ; la proportionnalité des pensions ; leur mensualisation ; l'action des services départementaux de l'office des anciens combattants ; l'humanisation et la rénovation de l'institution nationale des invalides ; la gestion informatisée : l'ORESTI (p. 6823) ; l'aide aux handicapés ; les centres de réforme, l'accueil et les honoraires des médecins ; le budget ; les mesures nouvelles (p. 6824) ; la mission des anciens combattants « garants du civisme à l'égard des jeunes Français » (p. 6825).

DEMANDE DE SUSPENSION DE SÉANCE :

La réunion de la commission tripartite pour l'application du rapport constant ; la nécessité d'une suspension de séance pour la rédaction d'un amendement gouvernemental à ce sujet (p. 6825).

Rejet de la demande de suspension de séance (p. 6825).

EXAMEN DES CRÉDITS [28 octobre 1977] (p. 6825).

ORATEURS : *MM. Tourné, Beucler, secrétaire d'Etat.*

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 6825).

TITRE IV : adoption au scrutin public (p. 6826) ; liste des votants (p. 6827, 6828).

ART. 71 (B. — Mesures diverses d'ordre financier. — Retraite du combattant) ; réserve de l'article (p. 6826).

COMMERCE EXTÉRIEUR

DISCUSSION [4 novembre 1977] (p. 7031).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Benoist, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Fouchier, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Jans, Fouqueteau, Hardy, Ehrmann, Chambon, Rossi, ministre du commerce extérieur.*

Budget 1978

L'importance du commerce extérieur pour la France (p. 7036, 7037) ; le déficit du commerce extérieur (p. 7032, 7033, 7035, 7036) ; les accords conclus par la France pour la fourniture de matières premières ; les accords bilatéraux, les propositions du Gouvernement lors du Tokyo-Round ; les moyens de défense de la Communauté économique européenne (p. 7035) ; les accords du GATT (p. 7038) ; les négociations organisées pour les échanges internationaux ; la politique américaine ; la portée du Tokyo-Round (p. 7038) ; l'attitude de la Communauté économique européenne ; son inadaptation aux modifications du commerce mondial ; le déficit vis-à-vis de l'Allemagne (p. 7035, 7036, 7038) ; la dégradation du poste « Biens destinés aux ménages hors automobile » (p. 7032) ; la balance touristique ; l'importance des importations d'énergie et de matières premières ; la nécessité d'avoir une monnaie solide ; les problèmes liés aux importations (p. 7034, 7035) ; la lutte contre le dumping ; la reconquête du marché intérieur français ; la possibilité d'acheter du pétrole aux pays peuplés à capacité importatrice ; le déficit vis-à-vis des Etats-Unis ; l'endettement des pays de l'Est ; l'étude sur l'efficacité des encouragements à l'exportation (p. 7033) ; la concurrence des pays en voie de développement (p. 7033, 7034, 7038) ; l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial (p. 7034) ; les accords de Lomé (p. 7034) ; la chute de nos parts de marchés à l'étranger (p. 7032) ; la croissance économique (p. 7032, 7033) ; la situation économique pour 1977 (p. 7032, 7035) ; le budget pour 1978 (p. 7032) ; la dotation de l'ACTIM ; la dotation du CFCE (Centre français du commerce extérieur) (p. 7032) ; les orientations possibles dans le domaine des échanges (p. 7036) ; le protectionnisme (p. 7033, 7034, 7035) ; les conséquences du libre échange (p. 7034, 7035) ; l'aptitude des PME à exporter (p. 7036) ; le chômage (p. 7035) ; l'exploitation des richesses nationales, du charbon (p. 7035) ; le taux de couverture selon les branches (p. 7035) ; les exportations de cognac ; les difficultés dues au protectionnisme ; les augmentations fiscales ou tarifaires dans certains pays ; l'exemple du Danemark, de l'Italie, de l'Espagne, des Etats-Unis ; la dégradation du climat international de ce négoce ; le régime défavorable applicable aux importations de cognac créé par la Suisse ; les différences de traitement entre le cognac et l'arma-

Budget 1978

gnac ; le traitement de faveur du whisky (p. 7037).

Intervention de M. André Rossi, ministre du commerce extérieur.

Le bilan des actions en cours ; l'importance du commerce extérieur ; la situation de notre balance commerciale, l'action du Gouvernement ; la stabilité du franc ; la reconquête du marché intérieur ; la poursuite des économies ; la modération des importations ; le progrès des exportations ; l'incitation des PME à exporter (p. 7039) ; le développement de l'information ; la création d'un conseil supérieur des exportations agricoles ; les actions menées en faveur du cognac ; les efforts accomplis dans le secteurs des services ; les propositions du groupe de travail de M. Chapelle ; le refus de la théorie de la division internationale du travail par la France ; la rentabilité des aides financières à l'exportation ; le renforcement de notre appareil commercial ; l'action de l'IDI ; le statut des Français à l'étranger ; la création du conseil permanent des formations au commerce international ; l'environnement international ; le protectionnisme ; les négociations commerciales multilatérales ; l'amélioration du cadre des échanges internationaux par une négociation globale (p. 7040) ; la position française dans la négociation du Tokyo-Round (p. 7041); mise aux voix des crédits du commerce extérieur avec ceux inscrits à la ligne « Economie et finances. — II. — Services financiers » (p. 7041).

COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR

DISCUSSION [18 novembre 1977] (p. 7732).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Savary, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Massot, Franceschi, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.*

L'existence de 64 comptes spéciaux du Trésor ; les crédits du fonds de soutien aux hydrocarbures ; l'aide aux entreprises privées ; l'aide aux entreprises sidérurgiques ; les informations fournies par le Gouvernement à la commission des finances ; la nécessité de contrôler l'emploi des fonds publics versés aux entreprises par la création d'une mission de contrôle économique et financier ; le contrôle du Parlement sur les fonds publics destinés aux entreprises privées (p. 7732) ; l'institution d'une mission pour les sociétés exerçant une activité dans le domaine de l'informatique ayant perçu une aide de l'Etat ; une meilleure information sur les prêts extérieurs ; la consolidation des avances consenties à la Société des avions Marcel Dassault ; les modalités d'application de la décision de prise de participation dans la Société Dassault ; la majoration du produit de la vignette en 1978 ; l'attribution des crédits du Fonds de secours aux victimes de sinistres et calamités ; le problème de l'entretien des routes de montagne ; la charge qu'elles représentent pour les départements ; l'exemple de la ville de Barcelonnette ; le cas de la route départementale 900 (p. 7733) ; les dotations au Fonds spécial sur les aides aux routes de montagne ; l'importance des sinistres subis par le département des Alpes-de-Haute Provence ; la dotation du fonds d'expansion économique de la Corse ; les majorations du tarif de la vignette appliquées à la Corse (p. 7734).

Intervention de M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget :

Le budget des comptes spéciaux ; la dotation proposée pour le FDES ; le niveau d'autofinancement des entreprises : 27 % en 1978 (p. 7734) ; l'impossibilité pour le Parlement de connaître les opérations financées par le FDES au moment du vote des crédits ; les raisons de la progression des crédits du FDES pour 1978 ; le rôle du CIASI (comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles) dans l'attribution des prêts du FDES ; le fonds de soutien aux hydrocarbures ; ses interventions ; l'affectation du produit de la vignette au profit du fonds d'expansion économique de la Corse ; la participation de l'Etat au capital de la Société des avions Marcel Dassault ; l'aide apportée par l'Etat aux sinistrés du Sud-Ouest ; la réparation des dommages causés aux équipements publics ; la procédure d'attribution des prêts « calamités » du FDES (p. 7735) ; le désenclavement des zones de montagne ; l'entretien des routes départementalisées ; la dotation du fonds d'expansion économique de la Corse (p. 7736).

EXAMEN DES CRÉDITS [18 novembre 1977] (p. 7736).

ORATEURS : *MM. Savary, rapporteur spécial, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat, Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales.*

ART. 42 (III. — Opérations à caractère définitif des comptes d'affectation spéciale) : l'*amendement n° 247* du Gouvernement est réservé (modification des crédits de l'article) (p. 7736).

ART. 43 (Comptes d'affectation spéciale, opérations définitives, mesures nouvelles) : adoption de l'*amendement n° 241* du Gouvernement (amendement de coordination tenant compte des votes intervenus ; affectation du produit de la vignette des véhicules à moteur immatriculés en Corse et relèvement de la redevance de télévision) (p. 7737) ; adoption de l'*amendement n° 248* du Gouvernement (fusion de la tranche communale et de la tranche départementale du FSIR ; subdivision du chapitre unique communal et départemental en une division relative à la voirie communale et une division relative à la voirie départementale) (p. 7737) ; l'*amendement n° 90* de la commission devient sans objet (rétablissement de la division du Fonds spécial d'investissement routier en trois chapitres) (p. 7737) ; adoption de l'article 43, ainsi modifié (p. 7737).

ART. 42 (*suite*) : adoption de l'*amendement n° 247* du Gouvernement, précédemment réservé (p. 7737) ; adoption de l'article 42, ainsi modifié (p. 7737).

Après l'ART. 43 : l'*amendement n° 242* de M. Boulloche devient sans objet (possibilité pour les conseils généraux de prélever une partie de la tranche départementale pour la tranche communale dans les crédits du FSIR) (p. 7637).

ART. 44 (B. — Opérations à caractère temporaire) : comptes retraçant des opérations à caractère temporaire ; services votés ; adoption (p. 7737).

ART. 45 (comptes d'affectation spéciale, opérations à caractère temporaire) : mesures nouvelles ; adoption (p. 7738).

ART. 46 (comptes de commerce : mesures nouvelles) : adoption (p. 7738).

ART. 47 (comptes de règlement avec les gouvernements étrangers) : mesures nouvelles ; adoption (p. 7738).

ART. 48 (comptes d'avances : mesures nouvelles) : adoption (p. 7738).

ART. 49 (ouverture d'une subdivision à un compte d'avances) : adoption (p. 7738).

ART. 50 (comptes de prêts et de consolidation : mesures nouvelles) : adoption (p. 7738).

ART. 75 (extension de l'objet d'un compte d'affectation spéciale et d'un compte de règlement avec les gouvernements étrangers) : adoption (p. 7738).

ART. 76 (clôture d'un compte de prêts, de subdivisions d'un compte de règlement avec les gouvernements étrangers et d'un compte d'opérations monétaires) : adoption (p. 7738).

Après l'ART. 77 : rejet de l'*amendement n° 99* de la commission (extension du contrôle économique et financier de l'Etat sur les sociétés ou groupes de sociétés de l'informatique ayant perçu une aide de l'Etat supérieure à 500 millions de francs) (p. 7738).

COOPÉRATION

DISCUSSION [25 octobre 1977] (p. 6545).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Voisin, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la coopération, Frédéric-Dupont, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour la coopération, Galley, ministre de la coopération, Montdargent, Feït, Alain Vivien.*

Les différents postes du budget (p. 6546, 6548) ; les priorités du budget (p. 6546, 6549) ; le rôle de coordonnateur du ministère de la coopération (p. 6549) ; les caractéristiques de l'aide accordée (p. 6547) ; le montant de l'aide de la France au tiers-monde ; son évolution ; la comparaison avec les pays étrangers (p. 6547) ; la nouvelle stratégie des « besoins essentiels » (p. 6547) ; l'action dans le domaine socio-culturel (p. 6547, 6548) ; l'aide à l'équipement agricole (p. 6549) ; la recherche (p. 6547, 6549) ; l'ORSTOM (p. 6547) ; le GERDAT (p. 6549) ; la coopération technique et militaire (p. 6547, 6548, 6549) ; les coopérants ; leur statut, leur prise en charge (p. 6547, 6548, 6549) ; la diffusion de la radio française (p. 6548, 6550) ; l'action des volontaires de progrès (p. 6546, 6549) ; le fonds d'aide et de coopération (p. 6549).

Intervention de M. Galley, ministre de la coopération :

La situation en Afrique ; le problème de la résurgence des groupes ethniques et des frontières coloniales ; l'Afrique du Sud ; l'émergence d'une politique inter-africaine ; la réorganisation de l'unité africaine ; les principes de neutralité et de non-ingérence de la France ; la situation économique de l'Afrique, les termes de l'échange (p. 6550) ; les inégalités entre pays africains ; la nécessité d'accords internationaux sur les produits de base ; le budget de la coopération ; la déconcentration des pouvoirs au niveau des ambassadeurs et des chefs de missions d'aide et de coopérations ; la modulation de la participation des Etats aux dépenses d'assistance technique ; la

Budget 1978

recherche d'une participation des aides étrangères bilatérales et multilatérales ; les priorités géographiques et sectorielles de la coopération française ; l'assistance technique (p. 6551) ; la recherche pour le développement ; l'accent mis sur l'enseignement professionnel ; l'ORSTOM ; le GERDAT ; le développement rural ; l'opération de développement agricole du Sud-Tchad ; la ceinture maraîchère de Kinshasa ; la coopération dans le domaine médical ; la coopération militaire ; l'objectif politique de la France en matière de coopération ; l'Eurafrique (p. 6552).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les différents postes du budget (p. 6553, 6555) ; les caractéristiques de la politique de coopération actuelle (p. 6553, 6554) ; les principes communistes en cette matière (p. 6553, 6554) ; la position du parti socialiste (p. 6556) ; l'attention portée par les Français à la coopération (p. 6554) ; les « tiers-mondes » (p. 6554) ; le montant de l'aide de la France au tiers-monde (p. 6554, 6556) ; le dialogue Nord-Sud (p. 6553) ; la coopération industrielle (p. 6554, 6555) ; la définition d'un statut des entreprises coopérantes (p. 6555) ; la coopération technique et militaire (p. 6553, 6555, 6556) ; la situation de l'Afrique (p. 6553, 6556) ; l'aide française en Afrique (p. 6555) ; les coopérants, leur statut, leur prise en charge (p. 6555) ; le Fonds d'aide et de coopération (p. 6553, 6555) ; les accords de Lomé (p. 6554).

Intervention de M. Galley, ministre :

La sécurité des Français à l'étranger ; la diffusion de la radio française (p. 6556) ; les accords de globalisation ; l'évolution des crédits consacrés à la coopération militaire ; la coopération industrielle et les transferts ; le développement des industries agro-alimentaires ; le rôle des petites entreprises dans la coopération industrielle ; l'élaboration d'un statut des entreprises coopérantes ; la priorité donnée au développement agricole en Côte-d'Ivoire ; l'appui de la France à la politique de défense zaïroise ; l'assistance technique au Tchad ; l'absence de coopération nucléaire militaire avec l'Afrique du Sud (p. 6557).

EXAMEN DES CRÉDITS [25 octobre 1977] (p. 6557).

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 6558).

TITRE IV : adoption (p. 6558).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6558).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6558) ; le vote hostile du groupe communiste sur les titres III, IV, V et VI (p. 6558).

CRÉDITS MILITAIRES

DISCUSSION [9 novembre 1977] (p. 7223, 7246).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Le Theule, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les considérations générales et pour le Titre V, Bourges, ministre de la défense ; Cressard, rapporteur spécial de la commission des finances, pour le Titre III et pour le budget annexe du service des essences ;* ***Honnet, rapporteur*** *pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées, pour le Titre V, de Bennetot, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées, pour le Titre III, Rivière, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées, pour la section commune et pour le budget annexe du service des essences, Péronnet, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées, pour la section Air, Noal, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées, pour la section Forces terrestres, Crespin, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées, pour la section Marine, Commenay, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées, pour la gendarmerie, Dronne, président de la commission de la défense nationale et des forces armées, Chevènement, de Bennetot, Villon, Achille-Fould, Cabanel, Degraeve, Darinot, Ribière, Crespin, Baillot, Mourot, Daillet, Branger, Mme Florence d'Harcourt, MM. Pranchère, Guermeur, Delhalle, Aumont, Lazzarino.*

Le budget de la défense pour 1978 ; sa part dans le budget de l'Etat (p. 7223, 7230, 7236) ; la conformité du budget à la loi de programmation (p. 7238, 7242) ; la progression des charges transférées au budget de la défense (p. 7230) ; les dépenses de personnel (p. 7223, 7230, 7237, 7257) ; les effectifs (p. 7240) ; les moyens d'entretien, d'instruction, d'entraînement (p. 7227) ; l'activité opérationnelle (p. 7224) ; la stratégie internationale (p. 7237, 7238) ; l'état des forces conventionnelles (p. 7239, 7242) ; la stratégie de la bataille de l'avant (p. 7238, 7242) ; la force nucléaire (p. 7224, 7225, 7231, 7239, 7250) ; l'abandon de la dissuasion nucléaire (p. 7239) ; la dissuasion (p. 7237, 7239) ; les travaux de protection contre les assauts nucléaires

(p. 7237) ; les charges exceptionnelles (p. 7224) ; les dépenses dues au *Bœhlen* et à l'opération Saphir-2 (p. 7234, 7235) ; l'armée de terre (p. 7224, 7233, 7234) ; l'armée de l'air (p. 7230, 7231, 7232) ; les forces aériennes stratégiques (p. 7232) ; la défense aérienne (p. 7232) ; le transport aérien (p. 7232) ; les moteurs (p. 7225, 7226) ; le rapprochement SNIAS-société AMDBA (Avions Marcel Dassault - Bréguet aviation) (p. 7226) ; les terrains de manœuvres et d'exercices (p. 7233) ; la marine (p. 7224, 7229, 7230, 7234, 7241, 7252) ; la construction navale (p. 7229, 7230, 7234) ; la construction du sixième SNLE (p. 7224, 7225, 7228, 7229, 7231, 7234, 7235, 7237, 7238, 7239, 7241, 7248) ; la zone économique (p. 7224, 7234, 7235, 7252) ; le rôle du SGDN et du GICAMA dans la protection de la zone économique (p. 7252) ; la situation des marins (p. 7237) ; la flotte (p. 7241) ; la création d'un schéma d'organisation de la flotte (p. 7241, 7242) ; l'échéancier des autorisations de programme (p. 7225) ; les casernements (p. 7225, 7226, 7233) ; les carburants (p. 7227, 7231, 7234) ; la gendarmerie (p. 7228, 7235, 7236) ; les veuves ; l'accession à la propriété des gendarmes (p. 7235) ; les revendications des personnels de gendarmerie ; les difficultés de la gendarmerie (p. 7235) ; la nécessité d'augmenter les effectifs et l'informatisation des services de gendarmerie (p. 7236) ; la situation du contingent (p. 7226, 7240) ; l'égalité devant le service national (p. 7226, 7231) ; la situation des personnels de carrière (p. 7227, 7231) ; l'avancement (p. 7230, 7231) ; le corps des majors (p. 7227) ; les retraités militaires (p. 7227, 7231) ; les personnels civils (p. 7227, 7231) ; les services de santé (p. 7227, 7231) ; l'indemnité compensatrice versée à la SNCF (p. 7227, 7228, 7240) ; le SDECE (p. 7231) ; le Polisario (p. 7240, 7242) ; la politique française en Afrique du Nord (p. 7240) ; la dépendance à l'égard du minerai de fer de Mauritanie de la sidérurgie française (p. 7243) ; la nationalisation des industries d'armement (p. 7243) ; la réalisation d'armes antiaériennes modernes (p. 7223) ; les études (p. 7233) ; l'adoption du budget par la commission des finances (p. 7228) ; le rejet du budget par la commission de la défense nationale pour les crédits du titre V (p. 7231) ; le rôle des commissions ; le contrôle du Parlement ; le temps de parole des rapporteurs (p. 7230, 7236, 7242) ; le vote hostile du PSRG (p. 7240) ; la rédaction d'un texte exprimant la position du PSRG sur les problèmes de défense (p. 7250).

Intervention de M. Yvon Bourges, ministre de la défense :

La puissance du M. 53-5 ; le projet Dextre (p. 7225, 7226) ; la durée du travail dans les arsenaux (p. 7229) ; la progression des dépenses pour l'armement nucléaire (p. 7239) ; le rééquilibrage de la politique de défense (p. 7239) ; la protection de la zone économique (p. 7260) ; la conformité du projet de budget pour 1978 à la loi de programmation ; les caractéristiques du budget pour 1978 ; l'arrêt de l'augmentation des dépenses de fonctionnement ; les crédits réservés à l'entraînement des forces ; les activités opérationnelles de l'armée de terre ; la marine ; l'armée de l'air ; la gendarmerie (p. 7246) ; la réforme des structures de la recherche au sein du ministère ; la création du CRED (conseil des recherches et études de défense) ; la transformation de la direction des recherches et moyens d'essai ; la direction des recherches, études et techniques ; la réalisation et le perfectionnement de nos armements nucléaires ; la priortié accordée au nucléaire ; la dissuasion ; l'arme nucléaire tactique ; les économies substantielles réalisées grâce aux expérimentations nucléaires souterraines ; l'amélioration de la force nucléaire tactique ; le lancement du missile air-sol, moyenne portée ; la transformation du système sol-sol balistique stratégique du plateau d'Albion ; l'amélioration des composantes de la force nucléaire stratégique (p. 7247) ; la priorité donnée au développement du missile M 4 à ogives multiples ; le SNLE ; le problème du sixième SNLE (p. 7248) ; les fondements de la dissuasion ; la stratégie anti-cités ; la présence permanente de SNLE à la mer ; les crédits consacrés à la préparation des vecteurs de l'arme M 4 ; les dispositions de la loi de programmation à propos du sixième SNLE ; l'information des rapporteurs du budget de la défense sur l'avancement des études et des choix ; les forces conventionnelles ; leur complémentarité avec le nucléaire (p. 7249) ; les missiles Crotale ; l'attitude du parti socialiste en matière de défense ; le ralliement du parti communiste à la dissuasion ; le référendum proposé par M. Mitterrand ; le budget de l'armée de terre ; les étapes de la réorganisation en cours (p. 7250) ; les programmes d'armement ; le budget infrastructure ; le budget de la marine ; sa progression ; les capacités de combat de la marine nationale ; les déclarations du président de la République à Brest ; l'accroissement des crédits d'entretien programmé ; les crédits affectés aux constructions neuves ; les autorisations de programme ; les constructions navales (p. 7251) ; la surveillance de la zone d'intérêt économique de 200 milles ; le rôle du GICAMA ; le budget de l'armée de l'air ; l'activité aérienne ; les étapes pour 1978 (p. 7252) ; la construction de l'école techni-

Budget 1978

que de Rochefort ; le budget de la gendarmerie ; les conditions de repos des personnels de gendarmerie ; les problèmes de personnel ; les ingénieurs des études et techniques de l'armement ; le rôle du conseil supérieur de la fonction militaire ; l'assouplissement du régime des engagements ; la refonte des carrières de sous-officiers ; la définition d'un nouveau type de carrière des officiers ; la réforme de l'avancement ; le système des créneaux ; le développement des compensations pécuniaires (p. 7253) ; les « repyramidages » ; l'adaptation de la réforme du statut de certains cadres de la catégorie A aux cadres militaires ; l'accession à la propriété des cadres de la défense ; la mobilité des personnels ; les prêts complémentaires familiaux ; les conséquences de l'obligation de loger les gendarmes ; la situation des appelés ; le prêt journalier ; l'amélioration des conditions de service militaire ; la rénovation des casernements (p. 7254) ; la diminution du nombre des militaires de la VIe région ; l'amélioration de l'instruction militaire ; les problèmes des militaires retraités ; le droit au travail des retraités militaires ; la situation des personnels civils de la défense nationale ; l'intégration des techniciens d'études et de fabrications dans la catégorie A ; la réforme du statut des agents sur contrat ; l'évolution des salaires des ouvriers ; l'évolution des conditions de vie des personnels des armées (p. 7255) ; la circulation de l'information au sein de l'armée ; les personnels des réserves ; la rénovation de l'emploi et de la gestion des réserves ; la multiplication des contrats de réserve active ; l'étude de nouveaux plans de mobilisation ; la diversification des affectations ; les rapports entre l'armée et la nation ; le redressement poursuivi (p. 7256).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le budget de la défense pour 1978 ; sa part dans le budget de l'Etat (p. 7262, 7270) ; la loi de programmation (p. 7257, 7260, 7263, 7265, 7267, 7270) ; la répartition des crédits (p. 7270) ; les crédits d'équipement (p. 7265, 7267) ; les dépenses de personnel (p. 7267) ; les crédits de fonctionnement (p. 7266) ; le rôle de l'Europe dans la défense (p. 7262) ; la stratégie internationale (p. 7261) ; l'état des forces conventionnelles (p. 7266) ; la dissuasion (p. 7257) ; l'abandon de la dissuasion nucléaire (p. 7262) ; les forces nucléaires (p. 7262, 7265) ; les travaux de protection contre les assauts nucléaires (p. 7262) ; l'armée de terre (p. 7262) ; les crédits du secteur recherche-études (p. 7272) ; les conséquences locales de la réorganisation des structures de l'armée de terre (p. 7262) ; l'armée de l'air (p. 7263, 7265) ; la marine (p. 7258, 7259, 7260, 7263, 7265, 7266, 7268, 7269) ; le développement des missions de la marine (p. 7269) ; la construction navale (p. 7260, 7261, 7263) ; la construction du sixième SNLE (p. 7258, 7260) ; le rôle du GICAMA dans la protection de la zone économique (p. 7259) ; la situation des marins (p. 7261, 7269) ; la flotte (p. 7260, 7262, 7266, 7272) ; la création d'un schéma d'organisation de la flotte (p. 7259) ; le « repyramidage » des carrières (p. 7261) ; le développement des sous-marins d'attaque (p. 7266) ; les moyens des préfectures maritimes (p. 7269) ; la situation des officiers et officiers mariniers retraités (p. 7269) ; l'échéancier des autorisations de programme (p. 7271) ; les casernements (p. 7268, 7271) ; le projet de char franco-allemand (p. 7268, 7272) ; la situation du contingent (p. 7259, 7263, 7271) ; la création d'un pécule de démobilisation et le report de l'impôt sur le revenu pour les appelés (p. 7259) ; le service national (p. 7263, 7267) ; l'égalité devant le service national (p. 7267) ; la démocratisation des armées (p. 7264) ; la situation des personnels de carrière (p. 7259, 7263, 7264, 7266, 7267) ; la seconde carrière des militaires et le droit au travail (p. 7259, 7265, 7269) ; la réforme intervenue dans la carrière des militaires (p. 7264, 7267) ; la réforme de carrière des officiers de marine (p. 7265) ; le blocage dans la gestion des personnels sous-officiers de l'armée de l'air (p. 7265) ; la situation des personnels féminins (p. 7268) ; la prime d'expatriation (p. 7264, 7265) ; les retraités militaires (p. 7259, 7264, 7265, 7266, 7267, 7271) ; les veuves de militaires (p. 7271) ; les pensions de réversion (p. 7265, 7270) ; l'octroi de la majoration pour enfants (p. 7265) ; les services de santé (p. 7264) ; la politique industrielle d'armement (p. 7272) ; la nationalisation des industries d'armement (p. 7272) ; la politique française d'exportations d'armements (p. 7261, 7272) ; la suprématie du secteur privé dans les industries d'armement (p. 7268, 7272) ; les propositions communistes pour les industries d'armement (p. 7268, 7269) ; la situation du secteur public de ces industries (p. 7268) ; la gendarmerie ; ses missions (p. 7258, 7264, 7269, 7270, 7271) ; l'accession à la propriété des gendarmes (p. 7279) ; la revalorisation des majorations spéciales à la gendarmerie (p. 7270) ; la fabrication du pistolet 9 mm (p. 7272) ; le rôle des commissions et le contrôle du Parlement (p. 7258, 7259) ; les conditions de travail de la commission de la défense (p. 7271) ; le recours au référendum en matière de défense (p. 7259) ; la position des communistes sur la défense (p. 7264) ; les propositions de loi sur le statut démocratique du soldat et celui des militaires profession-

nels (p. 7264) ; l'appui des réformateurs au budget (p. 7267) ; la réalisation d'investissements à Rochefort (p. 7267).

Intervention de M. Bourges, ministre de la défense :

L'information de la commission et des rapporteurs ; le rôle du conseil de défense ; le rôle du Parlement (p. 7271) ; l'intégration des personnels féminins dans nos armées ; la réforme des statuts et l'égalité entre les personnels masculins et féminins ; l'avancement des personnels militaires ; le « repyramidage » (p. 7272) ; le budget pour 1978 ; l'indemnisation des militaires blessés en service ; les sommes versées à la SNCF au titre du transport des personnels ; la mise en service de trains supplémentaires pour les permissionnaires ; les travaux commencés à Rochefort ; les crédits pour l'école technique de l'armée de l'air ; les dépenses supplémentaires supportées par les armées en cours d'exercice ; les relations entre la SNIAS et la Société des avions Marcel Dassault ; la création d'un holding rassemblant les parts de l'Etat à la SNIAS et dans la Société Marcel Dassault (p. 7273).

EXAMEN DES CRÉDITS [9 novembre 1977] (p. 7273).

ORATEURS : *MM. Aumont, Cressard, rapporteur spécial, Bourges, ministre, Chevènement, Dronne, président de la commission, de Bennetot, rapporteur pour avis, Villon, Le Theule, rapporteur spécial, Honnet, rapporteur pour avis, Guermeur, Achille-Fould, Fanton, Darinot.*

ART. 37 (mesures nouvelles, dépenses ordinaires des services militaires) : rejet de l'*amendement n° 218* de M. Aumont (réduction des crédits du SDECE) (p. 7274) ; rejet de l'*amendement n° 219* de M. Aumont (réduction des crédits de la section commune du titre III du budget de la défense) ; la condition des retraités militaires et des veuves de militaires (p. 7274) ; rejet de l'*amendement n° 204* de M. Dronne (réduction des crédits prévus au chapitre Missions à l'étranger, frais de déplacement) ; l'octroi d'une pension de réversion aux veuves des militaires retraités et l'octroi de la majoration pour enfants aux retraités (p. 7275) ; retrait de l'*amendement n° 205* de M. Dronne (réduction des crédits du chapitre Services communs, frais de déplacement) ; le règlement du problème de certains retraités (p. 7275) ; adoption de l'article 37 (p. 7275).

ART. 38 (mesures nouvelles, dépenses en capital des services militaires) : réserve de l'article (p. 7275).

ETAT D. — TITRE III : Défense, section commune, section air, section forces terrestres, section marine, section gendarmerie ; adoption du titre III (p. 7276).

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES ESSENCES

ART. 40 : adoption des crédits au titre des services votés (p. 7276).

ART. 41 : *paragraphe I :* adoption des autorisations de programme au titre des mesures nouvelles (p. 7276).

Paragraphe II : adoption des crédits ouverts au titre des mesures nouvelles (p. 7276).

Après l'ART. 38 : réserve de l'*amendement n° 209* de la commission (obligation pour le Gouvernement de déposer un rapport indiquant le programme de constructions navales) (p. 7276) ; réserve des *amendements n°s 222* de la commission de la défense et *190* de M. Le Theule (obligation pour le Gouvernement de publier le programme d'équipement nécessaire à la surveillance de la zone économique des 200 milles) (p. 7278) ; réserve des *amendements n°s 191* de M. Le Theule et *208* de la commission de la défense (communication au Parlement d'un échéancier des autorisations de programme prévues jusqu'en 1982) (p. 7278) ; le refus du Gouvernement de donner des informations au Parlement (p. 7279) ; les promesses faites relativement à la publication de l'échéancier de la réalisation des programmes (p. 7280).

Intervention de M. Bourges, ministre :

L'élaboration de la loi de programmation en crédits de paiement ; le mode de calcul des autorisations de programme ; le caractère suffisamment informatif de la loi de programmation (p. 7279, 7280).

Réserve des *amendement n°s 192* de M. Le Theule (échéancier des crédits et de la mise en service du sixième SNLE) et *211* de la commission de la défense (publication d'un échéancier de mise en œuvre d'un SNLE amélioré équipé de missiles à charges multiples) (p. 7282) ; adoption de l'*amendement n° 210* de la commission de la défense (indication par le Gouvernement du montant équivalent aux charges transférées au ministère de la défense) (p. 7282).

ART. 38 (*suite*) : l'article 38 demeure réservé ainsi que les amendements qui s'y rapportent (p. 7283).

Après l'ART. 46 : retrait de l'*amendement n° 193* rectifié de M. Le Theule (suppression de la création d'un compte de commerce « construction de casernements ») (p. 7283).

Budget 1978

Après l'ART. 66 : rejet de l'*amendement n° 221* de M. Allainmat (institution d'une taxe sur l'ensemble des marchés militaires et des marchés publics), la possibilité d'affecter cette taxe à la majoration des crédits afférents à la condition des appelés (p. 7284).

CULTURE ET ENVIRONNEMENT

I. — Culture

Discussion [20 octobre 1977] (p. 6395, 6416).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Orateurs : *MM. Josselin, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la culture et le cinéma, Fillioud, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour la culture, Ralite, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour le cinéma, Gissinger, d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, Gaussin, Marcus, Ralite, Chambaz, Mexandeau, Robert-André Vivien, Julia, Bichat, Xavier Hamelin, Duroméa, Mayoud, Pierre Bas.*

Un budget « accordéon » (p. 6396, 6398) ; la stagnation du budget de la culture (p. 6398) ; l'accroissement des crédits de conservation du patrimoine (p. 6396, 6398) ; les moyens en personnel (p. 6396) ; la dégradation des monuments historiques (p. 6398) ; les musées (p. 6396, 6398) ; la concentration des musées nationaux dans la région parisienne (p. 6396) ; l'inégalité entre Paris et la province en matière de musées (p. 6398) ; l'attribution des subventions aux collectivités locales en matière de musées (p. 6396, 6398) ; les crédits de la lecture publique (p. 6396) ; l'Opéra (p. 6396) ; le refus de communiquer le rapport Bloch-Lainé au rapporteur (p. 6396) ; le centre Georges-Pompidou (p. 6396) ; le rôle des rapporteurs (p. 6397) ; la situation des maisons de la culture (p. 6396, 6397) ; la subvention aux centres dramatiques nationaux (p. 6397) ; les crédits aux enseignements artistiques (p. 6397, 6398) ; le non-respect des engagements gouvernementaux en ce domaine (p. 6399) ; l'exemple de Grenoble et de Saint-Brieuc (p. 6397) ; le cas de Romans (p. 6398) ; la réforme Landowski (p. 6397) ; la politique cinématographique (p. 6397) ; la TVA sur les spectacles cinématographiques (p. 6397, 6400) ; le partage du marché cinématographique entre trois groupes (p. 6399) ; les décisions de justice concernant la cinémathèque française (p. 6399) ; le système des avances sur recettes (p. 6400) ; les chartes culturelles (p. 6397, 6399) ; le rôle du Théâtre national de Chaillot (p. 6399) ; la création de centres régionaux du cinéma ; les propositions sur le cinéma contenues dans le rapport (p. 6400).

Intervention de M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement :

L'accroissement des activités culturelles des Français ; l'action gouvernementale pour la qualité de la vie ; la création d'un ministère de la culture en 1959 et d'un ministère de l'environnement en 1971 ; la nécessité de la liberté en matière de culture ; le contenu du budget de la culture ; l'augmentation des crédits ; la priorité donnée à la protection du patrimoine monumental (p. 6401) ; le maintien des moyens affectés aux grandes institutions culturelles nationales ; le centre Georges-Pompidou ; le musée d'Art moderne ; la Comédie-Française ; l'opéra de Paris ; les crédits consacrés à la musique et au théâtre ; la volonté gouvernementale de décentralisation culturelle ; l'accent mis sur les actions d'initiation et de sensibilisation en matière de musique ; la majoration des crédits consacrés à la décentralisation dramatique par un amendement du Gouvernement ; la mise en œuvre des chartes culturelles (p. 6402) ; l'effort fait pour la lecture publique ; les actions engagées pour aider la création artistique et culturelle ; la réforme de l'enseignement de l'architecture ; l'effort fait pour l'enseignement de la musique ; la formation dispensée par l'Institut des hautes études cinématographiques ; l'amélioration des conditions matérielles de vie des artistes, notamment par l'existence de bourses ; les crédits budgétaires dans ce domaine (p. 6403) ; les créations d'emplois ; les dotations d'équipement aux monuments historiques ; le recensement des patrimoines locaux ; les archives ; l'adaptation de leur législation aux nécessités modernes ; la nécessité d'assurer la qualité architecturale des constructions nouvelles ; la mise en place des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (p. 6404).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'absence de continuité au niveau du personnel ministériel de la culture (p. 6406) ; les citations des membres de la majorité sur la culture (p. 6408) ; l'évolution du budget de la culture (p. 6404, 6407) ; la nature du projet (p. 6405, 6413, 6416) ; la stagnation ou la régression du budget de la culture (p. 6407, 6410, 6417) ; l'accroissement des crédits de conservation du patrimoine (p. 6410, 6413) ; la conservation du patrimoine monumental (p. 6405, 6408) ; les musées (p. 6404, 6405, 6406, 6407, 6418) ; le rôle de la télévision dans la fréquentation des musées (p. 6406) ; la documentation relative à ceux-ci (p. 6406, 6407) ; l'inégalité entre Paris et la province

(p. 6411, 6418, 6419) ; la prédominance de réalisations de prestige (p. 6418) ; les crédits de la lecture publique (p. 6405, 6406) ; l'insuffisance des crédits pour la diffusion du livre français à l'étranger (p. 6405, 6406) ; la présentation de trois rapports par l'opposition (p. 6404) ; la situation de l'industrie cinématographique (p. 6412) ; la TVA sur les spectacles cinématographiques (p. 6412) ; le système des avances sur recettes ; la manière dont elles sont attribuées (p. 6411, 6412) ; les rapports télévision-cinéma (p. 6412) ; la durée du mandat et la composition de la commission des avances sur recettes (p. 6412) ; le rôle du centre national du cinéma (p. 6412) ; les chartes culturelles (p. 6407) ; le cas de Brest (p. 6407) ; le théâtre (p. 6408, 6417, 6418) ; le théâtre privé (p. 6419) ; la création de l'association pour le soutien au théâtre privé (p. 6419) ; la subvention aux centres dramatiques nationaux (p. 6411, 6417) ; le problème de la décentralisation de la vie culturelle (p. 6405, 6406) ; les crédits aux enseignements artistiques ; les écoles de musique (p. 6407, 6411, 6416) ; les difficultés financières des associations musicales (p. 6416) ; la création d'un conservatoire supérieur de la musique à Lyon (p. 6416) ; la situation des maisons de la culture (p. 6405, 6407, 6409, 6411, 6417) ; la maison de la culture du Havre (p. 6417, 6422) ; la politique culturelle pour le troisième âge (p. 6407) ; le passeport culturel pour le troisième âge ; l'action menée à Paris pour la culture (p. 6406) ; l'Opéra (p. 6409, 6418) ; le centre Georges-Pompidou (p. 6405, 6413, 6414, 6418, 6419) ; l'accroissement du personnel et ses conditions de travail (p. 6413) ; le rôle du théâtre national de Chaillot (p. 6409, 6423) ; les aspirations des hommes de création (p. 6409) ; la position des communistes vis-à-vis de la culture (p. 6409, 6417) ; le projet de budget du PCF (p. 6409, 6410) ; la création culturelle dans les villes communistes (p. 6410) ; el refus du groupe communiste de voter le budget (p. 6418) ; les crédits affectés aux territoires d'outre-mer (p. 6411) ; la création d'une commission sur la restructuration du théâtre lyrique en province (p. 6398) ; la création d'un institut national de restauration (p. 6413) ; le projet de réforme du statut des architectes en chef des bâtiments civils (p. 6412, 6413) ; la rémunération des architectes en chef des bâtiments civils (p. 6413) ; la disparition des corps d'artisans formés à la suite de la loi Malraux (p. 6413) ; l'atelier de restauration du Louvre (p. 6413) ; la couverture sociale des restaurateurs de monuments (p. 6413) ; l'obligation pour le ministre de répondre aux observations adoptées par la commission (p. 6420) ; la décision obligeant les formations musicales à consacrer 1 % des crédits reçus du ministère à la création (p. 6421).

Budget 1978

Intervention de M. Michel d'Ornano, ministre :

La rectification d'une citation faite par M. Ralite (p. 6408) ; la volonté du Gouvernement d'établir les bases d'une progression équilibrée du budget de la culture ; le dépôt d'une loi de programme concernant les musées et monuments historiques ; l'intérêt de l'association du ministère de la culture avec celui de l'environnement ; le problème des bâtiments anciens abritant des musées ; le nouveau statut de l'Opéra de Paris ; l'utilisation du rapport Bloch-Lainé par le Gouvernement ; l'effort fait par ce dernier en faveur des centres dramatiques ; le rejet par la commission des conclusions du rapport de M. Fillioud ; l'erreur commise par M. Ralite en ce qui concerne les autorisations de programme pour les musées classés et contrôlés ; l'aide à la création musicale (p. 6420) ; l'existence d'un pool de production ayant la garantie de l'Etat en matière cinématographique ; la concentration de l'industrie cinématographique ; l'effort fait en faveur du cinéma ; les crédits destinés à la cinémathèque ; la position du PCF sur la défense atomique ; le projet de budget de M. Marchais (p. 6421) ; l'action du Gouvernement en matière de culture ; la réalisation de grands projets ; la création de centres d'action culturelle ; la création de musées des arts et des traditions populaires ; la diffusion du livre français à l'étranger ; la création d'un fonds culturel ; l'effort fait pour les bibliothèques de prêts ; 'linégalité entre grands et petits musées ; la situation des architectes en chef des bâtiments civils de France ; les travaux prévus pour Fontainebleau ; la qualité de l'atelier de restauration du Louvre ; le conservatoire de Lyon ; la maison de la culture du Havre (p. 6422) ; la fréquentation populaire des grandes institutions culturelles ; les diffusions des spectacles par la télévision ; la fréquentation des salles de concert ; la création d'une grande salle de musique ; la réalisation de centres dramatiques pour l'enfance ; l'action à mener pour le théâtre privé ; la nécessité d'évaluer les résultats de la commission d'avances sur recettes ; les rapports entre télévision et cinéma ; le taux de TVA frappant l'industrie cinématographique ; le théâtre de Chaillot ; le développement de ses activités de création (p. 6423) ; les chartes culturelles ; la charte avec la Bretagne (p. 6424).

EXAMEN DES CRÉDITS [20 octobre 1977] (p. 6424).

Budget 1978

ORATEURS : *MM. Robert-André Vivien, Josselin, rapporteur spécial, Berger, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, d'Ornano, ministre, Ralite.*

ETAT B. — TITRE III : le vote défavorable du groupe communiste ; adoption du titre III (p. 6424).

TITRE IV : adoption (p. 6424).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6424).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6424).

ETAT D. — TITRE III : adoption (p. 6424).

ART. 73 : taux d'intérêt applicable aux sommes dues par les propriétaires de monuments historiques en cas de travaux exécutés par l'Etat ; adoption (p. 6424).

Après l'ART. 73 : adoption de l'*amendement n° 117* de M. Robert-André Vivien (obligation faite au Gouvernement de mettre à l'étude une réforme du régime d'imposition à la TVA de l'industrie cinématographique) (p. 6425).

II. — ENVIRONNEMENT

DISCUSSION [20 octobre 1977] (p. 6425).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Rieubon, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'environnement, Alloncle, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour l'environnement, Raymond, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'environnement, d'Ornano, minsitre de la culture et de l'environnement, Labbé, Maurice Legendre, Péronnet, Dalbera, Hamel, Gissinger, Mexandeau, Forens, Leroy, Bourson, Duroure, Le Cabellec.*

L'évolution du budget de l'environnement depuis son origine (p. 6245) ; son contenu (p. 6425, 6427, 6428) ; les moyens en personnel (p. 6426, 6427, 6428) ; l'insuffisance des moyens du budget de l'environnement (p. 6427, 6428) ; la faiblesse des services extérieurs (p. 6428) ; le manque d'orthodoxie budgétaire de ce budget (p. 6426, 6427, 6429) ; l'utilisation des subventions (p. 6429); les crédits du FIANE (p. 6426, 6429) ; le manque d'information sur les aides publiques à l'industrie pour la dépollution (p. 6426) ; les contrats de branche (p. 6426) ; les crédits consacrés aux barrages de régularisation (p. 6426) ; le traitement des ordures ménagères (p. 6426) ; la politique de l'eau (p. 6426, 6428) ; la participation de la France au « plan bleu » européen (p. 6428) ; la protection de la mer (p. 6426) ; la détection des rejets illicites en mer (p. 6426) ; les crédits affectés aux parcs nationaux et régionaux (p. 6427, 6428) ; les crédits pour les espaces verts (p. 6427, 6428) ; la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature (p. 6426, 6427, 6428) ; la conservation du littoral (p. 6427) ; la création d'un fonds d'intervention contre les pollutions massives accidentelles (p. 6428) ; les ateliers régionaux des sites et des paysages (p. 6428) ; le barrage de Villerest (p. 6426, 6429).

Intervention de M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement :

L'environnement, préoccupation prioritaire du Gouvernement ; la réglementation et l'incitation, moyens d'action du Gouvernement ; les textes pris pour l'application des mesures législatives ; les moyens administratifs d'application des textes ; l'agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets ; l'agence nationale de l'air ; les crédits du département de l'environnement ; les crédits extérieurs consacrés à l'environnement : un total de 1,6 milliard de francs (p. 6429) ; la diminution de la pollution ; l'importance des crédits d'intervention et d'incitation ; les contrats de branche ; les subventions aux programmes de collectivités contre la pollution des eaux continentales et marines ; les barrages de Villerest et Naussac ; les crédits consacrés aux espaces verts et aux parcs naturels régionaux ; la relance de la politique des parcs nationaux ; le programme de cent réserves naturelles ; l'application de la loi sur la protection de la nature ; le rôle et les crédits du FIANE ; la nécessité d'une participation des associations à la vie publique (p. 6430).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'émergence de l'écologie (p. 6433) ; l'évolution des budgets de l'environnement depuis leur origine (p. 6437) ; l'avance de la France en ce domaine (p. 6439) ; les résultats obtenus dans la lutte contre la pollution (p. 6433) ; les tâches de gestion du département de l'environnement (p. 6433) ; la nécessité du ministère de l'environnement (p. 6437) ; le contenu du budget de l'environnement (p. 6433) ; les moyens en personnels (p. 6432, 6438) ; l'insuffisance des moyens (p. 6436, 6438) ; le manque d'orthodoxie budgétaire (p. 6432) ; le manque d'informa-

tions sur le total des crédits consacrés à l'environnement (p. 6432, 6437) ; l'insuffisance de la coordination interministérielle (p. 6437); la responsabilité des industriels dans la pollution (p. 6436, 6438, 6439) ; les crédits du FIANE (p. 6433) ; les contrats de branche (p. 6432) ; le plan de reconquête des cours d'eau (p. 6432) ; la politique de l'eau (p. 6435, 6440) ; les crédits consacrés aux barrages de régularisation (p. 6432, 6438) ; les contrôles effectués sur les eaux d'alimentation (p. 6435) ; la progression des crédits consacrés aux parcs régionaux ; la création d'une ligne budgétaire spéciale (p. 6437, 6439, 6440) ; l'insuffisance des investissements des parcs régionaux (p. 6437, 6440) ; la politique de désengagement de l'Etat en ce domaine (p. 6439) ; le problème des forêts proches des grandes villes (p. 6431) ; leur classement (p. 6432) ; la réglementation sur les carrières et ballastières (p. 6432) ; la situation de Paris ; les difficultés de logement des parisiens (p. 6434) ; la pollution dans le département du Rhône ; les dépôts sauvages d'ordures dans les communes de l'ouest lyonnais (p. 6434) ; le tracé de la ligne à haute tension dans la région des Pierres Dorées (p. 6434) ; la politique de remembrement (p. 6435, 6436) ; la politique des deux roues (p. 6435) ; la protection de la nappe phréatique d'Alsace ; la pollution du Rhin ; la protection de l'emploi dans les soudières de Lorraine et les mines de potasse (p. 6435) ; les crédits pour les espaces verts (p. 6432, 6434, 6436) ; la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature (p. 6431, 6438) ; les ateliers régionaux des sites et des paysages (p. 6437) ; les études d'impact (p. 6431, 6432, 6437) ; l'agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (p. 6432) ; l'agence de l'air (p. 6432) ; la réduction des crédits consacrés à la participation de la France à la recherche scientifique avec les pays de la Méditerranée (p. 6437) ; la pollution en baie de Seine et dans la Manche (p. 6436) ; les responsabilités du ministère de l'environnement (p. 6436) ; son refus de créer une commission d'enquête (p. 6436) ; les principes et la conception des communistes en matière d'écologie (p. 6438) ; le contenu du programme commun et le projet de budget de M. Marchais relativement à l'environnement (p. 6438) ; l'insuffisance d'information sur les problèmes écologiques ; le rôle des associations (p. 6439, 6440) ; les chantiers de jeunes (p. 6440).

Intervention de M. d'Ornano, ministre :

La nécessité de faire prendre en compte les préoccupations relatives à l'environnement par les décideurs ; le problème des parcs régionaux ; l'aide de l'Etat aux parcs régionaux (p. 6440) ; l'équipement des parcs ; les prélèvements opérés sur le FIANE pour augmenter les crédits d'équipement ; le fonds d'intervention des pollutions marines ; les moyens en personnel ; les contradictions relevées dans l'intervention de M. Raymond ; « l'absurdié » d'un ministère dépollueur en face des autres ministères ; les études d'impact, moyen d'information pour le décideur ; les pouvoirs du ministre de l'environnement ; les enquêtes publiques ; les forêts ; le contrôle parlementaire sur le FIANE (p. 6441) ; les barages de Naussac et de Villerest ; la progression des crédits de l'environnement ; la procédure de création des parcs nationaux ; les réserves natruelles ; l'existence de multiples crédits consacrés à l'environnement en dehors du ministère de l'environnement ; le problème des tours ; La Villette ; l'assainissement de la Seine ; la lutte contre la pollution atmosphérique ; la création d'une agence de l'air ; l'agence pour les déchets ; la limitation des normes de bruits applicables aux véhicules à quatre roues ; les moyens d'action disponibles en matière de remembrement : l'AMERU ; la reconquête de l'eau ; la lutte contre la pollution du Rhin ; l'action du Gouverement contre la pollution de la baie de Seine ; l'obtention de crédits pour la création d'usines de traitement le long de la côte ; le lancement du troisième programme de l'agence du bassin ; la création d'un programme pour les raffineries de pétrole (p. 6442) ; pour les papeteries ; la volonté de préserver l'industrie française ; le programme d'étude engagé sur les phosphogypses ; le programme de réduction des rejets par revalorisation du gypse ; la création d'un secrétariat permanent pour les problèmes de pollution industrielle en baie de Seine ; les investissements réalisés par les industriels contre la pollution ; l'avenir des chantiers de jeunes (p. 6443).

EXAMEN DES CRÉDITS [20 octobre 1977] (p. 6443).

ORATEURS : *MM. Duroure, d'Ornano, ministre, Alloncle, rapporteur pour avis, Rieubon, rapporteur spécial.*

ETAT B. — TITRE III : vote hostile du groupe communiste et du groupe des PSRG ; adoption (p. 6443).

TITRE IV : la stagnation des crédits relatifs aux parcs naturels régionaux ; le caractère tardif des crédits du FIANE ; la création d'une ligne budgétaire spéciale pour les pacrs régionaux ; adoption du titre IV (p. 6444).

ETAT C. — TITRE V : retrait de l'*amendement n° 155* de M. Alloncle (diminution de

Budget 1978

la part de la France dans le financement du plan de recherche scientifique avec les Etats riverains de la Méditerranée) (p. 6444) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6444).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6444).

III. — TOURISME

DISCUSSION [21 octobre 1977] (p. 6483).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Alain Bonnet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour le tourisme, Bégault, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour le tourisme, Médecin, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de l'environnement, chargé du tourisme, Maurice Blanc, Godon, Barel, Cornet, Briane.*

L'importance du tourisme pour la France (p. 6484, 6485) ; le contenu du budget du tourisme (p. 6484, 6485) ; l'insuffisance des crédits de promotion touristique (p. 6484) ; l'effort consenti pour les terrains de camping et les villages de vacances (p. 6484) ; la nécessité d'un effort de présentation pour rassembler l'ensemble des crédits consacrés au tourisme (p. 6484) ; les recommandations de la commission des finances : l'amputation des dotations des missions interministérielles d'aménagement régionale ; l'assujetissement de l'hôtellerie dite de préfecture au taux normal de la TVA (p. 6484) ; les recommandations sur la politique sociale des loisirs (p. 6485) ; les orientations de la politique du tourisme (p. 6485) ; le développement du tourisme vert (p. 6485) ; l'évolution de l'effort financier pour les opérations d'aménagement touristique des régions (p. 6485, 6486) ; l'abaissement du taux de la TVA à 7 % pour toutes les formes d'hébergement (p. 6486).

Intervention de M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de l'environnement, chargé du tourisme :

Le contenu du budget du tourisme ; l'accroissement des crédits accordés pour la réalisation des programmes d'action prioritaires ; les dotations consacrées aux villages de vacances et aux terrains de camping-caravaning ; la dégradation des recettes de la balance des paiments touristiques ; la nécessité de rechercher des clientèles nouvelles ; la reconquête des clientèles à haut pouvoir d'achat ; agir avec d'autres partenaires administratifs ; le renforcement des moyens de l'Association française d'action touristique ; les actions menées à l'étranger en 1977 ; la campagne en faveur du thermalisme ; le développement des industries touristiques lourdes sur les marchés étrangers (p. 6486) ; le nombre et la diversité des demandes de coopération émanant des pays étrangers ; la création d'un comité interministériel pour la coopération touristique et de la Socotour (Société française de coopération touristique) ; les missions de la Socotour ; la priorité accordée à la politique des loisirs pour tous ; la réalisation d'équipements de tourisme social sur la côte d'Aquitaine ; la définition d'un statut pour les parcs résidentiels ; l'avis favorable du Conseil d'Etat pour le décret créant une prime spéciale d'équipement hôtelier pour le camping-caravaning ; l'aide privilégiée accordée aux hôtels de moyenne catégorie ; la formation de nouveaux assistants techniques à l'hôtellerie ; le problème de l'hôtellerie non homologuée ; la nécessité d'inciter ces hôteliers à demander le classement « toursime » ; l'abaissement du taux de TVA s'appliquant aux meublés ; la modification par arrêté de la procédure et des normes de classement (p. 6487) ; l'élaboration d'un texte définissant les hébergements chez l'habitant ; la réalisation d'études sur les formes nouvelles d'hébergement ; la création d'un aide personnelle aux vacances ; les travaux de la commission de M. Jacques Blanc sur la réduction des inégalités d'accès aux vacances ; la nécessité d'une meilleure présentation de l'effort public en matière de tourisme ; la décomposition de la masse des crédits alloués au tourisme ; interventions dans le domaine de l'aménagement : aménagement des espaces de loisirs, subventions aux hébergements ; le montant des prêts à taux privilégié ; le rôle des missions interministérielles d'aménagement ; la Corse ; les préoccupations relatives à l'aménagement du littoral ; l'uniformisation du taux de TVA pour les hébergements touristiques ; le caractère interministériel du tourisme (p. 6488) ; la coordination des divers domaines d'action des trois services d'études : littoral, montagne, espace rural au niveau des schémas régionaux de développement des loisirs ; la nécessité de démocratiser les vacances ; l'étalement des vacances ; la responsabilité des gestionnaires des stations touristiques et des professionnels en ce domaine ; la nécessité d'aider financièrement le tourisme vert ; l'aménagement et la préservation de l'espace rural ; le rôle que peut jouer le comité départemental du tourisme (p. 6489).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le contenu du budget ; son insuffisance (p. 6489, 6491) ; l'insuffisance des crédits de

promotion touristiques (p. 6490, 6493) : les moyens en personnel (p. 6489) ; les orientations de la politique du tourisme (p. 6493) ; la pratique du tourisme par les Français (p. 6490, 6491) ; les inégalités en ce domaine (p. 6491, 6492) ; le tourisme social (p. 6490, 6491, 6492) ; l'existence d'un besoin en vacances bon marché (p. 6491) ; les « chèques-vacances » (p. 6490, 6493) ; le rapport Jacques Blanc (p. 6490, 6492) ; le logement chez l'habitant ; l'affectation des résidences universitaires au tourisme des jeunes (p. 6491) ; le plan de relance du droit aux vacances pour tous (p. 6491) ; les besoins et les crédits pour le camping (p. 6492, 6493) ; les propositions communistes pour développer le tourisme social (p. 6492) ; l'aide à la personne (p. 6492, 6493) ; le développement du tourisme vert (p. 6492, 6493) ; l'aide spéciale rurale (p. 6493) ; l'abaissement du taux de la TVA à 7 % pour toutes les formes d'hébergement (p. 6493) ; la concurrence entre l'hôtellerie et les résidences secondaires (p. 6490) ; le développement de l'hôtellerie de luxe (p. 6491) ; le problème des conditions d'ouverture des agences de voyages (p. 6493) ; l'aménagement de la montagne (p. 6489) ; le développement du thermalisme (p. 6490) ; la création d'une association européenne de villages de vacances (p. 6491).

Intervention de M. Médecin, secrétaire d'Etat :

L'intérêt porté par le secrétariat d'Etat aux problèmes de la montagne ; le problème des personnels du secrétariat d'Etat ; la chute des crédits consacrés à l'aménagement touristique de la montagne ; la réduction de l'aide aux grandes stations ; l'action pour la moyenne montagne ; les crédits consacrés au tourisme social (p. 6494) ; l'engagement de maintenir l'action en faveur du tourisme social (p. 6494, 6495) ; le caractère apparent de la diminution des sommes affectées à l'action touristique ; la politique d'aide à la montagne en Savoie ; les procédures à mettre en œuvre pour instituer une aide à la personne ; l'approbation par le conseil supérieur du tourisme de l'action du Gouvernement en faveur de l'établissement d'un titre vacances ; la contribution au rapport de M. Jacques Blanc ; sa préférence pour le terme de titres-vacances plutôt que chèques vacances (p. 6494) ; le problème de l'aide personnalisée (p. 6495, 6498) ; l'impossibilité d'arrêter la privatisation des lits ; la préférence des Français pour la résidence secondaire à la résidence hôtelière ; l'effort à faire pour le logement des travailleurs, animateurs de stations de vacances ; la question des bons de transport ; l'incompétence du secrétariat d'Etat vis-à-vis d'Air France ; l'effort à faire pour l'aménagement des tarifs aériens ; l'accroissement de la durée des vacances des Français et l'augmentation de leurs dépenses en vacances ; les crédits affectés au camping ; le rythme de création de places de camping fixées par le plan ; la réduction des inégalités sociales ; l'extension du réseau des chambres d'hôtels ; le tourisme social, préoccupation essentielle du Gouvernement (p. 6495) ; la possibilité d'affecter les résidences universitaires au tourisme des jeunes ; le problème de la banalisation des locaux scolaires ; son souhait de la création d'une association européenne de villages de vacances ; la possibilité d'affecter une part du versement patronal obligatoire pour la construction de logements à la création d'hébergements touristiques à caractère social ; le recensement des divers moyens mis en œuvre pour la promotion du tourisme social ; l'accroissement de la durée des vacances ; l'absence d'aide de l'Etat pour les hôtels de luxe depuis cinq ans ; les aides accordées dans certaines régions à la création d'hôtels d'affaires ; les exceptions en faveur des stations thermales ; l'absence d'aide de l'Etat pour la multipropriété ; le développement de terrains de camping ; le taux de 54 % de travailleurs salariés partis en vacances (p. 6496) ; la moyenne de durée de séjour en vacances ; l'affaire de la citadelle de Villefranche ; le changement de municpialité à Villefranche ; les vacances prises chez les parents et amis ; le contenu du programme commun sur le tourisme ; le tourisme vert ; le développement du camping et de l'hébergement chez l'habitant ; l'aide spéciale rurale ; la nécessité d'éviter les concentrations d'équipement ; la réalisation de villages « éclatés » ; la consultation des autorités locales ; le problème des agences de voyages ; le renforcement des garanties accordées au public par la loi du 11 juillet 1975 ; la suppression de la licence B ; le risque de surcapacité en matière de camping (p. 6497) ; les objectifs du VIIe Plan ; le prix des terrains de camping (p. 6498).

EXAMEN DES CRÉDITS [21 octobre 1977] (p. 6498).

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 6498).

TITRE IV : adoption de la réduction de crédit (p. 6498).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6498).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6498).

Budget 1978

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

DISCUSSION [3 novembre 1977] (p. 6907, 6930).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. de Rocca-Serra, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Sablé, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Chambon, suppléant M. de Gastines, rapporteur pour avis de la commisison de la production et des échanges, Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, Ibéné, Riviérez, Césaire, Dronne, Fontaine, Petit, Claude Weber, Cerneau, Guilliod, Jalton, Gabriel.*

Les mesures adoptées durant la législature en faveur des DOM-TOM : l'institution d'un régime spécial de garantie contre les calamités agricoles; la loi en faveur des personnes économiquement faibles ; le complément familial (p. 6911) ; le budget des DOM-TOM (p. 6908, 6912, 6913) ; les propositions de la commission de la production (p. 6913) ; l'absence d'information du Parlement sur les mesures gouvernementales (p. 6908, 6912) ; la faiblesse des moyens financiers consentis aux DOM (p. 6910) ; la crise dans les DOM (p. 6912, 6913) ; l'emploi (p. 6908, 6911, 6913) ; les « chantiers de chômage » (p. 6911) ; les prix (p. 6909) ; la croissance démographique dans les DOM (p. 6908) ; la production agricole (p. 6909, 6913) ; la formation professionnelle dans les DOM (p. 6913) ; la politique sociale agricole dans les DOM (p. 6909) ; le Fidom (p. 6908) ; le Bumidom (p. 6908, 6911) ; l'intégration des DOM dans le Marché commun (p. 6912) ; les résultats de la départementalisation (p. 6912) ; l'intégration de Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 6910) ; l'aide financière de l'Etat (p. 6910) ; le plan Guyane (p. 6909) ; la fiscalité applicable au rhum (p. 6909) ; la transformation des structures foncières (p. 6911) ; les conditions de travail de la Safer des Antilles (p. 6911) ; l'île de Mayotte (p. 6909, 1910) ; l'élevage à la Réunion (p. 6909) ; la création d'un poste de conseiller au tribunal administratif de la Réunion (p. 6910) ; les conditions de la rentrée universitaire à l'institut Vizioz (p. 6911) ; l'étude de petites centrales nucléaires utilisant le réacteur (p. 6913).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer :

L'impossibilité d'inscrire tous les crédits consacrés aux départements d'outre-mer dans le budget des DOM ; le contrôle parlementaire ; l'impossibilité de faire figurer dans le budget les ordonnances relatives aux problèmes européens de Saint-Pierre-et-Miquelon ; le problème de l'allocation de logement ; la situation fiscale du rhum ; le respect des délais de mise au point des ordonnances ; le statut de Saint-Martin ; les crédits du Bumidom ; les textes d'application des lois dans les DOM ; le cas des marins-pêcheurs ; le complément familial ; l'allocation de parent isolé ; l'institut Vizioz ; l'octroi de mer ; la garantie des cours ; la visite des ministres de l'agriculture de la Communauté aux Antilles ; les conséquences de la départementalisation à l'affectation des crédits ; la construction du centre Schoelcher ; la nationalisation de l'électricité dans les DOM (p. 6914) ; le Fidom ; l'effort du Gouvernement en faveur des DOM ; l'extension et l'adaptation de certains textes ; l'effort dans le domaine agricole ; le développement de l'irrigation ; le plan d'aménagement prioritaire en Guyane ; la modernisation du secteur agricole par l'extension des textes législatifs ou réglementaires ; la production de sucre de canne ; les marchés du rhum ; l'intégration de l'économie rhumière dans la réglementation communautaire des alcools d'origine agricole ; la production bananière ; la diversification de l'agriculture ; la pêche maritime (p. 6915) ; le montant des investissements industriels ; l'exploitation forestière en Guyane ; l'intensification des recherches minières en Guyane ; l'installation de la Socredom ; la politique touristique ; l'aménagement de tarifs de transports aériens ; l'intégration des DOM dans la Communauté économique européenne et ses organismes ; l'application des clauses protectrices des conventions de Yaoundé et de Lomé aux DOM (p. 6916) ; le voyage des ministres européens de l'agriculture aux Antilles (p. 6914, 6916) ; l'extension progressive des avantages sociaux consentis aux Français aux DOM ; l'effort social fait pour les DOM (p. 6916) ; la suppression à terme du secrétariat d'Etat aux DOM ; le projet de budget ; l'évolution des départements d'outre-mer (p. 6917).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le budget des DOM-TOM (p. 6918, 6920) ; la surenchère électorale en matière d'autonomie locale (p. 6920) ; le droit à l'autodétermination (p. 6924) ; la politique sociale agricole dans les DOM (p. 6925, 6926) ; la nécessité d'alléger les charges sociales (p. 6926) ; le prix du sucre (p. 6918, 6919) ; le prélèvement sur le riz (p. 6927) ; le service militaire adapté (p. 6921, 6922) ; les recommandations de la mission de la commission de la défense nationale pour la

Réunion et Mayotte (p. 6921, 6922) ; le Fidom (p. 6919, 6922, 6923) ; le Bumidom (p. 6922, 6923) ; l'aide de l'Europe aux DOM (p. 6919, 6920, 6922) ; l'intégration des DOM dans le Marché commun (p. 6924) ; la lenteur de l'application des mesures sociales dans les DOM (p. 6923, 6924, 6925) ; la crise dans les DOM (p. 6930, 6931) ; l'exemple de l'allocation de parent isolé et de la retraite des marins (p. 6925) ; les retards dans l'exécution du VIIe Plan (p. 6924) ; la défense des droits de la France dans le domaine de l'exploitation des richesses de la mer ; les assises de la mer ; le plan Océan ; la conférence internationale sur le droit de la mer (p. 6934) ; le régime foncier de la Guadeloupe (p. 6918) ; la situation en Guadeloupe (p. 6930, 6932, 6933) ; le plan de modernisation de l'industrie sucrière (p. 6917); la pêche ; l'élevage ; la situation de l'enseignement (p. 6918) ; l'insuffisance des crédits consacrés à l'éducation ; le sort des enseignants en Guadeloupe (p. 6932) ; le changement de statut de la Guadeloupe (p. 6918) ; les conséquences de la conteneurisation des bananes (p. 6930) ; le cas de Saint-Martin (p. 6930) ; le sinistre de la Guadeloupe (p. 6930) ; le plan Guyane (p. 6919) ; l'implantation d'un grand complexe forestier (p. 6919) ; les propositions pour la Guyane (p. 6919) ; les mesures prises en faveur de Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 6930, 6933) ; le dépérissement économique des Antilles (p. 6920) ; le chômage aux Antilles (p. 6921, 6923); à la Réunion (p. 6922, 6926); en Guadeloupe (p. 6930) ; la démographie (p. 6926) ; l'immigration dans les DOM (p. 6921) ; la transformation des structures foncières (p. 6923) ; la fiscalité applicable au rhum (p. 6923) ; les mesures prises pour l'emploi des jeunes (p. 6926, 6933) ; le statut de Mayotte (p. 6922, 6933, 6934) ; la Réunion ; l'agriculture ; le déficit des effectifs de la police nationale ; le financement du programme d'aménagement des Hauts de la Réunion (p. 6927) ; l'octroi de mer (p. 6922) ; le sort des Réunionnais de la Sakaye (p. 6923) ; le SMIC réunionnais (p. 6923) ; les calamités agricoles à la Réunion (p. 6926, 6927) ; le trafic de la drogue à la Guadeloupe (p. 6930).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat :

Le centre universitaire des Antilles ; les ressources du Fonds de calamités agricoles ; le maintien de la production sucrière ; le soutien des prix européens au cours de la canne à sucre ; les échecs de la réforme foncière en Guadeloupe ; les conséquences qu'aurait l'autonomie pour les départements d'outre-mer ; la décentralisation du Fidom ; l'effort accompli dans le domaine de la culture pour les DOM ; les perspectives ouvertes par la participation à l'Europe ; le plan Guyane (p. 6935) ; l'élévation du niveau de vie aux Antilles ; les avantages de l'intégration dans le Marché commun ; l'amélioration des allocations familiales ; le service militaire adapté ; la situation de Mayotte ; l'augmentation des effectifs de la police à la Réunion ; l'intervention de la Banque européenne d'investissement ; les problèmes rélatifs à l'octroi de mer ; les Hauts de la Réunion ; les congés des fonctionnaires d'outre-mer ; l'application des mesures prises en faveur de l'emploi des jeunes aux départements d'outre-mer (p. 6936, 6937) ; les rapatriés de la Sakaye (p. 6936) ; l'émigration ; l'attitude du parti communiste ; les retards de parution des textes administratifs applicables aux DOM ; la politique agricole ; les problèmes du riz ; la situation à Saint-Martin et à Saint-Barthelémy ; le développement de l'usage de la drogue aux Antilles (p. 6937) ; l'émigration ; les progrès réalisés en matière d'éducation ; le cours de la canne à sucre ; le versement d'une prime au poids aux pêcheurs de Saint-Pierre-et-Miquelon ; le statut de Mayotte ; le problème de la mer (p. 6938).

EXAMEN DES CRÉDITS [3 novembre 1977] (p. 6938).

ORATEUR : *M. Chambon, rapporteur pour avis suppléant.*

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 6938).

TITRE IV : adoption (p. 6938).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme (p. 6939).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6939).

Après l'ART. 78 : retrait de l'*amendement n° 160* de M. de Gastines (publication annuelle par le Gouvernement d'un état prévisionnel ventilé par le ministère de l'effort budgétaire fait en faveur des DOM-TOM) (p. 6939).

ECONOMIE ET FINANCES

I. — CHARGES COMMUNES

DISCUSSION [18 novembre 1977] (p. 7723).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Chauvet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Brugnon, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges ; Franceschi, Bayou, Villa, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.*

Budget 1978

Le budget des charges communes (p. 7724, 7725) ; la dette publique (p. 7724) ; l'endettement des entreprises françaises (p. 7724) ; les pensions ; l'intégration de l'indemnité de résidence (p. 7724, 7725, 7726, 7727, 7729) ; la mensualisation des pensions (p. 7726) ; la règle de non-rétroactivité applicable à la législation sur les pensions (p. 7727) ; l'éparpillement des crédits relatifs aux pensions (p. 7726) ; l'abattement de 10 % pour les retraités (p. 7727) ; les retraites des auxiliaires et des contractuels (p. 7729) ; la revalorisation des rentes viagères (p. 7724, 7725) ; le minimum vieillesse (p. 7724) ; les crédits pour les rapatriés (p. 7724, 7728) ; les crédits de l'ANIFOM ; son action (p. 7728) ; les bonifications d'intérêt financées par l'Etat (p. 7725) ; les dotations aux entreprises publiques ; le déficit de celles-ci (p. 7725) ; la garantie pour risque économique (p. 7725) ; le soutien aux exportations (p. 7726) ; les crédits pour la localisation d'activités créatrices d'emplois (p. 7725, 7726) ; les conditions de liquidation de la Compagnie des potasses du Congo (p. 7728) ; les charges indues supportées par la ville de Paris pour la police (p. 7729) ; le vote hostile du groupe communiste (p. 7729).

Intervention de M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget :

La réduction du budget des charges communes ; son contenu ; les crédits de productivité et de rationalisation des choix budgétaires ; les dotations en capital aux entreprises publiques ; l'augmentation des crédits de la dette publique (p. 7729) ; la structure de notre endettement ; la part de la dette publique par rapport au PNB ; l'évolution des crédits relatifs aux garanties ; les crédits de rémunérations et de pensions ; l'intégration de l'indemnité de résidence dans les pensions ; le minimum de pension de la fonction publique ; les rapatriés ; l'application de la loi du 15 juillet 1970 ; l'ANIFOM ; le problème de reclassement du personnel contractuel de l'ANIFOM ; les rentes viagères ; la politique de localisation des activités économiques ; les régimes d'incitation ; les concours budgétaires aux entreprises publiques (p. 7730) ; les concours de l'Etat au financement des investissements ; le taux d'autofinancement des entreprises publiques ; la politique de redressement de la situation des entreprises nationales ; le secteur public des engrais ; le problème posé par la filiale de l'EMC (la Compagnie des potasses du Congo) ; le commerce extérieur ; l'étude sur le rapport coût-efficacité des aides au commerce extérieur ; la mensualisation des pensions ; son coût pour le Trésor ; les revendications des retraités (p. 7731).

EXAMEN DES CRÉDITS [18 novembre 1977] (p. 7731).

ORATEURS : *MM. Chauvet, rapporteur spécial ; Bernard Reymond, secrétaire d'Etat.*

ECONOMIE ET FINANCES. — I. — CHARGES COMMUNES.

ETAT B. — TITRES I, II, III : adoption (p. 7731, 7732) : le vote hostile du groupe communiste (p. 7732).

TITRE IV : adoption de l'*amendement* de coordination *n° 228* du Gouvernement (majoration des crédits du titre IV de l'état B) ; adoption du titre IV (p. 7732).

ETAT C. — TITRES V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7732).

II. — SERVICES FINANCIERS

DISCUSSION [18 novembre 1977] (p. 7714).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Hamel, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Poperen, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour la consommation ; Foucher, président de la commission de la production et des échanges ; Antagnac, Hamel, Lamps, Leenhardt, Dehaine, Boulin, ministre à l'économie et aux finances ; Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé de la consommation.*

Le projet de budget des services financiers (p. 7714) ; les agents du fisc (p. 7714, 7715) ; l'insuffisance des remboursements de frais aux inspecteurs des impôts (p. 7715, 7719) ; les effectifs de la direction générale des impôts (p. 7719) ; les ouvriers professionnels du ministère de l'économie et des finances (p. 7718) ; les fonctionnaires du cadastre (p. 7715, 7718, 7719) ; le recours aux vacataires (p. 7718) ; l'absence de concertation dans la politique du personnel du ministère de l'économie et des finances (p. 7719) ; la Cour des comptes (p. 7715) ; le Trésor (p. 7715) ; le relèvement de l'abattement pour les adhérents des centres de gestion agréés (p. 7717) ; la création de l'inspection générale des services fiscaux (p. 7715, 7719) ; l'envoi d'une mise en demeure avant l'imposition d'office (p. 7718) ; l'intensification de la lutte contre la fraude fiscale (p. 7715, 7717, 7718) ; les différences de traitement

entre contribuables (p. 7717, 7718) ; l'institut national de la statistique (p. 7715) ; les infractions à la législation des changes (p. 7715) ; la « politisation » des organisations de consommateurs (p. 7716) ; l'institut national de la consommation (p. 7716) ; la représentation des associations de consommateurs (p. 7716) ; l'opération « Boîte postale 5000 » (p. 7717) ; les prix (p. 7716) ; la réforme des circuits de distribution (p. 7716) ; les sanctions disciplinaires de l'obligation de réserve (p. 7719) ; les OPAC (offices publics d'aménagement et de construction) (p. 7719) ; le rejet du budget par le PSRG (p. 7717) ; l'insuffisance des aides accordées aux associations de consommateurs ; la composition du conseil d'administration de l'institut national de la consommation (p. 7723).

Intervention de M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances :

Le budget des services financiers ; les effectifs budgétaires ; l'effort en faveur des PAP ; le contrôle des pouvoirs publics sur les entreprises publiques ; les créations d'emplois pour la commission de la concurrence ; la Cour des comptes ; l'exercice du contrôle économique et financier de l'Etat ; l'amélioration de la gestion quotidienne de l'impôt ; les retards intervenus dans la mécanisation des rôles des impôts locaux ; l'automatisation des taxes foncières et de la taxe d'habitation en zone urbaine ; l'extension du système de traitement automatisé des procédures douanières aux bureaux à fort trafic ; la création d'un centre de documentation et d'évaluation pour les services douaniers ; la surveillance des prix ; les efforts de l'INSEE ; les services fiscaux ; les services du cadastre (p. 7720) ; la tenue à jour du plan cadastral ; les services extérieurs du Trésor ; la coordination des services économiques et financiers ; le vote par le Sénat du projet de loi accordant des garanties aux contribuables ; les garanties données aux services chargés d'assurer le contrôle fiscal ; la majorité des consommateurs dans le conseil d'administration de l'institut national de la consommation ; l'opération « Boîte postale 5000 » ; les centres de gestion agréés ; la situation des agents des finances ; les sanctions disciplinaires infligées à un agent des finances ; les ouvriers professionnels du ministère de l'économie et des finances (p. 7721) ; l'absence de « paradis fiscaux en France » ; la transformation des offices publics d'HLM (p. 7722).

Intervention de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé de la consommation :

La politique de consommation ; l'institut national de la consommation ; les créations d'emplois ; le souci de concertation ; l'expérience des « boîtes postales 5000 » ; le recrutement d'assistants techniques de la consommation ; la composition du conseil d'administration de l'institut national de la consommation ; l'entrée des syndicats au conseil national de la consommation ; l'aide aux consommateurs ; le choix d'un système de conventionnement pour l'aide aux associations de consommateurs ; les trois types de crédits accordés ; l'aide aux associations locales (p. 7722) ; le principe et le fonctionnement de la « boîte postale 5000 » ; l'appui des associations de consommateurs à cette opération (p. 7723).

EXAMEN DES CRÉDITS [18 novembre 1977] (p. 7723).

ECONOMIE ET FINANCES. — II. — SERVICES FINANCIERS :

ETAT B. — TITRE III : adoption ; le vote hostile du groupe communiste et du PSRG (p. 7723).

TITRE IV : adoption (p. 7723).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7723).

EDUCATION

DISCUSSION [27 octobre 1977] (p. 6710, 6737).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Mario Bénard, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'éducation, Fanton, Neuwirth, rapporteur spécial de la commission des finances, pour les constructions scolaires et universitaires, Pinte, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour l'éducation, Haby, ministre de l'éducation, Mexandeau, Cressard, Rohel, Chambaz, Gaussin, Gissinger, Royer, Forni, Richomme, Gilbert Schwartz, Briane, Gilbert Faure, Boyer, Jarosz, Pringalle, Delehedde, Cabanet, Dupuy, Ehm, Alain Bonnet, Dalbera, Franceschi.*

Les caractéristiques du budget de l'éducation nationale (p. 6710, 6714) ; son insuffisance (p. 6714) ; les observations de la commission des finances (p. 6712) ; les crédits d'équipement (p. 6712, 6713, 6715) ; les crédits à la construction dans l'enseignement du second degré (p. 6713) ; les crédits à l'éducation spécialisée (p. 6713) ; la création d'un fonds spécial regroupant les crédits de maintenance des établissements du deuxième degré (p. 6713) ;

Budget 1978

la procédure d'examen des dossiers de construction (p. 6713) ; l'association des collectivités locales au choix des travaux de décoration des constructions scolaires (p. 6713) ; l'utilisation des locaux scolaires pour la vie associative (p. 6713) ; la polyvalence des locaux scolaires (p. 6715) ; les dépenses de personnel (p. 6711, 6714) ; les mesures catégorielles (p. 6714) ; la résorption de l'auxiliariat (p. 6711, 6712, 6714) ; les créations de postes (p. 6711) ; l'accroissement du coût de l'enseignement par élève (p. 6711) ; la subvention aux centres de formation des apprentis (p. 6711, 6714) ; les transports scolaires (p. 6711, 6712, 6715) ; l'harmonisation des statuts entre enseignement public et privé (p. 6715) ; l'aide à l'enseignement privé (p. 6711, 6714) ; l'application de la loi Guermeur (p. 6711) ; les bourses (p. 6711, 6712, 6715) ; la gratuité de l'enseignement (p. 6715) ; la formation des enseignants (p. 6714) ; la mobilité des enseignants (p. 6714) ; la création du grade de directeur d'école ; les allègements du service en leur faveur (p. 6712).

Intervention de M. René Haby, ministre de l'éducation :

Le bilan de la législature en matière d'éducation ; l'évolution des personnels ; les effectifs scolaires dans les maternelles, dans l'enseignement primaire ; l'effort d'équipement assumé par les collectivités locales ; la stabilité du nombre des élèves dans les collèges entre 1973 et 1978 ; l'institution du collège unique ; l'effort de redéploiement des moyens de l'éducation (p. 6716) ; les crédits d'équipement ; le programme de mise en sécurité des bâtiments scolaires ; les lycées ; l'apprentissage ; l'enseignement technique ; l'application de la loi de 1975 sur la réforme du système éducatif ; les conseils d'établissement ; les comités de parents (p. 6717) ; les options techniques existant à partir de 1979 ; la possibilité de stages chez les artisans ou ouvriers ouverte par la loi Royer ; la mise en place de classes de seconde expérimentale en application de la réforme de 1975 ; les conditions nouvelles de la gestion des tâches d'éducation ; la nécessité de donner aux collectivités locales des responsabilités dans le fonctionnement et la gestion des collèges ; la formation des maîtres ; la baisse de la natalité française (p. 6718) ; un budget « d'espoir » (p. 6719).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le contenu des rapports (p. 6739, 6740) ; les caractéristiques du budget de l'éducation nationale (p. 6719, 6723, 6726, 6731, 6740, 6743) ; son insuffisance (p. 6719) ; le respect du Plan (p. 6728, 6739) ; le manque d'orthodoxie budgétaire (p. 6740) ; la baisse des crédits d'équipement (p. 6719, 6726, 6728, 6732, 6740, 6741, 6742, 6743) ; le rapport RCB sur l'entretien des bâtiments (p. 6740) ; les crédits à la construction dans l'enseignement du premier degré (p. 6735, 6740, 6742) ; les crédits du second degré (p. 6731, 6734, 6739, 6740) ; les personnels (p. 6719, 6733) ; les carences en personnel non enseignant (p. 6738) ; la résorption de l'auxiliariat (p. 6739) ; les charges des collectivités locales en matière d'éducation (p. 6731, 6732, 6740, 6743) ; la nationalisation des établissements du second degré (p. 6738) ; la stabilisation des effectifs scolaires (p. 6719) ; les subventions aux centres de formation des apprentis (p. 6723) ; l'apprentissage (p. 6721, 6728, 6735) ; le chômage des jeunes (p. 6720, 6727, 6742) ; l'enseignement technique (p. 6725, 6728, 6743) ; l'enseignement élémentaire (p. 6725, 6732) ; l'enseignement pré-élémentaire (p. 6727, 6730, 6731, 6732, 6743) ; l'enseignement universitaire (p. 6729) ; le second degré (p. 6732) ; la création d'ateliers de collège (p. 6731, 6740) ; l'orientation scolaire (p. 6741) ; la rentrée scolaire (p. 6729, 6739, 6741) ; les buts du système éducatif (p. 6725, 6726) ; la gratuité de l'enseignement ; les fournitures scolaires (p. 6731, 6734) ; l'égalité des chances (p. 6723, 6727, 6732) ; l'infériorité du milieu rural (p. 6730, 6734) ; la fermeture de collèges en milieu rural (p. 6735) ; les résultats du système éducatif existant ; les échecs scolaires (p. 6723, 6724, 6741, 6742) ; l'absence de formation professionnelle (p. 6741) ; la réforme Haby (p. 6720, 6721, 6726, 6727, 6734, 6741) ; les transports scolaires (p. 6723, 6731, 6734) ; le regroupement pédagogique en milieu rural (p. 6728, 6730) ; l'aide à l'enseignement privé (p. 6720, 6721, 6744) ; l'application de la loi Guermeur (p. 6720, 6722) ; l'attitude des municipalités socialistes à l'égard de l'enseignement privé (p. 6721, 6723, 6729) ; la séparation entre enseignement public et privé (p. 6721, 6729) ; le rapport Mexandeau (p. 6722) ; le système des bourses (p. 6719, 6723, 6731, 6733, 6734, 6743) ; les enseignants (p. 6738, 6743, 6745) ; la formation des enseignants (p. 6720, 6729, 6730, 6738, 6743, 6745, 6746) ; la nécessité d'une formation de niveau universitaire pour les instituteurs (p. 6749) ; les écoles normales (p. 6729, 6730, 6745) ; la mobilité des enseignants (p. 6732) ; la rémunération des enseignants (p. 6724) ; les concours des Ipes et du Capes (p. 6724, 6745) ; les propos de M. Haby sur la formation des maîtres (p. 6745) ; la question d'actualité sur les IREM (p. 6720) ; les crédits des IREM (p. 6743) ; la situation des proviseurs (p. 6743) ; les nouveaux manuels scolaires (p. 6727, 6734) ; les programmes scolaires (p. 6733) ; le sport à l'école ; le dossier sco-

laire ; la participation des parents au système éducatif ; les comités de parents (p. 6733) ; les langues régionales (p. 6733) ; les propositions socialistes en matière d'éducation (p. 6722, 6742) ; les propositions communistes dans le domaine de l'éducation (p. 6724, 6725, 6733) ; le budget de M. Marchais (p. 6724) ; les problèmes locaux en matière de constructions scolaires ; l'académie de Grenoble (p. 6726) ; le bilinguisme et l'enseignement musical en Alsace (p. 6728) ; la construction d'une unité pédagogique modulaire à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et Saint-Siméon-de-Bressieux (p. 6735) ; le retard des investissements dans la région Rhône-Alpes (p. 6741) ; les constructions scolaires en Aquitaine ; la construction d'un collège à Brantôme (p. 6743) ; les écoles maternelles à Paris ; le plan triennal voté par le conseil de Paris ; le non-respect de ce plan ; la situation dans le 20e arrondissement et en Seine-Saint-Denis ; la nécessité d'élever le taux de scolarisation et de construire des écoles maternelles (p. 6744) ; l'appui du groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux au vote du budget (p. 6727) ; le vote hostile du PSRG (p. 6740).

Réponse de M. Haby, ministre :

Les priorités du budget ; la décroissance des crédits dans le premier degré ; l'effort de modernisation et d'aménagement du parc immobilier ; la lutte contre la dévitalisation du milieu rural ; les crédits du budget de l'équipement ; l'usage de la technique des constructions industrialisées (p. 6746) ; la volonté décentralisatrice du Gouvernement ; le marché national des constructions industrialisées ; l'amendement du Gouvernement attribuant un supplément de 100 millions de francs d'autorisations de programme et de 30 millions de crédits de paiement pour l'équipement ; les crédits consacrés à l'enseignement privé, à la création d'ateliers ; la situation des personnels ; l'utilisation de personnels de secrétariat par les inspecteurs du premier degré ; les décharges de service des directeurs d'écoles ; la création d'un grade de directeur d'école ; l'attribution des indemnités de direction aux adjoints des chefs d'établissement (p. 6747) ; les conditions de remplacement des maîtres absents ; la réunion d'un groupe de travail à ce sujet ; la résorption de l'auxiliariat ; les problèmes de formation ; les propos du ministre sur la formation des instituteurs (p. 6748) ; le développement des maternelles en milieu rural ; la création de 200 postes pour les classes maternelles ; les transports scolaires ; le problème des bourses (p. 6749) ; la différenciation des aides apportées ; l'informatisation de la gestion des bourses ; le rapprochement entre l'enseignement technique et l'enseignement général ; l'apprentissage des langues vivantes dans la formation des jeunes ; l'enseignement de la musique ; les différences de formation entre les centres de formation d'apprentis et les collèges d'enseignement technique ; le développement de l'orientation scolaire ; les difficultés de l'enseignement français en Allemagne (p. 6750) ; le problème des petits collèges ; la création d'établissements expérimentaux ; les problèmes posés par la scolarisation en milieu rural ; la proposition de loi Guermeur ; les propos de M. Debré ; la situation des agents de service des établissements d'enseignement (p. 6751) ; la rémunération des enseignants non titulaires ; le contre-projet du budget communiste ; la « crise de l'éducation » (p. 6752) ; la situation en 1958 ; les progrès réalisés par la Ve République ; l'attitude de l'opposition (p. 6753).

EXAMEN DES CRÉDITS [27 octobre 1977] (p. 6753).

ORATEURS : *MM. Goulet, Neuwirth, rapporteur spécial, Claude Weber.*

ETAT B. — TITRE III : la réforme Haby (p. 6753) ; la défense par le Gouvernement du pluralisme scolaire ; l'appui du groupe du RPR (p. 6754) ; adoption du titre III (p. 6754).

TITRE IV : adoption (p. 6754).

ETAT C. — TITRE V : l'augmentation des crédits d'équipement consentie par le Gouvernement ; l'effort de la Ve République pour l'enseignement ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6754).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6754).

ART. 78 : application de la loi du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées : la création par le texte de trois types d'éducateurs suivant le niveau de leurs diplômes (p. 6754) ; l'avenir des éducateurs contractuels ; la nécessité de mesures transitoires (p. 6755) ; adoption de l'article 78 (p. 6755).

ÉQUIPEMENT ET AMÉNAGEMENT

LOGEMENT

DISCUSSION [17 novembre 1977] (p. 7567, 7586).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Torre, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan Weisenhorn, rapporteur*

Budget 1978

pour avis de la commission de la production et des échanges, Andrieu, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement, Canacos, Bertrand Denis, Denvers, Grussenmeyer, Martin, Andrieux, Dubedout, Briane, Mme Moreau, MM. Raymond, Bégault, Mme Thome-Patenôtre, MM. Boyer, Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Le budget pour 1978 (p. 7569) ; les observations de la commission des affaires culturelles (p. 7572) ; le réexamen de la répartition régionale des dotations réservées aux logements sociaux (p. 7569) ; les difficultés du logement social (p. 7570) ; le secteur locatif (p. 7570) ; l'accession à la propriété (p. 7570) ; la crise du bâtiment (p. 7568, 7569) ; les aides au logement (p. 7568) ; l'aide à la pierre (p. 7568, 7569) ; l'aide à la personne (p. 7568, 7570, 7571) ; les exonérations fiscales (p. 7568, 7570) ; la réforme de l'aide au logement (p. 7571) ; l'impact social de cette réforme (p. 7571) ; les problèmes posés par la généralisation de la réforme de l'aide au logement (p. 7568, 7569) ; l'apport personnel (p. 7569, 7570) ; le différé de remboursement des prêts (p. 7569) ; le conventionnement du parc locatif (p. 7569) ; le financement des HLM ; leurs difficultés (p. 7569, 7571, 7572).

Intervention de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement :

La loi portant réforme de l'aide au logement; l'application de la réforme ; la méthode d'élaboration des textes d'application ; les résultats obtenus par l'expérimentation de la réforme ; l'amélioration de la qualité des logements locatifs aidés ; l'efficacité sociale de l'APL (aide personnalisée au logement (p. 7572) ; l'accession à la propriété ; le problème de l'apport personnel ; les dispositions du budget pour 1978 ; l'accentuation de l'effort en faveur de l'habitat existant ; la création de nouvelles aides pour les personnes âgées propriétaires ; les perspectives ouvertes par l'application de la réforme du logement dans l'habitat existant ; le problème du conventionnement de l'habitat existant; les opérations programmées (p. 7573); la construction neuve ; la réduction du programme locatif ; l'accession à la propriété ; le problème du crédit mutuel ; l'aide personnalisée au logement ; le rythme d'application des nouvelles procédures ; le caractère volontaire du conventionnement ; la construction de logements locatifs neufs ; l'accession à la propriété (p. 7574) ; la dotation faite aux départements, de prêts HLM-accession et de PSI ; les transformations causées aux organismes d'HLM par la réforme ; la modernisation de la gestion des organismes d'HLM ; l'option existant pour les organismes d'HLM dans le secteur locatif entre l'ancien et le nouveau système ; la mise en place de financements exceptionnels ; les besoins croissants des offices d'HLM en matière de crédits d'aide à l'amélioration de leur patrimoine ; la garantie de maintien d'activité donnée aux organismes d'HLM dans le secteur de l'accession à la propriété ; le développement de l'accession à la propriété ; la place de l'habitat ancien dans le budget ; la concertation avec les usagers (p. 7575).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La crise du bâtiment (p. 7576) ; la crise du bâtiment en Alsace (p. 7580) ; l'aide à la personne (p. 7576, 7578, 7587, 7589, 7590) ; les exonérations fiscales (p. 7587) ; la réforme de l'aide au logement (p. 7579, 7587) ; la capacité de l'administration à l'appliquer (p. 7587) ; l'impact social de cette réforme (p. 7581) ; les problèmes posés par la généralisation de la réforme de l'aide au logement ; son caractère hâtif (p. 7576, 7579, 7581, 7590) ; les aspects qualitatifs du logement (p. 7589) ; le conventionnement du parc locatif (p. 7579, 7582) ; les HLM (p. 7588, 7589) ; la construction d'HLM en milieu rural (p. 7589) ; les avances remboursables pour le tout-électrique (p. 7588) ; le budget pour 1978 (p. 7580, 7581) ; le report pour 1978 des crédits inutilisés en 1977 (p. 7581) ; les difficultés du logement social (p. 7579, 7586, 7588, 7590) ; le blocage des loyers ; le problème qu'il pose aux offices d'HLM (p. 7582, 7587, 7588, 7589) ; le secteur locatif du logement social (p. 7579, 7589) ; le logement collectif (p. 7580) ; l'accession à la propriété (p. 7589) ; la construction de maisons individuelles (p. 7578, 7580) ; les primes à l'habitat rural (p. 7590) ; les logements inoccupés (p. 7577, 7588) ; l'insuffisance du nombre des logements (p. 7576, 7588) ; les charges (p. 7576) ; les réalisations de la Ve République pour le logement (p. 7577, 7578) ; l'habitat ancien (p. 7578, 7581, 7586) ; le logement neuf (p. 7587) ; l'aide aux personnes âgées (p. 7578) ; l'exclusion des immeubles en copropriété des ZIF (p. 7586) ; la participation des usagers (p. 7586, 7587) ; les immigrés (p. 7586) ; l'obligation de recourir à un architecte pour consturuire (p. 7580) ; le calcul de la taxe locale d'équipement (p. 7580) ; le permis de construire (p. 7580); le logement aidé (p. 7582) ; les propositions communistes (p. 7577) ; le rejet du budget

par le PSRG (p. 7587) ; la rénovation du patrimoine immobilier du bassin minier du Nord - Pas-de-Calais ; l'arrêt des activités des houillères dans ce secteur (p. 7582, 7583) ; les expulsions dans le XIVe arrondissement (p. 7586) ; la ville nouvelle de Saint-Quentin-en Yvelines ; la situation dans l'Isère (p. 7590).

Intervention de M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire :

Le caractère obligatoire du recours à l'architecte ; la mise à l'étude d'une nouvelle définition du seuil d'application de cette obligation (p. 7590) ; le mode de calcul de la taxe locale d'équipement (p. 7591).

Intervention de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat :

Les garanties de financement du secteur HLM ; l'étude sur l'évolution des besoins en logements ; les locaux collectifs résidentiels ; la participation du Crédit mutuel pour la réalisation des prêts conventionnés ouvrant droit à l'APL ; l'application du conventionnement dans l'habitat existant ; la vie associative ; les crédits relatifs aux opérations habitat et vie sociale ; les opérations « acquisition-réhabilitation » ; la progressivité des prêts pour l'accession à la propriété ; les crédits destinés à l'habitat ancien (p. 7591) ; l'amélioration des HLM ; l'aide réservée aux personnes âgées ; le guide de l'habitat ancien ; l'efficacité sociale de l'APL ; la prise en considération des chutes de revenus brutales dans le calcul de l'APL ; le système de l'apport personnel ; les loyers d'équilibre ; le paiement des APL par les caisses d'allocations familiales ; l'accord de l'UNIL sur la mise en place rapide de l'aide à l'apport personnel ; les difficultés des HLM du fait de la limitation de la hausse des loyers ; le statut de la copropriété ; la participation des locataires aux opérations programmées (p. 7592) ; les déductions fiscales ; l'habitat dans les bassins miniers ; la réhabilitation des immeubles anciens à Paris ; le problème des logements vides ; la construction de logements avec l'APL par les offices de Seine-Saint-Denis ; le refus du Gouvernement de l'assistance généralisée ; le principe de l'aide à la pierre ; les moyens de l'administration pour appliquer la réforme du logement ; la concertation réalisée avec le groupe parlementaire d'étude des problèmes de la construction et du logement ; la prime d'amélioration à l'habitat rural ; la construction d'HLM locatives en milieu rural (p. 7593) ; la consultation des Français sur les problèmes d'habitat ; les primes d'amélioration à l'habitat rural ; les problèmes du monde agricole pour l'accession à la propriété ; l'application de la réforme de l'aide au logement (p. 7594).

Budget 1978

EXAMEN DES CRÉDITS [17 novembre 1977] (p. 7594).

ORATEURS : *MM. Debré, Barrot, secrétaire d'Etat, Torre, rapporteur spécial, Claudius-Petit, Andrieu, rapporteur pour avis, Bertrand Denis, Denvers, Weisenhorn, rapporteur pour avis, Canacos, Claudius-Petit.*

ETAT B. — TITRE III : vote hostile du groupe communiste et du groupe du PSRG (p. 7594) ; adoption du titre.

TITRE IV : adoption (p. 7595).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7595).

TITRE VI : retrait de l'*amendement n° 235* de M. Debré (regroupement en une seule ligne budgétaire des aides prévues pour le développement du logement dans les départements d'outre-mer) (p. 7595) ; adoption de l'*amendement n° 240* du Gouvernement (même objet que le précédent) (p. 7595) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI (p. 7595).

TITRE VII : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7595).

ETAT D. — TITRE III : adoption (p. 7595).

ART. 55 (prime à l'amélioration de l'habitat locatif) : adoption (p. 7595).

ART. 56 (aide au logement social) : les contradictions de la politique du logement ; les difficultés des offices d'HLM ; le problème que pose le blocage des loyers ; le danger de compartimentage des Français selon le niveau de leurs ressources ; le « piège » du logement spécifique pour les plus pauvres (p. 7596) ; la ségrégation dans le domaine du logement ; la volonté du Gouvernement d'appliquer l'APL (p. 7597) ; retrait de l'*amendement n° 231* de M. Bertrand Denis et de l'*amendement n° 232* de M. Denvers (coexistence des textes antérieurs au cours de l'année 1978 avec les textes d'application de la réforme de l'aide au logement) (p. 7598) ; les problèmes posés aux offices d'HLM par le blocage des loyers (p. 7597) ; adoption de l'*amendement n° 199* du Gouvernement (inclusion dans les emprunts pouvant ouvrir droit à l'aide de l'Etat des emprunts contractés auprès de la

Budget 1978

caisse de prêts aux HLM en vue de l'accession à la propriété) (p. 7599) ; adoption de l'article 56, ainsi modifié (p. 7599).

ART. 57 (nombre des logements susceptibles d'ouvrir à leurs occupants droit à l'aide personnalisée au logement) : rejet des *amendements* identiques de suppression *n*os *92* de la commission et *229* de M. Canacos (p. 7600) ; adoption de l'article 57 (p. 7600).

Après l'ART. 57 : retrait de l'*amendement n*° *233* de M. Denvers (institution et composition d'une caisse du financement du logement) (p. 7601).

URBANISME

DISCUSSION [16 novembre 1977] (p. 7511, 7523).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, Plantier, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour l'équipement, Louis Sallé, rapporteur spécial de la commission des finances, pour l'aménagement du territoire, Montagne, rapporteur spécial de la commission des finances, pour l'urbanisme, Valleix, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'équipement, Guermeur, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'aménagement du territoire, Canacos, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'urbanisme, Bernard, Josselin, Le Pensec, Boudet, Barbet, Neuwirth, Deprez, Royer, Franceschi, Mesmin, Rigout, Offroy, Poperen, Desanlis, Hardy, Masson, Madrelle, Guermeur, Delorme, Rolland, Brun, Terrenoire, Caurier.*

Intervention de M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire :

L'ampleur exceptionnelle de ce budget ; ses principales orientations ; la mise en œuvre du VIIe Plan ; le taux d'exécution des PAP (p. 7511) ; la mise en place des PAPIR ; les programmes dont le taux d'exécution est inférieur à la moyenne ; la mise en œuvre des grandes réformes adoptées par le Parlement : la politique foncière et l'urbanisme, les réserves foncières ; les prêts de la CAECL ; le FNAFU ; la progression des subventions accordées aux collectivités locales ; la réforme de l'aide au logement ; l'essor de la construction sociale ; la politique d'aménagement du territoire ; la réalisation des grands équipements structurants ; la modernisation des moyens de transport ; le réseau autoroutier ; les transports ferroviaires ; la réalisation du train à grande vitesse Paris-Lyon (p. 7512) ; la valorisation des infrastructures d'accueil des établissements industriels ; les problèmes de l'emploi ; la modification de la géographie industrielle de la France ; la concertation avec les grandes entreprises ; le développement des PMI et des entreprises artisanales ; la décentralisation du tertiaire ; l'amélioration des conditions de vie des Français ; la politique des villes moyennes ; la politique des contrats de pays ; la mise en œuvre des schémas régionaux de transports collectifs ; les politiques des zones spécifiques ; les actions pour le littoral ; le plan sur la montagne ; les priorités du budget (p. 7513) ; le redressement de la situation des entreprises publiques ; le montant des versements à la SNCF ; les opérations d'équipement ; les travaux publics ; le bâtiment ; la régularisation des imputations budgétaires ; notamment de l'imputation des rémunérations du personnel non titulaire ; les crédits pour l'entretien du patrimoine existant ; la volonté d'informer les citoyens et de les faire participer aux réformes ; l'humanisation de l'administration ; la dévolution des marchés publics et le règlement des fournisseurs de l'Etat (p. 7514) ; la volonté de réaliser une égalité des chances entre les entreprises ; la nécessité d'aider celles-ci à conquérir les marchés étrangers pour une société de liberté et de responsabilités (p. 7515).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le budget (p. 7517, 7520, 7523, 7525, 7527, 7532, 7533) ; l'utilisation des travaux publics à des fins conjoncturelles (p. 7515, 7517, 7520) ; les crédits de paiement (p. 7515, 7517) ; les transferts de charges réalisés par le budget (p. 7533) ; l'accroissement des effectifs du personnel (p. 7515) ; le « dégraissage » des dépenses de personnel (p. 7515) ; les objectifs du VIe Plan (p. 7533) ; le taux d'exécution du Plan (p. 7516, 7520) ; le développement du réseau autoroutier (p. 7516, 7520, 7525) ; le problème des péages (p. 7525, 7526, 7533) ; le système des concessions (p. 7521, 7525) ; le rôle du FAC (p. 7525) ; la DATAR ; le FEDER (p. 7525) ; la situation des ouvriers des parcs des ponts et chaussées (p. 7533) ; la coordination des ministères de l'équipement et de l'environnement (p. 7519) ; les difficultés des entreprises de travaux publics (p. 7527) ; les modalités d'imposition des entreprises de travaux publics (p. 7527) ; les routes (p. 7516, 7520, 7536) ; les accidents de la route (p. 7536) ; les dépenses des collectivités locales en matière de voirie (p. 7516, 7521, 7538, 7541) ; l'imputation des dépenses

des collectivités locales en matière de voirie au ministère de l'équipement (p. 7516) ; les voies navigables (p. 7516, 7521, 7528) ; les dégâts dus aux engins motorisés (p. 7516) ; le statut des auxiliaires rémunérés sur fonds de travaux (p. 7517) ; les ports (p. 7521) ; les mesures prises pour les deux roues ; le financement des pistes cyclables ; l'industrie du cycle ; la sécurité des deux roues (p. 7529) ; la généralisation de la réforme expérimentale sur le logement (p. 7538) ; les difficultés des offices d'HLM pour les loyers (p. 7539) ; la politique d'aménagement du territoire (p. 7521, 7533, 7535) ; la décentralisation (p. 7521) ; les déséquilibres régionaux (p. 7522) ; le désenclavement (p. 7516) ; la conservation du littoral ; les missions touristiques (p. 7517) ; les crédits du FIAT (p. 7517) ; les zones de montagne (p. 7518) ; les aides spéciales rurales (p. 7535) ; les aides au développement (p. 7518) ; la décentralisation du tertiaire (p. 7535) ; les villes nouvelles (p. 7520) ; la comparaison des aides aux investisseurs avec celles pratiquées dans les pays étrangers (p. 7518) ; la réalisation des voies de contournement des villes pour les routes à grande circulation (p. 7528) ; l'urbanisme (p. 7518, 7521, 7525, 7537) ; les délais de mise en œuvre des règlements d'urbanisme (p. 7524) ; les règlements d'urbanisme (p. 7519, 7524) ; les conséquences de la disparition des plans directeurs d'urbanisme avant la publication des POS (p. 7524) ; les POS ; l'extension du système des COS (p. 7532) ; l'information et la participation de la population en matière d'urbanisme (p. 7519) ; la politique des constructions en zones rurales (p. 7522, 7537, 7538, 7540) ; l'exonération du permis de construire pour certains organismes publics (p. 7532) ; la politique foncière de l'Etat (p. 7519) ; les espaces verts (p. 7519, 7524) ; les charges des collectivités locales (p. 7524, 7525 , 7527) ; la CAECL ; le FNAFU (p. 7524) ; la compétence des autorités locales en matière d'urbanisme (p. 7525) ; les crédits du Fonds d'équipement des collectivités locales (p. 7527) ; l'aménagement du plateau de Valbonne (p. 7517) ; le projet de conteneurisation de la banane ; le développement du port de Dieppe (p. 7534) ; le PAP mer du Nord-Méditerranée (p. 7521) ; les problèmes des régions de l'Ouest (p. 7525, 7526, 7536) ; les infrastructures dans l'Ouest (p. 7536) ; le schéma directeur des liaisons routières pour l'Ouest (p. 7526, 7527, 7533) ; le plan routier du Sud-Finistère (p. 7526) ; l'équipement routier et autoroutier de la région lyonnaise (p. 7535) ; la construction de l'autoroute A 14 (p. 7528, 7530) ; l'aménagement de la Défense ; l'EPAD (établissement public d'aménagement de la Défense) (p. 7528, 7529, 7530) ; l'évolution de la redevance pour création de bureaux (p. 7530) ; l'aménagement de la vallée de la Loire (p. 7530, 7531) ; le barrage de Villerest (p. 7531, 7541) ; le barrage de Naussac (p. 7531) ; la situation et les difficultés de l'institut géographique national (p. 7531, 7532, 7533) ; la politique française de la cartographie (p. 7532) ; le Sud-Ouest ; les activités pétrochimiques ; l'axe routier Paris-Bordeaux (p. 7537) ; le comité de programme du Val de la Durance ; l'aménagement des Alpes du Sud ; le schéma de massif ; la nationale 100 (p. 7538) ; la non-justification de l'autoroute A 71 (p. 7539, 7540) ; le désenclavement du Massif Central (p. 7539) ; l'avis du Conseil d'Etat sur l'autoroute A 71 (p. 7540) ; les liaisons autoroutières avec Roanne (p. 7540) ; les problèmes économiques de la région roannaise (p. 7541) ; l'aménagement de la RN 4 ; la situation du département de la Marne (p. 7541).

Intervention de M. Icart, ministre :

Le rôle d'incitation de la DATAR (p. 7541) ; la dispersion des crédits de l'aménagement du territoire ; la modification du régime d'aide au développement régional ; la mise à niveau des aides ; les critères d'attribution de l'aide spéciale rurale ; l'objet de cette aide ; l'augmentation de la dotation du fonds de rénovation rurale ; le seuil de déconcentration des décisions d'octroi des primes ; les possibilités offertes aux régions par l'aide à la création d'entreprises ; l'emploi dans la région de Bordeaux ; l'avenir des missions touristiques ; la dotation interministérielle consacrée à la Corse ; la politique contractuelle en faveur des villes moyennes et des pays ; les contrats de pays ; le plafond des ressources fiscales des régions ; la politique régionale européenne ; le fonctionnement du FEDER (p. 7542) ; les objectifs de la France en matière de politique d'aménagement européenne ; les difficultés de l'Ouest ; le démarrage de créations d'emplois; la réforme du régime des aides à la décentralisation du tertiaire ; l'aménagement du Val de Durance ; les subventions aux départements pour la prise en charge du réseau national déclassé ; la volonté du Gouvernement d'accroître ces crédits ; l'inscription individualisée au budget du ministère de l'intérieur de cette subvention ; le porgramme d'action prioritaire n° 6 relatif à la liaison mer du Nord-Méditerranéen ; les voies navigables ; la détérioration des berges ; le financement de ces travaux ; l'autorité compétente (p. 7543) ; les incidences de la conjoncture sur les travaux publics ; la situation des agents rémunérés sur les fonds de concours départementaux ; la suppression des autorisations de programme du chapitre 53-31 ; l'évolution des crédits portuaires ; l'effort en faveur de la façade Atlantique et des ports moyens ;

Budget 1978

l'harmonisation des péages sur les autoroutes ; la situation financière des concessionnaires ; les difficultés financières de la société d'autoroute Paris-Est - Lorraine (p. 7544) ; les crédits réservés à l'entretien courant, aux renforcements coordonnés et à la voirie urbaine ; la conjoncture dans le bâtiment, les travaux publics ; le déblocage du fonds d'action conjoncturelle ; le projet de la Compagnie générale maritime pour la conteneurisation de la banane ; le port de Dieppe ; les actions engagées pour les deux roues ; les projets de construction des barrages de Villerest et de Naussac ; la politique autoroutière ; les critiques adressées au principe du péage (p. 7545); l'axe centre Europe-Atlantique ; l'aménagement de la RN 10 ; le tracé de l'autoroute A 71 ; sa réponse par écrit aux questions de M. Poperen ; les problèmes de la sécurité routière ; la RN 4 dans la Marne ; les crédits d'urbanisme ; le problème des sigles ; la participation des usagers ; le développement de la maison individuelle ; les espaces verts ; la coordination entre le ministère de la culture et le ministère de l'équipement ; le FIANE (p. 7546) ; les contrats de villes moyennes ; le fonds d'aménagement urbain ; les crédits de subvention au développement des transports collectifs en province ; les problèmes posés par les villes nouvelles ; l'adaptation de l'urbanisme aux besoins des Français ; l'unification des organismes de planification urbaine ; le rôle des OREAM (organismes d'études et d'aménagement des aires métropolitaines) ; l'objectif de l'instruction relative à la sauvegarde des espaces ruraux et naturels ; les constructions en zones rurales ; la réalisation des plans d'ocupation des sols ; les zones d'environnement protégé ; le retard dans l'établissement des documents d'urbanisme (p. 7547) ; le problème de la parution des POS ; la circulaire du 16 mars 1977 sur la limitation des hauteurs ; la définition des besoins en espaces verts ; la décentralisation survenue en matière d'aménagement foncier et d'urbanisme ; le financement des acquisitions foncières ; les moyens mis à la disposition des collectivités locales ; les agences d'urbanisme ; l'instruction des demandes de permis de construire par les communes de plus de 50.000 habitants ; le problème de la prolongation de la durée des ZAD ; l'aménagement du quartier de la Défense ; l'EPAD ; le prolongement du l'autoroute A 14 (p. 7548) ; l'insuffisance des effectifs du ministère de l'équipement ; les titularisations (p. 7548).

EXAMEN DES CRÉDITS [16 novembre 1977] (p. 7549).

ORATEURS : *MM. Icart, ministre, Valleix, rapporteur pour avis, Plantier, rapporteur spécial.*

ART. 36 (mesure nouvelles, dépenses en capital des services civils) :

ETAT C. — TITRE V : retrait de l'*amendement n° 225* de M. Valleix (réduction des autorisations de porgramme prévues au titre V de l'état C) (p. 7550) ; la nécessité d'exclure le financement de l'opération de liaison mer du Nord-Méditerranéen du budget des voies navigables (p. 7549, 7550).

Adoption de l'article 36 dans les articles de récapitulation (3e séance du 18 novembre 1977, p. 7771).

Après l'ART. 70 : l'*amendement n° 230* de M. Boyer n'est pas soutenu (possibilité pour le conseil général d'exonérer de la taxe départementale d'espaces verts les offices et les sociétés anonymes d'HLM) (p. 7550) ; les *sous-amendements n°s 238* et *239* du Gouvernement deviennent sans objet (p. 7550).

Après l'ART. 78 : adoption de l'*amendement n° 237* du Gouvernement (accroissement du montant de la subvention destinée au réseau national secondaire ou réseau déclassé) (p. 7550).

TRANSPORTS

II. — SECTION COMMUNE

III. — TRANSPORTS TERRESTRES

DISCUSSION [17 novembre 1977] (p. 7601).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Cornet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Boudet, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports, Gaillard, Raynal, Gouhier.*

La section des transports terrestres (p. 7601, 7603) ; l'application du VIIe Plan (p. 7603) ; les entreprises nationales (p. 7601) ; la SNCF (p. 7601, 7603) ; les compensations financières (p. 7602) ; les concours financiers à la SNCF (p. 7602) ; le maintien des lignes omnibus déficitaires (p. 7602) ; l'électrification de la rive droite du Rhône (p. 7602) ; la ligne rapide Paris-Sud-Est (p. 7601) ; la desserte maritime de la Corse (p. 7602) ; les transports de voyageurs (p. 7603) ; la RATP (p. 7602, 7604) ; le RER (p. 7604) ; les investissements de la SNCF (p. 7604) ; le transport routier (p. 7602, 7603) ; le contrôle routier (p. 7603); la batellerie (p. 7602, 7603) ; la flotte rhénane (p. 7603) ; les subventions aux investissements (p. 7602) ; l'évolution du nombre des infractions (p. 7603) ; le tracé d'un TGV vers l'Ouest et le Sud-Ouest (p. 7604).

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports :

Les grandes orientations du projet de budget ; les crédits des transports ; l'incitation aux transports en commun ; l'importance des autorisations de programme pour la province ; le RER (p. 7604) ; le programme d'action prioritaire n° 21 « Mieux vivre en ville » ; les charges financières causées par les métros de province aux collectivités ; l'amélioration du cadre de vie ; l'accès des handicapés aux moyens de transport ; la politique des schémas régionaux de transports ; la décentralisation des responsabilités ; l'accueil des voyageurs dans les gares et les trains ; le transport des marchandises ; le transport routier ; la situation de la SNCF ; les dotations budgétaires et charges de trésorerie de la SNCF ; le coût de la subvention à la caisse de retraite ; les majorations de tarifs de la SNCF ; la situation financière de la RATP ; la mise en place du fonds de régulation de la batellerie ; le contrôle de la réglementation routière (p. 7605).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La section des transports terrestres (p. 7606) ; l'application du VIIe Plan ; le PAP n° 21 « Mieux vivre en ville » (p. 7606, 7608) ; l'exécution du PAP mer du Nord-Méditerranée (p. 7606) ; la SNCF (p. 7608, 7609) ; les concours financiers à la RATP (p. 7608) ; les compensations financières aux entreprises publiques (p. 7606) ; la ligne rapide Paris-Sud-Est (p. 7604) ; le maintien des lignes secondaires de la SNCF (p. 7607) ; les liaisons entre gares SNCF et chefs-lieux de cantons ; la coordination de l'action de la SNCF et des PTT (p. 7607) ; les liaisons transversales par rail (p. 7609) ; le tracé d'un TGV vers le Sud-Est (p. 7609) ; les investissements de la SNCF (p. 7608) ; la RATP (p. 7609) ; le désenclavement du Cantal (p. 7607) ; l'égalité des transports routiers et ferroviaires (p. 7606) ; l'instauration d'une autorité unique d'agglomération pour les transports urbains (p. 7606) ; le financement des transports parisiens ; le développement des transports en commun ; la carte orange des automobilistes (p. 7607).

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat :

Les contributions de l'Etat à la SNCF ; les investissements ; l'augmentation de la masse salariale à la SNCF ; les problèmes de la batellerie fluviale (p. 7609) ; la politique du Gouvernement vis-à-vis des bateliers ; la réalisation du programme d'action prioritaire n° 21 « Mieux vivre dans la ville » ; le maintien des lignes omnibus de la SNCF ; le nouveau matériel omnibus ; les conditions de la tarification appliquée aux gros chargeurs (p. 7610).

EXAMEN DES CRÉDITS [17 novembre 1977] (p. 7610).

ÉQUIPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — II. — TRANSPORTS. — SECTION COMMUNE.

ETAT B. — TITRE III : adoption ; le vote hostile du groupe communiste (p. 7610).

ETAT C. — TITRES V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7610).

III. — TRANSPORTS TERRESTRES

ETAT B. — TITRE III : adoption ; le vote hostile du groupe communiste (p. 7610). — TITRE IV : adoption (p. 7610). — TITRES V et VI. — Adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7611).

IV. — AVIATION CIVILE ET MÉTÉOROLOGIE

DISCUSSION [17 novembre 1977] (p. 7611, 7615).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Baudis, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Labbé, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports, Partrat, Montdargent, Raymond, Péronnet, Ribière, Lemoine, Commenay, Hamel.*

Le budget ; la répartition des crédits (p. 7611) ; la coordination des flottes de transport (p. 7613) ; le déficit d'Air France (p. 7611) ; les contraintes de service public pesant sur la compagnie (p. 7611, 7613) ; les critères d'attribution des concours publics aux aéroports de province (p. 7611) ; la construction aéronautique (p. 7611) ; le développement du programme Airbus (p. 7611) ; la création d'une famille d'avions (p. 7612) ; la relance du Nord 262 (p. 7611) ; le moteur de dix tonnes (p. 7611) ; le nouvel avion européen (p. 7612) ; la restructuration de l'aéronautique (p. 7612) ; la minorité de blocage dans la Société Marcel Dassault (p. 7612) ; la situation de l'industrie de l'aéronautique française (p. 7612) ; le programme Concorde (p. 7612, 7613).

Budget 1978

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports :

Les efforts accomplis pour la sécurité du trafic aérien ; le centre de contrôle du trafic aérien à Reims ; les crédits de l'Etat aux aéroports de province ; l'extension sud de Nice ; la participation aux investissements aéroportuaires en fonction de leur nature ; le contexte international du transport aérien ; l'élaboration d'une politique commune européenne ; la Compagnie Air France ; le renforcement de la coopération d'Air France et d'Air Inter ; le Concorde ; le programme d'avions supersoniques de deuxième génération ; le programme Airbus (p. 7616) ; la politique suivie dans le domaine commercial ; le développement du moteur CFM 56 ; la création d'un nouvel avion moyen courrier bi-CFM 56 ; l'industrie des hélicoptères ; l'évolution des grands programmes aéronautiques ; le transfert des services centraux de la météorologie à Toulouse (p. 7617).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La répartition des crédits du budget (p. 7619, 7620, 7621) ; la coopération Air France - Air Inter ; le déficit d'Air France (p. 7618) ; la construction aéronautique (p. 7619) ; le développement du programme Airbus (p. 7618, 7621, 7622, 7625) ; l'autorisation pour Airbus d'atterrir en URSS (p. 7626) ; le lancement de la version B 10 (p. 7619) ; la création d'une famille d'avions organisée à partir de Airbus (p. 7618, 7625) ; la relance du Nord 262 (p. 7618, 7622) ; le lancement du moyen courrier A 200 (p. 7620, 7621, 7625) ; la coopération européenne (p. 7623) ; le CFM 56 (p. 7620, 7621, 7622, 7623, 7625) ; le rapport de la commission parlementaire d'enquête sur l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises aéronautiques (p. 7617) ; la situation de l'industrie aéronautique française (p. 7620) ; l'importance de cette industrie (p. 7622, 7625) ; l'importance des sociétés de sous-traitance (p. 7618) ; la situation de la SNIAS (p. 7621, 7624) ; le holding SNIAS ; AMDBA (p. 7622) ; la spécialisation de la SNIAS et de la Société Avion Marcel Dassault ; Bréguet-Aviation (p. 7618) ; le contrôle de l'Etat sur la Société AMDBA (p. 7618, 7620) ; le programme Concorde (p. 7617, 7619, 7621, 7622, 7625) ; le supersonique de la deuxième génération (p. 7621) ; le rapport de M. Labbé (p. 7619) ; les besoins en personnel de la direction de la navigation aérienne (p. 7619) ; le droit de grève des contrôleurs aériens (p. 7618) ; la sécurité aérienne ; la météorologie (p. 7620) ; le transfert à Toulouse de la météorologie (p. 7621) ; l'accord aérien de la France avec l'URSS ; le non-respect de l'égalité des capacités offertes (p. 7625) ; la firme toulousaine Micro-Turbo (p. 7621) ; la Société Potez d'Aire-sur-Adour (p. 7625) ; les nuisances provoquées par l'aéroport de Roissy (p. 7623) ; l'adoption d'une réglementation communautaire de redevance de bruit (p. 7624) ; le vote favorable des Réformateurs (p. 7619) ; le vote hostile du PSRG (p. 7622).

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat :

Le rapport de la commission d'enquête ; le lancement d'études pour élargir la famille Airbus ; les difficultés de la division avions de la SNIAS ; le plan de charge de la SNIAS ; les transferts provenant des autres divisions de la société ; les études sur la relance du Nord 262 ; le régime indemnitaire des officiers contrôleurs de la circulation aérienne ; le contentieux des sanctions prises en 1973 (p. 7626) ; les crédits de la recherche ; le programme Concorde ; les crédits de développement du programme Airbus ; l'atterrissage du Concorde à New York ; la construction aéronautique ; le transfert de la météorologie ; la liaison Paris-Tokyo par Concorde ; l'Europe aéronautique ; le remboursement des avances de l'Etat pour le Mystère 50 (p. 7627) ; le CFM 56 ; le bruit causé par l'aéroport de Roissy-en-France ; les modalités d'exploitation de la piste n° 2 ; l'assiette de la taxe parafiscale ; l'entreprise Potez à Aire-sur-Adour ; le problème de l'atterrissage de l'Airbus à Moscou (p. 7628).

EXAMEN DES CRÉDITS [17 novembre 1977] (p. 7628).

ÉQUIPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — IV. — TRANSPORTS. — AVIATION CIVILE ET MÉTÉOROLOGIE.

TITRE III : adoption (p. 7628). — TITRE IV : adoption (p. 7628).

ETAT C. — TITRES V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7629) ; le vote hostile du groupe communiste (p. 7628).

V. — MARINE MARCHANDE

DISCUSSION [17 novembre 1977] (p. 7629).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Rohel, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Duroméa, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du*

ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports, Guermeur, Le Pensec, Achille-Fould, Bardol, Baudouin, Dupilet, Mauger, Cermolacce, d'Harcourt, Gabriel, Crépeau, Mme Stéphan, M. Garcin.

Les caractéristiques du budget de la marine marchande (p. 7629, 7631) ; les recommandations de la commission des finances (p. 7630) ; le contexte international (p. 7629, 7630) ; l'AGEAM (p. 7630) ; l'enseignement et l'apprentissage maritime (p. 7630) ; le budget du régime social (p. 7630) ; les pêches maritimes (p. 7630, 7631) ; l'évolution de la flotte française (p. 7630, 7631) ; la construction navale (p. 7630, 7631, 7632) ; les pavillons de complaisance (p. 7631) ; l'aquiculture (p. 7631) ; la subvention à la Société nationale de sauvetage en mer (p. 7630, 7632) ; les marins (p. 7632) ; le trafic transmanche (p. 7631) ; la police maritime (p. 7629).

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports :

Les objectifs du projet de budget de la marine marchande pour 1978 ; le plan de soutien à la construction navale ; le taux de l'aide de base ; l'action menée au niveau international ; l'armement ; la défense du pavillon ; le plan de croissance (p. 7632) ; la concertation entre armateurs et chargeurs ; le marché des produits de la mer et de la conchyliculture ; la position de la France lors des négociations communautaires sur le régime interne de la pêche ; la mise en œuvre du schéma national conchylicole et aquacole ; la protection de la mer ; l'action des CROSS ; le système de télédétection des hydrocarbures ; le fonds d'intervention pour la lutte contre la pollution ; la protection sociale des marins ; l'enseignement maritime ; la subvention à la Société nationale de sauvetage en mer ; l'association de gérance de l'école d'apprentissage maritime ; l'étude de la comparaison des niveaux de l'évolution des salaires forfaitaires et des salaires réels des marins ; le déficit de la balance des échanges des produits de la mer (p. 7633) ; les charges de fonctionnement des entreprises de pêche (p. 7634).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les caractéristiques du budget (p. 7634, 7638, 7643, 7645) ; le cours de préparation au brevet de chef de quart de Saint-Jean-de-Luz (p. 7637) ; le problème des charges sociales (p. 7641) ; les pêches maritimes (p. 7634, 7635, 7636, 7637, 7638, 7640, 7644, 7645) ; la politique communautaire de la pêche (p. 7634, 7635, 7636, 7638, 7644, 7646) ; les mesures unilatérales des Etats membres (p. 7638) ; le problème des quotas (p. 7635, 7636) ; l'évolution de la flotte française (p. 7641, 7642) ; l'armement (p. 7632, 7634) ; l'armement de cabotage (p. 7640) ; la construction navale (p. 7634, 7639, 7644, 7645, 7646, 7647) ; la pêche artisanale (p. 7640, 7642) ; l'insuffisance des incitations (p. 7643) ; l'aide de première installation (p. 7640) ; la pêche à la langouste (p. 7641) ; l'aide aux carburants (p. 7640, 7642) ; l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun (p. 7641) ; les pavillons de complaisance (p. 7639, 7642) ; les commandes passées par les armateurs français à l'étranger (p. 7646) ; les concentrations des sociétés de construction (p. 7647) ; les subventions à la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer) (p. 7635, 7636, 7638, 7641) ; la sécurité en mer (p. 7635, 7636, 7641) ; la fiscalité applicable aux marins-pêcheurs (p. 7641) ; la situation sociale des marins (p. 7634, 7637, 7644) ; le budget de l'ENIM (p. 7642, 7645) ; les pensions servies aux marins (p. 7638, 7640, 7642, 7646) ; le trafic transmanche (p. 7634, 7639) ; la lutte contre la pollution marine (p. 7635, 7636, 7643, 7645) ; les industries de transformation des produits de la mer (p. 7635) ; la police maritime (p. 7636) ; la conchyliculture (p. 7637, 7645, 7646) ; le FIOM (p. 7636, 7638) ; la prise en charge de l'assurance accident-maladie par les sociétés d'assurances maritimes (p. 7642) ; la garantie de prix du poisson au débarquement (p. 7642) ; le plan Océan (p. 7643) ; l'exploitation des ressources de la mer (p. 7643) ; la surveillance de la zone des deux cents milles (p. 7644, 7646) ; le rôle des DOM-TOM en matière d'exploitation de la mer (p. 7644) ; la conférence sur le droit de la mer (p. 7642) ; les propositions pour la pêche (p. 7635) ; le Naviplane (p. 7637) ; les ports de Boulogne-sur-Mer et Etaples (p. 7638, 7640) ; la société interpêche de Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 7645) ; l'élaboration d'un plan de reconstitution de la flotte de pêche (p. 7640) ; l'institution d'une taxe sur les navires gros porteurs (p. 7642) ; l'institution du haut comité de la mer (p. 7643) ; le vote hostile du groupe PSRG (p. 7636) ; le vote hostile du groupe communiste (p. 7638).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat :

Le trafic transmanche ; la politique des pêches communautaires ; les crédits de la lutte contre la pollution (p. 7647) ; le chômage partiel des marins-pêcheurs ; la Sopromer ; la Société nationale de sauvetage en mer ; la surveillance de la zone des 200 milles ; la pêche au hareng ; le Naviplane ; le projet de réforme statutaire des syndics des gens de

Budget 1978

mer ; la diminution de la flotte de pêche ; le FIOM ; l'avenir des pêches maritimes ; la mise sur pied d'un régime interne de la Communauté européenne ; l'aide du Gouvernement aux chantiers navals ; les pavillons de complaisance ; l'aide aux jeunes pêcheurs ; l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun (p. 7648) ; les suppressions d'emplois dans la marine ; la desserte de la Corse ; l'aide au carburant ; les circuits de distribution du poisson ; la conférence de l'ONU sur le droit de la mer ; l'aquiculture ; la construction navale ; l'armement ; les commandes de navires à l'étranger (p. 7649).

EXAMEN DES CRÉDITS [17 novembre 1977] (p. 7649).

ÉQUIPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — V. — TRANSPORTS. — MARINE MARCHANDE.

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 7649).

TITRE IV : adoption (p. 7649).

ETAT C. — TITRES V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7649, 7650).

INDUSTRIE, COMMERCE ET ARTISANAT

I. — INDUSTRIE

DISCUSSION [15 novembre 1977] (p. 7417, 7434).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Schloesing, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Julien Schvartz, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Darinot, Plantier, Darras, Bertrand Denis, Depietri, Mesmin, Xavier Hamelin, Chevènement, Morellon, Jans, Daillet, Huguet, Boyer, Roger, Neuwirth, Hamel, Maton, Briane, Delelis, Weisenhorn, Kiffer, Mexandeau, Dhinnin.*

La structure du ministère de l'industrie ; l'absence de stratégie d'ensemble en matière industrielle ; l'énergie ; l'abandon de l'hydro-électricité ; la production d'énergie nucléaire ; la nécessité d'une diversification des sources d'énergie ; l'utilisation de la chaleur nucléaire ; la promotion des énergies nouvelles (p. 7418) ; les conditions d'un véritable débat sur l'énergie ; l'indépendance du ministère par rapport aux entreprises soumises à sa tutelle ; les recommandations de la commission des finances ; le programme nucléaire, la diversification des approvisionnements en énergie, les économies d'énergie ; le développement des échanges ; la relance charbonnière ; le plan-calcul ; la sidérurgie ; l'action du CIASI (comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles) ; le développement de la technique des centrales électro-calogènes ; la présentation de certains crédits et subventions (p. 7419) ; les problèmes industriels et énergétiques ; le taux de croissance économique ; le redéploiement industriel ; l'effort d'investissement ; la concrétisation du programme d'économies d'énergie ; la définition d'un plan industriel (p. 7420).

Intervention de M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat :

Les rapports entre Gouvernement et le Parlement ; l'organisation du ministère ; les crédits de fonctionnement ; les crédits d'investissement ; la dépendance de la France vis-à-vis de l'extérieur ; la situation des entreprises (p. 7420) ; la nouvelle politique industrielle ; le rééquilibrage de notre balance commerciale ; l'inflation ; l'évolution des prix industriels, des prix des services ; la maîtrise de l'évolution de la masse monétaire ; l'augmentation de la part des frais financiers dans le bilan des sociétés ; le rétablissement de conditions favorables à l'environnement industriel ; la restauration de la capacité de financement des entreprises ; la liberté des prix ; la modification des circuits de financement ; le développement de la recherche technologique et la diffusion de la connaissance (p. 7421) ; le développement des services régionaux du ministère ; le rattachement du délégué à la recherche industrielle et technologique au ministère de l'industrie ; les conditions de la concurrence internationale ; le protectionnisme ; le respect du jeu de la concurrence ; la « surveillance de la concurrence internationale » ; le développement des PME par des aides à l'investissement et des aides à l'exportation ; la mise en place de supports commerciaux pour les PME ; l'octroi de responsabilités nouvelles aux établissements publics régionaux pour la création d'entreprises ; la politique sectorielle ; le secteur de la péri-informatique (p. 7422) ; l'instrumentation scientifique et médicale ; l'industrie pharmaceutique ; l'industrie de l'ameublement ; les contrats de croissance ; l'industrie du poids lourd ; les circuits intégrés ; les fabricants d'engrais ; le regroupement des fabrications de EMC et CDF-Chimie ; l'industrie papetière ; l'opération CII-Honeywell Bull ; la machine-outil ; les secteurs à convertir ou à spécialiser (p. 7423) ; la conversion de l'industriel textile ; la reconversion de la sidérurgie ; les

organismes sous tutelle du ministère de l'industrie ; le centre national d'études spatiales (CNES) ; l'agence européenne chargée de construire le lanceur *Ariane* ; la construction de satellites ; la politique spatiale ; la mission du centre national d'exploitation des océans (CNEXO) ; l'exploitation des fonds marins ; le commissariat à l'énergie atomique ; la réalisation d'Eurodif (p. 7424) ; les recherches du CEA dans le domaine de la sécurité ; la francisation de la filière PWR ; le programme de surrégénération ; le procédé d'enrichissement chimique résultant des recherches du CEA ; la dépendance de la France en matière énergétique ; l'objectif de 58 milliards de francs d'importations de pétrole ; le lancement du programme d'équipement en centrales nucléaires ; les réserves d'uranium de la France ; la technique des surrégénérateurs ; la diversification des sources d'approvisionnement en énergie ; le développement de la part du gaz ; la politique suivie en matière de pétrole (p. 7425) ; la recherche de la vérité des prix ; la réduction progressive des tarifs dégressifs de l'électricité ; les économies d'énergie ; la réhabilitation du logement ancien ; la mise en place d'une taxation de l'ensemble de l'énergie pour les gros consommateurs industriels ; la récupération des eaux chaudes ; le budget des énergies nouvelles ; l'utilisation de l'énergie solaire ; les contrats de chauffage ; le tout-électrique ; l'équilibre entre la production d'électricité et la demande ; l'équilibre entre les différents modes de chauffage des logements ; l'institution de l'avance remboursable (p. 7426) ; les mesures prises pour réduire la consommation de matières premières et lutter contre les gaspillages ; les actions du BRGM ; le « plan cuivre » (p. 7427).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La répartition des crédits budgétaires (p. 7435) ; la relance de la production par le marché intérieur (p. 7437, 7441, 7444) ; l'investissement (p. 7429, 7436) ; l'élaboration d'une politique sélective de l'investissement industriel (p. 7435) ; la crise économique (p. 7430) ; les chômeurs (p. 7430, 7438) ; les investissements des entreprises nationales (p. 7436) ; l'association des industries françaises aux firmes américaines (p. 7436) ; le nucléaire (p. 7439, 7441, 7442) ; la sûreté nucléaire ; l'institution du conseil national de la sûreté nucléaire (p. 7435) ; les centrales nucléaires ; la filiale HTR (p. 7435) ; l'énergie (p. 7428, 7440, 7442) ; les économies d'énergie (p. 7436) ; le charbon (p. 7428, 7437, 7438, 7442, 7444, 7445) ; la prospection du charbon (p. 7429, 7444) ; la gazéification charbonnière (p. 7428) ; la chimie minière (p. 7444, 7445) ; la prospection du charbon (p. 7439, 7444) ; les écologistes ; les journées d'études sur le nucléaire ; la politique européenne de l'énergie (p. 7343) ; la nécessité de l'information sur le nucléaire (p. 7442, 7443) ; les problèmes posés par le retraitement des combustibles PWR (p. 7442) ; le surrégénérateur Phénix ; les déclarations de M. Boulloche (p. 7441) ; la récupération des eaux chaudes des centrales (p. 7432, 7434, 7445) ; les conclusions de la commission Leroy (p. 7432, 7434, 7445) ; les travaux des commissions régionales (p. 7434) ; la création d'une instance technique (p. 7434) ; la crise de la sidérurgie (p. 7430, 7431, 7439, 7440, 7446) ; le licenciement dans les mines de fer (p. 7430) ; le refus des partenaires européens de déclarer l'état de « crise manifeste » (p. 7446) ; l'endettement de la sidérurgie ; le plan d'Avignon ; les prix d'orientation (p. 7440) ; le dumping pratiqué par les « Bresciani » (p. 7440, 7446, 7447) ; l'utilisation des fonds publics alloués à la sidérurgie (p. 7440) ; le tout électrique (p. 7426, 7427, 7432) ; l'industrie textile (p. 7429, 7430, 7440, 7447, 7448) ; l'accord multifibres ; le partage des contingents ouverts aux pays exportateurs au sein de la CEE (p. 7448) ; les industries agro-alimentaires (p. 7429) ; les industries du bois et papiers (p. 7429, 7440) ; le secteur de la machine-outil (p. 7430) ; le secteur des composants (p. 7437) ; l'informatique ; le téléphone (p. 7437) ; la situation de l'industrie du Nord - Pas-de-Calais ; la liquidation des houillères (p. 7429, 7430, 7441, 7445) ; l'entreprise Teppaz (p. 7443) ; le cas de Manufrance (p. 7442) ; l'implantation des centrales nucléaires dans le Nord-Cotentin (p. 7442) ; les problèmes de la région Rhône-Alpes (p. 7443) ; la situation de la Sambre et de l'Avesnois (p. 7443, 7444); l'usine d'Usinor-Louvroil (p. 7439, 7443) ; la sidérurgie lorraine (p. 7431, 7440) ; l'accueil de la délégation syndicale de la Société Huiles, goudrons et dérivés de Loison-Vendin (p. 7444) ; le devenir de la zone de Lacq (p. 7427) ; les réductions d'emplois de CDF-Chimie ; les promesses gouvernementales (p. 7428) ; les difficultés de la Société ATO-Aquitaine-Total (p. 7427) ; les conséquences de l'installation du vapo-craqueur à Dunkerque (p. 7429) ; la centrale sidérurgique de Richemont-en-Moselle (p. 7430) ; les dangers des ballastières pour les eaux souterraines (p. 7432) ; l'aménagement hydraulique du Haut-Rhône par la Compagnie nationale du Rhône (p. 7435) ; l'exploitation des mines de charbon d'Auvergne (p. 7437) ; les délais de conversion des mineurs licenciés (p. 7437) ; la cité minière de Messeix (p. 7438) ; le gisement de l'Aumance (p. 7438) ; la désindustrialisation de la région Ile-de-France (p. 7438) ; la suppression de l'indemnité de décentralisation

Budget 1978

(p. 7438) ; la suppression de la redevance sur les constructions de locaux à usage de bureaux dans la région parisienne (p. 7439) ; la région de Caen ; l'industrialisation de la Basse-Normandie (p. 7446) ; l'emploi dans le Calvados ; le cas de la Société métallurgique de Normandie ; le chômage partiel ; les créations d'emplois à la Saviem (p. 7447) ; le budget de M. Marchais (p. 7431) ; les propositions communistes pour la Lorraine (p. 7431) ; les déclarations gouvernementales sur la Lorraine ; la nationalisation de la sidérurgie (p. 7431) ; les propositions socialistes pour la sidérurgie (p. 7440) ; les propositions communistes pour le textile (p. 7447) ; les propositions socialistes en matière de politique industrielle (p. 7437, 7451) ; l'effort d'investissements des entreprises publiques ; le programme commun.

Intervention de M. René Monory, ministre :

L'information du Parlement sur la situation de la sidérurgie ; l'indépendance du Gouvernement à l'égard des entreprises nationales ; le dégagement progressif de Westinghouse ; les énergies nouvelles ; le maintien du travail dans la région des Landes ; la politique charbonnière du Gouvernement (p. 7448) ; l'exploitation du charbon ; la gazéification ; le textile ; l'accord Multifibres ; la conversion de certaines industries ; l'aménagement des zones rurales ; les industries agro-alimentaires ; le programme d'EDF ; la centrale de Carling ; l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité ; la construction d'une centrale au Havre ; l'eau chaude (p. 7449) ; les ballastières ; l'hydraulique ; l'énergie hydro-électrique des barrages du Rhône ; l'absence de proposition de l'opposition ; les entreprises nationales ; l'informatique ; l'exploitation éventuelle de l'Aumance ; la fermeture de mines ; l'organisation d'un colloque sur le nucléaire suscitée par M. Daillet ; la création d'un conseil de l'information sur l'énergie électro-nucléaire (p. 7450) ; le programme de développement pour l'industrie du papier carton ; l'entreprise Manufrance ; l'usine de traitement de La Hague ; l'entreprise Teppaz ; le problème des tracés de lignes électriques évoqué par M. Hamel ; les problèmes du département de l'Aveyron ; la réception des délégations syndicales ; la rénovation des cités minières ; le transfert des sièges sociaux en province ; la qualification des emplois des ouvrières (p. 7451) ; l'harmonisation des rémunérations entre ouvriers et employés ; le problème de la métallurgie normande ; la Saviem ; la prospection charbonnière dans le cadre du BRGM (p. 7452).

EXAMEN DES CRÉDITS [15 novembre 1977] (p. 7452).

ORATEURS : *MM. Plantier, Julien Schvartz, rapporteur pour avis ; Mme Fritsch, MM. Monory, ministre ; Schloesing, rapporteur spécial ; Chevènement.*

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 7452).

TITRE IV : rejet de l'*amendement n° 85* de la commission des finances (réduction des subventions prévues pour la conversion des houillères nationales) (p. 7454) ; la fermeture de l'usine de la CDF dans la région de Lacq ; le financement de l'augmentation du capital d'EMC ; les déclarations du président du directoire de CDF-Chimie ; l'effort que l'on doit exiger des firmes publiques en matière de critères d'investissement ; l'activité économique en Aquitaine ; la fiscalité appliquée aux productions d'hydrocarbures ; les conséquences d'une indexation des redevances sur la hausse des prix ; les déclarations de M. Coulais ; le montant des subventions accordées aux houillères (p. 7453).

Intervention de M. René Monory, ministre :

La création d'une usine de polyéthylène sur le site de Mont ; les négociations pour l'implantation de nouvelles entreprises (p. 7453) ; adoption des crédits du titre IV (p. 7454).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7454).

TITRE VI : retrait de l'*amendement n° 223* de la commission de la production et des échanges (suppression de 50 millions de francs prévus à titre de provision en cas d'insuffisance des commandes de l'Etat en matériel CII-Honeywell Bull) (p. 7454).

Adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI (p. 7454).

II. — COMMERCE ET ARTISANAT

DSICUSSION [19 octobre 1977] (p. 6360).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Denvers, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour le commerce ; Bardol, rapporteur spécial de la commission des finances pour l'artisanat ; Jean Favre, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour le commerce ; Maujoüan du Gasset, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, pour l'artisanat ; Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat ; Du-*

rieux, Vizet, Raynal, Bouvard, Claude Michel, Masson, Desanlis, Ehm, Morellon, Paul Duraffour, Le Cabellec.

L'évolution du commerce en France et l'appareil commercial français ; le commerce de détail ; les magasins à succursales, les grands magasins et les magasins populaires ; le chiffre d'affaires du commerce de gros ; la population active des différentes catégories de commerces ; l'accroissement de l'appareil commercial enregistré en 1976 ; l'évolution des magasins à grande surface ; la répartition des chiffres d'affaires entre les différentes formes de commerces ; le maintien de la croissance de la consommation des ménages ; le taux d'épargne des ménages ; le volume des achats de biens durables ; l'évolution des crédits budgétaires ; l'augmentation des crédits de fonctionnement, l'évolution des dépenses en capital pour le commerce et l'artisanat (p. 6360) ; les autres catégories de crédits ; le retard dans les réponses aux questions posées par la commission ; l'insuffisance des dispositions prévues pour la réalisation de l'unification des conditions d'imposition des salariés des entrepreneurs commerciaux ; l'abattement de 20 % prévu en cas d'adhésion à un centre agréé ; les améliorations aux méthodes statistiques utilisées pour apprécier l'évolution de l'emploi dans le domaine du commerce ; la nécessité de mettre fin aux pratiques discriminatoires dans les rapports entre fabricants et distributeurs ; le statut des femmes d'artisans et de commerçants ; le rôle des commissions départementales d'urbanisme commercial ; l'étude en cours au sujet des circuits commerciaux ; le montant des crédits consacrés à la branche du commerce et de l'artisanat ; la non-publication du rapport sur l'exécution de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat ; la non-réévaluation du crédit afférent aux primes d'apprentissage ; le caractère insuffisamment incitatif des primes d'apprentissage (p. 6361) ; la pratique des transferts de titre à titre des crédits relatifs aux zones sensibles ; la définition de la notion de zone sensible ; le système des primes d'installation en faveur des entreprises artisanales ; la non-réévaluation du taux de ces primes, particulièrement en milieu urbain ; l'insuffisance du nombre d'artisans en certaines zones géographiques et pour certains métiers ; les difficultés d'ordre économique, fiscal et social de l'artisanat ; la réduction du pouvoir d'achat des salariés provoquée par la crise ; l'absence de projets relatifs à l'aménagement de l'assiette des charges sociales des entreprises de main-d'œuvre ; la création d'un groupe de travail à ce sujet ; l'accroissement des charges fiscales des artisans ; la limitation de la déduction de 20 % aux adhérents des centres de gestion agréés ; l'adoption des crédits, recommandée par la commission des finances (p. 6362) ; le coût des études menées en faveur du commerce ; l'intérêt des crédits destinés à la promotion d'assistants techniques du commerce ; l'aide à la reconversion des commerçants ; le salaire déductible de la femme du commerçant ; les opérations Mercure ; la modification du plafond en matière de centres de gestion agréés ; la nécessité d'associer les chambres de commerce et d'industrie à l'instruction des dossiers pour les prêts d'installation aux jeunes commerçants ; l'avis favorable de la commission de la production à l'adoption des crédits ; le montant du budget du commerce et de l'artisanat ; le montant des prêts à l'investissement ; l'aide apportée à l'assurance-vieillesse ; la place de l'artisanat dans notre pays (p. 6363) ; la répartition géographique de l'artisanat ; la place de celui-ci dans la qualité de la vie ; le rôle de l'artisanat en matière d'emploi ; l'alignement des dispositions applicables aux cotisations d'assurance-maladie des artisans retraités du régime général ; les problèmes qu'il pose ; l'augmentation du plafond de la décote spéciale de TVA ; le montant des droits de mutation des cessions de fonds de commerce ; l'augmentation de l'abattement de l'impôt sur le revenu des commerçants et artisans ; la déduction de la rémunération réelle versée au conjoint du chef d'entreprise du bénéfice pour le calcul de l'impôt sur le revenu ; l'aide au crédit souhaitée par les artisans ; la modernisation de la documentation statistique relative à l'artisanat ; la simplification des formalités administratives ; le problème des femmes d'artisans ; l'artisanat, domaine privilégié d'épanouissement (p. 6364).

Budget 1978

Intervention de M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat :

Son désir de faire parvenir les réponses aux questions posées par le Parlement ; les orientations budgétaires en matière de commerce et d'artisanat ; les avantages du rattachement du ministère du commerce et de l'artisanat à celui de l'industrie ; l'augmentation de 12,5 % du budget de l'Etat en 1978 ; la croissance de 7 % des crédits de fonctionnement ; la nécessité d'appliquer la loi d'orientation ; les progrès réalisés en matière d'harmonisation fiscale ; l'augmentation de l'abattement de 10 à 20 % pour les adhérents aux centres agréés ; la création d'une commission permettant de dialoguer avec les organisations socio-professionnelles ; l'élévation des plafonds d'adhésion aux centres agréés ; la réévaluation des bilans (p. 6365) ; la réévaluation des biens amortissables ; l'augmentation de la déduction pour le salaire de l'épouse ; le nombre de femmes

Budget 1978

bénéficiant de cette mesure ; les modalités d'une participation des conjoints dans les assemblées consulaires ; l'harmonisation des prestations sociales ; l'augmentation des cotisations ; la modification de la loi instituant l'aide compensatrice en faveur des commerçants ; les crédits consacrés à la conversion du commerce ; les prêts bonifiés aux jeunes commerçants ; l'atténuation du nombre de demandes de création de grandes surfaces ; la diminution des dossiers portés devant la commission nationale pour l'implantation des grandes surfaces (p. 6366) ; l'utilité du commerce pour la nation ; l'adoption de cent mesures de simplification administrative par le Gouvernement ; le rôle de l'artisan en milieu rural ; la nécessité d'occorder des primes supérieures au milieu rural ; les crédits affectés aux primes d'installation ; les crédits à taux bonifiés pour l'implantation des jeunes artisans ; l'augmentation du nombre des artisans ; l'élaboration du nouveau statut de l'apprentissage ; l'exonération des charges sociales pour l'engagement d'apprentis (p. 6367) ; la progression du nombre de contrats d'apprentissage ; le nombre d'apprentis ayant reçu une formation annuelle ; la publication par le Gouvernement d'une circulaire sur certaines formes de ventes ; le fonctionnement des commissions départementales pour l'implantation des grandes surfaces ; les centres de formation d'apprentis ; le regroupement des crédits d'études des ministères ; l'attention portée par le Gouvernement aux problèmes des commerçants et artisans (p. 6368).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'évolution du budget pour le commerce et l'artisanat (p. 6372, 6373) ; les mesures adoptées pour les artisans et commerçants (p. 6368, 6372) ; le bilan de la loi d'orientation (p. 6369) ; la couverture sociale des commerçants et artisans (p. 6370, 6371, 6375) ; l'harmonisation des régimes de sécurité sociale (p. 6373) ; la situation des retraités (p. 6370, 6375) ; l'aide spéciale compensatrice (p. 6373, 6374) ; la situation des épouses de commerçants et leur rôle dans l'entreprise commerciale ou artisanale (p. 6369, 6371, 6372, 6373, 6374, 6375) ; la possibilité de créer une société de type familial (p. 6369, 6371, 6374) ; le maintien du tissu rural (p. 6369, 6370, 6371, 6372, 6374) ; les primes à l'installation (p. 6369, 6370) ; la réévaluation de la base de la décote spéciale en matière de TVA accordée aux commerçants et artisans (p. 6369); les problèmes fiscaux des commerçants et artisans (p. 6370, 6374, 6375) ; l'assiette de la taxe professionnelle (p. 6371) ; l'adhésion aux centres de gestion agréés (p. 6370, 6374, 6375) ; le financement de la formation professionnelle dans les entreprises artisanales (p. 6374) ; les contrôles fiscaux (p. 6374) ; la crise frappant le commerce et l'artisanat (p. 6374, 6375) ; la concurrence des grandes surfaces (p. 6373, 6375) ; l'inaptitude du secteur bancaire et de l'administration à aider le commerce et l'artisanat (p. 6372, 6375) ; le rôle de la petite entreprise dans le mode de vie (p. 6375) ; le projet de budget du groupe communiste (p. 6370) ; la création de zones d'activités artisanales (p. 6370) ; inciter les jeunes à entreprendre (p. 6371, 6373) ; les conditions de développement du commerce et de l'artisanat (p. 6372) ; l'aménagement des charges sociales pour les métiers de main-d'œuvre (p. 6372) ; la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire (p. 6374) ; le rapport Claudé (p. 6375) ; l'amendement pour l'accroissement du droit fixe de la taxe pour frais de la chambre des métiers (p. 6369).

Intervention de M. Monory, ministre :

L'implantation des commerçants en zones sous-peuplées ; les centres agréés ; les épouses des commerçants ; l'attitude du parti communiste sur le plan local vis-à-vis des grandes surfaces ; la réalisation de l'égalité fiscale et de l'égalité sociale ; le projet de budget du parti communiste ; les monographies ; le problème des zones artisanales ; l'extension à ces zones des primes de développement régional ; la taxe professionnelle ; les abattements dont ont bénéficié les commerçants et artisans ; le problème du salaire fiscal de la femme dans les entreprises de commerce et d'artisanat ; les difficultés de la création de la société unipersonnelle ou familiale ; les problèmes de couverture sociale et les difficultés des retraités (p. 6376) ; l'accroissement des charges sociales ; le coût des mesures prises en faveur des commerçants et artisans ; l'exonération du salaire de l'apprenti de l'impôt sur le revenu ; l'assimilation de l'apprenti à un étudiant ; la restauration d'un climat de confiance entre les commerçants, les artisans et le Gouvernement ; l'augmentation des installations de commerçants ; l'aide compensatrice ; l'accroissement du nombre des apprentis ; le projet à l'étude en matière de régime complémentaire ; la formation professionnelle (p. 6377) ; les exigences de la concurrence internationale ; la nécessité d'une meilleure répartition de la richesse sur notre territoire ; les mérites du plan Barre ; le maintien du franc ; le caractère général de la crise ; le rôle des PME à l'exportation (p. 6378).

EXAMEN DES CRÉDITS [19 octobre 1977] (p. 6378).

ORATEURS : *MM. Mayoud, Monory, ministre, Glon, Baudis, président de la commission*

des finances, de l'économie générale et du Plan.

ETAT B. — TITRE III : adoption de la réduction de crédit proposée pour ce titre (p. 6378) ; vote hostile du groupe communiste et du groupe du PSRG (p. 6378).

TITRE IV : adoption (p. 6378).

ETAT C. — TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6378).

ART. 68 (extension de la taxe pour frais de chambres de métiers aux départements d'outre-mer) : les attributions des chambres de métiers dans notre pays ; leurs moyens (p. 6378) ; adoption de l'article (p. 6379).

Après l'ART. 68 : *amendements* identiques *n*os *42* de M. Mayoud et *101* de M. Lauriol (augmentation de la taxe pour frais de la chambre des métiers) ; retrait du *sous-amendement n° 157* de M. Glon (affectation du supplément de ressources dégagé à la formation professionnelle) (p. 6379) ; adoption du texte commun des *amendements n*os *42* et *101* (p. 6379).

INTÉRIEUR

I. — DÉBAT PRÉPARATOIRE A L'EXAMEN EN SÉANCE PUBLIQUE

Séance de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 octobre 1977] *J.O.* du 2 novembre 1977 (p. 6844).

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; motion d'ordre : M. Lauriol, MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Limouzy, rapporteur pour avis de la commission des lois, Lauriol, Fanton, Burckel, Alain Bonnet, Fontaine, Dupilet.*

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur :

Le budget du ministère de l'intérieur (p. 6844) ; la nature des crédits : crédits de fonctionnement, crédits d'équipement ; les crédits affectés à l'administration générale et territoriale ; les mesures catégorielles intervenues en 1977 ; les créations de personnel dans la police ; les personnels de préfecture ; la politique de recrutement de ces personnels ; le plan de recrutement pour les tribunaux administratifs ; l'accueil des rapatriés ; la sécurité des Français ; les crédits de la police nationale ; les conclusions de la commission Racine ; le niveau du concours des commissaires de police ; l'extension de la qualité d'officier de police judiciaire et d'agent de police judiciaire à de nouvelles catégories ; l'effort fait en faveur de la formation (p. 6845); la rationalisation de l'emploi des personnels de police ; la modernisation des moyens matériels de la police ; la sécurité civile ; la construction de l'école de sapeurs-pompiers à Nainville-les-Roches ; le groupement aérien de sécurité civile ; la sécurité routière ; la réalisation du programme d'action prioritaire « feux de forêt » (p. 6846) ; la participation de l'Etat aux charges des collectivités locales ; les subventions d'équipement ; la dotation du fonds d'équipement des collectivités locales ; la réalisation des programmes d'action prioritaires ; le FSIR (fonds spécial d'investissement routier) ; les crédits du FAC affectés aux collectivités locales ; l'augmentation des crédits de paiement ; le VRTS ; la comparaison des politiques suivies en matière de collectivités locales en France et en Grande-Bretagne au cours du colloque franco-anglais de l'abbaye de Hautecombe (p. 6847).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le corps préfectoral (p. 6847, 6852) ; les sous-préfets (p. 6848, 6853) ; les tribunaux administratifs (p. 6848, 6853) ; les dotations du fonds d'équipement des collectivités locales (p. 6848, 6850) ; la rémunération des maires (p. 6849) ; les conditions des délibérations des conseils municipaux sur ce sujet (p. 6849); le VRTS (p. 6851, 6852) ; le rapport Guichard (p. 6852) ; le questionnaire adressé aux maires (p. 6852) ; l'aide de l'Etat aux collectivités locales (p. 6853) ; les subventions (p. 6852, 6853) ; l'utilisation de personnels des conseils généraux par la police (p. 6851) ; l'octroi de subventions aux communes fusionnées (p. 6850) ; la sécurité (p. 6852) ; la violence (p. 6848) ; les vols (p. 6850) ; la sécurité routière (p. 6850) ; la délinquance « astucieuse » (p. 6851) ; la lutte contre les incendies (p. 6852) ; le remplacement des Canadair par des DC 6 (p. 6851) ; la police nationale (p. 6848) ; les conclusions de la commission Racine (p. 6848, 6853) ; les moyens de la police ; leur utilisation (p. 6850, 6851, 6852, 6855) ; la situation en matière de police à Paris (p. 6851) ; les rapports entre la police, les CRS et l'armée (p. 6851) ; les pouvoirs des préfets en matière d'internement psychiatrique (p. 6853) ; la mise à la disposition des départements d'outre-mer d'un fichier électoral électronique (p. 6852) ; la question relative aux rapatriés des Comores (p. 6855) ; l'appel du ministre aux Français sur la sécurité (p. 6848)

Budget 1978

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur :

Le recrutement des sous-préfets ; les personnels départementaux ; les tribunaux administratifs ; les crédits du fonds d'équipement des collectivités locales (p. 6848) ; le questionnaire adressé aux maires ; l'indemnité perçue par les maires ; la carrière des commandants principaux et des commandants de groupement ; l'appel du ministre aux Français à propos de la sécurité (p. 6849) ; la situation des sous-préfets ; les finances des communes rurales (p. 6853) ; les raisons du choix des DC 6 pour la lutte contre les incendies ; les majorations de subventions en cas de fusions de communes ; les subventions globales d'équipement ; le remboursement de la TVA aux collectivités locales ; les rapports entre police et gendarmerie ; le VRTS ; le questionnaire adressé aux maires ; la réforme de la police ; les tribunaux administratifs ; les internements dans les hôpitaux psychiatriques ; les effectifs de la police nationale à la Réunion (p. 6854) ; le contrôle du fichier électoral dans les départements d'outre-mer par l'INSEE ; les pouvoirs des maires dans les acquisitions immobilières à l'amiable ; l'utilisation des forces de police ; l'absence d'agent départemental au commissariat de Vannes (p. 6855).

II. — DÉBAT EN SÉANCE PUBLIQUE

DISCUSSION [2 novembre 1977] (p. 6856).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Fossé, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Limouzy, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Ginoux, Boulay, Ehrmann, Frelaut, Frèche, Alex Raymond, Montagne, Degraeve, Frédéric-Dupont, Kalinsky, Cressard, Benoist, Hamel, Garcin, Fanton, Dupilet, Charles Bignon, Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales.*

Les caractéristiques du budget (p. 6856) ; les observations de la commission (p. 6857) ; la place du ministère de l'intérieur (p. 6859) ; les personnels de préfecture (p. 6856, 6857) ; les tribunaux administratifs (p. 6856, 6857) ; l'absence d'information du Parlement sur les opérations immobilières (p. 6856, 6857) ; le budget de la sécurité civile (p. 6856) ; les prises d'otages (p. 6858, 6859) ; la police nationale (p. 6856, 6858) ; les polices municipales (p. 6856) ; la commission Racine (p. 6858) ; le problème des corps en tenue (p. 6858) ; les moyens de la police (p. 6857) ; les tâches accomplies dans le commissariat central d'une ville moyenne (p. 6858) ; l'utilisation de la police, ses tâches administratives (p. 6858) ; les dotations du FECL (p. 6857, 6858) ; le VRTS (p. 6858) ; la réforme de la fiscalité locale (p. 6858) ; les subventions de l'Etat (p. 6857) ; la réforme du régime administratif de la ville de Paris (p. 6856).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur :

Le problème des policiers en tenue ; les caractéristiques du budget de l'intérieur ; son évolution ; les crédits de paiement ; les crédits de fonctionnement ; les collectivités locales (p. 6859) ; la participation de l'Etat au fonctionnement et à l'équipement des collectivités locales ; le personnel des préfectures ; les créations de postes dans les tribunaux administratifs ; le VRTS ; son mode de répartition ; la création d'un plancher de ressources minimales aux communes les plus démunies envisagée par le Président de la République ; le budget d'équipement ; le fonds d'équipement des collectivités locales ; la globalisation des subventions ; la sécurité civile (p. 6860) ; la sécurité routière ; la multiplication des accidents ; la formation des sapeurs-pompiers ; leurs moyens ; les systèmes de lutte contre les incendies ; l'aide de la CEE et de la presse régionale aux départements sinistrés ; la sécurité publique ; la protection de la liberté (p. 6861) ; la montée de la violence ; la prévention contre la violence ; l'action en faveur des jeunes ; la lutte contre la délinquance ; le développement des moyens de transmission ; la modernisation des locaux de la police ; le terrorisme ; le rôle du corps préfectoral (p. 6862).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

La violence (p. 6863) ; l'insécurité dans les villes (p. 6868) ; les recommandations du comité d'études sur la violence (p. 6875) ; l'évolution de la criminalité (p. 6863, 6872, 6876) ; le rôle des *mass media* (p. 6863) ; l'indulgence de la justice (p. 6864, 6875) ; les crimes commis par les prisonniers permissionnaires (p. 6875) ; la police nationale (p. 6863, 6868) ; les effectifs de la police (p. 6869, 6876) ; l'insuffisance des effectifs opérationnels dans le VIIe arrondissement (p. 6871) ; la réforme des structures de la police (p. 6872) ; la formation des policiers (p. 6869) ; le cas des CRS (p. 6869) ; les moyens de la police (p. 6863, 6868) ; l'utilisation de la police (p. 6871) ; le programme triennal de modernisation (p. 6863) ; la situation de la police à Paris (p. 6876) ; la parité

police gendarmerie (p. 6864, 6868, 6872) ; les retraités de la police (p. 6868, 6872) ; la création de corps d'auxiliaires et de gardes municipaux (p. 6863) ; les conséquences de la suppression de la dualité du commandement (p. 6869) ; le développement des polices privées (p. 6872) ; l'assassinat de Pierre Maître à Reims ; les propositions communistes en matière de police (p. 6872) ; les personnels de préfecture (p. 6867, 6876) ; les tribunaux administratifs (p. 6870, 6871, 6877) ; la crise des collectivités locales (p. 6866) ; les régions (p. 6877) ; les dotations du FECL (p. 6866, 6874) ; le remboursement de la TVA (p. 6866, 6874) ; la fonction publique communale (p. 6865, 6876, 6877) ; la mise en place d'un comité national de gestion des œuvres sociales du personnel communal (p. 6877) ; la rémunération des élus locaux (p. 6872, 6873, 6874) ; leur représentativité (p. 6873) ; le sort des élus salariés (p. 6873) ; les finances locales ; la réforme de la fiscalité locale (p. 6864, 6866, 6867, 6875, 6877) ; la coopération intercommunale (p. 6865) ; le VRTS (p. 6867, 6874) ; la répartition des compétences : Etat, collectivités locales (p. 6865) ; l'aide de l'Etat aux collectivités locales (p. 6873, 6874) ; le rapport Guichard (p. 6864, 6877) ; les tutelles (p. 6864, 6865, 6874) ; le questionnaire adressé aux maires (p. 6864, 6866) ; les subventions de l'Etat (p. 6873) ; le FSIR (p. 6867) ; les rapatriés (p. 6864, 6865, 6866, 6870, 6874, 6875) ; la situation des chauffeurs de taxi parisiens, rapatriés d'Algérie (p. 6871) ; la réunion du groupe interparlementaire d'étude concernant les rapatriés (p. 6869) ; le cas des harkis (p. 6875) ; le sort des agents de l'ANIFOM (Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer) (p. 6875) ; la gestion municipale de la ville de Vaudeuil (p. 6870) ; la réforme du statut d'ensemble urbain (p. 6870) ; la vote hostile du PSRG (p. 6865, 6870) ; le vote hostile du groupe communiste (p. 6872) ; le contre-projet de budget de M. Marchais (p. 6867).

Intervention de M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales :

Le projet de budget (p. 6877) ; la réforme des collectivités locales ; le rapport Guichard ; l'adaptation des dispositions sur la gestion municipale à la taille des communes ; la répartition des compétences entre l'Etat et les communes ; le caractère exécutoire des délibérations des conseils municipaux ; la compatibilité entre coopération intercommunale et autonomie communale ; les finances communales ; la progression du VRTS ; la politique suivie par le gouvernement britannique ; la participation de l'Etat aux ressources des collectivités locales ; le statut de l'élu local (p. 6878) ; les réponses aux questionnaires envoyés aux maires ; l'intérêt de ce questionnaire ; les rapatriés ; la situation des chauffeurs de taxi rapatriés ; le budget des rapatriés ; la proposition de loi pour la modification du statut de la ville nouvelle de Vaudreuil ; les tribuanux administratifs ; l'intégration des polices municipales dans la police nationale ; la situation des personnels de police ; la parité avec l'armée ; le problèmes des retraités ; la formation des personnels (p. 6879) ; la sécurité ; l'utilisation des effectifs de police ; la police parisienne ; la modernisation des véhicules de police ; la sécurité civile ; l'adaptation des forces de sécurité au développement de la criminalité « urbano-industrielle » ; la défense des libertés (p. 6880).

Budget 1978

EXAMEN DES CRÉDITS [2 novembre 1977] (p. 6880).

ORATEUR : *M. Christian Bonnet, ministre.*

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 6881).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6881).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6881).

JEUNESSE ET SPORTS

DISCUSSION [7 novembre 1977] (p. 7060, 7082).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Destremau, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Rickert, rapporteur pour avis de la commission des affaires, culturelles, familiales et sociales, Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, Sainte-Marie, Morellon, Le Meur, Briane, Herzog, Madrelle, Ehrmann, Goulet, Vacant, Caillaud, Hage, Xavier Hamelin, Mme Thome-Patenôtre, MM. Bouvard, Masson, Franceschi, Ehm, André Laurent, Ribes, Claudius-Petit, Marie, Corrèze, Richomme.*

L'évolution du budget (p. 7060, 7062) ; l'article 86 de la loi de finances pour 1977 : les resources extra-budgétaires (p. 7060, 7061); le budget d'équipement (p. 7061, 7062) ; le rôle des collectivités locales dans le développement du sport (p. 7062) ; les créations d'emplois (p. 7060, 7062) ; le sport scolaire (p. 7060, 7062) ; les inégalités entre établissements (p. 7060, 7063) ; l'équipement des établissements scolaires (p. 7060) ; le recours aux concours de pronostics comme moyen de

Budget 1978

financement (p. 7061, 7063) ; le financement de l'école nationale d'équitation (p. 7061) ; l'aide aux organismes socio-éducatifs (p. 7061, 7062) ; l'animation (p. 7062) ; les subventions aux mouvements sportifs (p. 7061, 7063) ; la coopération internationale (p. 7062) ; la situation du sport français de compétition (p. 7063).

Intervention de M. Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports :

La « grande politique de la jeunesse » voulue par le Gouvernement ; la nécessité d'une étude approfondie sur les questions que se posent les jeunes ; les 58 directions de recherche du Gouvernement ; la mission du secrétariat d'Etat (p. 7063) ; la consultation entreprise auprès des jeunes ; le budget ; les efforts consacrés à l'information des jeunes ; la création de commissions départementales des loisirs, des activités socio-éducatives et du plein air ; l'accès des jeunes à des activités durant leur temps de loisirs ; le rôle de l'école ; l'aide aux associations de jeunesse (p. 7064) ; l'aide à l'effort accompli par les collectivités locales ; la formation des animateurs ; le diplôme d'aptitude professionnelle à l'animation sociale et socio-éducative (DAPASSE) ; les problèmes fiscaux des associations ; les vacances des jeunes Français ; la nécessité de revoir le mécanisme des aides apportées aux familles ; la rénovation expérimentale de certains centres de vacances prévus par le VIIe Plan ; l'effort consenti en faveur des cadres et des animateurs ; l'effort sur le plan international ; l'office franco-québecois pour la jeunesse ; le COGEDEP ; la préparation des jeunes à leur insertion dans le monde du travail ; l'association « stages-loisirs-jeunes » ; l'initation des jeunes à l'écologie (p. 7065) ; les chantiers de jeunes ; le développement des activités de pleine nature ; la création d'une commission du plein air ; le sport scolaire ; la création d'une commission du plein air ; le sport scolaire ; la création d'emplois ; le sport optionnel ; le sport populaire ; les clubs de sports (p. 7066) ; la démocratisation du sport par les contrats avec les fédérations sportives ; l'ouverture des installations sportives ; l'idée d'une « carte orange » du sport ; la priorité donnée aux petits équipements sportifs ; le sport de compétition ; les objectifs de la France en ce domaine ; le plan de carrière proposé aux athlètes ; les moyens de la politique sportive (p. 7067) ; le caractère budgétaire des moyens financiers à mettre en œuvre (p. 7068).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'évolution du budget, son contenu, sa part dans le budget de l'Etat (p. 7068, 7071, 7072, 7073, 7074, 7075, 7076, 7082, 7084, 7085, 7086, 7087, 7088, 7089) ; la coordination interministérielle (p. 7088) ; l'article 86 de la loi de finances pour 1977 : le recours à des ressources extra-budgétaires (p. 7063, 7069, 7070, 7072, 7075, 7076, 7088) ; le recours aux concours de pronostics comme moyen de financement (p. 7069, 7072, 7075, 7083, 7090) ; les crédits consacrés à l'équipement (p. 7068, 7071, 7072, 7075, 7076, 7078, 7082, 7085, 7090); la réalisation de plans d'équipement dans le cadre des offices municipaux (p. 7075) ; la nécessité d'équipements légers en milieu rural (p. 7075, 7083) ; le rôle des collectivités locales ; leurs charges ; le problème de la TVA (p. 7078, 7085, 7089) ; le « franc-élève » (p. 7077) ; les créations d'emplois dans le domaine de l'enseignement de l'éducation physique (p. 7068, 7073, 7076, 7078, 7079, 7087, 7089) ; les postes FONJEP (p. 7069) ; le rattachement des enseignants d'éducation physique au ministère de l'éducation nationale (p. 7073) ; les moyens des UER d'éducation physique (p. 7077, 7083, 7084) ; la situation des instituteurs affectés à l'éducation physique dans le secteur extra-scolaire et des assistants départementaux de la jeunesse (p. 7089, 7090) ; les maîtres municipaux d'éducation physique (p. 7089, 7090) ; le problème des reçus-collés (p. 7073, 7078) ; le sport scolaire (p. 7069, 7071, 7073, 7077, 7079, 7085, 7089) ; le temps minimum d'éducation physique obligatoire (p. 7077, 7078, 7082, 7087) ; les inégalités entre régions et établissements scolaires (p. 7075, 7079) ; l'éducation physique à l'école primaire ; l'exemple de Cuba (p. 7085) ; le sondage sur l'importance attachée aux sports par les Français (p. 7082) ; le lien entre pratique sportive et santé (p. 7089) ; le rapport du comité d'action pour la pratique sportive (p. 7076, 7086, 7088) ; la création d'un fonds d'aide au développement du sport (p. 7072, 7073, 7086) ; la mise au point d'un programme pluriannuel gouvernemental sur la progression des crédits de la jeunesse et des sports (p. 7072) ; la création d'une banque pour l'achat de terrains par les collectivités locales (p. 7074) ; le lien entre la situation des jeunes et l'état de la société (p. 7086) ; l'enquête réalisée auprès des jeunes (p. 7071, 7086, 7089) ; les 58 directions de « recherche pour la jeunesse » (p. 7069, 7071, 7078, 7082, 7086, 7087) ; l'éligibilité des jeunes dans les conseils municipaux à l'âge de 18 ans (p. 7086) ; les crédits du centre européen pour la jeunesse et du fonds européen pour la jeunesse (p. 7070) ; l'expérimentation d'un service de coopération tournée vers le tiers-monde (p. 7070) ; la coopération internationale (p. 7073) ; la création d'une fondation française pour le sport international

(p. 7073) ; l'organisation des jeux régionaux (p. 7073) ; le sport français de compétition (p. 7079) ; le sport optionnel (p. 7089) ; les subventions aux mouvements sportifs (p. 7072, 7078, 7082, 7090) ; l'application de la loi sur les congés « cadres-jeunesse » (p. 7069) ; l'aide aux organismes sociaux-éducatifs (p. 7068, 7069, 7071, 7076, 7082, 7090) ; le rôle des associations (p. 7069, 7075) ; l'animation (p. 7088) ; la suppression de la taxe sur les salaires des animateurs payés par les associations (p. 7076) ; l'animation sportive en milieu rural (p. 7070, 7075, 7077, 7083) ; les clubs sportifs (p. 7071, 7078, 7082, 7083, 7084, 7085, 7089) ; leur consultation en matière de politique de la jeunesse et des sports (p. 7089) ; le développement du sport corporatif (p. 7088) ; les centres aérés (p. 7077) ; l'accès aux centres de vacances (p. 7086) ; le scoutisme ; la route (p. 7088) ; la mise en place des centres d'animation sportive par M. Comiti ; leur transformation en services d'animation sportive (p. 7084) ; la création d'un corps de moniteurs et d'entraîneurs de sports (p. 7086) ; le financement de l'école nationale d'équitation (p. 7070) ; la question des terrains de sport à Nice ; les difficultés des clubs de sport dans cette ville (p. 7074, 7075) ; la situation de l'enseignement sportif dans le département du Rhône, à Lyon (p. 7079, 7080) ; dans la région mantaise (p. 7087) ; l'impossibilité des transferts de personnels entre établissements (p. 7080) ; les équipements dans le Nord — dans la région parisienne (p. 7078) ; la création d'un poste de conseiller technique de rugby dans les Yvelines (p. 7087) ; le golf ; le tennis ; la pratique du sport par les handicapés (p. 7087) ; le vote hostile du PSRG (p. 7069, 7077) ; le vote hostile du groupe communiste (p. 7071) ; les propositions communistes (p. 7071, 7079) ; le budget de M. Marchais (p. 7078) ; les conditions du vote positif du RPR (p. 7090).

Intervention de M. Dijoud, secrétaire d'Etat :

Les mesures nouvelles dans le budget pour 1978 ; l'idée d'états généraux de la jeunesse lancée par Roland Nungesser ; l'action de Maurice Herzog au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports ; les amendements proposés par le Gouvernement sur les heures supplémentaires, sur le franc-élève, sur les subventions attribuées aux associations de jeunesse ; la situation des équipements sportifs ; le nombre des stades ; le nombre des gymnases, des piscines, des maisons et clubs de jeunes ; le rôle des collectivités locales (p. 7091) ; les crédits destinés aux collectivités locales ; les cinquante-huit directions de recherche ; l'effort de dialogue et de concertation ; les moyens financiers de cette politique à inscrire au budget de 1979 ; les besoins des clubs ; les actions en milieu rural ; le développement des salles polyvalentes en milieu rural (p. 7092) ; la programmation à long terme pour les centres de vacances ; la fondation française du sport international ; les jeux régionaux ; les jeux de l'océan Indien ; la mobilité interétablissements des professeurs ; le sport de haut niveau ; l'enseignement de l'éducation physique ; la réalisation des programmes d'action prioritaires ; le problème des assurances ; le franc-élève ; les heures supplémentaires des professeurs d'éducation physique ; l'utilisation des locaux existants ; le bénévolat ; les universités (p. 7093) ; les inégalités entre établissements du second degré pour l'éducation physique ; le sport, culture et moyen de formation ; la nomination d'un conseiller technique de rugby dans les Yvelines ; les activités sportives des handicapés physiques ; les diplômes d'animateurs (p. 7094).

EXAMEN DES CRÉDITS [7 novembre 1977] (p. 7094).

ORATEURS : *MM. Destremau, rapporteur spécial, Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, Begault, Sainte-Marie, Hage, Claudius-Petit, Neuwirth, Corrèze, Hamel, Ribes, Fanton, Rickert, rapporteur pour avis.*

ETAT B. — TITRE III : retrait de l'*amendement n° 127* de M. Destremau (réduction des crédits alloués à l'école nationale d'équitation) (p. 7095) ; rejet de l'*amendement n° 200* de M. Sainte-Marie (suppression des crédits prévus pour les centres d'animation sportive) (p. 7096) ; rejet de l'*amendement n° 128* de M. Hage (suppression des crédits prévus pour les centres d'animation sportive) (p. 7096) ; adoption du titre III (p. 7096).

TITRE IV : adoption (p. 7096).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7096).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7097).

Avant l'ART. 61 et après l'ART. 78 : rejet au scrutin public de l'*amendement n° 195* de M. Hage (autorisation du recours à des moyens extrabudgétaires tels que les concours de pronostics) (p. 7098) ; liste des votants (p. 7105, 7106) ; *amendement n° 159* de M. Destremau (organisation de concours de pronostics ; prélèvement effectué au profit de l'Etat ; missions du comité du fonds national d'aide au sport ; le *sous-amendement n° 202*

Budget 1978

de M. Masson (but poursuivi par le comité du fonds national d'aide au sport) devient sans objet (p. 7102) ; l'*amendement n° 159* de M. Destremau est retiré (p. 7102) ; *amendement n° 158* de M. Neuwirth (présentation d'un programme pour le financement de l'équipement, de l'encadrement et de l'aide directe aux fédérations, associations et groupements sportifs) ; retrait du *sous-amendement n° 203* de M. Corrèze (création d'un fonds national de développement de la pratique sportive) (p. 7100) ; adoption de l'*amendement n° 158* (p. 7100) ; retrait de l'*amendement n° 186* rectifié de M. Ribes (prélèvement sur le loto national réparti par le comité mixte paritaire prévu par la loi du 29 octobre 1975) (p. 7102) ; retrait de l'*amendement n° 130*, précédemment réservé par M. Rickert (augmentation des taux de prélèvement prévus par les lois sur les jeux de hasard) (p. 7102).

JUSTICE

1. — Débat préparatoire a l'examen en séance publique

Séance de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [20 octobre 1977] [*J.O.* 25 octobre 1977] (p. 6562).

Orateurs : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, Gerbet, rapporteur pour avis de la commission des lois, Sprauer, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Brun, Piot, Charles Bignon, Massot, Forni, Garcin, Fontaine, Houteer, Lauriol, Claudius-Petit.*

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

La progression du budget de la justice ; la part de ce budget dans l'ensemble des budgets de l'Etat ; les créations d'emplois nouveaux (p. 6562) ; la priorité donnée aux services judiciaires et notamment aux greffes ; le problème de la gratuité de la justice ; l'intervention d'une loi en ce domaine ; la priorité donnée aux services pénitentiaires ; la situation du personnel pénitentiaire ; l'éducation surveillée (p. 6563).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La progression du budget de la justice (p. 6564, 6567) ; les crédits de l'administration pénitentiaire (p. 6565) ; la gratuité de la justice (p. 6563, 6567) ; l'aide judiciaire (p. 6563) ; les conseils de prud'hommes (p. 6566) ; l a priorité donnée aux services judiciaires (p. 6565) ; l'éducation surveillée (p. 6565, 6566) ; les poursuites engagées contre certains éducateurs (p. 6567) ; la situation dans les établissements pénitentiaires (p. 6566, 6567) ; la violence (p. 6565) ; le rapport du comité d'études sur la violence (p. 6568) ; l'accroissement de l'effectif des greffes (p. 6564, 6565) ; les suicides dans les prisons (p. 6567) ; l'indemnisation des commis d'office (p. 6564, 6566) ; les avocats (p. 6566, 6567) ; la participation des collectivités locales aux frais de fonctionnement des tribunaux (p. 6565, 6566, 6567) ; la prison de Chartres (p. 6564) ; la création d'un centre de prévention en Polynésie (p. 6565) ; la création d'un poste de magistrat aux Nouvelles-Hébrides ; la ratification de la convention anti-terroriste ; la modification des règles de responsabilité en matière d'accidents de la circulation ; la violation de la loi par les sectes politiques ou religieuses ; la réforme des statuts de la police ; l'exclusion de plusieurs candidatures à l'ENM (p. 6566) ; la mise en place de la cour d'appel de Versailles ; l'insuffisance du nombre des agents de probation ; la surcharge de travail des juges d'instruction (p. 6567) ; le concours de l'école nationale de la magistrature (p. 6568).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux :

La gratuité du service public de la justice ; le comité d'études sur la violence ; la poursuite de la délinquance « astucieuse » ; le coût de la justice ; le non-recouvrement d'amendes pénales ; l'institution d'un forfait pour les frais de justice en matière pénale ; le versement des droits d'enregistrement sur mutations de propriétés (p. 6568) ; l'institution de juges uniques ; la modification de l'organisation judiciaire ; l'entrée et la sortie des magistrats ; le problème des promotions de l'école nationale de la magistrature ; l'expérience des conciliateurs ; l'allégement de la tâche des greffiers ; l'insuffisance du nombre des postes de catégorie B (p. 6569) ; le transfert à l'Etat des charges de fonctionnement des tribunaux de l'ordre judiciaire ; les recommandations du rapport Guichard ; l'automatisation du bureau d'ordre de Nanterre ; l'indemnisation des victimes de la violence ; la violence dans les lieux publics ; le recours à la procédure du flagrant délit ; la suppression du délit de port d'arme ; l'aide judiciaire ; l'ARAJUFA (p. 6570) ; le problème des avocats, commis d'office ; les solutions envisagées à ce problème ; la mise en place du régime complémentaire d'assurance vieillesse des avocats ;

leurs honoraires ; les équipements de l'administration pénitentiaire ; la modicité des autorisations de programme et l'importance des crédits de paiement ; le nombre des prévenus et des condamnés dans les prisons ; le recours au contrôle judiciaire (p. 6571) ; les récidives et les libérations conditionnelles ; l'affaire de l'école nationale de la magistrature ; le nombre des éducateurs à la prison de Fleury-Mérogis ; l'intégration de la police judiciaire au ministère de la justice ; le fonctionnement du conseil supérieur de l'administration pénitentiaire ; l'application des recommandations du comité d'étude sur la violence ; la mise en place de la cour de Versailles ; les poursuites contre les sectes ; la sécurité dans les palais de justice (p. 6572) ; la réponse par écrit à certaines questions (p. 6573).

II. — Débat en séance publique

Discussion [25 octobre 1977] (p. 6573, 6587).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Orateurs : *MM. Sprauer, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la justice, Benoist, rapporteur spécial de la commission des finances, Gerbet, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, Frédéric-Dupont, Forni, Bustin, Lauriol, Houteer, Garcin, Masson, Piot.*

La forte progression du budget de la justice (p. 6573, 6576) ; la répartition des différents crédits, notamment pour les services pénitentiaires et l'éducation surveillée (p. 6573, 6574) ; l'aide judiciaire (p. 6573) ; la réforme des conseils de prud'hommes (p. 6574) ; l'insuffisance du nombre des magistrats (p. 6574) ; le devoir de réserve des magistrats (p. 6577) ; l'éducation surveillée (p. 6574, 6575) ; la situation existant dans les établissements pénitentiaires (p. 6573, 6574, 6575) ; la violence dans les lieux publics (p. 6574, 6577) ; la récupération sociale des détenus (p. 6575) ; le nombre insuffisant des comités de probation (p. 6575) ; les suicides dans les établissements pénitentiaires (p. 6575) ; l'internement des psychopathes (p. 6575) ; la priorité donnée aux services judiciaires ; l'accroissement de l'effectif des greffes (p. 6576) ; les avocats (p. 6576, 6577) ; l'indemnisation des commis d'office (p. 6577) ; l'école nationale de la magistrature (p. 6577).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

Budget 1978

L'accroissement de 24 % du budget de la justice pour 1978 ; la répartition des crédits ; les crédits pour l'administration centrale ; l'attitude des Français vis-à-vis de la justice (p. 6578) ; la restauration de la confiance des citoyens dans la justice ; la nécessité d'une simplification de celle-ci ; les disfonctionnements de la justice ; la réorganisation des greffes ; la gratuité des actes de justice devant les tribunaux civils ; les projets du ministère ; l'expérience des conciliateurs bénévoles ; les moyens pour élargir l'accès à la justice ; la généralisation des procédures de requêtes permettant de faire l'économie d'un procès (p. 6579) ; les progrès de l'aide judiciaire ; le renforcement du service d'information et d'accueil des usagers ; la gratuité des procédures judiciaires civiles ; la priorité donnée à l'administration pénitentiaire ; l'accroissement des effectifs ; l'équipement pénitentiaire ; la distinction entre la grande criminalité et la petite et moyenne délinquance ; l'indemnisation des victimes de dommages corporels ; l'éducation surveillée (p. 6580) ; les juridictions de la jeunesse (p. 6581).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La progression du budget de la justice (p. 6583, 6589) ; la répartition des différents crédits (p. 6584) ; l'augmentation du personnel des services judiciaires ; l'accroissement de l'effectif des greffes (p. 6582, 6589) ; la gratuité de la justice (p. 6589, 6590) ; les réformes nécessaires de la procédure judiciaire (p. 6589) ; l'aide judiciaire (p. 6582, 6583) ; son extension au pénal (p. 6582) ; la simplification du langage judiciaire (p. 6589, 6590) ; le développement de l'information et de l'accueil dans les services judiciaires (p. 6590) ; les créations d'emplois (p. 6582, 6583) ; l'insuffisance du nombre des magistrats (p. 6582, 6583, 6589) ; la fonction de magistrat (p. 6584) ; l'éducation surveillée (p. 6581, 6583, 6588, 6589) ; la situation dans les établissements pénitentiaires (p. 6583, 6585) ; les éducateurs (p. 6584, 6585) ; le personnel de surveillance (p. 6585) ; l'application de la réforme pénitentiaire de 1975 (p. 6585) ; la violence (p. 6584) ; ses causes économiques (p. 6588) ; le rapport du comité d'étude sur la violence (p. 6581, 6582, 6584, 6585) ; les causes de la délinquance juvénile (p. 6587, 6588) ; la « délinquance en col blanc » (p. 6588) ; les suicides dans les établissements pénitentiaires (p. 6585) ; les avocats (p. 6582, 6589) ; l'indemnisation des commis d'office (p. 6582, 6589) ; l'image de la justice chez les Français (p. 6582, 6589) ; les inégalités devant la justice (p. 6584) ; la détention provisoire (p. 6584, 6585) ; le projet de réforme de la procédure

Budget 1978

pénale (p. 6584) ; le texte sur les libertés (p. 6584) ; les dangers des traitements informatiques dans le secteur judiciaire (p. 6583, 6588) ; les positions du PSRG en matière de justice (p. 6584) ; les propositions communistes pour la justice (p. 6588) ; la loi du 3 janvier 1977 sur l'indemnisation des victimes de dommages corporels (p. 6581) ; le rattachement du tribunal de Nanterre à la cour de Versailles (p. 6581).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux :

Sa volonté de répondre à certaines questions par écrit ; la physionomie générale du budget ; les crédits de l'éducation surveillée ; le refus du saupoudrage ; un budget de priorité ; les délais de citation (p. 6590) ; l'étude en cours sur la simplification des délais ; le nombre des créations d'emplois ; l'obligation de réserve des magistrats ; les travaux du groupe de travail créé sur ce sujet ; l'attitude du syndicat de la magistrature ; l'attentat contre les locaux du syndicat ; l'organisation d'un concours pour la construction d'établissements pénitentiaires ; le rattachement de Nanterre au ressort de la cour d'appel de Versailles ; les mesures prises pour éviter la multiplication des saisies et des expulsions de logements provoquées par le chômage ; le problème des suicides dans les prisons (p. 6591) ; le contrôle des publications dans les établissements pénitentiaires ; la réinsertion des détenus libérés ; l'action des associations privées ; l'aide à la construction de centres d'accueil ; les permissions de sortie ; les propositions du comité d'études sur la violence en matière de permissions de sortie ; la mise au point d'un projet de loi-programme d'équipement pénitentiaire ; la réalisation de la parité de carrière entre les personnels de surveillance et le corps des gardiens de la paix ; la violence ; l'indemnisation des dommages matériels consécutifs à un attentat par explosifs (p. 6592) ; le caractère international du terrorisme ; les conclusions du comité d'études sur la violence ; l'influence de l'urbanisme des grands ensembles sur l'augmentation de la délinquance ; les projets en préparation pour concrétiser les recommandations du comité ; la création d'un comité d'application chargé de suivre l'élaboration des textes (p. 6593).

EXAMEN DES CRÉDITS [25 octobre 1977] (p. 6593).

ORATEURS : *MM. Waldeck L'Huillier, Forni, Alain Peyrefitte, ministre.*

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 6593).

TITRE IV : adoption (p. 6593).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6593).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6594).

ART. 79 (relèvement des plafonds de ressources de l'aide judiciaire) : l'application de l'aide judiciaire totale et de l'aide judiciaire partielle ; la nécessité de transformer le système actuel d'aide judiciaire ; l'aide judiciaire en matière pénale (p. 6594).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux :

Application de l'aide judiciaire aux instances pénales par la loi de 1972 ; l'indemnisation des avocats commis d'office (p. 6594) ; adoption de l'article 79 (p. 6594).

RADIODIFUSION ET TÉLÉVISION

DISCUSSION [16 novembre 1977] (p. 7479, 7501).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Le Tac, rapporteur spécial de la sommission des finances, de l'économie générale et du Plan, de Préaumont, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Baudis, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Gantier, Fillioud, Gaussin, Paul Laurent, Robert-André Vivien, Houteer, Kiffer, Mme Florence d'Harcourt, MM. Flornoy, Bord, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, Aubert.*

Le bilan de la réforme de 1974 (p. 7480, 7482, 7483) ; l'institution du cahier des charges (p. 7482) ; la concurrence entre les sociétés (p. 7480, 7485) ; le mécanisme de répartition de la redevance (p. 7480, 7484) ; l'amendement du Gouvernement sur la majoration de la redevance (p. 7489) ; le contrôle du Parlement sur la redevance (p. 7489) ; la situation de la SFP (Société française de production) (p. 7481, 7482, 7487, 7489, 7490, 7491) ; son caractère privé ; le montant du projet de Bry-sur-Marne (p. 7504) ; l'activité de l'Institut national de l'audio-visuel (p. 7491) ; les producteurs de télévision (p. 7490) ; l'aménagement du régime fiscal de la RTF (p. 7481) ; la mainmise de l'exécutif sur la RTF (p. 7483, 7491) ; le contrôle du pouvoir sur l'information (p. 7486, 7487, 7488, 7491) ; la limitation de la progression des recettes de publicité (p. 7481, 7484, 7490) ;

l'absence de politique de la musique (p. 7484); la politique de la musique à la radio ; la crise de France-Musique (p. 7484, 7487) ; les programmes (p. 7483, 7485, 7493) ; la production télévisuelle (p. 7484, 7487) ; la modulation de fréquence (p. 7483) ; les rapports entre la télévision et le cinéma (p. 7484, 7489) ; la place de la culture (p. 7485) ; la coopération avec les pays européens (p. 7485) ; l'utilisation des sondages (p. 7484, 7487) ; la situation des journalistes (p. 7486) ; les « radios vertes » (p. 7486) ; l'idée d'un « jour sans politique » (p. 7487, 7488) ; les problèmes financiers des sociétés de télévision (p. 7489) ; la désignation des présidents des sociétés de télévision (p. 7490) ; l'indépendance des sociétés (p. 7489, 7490) ; Europe n° 1 (p. 7488, 7490) ; la suppression du monopole en matière de radiodiffusion et de télévision (p. 7492) ; la télévision et la jeunesse ; les programmes pour la jeunesse (p. 7492, 7493) ; l'écoute de France-Inter dans le Sud-Est (p. 7482) ; dans le pays basque (p. 7483) ; la projection du film sur la campagne d'Italie par les Dossiers de l'écran (p. 7493, 7494) ; la diffusion en couleurs des programmes de TF 1 ; le procédé de la conversion (p. 7505) ; la création d'un Conseil d'Etat de l'audiovisuel (p. 7482) ; la mise en place d'un organe coordonnateur entre les organismes issus de l'ORTF (p. 7485) ; le projet de rapport du Haut Conseil de l'audio-visuel (p. 7491) ; les solutions proposées par le PC (p. 7487, 7488) ; la nationalisation de Thomson-CSF (p. 7488) ; l'évolution des budgets de la RTF (p. 7483) ; la nécessité d'un débat sur la problématique de la communication (p. 7485, 7488) ; la création d'une institution chargée de faire le point sur la télévision (p. 7486).

Intervention de M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement :

Les contraintes limitant la possibilité d'un débat sur la radiodiffusion et la télévision ; le bilan de la réforme de 1974 ; la redevance (p. 7501) ; la vulnérabilité du réseau de TDF ; les conséquences des destructions des émetteurs la protection du patrimoine public contre les attentats ; la redevance ; les dotations prélevées sur le montant global de la redevance au profit de certains organismes ; l'adaptation de la répartition de la redevance ; le problème de la publicité ; les recettes publicitaires de la presse écrite ; les recettes publicitaires des sociétés ; les problèmes fiscaux ; le régime fiscal des sociétés de radio et de télévision ; son refus de l'application du taux de 7 % de TVA aux recettes des sociétés de télédiffusion ; le régime d'imposition sur les bénéfices ; la mobilité des personnels travaillant à la radiodiffusion et télévision française (p. 7502) ; les raisons des différences entre les conventions collectives passées par les sociétés de radio et de télévision avec les journalistes et les conventions de la presse écrite ; les programmes ; la création ; l'accroissement du volume de diffusion ; le système des bourses en faveur des jeunes auteurs ; les grilles des programmes ; l'extension de la durée d'antenne ; les mécanismes de concertation ; l'idée de la création d'un médiateur de l'audiovisuel ; la Société française de production ; les accords passés avec TF 1 et Antenne 2 (p. 7503) ; le montant des commandes à la SFP ; la diversification de ses activités ; le projet de Bry-sur-Marne ; son opinion sur la prise de capital de TF 1 et Antenne 2 dans le capital de la SFP ; les rapports cinéma-télévision ; la contribution de la télévision au fonds de soutien ; les coproductions ; les problèmes de la musique à Radio-France ; l'insuffisance des programmes de télévision pour les jeunes (p. 7504) ; les débats en cours au Haut Conseil de l'audiovisuel sur la déontologie des programmes ; l'objectivité des programmes ; l'information ; la suggestion visant à instituer un jour sans politique ; les programmes d'équipement en cours ; la diffusion du programme de TF 1 en couleur ; le procédé de la conversion ; le maintien du groupe de travail (p. 7505) ; la poursuite du programme complémentaire dans le Sud-Est et la Corse ; la modulation de fréquence ; l'installation en région parisienne d'un émetteur à modulation de fréquence diffusant de la musique classique ; le bilan des trois premières années de fonctionnement du système de radiotélévision ; la décentralisation ; la démarche « mondialiste » adoptée par la télévision (p. 7506).

EXAMEN DES CRÉDITS [16 novembre 1977] (p. 7506).

ORATEURS : *MM. Ralite, Le Tac, rapporteur spécial, Bord, secrétaire d'Etat, Robert-André Vivien, Krieg, Aubert, Marette.*

Ligne 82 de l'ÉTAT E : rejet de l'*amendement n° 163* de M. Ralite (suppression de la redevance pour droit d'usage des appareils de télévision) (p. 7508) ; la fiscalité applicable aux sociétés de télévision ; la possibilité pour l'Etat de donner des subventions à l'établissement public de diffusion ; les attentats ; les frais de protection ; les rapports avec l'industrie ; la nécessité de supprimer l'avoir fiscal (p. 7507) ; les problèmes relatifs à la SFP (p. 7508) ; adoption de l'*amendement n° 226* du Gouvernement (augmentation du taux de la taxe et de l'évaluation de son produit pour 1978) (p. 7510) ; la sécurité ; les attentats ; le coût des équipements ; l'utilisation des 30 milliards de francs supplémentaires prévus

Budget 1978

par l'amendement (p. 7508) ; l'impossibilité de financer les charges nouvelles par les excédents de redevance de 1976 ; le problème de la protection des installations de TDF ; les bénéfices tirés par le Gouvernement du service public de la radiotélévision ; le caractère inadmissible de l'augmentation de la redevance (p. 7509) ; les propositions formulées par le parti communiste, notamment la suppression de l'avoir fiscal ; le problème de l'utilisation des sommes prévues dans l'amendement (p. 7510) ; adoption de la ligne 82 de l'Etat E, modifée par l'amendement adopté ; le vote hostile du groupe communiste (p. 7510).

ART. 59 (répartition du produit des droits constatés de la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de télévision) : la dégradation des moyens des émissions de radio et de télévision française vers l'étranger ; le contrôle sur les crédits affectés aux émissions de radio et de télévision à l'étranger ; l'existence d'un préciput clandestin sur la redevance au profit des émissions à l'étranger (p. 7510) ; les décisions prises par le conseil des ministres relativement à l'action extérieure de la télévision ; l'extension des compétences du délégué interministériel à la télévision en couleur ; la création d'un fonds d'aide à la promotion des programmes de télévision ; la création d'un organisme d'assistance technique pour l'exploitation et la maintenance des équipements mis en place par TDF et la SFP ; adoption de l'*amendement n° 227* du Gouvernement (conséquence de l'amendement adopté par l'Assemblée à la ligne 82 de l'Etat E) (p. 7511) ; adoption de l'article 59, ainsi modifié (p. 7511).

ART. 51 (*suite*) (perception de taxes parafiscales) : adoption de l'article 51 et de l'ensemble de l'Etat E (p. 7511).

SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE

DISCUSSION [3 novembre 1977] (p. 6950, 6962).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Crépeau, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la santé, Bisson, rapporteur spécial de la commission des finances, pour la sécurité sociale, Delaneau, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour la santé, Legrand, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour la sécurité sociale, Berger, Gau, Péronnet, Mme Moreau, MM. Cabanel, Royer, Grussenmeyer, Mme Chonavel, MM. Gissinger, Desanlis, Paul Duraffour, Claude Weber, Commenay, Guinebretière, Laborde, Ferretti, Andrieux, Haesebroeck, Delaneau, Jourdan, Ehm, Boudon, Marcus, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale.*

Le bilan de la politique sociale du Gouvernement (p. 6955) ; la comparaison des dépenses de santé dans différents pays (p. 6956) ; la modification de la présentation du budget (p. 6950, 6954) ; la structure ministérielle du secteur de la santé et de la sécurité publique (p. 6954, 6958, 6978) ; les conditions de l'exercice du contrôle parlementaire (p. 6950, 6953, 6955, 6956, 6958, 6965) ; le contenu du budget (p. 6950, 6954, 6958, 6962, 6964, 6965) ; les créations d'emplois (p. 6950, 6954, 6965) ; les insuffisances de personnel dans les directions départementales de l'action sanitaire et sociale (p. 6950) ; l'aide sociale (p. 6950, 6951) ; l'effort de recherche (p. 6951, 6954) ; l'NSERM ; l'institut Pasteur (p. 6954) ; les difficultés financières de l'assistance publique (p. 6978, 6979) ; les principes de base de la sécurité sociale (p. 6958) ; les inégalités devant la santé (p. 6963, 6976) ; les crédits pour la sécurité sociale (p. 6952, 6956) ; l'évolution des dépenses de sécurité sociale (p. 6956, 6957) ; l'insuffisance des majorations servies aux anciens combattants par la caisse autonome mutualiste (p. 6952) ; la protection sociale des commerçants et artisans (p. 6956) ; l'équilibre de la sécurité sociale (p. 6952, 6953) ; les mesures prises par le Gouvernement (p. 6963) ; la réforme du financement de la sécurité sociale (p. 6956) ; les médicaments ; leur taux de remboursement (p. 6952, 6953, 6957) ; le rôle « des trusts pharmaceutiques » (p. 6971) ; la prise en charge des soins (p. 6956) ; les transferts entre branches (p. 6968) ; les cotisations (p. 6953) ; les charges sociales des entreprises (p. 6969, 6975) et les conséquences sur l'inflation ; le rapport Rippert (p. 6975, 6976) ; le déplafonnement (p. 6957) ; la fiscalisation de la sécurité sociale (p. 6957) ; la compensation démographique (p. 6953, 6956, 6958) ; les charges indues (p. 6953, 6955, 6971) ; la formation des personnels de santé (p. 6954) ; l'absentéisme (p. 6953, 6963) ; la fusion des directions régionales de la sécurité sociale et de l'action sanitaire et sociale (p. 6954, 6963) ; la sectorisation sanitaire (p. 6965) ; le téléphone des personnes âgées (p. 6951) ; l'extension de la législation sur les accidents du travail (p. 6969) ; les mutilés du travail (p. 6969, 6970, 6976) ; la prise en compte des périodes de service militaire légal pour les retraites (p. 6968) ; l'aide ménagère (p. 6969) ; la prise en charge des frais de séjour des personnes âgées dans les hôpitaux (p. 6971) ; les

mesures prises en faveur des familles (p. 6962, 6967) ; les personnes âgées (p. 6952, 6967) ; l'âge de la retraite (p. 6968, 6973) ; le minimum vieillesse (p. 6956, 6973) ; la participation de l'Etat aux charges supportées pour les retraites (p. 6973) ; l'organisation des régimes de retraite complémentaire (p. 6956) ; la préretraite ; les injustices découlant de son application (p. 6974) ; les retraités d'Alsace et Lorraine ; la politique du parti communiste en faveur des retraités (p. 6974) ; les problèmes posés par l'application de la loi sur l'abaissement de l'âge de la retraite pour les anciens déportés et internés (p. 6978) ; l'inapplication du principe de généralisation à l'assurance invalidité (p. 6978) ; la récupération sur successions des sommes servies au titre de l'allocation aux vieux travailleurs salariés et du fonds national de solidarité (p. 6978) ; la loi d'orientation pour les handicapés (p. 6975, 6976) ; le sort des handicapés (p. 6968, 6975) ; les invalides (p. 6969) ; la politique socialiste en faveur des handicapés (p. 6975) ; la politique communiste en faveur des handicapés et des mutilés du travail (p. 6976, 6977) ; les prestations familiales (p. 6956, 6967, 6969, 6970, 6971) ; la baisse de la fécondité (p. 6971) ; la situation des veuves (p. 6969, 6970) ; les crèches (p. 6964, 6966) ; la contraception (p. 6964) ; l'équipement hospitalier (p. 6951, 6954, 6959, 6964, 6970) ; la procédure administrative de réalisation des équipements hospitaliers (p. 6978) ; les capacité d'accueil des hôpitaux (p. 6970) ; la carte sanitaire (p. 6959, 6972, 6977) ; l'humanisation des hôpitaux (p. 6951, 6954, 6959, 6964, 6966, 6970, 6971, 6977) ; les prix de journée (p. 6951, 6957, 6963, 6966, 6978) ; les prix de journée dans les cliniques (p. 6972) ; l'argent de poche des personnes hospitalisées (p. 6972) ; le contrôle des prix de revient (p. 6952) ; le contrôle des prescripteurs de soins (p. 6952, 6957, 6963) ; la communication des dossiers médicaux (p. 6953) ; l'insuffisance en personnels hospitaliers (p. 6977) ; les infirmières (p. 6954, 6972) ; les kinésithérapeutes (p. 6965) ; l'équilibre entre secteur public et privé (p. 6957, 6959, 6965, 6972) ; l'aide médicale d'urgence (p. 6959) ; le thermalisme (p. 6962, 6965) ; le remboursement des cures (p. 6962) ; l'absentéisme médical (p. 6958, 6966) ; la lutte contre le tabagisme (p. 6951, 6955, 6963) ; la lutte contre l'alcoolisme (p. 6951, 6964, 6973) ; la prévention (p. 6954, 6959, 6963, 6965, 6969, 6973) ; les mesures prises à la Libération (p. 6963) ; les centres de santé intégrés (p. 6959) ; le développement de la médecine scolaire (p. 6977) ; la sectorisation psychiatrique (p. 6958) ; la protection sociale des travailleurs frontaliers (p. 6967, 6968) ; l'équipement hospitalier dans la région parisienne ; dans le Nord - Pas-de-Calais (p. 6970) ; la création de SAMU dans le Bas-Rhin (p. 6977) ; la « pauvreté » des Français (p. 6967) ; le contre-projet communiste (p. 6964, 6967, 6974) ; la conception communiste de l'aide à la famille (p. 6967, 6968) ; le système de santé des pays socialistes (p. 6964).

Budget 1978

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

L'unification des services de l'action sanitaire et sociale ; l'effort fait en matière de prévention ; le bilan des actions entreprises (p. 6979) ; l'amélioration de l'appareil de soins ; la situation des infirmières ; l'augmentation des effectifs ; les directeurs d'hôpitaux ; l'établissement des prix de journée ; les médecins hospitaliers ; l'humanisation des hôpitaux (p. 6980) ; les résultats atteints ; l'humanisation des établissements accueillant des personnes âgées ; la prise en charge des dépenses d'hébergement ; la répartition des charges de la sectorisation psychiatrique entre les collectivités locales et la sécurité sociale ; les crédits d'équipement sanitaire ; la réalisation de reconstructions nouvelles ;la situation dans la région Nord - Pas-de-Calais ; le niveau satisfaisant du nombre de lits disponibles (p. 6981) ; l'application de la complémentarité prévue par la loi hospitalière ; l'organisation des urgences ; la coordination de l'action des SAMU avec celle des médecins généralistes ; le thermalisme ; la recherche médicale ; l'INSERM ; l'institut Pasteur ; le renforcement de l'administration du ministère de la santé et de la sécurité sociale ; les créations d'emplois ; les orientations retenues pour la sécurité sociale ; l'équilibre financier (p. 6982) ; les mesures prises pour rétablir l'équilibre de la sécurité sociale ; la généralisation des conventions nationales avec la sécurité sociale ; l'amélioration du remboursement de certaines consommations ; la « réforme » de la sécurité sociale ; le travail de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; la croissance des dépenses de santé ; la mise en place des profils médicaux ; l'expérimentation de nouveaux systèmes de prix de journée dans les hôpitaux ; la maîtrise des dépenses de soins (p. 6983) ; la stabilisation du nombre des lits d'hôpitaux ; les tendances au ralentissement des dépenses de santé ; l'amélioration des prestations pour les familles et les personnes âgées ; le complément familial ; les prestations familiales des travailleurs frontaliers ; les mesures prises pour les personnes âgées ; la situation des Alsaciens-Lorrains ; le régime d'inaptitude des professions libérales ; le problème des cotisations d'assurance maladie des retraités du régime des commerçants et artisans (p. 6984) ; l'extension

Budget 1978

du bénéfice de la sécurité sociale à tous les Français ; l'amélioration de la situation des femmes seules (p. 6985).

Intervention de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale :

Les programmes d'action prioritaire de l'action sociale ; les crédits consacrés aux familles ; l'importance du groupe « habitat et vie sociale » ; les centres d'informations sociales ; l'aide spéciale à l'enfance ; l'importance des crèches ; le maintien à domicile des personnes âgées ; les mesures en matière d'habitat des personnes âgées ; l'application du taux réduit de la TVA aux maisons de retraite ; le téléphone ; l'aide ménagère à domicile (p. 6985) ; l'aide aux personnes handicapées ; le réexamen des textes relatifs à l'accès à la fonction publique ; la garantie de ressources des travailleurs handicapés ; le lancement d'une campagne de sensibilisation du public ; le renforcement des services extérieurs du ministère ; les dépenses d'aide sociale ; la répartition des dépenses d'aide sociale entre les collectivités locales et l'Etat et entre les collectivités locales (p. 6986).

EXAMEN DES CRÉDITS [3 novembre 1977] (p. 6986).

ORATEURS : *MM. Legrand, Crépeau, rapporteur spécial, Mme Veil, ministre, MM. Neuwirth, Delaneau, rapporteur pour avis, Andrieux, Bisson, rapporteur spécial, Claude Weber, Lenoir, secrétaire d'Etat.*

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 6987).

TITRE IV : adoption (p. 6987).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6987).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6987).

ART. 80 (taxe annuelle applicable aux spécialités pharmaceutiques) : rejet de l'*amendement n° 165* de M. Legrand (suppression de la TVA sur les produits pharmaceutiques ; suppression des dispositions du CGI sur l'avoir fiscal ; taxation des bénéfices des industries pharmaceutiques) (p. 6988) ; adoption de l'article 80 (p. 6988) .

ART. 81 (suppression du recouvrement sur successions de l'allocation aux vieux travailleurs salariés) : rejet au scrutin public de l'*amendement n° 83* de M. Bardol (fixation à 200.000 F du montant des successions à partir duquel le recouvrement existe ; compensation par l'augmentation des cotisations patronales à la sécurité sociale et aux allocations familiales pour les grandes entreprises) (p. 6989) ; liste des votants (p. 6993, 6994) ; adoption de l'article 81 (p. 6989).

ART. 82 (suppression du recouvrement des créances de l'aide sociale contre les débiteurs d'aliments des mineurs et des adultes handicapés) : rejet de l'*amendement n° 84 rectifié* de M. Claude Weber (conditions d'exonération de l'obligation alimentaire gagée par une aug mentation des cotisations partonales des grandes entreprises) (p. 6990) ; adoption de l'*amendement n° 196* du Gouvernement (coïncidence entre la date de la promulgation et la date d'entrée en vigueur de la loi) (p. 6990); adoption de l'*amendement n° 194* du Gouvernement (inclusion de l'allocation spéciale aux parents de mineurs grands infirmes dans la liste des prestations familiales non soumises à recours en récupération sur successions) (p. 6990) ; adoption de l'article 82, ainsi modifié (p. 6990).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6987).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

V. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN

DISCUSSION [19 octobre 1977] (p. 6350).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Boulloche, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, La Combe, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Porelli, Mme Crépin, MM. Josselin, Sourdille, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la recherche.*

Les mauvaises conditions de l'examen des crédits alloués au commissariat général du Plan ; le montant des crédits relatifs à l'exécution des trois cinquièmes du VIIe Plan ; l'absence de manifestation d'une véritable volonté nationale en matière de planification ; les moyens du Gouvernement en matière de planification (p. 6350) ; la crise du CREDOC ; le rôle attribué à ses fonctionnaires et leur nombre (p. 6351, 6352) ; l'opposition de l'article 40 à un amendement tendant à accorder une subvention de fonctionnement au CRE DOC (p. 6353) ; les deux conseils de planification annuels ne sont pas tenus ; l'élaboration d'un nouveau modèle de comptabilité nationale ; l'absence de dispositifs de projections pluriannuelles glissantes ; les observations de la commission des finances sur les résultats du VIIe Plan (p. 6351) ; le non-respect du taux de croissance prévu par le Plan (p. 6351,

6352) ; la mise en œuvre du plan Barre (p. 6352) ; la hausse des prix réalisée durant le VIIe Plan (p. 6351, 6352) ; la mise en œuvre des programmes d'action prioritaires (p. 6351, 6352, 6354) ; les retards de la réalisation de ces PAP ; la nécessité de renforcer les moyens budgétaires pour l'exécution des PAP, notamment en matière d'amélioration de l'équipement téléphonique ; le programme de désenclavement de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Massif central (p. 6354) ; le caractère partiel de la réalisation des PAPIR (p. 6351) ; la non-association des régions à la planification (p. 6353, 6354) ; la crise de l'emploi existant dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; les disparités existant suivant les régions et les secteurs dans la réalisation des PAPIR ; la concurrence organisée par l'Etat entre les régions (p. 6355) ; l'insuffisance des moyens financiers alloués à la planification (p. 6351, 6354) ; le déclin de la planification française (p. 6354) ; le programme d'action prioritaire relatif au tourisme (p. 6352) ; le caractère déficitaire de la balance touristique de la France ; la nécessité de développer notre tourisme par l'animation de l'espace rural ; la désertification des campagnes ; l'impossibilité du Plan de répondre aux problèmes économiques réels ; le caractère autoritaire et étatique de la planification ; l'aggravation de l'austérité par les plans successifs (p. 6353) ; les propositions communistes en matière de planification ; l'association des travailleurs à la planification (p. 6354) ; la non-réalisation des objectifs du VIIe Plan en matière de politique industrielle ; la non-réalisation des objectifs d'adaptation de l'industrie française à la nouvelle division internationale du travail ; l'échec en matière de création d'emplois ; la nécessité de soumettre la grande industrie au Plan ; l'absence de politique industrielle du Gouvernement (p. 6355).

Intervention de M. Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la recherche :

La mission du commissariat général au Plan est restée fidèle à ses origines ; l'accroissement des crédits affectés au commissariat général ; les travaux poursuivis par celui-ci ; la participation du commissaire au Plan aux comités interministériels ; la participation d'autres organismes à la planification ; le CERC, le CODES (comité d'organisation de recherche appliquée sur le développement économique et social) et le CREDOC (centre de recherche et de documentation sur la consommation) ; le problème du financement des activités du CREDOC ; les retards dans l'élaboration des projections glissantes au niveau détaillé ; l'exécution du VIIe Plan (p. 6356) ; la croissance réalisée en 1976 ; la maîtrise de l'inflation ; la stratégie du VIIe Plan peut ramener à des équilibres durables ; la nécessité d'actions structurelles pour le redressement de l'équilibre extérieur ; la réalisation des PAP ; les retards justifiés par le caractère novateur des actions entreprises ; les novations dans les méthodes de programmation publique ; l'exécution des PAPIR ; le coût budgétaire des engagements financiers contractés par l'Etat pour la réalisation des PAPIR ; la soumission des grands groupes et des grandes entreprises à la planification par le moyen des plans sectoriels mis en œuvre ; l'utilité de la planification pour la France (p. 6357) ; la mise en œuvre d'une « planification de coresponsabilités, une planification de contrat » (p. 6358).

Budget 1978

EXAMEN DES CRÉDITS [20 octobre 1977] (p. 6358).

ETAT B. — TITRE III : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6358).

TITRE IV : adoption (p. 6358).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme (p. 6358).

TITRE VI : adoption des crédits de paiement (p. 6358).

I. — SERVICES GÉNÉRAUX

Fonction publique

DISCUSSION [18 novembre 1977] (p. 7700).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Partrat, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Bouvard, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique, Frêche, Hamel, Renard.*

La politique contractuelle (p. 7700, 7701) ; l'évolution des rémunérations (p. 7700, 7701, 7702) ; le rapport Martin (p. 7701, 7703) ; les indemnités (p. 7701, 7703) ; la résorption de l'auxiliariat (p. 7701, 7702) ; les crédits des services sociaux (p. 7701) ; l'emploi des handicapés (p. 7701) ; la mensualisation des retraites (p. 7701) ; la situation des retraités (p. 7703) ; les pensions de réversion (p. 7703) ; le rapprochement systématique des conjoints fonctionnaires (p. 7701) ; les créations d'emplois dans la fonction publique (p. 7701) ; l'évolution des effectifs (p. 7702) ; les subventions à l'ENA (p. 7701) ; les IRA (p. 7702) ; la place des femmes dans la fonction publique (p. 7702).

Budget 1978

Intervention de M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique :

La croissance des effectifs ; la masse salariale ; le bilan des négociations ; l'accord salarial de 1976 (p. 7703) ; le niveau des salaires en 1977 ; l'attitude des représentants des organisations syndicales ; l'échec de la grève dans les postes et télécommunications ; les mesures d'augmentation des rémunérations prises par le Gouvernement ; les régimes indemnitaires ; les conséquences du rapport établi par M. Martin ; la transposition du régime de l'ingénierie privée aux concours apportés par les services techniques ; le système de répartition de la masse ; la réforme de la catégorie A ; la titularisation des auxiliaires ; les conséquences du plan de lutte contre l'inflation ; l'activité du comité interministériel des services sociaux (p. 7704) ; les fonctionnaires retraités ; le paiement mensuel des pensions ; la protection des ayants cause des fonctionnaires victimes d'un attentat dans l'exercice de leurs fonctions ; le congé postnatal ; le recul des limites d'âge pour l'accès aux concours de la fonction publique en faveur des mères de famille ; le travail à mi-temps ; l'accès des handicapés à la fonction publique ; le soutien de la fonction publique à l'emploi en 1977 ; les recrutements ; la loi du 7 juillet 1977 sur l'accès des cadres à la fonction publique ; le recrutement de 20 000 vacataires ; le nombre de créations d'emplois ; la mission d'animation et de coordination de la politique de formation professionnelle du secrétariat d'Etat à la fonction publique (p. 7705) ; le dossier de l'école nationale d'administration (p. 7706).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La politique contractuelle (p. 7707, 7708) ; la politique de la famille (p. 7708, 7709) ; l'évolution des rémunérations (p. 7707, 7708, 7709) ; les indemnités (p. 7707) ; les conditions de travail dans la fonction publique (p. 7706, 7707) ; les libertés des fonctionnaires (p. 7706, 7709, 7710) ; l'affaire de l'inspecteur du Trésor Philippe de Reilhan (p. 7710) ; les non-titulaires (p. 7706, 7709) ; l'embauche de 20 000 vacataires (p. 7709) ; la situation des retraités (p. 7707, 7709) ; les pensions de réversion (p. 7708, 7709) ; les crédits consacrés aux services sociaux (p. 7707) ; l'évolution des effectifs (p. 7707, 7709) ; les IRA (p. 7707) ; la place des femmes dans la fonction publique (p. 7707) ; le personnel de l'ANIFOM (p. 7707) ; le vote hostile du PSRG (p. 7708).

Intervention de M. Ligot, secrétaire d'Etat :

Les actions conduites par le Gouvernement en faveur de la famille ; l'allongement de la période au cours de laquelle les mères de famille peuvent bénéficier du mi-temps ; la politique contractuelle ; le refus de négociations par le syndicat ; la situation des retraités ; la mensualisation des retraites ; la prise en compte d'un point de l'indemnité de résidence ; la titularisation des auxiliaires (p. 7710).

EXAMEN DES CRÉDITS [18 novembre 1977] (p. 7710).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — FONCTION PUBLIQUE. — INFORMATION. — FORMATION PROFESSIONNELLE. — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SERVICES DIVERS, précédemment réservés :

ETAT B. — TITRE II : adoption ; le vote hostile du groupe communiste (p. 7711).

TITRE IV : adoption (p. 7711).

ETAT C. — TITRES V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7711).

Information.

DISCUSSION [9 novembre 1977] (p. 7203).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Robert-André Vivien, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Boinvilliers, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Hamel, Fillioud, Gosnat, Houteer, Bord, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.*

Les services de l'information (p. 7205, 7206) ; la séparation des fonctions de porte-parole du Conseil des ministres et de tutelle des organes d'information (p. 7206) ; l'AFP (p. 7204, 7205, 7206, 7207, 7210) ; le SID (p. 7206, 7207) ; les campagnes publicitaires des administrations (p. 7206) ; les moyens du Haut Conseil de l'audiovisuel (p. 7204) ; l'aide à la diffusion à l'étranger des émissions radiotélévisées (p. 7210) ; la SOFIRAD (p. 7204, 7210) ; ses relations avec Europe 1 (p. 7210) ; la SOMERA (p. 7204) ; la SNEP (p. 7204, 7205) ; le regroupement des crédits de l'information dans un bleu budgétaire (p. 7204) ; les difficultés du contrôle parlementaire (p. 7208) ; les statistiques fournies par le service juridique et technique de l'information (p. 7205) ; la liberté de la presse (p. 7208, 7209) ; les ordonnances de 1946 (p. 7208, 7209) ; le régime fiscal de la presse (p. 7205, 7206, 7207, 7210) ; la création d'une

commission neutre chargée d'établir la liste des publications non quotidiennes (p. 7210) ; la situation de la presse (p. 7205, 7208, 7209) ; les propositions communistes (p. 7209) ; le fonds culturel (p. 7205) ; la création d'une structure administrative pour l'information des usagers de l'administration (p. 7207) ; le fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger (p. 7207) ; la qualité de parlementaire de M. Hersant (p. 7207) ; la crise de l'industrie papetière ; le problème des industries graphiques ; l'emprise de Hachette sur les messageries ; les travailleurs du livre ; la situation des journalistes (p. 7209).

Intervention de M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement :

L'attribution au Premier ministre de la charge exercée par le ministre de l'information ; la liberté de la presse (p. 7210) ; le projet de budget de l'information ; la nouvelle présentation du budget des services généraux du Premier ministre ; le soutien à la presse ; les aides indirectes ; le nouveau régime fiscal ; le problème de l'assimilation aux quotidiens des périodiques politiques ; les dangers d'une distinction entre les publications selon leur contenu ; l'exonération de la taxe professionnelle ; l'aide postale ; l'imputation budgétaire de cette aide ; les aides directes ; l'aide aux liaisons téléphoniques ; l'aide à la transmission par le procédé du fac-similé ; la modification des conditions de remboursement (p. 7211) ; le remboursement à la SNCF des tarifs réduits appliqués à la presse ; les subventions sur les achats de certains matériels d'imprimerie ; l'AFP ; le montant des abonnements souscrits par l'Etat ; les installations de l'AFP ; l'expansion de la presse française à l'étranger ; la SOFIRAD ; la SOMERA ; la prise de participation d'Europe 1 dans la presse ; les résultats du groupe SNEP ; la crise de l'imprimerie de labeur-presse ; l'imprimerie Paul Dupont ; l'imprimerie Montlouis ; le service d'information et de diffusion (p. 7212) ; son rôle ; la participation de l'UNAF à ces activités ; l'audio-visuel ; le pluralisme des entreprises de presse ; l'ordonnance de 1944 ; les problèmes techniques de la presse ; la modernisation des fabrications ; les transformations dans la diffusion ; le procédé du fac-similé ; l'attitude de l'Etat à l'égard de la presse ; la création récente de nombreux titres (p. 7213) ; l'amélioration de la diffusion de la presse ; l'augmentation des investissements publicitaires (p. 7214) ; les crédits concernant l'information seront mis aux voix avec ceux du Premier ministre. — I. — Services généraux (p. 7214).

SERVICES DIVERS

Budget 1978

Journaux officiels. — Secrétariat général de la défense nationale. — Conseil économique et social.

DISCUSSION [18 novembre 1977] (p. 7696).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Ribadeau-Dumas, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les services divers et le secrétariat général de la défense nationale, Madrelle, rapporteur spécial de la commission des finances, pour les Journaux officiels et le Conseil économique et social, Villa, Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique.*

La Documentation française ; les moyens attribués aux trois armes, à la gendarmerie et aux services communs ; les crédits du SGDN ; l'insuffisance des moyens ; la répartition des autorisations de programme ; la déclaration du chef de l'Etat à l'institut des hautes études de défense nationale (p. 7696) ; le plan d'investissement non militaire de la défense pour 1976-1980 ; la protection des populations ; l'impossibilité pour le SGDN de remplir ses missions ; l'absence d'examen interministériel pour la réorganisation de l'armée de terre ; le maintien de deux zones de défense pour une seule région militaire ; la surveillance de la zone des 200 milles nautiques ; le rejet des crédits du SGDN par la commission des finances ; le budget de la direction des Journaux officiels ; le comité social des Journaux officiels (p. 7697) ; la modernisation du matériel des Journaux officiels ; l'évolution de leurs résultats d'exploitation ; l'évolution des recettes ; le produit des annonces commerciales ; la nécessité d'un relèvement général des tarifs ; le budget du Conseil économique et social ; la grève des personnels de la Direction des Journaux officiels ; les moyens financiers du comité social (p. 7698).

Intervention de M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique :

L'action du médiateur ; le budget de la Direction des Journaux officiels (p. 7698) ; la révision des tâches et des structures du SGDN ; le programme gouvernemental pour le SGDN (p. 7699) ; les crédits des services divers seront mis aux voix avec l'ensemble des crédits inscrits à la ligne « Services du Premier ministre. — I. — Services généraux » (p. 7699).

Budget 1978

Ligne II. — JOURNAUX OFFICIELS.

EXAMEN DES CRÉDITS [18 novembre 1977] (p. 7699).

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 7699).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE.

EXAMEN DES CRÉDITS [18 novembre 1977] (p. 7699).

ORATEURS : *MM. Ligot, secrétaire d'Etat, Ribadeau-Dumas, rapporteur spécial, Le Theule, Baudis, président de la commission des finances.*

ETAT B. — TITRE III : rejet de l'*amendement n° 86* de la commission des finances (réduction de crédits) (p. 7699) ; adoption du titre III (p. 7699).

ETAT C. — TITRE V : rejet de l'*amendement n° 87* de la commission des finances (rejet des autorisations de programme et des crédits de paiement du SGDN pour 1978) (p. 7700) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7700) ; adoption du titre V (p. 7700).

Après l'ART. 36 : retrait de l'*amendement n° 236* de M. Ribadeau-Dumas (obligation pour le Gouvernement de publier le programme de réalisation des équipements nécessaires à la surveillance de la zone économique des 200 milles) (p. 7700).

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL :

EXAMEN DES CRÉDITS [18 novembre 1977] (p. 7700).

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 7700).

VI. — RECHERCHE

I. — *Débat préparatoire à l'examen en séance publique.*

Réunion commune de la commission de la production et des échanges et de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [11 octobre 1977] [19 octobre 1977] (p. 6316).

ORATEURS : *MM. Berger, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Fouchier, président de la commission de la production et des échanges, Sourdille, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la recherche, Buron, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Barthe, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Mesmin, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Girard, Gantier, Weisenhorn, Bernard, Caillaud.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'intérêt de réunir une commission élargie pour examiner le budget de la recherche ; l'organisation du débat (p. 6316).

Intervention de M. Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la recherche.

La France, quatrième puissance commerciale mondiale ; l'effort de la recherche française, l'évolution des sommes consacrées à la recherche par rapport à la PIB ; le prélèvement recherche calculé par habitant ; l'effort public budgétaire (p. 6316) ; l'organisation administrative de la recherche ; le rôle des ministères de tutelle ; les grands organismes de recherche ; l'institution d'un comité consultatif à la recherche technique ; la création d'une cellule d'animation de la recherche au ministère de l'industrie ; les grandes lignes du budget de l'enveloppe recherche ; l'existence d'opérations prioritaires ; le montant du budget de l'enveloppe recherche : 11 937 millions ; la part des crédits de fonctionnement, des crédits de paiement, des programmes d'action prioritaires, les créations d'emplois ; la mise en place de la politique des « postes d'accueil » ; la répartition sélective des moyens en fonction des priorités : recherche universitaire, CNRS, recherche biomédicale, recherche industrielle et technique, énergie nucléaire, plan calcul (p. 6317) ; l'évaluation des actions du fonds de la recherche ; la triple orientation de l'aide au développement de la recherche (p. 6318).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'ignorance du public sur les problèmes posés à la recherche ; le statut des chercheurs ; la possibilité pour les membres des grands corps de l'Etat d'accomplir un stage dans les services de recherche ; les actions prévues dans le domaine des publications et communications en langue française (p. 6318) ; les nouvelles formes d'énergie ; l'énergie nucléaire, la recherche en matière d'énergie solaire ; la diffusion des connaissances scientifiques ; le problème de l'édition scientifique en langue française (p. 6320) ; les conditions de distribution de l'annexe recherche ; l'extension aux ingénieurs du système de stages de recherche dans les organismes comme le CNRS (p. 6321);

les retards des dépenses de recherche par rapport au produit intérieur brut ; les crédits alloués au BRGM et au CNEXO ; les travaux de la commission Leroy sur l'eau chaude domestique ; l'utilisation des marées dans les îles Chausey ; la situation du Palais de la Découverte (p. 6322) ; la création de la centrale de Dampierre-en-Burly ; l'information des parlementaires ; les écologistes ; l'expérience de chauffage de serres avec l'eau de rejet des centrales nucléaires ; le rang de la France par rapport aux pays étrangers dans le domaine de la recherche ; l'attribution du prix Nobel en 1977 ; le problème du développement de la recherche ; le lien entre recherche scientifique et enseignement universitaire ; l'information de la jeunesse sur la recherche scientifique ; le rôle du Palais de la Découverte ; la consécration de l'académie des sciences ; les critères de choix des sites d'installations nucléaires (p. 6323) ; les centrales mixtes électrocalogènes ; l'installation de petites centrales calogènes ; les problèmes des PME au sujet des questions technologiques ; le rapport entre aménagement du territoire et recherche ; la situation de la recherche au point de vue de l'autonomie alimentaire en France (p. 6324).

Intervention de M. Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat :

L'information apportée par l'annexe recherche aux parlementaires ; la réorganisation du bureau national de l'information scientifique et technique ; l'information sur le nucléaire ; les énergies nouvelles (p. 6318) ; la conversion thermo-dynamique, l'habitat solaire, le photovoltaïque ; le problème du JET ; l'appareil Thor Supra ; le redéploiement et la mobilité des personnels de recherche ; le rajeunissement des chercheurs ; les stages de hauts fonctionnaires en matière de recherche ; la nécessité de développer les PAPIR (plans d'action prioritaire d'initiative régionale) ; les publications de langue française dans le domaine scientifique (p. 6319) ; la vulgarisation de la recherche scientifique ; les protestations des mouvements écologiques en matière d'énergie nucléaire ; l'individualisation dans le budget d'un chapitre « Sûreté nucléaire » (p. 6320) ; l'avance technique de la France en matière de recherche houillière ; les sommes consacrés aux énergies nouvelles ; les actions entreprises en matière de géothermie ; l'exploitation thermique des mers ; la recherche éolienne ; l'effort fait par le fonds de recherche en matière de publications scientifiques ; la coopération en matière de revues scientifiques ; la mise en place d'une aide à la traduction ; la diffusion des travaux de recherche par les magazines ; le rôle du BNIST ; la situation du Palais de la Découverte ; la rénovation du Museum (p. 6321) ; l'ouverture de postes d'accueil aux universitaires ; les facilités à accorder aux jeunes ingénieurs ; l'octroi de bourses à des ingénieurs-docteurs ; les crédits alloués au BRGM et au CNEXO ; le problème des eaux chaudes, la récupération des eaux chaudes des centrales (p. 6322) ; le tout électrique ; la création en France d'un musée comparable à celui de Londres en matière scientifique (p. 6323) ; les craintes des écologistes ; le carcatère aléatoire de la recherche ; le caractère relatif de l'importance de l'attribution des prix Nobel ; le rôle de l'enseignement universitaire ; la consécration et le rôle de l'académie des sciences ; le problème des sites nucléaires (p. 6324) ; le rôle de la recherche dans l'appareil industriel français ; la répartition de l'aide publique en ce domaine ; l'aide à la technologie accordée aux PME ; les problèmes de décentralisation ; les rapports entre recherche et agriculture ; la dépendance en plantes à protéines ; le problème des bactéries à proéines du sol ; les lignes principales de la politique de recherche ; l'augmentation des prochains budgets ; l'incidence fiscale de la politique de la recherche ; les raisons justifiant une politique sélective en matière de recherche ; les secteurs prioritaires ; la recherche de « pôles d'excellence » ; le rôle joué en ce domaine par les universités (p. 6325) ; la compatibilité entre mobilité des chercheurs et sécurité personnelle de ceux-ci ; le droit de regard du secrétariat d'Etat à la recherche et de la DGRST sur les organismes de recherche ; la confrontation nationale entre chercheurs, condition nécessaire pour dynamiser la recherche française ; la confrontation internationale en matière de recherche ; la situation du CNRS, du CEA, du CNES, de l'INSERM ; la création d'un institut de formation à la recherche intertropicale ; les relations de la France avec les Etats-Unis (p. 6326).

II. — *Débat en séance publique.*

DISCUSSION [19 octobre 1977] (p. 6326, 6344).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Mesmin, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Schloesing, Buron, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Barthe, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Sourdille, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la recherche, Achille-Fould, Boulloche, Mme Constans, MM. Soustelle, Vizet.*

La modification des structures gouvernementales de la recherche (p. 6326, 6330) ; la

Budget 1978

lourdeur des institutions (p. 6330) ; les crédits du ministère de l'industrie (p. 6327) ; les crédits relatifs au CNES (p. 6327) ; au CNEXO (p. 6327) ; au BRGM (p. 6328) ; au CEA (p. 6328, 6329) ; au CNRS (p. 6329) ; le statut des chercheurs (p. 6329) ; le contenu de l'enveloppe recherche (p. 6327, 6330) ; les buts de la recherche (p. 6330) ; l'insuffisance des crédits alloués à la recherche (p. 6330) ; le rapport : dépenses de recherche - PNB ; les crédits du secrétariat d'Etat à la recherche ; les postes créés pour les enseignants à titre temporaire ; l'effort de stabilisation accompli pour les personnels hors statut ; l'augmentation des crédits de paiement ; le caractère tardif de la présentation de l'annexe recherche (p. 3327) ; la mise au point des réacteurs à haute température ; le problème des réacteurs calogènes de faible puissance ; la question des réacteurs mixtes ; les conclusions de la commission Leroy ; les efforts faits en matière d'énergie nouvelle ; la géothermie ; l'utilisation de l'énergie solaire ; les affrontements à propos des problèmes de l'énergie (p. 6328) ; l'absence de réponses à la liste de questions présentées par M. Mesmin dans son rapport (p. 6329) ; les nécessités de l'information scientifique (p. 6328, 6329) ; la possibilité d'envoyer les hauts fonctionnaires faire des stages dans la recherche (p. 6329).

Intervention de M. Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la recherche :

L'octroi du prix Nobel témoigne du caractère international des équipes de recherche ; l'accroissement de l'effort fait en France depuis vingt ans pour la recherche ; l'accroissement des crédits consacrés à la recherche par rapport au PNB et par habitant ; l'importance de l'effort public budgétaire en France ; les structures gouvernementales de la recherche ; la création d'un secrétariat d'Etat à la recherche chargé de la coordination interministérielle ; le rôle de la DGRST ; la publication de l'annexe recherche ; le renforcement du rôle du législateur dans l'examen de la politique de la recherche ; la compétence du ministère de l'industrie pour la réponse au questionnaire du rapport (p. 6331) ; la nécessité de respecter les droits des tutelles des ministères concernés ; le montant de l'enveloppe recherche ; les crédits de fonctionnement ; les crédits de paiement ; les programmes d'action prioritaires ; les créations d'emplois en 1978 ; la politique des postes d'accueil ; les priorités en matière de recherche : la recherche universitaire, les crédits du CNRS, la recherche biomédicale, les procédures incitatives en faveur de la recherche industrielle, l'énergie nucléaire, la prise en charge du programme Super-Pénix, le problème de la francisation des licences du CNRS, les énergies nouvelles, l'océanographie, le plan calcul, l'orientation des fonds propres du secrétariat d'Etat à la recherche (p. 6332) ; l'aide au développement des résultats de la recherche ; les orientations de la politique de la recherche en France ; la demande de rapport sur l'état de l'avancement des sciences et techniques aux principaux organismes de recherche ; la nécessité de s'amarrer au mouvement mondial de recherche ; les impératifs de la recherche ; l'indépendance nationale (nucléaire, énergie solaire, problème du stockage thermique et électrique, économies d'énergie, recherches agro-alimentaires) ; la santé et la qualité de la vie ; la création de « pôles d'excellence » ; l'importance des universités en matière de recherche ; la sécurité de l'emploi pour les chercheurs ; la nécessité d'une mobilité des thèmes et des équipes de chercheurs (p. 6333) ; la dynamisation des organismes de recherche ; les remèdes aux défauts du CNRS ; le CEA, le CNES, l'INSERM ; l'intéressement des écoles d'ingénieurs à la recherche ; l'effort à accomplir au niveau des entreprises ; la préservation de la procédure d'aides publiques au développement des projets des entreprises ; le rôle à jouer par les régions ; le choix de quatre régions pilotes ; la coopération internationale : avec les pays en voie de développement, avec les pays intertropicaux, la coopération européenne, la coopération avec l'Union soviétique ; la nécessité d'infermer l'opinion (p. 6334).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le contenu de l'enveloppe recherche (p. 6345) ; l'insuffisance des crédits alloués à la recherche (p. 6344, 6345, 6346, 6347, 6348) ; les buts de la recherche (p. 6346) ; le CNES (p. 6345) ; la coopération du CNES et de l'Agence spatiale européenne (p. 6345) ; le CNEXO (p. 6335) ; le CEA (p. 6345, 6346, 6348) ; le CNRS (p. 6344, 6345, 6347) ; la modification des structures gouvernementales de la recherche (p. 6345) ; la création du fonds de la recherche (p. 6345) ; le statut des chercheurs (p. 6345, 6346, 6347, 6348) ; l'augmentation du nombre des chercheurs (p. 6344, 6347, 6348) ; le problème des hors-statut (p. 6347) ; les appels lancés par les chercheurs pour une augmentation des crédits (p. 6346) ; l'emploi des diplômés de troisième cycle (p. 6348) ; les mesures à prendre pour le développement de la recherche (p. 6346, 6348) ; créer des structures de recherche en liaison avec l'industrie (p. 6346) ; les risques pour la sécurité présentés par l'insuffisance des crédits (p. 6348) ; les buts de la recherche (p. 6348) ; l'effort fait pour la recherche biomédicale (p. 6344, 6345) ; la recherche mise au service d'intérêts privés (p. 6346) ; l'« étouf-

fement » des libertés dans les organismes de recherche (p. 6348) ; le prix Nobel Guillemin (p. 6344, 6346) ; la fuite des cerveaux (p. 6347) ; le sort défavorisé des sciences de l'homme en France ; les recherches sur la mer (p. 6334) ; l'activité du GICAMA ; la situation de la recherche océanographique en France ; l'insuffisance du pourcentage du produit intérieur brut consacré par la France à la recherche sur la mer ; le problème de l'exploitation des nodules polymétalliques ; l'objectif ; obtenir l'autonomie de notre approvisionnement en manganèse ; l'insuffisance de la dotation prévue au projet de budget du CNEXO ; l'avance des sociétés américaines (le navire extracteur *Deep Sea Miner 2*) ; la valorisation maritime de nos départements et territoires d'outre-mer ; l'organisation structurelle de notre recherche océanographique ; l'existence de duplications entre les différents organismes chargés de la recherche sur la mer ; la nécessité de sérier les responsabilités (p. 6335) ; le financement de supplément de coût de Super-Phénix (p. 6344) ; les crédits pour CII-Honeywell-Bull (p. 6344) ; l'accord passé entre Rhône-Poulenc et le CNRS (p. 6345).

EXAMEN DES CRÉDITS [19 octobre 1977] (p. 6350).

ETAT B. — TITRE III : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6350). — TITRE IV : adoption (p. 6350).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6350).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6350).

TAXES PARAFISCALES

DISCUSSION [21 octobre 1977] (p. 6504).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Vizet, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les taxes parafiscales, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.*

La réforme réalisée dans la loi de finances pour 1977 ; la nécessité pour le Parlement de disposer de moyens permettant d'exercer un contrôle sur les taxes parafiscales ; la conformité de l'état E aux règles de la parafiscalité ; la prise en compte des réalités économiques et sociales ; le rejet d'une clarification de la parafiscalité en raison de la puissance du ministère des finances ; l'abandon des idées de réforme ; le contenu de l'état E pour 1978 ; le rétablissement de la cotisation destinée au financement de l'institut des corps gras ; l'absence de justifications quant à la création d'une deuxième taxe sur les produits de l'horticulture florale ; l'importance des mesures prises sans consultation du Parlement et que celui-ci doit approuver ; la création d'un comité de coordination des centres de recherche en mécanique, le COREM (p. 6504) ; l'absence de conformité de l'association avec la loi du 22 juillet 1948 ; l'extension consécutive du champ de la parafiscalité ; l'abandon de la substitution d'une cotisation volontaire à la taxe revenant au centre technique de l'industrie des papiers ; l'insuffisance de l'information du Parlement ; le caractère tardif annuel relatif au montant et à l'utilisation des fonds recueillis en vertu des taxes parafiscales ; le déssaisissement du Parlement de ses pouvoirs de décision ; le dépôt d'une proposition de loi pour intégrer les taxes parafiscales dans les impositions de toute nature qui sont du domaine de la loi ; les éléments montrant la complexité des taxes parafiscales ; le maintien du financement par une taxe parafiscale de l'activité des centres techniques industriels ; la part reçue par les instituts techniques financés par l'office national interprofessionnel des céréales et ceux qui relèvent de l'association nationale pour le développement agricole ; les sommes allouées aux interventions de caractère social ; les observations de la commission sur la politique suivie en matière parafiscale, sur l'absence d'information du Parlement (p. 6505) ; sur la nécessité d'une enquête auprès des assujettis aux taxes parafiscales pour connaître la position des intéressés sur l'utilité des taxes qu'ils acquittent, sur la suppression de la taxe sur les produits de l'horticulture florale, ornementale et des pépinières (p. 6506).

Intervention de M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget :

Le rapport de la commission de réforme des taxes parafiscales ; ses propositions ; la commission souligne l'utilité des taxes parafiscales dans le financement d'actions sectorielles et la difficulté de leur contrôle ; la distinction de quatre catégories de taxes ; les réformes proposées au Parlement dans la loi de finances pour 1977 ; les difficultés de la classification en quatre catégories ; l'association du Parlement à cette tâche ; la communication d'un rapport d'ensemble au Parlement ; la cohérence de la politique gouver-

Budget 1978

nementale en matière de parafiscalité ; l'application des réformes annoncées en 1976 ; l'inopportunité de l'extension du pouvoir législatif à toute la parafiscalité (p. 6506).

EXAMEN DES CRÉDITS [21 octobre 1977] (p. 6506).

ORATEURS : *MM. Vizet, rapporteur spécial, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat, Bégault, Hamel, Foyer, Briane, Boudet.*

ART. 51 et ETAT E. (C. — Dispositions diverses. — Enumération des différentes taxes parafiscales) : adoption des lignes 1 à 33 de l'Etat E (p. 6522) ; rejet au scrutin public de l'*amendement n° 91* de la commission (suppression de la taxe sur les produits de l'horticulture florale, ornementale et des pépinières) (p. 6523) ; liste des votants (p. 6527, 6528) ; adoption de la ligne 34 de l'Etat E (p. 6523) ; adoption des lignes 35 à 83 de l'Etat E (sauf la ligne 82, réservée jusqu'à l'examen des crédits de la radiodiffusion et télévision) ; réserve de l'article 51 (p. 6523).

Après l'ART. 72 : adoption de l'*amendement n° 129 rectifié* de M. Foyer (insertion d'un article additionnel après l'article 72 : interdiction de création de nouvelles boulangeries dans un délai de cinq années en cas de reconversion d'une boulangerie) (p. 6525).

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

DISCUSSION [3 novembre 1977] (p. 6939).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. de Rocca Serra, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Lauriol, suppléant M. Piot, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Couderc, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, Vacant, Pidjot, Odru.*

L'activité économique des territoires d'outre-mer (p. 6939) ; la situation économique en Nouvelle-Calédonie ; l'exploitation du nickel (p. 6939, 6943) ; l'exploitation du coprah (p. 6939) ; le tourisme (p. 6939) ; la vocation maritime de la Polynésie (p. 6943) ; l'emploi dans les TOM (p. 6939) ; la situation monétaire et économique des TOM (p. 6940) ; les caractéristiques du budget des TOM (p. 6940, 6941, 6942) ; les crédits du FIDES (p. 6940) ; les réflexions de la commission : réanimation de l'agriculture locale, développement de l'investissement productif, investissements publics, assainissement des finances locales (p. 6940, 6941) ; l'insuffisance des investissements privés (p. 6942) ; l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie ; le renouvellement de l'assemblée territoriale ; la promotion mélanésienne (p. 6941) ; la réforme foncière en Nouvelle-Calédonie (p. 6942, 6943) ; l'évolution politique de la Polynésie ; son nouveau statut ; la situation dans le condominium des Nouvelles-Hébrides (p. 6942) ; l'insuffisance des investissements privés dans les territoires d'outre-mer (p. 6942).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

Le budget des TOM ; l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie ; les îles Wallis et Futuna ; le condominium des Nouvelles-Hébrides (p. 6943) ; le budget des TOM ; le rôle des interventions de l'Etat ; la clarification des rapports entre l'Etat et les territoires ; la politique de la fonction publique ; la prise en charge à 80 % des corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française ; la remise en ordre des rémunérations des fonctionnaires de l'Etat ; la fixation des modalités de l'aide apportée par l'Etat aux territoires ; la sauvegarde des subventions d'équilibre et des dotations d'équipement ; les subventions aux budgets locaux ; les dotations d'équipement ; les actions en faveur des populations de l'intérieur en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie ; la politique de restructuration foncière en Nouvelle-Calédonie ; la promotion de l'ethnie mélanésienne ; le rôle du FADIL ; l'intervention des ministères techniques (p. 6944) ; le principe d'une intervention généralisée de toutes les administrations d'Etat ; la réforme du FIDES ; la réforme des fiscalités territoriales (p. 6945).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les caractéristiques du budget des TOM (p. 6945) ; les crédits du FIDES (p. 6945, 6947) ; la participation des ministères techniques à la réalisation d'équipements publics (p. 6945) ; la prise en charge des rémunérations des fonctionnaires en Polynésie française (p. 6945) ; Wallis et Futuna (p. 6945) ; les dotations du FADIL (p. 6946) ; la situation économique et l'emploi en Nouvelle-Calédonie (p. 6946, 6947) ; le déficit budgétaire en Nouvelle-Calédonie ; l'installation de l'usine du Nord ; la réforme foncière ; le statut de la Nouvelle-Calédonie ; la nécessité de l'autonomie (p. 6947) ; le principe d'autodétermi-

nation (p. 6948) ; la politique socialiste vis-à-vis des territoires d'outre-mer (p. 6946) ; la répression en Nouvelle-Calédonie ; la fermeture du foyer des étudiants calédoniens à Paris (p. 6948).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat :

Les crédits pour l'agriculture ; le FIDES en Nouvelle-Calédonie ; la réforme foncière ; le FADIL ; les libertés ; les consignes données au parti socialiste calédonien au moment des élections à l'assemblée territoriale ; le transfert des compétences au profit des assemblées territoriales ; l'installation de l'usine du Nord ; la loi Debré ; la réforme foncière (p. 6948) ; le statut de la Nouvelle-Calédonie ; l'attitude des communistes ; la fermeture du foyer des étudiants calédoniens à Paris ; l'autodétermination ; le cas de Djibouti (p. 6949).

EXAMEN DES CRÉDITS [3 novembre 1977] (p. 6949).

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 6950).

TITRE IV : adoption de la réduction de crédit (p. 6950).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6950).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6950).

TRAVAIL

DISCUSSION [14 novembre 1977] (p. 7328, 7357).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Frelaut, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour le travail, Ribadeau-Dumas, rapporteur spécial de la commission des finances, pour la formation professionnelle ; Ehm, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour le travail, Juquin, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour la formation professionnelle, Gissinger, vice-président de la commission des affaires culturelles, Mexandeau, Flornoy, Daillet, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour la population, Franceschi, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour les travailleurs immigrés, Beullac, ministre du travail, Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, Juquin, Ducoloné, Frédéric-Dupont, Gau, Franceschi, Gissinger, Léval, Berthelot, Boyer, Pignion, Rivierez, Porelli, Bayard, Leenhardt, Mme d'Harcourt, MM. Dalbera, Hamel, Mexandeau, Barthe, Demonté, Ibéné.*

Budget 1978

Les crédits du budget (p. 7330) ; la conjoncture démographique de la France (p. 7335, 7336) ; la politique familiale ; les conclusions de la commission des affaires culturelles (p. 7336) ; l'évolution du chômage (p. 7328, 7331, 7332) ; le fonds national de chômage (p. 7328, 7332) ; le système d'indemnisation du chômage (p. 7332) ; l'indemnité d'aide publique (p. 7328) ; les conditions d'attribution des indemnités de chômage (p. 7329) ; le chômage des handicapés (p. 7332) ; les résultats des mesures prises pour l'emploi des jeunes (p. 7329) ; la formation en faveur des jeunes (p. 7331) ; les stages réservés aux jeunes (p. 7333, 7334) ; l'emploi des femmes (p. 7331) ; la démocratie dans l'entreprise (p. 7334) ; les inspecteurs du travail (p. 7329) ; les accidents du travail (p. 7329, 7335) ; les conseils de prud'hommes (p. 7333) ; les syndicats (p. 7330) ; le contrôle et l'utilisation des fonds de la participation par les entreprises (p. 7330, 7331) ; le fonds de la formation professionnelle (p. 7330, 7331) ; la formation professionnelle (p. 7330, 7332, 7334) ; l'AFPA (association pour la formation permanente des adultes) (p. 7329, 7332) ; la participation des (p. 7334) ; les aides à la mobilité (p. 7332) ; les mesures prises vis-à-vis des travailleurs immigrés (p. 7330, 7336, 7337) ; l'aide au retour (p. 7337) ; la politique suivie en matière d'immigration familiale (p. 7337) ; les restrictions à l'immigration (p. 7337) et le financement des mesures consacrées aux travailleurs immigrés (p. 7338) ; la réunion du haut-comité de la population (p. 7336).

Intervention de M. Beullac, ministre du travail :

Le rattachement de la formation professionnelle au département du travail ; l'incompatibilité d'une politique de relance globale et de l'amélioration de l'emploi (p. 7338) ; les résultats obtenus en matière d'emploi des jeunes ; la situation de l'emploi en France ; le problème de l'insertion des jeunes ; les directions de la politique de l'emploi ; l'évolution de la qualité de la vie professionnelle (p. 7339) ; le rôle et l'importance de la politique contractuelle ; la généralisation de la mensualisation ; l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs manuels ; l'amélioration des conditions de travail ; les objectifs du FACT (fonds pour l'amélioration des conditions de travail) ; l'intervention de l'Etat en matière d'hygiène et de sécurité ; les accidents du travail ; la loi du 6 décembre 1976 ; le développement de la

Budget 1978

prévention ; l'instauration d'une politique de sécurité ; le renforcement des services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre ; le nombre des inspecteurs du travail (p. 7340) ; l'agence nationale pour l'emploi ; l'AFPA ; la politique d'information en matière démographique ; la reconstitution du haut comité de la population ; le fonds national du chômage ; les relations professionnelles en 1977 ; la limitation des licenciements, notamment dans la sidérurgie (p. 7341).

Intervention de M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail :

Le rapport de M. Juquin (p. 7341) ; la modification des structures gouvernementales ; le rattachement du secrétariat d'Etat à la formation professionnelle au ministère du travail ; la réunion de la délégation du conseil national de la formation professionnelle ; les structures au niveau régional et départemental ; le bilan des actions et des résultats en matière de formation professionnelle ; l'assurance-formation ; les effectifs des stagiaires ; le congé de formation ; les stages pour les demandeurs d'emploi (p. 7342) ; les bénéficiaires des stages ; l'action en faveur des jeunes sans emploi ; l'amélioration des procédures ; les perspectives pour 1978 ; l'insertion professionnelle des jeunes ; la promotion individuelle et le congé de formation ; la signature par les partenaires sociaux d'un avenant à l'accord paritaire de 1970 en matière de congé formation ; la mise au point d'un projet de loi pour développer ce congé ; le budget de la formation professionnelle (p. 7343).

Intervention de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail :

Les actions pour l'insertion sociale des travailleurs immigrés ; les crédits affectés à cette action ; les dotations du fonds d'action sociale ; l'action médico-sociale ; l'action culturelle ; le respect des droits de l'homme ; l'absence de responsabilité des travailleurs immigrés dans le chômage ; le travail manuel ; les directions de l'action gouvernementale ; l'éducation (rééquilibrage des différentes voies du système éducatif, lois sur l'apprentissage, enseignement technique) (p. 7334) ; l'amélioration des conditions de travail ; le fonds d'amélioration des conditions de travail ; le budget de l'ANACT (agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) ; les actions menées par le Gouvernement ; la revalorisation des salaires des travailleurs manuels ; l'action interministérielle ; la somme des crédits consacrés par les différents ministères à la revalorisation du travail manuel (p. 7345) ; la recherche d'une cohésion sociale plus forte en France (p. 7346).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La politique économique suivie en matière d'inflation (p. 7346, 7348, 7349) ; la politique d'importations (p. 7347) ; la « rationalisation des entreprises monopolistes » (p. 7346) ; le redéploiement des firmes à l'étranger (p. 7346, 7353, 7362) ; les conséquences de la réduction du temps de travail (p. 7358) ; le rôle des PME (p. 7359) ; la production des biens d'équipement par la France (p. 7362) ; l'influence du patronat sur le pouvoir (p. 7364) ; l'évolution du chômage (p. 7348, 7352, 7363) ; le problème de la fiabilité des statistiques (p. 7352, 7365) ; les instructions données aux agences pour l'emploi pour l'immatriculation des travailleurs sans emploi (p. 7348, 7352) ; l'harmonisation des politiques sociales au niveau européen (p. 7362) ; le contrôle des chômeurs (p. 7352, 7353, 7365) ; le chômage des cadres (p. 7360, 7361) ; les solutions possibles (p. 7360) ; les propositions communistes (p. 7361) ; le système d'indemnisation du chômage (p. 7358, 7359) ; l'échec des mesures sur l'abaissement de l'âge de la retraite (p. 7349) ; les conditions d'attribution des indemnités de chômage (p. 7358) ; l'indemnisation du chômage pour les travailleurs frontaliers (p. 7351); les régions touchées par le chômage (p. 7349) ; l'emploi dans la région Rhône-Alpes (p. 7361, 7362) ; l'application des mesures sociales relatives au chômage dans les départements d'outre-mer (p. 7355, 7365, 7366) ; l'implantation d'agences pour l'emploi en Guyane et Guadeloupe (p. 7355) ; les « chantiers de chômage » (p. 7355, 7366) ; la répartition des fonds de chômage dans les DOM (p. 7366) ; l'ANPE (agence nationale pour l'emploi) (p. 7362, 7365) ; le chômage des jeunes (p. 7354, 7364) ; les résultats des mesures prises pour l'emploi des jeunes (p. 7347, 7351, 7353, 7354, 7363, 7364) ; le caractère temporaire des emplois proposés aux jeunes (p. 7364) ; l'importance de l'expérience professionnelle pour l'embauche (p. 7353); la qualification des jeunes (p. 7354); les stages réservés aux jeunes (p. 7365) ; l'emploi des femmes (p. 7347, 7363) ; le travail des femmes (p. 7346, 7359, 7363) ; l'apprentissage ; l'application de la loi sur l'apprentissage (p. 7353, 7359) ; la loi Royer (p. 7354) ; la politique de l'éducation ; l'ordonnance de 1967 obligeant les employeurs à déclarer leurs besoins en personnel aux agences pour l'emploi 1967 obligeant les employeurs à déclarer leurs (p. 7354) ; les mesures prises vis-à-vis des travailleurs immigrés (p. 7347, 7349) ; l'aide au retour (p. 7350, 7357) ; la politique suivie en matière d'immigration familiale (p. 7350, 7358) ; les restrictions à l'immigration pratiquée en RFA (p. 7350) ; le financement

du FAS (fonds d'action sociale) (p. 7350) ; les mesures à prendre pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs immigrés (p. 7350) ; le travail noir (p. 7350, 7359) ; la situation des immigrés dans l'entreprise Sotrasi--Solepremo, à Fos-sur-Mer (p. 7357) ; la relation entre chômage et immigration (p. 7358) ; les inspecteurs du travail (p. 7359, 7360, 7362) ; les accidents du travail (p. 7351, 7352, 7359, 7360) ; l'institution de postes d'ingénieurs de sécurité (p. 7352) ; l'AFPA (p. 7363) ; la formation professionnelle individuelle (p. 7353) ; la formation professionnelle (p. 7348, 7351, 7353) ; les lacunes du rapport de la commission (p. 7351) ; la formation professionnelle en milieu rural (p. 7353) ; la formation professionnelle des femmes (p. 7363) ; le travail à mi-temps (p. 7350, 7359) ; le travail des handicapés (p. 7350, 7359, 7364); l'absentéisme (p. 7359); le contre-projet de budget communiste (p. 7347) ; les propositions socialistes (p. 7349, 7354, 7364) ; les propositions communistes portant statut du chômeur (p. 6353) ; le statut des immigrés (p. 7358) ; le vote hostile du PSRG (p. 7355).

Intervention de M. Christian Beullac, ministre :

Le succès du pacte national pour l'emploi ; les statistiques sur le chômage publiées par la CGT ; le cas des faux chômeurs ; les conséquences du programme communiste ; la revalorisation des aides au chômage ; la volonté du Gouvernement de freiner l'immigration ; l'immigration familiale ; la situation des cadres (p. 7366) ; l'immatriculation des demandeurs d'emploi par l'agence nationale pour l'emploi ; les contradictions du programme socialiste ; l'inspection du travail ; l'AFPA ; les forfaits en faveur des handicapés ; le travail à temps partiel ; la parution des décrets d'application de la loi sur les handicapés (p. 7367) ; la situation des frontaliers ; les propositions faites en matière de développement de la prévention des accidents du travail ; la réforme de la réglementation des « chantiers de chômage » ; les travaux menés au sein du comité pour l'emploi des cadres ; les responsabilités pour les accidents du travail ; les relations entre la France et les pays du Tiers-Monde ; le problème des faux demandeurs d'emploi (p. 7368).

Intervention de M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat :

L'affectation d'une partie du 1 % à l'apprentissage ; la couverture sociale des stagiaires (p. 7368) ; la progression des stages rémunérés en agriculture ; le développement de la promotion individuelle dans le domaine de la formation continue ; l'élaboration d'un projet de loi sur la formation continue ; l'amélioration du système du congé individuel ; la réforme du système de rémunération des stagiaires ; la formation professionnelle dans les DOM ; la réalisation du programme d'action prioritaire n° 11 ; les mesures prises pour aider les jeunes à l'issue de leur scolarité ; les stages de formation ; les stages pratiques en entreprise (p. 7369).

Intervention de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat :

La concertation avec les travailleurs ; l'aide au retour ; l'immigration familiale ; la distinction entre le droit au travail et le droit au séjour familial ; la formation retour des travailleurs immigrés ; la négociation d'accords quinquennaux avec les pays du Maghreb ; l'extension aux foyers d'immigrés de l'aide personnalisée au logement ; le problème du paiement des loyers des foyers de la Sonacotra ; le travail clandestin (p. 7370) ; la compatibilité entre l'amélioration des conditions de travail et la compétitivité de l'économie (p. 7370, 7371).

EXAMEN DES CRÉDITS [14 novembre 1977] (p. 7371).

TRAVAIL ET SANTÉ. — I. — SECTION COMMUNE.

ETAT B. — TITRE III : vote hostile du PSRG et du groupe communiste ; adoption du titre III (p. 7371) ; adoption de la réduction de crédits du titre IV (p. 7371).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7371).

(*) Les crédits pour la formation professionnelle seront mis aux voix avec les crédits de la fonction publique.

UNIVERSITÉS

DISCUSSION [8 novembre 1977] (p. 7123).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Marie, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les universités, Neuwirth, rapporteur spécial de la commission des finances, Le Pensec, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, MM. Gaussin, Cousté, Mexandeau, Rohel, Fiszbin, Gissinger, Delehedde, Ehrmann.*

La croissance du budget des universités (p. 7124) ; les crédits d'équipement (p. 7125, 7126) ; le personnel (p. 7124, 7125) ; les créa-

Budget 1978

tions d'emplois (p. 7124) ; les transformations d'emplois (p. 7124, 7127) ; la stabilisation des personnels hors statut (p. 7124, 7126) ; la recherche (p. 7125, 7126, 7127) ; les chercheurs ; leur carrière (p. 7124) ; le CNRS (p. 7124, 7125, 7127) ; les crédits de fonctionnement matériel (p. 7124, 7125) ; les bourses (p. 7124, 7127) ; les prêts d'honneur (p. 7124) ; le nombre d'étudiants (p. 7124) ; les heures complémentaires (p. 7125, 7126) ; la gestion des universités (p. 7125) ; les IUT (p. 7125) ; les bibliothèques universitaires (p. 7125, 7126) ; les restaurants universitaires et les résidences universitaires (p. 7125, 7126) ; la démocratisation de l'enseignement supérieur (p. 7127) ; les inégalités régionales (p. 7127).

Intervention de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités :

Le contenu du budget ; l'enveloppe-recherche ; une politique qualitative et non plus quantitative (p. 7127) ; le rôle incitatif de la mission de la recherche ; les problèmes d'équipement et de maintenance ; l'importance du renouvellement du matériel ; le bilan de la rentrée universitaire ; la stabilisation du flux d'entrée ; l'application de la réforme du deuxième cycle ; la stabilité de l'évolution des effectifs ; les moyens de la démocratisation (p. 7128) ; l'aide aux étudiants ; l'augmentation des bourses ; le relèvement du plafond des ressources familiales prises en considération ; les problèmes des étudiants handicapés ; l'aménagement d'une nouvelle résidence universitaire pour les étudiants handicapés ; le budget social en faveur des étudiants ; la politique des personnels ; le CNRS ; les créations d'emplois ; la promotion et la répartition des personnels (p. 7129) ; le redéploiement des emplois ; le nombre des heures complémentaires ; la gestion des établissements ; les chercheurs ; l'ouverture de l'université sur les organismes publics et privés ; les accords avec les établissements étrangers ; la participation aux grands projets internationaux ; l'ouverture sur les milieux sociaux économiques ; la formation des ingénieurs ; les missions du Conservatoire national des arts et métiers ; la réforme du second cycle universitaire ; l'effort de diversification des formations (p. 7130).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La croissance du budget des universités (p. 7131, 7136, 7137, 7140); les crédits d'équipement (p. 7137) ; l'entretien du patrimoine (p. 7131) ; l'action du GARACES (groupe d'action et de recherche appliquée des coûts de l'enseignement supérieur) (p. 7140) ; les personnels (p. 7131, 7136, 7137, 7139, 7140) ; les transformations d'emplois (p. 7136, 7137, 7140) ; la stabilisation des personnels hors statut (p. 7137, 7139) ; l'intégration des personnels gérés par les associations de la loi de 1901 (p. 7140) ; la recherche (p. 7136, 7138, 7140) ; le CNRS (p. 7139) ; l'aide sociale aux étudiants (p. 7124, 7127, 7131) ; les bourses (p. 7134, 7136) ; l'instauration d'un système de prêts bancaires aux étudiants (p. 7134) ; les IUT (p. 7133, 7139) ; la section génie-mécanique des IUT (p. 7139) ; la démocratisation de l'enseignement supérieur (p. 7134, 7135, 7137) ; l'exemple de l'IEP (p. 7134) ; les inégalités régionales (p. 7140) ; les cartes régionales d'implantation des universités (p. 7140) ; la microbiologie (p. 7141) ; le problème de l'emploi des jeunes (p. 7132, 7135) ; l'adaptation de l'université à l'économie ; les débouchés (p. 7133, 7137, 7139) ; la situation de l'université ; l'autonomie universitaire (p. 7132, 7136) ; la loi d'orientation (p. 7132) ; la mise en place des CRESER (conseils régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche) (p. 7132) ; la sélection (p. 7132, 7139) ; l'ouverture des universités sur les régions (p. 7133) ; la formation continue ; l'ouverture au monde international (p. 7133) ; les étudiants étrangers (p. 7136) ; la rénovation du second cycle (p. 7136) ; l'université de Strasbourg et de Mulhouse (p. 7138, 7139) ; les transformations d'emplois à l'université des sciences et techniques de Lille (p. 7140) ; l'université de Nice (p. 7140) ; les conceptions socialistes en matière d'université (p. 7135) ; les propositions communistes ; le budget de M. Marchais (p. 7138).

EXAMEN DES CRÉDITS [8 novembre 1978] (p. 7142).

ETAT B. — TITRE III : adoption (p. 7142).

TITRE IV : adoption (p. 7142).

ETAT C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7142).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 7142).

Vote hostile du parti socialiste et des radicaux de gauche sur tous les titres (p. 7142).

BUDGETS ANNEXES

IMPRIMERIE NATIONALE

DISCUSSION [21 octobre 1977] (p. 6501).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Lamps, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'éco-*

nomie générale et du Plan, pour l'Imprimerie nationale, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget, Jarosz.

La progression de 38,5 % pour 1978 de ce budget ; l'accroissement du nombre des annuaires imprimés ; le développement de la charge d'impression de l'annuaire téléphonique ; la mise en place progressive des moyens de production ; l'accélération des investissements à Douai (p. 6502).

Intervention de M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget :

Le montant global des recettes ; le plein emploi des effectifs justifie la progression des demandes d'impression des administrations prises en charge par l'Imprimerie nationale ; l'effectif total des personnels ; les créations d'emplois supplémentaires depuis la mise en service d'une nouvelle usine ; les conditions de travail ; le programme d'investissements pour 1978 ; l'impossibilité de se baser sur les besoins de l'impression de l'annuaire téléphonique pour l'accélération des investissements à Flers-en-Escrebieux ; la nécessité d'une diversification des productions de l'Imprimerie nationale (p. 6502).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'extension des bâtiments de l'usine de Flers ; l'importance de la sous-traitance des travaux d'impression ; le choix fait par le Gouvernement de financer la production privée sur des fonds publics ; l'absence de contrôle de l'administration centrale sur certains travaux d'impression réalisés hors de France ; les importations de papier d'imprimerie, source du déficit du commerce extérieur ; la suppression d'emplois dans les usines graphiques ; le rapport Lecat ; l'exemple de Chaix ; la nécessité de créer des emplois dans le Nord ; les investissements à réaliser pour l'Imprimerie nationale et la construction de nouvelles cellules de production à Flers (p. 6503).

Intervention de M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat :

Le montant des investissements réalisés dans l'usine du Nord ; les effectifs de cette usine (p. 6503) ; la suppression du service de nuit ; la fabrication des billets de Loto en France (p. 6504).

EXAMEN DES CRÉDITS [21 octobre 1977] (p. 6504).

ART. 40 : adoption des crédits (p. 6504).

ART. 41 : adoption des autorisations de programme du paragraphe 1 de l'article, au titre des mesures nouvelles (p. 6504) ; adoption des crédits ouverts au paragraphe 2 de l'article, au titre des mesures nouvelles (p. 6504).

LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION

DISCUSSION [25 octobre 1977] (p. 6560).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Madrelle, rapporteur spéde la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la Légion d'honneur et l'Ordre de la Libération, Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, Plantier, La Combe.*

Le contenu du budget ; l'équilibre entre recettes et dépenses ; le taux des droits de chancellerie ; le traitement alloué aux bénéficiaires de la Légion d'honneur ; les effectifs de la Légion d'honneur ; l'augmentation du nombre des titulaires de l'Ordre national du Mérite ; la modification des contingents des croix de la Légion d'honneur ; les différents postes de dépenses ; le budget annexe de l'Ordre de la Libération (p. 6560).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

L'augmentation du budget annexe de la Légion d'honneur ; les maisons d'éducation de Saint-Denis et des Loges ; la mise à la disposition du ministère de la culture et de l'environnement du château et du parc d'Ecouen ; l'ouverture d'un contingent supplémentaire de croix de chevalier pour les anciens combattants de la guerre de 1914 ; le traitement accordé aux anciens combattants invalides à plus de 100 % et obtenant un troisième grade dans l'Ordre de la Légion d'honneur ; le budget de l'Ordre de la Libération (p. 6561).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La création d'un nouveau contingent spécial de croix de la Légion d'honneur ; la nécessité d'accorder un traitement à chaque titulaire de la Légion d'honneur et en priorité aux titulaires de la Légion d'honneur à titre militaire (p. 6561).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux :

L'impossibilité d'augmenter le contingent de croix de la Légion d'honneur (p. 6562).

Budget 1978

EXAMEN DES CRÉDITS [25 octobre 1977] (p. 6562).

Adoption des crédits ouverts aux articles 40 et 41 au titre du budget annexe de la Légion d'honneur (p. 6562).

Adoption des crédits ouverts aux articles 40 et 41 au titre du budget annexe de l'Ordre de la Libération (p. 6562).

MONNAIES ET MÉDAILLES

DISCUSSION [21 octobre 1977] (p. 6499).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Combrisson, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour les monnaies et médailles, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.*

Le montant des recettes d'exploitation du budget annexe des monnaies et médailles pour 1978 (p. 6499) ; les frais de personnel ; les dépenses de matériel ; les investissements ; le manque d'information de la commission des finances ; l'augmentation du programme de frappe de l'usine de Pessac ; les besoins relatifs à la production de monnaie métallique ; le prix de cession au Trésor des pièces de monnaie ; les variations dans la progression des prix des différentes pièces ; l'utilisation du bénéfice des monnaies et médailles (p. 6500).

Intervention de M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget :

Le niveau d'équilibre du budget des monnaies et médailles ; l'origine des recettes du budget annexe ; la distribution des pièces de cinquante francs ; la création d'une pièce de deux francs ; l'augmentation du nombre des pièces frappées à l'intention des Etats étrangers ; l'augmentation des dépenses du budget annexe (p. 6500) ; les crédits d'investissement ; les opérations d'extension de l'usine de Pessac ; la demande globale en pièces ; l'étude relative à la construction d'une nouvelle usine ; la modernisation des services des ateliers de l'établissement de Paris ; le mode de calcul des prix des pièces ; le mode de fixation du prix de cession ; les raisons de la mise en circulation de la pièce de deux francs (p. 6501).

EXAMEN DES CRÉDITS [21 octobre 1977] (p. 6501).

ORATEURS : *MM. Combrisson, rapporteur spécial, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat.*

ART. 40 : rejet de l'*amendement n° 88* de la commission (suppression de la ligne budgétaire relative aux monnaies et médailles) (p. 6501) ; adoption des crédits ouverts à l'article 40 (p. 6501).

ART. 41 : rejet de l'*amendement n° 89* de la commission (suppression de la ligne « Monnaies et médailles ») (p. 6501) ; adoption des autorisations de programmes inscrites au paragraphe 1 de l'article, au titre des mesures nouvelles ; adoption des crédits ouverts au paragraphe 2 de l'article, au titre des mesures nouvelles (p. 6501).

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DISCUSSION [15 novembre 1977] (p. 7399).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Ribes, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Wagner, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Galley, ministre de la coopération, suppléant M. Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, Lucas, Maurice Blanc, Boudon, Desanlis, Cornet, Schlœsing.*

L'évolution du budget des PTT (p. 7399, 7400) ; les investissements (p. 7400) ; le délai de raccordement du téléphone (p. 7400, 7402) ; l'automatisation des centres de tri postaux (p. 7400) ; les créations d'emplois ; la situation du personnel ; les rémunérations (p. 7400) ; la titularisation des auxiliaires (p. 7400) ; les mesures prises pour les personnes âgées (p. 7400, 7402) ; le déficit des chèques postaux (p. 7000) ; le déficit d'acheminement de la presse (p. 7401, 7402) ; le taux de rémunération des avoirs auprès du Trésor (p. 7400, 7402) ; les emprunts des PTT (p. 7401) ; le déficit des PTT ; son financement (p. 7401) ; la situation des convoyeurs de fonds (p. 7402) ; l'implantation des PTT en milieu rural (p. 7402).

Intervention de M. Robert Galley, ministre de la coopération, suppléant M. Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications :

Les objectifs du VIIe Plan pour les PTT ; les charges indues pesant sur le budget annexe des PTT (p. 7402) ; le budget des PTT pour 1978 ; la poursuite des programmes d'équipement de la poste et des télécommunications ; la mécanisation du tri postal ; la modernisation des centres financiers ; la création de nouveaux bureaux de poste en milieu urbain ; le renforcement de la présence postale dans les zones rurales ; la protection des personnes et des fonds ; l'amélio-

ration du service postal ; l'amélioration des relations intrarégionales et départementales ; l'acheminement des journaux ; l'équipement téléphonique ; le délai de raccordement (p. 7403) ; le taux d'automatisation du téléphone ; la mise en place du réseau de téléinformatique Transpac ; les personnels des télécommunications ; l'action des PTT en matière d'aménagement du territoire; le développement des services polyvalents en milieu rural ; les expériences réalisées ; le téléphone ; la décentralisation opérée par l'administration des PTT ; les créations d'emplois en province ; la politique en faveur du troisième âge (p. 7404) ; les mesures prévues pour les personnes âgées ; les créations d'emplois ; la politique des rémunérations ; le coût des mesures en faveur du personnel ; les priorités retenues dans la politique du personnel ; les mesures de titularisation ; les efforts en matière de logement, d'accueil et d'équipements sociaux ; le financement du budget annexe des PTT ; le solde de 13,3 milliards de francs à financer ; les moyens de financement (p. 7405) ; les charges pesant sur le budget annexe ; la création d'un nouveau mode de rémunération des fonds collectés par les chèques postaux ; l'augmentation de la capacité d'emprunt du budget annexe ; l'octroi aux PTT de la possibilité d'émettre des bons à moyen terme (p. 7406).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'évolution et les caractéristiques du budget des PTT (p. 7406) ; les investissements (p. 7406) ; le délai de raccordement (p. 7409, 7410) ; la prévision sur l'accroissement de la demande téléphonique ; le cas de l'Aquitaine (p. 7412) ; l'équipement téléphonique (p. 7410, 7411) ; les postes téléphoniques publics (p. 7410) ; la facturation des communications (p. 7410) ; l'automatisation des centres de tri postaux (p. 7411, 7412) ; ses conséquences (p. 7412) ; l'opération « coup de pouce à la jeunesse » (p. 7408) ; les créations d'emplois ; la situation du personnel ; les rémunérations (p. 7406, 7407, 7408, 7409, 7411) ; la titularisation des auxiliaires (p. 7406, 7411) ; la décentralisation des titularisations au niveau régional (p. 7415) ; la situation des provinciaux nommés à Paris (p. 7410, 7412) ; les mesures prises pour les personnes âgées (p. 7411) ; la poste (p. 7411) ; l'expérience des bureaux polyvalents (p. 7411) ; le déficit d'acheminement de la presse (p. 7408) ; le taux de rémunération des avoirs des PTT auprès du Trésor (p. 7408, 7411) ; les emprunts des PTT (p. 7409) ; le déficit des PTT ; son financement (p. 7407, 7408, 7409) ; l'implantation des PTT en milieu rural (p. 7407, 7410, 7411) ; la « privatisation » des PTT (p. 7407, 7408) ; la passation des marchés des PTT (p. 7407, 7409) ; l'évolution du prix des matériels des télécommunications (p. 7407) ; les exportations de matériels de télécommunications (p. 7407, 7411) ; les mesures à prendre pour les PTT (p. 7408) ; les tarifs de la poste (p. 7407, 7409) ; le « gaspillage » des fonds publics (p. 7409) ; les mesures proposées par la gauche (p. 7409).

Intervention de M. Robert Galley, ministre :

La modification du taux de rémunération pour les fonds collectés par les chèques postaux ; le financement au budget annexe ; les tarifs de presse ; la facturation détaillée des communications téléphoniques (p. 7412) ; l'installation du téléphone chez les personnes âgées ; son coût ; le financement par la solidarité de l'ensemble des usagers ; les délais de raccordement ; les causes des disparités existant en ce domaine ; la liste spéciale ; l'impossibilité de la gratuité de l'abonnement pour les personnes âgées ; la création d'un corps spécial de sécurité ; la sécurité interne des services postaux ; la création de l'inspection nationale de la sécurité des services postaux ; l'introduction de la commutation électronique dans le réseau ; les niveaux de commandes (p. 7413) ; le « démantèlement » de l'administration des PTT ; les tarifs spéciaux des ventes par correspondance ; les tarifs consentis à la presse ; les créations d'emplois ; la politique de résorption de l'auxiliariat ; l'exportation des matériels de télécommunications ; les marchés les plus importants ; la position socialiste sur l'unité des PTT ; le problème de la titularisation sur place des auxiliaires (p. 7414) ; l'opération « Coup de pouce aux jeunes » ; la création de 40 000 emplois proposée par la gauche ; l'imputation des crédits nécessaires à la rémunération des vacataires ; les surfaces inutilisées dans certains centraux souterrains ; le placement des bons d'épargne ; la situation des employés originaires de province ; les actions menées en faveur des débutants (p. 7415) ; l'achèvement de l'automatisation ; le développement des actions de polyvalence en milieu rural ; le cas du centre de tri de Valence ; la réalisation des objectifs d'automatisation pour l'Aquitaine ; les objectifs pour cette région (p. 7416).

EXAMEN DES CRÉDITS [15 novembre 1977] (p. 7416).

ART. 40 : adoption des crédits au titre des services votés ; le vote hostile du groupe communiste et du groupe socialiste (p. 7416).

ART. 41 : *paragraphe 1* (mesures nouvelles): adoption des autorisations de programme

Budget 1978 (p. 7416) ; *paragraphe 2* (mesures nouvelles) : adoption des crédits (p. 7416).

ARTICLES ET ARTICLES ADDITIONNELS NON RATTACHÉS

DISCUSSION [18 novembre 1977] (p. 7738).

ORATEURS : *MM. Frelaut, Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, Besson, Savary, Baudis, président de la commission des finances, Chauvet, Ginoux, Leenhardt, Hamel, Dehaine, Lamps, Robert-André Vivien, Vizet, Houël, Le Theule, Claudius-Petit, Debré.*

ART. 52 (crédits évaluatifs. — Etat F) : adoption de l'article et de l'état F annexé (p. 7739).

ART. 53 (crédits provisionnels. — Etat G) : adoption de l'article et de l'état G annexé (p. 7740).

ART. 54 (reports de crédits. — Etat H) : adoption de l'article 54 et de l'état H annexé (p. 7742).

ART. 58 (financement de grands travaux intéressant la région d'Ile-de-France) : adoption de l'article (p. 7743).

Après l'ART. 59 : rejet de l'*amendement n° 73* de M. Frelaut tendant à inclure le montant des indemnités de chômage total ou partiel dans la masse des salaires servant de base au calcul du VRTS (p. 7743).

ART. 60 (modalités de règlement du versement représentatif de la taxe sur les salaires) : rejet de l'*amendement n° 201* de M. Besson (rétablissement des règles initiales de répartition de la recette du VRTS telles qu'elles ont été prévues par la loi de 1966 sans tenir compte du retard découlant de l'article 83 de la loi de finances pour 1977) ; la crise des finances locales ; la réduction des dotations reçues par les communes les plus démunies (p. 7744) ; la défense des communes pauvres par le Gouvernement ; les inégalités créées par la loi de 1966 ; les inégalités existant entre communes du fait des mécanismes de la fiscalité locale ; les inconvénients du retour au mécanisme de 1966 (p. 7745, 7746) ; rejet de l'*amendement n° 74* de M. Frelaut (inapplication à la région Paris - Ile-de-France de l'évolution des attributions allouées à chaque collectivité ou établissement public) (p. 7746) ; adoption de l'article (p. 7746).

ART. 61 (Titre II. — Dispositions permanentes. — A. — Mesures fiscales. — Impôts sur le revenu) : relèvement de l'abattement sur les dividendes d'actions perçues par les épargnants ; rejet de l'*amendement n° 167* de M. Boulloche (suppression de l'avoir fiscal, abrogation des prélèvements libératoires sur les revenus des obligations et sur les profits de construction) (p. 7747) ; adoption de l'article 61 (p. 7747).

Après l'ART. 61 : rejet de l'*amendement n° 168 rectifié* de M. Boulloche (exonération fiscale des titres vacances, compensation par la majoration de certains tarifs de droits de timbre et taxes divers et par le relèvement de la taxe spéciale sur les contrats d'assurances) (p. 7752) ; rejet de l'*amendement n° 169* de M. Boulloche (taxation à l'impôt sur le revenu des produits des placements en valeurs mobilières effectués en vertu d'engagements d'épargne à long terme, suppression de l'abattement en faveur des sociétés immobilières d'investissement et des sociétés immobilières de gestion) (p. 7752).

ART. 62 (2. — Plus-values) : report au 1er janvier 1979 de la taxation des plus-values de cession de valeurs mobilières ; adoption (p. 7752).

ART. 63 (3. — Fiscalité des entreprises) : réévaluation des immobilisations amortissables; adoption de l'*amendement n° 93* de la commission (application de l'opération de réévaluation non pas à la valeur nette des biens mais séparément sur leur valeur brute et les amortissements déjà effectués) (p. 7754) ; rejet de l'*amendement n° 170* de M. Boulloche (tendant à la suppression des dispositions relatives à la possibilité pour les entreprises de déduire de leurs bases d'imposition des plus-values de réévaluation) (p. 7754) ; adoption de l'*amendement n° 94* de la commission (précisions relatives à la portée exacte des mesures réglementaires nécessaires à la mise en œuvre du point de vue fiscal de la réévaluation en ce qui concerne la détermination des plus-values ou moins-values de cession) (p. 7754) ; rejet de l'*amendement n° 95* de la commission (possibilité pour les contribuables de réévaluer librement leurs actifs dans les conditions du droit commun, indépendamment de la réévaluation légale fixée par l'article 63) (p. 7755) ; adoption de l'*amendement n° 250* du Gouvernement (possibilité d'imputer les déficits reportables au 31 décembre 1976 sur la provision spéciale) (p. 7755) ; adoption de l'*amendement n° 96* de la commission (absence d'effet de la présente réévaluation sur l'assiette des impôts locaux) (p. 7755) ; adoption de l'arti- 63, ainsi modifié (p. 7755).

ART. 64 (reconduction du dispositif fiscal prévu pour l'amélioration des structures indus-

trielles et de diverses mesures temporaires) : possibilité pour les établissements créés avant le 1er janvier 1978 de renoncer à l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée dont ils bénéficient pour création de capacité d'hébergement dans les départements d'outre-mer (p. 7756) ; adoption de l'article 64, ainsi modifié (p. 7756).

ART. 65 (assouplissement des modalités d'option pour le régime simplifié d'imposition des petites et moyennes entreprises industrielles, commerciales et artisanales) : l'extension du régime du réel simplifié aux exercices irréguliers ; adoption de l'*amendement n° 244* du Gouvernement (extension du délai prévu à l'article 65 aux entreprises désirant se placer sous le régime de droit commun d'imposition du bénéfice et du chiffre d'affaires réel) (p. 7756) ; adoption de l'article 65, ainsi modifié (p. 7756).

Après l'ART. 65 : adoption de l'*amendement n° 97* de la commission (article additionnel : régime simplifié d'imposition, régularisation de la TVA) (p. 7756).

ART. 66 (aménagement du régime fiscal des sociétés de copropriétaires de navires) : adoption (p. 7756).

ART. 64 (4. — Fiscalité directe locale) : extension aux reprises d'établissements en difficulté de l'exonération temporaire de taxe professionnelle prévue à l'article 1473 *bis* du code général des impôts ; nécessité de compenser la perte de recettes causée par les dispositions de l'article 67 aux collectivités locales (p. 7756) ; les difficultés de la situation financière des collectivités locales ; l'engagement du Gouvernement à verser aux collectivités concernées une subvention compensatrice de la perte de recettes provenant de l'exonération ; adoption de l'*amendement* formel *n° 245* du Gouvernement (p. 7757) ; rejet de l'*amendement n° 197* de M. Boulloche (extension de la faculté des collectivités locales d'accorder des exonérations temporaires aux modifications d'implantation dues aux opérations d'urbanisme visées par la loi sur l'orientation du commerce et de l'artisanat du 27 décembre 1973) (p. 7757) ; rejet de l'*amendement n° 172* de M. Boulloche (suppression de l'agrément donné par la direction départementale des services fiscaux pour les exonérations) (p. 7758) ; adoption de l'article 67, ainsi modifié (p. 7758).

Après l'ART. 67 : rejet de l'*amendement n° 36* de M. Madrelle (extension de l'exclusion du paiement du droit de timbre prévu pour les affiches visibles exclusivement des voies publiques situées à l'intérieur des limites des agglomérations aux communes comportant jusqu'à 100 000 habitants) (p. 7759) ; rejet de l'*amendement n° 124* de M. Vizet (extension de la taxe sur la publicité aux affiches et panneaux installés sur le domaine privé) (p. 7759) ; rejet de l'*amendement n° 77* de M. Frelaut tendant à faire bénéficier les retraités et les contribuables âgés de plus de soixante-cinq ans d'une exonération de taxe d'habitation et de taxe foncière (p. 7760).

ART. 69 (report de la date de la première actualisation biennale des valeurs locatives foncières) : l'insuffisance de l'actualisation des bases de la fiscalité locale ; le dégagement par le Gouvernement de moyens permettant de tenir l'échéance de 1980, notamment en informatique ; adoption de l'article 69 (p. 7760).

ART. 70 (report de la date d'application du taux unique de la taxe d'habitation dans les communautés urbaines et les districts à fiscalité propre) : l'approbation par les communistes des dispositions de l'article 70 ; la situation des communes de la région lyonnaise ; la protestation de ces communes contre l'application du taux unique de la taxe d'habitation (p. 7760) ; adoption de l'article 70 (p. 7761).

Après l'ART. 70 : rejet de l'*amendement n° 164* de M. Frelaut (modification du calcul de l'assiette de la taxe d'habitation ; prise en compte pour 50 % de l'ancienne assiette et pour 50 % du revenu imposable à l'IRPP ; compensation par la suppression de l'avoir fiscal et l'instauration d'un impôt sur l'actif des établissements bancaires et financiers (p. 7761) ; rejet de l'*amendement n° 156* de M. Notebart (compétence des assemblées et collectivités locales pour instituer les abattements à la base applicables en matière de taxe d'habitation) (p. 7761) ; l'*amendement n° 161* de M. Cornet n'est pas soutenu (possibilité d'une surtaxe sur l'eau pour les communes possédant des sources d'eau autres que celles visées à l'article 1582 du CGI) (p. 7762) ; rejet de l'*amendement n° 166* de M. Frelaut (calcul du VRTS sur la totalité du produit fictif de la taxe sur les salaires au taux initial de 5 %) (p. 7762) ; adoption de l'*amendement n° 234* de M. Le Theule (augmentation de 25 F à 45 F par habitant du montant maximal des ressources fiscales que les régions sont autorisées à voter) (p. 7763) ; adoption de l'*amendement n° 246* du Gouvernement (application de la directive du Conseil des communautés européennes instituant un système d'assistance mutuelle en matière de recouvrement de créances afférentes aux ressources propres de la Communauté) (p. 7763) ; adoption de l'*amendement n° 249* de M. Debré (possibilité pour les conseils généraux d'augmenter la taxe de

Budget 1978

consommation sur les carburants dans la limite d'un taux maximum) (p. 7763).

Après l'ART. 72 : retrait de l'*amendement n° 179* de M. Chauvet (notification aux collectivités locales dans les trois mois suivant la publication de la loi de finances des crédits prévus pour l'électrification rurale) (p. 7764) ; les retards des travaux d'électrification rurale ; la durée de ces travaux (p. 7763, 7764).

ART. 74 (extension de la garantie de l'Etat à certains prêts accordés par le Crédit foncier de France et le Comptoir des entrepreneurs) : adoption (p. 7764).

ART. 77 (aménagement de la procédure de financement du lancement et de la fabrication de produits nouveaux) : adoption (p. 7764).

CRÉDITS ET ARTICLES RÉSERVÉS

DISCUSSION [18 novembre 1977] (p. 7764).

ORATEURS : *MM. Desmulliez, Papon, rapporteur général, Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, Honnet, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale, Le Theule, rapporteur spécial de la commission des finances, Bourges, ministre de la défense, Debré, Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, Baudis, président de la commission des finances, Villon.*

ART. 71 (*suite*) (anciens combattants) (B. — Mesures diverses d'ordre financier) : retraite du combattant ; rejet au scrutin public de l'*amendement n° 180* de M. Gilbert Faure (suppression des avantages fiscaux consentis aux revenus du capital par l'avoir fiscal et divers prélèvements libératoires) (p. 7765) ; liste des votants (p. 7781, 7782) ; adoption de l'article 71 (p. 7765).

ART. 38 (*suite*) (crédits militaires) (Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services militaires) : rejet de l'*amendement n° 206*, précédemment réservé, de la commission de la défense nationale (p. 7766) ; réserve du vote sur l'*amendement n° 207* de la commission de la défense nationale et sur l'article 38 (p. 7769) ; la politique de dissuasion choisie par la France ; le caractère nucléaire de cette dissuasion (p. 7766) ; la modernisation de la capacité d'intervention conditionnelle ; le caractère primordial de la dissuasion nucléaire ; l'importance de la construction du sixième sous-marin nucléaire lanceur d'engins dans cette optique ; le « plan bleu » ; la nécessité d'une forte marine pour la France ; l'importance de la politique militaire dans la capacité d'une nation ; le risque d'intégration de la force militaire française ; l'indépendance nationale (p. 7767).

Intervention de M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances :

La continuité de la politique de défense de la France (p. 7767) ; la primauté accordée à la dissuasion nucléaire ; la part consacrée aux équipements nucléaires ; la construction du sixième SNLE ; la construction d'un sous-marin d'une nouvelle génération ; l'information du Parlement sur les études en cours ; la communication à la commission de la défense nationale du tableau prévisionnel des autorisations de programme concernant les principaux programmes de matériels ; le dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur les conditions de la surveillance économique des 200 milles (p. 7768).

Après l'ART. 38 : retrait de l'*amendement n° 209* de la commission de la défense nationale (dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur le programme des constructions navales) (p. 7769) ; retrait de l'*amendement n° 222* de la commission de la défense nationale (dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur le programme de construction des matériels nécessaires à la protection économique des 200 milles) (p. 7769) ; retrait de l'*amendement n° 190* de M. Le Theule (même objet que l'*amendement n° 222*) (p. 7769) ; retrait de l'*amendement n° 191* de M. Le Theule (communication au Parlement de l'échéancier des autorisations de programme prévues jusqu'en 1982) (p. 7769) ; retrait de l'*amendement n° 208* de la commission de la défense nationale (dépôt par le Gouvernement d'un échéancier des crédits de paiement prévus jusqu'en 1982) (p. 7769) ; retrait de l'*amendement n° 192* de M. Le Theule (dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur l'échéancier des crédits de la construction d'un sixième SNLE) (p. 7770) ; retrait de l'*amendement n° 211* de la commission de la défense nationale (rapport par le Gouvernement sur l'échéancier des moyens nécessaires à la construction d'un SNLE amélioré) (p. 7770).

ART. 38 (*suite*) : retrait de l'*amendement n° 207*, précédemment réservé (p. 7770) ; l'avenir des arsenaux et établissements de l'Etat ; la diminution de la masse salariale pour les arsenaux et établissements de l'Etat ; le risque de démantèlement des établissements de l'Etat ; le refus du ministre de présenter un échéancier sur une programmation ; la participation de la France à la standardisation des armements décidée par l'OTAN ; les risques de l'inté-

gration de la force militaire française (p. 7770) ; adoption de l'article 38 (p. 7770).

ARTICLES DE RÉCAPITULATION

DISCUSSION [18 novembre 1977] (p. 7770).

ART. 34 (deuxième partie. — Moyens des services et dispositions spéciales. — Titre 1er. — Dispositions applicables à l'année 1978. — A. — Opérations à caractère définitif. — Budget général) : adoption (p. 7770).

ART. 35 et ETAT B (mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services civils) : adoption (p. 7771).

ART. 36 et ETAT C (mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services civils) : adoption (p. 7771).

ART. 39 et ETAT D (autorisations d'engagement par anticipation) : adoption (p. 7771).

ART. 40 (II. — Budgets annexes. — Services votés) : adoption (p. 7771).

ART. 41 (mesures nouvelles) : adoption (p. 7771).

SECONDE DÉLIBÉRATION DU PROJET DE LOI [18 novembre 1977] (p. 7771).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général, Boulin, ministre délégué, Claudius-Petit, Baillot, Ollivro, Savary, Hamel.*

ART. 3 (abattement de 10 % sur les pensions de retraite) : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (exonération de la majoration du taux de la TVA applicable au leasing et à la location de véhicules automobiles pour les contrats en cours) (p. 7772) ; adoption de l'article 3, ainsi modifié (p. 7772).

ART. 10 (2. — Taxe sur la valeur ajoutée) : adoption de l'amendement n° 2 du Gouvernement (réduction de la majoration du taux de TVA applicable aux articles de parfumerie au seul champ d'application strictement nécessaire pour gager l'application du taux réduit de TVA à toutes les formes d'hébergement) (p. 7772) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 7772).

ART. 11 : adoption de l'*amendement n° 3* du Gouvernement (alignement de la situation du rhum au titre du droit sur les alcools sur celle de l'ensemble des eaux-de-vie) (p. 7772) ; adoption de l'article 11, ainsi modifié (p. 7772).

Après l'ART. 21 : adoption de l'*amendement n° 4* du Gouvernement (extension aux pépiniéristes et horticulteurs du bénéfice du remboursement forfaitaire) (p. 7773).

Budget 1978

ART. 35 et 36, ETATS B et C (répartition, par titre et par ministère, des crédits applicables aux dépenses ordinaires des services civils) : adoption de l'*amendement n° 5* du Gouvernement (augmentation du montant des mesures nouvelles en faveur des foyers ruraux) (p. 7774) ; adoption de l'*amendement n° 6* du Gouvernement (majoration des autorisations de programme et des crédits de paiement pour l'agriculture) (p. 7774) ; adoption de l'*amendement n° 7* du Gouvernement (majoration des autorisations de programme et des crédits de paiement pour l'agriculture) (p. 7774) ; adoption de l'*amendement n° 8* du Gouvernement (majoration des crédits pour les mesures nouvelles du secrétariat d'Etat aux anciens combattants au bénéfice des veuves de guerre) (p. 7775).

Après l'ART. 82 : adoption de l'*amendement n° 9* du Gouvernement (modification des dispositions applicables aux veuves de guerre) (p. 7775).

ART. 35 et 36 (*suite*), ÉTATS B et C (*suite*) : adoption de l'*amendement n° 10* du Gouvernement (majoration du montant des mesures nouvelles relatives à la culture) (p. 7775) ; adoption de l'*amendement n° 11* du Gouvernement (accroissement de l'effort consenti au sein du budget de la culture en faveur du théâtre et de la musique) (p. 7775) ; adoption de l'*amendement n° 12* du Gouvernement (incidence sur les crédits du budget des charges communes de l'amendement gouvernemental relatif au remboursement forfaitaire aux exploitants agricoles non assujettis à la TVA) (p. 7775) ; adoption de l'*amendement n° 13* du Gouvernement (inscription d'un crédit supplémentaire pour faire face aux charges résultants du projet de loi sur l'indemnisation des Français rapatriés d'outre-mer) (p. 7775) ; adoption de l'*amendement n° 14* du Gouvernement (majoration des crédits destinés à l'éducation) ; vote hostile du groupe communiste (p. 7775) ; adoption de l'*amendement n° 15* du Gouvernement (majoration des crédits destinés à l'éducation) (p. 7775) ; adoption de l'*amendement n° 16* du Gouvernement (crédits destinés à la majoration de crédits pour la société nationale de sauvetage en mer) (p. 7775) ; adoption de l'*amendement n° 17* du Gouvernement (majoration des mesures nouvelles pour le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports) (p. 7775) ; adoption de l'*amendement n° 18* du Gouvernement (mesures nouvelles supplémentaires pour la jeunesse et les sports) (p. 7775) ; adoption de l'*amendement n° 19* du Gouvernement (majoration des crédits de paiement des ser-

Budget 1978

vices du Premier ministre, services généraux, conséquence du vote intervenu sur les exonérations de la redevance) (p. 7776) ; adoption de l'article 35 (p. 7776) ; adoption de l'article 36, modifié par les votes intervenus sur l'état C (p. 7776).

ART. 33 :

TITRE III. — Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges) : adoption de l'*amendement n° 20* du Gouvernement (incidences budgétaires des votes de l'Assemblée sur l'équilibre budgétaire) (p. 7777) ; adoption de l'article 33 et de l'état A modifié par l'*amendement n° 20* (p. 7777).

VOTE SUR L'ENSEMBLE :

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Louis Baillot :* l'aggravation de la situation sociale ; l'inflation ; les faillites d'entreprises ; l'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France ; le déficit du commerce extérieur ; l'augmentation de la fiscalité directe ; le projet de budget du groupe communiste ; le vote hostile du groupe communiste (p. 7777) ;

— *M. Edouard Ollivro :* la fidélité du budget au libre échange ; l'affirmation des priorités (p. 7777) ; la nécessité du libre échange ; l'association des formations parlementaires de la majorité à la détermination des objectifs d'action du Gouvernement (p. 7778).

— *M. Alain Savary :* la soumission de la majorité au Gouvernement ; le vote à la fin de la législature de l'abattement de 10 % pour les retraités ; les mesures prises par le Gouvernement en faveur des entreprises et des détenteurs de capitaux ; les positions prises à l'égard de l'impôt sur la fortune ; le vote hostile du groupe du PSRG (p. 7738) ;

— *M. Emmanuel Hamel :* le soutien du groupe Républicain au Gouvernement ; les résultats économiques obtenus ; les mesures sociales prises par le Gouvernement (p. 7778) ; le chômage ; la solidarité des Français (p. 7779).

Intervention de M. Boulin, ministre délégué :

Les remerciements du Gouvernement aux commissions ; le dialogue entre le Gouvernement et le Parlement (p. 7779).

Adoption au scrutin public de l'ensemble du projet de loi de finances pour 1978 (p. 7779) ; liste des votants (p. 7782, 7783).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [15 décembre 1977] (p. 8781).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, Papon, rapporteur de la commission mixte paritaire, Boulloche, Partrat, Boudet, Claudius-Petit.*

L'examen des trente-six articles modifiés par le Sénat ; l'impôt sur le revenu ; les effets du quotient familial ; l'abattement de 10 % ; l'exclusion du bénéfice de l'abattement de 10 % des retraités de moins de soixante ans ayant repris une activité rémunérée ; l'application du taux majoré de TVA aux opérations de crédit-bail portant sur les locations longue durée de voitures ; la majoration du droit de timbre ; l'application de l'abattement de 20 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu ; l'abattement accordé aux adhérents des centres de gestion agréés ; la franchise et la décote en matière de TVA pour les organismes et œuvres sans but lucratif ; les éléments du train de vie ; l'application du taux réduit de la TVA sur les prestations de logement ; l'application du taux majoré de la TVA aux produits de parfumerie (p. 8781) ; les avantages accordés aux nouvelles entreprises ; la contribution exceptionnelle à la charge des institutions financières ; les droits de succession ou de donation en ligne directe ou entre époux ; l'abattement sur la taxation des plus-values pour les opérations d'utilité publique ; la fixation du prélèvement sur le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers au profit du fonds spécial d'investissement routier ; la taxe sur les produits forestiers ; la recherche de ressources complémentaires pour le développement du sport ; la suppression de l'amendement adopté par le Sénat permettant au fonds national d'aide au sport de haut niveau d'aider les clubs sportifs ; l'adoption d'une formule de financement évolutive et permanente ; la majoration des rentes viagères ; la répartition du produit de la redevance sur les récepteurs de télévision ; l'évolution du VRTS ; la suppression du fonds d'égalisation des charges de la région Ile-de-France ; la répartition des dotations du fonds d'équipement des collectivités locales (p. 8782) ; la réévaluation des immobilisations amortissables ; l'application du régime simplifié des taxes sur le chiffre d'affaires ; l'exonération des organismes d'HLM de la taxe départementale sur les espaces verts ; l'exonération de la taxe sur les salaires au profit des services départementaux de lutte contre l'incendie (p. 8783).

Intervention de M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances :

Le rejet par le Gouvernement de certaines dispositions adoptées par la CMP ; l'absence de répartition du produit du VRTS ; le mode de réévaluation des bilans ; le Loto ; les centres de gestion ; le problème des produits de parfumerie ; la demande d'un vote unique sur le texte de la CMP (p. 8783).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'atténuation des effets du quotient familial ; la limite de rémunération de certains dirigeants de sociétés donnant droit à l'abattement de 20 % ; les abattements de l'impôt sur les sociétés pour les nouvelles entreprises ; la contribution exceptionnelle à la charge des institutions financières ; le montant des abattements sur les droits de succession ; le développement du sport par des ressources extra-budgétaires ; le VRTS ; le caractère limité des modifications apportées par le Parlement ; le plan Barre ; le blocage des rémunérations ; les mesures de relance préconisées par l'OCDE ; la politique proposée par le PSRG ; les droits sur les petites successions ; l'amendement proposant un abattement à la base de 220 000 francs (p. 8784) ; la situation des récoltants de fruits et des producteurs d'eau-de-vie naturelle ; les causes de l'alcoolisme ; la proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire chargée de déterminer les causes de l'alcoolisme en France ; les conditions d'exploitation des vergers ; le sport (p. 8785) ; l'alcoolisme (p. 8766).

EXAMEN DES ARTICLES [15 décembre 1977] (p. 8786).

ORATEURS : *MM. Boulin, ministre délégué, Papon, rapporteur, Ribes, Dehaine, Destremau, Neuwirth, Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.*

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 8786, 8787, 8788, 8789, 8790) : réserve du vote sur l'*amendement n° 1* du Gouvernement (dispositions applicables aux centres de gestions agréés ; extension à tous ces centres des dispositions de l'article 1649 *quater* D du code général des impôts) (p. 8792) ; réserve du vote sur l'*amendement n° 2* du Gouvernement (suppression de l'article 29 *bis* relatif au Loto) (p. 8793) ; réserve du vote sur l'*amendement n° 3* du Gouvernement (équilibre technique) (p. 8794) ; réserve du vote sur l'*amendement n° 4* du Gouvernement (majoration des crédits de la jeunesse et des sports) (p. 8794) ; réserve du vote sur l'*amendement n° 5* du Gouvernement (majoration des dépenses ordinaires civiles) (p. 8794) ; réserve du vote sur l'*amendement n° 6* du Gouvernement (répartition du produit du VRTS) (p. 8794) ; réserve du vote sur l'*amendement n° 7* du Gouvernement (réévaluation des bilans) (p. 8794).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi et des amendements n°s 1 à 7 du Gouvernement, par scrutin public (p. 8795) ; liste des votants (p. 8797, 8798).

8. — PROPOSITION DE LOI n° 3395 TENDANT A MODIFIER L'ORDONNANCE N° 59-2 DU 2 JANVIER 1959 MODIFIÉE, PORTANT LOI ORGANIQUE RELATIVE AUX LOIS DE FINANCES, EN VUE D'INSTAURER UN CONTROLE PARLEMENTAIRE SUR LE BUDGET DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE, présentée à l'Assemblée nationale le 29 décembre 1977 par M. Edgar Faure (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

— Admission par le Gouvernement de dispositions nouvelles dans la loi de finances par le biais de la commission mixte paritaire. — *Voir* RAPPEL AU RÈGLEMENT 596.

— Loi organique sur les lois de finances. — *Voir* IMPÔTS 2.

— Non-conformité à la constitution de certains articles de la loi de finances pour 1977. — *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (DÉCISIONS) (*J.O.* du 29 décembre 1976, p. 7580, 7581).

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

1. — PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1973 **n° 781,** présenté à l'Assemblée nationale le 27 novembre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 29 novembre 1973 par M. Maurice Papon, n° 800 ; avis 4 décembre 1973 par M. Macquet, au nom de la commission des affaires culturelles, n° 816 ; avis du 5 décembre 1973 par M. d'Aillières, au nom de la commission de la défense, n° 818 ; adoption le 5 décembre 1973. — Projet de loi n° 63.

Transmis au Sénat le 6 décembre 1973, n° 68 (année 1973-1974) ; (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation ; avis le 13 décembre 1973 par M. Jean Gravier, n° 78 (année 1973-1974) ; rapport

le 13 décembre 1973 par M. Yvon Coudé du Foresto, n° 79 (année 1973-1974) ; adoption avec modifications le 14 décembre 1973. — Projet de loi n° 18 (année 1973-1974).

Transmis à l'assemblée nationale le 14 décembre 1973 (deuxième lecture) renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 848 ; rapport le 18 décembre 1973 par M. Maurice Papon, n° 859 ; adoption le 18 décembre 1973. — Projet de loi n° 79.

Transmis au Sénat le 18 décembre 1973 (renvoyé à la commission des finances), n° 103 (année 1973-1974) ; rapport oral par M. Coudé du Foresto ; adoption définitive le 18 décembre 1973. — Projet de loi n° 32 (année 1973-1974).

Loi n° 73-1128 du 21 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 23 décembre 1973 (p. 13715).

PREMIÈRE LECTURE [5 décembre 1973] (p. 6637, 6647).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Cazenave, Boulloche, Abelin, Lauriol, Lamps, Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, Icart, Chauvet, Lucas, Macquet, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Fanton, Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, Josselin, Bertrand Denis, Deniau, Sablé, Camille Petit, Le Theule.*

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances (p. 6637) :

Présentation d'un diagnostic sur la conjoncture économique et des mesures arrêtées par le Gouvernement ; proposition de donner à l'économie française une impulsion en deux temps : d'abord une impulsion vers la stabilité, puis, une impulsion vers la protection de l'emploi ; coordination de cette action sur le plan européen (p. 6637) ; les quatre volets de cette politique : 1° modération de la demande au cours du premier semestre 1974 : majoration du montant du tiers provisionnel de l'impôt sur le revenu, avancement et majoration de l'acompte de l'impôt sur les sociétés, réduction des dépenses de fonctionnement de l'Etat et report de certaines dépenses d'investissement sur le deuxième semestre ; ralentissement de la progression du crédit, amélioration de la rémunération de l'épargne (dépôts dans les caisses d'épargne et les banques, bons du Trésor, doublement de l'abattement sur le montant des revenus imposables provenant d'obligations) ; 2° amélioration de l'approvisionnement du marché national en produits de consommation ; 3° accélération de l'adaptation de notre économie à la situation nouvelle des fournitures d'énergie (p. 6638) ; 4° modération de l'évolution des prix et des revenus : programmation contrôlée des prix, fixation des commissions perçues dans les ventes ou locations d'immeubles, taxation, politique des tarifs publics, suspension de toute augmentation des loyers pendant le premier semestre, politique de modération des revenus à l'exception des prestations sociales (p. 6639).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Désapprobation à l'égard de la procédure consistant à reprendre sous forme d'amendement un projet de loi déjà déposé (pension de réversion de la femme fonctionnaire décédée) (p. 6640, 6642, 6643) ; demande d'application de l'article 42 de la loi organique sur les lois de finances (p. 6643) ; maintien de l'équilibre initial (p. 6640) ; grève du 6 décembre (p .6641, 6642, 6649, 6650) ; débudgétisation des entreprises publiques (p. 6640, 6641, 6642) ; amélioration de la structure de notre fiscalité (diminution de la part des impôts indirects) (p. 6641) ; insuffisance et inadaptation du plan français de lutte contre l'inflation, propositions des réformateurs (p. 6647 à 6649) ; nécessaire création d'un fonds d'action conjoncturelle européen (p. 6648) ; régime de la patente en 1974 ; demande d'allégement pour les petits patentés (p. 6649).

Intervention de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (p. 6650) :

Maintien de l'équilibre des dépenses et des recettes publiques ; analyse des différents articles ; bien-fondé de l'amendement relatif à la réversion de la pension de la femme fonctionnaire (p. 6650, 6651).

DISCUSSION DES ARTICLES :

Art. 1er : *Première partie : dispositions permanentes* (harmonisation des droits d'apport en société au sein de la C.E.E., règles propres aux fusions et opérations assimilées) : adoption de l'article (p. 6651).

Art. 2 (provisions pour dépréciation de titres de participation cotés en bourse) : adoption d'un *amendement* de M. Cazenave assouplissant la définition des titres de participation et de l'article, ainsi modfiié (p. 6651).

ART. 3 (application aux écrivains et compositeurs du régime fiscal des salariés) : adoption de l'article (p. 6652).

ART. 4 et 5 : Art. 4 (TVA : dispense sur les livraisons à soi-même pour les immeubles destinés à être vendus et exonération aux groupements de travailleurs handicapés) : adoption de l'article (p. 6652).

ART. 5 (fixation des bénéfices agricoles forfaitaires de l'année 1972) : adoption de l'article (p. 6652).

ART. 6 (alignement du régime d'amortissement des sociétés de financement de télécommunications sur celui des Sicomi) : rejet d'un *amendement* de suppression de l'article de M. Lucas et adoption de l'article (p. 6652).

ART. 7 à 10 : Art. 7 (recouvrement de la taxe spéciale sur certains véhicules routiers dite « taxe à l'essieu ») : adoption de l'article.

ART. 8 (droits et taxes en sortie d'entrepôt industriel) : adoption de l'article (p. 6652).

ART. 9 (prise en charge des bénéficiaires du régime spécial de sécurité sociale de l'ancienne Banque de l'Algérie par celui de la Banque de France) : adoption de l'article (p. 6652, 6653).

ART. 10 (maintien de l'affiliation du mineur converti au régime de la sécurité sociale dans les mines) : adoption de l'article (p. 6653).

Après l'ART. 10 : *amendement* du Gouvernement tendant à faire reconnaître au profit des ayants droit des femmes fonctionnaires, des droits nouveaux en matière de pension ; protestation de M. le rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles contre l'utilisation de cette procédure de « cavaliers budgétaires » ; protestation de M. Boulloche au nom du groupe socialiste et des radicaux de gauche contre l'interprétation donnée par M. le président de l'Assemblée nationale de l'article 42 de l'ordonnance portant loi organique relative aux lois de finances (inapplication de cet article au Gouvernement dont l'amendement est donc recevable) ; cependant, vote de l'article additionnel par son groupe (p. 6653 à 6655) ; adoption d'un sous-amendement de la commission des affaires culturelles incluant dans les bénéficiaires de la pension de réversion de la femme fonctionnaire décédée, les infirmes majeurs et les enfants naturels reconnus et adoptifs ; adoption contre l'avis du Gouvernement d'un *sous-amendement* renversant la priorité du droit de réversion en faveur du veuf lorsque celui-ci est invalide ; retrait d'un *sous-amendement* de la commission ; adoption d'un *sous-amendement* de la commission permettant à un orphelin ayant perdu ses parents légitimes et ses parents adoptifs de choisir la pension la plus intéressante (p. 6656) ; adoption contre l'avis du Gouvernement d'un *sous-amendement* de la commission de suppression du paragraphe VI (p. 6656, 6657) ; extension par décret du bénéfice de l'actuelle loi aux agents des collectivités locales et examen par le Gouvernement du cas des fonctionnaires sanctionnés (p. 6655, 6657) ; adoption de l'*amendement* ainsi modifié (p. 6657) ; adoption de l'*amendement* ainsi modifié (p. 6657) ; adoption d'un *amendement* du Gouvernement supprimant la prise en compte de l'aide alimentaire due par les enfants pour l'attribution de l'allocation du fonds national de solidarité ; problème de l'obligation alimentaire en ce qui concerne les frais d'hospitalisation ; problème du plafond de récupération des allocations du fonds national de solidarité (p. 6657, 6658).

ART. 11 (garantie des investissements privés à l'étranger) : adoption de l'article (p. 6658).

ART. 12 (octroi de la garantie de l'Etat aux prêts à long terme pour acquisition de terrains dans les départements d'outre-mer afin d'y faciliter la réforme foncière) : adoption de l'article (p. 6658, 6659).

Après l'ART. 12 : adoption d'un *amendement* de M. Sable étendant aux départements d'outre-mer les lois relatives à l'organisation des courses de chevaux et au pari mutuel (p. 6659).

ART. 13 (création d'un institut d'émission pour les Comores) : adoption de l'article (p. 6659).

ART. 14 (droits des propriétaires de bâtiments sinistrés) : adoption de l'article (p. 6659, 6660).

ART. 15 (majoration de la redevance perçue par l'institut des vins de consommation courante) : adoption d'un *amendement* de la commission des finances de suppression de l'article ; en conséquence, l'article 15 est supprimé (p. 6660).

ART. 16 : ÉTAT A (répartition des crédits ouverts au titre des dépenses ordinaires des services civils) ; retrait d'un *amendement* de M. Boulloche relatif au relogement provisoire de la direction de la météorologie nationale en attendant son transfert à Toulouse ; (trans-

ports, section III. — aviation civile) ; adoption de l'article 16 tel qu'il résulte des votes intervenus sur l'état A (p. 6660 à 6662).

ART. 17 : ÉTAT B (répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement ouverts au titre des dépenses en capital des services civils) : retrait d'un *amendement* de M. Josselin (développement industriel et scientifique) relatif aux crédits du CNES et aux frais de liquidation de l'Eldo (p. 6663, 6664) ; adoption de l'article 17 tel qu'il résulte des votes intervenus sur l'état B (p. 6662 à 6665).

ART. 18 (ouverture de crédits au titre des dépenses ordinaires des services militaires) : rejet de deux *amendements* de M. Boulloche de réduction des crédits traduisant l'opposition de son groupe aux opérations militaires du Tchad (p. 6665, 6666) ; adoption de l'article (p. 6666).

ART. 19 (ouverture de crédits au titre des dépenses en capital des services militaires) : rejet d'un *amendement* de M. Boulloche, comparable aux deux précédents et adoption de l'article (p. 6666).

ART. 20 : budgets annexes (ouvertures de crédits) ; adoption (p. 6666).

Vote contre l'ensemble du projet de loi du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche et du groupe communiste.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 6666).

DEUXIÈME LECTURE [18 décembre 1973] (p. 7145).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement, Lamps, Foyer, rapporteur pour avis.*

Quatre modifications apportées par le Sénat, la commission des finances et M. Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement demandent l'adoption du projet dans le texte du Sénat (p. 7145).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 8 *bis* : porte à 22 le nombre maximal de décimes additionnels que les chambres de métiers peuvent voter en cas d'insuffisance du produit de la taxe pour frais des chambres de métiers, adoption de l'article (p. 7145).

ART. 10 *bis* (droits à pension des ayants cause de la femme fonctionnaire) : rejet d'un *amendement* de M. Legrand tendant à inverser l'ordre de priorité entre l'orphelin et le veuf au produit du veuf et à supprimer pour ce dernier toute condition d'âge pour avoir droit à la jouissance de la pension de reversion (p. 7145, 7146); adoption de l'article (p. 7146).

ART. 11 (garantie de l'Etat à des investissements français à l'étranger, imputation du montant de cette garantie sur les crédits d'aide) : adoption de l'article (p. 7146).

ART. 14 *bis* (validation des diplômes d'Etat de masseur-kinésithérapeute délivrés à des handicapés autorisés à se présenter à un nombre d'épreuves supérieur au nombre normalement prévu) : adoption d'un *amendement* de la commission des lois (extension à tous les infirmes titulaires de la carte d'invalidité de cette possibilité) qui devient l'article 14 *bis* (p. 7146, 7147).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7147).

2. — PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974 **n° 948,** présenté à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 (déposé le 26 avril 1974) par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Voir APRÈS L'ARTICLE 14 DU PROJET DE LOI (N° 1110) DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974, l'*amendement n° 13* reprenant le texte du projet de loi (n° 948) (Dépenses de la campagne présidentielle).

3. — PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974 **n° 1110,** présenté à l'Assemblée nationale le 28 juin 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du plan) ; rapport le 2 juillet 1974 par M. Maurice Papon, rapporteur général, n° 1113 ; avis le 3 juillet 1974 par M. Briane au nom de la commission des affaires culturelles n° 1115 ; avis le 3 juillet 1974 au nom de la commission de la défense nationale, n° 1116 ; adoption le 4 juillet 1974. — Projet de loi n° 131.

Transmis au Sénat le 9 juillet 1974, n° 270 (année 1973-1974) ; (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; rapport le 9 juillet 1974 par M. Coudé du Foresto, n° 271 (année 1973-1974) ; adoption avec modifications le 10 juillet 1974.

Transmise à l'Assemblée nationale le 11 juillet 1974 (renvoyée à la commission

des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 1156 ; rapport le 11 juillet 1974 par M. Maurice Papon, rapporteur général au nom de la commission mixte paritaire, n° 1158 ; adoption le 11 juillet 1974. — Proposition de loi n° 137.

Transmise au Sénat ; rapport le 11 juillet 1974 par M. Coudé du Foresto au nom de la commission mixte paritaire, n° 283 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 11 juillet 1974. — Proposition de loi n° 94 (année 1973-1974).

Loi n° 74-644 du 16 juillet 1974, publiée au *J.O.* du 17 juillet 1974 (p. 7446).

REPORT DE LA DISCUSSION [3 juillet 1974] (p. 3270).

PREMIÈRE LECTURE [4 juillet 1974] (p. 3292, 3316).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. d'Allières, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale, Maurice Andrieu, Bardol, Mario Benard, Berthelot, Boulin, Boulloche, Boscher, Briane, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Caro, Cerneau, Chalandon, Chauvet, Chevènement, Fanton, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Frédéric-Dupont, Frelaut, de Gastines, Ginoux, Gissinger, Glon, Houteer, Ibéné, Icart, président de la commission des finances, Josselin, Juquin, Laborde, Lamps, Le Foll, Maurice Legendre, Le Meur, Marette, Mexandeau, Papon, rapporteur général de la commission des finances, Pidjot, Lucien Pignion, Pranchère, Ralite, Ribadeau-Dumas, Rigout, Vizet, Voilquin.*

Ponction fiscale destinée à réduire la demande des ménages et des entreprises ; problème des revenus des agriculteurs (p. 3292) ; encadrement du crédit (p. 3293, 3295, 3299) ; maintien du régime contractuel de programmation des prix (p. 3293) ; réduction de la demande des administrations publiques (p. 3293) ; réduction de la consommation nationale d'énergie (p. 3293) ; majoration du prix des carburants (p. 3293) ; réduction du taux de TVA applicable aux transports publics de voyageurs (p. 3293) ; relèvement de l'allocation de vieillesse (p. 3293, 3299) ; revalorisation des pensions (p. 3293) ; prestations familiales (p. 3293, 3296, 3297, 3298, 3299) ; attribution d'une allocation de rentrée scolaire (p. 3293, 3295, 3296, 3297, 3298) ; absence de crédits en faveur de l'enseignement préscolaire (p. 3297) ; bourses (p. 3297) ; problème des budgets des collectivités locales (p. 3296) ; déficit extérieur (p. 3294) ; sort des petites et moyennes entreprises (p. 3294, 3299) ; taxe d'action conjoncturelle (p. 3295, 3299) ; rémunération de l'épargne (p. 3295) ; importance de la planification (p. 3295) ; problème du financement de la construction des centrales nucléaires et de l'usine d'enrichissement de l'uranium (p. 3295) ; insuffisance de la dotation destinée aux armées (p. 3298) ; suppression d'un tir dans le cadre de la campagne d'essais nucléaires (p. 3298) ; dlmande d'une création d'une délégation ou d'un commissariat aux personnes âgées (p. 3299) ; rentiers viagers (p. 3299).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Effort visant à rétablir de manière durable les équilibres internes et externes de notre économie ; dispositions prises par les gouvernements précédents ; une politique budgétaire et monétaire restrictive, une politique de contrôle des prix, une politique d'encouragement à l'exportation et une politique du franc ; excès de la demande dû surtout à la concurrence entre la demande interne des entreprises et la demande étrangère (p. 3300) ; niveau très élevé de nos réserves de change ; les trois objectifs du Gouvernement : rétablir l'équilibre de la balance commerciale, réduire l'inflation, ne compromettre ni l'emploi ni la croissance ; les trois principes du Gouvernement : rigueur, efficacité, justice ; rigueur dans la gestion des finances publiques ; réduction de la demande par la fiscalité ; encouragement de l'épargne, encadrement du crédit (p. 3301) ; réduction de la consommation d'énergie (p. 3301, 3302) ; renforcement du dispositif concernant les prix ; taxe conjoncturelle de lutte contre l'inflation ; renforcement de l'imposition des profits immobiliers, première étape vers une réforme de l'ensemble du régime fiscal des plus-values ; majoration des impôts directs ; nécessité d'améliorer la connaissance des revenus et de renforcer la lutte contre la fraude fiscale (p. 3302) ; renforcement du barème de taxation d'après les signes extérieurs de richesse (p. 3302, 3303) ; augmentation des crédits du FDES ; avance dans le paiement aux collectivités locales du solde dû au titre du versement représentatif de la taxe sur les salaires ; mesures de caractère social ; relèvement des pensions, du minimum vieillesse, des allocations familiales et du SMIC ; les deux ambitions du Président de la République et du Gouvernement : une plus grande puissance économique pour la France et davantage de justice pour les Français (p. 3303).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Soutien du groupe UDR car ce programme est à la fois réaliste et courageux (p. 3303) ;

comparaison de notre économie avec l'économie allemande (p. 3304, 3324) ; personnes âgées (p. 3304, 3308, 3313, 3316) ; familles (p. 3304, 3313, 3316) ; revenus des fonctionnaires civils et militaires (p. 3304, 3325) ; politique des revenus (p. 3304) ; proposition de taxe frappant les Français allant passer leurs vacances à l'étranger (p. 3304) ; rémunération de l'épargne (p. 3304, 3307, 3308, 3310, 3312, 3313, 3317, 3319, 3328, 3330, 3331) ; présentation au Parlement du budget social de la nation (p. 3305) ; nécessité d'un plan intérimaire (p. 3305) ; choix entre un treizième mois de production pour l'exportation et la cinquième semaine de congés payés (p. 3305) ; la taxe conjoncturelle (p. 3305, 3308, 3324) ; taxation des profits immobliers (p. 3305, 3309) ; nécessité de faire déboucher ce programme sur une politique globale et une politique à moyen terme (p. 3305) ; rétablissement de l'ordre monétaire international (p. 3305) ; absence de dispositif de lutte contre contre la raréfaction des matières premières (p. 3306) ; causes internes de l'inflation rendant nécessaire une politique industrielle sélective basée sur une planification à long terme (p. 3306) ; faiblesse de notre appareil de production, exemple du secteur de la machine-outil (p. 3306) ; caractère inflationniste des inégalités sociales (p. 3306) ; caractère injuste de l'application du quotient familial qui devrait être plafonné (p. 3306, 3307) ; lutte contre la fraude fiscale (p. 3307, 3309, 3312, 3317, 3318) ; problème des équipements collectifs (p. 3307, 3318, 3326) ; paiement anticipé aux communes du versement représentatif de la taxe sur les salaires (p. 3307, 3310, 3326, 3332) ; baisse du taux de la TVA sur les transports en commun (p. 3307, 3310, 3313, 3332) ; rejet par le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche des articles 2, 3, 11 et 12, véritables chèques en blanc demandés par le Gouvernement (p. 3307) ; problème du financement des investissements énergétiques (p. 3308) ; blocage des prix (p. 3308) ; aide aux jeunes à la recherche d'un premier emploi (p. 3308) ; actualité du programme de la gauche (p. 3308, 3314, 3322) ; réduction de la TVA sur les produits de première nécessité (p. 3308, 3311, 3313) ; vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 3308) ; majoration de l'impôt sur le revenu ; modalités de son remboursement (p. 3309) ; taxation minimale des sociétés (p. 3309, 3312, 3332) ; problèmes posés aux petites et moyennes entreprises (p. 3309, 3312, 3318, 3321, 3332) ; allocation de rentrée scolaire (p. 3310, 3316) ; insuffisance des postes d'enseignants dans les écoles maternelles (p. 3310) ; tarifs publics (p. 3310) ; soutien des républicains indépendants (p. 3310) ; causes internes de l'inflation (p. 3311) ; sacrifice de la consommation intérieure au profit des exportations (p. 3311) ; renforcement du barème de taxation d'après les signes extérieurs de richesse (p. 3312, 3317) ; nécessité de maintenir la production charbonnière à son niveau actuel (p. 3312) ; politique énergétique (p. 3312, 3313) ; construction par Framatome de centrales nucléaires alors que Westinghouse détient 45 % des actions de cette société (p. 3313, 3325) ; structure de notre commerce extérieur (p. 3313) ; demande de prorogation du blocage des loyers (p. 3313) ; problème de la récupération sur les successions des sommes versées au titre de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité (p. 3316, 3317) ; demande de précisions sur l'ouverture de crédits au FDES (p. 3317, 3325) ; approbation et aide des réformateurs démocrates sociaux (p. 3317, 3318) ; urgence d'une réforme fiscale (p. 3317) ; nécessité d'une planification (p. 3318, 3320, 3322) ; politique monétaire européenne, création d'un fonds européen de réserve monétaire (p. 3318, 3319) ; approbation des députés de l'union centriste (p. 3318, 3319) ; encadrement du crédit : demande de quotas dans la répartition des prêts par les banques en fonction de la taille des entreprises (p. 3319) ; opposition à une sélectivité des prêts (p. 3320) ; pour une sélectivité (p. 3321, 3322) ; investissement, cause essentielle de l'inflation (p. 3320, 3324) ; réforme de l'entreprise (p. 3320, 3331) ; progression du chômage (p. 3321) ; politique de l'immigration (p. 3321) ; inconvénient du freinage de l'effort d'équipement intérieur (p. 3321) ; problème né du développement des sociétés multinationales (p. 3322) ; crédits militaires : indemnité de repas, de service, indemnité pour charges militaires, suppression d'un tir nucléaire, économies portant sur les crédits d'études (p. 3322, 3323) ; exportation vers l'URSS, le Moyen-Orient et le Sud-Est asiatique (p. 3323) ; nécessité d'une incitation à l'exportation (p. 3324) ; demande de majoration plus importante pour les gros revenus (p. 3324) ; problème des finances locales (p. 3325, 3326, 3332) ; report de la charge du plan social sur les collectivités locales et la sécurité sociale (p. 3325, 3326) ; baisse de la part de l'Etat de 24 à 12 % dans les dépenses d'équipement (p. 3326) ; situation dans les départements d'outre-mer ; baisse brutale du pouvoir d'achat, dégradation de l'emploi, régression de la production sucrière, inquiétude quant aux crédits nouveaux au profit de la police, insuffisance de l'effectif des magistrats de l'ordre judiciaire, non-extension des avantages sociaux reconnus à la famille (p. 3326, 3327) ; réduction de la

consommation d'énergie (p. 3328, 3331) ; investissements français à l'étranger (p. 3328) ; causes psychologiques de l'inflation (p. 3328) ; réduction des marges perçues par les banques (p. 3329) ; baisse des prix agricoles et hausse des prix alimentaires (p. 3329) ; insuffisance des crédits destinés aux universités (p. 3329) ; crise agricole (p. 3329, 3330) ; rentiers viagers (p. 3331) ; difficultés financières de la Nouvelle-Calédonie (p. 3332, 3333).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Politique familiale du Gouvernement ; budget de la défense ; problème de la condition militaire ; baisse du revenu agricole ; développement de nos exportations agricoles ; situation des départements et territoires d'outre-mer ; régime fiscal de la Nouvelle-Calédonie (p. 3333) ; mise en place d'un système d'information et d'action pour les petites et moyennes entreprises (p. 3333, 3334) ; volonté du Gouvernement de maintenir l'activité des entreprises et le niveau de l'emploi ; encadrement du crédit ; souci du Gouvernement d'améliorer la protection de l'épargne sans toutefois l'indexer et en faisant porter son effort vers l'épargne à moyen et long terme ; intention du Gouvernement, non pas de mettre en place un plan intérimaire mais de faire jouer les trois éléments du VIIe Plan dont l'établissement commencera en septembre ; le choix, la productivité et la concertation ; absence de plafonnement des investissements des collectivités locales comme en Allemagne (p. 3334) ; discussion au début de la prochaine session du projet de loi sur la taxe conjoncturelle (p. 3335).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : *Première partie* (Mesures d'ordre fiscal, contribution exceptionnelle des personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés) : problème posé par les petites et moyennes entreprises ; emploi dans l'industrie du cuir (société française des tanneries réunies) et la ganterie ; surimposition des salariés supérieurs ; nécessité d'une réforme fiscale ; suppression des décotes particulières dont bénéficient quatre-vingt-dix catégories professionnelles ; évasion fiscale des grandes sociétés (p. 3336, 3337).

Intervention de M. Fourcade, ministre :

Suppression de la déduction spéciale dont bénéficiaient les membres des cabinets ministériels ; son intention de proposer au Parlement dans les prochaines années des réformes en matière d'imposition des plus-values et d'imposition des sociétés et sa préoccupation quant à l'activité de la Société française des tanneries réunies (p. 3337) ; rejet d'un *amendement n° 2* de la commission des finances, repoussé par le Gouvernement, tendant à exonérer les sociétés employant moins de cinq personnes ; trois *amendements* relatifs au prélèvement forfaitaire sur les sociétés qui ne déclarent pas de bénéfices ; retrait de l'*amendement n° 20* de M. Glon ; rejet des *amendements n° 34* de M. Ginoux et *n° 30* de M. Xavier Deniau, repoussés par la commission et le Gouvernement (p. 3337 à 3339) ; intention du Gouvernement d'étudier le moyen de faire disparaître les sociétés qui sont en déficit permanent, notamment par la transformation avec franchise fiscale en sociétés de personnes (p. 3339) ; rejet d'un *amendement n° 3* de la commission et M. Chalandon (exonération des bénéfices résultant d'exportations) (p. 3339, 3340) ; intention du Gouvernement de favoriser les exportations par le mécanisme de la taxe conjoncturelle (p. 3340) ; adoption d'un *amendement n° 4* de la commission et M. Marette (calcul de la contribution exceptionnelle, abstraction faite de la déduction des reports déficitaires) (p. 3340, 3341) ; rejet du texte commun des *amendement n° 3* de la commission et *n° 22* de M. Boulloche repoussés par le Gouvernement (non-exonération de certaines sociétés visées par les articles 207 et 208 du code général des impôts) (p. 3341) ; rejet d'un *amendement n° 37* de M. Bardol repoussé par la commission et le Gouvernement (exonération des sociétés ayant un chiffre d'affaires inférieur à un million et n'employant pas plus de dix employés) ; rejet d'un *amendement n° 6* de la commission modifié par un *sous-amendement n° 46* de M. Chauvet, repoussé par le Gouvernement (exonération des sociétés à responsabilité limitée ayant un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 F et employant moins de cinq salariés) (p. 3341, 3342) ; refus du Gouvernement de reporter la date de paiement au 31 août, étant entendu que le cas des petites sociétés sera examiné avec bienveillance ; adoption d'un *amendement n° 38* de M. Bardol repoussé par la commission et le Gouvernement (publicité de l'impôt sur les sociétés) (p. 3342) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 3342).

ART. 2 (réduction des coefficients de l'amortissement dégressif) : adoption de l'article (p. 3343).

ART. 3 (majorations exceptionnelles et partiellement remboursables de l'impôt sur le revenu) : rejet d'un *amendement n° 39* de M. Lamps, repoussé par la commission et le Gouvernement (suppression des deux premières lignes du barème) (p. 3343) ; adoption

contre l'avis du Gouvernement d'un *amendement n° 7* de la commission et de M. Chalandon (taux de 20 % au-delà de 100 000 F dont un quart restituable) (p. 3343, 3344) ; rejet d'un *amendement n° 29* de M. Ginoux repoussé par la commission et le Gouvernement (cas des contribuables dont les revenus de 1973 sont exceptionnellement élevés : salariés ayant pris leur retraite par exemple) (p. 3344) ; adoption d'un *amendement n° 8* de la commission, accepté par le Gouvernement (remboursement avant le 30 septembre 1975) (p. 3344) ; rejet d'un *amendement n° 32* de M. Pignion repoussé par la commission et le Gouvernement (exonération des personnes ayant cessé leur activité entre le 1er octobre 1973 et le 1er octobre 1974) ; adoption, contre l'avis du Gouvernement et de la commission, d'un *amendement n° 47* de M. Boulloche (exonération des contribuables ayant cessé leur activité entre le 1er octobre 1974, si leur cotisation est inférieure à 3 500 F par part) (p. 3344, 3345) ; incidences fiscales de l'abaissement à dix-huit ans de l'âge de la majorité (p. 3345) ; adoption de l'article, ainsi modifié.

ART. 4 (renforcement de la taxation d'après les signes extérieurs de richesse) : adoption du texte commun des *amendements n° 33* de M. Marette et *n° 40* de M. Gosnat, repoussés par la commission et le Gouvernement (exclusion des motocyclettes de plus de 450 centimètres cubes) ; rejet des *amendements nos 23* et *24* de M. Boulloche, repoussés par la commission et le Gouvernement, tendant à inclure parmi les éléments du train de vie les demeures classées monuments historiques ou faisant partie du patrimoine national (p. 3346, 3347) ; retrait d'un *amendement n° 9* de la commission et adoption d'un *amendement n° 49* du Gouvernement ayant le même objet (réévaluation des seuils d'application) (p. 3347) ; retrait d'un *amendement n° 48* de M. Ginoux (possibilité pour le contribuable d'apporter la preuve qu'il a utilisé des capitaux déjà soumis à l'impôt sur le revenu ou qu'il a réalisé des éléments de son patrimoine) (p. 3347, 3348) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 3348).

ART. 5 (renforcement de l'imposition des profits immobiliers) : rejet d'un *amendement n° 25* de M. Boulloche, accepté par la commission et repoussé par le Gouvernement (exonération des propriétaires expropriés) ; rejet d'un *amendement n° 10* de la commission et d'un *amendement n° 14* de M. Icart, repoussés par le Gouvernement, relatifs à la taxation des plus-values consécutives à la cession de terrains à bâtir acquis autrement que par succession ou donation-partage ; problème du calcul des plus-values (p. 3348 à 3350) ; retrait, compte tenu de la promesse du Gouvernement de prévoir dans la loi de finances pour 1975 le relèvement du plafond de la déduction des intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition d'un appartement, d'un *amendement n° 1* de M. Fanton (p. 3350, 3351) ; rejet d'un *amendement n° 26* de M. Boulloche, repoussé par la commission et le Gouvernement (imposition dans les conditions de droit commun des profits de construction réalisés à titre habituel) et d'un *amendement n° 41* de M. Lamps ayant le même objet ; retrait d'un *amendement n° 36* de M. Ginoux, après que le Gouvernement se soit engagé à déposer avant la fin de l'année 1975 un projet de loi de réforme du système des plus-values immobilièrees (p. 3351) ; adoption de l'article (p. 3352).

ART. 6 (majoration de la taxe intérieure de consommation applicable à l'essence et au gas-oil et baisse de la taxe sur la valeur ajoutée sur les transports de voyageurs) : demande du groupe communiste d'un vote par division ; adoption au scrutin public au paragraphe I ; liste des votants (p. 3399, 3400) ; adoption des paragraphes II et III et de l'ensemble de l'article (p. 3352).

Après l'ART. 6 : rejet d'un *amendement n° 42* de M. Rieubon (taxation au taux réduit de TVA de la petite et moyenne hôtellerie, du camping-caravaning et des hébergements sociaux) ; rejet d'un *amendement n° 18* de M. Boulay, accepté par la commission et repoussé par le Gouvernement (majoration des ressources du fonds spécial d'investissement routier) (p. 3353) ; rejet d'un *amendement n° 27* de M. Boulloche repoussé par la commission et le Gouvernement tendant à proroger jusqu'au 31 décembre le blocage des loyers (p. 3353, 3354) ; remboursement effectués par les organismes d'HLM (p. 3354).

ART. 7 : ETAT A : répartition des crédits ouverts au titre des dépenses ordinaires des services civils par titre et par ministère ; insuffisance du nombre des professeurs d'éducation physique et sportive, du budget de l'Institut national de recherches de documentation pédagogique (p. 3356) ; transports scolaires ; gratuité partielle des manuels ; bourses; équipements scolaires ; problème des charges pesant sur les collectivités locales, notamment dans le domaine de l'éducation nationale (p. 3357) ; dégradation du revenu des agriculteurs et, en particulier, des éleveurs (problème du crédit et des subventions aux bâtiments d'élevage) (p. 3357, 3358) ; adoption de l'article et de l'état A annexé (p. 3358).

ART. 8 : ETAT B : répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement ouverts au titre des dépenses en capital des services civils par titre et par ministère ;

problème des investissements énergétiques ; absence de crédit destiné aux houillères nationales et à l'ORTF ; adoption de l'article et de l'état B annexé (p. 3358).

ART. 9 : ouverture de crédits supplémentaires au ministre des armées ; vote contre cet article des groupes du parti socialiste et des radicaux de gauche et communiste ; adoption de l'article (p. 3358, 3359).

ART. 10 : budgets annexes (Légion d'honneur et BAPSA) ; ouvertures de crédits ; adoption de l'article (p. 3358, 3359).

ART. 11 (ouverture de crédits supplémentaires au compte spécial du Trésor « prêts du fonds de développement économique et social ») : rejet d'un *amendement n° 28*, repoussé par la commission et le Gouvernement, de M. Boulloche tendant à supprimer cet article, aucune précision n'étant donné à l'Assemblée sur l'utilisation de ces crédits ; rappel du plan électronique professionnelle civile ; adoption de l'article (p. 3359).

ART. 12 (stabilisation des charges du service d'emprunts en devises contractés par des établissements de crédit à statut spécial) : retrait d'un *amendement n° 11* de la commission au profit d'un *amendement n° 50* du Gouvernement (habilitation à conclure des conventions jusqu'au 31 décembre 1975), qui est adopté (p. 3359) ; adoption d'un *amendement n° 12* de la commission, modifié par un *sous-amendement n° 51* du Gouvernement (prêts aux entreprises qui réaliseront des investissements susceptibles d'améliorer la balance des paiements) (p. 3359, 3360) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 3360).

ART. 13 (imputation du compte « pertes et bénéfices de change ») : adoption de l'article (p. 3360).

ART. 14 (institution d'une allocation de rentrée scolaire ; insertion d'un chapitre III-1 au titre II du livre V du code de la sécurité sociale) : insuffisance des crédits de l'éducation nationale ; imputation de cette nouvelle prestation non pas sur le budget de l'Etat mais sur le régime des prestations familiales ; nécessité d'instituer la gratuité réelle de l'enseignement et d'étudier la création d'une rémunération pour les élèves des collèges d'enseignement technique ; demande d'extension de l'allocation aux handicapés ; adoption d'un *amendement n° 19* de M. Laborde, repoussé par le Gouvernement au titre de l'article 40 de la Constitution, mais accepté par la commission des finances, tendant à permettre à toute famille percevant une prestation familiale de bénéficier, dès le premier enfant, de l'allocation de rentrée scolaire ; un *amendement n° 15* de M. Briane devient sans objet ; un *amendement n° 17* du même auteur est retiré (p. 3360 à 3362) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 3362).

Après l'ART. 14 : adoption d'un *amendement n° 13* de la commission (ratification du décret d'ouverture de crédits à titre d'avance destinés à couvrir les dépenses de la campagne présidentielle) (p. 3362) ; rejet au scrutin public demandé par le groupe communiste d'un *amendement n° 45* de M. Vizet (dépôt d'un projet de loi tendant à assurer l'indexation de l'épargne) (p. 3362) ; liste des votants (p. 3400, 3401).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Coulais, Ginoux, Hamelin, Lamps :* problème posé aux petites et moyennes entreprises faisant peser un grand risque sur l'emploi ; blocage des loyers ; vote du groupe communiste contre ce projet de loi ; vote positif des républicains indépendants et de M. Ginoux (p. 3362, 3363).

ADOPTION, au scrutin public, demandé par le groupe des républicains indépendants de l'ensemble du projet de loi (p. 3363) ; liste des votants (p. 3401, 3402).

COMMISION MIXTE PARITAIRE [11 juillet 1974] (p. 3501).

ORATEURS : *MM. Cointat, Xavier Deniau, Ginoux, Glon, Hamel, Marette, Papon, rapporteur de la commission mixte paritaire, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.*

ART. 1er : suppression par le Sénat, puis la commission mixte paritaire, de l'*amendement* de M. Marette tendant à faire abstraction des reports déficitaires pour le calcul de la contribution exceptionnelle due par les sociétés ; suppression par la commission mixte paritaire de la disposition introduite par le Sénat exonérant de la contribution la fraction de l'impôt sur les sociétés qui résulte des plus-values à long terme ; modalités de paiement résultant du compromis retenu par la commission mixte paritaire : versement en deux fois pour les entreprises employant plus de dix salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 600 000 F et possibilité d'imputer la contribution minimale de 3 000 F sur l'impôt à acquitter d'ici à 1977 ; suppression de l'affichage de l'impôt.

ART. 2 : rétablissement par la commission du texte voté par l'Assemblée (suppression de la disposition introduite par le Sénat concer-

nant les biens d'équipement commandés) (p. 3505).

ART. 3 : adoption par la commission du dispositif retenu par le Sénat.

ART. 4 : ralliement de la commission aux dispositions adoptées par le Sénat relatives au barème de la taxation et à la liste des éléments du train de vie (réintroduction des motocyclettes de plus de 450 centimètres cubes et des chevaux de selle).

ART. 5 : rétablissement par la commission de la taxation des plus-values de cession de terrains à bâtir et suppression du paragraphe II portant de 70 à 100 % la fraction taxable des plus-values sur les terrains à bâtir acquis à titre onéreux; dépôt avant le 30 juin 1975 d'un projet de loi portant réforme de la fiscalité immobilière (p. 3506).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget (p. 3506) :

Concertation et coopération entre le Parlement et le Gouvernement.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Imposition des sociétés qui ne font pas de bénéfices (p. 3506, 3507) ; primes d'équipement et aides à l'emploi (p. 3507) ; difficultés éprouvés par les petites et moyennes entreprises (p. 3507, 3508, 3509) ; commissions départementales chargées d'examiner la situation des entreprises en difficulté (p. 3508, 3509) ; signes extérieurs de richesse (p. 3507) ; motocyclettes (p. 3508) ; réforme de la fiscalité immobilière (p. 3507, 3508) ; rappel des projets de loi qui devaient être déposés avant le 1er juin 1974, le premier instituant une compensation entre les régimes de base obligatoires de sécurité sociale, le second, définissant le cadre de présentation annuelle du budget social de la nation (p. 3509).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat :

Etude sur les sociétés déficitaires ; mesures en faveur de ces sociétés et des petites entreprises ; application sans rigueur aux personnes âgées du barème de la taxation en fonction des signes extérieurs de richesse (p. 3508) ; commission départementale chargée d'examiner les cas des entreprises en difficulté ; intervention du FDES ; dépôt avant le 30 juin 1975 d'un projet sur l'imposition des plus-values immobilières ; présentation au Parlement au cours de la prochaine session d'un projet sur la compensation démographique (sécurité sociale) ; travaux en cours sur le budget social de la nation (p. 3509).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 3509 à 3511).

Amendement n° 1 du Gouvernement à l'article 5 tendant à revenir au texte adopté par l'Assemblée en première lecture (rétablissement de la taxation des plus-values consécutives à la cession de terrains à bâtir, suppression de la réfaction de 30 %, sauf pour les plus-values dégagées à l'occasion de cessions opérées dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique) (p. 3511) ; demande du Gouvernement que l'Assemblée se prononce par un seul vote sur l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte proposé par la commission mixte paritaire, modifié par son amendement n° 1 (p. 3512).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Boulloche, Brocard, Frelaut :* protestation du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche et du groupe communiste contre l'exclusion de députés appartenant à l'opposition de la commission mixte paritaire ; problème des petites et moyennes entreprises et menaces pesant sur l'emploi ; taxation des profits immobiliers ; regret que soit appliquée la procédure du vote bloqué (p. 3512, 3513) ; vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 3512) ; indexation de l'épargne populaire ; critique de l'inclusion des motos dans les signes extérieurs de richesse ; représentation de l'opposition à la commission de surveillance de la caisse des dépôts et consignations ; vote positif du groupe des républicains indépendants (p. 3513).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire, modifié par l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 3513).

4. — PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974 **n° 1340,** présenté à l'Assemblée nationale le 26 novembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 5 décembre 1974 par M. Maurice Papon, rapporteur général, n° 1352 ; avis le 5 décembre 1974, au nom de la commission de la défense nationale par M. d'Allières, n° 1368 ; avis le 5 décembre 1974, au nom de la commission des lois par M. Charles Bignon, n° 1372 ; adoption le 10 décembre 1974. — Projet de loi n° 195.

(Article 12 retiré en application de l'article 119 du règlement.) *Voir* ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 1, n° 1340.

(Article 17 retiré en application de l'article 119 du règlement.) *Voir* URBANISME 9, n° 1340.

Transmis au Sénat le 11 décembre 1974, n° 131 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; rapport le 16 décembre 1974 par M. Coudé du Foresto, n° 151 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 18 décembre 1974. — Projet de loi n° 60 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1974 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 1428 ; rapport le 19 décembre 1974 par M. Maurice Papon, rapporteur général, au nom de la **commission mixte paritaire,** n° 1429 ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 19 décembre 1974. — Projet de loi n° 215.

Transmis au Sénat ; rapport le 19 décembre 1974 par M. Yvon Coudé du Foresto, au nom de la **commission mixte paritaire,** n° 164 (année 1974-1975) ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 20 décembre 1974. — Projet de loi n° 78 (année 1974-1975).

Loi n° 74-1114 du 27 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1974 (p. 13116).

PREMIÈRE LECTURE [10 décembre 1974] (p. 7575, 7591).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Mme Chonavel, MM. Montagne, Boulloche, Icart, président de la commission des finances, Brocard, Bizet, Vauclair, Simon, Charles Bignon, Ribes, Lauriol, Julien Schvartz, Ginoux, Lamps, Dubedout, Voisin, Aubert, Fanton, Alain Vivien, Lavielle, Gissinger, Dhinnin, Mexandeau, Bécam, Houteer, Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, Alain Bonnet, Jarrot, ministre de la qualité de la vie, de Poulpiquet, rapporteur de la commission de la production.*

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

La seconde loi de finances rectificative de l'année ; un projet de régularisation ; l'origine des ressources nouvelles (p. 7577) ; le rapport entre impôts sur les dépenses et impôts sur les revenus ; les mesures fiscales en faveur des agriculteurs ; les dépenses nouvelles ; le financement des régimes sociaux ; les dotations aux entreprises publiques ; les mesures agricoles ; l'adaptation industrielle, le solde positif du budget ; la stérilisation des plus-values ; l'effet restrictif du budget de 1974 ; la présentation budgétaire ; le fonds de développement économique et social (p. 7578) ; le comité d'aménagement des structures industrielles ; le remboursement des concours de la Banque de France ; l'émission de bons du Trésor ; l'équilibre du budget de 1975 ; le plan d'assainissement (p. 7579).

Question préalable opposée par le groupe communiste (p. 7579, 7580) et tendant à utiliser le solde positif du budget 1974 pour une véritable politique familiale ; position défavorable du groupe des réformateurs ; le collectif sert à régulariser les dépenses déjà effectuées ; le Gouvernement juge nécessaire de stériliser l'excédent budgétaire pour lutter contre l'inflation.

Rejet de la question préalable par scrutin (p. 7581) ; liste des votants (p. 7589, 7590) ; le collectif de juillet 1974 (p. 7576, 7577, 7585) ; la présentation du budget (p. 7577, 7578) ; l'excédent budgétaire ; l'effet déflationniste (p. 7576 à 7579, 7581, 7587, 7595) ; la sous-évaluation des recettes (p. 7581, 7593) ; l'origine des plus-values fiscales (p. 7576, 7577, 7580, 7594) ; la stérilisation de ces plus-values (p. 7568, 7580, 7586) ; les remboursements à la Banque de France (p. 7577, 7579, 7586) ; l'émission des bons du Trésor (p. 7579) ; les transferts de charges (p. 7587, 7616) ; la lutte contre la fraude fiscale (p. 7588, 7593) ; le versement représentatif de la taxe sur les salaires (p. 7581) ; la taxe à l'essieu ; la vignette (p. 7600) ; le recouvrement des rôles des impôts directs locaux (p. 7601) ; les provisions pour risques dus aux éléments naturels (p. 7600) ; patente d'EDF-GDF et des entreprises minières (p. 7602, 7603, 7626) ; la taxe d'habitation ; abattement pour charges de famille (p. 7603) ; les mesures fiscales dans les DOM ; cours légal des monnaies (p. 7606, 7607, 7619) ; mesures fiscales en faveur des agriculteurs (p. 7578) ; garantie de refinancement des emprunts communautaires (p. 7606) ; régime des sociétés d'investissements (p. 7607) ; le permis de chasse (p. 7611, 7634) ; annulations, modifications des répartitions de crédit (p. 7615) ; remboursement du versement de transport (p. 7616) ; l'aide au Sud-Viet-Nam (p. 7616) ; les crédits du CNET (p. 7617) ; les crédits de coopération technique militaire (p. 7617) ; l'aide aux réfugiés (p. 7617) ; les crédits de délégation à l'information (p. 7619); les crédits de rénovation des Halles (p. 7622) ; les crédits à fins électorales (p. 7624) ; l'emploi et la croissance, le chômage (p. 7576,

7581, 7587) ; le commerce extérieur ; la balance des comptes (p. 7576) ; l'évolution des prix ; la lutte contre l'inflation (p. 7576, 7594) ; la spoliation de l'épargne populaire (p. 7581) ; le pouvoir d'achat des fonctionnaires (p. 7581, 7585, 7593) ; la majoration de pensions aux fonctionnaires ayant élevé des orphelins ou des pupilles de la Nation (p. 7608) ; promotion dans le cadre des officiers de l'armée de terre (p. 7609) ; majoration de traitement des fonctionnaires des DOM (p. 7609) ; étatisation des polices municipales ; intégration des personnels dans la police nationale (p. 7609) ; les licenciements à l'ORTF (p. 7626) ; les crédits sociaux (p. 7576, 7578, 7585) ; la politique familiale ; les carences de la politique sociale (p. 7579) ; le manque d'équipements collectifs (p. 7586, 7594) ; le logement social (p. 7587) ; l'université d'Orsay ; les crédits d'équipements scolaires ; la sécurité dans ces établissements ; les forfaits d'externat (p. 7587, 7616, 7619) ; l'aide à l'enseignement privé (p. 7619, 7621) ; l'aide à l'élevage ; la subvention à l'ONIBEV (p. 7576, 7585, 7594) ; l'aide au riz dans les DOM (p. 7585) ; l'aide aux entreprises ; le FDES, les privilèges des grandes entreprises (p. 7576, 7577, 7585, 7586, 7594, 7626) ; Citroën, Le Nickel, Thomson, CGE, PUK Dassault (p. 7586, 7620) ; les difficultés des petites et moyennes entreprises (p. 7585) ; l'adaptation industrielle (p. 7576, 7578, 7585) ; le comité d'aménagement des structures industrielles (p. 7579) ; la nationalisation de la CII (p. 7625) ; la subvention à Air Inter pour l'achat d'avions Mercure (p. 7584, 7594) ; le crédit à la SNIAS ; Concorde (p. 7584, 7594) ; l'inquiétude des artisans ; les centres de gestion agréés (p. 7587, 7594, 7595) ; les solutions du programme commun (p. 7587).

Intervention de M. J.-P. Fourcade, ministre :

Répond aux orateurs (p. 7593) ; la sous-évaluation des recettes fiscales ; la lutte contre la fraude ; les salaires dans la fonction publique (p. 7594) ; Air Inter ; la SNIAS ; le Concorde et le moteur de 10 tonnes ; l'aide aux agriculteurs ; les opérations du FDES ; l'origine des plus-values fiscales ; les équipements collectifs ; les centres de gestion agréés ; la restructuration des entreprises artisanales ; le suréquilibre budgétaire au service de la lutte contre l'inflation (p. 7595) ; les mesures en faveur des exportations.

DISCUSSION DES ARTICLES :

Avant l'ART. 1er : (p. 7595) *amendement n° 20* du Gouvernement (les centres de gestion agréés, les avantages fiscaux) ; *sous-amendement n° 49* de M. Brocard (p. 7597) (le respect de l'ordonnance de 1945 sur le monopole des experts-comptables) ; rejeté (p. 7598) ; *sous-amendement n° 44* de M. Ribes (comptables agréés ou sociétés membres de l'ordre) ; adopté ; *amendements n°s 54, 55, 56, 57* de M. Boulloche (suppression des avantages fiscaux) ; rejet de l'*amendement n° 54* et retrait des trois autres ; *sous-amendement* de forme *n° 45* de M. Ribes ; adopté ; *sous-amendement n° 50* de M. Brocard (responsabilité du comptable en cas de certification) ; retiré (p. 7599) ; *sous-amendement n° 51* corrigé (référence au texte de 1945 sur l'ordre des experts-comptables et comptables agréés) (p. 7599) ; adopté; *sous-amendement n° 46* de M. Ribes (accès des comptables agréés au titre d'expert-comptable) ; adopté ; l'amendement, ainsi modifié est adopté (p. 7600).

Première partie. — Dispositions permanentes.

ART. 1er : provisions en franchise d'impôt pour garanties contre les risques dus aux éléments naturels, climatiques, risques atomiques ou de pollution ; *amendements* rédactionnels *n°s 10, 11, 12* et *13* de forme de M. Papon ; adoptés ; l'article 1er, ainsi modifié, est adopté (p. 7600).

ART. 2 : plafond de la provision ; adopté.

Après l'ART. 2 : *amendement n° 1* de M. Lauriol (assujetissement à la vignette et à la taxe à l'essieu en cas de crédit-bail) (p. 7601) ; retrait du dernier alinéa relatif à la vignette ; l'amendement, ainsi modifié, est adopté.

ART. 3 : prorogation des dispositions relatives à la patente et aux impôts directs locaux, *amendement n° 22* de M. Charles Bignon (autorisation temporaire pour le recouvrement des rôles primitifs des impôts directs locaux) ; rejet (p. 7602) ; *amendement n° 14* de M. Voisin (rappel de patente au titre de l'année 1972 pour les producteurs et distributeurs d'énergie électrique et les distributeurs de gaz); adopté (p. 7603), ainsi que l'article 3, ainsi modifié.

Après l'ART. 3 : *amendement n° 2* de M. Schvartz (contribution des patentes sur les entreprises procédant à l'agglomération du minerai de fer) ; adopté.

ART. 4 : majoration de l'abattement pour charges de famille pour le calcul de la taxe d'habitation ; *amendement n° 23* de M. Charles Bignon (majoration du seuil de l'abattement facultatif) ; retiré (p. 7604) ; l'article 4 est adopté.

Après l'ART. 4 : *amendement n° 15* de M. Dudebout (répartement du contingent de taxe d'habitation par le conseil général) ; rejeté (p. 7605).

ART. 5 : remboursement complémentaire de la TVA à certains agriculteurs ; adopté (p. 7606).

ART. 6 : versement au budget de la Guyane des droits sur les tabacs ; *amendement n° 3* du Gouvernement (... et d'une part des droits d'octroi en mer) ; adopté, ainsi que l'article 6, ainsi modifié.

ART. 7 : droit de quai dans l'île de Saint-Barthélémy ; adopté.

ART. 8 : garantie de refinancement en devises pour les emprunts communautaires ; *amendement n° 16* de M. Papon (habilitation annuelle) ; adopté (p. 7607) ; ainsi que l'article 8, ainsi modifié.

ART. 9 : sociétés d'investissement ; adopté.

ART. 10 : caisse centrale de crédit coopératif ; adopté.

ART. 11 : cours légal de la monnaie dans les DOM et régime fiscal de La Réunion ; adopté.

ART. 12 : retiré (p. 7607) ; sera repris dans le projet de loi « Accidents de la circulation » (n° 1340) [10 décembre 1974] (p. 7627).

ART. 13 (p. 7608) : majoration de pension pour enfants aux fonctionnaires ayant élevé des orphelins de père et mère ou des pupilles de la nation ; *amendement n° 30* de M. Alain Vivien (orphelins reconnus par un seul parent) ; adopté ; *amendement n° 24* corrigé par M. Charles Bignon (garde permanente) ; adopté ; *amendement n° 25* de M. Bignon (plein exercice de l'autorité parentale) ; adopté, ainsi que l'article 13, ainsi modifié (p. 7609).

ART. 14 : admission dans le cadre spécial d'officiers de l'armée de terre ; adopté.

ART. 15 : coefficient de majoration du traitement des fonctionnaires en service dans les territoires d'outre-mer ; adopté.

ART. 16 : étatisation des polices municipales ; intégration du personnel dans la police nationale ; *amendement n° 26* de M. Charles Bignon (procédure générale d'étatisation de la police municipale ; accord des conseils municipaux intéressés) ; adopté (p. 7610) ; *amendement n° 27* de M. Charles Bignon (... en cas de fusion ou regroupement de communes) ; adopté ; *amendement n° 53* du Gouvernement (Buhl-Lorraine) ; adopté ; *amendement n° 17* de M. Papon (demande d'intégration) ; adopté, ainsi que l'article 16, ainsi modifié.

ART. 17 : retiré (p. 7610) ; sera repris dans le projet de loi « Urbanisme 9 » (1340) [10 décembre 1974] (p. 7635).

ART. 18 : permis de chasse ; validation annuelle ; examen ; dispenses ; adhésion à une fédération départementale ; redevances cynégétiques ; office nationale de la chasse ; droits de timbre et taxes ; *amendement n° 18* de M. Papon (p. 7613) (suppression de l'article 18) ; adopté ; l'article 18 est supprimé par scrutin public (p. 7615) ; liste des votants (p. 7667, 7668).

ART. 19 : fonds des approvisionnements généraux du service des essences des armées (p. 7615) ; adopté.

Après l'ART. 19 : *amendement n° 19* de M. Papon (contrôle parlementaire sur les modifications ou annulations de crédits) ; premier alinéa adopté ; deuxième alinéa rejeté (p. 7616) ; *amendement n° 43* de M. Dhinnin (remboursement du versement de transport à la charge des employeurs dans les villes nouvelles) ; rejeté.

Deuxième partie. — Dispositions applicables à l'année 1974.

ART. 20 : réservé jusqu'au vote de l'état A.

ÉTAT A (p. 7617). — *Affaires culturelles :* titres III et IV : adoptés.

Affaires étrangères : titres III et IV : adoptés.

Affaires étrangères (coopération) : titre IV : *amendement n° 9* de M. Alain Vivien (réduction des crédits de coopération technique et militaire et transfert sur l'assistance aux réfugiés) ; rejeté (p. 7618) ; titre IV : adopté.

Agriculture et développement rural : titres III et IV : adoptés.

Aménagement du territoire. — Equipement, logement et tourisme : titres III et IV : adoptés.

Anciens combattants et victimes de guerre : titres III et IV : adoptés.

Commerce et artisanat : titre III : adopté.

Départements d'outre-mer : titres III et IV : adoptés.

Développement industriel et scientifique : titres III et IV : adoptés.

Economie et finances. — I. — *Charges communes :* titres II, III et IV : adoptés ; II. — *Services financiers :* titre III : adopté.

Education nationale : titre III : adopté ; titre IV : *amendement n° 31* de M. Mexandeau (limitation de l'aide à l'enseignement

privé à but lucratif) ; rejeté (p. 7619) ; titre IV : adopté.

Intérieur : titres III et IV : adoptés.

Intérieur (rapatriés) : titre IV : adopté.

Justice : titre III : adopté.

Protection de la nature et de l'environnement : titre III : adopté.

Services du Premier ministre. — I. — *Services généraux :* titre III : *amendement n° 32* de M. Houteer réduisant les crédits de la délégation à l'information : rejeté (p. 7620) ; titres III et IV : adoptés ; II. — *Jeunesse, sports et loisirs :* titre IV : adopté ; III. — *Direction des Journaux officiels :* titre III : adopté ; IV. — *Secrétariat général de la défense nationale :* titre III : adopté ; V. — *Conseil économique et social :* titre III : adopté ; VI. — *Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité :* titre IV : adopté.

Territoires d'outre-mer : titre III : adopté ; titre IV : *amendement n° 33* de M. Alain Vivien (supprimer la subvention à la société Le Nickel) ; rejeté ; adoption du titre IV.

Transports (p. 7621). — II. — *Transports terrestres :* titre IV : adopté ; III. — *Aviation civile :* titres III et IV : adoptés ; IV. — *Marine marchande :* titre IV : adopté.

Travail et santé publique. — I. — *Section commune :* titre III : adopté ; II. — *Travail, emploi, population :* titres III et IV : adoptés ; l'article 20 et l'état A sont adoptés (p. 7621).

Après l'ART. 20 : *amendement n° 34* de M. Mexandeau (ventilation des crédits aux établissements d'enseignement privé à but lucratif ou non) ; rejeté (p. 7622).

ART. 21 : réservé jusqu'au vote de l'état B.

ETAT B. — *Affaires culturelles :* titre VI : adopté.

Affaires étrangères : titre V : adopté.

Affaires étrangères (coopération) : titre VI : *amendement n° 36* de M. Alain Vivien (réduction de crédits par absence de justification) ; rejeté ; titre VI : adopté.

Agriculture et développement rural : titres V et VI : adoptés.

Aménagement du territoire : équipement, logement, tourisme (équipement et logement) : titre V : adopté ; titre VI : *amendement n° 35* de M. Alain Vivien (réduction des crédits de rénovation des Halles) ; rejeté (p. 7623) ; titre VI : adopté.

Economie et finances. — I. — *Charges communes :* titres V et VI : adoptés (p. 7624) ; II. — *Services financiers :* titre V : adopté.

Education nationale : titres V et VI : adoptés.

Intérieur : titre V : adopté ; titre VI : *amendement n° 37* de M. Alain Bonnet (réduction des subventions à caractère électoral) ; rejeté ; titre VI : adopté.

Justice : titre V : adopté.

Services du Premier ministre. — I. — *Services généraux* (p. 7625) : adopté ; II. — *Jeunesse, sports et loisirs :* titre VI : adopté ; *Territoires d'outre-mer :* titre VI : adopté.

Transports. — II. — *Aviation civile :* titre V : adopté ; III. — *Marine marchande :* titre VI : adopté.

Après l'ART. 21 : *amendement n° 38* de M. Alain Bonnet (annexe budgétaire récapitulant les opérations subventionnées sur les crédits de subventions pour travaux divers d'intérêt local) ; rejeté ; *amendement n° 48* de M. Boulloche (nationalisation de la Compagnie internationale pour l'informatique (CII) ; rejeté (p. 7626).

ART. 22, 23 et 24 : crédits militaires ; adoptés.

ART. 25 : avance à l'ORTF ; adopté.

ART. 26 : comptes de prêts et de consolidation ; adopté.

ART. 27 : subventions économiques ; *amendement n° 40* de M. Boulloche (réduction des crédits) ; retiré (p. 7627) ; adoption de l'article 27.

SECONDE DÉLIBÉRATION (p. 7634).

ART. 18 : *amendement n° 1* du Gouvernement rétablissant et modifiant l'article 18 (p. 7634) ; *sous-amendement n° 7* de M. de Montesquiou (rémunération des gardes-chasse fédéraux par l'office national de la chasse), adopté, ainsi que l'amendement, ainsi modifié, qui devient l'article 18.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7635).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [19 décembre 1974] (p. 8174).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur de la commission mixte paritaire, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie*

et des finances, chargé du budget, Bayou, Coulais, Blanc, Charles Bignon, Mario Bénard.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Provisions pour investissements à l'étranger (p. 8174) ; taxe à l'essieu et vignette en cas de crédit-bail (p. 8174) ; fiscalité directe locale ; rôles (p. 8174) ; remboursement forfaitaire de la TVA aux agriculteurs (p. 8175) ; prise en compte des ventes de bois pour le calcul du versement représentatif de la taxe sur les salaires (p. 8175) ; redevances de bassin (p. 8175) ; amortissement des véhicules de tourisme ; prix plafond (p. 8175) ; conditions d'émission de la monnaie dans les DOM ; patente à La Réunion ; majorations des traitements des fonctionnaires (p. 8175) ; permis de chasse (p. 8175) ; indemnisation des rapatriés (p. 8175 et suivantes) ; harkis (p. 8182) ; inconstitutionnalité de l'amendement introduit au Sénat après l'article 19 relatif à l'indemnisation des rapatriés ; respect des droits et règlements des assemblées (p. 8178, 8179, 8180, 8181) ; remboursement de la TVA aux régies municipales (p. 8181).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat (p. 8176) :

Article additionnel introduit au Sénat sur l'indemnisation des rapatriés afin d'honorer les engagements pris par le Président de la République ; le doublement des crédits annuels affectés à l'indemnisation ; l'amélioration de la loi de 1970 relative aux barèmes, à la grille et aux déductions ; hommage à M. Mario Bénard, parlementaire en mission ; l'amélioration de l'indemnisation globale ; l'augmentation des abattements sur les déductions ; la récupération des frais « moratoriés » (p. 8177) ; l'institution d'une indemnité minimale ; le mécanisme de revalorisation contre l'érosion monétaire ; le raccourcissement des délais d'indemnisation ; l'instruction immédiate des dossiers des rapatriés âgés ; l'option entre le versement de l'indemnité en capital sous forme de rente viagère ; la rente bénéficiera de la même exonération de l'impôt sur le revenu que l'indemnité ; effet rétroactif à tous les dossiers liquidés ; l'effort financier considérable ; 1.200 millions de francs par an pendant sept ans ; le taux moyen d'indemnisation ; la réinsertion des rapatriés dans la collectivité nationale.

Question préalable de M. Bayou, au nom du groupe socialiste : les engagements du Président de la République (p. 8178) ; les crédits inscrits dans la loi de finances au regard du montant des biens à indemniser ; quelques engagements mineurs ; la violation des principes fondamentaux de notre droit ; l'amendement introduit après l'article 19 constitue un « cavalier budgétaire » inconstitutionnel ; cette procédure retire à l'Assemblée nationale son droit d'amendement ; le texte constitue une interprétation restrictive des promesses du Président de la République (p. 8179) ; les rapatriés seront, une nouvelle fois, déçus ; le texte constitue une violation de la Constitution, ainsi que de la Déclaration des Droits de l'homme ; M. Claude Coulais contre la question préalable ; l'importance, l'équité et l'urgence de ce texte ; ne pas faire attendre les rapatriés ni préférer la procédure à la justice ; le respect des engagements pris par le Président de la République envers les associations de rapatriés (p. 8180) ; des crédits importants ; on oppose à une mesure d'urgence une procédure dilatoire ; la majorité repousse la question préalable tout en regrettant la procédure employée par le Gouvernement (p. 8180).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat :

Le respect des engagements pris par le Président de la République et de certains engagements qu'il n'avait pas pris ; une procédure d'urgence (p. 8180, 8181) ; rejet de la question préalable au scrutin public (p. 8181) ; liste des votants (p. 8189, 8190).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 8183 à 8185) : *amendement n° 1* du Gouvernement à l'article 19 *bis* A nouveau : indemnisation des rapatriés ; déductions ; majoration de la valeur d'indemnisation ; revalorisation annuelle ; liquidation prioritaire des dossiers des personnes âgées d'au moins soixante-dix ans ; option entre capital et rente viagère ; adopté (p. 8185).

EXPLICATIONS DE VOTE :

Vote défavorable du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 8185).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8185).

5. — PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1975 **n° 1570,** présenté à l'Assemblée nationale le 24 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 7 mai 1975 par M. Maurice Papon, rapporteur général (n° 1622) ; adoption le 13 mai 1975. — Projet de loi n° 263.

Transmis au Sénat le 15 mai 1975, n° 300 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; rapport le 21 mai 1975 par M. Yvon Coudé du Foresto,

n° 312 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 22 mai 1975. — Projet de loi n° 118 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 23 mai 1975 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 1678 ; rapport le 28 mai 1975 par M. Maurice Papon, rapporteur général au nom de la commission mixte paritaire, n° 1684 ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 28 mai 1975. — Projet de loi n° 286.

Rapport le 29 mai 1975 par M. Yvon Coudé du Foresto au nom de la commission mixte paritaire, n° 337 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 29 mai 1975. — Projet de loi n° 121 (année 1974-1975).

Loi n° 75-408 du 29 mai 1975, publiée au *J.O.* du 30 mai 1975 (p. 5380).

PREMIÈRE LECTURE [13 mai 1975] (p. 2544, 2554).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Combrisson, Boulloche, Ginoux, Torre, Pranchère, Hamel, Cerneau, Hardy, Coulais, Glon, Frelaut, Ligot, Bernard Marie, Josselin, Lauriol, Boinvilliers, Robert-André Vivien, Barthe, Gissinger, Canacos, Andrieu.*

Emploi (p. 2546) ; épargne (p. 2547) ; investissements publics sélectifs (p. 2546).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Une nouvelle étape de la politique de redressement de l'économie française et la protection de l'emploi ; favoriser la reprise de l'activité économique ; le rétablissement de l'équilibre des échanges extérieurs et la modération de l'inflation (p. 2547) ; l'équilibre du commerce extérieur ; l'amélioration de la structure de nos échanges ; l'augmentation des exportations de nos produits manufacturés ; le retour du franc dans le « serpent communautaire » ; la capacité de l'économie française à supporter certaines contraintes ; la politique européenne ; faire face à un ralentissement de l'activité et à une diminution de l'emploi ; les aides budgétaires spécifiques ; la revalorisation des revenus agricoles ; relancer l'investissement productif ; les demandes d'emplois ; la correspondance dans certains pays entre forte hausse des prix et chômage élevé ; les mesures de soutien en faveur de secteurs importants ; un projet de finances de loi rectificative équilibré ; difficile équilibre pour le budget de 1976 ; les dispositions de régularisation contenues dans le projet de loi de finances rectificative (p. 2548) ; les dispositions concernant le secteur du logement ; la régularisation des décrets d'avances pris en vue du relèvement du revenu des agriculteurs ; les mesures prises en faveur de l'investissement productif ; passage de mesures sélectives à un programme général ; le niveau de production de biens d'équipement en 1974 ; la priorité donnée aux secteurs exportateurs ; la capacité de l'industrie française à remplir les contrats passés avec les pays étrangers ; l'impulsion donnée par M. Norbert Ségard ; le programme supplémentaire d'investissements publics ; les investissements des entreprises publiques ; les moyens de financement ; baisse des taux d'intérêts, réorganisation des taux ; la relance du marché financier ; l'emprunt de 5 milliards (p. 2549) ; les trois milliards de crédits « Ségard » ; l'augmentation des dotations du FDES ; l'accès direct aux marchés financiers par les petites et moyennes entreprises ; l'aide fiscale en faveur des commandes de matériel léger ; les remboursements du fonds régional européen ; un programme de 16 milliards de francs ; accroître la capacité de financement et de développement des secteurs prioritaires (p. 2550).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Balance du commerce extérieur (p. 2554, 2557) ; hausse des prix (p. 2554, 2556) ; emprunts prévus pour les télécommunications (p. 2555) ; « serpent communautaire » (p. 2556, 2559) ; programme HLM (p. 2557) ; coût du chômage et aide aux entreprises (p. 2558, 2563) ; aide fiscale à l'investissement (p. 2558) ; TVA et collectivités locales (p. 2558, 2560) ; PME (p. 2559) ; réévaluation des bilans (p. 2559) ; emploi des jeunes (p. 2560) ; revenu agricole (p. 2561) ; niveau d'emploi et accords commerciaux (p. 2563) ; taux de l'escompte (p. 2565) ; départements d'outre-mer.

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre :

Les difficultés du pays en matière économique ; favoriser la création d'emplois ; absorber les jeunes générations de Français ; consolider l'équilibre de la balance commerciale ; la préoccupation du Gouvernement en faveur des revenus les plus modestes ; les revenus des agriculteurs ; le problème du téléphone ; les sociétés de financement ; le déficit de la balance des paiements ; l'action en faveur du logement ; la majoration des prix plafonds des logements aidés (p. 2565) ; le renforcement des possibilités de construction desdits logements ; l'ensemble des allocations de chômage ; l'augmentation du salaire horaire ; l'aide

aux petites et moyennes entreprises ; le rôle considérable qu'elles ont à jouer ; leur part dans les crédits « Ségard » ; la politique de restructuration en faveur des petites entreprises ; étudier le mécanisme de financement des entreprises ; l'application par le Gouvernement de la procédure du décret d'avance pour les mesures prises en faveur des agriculteurs ; la nécessité de mesures complémentaires à prendre dans l'avenir ; le sort des agriculteurs et les pourparlers menés avec certains pays du bassin méditerranéen (p. 2566) ; les relations commerciales avec l'Espagne ; les mesures positives en faveur d'une amélioration de la situation financière des agriculteurs ; la baisse du taux de l'escompte et la tension des taux sur le marché international pour la fin de 1975 ; la rentrée dans le « serpent communautaire » ; la possibilité d'une relance de la consommation au moyen de crédits particuliers dans certains secteurs ; le problème des circuits de distribution ; les primes de développement régional et la situation de l'emploi dans les départements d'outre-mer ; le caractère suffisant des mesures décidées par le Gouvernement ; la reprise économique internationale qui s'annonce pour la fin de 1975 ; les arrestations effectuées à la suite d'incidents créés par le CID-UNATI ; le respect de l'autorité de l'Etat (p. 2567).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (aide fiscale à l'investissement productif) : cognac ; TVA sur les travaux d'équipement des collectivités locales ; entreprises agricoles ; adoption de l'article 1er modifié (p. 2572).

ART. 2 (fixation à 3.000 F de l'abattement à la base au profit des titulaires de revenus fixes) : adoption de l'article (p. 2573).

Avant l'ART. 3 : rejet d'un *amendement n° 10* de M. Pranchère tendant à exonérer de la TVA le fuel domestique agricole (p. 2573).

ART. 3 (remboursement de TVA pour les agriculteurs soumis au régime forfaitaire) : dépenses d'exploitation ; rejet par scrutin d'un *amendement n° 2* de M. Pranchère fixant le taux à 8 % (p. 2574) ; liste des votants (p. 2637, 2638) ; adoption de l'article (p. 2574).

Après l'ART. 3 : rejet de l'*amendement n° 3* de M. Gosnat relatif à la fiscalité des sociétés pétrolières (p. 2574).

ART. 4 (réservé) ETAT A (annexé). — Titre III : Services généraux du Premier ministre, délégation générale à l'information : adoption (p. 2575).

ART. 4 (dispositions relatives aux charges) : table ronde sur la presse ; aide de l'Etat ; fonds culturel ; rejet par scrutin de l'*amendement n° 14* de M. Boulloche (p. 2577) ; liste des votants (p. 2638, 2639) ; adoption de l'article 4 (p. 2577).

ART. 5 (réservé) Etat B (annexé). — Départements d'outre-mer : subventions d'investissement : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI (p. 2577).

Economie et finances (subventions d'investissement : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI (p. 2577).

Equipement (subventions d'investissement) : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI.

Services du Premier ministre, services généraux (subventions d'investissement) : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI (p. 2578) ; adoption de l'article 5 (p. 2578).

ART. 6 (crédits de paiement pour le ministère de l'économie et des finances) : adoption de l'article 6 (p. 2578).

ART. 7 (garantie de l'Etat à un emprunt groupé de 5 milliards) : article retiré par le Gouvernement (p. 2578).

ART. 8 (bonifications d'intérêt pour les emprunts à long terme aux industries exportatrices) : adoption (p. 2578).

ART. 9 (crédits pour les logements sociaux) : adoption (p. 2579).

ART. 10 (ratification de décrets d'avances) : adoption (p. 2579).

Après l'ART. 10 : retrait de l'*amendement n° 21* de M. Fillioud et du groupe socialiste : répartition du produit de la redevance radiotélévision (p. 2580).

EXPLICATION DE VOTE (p. 2580) :

— *M. Frelaut :* son groupe vote contre.

ADOPTION par scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 2580) ; liste des votants (p. 2639, 2640).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [28 mai 1975] (p. 3293).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur de la commission mixte paritaire, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Boulloche, Glon, Robert-André Vivien.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Evaluation à 15 milliards des pertes subies par les travailleurs du fait de la crise de l'emploi ; crédits de la délégation générale à l'information (p. 3293) ; remboursement des crédits de TVA aux agriculteurs.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 3294).

6. — PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1975 **n° 1740,** présenté à l'Assemblée nationale le 11 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; rapport le 18 juin 1975 par M. Maurice Papon, rapporteur général, n° 1756 ; adoption le 23 juin 1975. — Projet de loi n° 310.

Transmis au Sénat le 24 juin 1975, n° 430 (année 1974-1975) ; (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; rapport le 24 juin 1975 par M. Yvon Coudé du Foresto, n° 431 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 26 juin 1975. — Projet de loi n° 161 (année 1974-1975).

Loi n° 75-510 du 27 juin 1975, publiée au *J.O.* du 28 juin 1975 (p. 6467).

PREMIÈRE LECTURE [23 juin 1975] (p. 4608).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, Renard, Madrelle, Hamel, Ralite, Lucas.*

Ce collectif s'applique particulièrement à contribuer au règlement du problème de l'emploi et spécialement de l'emploi des jeunes ; les mesures proposées (p. 4608) ; le recrutement par anticipation de 15 000 agents de l'Etat (p. 4608, 4614) ; la commission des finances regrette, tout en la comprenant, la procédure d'urgence utilisée (p. 4608).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat :

L'évolution des demandes d'emplois non satisfaites ; l'accroissement du nombre des demandeurs d'un premier emploi ; le Gouvernement propose de mettre en place un dispositif conjoncturel de soutien de l'emploi ; élévation du taux des bourses dans les CET ; primes d'incitation à la création d'emplois ; mise à niveau des jeunes demandeurs d'emploi (p. 4610) ; les caractères du contrat emploi-formation ; raccourcissement de six à trois mois du délai d'inscription comme demandeur d'emploi pour les jeunes titulaires d'un diplôme professionnel ou technique ; modification de l'aide publique ; précisions relatives à la création et à la répartition des emplois publics ; la priorité accordée aux postes et télécommunications.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les difficultés de la relance (p. 4611, 4613) ; les limites du plan de relance dans les postes et télécommunications (p. 4614).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat (p. 4615) :

Le Gouvernement communiquera dès septembre à la commission des finances les détails concernant la nature des 15 000 emplois publics créés ; le Gouvernement n'instaure pas la « traite des jeunes ».

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er à 3 (recrutement par anticipation de 15.000 agents, dont 3.000 au titre des postes et télécommunications ; ouverture des crédits correspondants) : le groupe communiste et le groupe socialiste s'abstiennent (p. 4616) ; l'ensemble du projet de loi est adopté (p. 4616).

7. — PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1975 **n° 1873,** présenté à l'Assemblée nationale le 9 septembre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 9 septembre 1975 par M. Maurice Papon, rapporteur général, n° 1874 ; adoption le 10 septembre 1975. — Projet de loi n° 354.

Transmis au Sénat le 11 septembre 1975, n° 503 (année 1974-1975) ; renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; rapport le 11 septembre 1975 par M. Coudé du Foresto, n° 503 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 11 septembre 1975. — Projet de loi n° 200 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 12 septembre 1975, n° 1875 ; rapport le 12 septembre 1975 par M. Maurice Papon, rapporteur général, au nom de la commission mixte paritaire, n° 1876 ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 12 septembre 1975. — Projet de loi n° 355.

Rapport le 12 septembre 1975 par M. Coudé du Foresto, au nom de la commission mixte paritaire, n° 505 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 12 septembre 1975. — Projet de loi n° 201 (année 1974-1975).

Loi n° 75-853 du 13 septembre 1975, publiée au *J.O.* du 14 septembre 1975 (p. 9475).

PREMIÈRE LECTURE [9 septembre 1975] (p. 6058) ; [10 septembre 1975] (p. 6115, 6139, 6166).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Chirac, Premier ministre, Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Balmigère, Girard, Boulloche, Bertrand Denis, Ribière, Cousté, Glon, Cermolacce, Gissinger, Montagne, Ligot, Robert Fabre, de Poulpiquet, Fontaine, Weisenhorn, Bettencourt, Mitterrand, Chalandon, Marchais, Chinaud, Ginoux, Caro, Mme Moreau, MM. Debré, Gilbert Schwartz, Icart, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Voisin, Josselin, Frêche, de Bennetot, Gosnat, Lamps, Rigout, Pierre Joxe, Laborde, André Billoux, Lucas Combrisson, Marette, Fillioud, Renard, Tourné, Fiszbin, Le Meur, Legrand, Berthelot, Bonhomme, Bayou, Cressard, Longequeue, Sénès, Ibéné, Claude Weber, Kalinsky, Ruffe, Andrieux, Mme Constans, MM. Dupuy, Garcin, Porelli, Duroméa, Barthe, Canacos, Millet, Dalbera, Villa, Maisonnat, Hage, Mario Bénard, Macquet, Bécam, Mexandeau, Pranchère, Plantier, Le Pensec, Savary, Frelaut, Jourdan, Jans, Ducoloné, Robert-André Vivien, Ralite, Zuccarelli, Defferre, Ballanger, Max Lejeune, Hamel, Falala.*

Intervention de M. Jacques Chirac, Premier ministre :

L'interruption de la période d'expansion des années 1960 à 1972 ; le dialogue démocratique proposé par le Président de la République, le refus de l'opposition de discuter avec le chef de l'Etat (p. 6058) ; les causes réelles de la crise économique ; les objectifs rigoureux fixés le 12 juin 1975 ; la volonté du Gouvernement de ne pas relâcher sa lutte contre l'inflation ; les résultats spectaculaires en matière de commerce extérieur (p. 6059) ; la situation de notre monnaie sur le marché des changes ; la situation de l'emploi et le niveau réel du sous-emploi ; les mesures de soutien prises depuis la fin de l'année 1974 ; la possibilité de la reprise (p. 6060) ; les traits essentiels du programme de soutien de l'économie : son importance, la priorité donnée aux investissements, l'aide exceptionnelle donnée aux investissements, l'aide exceptionnelle donnée aux Français dont les charges sont les plus lourdes ; la volonté d'appliquer le programme dans des délais très brefs ; la volonté d'aboutir à une société plus juste et plus humaine ; l'abaissement de l'âge de la retraite et la réduction de la durée du travail (p. 6061) ; le dialogue avec les organisations syndicales et professionnelles ; le problème du système monétaire international et l'urgence de la réforme ; notre aptitude à réduire les disparités entre pays riches et pays en voie de développement ; notre astreinte à économiser l'énergie ; veiller à ce que le rétablissement des activités se fasse sans créer de difficultés (p. 6062) ; l'appel lancé par le Président de la République le 4 septembre 1975 ; le danger que constitue toutjours l'inflation ; les déclarations de M. Marchais ; l'existence d'une majorité unie derrière le Président de la République (p. 6063).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Replacer la crise de l'économie française dans son environnement international ; la possibilité d'engager un programme massif grâce à l'assainissement de notre économie (p. 6068) ; l'accroissement important de l'épargne ; les signes de reprise ; la concertation qui a entouré l'élaboration du programme du Gouvernement ; l'objectif d'une harmonisation des politiques économiques en Europe ; la volonté de donner le départ à une croissance nouvelle (p. 6069) ; les opérations retenues : les grands projets publics et industriels, les investissements à effet immédiat ; le soutien apporté aux entreprises, les mesures particulières contenues dans le projet de loi : conditions de crédit, mesure en faveur des exportations (p. 6070) ; en faveur de l'artisanat, les mesures d'aide au logement ; la volonté d'une application rapide du programme ; les missions confiées à MM. Mérieux et Douffiagues ; la volonté de conserver une gestion saine des finances publiques ; le financement du programme (p. 6071) ; l'émission de bons du Trésor ; l'absence de remise en cause de la progression modérée de la masse monétaire ; la préoccupation constante de la lutte contre l'inflation (p. 6072) ; la volonté de ne pas démobiliser l'épargne populaire ; les conditions pour atteindre les objectifs fixés (p. 6073).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La situation économique internationale : les difficultés des pays industriels (p. 6064) ; l'environnement international (p. 6065, 6068, 6119, 6152) ; la nécessité de conférences

internationales : de l'énergie (p. 6152), du commerce (p. 6157) ; l'harmonisation des politiques économiques en Europe (p. 6067, 6069, 6125, 6127, 6130) ; le problème des parités des changes fixes (p. 6163) ; la réforme du système monétaire international (p. 6122, 6150, 6156) ; la situation économique française : les investissements (p. 6065, 6066) ; le soutien et la diminution de la consommation (p. 6065, 6141, 6142, 6146, 6148, 6149, 6161) ; la nécessité de la planification (p. 6067, 6119, 6120, 6132) ; l'assainissement de l'économie (p. 6068) ; l'épargne (p. 6065, 6069, 6073) ; la concertation et l'économie contractuelle (p. 6069, 6144, 6145) ; l'artisanat (p. 6071, 6126, 6131) ; les mesures d'aide au logement (p. 6071) ; les marchés publics (p. 6123) ; la croissance (p. 6130, 6142, 6152, 6157) ; l'action de l'administration (p. 6132, 6133, 6143, 6157) ; les équipements publics (p. 6146) ; rentabilité et accumulation du capital (p. 6140, 6141) ; les exportations (p. 6070) ; l'équilibre de la balance des paiements et de la balance commerciale (p. 6130, 6159) ; la lutte contre l'inflation et la stabilité de la monnaie (p. 6072, 6129, 6142, 6146, 6150, 6155, 6156, 6159) ; la baisse du taux de l'intérêt (p. 6162) ; l'action des banques (p. 6157) ; la gestion des finances publiques (p. 6067, 6071, 6118, 6148, 6150, 6158) ; la situation de l'agriculture (p. 6116, 6117, 6121, 6131) ; les équipements ruraux (p. 6161) ; le problème viticole (p. 6116, 6122, 6131, 6152, 6161) ; l'industrie de la chaussure (p. 6129) ; l'industrie textile (p. 6135, 6136, 6137) ; les réformes de structure nécessaires (p. 6147) ; la situation des entreprises françaises : l'action en leur faveur (p. 6066, 6070, 6124, 6141, 6152) ; leur fiscalité (p. 6154, 6161) ; le transfert de l'argent de l'Etat à leur profit (p. 6120) ; leur trésorerie (p. 6124) ; leurs charges sociales (p. 6124) ; la vérité des bilans (p. 6125, 6129) ; l'accroissement de leurs profits (p. 6146) ; le cas des PME (p. 6126, 6127, 6128, 6129, 6135) ; le rôle des entreprises individuelles (p. 6153) ; les entreprises de main-d'œuvre (p. 6153) ; la création d'emplois par les entreprises (p. 6149) ; la situation sociale : enseignement : agricole (p. 6121), technique (p. 6128) ; sa gratuité (p. 6154) ; l'augmentation du chômage et la situation de l'emploi (p. 6120, 6126, 6135, 6140, 6144, 6148, 6150, 6160) ; l'abaissement de l'âge de la retraite (p. 6128, 6148, 6158) ; la réduction de la durée du travail (p. 6148, 6158) ; les inégalités sociales (p. 6120, 6150) ; la politique globale des revenus (p. 6158) ; la politique de la famille (p. 6152, 6154, 6155) ; l'équilibre démographique (p. 6157) ; les personnes âgées (p. 6155) ; la situation politique : unité et solidarité nationales (p. 6139, 6151, 6153, 6159) ; le programme commun de la gauche (p. 6147, 6163) ; solidité et division de la gauche (p. 6145, 6149, 6153) ; les entraves mises à l'activité des députés communistes (p. 6147) ; le dialogue avec le Gouvernement (p. 6140) ; la médiocrité de la politique gouvernementale (p. 6122) ; la possibilité d'expression des députés à la télévision et dans la presse (p. 6134) ; l'information de l'opinion publique (p. 6124) ; les problèmes des collectivités locales (p. 6124, 6135, 6149, 6153) ; les problèmes régionaux (p. 6126, 6154, 6161) ; la situation de la Corse (p. 6125, 6131) ; la montée de la violence (p. 6132) ; « la démission de M. Poniatowski » (p. 6125) ; le plan du Gouvernement : son ampleur (p. 6065, 6129, 6149) ; les opérations retenues (p. 6070, 6144, 6152) ; son application rapide (p. 6071, 6134, 6149, 6160) ; son caractère tardif (p. 6131) ; son application dans les DOM (p. 6135) ; la « mystification » qu'il constitue (p. 6118, 6146) ; les mesures préconisées par les socialistes (p. 6141).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Le retour à l'équilibre de la balance des paiements et le ralentissement de l'inflation, conditions du lancement du plan (p. 6159) ; l'augmentation du chômage ; la prévision par le Gouvernement d'un déficit créateur d'activités et d'emplois ; le souhait par le Gouvernement de s'affranchir de certaines procédures pour hâter la mise en place du plan ; le caractère normal de l'effort en faveur de l'équipement productif ; sa contestation des chiffres avancés par M. Marchais relatifs à l'aide à la sidérurgie (p. 6160) ; l'aide à la consommation en faveur des plus défavorisés ; la volonté de rattraper certains retards régionaux ; les mesures prises en matière viticole ; l'accélération des équipements ruraux ; les mesures en ce qui concerne la fiscalité des entreprises (p. 6161) ; la répercussion de la baisse des taux de l'intérêt ; la décentralisation des procédures du FDES ; la pénalisation des entreprises exportatrices et les importations dumping en provenance d'Asie ; revenir à une liberté pour les produits industriels ; la recherche d'une solution pour le prix des transports à destination de la Corse et des DOM ; la croissance, condition du progrès social et d'une société libérale avancée (p. 6162) ; son accord avec M. Debré sur les parités de change fixes ; son désaccord sur les problèmes de l'or ; la disparition du programme commun de la gauche (p. 6163).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : report des échéances d'impôt pour toutes les petites et moyennes entrepri-

ses ; Languedoc-Roussillon (p. 6166) ; obligations cautionnées (p. 6168) ; facilités pour le paiement de l'impôt sur le revenu en faveur des chômeurs totaux ou partiels ; exploitants agricoles des départements sinistrés ; report de paiement pour les taxes foncières (p. 6169); rejet de l'*amendement n° 12* de M. Lamps limitant le champ d'application du premier alinéa de l'article aux entreprises ne réalisant pas un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions de francs (p. 6170) ; adoption de l'*amendement n° 1* de la commission des finances modifié par le *sous-amendement n° 25* du Gouvernement réservant le bénéfice de l'article 1er aux industriels dont les bases d'imposition pour 1974 sont constituées pour les quatre cinquièmes au moins de BIC ; rejet de l'*amendement n° 17* de M. Laborde excluant les grandes entreprises du bénéfice du report (p. 6171) ; adoption de l'article 1er modifié (p. 6171).

Après l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 18* de M. Boulloche qui tend à lier les aides publiques au maintien de l'emploi (p. 6172).

ART. 2 : TVA sur les produits de première nécessité ; entreprises de travaux publics ou de montage de matériel opérant à l'étranger ; taxation des entreprises de presse (p. 6172) ; rejet de l'*amendement n° 15* de M. Combrisson supprimant la TVA sur les produits de première nécessité (p. 6174) ; adoption de l'*amendement n° 26* du Gouvernement : modalités de l'aide publique en matière d'immobilisations (p. 6185) ; le texte de cet amendement 26 devient le texte de l'article 2.

Après l'ART. 2 : rejet de l'*amendement n° 19* de M. Fillioud imposant au Gouvernement de déposer avant le 1er novembre 1975 un projet de loi relatif à l'aménagement des charges sociales pour les entreprises de main-d'œuvre (p. 6175).

ART. 3 et ETAT A (annexé) : création d'emplois dans le secteur public (p. 6176) ; levée des forclusions en faveur de certaines catégories de combattants ; minimum de ressources pour les personnes âgées fixé à 1 200 F ; régime des pensions minières (p. 6177) ; sidérurgie lorraine ; maintien au-delà d'un an de l'indemnisation à 90 % du chômage (p. 6178) ; mesures en faveur de l'agriculture (p. 6180) ; rejet de l'*amendement n° 11* de M. Bayou tendant à la création d'un office des vins (p. 6180) ; adoption de l'état A, puis de l'article 3 (p. 6181).

Après l'ART. 3 : rejet, par scrutin, de l'*amendement n° 5* de M. Boulloche qui tend à doubler le taux du versement exceptionnel en faveur des chefs de famille demandeurs d'emploi (p. 6184) : liste des votants (p. 6216) ; le *sous-amendement n° 27* de M. Caro ayant un objet voisin est retiré.

ART. 4 et ETAT B annexé : désenclavement de la Bretagne et du Massif central ; situation de l'emploi dans l'Hérault ; crédits en faveur des DOM (p. 6184) ; Air France ; projet de la Régie Renault au Chili ; calamités agricoles (p. 6186) ; enseignement technique ; enseignement supérieur et recherche (p. 6187) ; classes maternelles et CES (p. 6188) ; Fos, crise des ports de commerce (p. 6189) ; logements sociaux ; humanisation des hôpitaux (p. 6190) ; CII-Honeywell-Bull ; imprimerie française (p. 6191) ; CEA ; investissements sportifs ; subventions collectivités locales ; développement de la Corse (p. 6192) ; rejet de l'*amendement n° 24* de M. Cressard relatif aux dépenses d'investissements en matière d'environnement (p. 6194) ; rejet de l'*amendement n° 23* de M. Mexandeau relatif à la gravité de la situation financière de certaines universités (p. 6195) ; adoption de l'article 4 et de l'état B annexé (p. 6197).

ART. 5 : adoption de l'article (p. 6197).

ART. 6 : adoption de l'article (p. 6197).

ART. 7 (modernisation des centres de tri des PTT) : adoption de l'article (p. 6198).

ART. 8 (répartition des crédits routiers) : adoption de l'article (p. 6199).

ART. 9 : adoption de l'article (p. 6199).

ART. 10 : crise de la pêche (p. 6199) ; répartition des crédits affectés au FDES ; les aides à la sidérurgie ; adoption de l'article 10 (p. 6201).

Après l'ART. 10 : adoption de l'*amendement n° 7* rectifié de M. Savary obligeant le Gouvernement à présenter chaque année une ventilation précise des crédits du FDES (p. 6201).

ART. 11 (p. 6201) : fonds d'équipement des collectivités locales.

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Bilan des conversations entre membres de la CEE quant à l'harmonisation des TVA nationales ; précisions relatives à la distinction entre le régime classique des collectivités locales pour 1976 (p. 6202) ; adoption de l'article 11 (p. 6203).

ART. 12 : retrait de l'*amendement n° 20* de M. Sénès qui tend à reporter au profit des HLM locatives le solde des crédits destinés aux bonifications d'intérêt pour les HLM en accession (p. 6204) ; adoption de l'article 12 (p. 6204).

ART. 13 : caractère inconstitutionnel de l'article (p. 6205) ; rejet, par scrutin, de l'*amendement n° 6* de M. Savary et de l'*amendement n° 16* de M. Ducoloné tendant à la suppression de l'article (p. 6206) ; liste des votants (p. 6217) ; rejet de l'*amendement n° 2* de la commission tendant à permettre l'engagement des crédits sans visa du contrôleur financier ; adoption de l'article (p. 6207).

Après l'ART. 13 : rejet de l'*amendement n° 8* de M. Boulloche tendant à élargir le droit de contrôle des rapporteurs spéciaux (p. 6207).

ART. 14 (ratification des décrets d'avances) : adoption de l'article (p. 6207).

ART. 15 : répartition des crédits de la redevance radio-télévision ; protestations contre la manière dont Antenne 2 a relaté les débats de l'Assemblée (p. 6208) ; adoption de l'*amendement n° 3* de suppression de la commission (p. 6210) ; l'article 15 est supprimé.

Après l'ART. 15 : rejet, par scrutin, de l'*amendement n° 10* de M. Zuccarelli prévoyant de déléguer les crédits d'équipement à la Corse au conseil régional (p. 6211) ; liste des votants (p. 6218) ; rejet de l'*amendement n° 9* de M. Boulloche demandant au Gouvernement de présenter en annexe à la loi de finances pour 1976 des tableaux faisant ressortir le solde prévisionnel d'exécution des lois de finances 1975-1976 (p. 6212).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Defferre :* le groupe socialiste votera contre le projet (p. 6212) ;

— *M. Ballanger :* le groupe communiste votera contre le projet (p. 6212) ;

— *M. Max Lejeune :* les réformateurs voteront le projet (p. 6213) ;

— *MM. Jean Falala et Hamel :* la majorité votera le projet (p. 6214).

ADOPTION, par scrutin, de l'ensemble du projet de loi (p. 6215) ; liste des votants (p. 6219).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE : [12 septembre 1975] (p. 6252).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur de la commission mixte paritaire ; Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Boulloche, Bécam, Ginoux, Frelaut, Ducoloné.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Report de certaines échéances d'impôts directs en faveur des entreprises (p. 6252) ; projet de loi relatif à l'aménagement de l'assiette des charges sociales (p. 6252, 6254) ; fonds d'équipement des collectivités locales (p. 6252, 6254) ; situation des départements à l'égard du fonds (p. 6252) ; sur l'article 13 du projet de loi prévoyant les virements de crédits sans contrôle parlementaire (p. 6253, 6255) ; répartition du produit de la redevance radio-télévision (p. 6253) ; les rapports douaniers avec l'Italie (p. 6254).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Le Gouvernement souligne que le dépôt avant le 1er décembre du projet de loi relatif au fonds d'équipement des collectivités locales sera tenté ; ce dépôt n'implique pas une dotation supplémentaire en faveur de ce fonds pour 1976 (p. 6253) ; la session budgétaire permettra de faire le point de l'état effectif des délégations et des engagements des différents crédits (p. 6254).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 6256).

8. — PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1975 **n° 1980,** présenté à l'Assemblée nationale le 14 novembre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; rapport le 3 décembre 1975 par M. Maurice Papon, rapporteur général, n° 2021 ; avis le 4 décembre 1975 par M. Gerbet au nom de la commission des lois, n° 2040 ; adoption le 9 décembre 1975. — Projet de loi n° 393.

Transmis au Sénat le 10 décembre 1975, n° 109 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commisison des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; rapport le 11 décembre 1975 par M. René Monory, n °133 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 17 décembre 1975. — Projet de loi n° 58.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Tarnsmis à l'Assemblée nationale le 18 décembre 1975 (renvoyé à la commission des finances), n° 2086 ; rapport le 19 décembre 1975 par M. Maurice Papon au nom de la commission mixte paritaire, n° 2100 ; adoption le 19 décembre 1975. — Projet de loi n° 426.

Rapport le 19 décembre 1975 par M. René Monory, au nom de la commission mixte paritaire, n° 171 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 19 décembre 1975. — Projet de loi n° 77 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1242 du 27 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1975 (p. 13435).

PREMIÈRE LECTURE [9 décembre 1975] (p. 9510, 9523).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Lamps, Julien Schvartz, Forens, Boulloche, Frelaut, Foyer, Combrisson, Balmigère, Fanton, Hamel, Mario Bénard, Boudet, Bécam, Galley, ministre de l'équipement ; Coulais, Josselin, Icart, président de la commission des finances ; Guermeur, Claudius-Petit, Corrèze, Sprauer, Roucaute, Franceschi, Gerbet, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles ; Ribes, Cornet, Rigout, Jean-Claude Simon, Ralite.*

Les raisons des quatre collectifs de 1975 ; des crédits qui ne sont pas gagés par des réévaluations de recettes (p. 9510) ; nécessité d'un document récapitulatif ; les perspectives de recettes ; les crédits ouverts (p. 9511) ; les éléments de la conjoncture ; la réévaluation des bilans ; la situation des entreprises (p. 9512) ; l'épargne (p. 9513).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

La quatrième loi de finances rectificative pour 1975 : collectif de régularisation ; les catégories de dépenses contenues dans ce collectif (p. 9513) ; les crédits supplémentaires prévus pour les rapatriés ; le recouvrement de l'IRPP ; la reprise économique (p. 9514) ; la demande de biens d'équipement des pays extérieurs ; l'augmentation des recettes au titre de la TVA ; le plafonnement du nombre des demandes d'emploi ; la volonté du Gouvernement de revenir à un équilibre budgétaire ; la nécessité d'investissements créateurs d'emplois ; la baisse de la rémunération de l'épargne ; le cas de l'épargné à moyen terme (p. 9515) ; préserver les grands équilibres ; la nécessité d'aborder au printemps prochain les vrais problèmes du moyen terme (p. 9516).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La situation de crise (p. 9516) ; le partage salaires, profits ; la redevance due par les concessionnaires de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux (p. 9517, 9518) ; la fixation du plafond de ressources pour le bénéfice de l'aide judiciaire ; le déficit des transports terrestres (p. 9519) ; la fermeture des lignes ferroviaires ; le déficit du budget de 1975 ; l'équilibre de la balance commerciale (p. 9523) ; la situation de l'emploi ; la sécurité sociale ; les variations des crédits proposées par le collectif (p. 9524) ; l'indice des prix de l'INSEE (p. 9525) ; les plafonds de ressources pour l'obtention de l'aide judiciaire (p. 9526) ; la politique du Gouvernement vis-à-vis des collectivités locales ; l'insuffisante progression du VRTS (p. 9527, 9528).

Intervention de M. Fourcade, ministre :

Ses réponses aux orateurs : juge tout à fait irréaliste la théorie marxiste de l'accumulation capitaliste ; réaffirme, en matière de sécurité sociale, la nécessité de combler les déficits périphériques ; la simplification apportée par l'article 8 du projet ; la préocupation du Gouvernement en matière d'animation des communes rurales ; rappelle que la balance des paiements est équilibrée ; la situation du chômage (p. 9528) ; rappelle que l'exécutif peut procéder à des annulations de crédits ; pense que notre indice des prix est l'un des moins mauvais des pays européens ; sa demande à l'INSEE d'établir des indices par catégories socio-professionnelles ; sa réponse sur les plafonds de ressources pour l'obtention de l'aide judiciaire ; le maintien des promesses faites en faveur des collectivités locales (p. 9529).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er. Première partie. — *Dispositions permanentes.* — A. — *Mesures d'ordre fiscal* (relèvement des taux de remboursement forfaitaire aux agriculteurs) : adoption (p. 9530).

ART. 2 (exonération des BIC [bénéfices industriels et commerciaux] investis dans les territoires d'outre-mer) : adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (avancement de l'entrée en vigueur de la disposition) (p. 9531) ; adoption de l'article 2, ainsi modifié (p. 9531).

ART. 3 (imposition des logements des personnels de la gendarmerie) : adoption (p. 9531).

ART. 4 (exonération de certains contrats d'assurances agricoles) : adoption (p. 9531).

ART. 5 (exonération des contrats d'assurances sur corps et facultés des navires de pêche) : adoption de l'*amendement n° 8* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 9531) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 9531).

ART. 6 (mise à disposition de biens à des membres de société) : adoption (p. 9531).

Après l'ART. 6 : retrait de l'*amendement n° 31* de M. Hamel (conditions d'exclusion

des groupements sportifs du régime fiscal des associations) (p. 9533).

ART. 7 (modification du régime des apports dans les sociétés civiles professionnelles et les sociétés civiles de moyens) : rejet de l'*amendement n° 26* de M. Boulloche (adoption d'une solution moyenne entre la législation en vigueur et celle qui est proposée) ; adoption de l'article 7 (p. 9534).

ART. 8 (application de la redevance concernant les concessionnaires de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux) : adoption des *amendements* de suppression *n°s 29* de M. Mario Bénard et *33* de M. Schloesing (p. 9536) ; l'article 8 est supprimé (p. 9536).

Après l'ART. 8 : retraite de l'*amendement n° 3 rectifié* du Gouvernement (taxe additionnelle à la taxe locale d'équipement) (p. 9541).

ART. 9 (utilisation de la nomenclature de dédouanement des produits) : adoption (p. 9541).

Après l'ART. 9 : adoption de l'*amendement n° 2* de M. Corrèze (inclusion de la valeur du droit de chasse dans les valeurs locatives) (p. 9541) ; adoption de l'*amendement n° 25* du Gouvernement (ouverture de compte spécial sur livret par des caisses de crédit mutuel) (p. 9543) ; adoption de l'*amendement n° 20* de M. Boudet (institution d'un droit de timbre sur la carte professionnelle de conducteur routier) (p. 9544).

ART. 10 : B. — *Autres mesures* (garantie par l'Etat d'emprunts de l'agence spatiale européenne) : adoption (p 9544).

ART. 11 (montant limite de garantie d'emprunts de l'UNESCO) : adoption (p. 9544).

ART. 12 (régime des coupons de certains emprunts d'Etat amortis) : adoption (p. 9544).

ART. 13 (montant maximal de la taxe spéciale d'équipement en Basse-Seine).

ART. 14 (assouplissement des conditions d'attribution de la pension d'invalidité de l'assurance maladie des exploitants agricoles) : adoption (p. 9545).

ART. 15 (prise en compte des bonifications dans le calcul des pensions minimum garanties) : adoption (p. 9545).

ART. 16 (mise à jour des textes concernant les pensions avec le nouvel âge de la majorité civile) (p. 9545) : adoption du sous-amendement du Gouvernement à l'*amendement n° 18 :* précision relative à l'ensemble des régimes de retraite (p. 9546) ; adoption de l'*amendement n° 18* de la commission des lois : extension à l'ensemble des régimes de retraite (p. 9546) ; adoption de l'article 16 modifié (p. 9546).

ART. 17 (modification de la loi n° 72-11 du 3 janvier 1972 instituant l'aide judiciaire) : retrait de l'article (p. 9546).

ART. 18 (redevances en matière d'exploitation d'installations nucléaires de base) (p. 9537) : adoption de l'*amendement n° 12* de la commission qui devient l'article 18 : régime et barème de la redevance (p. 9547).

ART. 19 (compte spécial du Trésor retraçant les activités du gouvernement militaire français de Berlin) : adoption (p. 9548).

Après l'ART. 19 : adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (simplification concernant le permis de chasser) (p. 9548) ; retrait de l'*amendement n° 14* de la commission (présentation par le Gouvernement d'un rapport relatif à la tarification de l'utilisation des infrastructures de transports) (p. 9549) ; adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement : (mise à la retraite anticipée de certains agents des centres de tri) (p. 9549) ; adoption des *sous-amendement n°s 15* et *16* la commission à l'*amendement n° 4* (interdiction de la diminution des cotisations ; conditions de remboursement des avances) (p. 9550) ; adoption de l'*amendement n° 4* du Gouvernement (compte spécial d'avances à l'UNEDIC) (p. 9550) ; adoption de l'*amendement n° 21* du Gouvernement (garantie par l'Etat du refinancement des emprunts du fonds de soutien financier de l'OCDE) (p. 9551) ; adoption de l'*amendement n° 22* du Gouvernement (ouverture d'un compte spécial du Trésor relatif au fonds de soutien financier de l'OCDE) (p. 9551) ; adoption du *sous-amendement n° 24* de la commission à l'*amendement n° 23* (modification de pure forme) (p. 9551) ; adoption de l'*amendement n° 23* du Gouvernement (avances de l'Etat relatives au régime fiscal de la Nouvelle-Calédonie) (p. 9551) ; adoption de l'*amendement n° 28* du Gouvernement (dérogations relatives à l'ordre des experts-comptables du département de la Guyane) (p. 9551) ; retrait de l'*amendement n° 32* de M. Vauclair (affectation par les chambres de métiers d'une cotisation spéciale additionnelle à la taxe pour frais de chambre de métiers à un fonds d'assurance formation) (p. 9553).

ART. 20 et ETAT A annexé. — Deuxième partie. — *Dispositions relatives aux charges. Ouvertures de crédits.* — A. — *Opérations à caractère définitif* (augmentation des crédits relatifs aux dépenses ordinaires des services civils) : adoption (p. 9557).

ART. 21 et ETAT B annexé (augmentation des crédits de paiement et des autorisations

de programme relatifs aux dépenses en capital des services civils) : adoption (p. 9559).

ART. 22 (augmentation des crédits de paiement relatifs aux dépenses ordinaires des services militaires) : adoption (p. 9559).

ART. 23 (augmentation des crédits de paiement et des autorisations de programme relatifs aux dépenses en capital des services militaires) : adoption (p. 9560).

ART. 24 (budgets annexes) (augmentation des crédits de paiement et des autorisations de programme relatifs aux dépenses des budgets annexes) : adoption (p. 9560).

ART. 25 : B. — *Opérations à caractère temporaire* (augmentation des crédits de paiement relatifs aux comptes d'affectation spéciale) : adoption (p. 9560).

ART. 26 (augmentation des crédits de paiement relatifs à un compte spécial de prêt) : adoption (p. 9561) ;

ART. 27 (augmentation des crédits de paiement au titre des comptes d'avances du Trésor) : adoption (p. 9561).

ART. 28 (majoration des découverts applicables aux comptes de commerce) : adoption (p. 9561).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9561).

COMMISSION PARITAIRE [19 décembre 1975] (p. 10090).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur de la commission mixte paritaire ; Fourcade, ministre de l'économie et des finances.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

BIC (bénéfices industriels et commercieux) investis dans les TOM (p. 10090) ; régime fiscal de certains contrats d'assurance (p. 10091) ; taxe foncière sur les terrains de chasse (p. 10091) ; caisses de crédit mutuel (p. 10091) ; permis de chasser (p. 10091); électrification rurale (p. 10091).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (p. 10091) :

Apporte des précisions sur les différents points soulevés par le rapporteur.

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Boulloche* et *Combrisson* (p. 10092) : abstention des groupes communiste et socialiste.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire.

9. — PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976 **n° 2147** présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1976 par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances et par M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 22 avril 1976 par M. Maurice Papon, n° 2212 ; adoption le 5 mai 1976. — Projet de loi n° 473.

Transmis au Sénat le 11 mai 1976, n° 290 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 12 mai 1976 par M. René Monory, n° 297 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 25 mai 1976. — Projet de loi n° 141 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assmeblée nationale le 26 mai 1976 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 2336 ; demande de commission mixte paritaire le 26 mai 1976 ; rapport le 9 juin 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Papon, n° 2363 ; adoption définitive le 17 juin 1976. — Projet de loi n° 505.

Au Sénat ; rapport le 9 juin 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Monory, n° 344 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 17 juin 1976. — Projet de loi n° 164 (année 1975-1976).

Loi n° 76-539 du 22 juin 1976, publiée au *J.O.* du 23 juin 1976 (p. 3739).

PREMIÈRE LECTURE [4 mai 1976] (p. 2562, 2584), [5 mai 1976] (p. 2632, 2656).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Frelaut, Xavier Deniau, Perretti, Lamps, Hamel, Julien Schvartz, Duffaut, Ligot, Caro, Ralite, Chauvet, Icart, président de la commission des finances, Boulloche, Porelli, Ribadeau-Dumas, Tourné, Frêche, Antoune, Pranchère, Zeller, Hage, Flornoy, Ibéné.*

La nouvelle présentation du budget ; l'appréciation de l'équilibre de la loi de finances non plus en termes prévisionnels mais en terme d'exécution ; l'interaction entre la politique budgétaire et la politique économique ; la compatibilité des engagements nouveaux

pris par l'Etat avec l'équilibre du budget de 1976 ; la présentation en équilibre de la loi de finances pour 1976 ; l'augmentation des charges ; la diminution des recettes sous l'effet de l'abaissement du taux de la TVA ; les économies réalisées sur les crédits de fonctionnement des ministères ; le report de la nationalisation d'un certain nombre de CES ; les nouveaux engagements pris par l'Etat ; l'insuffisance de la dotation du fonds d'équipement des collectivités locales (p. 2562) ; l'évolution défavorable aux communes du VRTS ; les conséquences financières de l'abaissement de la TVA sur les médicaments ; les problèmes soulevés par la restauration de l'informatique ; le rôle du comité technique de coordination ; les dissentiments qui risquent d'apparaître entre la société française et le groupe américain ; le maintien de la majorité française au sein de la société ; le transfert à la Cour des Comptes d'attributions confiées à la commission de vérification des entreprises publiques (p. 2653) ; la situation de l'économie française ; la persistance de tensions graves malgré la reprise ; l'augmentation de la demande des ménages ; le fort accroissement des importations ; l'efficacité de l'aide à l'investissement ; la crise monétaire ; la sortie du franc du serpent monétaire européen ; la crise du franc ; la hausse des prix ; la productivité des entreprises ; les conséquences économiques de la dévaluation ; les charges de l'Etat et des entreprises (p. 2654) ; la situation de l'emploi ; l'agence de l'emploi ; la valorisation du travail manuel ; la baisse du taux d'autofinancement des entreprises ; le rattrapage du niveau économique de la République fédérale d'Allemagne ; assurer la croissance ; maîtriser l'inflation ; soutenir une politique des coûts et des revenus (p. 2565).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Les objectifs limités du projet de loi de finances rectificative pour 1976 ; l'augmentation de l'indice de la production industrielle ; la hausse de la PIB ; le rendement supérieur aux prévisions des incitations à l'investissement ; le niveau élevé du chômage ; les comités départementaux de l'emploi ; la dégradation du compte des entreprises ; les mesures prises pour y remédier (p. 2566) ; l'accélération de la hausse des prix ; la hausse des tarifs publics ; l'amélioration des résultats du commerce extérieur ; la sortie du franc hors du serpent monétaire européen ; la valeur internationale du franc ; savoir concilier la politique conjoncturelle et la politique générale ; la parité du franc avec le dollar ; ne pas se laisser bercer par l'euphorie de la reprise ; le retour au plein emploi, grand objectif du VIIe Plan ; maîtriser l'inflation ; contrôler le développement de la masse monétaire (p. 2567) ; l'encadrement du crédit ; la diminution du crédit à la consommation ; l'amoindrissement du rôle du Trésor dans les créations monétaires ; consolider les dépenses publiques ; autoriser certaines dépenses nouvelles nécessaires à la réalisation de certains objectifs ; revenir à une conception plus normale des dépenses publiques ; la dotation aux collectivités locales d'un complément de crédits (p. 2568).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La reprise économique (p. 2571, 2573, 2575, 2585, 2586, 2595) ; le soutien de la croissance (p. 2576) ; le plan de soutien à l'économie (p. 2576, 2577) ; l'aggravation de la crise (p. 2571) ; l'augmentation de la consommation (p. 2571, 2573) ; le développement de l'inflation (p. 2571, 2574, 2575, 2585, 2587, 2594) ; la situation de l'emploi (p. 2571, 2574, 2576, 2587, 2595, 2596) ; le chômage dans les DOM (p. 2596) ; la revalorisation du travail manuel (p. 2587) ; l'augmentation de la production industrielle (p. 2571, 2573, 2575) ; les aides à la sidérurgie (p. 2574) ; la stagnation des secteurs intermédiaires et des biens d'équipement (p. 2573) ; l'amélioration nécessaire de la productivité des entreprises (p. 2574) ; le problème des investissements (p. 2574) ; les aides à la restructuration du secteur informatique (p. 2570, 2572, 2592) ; l'inégalité des accords de fusion (p. 2572, 2573) ; la multinationalisation de la production informatique française (p. 2572) ; la création d'une société informatique française (p. 2572, 2573) ; les trusts multinationaux (p. 2570, 2591) ; la nationalisation des principaux monopoles (p. 2572) ; la nécessité d'élaborer un livre blanc sur les problèmes de l'informatique (p. 2573) ; la situation de l'agriculture méridionale (p. 2586, 2587) ; les problèmes de la région du Midi de la France (p. 2590, 2591) ; l'entrée de la Grèce et de l'Espagne dans le Marché commun (p. 2586) ; la question viticole (p. 2587, 2588, 2590) ; les problèmes de production des fruits et légumes (p. 2588) ; la garantie des revenus et des prix en fonction des coûts de production (p. 2586) ; le déficit du commerce extérieur (p. 2572) ; la dégradation de la balance du commerce et de la balance des comptes (p. 2594) ; la situation des marchés extérieurs (p. 2573) ; la réalité des contrats passés avec l'étranger (p. 2585) ; l'augmentation de la masse monétaire (p. 2575) ; la dévaluation du franc (p. 2572) ; la position du franc vis-à-vis du serpent monétaire européen (p. 2585, 2586) ; la baisse des réserves de change

(p. 2572) ; la situation d'équilibre du budget (p. 2574, 2575, 2584, 2585) ; le vote en équilibre du collectif (p. 2576) ; les économies réalisées (p. 2575) ; la réduction du budget de fonctionnement des ministères (p. 2570, 2575) ; les annulations de crédits (p. 2570, 2571) ; en matière d'agriculture (p. 2578) ; d'universités (p. 2578) ; d'éducation (p. 2594); de nationalisation de CES (p. 2577, 2578, 2593) ; de constructions scolaires (p. 2578) ; d'enseignement pour centres hospitaliers (p. 2584) ; d'œuvres en faveur des étudiants (p. 2578) ; de clôture (p. 2578, 2579, 2589) ; de chartes culturelles (p. 2570) ; d'activités sportives (p. 2594, 2595) ; de monuments historiques (p. 2590) ; de soutien aux anciens combattants (p. 2587) ; d'effectifs de personnels des préfectures (p. 2589) ; de prestations de la sécurité sociale (p. 2584) ; d'équipement rural (p. 2593) ; les crédits ouverts au titre du FDES (p. 2574, 2575, 2576, 2593) ; les évasions de capitaux à la suite du projet concernant la taxation des plus-values (p. 2574) ; le respect des engagements du Gouvernement (p. 1568) ; la nécessité d'un débat sur la réforme de la fiscalité locale (p. 2569) ; le problème des collectivités locales (p. 2575, 2585, 2591, 2592) ; l'augmentation des impôts locaux à la suite de l'établissement de la taxe professionnelle (p. 2592) ; les économies récupérées sur les collectivités locales (p. 2570) ; le remboursement de la TVA aux collectivités locales (p. 2570, 2571, 2576, 2580, 2591, 2592) ; l'anticipation d'une dotation du fonds d'équipement des collectivités locales (p. 2569, 2570, 2575, 2576, 2580, 2584, 2591) ; le montant et la répartition du VRTS (p. 2569, 2570, 2575, 2591, 2592, 2595) ; l'abaissement du taux de la TVA sur les produits pharmaceutiques (p. 2570, 2577, 2593) ; la réduction du taux de TVA sur les produits de première nécessité (p. 2571) ; le relèvement du plafond de l'aide judiciaire (p. 2575) ; le montant des indemnités des avocats (p. 2575) ; la situation des familles dans les DOM (p. 2595, 2596) ; le vote défavorable du groupe communiste (p. 2572) ; le contrôle parlementaire (p. 2584).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre :

La situation économique et financière de la France ; l'absence de généralisation de la reprise ; la liaison entre l'emploi et l'activité ; les comités de l'emploi (p. 2596) ; la lutte contre l'inflation, priorité essentielle ; le contrôle des prix ; le prélèvement conjoncturel ; la situation des collectivités locales ; le VRTS ; le fonds d'équipement des collectivités locales ; la taxe d'habitation (p. 2597) ; l'équilibre du budget ; l'emploi dans les DOM ; le problème particulier de l'Alsace ; l'équilibre du commerce extérieur ; la difficile conclusion de certains marchés en raison de la concurrence ; les problèmes viticoles (p. 2598).

DISCUSSION DES ARTICLES [5 mai 1976] (p. 2632) :

ORATEURS : *MM. Legrand, Bisson, Fontaine, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances ; Papon, rapporteur général de la commission des finances ; Limouzy, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles ; Frélaut, Millet, Duffaut, Charles Bignon, Dubedout, Mario Bénard, Boscher, Gissinger, Fanton, Le Theule, Chauvet, Xavier Hamelin, d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche ; Dalbera, Wagner, Jean-Pierre Cot, Gerbet, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles ; Kalinsky, Julien Schvartz, Hamel, Bernard Marie, Ginoux, Corrèze.*

ART. 1er (abaissement du taux de la taxe sur la valeur ajoutée sur les médicaments) rejet de l'*amendement n° 1* de M. Legrand (application du taux zéro de la T.V.A. aux produits pharmaceutiques) (p. 2634) ; rejet de l'*amendement n° 2* de M. Legrand (répercussions de la réduction du taux de TVA sur les prix de détail) (p. 2635) ; l'article 1er est adopté (p. 2635).

Après l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 32* de M. Frelaut (application aux produits alimentaires du taux zéro de la TVA ; institution d'un impôt annuel et progressif sur le capital ; fixation des taux d'amortissement) (p.2635) ; rejet de l'*amendement n° 33* de M. Frelaut (remboursement de la TVA aux collectivités locales ; institution d'un impôt annuel et progressif sur le capital ; fixation des taux d'amortissement) (p. 2636) ; rejet de l'*amendement n°* 5 de M. Legrand (création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'industrie pharmaceutique) (p. 2637).

ART. 2 (reconduction du système transitoire de répartition du Fonds d'équipement des collectivités locales) : réserve de l'*amendement n° 15* de M. Duffaut (nouvelle dénomination du Fonds d'équipement des collectivités locales) (p. 2640) ; retrait de l'*amendement n° 43* de M. Charles Bignon (affectation des sommes versées par le FECL aux sections de fonctionnement des organismes bénéficiaires) (p. 2642) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 16* de M. Duffaut (affectation des sommes versées par le FECL au budget primitif des organismes bénéficiaires) (p. 2642) ; liste des votants (p. 2651, 2652) ; *amendement n° 44* de M. Mario Bénard (affectation des sommes versées par le FECL à la section de fonctionnement des organismes bénéficiaires) ;

adoption du *sous-amendement n° 45* de M. Boscher (nécessité d'une décision du conseil municipal) (p. 2642) ; adoption de l'*amendement n° 44* par scrutin public (p. 2642) ; liste des votants (p. 2652, 2653) ; adoption de l'*amendement n° 15* de M. Duffaut, précédemment réservé (nouvelle dénomination du Fonds d'équipement des collectivités locales) (p. 2643) ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté (p. 2643).

Après l'ART. 2 : rejet de l'*amendement n° 42* de M. Defferre (loi n° 73-1229 du 31 décembre 1973 : report d'un an des tranches d'étalement instituées pour la taxe d'habitation) (p. 2646) ; rejet de l'*amendement n° 36* de M. Frelaut (art. 11 de la loi n° 75-678 du 29 juillet 1975 : unicité du taux applicable pour chacune des taxes revenant aux départements) (p. 2646) ; *amendement n° 21* de la commission soutenu par M. Le Theule (art. 11 de la loi n° 75-678 du 29 juillet 1975 : report de la mise en place du taux unique de la taxe d'habitation perçue au bénéfice des groupements de communes) ; adoption d'un *sous-amendement* du Gouvernement tendant à des modifications rédactionnelles et à ramener le délai du report à un an (p. 2646) ; adoption de l'*amendement n° 21* (p. 2646).

ART. 3 (autorisation d'octroi de la garantie de l'Etat dans les cas prévus par les accords visant à la restructuration de l'industrie informatique) : rejet de l'*amendement n° 17* de M. Duffaut (dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi relatif aux garanties accordées par l'Etat en matière de restructuration de l'industrie informatique) (p. 2660) ; adoption par scrutin public de l'article 3 (p. 2660) ; liste des votants (p. 2674, 2675).

ART. 4 (charges d'emprunts contractés en devises étrangères) : adoption (p. 2660).

ART. 5 (loi n° 72-11 du 3 janvier 1972 : relèvement du plafond des ressources des personnes demandant le bénéfice de l'aide judiciaire) : l'article 5 est adopté (p. 2662).

ART. 6 (loi n° 67-483 du 22 juin 1967 : transfert à la Cour des comptes des attributions de la commission de vérification des comptes des entreprises publiques) : rejet de l'*amendement n° 26* de M. Duffaut (extension de la compétence de la Cour des comptes à la vérification des comptes des entreprises publiques) ; retrait de l'*amendement n° 18* de M. Duffaut (caractère automatique de la vérification des comptes et de la gestion) (p. 2664) ; retrait de l'*amendement n° 27* de M. Duffaut (vérification des comptes et de la gestion des établissements exerçant une activité dans le domaine du crédit) (p. 2664) ; adoption de l'*amendement n° 19* de M. Duffaut (possibilité pour la commission des finances du Parlement de demander à la Cour des comptes des enquêtes particulières sur les entreprises publiques) (p. 2665) ; adoption de l'*amendement n° 28* de M. Duffaut (établissement par la Cour des comptes de rapports particuliers sur chacune des entreprises contrôlées) (p. 2665) ; adoption de l'*amendement n° 29* de M. Duffaut (harmonisation de textes) (p. 2665) ; adoption de l'*amendement n° 20* de M. Duffaut (communication au Parlement des rapports particuliers de la Cour des comptes sur les entreprises ou organismes contrôlés) (p. 2666) ; retrait de l'*amendement n° 30* de M. Duffaut (entrée en vigueur des dispositions de l'article) (p. 2666) ; l'article 6, ainsi modifié, est adopté (p. 2666).

ART. 7 (fixation de la date d'entrée en vigueur de certains articles de la loi de finances pour 1976) : adoption de l'*amendement n° 13* de M. Gerbet (conditions de déductibilité des jetons de présence au sein des sociétés anonymes employant moins de cinq personnes) (p. 2667) ; l'article 7, ainsi modifié, est adopté (p. 2667).

Après l'ART. 7 : adoption de l'*amendement n° 22* de la commission soutenu par M. Bernard Marie (dispositions relatives à l'exonération de l'impôt sur les spectacles de certaines manifestations sportives ; relèvement du taux de la taxe pour les billets) (p. 2668) ; rejet de l'*amendement n° 40* de M. Frelaut (paiement de la taxe d'habitation en deux temps ; cessation de la déductibilité de la provision pour reconstitution des gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux) (p. 2669) ; adoption de l'*amendement n° 24* de M. Corrèze (inclusion du droit de chasse dans la valeur locative prise en compte pour le calcul de la taxe foncière) (p. 2669).

ART. 8 : ETAT A (répartition des crédits ouverts au titre des dépenses ordinaires des services civils) (p. 2670) ; l'article 8 et l'état A sont adoptés (p. 2670).

ART. 9 et ETAT B (répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement ouverts au titre des dépenses en capital des services civils) : l'article 9 et l'état B sont adoptés (p. 2671).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2671).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [17 juin 1976] (p. 4260).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur ; Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Frelaut.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les six articles restant en discussion (p. 4261).

Intervention de M. Fourcade, ministre :

L'acceptation par le Gouvernement du texte de la commission mixte paritaire (p. 4261) ; les raisons de la rigueur des économies demandées aux administrations (p. 4262).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les principales caractéristiques de la loi de finances rectificative ; les nouveaux éléments d'appréciation intervenus depuis la dernière discussion du texte ; la reprise de l'économie ; l'absence de mesures prises pour lutter contre la sécheresse ; les problèmes liés à l'approbation du FECL (p. 4262) ; l'insuffisance des efforts gouvernementaux en faveur des collectivités locales ; les économies réalisées sur les différents budgets ; le caractère injuste de la débudgétisation de l'Etat au détriment des communes et des départements ; donner des ressources nouvelles aux collectivités locales pour leur permettre de faire face à leurs responsabilités, aux besoins nouveaux et à l'inflation (p. 4263) ; l'augmentation du montant des impôts locaux ; reconsidérer la répartition des charges et des ressources entre l'État et les collectivités locales (p. 4264).

Intervention de M. Fourcade, ministre :

La prévision de l'échec du plan de développement économique et social de septembre 1975 ; l'ouverture d'un crédit pour l'alimentation du FECL (p. 4264) ; la nécessité de débattre sur les conclusions de la commission Guichard à propos de la répartition des charges et des ressources entre l'Etat et les collectivités locales (p. 4265) ;

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 4266).

10. — PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976 **n° 2523** présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1976 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances et M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Budget) (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 6 octobre 1976 par M. Maurice Papon, rapporteur général, n° 2526, avis le 8 octobre 1976 par M. Foucher, n° 2528 ; adoption le 19 octobre 1976. — Projet de loi n° 549.

Transmis au Sénat le 21 octobre 1976, n° 25 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 21 octobre 1976 par M. René Monory, n° 26 (année 1976-1977) ; adoption le 22 octobre 1976. — Projet de oli n° 6 (année 1976-1977).

Demande de commission mixte paritaire le 22 octobre 1976.

Transmis à l'Assemblée nationale le 26 octobre 1976 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 2558 ; rapport le 26 octobre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Maurice Papon, n° 2560 ; adoption définitive le 26 octobre 1976. — Projet de loi n° 550.

Au Sénat rapport le 26 octobre 1976 par M. René Monory au nom de la commission mixte paritaire, n° 39 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 26 octobre 1976. — — Projet de loi n° 6 (année 1976-1977).

Loi n° 76-978 du 29 octobre 1976, publiée au *J.O.* du 31 octobre 1976 (p. 6347).

PREMIÈRE LECTURE [12 octobre 1976] (p. 6504, 6519), [13 octobre 1976] (p. 6551, 6561), [14 octobre 1976] (p. 6614, 6642).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, d'Aillières, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées, Fouchier, président et rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, Icart, président de la commission des finances, Ginoux, Piot, Combrisson, Mayoud, Chaumont, d'Harcourt, Guermeur, Pierre Charles, Daniel Goulet, Boulloche, Lemoine, de Poulpiquet, Christian Chauvel, Lauriol, Josselin, Grussenmeyer, Bertrand Denis, Burckel, Andrieux, Corrèze, André Glon, Bouvard, Rolland, Duffaut, Robert Bisson, Henri Feretti, Charles Bignon, Offroy, Bécam, Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.*

Les chances de succès du plan gouvernemental de lutte contre l'inflation ; la fonction budgétaire du collectif ; la couverture des charges ; l'aide aux agriculteurs ; l'effort de solidarité nationale ; le maintien du revenu agricole à son niveau de 1975 ; le rôle de l'agriculture dans l'économie française ; ses résultats défavorables ; la couverture des charges ; la réévaluation des recettes ; la majo-

ration d'impôt (p. 6504) ; le budget de l'Etat ; la répartition égale des charges ; la révision du système fiscal ; l'impôt sur les fortunes ; l'effort de justice fiscale ; le déficit d'exécution du budget de 1976 ; le blocage des prix et des tarifs ; les difficultés de la SNCF, de la RATP et des caisses de HLM ; l'amortissement ou la couverture des dépenses d'investissement des collectivités locales ; la part des finances locales dans le rétablissement des grands équilibres financiers (p. 6505) ; le maintien de la consommation des ménages ; le caractère excessif de la hausse des prix ; l'augmentation trop rapide des coûts des rémunérations ; la dégradation des échanges extérieurs ; l'investissement des entreprises privées ; l'évolution de la masse monétaire ; les rémunérations ; l'évolution des prix ; la baisse de la TVA ; le projet de budget pour 1977 ; l'équilibre budgétaire ; la pression fiscale en 1977 ; la demande d'investissements privés et publics ; la constitution d'un fonds d'action conjoncturelle ; le relèvement de l'amortissement dégressif ; le lancement d'un emprunt groupé pour les PME et les artisans ; l'annonce de réformes de structures (p. 6506) ; les actions envisagées dans le domaine de la concurrence ; la révision des dépenses d'intervention et de transfert ; la stagnation relative des investissements prévus en 1977 ; la permanence de l'inflation ; le couple prix-revenus ; un dispositif cohérent ; les services rendus par une planification plus stricte des efforts de la nation ; l'hypothèse d'un ralentissement de l'activité ; la baisse de la consommation ; la dégradation de l'investissement ; l'aggravation du sous-emploi (p. 6507) ; la lutte des classes ; le rôle d'arbitre de l'Etat ; la programmation des équipements militaires ; l'endettement des armées ; l'insuffisance des crédits de paiement; l'équipement des armées ; le dispositif d'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse ; renforcer la compétitivité de l'agriculture française (p. 6508) ; la perte du revenu agricole en 1976 ; la dotation du fonds de garantie des calamités agricoles ; l'aide directe aux agriculteurs ; le montant de l'indemnité par UGB (unité de gros bétail) ; la déconcentration du dispositif d'aide aux agriculteurs ; l'aide aux éleveurs ; la charge des intérêts des prêts « jeunes agriculteurs » et « élevage » pour 1976 ; le caractère exceptionnel des recettes prévues dans le projet de loi ; le financement de l'aide ; la situation des plus grosses entreprises agricoles ; le rattrapage des équipements agricoles (p. 6509) ; le revenu disponible des ménages d'agriculteurs ; l'effet de la mise en place de la TVA dans le secteur agricole ; les transferts sociaux destinés aux agriculteurs ; la productivité de l'agriculture ; les dépenses en capital du ministère de l'agriculture ; l'amélioration des structures ; la fixation des prix dans le cadre du Marché commun agricole ; la maîtrise de l'inflation en Europe (p. 6510).

Intervention de M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances :

L'objectif principal de l'action gouvernementale ; l'engagement de la responsabilité du Gouvernement (p. 6510) ; la vague d'inflation mondiale ; le quadruplement du prix du pétrole ; les effets de la politique économique engagée en juin 1974 ; la hausse des prix ; le dérèglement du système international d'échanges; le déficit croissant du commerce extérieur; le système monétaire international ; l'augmentation des rémunérations ; l'accumulation des revendications catégorielles ; les moyens de financement des entreprises ; la modération de la croissance des revenus intervenue à l'étranger ; l'exécution de la loi de finances en 1976 ; la progression des dépenses pour 1977 (p. 6511) ; l'allègement des recettes ; le respect des priorités du VIIe Plan par le budget de 1977 ; le déficit prévisible du budget de 1977 ; le caractère excessif de la création monétaire ; la politique des taux d'intérêt ; les emprunts à l'étranger ; la réglementation des changes ; favoriser les économies d'énergie ; le gel des prix ; la modération des rémunérations ; la baisse du taux normal de la TVA ; le recours au prélèvement exceptionnel ; le maintien de la politique contractuelle ; la possibilité d'une prime de pouvoir d'achat à la fin de 1977 (p. 6512) ; l'engagement de la lutte contre l'inflation à l'étranger ; l'équilibre du commerce international ; les projets d'équipement des entreprises ; le soutien de l'activité économique ; les incitations directes en faveur de l'investissement productif ; l'utilisation du fonds d'action conjoncturelle inscrit au projet de budget pour 1977 ; la situation des marges des entreprises ; l'efficacité du recours à l'emprunt national ; le rôle de la consommation dans la croissance ; les investissements des entreprises ; le plein emploi ; la réduction de l'inadaptation entre l'offre et la demande d'emploi (p. 6513) ; la stabilisation du pouvoir d'achat des non-salariés ; l'effort demandé aux titulaires de hauts revenus ; la taxation des éléments du train de vie ; l'aide de la collectivité au profit de certaines catégories sociales ; l'impôt sur les grosses fortunes ou sur le capital ; l'imposition de la transmission du capital ; les expériences étrangères en matière de taxation de la détention du capital ; l'impôt sur la fortune en Allemagne ; l'imperfection de ses méthodes d'assiette ; l'effet de certains impôts locaux ; les expériences étrangères en matière de cumul d'imposition généralisée des plus-values et d'imposition sur la détention du capital (p. 6514) ; les conséquences de l'im-

position du capital ; l'efficacité de l'établissement d'un contrôle des changes ; tenir compte de la législation fiscale dans son ensemble ; la mise à disposition des commissions parlementaires des moyens d'information et d'investigation pour l'étude de l'imposition du capital ; renforcer la transparence fiscale ; la publicité des impositions ; prolonger le programme de lutte contre l'inflation par des réformes de structures (p. 6515) ; la théorie des « chocs psychologiques » comme instrument de politique économique ; le projet de loi de finances rectificative ; l'impératif de solidarité auquel se rapportent certaines dépenses ; l'aide exceptionnelle aux agriculteurs ; l'ouverture de crédits au profit de différents régimes sociaux ; la majoration des crédits de rémunération et de pension ; remédier aux insuffisances des crédits de paiement de certains ministères ; le financement équilibré des dépenses supplémentaires ; les impératifs de solidarité nationale et de justice sociale ; les charges supportées par les exploitants agricoles ; la majoration excptionnelle de l'impôt sur les sociétés ; l'augmentation de la vignette ; la majoration de la fiscalité pétrolière ; la simplicité des dispositions retenues ; l'extension de la réglementation des prix aux secteurs qui en sont exclus ; la limitation et le blocage de certains revenus mensuels (p. 6516) ; la signification du vote de confiance de l'Assemblée (p. 6517).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La lutte contre l'inflation (p. 6520, 6524, 6525, 6530, 6553, 6563, 6567, 6568, 6572) ; les expériences étrangères (p. 6572) ; l'enjeu du plan Barre (p. 6554, 6561, 6564, 6558) ; la crise du système monétaire international (p. 6520) ; le dollar (p. 6520) ; l'inflation par les coûts (p. 6520, 6526) ; l'aggravation des charges sociales (p. 6520) ; l'encadrement du crédit (p. 6526, 6574) ; la masse monétaire (p. 6562, 6572) ; le crédit à la consommation (p. 6562) ; le recours à l'emprunt (p. 6520, 6521, 6529, 6569) ; relancer la consommation populaire (p. 6523) ; la réforme des structures (p. 6524, 6525, 6572) ; l'égalité des chances (p. 6567) ; la justice fiscale (p. 6569) ; la croissance du commerce extérieur (p. 6524) ; l'efficacité des plans de lutte contre l'inflation (p. 6524, 6572) ; faire appel à confiance des Français (p. 6527, 6566, 6569) ; les expériences financières de la France (p. 6569, 6570, 6571) ; l'imposition des revenus (p. 6522, 6523, 6555) ; la majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu (p. 6520, 6523, 6572) ; la révision du barème de l'impôt sur le revenu (p. 6557) ; l'amélioration de la connaissance des revenus (p. 6528, 6530, 6567, 6574) ; la publicité de l'impôt (p. 6521, 6567, 6574) ; l'action du CERC (centre d'études des revenus et des coûts) (p. 6526, 6569) ; la fraude fiscale (p. 6530) ; le régime des travailleurs indépendants (p. 6557) ; la taxation des éléments du train de vie (p. 6525, 6530) ; les navires de plaisance (p. 6530, 6556, 6557, 6576) ; la propriété de chevaux de selle (p. 6556, 6576) ; la taxation des joueurs de golf (p. 6557, 6558) ; le VRTS (p. 6573) ; la taxe foncière (p. 6523, 6563) ; la taxe professionnelle (p. 6556) ; l'abaissement du taux normal de la TVA (p. 6523, 6557, 6561, 6572) ; l'impôt sur les grosses fortunes (p. 6522, 6523, 6524, 6526, 6527, 6529, 6554, 6574) ; l'impôt sur les sociétés (p. 6523, 6554) ; la majoration de l'impôt sur les sociétés (p. 6523, 6572) ; la fiscalité des PME (p. 6530) ; la fiscalité du secteur automobile (p. 6574) ; la taxation des plus-values (p. 6526) ; la taxation des carburants (p. 6555, 6562, 6568) ; l'imposition indirecte (p. 6557) ; la vignette (p. 6556, 6557, 6573) ; la situation des salariés (p. 6523) ; l'inégalité des revenus (p. 6527) ; la hausse des salaires (p. 6526) ; l'augmentation du pouvoir d'achat (p. 6525) ; l eblocage des salaires et des revenus (p. 6527, 6561, 6564, 6569) ; les mesures concernant les artisans et commerçants (p. 6527) ; la situation des entreprises (p. 6521, 6527, 6528) ; la situation des PME (p. 6571) ; la stiuation de l'industrie automobile (p. 6527, 6562, 6572) ; l'industrie motocycliste (p. 6527) ; la compétitivité des entreprises (p. 6564) ; leur redéploiement (p. 6525) ; la réévaluation des bilans (p. 6520, 6564) ; le financement de la restructuration des entreprises (p. 6530) ; le contrôle des subventions aux entreprises (p. 6520) ; les charges des entreprises (p. 6520, 6526) ; le niveau d'investissement des entreprises (p. 6564) ; leur endettement (p. 6564) ; l'amortissement dégressif (p. 6523) ; l'augmentation du profit brut des entreprises françaises (p. 6523) ; l'actionnariat (p. 6523) ; la participation (p. 6575) ; l'assainissement des circuits économiques (p. 6526, 6556) ; les contraintes de la concurrence (p. 6552, 6553) ; le contrôle des monopoles de fait (p. 6555) ; l'action des sociétés multinationales (p. 6526) ; les conséquences du blocage des prix décidé en septembre 1975 (p. 6558, 6575) ; le blocage des prix (p. 6564, 6571, 6575) ; la norme de 6,5 % (p. 6564) ; le blocage du prix de l'eau (p. 6529, 6551, 6555, 6563, 6573, 6575) ; le blocage des tarifs publics (p. 6552, 6568) ; la situation de la SNCF (p. 6552); le rôle de l'agriculture dans l'économie française (p. 6522, 6528, 6529, 6530, 6553, 6560) ; l'image publique du secteur agricole (p. 6521, 6522) ; le revenu agricole (p. 6522, 6526, 6528, 6529, 6530, 6553) ; la sécheresse (p. 6521, 6522, 6527, 6528, 6529, 6553, 6558,

6561, 6563, 6567, 6570) ; la déclaration du Président de la République sur la sécheresse (p. 6558, 6560) ; les conséquences de la sécheresse par secteurs de production (p. 6558) ; procéder à un inventaire national (p. 6522) ; l'indemnisation des agriculteurs (p. 6553, 6559, 6566, 6576) ; les promesses gouvernementales (p. 6559) ; l'effort de solidarité nationale à l'égard des agriculteurs (p. 6521, 6523, 6530, 6557, 6560, 6566, 6567) ; les prix agricoles (p. 6521, 6522, 6528, 6529, 6553, 6563, 6574); les montants compensatoires (p. 6554, 6563) ; la livre anglaise (p. 6555) ; les excédents agricoles (p. 6522, 6560) ; la création d'offices par produits (p. 6560) ; le nombre d'UGB (p. 6528, 6529, 6530, 6555, 6566) ; la contribution exceptionnelle des agriculteurs importants (p. 6529, 6554, 6559) ; en exclure les éleveurs (p. 6559) ; l'assiette de la contribution exceptionnelle sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles (p. 6521, 6525, 6528, 6530, 6554, 6555, 6559, 6567, 6568, 6570, 6575) ; l'utilisation du critère du revenu cadastral (p. 6528, 6530) ; les critères géographiques retenus pour la distribution des primes (p. 6554, 6560, 6564, 6566, 6568) ; le Loir-et-Cher (p. 6566) ; l'instauration de commissions communales (p. 6559) ; l'augmentation des coûts de production (p. 6553) ; les aliments du bétail (p. 6559, 6570) ; l'équipement agricole (p. 6555, 6563, 6570) ; le remboursement forfaitaire de la TVA (p. 6563) ; les prêts accordés au titre des calamités agricoles (p. 6530) ; la création d'un fonds national des calamités agricoles (p. 6556) ; le report des échéances des prêts du Crédit agricole (p. 6559, 6563, 6567, 6568) ; la trésorerie des mutualités sociales agricoles (p. 6528) ; la contribution exceptionnelle sur le FEOGA (p. 6554) ; la situation de la production des fruits et légumes (p. 6556, 6558) ; la situation des entreprises de fumerie de saumon (p. 6555, 6576) ; les céréales (p. 6555) ; les productions animales (p. 6558, 6563, 6566, 6570) ; la brucellose (p. 6563) ; la production de pommes de terre (p. 6558) ; l'industrie agro-alimentaire (p. 6576) ; la dégradation des finances publiques (p. 6551, 6553) ; les projets de loi de finances (p. 6522, 6523) ; le rôle de la discussion budgétaire (p. 6551) ; la signification du découvert budgétaire (p. 6551, 6552) ; le rôle du budget de l'Etat dans l'inflation (p. 6574) ; le respect des objectifs du VIIe Plan (p. 6522) ; la prévision d'un collectif de fin d'année (p. 6551) ; le financement du déficit budgétaire de 1975 (p. 6552) ; le déficit du budget de 1976 (p. 6524, 6551) ; le budget de 1977 (p. 6551, 6552, 6666) ; l'équilibre du collectif de 1976 (p. 6572) ; le fonds d'action conjoncturelle (p. 6556, 6569) ; la gestion des services publics (p. 6525) ; la réexamen des dépenses de l'Etat (p. 6526) ; le centre culturel de Beaubourg (p. 6527) ; le train à grande vitesse (TGV) (p. 6527) ; le niveau du prélèvement obligatoire de l'Etat (p. 6526) ; la « déresponsabilisation » des agents économiques (p. 6526) ; le budget des P et T (p. 6551, 6553) ; les équipements collectifs de l'Etat (p. 6553) ; le budget de l'agriculture pour 1977 (p. 6553, 6560) ; l'hydraulique agricole (p. 6560) ; l'aménagement des structures agricoles (p. 6560) ; les ressources fiscales des établissements publics régionaux (p. 6561) ; la situation financière des collectivités locales (p. 6551, 6552, 6553, 6573) ; la politique de défense nationale (p. 6566, 6570) ; la loi de programme militaire (p. 6566) ; la concertation entre l'exécutif et le législatif (p. 6555) ; la mise à disposition du Parlement des moyens d'étude de l'impôt sur le capital (p. 6557, 6569) ; bureaucratie et technocratie (p. 6555, 6569) ; le vote de confiance demandé par le Gouvernement (p. 6568) ; l'engagement de la responsabilité du Gouvernement (p. 6572) ; la politique de l'épargne (p. 6562, 6564) ; l'indexation de l'épargne (p. 6525, 6526) ; la chute des cours de la Bourse (p. 6562, 6571) ; l'emploi (p. 6520, 6523, 6560, 6562, 6564, 6573, 6574) ; les contrats emploi-formation (p. 6562); les conditions de travail (p. 6523) ; la mobilité de la main-d'œuvre (p. 6573) ; la couverture du chômage pour cause économique (p. 6525) ; l'emploi dans le secteur du livre (p. 6520) ; le déficit de la sécurité sociale (p. 6520, 6527, 6570) ; le budget de la sécurité sociale (p. 6556, 6565) ; la budgétisation des charges sociales (p. 6556) ; la couverture des différents risques sociaux (p. 6525) ; le remboursement des cures thermales (p. 6525) ; le Fonds de solidarité (p. 6556) ; le rôle du régime général (p. 6556) ; le prix de journée des hôpitaux publics (p. 6556) ; la consommation médicale (p. 6556, 6557, 6565) ; l'augmentation du taux du ticket modérateur (p. 6565) ; le coût des séances de kinésithérapie (p. 6565) ; la nationalisation de l'industrie pharmaceutique (p. 6565) ; les problèmes du logement (p. 6521, 6562) ; le blocage des loyers (p. 6561, 6573, 6575) ; le loyer des logements de catégorie II A (p. 6521) ; les autorisations de construction en Alsace (p. 6562) ; la révision de l'indice officiel des prix (p. 6563) ; la politique familiale (p. 6526, 6562) ; les prestations familiales (p. 6523, 6562, 6564, 6565) ; l'avortement (p. 6570) ; les mères célibataires (p. 6570) ; le développement des films agressifs (p. 6570); les personnes âgées (p. 6527) ; la situation des rapatriés (p. 6521, 6558, 6572).

Intervention de M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances :

L'exercice de la solidarité nationale ; la large discussion des projets du Gouvernement ;

l'effort de collaboration avec la commission des finances et les autres commissions ; la prise de mesures sérieuses ; les divergences entre le Gouvernement et l'opposition sur le diagnostic de l'inflation ; les conséquences économiques et financières des propositions de l'opposition ; la situation réelle de l'économie française (p. 6578) ; l'estimation de la hausse des prix pour 1977 ; la norme de 6,5 % ; la transformation de cette norme en objectif ; le risque de récession ; les mesures de lutte contre la stagflation ; les effets du fonds d'action conjoncturelle ; le soutien de l'essort des exportations ; la clarté de la politique budgétaire ; l'absence de volonté de camouflage de la part du Gouvernement ; la situation de l'exécution du budget de 1976 ; la prévision du déficit de 1976 (p. 6579) ; la situation de trésorerie du budget ; prendre en compte le report de l'acompte de l'impôt sur les sociétés ; l'incidence du programme de développement de l'économie en 1976 ; le supplément de recettes pris en considération pour équilibrer le collectif ; l'exécution du budget de 1977 ; la détermination du Gouvernement à se rapprocher régulièrement de l'équilibre ; la signification économique de l'équilibre ou du découvert budgétaire ; la notion de découvert contrôlé ; l'objectif gouvernemental d'assainissement de la situation financière des armées (p. 6580) ; la priorité accordée à la défense dans le budget de 1977 ; l'éventualité de la réalisation d'économies substantielles dans le budget ; la rigueur du budget de 1977 ; le centre Beaubourg ; le projet de train rapide Paris-Lyon ; les concours budgétaires fournis aux entreprises nationales ; la politique tarifaire ; la progression de la masse salariale des entreprises nationales ; les dépenses des entreprises publiques ; la charge qui pèse sur les salariés du fait du collectif ; l'intérêt du Gouvernement pour le problème des rapatriés ; le problème de la confiance ; l'humanisation du programme du Gouvernement (p. 6581).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture :

Le niveau des montants compensatoires monétaires ; le montant de l'indemnisation des agriculteurs (p. 6576) ; « l'assistance » des agriculteurs ; les prêts sécheresse ; les critères de répartition de l'aide ; l'indemnisation des éleveurs ; « le plan paille » ; la lutte contre la brucellose ; la réduction du plafond d'aide à dix UGB, le niveau du plafond du revenu cadastral ; le plafond des revenus imposables non agricoles ; la prise en compte de l'intensité de la sécheresse et de la richesse relative des départements (p. 6577).

DISCUSSION DES ARTICLES [14 octobre 1976] (p. 6614) :

ORATEURS : *MM. Icart, président de la commission des finances, de l'économie générale et du plan, Combrisson, Leenhardt, Papon, rapporteur général de la commission des finances, Barre, Premier ministre, Charles Bignon, Rigout, Lamps, Goulet, Marette, Chauvet, Plantier, Mesmin, Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances, Jean-Pierre Cot, Fanton, Bourson, Mario Bénard, Houteer, Ginoux, Frédéric-Dupont, Jalton, Ibéné, Cressard, Vizet, Boulloche, Julia, Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, Guermeur, de Poulpiquet, Montagne, Xavier Deniau, Josselin, Boscher, Piot, André Glon, Crépeau, Neuwirth, Soisson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports, Vauclair, Montdargent, Frelaut, Gaudin, Magaud, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Claudius-Petit, Canacos, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Briane, Delaneau, Fouchier, président de la commission de la production et des échanges, rapporteur pour avis, Baudouin, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget, Wagner, de Rocca Serra, Gabriel, Zeller, Guilliod, Pierre Joxe, Hamel.*

Avant l'ART. 1er : *amendement n° 38* de M. Combrisson (instauration d'un impôt annuel et progressif sur le capital des grandes entreprises et sur les grosses fortunes des personnes physiques) (p. 6614) ; la diminution de l'impôt sur les sociétés ; l'accumulation du capital ; le dispositif du nouvel impôt (p. 6615); l'inégalité fiscale ; la connaissance des revenus ; l'application difficile de l'impôt sur la fortune ; le comportement des épargnants ; l'inopportunité du nouvel impôt ; prendre en considération l'ensemble du système fiscal français (p. 6616) ; la complexité de ce système ; le projet d'imposition des revenus de M. Caillaud (p. 6617) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 38 rectifié* (p. 6617) ; liste des votants (p. 6635, 6636) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 85* de M. Duffaut (instauration d'un impôt annuel progressif sur les fortunes des personnes physiques) (p. 6617) ; liste des votants (p. 6636, 6637) ; *amendement n° 36* de M. Villon (modalités de financement de l'indemnisation des agriculteurs victimes de la sécheresse en 1976) (p. 6617) ; le montant de l'aide aux agriculteurs (p. 6617) ; la contribution du FEOGA ; la contribution exceptionnelle des entreprises ayant bénéficié de sécheresse

(p. 6618) ; le maintien du pouvoir d'achat des agriculteurs (p. 6619) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 36* (p. 6619) ; liste des votants (p. 6637, 6638) ; rejet de l'*amendement n° 52* de M. Pranchère (report du versement du solde de l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année 1975 par les exploitants agricoles) (p. 6619) ; rejet de l'*amendement n° 37* de M. Frelaut (report du versement du solde de l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année 1975 par les contribuables en situation de chômage) (p. 6620).

ART. 1er (majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu) : rejet de l'*amendement n° 76* de M. Goulet (assiette de la majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu sur la moyenne des cotisations des trois dernières années) (p. 6620) ; rejet, par scrutin public, de l'*amendement n° 60* de M. Combrisson (modification du barème d'imposition) (p. 6621) ; liste des votants (p. 6638, 6639) ; retrait de l'*amendement n° 77* de M. Goulet (modification du barème d'imposition) (p. 6621) ; rejet de l'*amendement n° 7* de M. Charles Bignon (exclusion des plus-values imposables de l'assiette du revenu soumis à la contribution exceptionnelle) (p. 6621) ; rejet de l'*amendement n° 18* corrigé de la commission (atténuation des ressauts existant entre les différentes tranches de la contribution exceptionnelle) (p. 6622) ; rejet de l'*amendement n° 62* de M. Combrisson (non application du supplément d'imposition aux personnes ayant subi, au cours de 1976, une diminution de leurs revenus par rapport à 1975, aux chômeurs et aux retraités) (p. 6623) ; *amendement n° 19* de la commission (conditions de la non-application du supplément d'imposition aux personnes sans emploi et aux retraités) (p. 6622) ; adoption du *sous-amendement n° 83 rectifié* du Gouvernement (exclusion du champ d'application des personnes dont le revenu global net de 1976 excède 60.000 F) (p. 6623) ; adoption de l'*amendement n° 19* ainsi modifié (p. 6623) ; retrait de l'*amendement n° 3 rectifié* de M. Charles-Bignon (conditions d'exonération des demandeurs d'emploi) (p. 6622) ; rejet de l'*amendement n° 70* de M. Meslin (conditions dans lesquelles l'assiette de la majoration exceptionnelle pourra être calculée sur la moyenne des impôts de 1975 et 1976) (p. 6623) ; rejet de l'*amendement n° 73* de M. Besson (conditions d'exonération des revenus provenant de pensions de retraite versées en 1975 au titre de la période du 1er octobre au 31 décembre 1974) (p. 6624) ; adoption de l'*amendement n° 20* de la commission (application de la majoration dans un délai d'un mois après la date de mise en recouvrement du rôle) (p. 6624) ; adoption de l'*amendement n° 21* de la commission (application de la majoration aux retraités dans un délai de trois mois après la date de mise en recouvrement du rôle) (p. 6625) ; rejet de l'*amendement n° 63* de M. Combrisson (exclusion des revenus excédant 30.000 F du bénéfice de l'emprunt libératoire) (p. 6625) ; rejet de l'*amendement n° 22* de la commission (libération de la majoration exceptionnelle par un emprunt sans intérêts) (p. 6626) ; *amendement n° 74* de M. Deferre (exonération des rapatriés de l'obligation de versement de la majoration exceptionnelle) (p. 6626) ; la situation des rapatriés ; l'effort de solidarité à leur égard (p. 6626) ; les engagements pris par la nation envers les rapatriés (p. 6627) ; liste des votants (p. 6639, 6640) ; rejet de l'*amendement n° 75* de M. Jalton (exonération des personnes évacuées en raison de la menace d'éruption du volcan de la Soufrière du versement de la majoration exceptionelle) (p. 6628) ; le montant du plafond des dispositions favorables aux retraités, aux chômeurs et aux pensionnés (p. 6628) ; l'article 1er ainsi modifié est adopté (p. 6628).

Après l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 39* de M. Frelaut (abolition de la TVA) sur les produits de première nécessité et institution d'un impôt annuel et progressif sur le capital et sur les fortunes) (p. 6629).

ART. 2 (contribution de solidarité à la charge des exploitants agricoles les plus importants) (p. 6629); la notion de chiffre d'affaires ; la sélectivité de l'aide aux agriculteurs ; la notion de revenu cadastral (p. 6629) ; les prêts de consolidation des caisses de crédit agricole ; le prélèvement compensatoire ; l'imposition des agriculteurs ; l'insuffisance de la production du porc ; la déconcentration de la procédure d'aide aux agriculteurs ; le revenu cadastral ; prise en considération du compte d'exploitation réel (p. 6630) ; réserve de l'*amendement n° 53* de M. Lemoine (substitution de la notion de revenu brut d'exploitation à celles de recettes agricoles ou de chiffre d'affaires) (p. 6634); retrait de l'*amendement n° 8* de M. Guermeur et réserve de l'*amendement n° 23* de la commission (substitution de la notion de bénéfice à celle de chiffre d'affaires) (p. 6634); retrait de l'*amendement n° 15* de M. Maurice Cornette (substitution de la notion de bénéfice à celle de chiffre d'affaires) (p. 6634) ; réserve de l'*amendement n° 67* du Gouvernement (substitution de la notion de bénéfice à celle de chiffre d'affaires) (p. 6631) ; l'article 2 est réservé (p. 6634).

ART. 3 (contribution exceptionnelle des personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés) : rejet, par scrutin public, de l'*amen-*

dement n° 40 de M. Vizet (majoration des taux de la contribution exceptionnelle) (p. 6643) ; liste des votants (p. 6677, 6678) ; rejet de l'*amendement n° 55* de M. Duffaut (progressivité du taux de la contribution exceptionnelle) (p. 6643) ; rejet de l'*amendement n° 41* de M. Vizet (modalités de la taxation des personnes morales non imposées à l'impôt sur les sociétés) (p. 6643) ; rejet de l'*amendement n° 42* de M. Vizet (éléments devant être réintégrés dans le bénéfice imposable lors de la définition de l'assiette de la contribution exceptionnelle) (p. 6643) ; l'article 3 est adopté (p. 6643).

ART. 4 (barème et modalités de présentation de la taxe différentielle sur les véhicules) (p. 6644) : le développement du marché de la motocyclette ; l'imposition des motocyclettes de plus de 125 centimètres cubes (p. 6644) ; retrait de l'*amendement n° 34* de M. Vauclair (modification du barème tenant compte des conséquences de la taxation des matériels de transport et des carburants sur la politique d'aménagement du territoire) (p. 6646) ; adoption de l'*amendement n° 9* du Gouvernement (application du tarif des voitures de plus de 17 chevaux à partir de la troisième année d'âge) (p. 6646) ; *amendement n° 10* du Gouvernement (indication, sur les véhicules, de la raison sociale et de l'adresse des sociétés utilisatrices) (p. 6646) ; retrait du *sous-amendement n° 24* de la commission (institution d'une vignette spéciale pour les voitures de l'Etat, des établissements publics et des collectivités locales) (p. 6646) ; adoption du *sous-amendement n° 87* de M. Icart (institution d'une vignette spéciale pour les voitures de l'Etat, des établissements publics et des collectivités locales) (p. 6646) ; l'*amendement n° 10* ainsi modifié est adopté (p. 6646) ; *amendement n° 25* de la commission (application de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur aux motocyclettes de cylindrée supérieure à 125 centimètres cubes) (p. 6646) ; l'importance sociologique de l'utilisation de la moto (p. 6647) ; rejet du *sous-amendement n° 89* de M. Crépeau (application de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur aux motocyclettes d'une cylindrée supérieure à 500 centimètres cubes) (p. 6648) ; rejet, par scrutin public, de l'*amendement n° 25* (p. 6648) ; liste des votants (p. 6678, 6679) ; l'article 4, ainsi modifié, est adopté (p. 6648).

ART. 5 (barème de la taxe intérieure de consommation applicable aux carburants) (p. 6648) : rejet de l'*amendement n° 43* de M. Gosnat (modification du barème et nouveau régime fiscal des provisions pour reconstitution de gisement et provisions pour fluctuation des cours) (p. 6648) ; le développement de la production et de la circulation des voitures à moteur Diesel (p. 6648) ; l'article 5 est adopté (p. 6649).

Après l'ART. 5 : adoption de l'*amendement n° 26* de la commission (obligation de raccordement à un réseau de distribution d'eau chaude et institution d'une taxe différentielle sur la consommation d'énergie) (p. 6649).

ART. 6 (incidence de la présente loi au regard de la taxe foncière) (p. 6649) : réserve des *amendements* de suppression *n° 27* de la commission, *n° 5* de M. Charles Bignon, *n° 56* de M. Duffaut (p. 6650) ; l'article 6 est réservé (p. 6650).

ART. 7 (prélèvement sur le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers affecté au fonds spécial d'investissement routier) (p. 6650) : les conditions du financement des transports routiers (p. 6650) ; rejet des *amendements* de suppression *n° 45* de M. Rieubon et *n° 57* de M. Duffaut (p. 6651) ; rejet de l'*amendement n° 86* de M. Duffaut (modalités d'affectation du supplément de recettes du fonds spécial d'investissement routier) (p. 6651) ; l'article 7 est adopté (p. 6651).

ART. 8 (modalités de blocage et de plafonnement des montants des loyers) (p. 6652) : la juxtaposition de différents marchés immobiliers ; les conséquences de la prise en considération des loyers en vigueur ; les dangers d'une politique de blocage ou de contrôle des loyers ; les loyers à la fois coûts et dépenses (p. 6652) ; l'incapacité du Gouvernement de persévérer dans une politique du logement ; le rapport Barre sur le logement ; la charge du logement pour les ménages (p. 6653) ; les propositions communistes en matière de logement ; les répercussions pour les collectivités locales du blocage des loyers ; la situation financière des organismes de HLM (p. 6654) ; le « gel » des loyers pendant trois mois ; replacer cette décision dans le cadre général des mesures prises par le Gouvernement ; l'amélioration prochaine de la situation des collectivités locales ; la soumission au Parlement d'un projet de loi instituant l'aide à la personne ; l'application des mécanismes de révision des prix des loyers pendant la période transitoire (p. 6655) ; retrait de l'*amendement n° 80* de la commission des lois (modification rédactionnelle) (p. 6656) ; rejet de l'*amendement n° 28* de la commission (exclusion du système de blocage et de plafonnement des loyers de certains baux à longue durée) (p. 6658) ; *amendement n° 69* de M. Briane (non-application du blocage des loyers à certains loyers à usage commercial et fixation à un niveau plus bas du montant des coefficients de renouvellement et de révision) (p. 6657) ; adoption du *sous-amendement n° 90* de M. Foyer (modulation de la majoration du loyer) (p. 6658) ; l'*amendement n° 69* est

adopté (p. 6658) ; rejet de l'*amendement n° 81* de la commission des lois (suppression de l'exemption des baux à six ans consentis dans le cadre de la loi du 1er septembre 1948) (p. 6658) ; rejet, par scrutin public, de l'*amendement n° 51* de M. Canacos (interdiction, durant une certaine période, de procéder à des saisies mobilières ou expulsions pour raison de dette de loyer et charges ou de mensualités d'accession à la propriété du logement principal) (p. 6659) ; liste des votants (p. 6679, 6680) ; l'article 8, ainsi modifié, est adopté (p. 6659).

ART. 9 (modalités de blocage et de plafonnement du prix de l'eau) (p. 6659) : retrait de l'*amendement* de suppression *n° 61* de la commission de la production (p. 6659) ; retrait de l'*amendement n° 12* de M. Bertrand Denis (mesures relatives au plafonnement du prix de l'eau) (p. 6659) ; les conditions de fixation du prix de l'eau par les collectivités locales (p. 6660) ; retrait de l'*amendement n° 29* de la commission (substitution d'un système de contrôle du prix de l'eau au système du plafonnement) (p. 6660) ; les crédits budgétaires affectés aux travaux hydrauliques (p. 6660) ; retrait de l'*amendement n° 2* de M. Wagner (déblocage du prix de l'eau en vue de garantir le respect des exigences de l'hygiène et de la santé publique (p. 6661) ; adoption de l'*amendement n° 91* du Gouvernement (conditions dans lesquelles il pourra être dérogé aux dispositions du plafonnement du prix de l'eau) (p. 6661) ; adoption de l'*amendement n° 6* de M. Charles Bignon (suppression des dispositions relatives aux sanctions) (p. 6661) ; l'article 9, ainsi modifié, est adopté (p. 6661).

ART. 10 (modalités de blocage et de contrôle des prix des transports) (p. 6662) : adoption de l'*amendement n° 30* de la commission (application des dispositions de l'article aux transports routiers intérieurs) (p. 6662) ; rejet de l'*amendement n° 31* de la commission (extension du champ d'application de l'article aux transports maritimes de marchandises entre la métropole et les départements d'outre-mer) (p. 6663) ; adoption de l'*amendement n° 32* de la commission (extension du champ d'application de l'article aux transports intérieurs par batellerie) (p. 6663) ; l'article 10, ainsi modifié, est adopté (p. 6663).

Après l'ART. 10 : *amendement n° 11* du Gouvernement (plafonnement et encadrement des rémunérations versées par les employeurs) (p. 6664); adoption du *sous-amendement n° 33* de la commission (exclusion du champ d'application des étrangers et des Français résidant à l'étranger qui sont appointés par des sociétés françaises) (p. 6664) ; rejet du *sous-amendement n° 84* de M. Zeller (modification du système de plafonnement) (p. 6665) ; adoption du *sous-amendement n° 35* de M. Chauvet (modification du système de plafonnement) (p. 6665) ; adoption du *sous-amendement n° 13* de M. Marette (suspension de plein droit pour l'année 1977 de la validité des contrats privés portant sur certaines rémunérations) (p. 6665) ; l'*amendement n° 11*, ainsi modifié, est adopté (p. 6665).

ART. 11 (aide exceptionnelle en faveur des agriculteurs victimes de la sécheresse) (p. 6665) : l'extension de l'aide aux agriculteurs des Antilles (p. 6665) : les conditions d'hébergement et d'assistance des réfugiés de la Soufrière (p. 6666) ; rejet de l'*amendement n° 58* de M. Duffaut (consultation d'une commission communale lors de la détermination du montant et de la répartition de l'indemnisation des agriculteurs) (p. 6666) ; l'article 11 est adopté (p. 6666).

Après l'ART. 11 : rejet de l'*amendement n° 59* de M. Duffaut (inclusion dans le projet de budget du ministère de l'agriculture d'un état détaillé de l'ensemble des fonds affectés à la couverture des calamités agricoles) (p. 6667) ; rejet de l'*amendement n° 64* de M. Frelaut (plafonnement de la taxe d'habitation pendant la période transitoire pour la part départementale de l'augmentation due au changement d'assiette) (p. 6667) ; rejet de l'*amendement n° 79* de M. Duffaut (conditions dans lesquelles peut intervenir un dégrèvement automatique de la majoration de la taxe d'habitation) (p. 6668).

ART. 12 (ouverture de crédits supplémentaires au titre des dépenses ordinaires des services civils pour 1976) (p. 6669) :

ETAT A. — Agriculture. — TITRE III et TITRE IV : adoption (p. 6669) ; Anciens combattants. — TITRE IV : adoption (p. 6669) ; Economie et finances. — *Charges communes.* — TITRE III et TITRE IV : adoption (p. 6669) ; Intérieur. — TITRE IV : adoption (p. 6669) ; Transports. — Marine marchande. — TITRE IV : adoption (p. 6669) ; Travail et santé .— Travail. — TITRE IV : adoption (p. 6669) ; l'article 12 est adopté (p. 6669).

ART. 13 (ouverture de crédits supplémentaires au titre des dépenses en capital) (p. 6669) :

ETAT B. — Agriculture. — TITRE VI : crédits de paiement ; adoption (p. 6669) ; Education. — TITRE V. — TITRE VI : crédits de paiement : adoption (p. 6670) ; Universités. — TITRE V : adoption (p. 6670) ; — l'article 13 est adopté (p. 6670).

ART. 14 (ouverture de crédits au titre des dépenses ordinaires des services militaires pour 1976) : adoption (p. 6670).

ART. 15 (ouverture de crédits au titre des dépenses en capital des services militaires pour 1976) : adoption (p. 6670)).

ART. 16 (ratification du crédit ouvert par le décret d'avance n° 76-849 du 1er septembre 1976) : adoption (p. 6670).

ART 2 et 6 (*suite*) : engagement de la responsabilité du Gouvernement conformément aux dispositions de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 6670, 6671).

Suite du débat, *voir* MOTION DE CENSURE 5 [19 octobre 1976].

ADOPTION du projet de loi de finances rectificative pour 1976 dans la rédaction sur laquelle le Gouvernement avait engagé sa responsabilité [19 octobre 1976] (p. 6757).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [26 octobre 1976] (p. 7016).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur de la commission mixte paritaire ; Jean-Pierre Cot ; Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La contribution exceptionnelle de solidarité demandée aux exploitants agricoles ; l'application de la vignette aux véhicules (p. 7016) ; la majoration de l'impôt sur le revenu ; la contribution exceptionnelle des sociétés ; le dégrèvement de la taxe foncière ; le blocage et le plafonnement des loyers ; le raccordement à un réseau de distribution d'eau chaude ; le prix de l'eau ; les transports urbains ; le blocage des hauts salaires ; le moratoire des dettes des agriculteurs ; la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics alloués aux sociétés du groupe Marcel Dassault ; la levée du secret fiscal (p. 7017) ; l'irrecevabilité des amendements déposés lors de la discussion d'une commission mixte paritaire (p. 7018).

Intervention de M. Barre, Premier ministre :

L'indemnisation des agriculteurs ; la modification de l'assiette de la majoration exceptionnelle du revenu des agriculteurs ; l'institution d'une vignette sur les motocyclettes ; le secret fiscal ; l'ordonnance du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires ; le communiqué du ministre délégué à l'économie et aux finances relatif à la situation fiscale du groupe Dassault (p. 7018).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 7019, 7020, 7021).

ORATEURS : *M. Durafour, ministre délégué.*

ART. 2 : adoption par scrutin public de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (libération de la contribution exceptionnelle due par les exploitants agricoles à hauteur de 50 % sous forme de contribution à un emprunt (p. 7021) ; liste des votants (p. 7051, 7052).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. André Boullouche* : le vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche ; le droit de contrôle du Parlement (p. 7021).

ADOPTION par scrutin public du texte de la commission mixte paritaire (p. 7022) ; liste des votants (p. 7052, 7053).

11. — PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976 **n° 2630,** présenté à l'Assemblée nationale le 19 novembre 1976 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances ; M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances, et M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (budget) (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 25 novembre 1976 par M. Maurice Papon, rapporteur général, n° 2649 ; adoption le 9 décembre 1976. — Projet de loi n° 590.

Transmis au Sénat le 10 décembre 1976, n° 145 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 14 décembre 1976 par M. René Monory, n° 153 (année 1976-1977) ; adoption le 16 décembre 1976. — Projet de loi n° 51 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 17 décembre 1976 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 2712 ; demande de commission mixte paritaire le 17 décembre 1976 ; rapport le 17 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Maurice Papon, n° 2713 ; aodption définitive le 17 décembre 1976. — Projet de loi n° 608.

Rapport le 17 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Coudé du Foresto, n° 175 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 17 décembre 1976. — Projet de loi n° 61 (année 1976-1977).

Décision du Conseil constitutionnel en date du 28 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 29 décembre 1976 (p. 7580).

Loi n° 76-1220 du 28 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 29 décembre 1976 (p. 7526).

PREMIÈRE LECTURE [9 décembre 1976] (p. 9123, 9144) :

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances ; MM. Odru, Charles Bignon, Boulloche, Cornet, Berthelot, Villon, Garcet, Ginoux, Huguet.*

Question préalable de M. Defferre ; MM. Duffaut, Voisin, Hamel, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget ; Marette, Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Le problème de la présentation ; l'ampleur et la nature des ajustements ; la maîtrise par le Gouvernement du budget de fonctionnement ; le phénomène de « blocage budgétaire » ; les créations d'emplois ; le montant des concours à l'Etat ; les options des entreprises nationales ; les programmes de l'aéronautique ; les tarifs ; le domaine de l'énergie et des transports ; le financement des entreprises publiques (p. 9124) ; le problème de l'équilibre du collectif ; le remboursement de prêts du Trésor ; l'emprunt libératoire ; le montant des déficits pour 1975 et 1976 ; les variables économiques de 1976 ; la limitation de la progression des dépenses publiques ; le caractère indifférencié des abattements de crédits proposés (p. 9125) ; les ajustements de dépenses demandés par le Gouvernement ; la taxe professionnelle ; la nécessité de correctifs ; les solutions envisagées par le Gouvernement ; le report de l'exigibilité de la majoration de la taxe professionnelle ; le réexamen du système de la taxe (p. 9126).

Intervention de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances :

L'analyse du dispositif proposé par le Gouvernement ; son insertion dans la politique budgétaire ; les causes du dépassement des ouvertures de crédits de la loi de finances initiale ; le déficit de 1976 ; l'évolution de la dépense publique (p. 9127) ; le rejet de l'abattement linéaire proposé par la commission ; le réexamen du contenu et de l'opportunité des dépenses ; la maîtrise de l'évolution de la dépense ; le transfert d'une partie du 1 % construction vers le FNAL (Fonds national d'aide au logement) ; la surveillance de l'utilisation des autorisations de programme et des crédits de paiement ; les concours aux entreprises nationales ; la situation des entreprises publiques ; leurs tarifs ; l'évolution de leur masse salariale ; le prélèvement des entreprises publiques sur le budget de l'Etat, la contribution du Gouvernement à l'action de redressement ; la taxe professionnelle ; l'historique des mesures prises par le ministère de l'économie et des finances (p. 9128) ; les dispositions de l'amendement gouvernemental ; le coût pour l'Etat de l'amendement (p. 9129).

Question préalable de M. Defferre :

Les motifs de la question préalable ; la taxe professionnelle (p. 9129) ; la proposition de M. Boulloche d'une expérience « à blanc » ; le niveau des distorsions fiscales ; les résultats des sondages réalisés dans certaines professions ; la perturbation de l'assiette de la taxe professionnelle ; les abattements dont bénéficient les centrales d'EDF ; le caractère insatisfaisant des explications du Gouvernement ; l'amendement du Gouvernement (p. 9130) ; l'absence de dispositions relatives à la taxe d'habitation ; le vote constitutionnel sur l'équilibre budgétaire ; l'évolution de la dette extérieure ; l'impôt sur les plus-values ; la situation de la Bourse ; les transferts de titres hors de France ; le niveau des prix et la croissance des salaires ; la détérioration du marché de l'emploi (p. 9131) ; l'objet de la question préalable ; les conséquences de son adoption ; les erreurs commises lors de l'adoption du projet de loi instituant la taxe professionnelle ; les prévisions établies par les services de l'administration (p. 9132) ; le comportement de l'administration du ministère des finances ; l'administration française (p. 9133).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat :

Les objectifs de la loi du 29 juillet 1975 ; les erreurs commises lors de sa préparation ; l'enquête ordonnée par le Gouvernement ; la fixation à 70 % du taux d'augmentation de la charge fiscale ; le partage des responsabilités ; la qualité de l'administration française (p. 9133) ; rejet de la question préalable par scrutin public (p. 9134) ; liste des votants (p. 9141, 9142).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Caractéristiques du projet (p. 9134, 9136, 9137, 9145, 9147) ; l'équilibre budgétaire (p. 9136, 9137, 9138, 9139, 9147) ; la Cour des comptes (p. 9136) ; la réduction des crédits d'exécution (p. 9136) ; l'influence des dépenses de l'Etat sur l'économie (p. 9138) ;

la capacité contributive des Français (p. 9136, 9147) ; les dépenses publiques (p. 9136) ; le déficit 1976 (p. 9137, 9138, 9647) ; l'information du Parlement (p. 9137) ; l'exécution du budget pour 1977 (p. 9138) ; le FAC (p. 9138) ; l'administration du ministère des finances (p. 9137) ; le financement des organismes internationaux (p. 9136) ; les propositions communistes (p. 9135) ; l'UDR et le RPR (p. 9135) ; la modification du statut du FMI (Fonds monétaire international) (p. 9135) ; les lois de règlement (p. 9137) ; CNPF (p. 9134, 9139) ; le niveau du chômage (p. 9134, 9138, 9139, 9140) ; l'indemnisation des chômeurs (p. 9139) ; le chômage des jeunes (p. 9139) ; le plan Barre (p. 9134, 9135, 9139) ; le gel des prix (p. 9134, 9138) ; le pouvoir d'achat des travailleurs (p. 9134, 9140) ; la hausse des prix (p. 9134, 9138) ; l'évolution du commerce extérieur (p. 9135) ; l'aide au secteur de la sidérurgie (p. 9140) ; les difficultés de certaines entreprises (p. 9140) ; la réforme de la fiscalité (p. 9134, 9136, 9137) ; la justice fiscale (p. 9134, 9147) ; l'impôt sur les sociétés (p. 9134) ; la contribution patronale au logement (p. 9147) ; les finances locales (p. 9134, 9136, 9137) ; le rapport Guichard (p. 9137) ; la taxe d'habitation (p. 9134, 9136) ; la taxe professionnelle (p. 9136, 9137, 9147, 9148) ; la gestion des entreprises nationales (p. 9136, 9138, 9147) ; leur endettement (p. 9147) ; les tarifs (p. 9136, 9138, 9139) ; les transports terrestres (p. 9139) ; la SNCF (p. 9139) ; la participation de l'Etat aux régimes spéciaux de retraite (p. 9139) ; l'affectation de la redevance radio-télévision à TDF (p. 9138, 9139) ; l'insuffisance compétitive de l'agriculture (p. 9148, 9149) ; sa modernisation (p. 9149) ; les dotations à l'agriculture (p. 9145, 9148, 9149) ; le revenu agricole (p. 9148, 9149) ; le volume des transferts (p. 9149) ; les prêts bonifiés (p. 9145, 9149) ; l'élevage (p. 9145) ; le tissu rural (p. 9149) ; les surplus laitiers (p. 9145) ; la concertation avec les organismes agricoles (p. 9148) ; la gratuité scolaire (p. 9145) ; la revalorisation de la fonction enseignante (p. 9148) ; les maîtres auxiliaires (p. 9145) ; les dotations en matière d'équipement scolaire (p. 9145) ; l'inspection d'académie des Bouches-du-Rhône (p. 9147) ; l'université (p. 9145, 9146) ; l'université de Provence (p. 9146) ; l'exercice des libertés syndicales (p. 9147) ; les crédits affectés à la culture (p. 9146) ; l'enseignement musical (p. 9146, 9147).

Intervention de M. Durafour, ministre délégué :

Les problèmes de l'agriculture ; l'action culturelle et éducative ; l'équilibre des finances publiques ; le coût des dégrèvements afférents à la taxe professionnelle (p. 9149) ; la situation des entreprises nationales ; l'effort d'économies ; la Cour des comptes ; les interventions économiques de l'Etat ; les créations nettes d'emplois en vue des titularisations ; l'affectation de la redevance de radiotélévision à TDF ; la taxe d'habitation ; la répartition de la contribution de la taxe professionnelle ; un document « de constatation » (p. 9150).

DISCUSSION DES ARTICLES [9 décembre 1976] (p. 9150) :

ORATEURS : *MM. Lamps, Papon, rapporteur général ; Durafour, ministre délégué ; Barthe, Duffaut, Chauvet, Montagne, Hamel, Icart, président de la commission des finances ; Maurice Cornette, Jean-Pierre Cot, Limouzy, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Frelaut, Ginoux, Raymond, Porelli, Neuwirth, Niles, Poncelet, secrétaire d'Etat, Garcin, Ralite, Guilliod, Cerneau, Josselin, Weiman, Villon.*

Avant l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 7* de M. Vizet (produit soumis au taux zéro de la TVA, provisions réintégrées dans le bénéfice imposable des sociétés ; modification des taux d'amortissement linéaires et dégressifs) (p. 9151).

ART. 1er : *loi n° 76-539 du 22 juin 1976* (application du taux réduit de la T.V.A. aux produits sanguins d'origine humaine) : rejet de l'*amendement n° 6* de M. Millet (application du taux zéro de la TVA aux produits pharmaceutiques ; suppression de la déduction en matière de TVA de certaines entreprises commerciales ; modification des taux d'amortissement linéaire) (p. 9151) ; l'article 1er est adopté (p. 9151).

ART. 2 : *article 696 du code général des impôts* (régime fiscal des acquisitions et des rétrocessions réalisées dans les zones d'intervention foncière) (p. 9151) : adoption de l'*amendement n° 22* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 9152) ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté (p. 9152).

Après l'ART. 2 : *amendement n° 19* de M. Chauvet (institution d'un régime simplifié d'imposition d'après le bénéfice réel pour les petits et moyens exploitants agricoles) (p. 9152) ; adoption du sous-amendement n° 47 du Gouvernement (exclusion de l'achat des matières premières du calcul des stocks) (p. 9154) ; adoption de l'*amendement n° 48* du Gouvernement (non-constitution de provisions) (p. 9155) ; adoption du *sous-amende-*

ment n° 45 de M. Icart (suppression de l'avis des organisations professionnelles lors de la fixation des conditions d'application de l'article) (p. 9155) ; adoption du *sous-amendement n° 49* du Gouvernement (fixation par décret des conditions d'exercice et de la durée de validité des options) (p. 9155) ; adoption de l'*amendement n° 19* (p. 9155) ; l'*amendement n° 50* de M. Mayoud (instauration d'un régime simplifié d'imposition d'après le bénéfice réel des petits et moyens exploitants agricoles) devient sans objet (p. 9155) ; adoption de l'*amendement n° 46* de M. Icart (suppression de la prise en compte des organisations professionnelles) (p. 9155).

ART. 3 : *article 62-IV de la loi de finances pour 1976* (extension de certaines dispositions de la loi de finances pour 1976 relatives au régime fiscal des emprunts émis à l'étranger) (p. 9155) ; rejet de l'*amendement* de suppression *n° 21* de M. Duffaut (p. 9156) ; l'article 3 est adopté (p. 9156).

Après l'ART. 3: *amendement n° 42* du Gouvernement (conditions de plafonnement de la cotisation de la taxe professionnelle due par le contribuable en 1976) (p. 9156) ; rejet du *sous-amendement n° 57* de M. Chauvet repris par M. Duffaut (calcul du plafonnement à partir de la cotisation de patente sur les mêmes bases d'imposition) (p. 9160) ; adoption du *sous-amendement n° 43* de la commission des lois (modalités d'application du plafonnement) (p. 9160) ; rejet par scrutin public du *sous-amendement n° 53* de M. Frelaut (réserve de l'application des dispositions aux entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 15 millions de francs et modalités d'exonération du paiement du montant supplémentaire de la taxe d'habitation) (p. 9160) ; liste des votants (p. 9190, 9191) ; retrait du *sous-amendement n° 44* de la commission des lois (modalités de dépôt d'un projet de loi réaménageant la taxe professionnelle) (p. 9161) ; rejet de l'*amendement n° 52* de M. Duffaut (conditions du report de la date limite de paiement de taxe d'habitation de l'année 1976 et abrogation de certaines dispositions du code général des impôts relatives à l'avoir fiscal, au prélèvement libératoire sur les produits de placement à revenu fixe et au régime spécial de taxation des profits de construction spéculatifs) (p. 9162) ; rejet de l'*amendement n° 30* de M. Ballanger (report de l'exigibilité du paiement de la taxe d'habitation et exonération des personnes en situation de chômage et des personnes âgées ; abrogation des dispositions du code général des impôts relatives à l'avoir fiscal) (p. 9162) ; rejet de l'*amendement n° 38 rectifié* de M. Frelaut (exonération des personnes en situation de chômage de la taxe d'habitation ; abrogation des dispositions du code général des impôts relatives à l'avoir fiscal) (p. 9162) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 39 rectifié* de M. Combrisson (exonération de la taxe d'habitation des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans ou non imposables sur le revenu des personnes physiques et abrogation des dispositions du code général des impôts relatives à l'avoir fiscal) (p. 9163) ; liste des votants (p. 9191, 9192) ; rejet de l'*amendement n° 41 rectifié* de M. Frelaut (exonération du paiement de l'augmentation de la taxe d'habitation et abrogation des dispositions du code général des impôts relatives à l'avoir fiscal) (p. 9163) ; rejet de l'*amendement n° 36* de M. Vizet (institution d'un abattement de 20 % sur la taxe d'habitation applicable aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et aux titulaires de la carte d'invalidité ou de cécité et abrogation des dispositions du code général des impôts relatives à l'avoir fiscal) (p. 9163) ; *amendement n° 23* de la commission (application des allégements en matière de majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu) (p. 9164) ; adoption de l'*amendement n° 23* (p. 9164) ; retrait de l'*amendement n° 32* de M. Neuwirth (conditions de présentation par le Gouvernement d'un projet de loi portant codification et simplification des règles applicables en matière de procédure fiscale) (p. 9167) ; le *sous-amendement n° 40* de M. Marette (création d'une magistrature des impôts) devient sans objet (p. 9167).

Avant l'ART. 4 : rejet de l'*amendement n° 2* de M. Gosnat (non-augmentation, en 1977, du prix de l'essence et des produits pétroliers en général) (p. 9167).

ART. 4 (taux de la contribution patronale à l'effort de construction et de la cotisation des employeurs relative à l'allocation logement) (p. 9167) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 24* de la commission (p. 9168) ; l'article 4 est supprimé (p. 9168).

Après l'ART. 4 : rejet de l'*amendement n° 3* de M. Gosnat (suppression des tarifs préférentiels accordés aux grandes entreprises ; modalités de relèvement des tarifs de l'électricité et diminution des tarifs basse tension à usage domestique) (p. 9169).

ART. 5 (diminution des droits supplémentaires de la redevance pour usage des appareils de radiodiffusion et de télévision de 1975) (p. 9169) : la condition des artistes de télévision (p. 9169) ; adoption (p. 9170).

Après l'ART. 5 : rejet de l'*amendement n° 5* de M. Legrand (engagement du Gouvernement à prendre les mesures nécessaires au maintien et à l'augmentation de la production

de charbon en France) (p. 9170) ; rejet de l'*amendement n° 20* de M. Chauvet (modification des crédits affectés aux travaux d'électrification rurale) (p. 9170) ; rejet de l'*amendement n° 31* de M. Porelli (affectation au conseil général des Bouches-du-Rhône du produit de la taxe intérieure de consommation applicable aux carburants et suppression des provisions pour fluctuations de cours des produits pétroliers) (p. 9171) ; adoption de l'*amendement n° 35* de M. Guilliod (moratoire applicable aux personnes domiciliées dans le département de la Guadeloupe et ayant fait l'objet de mesures d'évacuation, en matière d'obligation, de délais de recours et de décisions des juridictions répressives) (p. 9172) ; adoption de l'*amendement n° 54* de M. Cerneau (institution d'une taxe locale sur les rhums fabriqués dans le département de la Réunion destinée à alimenter le budget départemental) (p. 9172) ; adoption de l'*amendement n° 55* du Gouvernement (application de la loi n° 46-3172 du 30 septembre 1946 instituant un fonds forestier national au département de la Guyane) (p. 9172).

ART. 6 (ouverture de crédits supplémentaires au titre des dépenses ordinaires des services civils pour 1976) (p. 9173) : réserve de l'article 6 jusqu'au vote sur l'état A (p. 9174) ; rejet de l'*amendement n° 25* de la commission (réduction de 5 % des crédits ouverts à l'état A à chacun des titres et des ministères) (p. 9175).

ETAT A (répartition des crédits ouverts au titre des dépenses ordinaires des services civils) : Affaires étrangères. — TITRES III et IV : adoption (p. 9175) ; Agriculture. — TITRES III et IV : adoption (p. 9175) ; Anciens combattants. — TITRES III et IV : adoption (p. 9175) ; Commerce et artisanat. — TITRE III : adoption (p. 9175) ; Coopération. — TITRE IV : adoption (p. 9175) ; Culture. — TITRES III et IV : adoption (p. 9175) ; Départements d'outre-mer. — TITRE III : adoption (p. 9175) ; Economie et finances. — I. — *Charges communes.* — TITRES II, III et IV : adoption (p. 9175) ; II. — *Services financiers.* — TITRES III et IV : adoption (p. 9175) ; Education. — TITRES III et IV : adoption (p. 9175) ; Universités. — TITRES III et IV : adoption (p. 9176) ; Equipement. — TITRES III et IV : adoption (p. 9176) ; Industrie et recherche. — TITRES III et IV : adoption (p. 9176) ; Intérieur. — TITRE III : rejet de l'*amendement 15* de M. Duffaut (réduction de crédits relatifs à la prise en charge des personnes refoulées ou réfugiées) (p. 9176) ; adoption du titre III (p. 9176), adoption du titre IV (p. 9176) ; Rapatriés. — TITRE IV : adoption (p. 9176) ; Justice. — TITRE III : adoption (p. 9176) ; Qualité de la vie. — I. — *Environnement.* — TITRE III : adoptino (p. 9176) ; II. — *Jeunesse et sports.* — TITRES III et IV : adoption (p. 9176) ; III. — *Tourisme.* — TITRE III : adoption (p. 9176) ; Services du Premier ministre. — I. — *Services généraux.* — TITRES III et IV : adoption (p. 9176) ; II. — *Journaux officiels.* — TITRE III : adoption (p. 9176) ; V. — *Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité.* — TITRES III et IV : adoption (p. 9176) ; TITRE IV : rejet de l'*amendement n° 16* de M. Duffaut (réduction de crédits) (p. 9177) ; adoption du titre IV (p. 9177) ; Transports. — II. *Transports terrestres.* — TITRE IV : adoption (p. 9177) ; III. — *Aviation civile.* — TITRES III et IV : adoption (p. 9177) ; IV. — *Marine marchande.* — TITRES III et IV : adoption (p. 9177) ; Travail et santé. — I. — *Section commune.* — TITRE III : adoption (p. 9177) ; II. — *Travail.* — TITRES III et IV : adoption (p. 9177) ; III. — *Santé.* — TITRE IV : adoption (p. 9177) ; l'article 6 et l'état A sont adoptés (p. 9177).

ART. 7 (ouvertures de crédits au titre des dépenses en capital des services civils pour 1976) (p. 9177) : l'article 7 est réservé jusqu'au vote sur l'état B (p. 9178) ; rejet de l'*amendement n° 26* de la commission (réduction de 5 % des autorisations de programme et des crédits de paiement ouverts à l'état B à chacun des titres et des ministères) (p. 9178).

ETAT B (répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement ouverts au titre des dépenses en capital des services civils) : Affaires étrangères. — TITRE V : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9178)2; Agriculture. — TITRE V : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9178) ; TITRE VI : crédits de paiement ; adoption (p. 9178) ; Culture. — TITRE V : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9178) ; TITRE VI : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9178) ; Départements d'outre-mer. — TITRE VI : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9178) ; Economie et finances. — I. — *Charges communes.* — TITRE V : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9178) ; TITRE VI : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9178) ; Education. — TITRE V : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9179) ; Universités. — TITRE V : crédits de paiement ; adoption (p. 9179) ; TITRE VI : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9179) ; Indrustrie et recherche. — TITRE V : autorisations de pro-

gramme et crédits de paiement (p. 9179) ; TITRE VI : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9179) ; Intérieur. — TITRE V : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9179) ; TITRE VI : crédits de paiement ; adoption (p. 9179) ; Qualité de la vie. — II. — *Jeunesse et sports.* — TITRE V : crédits de paiement ; adoption (p. 9179) ; Services du Premier ministre. — I. *Services généraux :* autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9179) ; V. — *Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité.* — TITRE VI : autorisations de programme ; adoption (p. 9179) ; Territoires d'outre-mer. — TITRE VI : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9179) ; Transports. — II. *Transports terrestres.* — TITRE VII : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9180) ; III. — *Aviation civile.* — TITRE V : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9180) ; TITRE VI : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9180) ; IV. — *Marine marchande.* — TITRE VI : crédits de paiement ; adoption (p. 9180) ; Travail et santé. — III. — *Santé.* — TITRE VI : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption (p. 9180) ; l'article 7 et l'état B sont adoptés (p. 9180).

ART. 8 (ouvertures de crédits de paiement supplémentaires au ministre de la défense au titre des dépenses ordinaires des services militaires pour 1976) : rejet de l'*amendement n° 27* de la commission (réduction de crédits) (p. 9180) ; l'article 8 est adopté (p. 9180).

ART. 9 (ouvertures de crédits supplémentaires au ministre de la défense au titre des dépenses en capital des services militaires pour 1976) : rejet de l'*amendement n° 28* de la commission (réduction de crédits) (p. 9180) ; l'article 9 est adopté (p. 9180).

ART. 10 (budgets annexes : ouverture de crédits supplémentaires au secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications au titre des dépenses du budget annexe pour 1976) : rejet de l'*amendement n° 29* de la commission (réduction de crédits) (p. 9181) ; l'article 10 est adopté (p. 9181).

ART. 11 (comptes spéciaux du Trésor : ouverture aux ministres d'un crédit de paiement supplémentaire au titre du compte d'affectation spéciale « Fonds spécial d'investissement routier ») (p. 9181) : rejet de l'*amendement* de suppression n° *17* de M. Duffaut (p. 9181).

Après l'ART. 11 : retrait de l'*amendement n° 18* de M. Duffaut (communication aux présidents, rapporteurs généraux et rapporteurs spéciaux « voies et moyens » des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat des documents statistiques relatifs au recouvrement des recettes fiscales et non fiscales établis chaque mois par la direction générale des impôts et la direction de la comptabilité publique) (p. 9182).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9182).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [17 décembre 1976] (p. 9614).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur de la commission mixte paritaire, Josselin, Odru, Fanton, Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances, Sablé, Lauriol.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les conditions d'adoption de diverses dispositions d'ordre financier ; la modification de certaines dispositions « diverses » ; la taxe professionnelle (p. 9614) ; les objectifs du plan Barre ; ses premiers résultats ; le déficit des entreprises nationales ; leur dénigrement ; le désengagement financier de l'Etat ; la situation de ces entreprises en 1977 ; l'utilisation du patrimoine collectif au profit des seuls intérêts privés (p. 9615) ; les variations de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle ; le niveau record atteint par le chômage ; la politique contractuelle ; le gel des prix ; la présentation de la crise économique par le Premier ministre ; les déclarations gouvernementales et présidentielles (p. 9616) ; les raisons de la crise ; le problème des attachés d'administration centrale de la ville de Paris (p. 9617).

Intervention de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances :

Le problème des attachés d'administration de la ville de Paris (p. 9617).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'institution par les conseils régionaux des DOM d'une surtaxe frappant les supercarburants, essences et produits pétroliers ; les prérogatives des conseils généraux en matière financière ; le vote intervenu au sein de la commision mixte paritaire ; l'opportunité de la surtaxe ; le privilège de l'Assemblée nationale en matière financière ; la présentation par le

Sénat sous forme d'amendement d'une proposition de loi discutée par une commission de l'Assemblée (p. 9618) ; le caractère anticonstitutionnel de la procédure (p. 9619).

Intervention de M. Durafour, ministre délégué :

Le ralliement du Gouvernement au texte de la commission mixte paritaire (p. 9619).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9619 à 9620).

Le problème de la recevabilité d'un amendement émanant d'un membre de l'Assemblée nationale (p. 9620).

ART. 5 *quater* A : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 1* du Gouvernement (p. 9621).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9621).

12. — PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1977 **n° 2768,** présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, M. Michel Durafour, délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances et M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Budget) (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; lettre rectificative, présentée à l'Assemblée nationale le 4 mai 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances et M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Budget), n° 2859 ; rapport le 18 mai 1977 par M. Maurice Papon, rapporteur général, n° 2903 ; avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles le 11 mai 1977 par M. Daillet, n° 2867 ; adoption le 25 mai 1977. — Projet de loi n° 671.

Transmis au Sénat le 26 mai 1977, n° 330 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des finances ; rapport le 3 juin 1977 par M. Maurice Blin, n° 350 (année 1976-1977). Adoption définitive le 8 juin 1977. — Projet de loi n° 134 (année 1976-1977).

Loi n° 77-608 du 14 juin 1977, publiée au *J.O.* du 15 juin 1977 (p. 3250).

PREMIÈRE LECTURE [24 mai 1977] (p. 2916, 2930), [25 mai 1977] (p. 3005).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Daillet, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Icart, président de la commission des finances, Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, Robert-André Vivien, Lamps, Mayoud, Jean-Pierre Cot, Legrand, Sprauer, Kalinsky, Voisin, Chambaz, Rieubon, Vizet, Tourné.*

La multiplication excessive des collectifs budgétaires (p. 2916, 2918, 2920, 2924, 2926) ; le caractère anormal de la rectification actuelle ; l'intégration des dépenses de 1976 dans le collectif (p. 2916, 2925, 2935) ; le « pilotage à vue » du Gouvernement (p. 2926) ; l'imprévisibilité des dépenses, avancée comme explication par le Gouvernement (p. 2916) ; la sous-évaluation manifeste de certaines dépenses du budget initial (p. 2917, 2925, 2926) ; le non-respect des objectifs de rigueur budgétaire fixés par le Gouvernement ; l'importance du déficit budgétaire (p. 2925, 2926, 2933, 2935) ; l'opportunité du déficit dans le contexte économique de reprise ; le rôle entraînant des budgets publics (p. 2931) ; le double objet de la loi de finances rectificative ; l'actualisation du budget et la lettre rectificative ; le contenu du collectif d'actualisation (p. 2918, 2921) ; la rectification des évaluations du budget ; une série d'autres ajustements (p. 2916) pour les entreprises publiques, l'emploi et la formation, les compensations démographiques, l'enseignement privé (p. 2917) ; le contenu de la lettre rectificative ; l'application du programme du Gouvernement (p. 2917, 2920) ; les efforts faits pour les personnes âgées (p. 2917, 2919, 2931, 2935) et pour les familles par le Gouvernement (p. 2918, 2921, 2931) ; la majoration des crédits d'équipement (p. 2917, 2920) ; son insuffisance (p. 2918, 2936) ; le problème de la mise à disposition effective de ces crédits et les conditions d'engagement des dépenses d'équipement (p. 2936) ; le blocage des crédits de paiement ; la nécessité d'appliquer la régulation par quarts (p. 2938) ; les dangers que cela présente pour les entreprises travaillant pour l'Etat (p. 2936, 2938) ; la nécessité d'étendre l'exception au blocage prévu pour les travaux d'adduction d'eau aux travaux d'électrification rurale (p. 2939) ; le financement du projet de train à grande vitesse Paris - Lyon (p. 2917) ; les mesures prises pour l'emploi (p. 2917, 2919, 2935) ; leur insuffisance (p. 2934, 2935, 2941) ; le risque de lourdeur administrative (p. 2932) ; les propositions communistes ; leur réalisme (p. 2951) ; celles du programme commun

(p. 2943) ; les controverses relatives au pécule versé aux travailleurs étrangers (p. 2919, 2920) ; la répartition des 20.000 postes de vacataires créés (p. 2917, 2919, 2931) ; l'insuffisance de cette mesure et son caractère éphémère (p. 2934, 2942) ; l'utilité des mesures prises par la lettre rectificative (p. 2919, 2935) ; le financement de la loi de finances rectificative (p. 2917, 2926, 2927) ; la décision de porter l'emprunt de 6 à 8 milliards ; l'inconvénient de cet emprunt (p. 2918) ; l'adhésion populaire à cet emprunt (p. 2931) ; l'emploi : la gravité du chômage des jeunes (p. 2918, 2920, 2927, 2933, 2941) ; les problèmes liés à la formation des jeunes (p. 2918, 2919, 2941) ; l'enquête de l'*Humanité* sur le chômage des jeunes (p. 2941) ; le discrédit jeté sur les chômeurs par le Gouvernement ; la non-publication de l'enquête de la SOFRES sur leur situation (p. 2942) ; le chômage des travailleurs scientifiques ; l'insuffisance des budgets de la recherche scientifique en 1976, 1977 et pour 1978 ; la situation au CEA ; l'insuffisance des effectifs dans toute l'administration ; le cas des PTT dans l'Essonne (p. 2942) ; le politique scolaire et universitaire rétrograde du Gouvernement et le mépris de ce dernier pour le milieu scolaire et universitaire ; la politique communiste en ce domaine (p. 2939, 2940) ; les conditions de l'efficacité des mesures prises pour l'emploi : appui des entreprises, rapidité d'application (p. 2920) ; les contraintes pesant sur la politique de l'emploi : la complexité des procédures de licenciement pour causes économiques, motif du refus d'embauchage des jeunes (p. 2920, 2921) ; la nécessité d'encourager l'esprit d'entreprise par la fourniture de fonds propres aux entreprises nouvelles et l'allègement de leurs charges d'exploitation (p. 2921) ; la nécessité de mieux contrôler les dépenses faites au titre de la politique industrielle (p. 2932) ; l'insuffisance du complément familial et l'évolution vers un régime d'assistance (p. 2935) ; la hausse des prix (p. 2927, 2933, 2940) ; l'indice CGT (p. 2940); les risques de la division internationale du travail (p. 2932) ; la stagnation de la production industrielle explique les chiffres du commerce extérieur (p. 2933) ; les difficultés des entreprises à augmenter leurs fonds de roulement dues à l'encadrement du crédit (p. 2936); la grève ; la désapprobation des travailleurs au Gouvernement (p. 2926, 2932, 2933) ; l'aggravation des inégalités et les profits des entreprises (p. 2927, 2934, 2940) ; la responsabilité des grandes entreprises dans la crise (Rhône-Poulenc) (p. 2940) ; les « cadeaux » faits aux entreprises (p. 2934, 2942, 2943) ; le rapport du Conseil national des impôts (p. 2940) ; l'insuffisance du plan gouvernemental (p. 2928) ; la perspective de redressement continu dans lequel s'inscrit le projet du Gouvernement (p. 2930) ; la mise en place d'une « économie sociale de marché » (p. 2930) ; la « faillite » de l'économtie mixte (p. 2932) ; l'absence de contre-projet sérieux de l'opposition (p. 2932) ; le prétendu déficit de la sécurité sociale, justification des mesures antisociales du Gouvernement (p. 2934, 2935); les solutions proposées par vingt-quatre organisations syndicales (p. 2935) ; le problème du déficit des entreprises nationales et des rapports entre elles et le pouvoir politique (p. 2917, 2926, 2932) ; le dénigrement systématique des entreprises publiques ; leur efficacité économique ; l'exemple de la SNCF (p. 2927, 2928) ; la nécessité de remédier aux difficultés de l'entreprise Cadoux travaillant pour la SNCF (p. 2938) ; la politiue du programme commun vis-à-vis des entreprises financières des collectivités locales à cause du plan d' « austérité » (p. 2936, 2937) ; l'accroissement de leurs dépenses d'aide sociale (p. 2937) ; l'inadaptation des ressources fiscales des collectivités locales ; la nécessité d'une décentralisation ; la critique du rapport Guichard (p. 2937) ; la répartition géographique des calamités agricoles du printemps ; l'enquête promise par le Gouvernement ; les conséquences des inondations pour l'agriculture et le domaine public (p. 2943) ; le dispositif de la proposition de loi déposée par les communistes sur les calamités agricoles (p. 2943, 2944) ; la détérioration des revenus agricoles ; le cas des Pyrénées-Orientales ; la nécessité d'aider les sinistrés agricoles (p. 2944).

Intervention de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances :

La loi de finances rectificative, occasion pour le Parlement d'exercer son contrôle sur les grandes étapes de la vie politique et économique du pays ; le caractère inhabituel des textes soumis aujourd'hui au Parlement ; la fidélité du collectif à la politique du Gouvernement ; l'efficacité de cette politique en matière de commerce extérieur (p. 2921) ; et sur le plan de l'inflation ; l'absence de récession et la croissance de la production industrielle ; l'accroissement du volume des exportations ; les problèmes de l'emploi ; la nécessité de rechercher un assainissement en profondeur de l'économie : assainnissement financier, assainissement en matière d'entreprises publiques, en matière de structures ; les impératifs auxquels est soumise la politique budgétaire du Gouvernement : assurer la vérité des comptes publics, mettre en œuvre des actions nouvelles en faveur de la politique économique (p. 2922) ; procéder à un financement non monétaire de l'économie ; le déficit de 13 milliards de francs pour 1977 ; le dispositif proposé pour financer les charges ;

les mesures fiscales ; l'emprunt ; l'adhésion des représentants de l'épargne populaire à cet emprunt ; la politique conduite par le Gouvernement à l'égard des entreprises publiques ; lavérité des tarifs (p. 2923) ; la décision prise pour le train à grande vitesse ; le déficit d'Air France ; l'ampleur des crédits sociaux ; les incidences budgétaires du programme d'action du Gouvernement ; les problèmes posés par l'emploi des jeunes ; leur généralisation à tous les pays industriels ; la question des vacataires ; le problème des équipements publics ; le budget rectifié de 1977, base pour le calcul de la loi de finances pour 1978 (p. 2924) ; la question des 20 000 vacataires employés par l'Etat ; la justification du recours à des vacataires ; le cas de l'entreprise Cadoux (p. 2944) ; la régulation des crédits d'équipement ; les crédits affectés au secteur de l'agriculture ; la réduction du déficit budgétaire ; la volonté du Gouvernement de ne pas financer le déficit budgétaire par la création monétaire ; le caractère raisonnable des écarts révélés par l'application de la loi de finances par rapport aux prévisions initiales ; les difficultés rencontrées par les entreprises ; le négativisme de l'opposition ; l'inflation, véritable cause du chômage mondial ; le combat contre l'inflation, premier impératif national ; la démagogie de l'opposition (p. 2945) ; le bien-fondé de la politique du Gouvernement (p. 2946).

DISCUSSION DES ARTICLES [24 mai 1977] (p. 2946).

ORATEURS : *MM. Lamps, Gouhier, Lucas, Villa, Barbet, Montdargent, Hage, L'Huillier, Claude Weber, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget, Papon, rapporteur général de la commission des finances, Gissinger, Josselin, Rieubon, Maisonnat, Renard, Pranchère, André Billoux, Robert-André Vivien, Bégault.*

ART. 1er (ouverture de crédits supplémentaires aux différents ministères) : le recrutement des 20 000 vacataires ; la nécessité de recruter des titulaires et non des vacataires ; le besoin de 7 000 postes supplémentaires dans la fonction publique ; l'insuffisance de l'affectation de 540 millions de francs au Fonds national d'aide au logement ; les problèmes de nombreux locataires dus à la hausse des loyers, des charges, de l'inflation et du chômage ; la persistance sous d'autres formes de la crise du logement ; la nécessité d'arrêter les expulsions et saisies ; l'augmentation prévisible des loyers qu'engendrera la loi sur l'aide personnalisée au logement (p. 2946) ; l'accroissement des difficultés des sociétés de construction de logements sociaux ; les mesures à prendre pour aider les locataires ; la dotation accordée aux Houillères nationales ; l'explication du déficit des houillères ; le faible prix du charbon ; la production d'électricité des houillères ; la nécessité de moderniser les installations pour permettre une meilleure rentabilité ; les crédits ouverts à la SNCF ; le manque de crédits pour les transports en commun ; l'augmentation du temps de transport des travailleurs due à l'urbanisation ; l'inégalité des équipements de transports en commun ; les protestations des usagers (p. 2947) ; la rentabilité du train à grande vitesse ; l'augmentation de son coût due au refus du Gouvernement de l'inscrire dans le VIe Plan ; l'opposition aux augmentations de tarifs des transports en commun ; la demande de suppression d'autorisations de programme et de crédits de paiement pour les programmes d'étude et de développement du matériel aéronautique ; la suppression d'emplois à la SNIAS ; la réduction de la production de l'Airbus ; la nécessité d'agir pour obtenir de nouvelles zones d'atterissage pour le Concorde et de poursuivre sa construction ; la nécessité d'aider financièrement la SNIAS à réaliser des appareils nouveaux ; la différence des politiques menées à l'égard de la société nationale et du Groupe Dassault ; l'avantage de la nationalisation de la société Dassault (p. 2948) ; les sujétions subies par Air France en matière de construction et d'achat du matériel aéronautique ; les obligations de l'Etat vis-à-vis d'Air France ; le discrédit jeté sur les entreprises nationales par la politique du Gouvernement ; l'endettement auquel se trouve contrainte la Compagnie Air France ; les charges et contraintes financières de cette société, cause de son déficit d'exploitation ; l'incohérence de la production aéronautique française conduit Air France à acheter à l'étranger ; la nécessité de nationaliser l'aéronautique française et de démocratiser le transport aérien ; l'augmentation du chômage ; l'insuffisance de la protection sociale en ce domaine ; la réduction de l'aide publique par rapport au SMIC ; le sort défavorisé des jeunes chômeurs ; l'insuffisance des contrats emploi-formation (p. 2949) ; les mesures à prendre pour l'emploi (p. 2950).

ART. 1er (suite) : l'insuffisance des subventions aux régimes de sécurité sociale ; le transfert des charges incombant à l'Etat au régime général ; la généralisation prévue pour 1978 ; ses conséquences graves sur la sécurité sociale ; l'obligation pour l'Etat de prendre à sa charge le coût de l'hamonisation ; l'insuffisance des ressources complémentaires accordées aux collectivités locales ; l'accroissement de leurs besoins à cause de hausses continues et des difficultés sociales du pays ; l'importance des sommes qu'elles consacrent à l'aide sociale,

à l'enfance, aux personnes âgées, aux infirmes, à l'aide médicale ; les répercussions sur leur fiscalité (p. 3005) ; la fixation d'autorité par l'Etat des contingents que les communes doivent verser ; la nécessité d'une répartition équitable des charges entre les communes et l'Etat ; les retards dans l'application des dispositions relatives aux handicapés ; l'absence de mise en place des commissions d'orientation des handicapés ; l'absence de consultation des intéressés par les commissions départementales d'éducation spéciale ; la nécessité d'alléger les procédures (p. 3006).

ETAT A (répartition des crédits ouverts au titre des dépenses ordinaires des services civils) : *affaires étrangères :* adoption du titre IV (p. 3006) ; *anciens combattants :* adoption du titre IV (p. 3006) ; *économie et finances :* I. — *Charges communes.* — *Titre Ier :* adoption par scrutin public, à la demande du Gouvernement, de l'*amendement n° 12* du Gouvernement (majoration de crédits au titre Ier) (p. 3007) ; liste des votants (p. 3022, 3023) ; adoption du titre Ier, ainsi modifié (p. 3007) ; adoption des titres III et IV (p. 3007) ; *éducation :* adoption des titres III et IV (p. 3007) ; *universités :* adoption du titre III (p. 3007) ; *industrie et recherche :* adoption du titre IV (p. 3007) ; *justice :* adoption du titre III (p. 3007) ; *services du Premier ministre.* — *I.* — *Services généraux :* adoption du titre IV (p. 3007) ; *transports.* — II. — *Transports terrestres :* adoption du titre IV (p. 3007) ; III. — *Aviation civile et météorologie :* adoption du titre IV (p. 3007) ; III. — *Santé :* adoption du titre IV (p. 3007) ; adoption de l'article 1er et de l'état A, modifiés (p. 3007).

ART. 1er *bis* (ouvertures de crédits au titre des dépenses en capital des services civils) : l'article est réservé jusqu'au vote sur l'Etat B (p. 3008).

ETAT B (répartition des crédits ouverts au titre des dépenses en capital des services civils du budget général) : *agriculture :* adoption des crédits de paiement des titres V et VI (p. 3008) ; *éducation :* adoption des crédits de paiement du titre VI (p. 3008) ; *universités :* adoption des crédits de paiement des titres V et VI (p. 3008) ; *équipement :* adoption des crédits de paiement des titres V et VI (p. 3008) ; *intérieur :* adoption des crédits de paiement du titre VI (p. 3008) ; *qualité de la vie.* — I. — *Environnement :* adoption des crédits de paiement du titre VI (p. 3008) ; *services du Premier ministre.* — I. — *Services généraux :* adoption des crédits de paiement du titre VI (p. 3008) ; *santé :* adoption des crédits de paiement du titre VI (p. 3008) ; adoption de l'article 1er *bis* et de l'état B (p. 3008).

ART. 1er *ter* (ouverture d'un crédit supplémentaire au Fonds spécial d'investissement routier) : la situation très difficile des collectivités locales (p. 3008) ; l'insuffisance des crédits supplémentaires qui leur sont alloués (supplément au Fonds spécial d'investissement routier, crédits au budget du ministère de l'intérieur et d'autres ministères) ; le doute pesant sur les critères de distribution retenus ; le non-respect des promesses faites par le Gouvernement ; la TVA payée par les collectivités sur leurs travaux d'équipement (p. 3009) ; adoption de l'article 1er *ter* (p. 3009).

Avant l'ART. 2 : rejet de l'*amendement n° 10* de M. Vizet (réduction du taux de TVA sur les produits de consommation courante compensée par une suppression du prélèvement libératoire de l'avoir fiscal et du régime spécial de taxation des profits de construction spéculatifs) (p. 3009).

ART. 2 (imputation des opérations du fonds de stabilisation des changes) : les difficultés des zones de montagne (p. 3009) ; l'absence de mesures en faveur de la montagne dans le collectif budgétaire ; la nécessité d'accorder aux agriculteurs des zones de piémont l'indemnité spéciale montagne ; l'indemnité en faveur des pluri-actifs ; les mesures à prendre en faveur de la montagne ; la proposition de loi-cadre pour l'agriculture et la proposition de loi pour la montagne ; la stagnation des crédits de déneigement pour 1976 et 1977 ; la suppression de services publics dans les zones de montagne ; la dégradation de la situation des salariés agricoles et des exploitants agricoles ; le chômage frappant les salariés agricoles ; le cas des gemmeurs en Aquitaine ; les conséquences de cette situation pour l'agriculture et l'économie ; la nécessité de porter le SMIC à 2 200 F ; le rattachement des salariés agricoles au code du travail et au régime général de la sécurité sociale ; la retraite à soixante ans et une meilleure formation professionnelle pour les salariés agricoles (p. 3010) ; le recul du financement budgétaire et parapublic de l'agriculture ; la dégradation de la situation de l'électrification rurale ; le non-respect du plan dit « Massif central » ; la nécessité du concours du financement parapublic pour la modernisation de l'agriculture ; l'insuffisance des prêts accordés par le Crédit agricole ; la réforme des redevances minières sur les hydrocarbures liquides et gazeux perçues par les collectivités locales ; l'absence de dispositions du collectif à ce sujet ; la nécessité de remédier au faible rendement de ces redevances dû au type d'indexation choisi et à la sous-taxation du gaz naturel ; les inconvénients causés par l'Europe verte à l'agriculture (p. 3011) ; la domination des Etats-Unis

et de l'Allemagne sur la politique européenne ; la politique des bas prix pratiqués ; le risque d'une pénétration des produits agricoles des pays tiers ; les dangers pour l'agriculture française ; la nécessité de promouvoir une autre politique agricole et d'annuler les effets des montants compensatoires monétaires (p. 3012) ; adoption de l'article 2 (p. 3012).

Après l'ART. 2 : *amendement n° 1* du Gouvernement (utilisation des emprunts contractés à l'étranger pour accorder des prêts aux entreprises) ; retrait du *sous-amendement n° 13* du Gouvernement (prise en compte de la situation de l'emploi pour l'octroi des prêts aux entreprises) ; adoption du *sous-amendement n° 14* de M. Papon (même objet que le sous-amendement n° 13) (p. 3013) ; adoption de l'amendement n° 1, ainsi modifié (p. 3013).

ART. 2 *bis* (modification de la taxe intérieure de consommation) : rejet de l'*amendement n° 11* de M. Gosnat (institution d'une taxe supplémentaire sur les compagnies pétrolières) (p. 3013) ; adoption de l'article 2 *bis* (p. 3013).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Bégault :* le souci de réalisme et de vérité du Gouvernement ; le problème du déficit croissant de certaines entreprises nationales ; son vote favorable (p. 3014).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3014).

13. — PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1977 **n° 3124,** présenté à l'Assemblée nationale le 3 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, par M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances et par M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (budget), renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; rapport le 23 novembre 1977 par M. Pierre Ribes, n° 3233, adoption le 1er décembre 1977. — Projet de loi n° 779.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1977, n° 111 (année 1977-1978) ; renvoyé à la commission des finances ; rapport le 8 décembre 1977 par M. Blin, n° 142 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 16 décembre 1977. — Projet de loi n° 55 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1399 du 22 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 23 décembre 1977 (p. 6062).

PREMIÈRE LECTURE [1er décembre 1977] (p. 8104).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Ribes, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.*

Le nombre des lois de finances votées depuis 1973 ; l'apparition d'un déficit budgétaire depuis 1975 ; l'apparition de plus-values fiscales ; la conjoncture ; les problèmes monétaires (p. 8104) ; la défense des équilibres extérieurs ; la situation de l'économie ; les justifications *a posteriori* de l'évolution des prix ; la politique des prix ; l'objet du premier projet de loi : la ratification de décrets d'avances pris par le Gouvernement ; le collectif ; le niveau de la charge nette : 3 milliards ; l'augmentation du découvert ; les mesures financières ; les recettes reconductibles ; le remboursement par la caisse centrale de crédit hôtelier des prêts accordés par le FDES ; les recettes à caractère exceptionnel ; l'existence d'une moins-value de recettes de 155 millions de francs par rapport aux prévisions pour les recettes traditionnelles (p. 8105) ; le dispositif du texte ; les observations de la commission ; la position de la commission sur les redevances dues pour le contrôle de sûreté des installations nucléaires ; la possibilité de créer un organisme indépendant chargé du contrôle et de la sécurité des installations nucléaires, de l'étude de leur implantation et de l'information de l'opinion ; les incertitudes relatives à l'évolution de l'économie internationale (p. 8106).

Intervention de M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget :

La ratification des décrets d'avances ; le décret destiné à financer les mesures de lutte contre les inondations dans le Sud-Ouest ; le décret relatif au versement de l'aide personnalisée au logement ; le décret relatif aux crédits des mesures pour l'emploi des jeunes décidées le 5 juillet 1977 (p. 8106).

DISCUSSION DES ARTICLES [1er décembre 1977] (p. 8107).

ORATEUR : *M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat.*

ART. 1er (ratification du décret d'avance du 27 juillet 1977) : adoption de l'article (p. 8107).

ART. 2 (ratification du décret d'avance du 1er septembre 1977) : adoption de l'article (p. 8107).

ART. 3 (ratification du décret d'avance du 14 scptembre 1977) : adoption de l'article (p. 8107) ;

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8107).

14. — PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATVE POUR 1977 **n° 3205,** présenté à l'Assemblée nationale le 8 novembre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, et M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Budget) (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 23 novembre 1977 par M. Pierre Ribes, n° 3234 ; adoption le 1er décembre 1977. — Projet de loi n° 782.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1977, n° 113 (année 1977-1978) (renvoyé à la commission des finances ; rapport le 8 décembre 1977 par M. Maurice Blin, n° 143 (année 1977-1978) ; adoption avec modification le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 56 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1977 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 3374 ; demande de commission mixte paritaire le 19 décembre 1977 ; rapport le 20 décembre 1977 par M. Ribes, au nom de la commission mixte paritaire, n° 3390 ; adoption le 20 décembre 1977. — Projet de loi n° 857.

Au Sénat, rapport le 20 décembre 1977 par M. Blin, au nom de la commission mixte paritaire, n° 206 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 85 (année 1977-1978).

Décision du Conseil constitutionnel du 30 décembre 1977, *J.O.* du 31 décembre 1977 (p. 6385).

Loi n° 77-1466 du 30 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 31 décembre 1977 (p. 6311).

PREMIÈRE LECTURE [1er décembre 1977] (p. 8107, 8129).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget, MM. Cressard, Pierre Joxe, Hage, Villon, Ralite.* — EXCEPTION D'IRRECEVABILITÉ de M. Pierre Joxe : *MM. Pierre Joxe, Cressard, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat ; Ribes, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.*

Intervention de M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget :

L'objet du texte : les ajustements de crédits, la modération des charges nettes ; le découvert de 1977 ; la normalisation budgétaire ; l'accroissement de l'endettement extérieur de la France ; l'augmentation des emprunts des entreprises par rapport à la totalité des emprunts émis sur les marchés internationaux au cours des trois dernières années et par rapport à l'évolution des créances brutes de la France sur l'étranger au cours de cette période (p. 8107) ; le ralentissement actuel de l'endettement (p. 8108).

DISCUSSION SUR L'EXCEPTION D'IRRECEVABILITÉ opposée par M. Pierre Joxe, en application de l'article 91, alinéa 4, du règlement :

L'institution d'un prélèvement communautaire et d'une cotisation nationale perçue à la production pour l'isoglucose ; la décision du Conseil constitutionnel sur la nécessité d'une loi pour appliquer les mesures d'ordre législatif découlant des traités ; le caractère fiscal de l'imposition prévue par la Communauté au titre de l'isoglucose ; l'absence de consultation du Parlement sur le prélèvement communautaire ; la répartition des pouvoirs et des compétences entre la Communauté économique européenne et le Parlement ; l'institution du prélèvement de coresponsabilité sur les produits laitiers ; l'absence de consultation du Parlement sur les modalités de recouvrement ; le principe « pas d'impôt sans loi » (p. 8108) ; l'article 55 de la Constitution et la supériorité des traités sur les lois internes ; les modalités de recouvrement ; l'application de la décision sur le prélèvement de coresponsabilité concernant le marché du lait ; l'attitude des socialistes français (p. 8109).

Intervention de M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat :

La portée de la décision du 1er juin 1970 du Conseil constitutionnel ; sa non-application aux règlements communautaires pris en vertu du traité de Rome ; le prélèvement de coresponsabilité dans le secteur laitier ; ses modalités d'application (p. 8109) ; rejet de l'exception d'irrecevabilité au scrutin public (p. 8109) ; liste des votants (p. 8125, 8216).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le plan Barre ; l'accentuation de la crise ; les profits des grands monopoles ; le gaspillage des richesses nationales ; les résultats de

la lutte contre l'inflation ; la progression du chômage ; la diminution de la consommation des ménages ; les disparités de salaires ; la nécessité d'augmenter le niveau de vie des Français pour relancer l'économie ; le vote hostile du groupe communiste (p. 8110) ; la baisse des revenus des petits et moyens exploitants agricoles ; la hausse des charges des agriculteurs ; la politique de bas prix à la production ; le fonctionnement de « l'Europe verte » ; le système des parités vertes ; le poids des montants compensatoires pour la France ; les mesures nécessaires (p. 8111) ; les nouveaux « itinéraires de formation » mis en place par le Gouvernement ; les stages en entreprises ; l'expérience de l'entreprise Tailleur à Aubervilliers ; l'enseignement technique ; les propositions des communistes ; l'enseignement dans la Seine-Saint-Denis ; la sécurité dans les établissements scolaires (p. 8112) ; l'incendie du lycée Corneille à La Celle-Saint-Cloud ; le CES Politzer à Bagnolet ; les recommandations contenues dans le procès-verbal de la commission auxiliaire de sécurité de Bagnolet ; le dépôt d'un amendement par le groupe communiste sur ce problème (p. 8113).

DISCUSSION DES ARTICLES [1er décembre 1977] (p. 8113).

ORATEURS : *MM. Ralite, Ribes, rapporteur, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat, Dehaine, Ducoloné, Drouet, Vizet, Boulloche, Canacos, Garcin, Dhinnin, Neuwirth, Hage, Kalinsky.*

Avant l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 9* de M. Ralite (abrogation des dispositions relatives à l'avoir fiscal ; suppression de la taxe sur les salaires pour les organismes sociaux) (p. 8114).

ART. 1er : *Première partie. — Dispositions permanentes.* — A. — *Mesures d'ordre fiscal :* définition des redevables de la taxe sur les salaires ; les planchers de déclenchement des taux majorés ; l'absence de relèvement de ces planchers (p. 8114) ; retrait de l'*amendement* de suppression *n° 2* de la commission (p. 8116) ; le problème de la fiscalité applicable à certaines formes de sociétés d'études ; les origines de l'article 1er ; la suppression par la jurisprudence administrative de la corrélation étroite établie entre le paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et l'exonération de la taxe sur les salaires ; les arrêts du Conseil d'Etat du 6 octobre 1976, 20 février 1974 ; les conséquences du rejet de l'article 1er (p. 8115) ; adoption de l'article 1er (p. 8116).

Après l'ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 13* du Gouvernement (extension au mode d'imposition par retenue à la source appliqué aux personnes non domiciliées en France de l'avantage consenti aux personnes domiciliées en France) (p. 8116).

ART. 2 (exonération de droits d'enregistrement pour certains transferts de biens, droits et obligations) : adoption de l'article 2 (p. 8116).

ART. 3 (extension au profit des sociétés anonymes à participation ouvrière du régime des sociétés coopératives de production en matière de participation des salariés) : adoption (p. 8116).

ART. 4 (allégement de l'impôt sur les spectacles applicables aux matches de boxe) : adoption de l'article (p. 8116).

ART. 5 (recouvrement et contrôle de la cotisation à la production sur l'isoglucose) : adoption (p. 8116).

Après l'ART. 5 : rejet de l'*amendement n° 8* de M. Ralite (suppression des dispositions relatives à l'avoir fiscal) (p. 8117) ; les conditions de sécurité et les malfaçons dans les établissements scolaires ; l'importance des crédits consacrés aux établissements du second degré (p. 8116) ; la diminution des crédits affectés à la construction d'établissements scolaires (p. 8117) ; rejet de l'*amendement n° 16* de M. Ducoloné (instauration d'un impôt de 2 % sur l'actif net des établissements financiers) (p. 8117) ; l'amendement du parti communiste tendant à attribuer une prime exceptionnelle de 500 F aux salariés touchant moins de 2 500 F par mois (p. 8117) ; adoption de l'*amendement n° 4 rectifié* de M. Drouet (simplification des modalités de perception de la taxe perçue au profit du BAPSA sur les blés tendres destinés à la consommation humaine) (p. 8118) ; adoption de l'*amendement n° 14* du Gouvernement (ressources nouvelles pour les collectivités locales par la modernisation de la taxe communale sur la publicité) (p. 8118).

ART. 6 et 7. — B. — *Autres mesures.*

ART. 6 (augmentation du capital social de la société du tunnel routier du Mont-Blanc) : adoption (p. 8118).

ART. 7 (garantie de l'Etat aux emprunts contractés par l'Agence France-Presse) : adoption (p. 8118).

ART. 8 (garantie de stabilisation des charges d'emprunts contractés en devises étrangères des établissements de crédit spécialisé) : le problème des emprunts contractés en devises ; la nécessité de connaître la situation par grandes catégories de devises (p. 8118) ; adoption de l'article 8 (p. 8119).

ART. 9 (garantie de l'Etat aux emprunts contractés par la mission laïque française) : adoption (p. 8119).

ART. 10 (garantie des collectivités locales aux emprunts pour la construction de logements sociaux) : l'opposition du groupe communiste à la réforme contenue dans l'article ; adoption de l'article 10 (p. 8119).

ART. 11 (pension de réversion des veuves de fonctionnaires ou de militaires décédés à la suite d'un attentat) : adoption (p. 8119).

ART. 12 (harmonisation des dispositions concernant les pensions de retraite des femmes fonctionnaires) : adoption (p. 8119).

ART. 13 (revalorisation des pensions servies aux anciens fonctionnaires de nationalité française de la commission du Gouvernement du territoire de la Sarre) : adoption (p. 8119).

ART. 14 (baisse applicable au matériel de composition et d'impression de certaines entreprises de presse) : adoption (p. 8119).

ART. 15 (redevance due au titre du contrôle de sûreté des installations nucléaires de base) : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (augmentation de 50 % du montant des redevances mentionnées à l'article) (p. 8120) ; adoption de l'article 15, ainsi modifié (p. 8120).

ART. 16 (affectation des droits constatés supplémentaires de redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radiodiffusion et de télévision de 1976) : adoption (p. 8120).

Après l'ART. 16 : adoption de l'*amendement n° 11* du Gouvernement (extension aux aides familiaux et aux associés d'exploitation dans le domaine de l'agriculture du bénéfice du droit à l'ouverture du livret d'épargne prévu par l'article 80 de la loi de finances pour 1977) (p. 8120) ; *amendement n° 12* du Gouvernement (sécurité de l'emploi pour les employés de l'ANIFOM ayant un statut de contractuels) ; rejet du *sous-amendement n° 21* de M. Boulloche (possibilité de créer des concours ministériels ou interministériels réservés aux agents de l'ANIFOM) (p. 8122) ; adoption de l'*amendement n° 12* (p. 8122) ; adoption de l'*amendement n° 19* de M. Dhinnin (extension de la possibilité d'acquérir en Bourse des actions émises par la société aux salariés des filiales) (p. 8123) ; adoption de l'*amendement n° 20* de M. Corrèze (pouvoirs des assemblées en matière de droit de préemption exercé par l'Etat pour le compte des assemblées parlementaires) (p. 8123).

ART. 17 : deuxième partie : *Dispositions relatives aux charges. — Ouverture de crédits. — Opérations à caractère définitif. — Budget général :* dépenses ordinaires des services civils ; ouverture ; les crédits affectés aux mouvements sportifs ; la nécessité d'établir les critères de répartition des subventions en concertation avec le mouvement sportif ; le financement des 58 directions de recherche proposées par M. Dijoud ; la recommandation du Conseil économique et social sur le 1 % du budget réservé à la jeunesse et aux sports ; l'institut géographique national ; ses difficultés financières ; les crédits à lui consacrer (p. 8129) ; réserve de l'article 17 jusqu'au vote sur l'état A (p. 8130).

ETAT A (répartition des crédits ouverts au titre des dépenses ordinaires des services civils) : *affaires étrangères :* adoption des titres III et IV (p. 8130) ; *agriculture* : adoption des titres III et IV (p. 8130) ; *commerce et artisanat* : adoption du titre V (p. 8130) ; *coopération :* adoption des titres III et IV (p. 8130) ; *culture :* adoption des titres III et IV (p. 8130) ; *départements d'outre-mer :* adoption du titre IV (p. 8130) ; *économie et finances :* — I. — *Charges communes* : adoption des titres III et IV (p. 8130). — II. — *Services financiers :* adoption du titre III (p. 8130) ; *éducation :* adoption des titres III et IV (p. 8130) ; *universités :* adoption des titres III et IV (p. 8130) ; *équipement :* titre III : rejet de l'*amendement n° 17* de M. Canacos (suppression des crédits relatifs à la consultation nationale sur la qualité de l'habitat ; l'état du logement en France ; la consécration des crédits inscrits au chapitre 37-50 à l'amélioration de l'habitat ; la nécessité de financer l'information du public sur la réforme de l'aide au logement) (p. 8131) ; adoption des titres III et IV (p. 8131) ; *industries et recherche :* adoption des titres III et IV (p. 8131) ; *intérieur :* adoption des titres III et IV (p. 8131) ; *rapatriés :* adoption du titre IV (p. 8131) ; *justice :* adoption du titre III (p. 8131) ; *qualité de la vie.* — I. — *Environnement :* adoption du titre III (p. 8131). — II. — *Jeunesse et sports :* adoption des titres III et IV (p. 8131) . — III. — *Tourisme :* adoption du titre III (p. 8132) ; *services du Premier ministre.* — I. — *Services généraux :* adoption des titres III et IV (p. 8132). — II. — *Journaux officiels :* adoption du titre III (p. 8132). — III. — *Secrétariat général de la défense nationale :* adoption du titre III (p. 8132). — V. — *Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité :* adoption des titres III et IV (p. 8132) ; *territoires d'outre-mer :* adoption du titre III (p. 8132) ; *transports.* — I. — *Section commune :* adoption du titre III (p. 8132). — II. — *Transports terrestres :* adoption des titres III et IV (p. 8132).

— III. — *Aviation civile et météorologie :* adoption du titre IV (p. 8132). — IV. — *Marine marchande :* adoption des titres III et IV (p. 8132) ; *travail et santé. — Section commune :* adoption du titre III (p. 8132). — II. — *Travail :* adoption des titres III et IV (p. 8132). — III. — *Santé :* adoption du titre IV (p. 8132) ; adoption de l'article 17, précédemment réservé (p. 8132).

ART. 18 (dépenses en capital des services civils) : ouverture ; réserve du vote de l'article 18 jusqu'au vote sur l'état B (p. 8133).

ETAT B (répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement ouverts au titre des dépenses en capital des services civils) : *affaires étrangères :* titres V et VI : adoptés (p. 8133) ; *agriculture :* adoption des titres V et VI (p. 8133) ; *culture :* adoption des titres V et VI (p. 8133) ; *départements d'outre-mer :* adoption du titre VI (p. 8133) ; *économie et finances.* — I. — *Charges communes :* adoption des titres V et VI (p. 8133) ; *éducation :* adoption du titre VI (p. 8133) ; *universités :* adoption des titres V et VI (p. 8133) ; *équipement.* — Titre V : rejet de l'*amendement n° 18* de M. Canacos (même objet que l'*amendement n° 17*) (p. 8134) ; adoption des titres V et VI (p. 8134) ; *industrie et recherche :* adoption des titres V et VI (p. 8134) ; *intérieur :* adoption des titres V et VI (p. 8134) ; *justice :* adoption du titre V (p. 8134) ; *qualité de la vie.* — II. — *jeunesse et sports :* adoption du titre VI (p. 8134) ; *services du Premier ministre.* — I. — *Services généraux :* adoption des titres V et VI (p. 8135). III. — *Secrétariat général de la défense nationale :* adoption du titre V (p. 8135). *Territoires d'outre-mer :* adoption du titre VI (p. 8135). *Transports.* — III. — *Aviation civile et météorologie :* adoption des titres V et VI (p. 8135). IV. — *Marine marchande :* adoption du titre VI (p. 8135). *Travail et santé.* — I. — *Section commune :* adoption du titre V (p. 8135). — III. — *Santé :* adoption des titres V et VI (p. 8135) ; adoption de l'article 18 (p. 8135).

ART. 19 (dépenses ordinaires des services militaires) : ouvertures ; adoption (p. 8135).

ART. 20 (dépenses en capital des services militaires) : ouvertures ; adoption (p. 8135).

BUDGETS ANNEXES

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8135).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [20 décembre 1977] (p. 9106).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Ribes, rapporteur de la commission mixte paritaire, Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.*

Les modifications apportées par le Sénat au texte voté par l'Assemblée ; l'institution d'une taxe spécifique due par les exploitants d'emplacements publicitaires ; les modifications apportées à cet article par le Sénat ; les cas d'exclusion de l'assiette de la taxe ; le taux de celle-ci pour les affiches ordinaires et les affiches éclairées ; le plancher de la pension de réversion accordée à la veuve d'un fonctionnaire ou d'un militaire décédé des suites d'un attentat ; les dispositions concernant les pensions de retraite des femmes fonctionnaires ; l'intégration dans la fonction publique des personnels de l'ANIFOM (p. 9106) ; la décision du président de l'assemblée intéressée lors de l'exercice du droit de préemption de l'Etat pour le compte d'une assemblée parlementaire ; la suppression de la formalité de l'enregistrement pour les mandats sous seing privé donnés aux intermédiaires pour des opérations portant sur des immeubles prévue par l'article 16 *sexies ;* la demande par la CMP du rétablissement des crédits supprimés par le Sénat (p. 9107).

Intervention de M. Robert Boulin, ministre délégué :

Les modifications apportées au texte proposé pour la taxe sur la publicité (p. 9107).

DISCUSSION DES ARTICLES [20 décembre 1977] (p. 9107).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9107, 9108).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9108).

— **Non conformité à la constitution de certains articles de la** —. *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (DÉCISIONS) (*J.O.* 29 décembre 1976, p. 7580).

LOIS DE RÈGLEMENT

1. — PROJET DE LOI **n° 189** PORTANT REGLEMENT DEFINITIF DU BUDGET DE 1971, présenté à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 24 mai 1973 par M. Papon, n° 362 ; adoption le 7 juin 1973. — Projet de loi n° 10.

Transmis au Sénat le 12 juin 1973, n° 301 (année 1972-1973) ; (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), rapport le 12 juin 1973 par M. Coudé du Foresto, n° 303 (année 1972-1973) ; adoption définitive le 14 juin 1973. — Projet de loi n° 112 (année 1972-1973).

Loi n° 73-547 du 27 juin 1973, publiée au *J.O.* du 28 juin 1973 (p. 6843).

PREMIÈRE LECTURE [7 juin 1973] (p. 1865).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Lecat, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, Boulloche, Lamps.*

Intérêt de faire de la loi de règlement un acte essentiel du contrôle parlementaire ; part réelle de l'instrument budgétaire dans la conduite d'une politique économique globale ; solde négatif du budget de 1971 dû à des moins-values dans les ressources (faible progression du produit de l'impôt sur les sociétés, moins-value de l'impôt sur le revenu, retard dans l'émission des rôles, surcharge au titre du versement représentatif de la taxe sur les salaires aux collectivités locales) ; extrême modicité des ajustements du projet de loi ; non-consommation de tous les crédits de bourses et de secours d'études ; ouverture de crédits supplémentaires pour l'aviation civile (Concorde) ; sacrifice des équipements collectifs à la politique de neutralité des finances publiques ; gestion budgétaire ; dénonciation par la Cour des comptes de caractère tardif de certaines opérations de répartition, des imputations budgétaires irrégulières, des pratiques des fonds de concours et des reports, des présentations obscures (gestion des autorisations de programme) ; problème d'une meilleure articulation entre le Plan et les budgets annuels. Trois améliorations préconisées : action de vérification des rapporteurs spéciaux, collaboration du Parlement avec la Cour des comptes, rationalisation des choix budgétaires (p. 1865 à 1867).

Intervention de M. Jean-Philippe Lecat, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (p. 1868) :

Importance du rôle de la Cour des comptes ; recherche d'amélioration de l'information du Parlement ; excédent de charges ; fort accroissement des remboursements de TVA ; fléchissement de la progression des recettes (p. 1868) ; adaptation aux besoins de l'économie ; volonté du Gouvernement de maintenir l'équilibre général des finances publiques (p. 1869).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Limites du pouvoir du Parlement en cette matière (p. 1869) ; équilibre budgétaire (p. 1869) ; manque de clairvoyance dans la prévision de l'inflation (p. 1869) ; absence de référence au Plan (p. 1869) ; crédits du titre VI (équipements collectifs) (p. 1870) ; rôle du fonds d'action conjoncturelle (p. 1870) ; non consommation des crédits de bourses de l'éducation nationale (p. 1870) ; insuffisance de l'impôt sur les sociétés (p. 1870) ; nécessité d'accroître les moyens de contrôle de l'Assemblée ; rôle des rapporteurs spéciaux (p. 1870) ; refus du groupe socialiste de voter ce projet (p. 1871, 1873) ; limitation du déficit par l'inflation (p. 1871) ; augmentation du nombre des contribuables (p. 1871) ; impôt sur les sociétés (évasion fiscale) (p. 1871) ; aide de l'Etat aux entreprises privées (p. 1871) ; vote du groupe communiste contre ce projet (p. 1871, 1873).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : adoption (p. 1873).

ART. 2 (dépenses ordinaires civiles) : adoption de l'article et du tableau B annexé (p. 1888).

ART. 3 (dépenses civiles en capital) : adoption de l'article et du tableau C annexé (p. 1902).

ART. 4 (dépenses ordinaires militaires) : adoption de l'article et du tableau D annexé (p. 1906).

ART. 5 (dépenses militaires en capital) : adoption de l'article et du tableau E annexé (p. 1910).

ART. 6 (recettes) : adoption de l'article et du tableau A annexé (p. 1912).

ART. 7 (résultats définitifs du budget général de 1971) : adoption de l'article et du tableau F annexé (p. 1914).

ART. 8 (budgets annexes rattachés pour ordre au budget général) : adoption de l'article et du tableau G annexé (p. 1918).

ART. 9 (résultats définitifs des budgets annexes rattachés pour ordre au budget de la défense nationale) : adoption de l'article et du tableau H annexé (p. 1920).

ART. 10, 11, 12 (comptes spéciaux du Trésor) : adoption des articles et du tableau I annexé (p. 1926).

ART. 13 et 14 (règlement définitif des comptes spéciaux du Trésor définitivement clos au titre de l'année 1971) : adoption des articles et du tableau J annexé (p. 1930).

ART. 15 et 16 : adoption (p. 1932).

ART. 17 : adoption de l'article et du tableau K annexé (p. 1932).

ART. 18, 19 et 20 : adoption (p. 1932, 1933).

Vote du groupe des réformateurs contre ces articles (p. 1933).

Après l'ART. 20 :

ORATEURS : *MM. Servan-Schreiber, Papon, Lecat, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, Abelin, d'Ornano, Lamps, Fanton, Boulloche.*

Amendement de M. Michel Dufour et des membres du groupe des réformateurs démocrates sociaux (création d'une commission spéciale de contrôle des fonds publics). Exemples de Fos-sur-Mer et de Concorde (p. 1933, 1934). Rejet de cet amendement par la commission des finances (p. 1934) ; opposition du Gouvernement à cet amendement qu'il considère comme contraire à la Constitution et qui, par ailleurs, néglige les possibilités d'action de la commission des finances (p. 1934, 1935) ; sous-commission présidée par M. Lionel de Tinguy (p. 1935). Problème de la recevabilité de cet amendement et de sa constitutionnalité (p. 1936).

Retrait et report de sa discussion lors du débat sur le règlement de l'Assemblée nationale (et non du débat budgétaire) (p. 1937).

Amendement de M. Lamps (publication par le Gouvernement de la nomenclature détaillée et du montant des aides fournies aux entreprises privées) (p. 1936, 1937). Intention du Gouvernement de répondre à toutes les demandes d'explications de la commission des finances. Rejet de l'amendement (p. 1937).

Explication de vote : information du Parlement.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1937).

2. — PROJET DE LOI **n° 851** PORTANT RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET DE 1972, présenté à l'Assemblée nationale le 18 décembre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 25 juin 1974 par M. Maurice Papon, n° 1087 ; adoption le 27 juin 1974. — Projet de loi n° 115.

Transmis au Sénat le 28 juin 1974, n° 253 (année 1973-1974) ; (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; rapport le 9 juillet 1974 par M. Coudé du Foresto, n° 268 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 9 juillet 1974. — Projet de loi n° 89 (année 1973-1974).

Loi n° 74-648 du 18 juillet 1974, publiée au *J.O.* du 20 juillet 1974 (p. 7571).

PREMIÈRE LECTURE [27 juin 1974] (p. 3004).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget), MM. Bonnet, Boulloche, Bertrand Denis, Pierre, Joxe, Rieubon, Sallé.*

Importance de la loi de règlement pour le contrôle parlementaire ; information des rapporteurs ; importance des travaux de la Cour des comptes dans cette information (p. 3004) ; évolution des recettes et des dépenses de l'Etat de 1969 à 1972 retracée dans le rapport écrit de la commission ; explosion des dépenses de fonctionnement au détriment des dépenses civiles d'équipement ; progression des ressources plus rapide que celle des dépenses ; absence de graves irrégularités de gestion ; imputations budgétaires irrégulières ; utilisation abusive de la procédure des transferts ; anomalies dans la réalisation des programmes d'équipements ; nécessité d'une amélioration de la gestion de ces crédits (p. 3005, 3006).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat :

La politique des finances publiques a-t-elle atteint son objectif de régularisation de l'expansion économique et de pression sur les prix par une gestion stricte des masses budgétaires ? Solde positif d'exécution de la loi de finances (p. 3006) ; budget de 1972 exécuté en équilibre, conformément aux prévisions et sans opérations de régularisation excessive ; suite donnée aux observations de la Cour des comptes ; amélioration en cours des modalités de comptabilisation et de gestion des autorisations de programme ; réduction des retards qui affectent la sortie des arrêtés de répartition des crédits inscrits au budget des charges communes ; assainissement budgétaire notamment en ce qui concerne l'affectation des crédits de matériel à des dépenses de personnel (p. 3007).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Problème de la présentation des documents (p. 3008) ; absence des rapports de gestion des ministres ; sous-estimation des recettes (p. 3008) ; nécessité pour la commission des finances de se doter de moyens d'information et de contrôle, proposition de M. Boulloche de désignation d'un rapporteur des voies et moyens chargé de suivre l'évaluation des recettes (p. 3008) ; diminution de la pression fiscale mais au détriment des traitements de la fonction publique et des équipements collectifs qui par ailleurs souffrent de la hausse des prix et des reports (p. 3008, 3009) ; vote du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche contre la loi de règlement (p. 3009) ; utilisation des crédits destinés à l'agriculture : sous-consommation de ces crédits, impossibilité de connaître les destinataires des crédits du FORMA (p. 3009 à 3011) ; sous-consommation des crédits de bourses (p. 3009, 3010) ; paiement d'agents auxiliaires sur des crédits de matériels (p. 3010) ; diminution des dépenses pour les équipements collectifs, problème du financement du programme des centrales nucléaires (p. 3011) ; vote négatif du groupe communiste (p. 3011).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat :

Sa réponse à M. Boulloche concernant les crédits consacrés aux équipements collectifs et la mise à l'étude de la possibilité pour les parlementaires de comparer les prévisions économiques du budget et les réalisations ; à M. Pierre Joxe sur les reports de crédits en agriculture (p. 3011).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1 à 22 : adoption (p. 3012 à 3077).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3077).

3. — PROJET DE LOI n° **1405** PORTANT RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET DE 1973, présenté à l'Assemblée nationale le 16 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 15 mai 1975 par M. Maurice Papon, rapporteur général, n° 1643 ; adoption le 22 mai 1975. — Projet de loi n° 273.

Transmis au Sénat le 23 mai 1975, n° 320 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation) ; rapport le 18 juin 1975 par M. Coudé du Foresto, n° 413 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 24 juin 1975. — Projet de loi n° 155 (année 1974-1975).

Loi n° 75-587 du 5 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 8 juillet 1975 (p. 6915).

PREMIÈRE LECTURE [22 mai 1975] (p. 3012).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget ; Combrisson, Boulloche, Hamel.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Comparaison des résultats de la gestion budgétaire et de l'activité économique en 1978 (p. 3013) ; progression des rentrées fiscales (p. 3013) ; les crédits ouverts par la voie réglementaire s'élèvent à 5 100 millions de francs (p. 3013) ; imputations irrégulières visant à accroître les crédits de fonctionnement (p. 3013, 3018) ; autorisations de programme et crédits de paiement (p. 3013, 3015, 3016) ; collaboration du Parlement et de la Cour des comptes (p. 3013) ; absence d'une politique d'ensemble en matière d'aide (p. 3014).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget (p. 3014) :

Hommage à la Cour des comptes et aux fonctionnaires qui ont préparé ce projet de loi de règlement ; importance du document recensant les aides à l'industrie ; ses observations sur les difficultés méthodologiques d'établissement de ce document (p. 3015) ; les développements de la procédure de paiement sans ordonnancement préalable ; paiement mensuel des pensions ; la procédure des autorisations de programme a été améliorée (p. 3016)) ; difficultés de retenir le système en quatre colonnes proposé par le rapporteur général.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Incidences économiques et sociales du budget de 1973 (p. 3016) ; critiques à l'égard de la répartition économique des aides à l'industrie (p. 3016) ; sous-évaluation délibérée des recettes (p. 3017) ; la réforme souhaitable du budget des charges communes (p. 3017) ; critiques à l'égard de l'utilisation des crédits de répartition (p. 3017) ; caractère systématique de certains virements (p. 3017) ; procédure des fonds de concours (p. 3017) ; origine des prélèvements fiscaux (p. 3018) ; crédits de la défense nationale (p. 3019) ; sur

la conception de l'équilibre budgétaire en période de sous-emploi (p. 3019).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat (p. 3019) : répond aux orateurs.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er à 17 et tableaux annexés : adoption (p. 3029 à 3084).

Après l'ART. 17 : rejet de l'*amendement n° 1* de M. Boulloche : publication en annexe à la loi de règlement de la liste des opérations ayant donné lieu à subvention du ministère de l'intérieur (chapitre 67-51) (p. 3086) ; adoption de l'*amendement n° 2* de M. Boulloche : les ouvertures de crédits dans les lois de finances rectificatives devront être accompagnées de l'indication des annulations (p. 3087) ; retrait, après explications du Gouvernement, de l'*amendement n° 3* de M. Boulloche relatif à la publication au *Journal officiel* des décrets modifiant la répartition des crédits (p. 3087).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3087).

4. — PROJET DE LOI **n° 2063** PORTANT RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET DE 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 12 décembre 1975 par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 21 avril 1976 par M. Maurice Papon, n° 2207 ; adoption le 28 avril 1976. — Projet de loi n° 461.

Transmis au Sénat le 4 mai 1976, n° 278 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 19 mai 1976 par M. René Monory, n° 309 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 25 mai 1976. — Projet de loi n° 142 (année 1975-1976).

Loi n° 76-481 du 4 juin 1976, publiée au *J.O.* du 5 juin 1976 (p. 3331).

PREMIÈRE LECTURE [28 avril 1976] (p. 2279).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, Duffaut, Bardol.*

Le caractère ritualiste du contrôle parlementaire (p. 2279) ; l'augmentation considérable des recettes en 1974 ; l'apparition d'un excédent très supérieur aux prévisions ; l'action économique gouvernementale (p. 2280) ; le contenu et la portée du contrôle parlementaire, l'optique budgétaire, l'optique économique ; le caractère répétitif des erreurs constatées par la Cour des comptes ; les observations de la commission des finances (p. 2281) ; la collaboration de la commission avec la Cour des comptes ; la suppression de certains crédits destinés à réparer des erreurs matérielles (p. 2281, 2282).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat :

L'adaptation de la politique du Gouvernement à une situation difficile ; le rôle modérateur des finances publiques en matière d'inflation ; la majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu ; la contribution exceptionnelle à la charge des sociétés ; les plus-values tirées des impôts de consommation ; l'excédent dégagé par l'exécution du budget (p. 2282) ; la conformité aux règles du droit budgétaire et de la comptabilité publique de la gestion d'ensemble des crédits ; l'effort de simplification, de fonctionnalisation et de déconcentration entrepris par le Gouvernement ; les imperfections de nomenclature ; la « sollicitation » des textes ; les modifications apportées a posteriori, la constitution de réserves, l'ajournement de certains affectations ; l'imprécision des comptes publics en matière d'impôts directs perçus par voie de rôle (p. 2283) ; les fonds de concours ; l'insuffisance des informations sur les prêts de l'Etat ; la gestion des autorisations de programme ; l'affectation des crédits de la formation professionnelle (p. 2284).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les conditions de présentation du budget 1974 (p. 2284) ; les aménagements apportés dans l'exécution du budget à la suite des modifications conjoncturelles ; origines et conséquences de l'inflation ; l'effet modérateur des lois de finances rectificatives ; le désaccord du groupe socialiste et des radicaux de gauche avec le projet de loi de règlement ; le caractère antiéconomique et antinational de l'exécution du budget (p. 2285) ; la progression des recettes ; l'impôt sur le revenu, facteur de baisse du revenu réel des ménages ; le vote négatif du groupe communiste (p. 2286).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat :

Les mesures prises pour lutter contre l'inflation ; les raisons de l'augmentation de la dette de l'Etat ; la progression des recettes fiscales ; les taux d'inflation prévus et atteints (p. 2286).

DISCUSSION DES ARTICLES [28 avril 1976] (p. 2287).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général, Poncelet, secrétaire d'Etat, Icart, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Jean-Pierre Cot, Duffaut.*

ART. 1er (résultats généraux de l'exécution des lois de finances pour 1974) : réserve de l'article ainsi que de l'amendement n° 1 de la commission (p. 2289).

ART. 2 et tableau A annexé (résultats des recettes) : adoption (p. 2290).

ART. 3 et tableau B annexé (dépenses civiles ordinaires) : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (réduction des crédits) (p. 2311) ; l'article 3 est adopté (p. 2311).

ART. 1er (*suite*) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (réduction de crédits) (p. 2311) ; l'article 1er est adopté (p. 2311).

ART. 4 et tableau C annexé (résultats définitifs en matière de dépenses civiles en capital) (p. 2312) ; adoption (p. 2326).

ART. 5 et tableau D annexé (résultats définitifs en matière de dépenses ordinaires militaires) (p. 2328) : adoption (p. 2330).

ART. 6 et tableau E annexé (résultats définitifs en matière de dépenses militaires en capital) (p. 2330) ; adoption (p. 2332).

ART. 7 et tableau F annexé (résultats du budget général) : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (réduction de crédits) (p. 2334) ; l'article 7 est adopté (p. 2334).

ART. 8 et tableau J annexé (résultats définitifs des budgets annexés) (services civils) (p. 2335) ; adoption (p. 2338).

ART. 9 et tableau H annexé (résultats définitifs des budgets annexes) (services militaires) (p. 2339) ; adoption (p. 2340).

ART. 10, 11 et 12 et tableau I annexé (opérations à caractère définitif, temporaire et soldes des comptes spéciaux du Trésor) (p. 2342, 2343) ; adoption (p. 2350).

ART. 13 (transfert du solde créditeur en atténuation des découverts du Trésor) (p. 2350) : adoption (p. 2350).

ART. 14 (solde débiteur du compte de résultat des opérations d'emprunts à la charge du Trésor) : adoption (p. 2352).

ART. 15 (solde des avances du Trésor consolidées par transformation en prêts) : adoption (p. 2352).

ART. 16 et tableau J annexé (reconnaissance d'utilité publique de dépenses) : adoption (p. 2352).

ART. 17 (sommes transportées en atténuation des découverts du Trésor) : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (réduction de crédits) (p. 2353) ; l'article 17 est adopté (p. 2353).

Après l'ART. 17 : rejet de l'*amendement n° 5* de M. J.-P. Cot (publication de la liste des entreprises qui bénéficient d'aides à l'industrialisation) (p. 2354) ; retrait de l'*amendement n° 6* de M. Duffaut soutenu par M. J.-P. Cot (établissement d'une comptabilité du montant des recouvrements des recettes fiscales perçues par voie de rôle) (p. 2355) ; rejet de l'*amendement n° 7* de M. Duffaut soutenu par M. Jean-Pierre Cot (établissement d'un tableau récapitulatif des dépenses sur fonds de concours) (p. 2355) ; retrait de l'*amendement n° 8* de M. Duffaut soutenu par M. Jean-Pierre Cot (refus d'approuver les opérations de virement intervenues en application du décret n° 75-139 du 10 mars 1975) (p. 2355).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2355).

5. — PROJET DE LOI **n° 2688** PORTANT RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET DE 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 13 décembre 1976 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances, Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Budget) (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 2 juin 1977 par M. Maurice Papon, n° 2951, adoption le 8 juin 1977. — Projet de loi n° 689.

Transmis au Sénat le 10 juin 1977, n° 365 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 16 juin 1977 par M. Maurice Blin, n° 378 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 21 juin 1977. — Projet de loi n° 151 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 21 juin 1977 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 3009 ; demande de commission mixte paritaire le 21 juin 1977 ; rapport le 30 juin 1977 au nom de la commission mixte paritaire par M. Maurice Papon, n° 3064 ; au Sénat, rapport le 30 juin 1977 au nom de la commission mixte paritaire par M. Maurice Blin, n° 465 (année 1976-1977) ; échec de la commission mixte

paritaire. A l'Assemblée nationale, rapport le 30 juin 1977 par M. Maurice Papon, n° 3096 ; adoption le 30 juin 1977. — Projet de loi n° 749.

Transmis au Sénat le 30 juin 1977 (renvoyé à la commission des finances), n° 476 (année 1976-1977) ; rapport le 30 juin 1977 par M. Maurice Blin, n° 477 (année 1976-1977) ; rejet le 30 juin 1977. — Projet de loi n° 198 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 30 juin 1977 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 3112 ; rapport le 30 juin 1977 par M. Maurice Papon, n° 3113 ; rapport supplémentaire le 7 décembre 1977 par M. Maurice Papon, n° 3284 ; adoption le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 806.

Transmis au Sénat le 14 décembre 1977 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 169 (année 1977-1978) ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Blin, n° 170 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 57 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1397 du 21 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 22 décembre 1977 (p. 5969).

DISCUSSION [8 juin 1977] (p. 3515, 3520).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Icart, président de la commision des finances, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget, Lamps, Ginoux.*

L'importance de l'examen des lois de règlement ; la politique budgétaire menée en 1975 ; le contexte de crise économique ; les limites de la politique dite « indiciaire » ; les mesures de relance prises en 1975 ; le déficit de 1975 ; les recettes du budget de 1975 ; la part respective de l'IRPP et de la TVA ; les dépenses du budget général ; le budget de 1975, instrument de relance de l'économie ; la gestion des crédits ; l'augmentation des dépassements de crédits et des reports à la gestion de l'année suivante (p. 3515) ; ses causes : la faiblesse du niveau des ordonnancements, de l'utilisation des crédits de paiement, d'investissements et de l'engagement des autorisations de programme ; les dépassements de crédits ; l'absence des crédits demandés dans les lois de règlement, dans le collectif budgétaire ; la multiplication des imputations budgétaires régulières ; les progrès réalisés dans le contrôle des lois de finances et de l'exécution du budget grâce à la Cour des comptes ; la collaboration entre la Cour et le Parlement ; les difficultés du Parlement dans le contrôle de la gestion des autorisations de programme ; la solution : la tenue d'une comptabilité contradictoire entre ordonnateurs et comptables ; le redéploiement d'un crédit de 1 326 millions de francs d'autorisations de programme anciennes effectuées par le ministre de la défense à l'occasion du projet de budget pour 1977 ; les critiques faites par la Cour des comptes sur l'exécution des dépenses d'investissement du budget de la défense (p. 3516) ; le pouvoir discrétionnaire des administrations dans la répartition des aides aux entreprises industrielles ; la nécessité de présenter une récapitulation des aides ; le caractère insatisfaisant du chapitre des crédits d'action de politique industrielle ; l'absence de précisions du chapitre XIV relatif aux industries agricoles et alimentaires ; les conditions d'attribution des différés de versements d'intérêts et d'amortissements des prêts du FDES ; l'élaboration de règles strictes pour l'octroi des fonds publics aux entreprises industrielles demandée par la commission des finances ; la réservation d'une part du FDES aux PME ; le rejet par la commission des finances de l'article 15 (remise de 380 millions de francs de prêts du FDES à la caisse centrale de crédit coopératif) ; les progrès accomplis dans la discussion des lois de règlement ; la collaboration plus étroite entre le Parlement et la Cour des comptes ; les avantages dus à la venue des magistrats de la Cour devant la commission des finances (p. 3517) ; l'amélioration de cette procédure ; l'importance de la loi de règlement accrue par la modification des autorisations initiales en cours de gestion réalisées dans les récents budgets ; le développement du contrôle du Parlement sur l'exécution du budget (p. 3518).

Intervention de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget :

Les effets de la crise économique ; le déficit de 37,8 milliards de francs du budget de 1975 ; la lutte contre l'inflation entreprise par le Gouvernement ; la relativité du déficit par rapport à celui des Etats-Unis ; l'objet du déficit budgétaire de 1975 : les trois décrets d'avances et les quatre lois de finances rectificatives prises (p. 3520) ; le programme de développement contenu dans la troisième loi de finances rectificative ; l'objet de la loi de règlement ; les ouvertures brutes de crédits et les augmentations de découverts proposées ; l'article 15 : la remise de dettes du Trésor à la caisse centrale de crédit coopératif ; la régularisation des dépenses non couvertes par la loi

du 4 juin 1976 portant règlement du budget de 1974 ; les efforts du Gouvernement pour appliquer les principes du droit budgétaire ; la remise en ordre des dépenses de personnel opérée en 1976 ; la mise à l'étude d'un projet de contrôle direct des emplois ; la réduction du budget des charges communes (p. 3521) ; la suppression du crédit global « fonction publique » pour les établissements publics ; le problème de la comptabilisation des autorisations de programme ; la possibilité de distinguer les mouvements des opérations nouvelles de l'année et les opérations en cours dans la comptabilité spéciale des investissements ; l'étude d'une réforme de la procédure des fonds de concours ; l'association de la Cour des comptes aux travaux du Parlement (p. 3522).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'échec du programme du Gouvernement ; l'inefficacité de la lutte contre l'inflation entreprise ; l'échec en matière d'emplois ; l'échec en matière de commerce extérieur ; l'action des multinationales ; la détérioration observée en 1976 (p. 3522) ; le taux de croissance négative de 1975 ; le « mythe » de l'équilibre budgétaire ; le déficit de l'exécution du budget ; l'inanité des efforts poursuivis par le Gouvernement ; l'augmentation de la dette publique ; les erreurs dans les évaluations fiscales ; la gestion des fonds publics ; les prêts du FDES ; l'utilisation des dotations en capital faites aux entreprises publiques ; l'état de leur patrimoine mobilier ; le scandale de la caisse centrale de crédit coopératif (p. 3523) ; ses 380 millions de déficit (p. 3524).

Intervention de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat :

Répond aux orateurs à propos de l'isolation de l'impôt sur le revenu dans la présentation de la loi de règlement, sur les dépassements de crédits, sur le programme de développement et le report de crédits sur l'exercice de 1976 ; sur les aides accordées aux entreprises industrielles ; justifie l'augmentation de la dette par les difficultés de l'année 1975 ; le contrôle des activités des entreprises publiques ; le décret du 7 juillet 1976 soumettant à autorisation préalable les prises ou extensions de participation d'Elf Aquitaine et de ses filiales ; l'assujettissement de filiales d'entreprises publiques au contrôle d'Etat ; la refonte du décret du 9 août 1953 (p. 3524).

DISCUSSION DES ARTICLES [8 juin 1977] (p. 3525).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat, Lamps, Boulloche.*

ART. 1er : adoption (p. 3525).

ART. 2 et tableau A (montant des recettes du budget général de 1975) : adoption de l'article et du tableau A, annexé (p. 3526).

ART. 3 et tableau B (dépenses ordinaires civiles) : adoption de l'article et du tableau B annexé (p. 3544).

ART. 4 et tableau C (dépenses civiles en capital) : adoption de l'article et du tableau C annexé (p. 3560).

ART. 5 et tableau D (dépenses ordinaires militaires) : adoption de l'article et du tableau D annexé (p. 3562).

ART. 6 et tableau E (dépenses militaires en capital) : adoption de l'article et du tableau E annexé (p. 3564).

ART. 7 et tableau F (résultat définitif du budget général de 1975) : adoption de l'article 7 et du tableau F annexé (p. 3566).

ART. 8 et tableau G (résultats définitifs des budgets annexes) : adoption de l'article 8 et du tableau G annexé (p. 3570).

ART. 9 et tableau H (résultats définitifs des budgets annexes rattachés au budget de la défense) : adoption de l'article et du tableau H (p. 3572).

ART. 10, 11 et 12 et tableau I (comptes spéciaux du Trésor) : adoption des articles et du tableau I annexé (p. 3582).

ART. 13 et tableau J (résultats des opérations à caractère temporaire des comptes spéciaux définitivement clos au titre de l'année 1975) : adoption de l'article et du tableau J annexé (p. 3582).

ART. 14 : adoption (p. 3584).

ART. 15 (apurement de la dette de 380 millions de francs de la Caisse centrale de crédit coopératif vis-à-vis du Trésor) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 2* de la commission (p. 3587) ; le Gouvernement demande à l'Assemblée l'approbation d'un abandon de créances du FDES sur la Caisse centrale de crédit coopératif ; l'importance des mouvements coopératifs ; l'origine des pertes subies par la caisse ; le rôle de banque d'affaires qu'elle a joué dans des secteurs difficiles ; la confusion des responsabilités et l'absence de fermeté dans le contrôle des affaires ; la responsabilité des dirigeants ; les mesures de redressement et de réorganisation prises par les pouvoirs publics ; la mise en place d'un dispositif d'assainissement financier en 1975 ;

la volonté de l'Etat de maintenir le secteur coopératif ; l'apurement du bilan réalisé (p. 3585) ; les modifications apportées dans la gestion de la caisse, garantie pour l'avenir ; la nécessité de sauvegarder le secteur coopératif ; les instances pénales en cours (p. 3586) ; l'article 15 est donc supprimé (p. 3587).

ART. 16 (solde du compte de résultats des opérations d'emprunts à la charge du Trésor) : adoption (p. 3587).

ART. 17 : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (suppression de la remise de dette de la caisse centrale de crédit coopératif) ; l'article 17, ainsi modifié, est adopté (p. 3587).

ART. 18 : adoption (p. 3587).

Après l'ART. 18 : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (reconnaissance d'utilité publique aux dépenses comprises dans la gestion de fait de deniers de l'Etat jugée par la Cour des comptes) (p. 3588) ; la position défavorable du groupe communiste (p. 3588) ; et du groupe PSRG (p. 3588).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3588).

DEUXIÈME LECTURE [30 juin 1977] (p. 4534-4536).

ORATEURS : *MM. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie génrale et du Plan, Guermeur, Girard, Boulloche, Ducoloné.*

Intervention de M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances :

La décision du Gouvernement de retirer l'article 15 prévoyant l'abandon de créances de 380 millions de francs au profit de la caisse centrale de crédit coopératif ; la croissance des engagements de la caisse centrale de 1962 à 1972 ; la garantie apportée par l'Etat aux emprunts de la caisse sur le marché financier (p. 4534) ; l'obligation pour l'Etat de tenir ses engagements ; la décision du Gouvernement de déclencher une enquête de l'inspection générale des finances sur la gestion du crédit coopératif (p. 4535).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'impossibilité de la commission mixte paritaire de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion dans les deux Assemblées ; la décision du Gouvernement de retirer l'article 15 ; le contrôle exercé par le Parlement lors de la discussion des lois de règlement ; le lien entre le crédit maritime et la caisse centrale de crédit coopératif ; la nécessité de surveiller les relations entre la caisse centrale de crédit coopératif et son réseau national (p. 4535) ; le besoin de décentralisation de cet organisme (p. 4536).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 15 : retiré par le Gouvernement (p. 4536).

ART. 17 : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (régularisation due au retrait de l'article 15) (p. 4536) ; adoption de l'article 17 ainsi modifié (p. 4536).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Boulloche :* le vote hostile du groupe du PSRG (p. 4536).

— *M. Ducoloné :* le vote hostile du groupe communiste (p. 4536).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4536).

TROISIÈME LECTURE [13 décembre 1977] (p. 8663).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, Ginoux.*

Les amendements déposés par le Gouvernement sur les articles 15 et 17 ; l'apurement de la perte du crédit coopératif ; la mise en cause des responsabilités de l'ancien président directeur général ; la responsabilité de certains dirigeants des coopératives ; les poursuites engagées contre la Société « La Construction moderne française » ; l'instruction contre l'entreprise générale coopérative du bâtiment ; le mandat d'arrêt international lancé contre le président de la Transcaup ; la responsabilité des autorités de tutelle (p. 8663) ; le rapport de l'inspection générale des finances ; la solution la moins onéreuse représentée par l'apurement des dettes constatées par abandon de créances du FDES à concurrence de 380 millions de francs ; la nécessité de contrôler la gestion du crédit coopératif ; la réorganisation de la tutelle ; le rapprochement de la caisse centrale de crédit coopératif avec un autre établissement à statut légal spécial ; le contrôle *a posteriori* du Parlement par la voie des lois de règlement budgétaire (p. 8664).

Intervention de M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances :

L'approbation de l'abandon de créances du FDES sur la caisse centrale de crédit coopé-

ratif ; l'assainissement de la gestion de cette caisse ; la recherche des responsabilités sur le plan judiciaire ; le transfert à la cour de discipline budgétaire des irrégularités décelées par la Cour des Comptes ; les conséquences d'une éventuelle liquidation de la caisse centrale de crédit coopératif (p. 8664) ; les mesures prises pour contrôler la gestion de la caisse centrale : interdiction de prise en gestion directe, indirecte ou implicite de toute coopérative ou entreprise, vérification annuelle à l'initiative du ministre de l'économie et des finances ; l'élaboration d'un rapport annuel transmis au Parlement sur la situation de la caisse centrale de crédit coopératif (p. 8665).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'état des procédures en cours ; le contrôle insuffisant sur la caisse centrale de crédit coopératif ; les carences de la direction du Trésor ; la possibilité d'attendre le résultat des plaintes déposées devant le tribunal correctionnel pour apurer le déficit de la caisse de crédit coopératif (p. 8665) ; la possibilité de prolonger le moratoire de la caisse ; l'insuffisance des garanties fournies par le Gouvernement pour empêcher le renouvellement de cette affaire (p. 8666).

Intervention de M. Robert Boulin, ministre délégué :

Les conséquences d'un retard dans l'apurement du déficit de la caisse de crédit coopératif (p. 8665, 8666).

EXAMEN DES ARTICLES [13 décembre 1977] (p. 8666).

ORATEURS : *MM. Boulin, ministre délégué, Papon, rapporteur général.*

ART. 15 : article retiré par le Gouvernement ; adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (apurement de la dette de la caisse centrale de crédit coopératif vis-à-vis du FDES) (p. 8666) ; l'article 15 est ainsi rétabli (p. 8666).

ART. 17 : adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement (conséquences sur le plan comptable de la décision prise pour l'article 15) (p. 8667).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8667).

6. — PROJET DE LOI **n° 3439** PORTANT RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET DE 1976, présenté à l'Assemblée nationale le 21 décembre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances et M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (budget) (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Voir aussi COUR DES COMPTES (Rapport 1975).

LOIS ET RÈGLEMENTS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 204** RELATIVE A LA LEGISLATION APPLICABLE DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Fontaine (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE **n° 243** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 34 DE LA CONSTITUTION, présentée à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 par M. Gerbet (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 318** TENDANT A ORGANISER UN CONTROLE PARLEMENTAIRE DE L'APPLICATION DES LOIS, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. André Rossi (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 13 décembre 1973 par M. Donnez, n° 834.

Voir aussi COMMISSION D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 21 ; DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER 1.

LOISIRS

— **Concierges des sociétés de** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 311.

LOIRE

— **Barrages de régularisation du cours de la** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 871.

— **Indemnisation des dommages causés par les crues de la** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1205.

— **Situation de l'emploi dans la — atlantique.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 434.

LORRAINE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 17.

— **Problème des mines de fer en —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1323.

LOME (Convention de)

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 14 ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Départements d'outre-mer [13 novembre 1975] (p. 8245, 8246, 8263) ; PLAN 2 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 84.

LOT

— **Crues du —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 313.

— **Difficultés financières des caves coopératives de Lot-et-Garonne et du Gers.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1360.

LOTERIES

Voir JEUX ET PARIS.

LOTISSEMENTS

Voir URBANISME 12.

LOTO

Voir JEU.X ET PARIS.

LOYERS

Voir LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Logement [24, 28 octobre 1975] ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [4 juillet 1974] (p. 3313, 3353, 3354, 3362, 3363) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 149 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 793.

— **Blocage des —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 1 [5 décembre 1973] (p. 6639) ; LOI DE FINANCES POUR 1974, CMP [18 décembre 1973] (p. 7142 à 7144).

— **Hausse des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 524 ; BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL 16, 19, 21.

— **de la catégorie 2 A.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 845 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 245, 284.

— **des immeubles du secteur Italie.** — *Voir* RÉNOVATION URBAINE 2.

— **Majoration des — de certains immeubles.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 707.

— **Modalités de blocage et de plafonnement des —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10, discussion générale et article 8.

— **Révision des —.** *Voir* PRIX 3.

LOZÈRE

— **Barrage de Naussac.** — *Voir* CONSEILS MUNICIPAUX 7 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 550.

LUXEMBOURG

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 99.

LYON

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1358, 1421) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 35.

— **Transports et métro de —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports [30 octobre 1973] (p. 5053) ; TRANSPORTS URBAINS 2 (p. 2387, 2382, 2383, 2394, 2395).

M

MADAGASCAR

— **Forces françaises à —.** *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 62 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 26, 27.

MAGASINS

— **Réglementation de la fermeture des —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 281.

MAGASINS A GRANDE SURFACE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 307** PORTANT MODIFICATION DE L'ARTICLE 17 DE LA LOI N° 69-1263 DU 31 DÉCEMBRE 1969 RELATIVE A DIVERSES DISPOSITIONS D'ORDRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER, AFIN DE PRÉCISER LA DURÉE DE VALIDITÉ DE L'AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'URBANISME COMMERCIAL présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Bérard (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 308** PORTANT MODIFICATION DE L'ARTICLE 17 DE LA LOI N° 69-1263 DU 31 DÉCEMBRE 1969 RELATIVE A DIVERSES DISPOSITIONS D'ORDRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER, AFIN DE SOUMETTRE A L'AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'URBANISME COMMERCIAL LA CRÉATION DE MAGASINS AYANT UNE SURFACE DE VENTE SUPÉRIEURE A 500 MÈTRES CARRÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Bérard (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi COMMERCE ET ARTISANAT 6 (p. 3971, 3972, 3982, après l'art. 6, art. 22).

MAGHREB

— *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Affaires étrangères [12 novembre 1973] (p. 5559, 5563) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, AFFAIRES ÉTRANGÈRES [6 novembre 1974] (p. 5949, 5973).

MAGISTRATS

1. — PROJET DE LOI ORGANIQUE **n° 1174** RELATIF AU STATUT DE LA MAGISTRATURE, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 18 juin 1975 par M. Gerbet, n° 1759 ; renvoyé en commission le 24 juin 1975 (*cf.* Fonctionnaires n° 8) ; rapport supplémentaire le 13 novembre 1975 par M. Gerbet, n° 1978 ; adoption le 26 novembre 1975 après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 365.

Transmis au Sénat le 27 novembre 1975, n° 77 (année 1975-1976) ; renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport le 6 décembre 1975 par M. Edgar Tailhades, n° 102 (année 1975-1976) ; avis le 8 décembre 1975

par M. René Chazelle au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, n° 104 (année 1975-1976) ; adoption avec modification le 12 décembre 1975. — Projet de loi n° 41 (année 1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 15 décembre 1975 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 2066.

Rapport le 17 décembre 1975 par M. Edgar Tailhades au nom de la commission mixte paritaire, n° 161 (année 1975-1976) ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 20 décembre 1975. — Projet de loi n° 84 (année 1975-1976).

Rapport le 18 décembre 1975 par M. Gerbet au nom de la commission mixte paritaire, n° 2084 ; adoption définitive le 19 décembre 1975. — Projet de loi n° 432.

Décision du Conseil constitutionnel en date du 28 janvier 1976, publiée au *J.O.* du 1er février 1976 (p. 825).

Loi organique n° 76-120 du 5 février 1976, publiée au *J.O.* du 6 février 1976 (p. 885).

PREMIÈRE LECTURE [26 novembre 1975] (p. 8982).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, Richomme, Foyer, président de la commission des lois ; Hamel, Frédéric-Dupont, Debré, Jean-Pierre Cot, Houteer, Donnez, Duroure.*

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 8982, 8983) :

Le Gouvernement reste favorable à l'abaissement général à soixante-cinq ans de l'âge de la retraite pour les magistrats de l'ordre judiciaire ; l'assemblée peut accepter d'abaisser l'âge des magistrats des cours et tribunaux, le Gouvernement n'étant pas opposé à retenir l'âge de soixante-huit ans pour le Conseil d'Etat, la Cour des comptes et la cour de cassation — le recrutement de cette dernière ne devrait plus être, à titre principal, parisien.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (modification de l'article 76 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : limite d'âge fixée à soixante-cinq ans).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux (p. 8984) :

Sur l'*amendement n° 9* de la commission des lois, le Gouvernement n'est pas favorable à l'unification de l'âge de la retraite à soixante-huit ans pour les magistrats autres que les magistrats hors hiérarchie ; rejet du *sous-amendement n° 28* de la commission des lois relatif aux anviens magistrats hors hiérarchie de la cour de cassation (p. 8986) ; adoption du *sous-amendement n° 24* du Gouvernement et de l'*amendement n° 9* modifié de la commission (fixation de l'âge de la retraite des magistrats hors hiérarchie à soixante-huit ans) (p. 8986) ; l'*amendement n° 19* de M. Richomme devient sans objet ; rejet de l'*amendement n° 1* de M. Frédéric-Dupont prévoyant un recul de limite d'âge de deux ans par enfant à charge dans la limite de cinq années (p. 8986) ; adoption de l'article 1er modifié (p. 8986).

ART. 2 (limite d'âge des juges de paix du cadre d'extinction) : adoption (p. 8986).

ART. 3 (mesures transitoires) : retrait du *sous-amendement n° 23* de M. Richomme et de l'*amendement n° 25* du Gouvernement ; adoption de l'*amendement n° 10 rectifié* de la commission modulant l'âge de la retraite des magistrats de la cour de cassation pour la période allant jusqu'au 30 juin 1977 (p. 8987) ; l'*amendement n° 20 rectifié* de M. Richomme n'a plus d'objet ; retrait de l'*amendement n° 11 rectifié* de la commission modulant la limite d'âge des magistrats de l'ordre judiciaire pour la période allant jusqu'au 30 juin 1981 (p. 8988) ; retrait de l'*amendement n° 16* de M. Debré qui tend à subordonner l'entrée en vigueur des dispositions de la loi à un recrutement suffisant de magistrats permettant de ne pas dépasser 1 % de l'effectif du corps dans le nombre des emplois vacants (p. 9889).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux (p. 8988) :

Indique que dans la plupart des administrations une disponibilité de 3 % des emplois est considérée comme satisfaisante ; indique qu'il veut bien réfléchir au problème posé entre les deux lectures et rappelle que si certains postes ne sont pas pourvus, ce n'est pas faute d'un nombre suffisant de magistrats mais parce que ceux-ci sont inamovibles ; adoption de l'article 3 modifié (p. 9889).

Après l'ART. 3 : adoption de l'*amendement n° 7* du Gouvernement (calcul de la pension des magistrats radiés des cadres par application de la nouvelle limite d'âge, compte

tenu de la durée des services qu'ils auraient accomplis s'ils étaient demeurés en fonction) (p. 8989).

ART. 4 (dispositions transitoires) : adoption de l'*amendement n° 12* de la commission portant suppression des quatre premiers alinéas de l'article en raison du vote de la loi organique du 4 août 1975 (p. 8989) ; adoption de l'*amendement n° 13* de la commission relatif à la limite d'âge des magistrats recrutés à titre temporaire (p. 8990) ; adoption de l'*amendement n° 21* de la commission limitant l'application de la disposition adoptée par l'amendement précédent aux magistrats recrutés à titre temporaire, antérieurement à la présente loi (p. 8990) ; adoption de l'article modifié (p. 8990).

Après l'ART. 4 : rejet de l'*amendement n° 6* de M. Frèche subordonnant l'entrée en vigueur de la loi à la remise en ordre des carrières des personnels intéressés (p. 8990).

ART. 5 (extension des cas d'incompatibilité pour les nominations de magistrats) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 3* de M. Frèche (p. 8991) ; adoption de l'article 5 (p. 8991).

ART. 6 (exigence d'un détachement de trois ans en qualité de directeur ou de chef de service pour accéder directement à des fonctions hors hiérarchie à la cour de cassation) : adoption des *amendements* de suppression *n°s 4* de M. Frèche et *17* de M. Donnez (p. 8991) ; l'article 6 est supprimé (p. 8991).

ART. 7 et 8 (coordination avec les lois organiques) : adoption (p. 8991).

ART. 9 (modification de l'article 28 de l'ordonnance du 22 décembre 1958) : adoption des *amendements* de suppression *n°s 5* de M. Frèche et *18* de M. Donnez (p. 8992) ; l'*amendement n° 22* de la commission devient sans objet ; l'article 9 est supprimé (p. 8992).

ART. 10 (abrogation de l'article 41 de l'ordonnance du 22 décembre 1958).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux (p. 8992) :

Expose les raisons pour lesquelles le Gouvernement préfère supprimer toute limite d'âge pour la nomination à la cour de cassation ; adoption de l'article 10 (p. 8992).

Après l'ART. 10 : adoption de l'*amendement n° 8* du Gouvernement et définissant les postes hors hiérarchie par modification de l'article 3 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 ; adoption du *sous-amendement n° 27* du Gouvernement et de l'*amendement n° 14 rectifié* de la commission : intégration dans la magistrature des secrétaires-greffiers en chef des cours et tribunaux ; (p. 8994).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi organique (p. 8995).

COMMISSION PARITAIRE [19 décembre 1975] (p. 10120).

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission mixte paritaire ; Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice ; Debré, Jean-Pierre Cot, Foyer, président de la commission ; Canacos.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Magistrats hors hiérarchie (p. 10120) ; mesures transitoires (p. 10120).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 10120) :

Demandera à l'Assemblée de revenir au texte voté en première lecture.

EXAMEN DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE :

Adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement rejetant l'assimilation entre magistrats de la cour de cassation et magistrats hors hiérarchie (p. 10122) ; rejet de l'*amendement n° 2* du Gouvernement (retour au texte voté en première lecture quant à l'échelonnement de l'entrée en vigueur de la loi) (p. 10122) ; retrait de l'*amendement n° 3* du Gouvernement (échelonnement de l'abaissement de l'âge de la retraite) (p. 10122).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux (p. 10123, 10124) :

Ses observations sur les risques de contentieux ; retrait de l'*amendement n° 4* du Gouvernement (p. 10124) ; adoption de l'*amendement n° 7* du Gouvernement (mise en application des dispositions de la loi lorsque le pourcentage des vacances budgétaires sera égal à 4) (p. 10124) ; adoption de l'*amendement n° 5* du Gouvernement (magistrats résistants) (p. 10124) ; adoption de l'*amendement n° 6* du Gouvernement (indice servant de base au calcul de la pension) (p. 10124).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Canacos* (p. 10124) : situation des secrétaires-greffiers en chef ; vote hostile du groupe communiste ; M. Jean-Pierre Cot (p. 10124) : secrétaires-greffiers ; vote hostile du groupe socialiste ; M. Jean Foyer (p. 10125) : rappelle qu'il est depuis longtemps favorable à l'intégration des greffiers en chef.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi organique, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire modifié (p. 10125).

2. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE **n° 1511** RELATIVE AU STATUT DE LA MAGISTRATURE, présentée à l'Assemblée nationale le 8 avril 1975 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 30 avril 1975 par M. Gerbet, n° 1602 ; adoption le 16 mai 1975. — Proposition de loi organique n° 266.

Transmise au Sénat le 20 mai 1975, n° 309 (année 1974-1975) (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 4 juin 1975 par M. Jean Auburtin, n° 357 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 18 juin 1975. — Proposition de loi n° 148 (année 1974-1975).

Transmise à l'Assemblée nationale le 19 juin 1975 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles), n° 1781 ; rapport le 27 juin 1975 par M. Gerbet, n° 1822 ; adoption définitive le 28 juin 1975. — Proposition de loi n° 338.

Décision du Conseil constitutionnel du 23 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 24 juillet 1975 (p. 7533).

Loi n° 75-695 du 4 août 1975, publiée au *J.O.* du 5 août 1975 (p. 7971).

PREMIÈRE LECTURE [16 mai 1975] (p. 2956).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, Jean-Pierre Cot, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Kalinsky.*

Prorogation des dispositions temporaires de la loi du 17 juillet 1970 (p. 2856) ; limite d'âge des magistrats.

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 2857) :

Bilan de l'application de la loi organique du 17 juillet 1970 : le Gouvernement garde sa faveur au recrutement par l'école nationale de la magistrature ; évolution des effectifs de magistrats jusqu'en 1980 ; danger de voir le sixième des emplois sans titulaires ; le report au 31 décembre des départs à la retraite de l'armée.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Ecole nationale de la magistrature (p. 2857) ; la voie latérale vise à recruter des magistrats plus dociles (p. 2857, 2859) ; exclure du recrutement les grades élevés (p. 2858) ; augmentation de la criminalité (p. 2858).

Rejet d'une motion de renvoi en commission présentée par MM. Kalinsky, Villa et les membres du groupe communiste (p. 2859).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (étendue de la prorogation) : rejet des *amendements n°s 1* et *2* de M. Jean-Pierre Cot (limitation aux postes du premier groupe du second grade) (p. 2859, 2860) ; rejet de l'*amendement n° 3* de M. Kalinsky (limitation au quart des emplois pourvus par la voie de l'école nationale de la magistrature) (p. 2859) ; rejet de l'*amendement n° 4* (limitation des possibilités de recours au recrutement latéral) (p. 2860) ; adoption de l'article 1er (p. 2860).

Après l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 5* de M. Kalinsky (élection des magistrats composant la commission d'avancement) (p. 2860).

ART. 2 (report au 31 décembre des départs à la retraite de l'année) : adoption de l'article 2 (p. 2860).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Kalinsky :* le groupe communiste vote contre (p. 2860) ;

— *M. Jean-Pierre Cot :* le groupe socialiste et des radicaux de gauche vote contre.

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi organique (p. 2860).

DEUXIÈME LECTURE.

DISCUSSION GÉNÉRALE [28 juin 1975] (p. 4985).

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, Deschamps.*

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 4986) :

Donne des précisions sur l'importance du recrutement latéral par rapport aux vacances.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : adoption (p. 4987).

ART. 2 : supprimé par le Sénat.

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Deschamps :* le groupe socialiste vote contre (p. 4986).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi organique (p. 4987).

3. — PROJET DE LOI n° **1790** RELATIF AUX STAGES DES MAGISTRATS ET FUTURS MAGISTRATS ÉTRANGERS, présenté au Sénat le 3 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 354 (année 1974-1975) ; rapport le 12 juin 1975 par M. Jean Auburtin, n° 379 (année 1974-1975) ; adoption le 18 juin 1975. — Projet de loi n° 149 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 juin 1975 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 1790 ; rapport le 27 juin 1975 par M. Gerbet, n° 1821 ; adoption définitive le 28 juin 1975. — Projet de loi n° 337.

Loi n° 75-631 du 11 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1975 (p. 7236).

DISCUSSION [28 juin 1975] (p. 4984).

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 4985) :

Précise que le serment exigé des stagiaires magistrats étrangers ne sera prêté qu'une seule fois.

ADOPTION à l'unanimité de l'article unique du projet de loi (p. 4985).

4. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE n° **2137** TENDANT A COMPLÉTER LA LOI ORGANIQUE n° 76-120 DU 5 FÉVRIER 1976 RELATIVE AU STATUT DE LA MAGISTRATURE, présentée à l'Assemblée nationale le 2 avril 1976 par M. Gerbet (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

5. — PROJET DE LOI ORGANIQUE PORTANT MODIFICATION DE L'ORDONNANCE n° 58-1270 DU 22 DÉCEMBRE 1958 PORTANT LOI ORGANIQUE RELATIVE AU STATUT DE LA MAGISTRATURE, présenté au Sénat le 20 décembre 1975 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 216 (année 1975-1976) ; rapport le 14 avril 1976 par M. Charles de Cuttoli), n° 247 (année 1975-1976) ; adoption le 15 avril 1976. — Projet de loi n° 115 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 avril 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2205 ; rapport le 17 juin 1976 par M. Gerbet, n° 2403.

6. — PROJET DE LOI MODIFIANT L'ARTICLE 67 DE L'ORDONNANCE N° 58-1270 DU 22 DÉCEMBRE 1958 RELATIF AU STATUT DE LA MAGISTRATURE, présenté au Sénat le 8 avril 1976 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 232 (année 1975-1976) ; rapport le 14 avril 1976 par M. André Bohl, n° 252 (année 1975-1976) ; adoption le 22 avril 1976. — Projet de loi n° 123 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 27 avril 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2222 ; rapport le 18 mai 1976 par M. Gerbet, n° 2308 ; adoption le 20 mai 1976. — Projet de loi n° 488.

Transmis au Sénat le 21 mai 1976 (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 314 (année 1975-1976) ; rapport le 2 juin 1976 par M. André Bohl, n° 337 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 10 juin 1976. — Projet de loi n° 158 (année 1975-1976).

Décision du Conseil constitutionnel en date du 6 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 10 juillet 1976.

Loi n° 76-614 du 9 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 10 juillet 1976 (p. 4147).

PREMIÈRE LECTURE [20 mai 1976] (p. 3272).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Mme Veil, ministre de la santé.*

L'extension par le projet de loi organique du bénéfice du congé postnatal aux femmes magistrats ; la dérogation aux limites d'âge pour

l'accès aux emplois publics de catégorie A (p. 3272).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé :

Les différentes situations administratives dans lesquelles un magistrat est susceptible d'être placé (p. 3272).

DISCUSSION DES ARTICLES [20 mai 1976] (p. 3275).

ORATEURS : *M. Gerbet, rapporteur.*

ART. unique : *article 67 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958* (création de la position de congé postnatal) (p. 3273).

Après l'ART. unique : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 ; article 17-1 : recul de la limite d'âge pour l'accès par voie de concours à la magistrature) ; adoption (p. 3273).

TITRE : adoption (p. 3273).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi organique (p. 3273).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 2411** TENDANT A COMPLÉTER L'ARTICLE 10 DE L'ORDONNANCE N° 58-1270 DU 22 DÉCEMBRE 1958 PORTANT LOI ORGANIQUE RELATIVE AU STATUT DE LA MAGISTRATURE, présentée à l'Assemblée nationale le 22 juin 1976 par M. Gerbet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 18 novembre 1976 par M. Gerbet, n° 2624.

8. — PROJET DE LOI **n° 2512** PERMETTANT AUX MAGISTRATS PARTICIPANT AUX SESSIONS DE FORMATION D'ASSISTER AUX DÉLIBÉRÉS DES JURIDICTIONS, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1976 par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 2 avril 1977 par M. Gerbet, n° 2758 ; adoption le 21 avril 1977 sous le titre : « Projet de loi permettant aux magistrats et aux greffiers en chef de participer à l'activité des juridictions auprès desquelles ils accomplissent un stage ». Projet de loi n° 646.

Transmis au Sénat, le 26 avril 1977, n° 266 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 12 mai 1977 par M. Charles de Cuttoli, n° 297 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 17 mai 1977 sous le titre : « Projet de loi permettant aux magistrats participant à des sessions de formation d'assister aux délibérés et aux greffiers en chef admis à suivre une formation spécifique à caractère probatoire avant leur nomination en qualité de magistrat de participer à l'activité des parquets et juridictions de l'ordre judiciaire ». — Projet de loi n° 113 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 24 mai 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 9 juin 1977 par M. Gerbet, n° 2971 ; adoption définitive le 28 juin 1977. — Projet de loi n° 734.

Loi n° 77-749 du 8 juillet 1977 publiée au *J.O.* du 10 juillet 1977 (p. 3637).

PREMIÈRE LECTURE [21 avril 1977] (p. 2048).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.*

La nécessité de familiariser les magistrats en formation avec le fonctionnement des juridictions ; l'objet du projet de loi : permettre aux juges effectuant un stage de brève durée dans une juridiction spécialisée d'assister aux délibérés ; le caractère purement consultatif de leur présence ; le problème de l'affectation des nouveaux magistrats (p. 2048).

Intervention de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

La nécessité d'une loi pour promouvoir cette réforme ; l'essor de la formation permanente dans la magistrature ; les stages auprès des juridictions de l'ordre judiciaire ; l'efficacité de cette formation, conditionnée par l'assistance aux délibérés des juridictions (p. 2048) ; la participation des greffiers en chef aux activités des juridictions (p. 2049).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [21 avril 1977] (p. 2049).

ORATEURS : *MM. Peyrefitte, garde des sceaux, Gerbet, rapporteur.*

ART. unique (assistance des magistrats stagiaires aux délibérés des juridictions) : adoption (p. 2049).

Après l'ART unique : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (extension du

projet aux greffiers en chef) (p. 2049) ; adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement (obligations des greffiers au cours de leur stage) (p. 2049).

TITRE : retrait de l'*amendement n° 3* du Gouvernement (modification du titre) (p. 2049) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (modification du titre) dont le texte devient : « Projet de loi permettant aux magistrats et aux greffiers en chef de participer à l'activité des juridictions auprès desquelles ils accomplissent un stage » (p. 2049).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2049).

DEUXIÈME LECTURE [28 juin 1977] (p. 4353).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Les modifications rédactionnelles apportées par le Sénat au projet de loi (p. 4353).

DISCUSSION DES ARTICLES [28 juin 1977] (p. 4353).

ART. 2 : adoption (p. 4353).

ART. 3 : adoption (p. 4353).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4353).

9. — PROJET DE LOI ORGANIQUE MODIFIANT L'ARTICLE 3 DE L'ORDONNANCE N° 58-1270 DU 22 DECEMBRE 1958 PORTANT LOI ORGANIQUE RELATIVE AU STATUT DE LA MAGISTRATURE, présenté au Sénat le 26 octobre 1976 par M. Raymond Barre, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 38 (année 1976-1977) ; rapport le 9 décembre 1976 par M. Tailhades, n° 130 (année 1976-1977) ; adoption le 15 décembre 1976. — Projet de loi n° 38 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 16 décembre 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2705 ; rapport le 17 décembre 1976 par M. Gerbet, n° 2718, adoption définitive le 20 décembre 1976. — Projet de loi n° 623.

Décision du Conseil constitutionnel en date du 12 janvier 1977, publiée au *J.O.* du 13 janvier 1977.

Loi n° 77-50 du 20 janvier 1977, publiée au *J.O.* du 21 janvier 1977 (p. 500).

PREMIÈRE LECTURE [20 décembre 1976] (p. 9770).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.*

La création de la cour d'appel de Versailles ; le rang hiérarchique de ses magistrats ; la limitation du ressort de la cour ; son déclassement (p. 9770).

Intervention de M. Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice :

La réalisation de la réforme judiciaire dans la région parisienne ; la réorganisation de la juridiction d'appel (p. 9770).

ART. unique : *article 3 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958* (liste des magistrats placés hors hiérarchie) (p. 9670) ; l'article unique du projet de loi organique est adopté (p. 9771).

Voir aussi COUR DE CASSATION 2 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Justice ; LOI DE FINANCES POUR 1975, JUSTICE [14 et 15 novembre 1974] (p. 6409, 6464, 6495) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7, (deuxième partie), Justice : débat préparatoire à l'examen des crédits à la séance publique ; MAIRES 6 ; PROCÉDURE PÉNALE 9, [24, 25 avril 1975] (p. 2099 et suivantes) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 91 ; TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS 3.

— **Application à certains — des dispositions relatives à la limite d'âge des fonctionnaires de l'Etat.** — *Voir* IMPÔTS 2, après l'article 30.

— **Contestation par le syndicat de la magistrature d'un arrêt de la cour d'appel de Paris.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1018.

— **Déplacement de M. Ceccaldi.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 776.

— **et accidents du travail.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 654.

— **de tribunaux administratifs.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 251.

— **Menace de grève de certains —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 838.

— **Statut de la magistrature.** — *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (DÉCISIONS) (J.O. 13 janvier 1977, p. 344).

— **Suspension d'un juge d'instruction à Lille.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 246.

— **Suspension des fonctions d'un — et rattachement administratif du ministère public.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1329.

— **Syndicat des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 655.

— **Syndicalisme.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), JUSTICE [17 novembre 1975] (p. 8467, 8470, 8479, 8485) (commission élargie, p. 8518).

MAIN-D'ŒUVRE (Industries de).

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2574** RELATIVE AUX INDUSTRIES DE MAIN-D'ŒUVRE, présentée à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1976 par MM. Cointat et Cousté (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi TRAVAIL (RÉGLEMENTATION DU) 3.

— **Charges sociales des entreprises de —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7, Industrie, commerce et artisanat : II. — Commerce et artisanat.

— **Mobilité de la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 345.

MAINE-ET-LOIRE

Voir QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 3.

MAINE-MONTPARNASSE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1331, 1353, 1360).

MAIRES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 271** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 62 DU CODE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE EN VUE DE FAIRE CESSER L'INCOMPATIBILITÉ EXISTANT ENTRE LES FONCTIONS DE GÉOMÈTRE DU CADASTRE ET LE MANDAT DE MAIRE OU ADJOINT, présentée à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 295** RELATIVE A L'EXERCICE DES POUVOIRS DE POLICE DES MAIRES, présentée à l'Assemblée nationale par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 384** TENDANT A MODIFIER LA LOI N° 72-1201 DU 23 DÉCEMBRE 1972, EN CE QUI CONCERNE LES CONDITIONS DANS LESQUELLES L'HONORARIAT EST CONFÉRÉ AUX ANCIENS MAIRES ET ADJOINTS, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Bertrand Denis (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 28 juin 1973 par M. Gerbet, n° 604 ; adoption le 4 décembre 1973 sous le titre: Proposition de loi tendant à compléter les dispositions de la lo in° 72-1201 du 23 décembre 1972 fixant les conditions dans lesquelles l'honorariat est conféré aux anciens maires et adjoints. — Proposition de loi n° 61.

Transmise au Sénat le 4 décembre 1974, n° 59 (année 1973-1974) ; rapport le 13 décembre 1973 par M. Pierre Schiélé, n° 84 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 19 décembre 1973. — Proposition de loi n° 37 (année 1973-1974).

Loi n° 73-1131 du 21 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 23 décembre 1973 (p. 13720).

PREMIÈRE LECTURE [4 décembre 1973] (p. 6542).

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Vertadier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, Bertrand Denis.*

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE :

L'alinéa 1er de l'article 4 de la loi du 29 décembre 1972 est complété afin que les mandats municipaux soient réputés avoir été de six ans si leur durée, abrégée du fait de dispositions législatives spéciales, a été supérieure à cinq ans.

TITRE : proposition de loi tendant à compléter les dispositions de la loi n° 72-1201 du

23 décembre 1972 fixant les conditions dans lesquelles l'honorariat est conféré aux anciens maires et adjoints ; adoption de l'article unique de la proposition de loi (p. 6543).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 702** RELATIVE A L'INDEMNITÉ DES MAIRES ET DES ADJOINTS, présentée à l'Assemblée nationale le 16 octobre 1973 par M. Michel Durafour, renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 703** TENDANT A COMPLÉTER L'ARTICLE 681 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE AFIN D'ÉTENDRE AUX MAIRES L'APPLICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX CRIMES ET DÉLITS COMMIS PAR DES MAGISTRATS ET CERTAINS FONCTIONNAIRES, présentée à l'Assemblée nationale le 16 octobre 1973 par M. Michel Durafour (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 1112** RELATIVE A LA MISE EN CAUSE PENALE DES MAGISTRATS MUNICIPAUX ET TENDANT A COMPLETER L'ARTICLE 681 DU CODE DE PROCEDURE PENALE ; rapport le 4 avril 1974 par M. Pierre Schiélé, n° 152 (année 1973-1974) ; adoption le 28 juin 1974 sous le titre : « Proposition de loi relative à la mise en cause pénale des maires et modifiant les articles 681 et suivants du code de procédure pénale. » — Proposition de loi n° 79 (année 1973-1974).

Transmise à l'Assemblée nationale le 2 juillet 1974 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 1112 ; rapport le 4 juillet 1974 par M. Foyer, n° 1120 ; adoption avec modifications le 10 juillet 1974. — Proposition de loi n° 133.

Transmise au Sénat le 10 juillet 1974 (deuxième lecture) (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 281 (année 1973-1974) ; rapport le 10 juillet 1974 par M. Schiélé, n° 282 (année 1973-1974) ; adoption avec modifications le 10 juillet 1974. — Proposition de loi n° 93 (année 1973-1974).

Transmise à l'Assemblée nationale le 11 juillet 1974 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 1157 ; rapport le 11 juillet 1974 par M. Foyer, n° 1159 ; adoption définitive le 11 juillet 1974. — Proposition de loi n° 136.

Loi n° 74-646 du 18 juillet 1974, publiée au *J.O.* du 19 juillet 1974 (p. 7540).

PREMIÈRE LECTURE [9 juillet 1974] (p. 3419) ; [10 juillet 1974] (p. 3480).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Charles Bignon, Commenay, Dubedout, Foyer, président et rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Frelaut, Hamel, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Drame de Saint-Laurent-du-Pont ; application aux maires, élus municipaux, présidents de communautés urbaines, de districts ou de syndicats intercommunaux des règles de compétence et de la procédure des poursuites contre les magistrats et les préfets et réforme de ces règles (p. 3419 à 3421).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice :

Accroissement et diversification des tâches dévolues aux maires (p. 3421) ; son opposition à la modification suggérée par la commission qui priverait les particuliers de la possibilité de mettre en œuvre l'action publique (p. 3422).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Drame de Saint-Laurent-du-Pont (p. 3422, 3424) ; problème de l'extrême imbrication des responsabilités entre l'autorité du représentant de l'Etat et celle du maire (p. 3422, 3424) ; insuffisance des moyens dont dispose le maire d'une petite commune (p. 3422, 3424) ; incendie du CES Edouard-Pailleron (p. 3422, 3424) ; commissions départementales de maires (p. 3423) ; problème des finances locales (p. 3423, 3424, 3425) ; nécessité d'améliorer la situation matérielle des maires et des adjoints (p. 3424) ; régime de la plainte avec constitution de partie civile (p. 3424) ; insuffisance des crédits pour mettre les établissements scolaires en conformité avec les règles de sécurité (p. 3425).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (abrogation et remplacement des articles 681 à 684 du code de procédure pénale) : adoption d'un *amendement n° 7* de MM. Charles Bignon et Foyer tendant à ajouter dans l'article 681 (le président de communauté urbaine, de district ou de syndicat de communes ou le président ou vice-président d'une délégation spéciale) (p. 3425, 3426) ;

réserve d'un *amendement n° 2* de la commission des lois et de l'article (p. 3426) (voy. p. 3481) ;

ART. 2 (abrogation des articles 685 et 686 du code de procédure pénale) : opposition du Gouvernement a un *amendement n° 3* de la commission et M. Charles Bignon (mise en mouvement de l'action publique exclusivement par le ministère public sans que la plainte avec constitution de partie civile de la victime ou la citation directe puisse avoir cet effet) ; adoption, contre l'avis du Gouvernement, d'un *sous-amendement* transactionnel de M. Foyer (exclusivité de la mise en mouvement de l'action publique par le ministère public dans le cas de poursuites pour délit d'imprudence) (p. 3426 à 3429) ; adoption d'un *sous-amendement* de coordination *n° 10* de la commission et de l'amendement ainsi modifié et complété, dont le texte devient l'article 2 (p. 3480).

Après l'ART 2 : adoption d'un *amendement n° 11* de la commission prévoyant qu'en dehors des cas où les poursuites sont fondées sur un délit d'imprudence, la constitution de partie civile met en mouvement l'action publique (p. 3481).

ART. 1er (*suite*) : adoption d'un *amendement* de coordination *n° 2* de la commission et de l'article ainsi modifié (p. 3481, 3482).

ART. 3 : *article 687 du code :* adoption.

ART. 4 : *article L 115 du code électoral :* adoption des *amendements* de coordination *5* et *6* de la commission et de l'article, ainsi modifié (p. 3482).

ART. 5 : transfert à la chambre d'accusation désignée par la chambre criminelle de toutes les procédures en cours à la date de la promulgation de la loi ; adoption d'un *sous-amendement* de coordination *n° 8* de M. Foyer et d'un *amendement n° 1,* ainsi modifié du Gouvernement tendant à limiter aux maires et élus locaux l'effet immédiat de la loi nouvelle ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 3482).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice :

Répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales ; aide de l'Etat aux collectivités locales dans le domaine de la sécurité : décret du 31 octobre 1973 sur la sécurité dans les immeubles recevant du public, amélioration des règles relatives à la protection civile, études de résistance au feu des matériaux ; indemnité et retraite des maires et adjoints (p. 3482) ;

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3483).

DEUXIÈME LECTURE [11 juillet 1974] (p. 3502).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président et rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Désir de la commission des lois d'écarter la constitution de partie civile au moins dans certains cas ; dispositions relatives à la responsabilité des instituteurs publics ; dépôt prochain par la commission d'une proposition de loi tendant à harmoniser la procédure pénale et le droit administratif en ce qui concerne les règles de procédure selon lesquelles la victime peut agir lorsque le dommage qui lui a été causé est imputé par elle à une faute d'un agent public qui ait le caractère, non pas d'une faute personnelle détachable de la fonction, mais d'une faute de service (p. 3503).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice :

Définition d'un équilibre entre la sécurité des maires et les droits des victimes (p. 3503) ; texte assurant une double protection des élus municipaux, d'une part, en leur conférant à égalité de traitement avec les préfets et les magistrats, un privilège de juridiction, d'autre part, en les mettant dorénavant à l'abri de citations directes émanant de particuliers ; accepte l'examen prochain d'un texte sur le problème d'ensemble de la mise en œuvre de l'action publique par des particuliers (p. 3504) ; compte tenu de cette promesse, l'ensemble des amendements déposés par la commission des lois est retiré (p. 3504).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : adoption (p. 3505).

ART. 2 : adoption (p. 3505).

ART. 2 *bis* : supprimé par le Sénat.

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 3505).

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1975, Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6724, 6752, 6757).

— **Consultation des** —. *Voir* PERMIS DE CONSTRUIRE 2.

— **Contrôle de la gestion** —. *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 89.

— **Pouvoirs du —.** *Voir* EQUARRISSAGE 1 [22 mai 1975].

— **Réponse des — au questionnaire du Premier ministre.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1279.

— **Rôle du — dans la réquisition de logements vacants.** — *Voir* LOGEMENT 9.

MAIS-FOURRAGE

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 275, 285.

MAISON DES MÉTIERS D'ART

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Commerce et artisanat [29 octobre 1973] (p. 5007, 5013, 5018).

MAISONS-ALFORT

— **Remplacement des instituteurs absents dans les écoles primaires de —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1379.

MAISONS DE LA CULTURE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Services du Premier ministre. — Section II. — Jeunesse, sports et loisirs [29 octobre 1973] (p. 4990). — Affaires culturelles [9 novembre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Culture [30 octobre 1974] (p. 5599, 5606, 5608, 5614) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Culture et environnement. — I. — Culture ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 7 à 12.

— **Crédits affectés à certaines —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 995.

MAISONS FAMILIALES RURALES

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 6 ; COMMERCE ET ARTISANAT 6 (avant l'article 41) ; ENSEIGNEMENT AGRICOLE ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 34 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 230 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 36 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6, 7 novembre 1973] (p. 5232, 5275, 5292, 5293, 5297, 5309, 5340).

MAISONS INDIVIDUELLES

Voir BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL 19 (p. 10104) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Logement [16 novembre 1974] (p. 6574).

— **Lotissements réalisés dans le cadre du concours de la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1299.

MAJORITÉ (Age de la)

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 20** TENDANT A FIXER A DIX-NEUF ANS L'AGE DE LA MAJORITÉ CIVILE ET DE LA MAJORITÉ POLITIQUE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Destremau (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 64** TENDANT A FIXER A DIX-NEUF ANS L'AGE DE LA MAJORITÉ ÉLECTORALE ET DE LA MAJORITÉ CIVILE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Robert André Vivien (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 77** TENDANT A FIXER A DIX-HUIT ANS L'AGE DE LA MAJORITÉ CIVILE ET DE LA MAJORITÉ ÉLECTORALE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Ducoloné et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 81** TENDANT A L'ABAISSEMENT DE L'AGE DE LA MAJORITÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Alain Terrenoire (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 299** TENDANT A FIXER A DIX-HUIT ANS L'AGE DE LA MAJORITÉ CIVILE ET DE LA MAJORITÉ ÉLECTORALE, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 313** TENDANT A FIXER A DIX-HUIT ANS L'AGE DE LA MAJORITÉ CIVILE ET DE LA MAJORITÉ ÉLECTORALE ET A VINGT ET UN ANS L'AGE D'ÉLIGIBILITÉ DES DÉPUTÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Alain Terrenoire (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; retirée le 15 mai 1973 (p. 1273).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 382** TENDANT A FIXER A DIX-HUIT ANS LA MAJORITÉ ÉLECTORALE ET CIVILE, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Michel Durafour et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 521** TENDANT A FIXER A DIX-HUIT ANS LA MAJORITÉ ÉLECTORALE ET CIVILE, présentée au Sénat le 20 décembre 1973 par M. Jean Lecanuet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 232 (année 1972-1973) ; rapport le 7 juin 1973 par M. Jacques Genton, n° 300 (année 1972-1973) ; adoption le 21 juin 1973. — Proposition de loi n° 122 (année 1972-1973).

Transmise à l'Assemblée nationale le 21 juin 1973 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 521.

9. — PROPOSITION DE LOI **n° 974** TENDANT A FIXER A DIX-HUIT ANS L'AGE DE LA MAJORITÉ ÉLECTORALE, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 par M. François Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir MAJORITÉ (AGE DE LA) 10.

10. — PROJET DE LOI **n° 1059** TENDANT A FIXER A DIX-HUIT ANS L'AGE DE LA MAJORITÉ ÉLECTORALE, présenté à l'Assemblée nationale le 13 juin 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 20 juin 1974 par M. Alain Terrenoire, n° 1079 ; adoption le 25 juin 1974 après déclaration d'urgence, sous le titre : « Projet de loi tendant à fixer à dix-huit ans l'âge de la majorité ». — Projet de loi n° 114.

Transmis au Sénat le 26 juin 1974, n° 244 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 26 juin 1974 par M. Genton, n° 248 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 28 juin 1974. — Projet de loi n° 78 (année 1973-1974).

Loi n° 74-631 du 5 juillet 1974, publiée au *J.O.* du 7 juillet 1974 (p. 7099).

PREMIÈRE LECTURE [25 juin 1974] (p. 2910).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Terrenoire, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, MM. de Bénouville, Boscher, Bouvard, Commenay, Cointat, Ducoloné, Flornoy, Fontaine, Gerbet, Hamel, Lagorce, Jacques Legendre, Ligot, Mauroy, Mexandeau, Meunier, Robert-André Vivien.*

Propositions de loi n° 20 de M. Destremau, n° 64 de MM. Robert-André Vivien et Legendre, n° 77 de M. Ducoloné, n° 81 de M. Alain Terrenoire, n° 299 et n° 974 de M. Mitterrand, n° 382 de M. Michel Durafour ; adoption par le Sénat d'une proposition de loi de M. Lecanuet et d'une proposition de loi de M. Duclos ; exemple de pays étrangers ; recommandation des assemblées européennes (p. 2910) ; raisons de l'abaissement de l'âge de la majorité ; nécessité d'abaisser simultanément les deux majorités sous peine d'inconstitutionnalité ; adaptation des dispositions nouvelles aux nombreux textes se référant à l'âge de vingt et un ans en matière civile (mariage, nationalité, émancipation), en matière pénale (mineurs délinquants) ; modifications aux codes du commerce, du service national, des débits de boissons ; adaptation du code de la sécurité sociale et du code général des impôts ; problème de l'âge de l'éligibilité (p. 2911) : Léon Blum : « Toute classe dirigeante qui n'est pas capable d'employer les forces fraîches des générations montantes est condamnée à disparaître de l'histoire » (p. 2912).

Intervention de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur :

Raisons de la fixation à dix-huit ans de la majorité électorale ; législations étrangères ;

recommandations du conseil de l'Europe ; nécessité d'assurer un meilleur équilibre du corps électoral de la nation en évitant son trop rapide vieillissement (p. 2912, 2913).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice :

Volonté du Gouvernement de prendre appui sur la jeunesse pour donner tout son élan à sa politique de transformation de la société ; avis du Conseil d'Etat sur la possibilité constitutionnelle de dissocier le problème des deux majorités (p. 2913) ; désir du Gouvernement de dissocier pour des raisons pratiques les deux problèmes de la majorité électorale et de la majorité civile ; son engagement de soumettre au Parlement dès la session d'automne les dispositions complémentaires sur les plans civil, pénal, social, fiscal (p. 2914, 2915).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Existence d'une « unanimité d'idées » autour de cette réforme (p. 2915) ; unanimité de la commission des lois pour ne pas modifier l'âge de la majorité électorale sans, au préalable, modifier l'âge de la majorité civile (p. 2915, 2919) ; nécessité, aux yeux du groupe socialiste (p. 2918), du groupe communiste (p. 2920, 2921), du groupe des réformateurs démocrates sociaux (p. 2921) de lier les deux majorités ; non-modification de la notion de personne à charge en matière de législation fiscale ou de sécurité sociale (p. 2916, 2919, 2921) ; vote positif du groupe UDR (p. 2916) ; nécessité d'une initiation civique, économique et sociale (p. 2916, 2917, 2925) ; nécessité de la laïcité et de la neutralité de cette formation civique (p. 2922) ; existence en France du corps électoral le plus vieux du monde entraînant des résultats électoraux qui ne correspondent pas à la réalité de la nation (p. 2915) ; adoption d'un texte par le Sénat dès 1973 (p. 2917) ; problème de l'âge de l'éligibilité (p. 2918, 2921) ; âge d'éligibilité aux conseils municipaux (p. 2922) ; refonte du service national et établissement d'un statut des objecteurs de conscience (p. 2918) ; faiblesse des budgets consacrés à la jeunesse, aux sports et aux loisirs (p. 2918) ; rôle des associations de jeunes (p. 2918) ; adoption par la commission des lois en novembre 1972 d'un premier rapport de M. Alain Terrenoire (p. 2919) ; appui des républicains indépendants (p. 2919) ; rappel des propositions du groupe communiste depuis 1947 (p. 2920) ; élections aux directions syndicales (p. 2920) ; vote positif du groupe communiste (p. 2921) ; proposition de modification dans le sens d'une simplification des conditions d'inscription sur les listes électorales (p. 2922) ; maintien de la place dans la société des second et troisième âges (p. 2923) ; nécessité de restaurer une certaine conscience civique (p. 2923) ; trois propositions de M. Cointat relatives aux modalités d'inscription sur les listes électorales, l'obligation de s'inscrire sur ces listes et l'obligation de voter (p. 2924).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux :

Ampleur de la réforme qui va être votée ; interprétation de l'article 3 de la Constitution ; demande du Gouvernement de séparer pour quelques mois le problème de la majorité politique de celui de la majorité civile (p. 2925) ; problème de la majorité civile et de ses incidences fiscales et sociales ; possibilité dont n'usera pas le Gouvernement respectueux de la liberté d'initiative parlementaire, d'opposer l'irrecevabilité ou demander un vote bloqué ; son souhait de bâtir une œuvre cohérente (p. 2926).

Avant l'ART. 1er : réserve d'un *amendement n° 3* de la commission des lois (titre 1er) (p. 2926) ; voyez p. 2928 ; adoption d'un *amendement n° 4* de la commission et de M. Ducoloné tendant à insérer un article 1er A nouveau : modification des articles 388 et 488 du code civil (fixation à 18 ans de l'âge de la majorité civile) (p. 2926).

ART. 1er : *article L 2 du code électoral* (fixation à dix-huit ans de l'âge de la majorité électorale) : rejet d'un *sous-amendement* du Gouvernement ; adoption d'un *amendement* rédactionnel *n° 5* de la commission et de M. Lagorce et de l'article ainsi modifié (p. 2928).

ART. 2 (abrogation de l'article L 3 du code électoral) : adoption de l'article (p. 2928).

Avant l'Art. 1er (*suite*) : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission précédemment réservé (titre 1er : fixation à dix-huit ans de l'âge de la majorité) (p. 2928).

Après l'ART. 2 : retraite d'un *amendement n° 2* de M. Cointat tendant à modifier l'article L 87 du code électoral afin de sanctionner la non-inscription sur les listes électorales ; problème de la publicité en faveur des inscriptions ; étude par le Gouvernement d'un éventuel assouplissement des modalités d'inscription (p. 2929, 2930) ; rejet d'un *amendement n° 1* de M. Cointat tendant à remplacer l'article L 54 du code électoral afin de rendre le vote obligatoire ; rappel au règlement n° 240 de M. Lagorce sur l'irrecevabilité de cet amendement ; vote contre ce projet de loi démagogique et de nature à

affaiblir les droits de la famille de M. de Bénouville (p. 2930, 2931) ; adoption d'un *amendement n° 6* de la commission accepté par le Gouvernement tendant à instituer avant l'article 3 nouveau un titre II : (dispositions d'ordre civil) (p. 2931, 2932) ; rejet d'un *amendement n° 37* de M. Cointat tendant à supprimer les articles 477 et 478 du code civil (suppression de l'émancipation) ; adoption d'un *amendement n° 7* de la commission et de M. Fanton tendant à insérer un article 3 nouveau modifiant les articles 476 à 478 du code civil : maintien de l'émancipation de plein droit par le mariage et possibilité d'émancipation à partir de 16 ans prononcée par le juge des tutelles ; suppression de ce fait de l'émancipation par le service national ; restriction du champ d'application de l'émancipation ; impossibilité pour un mineur émancipé d'être commerçant et de se marier sans l'accord des parents (p. 2932, 2933) ; adoption d'un *amendement n° 8* de la commission tendant à insérer un article 4 nouveau substituant l'âge de seize ans à celui de dix-huit ans dans le texte des articles 377, 377-1, 384, 410 et 470 du code civil (dispositions relatives à l'autorité parentale et à la tutelle) ; adoption d'un *amendement n° 9* de la commission modifié par un *sous-amendement n° 38* du Gouvernement et d'un *amendement n° 10* de la commission tendant à insérer un article 5 nouveau et un article 6 nouveau modifiant le code de la nationalité française et l'article 26 de la loi du 9 janvier 1973 (naturalisation) (p. 2933, 2934) ; adoption d'un *amendement n° 11* de la commission tendant à insérer un article 7 nouveau modifiant l'article 7 de la loi du 25 octobre 1972 relative à la francisation des noms et prénoms (p. 2934, 2935) ; adoption des *amendements n°s 12* et *13* de la commission tendant à insérer des articles 8 et 9 nouveaux modifiant les articles 487-1308 du code civil et 2 et 3 du code de commerce (interdiction pour le mineur émancipé d'être commerçant) ; adoption d'un *amendement n° 14* de la commission tendant à insérer un article 10 nouveau (remplacement dans tous les textes où l'exercice d'un droit civil est subordonné à une condition d'âge de vingt et un ans, de vingt et un ans par dix-huit ans) (p. 2935) ; adoption d'un *amendement n° 39* du Gouvernement tendant à insérer un article 10 *bis* nouveau abrogeant l'article 262 du code de procédure civile et le 1° de l'article 393 du code de procédure civile en vigueur en Alsace-Lorraine fixant l'âge minimum des témoins à seize ans (p. 2935) ; adoption d'un *amendement n° 15* de la commission (Titre III. — Dispositions d'ordre pénal) ; adoption d'un *amendement n° 16* de la commission tendant à insérer un article 11 nouveau modifiant les articles 102, 699, 744-2, 751 du code de procédure pénale ; régime de la mise à l'épreuve pour les mineurs (p. 2935, 2936) ; adoption d'un *amendement n° 17* de la commission tendant à insérer un article 12 nouveau (modifications de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante) (p. 2936) ; adoption d'un *amendement n° 13* de la commission tendant à insérer un article 13 nouveau modifiant les articles 331 et 334-1 du code pénal relatifs aux attentats à la pudeur, à l'homosexualité et à l'incitation de mineurs à la débauche ; problème posé par cette réduction des dispositions de protection des mineurs ; un *sous-amendement n° 41* du Gouvernement devient sans objet (p. 2936, 2937) ; adoption d'un *amendement n° 19* de la commission tendant à insérer un article 14 nouveau modifiant les articles L 20, L 58, L 82 et L 84 du code des débits de boissons (p. 2937) ; adoption d'un *amendement n° 42* du Gouvernement tendant à insérer un article 14 *bis* nouveau modifiant les articles 27 et 469 du code de justice militaire (p. 2938) ; adoption d'un *amendement n° 20* de la commission (Titre IV. — Dispositions transitoires et diverses) et d'un *amendement n° 21* de la commission (Chapitre 1er. — Modifications du code du service national) (p. 2938) ; adoption d'un *amendement n° 22* de la commission tendant à insérer un article 15 nouveau modifiant les articles L 5 et L 16 du code du service national (p. 2938); adoption d'un *amendement n° 23* de la commission (Chapitre II. — Dispositions transitoires en matière civile) ; adoption d'un *amendement n° 24* de la commission tendant à insérer un article 16 nouveau destiné à éviter la forclusion pour les actions en justice dont les délais d'exercice ont pour point de départ l'âge de la majorité (p. 2938) ; adoption d'un *amendement n° 25* de la commission tendant à insérer un article 17 nouveau (prolongation du délai de suspension de la prescription prévue au bénéfice des mineurs par l'article 2252 du code civil) ; adoption d'un *amendement n° 40* du Gouvernement modifié par un *sous-amendement* rédactionnel *n° 44* de la commission tendant à insérer un article 17 *bis* nouveau prorogeant les mesures d'assistance éducative en cours (p. 2939) ; adoption d'un *amendement n° 26* de la commission tendant à insérer un article 18 nouveau relatif à l'adoption plénière des enfants de plus de 15 ans (p. 2939) ; adoption d'un *amendement n° 27* de la commission tendant à insérer un article 19 nouveau (dispositions transitoires en matière de nationalité) (p. 2939, 2940) ; adoption d'un *amendement n° 28* de la commission tendant à insérer un article 20 nouveau (respect des droits acquis nés de contrats et de décisions de justice rendues sur un intérêt civil, lorsque

ces actes prennent en considération l'accession à la majorité à vingt et un ans) (p. 2940) ; adoption d'un *amendement n° 29* de la commission (Chapitre III. — Dispositions transitoires en matière pénale) ; adoption d'un *amendement n° 30* de la commission tendant à insérer un article 21 nouveau (prorogation du régime de mise à l'épreuve) ; adoption d'un *amendement n° 31* de la commission modifié par un *sous-amendement n° 43* du Gouvernement tendant à insérer un article 22 nouveau (prolongation des mesures de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation de l'enfance délinquante prononcées avant l'entrée en vigueur de la loi) ; adoption d'un *amendement n° 32* de la commission (Chapitre IV. — Disposition finale) (p. 2940) ; adoption d'un *amendement n° 33* de la commission tendant à insérer un article 23 nouveau (limitation de la loi aux domaines modifiés par elle et exclusion provisoire de ses effets dans les domaines social et fiscal) (p. 2940, 2941) ; adoption d'un *amendement n° 35* de M. Robert-André Vivien (rapport du Gouvernement sur les mesures qu'il aura prises afin d'assurer le développement de l'instruction civique) (p. 2941) ; adoption d'un *amendement n° 36* du Gouvernement modifié par un *sous-amendement n° 45* de la commission (application de la loi dans les territoires d'outre-mer) (p. 2941, 2943).

TITRE : adoption d'un *amendement n° 34* de la commission et du titre ainsi rédigé : « projet de loi tendant à fixer à dix-huit ans l'âge de la majorité électorale » (p. 2942).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Hamel, Meunier ;* vote contre ce projet de loi (p. 2942) ;

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2942).

11. — PROJET DE LOI **n° 1503** MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS D'ORDRE PÉNAL EN VIGUEUR DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER, A LA SUITE DE L'ABAISSEMENT DE L'AGE DE LA MAJORITÉ, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

12. — PROJET DE LOI **n° 2008** PORTANT MODIFICATION DE L'ARTICLE 95 DU CODE DE LA FAMILLE ET DE L'AIDE SOCIALE, présenté au Sénat le 14 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 20 (année 1975-1976) ; rapport le 6 novembre 1975 par M. René Touzet, n° 47 (année 1975-1976) ; adoption le 20 novembre 1975. — Projet de loi n° 35 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 21 novembre 1975 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 2008 ; rapport le 10 décembre 1975 par M. Braun, n° 2049 ; adoption définitive le 16 décembre 1975. — Projet de loi n° 411.

Loi n° 75-1252 du 27 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1975 (p. 13500).

PREMIÈRE LECTURE [16 décembre 1975] (p. 9839).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Braun, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale.*

L'harmonisation de l'article 95 du code de la famille avec l'abaissement de l'âge de la majorité (p. 9839).

Intervention de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale :

Précise que l'article unique a pour but l'application de l'article 27 de la loi du 5 juillet 1974 (p. 9840).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE :

Modification de l'article 95 du code de la famille ; adoption (p. 9840).

Voir aussi ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE [30 juin 1973] (p. 2759) ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1 (p. 803, 810, 825, 827), 6 (p. 1749), 10 (p. 2496, 2520, 2523, 2530) ; ELECTIONS (Législation) 23 ; ELECTIONS PROFESSIONNELLES 6 ; PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE (Message) 2 (p. 2336) ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 1, 2, 3, 4, 5, 6 (p. 874, 889, 893) ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 24, 25, 26, 28, 29, 31.

— **Incidences fiscales de l'âge de la majorité.** — *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 3 [4 juillet 1974] (p. 3345).

— **Respeet de la — civile dans les établissements d'enseignement secondaire.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 180.

MALADIES DU BÉTAIL

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 181** TENDANT A INSTITUER UN FONDS NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA CYSTICERCOSE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par MM. Boudon et Maurice Cornette (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROJET DE LOI **n° 2513** RELATIF A L'EXÉCUTION DES PROPHYLAXIES COLLECTIVES DES MALADIES DES ANIMAUX, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1976 par M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (renvoyé à la commission de la production et des échanges).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 2865** RELATIVE A L'ADOPTION DE MESURES OBLIGATOIRES DE PROPHYLAXIE COLLECTIVE DES MALADIES DES ANIMAUX, présentée au Sénat le 20 décembre 1976 (renvoyée à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 219 (année 1976-1977) ; rapport le 28 avril 1977 par M. Michel Sordel, n° 270 (année 1976-1977) ; adoption le 10 mai 1977. — Proposition de loi n° 104 (année 1976-1977).

Transmise à l'Assemblée nationale le 10 mai 1977 (renvoyée à la commission de la production et des échanges), n° 2865 ; rapport le 26 mai 1977 par M. Huchon, n° 2927 ; adoption définitive le 2 juin 1977. — Proposition de loi n° 684.

Loi n° 77-585 du 9 juin 1977, publiée au *J.O.* du 10 juin 1977 (p. 3187).

PREMIÈRE LECTURE [2 juin 1977] (p. 3316).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Huchon, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, Eyraud, Houël.*

La gravité des préjudices causés aux éleveurs par les maladies des animaux (p. 3316) ; les contraintes sanitaires établies par le commerce international ; la mise en place progressive d'une défense sanitaire en France ; la réglementation sous-tendant l'action du ministère et des groupements de défense sanitaire ; la mise en place de mesures de prophylaxie collective ; l'impuissance des groupements de défense sanitaire à l'égard de maladies non recensées par l'article 224 du code rural ; l'extension par le texte des mesures applicables en vertu de l'article 24 du code rural à toute maladie contagieuse ou collective (p. 3317).

Intervention de M. Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture :

L'interprétation donnée par le Conseil d'Etat de l'article 224 du code rural ; la possibilité, par l'adoption du texte, de réglementer la prophylaxie de la brucellose des ovins et des caprins ; l'effort budgétaire fait en 1976 en faveur de la protection sanitaire du cheptel ; l'état des textes d'application de la loi sur la pharmacie vétérinaire (p. 3317) ; le textes d'application du projet de loi relatif à l'exécution des prophylaxies collectives (p. 3318).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'explication des oppositions suscitées par le texte ; les difficultés causées aux éleveurs du Massif Central par la mise en œuvre de la prophylaxie de la tuberculose bovine ; les partisans de l'agriculture biologique ; la nécessité de réorganiser la recherche vétérinaire ; la nécessité de connaître la liste des maladies contagieuses visées par le texte ; la stagnation des dotations budgétaires consacrées à la prophylaxie ; l'insuffisance des crédits ; l'amendement déposé par le groupe communiste sur les subventions à accorder aux éleveurs justifiées par les frais supplémentaires provoqués aux éleveurs par la proposition et par la responsibilité des pouvoirs publics dans la situation sanitaire du cheptel ; la déclaration d'irrecevabilité de cet amendement en vertu de l'article 98, alinéa 6, du règlement (p. 3318).

Intervention de M. Blanc, secrétaire d'Etat :

L'effort du Gouvernement pour aider les petits exploitants agricoles ; la situation des éleveurs du Massif central ; l'augmentation des crédits pour 1977 ; la faiblesse de l'indemnité d'abattage pour cause de tuberculose (p. 3318) ; le caractère incitatif de la politique gouvernementale (p. 3319).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [2 juin 1977] (p. 3319).

ART. unique (possibilité d'action de l'administration en matière de prophylaxie obligatoire) : adoption (p. 3319).

MALADIES PROFESSIONNELLES

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL 16, 18.

— **Assurance des salariés agricoles contre les —.** *Voir* SÉCURITÉ SOCIALE 14.

MALAISIE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 13, 90, 94.

MALI

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 10.

MALRAUX (André)

— **Commémoration à l'Assemblée nationale de la mort de** —. *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 583.

— **Loi Malraux (secteurs sauvegardés).** — *Voir* COMMISSION D'ENQUÊTE ET DE CONTROLE 16.

MALTE (République de)

— **Coopération entre la CEE et** —. *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 176.

— **Investissements à** —. *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 138.

MANCHE

— **Pollution de la** —. *Voir* COMMISSION D'ENQUÊTE 45.

MANIFESTATION

Voir ORDRE PUBLIC.

MANUELS SCOLAIRES

Voir SCOLARITÉ OBLIGATOIRE (Gratuité de la).

— **Gratuité des** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Education [5 novembre 1974] (p. 5837, 5856, 5859, 5873) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1194.

MARCHANDS DE SOMMEIL

Voir HÉBERGEMENT COLLECTIF 1.

MARCHANDS AMBULANTS ET FORAINS

1. — PROJET DE LOI **n° 2707** MODIFIANT LA LOI N° 69-3 DU 3 JANVIER 1969 RELATIVE A L'EXERCICE DES ACTIVITES AMBULANTES ET AU REGIME APPLICABLE AUX PERSONNES CIRCULANT EN FRANCE SANS DOMICILE, NI RESIDENCE FIXE, présenté au Sénat le 26 octobre 1976 par M. Raymond Barre, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 40 (année 1976-1977) ; rapport le 3 décembre 1976 par M. Pierre Schiélé), n° 107 (année 1976-1977) ; adoption le 15 décembre 1976. — Projet de loi n° 45 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 16 décembre 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2707) ; rapport le 28 avril 1977 par M. Authier), n° 2843 ; adoption définitive le 5 mai 1977. — Projet de loi n° 659.

Loi n° 77-532 du 26 mai 1977, publiée au *J.O.* du 27 mai 1977 (p. 2995).

PREMIÈRE LECTURE [5 mai 1977] (p. 2468).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Authier, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Gouhier, Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales.*

Le régime en vigueur pour les nomades ; la nécessité de modifier cette réglementation pour respecter les directives de la Communauté économique européenne ; l'objet du projet de loi : la libéralisation des conditions relatives à la nationalité ; l'urgence du problème du stationnement des nomades ; l'insuffisance des crédits prévus à cet effet ; l'insufisance de la loi en ce qui concerne la situation juridique des nomades et le problème de leur insertion (p. 2468) ; le maintien de contrôles vexatoires à caractère raciste ; les suggestions faites (p. 2469).

Intervention de M. Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales :

L'objet limité et précis du projet ; le respect des directives de la C.E.E. ; les conséquences du texte, l'amélioration de la situation des ressortissants de la C.E.E. ; l'ef-

fort du Gouvernement pour créer des zones de stationnement des nomades ; sa volonté d'éviter tout contrôle vexatoire (p. 2469).

DISCUSSION DES ARTICLES [5 mai 1977] (p. 2469).

Art. 1er (modification des conditions de nationalité pour les résidents en France) : adoption (p. 2469).

Art. 2 (modification des conditions de nationalité pour les personnes n'ayant pas de domicile fixe en France) : adoption (p. 2470).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2470).

MARCHÉ SAINT-GERMAIN

— **Rénovation du — à Paris.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1289.

MARCHÉS ADMINISTRATIFS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 658** TENDANT A L'AMÉNAGEMENT DE L'ARTICLE 1er DE LA LOI N° 67-467 DU 17 JUIN 1967 MODIFIANT L'ARTICLE 175 DU CODE PÉNAL, RELATIF AUX MARCHÉS PASSÉS PAR CERTAINS ÉLUS MUNICIPAUX, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Lebon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1459** TENDANT A HARMONISER LES ARTICLES 48 et 258 DU CODE DES MARCHÉS PUBLICS, présentée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1974 par M. Joanne (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROJET DE LOI **n° 2653** MODIFIANT L'ALINÉA 4 DE L'ARTICLE 175 DU CODE PÉNAL, présenté à l'Assemblée nationale le 30 novembre 1976 par M. Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 21 avril 1977 par M. Gerbet, n° 2820 ; adoption le 4 mai 1977. — Projet de loi n° 657.

Transmis au Sénat le 5 mai 1977, n° 290 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles ; rapport le 1er juin 1977 par M. Hubert Peyou, n° 340 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 7 juin 1977. — Projet de loi n° 131 (année 1976-1977).

Loi n° 77-617 du 16 juin 1977, publiée au *J.O.* du 17 juin 1977 (p. 3279).

PREMIÈRE LECTURE [4 mai 1977] (p. 2449).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.*

L'article 175 du code pénal sanctionnant les délits de fonctionnaires coupables de s'être ingérés dans des affaires ou commerces incompatibles avec leur qualité (p. 2449, 2450) ; la rigueur de la jurisprudence de la Cour de cassation ; l'exception prévue pour l'application de cet article en ce qui concerne les petites communes ; la nécessité d'actualiser cette exception ; l'objet du projet : la réévaluation du chiffre fixé en 1967 ; les conséquences du texte : favoriser le développement du petit commerce local (p. 2450).

Intervention de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

La défense des petites communes, objectif du projet ; l'assouplissement de l'article 175 du code pénal ; son actualisation rendue nécessaire par l'augmentation du coût de la vie (p. 2450).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE :

ART. unique (réactualisation de l'exception à l'application de l'article 175 du code pénal).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 2450).

4. — PROJET DE LOI **n° 3117** RELATIF AUX PROCÉDURES D'INTERVENTION DE LA CAISSE NATIONALE DES MARCHÉS DE L'ETAT DANS LE PAIEMENT DE CERTAINES CRÉANCES DE PETITES OU MOYENNES ENTREPRISES, présenté à l'Assemblée nationale le 4 octobre 1977 par M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; déclaration d'urgence le 18 no-

vembre 1977 [18 novembre 1977fl (p. 7750) ; rapport le 8 décembre 1977 par M. Dehaine, n° 3285 ; adoption le 12 décembre 1977. — Projet de loi n° 802.

Transmis au Sénat le 13 décembre 1977, n° 157 (année 1977-1978) (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Yves Durand, n° 163 (année 1977-1978) ; adoption avec modification le 19 décembre 1977. — Projet de loi n° 69 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1977 (renvoyé à la commission des finances), n° 3385 ; rapport le 21 décembre 1977 par M. Dehaine, n° 3433 ; adoption définitive le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 865.

Loi n° 78-13 du 4 janvier 1978, publiée au *J.O.* du 5 janvier 1978 (p. 291).

PREMIÈRE LECTURE [12 décembre 1977] (p. 8600).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Dehaine, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'accélération du paiement des créances de l'Etat par l'intermédiaire de la caisse nationale des marchés de l'Etat ; le décret du 29 août 1977 ; la volonté de permettre à la procédure des intérêts moratoires d'être efficace par l'intervention de la caisse des marchés de l'Etat ; inapplication du nouveau dispositif aux marchés passés par les collectivités locales et les établissements publics qui en dépendent (p. 8600).

Intervention de M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances :

L'intervention de la caisse nationale des marchés de l'Etat en faveur des PME titulaires des marchés publics ; son intégration dans une politique d'ensemble en faveur des PME ; le rôle économique et social des PME ; les mesures prises pour le développement des exportations ; l'aide à la création des entreprises ; les mesures de soutien aux PME (p. 8600) ; le rôle joué par les sociétés de développement régional pour le renforcement des fonds propres de la petite et moyenne industrie ; le problème des retards dans le paiement des marchés ; les difficultés de trésorerie des entreprises ; les problèmes posés par l'extension de la réforme aux collectivités locales et à leurs établissements publics ; le renforcement du système des intérêts moratoires applicables aux marchés de l'Etat ; l'intervention d'un tiers, la caisse nationale des marchés de l'Etat, pour permettre aux PME de recevoir une avance gratuite en cas de retard de mandatement ; l'allégement de la procédure de la cession de créance ; l'aménagement d'une procédure spécifique de cession de créance ; l'aménagement d'une procédure spécifique de cession de créances publiques ; le dispositif du texte (p. 8601).

DISCUSSION DES ARTICLES [12 décembre 1977] (p. 8601).

ORATEURS : *MM. Gantier, Dehaine, rapporteur, Boulin, ministre délégué, Combrisson, Hamel.*

ART. 1er (définition du champ d'application de la loi limité aux opérations de la caisse nationale des marchés de l'Etat) : adoption de l'*amendement n° 3* de M. Gantier (application de l'article 1er aux entreprises titulaires de marchés d'une collectivité locale d'un établissement public ou d'un organisme d'HLM) (p. 8602) ; adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (établissement d'une procédure de nantissement simplifié pour les PME titulaires de marchés des collectivités locales ou de leurs établissements publics) (p. 8602) ; adoption de l'article 1er ainsi modifié (p. 8602).

ART. 2 (conditions dans lesquelles les droits de la caisse nationale des marchés de l'Etat acquis en contrepartie de son intervention sont opposables aux tiers) : adoption de l'article 2 (p. 8602).

ART. 3 (définition des PME susceptibles de bénéficier de l'intervention de la caisse nationale des marchés de l'Etat par référence à leur chiffre d'affaires annuel) : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (complète le critère de définition de la PME par la référence au maximum de 500 salariés employés) (p. 8603) ; adoption de l'article 3 ainsi modifié (p. 8603).

ART. 4 (fixation des modalités d'application de la loi par décret en Conseil d'Etat) : adoption de l'article 4 (p. 8603).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8603).

DEUXIÈME LECTURE [21 décembre 1977] (p. 9160).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Dehaine, rapporteur de la commission des finances, de l'économie géné*

rale et du Plan, Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

La création d'un paiement accéléré des marchés contractés par les PME grâce à l'intervention de la caisse des marchés ; la gratuité de ce dispositif ; la suppression par le Sénat de l'application du dispositif aux créances résultant de marchés passés avec les collectivités locales et les établissements publics qui en dépendent (p. 9160) ; l'inapplication du régime des intérêts moratoires de l'Etat aux collectivités locales (p. 9161).

Intervention de M. Robert Boulin, ministre délégué :

L'importance du texte (p. 9161).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [21 décembre 1977] (p. 9161).

ART. unique : adoption (p. 9161).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9161).

Voir aussi COMMERCE ET ARTISANAT 6 (après l'article 36) ; FAILLITE, RÈGLEMENT JUDICIAIRE 3 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Développement industriel et scientifique [6 novembre 1973] (p. 5200) ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 372 ; TRAVAIL (CONDITIONS DU) 1 [21 novembre 1973] (p. 6368, 6369).

— **Révision des prix des** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 310.

MARCKOLSHEIM

— **Usine de** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Environnement (p. 5141, 5653, 5660) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 284.

MARÉCHAUX-EXPERTS

Voir COMMERCE ET ARTISANAT 6 (avant l'article 12).

MARÉCHAUX-FERRANTS

Voir PHARMACIE VÉTÉRINAIRE 1.

MARIAGE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 3139** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 164 DU CODE CIVIL, présentée à l'Assemblée nationale le 5 octobre 1977 par M. Aubert (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi ABSENCE 1 ; ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES 13 ; ETAT CIVIL 1 ; EXPLOITANTS AGRICOLES 13, 14 ; MAJORITÉ (AGE DE LA) 10 ; PENSIONS ALIMENTAIRES 2 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 11.

MARINS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 118** TENDANT A MODIFIER LES ARTICLES L 15 et L 42 DU CODE DES PENSIONS DE RETRAITE DES MARINS FRANÇAIS DU COMMERCE, DE PÊCHE OU DE PLAISANCE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Albert Bignon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 548** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 51 DE LA LOI n° 41-1469 du 12 AVRIL 1941 PORTANT RÉFORME DU RÉGIME DES PENSIONS DES MARINS FRANÇAIS DU COMMERCE ET DE LA PÊCHE, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Gabriel et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 892** TENDANT A LA MODIFICATION DE LA LOI DU 12 JUILLET 1966 RELATIVE AU RÉGIME DES PENSIONS DE RETRAITE DES MARINS, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 par M. Peyret (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 3243** TENDANT A AMÉNAGER LA FISCALITÉ FRAPPANT LES MARINS-PÊCHEURS, présentée à l'Assemblée nationale le 24 novembre 1977 par M. Mauger (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Voir aussi CODE DU TRAVAIL 1 ; CRÉDIT MARITIME MUTUEL 1 ; DÉCLARATIONS DU GOU-

VERNEMENT 19 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports. — Section IV [30 octobre 1973]) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Marine marchande [18 novembre 1974] (p. 6658, 6659, 6663, 6665, 6669, 6671 à 6679, 6680) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (n° 3120) (deuxième partie), Equipement et aménagement du territoire : V. — Marine marchande ; MARINE MARCHANDE 1, 2 ; PÊCHE 7 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1077, 1225, 1301 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 283 ; SALARIÉS 2.

— **Inscrits maritimes.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 170.

— **Marin-pêcheur.** — PÊCHE 2.

— **Pêche du hareng en mer du Nord.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1285.

MARINE MARCHANDE

1. — PROJET DE LOI **n° 2387** MODIFIANT LA LOI DU 13 DÉCEMBRE 1926 PORTANT CODE DU TRAVAIL MARITIME EN CE QUI CONCERNE LA RÉSILIATION DU CONTRAT D'ENGAGEMENT, présenté à l'Assemblée nationale le 15 juin 1976 par M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 2 décembre 1976 par M. Brocard, n° 2662 ; adoption le 7 avril 1977 sous le titre : « Projet de loi modifiant la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail en ce qui concerne la résiliation du contrat liant le marin à l'armateur ». — Projet de loi n° 634.

Transmis au Sénat le 13 avril 1977, n° 243 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 21 avril 1977 par M. Gargar, n° 254 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 26 avril 1977. — Projet de loi n° 99 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 27 avril 1977 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 2827 ; rapport le 28 avril 1977 par M. Jean Brocard, n° 2836 ; adoption définitive le 5 mai 1977. — Projet de loi n° 662.

Loi n° 77-507 du 18 mai 1977, publiée au *J.O.* du 19 mai 1977 (p. 2833).

PREMIÈRE LECTURE [7 avril 1977] (p. 1611).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Brocard, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports, Le Pensec, Cermolacce, Gabriel.*

Le contexte du projet ; la mer, enjeu des rivalités nationales, support d'un commerce mondial ; une politique de la mer pour la France nécessite une politique sociale des gens de mer ; un cadre législatif ancien ; une vie paritaire très riche ; l'objet du projet : accorder aux marins le bénéfice de la loi du 13 juillet 1973 sur le licenciement ; danger de réglementer le droit de licenciement ; les inconvénients du projet ; le non-respect de la forte spécalité du droit du travail maritime ; les particularités du contrat d'engagement maritime ; l'absence de lien permanent entre le marin et l'armateur ; les conventions collectives garantissant la stabilité de l'emploi des gens de mer ; le fort pourcentage des marins dits stabilisés liés à leur employeur par un contrat permanent ; l'inconvénient d'appliquer au contrat d'engagement maritime les règles des autres contrats ; la mauvaise définition du licenciement donnée dans le projet ; les inconvénients de son application aux marins stabilisés (p. 1611) ; la nécessité d'élaborer une nouvelle conception du contrat de travail maritime ; la volonté de rendre le texte applicable à l'ensemble des marins ; les conséquences de l'adoption du texte ; accroissement de la protection des marins non stabilisés, moindre impact pour les marins stabilisés (p. 1612).

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports :

Le caractère désuet de la législation antérieure ; le but poursuivi : accorder aux gens de mer les mêmes garanties que celles dont bénéficient les autres salariés en matière d'emploi ; la situation existante ; la précarité de l'emploi des marins ; la prise en compte des données fondamentales de la profession de marin ; l'unité de la profession et la spécificité du métier ; les principales dispositions du projet ; l'exclusion du champ d'application du projet des marins employés sur les petits navires (p. 1612) ; l'inscription du projet dans le cadre de la politique sociale du Gouvernement ; les autres mesures sociales prises pour les marins (p. 1613).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'absence d'une réforme globale du code du travail maritime ; les limites du projet quant aux personnes et quant aux dispositions du texte ; la volonté de rapprocher le sort des marins non stabilisés de celui des marins stabilisés ; la réintégration des marins en cas de licenciement sans cause réelle ni sérieuse ; les

limites du projet tenant aux lacunes de la loi de 1973 ; l'absence de garantie de la stabilité de l'emploi ; la procédure suivie ; l'inconvénient d'avoir avancé le débat (p. 1613) ; le caractère ambigu des amendements adoptés par la commission ; le danger des dispositions sur le licenciement des marins au service d'une filiale étrangère ; les possibilités pour l'administration d'agir par circulaires ; les rapports avec la Communauté européenne ; la nécessité de faire respecter mais aussi d'adapter le code du travail maritime ; l'équipement du pays en navires, meilleur moyen d'assurer la stabilité de l'emploi des marins ; la lutte contre les pavillons étrangers et les pavillons de complaisance ; la responsabilité du Gouvernement ; la nécessité d'une autre politique maritime ; l'opportunité de la discussion du projet, son approbation par les organisations syndicales de marins ; le bien-fondé des amendements de la commission (p. 1614).

DISCUSSION DES ARTICLES [7 avril 1977] (p. 1614).

ORATEURS : *MM. Brocard, rapporteur, Cavaillé, secrétaire d'Etat, Le Pensec, Gilbert Schwartz, Allainmat, Cermolacce.*

ART. 1er (délais de licenciement) : adoption (p. 1614).

Avant l'ART. 2 : réserve de l'*amendement n° 33* (p. 1615).

ART. 2 (chapitre Ier. — Dispositions communes à tous les contrats d'engagement) adoption (p. 1615).

Après l'ART. 2 : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (p. 1615).

ART. 3 : *article 94 du code du travail maritime : amendement n° 2* de la commission (application aux armateurs de toutes les dispositions de la loi sur les licenciements pour cause économique) : adoption du *sous-amendement n° 48* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 1615) ; adoption de l'*amendement n° 2,* ainsi modifié, dont le texte devient l'article 94 du code du travail maritime (p. 1615).

Article 95 du code du travail maritime (modalités de résiliation du contrat d'engagement maritime) : adoption (p. 1615).

Article 96 du code du travail maritime (règles spécifiques applicables aux navires armés dans un département ou territoire d'outre-mer) : adoption (p. 1615).

Article 97 du code du travail maritime (point de départ du délai de préavis) : adoption (p. 1615).

Article 98 du code du travail maritime (autorisation de l'autorité maritime pour le licenciement) : adoption (p. 1615).

Article 99 du code du travail maritime (licenciement pour motif légitime) : adoption (p. 1616).

Article 100 du code du travail maritime (congédiement sans motif légitime) : adoption de l'*amendement n° 3* d'harmonisation de la commission (p. 1616) ; adoption du texte, modifié, de l'article 100 du code (p. 1616).

Article 101 du code du travail maritime (droit de résiliation du contrat d'engagement par le marin) : adoption (p. 1616).

Article 102 du code du travail maritime (exceptions au droit pour le marin de résilier le contrat d'engagement) : adoption (p. 1616).

Avant l'article 102-2 du code du travail maritime (exceptions au droit pour le marin de résilier le contrat d'engagement) : adoption (p. 1616).

Avant l'article 102-1 du code du travail maritime : réserve de l'amendement n° 32 (p. 1616).

Article 102-1 du code du travail maritime (chapitre II. — Dispositions spéciales au contrat d'engagement à durée indéterminée. — Dispositions applicables au licenciement des marins) : adoption des *amendements nos 4, 5* et *6* de la commission (refonte de la rédaction de l'article 102-1 du code) (p. 1617).

Après l'article 102-1 du code du travail maritime : adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (conditions d'ancienneté et conditions d'embarquement) ; rejet du *sous-amendement n° 38* de M. Allainmat (complément à l'amendement n° 7) (p. 1617) ; adoption de l'*amendement n° 8* de la commission tendant à insérer un article additionnel 102-1 *ter* (indemnité minimum de licenciement) (p. 1617).

Article 102-2 du code du travail maritime (droits du marin en cas de licenciement) : adoption de l'*amendement* d'harmonisation *n° 9* de la commission ; rejet de l'*amendement n° 36* de M. Schwartz (réduction de l'ancienneté nécessaire pour bénéficier des dispositions de l'article) (p. 1618) ; adoption de l'*amendement n° 10* de la commission, conséquence de l'*amendement n° 7,* précédemment adopté ; adoption du texte modifié de l'article 102-2 du code (p. 1618).

Article 102-3 du code du travail maritime (indemnité en cas d'inobservation du délai-congé) : adoption de l'*amendement n° 11* d'harmonisation de la commission (p. 1618) ; adoption de l'*amendement n° 12* de la commission (harmonisation avec l'article 93 du code

du travail maritime) (p. 1618) ; adoption du texte modifié de l'article 102-3 du code (p. 1618).

Article 102-4 du code du travail maritime (point de départ du délai-congé) : rejet de l'*amendement n° 39* de M. Allainmat (impossibilité de licenciement avant le débarquement du marin) (p. 1619) ; deux *amendements* soumis à discussion commune, le premier, *n° 40*, de M. Allainmat, le second, *n° 13*, de la commission (durée minimum de rémunération en cas de délai-congé) ; adoption du *sous-amendement n° 50* de M. Brocard à l'*amendement n° 40* (fixation de la rémunération par rapport à la durée du délai-congé) (p. 1619) ; adoption de l'*amendement n° 40*, ainsi modifié (p. 1619) ; l'*amendement n° 13* devient sans objet ; rejet de l'*amendement n° 14* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 1619) ; adoption du texte modifié de l'article 102-4 du code (p. 1619).

Article 102-5 du code du travail maritime (nullité des clauses contraires à la loi) : adoption de l'*amendement n° 15* d'harmonisation de la commission (p. 1620) ; adoption du texte modifié de l'article 102-5 (p. 1620).

Article 102-6 du code du travail maritime (même objet que l'article 102-1) ; adoption des *amendements* de suppression de l'article *n°s 16* de la commission et *41* de M. Allainmat ; l'article 102-6 du code du travail maritime est donc supprimé (p. 1620).

Article 102-7 du code du travail maritime (obligations de l'employeur en cas de modification de sa situation juridique) : adoption des *amendements* d'harmonisation *n°s 17* et *18* de la commission (p. 1620) ; adoption du texte modifié de l'article 102-7 du code (p. 1620).

Article 102-8 du code du travail maritime (résiliation abusive du contrat) : adoption de l'*amendement n° 19* de la commission (conséquence d'une nouvelle rédaction de l'article 102-1) (p. 1620) ; adoption du texte modifié de l'article 102-8 du code (p. 1620).

Article 102-9 du code du travail maritime (procédure de licenciement) adoption de l'*amendement n° 20* de la commission (conséquence d'un amendement précédent) (p. 1620); l'*amendement n° 42* de M. Allainmat (modalités de l'entretien préalable au licenciement) devient sans objet (p. 1621) ; l'*amendement* de suppression *n° 43* de M. Allainmat devient sans objet ; adoption du texte modifié de l'article 102-9 du code (p. 1621).

Article 102-10 du code du travail maritime (modification du licenciement) adoption de l'*amendement n° 21* de la commission (conséquence de l'amendement n° 9) ; adoption du texte modifié de l'article 102-10 du code (p. 1621).

Article 102-11 du code du travail maritime (notification du licenciement) : adoption (p. 1621).

Article 102-12 du code du travail (obligation de révéler les causes du licenciement) : l'*amendement n° 44* de M. Allainmat (interdiction de licenciement en mer) est devenu sans objet (p. 1621) ; adoption du texte de l'article 102-12 du code (p. 1621).

Article 102-13 du code du travail maritime (pouvoirs du juge en cas de litige) : adoption (p. 1621).

Article 102-14 du code du travail maritime (sanctions en cas d'inobservation de la procédure de licenciement) : adoption de l'*amendement n° 22* de la commission (conséquence de l'adoption de l'*amendement n° 9*) ; *amendement n° 23* de la commission (possibilité de réintégration du marin « stabilisé ») ; rejet du *sous-amendement n° 45* de M. Allainmat (extension de la possibilité de réintégration aux marins non stabilisés) (p. 1622) ; adoption de l'*amendement n° 23* (p. 1622) ; adoption de l'*amendement* d'harmonisation *n° 24* de la commission (p. 1622) ; adoption du texte modifié de l'article 102-14 du code (p. 1622).

Article 102-15 du code du travail maritime (licenciements collectifs pour motif économique) : adoption de l'*amendement* d'harmonisation *n° 25* de la commission (p. 1622) ; adoption du texte modifié de l'article 102-15 du code (p. 1622).

Article 102-16 du code du travail maritime (conditions d'ancienneté) : adoption de l'*amendement n° 26* de la commission (cohérence du texte) (p. 1622) ; adoption du texte modifié de l'article 102-16 du code (p. 1622).

Article 102-17 du code du travail maritime (maintien des protections particulières à certains salariés) : adoption (p. 1622).

Article 102-18 du code du travail maritime (licenciement des marins mis à la disposition d'une filiale étrangère par leur employeur) : adoption de l'*amendement n° 27* de la commission (conséquence de la nouvelle rédaction de l'article 102-1 du code) (p. 1623) ; adoption de l'*amendement n° 28* de la commission (conditions d'ancienneté) ; abstention de vote sur l'article de M. Cermolacce (rôle des circulaires ; obligation pour le Gouvernement de respecter la loi) (p. 1623) ; adoption du texte modifié de l'article 102-18 du code (p. 1623).

Article 102-19 du code du travail maritime (exceptions à l'application de la loi) : adoption de l'*amendement n° 29* de clarification du texte de la commission (p. 1623) ; adoption de l'*amendement n° 49* du Gouvernement (généralisation à tous les contrats d'engagement maritime de l'article 102-19) (p. 1623) ; adoption de l'*amendement n° 47* de M. Allainmat (adoption comme critère de la petite embarcation de la présence du propriétaire du navire à bord) (p. 1624) ; adoption de l'*amendement n° 46* de M. Allainmat (conséquence de l'amendement n° 47) (p. 1624) ; retrait de l'*amendement n° 30* de la commission (même objet que l'amendement n° 47) (p. 1624) ; rejet de l'*amendement n° 31* de la commission (extension aux marins servant à bord de petites unités de certaines dispositions) (p. 1624) ; adoption du texte modifié de l'article 102-19 du code (p. 1624).

Article 102-20 du code du travail maritime (fixation par décret des modalités d'application du texte) : adoption (p. 1624).

Avant l'ART. 2 (*suite*) : adoption de l'*amendement n° 33* de la commission (modification de l'intitulé du titre V du code du travail maritime) (p. 1625).

Avant l'article 102-1 du code du travail maritime : adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 32* de la commission (p. 1625).

Article 102-21 du code du travail maritime (chapitre III. — Dispositions spéciales au contrat d'engagement à durée indéterminée : modalités des licenciements intervenus en mer) : adoption (p. 1625).

Adoption de l'article 3 du projet de loi, ainsi modifié (p. 1625).

Après l'ART. 3 : adoption de l'*amendement n° 34* de la commission (représentation du personnel dans les entreprises d'armement) (p. 1625).

TITRE : adoption de l'*amendement n° 35* de la commission modifiant le titre du projet de loi (p. 1625).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1625).

DEUXIÈME LECTURE [5 mai 1977] (p. 2474).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Brocard, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports.*

L'objet du texte : faire bénéficier les marins de la nouvelle législation sur le licenciement ; les modifications apportées au texte par le Sénat (p. 2475).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports :

Le caractère limité des modifications apportées au texte (p. 2475).

DISCUSSION DES ARTICLES [5 mai 1977] (p. 2475).

ART. 1er : adoption (p. 2475).

ART. 3 : adoption (p. 2475).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2475).

2. — PROJET DE LOI **n° 2554** PORTANT DÉROGATION EN CE QUI CONCERNE CERTAINS MARINS DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER ET DU TERRITOIRE D'OUTRE-MER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE A DIVERSES DISPOSITIONS DU CODE DES PENSIONS DE RETRAITE DES MARINS ET DU DÉCRET-LOI DU 17 JUIN 1938, présenté au Sénat le 2 octobre 1976 par M. Barre, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 1 (année 1976-1977) ; rapport le 14 octobre 1976 par M. Georges Marie-Anne, n° 13 (année 1976-1977) ; adoption le 19 octobre 1976. — Projet de loi n° 5 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 octobre 1976 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 2554 ; rapport le 15 décembre 1976 par M. Guilliod), n° 2694 ; adoption définitive le 12 avril 1977. — Projet de loi n° 635.

Loi n° 77-441 du 27 avril 1977, publiée au *J.O.* du 23 avril 1977 (p. 2443).

PREMIÈRE LECTURE [12 avril 1977] (p. 1707).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Guilliod, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé transports, Alain Vivien, Cerneau, Gabriel, Claude Weber, Sablé, Alduy, Tourné, Rohel.*

Le régime social des marins gérés par l'ENIM, régime spécial justifié par les risques du métier de marin (p. 1707) ; les risques couverts ; le régime des cotisations ; la difficulté des marins des DOM à payer leurs cotisations ; l'objet du projet : la réduction facultative du taux des cotisations de 50 % ; la réduction corrélative de certaines prestations (p. 1708).

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports :

Les particularités de la profession de marin ; les salaires forfaitaires, base des cotisations sociales des marins ; la volonté de résoudre les problèmes posés par l'écart entre salaires forfaitaires et salaires réels ; les diverses solutions possibles ; la solution adoptée ; la réduction du taux des cotisations, ses conséquences sur les différentes prestations (p. 1708).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La diminution de la protection sociale des marins, conséquence du projet ; l'amendement de M. Alain Vivien : maintien des prestations, augmentation des cotisations patronales (p. 1709, 1712) ; l'économie du projet (p. 1709) ; les inégalités créées par le texte entre les différentes catégories de marins ; les aspects positifs du projet ; la charge pour le budget de l'Etat ; les décrets d'application (p. 1710) ; l'importance des marins pour l'emploi et l'économie ; le sort des marins les plus nécessiteux ; le chômage des jeunes ; l'abaissement de l'âge de la retraite des marins (p. 1710) ; l'amendement tendant à la réduction des cotisations avec maintien des prestations ; la position des syndicats ; l'égalité des droits ; la réduction du délai d'ancienneté (p. 1711) ; le cas des marins de la Méditerranée et des Pyrénées-Orientales ; les mesures à prendre pour aider les marins : la création d'une allocation compensatoire temporaire des charges de pêche (p. 1712, 1713) ; la décision irlandaise (p. 1713) ; l'application des articles 34 et 40 de la Constitution ; les compétences respectives du législateur et du Gouvernement (p. 1708, 1709, 1710, 1711).

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat :

Les décrets d'application ; l'article 34 de la Constitution ; l'amendement Vivien ; les marins de Méditerranée ; les allocations de chômage des pêcheurs ; l'illégitimité de la décision irlandaise ; les accords européens (p. 1713, 1714).

DISCUSSION DES ARTICLES [12 avril 1977] (p. 1714).

ORATEURS : *MM. Alain Vivien, Guilliod, rapporteur, Bardol, Berger, président de la commission des affaires culturelles, Cavaillé, secrétaire d'Etat.*

ART. 1er (réduction facultative des cotisations des marins) : adoption (p. 1714).

ART. 2 (réduction corrélative de certaines prestations à défaut d'une ancienneté minimum): rejet de l'*amendement n° 4* de M. Alain Vivien (maintien des prestations en vigueur et augmentation des cotisations patronales des gros armateurs) (p. 1715) ; le Gouvernement s'oppose à l'amendement qui remet en cause l'économie du projet (p. 1714) ; adoption de l'article 2 (p. 1715).

ART. 3 (application de la loi au département de Saint-Pierre-Miquelon) : adoption (p. 1715).

ART. 4 (mesures d'application de la loi) : adoption (p. 1715).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1715).

Voir aussi COMMISSION D'ENQUÊTE 53 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 19 « France » (paquebot) ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Transports : IV. — Marine marchande ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 11 ; MARINS, NAVIGATION MARITIME, NAVIRES 2 ; PLAN 2 ; POLLUTION 4 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 191 ; RESPONSABILITÉ CIVILE 4 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 153, 154.

— **Boycottage d'un navire français.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 982, 988.

— **Fiscalité applicable aux copropriétaires de navires de la —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), articles et articles additionnels non arttachés (art. 66).

— **Français libres affectés dans la —.** *Voir* ANCIENS COMBATTANTS 14.

— **Liaisons maritimes entre la Bretagne et le Royaume-Uni.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 447.

— **Naufrage de navires pétroliers.** — *Voir* MER (DROIT DE LA —) 3 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 702, 709, 992.

— **Régime fiscal et douanier des produits pétroliers destinés aux navires.** — *Voir* IMPOTS 2 (art. 3).

— **Taux de fret vers les Antilles.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 468.

MARINE MILITAIRE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Crédits militaires.

MARINE NATIONALE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1544** TENDANT A COMPLÉTER LA LOI N° 71-424 DU 10 JUIN 1971 PORTANT CODE DU SERVICE NATIONAL ET A PERMETTRE A CERTAINS VOLONTAIRES DE PROLONGER DANS LA MARINE LA DURÉE DE LEUR SERVICE MILITAIRE, présentée à l'Assemblée nationale le 11 avril 1975 par M. de Bennetot et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées) ; rapport le 29 mai 1975 par M. Roger Chinaud, n° 1686 ; adoption le 17 décembre 1975. — Proposition de loi n° 421.

Transmise au Sénat le 18 décembre 1975, n° 167 (année 1975-1976) (renvoyée à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 15 avril 1976 par M. Lucien Gautier, n° 254 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 22 avril 1976. — Proposition de loi n° 120 (année 1975-1976).

Transmise à l'Assemblée nationale le 22 avril 1976 (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées), n° 2214 ; rapport le 29 avril 1976 par M. Chinaud, n° 2236; adoption définitive le 29 avril 1976. — Proposition de loi n° 464.

Loi n° 76-399 du 10 mai 1976, publiée au *J.O.* du 11 mai 1976 (p. 2812).

PREMIÈRE LECTURE [17 décembre 1975] (p. 9949).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Chinaud, rapporteur de la commission de la défense nationale et des forces armées, Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, de Bennetot, Mourot, Allainmat, Villon.*

Les raisons d'être et les dispositions de la proposition ; l'extension possible aux autres armes (p. 9949).

Intervention de M. Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense (p. 9950) :

Remercie M. Chinaud de son rapport.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les mobiles du dépôt de la proposition (p. 9950) ; éventualité de l'extension de la mesure aux autres armes (p. 9950, 9951).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (conditions et régime de la prolongation) : adoption (p. 9951).

DEUXIÈME LECTURE [29 avril 1976] (p. 2372).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. de Bennetot, suppléant M. Chinaud, rapporteur de la commission de la défense nationale et des forces armées, Bourges, ministre de la défense, Crespin.*

Le problème du remboursement à la marine au coût de ses interventions qui ont un caractère non militaire ; l'affectation des appelés sur les bâtiments de surface (p. 2375).

Intervention de M. Yvon Bourges, ministre :

L'acceptation par le Gouvernement de financer les dépenses impliquées par le projet de loi ; l'ouverture du commandement aux demandes de prolongation du service militaire (p. 2373).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'intérêt pour la marine de la prolongation du service militaire ; prévoir sans ambiguïté le financement du volontariat dans la marine ; l'institution d'un service civil (p. 2373).

DISCUSSION DES ARTICLES [29 avril 1976] (p. 2372).

ORATEUR : *M. de Bennetot, rapporteur suppléant de la commission de la défense nationale.*

ART. 1er : *article L 116 du code du service national* (modalités de la demande et conditions financières de la prolongation du service national au-delà de la durée légale) : adoption de l'article Ier (p. 2374).

ART. 2 (conditions d'application des dispositions) : adoption (p. 2374).

ART. 3 (présentation au Parlement d'un compte rendu des conditions d'exécution des dispositions de la loi) : adoption (p. 2374).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2374).

— **Plan naval.** — *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 60 à 64 (p. 2944).

MARLY-LE-ROI

— **Institut de** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Services du Premier ministre : Section II. — Jeunesse, sports et loisirs [29 octobre 1973] (p. 4981).

MAROC

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 36, 37, 100, 122.

— **Coopération entre la CEE et le** —. *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 169.

MARQUES DE FABRIQUE

1. — PROJET DE LOI n° **647** MODIFIANT ET COMPLÉTANT CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI N° 64-1360 DU 31 DÉCEMBRE 1964 SUR LES MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre ,renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 13 décembre 1973 par M. Dhinnin, n° 839 ; adoption le 18 juin 1974. — Projet de loi n° 112.

Transmis au Sénat le 20 juin 1974, n° 229 (année 1973, 1974) ; (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 5 novembre 1974 par M. Pierre Marcilhacy, n° 75 ; adoption avec modifications le 20 novembre 1974. — Projet de loi n° 38 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 21 novembre 1974 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 1330 ; rapport le 12 décembre 1974 par M. Dhinnin, n° 1395, adoption le 22 mai 1975. — Projet de loi n° 270.

Transmis au Sénat le 23 mai 1975 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 322 (année 1974-1975) ; rapport le 12 juin 1975 par M. Pierre Marcilhacy, n° 385 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 18 juin 1975. — Projet de loi n° 147 (année 1974-1975).

Loi n° 75-536 du 30 juin 1975, publiée au *J.O.* du 1er juillet 1975 (p. 6607).

PREMIÈRE LECTURE [18 juin 1974] (p. 2753).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Dhinnin, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Foyer, président de la commission des lois, Gabriel, Massot, d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, Palewski.*

Alignement du régime des marques sur la législation de 1968 relative aux brevets ; unification du contentieux des marques sous le contrôle du juge judiciaire ; édiction de mesures conservatoires pour les déposants ; modernisation de notre législation sur la propriété industrielle et rapprochement des différentes législations européennes (p. 2753, 2754).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : remplace les dispositions de l'article 8 de la loi n° 64-1360 du 31 décembre 1964 et confie le rejet du dépôt d'une marque au directeur de l'institut national de la propriété industrielle ; adoption d'un *amendement* de la commission des lois tendant à supprimer le dernier alinéa de l'article, qui est reporté dans un article additionnel ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2754).

Après l'ART. 1er : adoption d'un *amendement* modifié de M. Palewski tendant à permettre aux sociétés coopératives constituées sous forme anonyme, ainsi qu'aux groupements d'intérêt économique, de posséder une marque collective (p. 2754, 2755) ; adoption d'un *amendement* de la commission reprenant les dispositions du dernier alinéa de l'article premier (recours contre les décisions de rejet du directeur de l'institut national de la propriété industrielle) et confiant à l'autorité judiciaire le contentieux né de l'application de la présente loi (p. 2755).

ART. 2 : remplace les dispositions de l'article 25 de la loi n° 64-1360 du 31 décembre 1964 : mesures conservatoires accordées au déposant ; adoption d'un *amendement* modifié de M. Massot (autorisation de procéder à la saisie-description par ordonnance du président du tribunal de grande instance rendue sur requête) (p. 2755, 2756) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2756).

Après l'ART. 2 : adoption d'un *amendement* de la commission (application de la loi aux territoires d'outre-mer) (p. 2755, 2756).

ART. 3 : décret d'application et entrée en vigueur de la loi ; adoption de l'article (p. 2756) ;

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2756).

DEUXIÈME LECTURE [22 mai 1975] (p. 3007).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Dhinnin, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de*

la législation et de l'administration générale de la République, d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

La divergence entre le Sénat et l'Assemblée relative aux marques collectives ; capacité des gouvernements de déposer des marques (p. 3007).

Intervention de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche (p. 3007) :

Donne compétence à la cour d'appel de Paris pour connaître des décisions prises par l'institut national de la propriété industrielle ; extension aux coopératives d'achat.

DISCUSSION DE L'ARTICLE :

ART. 1er *bis* : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission des lois (application de la législation sur les marques de fabrique aux groupements, même constitués sous forme de coopératives) (p. 3007).

ADOPTION de l'article et de l'ensemble du projet de loi (p. 3007).

Voir aussi CONCESSIONS COMMERCIALES 2 ; CONSEILS MUNICIPAUX 7 [4 décembre 1975] (p. 9365).

MARSEILLE

— **Transports et métro de** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports [30 octobre 1973] (p. 5053) ; TRANSPORTS URBAINS 2 (p. 2381, 2383, 2894).

— **Centre d'hébergement clandestin de — (Arenc).** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 998.

MARTINIQUE

Voir DOM.

— **Revendication à la** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 777.

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

Voir AUXILIAIRES MÉDICAUX ; SANTÉ PUBLIQUE 4.

MASSIF CENTRAL

— **Développement économique du** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 634.

MATÉRIAUX

— **Récupération de** —. *Voir* ENVIRONNEMENT 2.

MATERNELLE

Voir ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE.

MATERNITÉ

Voir FEMME (CONDITION DE LA) ; TRAVAIL DES FEMMES 15.

— **Assurances.** — *Voir* ASSURANCES SOCIALES 2.

— **Protection de la — dans les DOM.** — *Voir* PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE 3.

MAURICE (Ile)

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 18.

MAURITANIE

— **Enlèvement de Français en** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1106, 1378.

MAYOTTE (Ile de)

1. — PROJET DE LOI **n° 2286** RELATIF A L'ORGANISATION DE MAYOTTE, présenté à l'Assemblée nationale le 12 mai 1976 par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (renvoyé à la commissoin des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 15 juin 1976 par M. Gerbet, n° 2389.

2. — PROJET DE LOI **n° 2667** RELATIF A L'ORGANISATION DE MAYOTTE, présenté à l'Assemblée nationale le 7 décembre 1976 par M. Poniatowski, ministre d'Etat,

ministre de l'intérieur, et M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer) (renvoyé à la commission générale de la République) ; rapport le 9 décembre 1976 par M. Gerbet, n° 2681 ; déclaration d'urgence le 10 décembre 1976 ; adoption le 14 décembre 1976. — Projet de loi n° 594.

Transmis au Sénat le 14 décembre 1976, n° 156 (année 1976-1977) ; renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 15 décembre 1976 par M. Baudouin de Hauteclocque, n° 164 (année 1976-1977) ; adoption avec modification le 18 décembre 1976. — Projet de loi n° 63 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 18 décembre 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2723 ; rapport le 20 décembre 1976 par M. Gerbet, n° 2731 ; adoption définitive le 20 décembre 1976. — Projet de loi n° 626.

Loi n° 76-1212 du 24 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1976 (p. 7493).

PREMIÈRE LECTURE [14 décembre 1976] (p. 9341).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

OATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, Franceschi, Gabriel, Villa, Max Lejeune, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles.*

Les différentes consultations de la population de Mayotte ; la résolution de l'assemblée générale des Nations Unies ; le statut départemental ; les dispositifs du projet (p. 9341) ; les mesures réglementaires d'accompagnement (p. 9342).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer :

L'évolution politique et institutionnelle de Mayotte ; la volonté exprimée par les Mahorais ; l'absence de textes relatifs à l'administration de l'île ; la représentation de la population de Mayotte ; l'intervention des ministères techniques ; la recherche d'une organisation originale pour l'île (p. 9342) ; un projet souple et évolutif (p. 9343).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le principe de la « non-balkanisation » des anciens territoires coloniaux ; le statut départemental ; l'image internationale de la France ; le rejet du texte par le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche ; les déclarations au journal *le Monde* de M. Olivier Stirn ; les hésitations du Gouvernement (p. 9343) ; l'historique de l'attachement des Mahorais à la France ; le retrait du projet relatif à la départementalisation de Mayotte ; le régime « dictatorial » des Comores (p. 9344) ; le discrédit porté sur la France par les assemblées territoriales ; les déclarations du président de la République et du Gouvernement sur l'intégrité des Comores ; le maintien d'une présence militaire coloniale ; le mépris des résolutions prises par les instances internationales ; les référendums organisés à Mayotte ; le caractère évolutif du statut (p. 9345) ; l'autonomie des Comores ; la décision du Conseil constitutionnel ; le vote positif du groupe des réformateurs (p. 9346).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

Le maintien des frontières coloniales ; le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; l'évolution de la position du Gouvernement ; la nécessité d'imaginer un statut original (p. 9346) ; l'analyse de déclarations faites par le ministre des affaires étrangères (p. 9347).

DISCUSSION DES ARTICLES [14 décembre 1976] (p. 9347).

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur, Stirn, secrétaire d'Etat, Gabriel, Foyer, président de la commission des lois, Julia.*

ART. 1er (érection de Mayotte en collectivité territoriale) (p. 9347) : adoption de l'*amendement n° 10* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 9347) ; retrait de l'*amendement n° 1* de la commission (personnalité juridique de la collectivité territoriale) ; retrait de l'*amendement n° 11* rectifié de la commission (conditions de consultation de la population de Mayotte sur la transformation de la collectivité territoriale en département d'outre-mer) ; retrait du *sous-amendement n° 23* de M. Julia à l'amendement n° 11 (réduction du délai de réalisation de la consultation) (p. 9348) ; adoption de l'*amendement n° 24* de la commission (conditions de réalisation d'une consultation de la population de Mayotte sur l'évolution de son statut) (p. 9348) ; l'article 1er, ainsi modifié, est adopté (p. 9348).

ART. 2 (conditions de représentation de Mayotte au Parlement) : retrait de l'*amendement n° 2* de la commission (intervention de la loi organique avant le 30 avril 1977) (p. 9348) ; l'article 2 est adopté (p. 9348).

ART. 3 (fixation du chef-lieu de Mayotte par décret) (p. 9348) : adoption.

ART. 4 (modalités de désignation et pouvoirs du représentant du Gouvernement à Mayotte) (p. 9348) : adoption de l'*amendement n° 12* de la commission (attribution du rang de préfet au représentant du Gouvernement) (p. 9348) ; l'article 4, ainsi modifié, est adopté (p. 9348).

ART. 5 (institution d'un conseiller élu au suffrage universel direct et rapports du conseil avec le représentant du Gouvernement) (p. 9348) : adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (appellation du conseil) (p. 9349) ; l'article 5, ainsi modifié, est adopté (p. 9349).

ART. 6 (autorisation du Gouvernement à déterminer par ordonnance le régime administratif et financier de Mayotte) (p. 9349) : adoption du texte commun des *amendements n° 14* de la commission et *n° 3 de* M. Gabriel (fixation de la date de prise des ordonnances à partir du 1er mars 1977) (p. 9349) ; adoption de l'*amendement n° 15* de la commission (prise en compte de la volonté de la population exprimée lors de la consultation du 11 avril 1976) (p. 9349) ; *amendements n° 16* de la commission et *n° 4* de M. Gabriel (dépôt du projet de loi de ratification des ordonnances à la date du 30 avril 1977) ; retrait de l'amendement n° 16 (p. 9350) ; retrait de l'amendement n° 4 (p. 9351) ; l'article 6, ainsi modifié, est adopté (p. 9351).

ART. 7 (autorisation du Gouvernement à prendre par ordonnances des mesures d'adaptation des textes intervenus dans le domaine législatif qui ne sont pas applicables à Mayotte) (p. 9351) : *amendements n° 17* de la commission et *n° 5* de M. Gabriel (fixation de la prise des ordonnances au 31 juillet 1977) ; retrait de l'amendement n° 17 (p. 9351) ; rejet de l'amendement n° 5 (p. 9351) ; les *amendements n° 18* de la commission et *n° 6* de M. Gabriel (dépôt du projet de ratification des ordonnances à la date du 2 octobre 1977) n'ont plus d'objet (p. 9352) ; l'article 7 est adopté (p. 9352).

ART. 8 (division de Mayotte en communes et cantons et fixation par ordonnances des conditions d'extension et d'adaptation du code de l'administration communale et du code électoral) :*amendements n° 19* de la commission et *n° 7* de M. Gabriel (élaboration des ordonannces avant le 1er février 1977) ; retrait de l'amendement n° 7 (p. 9352) ; adoption de l'amendement n° 19 (p. 9352) ; l'article 8, ainsi modifié, est adopté (p. 9352).

ART. 9 (intervention à Mayotte des services, établissements publics et entreprises publiques, ainsi que des fonds d'investissement et de développement de l'Etat) : adoption (p. 9352).

ART. 10 (application des lois nouvelles à Mayotte sur mention expresse) : retrait de l'*amendement n° 8* de la commission (application des lois nouvelles de plein droit, sauf dispositions législatives contraires) (p. 9352) ; l'article 10 est adopté (p. 9352).

ART. 11 (modalités de l'élection initiale du conseil) (p. 9352) : adoption du texte commun des *amendements n° 20* de la commission et *n° 9* de M. Gabriel (augmentation d'une unité du nombre des conseillers des différentes circonscriptions électorales) (p. 9353); l'article 11 ainsi modifié, est adopté (p. 9353).

ART. 12 (administration de Mayotte par le représentant du Gouvernement jusqu'à l'élection du conseil) : adoption (p. 9353).

ART. 13 (répartition par décret en Conseil d'Etat des immeubles appartenant au domaine public et au domaine privé territoriaux) : adoption (p. 9353).

ART. 14 (détermination par décret en Conseil d'Etat des conditions d'intégration dans les cadres de l'Etat des fonctionnaires de Mayotte et des communes) : adoption (p. 9353).

ART. 15 (mesures abrogées) : adoption (p. 9353).

SECONDE DÉLIBÉRATION DU PROJET DE LOI :

ART. 6 : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (fixation au 1er octobre 1977 de la date de prise des ordonnances) (p. 9353); l'article 6, ainsi modifié, est adopté (p. 9353).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Franceschi :* le vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 9353).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9353).

DEUXIÈME LECTURE [20 décembre 1976] (p. 9775).

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Stirn, secrétaire d'Etat, Alain Vivien.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les modifications intervenues sur le texte du Gouvernement ; les préparatifs des Comores pour libérer l'île de Mayotte ; la « dotation » de Mayotte d'un conseil général (p. 9775) ; la « libération » de l'île d'Anjouan (p. 9776).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

Le statut de Mayotte (p. 9776).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 9776).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 5 : adoption (p. 9776).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9776).

3. — PROJET DE LOI **n° 3172** PORTANT RATIFICATION DES ORDONNANCES PORTANT EXTENSION ET ADAPTATION A MAYOTTE DE DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES, PRISES EN APPLICATION DE LA LOI N° 76-1212 DU 24 DÉCEMBRE 1967 RELATIVE A L'ORGANISATION DE MAYOTTE, présenté à l'Assemblée nationale le 26 octobre 1977 par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur et M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi COMORES 3 ; DOM-TOM ; ELECTIONS 38, 39 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (n° 3120) (deuxième partie), DOM. — Affaires étrangères ; MER (DROIT DE LA —) 2 ; MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR PRIORITAIRE [30 juin 1976] (p. 4988) [9 décembre 1976] (p. 9144) ; PENSIONS DE RETRAITE CIVILES ET MILITAIRES 22 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 633, 641 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 543 ; SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON 2 ; SÉNATEURS 2.

— **Election des députés et sénateurs de —.** *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (DÉCISIONS) (*J.O.* du 29 décembre 1976, p. 7580).

— **Modalités d'élection d'un député à —.** *Voir* ELECTIONS 43.

— **Modalités d'élection d'un sénateur à —.** *Voir* ELECTIONS 44.

— **Situation à —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 874.

MÉDECINS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 408** TENDANT A ASSURER LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES MÉDECINS, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Millet (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1472** TENDANT A LA SUPPRESSION DE L'ORDRE DES MÉDECINS, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1974 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi EXAMENS ET CONCOURS 5 ; EXPERTS JUDICIAIRES 1 ; HÔPITAUX 5 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] (p. 5903, 5910, 5918, 5928, 5931, 5932, 5936, 5941, 5953, 5954) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Santé publique et action sociale [29 octobre 1974] ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 64 ; SERVICE NATIONAL 8 (p. 2101, 2102).

— **Attaques contre l'ordre national des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 708.

— **Etudes médicales et problème des « reçus-collés ».** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Education nationale [13, 14 novembre 1973] (p. 5642, 5648, 5655, 5659, 5665, 5670, 5671, 5693, 5694 ; Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] (p. 5928, 5931, 5932) ; Commission mixte paritaire [18 décembre 1973] (p. 7124, 7125).

— **Fermeture de cabinets médicaux.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 983.

— **Forfait fiscal des —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 321.

— **Indemnisation des dommages occasionnés par des actes médicaux.** — *Voir* RESPONSABILITÉ CIVILE 8, 9.

— **Internes des centres hospitaliers universitaires.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 192.

— **de la marine.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974, (deuxième partie), Transports [30 octobre 1973] (p. 5086).

— **du service de santé.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie) [8 novembre 1973] (p. 5397, 5401).

— **Statut des internes des centres hospitaliers.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT, 1082, 1084.

MÉDECINE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 342** PORTANT CREATION D'UNE COMMISSION D'ETUDE DES PROBLEMES DE LA MEDECINE GENERALE, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par MM. René Feit et Tissandier (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 343** TENDANT A DEFINIR LES CONDITIONS GENERALES DE L'EXERCICE DE LA MEDECINE, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par MM. Tissandier et René Feit (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROJET DE LOI **n° 2602** MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE RELATIVES A L'EXERCICE DES PROFESSIONS MEDICALES, présenté à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1976 par Mme Somine Veil, ministre de la santé (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 24 novembre 1976 par M. Delhalle, n° 2637 ; déclaration d'urgence le 1er décembre 1976 ; adoption le 2 décembre 1976. — Projet de loi n° 580.

Transmis au Sénat le 3 décembre 1976, n° 110 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 8 décembre 1976 par M. Berrier, n° 123 (année 1976-1977) ; adoption avec modification le 14 décembre 1976. — Projet de loi n° 33 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 15 décembre 1976 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 2692 ; demande de commission mixte paritaire le 15 décembre 1976 ; rapport le 16 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Delhalle, n° 2698 ; adoption définitive le 18 décembre 1976. — Projet de loi n° 616.

Rapport le 16 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Noël Berrier, n° 171 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 18 décembre 1976. — Projet de loi n° 70 (année 1976-1977).

Loi n° 76-1288 du 31 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 1er janvier 1977 (p. 25).

PREMIÈRE LECTURE [2 décembre 1976] (p. 8924).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Delhalle, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Veil, ministre de la santé, MM. Millet, Bastide, Tissandier.*

L'introduction dans le droit français de dispositions nécessaires à l'application de directives du conseil des communautés européennes ; les directives du conseil des communautés ; les principes de la non-discrimination en raison de la nationalité, de la libre circulation des travailleurs, de la liberté d'établissement ; les limites à ces principes ; l'entrée en vigueur des directives ; leur champ d'application ; l'influence des flux migratoires qui en résulteront (p. 8925) ; la définition de la prestation de service ; le risque de déséquilibre sur le plan de la démographie médicale ; l'organisation de la médecine et les conditions scientifiques de l'exercice de la profession ; les facteurs défavorables à l'émigration ; la reconnaissance mutuelle des diplômes (p. 8926) ; la coordination des formations ; l'exigence de qualifications ; le problème du *numerus clausus ;* les dispositions relatives à la discipline professionnelle ; les prestataires de services ; les caractéristiques du projet de loi (p. 8927).

Intervention de Mme Veil, ministre :

Les obstacles à l'application du traité de Rome aux professions libérales ; les deux directives du conseil des communautés européennes ; le droit au traitement national des ressortissants des Etats membres de la Communauté pour l'exercice des professions médicales ; l'équivalence des diplômes de médecin ; les obligations des médecins originaires des Etats membres (p. 8928) ; les règles d'admission ; les médecins prestataires de services ; l'importance du projet de loi (p. 8929).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'évolution de la démographie médicale ; la politique de santé menée par le Gouvernement (p. 8929) ; la consommation médicale ; le mode de rémunération des médecins ; les besoins de la France en médecins ; l'inégalité

de leur répartition sur le territoire national ; l'objectif du VIIe Plan ; la réduction de la durée du travail ; le renforcement de la sélection des étudiants (p. 8930) ; la suppression des restrictions au droit d'établissement permanent et au droit de prestation de services ; les directives du conseil de la communauté européenne ; l'ambiguïté de la notion de prestation de services ; l'inscription des médecins étrangers au tableau départemental de l'Ordre ; application du projet de loi aux chirurgiens-dentistes et aux sages-femmes ; l'inadaptation de la structure médicale actuelle (p. 8931) ; l'exercice de la médecine dans la société capitaliste ; la sécurité sociale ; les conséquences de la liberté d'installation des médecins ; la répartition des médecins sur le territoire national ; la carte médicale ; l'originalité des dispositions du projet de loi ; l'association de la profession à son élaboration (p. 8932) ; l'application du traité de Rome ; le problème de l'exercice de la médecine hospitalière ; la définition des prestations de services ; les risques de déséquilibre en matière de démographie médicale ; les critères de coordination minimale des formations (p. 8933).

DISCUSSION DES ARTICLES [2 décembre 1976] (p. 8933).

ORATEURS : *M. Delhalle, rapporteur, Mme Veil, ministre, MM. Bourson, Tissandier, Delaneau, Bécam, Bastide.*

ART. 1er : *article L. 356 du code de la santé publique* (ouverture de l'exercice de la médecine aux ressortissants des Etats membres de la Communauté) (p. 8933) ; adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (dévolution au ministre chargé des universités de la reconnaissance des équivalences de diplômes) (p. 8934) ; l'article 1er est adopté (p. 8934).

ART. 2 : *articles L. 356-1 et 2 du code de la santé publique* (conditions d'exercice et d'établissement des médecins ressortissants d'un des Etats membres de la Communauté économique européenne, et diplômes, certificats et titres exigés) (p. 8934) : rejet de l'*amendement n° 2* de la commission (renouvellement de la déclaration préalable) (p. 8934) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (assortiment de la déclaration d'une attestation de l'autorité compétente de l'Etat membre) (p. 8934) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (assortiment de la déclaration préalable d'une déclaration sur l'honneur attestant qu'aucune instance pouvant entraîner une interdiction de l'exercice de la médecine dans le pays d'origine ou de provenance est en cours) (p. 8934) ; rejet de l'*amendement n° 13* de M. Tissandier (contrôle des connaissances de l'intéressé en matière de langue française, de lois et règlements médicaux et sociaux indispensables à l'exercice de la médecine en France) (p. 8935) ; l'article 2 est adopté (p. 8935).

ART. 3 : *article 357 du code de la santé publique* (dispositions de coordination) : adoption (p. 8936).

ART. 4 : *article L. 367 du code de la santé publique* (dispositions de coordination) : adoption (p. 8936).

Après l'ART. 4 : *amendement n° 5* de la commission (article L. 367-1 du code de la santé publique : mention du lieu et de l'établissement universitaire dans les cas où il est fait état du titre ou de la qualité de médecin) ; adoption du *sous-amendement n° 11* du Gouvernement (application des dispositions de l'amendement aux médecins non titulaires du diplôme français d'Etat de docteur en médecine) (p. 8936) ; adoption de l'*amendement n° 5* (p. 8936).

ART. 5 à 9 : *articles L. 372, L. 373, L. 374, L. 378, L. 412 du code de la santé publique* (dispositions de coordination) : adoption (p. 8936).

ART. 10 : *article L. 414 du code de la santé publique* (conditions de délais dans lesquels le conseil départemental de l'ordre statue sur la demande d'inscription au tableau) (p. 8936) : retrait de l'*amendement n° 6* de la commission (modalités de suspension du délai) (p. 8937) ; adoption de l'*amendement n° 10* du Gouvernement (modalités de suspension du délai en cas de consutlation d'un Etat membre) (p. 8937) ; adoption de l'*amendement n° 12* du Gouvernement (modification de pure forme) (p. 8937) ; *amendement n° 7* de la commission (assortiment de la demande d'inscription au tableau de l'Ordre d'une déclaration sur l'honneur attestant qu'aucune instance susceptible d'avoir des conséquences sur l'inscription n'est en cours) ; adoption du *sous-amendement n° 9* de M. Delhalle (preuve par l'intéressé devant le conseil départemental de l'Ordre d'une connaissance minimale de la langue française) (p. 8937) ; rejet de l'*amendement n° 7* (p. 8937) ; adoption d'un *amendement* de M. Delhalle (reprise du *sous-amendement n° 9*) (p. 8937) ; adoption de l'*amendement n° 8* corrigé de la commission (dispositions de coordination) (p. 8937) ; l'article 10 est adopté (p. 8937).

ART. 11 : *article L. 415 du code de la santé publique* (rejet implicite de la demande d'inscription à l'Ordre en cas de silence gardé par celui-ci au-delà de l'expiration du délai imparti) : adoption (p. 8937).

ART. 12 : *article L 596 du code de la santé publique* (conditions de justification par le pharmacien responsable d'un établissement de préparation d'une expérience pratique) : adoption (p. 8937).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8937).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [18 décembre 1976] (p. 9688).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Delhalle, rapporteur de la commission mixte paritaire, Mme Veil, ministre de la santé.*

Le régime de la prestation de services (p. 9688) ; la connaissance minimale de la langue française ; la présentation par le Gouvernement d'un rapport sur l'application de la loi (p. 9689).

Intervention de Mme Veil, ministre :

L'institution devant le médecin inspecteur départemental d'une procédure parallèle à celle qui se déroule devant le conseil de l'Ordre (p. 9689).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9689).

DISCUSSION DES ARTICLES [18 décembre 1976] (p. 9689, 9690).

ORATEURS : *Mme Veil, ministre, MM. Delhalle, rapporteur, Bourson.*

Avant l'ART. 10 : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (article L 413 du code de la santé publique : conditions de vérification d'une connaissance suffisante de la langue française) (p. 9690) ; adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement (suppression de la disposition relative à la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française) (p. 9690).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 9690).

— **Enseignement de la —.** *Voir* EXAMENS ET CONCOURS 1, 5 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 673.

— **Exercice des professions médicales. —** *Voir* MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR PRIORITAIRE [17 décembre 1976] (p. 9612).

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Voir QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 74.

MÉDECINE SCOLAIRE

— *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 6 (p. 1832, 1834) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Education nationale [13, 14 novembre 1973] (p. 5635, 5636, 5662, 5665). — Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] (p. 5910, 5915, 5916, 5927, 5931, 5936, 5940, 5941, 5944, 5954) ; LOI DE FINANCES POUR 1975 4, Santé publique et action sociale [29 octobre 1974] (p. 5557, 5566) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 335.

MÉDECINE DU TRAVAIL

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL 15, 18 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 217.

— **Licenciement de deux médecins du travail à Toulouse.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 556.

— **Utilisation d'un immeuble de la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 378.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1447** TENDANT A INTERDIRE L'USAGE DES ŒSTROGÈNES EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, présentée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1974 par M. Ceyrac (renvoyée à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 21 novembre 1975 par M. Ceyrac, n° 2000 ; adoption le 29 avril 1976. — Proposition de loi n° 469.

Transmise au Sénat le 4 mai 1976, n° 276 (année 1975-1976) ; rapport le 4 novembre 1976 par M. Lucien Grand, n° 49 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 17 novembre 1976. — Proposition de loi n° 25 (année 1976-1977).

Loi n° 76-1067 du 27 novempre 1976, publiée au *J.O.* du 28 novembre 1976 (p. 6835).

PREMIÈRE LECTURE [29 avril 1976] (p. 2409).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Ceyrac, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, Bizet, Jean-Claude Simon, Maurice Cornette, Gayraud.*

Le caractère anarchique, incontrôlé et tout à fait excessif de l'usage des œstrogènes (p. 2409) ; l'usage des œstrogènes à des fins thérapeutiques ; l'efficacité du contrôle effectué par les pouvoirs publics ; la limitation de l'interdiction des œstrogènes aux seules substances non stéroïdiques ; la capacité concurrentielle de l'élevage français ; l'emploi des œstrogènes en vue d'accroître la productivité des élevages ; la nécessité de surveiller l'usage des antibiotiques (p. 2410).

Intervention de M. Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat :

L'amélioration de la qualité et de la salubrité des denrées alimentaires ; l'imprécision des textes réglementaires en matière d'utilisation des œstrogènes ; les mesures prises pour favoriser la recherche et le contrôle en matière vétérinaire ; le renforcement des moyens des services vétérinaires (p. 2411).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La consommation des hormones ; l'orientation des élevages français ; les méthodes d'élevage ; l'institution d'une aide et d'un label pour l'élevage du veau sous la mère ; la protection des consommateurs ; la valorisation de l'élevage du veau de boucherie ; les problèmes posés par l'usage des œstrogènes ; la loi sur la pharmacie vétérinaire ; la forte sensibilisation de l'opinion publique (p. 2412) ; les caractéristiques des substances à action « œstrogènes » ; la nécessité de ne pas s'en tenir au classement des substances à action œstrogène en médicaments ; le développement de l'élevage et de la production de la viande ; les moyens de contrôle nécessaires à l'application de la législation (p. 2413) ; permettre un usage modéré des œstrogènes naturels (p. 2414).

DISCUSSION DES ARTICLES [29 avril 1976] (p. 2414).

ORATEURS : *MM. Bizet, Maurice Cornette, Méhaignerie, secrétaire d'Etat, Ceyrac, rapporteur de la commission de la production.*

ART. 1er (interdiction de l'administration des œstrogènes aux animaux destinés à la consommation humaine) : *amendement n° 4* de M. Bizet : autorisation de l'administration de certaines substances à action œstrogène ; rejet (p. 2415) ; *amendement n° 1* de M. Cornette : autorisation de l'administration de substances œstrogènes aux femelles adultes ; adoption (p. 2415) ; l'article 1er, ainsi modifié, est adopté (p. 2415).

ART. 2 (modalités de fixation des taux maxima des résidus des substances à action œstrogène) : *amendement n° 2* de M. Cornette : modification de pure forme ; adoption (p. 2415) ; le texte de l'amendement **n° 2** devient l'article 2 (p. 2415).

ART. 3 (retrait de la consommation humaine des denrées contenant des substances à action œstrogène dans une proportion supérieure aux taux maxima) : *amendement n° 3* de M. Cornette : modification de pure forme ; adoption (p. 2416) ; le texte de l'amendement n° 3 devient l'article 3 (p. 2416).

ART. 4 (sanctions applicables en cas d'infractions) : adoption (p. 2416).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2416).

Voir aussi MALADIES DU BÉTAIL 2, 3.

MÉDIATEUR

1. — Dépôt du rapport annuel d'activité [2 avril 1974] (p. 1448).

M. Aimé Paquet est nommé médiateur en remplacement de M. Antoine Pinay [*J.O.* 22 juin 1974] (p. 7036).

2. — Dépôt du rapport annuel d'activité [25 avril 1975] (p. 2156).

3. — Dépôt du rapport annuel d'activité [7 mai 1976] (p. 2833).

Voir aussi DROITS DE L'HOMME ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 670.

— Installation d'une antenne du — à Grenoble. — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 333 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Services du Premier ministre [25 octobre 1974] (p. 5475).

— Modification des conditions de saisine du —. *Voir* DROITS DE L'HOMME 1, 3, 4 ; LIBERTÉS PUBLIQUES 4.

MÉDIATEUR MILITAIRE

Voir ARMÉE 18.

MÉDICAMENTS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 208** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE L 511 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE RELATIF A LA DEFINITION DE LA QUA-

LITE DE MEDICAMENT, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Gissinger (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

MÉDITERRANÉE

— **Forages pétroliers en —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1136.

— **Pollution en —.** *Voir* DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 19 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 158.

— **Protection de la faune et de la flore en —.** *Voir* POLLUTION 5.

MELUN-SÉNART

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1415).

MENSUALISATION

1. — PROJET DE LOI n° **3355** RELATIF A LA MENSUALISATION ET A LA PROCÉDURE CONVENTIONNELLE, présenté à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 par M. Christian Beullac, ministre du travail (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 15 décembre 1977 par M. Brocard, n° 3359 ; déclaration d'urgence le 16 décembre 1977 ; adoption le 19 décembre 1977. — Projet de loi n° 841.

Transmis au Sénat le 20 décembre 1977, n° 207 (année 1977-1978) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 20 décembre 1977 par M. André Bohl, n° 226 (année 1977-1978) ; adoption avec modification le 20 décembre 1977. — Projet de loi n° 80 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 21 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires culturelles), n° 3430 ; demande de commission mixte paritaire le 21 décembre 1977 ; rapport le 21 décembre 1977 par M. Brocard au nom de la commission mixte paritaire, n° 3441 ; adoption le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 868.

Au Sénat, rapport le 21 décembre 1977 par M. André Bohl, au nom de la commission mixte paritaire, n° 230 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 93 (année 1977-1978).

Décision du Conseil constitutionnel du 18 janvier 1978 (*J.O.* du 20 janvier 1978) (p. 422).

Loi n° 78-49 du 19 janvier 1978, publiée au *J.O.* du 20 janvier 1978 (p. 426).

PREMIÈRE LECTURE [19 décembre 1977] (p. 9012).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *Discussion générale : MM. Brocard, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Beullac, ministre du travail, Gau, Rigout.*

Motion de renvoi en commission de M. Gau : MM. Gau, Beullac, ministre, Berger, président de la commission.

Le mouvement de mensualisation ; sa finalité ; le développement des accords de mensualisation ; l'accord interprofessionnel du 14 décembre 1977 ; la généralisation par le projet de loi de l'accord interprofessionnel sur la mensualisation ; la procédure utilisée par le Gouvernement consistant à donner une valeur législative à un accord ; la portée de la généralisation législative de l'accord (p. 9012) ; la portée de la généralisation (p. 9014) ; les bénéficiaires de la généralisation ; l'application du projet en deux étapes ; le problème de la codification ; la modification de la procédure d'extension des conventions collectives (p. 9013) ; la possibilité pour le ministre de passer outre aux oppositions des organisations de salariés ; le droit d'opposition des syndicats (p. 9013, 9014, 9015) ; les conditions d'examen du projet par l'Assemblée ; le dessaisissement du Parlement ; les exclusions de certaines catégories de la généralisation (p. 9013) ; les différences subsistant entre les statuts des travailleurs ; l'indemnisation des jours fériés ; les congés pour événements familiaux ; l'indemnité de licenciement ; les droits en matière de maladie ou d'accidents ; le vote hostile du groupe du PSRG (p. 9014) ; les conditions d'une véritable généralisation (p. 9014) ; l'illégalité du contrôle médical patronal ; la suppression du caractère d'accident du travail des accidents de trajet pour la prise en compte des délais d'indemnisation ; la possibilité du salaire forfaitaire ; le vote hostile du groupe communiste (p. 9015) ; les conditions d'examen du texte (p. 9014).

Intervention de M. Christian Beullac, ministre du travail :

Les conditions d'examen du texte ; la volonté de donner valeur obligatoire aux clauses d'un accord interprofessionnel ; la non-codifi-

cation de l'accord du 10 décembre 1977 ; les dispositions du projet de loi (p. 9015) ; les conséquences de l'extension par arrêté ministériel des conventions collectives ou accords interprofessionnels ; les conséquences de l'intervention de la loi quant aux entreprises assujetties aux dispositions contenues dans l'accord ; le droit de veto des organisations représentatives ; la nécessité de modifier la procédure d'extension prévue par l'ordonnance du 27 septembre 1967 ; l'abus du droit de veto (p. 9016) ; le nouveau mécanisme d'extension des conventions collectives (p. 9017).

Motion de renvoi en commission de M. Gau :

La constitutionnalité du projet de loi ; l'article 83 du règlement de l'Assemblée nationale ; la délibération par la commission compétente sur un texte non officiel au sens de la procédure parlementaire (p. 9017) ; adoption de la motion de renvoi en commission (p. 9017).

DISCUSSION DES ARTICLES [19 décembre 1977] (p. 9017).

ORATEURS : *MM. Gau, Brocard, rapporteur, Beullac, ministre, Mme Chonavel, MM. Caille, Ginoux.*

Avant l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 3* de M. Gau (affirmation dans la loi de principes fondamentaux auxquels aucun accord ne peut déroger) (p. 9018).

ART. 1er et annexe (légalisation et extension de l'accord national interprofessionnel du 10 décembre 1977 sur la mensualisation).

Annexe à l'article 1er (accord national interprofessionnel du 10 décembre 1977 sur la mensualisation) : préambule.

Article 1er (bénéficiaires).

Article 2 (paiement au mois).

Article 4 (congés pour événements personnels).

Article 5 (indemnité de licenciement).

Article 6 (indemnité de départ en retraite).

Article 3 (jours fériés).

Article 7 (maladie, accidents).

Article 8 (dépôt au conseil des prud'hommes) : rejet par scrutin public de l'*amendement n° 4* de M. Gau (suppression de l'exclusion du bénéfice de la loi des professions agricoles) (p. 9020) ; liste des votants (p. 9025, 9026) ; rejet de l'*amendement n° 5* de M. Gau (généralisation de l'application de la mensualisation à tous les travailleurs salariés) (p. 9020) ; l'*amendement n° 6* de M. Gau (suppression des dispositions de l'article 1er relatives à l'aplpication dans le temps et quant aux personnes des dispositions du projet) n'a plus d'objet (p. 9020) ; adoption de l'article 1er et de son annexe (p. 9020).

ART. 2 (insertion des dispositions de la présente loi dans le code du travail par décret en Conseil d'Etat) : rejet de l'*amendement n° 7* de M. Gau (dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi tendant à introduire les dispositions relatives à la mensualisation dans le code du travail) (p. 9021) ; adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (délai de la codification à laquelle le Gouvernement devra procéder) (p. 9021) ; le texte de l'amendement n° 1 devient l'article 2 (p. 9021).

Après l'ART 2 : adoption de l'*amendement n° 8* de M. Gau (application de la procédure prévue à l'article L 133-1 du code du travail aux accords nationaux interprofesionnels) (p. 9021).

ART. 3 (modification de la procédure d'extension des conventions collectives) : rejet des *amendements* de suppression *n°s 9* de M. Gau et *10* de Mme Chonavel (p. 9021) ; adoption de l'article 3 (p. 9021).

Après l'ART. 3 : rejet de l'*amendement n° 2* de la commission (abaissement de la durée maximale hebdomadaire du travail à quarante-six heures) (p. 9022) ; le vote hostile du groupe du PSRG et du groupe communiste (p. 9022).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9022).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [21 décembre 1977] (p. 9162).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Berger, suppléant M. Brocard, rapporteur de la commission mixe paritaire, Beullac, ministre du travail.*

Le texte adopté par la commission mixe paritaire (p. 9162).

Intervention de M. Beullac, ministre :

L'accord du Gouvernement sur le texte de la commission mixe paritaire (p. 9163).

DISCUSSION DES ARTICLES [21 décembre 1977] (p. 9163).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9163).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9163).

MER

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 206** RELATIVE A LA COORDINATION DES MOYENS DE DÉFENSE CONTRE LA MER ET A LA PROTECTION DU LITTORAL, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Charles Bignon (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi EAU 5 ; POLLUTION ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 164.

— **Conférence sur le droit de la** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Affaires étrangères [6 novembre 1974] (p. 6659, 6664 et suivantes).

— **Plan Polmar [pollution marine]**. — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 306.

MER (Droit de la)

1. — PROJET DE LOI **n° 2385** MODIFIANT LA LOI N° 68-1181 DU 30 DECEMBRE 1968 RELATIVE A L'EXPLORATION DU PLATEAU CONTINENTAL ET A L'EXPLOITATION DE SES RESSOURCES NATURELLES, présenté au Sénat le 11 décembre 1975 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 131 (année 1975-1976) ; rapport le 22 avril 1976 par M. Jean-François Pintat, n° 259 (année 1975-1976) ; avis le 9 juin 1976 par M. Jacques Descours Desacres, n° 343 (année 1975-1976) ; adoption le 10 juin 1976. — Projet de loi n° 160 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 11 juin 1976 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 2385 ; rapport le 23 novembre 1976 par M. André Billoux, n° 2635 ; adoption le 13 avril 1977. — Projet de loi n° 637.

Transmis au Sénat le 19 avril 1977 (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 248 (année 1976-1977) ; rapport le 21 avril 1977 par M. Jean-François Pintat, n° 258 (année 1976-1977) ; adoption défintive le 28 avril 1977. — Projet de loi n° 102 (année 1976-1977).

Loi n° 77-485 du 11 mai 1977 publiée au *J.O.* du 12 mai 1977 (p. 2703).

PREMIÈRE LECTURE [13 avril 1977] (p. 1764).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. André Billoux, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Alain Vivien, Poperen, Gabriel, Virgile Barel.*

L'objet du texte : adapter les dispositions protectrices de l'environnement à l'exploitation des hydrocarbures en mer ; le dispositif du projet ; l'institution de plafonds très stricts pour les rejets ; l'accroissement de la répression des infractions ; l'extension souhaitable du texte au sol et au sous-sol des eaux territoriales ; la modification du système fiscal applicable aux exploitations d'hydrocarbures en mer (objectif d'uniformisation du régime des redevances à terre, en mer territoriale et sur le plateau continental) ; l'uniformisation du niveau des redevances avec celles des partenaires de la CEE ; le maintien des avantages douaniers et fiscaux dans l'exploitation du plateau continental ; le problème d'une fiscalité propre à la production des matières énergétiques (p. 1764).

Intervention de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat :

Les objectifs du texte : préserver l'environnement (p. 1764) ; harmonisation des règles applicables en mer avec celles du régime minier (p. 1764, 1765) ; faciliter l'exploration et l'exploitation des ressources en mer (p. 1765).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le droit des départements et des territoires d'outre-mer à disposer de leurs richesses naturelles ; le caractère artificiel de la distinction établie par le texte entre département et territoire d'outre-mer ; les possibilités importantes de développement ouvertes par leur milieu marin aux départements et territoires d'outre-mer ; l'inexistence de leurs moyens financiers (p. 1765) ; l'insuffisance des prélèvements opérés sur les sociétés pétrolières (p. 1765) ; l'insuffisance des redevances perçues par les collectivités locales pour remplacer l'exonération de la taxe professionnelle ; les faveurs faites par le Gouvernement aux sociétés d'exploitation pétrolière ; la « rente de Lacq » de la SNPA ; les aspects popsitifs du projet : « l'Europe bleue » ; le renforcement du pavillon français (p. 1766) ; l'association des collectivités territoriales aux activités maritimes exercées sur leur plateau continental ; la lutte contre la pollution ; la nécessité pour la France de faire respecter sa zone économique exclusive ; la nécessité d'accroître la protection

contre la pollution ; la nécessité d'ajouter de nouvelles catégories aux autorités chargées de réprimer les infractions ; dénonciation de la non-application des lois réprimant la pollution (p. 1767) ; l'état des permis accordés en Méditerranée ; le problème du rejet des boues ; la nécessité d'une grande sévérité à l'égard des pollueurs (p. 1768).

DISCUSSION DES ARTICLES [13 avril 1977] (p. 1768).

ORATEURS : *MM. André Billoux, rapporteur, Coulais, secrétaire d'Etat, Alain Vivien, Gouhier, Gabriel, Virgile Barel, Maurice Blanc, Mauger.*

ART. 1er (suppression de l'obligation d'autorisation prévue pour les pays de la CEE) : adoption (p. 1768).

ART. 2 (assimilation du réigme des exploitations sur le plateau continental et du régime des mines) : adoption (p. 1768).

ART. 3 (monopole du pavillon français pour l'exploitation du plateau continental) : adoption (p. 1768).

ART. 3 *bis* (modification des articles 19 à 23 de la loi du 30 décembre 1968 : régime des redevances dues par les concessionnaires de mines d'hydrocarbures) : réserve de l'*amendement n° 17* de la commission (p. 1769) ; adoption des *amendements nos 2, 3* et *4* de la commission (alignement du régime des redevances sur les concessions d'hydrocarbures avec celui du code minier) (p 1769) ; rejet du *sous-amendement n° 20* de M. Alain Vivien à l'*amendement n° 6* de la commission (alignement des départements d'outre-mer sur les territoires d'outre-mer) (p. 1770) ; adoption de l'*amendement n° 6* (même objet que les amendements nos 2, 3, 4) (p. 1770) ; rejet de l'*amendement n° 12* de M. Gouhier (institution d'une redevance propre à un fonds de lutte contre la pollution) (p. 1770) ; rejet de l'*amendement n° 5* de la commission par scrutin public (fixation d'un pourcentage minimum à la redevance due par les exploitants par rapport à la valeur des produits extraits (p. 1772) ; liste des votants (p. 1781, 1782) ; adoption de l'*amendement n° 17* de la commission, modifié par la commission (conséquence des amendements précédents) (p. 1772) ; adoption de l'article 3 *bis*, ainsi modifié (p. 1772).

ART. 4 (modification de la loi du 30 décembre 1968 : réglementation des rejets d'hydrocarbures à la mer) : sanctions des infractions à cette réglementation ; adoption de l'*amendement n° 7* de la commission, modifié par le Gouvernement (atténuation de l'interdiction absolue de tous rejets) (p. 1773) ; adoption de l'*amendement n° 8* de la commission (application de la loi du 26 décembre 1964 aux engins d'exploration et d'exploitation) (p. 1774) ; *amendement n° 9* de la commission (modification rédactionnelle et définition de l'avarie grave) ; rejet du *sous-amendement n° 14* de M. Gouhier (augmentation des pénalités) (p. 1774) ; adoption de l'*amendement n° 9*, modifié par le Gouvernement (p. 1775) ; l'*amendement n° 13* de M. Gouhier devient sans objet (p. 1775) ; rejet de l'*amendement n° 16* de M. Gouhier (pouvoirs des communes contre les sociétés concessionnaires) (p. 1775) ; adoption de l'article 4, ainsi modifié (p. 1775).

Après l'ART. 4 : *amendement n° 10* de la commission (application du projet aux eaux territoriales) ; adoption du *sous-amendement n° 19* de M. Gabriel (protection des pêches et cultures marines) (p. 1776) ; adoption de l'*amendement n° 10 modifié* (p. 1776).

ART. 5 (fonctionnaires chargés de réprimer les infractions à la loi) : adoption de l'*amendement* de coordination *n° 11* de la commission (p. 1776) ; adoption de l'article 5, ainsi modifié (p. 1776).

ART. 6 (procédure de la répression des infractions) : adoption (p. 1776).

Après l'ART. 6 : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (application à la zone économique des dispositions de la loi) ; adoption (p. 1776).

ART. 7 (application de la loi aux collectivités d'outre-mer) : adoption de l'*amendement n° 18* corrigé de la commission (modification rédactionnelle) (p. 1777), dont le texte devient l'article 7 (p. 1777).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Gouhier :* l'abstention du groupe communiste en raison de la non-prise en compte des amendements présentés par les groupes de l'opposition (p. 1777) ;

— *M. Mauger :* vote positif du groupe RPR (p. 1777) ;

— *M. Barel :* demande une réponse du Gouvernement sur les questions posées pour les recherches en Méditerranée (p. 1777) ;

— *M. Coulais, secrétaire d'Etat :* engagement du Gouvernement de répondre par écrit aux questions posées par M. Barel (p. 1777) ;

— *M. Maurice Blanc :* abstention du groupe socialiste et des radicaux de gauche (p. 1777).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1777).

2. — PROJET DE LOI n° **2410** RELATIF A LA ZONE ÉCONOMIQUE AU LARGE DES COTES DU TERRITOIRE DE LA RÉPUBLIQUE, présenté à l'Assemblée nationale le 22 juin 1976 par M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports (renvoyé à la commission de la production et des échanges) ; déclaration d'urgence [28 juin 1976] (p. 4786) ; rapport le 30 juin 1976 par M. Bécam, n° 2443 ; adoption le 1er juillet 1976. — Projet de loi n° 541.

Transmis au Sénat le 5 juillet 1976, n° 410 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des affaires économiques) ; rapport le 5 juillet 1976 par M. Jean Proriol, n° 411 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 5 juillet 1976. — Projet de loi n° 183 (année 1975-1976).

Loi n° 76-655 du 16 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 18 juillet 1976 (p. 4299).

PREMIÈRE LECTURE [1er juillet 1976] (p. 4998).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bécam, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, Couve de Murville, Crespin, Le Pensec, Guermeur, Gabriel, Odru, Laudrin, de la Malène, Rivierez.*

Les raisons techniques et politiques expliquant les mutations intervenues dans le droit international de la mer ; l'élaboration du droit de la mer dans le cadre des Nations unies ; l'extension des compétences de la République dans une zone s'étendant des eaux territoriales jusqu'à la distance de 200 milles nautiques (p. 4998) ; la non-opposition de la France au désir exprimé par les pays en voie de développement ; la limitation du projet aux compétences relatives à l'exploration et à l'exploitation des ressources naturelles ; le dispositif du projet ; le principe des extensions des compétences françaises ; la dimension de la zone retenue ; la limitation de la portée des actes législatifs ; les droits reconnus à l'Etat sur le plateau continental (p. 4999) ; le problème de la pêche ; les sanctions prévues en cas de violation des zones de pêche ; le respect des règlements internationaux en matière d'environnement ; l'extension de la compétence de la République selon la voie réglementaire ; la faiblesse des sanctions prévues ; prévoir des moyens de contrôle ; la conquête de la mer.

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat :

Les positions adoptées par la France lors de la conférence sur le droit de la mer ; faire triompher l'idée d'une liberté raisonnablement organisée (p. 5000) ; faire en sorte que la France puisse se doter des moyens juridiques lui permettant d'adopter des mesures semblables aux autres pays ; l'interprétation qui devrait être faite de la position française (p. 5001).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les raisons politiques et techniques de la remise en cause du droit de la mer ; la nouvelle conception du plateau continental ; la contestation du phénomène colonial au sein de la conférence autour du droit de la mer (p. 5001) ; l'avis favorable de la commission des affaires étrangères ; les étapes historiques de la fixation de l'étendue de la mer territoriale ; le problème des moyens de faire respecter le droit ; la nécessité de doter la marine nationale des moyens appropriés ; la guerre de la « morue » ; les perspectives prévues dans le projet de loi portant approbation de la programmation militaire pour les années 1977 à 1982 (p. 5002) ; promouvoir, dans les départements d'outre-mer, la constitution d'unités de production et de transformation des produits de la pêche ; le contrôle des assemblées territoriales des TOM sur les ressources de la zone économique ; l'intérêt d'une « communautarisation » des zones de pêche ; l'absence de programmes d'actions prioritaires « marines » dans le VIIe Plan ; le caractère conservatoire de l'institution de la zone économique (p. 5003) ; l'importance économique du projet de loi ; le nombre d'emplois représentés par les activités de pêche ; ne pas renégocier avec les pays de la CEE le principe de la mer commune ; faire respecter l'égalité d'action aux sources communautaires ; le rapport du Conseil économique et social sur l'exploitation des fonds marins ; valoriser par voie d'accords les richesses halieutiques des pays extra-européens ; le développement des activités marines autres que la pêche (p. 5004) ; aboutir à une solution équitable pour l'ensemble des pays ; l'appropriation par les nations d'une partie de l'océan ; les conséquences de la création de la zone de 200 milles sur l'activité économique de Saint-Pierre-et-Miquelon ; le problème du contrôle et de la surveillance des souverainetés ; regrouper les moyens de surveillance maritime sur le modèle américain de la « Coast Guard » (p. 5005) ; le caractère politique de l'exploitation des océans ; un projet qui vise essentiellement les départements et territoires d'outre-mer ; les consé-

quences de la création de la zone à Mayotte ; les droits des marins pêcheurs des neuf pays de la Communauté dans la zone des 200 milles ; la possibilité d'une mise en communauté des zones de 200 milles de la Communauté ; l'application de lois relatives à la Guyane (p. 5006) ; les moyens de faire respecter les droits de la République à l'intérieur de la zone des 200 milles ; la nécessité d'accords de pêche entre la Guyane et le Brésil ; l'absence de chalutiers français le long des côtes des DOM.

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat :

Les problèmes guyanais ; les difficultés pouvant être engendrées par le projet de loi pour les DOM ou les TOM ; l'absence de sanctions sévères des infractions à la réglementation des pêches ; l'incidence du projet de loi sur la CEE ; les moyens du respect de la zone économique (p. 5007) ; la concentration des moyens de surveillance sur les zones sensibles (p. 5008).

DISCUSSION DES ARTICLES [1er juillet 1976] (p. 5008).

ORATEURS : *MM. Bécam, rapporteur ; Cavaillé, secrétaire d'Etat ; Fontaine, Guermeur.*

ART. 1er (principe de l'extension des compétences françaises dans la zone économique) (p. 5008) ; adoption de l'*amendement n° 1* de M. Bécam : caractère facultatif de la limitation de la zone économique à 200 milles (p. 5008) ; l'article 1er, ainsi modifié, est adopté (p. 5008).

ART. 2 (application du régime juridique du plateau continental aux compétences exercées dans la zone économique) : adoption de l'*amendement* d'harmonisation *n° 2* de la commission (p. 5008) ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté (p. 5008).

ART. 3 (application des dispositions réglementaires relatives à l'exercice de la pêche maritime aux compétences exercées dans la zone économique et sanctions prévues en cas d'infractions commises dans cette zone) (p. 5008, 5009) ; l'article 3 est adopté (p. 5009).

ART. 4 (exercice par les autorités françaises des compétences reconnues par le droit international en matière de protection de l'environnement marin dans la zone économique) (p. 5009) ; adoption (p. 5009).

ART. 5 (fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions et dates d'entrée en vigueur des dispositions de la loi) : adoption (p. 5009).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 5009).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 2447** TENDANT A INTERDIRE LA CIRCULATION DES NAVIRES PETROLIERS GEANTS DANS LES EAUX TERRITORIALES FRANÇAISES, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1976 par MM. Claudius-Petit et Donnez (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 19 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — VI. — RECHERCHE. — CULTURE ET ENVIRONNEMENT. — II. — ENVIRONNEMENT. — DOM. — CRÉDITS MILITAIRES ; MARINE MARCHANDE 1 ; POLLUTION 4 ; RAPPORT D'INFORMATION 38 ; RESPONSABILITÉ CIVILE 4 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 102, 103.

— **Conférence sur le droit de la —.** *Voir* POLLUTION 2.

— **Exploitation et protection de la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 255.

— **Exploitation des ressources de la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 262.

— **Lutte contre la pollution marine.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 716.

— **Pêche du hareng en — du Nord.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1285.

— **Pollution de la —.** *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 480, 482 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 158.

— **Sécurité en —.** *Voir* NAVIRES 2.

MERCURE (Avion)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports. — Section III [30 octobre 1973] (p. 5056, 5057, 5058, 5059, 5064, 5065, 5067, 5068, 5069, 5072) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Transports [18 novembre 1974] (p. 6642, 6645, 6648, 6650, 6653, 6657) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Industrie, commerce et artisanat : II. — Commerce et artisanat.

MÈRES CÉLIBATAIRES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 694** TENDANT A AMÉLIORER LES DROITS DES MÈRES CÉLIBATAIRES, présentée à

l'Assemblée nationale le 16 octobre 1973 par Mme Moreau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

MÉRITE SOCIAL

Voir DÉCORATIONS 7.

MERLEBACH

— **Catastrophe de —.** *Voir* COMMISSION D'ENQUÊTE 62 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 895.

MESSAGE (de M. le Président de la République)

Voir PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE (MESSAGE DU).

MÉTAYERS

— **Retraite complémentaire des —.** *Voir* EXPLOITANTS AGRICOLES 8.

MÉTÉOROLOGIE

Voir EAU 14 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports. — Section III [30 octobre 1973] (p. 5066, 5069, 5071) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 1 [5 décembre 1973] (p. 6660 à 6662) TRAITÉS ET CONVENTIONS 44.

— **Regroupement des services centraux de la météorologie nationale à Toulouse.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Transports (aviation civile) [18 novembre 1974] (p. 6643, 6650, 6653, 6656) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 640.

MÉTROPOLE D'ÉQUILIBRE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1230, 1231, 1337) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6726, 6758, 6764) ; TRANSPORTS URBAINS 2

METZ

— **Maison d'arrêt de —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie [31 octobre 1973] (p. 5119).

MEUBLES (Biens)

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 8.

MEUSE

— **Difficultés du département de la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 316.

— **Régularisation du débit. Création d'un barrage sur la Houille.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 241.

MIDI-PYRÉNÉES

— **Crise dans la région.** — *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3693).

— **Modernisation des hôpitaux dans la région —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 307.

MINES ET CARRIÈRES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 146** TENDANT A CRÉER UNE TAXE DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE FRAPPANT LES PRODUITS EXTRAITS DES SABLIÈRES ET DES CARRIÈRES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Julia (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 162** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 106 DU CODE MINIER RELATIF A LA MISE EN EXPLOITATION DES CARRIÈRES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Tomasini (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 564** TENDANT A ASSURER LA RÉNOVATION DES CITÉS ET DE L'HABITAT MINIERS DU BASSIN DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS, présentée à l'Assempblée nationale le 28 iuin 1973 par M. Andrieux (Pas-de-

Calais) et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 910** TENDANT A METTRE FIN AUX NUISANCES QUE CRÉENT LES CARRIÈRES, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 par M. Balmigère et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

5. — PROJET DE LOI **n° 1688** COMPLÉTANT ET MODIFIANT LE CODE MINIER, présenté au Sénat le 17 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre, n° 244 (année 1974-1975) ; rapport le 15 mai 1975 par M. Michel Chauty, n° 303 (année 1974-1975) ; adoption le 29 mai 1975. — Projet de loi n° 122 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 29 mai 1975 (renvoyé à la commision de la production et des échanges), n °1688 ; rapport le 25 juin 1975 par M. André Billoux, n° 1799 ; discussion le 23 novembre 1976 ; adoption le 13 avril 1977. — Projet de loi n° 636.

Transmis au Sénat le 19 avril 1977 (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 247 (année 1976-1977) ; rapport le 21 avril 1977 par M. Michel Chauty, n° 257 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 28 avril 1977. — Projet de loi n° 101 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 3 mai 1977 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 2846 ; rapport le 10 mai 1977 par M. André Billoux, n° 2863 ; adoption le 12 mai 1977. — Projet de loi n° 665. Demande de commission mixte paritaire le 12 mai 1977 [13 mai 1977] (p. 2776). Rapport au nom de la commission mixte paritaire le 25 mai 1977, n° 2919 ; adoption le 1er juin 1977. — Projet de loi n° 679.

Au Sénat, rapport, au nom de la commission mixte paritaire, par M. Chauty le 26 mai 1977, n° 323 (année 1976-1977) ; adoption le 7 juin 1977. — Projet de loi n° 132 (année 1976-1977).

Loi n° 77-620 du 16 juin 1977, publiée au *J.O.* du 18 juin 1977 (p. 3302).

PREMIÈRE LECTURE [23 novembre 1976] (p. 8599) ; [12 avril 1977] (p. 1715, 1720) ; [13 avril 1977] (p. 1760).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. André Billoux, rapporteur de la commission de la production et des échanges ; d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche ; Maurice Legendre, Boudet, Legrand, Gayraud.*

La remise à jour du code minier ; l'énergie géothermique (p. 8599) ; le classement des gîtes d'eau chaude parmi les substances concessibles ; le régime d'occupation des sols ; le développement de la recherche d'exploitation de substances minières sur le territoire national; le contrôle de l'Etat sur la gestion des ressources naturelles et les titulaires de titres miniers ; l'impact sur l'environnement des carrières et gravières ; la fiscalité applicable aux produits du sous-sol ; le pétrole et le gaz ; le plan charbonnier ; l'indemnisation des populations touchées par les dégâts occasionnés par la mine (p. 8600) ; le travail de la mine ; la revalorisation de la profession de mineur (p. 8601).

Intervention de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche :

L'objet du projet de loi ; la dépendance énergétique de la France ; la politique d'approvisionnement en matières premières ; la politique de l'énergie ; les recherches dans le domaine charbonnier ; les dispositions législatives relatives aux carrières ; l'application aux départements d'outre-mer du régime métropolitain des carrières (p. 8601) ; le programme d'équipement décennal en matière de chauffage géothermique (p. 8602).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le service des mines (p. 8603) ; ses fonctions (p. 8603) ; ses effectifs (p. 8604) ; le contrôle des établissements classés (p. 8604) ; le travail de la mine (p. 8604) ; l'approvisionnement en matières premières (p. 8603) ; le régime applicable aux sociétés (p. 8603) ; le coût d'un forage en mer (p. 8603) ; la ligne de partage des eaux de la mer d'Iroise (p. 8603) ; l'exploitation de la mine d'or de Salsigne (p. 8604) ; les nuisances occasionnées par les ballastières (p. 8608) ; la qualité de l'eau (p. 8602, 8603) ; « Annales des mines » (p. 8602) ; la vallée de l'Eure (p. 8602) ; le BRGM (p. 8602, 8604) ; l'extraction d'agrégats en fonds marins (p. 8602).

Renvoi de la suite de la discussion.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS (*suite*) : *MM. Ehrmann, Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Delelis, Roger, Gaudin, Dousset.*

Les vicissitudes de la discussion du texte ; les problèmes posés par l'augmentation du prix de l'énergie ; la nécessité d'exploiter les

ressources nationales ; les risques engendrés par le coût des préoccupations écologiques face aux nécessités de la concurrence internationale ; le cas du département des Alpes-Maritimes ; l'importance du bâtiment dans l'activité économique de ce département ; l'efficacité suffisante des lois antérieures ; les risques d'une réglementation tatillonne (p. 1715).

Intervention de M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat :

L'objet du texte ; les amendements déposés et celui du Gouvernement (p. 1716).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les délais apportés à la discussion ; le développement de l'exploitation du charbon à la surface ; l'application du code minier à l'exploitation des terrils ; les problèmes posés par l'exploitation des terrils : la sécurité des personnes, les nuisances (retombées de poussières) ; l'amendement interdisant l'exploitation des terrils proches des habitations ; le protectionnisme du Gouvernement en faveur des houillères de bassin ; les solutions apportées à l'étranger aux problèmes écologiques ; les dégâts causés aux habitations par l'exploitation du sous-sol ; les problèmes posés par la diminution des redevances versées par les mines aux communes (p. 1716) ; la sécurité des mineurs ; la catastrophe de Liévin ; la nécessité de veiller à l'application des mesures d'hygiène et de sécurité ; la politique de stérilisation des ressources naturelles menée par le Gouvernement ; la réduction de la production charbonnière ; le cas des mines de fer de l'Est ; la nécessité d'une autre politique énergétique ; le problème de la fixation du prix des ressources énergétiques nationales ; la nécessité de revaloriser la profession de mineur ; la réparation des dommages causés par les exploitations anciennes ; la nécessité d'augmenter les redevances dues aux communes par les exploitants miniers (p. 1717) ; le caractère aléatoire de l'objectif de meilleure gestion des ressources du sous-sol ; les problèmes posés par la production de bauxite ; la faiblesse du Gouvernement face aux grands groupes d'exploitation ; la politique de fermeture des bassins malgré l'existence de réserves d'exploitation ; le caractère anarchique des méthodes d'exploitation ; le caractère antinational de la politique minière pratiquée (p. 1718) ; les amendements du Gouvernement sur les sablières et gravières ; la diminution de la surface agricole utile causée par l'exploitation des carrières ; les inconvénients qui en résultent pour l'environnement et l'activité agricole ; les mesures à prendre pour réglementer l'exploitation des carrières en zone agricole (p. 1721).

Intervention de M. Monory, ministre :

Le faible développement de l'activité d'extraction des sables et graviers en France ; l'absence de concessions d'exploitation à des entreprises étrangères ; la politique menée par le ministère de l'industrie (p. 1721) ; le développement des produits de substitution ; la nécessité de concilier les exigences économiques et les préoccupations écologiques ; l'évolution de la législation et le contenu du projet ; réponse aux différents orateurs ; l'état de l'arbitrage sur la mer d'Iroise ; les installations de Salsigne ; l'amendement de clarification déposé par le Gouvernement pour éviter l'accroissement des contraintes d'exploitation ; la politique charbonnière de la France ; la création d'un fonds pour la réparation des dégâts causés par l'exploitation du sous-sol ; les problèmes pour les finances locales soulevés par le texte ; l'exploitation de la bauxite en France (les recherches du bureau de recherches géologiques et minières) ; l'exploitation des carrières et l'amendement n° 44 du Gouvernement (p. 1722, 1723).

DISCUSSION DES ARTICLES [12 avril 1977] (p. 1723).

ORATEURS : *MM. Roger Monory, ministre, Maurice Legendre, André Billoux, rapporteur, Frédéric-Dupont, Boudet, Gantier, Poperen, Julien Schvartz, Dousset, Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Mme Crépin.*

ART. 1er (Chapitre 1er. — Classification des mines. — Dispositions concernant les gîtes géothermiques à inclure dans le code minier) : adoption (p. 1723).

ART. 2 (définition des carrières) : irrecevabilité de l'*amendement* de M. Legrand ; adoption de l'article 2 (p. 1723).

ART. 3 (Chapitre II. — Recherche de mines) : complément au contenu des décrets institutifs prévus ; adoption (p. 1723).

ART. 4 (suppression de l'article 17 du code minier relatif aux mutations et amodiations) : adoption (p. 1723).

Avant l'ART. 5 : rejet de l'*amendement n° 43* de M. Raymond (obligation d'une étude d'impact avant toute exploitation minière) (p. 1724).

ART. 5 (Chapitre III. — Concessions de mines) : le régime des concessions minières ;

retrait de l'*amendement n° 14 rectifié* de M. Frédéric-Dupont (extension des obligations créées par l'article 5 aux carrières) (p. 1724) ; adoption de l'article 5 (p. 1724).

ART. 6 (durée des concessions) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (durée des concessions) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (modification de forme) ; adoption de l'article 6, ainsi modifié (p. 1724).

ART. 7 (modalités des cahiers des charges des concessions de mines) : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (précisions apportées au texte) (p. 1725) ; rejet de l'*amendement n° 32 rectifié* de M. Boudet (non-aggravation des charges des concessionnaires) (p. 1726) ; adoption de l'article 7, ainsi modifié (p. 1726).

Après l'ART. 7 : *amendement n° 4* de la commission (modification rédactionnelle) ; retrait du *sous-amendement n° 38* de M. Billoux (limite inférieure fixée aux redevances prévues pour les concessionnaires de mines d'hydrocarbures) (p. 1728) ; rejet par scrutin public du *sous-amendement n° 47* de M. Poperen (modalités de calcul de la redevance) (p. 1728) ; liste des votants (p. 1741, 1742) ; adoption de l'*amendement n° 4* (p. 1728).

ART. 8, 8 *bis*, 8 *ter* et 9 (modification et abrogation de certains articles du code minier) (p. 1728) : adoption (p. 1728).

ART. 10 (Chapitre IV. — Permis d'exploitation de mines) : retrait de l'*amendement n° 33* de M. Boudet (modification rédactionnelle) (p. 1729) ; adoption de l'article 10 (p. 1729).

ART. 11 (droits des titulaires de permis M) : adoption (p. 1729.

ART. 12 (abrogation de l'article 58 du code minier) : adoption (p. 1729).

ART. 13 (dispositions applicables aux gisements d'hydrocarbures) : adoption de l'*amendement n° 20* de M. Schvartz (régime des équivalences entre hydrocarbures) (p. 1729) ; adoption de l'article 13, ainsi modifié (p. 1729).

ART. 14 (Chapitre V. — De l'exécution de travaux de recherche et d'exploitation des mines) : adoption (p. 1729).

ART. 15 et 16 (modification rédactionnelle des articles 73 et 81 du code minier) : adoption (p. 1730).

ART. 17 (modification des articles 83, 84 et 85 du code minier).

Article 83 du code minier (obligation des titulaires de permis d'exploitation lors de l'abandon des travaux) : *amendements n°s 15* de M. Frédéric-Dupont et *8* de M. de Poulpiquet soumis à discussion commune (modification rédactionnelle) ; l'*amendement n° 8* n'est pas soutenu ; les *sous-amendement n°s 48* et *49* de M. Dousset (prise en compte des intérêts de l'agriculture) deviennent des sous-amendements à l'*amendement n° 15* et sont adoptés (p. 1731) ; adoption de l'*amendement n° 15 rectifié* (p. 1731) ; adoption de l'*amendement n° 25 rectifié* de M. Maurice Legendre (droit de préemption des communes) modifié par le Gouvernement (p. 1731) ; le texte modifié de l'article 83 du code minier est adopté (p. 1731).

Article 84 du code minier (réparation des risques provoqués par l'exploitation des mines) : *amendements n°s 26* de M. Maurice Legendre, *16 rectifié* de M. Frédéric-Dupont, *9* de M. de Poulpiquet et *21* de M. Dousset (problèmes posés par les carrières et les gravières) sont soumis à discussion commune ; retrait des *amendements n°s 26, 21* et *16* rectifié (p. 1632) ; l'*amendement n° 9* n'est pas soutenu ; rejet de l'*amendement n° 27 rectifié* de M. Maurice Legendre (enquête publique pour la définition du plafond de densité de la surface brute en alluvion) ; adoption du texte de l'article 84 du code minier (p. 1732).

Article 85 du code minier (mesures concernant le personnel des mines) : adoption de l'*amendement n° 52* de M. Dousset (prise en compte des intérêts agricoles) (p. 1733) ; adoption du texte modifié de l'article 85 du code minier (p. 1733) ; adoption de l'article 17 du projet de loi, ainsi modifié (p. 1733).

ART. 18 (pouvoirs du préfet en cas d'action d'office) : discussion commune des *amendements n°s 17 rectifié* de M. Frédéric-Pupont, *10* de M. de Poulpiquet, *22* du Gouvernement (sanctions applicables aux exploitants condamnés pour infraction aux dispositions du code minier) ; l'*amendement n° 10* n'est pas soutenu ; retrait de l'*amendement n° 17* rectifié (p. 1733) ; adoption du *sous-amendement n° 50* de M. Dousset (modification rédactionnelle) à l'*amendement n° 22* du Gouvernement (p. 1734) ; adoption de l'*amendement n° 22* ainsi modifié (p. 1734) ; adoption de l'article 18, ainsi modifié (p. 1734).

ART. 19 (abrogation des articles 93, 94, 95 et 96 du code minier) : adoption (p. 1734).

ART. 20 (Chapitre VI. — Des gîtes géothermiques à basse température) : insertion dans le code minier de dispositions sur les gîtes géothermiques à basse température.

Articles 98 à 103 du code minier : adoption (p. 1734).

Avant l'ART. 21 : retrait de l'*amendement n° 41* de M. Frédéric-Dupont (protection de l'eau) (p. 1735) ; *amendement n° 35* du Gouvernement (nécessité d'une enquête publique pour l'exploitation des grandes carrières) ; retrait du *sous-amendement n° 40* de M. Raymond (remplacement de l'enquête publique par une étude d'impact) (p. 1736) ; le *sous-amendement n° 39* de M. Zeller n'est pas soutenu (p. 1736) ; retrait du *sous-amendement n° 54* de M. Dousset (consultation de certains organismes pour l'enquête publique) (p. 1736) ; adoption de l'*amendement n° 35* du Gouvernement (p. 1736) ; *amendement n° 44* du Gouvernement (coordination de l'exploitation des carrières) ; retrait du *sous-amendement n° 55* de M. Dousset (constitution d'une commision nationale) ; adoption du *sous-amendement n° 51* de M. Dousset (prise en compte des intérêts agricoles) ; adoption de l'*amendement n° 51* ; adoption de l'*amendement n° 45* du Gouvernement (extension du champ d'application de la loi du 21 juin 1865) (p. 1737).

ART. 21 (Chapitre VII. — Des carrières) : adoption (p. 1737).

Après l'ART. 21 : adoption de l'*amendement n° 36* du Gouvernement (mesures applicables aux départements d'outre-mer) (p. 1738).

ART. 22 (Chapitre VIII. — Du retrait des titres de recherches et d'exploitation. — Modification de l'article 119-1 du code minier) : cas de retrait des permis de recherches et d'exploitation ; *amendement n° 11* de M. de Poulpiquet non soutenu (sanctions du non-respect des permis d'exploitation) ; discussion commune des *amendements n°s 18* de M. Frédéric-Dupont et *12* de M. de Poulpiquet (protection de l'environnement et de l'eau) ; l'*amendement n° 12* n'est pas soutenu (p. 1738) ; rejet de l'*amendement n° 18* (p. 1738) ; adoption de l'article 22 (p. 1738).

ART. 23 (Chapitre IX. — Des mutations et amodiations. — Articles 119-5 à 119-10 du code minier) : régime des autorisations de mutations de permis d'exploitation (p. 1739) : adoption (p. 1739).

Après l'ART. 23 : adoption de l'*amendement n° 23* du Gouvernement (introduction dans le code minier d'une réglementation de l'exploitation des haldes, terils et déchets des exploitations de carrières) (p. 1739).

ART. 24 (Chapitre X. — Des déclarations de fouilles).

Article 132 du code minier : accès des représentants de l'Etat à tous les travaux de fouille et de recherches ; information des maires concernés par les travaux adoption de l'*amendement n° 31* de M. Mesmin (extension de l'article 132 à la géo-technique) (p. 1760) ; adoption du texte commun des *amendements n°s 13* de M. de Poulpiquet et *19* de M. Frédéric-Dupont (obligation d'information des maires) (p. 1761) ; le texte de l'article 132 modifié est adopté (p. 1761).

Article 133 du code minier (obligation de déclaration préalable pour les recherches géophysiques auprès des ingénieurs des mines) : adoption (p. 1761).

Article 134 du code minier (obligation de secret de l'administration) : *amendement n° 24* du Gouvernement (clarification de l'article 134 et dispositions spéciales pour les renseignements sur la météorologie et la sécurité de la navigation) ; retrait du *sous-amendement n° 46* de M. Dousset (atténuation de l'obligation de confidentialité pour l'exploitation des sables et graviers) (p. 1762) ; adoption du *sous-amendement n° 28* de la commission (fixation d'un délai maximum de confidentialité) (p. 1762) ; adoption du *sous-amendement n° 29* de la commission (non-extension de l'obligation de secret au Parlement) (p. 1762) ; adoption du *sous-amendement n° 30* de la commission (absence de l'obligation de secret pour toutes les substances minérales) (p. 1762) ; adoption de l'*amendement n° 24* du Gouvernement, ainsi modifié (p. 1763) ; les *amendements n°s 5* et 6 de la commission deviennent sans objet (p. 1763) ; adoption de l'article 24 du projet de loi, ainsi modifié (p. 1763).

ART. 25 (Chapitre XI. — Dispositions diverses et transitoires) : modification rédactionnelle de l'article 141 du code minier ; adoption (p. 1763).

ART. 26 (abrogation de certaines dispositions du code minier) : adoption (p. 1763).

ART. 27 (dispositions transitoires) : adoption (p. 1763).

ART. 28 (régime des enquêtes antérieures) : adoption (p. 1763).

ART. 29 (non-application de la loi aux concessions et cahiers des charges existants) : adoption (p. 1763).

ART. 30 (conformité des cahiers des charges à venir avec le cahier des charges type) : retrait de l'*amendement n° 34* de M. Boudet

(modification rédactionnelle) (p. 1763) ; adoption de l'article 30 (p. 1763).

ART. 31 (dispositions transitoires pour les gîtes géothermiques) : adoption (p. 1763).

ART. 32 (décrets d'application) : adoption (p. 1763).

ART. 33 (non-application de la loi aux départements d'outre-mer) : adoption de l'*amendement n° 37* du Gouvernement (exceptions à cette non application) (p. 1763) ; adoption de l'article 33, ainsi modifié (p. 1764).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1764).

DEUXIÈME LECTURE [12 mai 1977] (p. 2696).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. André Billoux, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Maurice Legendre, Delelis.*

L'importance du problème des redevances en matière d'hydrocarbures liquides ou gazeux et le silence des rapports parlementaires sur ce sujet ; la faiblesse des impositions locales supportées par les entreprises pétrolières ; la nécessité, admise au Sénat, d'accroître les recettes des collectivités locales tirées des redevances des sociétés pétrolières (p. 2696) ; les problèmes de coordination entre l'amendement du Gouvernement pour réglementer l'implantation et l'extension des carrières et la législation sur le plan d'occupation des sols ; les originalités du schéma coordonné des carrières proposé par le Gouvernement par rapport au plan d'occupation des sols ; la divergence existant entre le Gouvernement et le Sénat sur la priorité à donner à l'une ou l'autre des législations ; les différences de régime et les vocations des deux systèmes ; l'impact sectoriel plus réduit des schémas d'exploitation coordonnée des carrières ; la nécessité consécutive de soumettre ces schémas au plan d'occupation des sols ; la solution possible ; laisser au ministre de l'industrie la possibilité de faire ouvrir les carrières en cas de nécessité économique et faire du ministre de l'équipement le maître d'œuvre pour l'établissement des schémas coordonnés de carrière (p. 2697).

Intervention de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat :

La nécessité de limiter l'augmentation des taux de la redevance (p. 2697) ; la nécessité de coordonner les dispositions du code minier avec celle des lois sur la protection de la nature et de l'environnement ; le problème de la comptabilité des schémas d'exploitation coordonnée des carrières et des documents d'urbanisme (p. 2698).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les risques causés par la multiplication et l'extension des carrières ; la nécessité d'un droit de regard des associations ; les conséquences nuisibles de cette multiplication pour les hommes, pour l'agriculture, pour les réserves d'eaux souterraines ; l'exemple de l'action de l'amicale des vallées et bassins de l'Eure ; les insuffisances du code minier actuel en ce qui concerne les procédures d'autorisation et du permis d'exploitation ; le choix offert à la région parisienne entre l'utilisation des agrégats et une alimentation durable en eau potable ; les dangers courus par les nappes d'eau souterraines ; l'affaire de la pollution de la ballastière du Vaudreuil (p. 2698) ; la nécessité de préserver la qualité de la vie ; les incertitudes pesant sur l'application du code minier par l'administration (p. 2699).

Intervention de M. Monory, ministre :

Sa volonté d'associer les parlementaires à son action et de veiller à une stricte application de la loi par les fonctionnaires ; l'introduction de l'enquête publique pour l'exploitation des carrières (p. 2699).

DISCUSSION DES ARTICLES [12 mai 1977] (p. 2699).

ORATEURS : *MM. André Billoux, rapporteur, Monory, ministre, Mesmin, Maurice Legendre, L'Huillier.*

ART. 17 (modification des articles 83, 84 et 85 du code minier) : adoption (p. 2700).

ART. 18 : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (pouvoirs des préfets en cas de non-observation de ses obligations par l'exploitant de carrières) (p. 2700) ; adoption de l'article 18, ainsi modifié (p. 2700).

ART. 21 A : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (suppression d'un amendement du Sénat sur la procédure d'autorisation d'exploitation) (p. 2701) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (suppression d'un amendement adopté par le Sénat : obligation d'une étude d'impact) (p. 2701) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (suppression du paragraphe III de l'article 21) (p. 2701) ; adoption de l'article 21 A, ainsi modifié (p. 2701).

ART. 21 B : adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (modification rédaction-

nelle) (p. 2702) ; discussion commune des *amendements n*os *6* de la commission, *9* et *10* du Gouvernement ; adoption de l'*amendement n*° *9* (modification rédactionnelle) (p. 2703) ; adoption de l'*amendement n*° *10* (compatibilité entre le schéma coordonné d'exploitation des carrières et les documents d'urbanisme) (p. 2703) ; retrait de l'*amendement n*° *6* (même objet que l'amendement n° 10) (p. 2703) ; adoption de l'*amendement n*° *7* de la commission (modification rédactionnelle : introduction d'un droit de préemption des SAFER à l'intérieur des schémas d'exploitation coordonnée des carrières et suppression d'un amendement du Sénat) (p. 2703) ; adoption de l'article 21 B, ainsi modifié (p. 2703).

ART. 21 *bis* (régime applicable dans les départements d'outre-mer et modalités transitoires d'exploitation des mines et carrières) : adoption (p. 2704).

ART. 23 *bis* (régime de l'exploitation des haldes et terrils et des déchets de carrières) : adoption (p. 2704).

ART. 24 (modification des articles 132, 133, 134 du code minier) : rejet de l'*amendement n*° *8* de M. L'Huillier (publicité des recherches faites par les sociétés d'exploitation) (p. 2705) ; adoption de l'article 24 (p. 2705).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2705).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [1er juin 1977] (p. 3268).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. André Billoux, rapporteur de la commission mixte paritaire, Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.*

Les principales décisions prises par la commission mixte paritaire (p. 3268).

Intervention de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat :

Les amendements déposés par le Gouvernement ; le remplacement de l'idée de conformité par l'idée de compatibilité entre le schéma coordonné d'exploitation des carrières et les documents d'urbanisme (p. 3268).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 3268, 3269).

ORATEUR : *M. André Billoux, rapporteur.*

Adoption de l'*amendement* rédactionnel *n*° *1* du Gouvernement (p. 3269) ; adoption de l'*amendement* rédactionnel *n*° *2* du Gouvernement (p. 3269) ; adoption de l'*amendement n*° *3* du Gouvernement (substitution de l'idée de compatibilité à celle de conformité entre le schéma d'exploitation coordonnée des carrières et les documents d'urbanisme) (p. 3269) ; adoption de l'*amendement* rédactionnel *n*° *4* du Gouvernement (p. 3269).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3269).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 1772** TENDANT A ÉTENDRE LE BÉNÉFICE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE II DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE N° 73-1128 DU 21 DÉCEMBRE 1973 A L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS DES MINES MINIÈRES ET CARRIÈRES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE CONVERSION, présentée à l'Assemblée nationale le 19 juin 1975 par M. Legrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 1856** TENDANT A L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS DES MINES ET CARRIÈRES, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1975 par M. Joseph Legrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES 10 ; COMMISSIONS D'ENQUÊTE 62 ; DOMAINE PUBLIC MARITIME 3 ; IMPOTS 2 (art. 14 *bis*) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (n° 3120) (première partie), après l'article 25 ; (deuxième partie), Industrie, commerce et artisanat : Logement ; SÉCURITÉ SOCIALE, 8.

— **Catastrophe de Merlebach.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 895.

— **Conditions de travail des mineurs.** — *Voir* TRAVAIL (Conditions du), 1 (p. 6267).

— **Crise dans les carrières de la région de Comblanchien.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 622.

— **Décision d'une société de secours minière.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 217.

— **Fermeture de la mine de Faulquemont.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième (p. 5638, 5641) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 181 et 185.

partie), Environnement [30 octobre 1974] (p. 5638, 5641).

— **Fermeture de la mine marchande de Saint-Pierremont.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1272, 1323.

— **Mineurs de Courrières.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 800.

— **Pensions de retraite et d'invalidité des mineurs.** — *Voir* ASSURANCE VIEILLESSE 16.

— **Prestations sociales minières.** — *Voir* ASSURANCE VIEILLESSE 15.

— **Problème des cités minières et de l'habitat minier.** — *Voir* DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1399, 1400, 1426) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Logement [14, 15 novembre 1973] (p. 5789, 5790, 5801), Intérieur et rapatriés [19 novembre 1973] (p. 6022).

— **Problème des régions minières.** — *Voir* NOUVELLE-CALÉDONIE 1 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 45.

— **Sécurité dans les mines.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 459, 470, 803 et 1030.

— **Sécurité sociale.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 1 [5 décembre 1973] (p. 6653).

— **Situation des mines de potasse d'Alsace.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 603.

— **Taxe foncière des entreprises minières.** — *Voir* IMPÔTS LOCAUX 1 [19 décembre 1973] (p. 7223, 7224).

MINEURS

Voir AMNISTIE 8 (art. 2) ; CONTRÔLE DES NAISSANCES 3 (20 juin 1974) (p. 3171, 3178 à 3180) ; CRIMES ET DÉLITS 5.

— **Interdiction aux —.** *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 7 à 12 [23 mai 1973] (p. 1494, 1495).

MINEURS
(Travailleurs de la mine)

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1707** PORTANT AMÉLIORATION DES RETRAITES MINIÈRES, présentée à l'Assemblée nationale le 5 juin 1975 par M. Legrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 15 décembre 1977 par M. Legrand, n° 3362.

MINISTÈRES

DEUXIÈME GOUVERNEMENT
DE M. PIERRE MESSMER
(2 avril 1973 - 27 février 1974.)

Nomination du Premier ministre : M. Pierre Messmer (décret du 2 avril 1973) [*J.O.* du 3 avril 1973] (p. 3708).

Nomination des ministres (décret du 5 avril 1973) [*J.O.* du 6 avril 1973] (p. 3899).

Nomination des secrétaires d'Etat (décret du 12 avril 1973) [*J.O.* du 13 avril 1973] (p. 4331).

Modification de la composition du Gouvernement (décret du 23 octobre 1973) [*J.O.* du 24 octobre 1973] (p. 11435).

Démission du Gouvernement (décret du 27 février 1974) [*J.O.* du 28 février 1974] (p. 2316).

Composition du Gouvernement
Pierre Messmer :

— Premier ministre : M. Pierre Messmer.
— Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre : M. Paul Dijoud (1).
— Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre : M. Pierre Mazeaud (2).
— Garde des sceaux, ministre de la justice : M. Jean Taittinger.
— Ministre des affaires étrangères : M. Michel Jobert.
— Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères : M. Jean de Lipkowski.
— Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères : M. Jean-François Deniau.
— Ministre de l'intérieur : M. Raymond Marcellin.
— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur : M. Pierre Vertadier.
— Ministre des armées : M. Robert Galley.
— Secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées : M. Aymar Achille-Fould.
— Ministre de l'économie et des finances : M. Valéry Giscard d'Estaing.
— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances : M. Jean-Philippe Lecat (jusqu'au 23 octobre

(1) Chargé de la fonction publique (décret n° 73-442 du 20 avril 1973) [*J.O.* du 22 avril 1973].

(2) Chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs (décret n° 73-443 du 20 avril 1973) [*J.O.* du 22 avril 1973].

1973) (3) ; M. Henri Torre (à partir du 23 octobre 1973).

— Ministre de l'éducation nationale : M. Joseph Fontanet.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale : Mme Suzanne Ploux.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale : Mme Suzanne mouzy.

— Ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme : M. Olivier Guichard.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme : M. Christian Bonnet (chargé de la construction et de l'habitat, le 26 avril 1973).

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme : M. Aimé Paquet (chargé du tourisme, le 26 avril 1973).

— Ministre chargé des réformes administratives : M. Alain Peyrefitte.

— Ministre de la protection de la nature et de l'environnement : M. Robert Poujade.

— Ministre des affaires culturelles : M. Maurice Druon.

— Ministre de l'agriculture et du développement rural : M. Jacques Chirac.

— Ministre du développement industriel et scientifique : M. Jean Charbonnel.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre du développement industriel et scientifique : M. Henri Torre (jusqu'au 23 octobre 1973) (4).

— Ministre du commerce et de l'artisanat : M. Jean Royer.

— Ministre chargé des relations avec le Parlement : M. Joseph Comiti.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement : M. Olivier Stirn.

— Ministre du travail, de l'emploi et de la population : M. Georges Gorse.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population : M. Christian Poncelet.

(3) Devient ministre de l'information. Décret du 23 octobre 1973 [*J.O.* du 24 octobre 1973] (p. 11435).

(4) Devient Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (décret du 23 octobre 1973 [*J.O.* du 24 octobre 1974] (p. 11435).

— Ministre de la santé publique et de la sécurité sociale : M. Michel Poniatowski.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé publique et de la sécurité sociale : Mlle Marie-Madeleine Dienesch.

— Ministre des transports : M. Yves Guéna.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports : M. Pierre Billecocq.

— Ministre de l'information : M. Philippe Malaud (jusqu'au 23 octobre 1973) (5) ; M. Jean-Philippe Lecat (à partir du 23 octobre 1973).

— Ministre des postes et télécommunications : M. Hubert Germain.

— Ministre des départements et territoires d'outre-mer : M. Bernard Stasi.

— Ministre des anciens combattants et victimes de guerre : M. André Bord.

— Ministre de la fonction publique : M. Philippe Malaud (à partir du 23 octobre 1973).

Troisième gouvernement de M. Pierre MESSMER

(27 février 1974 - 27 mai 1974.)

Nomination du Premier ministre (décret du 27 février 1974) [*J.O.* du 28 février 1974] (p. 2316).

Nomination des membres du Gouvernement (décret du 1er mars 1974) [*J.O.* du 2 mars 1974] (p. 2419).

Modification de la composition du Gouvernement [*J.O.* du 12 avril 1974] (p. 4035).

Démission du Gouvernement à la suite de l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République (décret du 27 mai 1974) [*J.O.* du 28 mai 1974] (p. 5796).

Composition du troisième Gouvernement Pierre Messmer :

— Premier ministre : M. Pierre Messmer.

— Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer : M. Joseph Comiti.

— Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique : M. Christian Poncelet.

— Ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice : M. Jean Taittinger.

— Ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances : M. Valéry Giscard d'Estaing.

(5) Devient ministre de la fonction publique (décret du 23 octobre 1973) [*J.O.* du 24 octobre 1973] (p. 11435).

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget : M. Henri Torre.

— Ministre d'Etat, ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports : M. Olivier Guichard.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports, chargé du logement : M. Christian Bonnet.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports, chargé des transports : M. Aymar Achille-Fould.

— Ministre des affaires étrangères : M. Michel Jobert.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères : M. Jean de Lipkowski.

— Ministre de l'intérieur : M. Jacques Chirac.

— Ministre des armées : M. Robert Galley.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, chargé des anciens combattants et victimes de guerre : M. André Bord.

— Ministre de l'éducation nationale : M. Joseph Fontanet.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la jeunesse et des sports : M. Pierre Mazeaud.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale : M. Jacques Limouzy.

— Ministre de l'agriculture et du développement rural : M. Raymond Marcellin.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture et du développement rural : M. Jean-François Deniau.

— Ministre des affaires culturelles et de l'environnement : M. Alain Peyrefitte.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires culturelles et de l'environnement, chargé de l'environnement : M. Paul Dijoud.

— Ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat : M. Yves Guéna.

— Ministre chargé des relations avec le Parlement : M. Hubert Germain.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement : M. Olivier Stirn.

— Ministre du travail, de l'emploi et de la population : M. Georges Gorse.

— Ministre de la santé publique et de la sécurité sociale : M. Michel Poniatowski.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé publique et de la sécurité sociale : Mlle Marie-Madeleine Dienesch.

— Ministre des postes et télécommunications : M. Jean Royer (jusqu'au 11 avril 1974) (1) ; M. Hubert Germain (par intérim, à compter du 11 avril 1974).

— Ministre de l'information : M. Jean-Philippe Lecat.

GOUVERNEMENT DE M. JACQUES CHIRAC

Nomination du Premier ministre (décret du 27 mai 1974) [*J.O.* du 28 mai 1974] (p. 5796).

Nomination de membres du Gouvernement (ministres) (décret du 28 mai 1974) [*J.O.* du 29 mai 1974] (p. 5851).

Nomination des secrétaires d'Etat (décret du 8 juin 1974) [*J.O.* du 9 juin 1974] (p. 6179).

Modifications de la composition du Gouvernement (décret du 9 juin 1974) [*J.O.* du 11 juin 1974] (p. 6227) ; (décret du 16 juillet 1974) [*J.O.* du 17 juillet 1974] (p. 7443) ; (décret du 22 juillet 1974) [*J.O.* du 23 juillet 1974] (p. 7715) ; (décret du 29 octobre 1974) [*J.O.* du 30 octobre 1974] (p. 1035) ; (décret du 31 janvier 1975) [*J.O.* du 1er février 1975] (p. 1420) ; (décret du 12 janvier 1976) [*J.O.* du 13 janvier 1976] (p. 395) ; (décret du 27 juillet 1976) [*J.O.* du 28 juillet 1976] (p. 4597) ; (décret du 4 août 1976) [*J.O.* du 5 août 1976] (p. 4739).

Démission du Gouvernement (décret du 26 août 1976) [*J.O.* du 26 août 1976] (p. 5116).

Composition du Gouvernement de M. Jacques Chirac :

— Premier ministre : M. Jacques Chirac.

— Ministre d'Etat, ministre de l'intérieur : M. Michel Poniatowski.

— Garde des sceaux, ministre de la justice : M. Jean Lecanuet (1).

— Ministre de la défense : M. Jacques Soufflet (jusqu'au 31 janvier 1975) ; M. Yvon Bourges (à partir du 31 janvier 1975) (2).

— Ministre des affaires étrangères : M. Jean Sauvagnargues.

— Ministre de l'économie et des finances : M. Jean-Pierre Fourcade.

(1) Prend le titre de ministre d'Etat (décret du 12 janvier 1976 [*J.O.* du 13 janvier 1976] (p. 395).

(2) Décret du 31 janvier 1975 [*J.O.* du 1er février 1975] (p. 1420).

— Ministre de l'éducation : M. René Haby.

— Ministre de la coopération : M. Pierre Abelin (jusqu'au 12 janvier 1976) ; M. Jean de Lipkowski (à partir du 12 janvier 1976) (3).

— Ministre de l'équipement : M. Robert Galley.

— Ministre de l'agriculture : M. Christian Bonnet.

— Ministre de la qualité de la vie : M. André Jarrot (jusqu'au 12 janvier 1976) ; M. André Fosset (à partir du 12 janvier 1976) (4).

— Ministre du travail : M. Michel Durafour.

— Ministre de la santé : Mme Simone Veil.

— Ministre des réformes : M. Jean-Jacques Servan-Schreiber (jusqu'au 9 juin 1974) (5).

— Ministre de l'industrie et de la recherche : M. Michel d'Ornano.

— Ministre du commerce et de l'artisanat : M. Vincent Ansquer.

— Ministre du commerce extérieur : M. Norbert Segard (à partir du 31 janvier 1975 jusqu'au 12 janvier 1976) (6) ; M. Raymond Barre (à partir du 12 janvier 1976) (7).

Secrétaires d'Etat auprès du Premier ministre :

— Relations avec le Parlement : M. René Tomasini.

— Fonction publique : M. Roger Poudonson (jusqu'au 29 octobre 1974) (8) ; M. Gabriel Péronnet (à partir du 29 octobre 1974).

— Formation professionnelle : M. Paul Granet (jusqu'au 12 janvier 1976) (9) ; M. Jean-Pierre Soisson (à partir du 12 janvier 1976).

— Porte-parole du gouvernement : M. André Rossi.

— Condition féminine : Mme Françoise Giroud (10) (à partir du 16 juillet 1974).

— Secrétaire d'Etat aux anciens combattants : M. André Bord.

— Secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications : M. Pierre Lelong (jusqu'au 31 janvier 1975) (11) ; M. Aymar Achille-Fould (à partir du 31 janvier 1975 jusqu'au 12 janvier 1976) (12) ; M. Norbert Segard (à partir du 12 janvier 1976).

— Secrétaire d'Etat aux transports : M. Marcel Cavaillé.

— Secrétaire d'Etat à la culture : M. Michel Guy.

— Secrétaire d'Etat au commerce extérieur : M. Norbert Segard (jusqu'au 31 janvier 1975) (13).

— Secrétaire d'Etat aux universités : M. Jean-Pierre Soisson (jusqu'au 12 janvier 1976) (14) ; Mme Alice Saunier-Seïté (à partir du 12 janvier 1976).

— Secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer : M. Olivier Stirn.

— Secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, ministre de la justice (condition pénitentiaire) : Mme Hélène Dorlhac.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères : M. Bernard Destremau.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) : M. Christian Poncelet.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (consommation) : Mme Christiane Scrivener (à partir du 12 janvier 1976) (15).

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation (enseignement préscolaire) : Mme Annie Lesur (jusqu'au 12 janvier 1976) (16).

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement) : M. Jacques Barrot.

---

(3) Décret du 12 janvier 1976 [*J.O.* du 13 janvier 1976] (p. 395).

(4) Décret du 12 janvier 1976 [*J.O.* du 13 janvier 1976] (p. 395).

(5) Il est mis fin à ses fonctions le 9 juin 1974 [*J.O.* du 11 juin 1974] (p. 6227).

(6) Prend le titre de ministre (décret du 31 janvier 1975) [*J.O.* du 1er février 1975] (p. 1420). Il est mis à ses fonctions le 12 janvier 1976.

(7) Décret du 12 janvier 1976 [*J.O.* du 13 janvier 1976] (p. 395).

(8) Donne sa démission. Est remplacé par M. Péronnet [*J.O.* du 30 octobre 1974] (p. 11035).

(9) Est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (environnement).

(10) Décret du 16 juillet 1974 [*J.O.* du 17 juillet 1974] (p. 7443).

(11) Décret du 31 janvier 1975 [*J.O.* du 1er février 1975] (p. 1420). Est remplacé par M. Aymar Achille-Fould.

(12) Il est mis fin à ses fonctions le 12 janvier 1976. Est remplacé par M. Norbert Segard.

(13) Prend le titre de ministre du commerce extérieur (décret du 31 janvier 1975) [*J.O.* du 1er février 1975] (p. 1420).

(14) Devient secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (formation professionnelle en remplacement de M. Granet).

(15) Décret du 12 janvier 1976 [*J.O.* du 13 janvier 1976] (p. 395).

(16) Il est mis fin à ses fonctions (décret du 12 janvier 1976) [*J.O.* du 13 janvier 1976] (p. 395).

Secrétaires d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie :

— Environnement : M. Gabriel Péronnet (jusqu'au 29 octobre 1974) (17) ; M. Paul Granet (à partir du 12 janvier 1976) (18).

— Jeunesse et sports : M. Pierre Mazeaud.

— Tourisme : M. Gérard Ducray (jusqu'au 12 janvier 1976) (19) ; M. Jacques Médecin (à partir du 12 janvier 1976).

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (travailleurs immigrés) : M. André Postel-Vinay (jusqu'au 22 juillet 1974) (20) ; M. Paul Dijoud (à partir du 22 juillet 1974).

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (condition des travailleurs manuels) : M. Lionel Stoleru (à partir du 12 janvier 1976) (21).

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé (action sociale) : M. René Lenoir.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense : M. Marcel Bigeard (à partir du 31 janvier 1975) (22).

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture : M. Jean-François Deniau (à partir du 31 janvier 1975 jusqu'au 12 janvier 1976) (23) ; M. Pierre Méhaignerie (à partir du 12 janvier 1976).

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur : M. Pierre-Christian Taittinger (à partir du 12 janvier 1976) (24).

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères : M. Jean François-Poncet (à partir du 12 janvier 1976) (25).

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture et du ministre de l'industrie et de la recherche (industries alimentaires) : M. Jean Tiberi (à partir du 12 janvier 1976) (26).

PREMIER GOUVERNEMENT DE M. RAYMOND BARRE

Nomination du Premier ministre (décret du 26 août 1976) [*J.O.* du 26 août 1976] (p. 5116).

Nomination des membres du Gouvernement (ministres et secrétaires d'Etat) (décret du 28 août 1976) [*J.O.* du 28 août 1976] (p. 5196 et 5197).

Modification de la composition du Gouvernement (décret du 20 décembre 1976) [*J.O.* du 21 décembre 1976] (p. 7332).

Démission du Gouvernement (décret du 29 mars 1977) [*J.O.* du 30 mars 1977] (p. 1741).

Composition du premier Gouvernement de M. Raymond Barre :
[*J.O.* du 28 août 1976]
(p. 5196 et 5197).

— Premier ministre, ministre de l'économie et des finances : M. Raymond Barre.

— Ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice : M. Olivier Guichard.

— Ministre d'Etat, ministre de l'intérieur : M. Michel Poniatowski.

— Ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire : M. Jean Lecanuet.

— Ministre des affaires étrangères : M. Louis de Guiringaud.

— Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances : M. Michel Durafour.

— Ministre de la défense : M. Yvon Bourges.

— Ministre de l'éducation : M. René Haby.

— Ministre de la coopération : M. Robert Galley.

— Ministre de l'équipement : M. Jean-Pierre Fourcade.

(17) Est nommé secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (fonction publique) (décret du 29 octobre 1974) [*J.O.* du 30 octobre 1974] (p. 11035).

(18) Décret du 12 janvier 1976 [*J.O.* du 13 janvier 1976] (p. 395).

(19) Il est mis fin à ses fonctions le 12 janvier 1976 (décret du 12 janvier 1976) [*J.O.* du 13 janvier 1976] (p. 395). Est remplacé par M. Jacques Médecin.

(20) Donne sa démission. Est remplacé par M. Paul Dijoud (décret du 22 juillet 1974) [*J.O.* du 23 juillet 1974] (p. 7715).

(21) Décret du 12 janvier 1976 [*J.O.* du 13 janvier 1976] (p. 395).

(22) Décret du 31 janvier 1975 [*J.O.* du 1er février 1975] (p. 1420). Donne sa démission (décret du 4 avril 1976) [*J.O.* du 5 août 1976] (p. 4739).

(23) Décret du 31 janvier 1975 [*J.O.* du 1er février 1975] (p. 1420). Il est mis fin à ses fonctions le 12 janvier 1976. Est remplacé par M. Pierre Méhaignerie (décret du 12 janvier 1976) [*J.O.* du 13 janvier 1976] (p. 395).

(24) Décret du 12 janvier 1976 [*J.O.* du 13 janvier 1976] (p. 395).

(25) Décret du 12 janvier 1976 [*J.O.* du 13 janvier 1976] (p. 395). Donne sa démission, nommé secrétaire général de la Présidence de la République (décret du 27 juillet 1976) [*J.O.* du 28 juillet 1976] (p. 4597).

(26) Décret du 12 janvier 1976 [*J.O.* du 13 janvier 1976] (p. 395).

— Ministre chargé des relations avec le Parlement : M. Robert Boulin.

— Ministre de l'agriculture : M. Christian Bonnet.

— Ministre du travail : M. Christian Beullac.

— Ministre de la santé : Mme Simone Veil.

— Ministre de l'industrie et de la recherche : M. Michel d'Ornano.

— Ministre de la qualité de la vie : M. Vincent Ansquer.

— Ministre du commerce et de l'artisanat : M. Pierre Brousse.

— Ministre du commerce extérieur : M. André Rossi.

— Secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications : M. Norbert Ségard.

— Secrétaire d'Etat aux anciens combattants : M. André Bord.

— Secrétaire d'Etat à la culture : Mme Françoise Giroud.

— Secrétaire d'Etat aux universités : Mme Alice Saunier-Séïté.

— Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique : M. Maurice Ligot.

— Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre : M. Antoine Rufenacht.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer) : M. Olivier Stirn.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères : M. Pierre-Christian Taittinger.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (budget) : M. Christian Poncelet.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (consommation) : Mme Christiane Scrivener.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (transports) : M. Marcel Cavaillé.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement) : M. Jacques Barrot.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture : M. Pierre Méhaignerie.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (travailleurs immigrés) : M. Paul Dijoud.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (condition des travailleurs manuels) : M. Lionel Stoleru.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé : M. René Lenoir.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (jeunesse et sports) : M. Jean-Pierre Soisson.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (tourisme) : M. Jacques Médecin.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie et de la recherche : M. Claude Coulais (1) (à partir du 20 décembre 1976).

DEUXIÈME GOUVERNEMENT DE M. RAYMOND BARRE

Nomination du Premier ministre: (décret du 29 mars 1977) [*J.O.* du 30 mars 1977] (p. 1741).

Nomination des membres du Gouvernement (ministres) : (décret du 30 mars 1977 [*J.O.* du 31 mars 1977] (p. 1757) ; (*secrétaires d'Etat*) : (décret du 1er avril 1977) [*J.O.* du 2 avril 199] (p. 1852).

Modification de la composition du Gouvernement : (décret du 1er juin 1977) [*J.O.* du 2 juin 1977] (p. 3095) ; (décret du 8 juin 1977 [*J.O.* du 9 juin 1977] (p. 3175) ; (décret du 26 septembre 1977) [*J.O.* du 27 septembre 1977] (p. 4707) ; (décret du 10 janvier 1978) [*J.O.* du 11 janvier 1978] (p. 2990).

Démission du Gouvernement : (décret du 31 mars 1978) [*J.O.* du 1er avril 1978] (p. 1407).

Composition du deuxième Gouvernement de M. Raymond Barre :

— Premier ministre, ministre de l'économie et des finances : M. Raymond Barre.

— Garde des sceaux, ministre de la justice : M. Alain Peyrefitte.

— Ministre des affaires étrangères : M. Louis de Guiringaud.

— Ministre de l'intérieur : M. Christian Bonnet.

— Ministre de la défense : M. Yvon Bourges.

— Ministre de la coopération : M. Robert Galley.

— Ministre de la culture et de l'environnement : M. Michel d'Ornano.

— Ministre délégué à l'économie et aux finances : M. Robert Boulin.

— Ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire : M. Jean-Pierre Four-

(1) Décret du 20 décembre 1976 [*J.O.* du 21 décembre 1976] (p. 7332).

cade (jusqu'au 26 septembre 1977) (1) ; M. Fernand Icart (à partir du 26 septembre 1977).

— Ministre de l'éducation : M. René Haby.

— Ministre de l'agriculture : M. Pierre Méhaignerie.

— Ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat : M. René Monory.

— Ministre du travail : M. Christian Beullac.

— Ministre de la santé et de la sécurité sociale : Mme Simone Veil.

— Ministre du commerce extérieur : M. André Rossi.

— Ministre aux universités : Mme Alice Saunier-Seïté (à partir du 10 janvier 1978) (2).

— Secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications : M. Norbert Segard.

— Secrétaire d'Etat aux anciens combattants : M. André Bord (jusqu'au 26 septembre 1977) (3) ; M. Jean-Jacques Beucler (à partir du 26 septembre 1977) (4).

— Secrétaire d'Etat aux universités : Mme Alice Saunier-Seïté (jusqu'au 10 janvier 1978) (2).

— Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports : M. Jean-Pierre Soisson (jusqu'au 1er juin 1977) (5) ; M. Paul Dijoud (à partir du 8 juin 1977) (6).

— Secrétaires d'Etat auprès du Premier ministre :

  — (Relations avec le Parlement) : M. Christian Poncelet (jusqu'au 26 septembre 1977) (7) ; M. André Bord (à partir du 26 septembre 1977) (3).

  — (Fonction publique) : M. Maurice Ligot.

  — (Recherche) : M. Jacques Sourdille ; M. Jacques Dominati.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères : M. Pierre-Christian Taittinger (jusqu'au 26 septembre 1977) (8) ; M. Jean-François Deniau (à partir du 26 septembre 1977).

— Secrétaires d'Etat auprès du ministre de l'intérieur :

  — (Départements et territoires d'outre-mer) : M. Olivier Stirn.

  — (Collectivités locales) : M. Marc Bécam.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense : M. Jean-Jacques Beucler (jusqu'au 26 septembre 1977) (4).

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de l'environnement (Tourisme) : M. Jacques Médecin.

— Secrétaires d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances :

  — (Budget) : M. Pierre Bernard-Reymond.

  — (Consommation) : Mme Christiane Scrivener.

— Secrétaires d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire :

  — (Logement) : M. Jacques Barrot.

  — (Transports) : M. Marcel Cavaillé.

  — (Aménagement du territoire) : M. Paul Dijoud (jusqu'au 8 juin 1977) (6).

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture : M. Jacques Blanc.

— Secrétaires d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat : M. Antoine Ruffenacht ; M. Claude Coulais.

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre du Travail : M. Lionel Stoléru ; M. Jacques Legendre.

— Secrétaires d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale : M. René Lenoir ; Mme Hélène Missoffe.

---

(1) Cesse d'exercer les fonctions de ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire le 26 septembre 1977 (décret du 26 septembre 1977) [*J.O.* du 27 septembre 1977] (p. 4707). Est remplacé par M. Fernand Icart.

(2) Est nommée ministre des universités (décrets du 10 janvier 1978) [*J.O.* du 11 janvier 1978] (p. 299).

(3) Cesse d'exercer les fonctions de secrétaire d'Etat aux anciens combattants le 26 septembre 1977 (décret du 26 septembre 1977) [*J.O.* du 27 septembre 1977] (p. 4707). Est remplacé par M. Jean-Jacques Beucler. Est nommé secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (relations avec le Parlement).

(4) Cesse d'exercer les fonctions de secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense. Est nommé secrétaire d'Etat aux anciens combattants (décret du 26 septembre 1977) [*J.O.* du 27 septembre 1977] (p. 4707).

(5) Cesse d'exercer les fonctions de secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports le 1er juin 1977 (décret du 1er juin 1977) [*J.O.* du 2 juin 1977] (p. 3095). Est remplacé par M. Paul Dijoud.

(6) Cesse d'exercer les fonctions de secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire. Est nommé secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports (décret du 8 juin 1977) [*J.O.* du 9 juin 1977] (p. 3175).

(7) Cesse d'exercer les fonctions de secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (relations avec le Parlement) (décret du 26 septembre 1977) [*J.O.* du 27 septembre 1977] (p. 4707). Est remplacé par M. André Bord.

(8) Cesse d'exercer les fonctions de secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (décret du 26 septembre 197) [*J.O.* du 27 septembre 1977] (p. 4707). Est remplacé par M. Jean-François Deniau.

— Secrétaire d'Etat auprès du Garde des sceaux, ministre de la justice : Mme Monique Pelletier (9) (à partir du 10 janvier 1978) (9).

— Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de l'emploi féminin : Mme Nicole Pasquier (à partir du 10 janvier 1978) (9).

MINISTRES

(devenus sénateurs) :

M. Fourcade, élu sénateur le 25 septembre 1977, donne sa démission de ministre de l'équipement (deuxième Gouvernement Barre) [décret du 26 septembre 1977, *J.O.* du 27 septembre 1977] (p. 4707).

M. Poncelet, élu sénateur le 25 septembre 1977, donne sa démission de secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (relations avec le Parlement) (deuxième Gouvernement Barre) [décret du 26 septembre 1977, *J.O.* du 27 septembre 1977] (p. 4707).

M. Taittinger, élu sénateur le 25 septembre 1977, donne sa démission de secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (deuxième Gouvernement Barre) [décret du 26 septembre 1977, *J.O.* du 27 septembre 1977] (p. 4707).

M. Monory, élu sénateur le 25 septembre 1977, conserve son poste de ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et se démet de son mandat de sénateur [*J.O.*, Débats Sénat du 3 novembre 1977] (p. 2526).

MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 9 ; INCOMPATIBILITÉS PARLEMENTAIRES 1 ; PARLEMENTAIRES 5, 6, 10 ; PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, MESSAGE 2 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 114, 135 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 22.

— **Rôle des secrétaires d'Etat.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1051.

(9) Décret du 10 janvier 1978 [*J.O.* du 11 janvier 1978] (p. 229).

MISSION LAIQUE FRANÇAISE

Voir LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 14, article 9.

MODEF (Syndicat agricole)

— **Représentativité du** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 363.

MONACO

— **Principauté de** —. *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 123, 124.

MONDON-PIANTA

— **Rapport** —. *Voir* IMPÔTS LOCAUX 1 (p. 6548, 6552, 6564, 7227).

MONNAIE

Voir BANQUE DE FRANCE 1 ; COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 50 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 5, 7, 9 ; LOI DE FINANCES POUR 1974, DISCUSSION GÉNÉRALE ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 9 ; PLAN 2 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 114 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 68, 72 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 22.

— **Emission et circulation de la — dans les TOM.** — *Voir* IMPÔTS 2, article 12.

— **Institut d'émission** —. *Voir* SÉCURITÉ SOCIALE 9.

— **nationale et unité de compte européenne.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 135.

— **Système monétaire international.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10.

MONTAGNE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1708** SUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MONTAGNARD, présentée à l'Assemblée nationale le 5 juin 1975 par M. Maisonnat et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1854** TENDANT A MODIFIER LA LOI N° 72-12

DU 3 JANVIER 1972 RELATIVE A LA MISE EN VALEUR PASTORALE DANS LES RÉGIONS D'ÉCONOMIE MONTAGNARDE, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1975 par M. Brocard et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 8 décembre 1976 par M. Couderc, n° 2677 ; adoption le 17 décembre 1976. — Proposition de loi n° 611.

Transmise au Sénat le 18 décembre 1976, n° 181 (année 1976-1977) (renvoyée à la commission des affaires économiques) ; rapport le 7 avril 1977 par M. Herment, n° 239 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 19 avril 1977. — Proposition de loi n° 95 (année 1976-1977).

Transmise à l'Assemblée nationale le 19 avril 1977 (renvoyée à la commision de la production et des échanges), n° 2810 ; rapport le 28 avril 1977 par M. Couderc, n° 2841 ; adoption définitive le 3 mai 1977. — Projet de loi n° 648.

Loi n° 77-479 du 9 mai 1977, publiée au *J.O.* du 10 mai 1977 (p. 2643).

PREMIÈRE LECTURE [17 décembre 1976] (p. 9624).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Fouchier, président de la commission de la production et des échanges, suppléant, M. Couderc, rapporteur ; Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture ; Hamel, Maurice Blanc, Pranchère.*

La politique française de la montagne ; l'élargissement des possibilités de création des groupements pastoraux ; l'ouverture de leur composition à des non-agriculteurs ; l'association des SICA (p. 9624).

Intervention de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture :

L'assouplissement des constitutions de groupements pastoraux (p. 9625).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'indemnisation de la sécheresse dans les zones de montagne ; la nécessité de réaliser certaines dérogations ; les modalités financières de l'installation du téléphone ; la loi sur la mise en valeur pastorale dans les régions d'économie montagnarde (p. 9625) ; les revenus en zones de montagne ; les modes d'exploitation des alpages ; l'application du statut du fermage aux alpages ; le bénéfice de la dotation d'installation ; la contribution des agriculteurs de montagne à l'activité touristique ; l'évolution de l'indemnité spéciale de montagne ; le problème de la pluriactivité (p. 9626) ; l'application de l'aide de « zone de piémont » ; la proposition de loi-cadre émanant du groupe communiste ; les principes d'une action nouvelle ; les problèmes des agriculteurs français ; leurs revenus ; le plafonnement des aides sécheresse ; le plafonnement des prêts bonifiés (p. 9627) ; le problème foncier ; les SAFER ; le remembrement (p. 9628).

Intervention de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat :

L'aide de « zone de piémont » ; le versement du solde de l'indemnité sécheresse ; l'implantation du téléphone en zone rurale ; les dotations d'installation des jeunes ; l'accroissement par décret du nombre des bénéficiaires de l'indemnité spéciale de montagne ; la délimitation des zones défavorisées (p. 9628).

DISCUSSION DES ARTICLES [17 décembre 1976] (p. 9629).

ORATEURS : *MM. Maurice Blanc, président de la commission, rapporteur ; Méhaignerie, secrétaire d'Etat.*

ART. unique : *article 11 de la loi n° 72-12 du 3 janvier 1972* (modalités de constitution et composition des groupements dits « groupements pastoraux ») (p. 9629) : adoption de l'*amendement n° 1* de M. Maurice Blanc (constitution des groupements sous forme de sociétés en cas d'adhésion de certaines personnes morales) (p. 9629) ; l'*amendement n° 3* du Gouvernement (modalités de constitution des groupements pastoraux) devient sans objet (p. 9629) ; *amendement n° 2* de la commission (quota minimum d'agriculteurs domiciliés dans les régions d'origine) (p. 9629) ; adoption du *sous-amendement n° 4* du Gouvernement (caractère local des agriculteurs détenteurs de la majorité du capital social de sociétés) (p. 9630) ; adoption de l'*amendement n° 2* (p. 9630) ; l'article unique de la proposition de loi, ainsi modifié, est adopté (p. 9630).

DEUXIÈME LECTURE [3 mai 1977] (p. 2382).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. César, suppléant M. Couderc, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Méhaignerie, ministre de l'agriculture, Brocard et Maisonnat.*

L'objet de la proposition de loi de M. Brocard : assouplir les conditions de constitution des groupements pastoraux et élargir leur composition ; les modifications apportées par le

Sénat ; l'extension des dispositions aux GAEC ; élargissement de la notion de région d'économie montagnarde ; son extension aux zones de piémont (p. 2382).

Intervention de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture :

L'importance de la mise en valeur des ressources fourragères de la montagne dans la politique du Gouvernement à l'égard des zones de montgane ; l'accord du Gouvernement à la proposition de loi de M. Brocard (p. 2382).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La nécessité de la création des zones de piémont ; l'absence de plusieurs textes d'application ; le projet de loi sur les sociétés d'investissement forestier (p. 2382) ; le texte sur les associations foncières pastorales ; l'examen par le groupe d'étude de la montagne du projet de loi sur les terres incultes ; l'insuffisance de la politique de la montagne du Gouvernement ; la nécessité d'une politique foncière d'envergure pour la montagne ; les moyens juridiques et financiers à donner aux SAFER ; la généralisation de l'indemnité viagère de départ (p. 2383).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [3 mai 1977] (p. 2383).

ART. unique (modification de l'article 11 du titre II de la loi n° 72-12 du 3 janvier 1972) : adoption (p. 2383).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 2740** TENDANT A MODIFIER LA LOI N° 72-12 DU 3 JANVIER 1972 RELATIVE A LA MISE EN VALEUR PASTORALE DANS LES REGIONS D'ECONOMIE MONTAGNARDE, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1976 par M. Maurice Blanc et plusieurs de ses collègues (renvoyé à la commission de la production et des échanges).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 3335** PORTANT CREATION DU STATUT DE LA PLURI-ACTIVITE DANS LES ZONES DE MONTAGNE, présentée à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 par M. Jean-Pierre Cot et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi AGRICULTURE 10 ; LAIT 3 ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Intérieur [13 novembre 1975] (p. 8327 et 8328) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), CULTURE ET ENVIRONNEMENT : III. — TOURISME, ÉQUIPEMENT, AGRICULTURE, FORMA, BAPSA ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 12 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 26 à 31, 32 à 37.

— **Agriculture de** —. *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 2 [3, 4 mai 1973].

— **Aménagement de la montagne.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, TOURISME [31 octobre 1974] (p. 5708, 5711, 5716, 5718).

— **Aménagement touristique de la** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 783.

— **Classement en zone de — de l'Aveyron.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 986.

— **Dépose de skieurs en — par hélicoptère.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 368.

— **Equipement touristique montagnard.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 39.

— **Indemnités spéciales de** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 946.

— **Plan neige.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Tourisme [31 octobre 1974] (p. 5708, 5711, 5716, 5718).

— **Politique d'aide à la** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6, 7 novembre 1973] (p. 5225, 5228, 5231, 5269, 5291, 5292, 5302, 5308, 5309, 5310, 5317, 5318, 5327, 5328, 5329) ; Aménagement du territoire, équipement et urbanisme [14 novembre 1973] (p. 5745, 5746, 5749) ; Tourisme [15 novembre 1973] (p. 5807, 5808, 5809, 5811 à 5815) ; Protection de la nature et environnement [19, 20 novembre 1973] (p. 6063); IMPÔTS LOCAUX 1 (p. 6571 à 6573, 6632, 6633, 7223, 7224) ; BAUX RURAUX 3 [12 décembre 1937] (p. 6882) ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 209.

— **Subvention pour les bâtiments d'élevage en montagne.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 442.

MONT-BLANC

— **Société du tunnel routier du** —. *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 14, article 6.

MONTANTS COMPENSATOIRES AGRICOLES

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Agriculture, FORMA, BAPSA ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 10, 14 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 906, 1314 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 292.

MONUMENTS HISTORIQUES

— **Protection des —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Affaires culturelles [9 novembre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Culture et environnement : I. — Culture ; PARIS 3.

— **Rénovation du marché Saint-Germain à Paris.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1289.

— **Restauration des vitraux de Chartres.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 960.

MONUMENTS NATURELS

— **Protection des —.** *Voir* FOSSILES 1.

MONUMENTS PUBLICS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 958** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 257 DU CODE PÉNAL RELATIF A LA DÉGRADATION DE MONUMENTS, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974, par M. Pierre Cornet (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi AMNISTIE 8 (art. 22) ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Culture [30 octobre 1974] (p. 5598, 5614) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [4 juillet 1974] (p. 3346, 3347).

MORATOIRE

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 270.

— **applicable aux habitants de la Guadeloupe ayant fait l'objet de mesures d'évacuation.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 11, après l'article 5.

MOSELLE

— **Canalisation de la —.** *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 120.

— **Construction d'une centrale nucléaire en —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 422.

— **Situation économique et sociale de la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 399.

MOTEUR CFM 56

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Equipement et aménagement du territoire, transports : IV. — Aviation civile et météorologie.

MOTIONS DE CENSURE

1. — POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT : prise d'acte [5 octobre 1973] (p. 4126, 4127).

DISCUSSION [9 octobre 1973] (p. 4173).

ORATEURS : *MM. Marchais, Laudrin, d'Ornano, Mitterrand, Michel Durafour, Messmer, Premier ministre, Claudius-Petit, Bourges, Le Foll, Fajon, Flornoy, Chandernagor, Fabre, Rigout.*

Protestations contre le refus du Premier ministre de présenter une déclaration de politique générale au Parlement (p. 4174, 4179, 4181) ; responsabilité du Gouvernement dans la hausse des prix (p. 4174) ; augmentations des tarifs publics (p. 4174) ; demande de création d'une commission de contrôle de l'utilisation des fonds publics versés au secteur privé (p. 4174) ; inquiétude face à la dégradation de la situation de l'emploi (p. 4175) ; affaire Lip (p. 4175, 4178, 4181) ; nécessité de mettre fin au droit discrétionnaire de licenciement (p. 4175) ; dans le domaine monétaire, renonciation du Gouvernement français aux parités fixes et à la référence à l'or (p. 4175) ; concessions économiques et commerciales dans le cadre du Nixon-round (p. 4175) ; guerre au Moyen-Orient (p. 4175) ; dénonciation du commerce des armes (p. 4175), de la poursuite de la réalisation d'une force nucléaire (p. 4175) ; relations du Gouvernement français avec les régimes les plus réactionnaires (p. 4176) ; attitude du Gouvernement après les événements du Chili (p. 4176, 4181) ; place de l'Eglise dans les pays communistes (p. 4176) ; dénonciation de l'agitation fasciste et raciste (p. 4176) ; engagement du parti communiste de respecter le verdict du suffrage universel (p. 4177) ; bilan des mesures prises pour améliorer le sort des plus défavorisés (p. 4177) ; critique de la motion de censure (p. 4177) ; causes de l'inflation : hausse du prix des matières premières et poussée des charges salariales et sociales (p. 4177) ; critique de cette analyse (p. 4179, 4180) ; politique agricole (p. 4178) ; réprobation de la prise du pouvoir par la violence au Chili mais aussi inquiétude pour l'avenir de la France en cas de victoire de la gauche

(p. 4178) ; responsabilité des sociétés multinationales dans le désordre monétaire (p. 4180) ; mise en cause des valeurs de la société occidentale par l'affaire Lip, le conflit du Proche-Orient et le coup d'Etat au Chili (p. 4180, 4181) ; droit à l'existence d'Israël reconnu par les socialistes français (p. 4180) ; problème de l'inflation et de la sécurité de l'emploi (p. 4182) ; inquiétude des réformateurs face à la politique étrangère de la France, notamment en ce qui concerne le conflit du Proche-Orient (p. 4182) ; demande de mise en place d'un parlement européen élu au suffrage universel (p. 4182) ; attachement à la région (p. 4182) ; vote du groupe des réformateurs démocrates sociaux contre la motion de censure, leurs réserves à l'égard du Gouvernement auquel ils auraient refusé la confiance s'il l'avait sollicitée (p. 4182, 4183).

Intervention de M. Pierre Messmer, Premier ministre :

Les raisons pour lesquelles il avait refusé un débat de politique générale ; ses réponses point par point à la motion de censure ; l'affaire Lip (p. 4184) ; les enseignements à en tirer concernant l'information des travailleurs et l'impossibilité pour les entreprises mal gérées de survivre dans une économie libre, annonce d'un projet de loi créant un fonds de garantie assurant aux travailleurs les salaires et indemnités prévus en cas de liquidation de leur entreprise ; la hausse des prix qui ne saurait être due aux tarifs des services publics et malgré laquelle notre économie reste compétitive (p. 4184) ; la politique anti-inflationniste (encadrement des prix, politique monétaire, gestion équilibrée des finances publiques) ; la politique agricole ; la progression du pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires dans la fonction publique ; les prestations sociales en faveur des personnes âgées, des familles et des handicapés (p. 4185) ; concrétisation du programme de Provins dans le budget pour 1974 ; le racisme (projet de loi sur l'accès aux fonctions de représentation dans l'entreprise des travailleurs étrangers, suppression des discriminations dans l'attribution des bourses scolaires) ; la position du Gouvernement français à l'égard de l'affaire du Chili (p. 4186) ; les expériences nucléaires françaises ; les événements du Proche-Orient (p. 4187) ; le prochain jugement des scandales (p. 4198).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Répudiation de toute intervention des militaires dans les affaires civiles d'un Etat (p. 4188) ; divergence de la gauche à propos des événements du Proche-Orient (p. 4188) ; les raisons du soutien apporté par le groupe d'Union des démocrates pour la République au Gouvernement : maintien de notre compétitivité, solidité du franc (p. 4189) ; aide aux pays en voie de développement (p. 4189) ; harmonisation des politiques monétaires des pays de la Communauté (p. 4190) ; projets du Gouvernement concernant les conditions du travail et de l'emploi (p. 4190) ; condamnation du racisme (p. 4190) ; absence de la politique étrangère de la motion de censure et divergences de la gauche dans ce domaine (p. 4190) ; expériences nucléaires (p. 4191) ; position du PSU à l'égard de la motion de censure (p. 4193) ; vote de la censure (p. 4194) ; passivité du Gouvernement (p. 4194) ; critique de l'actuelle gestion économique et sociale (p. 4194) ; problème de l'inflation (p. 4194, 4197) ; critique de l'attitude du Gouvernement français à l'égard du Chili (p. 4194, 4195, 4198, 4203) ; approbation de cette attitude (p. 4196) ; critique du contenu de la motion et de la politique proposée par la gauche (p. 4195) ; incapacité des socialistes et des communistes à s'accorder sur la politique européenne (p. 4196) ; évocation du débat d'octobre 1964 sur le voyage du général de Gaulle en Amérique du Sud (p. 4196) ; renchérissement du crédit (p. 4197) ; chute des cours agricoles et importations de viande (p. 4197, 4198, 4199) ; crise de l'élevage (p. 4198, 4199) ; conflits sociaux (p. 4194) ; affaire Lip (p. 4197) ; achat par Air France de Boeing 737 au lieu de Mercure (p. 4197) ; démission du conseil culturel présidé par Pierre Emmanuel (p. 4197) ; jugement des affaires Aranda et Rives-Henrys (p. 4198).

EXPLICATION DE VOTE :

— *MM. Defferre, Barrot, Chinaud, Ballanger, Labbé, Kiffer :* reproche aux réformateurs de ne pas avoir le courage de voter la censure (p. 4200) ; absence de lutte contre les spéculations des sociétés multinationales et contre l'inflation (p. 4200) ; vote de la censure par le groupe socialiste (p. 4200) ; souhait d'une réforme du droit de l'entreprise (p. 4200) ; nécessité d'une information plus grande du pays sur l'action du Gouvernement (p. 4201) ; politique de la France face au conflit israélo-arabe (p. 4201), face aux événements du Chili (p. 4201) ; refus du groupe de l'union centriste de voter la censure, sa confiance ni passive, ni inconditionnelle (p. 4201) ; demande à M. Mitterrand de ne pas s'associer à ceux dont les frères ont supprimé la liberté dans une partie du monde (p. 4201) ; hommage à l'armée (p. 4201) ; refus des républicains indépendants de voter la censure (p. 4202) ; événements justifiant cette motion de censure (p. 4202) ; affaire Lip (p. 4202) ; rôle des tarifs publics dans

le mécanisme de la hausse des prix (p. 4202) ; inapplication des lois réprimant le racisme (p. 4203) ; respect du suffrage universel par le groupe communiste (p. 4203) ; inadaptation du socialisme à notre temps comme le montre l'échec des expériences chilienne et suédoise (p. 4203) ; confiance de l'union des démocrates pour la République (p. 4204).

SCRUTIN PUBLIC A LA TRIBUNE : LA MOTION DE CENSURE N'EST PAS ADOPTÉE (p. 4204) ; liste des votants (p. 4232).

2. — POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE : prise d'acte du dépôt d'une motion de censure [23 janvier 1974] (p. 375).

DISCUSSION DE LA MOTION DE CENSURE concernant la politique économique, financière et monétaire du Gouvernement [25 janvier 1974] (p. 423, 439).

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 9, SUR LA POLITIQUE MONÉTAIRE.

ORATEURS : *MM. Ballanger, Barrot, Boulloche, Caro, Mme Constans, MM. Defferre, Bertrand Denis, Fabre, Fajon, Maurice Faure, Frédéric-Dupont, Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, Le Foll, Lucas, Marette, Messmer, Premier ministre, Guy Mollet, Muller, Pons, Soisson, Sourdille, Zeller.*

Refus du Gouvernement de poser la question de confiance (p. 424, 432, 439) ; faillite du système monétaire international lié au système capitaliste (p. 425) ; énergie nucléaire (p. 425) ; fermeture prématurée des mines de charbon (p. 425, 434) ; nécessité de dégager de nouvelles sources d'énergie (p. 425) ; mesures d'aide aux industries exportatrices (p. 425) ; problème des petites et moyennes entreprises (p. 425) ; ventes d'armes (p. 425) ; mission de M. Jobert, ministre des affaires étrangères (p. 425, 426) ; nécessité de mesures compensatrices pour venir en aide aux plus déshérités (p. 426, 429, 443, 445) ; plan intérimaire (p. 426) ; propositions de la gauche pour l'accession à une civilisation nouvelle où l'homme retrouverait sa dignité ; maîtrise de la spéculation et assimilation à un délit de la fuite des capitaux, meilleure répartition des richesses pour stimuler la consommation intérieure, création d'une banque nationale d'investissements, révision de la fiscalité en faveur des petites et moyennes entreprises, révision de la fiscalité en faveur des petites et moyennes entreprises, révision de la fiscalité locale, avancement de l'âge de la retraite, indexation de l'épargne, ajustement des allocations familiales et de l'allocation logement (p. 426) ; création d'offices publics d'aménagement foncier, taxe foncière, effort en faveur des équipements collectifs (p. 427) ; problèmes de l'agriculture française notamment en ce qui concerne l'élevage, le tabac, les fruits et légumes (noix, pommes), le lait, le vin ; augmentation des coûts de production (engrais, aliments du bétail, fuel) (p. 427, 428, 429).

Vote de la censure par les élus communistes ; leurs propositions pour la sauvegarde de l'agriculture française (p. 428) ; demande de moratoire des échéances du crédit agricole et du paiement des impôts ; insuffisance des propositions de prix de la commission de Bruxelles en matière agricole (p. 429) ; importance d'une relance de la construction européenne au moment même où elle est remise en cause par les événements (p. 430, 435, 442, 443, 444) ; nécessité d'une redistribution du revenu national (p. 430, 445) ; problèmes de l'élevage (p. 431) ; exportations agricoles (p. 431) ; flottement du franc, sanction d'un triple échec : de la politique énergétique européenne et de la prétendue politique d'indépendance à l'égard des Etats-Unis (p. 431, 432) ; accroissement des inégalités sociales (p. 433, 434) ; augmentation des charges locatives (p. 433, 443) ; revendications des mineurs lorrains (p. 434) ; nécessité de protéger l'épargne (p. 434, 435, 436) ; cas des rentiers viagers (p. 436) ; vote de la censure par M. Zeller, du groupe des réformateurs démocrates sociaux, qui estime insuffisante l'action et les conceptions du Gouvernement pour la construction d'une autre société et d'une Europe unie (p. 435) ; Montesquieu : « si je savais quelque chose d'utile à ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe et au genre humain, je le regarderais comme un crime » (p. 435) ; indexation des emprunts obligataires et des rentes viagères (p. 436) ; rapatriés (p. 436) ; réduction des droits de succession entre collatéraux et cousins (p. 436) ; pratiques illégales des compagnies pétrolières (p. 440) ; nécessité de relancer la planification (p. 442) ; relance de la coopération internationale (p. 443) ; confiance du groupe de l'union centriste (p. 442, 444) ; position des républicains indépendants qui considèrent que si la parenthèse monétaire est possible, la parenthèse européenne et sociale ne l'est pas (p. 444 à 446).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre :

Décision prise pour protéger le montant des réserves de la France (p. 424, 425).

Intervention de M. Pierre Messmer, Premier ministre :

Ses réponses à MM. Mitterrand et Guy Mollet sur l'interprétation faite par le Gou-

vernement de l'article 49 de la Constitution (p. 446, 447) ; bilan satisfaisant de l'année 1973 (bilan économique et politique de progrès social) (p. 447, 448) ; application du programme de Provins ; augmentation des bas salaires et du minimum vieillesse ; crise énergétique ; volonté de poursuite et de renforcement de l'Europe agricole ; dispositif de lutte contre la hausse des prix ; modération des revendications des salariés et devoir du Gouvernement de les protéger ainsi que les retraités d'une diminution de leur pouvoir d'achat, politique de restriction du crédit et de rigueur budgétaire ; objectifs du Gouvernement de maintien de la croissance et du plein emploi, de rétablissement de l'équilibre de notre balance commerciale et de réalisation de ses ambitions sociales (p. 448) ; discussions de Bruxelles sur les prix agricoles ; lettre déposée à Matignon par une délégation conduite par M. Ballanger (p. 449, 450) ; recherche en matière énergétique, simplification des techniques d'assurance et de garantie des investissements à l'étranger : mesures incitatives pour freiner la consommation de pétrole ; réformes législatives qui seront présentées au Parlement en 1974 relatives au troisième âge, aux handicapés, aux familles, aux travailleurs immigrés et à la réforme de l'allocation-logement ; versement d'une allocation exceptionnelle de 100 francs aux personnes âgées inscrites au fonds national de solidarité et aux bénéficiaires de l'allocation logement (p. 450); politique énergétique (p. 450, 451) ; édification avec plusieurs pays d'Europe d'une usine d'enrichissement de l'uranium ; les trois piliers de la politique française : le Plan (rapport du Commissariat général du Plan sur un plan intérimaire de trois ans), l'Europe (p. 451) ; de nouveaux rapports avec les pays en voie de développement ; appel à la cohésion nécessaire au service de la France (p. 452).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Les raisons du dépôt d'une motion de censure (p. 452) ; demande de mesures contre la fuite des capitaux (p. 452) ; influence de l'inégalité sociale sur le développement de l'inflation (p. 453) ; absence de certitude quant aux bienfaits du flottement de notre monnaie (p. 453) ; coup porté à l'Europe et extension du protectorat de fait des Etats-Unis sur les économies occidentales (p. 454) ; problème du Marché commun agricole (p. 454) ; critique de cette opération de droite habillée du manteau de l'intérêt général par un gouvernement de droite qui désire profiter des circonstances pour imposer une police des salaires (p. 454, 455) ; propositions de la gauche : protection des défavorisés (SMIC, allocation de logement), blocage des prix, efforts sur les équipements collectifs et les transports en commun et en contrepartie : impôt sur le capital, fiscalité plus rationnelle des entreprises et effort demandé aux revenus les plus élevés, le tout associé à une véritable planification (p. 455) ; demande de discussion d'un nouveau budget (p. 455) ; vote de la motion par le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 456); silence de la motion de censure à propos de l'Europe (p. 456) ; soutien unanime de la majorité (p. 456) ; nécessité d'une politique des revenus et d'une répartition des sacrifices entre toutes les catégories sociales (p. 457, 462) ; plan intérimaire annoncé à Poitiers par le Président de la République (p. 457) ; révision de notre plan de limitation progressive de la production charbonnière (p. 457) ; réinvestissement en France des bénéfices exceptionnels des compagnies pétrolières (p. 457) ; attachement de la majorité à l'Europe (p. 458, 461); le cinquième défi que relève la Ve République (p. 458) ; vote de la motion par les réformateurs démocrates sociaux (p. 458, 459).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Benoist, Claudius-Petit, Donnez, Ducoloné, Duffaut, Michel Durafour, Hamel, Ibéné, Claude Labbé :* les responsabilités du Gouvernement dans la hausse des prix (p. 463) ; gestion socialiste de la R.F.A. (p. 463) ; profits réalisés par les compagnies pétrolières (p. 463) ; vote de la censure par le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche parce qu'ils condamnent les erreurs d'un gouvernement qui a compromis l'Europe, n'a prévu aucun plan, et aucune mesure en faveur des déshérités (p. 464) ; vote de la censure par la très grande majorité du groupe des réformateurs démocrates sociaux qui condamne l'absence d'une politique (p. 464, 465, 471) ; caractère dépassé du budget (p. 464) ; demande de sacrifices aux plus déshérités alors que les équipements publics sont sacrifiés et que continue la fraude fiscale (p. 464) ; réforme de l'entreprise (p. 464) ; plan intérimaire (p. 465) ; nécessité d'encourager la recherche (p. 465) ; nécessité de résister à la tentation du nationalisme et de bâtir l'Europe (p. 465, 466) ; demande du groupe de l'union centriste au Gouvernement d'avoir l'audace nécessaire pour préparer la mutation de notre pays (p. 465, 466) ; condamnation de la politique du Gouvernement par le groupe communiste (p. 466 à 468) ; demande de précisions quant au montant des interventions de la Banque de France (p. 467) ; décret publié la veille concernant les anciens combattants et prisonniers de guerre (p. 467) ; propositions de nationalisations de la gauche (p. 467) ; soutien de la majorité unie au Premier ministre et au Président de la République (p. 468, 469) ; intervention chirurgicale (ablation d'une dent de sagesse) subie par M. Mitterrand (p. 468,

469, 470) ; concours apporté au Gouvernement par les républicains indépendants qui souhaitent une relance européenne (p. 469, 470) ; vote de la censure par M. Ibéné qui dénonce la précarité de l'économie des DOM, due au maintien du colonialisme (p. 470, 471).

SCRUTIN PUBLIC A LA TRIBUNE, LA MOTION DE CENSURE N'EST PAS ADOPTÉE (p. 471) ; liste des votants (p. 514).

3. — POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE : prise d'acte du dépôt d'une motion de censure [12 décembre 1974] (p. 7736).

DISCUSSION [17 décembre 1974] (p. 7960, 7980).

ORATEURS : *MM. Falala, Mitterrand, Ballanger, Chirac, Premier ministre, Marchais, Laudrin, Chevènement, Lauriol, Max Lejeune, Fabre, Caro, Lemoine, Ollivro, Ralite, Bonhomme, Jacques Blanc.*

Intervention de M. Jacques Chirac, Premier ministre :

L'utilité de cette motion de censure ; une affaire interne à l'opposition (p. 7966) ; les promesses tenues du Président de la République ; le SMIC ; le minimum vieillesse ; la généralisation de la sécurité sociale ; l'élévation des prestations familiales ; la progression du pouvoir d'achat dans la fonction publique et le secteur nationalisé ; la solution du problème de l'auxiliariat ; les salaires dans les entreprises privées ; la protection contre les risques de perte d'emploi ; le droit des licenciements collectifs ; l'amélioration de la condition féminine ; la politique de l'immigration (p. 7967) ; l'information ; la réforme de l'ORTF ; le reclassement des licenciés ; une crise mondiale ; le coût du pétrole ; ses conséquences sur la balance commerciale ; les causes de l'inflation ; le rétablissement des équilibres de l'économie française ; les prix ; la balance commerciale ; le chômage (p. 7968) ; l'évolution récente des demandes d'emploi ; le retournement conjoncturel ; l'avenir de la production ; comparaison avec l'étranger (p. 7970) ; l'inadaptation du programme commun à la situation d'aujourd'hui ; les contradictions chez les économistes de l'opposition ; l'affaire Peugeot-Citroën ; l'indemnisation du chômage partiel ; l'indemnité de formation pour les jeunes demandeurs d'emploi ; le maintien du pouvoir d'achat et la progression des bas salaires ; les négociations dans la fonction publique et le secteur nationalisé (p. 7971) ; l'amélioration des conditions de travail ; des mesures prématurées de relance ; le plan ; la dépendance énergétique ; la restructuration industrielle ; les silences de la motion de censure sur l'agriculture et la politique étrangère (p. 7972) ; les divergences à l'intérieur de l'opposition ; l'inquiétude des Français ; la France à un carrefour ; la nécessité d'un effort commun ; une conception destructive de l'opposition ; le soutien de la majorité (p. 7978).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le temps de parole accordé à l'opposition et à la majorité à l'ORTF (p. 7999) ; gagner les élections ou gagner les sondages ; l'utilité de la motion de censure, ses silences (p. 7966, 7972, 7973, 7974, 7977, 7983) ; la crise, phénomène mondial, crise du capitalisme, l'inquiétude des Français (p. 7960, 7961, 7968, 7973, 7976, 7977, 7980, 7991, 7992) ; un défi à la société libérale (p. 7978, 7985) ; l'absence de crise dans les pays socialistes (p. 7965, 7991, 7992) ; le Gouvernement, représentant des grandes entreprises capitalistes (p. 7960, 7984, 7987) ; les profits des grandes entreprises ; la mafia des sociétés pétrolières ; la taxation des superprofits (p. 7961, 7965) ; l'encadrement du crédit ; la fermeture de petites et moyennes entreprises (p. 7976, 7981, 7982, 7990) ; la stratégie gouvernementale, ses contradictions, l'absence de politique (p. 7961, 7982, 7989, 7990) ; la relance économique, les investissements sélectifs (p. 7962, 7972, 7976, 7981) ; l'aide aux entreprises privées ; le contrôle des fonds publics (p. 7961, 7965, 7982, 7989) ; le prêt à Peugeot-Citroën ; la nationalisation du secteur automobile (p. 7961, 7962, 7971, 7982) ; l'Institut de développement industriel ; la politique industrielle (p. 7961, 7966, 7972, 7981, 7983) ; la planification ; l'exécution du VIe Plan ; la préparation du VIIe (p. 7962, 7972, 7982) ; les causes de l'inflation ; la hausse des prix ; le blocage temporaire (p. 7960, 7964, 7965, 7969, 7974, 7976, 7990) ; la suppression ou la réduction de TVA (p. 7965) ; le coût du pétrole ; sa part dans l'inflation et dans le déficit commercial (p. 7961, 7965, 7968) ; le prix des matières premières (p. 7981) ; le ralentissement de l'expansion, la récession, les perspectives économiques (p. 7964, 7970, 7976, 7982) ; la stimulation de la consommation (p. 7965, 7976) ; le chômage (p. 7960, 7961, 7964, 7966, 7969, 7970, 7980, 7982, 7986, 7989, 7990, 7992) ; l'indemnisation du chômage partiel (p. 7971) ; l'accord du 14 octobre sur le maintien de salaire pendant un an ; la garantie de l'emploi ; le licenciement pour cause économique (p. 7964, 7967, 7975, 7978) ; les promesses électorales du Président de la République (p. 7964, 7967, 7977, 7989); la protection, la politique de l'épargne (p. 7966, 7978, 7983) ; la formation des jeunes travailleurs sans emploi (p. 7971, 7976) ; le déficit de la balance commerciale, de la balance des paiements, les réserves

(p. 7960, 7964, 7969, 7972, 7977, 7980, 7981, 7984, 7988) ; les emprunts à l'étranger (p. 7960) ; la réévaluation du stock d'or (p. 7962) ; le programme commun, son actualité, son côté bureaucratique (p. 7961, 7965, 7966, 7967, 7977, 7982, 7988, 7990, 7992) ; les divergences de l'opposition (p. 7966, 7971, 7973, 7977) ; la cohésion, les contradictions de la majorité (p. 7983) ; les remous à l'UDR (p. 7963, 7966, 7988, 7989) ; l'union nationale (p. 7983) ; les inégalités ; la justice sociale ; les handicapés de la croissance (p. 7962, 7983, 7985) ; la concertation ; la politique contractuelle (p. 7974, 7975) ; la politisation des grèves (p. 7975) ; le contrôle des grands moyens de production (p. 7982) ; le SMIC (p. 7964, 7967) ; le minimum vieillesse ; le sort des personnes âgées (p. 7964, 7967, 7974) ; la retraite à soixante ans pour les anciens combattants (p. 7974) ; les mesures d'austérité ; la nécessité de l'effort ; la solidarité (p. 7965, 7973, 7977, 7982, 7983) ; la généralisation de la sécurité sociale (p. 7967) ; les prestations familiales (p. 7967) ; le pouvoir d'achat ; les salaires du secteur privé et de la fonction publique (p. 7867, 7971, 7975, 7976, 7988, 7990) ; l'auxiliariat dans la fonction publique (p. 7967) ; les conditions de travail ; la réforme de l'entreprise ; la participation (p. 7972, 7976) ; la politique étrangère du Gouvernement (p. 7962, 7972) ; les accords de la Martinique (p. 7962, 7986) ; la conférence sur l'énergie (p. 7962, 7978) ; la paix au Viet-Nam et au Proche-Orient (p. 7962) ; la conférence de sécurité, la détente (p. 7963, 7974) ; les relations avec les Etats-Unis, l'alignement sur l'impérialisme américain ; la rentrée dans l'OTAN (p. 7964, 7978) ; l'indemnisation des USA par le retrait de leurs bases militaires (p. 7965) ; la politique européenne ; les abandons de souveraineté ; l'élection du Parlement européen au suffrage universel (p. 7965, 7974, 7983, 7984, 7986, 7991, 7992) ; la coopération avec les pays socalistes et les pays en voie de développement (p. 7966, 7985) ; la conférence de Caracas sur le droit de la mer (p. 7985) ; la libéralisation des mœurs ; la loi sur l'interruption de grossesse ; la majorité à dix-huit ans (p. 7963, 7964) ; l'autoritarisme du régime ; la répression policière (p. 7964, 7985) ; le code des libertés (p. 7986) ; les libertés syndicales (p. 7963, 7987) ; la liberté d'expression ; la répression culturelle ; l'information ; le monopole du Gouvernement ; les temps de parole réservés à la majorité et à l'opposition ; le licenciement des journalistes et techniciens de l'ORTF ; la SOFIRAD (p .7963, 7968, 7975, 7986, 7987, 7988, 7989) ; la répression en Guyane (p. 7963, 7981) ; les libertés communales ; le transfert de la préfecture du Var de Draguignan à Toulon (p. 7963, 7981, 7986) ; la liberté de l'enseignement (p. 7968) ; le parti communiste, garant des libertés (p. 7987) ; les droits de l'opposition (p. 7989) ; sondages et élections (p. 7990) ; l'informatique (p. 7962) ; la politique énergétique, la dépendance (p. 7965, 7972) ; l'agriculture ; les prix garantis ; le pouvoir d'achat des agriculteurs ; les prix européens (p. 7966, 7972, 7974, 7981, 7984, 7985) ; le report de la discussion sur le statut du fermage (p. 7974) ; la construction (p. 7981, 7985) ; les équipements collectifs (p. 7981, 7989) ; le commerce et l'artisanat (p. 7981) ; le secteur de la machine-outil (p. 7981).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Defferre, Chirac, Premier ministre, Ducoloné, Claudius-Petit, Peyret :* position du groupe socialiste et des radicaux de gauche (p. 7988) ; les libertés prises par le Gouvernement avec la vérité de l'information ; les promesses non tenues par le Président de la République ; l'aggravation de la situation économique conduisent le groupe socialiste et les radicaux de gauche à voter la motion de censure (p. 7990) ; position du groupe communiste : du fait de promesses électorales non tenues, de la dégradation de la situation économique, de la diminution du pouvoir d'achat des couches populaires, des abandons de souveraineté consentis par le Gouvernement et des silences du Premier ministre, le groupe communiste votera la motion de censure (p. 7990, 7991) ; le groupe des réformateurs centristes et démocrates sociaux exprime son désaccord sur les solutions prônées par l'opposition pour résoudre la crise et rejette, en conséquence, la motion de censure (p. 7991, 7992) ; M. Peyret : d'accord avec le préambule de la motion de censure, rejette les solutions avancées par le programme commun pour résoudre la crise ; en ne participant pas au scrutin, il émet un vote de défiance constructive (p. 7992).

LA MOTION DE CENSURE N'EST PAS ADOPTÉE PAR SCRUTIN PUBLIC (p. 7993) ; liste des votants (p. 8013).

4. — POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE : prise d'acte du dépôt d'une motion de censure [4 avril 1975] (p. 1325).

DISCUSSION [9 avril 1975] (p. 1431, 1455).

ORATEURS : *MM. Paul Laurent, Mauroy, Chirac, Premier ministre, Labbé, Coulais, Soustelle, Ballanger, Defferre, Crépeau, Balmigère, Méhaignerie, Dubedout, Andrieux, Zeller.*

Situation de l'emploi ; chômage ; allocations aux chômeurs (p. 1432, 1435, 1436,

1438, 1447, 1448, 1451, 1458, 1459, 1460) ; épargne (p. 1432, 1451, 1462) ; politique atlantique (p. 1433, 1444, 1449, 1463, 1464) ; énergie nucléaire (p. 1451) ; Indochine (p. 1433, 1439) ; tarifs publics (p. 1434) ; politique à l'égard des grandes sociétés (p. 1433, 1461) ; pays en voie de développement (p. 1435) ; attitude de la France à l'égard de l'Europe (p. 1435, 1442) ; production industrielle (p. 1436, 1447) ; opportunité de la motion de censure (p. 1437, 1440, 1443, 1445, 1465) ; investissements étrangers en France (p. 1441) ; créations d'emplois publics (p. 1442, 1444).

Intervention de M. Jacques Chirac, Premier ministre (p. 1445) :

Le dépôt de cette motion de censure illustre la conception de l'opposition pour le dialogue ; le dépôt de la motion de censure n'est que le moyen de donner l'illusion de la cohésion ; la référence rituelle au programme commun mesure le faible degré d'innovation dans les propositions ; (p. 1446) : les objectifs annoncés par le Gouvernement en juin 1974 sont en passe d'être atteints ; le flottement du franc a permis à notre monnaie de regagner le terrain perdu ; (p. 1447) : le ralentissement de l'activité économique est, selon l'OCDE, moins important en France que dans les autres pays industriels ; le nombre des demandeurs d'emploi se monte à 770.000 et non au million avancé par l'opposition. Les deux problèmes qui demeurent préoccupants en matière d'emplois sont le chômage des jeunes et la faible progression des offres d'emploi ; (p. 1448) : rappelle l'action du Gouvernement en liaison avec les organisations professionnelles pour améliorer la protection des travailleurs privés d'emploi ; (p. 1448, 1449) : une refonte du système d'indemnisation du chômage partiel doit être recherchée, ce que sera la politique de relance ; rappelle les déclarations du Président de la République en matière de défense ; (p. 1450) : « Il n'est pas possible de réclamer à la fois une défense indépendante et d'en contester les moyens... »

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Evolution des prix (p. 1446, 1465) ; commerce extérieur (p. 1446) ; bilan du franc flottant (p. 1446) ; politique de soutien de l'activité économique (p. 1449) ; politique de défense (p. 1450) ; difficultés agricoles (p. 1452) ; situation de la viticulture (p. 1453) ; aménagement du territoire (p. 1454) ; difficultés des collectivités locales (p. 1456, 1460) ; politique de l'urbanisme (p. 1456) ; taxe d'habitation (p. 1457) ; future taxe foncière (p. 1457) ; logement social (p. 1457) ; IVD (p. 1462) ; droit à la retraite (p. 1462).

Intervention de M. Jacques Chirac, Premier ministre (p. 1464) :

En réponse à différents orateurs, précise la position de la France à l'égard de l'« Eurogroupe » ; situation de la mission militaire française auprès du commandement suprême des forces atlantiques ; les manœuvres au large du Portugal.

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Baillot :* le groupe communiste votera la censure (p. 1462) ;

— *M. Boulloche* (p. 1465) : interroge le Gouvernement sur la réalité des marchés avec l'Irak et l'Iran ; le groupe socialiste votera la censure ;

— *M. Roger Chinaud* (p. 1467): son groupe ne votera pas la censure ;

— *M. Max Lejeune* (p. 1467) : les réformateurs ne participeront pas au scrutin ;

— *M. Bernard Marie* (p. 1468) : le débat a permis au Gouvernement d'expliquer sa politique; le groupe UDR ne votera pas la censure;

— *M. Audinot* (p. 1468) : ne votera pas la censure.

Scrutin relatif à l'adoption de la motion de censure (p. 1469).

LA MOTION DE CENSURE N'EST PAS ADOPTÉE (p. 1469) ; liste des votants (p. 1470).

5. — PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976 : prise d'acte du dépôt d'une motion de censure à la suite de l'engagement de la responsabilité du Gouvernement, article 49-3 de la Constitution.

Voir LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 10 (p. 6670, 6671) [15 octobre 1976] (p. 6702).

DISCUSSION [19 octobre 1976] (p. 6726, 6742).

ORATEURS : *MM. Mauroy, Leroy, Claudius-Petit, Foyer, Jacques Blanc, Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, Crépeau, Mme Chonavel, MM. Donnez, Claude Michel, Ralite, Bouvard.*

LISTE DES DÉPUTÉS AYANT DÉPOSÉ LA MOTION DE CENSURE ET TEXTE DE CETTE MOTION (p. 6726).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le vote de la représentation nationale sur le Gouvernement et le programme de Gouver-

nement (p. 6726, 6733, 6735, 6738) ; l'engagement de la responsabilité du Gouvernement (p. 6726) ; les rapports entre le Gouvernement et le Parlement (p. 6726) ; le système libéral (p. 6727, 6735, 6743) ; la sauvegarde des libertés (p. 6733, 6734) ; le rôle du Parlement (p. 6731) ; une démarche profondément conservatrice (p. 6727) ; la non-tolérance par le parti communiste du pluralisme (p. 6732) ; l'accréditation de l'impossibilité de l'alternance en France (p. 6738) ; une société de plus en plus technocratique (p. 6743) ; les personnalités politiques qui exercent l'influence la plus importante (p. 6733) ; l'amalgame entre la gauche et le collectivisme (p. 6738) ; le soutien des républicains indépendants (p. 6734) ; le vote négatif du groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux (p. 6742, 6746) ; la signification de la censure (p. 6731, 6742) ; le contenu de la motion de censure (p. 6731, 6733, 6734, 6735) ; l'arrivée du Gouvernement sous le signe de l'échec et de la division (p. 6726) ; l'appel au consensus national (p. 6726, 6734, 6738, 6743, 6744) ; le rôle historique du rassemblement du peuple (p. 6738) ; la manifestation du 7 octobre (p. 6729, 6731, 6733, 6740) ; le dénouement des crises sociales à la fin des XVIIIe et XIXe siècles (p. 6738) ; le programme de Belleville (p. 6738) ; la méfiance des commerçants, des artisans et des agriculteurs (p. 6727, 6744); la situation des salariés (p. 6727, 6728) ; les revenus des salariés (p. 6746) ; les salaires comme cause de l'inflation (p. 6730) ; la valeur « travail » d'une automobile (p. 6730) ; la situation délicate des famillles (p. 6738) ; la situation des familles de la région parisienne (p. 6739) ; le désarroi des détenteurs de capitaux (p. 6728) ; la spéculation contre le franc (p. 6730) ; l'exaspération des égoïsmes catégoriels (p. 6732) ; la crise d'identité de la société française (p. 6747) ; la réalisation de certaines réformes prônées par le programme commun (p. 6738) ; la taxation des motos de plus de 125 centimètres cubes (p. 6735) ; le blocage temporaire des prix (p. 6726, 6735) ; le blocage des marges des distributeurs (p. 6727, 6735) ; l'indemnisation de la sécheresse (p. 6727, 6735, 6744) ; le blocage des salaires (p. 6727) ; la relance de l'investissement (p. 6728, 6733) ; le freinage de la demande intérieure (p. 6728) ; la majoration exceptionnelle de l'imposition des revenus (p. 6735) ; l'emprunt destiné aux PME (p. 6735) ; l'inflation par les coûts (p. 6742, 6743) ; la diminution des taux de TVA (p. 6742) ; le volume des dépenses de l'Etat (p. 6742) ; la modification de la répartition du revenu national (p. 6728) ; l'absence de véritable projet de société (p. 6728) ; la capacité de réponse de la gauche (p. 6728, 6732) ; l'injustice du système actuel (p. 6728, 6739, 6742, 6745, 6746, 6747) ; la lutte contre l'inflation (p. 6728, 6746) ; la « démolition » de l'économie (p. 6739) ; les politiques de lutte contre l'inflation à l'étranger (p. 5734, 6742) ; la pauvreté (p. 6729, 6739) ; les OS (p. 6729) ; la sous-qualification des femmes (p. 6729) ; les travailleurs étrangers (p. 6729) ; l'autonomie régionale (p. 6729) ; l'aspiration à la sécurité (p. 6734) ; l'œuvre de la majorité en matière économique (p. 6734) ; la refonte du système fiscal (p. 6735) ; le soutien du franc (p. 6747); l'absence d'opérations « coup de poing » contre les secteurs spéculatifs et les goulets d'étranglement (p. 6726) ; la reprise à moyen terme du jeu normal des facteurs de la hausse des prix (p. 6727) ; les causes profondes de la crise (p. 6727) ; l'échec des politiques suivies en matière de commerce extérieur (p. 6728) ; le déséquilibre de la balance des paiements (p. 6730, 6743) ; l'aggravation de la dépendance de l'économie française (p. 6728) ; l'échec des plans précédents en matière de lutte contre l'inflation (p. 6730, 6737) ; l'abaissement du pouvoir d'achat des travailleurs (p. 6731) ; la situation financière des entreprises (p. 6743) ; le programme commun de Gouvernement (p. 6730, 6733, 6747) ; la relance de la consommation populaire (p. 6729); la réduction du chômage (p. 6729, 6731, 6739); la réforme fiscale (p. 6729) ; la hiérarchie des salaires (p. 6729) ; les conditions de travail (p. 6729) ; les propositions communistes de lutte contre l'inflation (p. 6730, 6731, 6732) ; développer le secteur de la machine-outil (p. 6730, 6731) ; les nationalisations (p. 6730, 6731) ; le dédommagement des petits actionnaires (p. 6731) ; la nécessité de réformes de structures (p. 6731, 6734, 6742) ; le budget familial d'une famille modeste (p. 6739) ; les perspectives offertes par le système scolaire aux jeunes (p. 6739) ; l'avenir de la jeunesse (p. 6740) ; les propositions communistes en faveur des familles (p. 6740) ; le relèvement et l'élargissement des prestations familiales (p. 6740) ; le financement des mesures proposées en faveur des familles (p. 6740) ; le drame vécu par une jeune institutrice prénommée Annik (p. 6740, 6745) ; l'affaire Dassault (p. 6738, 6739, 6745) ; le droit de grève (p. 6732) ; le droit de manifestation (p. 6732); les effets des grèves d'EDF (p. 6732) ; l'action de la CGT (p. 6732) ; la création de sections d'entreprise par le parti socialiste (p. 6732) ; la situation de l'emploi (p. 6727, 6729, 6733, 6734, 6743, 6747) ; l'absentéisme (p. 6739) ; la hausse des taux d'intérêt (p. 6727) ; l'imposition du capital et des grosses fortunes (p. 6728, 6743, 6746) ; l'appel à la fiscalité indirecte (p. 6728) ; le droit au travail des jeunes (p. 6747) ; le budget de 1977 (p. 6727, 6734) ; déficit et réforme de la sécurité sociale (p. 6739, 6743) ; les problèmes de l'enfance (p. 6744, 6745, 6546) ; le sort d'une fille, d'un fils de travailleurs à l'école en 1976

(p. 6745) ; la situation de l'enseignement en Seine-Saint-Denis et à la Courneuve (p. 6745) ; l'école et les inégalités sociales (p. 6745) ; la politique scolaire « gâcheuse d'enfants » (p. 6745) ; la construction d'un CES à Aubervilliers (p. 6745) ; la concertation à l'éducation nationale (p. 6746) ; le revenu agricole (p. 6743, 6744) ; les opérations « paille » (p. 6743) ; la répartition de l'indemnisation des agriculteurs (p. 6743, 6744) ; le rôle de l'agriculture dans l'économie française (p. 6743) ; les aliments du bétail (p. 6743, 6744) ; la situation du département de l'Eure (p. 6744) ; les conditions d'accès au crédit agricole (p. 6744) ; le déficit en fourrage (p. 6744) ; l'exode rural (p. 6743, 6744) ; le livre *Démocratie française* (p. 6728, 6746, 6747) ; le livre *Capitalisme* de M. Edmond Giscard d'Estaing (p. 6729) ; le livre *La crise de la démocratie* de M. Raymond Barre (p. 6746).

Intervention de M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (p. 6736).

Le programme de lutte contre l'inflation élaboré par le Gouvernement ; l'engagement de la responsabilité du Gouvernement ; le financement du programme par des ressources non monétaires ; les mesures de normalisation fiscale ; la décision du Gouvernement de demander un vote de confiance ; l'exigence de justice sociale ; la réforme du système fiscal ; l'impôt sur le capital ; son étude par les commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat ; les conséquences prévisibles d'une politique de relance de la consommation ; la désorganisation de l'appareil productif, l'originalité du programme commun (p. 6736) ; le blocage temporaire du pouvoir d'achat des travailleurs ; la situation financière des entreprises ; les politiques de lutte contre l'inflation menées par les autres gouvernements d'Europe occidentale ; l'effet récessif du prix du pétrole ; les conséquences de la sécheresse sur la balance commerciale ; le soutien de la représentation nationale (p. 6737).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Gaston Defferre :* la lutte contre l'inflation, la détérioration du climat de confiance qui avait salué l'arrivée du Gouvernement ; le rejet sur l'opposition de la responsabilité des fautes commises par le Gouvernement ; le reproche de l'effondrement de la Bourse ; l'inclusion du thème de la lutte contre l'inflation dans le programme commun ; l'importance du soutien populaire ; le vote du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche contre le texte présenté par le Gouvernement (p. 6748) ;

— *M. Guy Ducoloné :* le vote sur la politique du Gouvernement ; la position très précaire du Gouvernement ; les rapports entre le Gouvernement et sa majorité ; le livre du Président de la République ; la politique de protection des intérêts du capital ; le franc ; l'accroissement du déficit du commerce extérieur ; la stagnation de la production industrielle ; l'industrie de la machine-outil ; la politique industrielle du Gouvernement ; l'étude des mécanismes de la fraude fiscale et de la spéculation monétaire par une commission d'enquête (p. 6749) ; l'imputation de la hausse des prix aux salaires (p. 6750) ;

— *M. Bernard Marie :* la signification de la motion de censure ; le respect de la Constitution ; la grève du 7 octobre ; la crainte de l'épargne ; la responsabilité globale des Français vis-à-vis de l'inflation (p. 6750) ; le refus de la gauche de prendre ses responsabilités ; le rejet de la motion de censure par les gaullistes (p. 6751) ;

— *M. Max Lejeune :* le vote négatif des réformateurs sur la motion de censure ; l'absence de vote personnel des députés ; le redressement de l'économie ; la nécessité d'un climat de confiance ; la réforme de la fiscalité française ; l'effort fiscal direct supplémentaire ; la collaboration du Gouvernement et des commissions des finances parlementaires en matière de réformes fiscales ; la pression des possédants ; la baisse artificielle des cours de la Bourse (p. 6751) ; la grève du 7 octobre ; le droit de grève ; le droit au travail (p. 6752) ;

— *M. Raymond Barre, Premier ministre :* la confiance des députés de la majorité dans le Gouvernement (p. 6752) ; l'engagement de la responsabilité du Gouvernement ; le vote de la motion de censure ; l'intervention de réformes touchant la lutte contre l'inflation ; les dépenses des intérêts des agriculteurs ; l'aide aux agriculteurs ; la situation de la France à la prise de fonction du Premier ministre (p. 6753) ; la situation économique des pays voisins ; l'aggravation des résultats du commerce extérieur ; le rejet sur l'opposition de gauche de la responsabilité de la crise ; la baisse des cours de la Bourse ; les nationalisations ; le freinage des investissements (p. 6754) ; la situation du franc ; l'anticipation des changements de valeur des monnaies ; la logique profonde du programme commun (p. 6755) ; les conséquences de l'instauration de l'impôt sur le capital ; le niveau de la monnaie nationale ; les conséquences de l'application du programme commun ; la supériorité du programme du Gouvernement sur le programme commun (p. 6756) ;

— *M. François Mitterrand* : la chute des cours de la Bourse et du franc ; le développement du programme commun devant un auditoire patronal ; les nationalisations ; le « mardi noir » de la Bourse (p. 6755) ; l'imposition du capital ; les conséquences de l'application du programme commun ; l'isolement de la France ; le droit de grève ; la confiance ; l'atonie du Gouvernement devant les réformes de structure nécessaires (p. 6756).

REJET PAR SCRUTIN PUBLIC DE LA MOTION DE CENSURE (p. 6757) ; liste des votants (p. 6759).

MOTOCYCLETTES

Voir DEUX-ROUES.

— **Circuit motocycliste prévu à Montlhéry.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 294.

— **Taxe différentielle sur les —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10, article 4.

MULET

Voir ALSACE-LORRAINE 1.

MULHOUSE

— **Ecole supérieure de chimie de —.** *Voir* ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 9, 10.

MUSÉE DU XIXe SIÈCLE

Voir QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 7 à 12 (p. 1495).

MUSÉES

Voir CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES-POMPIDOU [3 décembre 1974] (p. 7305) ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Culture [30 octobre 1974] (p. 5599, 5607) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Culture et environnement : I. — Culture.

— **Dons d'œuvres d'art au profit de —.** *Voir* IMPÔTS 3.

— **de l'automobile.** — *Voir* AUTOMOBILES 9, 10.

— **nationaux.** — *Voir* IMPÔTS SUR LE REVENU 10, article 9.

MUSICIENS

— **Limite d'âge des — de la marine.** — *Voir* ARMÉE 15.

MUSICIENS ARTISTES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 470** TENDANT A INSTITUER LA CARTE PROFESSIONNELLE D'ARTISTE MUSICIEN EXÉCUTANT SALARIÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Barrot (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

MUSIQUE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Affaires culturelles [9 novembre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Culture et environnement : I. — Culture — Radiodiffusion et télévision ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 7 à 12 (p. 1497).

— **Enseignement de la —.** ENSEIGNEMENT 4 [17, 18, 19 juin 1975] (p. 4444).

MUTUALITÉ

— **Union générale de la — dans les Alpes-Maritimes.** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 64.

— **Conseil supérieur de la —.** *Voir* ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES.

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 23** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 1017 DU CODE RURAL SUR LA COMPOSITION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI n° **145** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 1017 DU CODE RURAL SUR LA COMPOSITION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Delong et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI n° **1853** TENDANT A PERMETTRE AUX SALARIÉS AGRICOLES ET AUX EMPLOYÉS D'ORGANISMES AGRICOLES DE CONSERVER LA QUALITÉ DE SOCIÉTAIRES DES CAISSES D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES APRÈS LEUR RETRAITE, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1975 par M. Gaillard et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

MYOPATHIE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] (p. 5929).

N

NAISSANCES (Contrôle des)

1. — PROPOSITION DE LOI n° 273 TENDANT A CRÉER UN CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INFORMATION SEXUELLE, DE LA RÉGULATION DES NAISSANCES ET DE L'ÉDUCATION FAMILIALE (pour l'adoption en première lecture, voir table matières IVe législature [Famille, § 9] n° 2498) présentée à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 17 mai 1973 par M. Peyret, n° 351 ; adoption le 14 juin 1973. — Proposition de loi n° 13.

Transmise au Sénat le 19 juin 1973, n° 309 (renvoyée à la commission des affaires sociales) (année 1972-1973) ; rapport le 20 juin 1973 par M. Robert Schwint, n° 317 (année 1972-1973) ; adoption avec modifications le 21 juin 1973. — Proposition de loi n° 121 (année 1972-1973).

Transmise à l'Assemblée nationale le 21 juin 1973 (troisième lecture) (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familialse et sociales), n° 522 ; rapport le 26 juin 1973 par M. Peyret, n° 533 ; adoption le 28 juin 1973. — Proposition de loi n° 34.

Transmise au Sénat le 28 juin 1973 (renvoyée à la commission des affaires sociales), n° 347 (année 1972-1973) ; rapport le 29 juin 1973 par M. Schwint, n° 354 (année 1972-1973) ; adoption avec modifications le 30 juin 1973. — Proposition de loi n° 140 (année 1972-1973).

Transmise à l'Assemblée nationale le 30 juin 1973 (quatrième lecture) (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 621 ; rapport le 30 juin 1973 par M. Peyret, n° 622 ; adoption définitive le 30 juin 1973. — Proposition de loi n° 45.

Loi n° 73-639 du 11 juillet 1973, publiée au *J.O.* du 12 juillet 1973 (p. 7531).

Opposition de M. le président du groupe communiste à la demande de vote sans débat de la proposition de loi rejetée par le Sénat, tendant à créer un conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale [22 mai 1973] (p. 1439, 1440).

RAPPEL AU RÈGLEMENT n° 15 de M. Millet relatif au report de la discussion de cette proposition [17 juin 1973] (p. 1948).

DEUXIÈME LECTURE [14 juin 1973] (p. 2128) (discussion en première lecture) [7 décembre 1972] (p. 5988) et [14 décembre 1972] (p. 6191).

Voir table précédente FAMILLE 9.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Peyret, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, Neuwirth, Millet, Claudius-Petit, Maujoüan du Gasset, Carpentier, Rossi.*

Adoption d'une question préalable par le Sénat ; proposition de la commission d'adopter le texte sans modification (p. 2128, 2129) ; opposition du groupe communiste à un vote sans débat (p. 2129, 2136) ; dangers de l'avortement (p. 2129) ; nécessité de développer l'information sur les méthodes modernes de régulation des naissances (p. 2129, 2130, 2136) ; annonce par le Gouvernement de la mise en place de six cents établissements d'information, de consultation ou de conseil fami-

lial (p. 2130) ; modification du programme de formation des sages-femmes (p. 2130) ; formation de conseillers conjugaux et familiaux (p. 2130) ; souhait que le Sénat ajoute aux missions du conseil supérieur celle de donner son avis sur les associations ou organismes concernés qui pourraient être habilités à recevoir des subventions publiques (p. 2130) ; examen prénuptial (p. 2131). Projet de loi portant modification de la loi de 1920 (p. 2131, 2132, 2133, 2136, 2137), texte qui sera accompagné de dispositions intéressant les mères célibataires, la famille, les crèches, les logements familiaux et l'adoption (p. 2136) ; propositions du programme commun de la gauche (p. 2131) ; financement des centres de planification et d'éducation familiale (p. 2132) ; éducation sexuelle à l'école (p. 2132) ; timidité de cette proposition de loi (p. 2132) ; respect de la pluralité des opinions (p. 2133) ; demande de création d'un département ministériel chargé des questions relatives à la famille (p. 2134, 2137) ; adoption (p. 2134) ; exemple belge du ministère de la famille (p. 2135) ; composition de l'organisme créé (p. 2135).

Vote de cette proposition par le groupe des socialistes et radicaux de gauche (p. 2135).

Problème des retards de parution des décrets d'application (p. 2136).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : adoption (p. 2137).

ART. 2 (composition du conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale) : retrait d'un *amendement* du Gouvernement tendant à placer cet organisme sous la tutelle du ministre de la santé publique et de la sécurité sociale et non plus du Premier ministre (p. 2137) ; désir du Gouvernement et de la commission que ce texte soit soumis au Sénat sans modification (p. 2137) ; en conséquence, deux *amendements* de M. Millet et Mme Chonavel concernant la composition du conseil sont repoussés (p. 2137, 2138) ; étude du problème du remboursement par la sécurité sociale ; adoption de l'article (p. 2138).

ART. 3 (mission du conseil supérieur) : retrait d'un *amendement* du Gouvernement et rejet d'un *amendement* de Mme Chonavel, Mme Constans et M. Millet (information des jeunes) ; adoption de l'article (p. 2138).

ART. 4 à 6 : adoption (p. 2138).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Millet :* abstention du groupe communiste (p. 2138).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2138).

TROISIÈME LECTURE [28 juin 1973] (p. 2613).

ORATEURS : *MM. Peyret, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale.*

Modifications apportées par le Sénat, notamment en ce qui concerne la tutelle exercée sur le conseil supérieur, la représentation féminine et la nature des missions (p. 2613, 2614).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *MM. Claudius-Petit, Poniatowski, Peyret, Millet, Berger, Ducoloné.*

ART. 1er : adoption (p. 2614).

ART. 2 (composition du conseil) : retrait d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles tendant à replacer le conseil sous la tutelle du Premier ministre ; adoption d'un *amendement* de forme du Gouvernement (p. 2614) ; retrait d'un *amendement* de la commission et adoption d'un amendement du Gouvernement relatif à la composition du conseil (représentation de l'administration et des organismes nationaux d'allocations familiales, d'assurance maladie et de la mutualité sociale agricole) (p. 2615) ; problème de deux *amendements* de M. Millet soumis à la commission et non appelés en séance ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 2615).

ART. 3 (missions du conseil supérieur) : adoption d'un *amendement* rédactionnel de la commission (p. 2615) ; de deux *amendements* de la commission supprimant de la compétence du conseil les problèmes relatifs à l'adoption (p. 2615, 2616) et d'un *amendement* de la commission de suppression du cinquième alinéa ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 2616).

ART. 4 et 5 : adoption (p. 2616).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Neuwirth :* abstention du groupe communiste.

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2616).

QUATRIÈME LECTURE (p. 2755) [30 juin 1973].

ORATEURS : *MM. Berger, président et rapporteur suppléant de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre*

chargé des relations avec le Parlement, Neuwirth, Mme Chonavel.

Reprise par le Sénat de la référence aux problèmes de l'adoption ; demande de la commission d'adopter le texte du Sénat (p. 2755, 2756).

ART. 3 : adoption (p. 2756).

Abstention du groupe communiste.

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2756).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 469** RELATIVE A LA DIFFUSION DES MÉTHODES DE CONTRACEPTION ET A L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE LA GROSSESSE, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROJET DE LOI **n° 937** MODIFIANT LA LOI n° 67-1176 DU 28 DÉCEMBRE 1967 RELATIVE A LA RÉGULATION DES NAISSANCES, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1974 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 20 juin 1974 par M. Neuwirth, n° 1076 ; adoption le 28 juin 1974. — Projet de loi n° 124.

Transmis au Sénat le 2 juillet 1974, n° 257 (année 1973-1974) ; (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 24 octobre 1974 par M. Schwint, n° 62 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 7 novembre 1974 sous le titre : « Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la régulation des naissances ». — Projet de loi n° 30 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 8 novembre 1974 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 1284, raport le 14 novembre 1974 par M. Neuwirth, n° 1296 ; adoption définitive le 21 novembre 1974. — Projet de loi n° 170.

Loi n° 74-1026 du 4 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 5 décembre 1974 (p. 12123).

PREMIÈRE LECTURE [28 juin 1974] (p. 3171).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *Mme Veil (Simone), ministre de la santé, M. Neuwirth, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Chonavel, MM. Delhalle, Deniau (Xavier), Fontaine, Mme Fritsch, MM. Gau, Girard, Laudrin, Bernard Marie, Marette, Mexandeau, Saint-Paul.*

Amendement retenus par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : anonymat, libéralisation totale en ce qui concerne l'âge, remboursement par la sécurité sociale, délivrance des contraceptifs dans les centres de planification et les centres de protection maternelle et infantile (p. 3171) ; problème de la rupture du monopole de distribution des médicaments par les officines (p. 3172) ; information par la radio et la télévision (p. 3172) ; admission du « mouvement du planning familial » au conseil supérieur de l'éducation sexuelle et de la régulation des naissances (p. 3172) ; contrôle de l'application de la loi par le Parlement (p. 3172) ; prévention des avortements (p. 3172, 3173) ; remboursement par la sécurité sociale (p. 3173) ; vote positif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche sous réserve de l'adoption des amendements de la commission (p. 3173) ; inscription à l'ordre du jour de la prochaine session du projet de loi sur l'interruption de la grossesse (p. 3173, 3174) ; insuffisance du nombre des centres de planification et d'éducation familiale (p. 3173) ; demande de suspension de l'application de l'article 317 du code pénal pour tout avortement pratiqué par un médecin dans un but non lucratif (p. 3173) ; vote par le groupe communiste de ce projet amendé par la commission (p. 3174) ; décrets d'application (p. 3174).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé :

Prévention des avortements mais aussi équilibre du couple ; acceptation des amendements de la commission ; remboursement par la sécurité sociale ; motifs du faible développement en France de la régulation des naissances ; engagement de publier rapidement les décrets d'application ; réticences du corps médical ; développement de l'information (p. 3176) ; développement des établissements d'information ou de conseil familial et des centres de planification ou d'éducation familiale (p. 3176, 3177) ; simplification de la procédure de délivrance des produits et suppression du carnet à souches ; publicité ; accord du Gouvernement sur la libéralisation totale en ce qui concerne l'âge ; intégration de la contraception dans les missions de la protection maternelle et infantile ; information du corps médical ; remboursement par la sécurité sociale (p. 3178, 3179).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : *article 3 de la loi du 28 décembre 1967 :* adoption des *amendements n°s 2,*

3 et *4* de la commission, acceptés par le Gouvernement, tendant tous à revenir pour les contraceptifs au droit commun des médicaments (préservation de l'anonymat, établissement de l'ordonnance, renonciation à toute prescription particulière concernant les mineurs) ; inadaptation de la législation sur le détournement de mineur (p. 3179, 3180) ; adoption du texte de l'article ainsi modifié (p. 3180).

Article 5 de la loi du 28 décembre 1967 (publicité) : adoption d'un *amendement n° 5* de la commission de suppression de l'article, deux *amendements n° 8* de la commission et M. Gau et *n° 14* du Gouvernement deviennent sans objet (p. 3180, 3181) (*voir* p. 3183); adoption d'un *amendement* de forme *n° 1* de la commission précédemment réservé qui devient le premier alinéa de l'article 1er ; adoption de l'article 1er du projet ainsi modifié (p. 3181).

Après l'ART. 1er : retrait d'un *amendement n° 6* de la commission au profit d'un *amendement n° 16* du Gouvernement qui est adopté (délivrance gratuite par les centres de planification ou d'éducation familiale de contraceptifs aux mineurs désirant conserver l'anonymat et aux personnes ne bénéficiant pas des prestations maladie, migrants par exemple) ; nécessité d'améliorer le fonctionnement des centres de PMI (p. 3181 à 3183) ; retrait de l'*amendement n° 8* de la commission devenu sous-amendement (diffusion de l'information sexuelle et familiale à la radio et à la télévision) ; adoption d'un *amendement n° 7* de la commission remplaçant l'article 5 de la loi du 28 décembre 1967, modifié par un *sous-amendement n° 14* du Gouvernement (seules demeurent désormais interdites la propagande antinataliste et la publicité commerciale) (p. 3183 à 3185) ;

ART. 2 (modification de l'article 7 de la loi du 28 décembre 1967) : adoption d'un *amendement n° 9* de la commission de suppression des dispositions relatives aux mineurs et de l'article ainsi modifié (p. 3185).

Après l'ART. 2 : adoption d'un *amendement n° 15* du Gouvernement remplaçant l'article L 149 du code de la santé publique et tendant à faire de la régulation des naissances une des missions des services de la protection maternelle et infantile (p. 3185, 3186) ; adoption des *amendements n°s 17, 18* et *19* du Gouvernement tendant à permettre le remboursement des contraceptifs par le régime général de la sécurité sociale, le régime agricole et le régime des travailleurs non salariés des professions non agricoles (p. 3186, 3187) ; contraception masculine (p. 3186, 3187) ; extension du remboursement à d'autres actes de prévention (p. 3187) ; adoption d'un *amendement n° 20* du Gouvernement tendant à permettre la prise en charge des contraceptifs au titre de l'aide médicale (p. 3187, 3188) ; rejet d'un *amendement n° 13* de Mme Chonavel accepté par la commission et repoussé par le Gouvernement (suspension de toutes les mesures répressives concernant l'avortement en attendant l'adoption d'une nouvelle législation) ; confirmation par le Gouvernement d'un débat sur l'interruption volontaire de la grossesse à l'automne prochain (p. 3188); rejet d'un *amendement n° 12* de Mme Chonavel relatif au délai de parution des décrets d'application ; engagement du Gouvernement de publication dans les meilleurs délais (p. 3188, 3189).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3189).

DEUXIÈME LECTURE [21 novembre 1974] (p. 6908).

ORATEURS : *M. Neuwirth, rapporteur de la commission des affaires culturelles, Mme Veil, ministre de la santé, MM. Crespin, Fontaine, Hamel.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le secret pour les mineurs (p. 6908) ; remboursement des frais d'analyse (p. 6908) ; protection maternelle et infantile (p. 6909) ; application dans le DOM (p. 6909, 6910, 6911)

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé :

Les décrets d'application paraîtront rapidement (p. 6909) ; en attendant application immédiate dans les DOM (p. 6911).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Délivrance des contraceptifs aux mineures (p. 6909) ; examens de laboratoire (p. 6909).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : adopté (p. 6910).

ART. 1er *bis* : rejet d'un *amendement* de M. Fontaine relatif à l'application dans les DOM ; adoption (p. 6911).

ART. 1er *ter* : adoption (p. 6911).

ART. 1er *quater* : rejet de l'*amendement* de M. Fontaine (abrogation de l'article 6 de la loi n° 67-1176 du 28 décembre 1967) ; adoption (p. 6911).

ART. 2 à 7 : adoption (p. 6911).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Jean Chassagne :* vote contre tous les articles du projet (p. 6910) ;

— *M. Hamel :* contre l'article 1er *bis* (p. 6911).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 6912).

Voir aussi AVORTEMENT ; FEMME (CONDITION DE LA) 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] (p. 5903, 5910, 5915, 5916, 5921, 5939, 5946) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 7.

— **Amélioration de la fécondité.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 300.

NANTES

— **Aérodrome international de —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports : Section III [30 octobre 1973] (p. 5070, 5071).

— **Ecole vétérinaire de —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural (p. 5274, 5293) ; Aménagement du territoire, équipement et urbanisme [14 novembre 1973] (p. 5718).

— **Préparation de la plate-forme industrielle de — Saint-Nazaire.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 201.

NATIONALISATION

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 3416** PORTANT EXTENSION DU SECTEUR PUBLIC PAR LA NATIONALISATION DE NEUF GROUPES INDUSTRIELS ET DU SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER ET PAR DIVERSES PRISES DE PARTICIPATIONS PUBLIQUES POUVANT ÊTRE MAJORITAIRES, NOTAMMENT DANS LA SIDÉRURGIE, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1977 par M. Mitterrand lt plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 17 ; GROUPE RHONE-POULENC 1 ; INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES 1.

— **des collèges d'enseignement secondaire (CES) et des collèges d'enseignement général (CEG).** *Voir* ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ.

— **des CES municipaux.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1295.

— **de l'électricité à la Réunion.** — *Voir* ELECTRICITÉ 1.

— **du musée automobile Schlumpf.** — *Voir* AUTOMOBILES 10.

— **de la production pharmaceutique et chimique.** — *Voir* PHARMACIE VÉTÉRINAIRE [13 juin 1974] (p. 2642).

— **du secteur automobile.** — *Voir* MOTIONS DE CENSURE 3 (p. 7961, 7962, 797[illegible] 7982).

— **Propositions de — de la gauche.** — *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 9 [22, 23, 25 janvier 1974] (p. 467).

NATIONALITÉ

Voir ETAT CIVIL 1 ; JEUX ET PARIS 2 ; TERRITOIRE DES AFARS ET DES ISSAS 3 ; PENSIONS DE RETRAITES CIVILES ET MILITAIRES 23 ;

NATIONALITÉ FRANÇAISE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 487** RELATIVE A L'APPLICATION DANS LE TEMPS DES DISPOSITIONS DE LA LOI N° 73-42 DU 9 JANVIER 1973 DÉTERMINANT LES NATURALISÉS AUXQUELS NE S'APPLIQUENT PAS LES INCAPACITÉS PRÉVUES A L'ARTICLE 81 DU CODE DE LA NATIONALITÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Renard et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROJET DE LOI **n° 2405** RELATIF A LA NATIONALITÉ FRANÇAISE DANS LE TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS, présenté à l'Assemblée nationale le 17 juin 1976 par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 6 juillet 1976 par M. Foyer, n° 2474 ; déclaration d'urgence [28 juin 1976] (p. 4786) ; adoption le 7 juillet 1976. — Projet de loi n° 544.

Transmis au Sénat le 8 juillet 1976, n° 416 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission

des lois) ; rapport le 8 juillet 1976 par M. de Cuttoli, n° 420 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 9 juillet 1976. — Projet de loi n° 187 (année 1975-1976).

Loi n° 76-662 du 19 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 20 juillet 1976 (p. 4320).

PREMIÈRE LECTURE [7 juillet 1976] (p. 5136).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, rapporteur, Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, Franceschi, Maisonnat, Plantier.*

L'adaptation du droit métropolitain de la nationalité au territoire des Afars et des Issas ; la différence entre la législation et son application ; les critères d'attribution de la nationalité française ; la filiation de l'enfant ; le fait de la naissance sur un territoire français ; les textes qui régissent la nationalité dans le territoire des Afars et des Issas ; la disparition dans ce territoire des applications du *jus soli* par la loi du 8 juillet 1963 ; la complexité du projet de loi (p. 5136) ; les modifications d'ordre technique apportées par la commission (p. 5137).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

Les raisons qui expliquent la présence de la France dans le territoire des Afars et des Issas ; la vocation du territoire à l'indépendance ; la fixation d'un calendrier à l'ouverture de pourparlers ; la détermination plus équitable d'accès à la nationalité française (p. 5137) ; les modalités d'acquisition de la nationalité française ; réduire les effets de la loi du 8 juillet 1963 (p. 5138).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les restrictions apportées par la loi du 8 juillet 1963 ; les actions menées par les autorités territoriales ; les effets de la loi de 1963 (p. 5138) ; les exactions commises sur le territoire ; la manière dont le territoire se prépare à l'émancipation ; la compétence des autorités administratives pour recevoir les déclarations de nationalité; l'autorité de M. Aref ; les modalités d'application de la loi (p. 5139) ; la manière dont sont conduites les négociations d'indépendance ; l'ouverture de la discussion politique avec les représentants des diverses formations politiques et notamment avec ceux de la Ligue populaire pour l'indépendance africaine ; l'inéluctabilité de l'indépendance du territoire ; permettre aux formations politiques de discuter les dispositions du décret d'application ; établir entre Djibouti et la France des relations nouvelles ; l'attribution de la nationalité française à des personnes qui la perdront prochainement (p. 5140).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

L'objet de la loi de 1963 ; ses résultats ; la consultation de l'ensemble des tendances politiques ; les autorités qualifiées pour veiller à l'application de la loi ; permettre à de nombreuses personnes de pouvoir exercer leur droit de vote lors de l'accession à l'indépendance du territoire (p. 5141).

DISCUSSION DES ARTICLES [7 juillet 1976] (p. 5142).

ORATEURS : *MM. Foyer, rapporteur ; Stirn, secrétaire d'Etat ; Franceschi, Deniau, Garcin, Plantier.*

Avant l'ART. unique : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (cessation de l'application de l'article 161 du code de la nationalité française relatif à l'utilisation du principe du jus soli au territoire français des Afars et des Issas) (p. 5142).

ART. unique (modalités d'abrogation des effets de la loi n° 63-644 du 8 juillet 1963 et de l'article 161 du code de la nationalité française à l'égard des personnes nées dans le TFAI entre le 1er août 1942 et le 8 juillet 1963) (p. 5142) : adoption de l'*amendement n° 5 rectifié* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 5142) ; retrait de l'*amendement n° 1* de M. Franceschi (suppression de l'obligation pour les personnes concernées d'une déclaration reçue par les autorités judiciaires et administratives) (p. 5142) ; *amendement n° 6* de la commission (détermination par un décret en Conseil d'Etat des autorités judiciaires et administratives compétentes pour recevoir les déclarations et les formes selon lesquelles celles-ci seront faites) (p. 5142) ; adoption du *sous-amendement n° 7* modifié de M. Franceschi (appartenance à la République française des autorités judiciaires et administratives compétentes) (p. 5144) ; adoption de l'*amendement n° 6* (p. 5144) ; retrait de l'*amendement n° 2* de M. Alain Vivien (réception des déclarations par les services du haut-commissariat de la République) (p. 5144) ; retrait de l'*amendement n° 3* de M. Garcin (consultation obligatoire des formations politiques du territoire) (p. 5145) ; l'article unique du projet de loi est adopté (p. 5145).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 5145).

Voir aussi ELECTIONS 34, 35, 36 ; ETAT CIVIL 1 ; MAJORITÉ (AGE DE LA) 10 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 91.

— **Code de la nationalité.** — *Voir* COMORES 2 [30 juin 1975].

NATURE (Protection de la)

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 91** SUR LE DROIT D'ACTION EN JUSTICE DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Palewski (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROJET DE LOI **n° 1565** RELATIF A LA PROTECTION DE LA NATURE, présenté à l'Assemblée nationale le 23 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 18 juin 1975 par M. Nungesser, n° 1764 ; adoption le 27 avril 1976. — Projet de loi n° 459.

Transmis au Sénat le 29 avril 1976, n° 269 (année 1975-1976) ; renvoyé à la commission des affaires culturelles ; rapport le 12 mai 1976 par M. Pierre Vallon, n° 293 (année 1975-1976) ; avis le 12 mai 1976 par M. Pierre Croze, n° 294 (année 1975-1976) ; adoption avec modification le 19 mai 1976. — Projet de loi n° 139 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 mai 1976 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 2309 ; rapport le 9 juin 1976 par M. Nungesser, n° 2372 ; adoption le 11 juin 1976. — Projet de loi n° 502.

Transmis au Sénat le 15 juin 1976 (renvoyé à la commission des affaires culturelles), n° 350 (année 1975-1976) ; rapport le 17 juin 1976 par M. Pierre Vallon, n° 354 (année 1975-1976) ; adoption avec modification le 17 juin 1976. — Projet de loi n° 163 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 17 juin 1976 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 2404 ; rapport le 23 juin 1976 par M. Roland Nungesser, n° 2414 ; adoption définitive le 25 juin 1976. — Projet de loi n° 509.

Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1976 (p. 4203).

PREMIÈRE LECTURE [22 avril 1976] (p. 2035, 2057) [27 avril 1976] (p. 2164).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Nungesser, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Fosset, ministre de la qualité de la vie, Labbé, Maurice Legendre, Boudet, Jacques Blanc, Gilbert Faure, Barel, Mme Thome-Patenôtre, MM. Forens, Juquin, Bastide, Mesmin, Dutard, Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de l'environnement, de Poulpiquet, Mexandeau, Zeller, Hamel.*

Champ d'application et importance du projet (p. 2036, 2044, 2047, 2048, 2058) ; l'homme dans le milieu naturel (p. 2040, 2042, 2043, 2044, 2047, 2058) ; l'opération « Massif Central » lancée par le Président de la République (p. 2043) ; nécessité et conceptions de la protection de l'environnement (p. 2038, 2040, 2047, 2059, 2060) ; l'intérêt d'une charte de la protection de la nature (p. 2058) ; l'attention des pouvoirs publics portée à la protection de la nature (p. 2035, 2039, 2043, 2053, 2061) ; le ministère de la qualité de la vie (p. 2038, 2046) ; le soutien financier des efforts des collectivités locales (p. 2048) ; l'aide discriminatoire aux régions (p. 2043) ; l'association des collectivités locales à la protection de la nature (p. 2043) ; le Fiane (p. 2053) ; ne pas transformer l'espace rural en musée (p. 2061) ; responsabilités de l'industrie dans le domaine des pollutions (p. 2044, 2049, 2060) ; les conséquences de la protection de l'environnement sur l'activité économique (p. 2057, 2058) ; les problèmes d'équipement en matière électronucléaire (p. 2041, 2042, 2052) ; l'urbanisation croissante et ses conséquences sur la population (p. 2059) ; la pollution des eaux douces et marines (p. 2050) ; l'exemple du port du Grau-du-Roi et de la ville d'Aigues-Mortes (p. 2050) ; la pollution des plages (p. 2050) ; l'élimination des ordures ménagères (p. 2050) ; la protection des cours d'eau, lacs et nappes phréatiques (p. 2052) ; l'exploitation des gravières (p. 2052) ; la pollution par l'odeur (p. 2061) ; développer l'hôtellerie de plein air (p. 2050) ; la pêche (p. 2044) ; la chasse (p. 2044) ; les activités de cueillettes (p. 2044) ; le camping sauvage (p. 2050) ; réglementer plus sévèrement la vente d'insecticides et de fongicides (p. 2058); la participation du contingent (p. 2061) ; les suggestions de la Fédération des sociétés de protection de la nature (p. 2048) ; la création de commissions départementales de l'environnement (p. 2042) ; la création d'un conseil scientifique de la protection de la nature (p. 2044) ; l'évolution des esprits (p .2046) ; la nécessité d'un effort d'information et d'édu-

cation du public (p. 2043, 2044, 2045, 2048, 2050, 2060) ; le droit de propriété (p. 2057) ; la protection de la forêt (p. 2047, 2051) ; la disparition des jardins botaniques (p. 2051) ; l'activité et les moyens des associations de protection de la naure (p. 2038, 2042, 2048, 2051, 2052, 2060) ; les réserves naturelles et les parcs nationaux (p. 2039, 2048, 2052) ; les études d'impacts (p. 2037, 2048, 2049, 2060, 2061) ; la protection des animaux (p. 2037, 2039, 2042, 2045, 2046, 2052) ; la charte de l'animal (p. 2036, 2039, 2045) ; l'action et les moyens des associations de protection animale (p. 2042, 2048, 2052).

DISCUSSION DES ARTICLES [22 avril 1976] (p. 2062) [27 avril 1976] (p. 2164, 2167).

ORATEURS : *MM. Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de l'environnement, Nungesser, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Dutard, Jacques Blanc, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Hamel, Mesmin, Mexandeau, Corrèze, Bertrand Denis, Maurice Legendre, Wagner, Aubert, Josselin, Fosset, ministre de la qualité de la vie, Gouhier, Mme Thome-Patrenôtre, MM. Maurice Cornette, Fouchier, président de la commission de la production et des échanges, Gissinger, Labbé, Gantier, Gaudin.*

ART. 1er (principes devant inspirer la politique de protection de la nature) (p. 2062) : rejet de l'*amendement n° 69* du Gouvernement (prise en compte de la protection des paysages naturels) (p. 2062) ; adoption de l'*amendement n° 9* de la commission (prise en compte de la protection des paysages naturels) (p. 2062) ; rejet de l'*amendement n° 115* de M. Porelli (protection des sites d'intérêt géologique) (p. 2062) ; adoption de l'*amendement n° 10* de la commission (suppression d'une disposition en vue de sa modification) (p. 2062) ; adoption de l'*amendement n° 11* de la commission (obligation de respect et de sauvegarde du patrimoine naturel) (p. 2063) ; adoption de l'*amendement n° 96 rectifié* de la commission des affaires culturelles (caractère indispensable du maintien des populations locales) (p. 2063) ; l'article 1er, ainsi modifié, est adopté (p. 2063).

Après l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 1* de M. Porelli, soutenu par M. Dutard (création d'un conseil scientifique de protection de la nature) (p. 2064) ; retrait de l'*amendement n° 58* de M. Mesmin (création de commissions régionales et départementales de l'environnement) (p. 2064) ; retrait de l'*amendement n° 59* de M. Daillet défendu par M. Mesmin (rôle des associations de défense de l'environnement) (p. 2064) ; retrait de l'*amendement n° 60* de M. Daillet, soutenu par M. Mesmin (compensation de la destruction d'espaces boisés) (p. 2064) ; réserve de l'*amendement n° 61* de M. Baumel (p. 2064) ; retrait de l' *amendement n° 111* de M. Corrèze (institution d'une taxe sur les clôtures entourant les terrains boisés) (p. 2065).

ART. 2 (conditions dans lesquelles les travaux et projets d'aménagement doivent respecter les préoccupations d'environnement) (p. 2065) : retrait de l'*amendement n° 102* de M. Legendre (extension du champ d'application de l'article) (p. 2068) ; l'*amendement n° 12* de la commission (mise en œuvre et publicité des études d'impact) devient sans objet (p. 2073) ; retrait du *sous-amendement n° 123* de M. Mesmin à l'*amendement n° 70* (motivation des décisions administratives de rejet des variantes) (p. 2072) ; adoption du *sous-amendement n° 126* de M. Mesmin à l'*amendement n° 70* (conditions dans lesquelles peut intervenir le sursis à exécution) (p. 2073) ; adoption de l'*amendement n° 70* du Gouvernement (modalités de réalisation des conditions de consultation relatives aux études d'impact) (p. 2073) ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté (p. 2073).

Avant l'ART. 3 : rejet de l'*amendement n° 116* de M. Porelli, défendu par M. Dutard (prise en compte de la protection du patrimoine géologique national) (p. 2073) ; adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 2073).

CHAPITRE Ier : « Protection de la faune et de la flore » (p. 2074) ; retrait de l'*amendement n° 112* de M. Corrèze (restriction du droit de chasse dans les propriétés entourées de clôtures continues) (p. 2074).

ART. 3 (conservation de certaines espèces animales non domestiques ou végétales non cultivées) (p. 2074) : rejet de l'*amendement n° 117* de M. Porelli soutenu par M. Dutard (conservation de certaines espèces en raison de leur intérêt géologique) (p. 2074) ; adoption de l'*amendement n° 14* de la commission (autorisation de la chasse photographique) (p. 2074) ; adoption de l'*amendement n° 15* de la commission (interdiction de l'utilisation de certaines espèces animales) (p. 2074) ; adoption de l'*amendement n° 16* de la commission (interdiction de l'utilisation de certaines espèces végétales) (p. 2074) ; adoption du texte commun des *amendements n°s 17* de la commission et *2* de M. Lucas (interdiction de la destruction des sites fossilifères) (p. 2074) ; retrait de l'*amendement n° 118* de M. Porelli (interdiction de la destruction de certains sites d'intérêt géologique) (p. 2075) ; l'article 3, ainsi modifié, est adopté (p. 2075).

ART. 4 (conditions d'application des dispositions déjà adoptées) : retrait de l'*amendement n° 3* de M. Dutard (fixation de la durée des interdictions relatives à la protection des espèces animales) (p. 2075) ; retrait de l'*amendement n° 119* de M. Dutard (précisions relatives à la fixation de l'étendue du territoire national) (p. 2075) ; adoption du *sous-amendement n° 72* du Gouvernement à l'*amendement n° 19* (modification rédactionnelle) (p. 2075) ; adoption de l'*amendement n° 19* de la commission (fixation des conditions de pratique de la chasse photographique) (p. 2075) ; adoption de l'*amendement n° 20* de la commission (harmonisation de l'article avec les dispositions préalablement adoptées) (p. 2076) ; l'article 4, ainsi modifié, est adopté (p. 2076).

ART. 5 (activités soumises à la délivrance d'une autorisation) (p. 2076) : adoption du *sous-amendement n° 73* du Gouvernement à l'*amendement n° 21* (autorités habilitées à établir la liste des espèces) (p. 2076) ; adoption de l'*amendement n° 21* de la commission (activités de commerce des animaux et des plantes sauvages pouvant être réglementées) (p. 2076) ; l'amendement n° 21 devient l'article 5 (p. 2076).

Après l'ART. 5 : rejet de l'*amendement n° 120* de M. Porelli, soutenu par M. Dutard (réglementation de la vente, de l'exportation, de l'échange des fossiles et minéraux) (p. 2076); adoption du *sous-amendement n° 74* du Gouvernement à l'*amendement n° 22* (régime des établissements exploités avant la promulgation de la loi) (p. 2077) ; adoption de l'*amendement n° 22* de la commission (article 5 *bis* : autorisation d'ouverture des établissements ayant pour objet la présentation au public d'animaux) (p. 2077); adoption du *sous-amendement n° 75* du Gouvernement à l'*amendement n° 23* (modification rédactionnelle) (p. 2077); adoption du *sous-amendement n° 92* du Gouvernement à l'*amendement n° 23* (prescription des mesures administratives) (p. 2077) ; adoption de l'*amendement n° 23* de la commission (article 5 *ter* : liste des établissements soumis au contrôle de l'autorité administrative) (p. 2077) ; adoption de l'*amendement n° 24* de la commission (article 5 *quater* : exclusion du domaine d'application des articles 5 *bis* et 5 *ter* des produits de la pêche) (p. 2077) ; adoption de l'*amendement n° 25* de la commission (insertion du chapitre 1 *bis* : « De la protection de l'animal ») (p. 2077) ; adoption de l'*amendement n° 26* de la commission (article 5 *quinquies* : principe de la responsabilité du propriétaire d'un animal) (p. 2077) ; retrait de l'*amendement n° 103* de Mme Thome-Patenôtre (modalités de classement des animaux nuisibles) (p. 2078) ; adoption du *sous-amendement n° 76* du Gouvernement à l'*amendement n° 27* (modification rédactionnelle) (p. 2078) ; adoption de l'*amendement n° 27* de la commission (article 5 *sexies* : régime du droit de propriété des animaux) (p. 2078) ; adoption de l'*amendement n° 28* de la commission (article 5 *septies* : modification du titre V du livre II du code rural) (p. 2077) ; retrait du *sous-amendement n° 104* de Mme Thome-Patenôtre à l'*amendement n° 29* (réglementation des actes susceptibles d'occasionner la mort des animaux) (p. 2079) ; retrait du *sous-amendement n° 105* de Mme Thome-Patenôtre à l'*amendement n° 29* (élargissement du champ d'application) (p. 2079) ; retrait du *sous-amendement n° 77* du Gouvernement à l'*amendement n° 29* (régime des interventions et expériences justifiées) (p. 2079) ; adoption du *sous-amendement n° 114* de M. Cornette à l'*amendement n° 29* de la commission (article 5 *octies* : article 276 du code rural ; interdiction de l'exercice de mauvais traitements envers les animaux domestiques) (p. 2079) ; l'*amendement n° 30* de la commission ainsi que le *sous-amendement n° 106* de Mme Thome-Patenôtre n'ont plus d'objet (p. 2079) ; retrait du *sous-amendement n° 107* de Mme Thome-Patenôtre à l'*amendement n° 31* (localisation de l'abandon volontaire) (p. 2080) ; adoption du *sous-amendement n° 108* de Mme Thome-Patenôtre à l'*amendement n° 31* (premier alinéa de l'article 453 du code pénal : santions applicables en cas de sévices graves ou d'actes de cruauté envers un animal domestique ou apprivoisé) (p. 2080) ; adoption du *sous-amendement n° 78* du Gouvernement à l'*amendement n° 31* (application des peines prévues à l'article 453 du code pénal en cas d'abandon volontaire d'un animal) (p. 2080) ; adoption de l'*amendement n° 31* de la commission (sanctions applicables en cas d'abandon volontaire d'un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité) (p. 2080) ; retrait de l'*amendement n° 109* de Mme Thome-Patenôtre (conditions d'exercice par les associations de protection animale des droits attribués à la partie civile) (p. 2080) ; adoption de l'*amendement n° 127* de M. Nungesser (conditions d'exercice par les associations de protection animale des droits attribués à la partie civile) (p. 2081) ; adoption de l'*amendement n° 79* du Gouvernement (article 5 *undecies* : abrogation de certaines dispositions de la loi n° 63-1143 du 19 novembre 1963) (p. 2081) ; retrait de l'*amendement n° 97* de la commission des affaires culturelles (identification obligatoire des chiens) (p. 2081).

Avant l'ART. 6 : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 2081).

ART. 6 (circonstances justifiant le classement du territoire en réserves naturelles) (p. 2081) : retrait de l'*amendement n° 33* de la commission (prise en compte de la conservation des gîtes minéraux et fossilifères) (p. 2082) ; adoption de l'*amendement n° 80* du Gouvernement (prise en compte de la conservation des gisements de minéraux de fossiles) (p. 2082) ; adoption du *sous-amendement n° 81* du Gouvernement à l'*amendement n° 34* (modification rédactionnelle) (p. 2082) ; adoption de l'*amendement n° 34* de la commission (modification rédactionnelle (p. 2082) ; adoption de l'*amendement n° 63* de M. Claudius-Petit (prise en compte de la conservation des jardins botaniques) (p. 2082) ; adoption de l'*amendement n° 121* de M. Porelli soutenu par M. Gouhier (prise en compte de la préservation des sites ou gisements d'intérêt ethnographique) (p. 2082) ; adoption du texte commun des *amendements n°s 35* de la commission et *4* de M. Lucas (prise en considération de la préservation des sites présentant un intérêt ethnologique) (p. 2082) ; l'article 6, ainsi modifié, est adopté (p. 2082).

ART. 7 (décision de classement) (p. 2082) : adoption de l'*amendement n° 98* de la commission des affaires culturelles (consultation des collectivités locales intéressées) (p. 2082); adoption de l'*amendement n° 36* de la commission (amélioration des garanties des propriétaires) (p. 2083) ; article 7, ainsi modifié, est adopté (p. 2083).

ART. 8 (prescriptions engendrées par l'acte de classement) (p. 2083) : rejet de l'*amendement n° 5 de* M. Porelli, soutenu par M. Dutard (caractère dérogatoire des prescriptions) (p. 2083) ; adoption de l'*amendement n° 99* de la commission des affaires culturelles (maintien des activités traditionnelles de nature agricole, pastorale ou artisanale) (p. 2084) ; l'article 8, ainsi modifié, est adopté (p. 2084).

ART. 9 (publicité de l'acte de classement) (p. 2084) : adoption du *sous-amendement n° 82* du Gouvernement à l'*amendement n° 37* (définition des communes entrant dans le champ de l'amendement) ; adoption de l'*amendement n° 37* de la commission (transmission de l'acte de classement au maire de chaque commune concernée) (p. 2084) ; adoption de l'*amendement n° 38* de la commission (notification de l'acte de classement au propriétaire et au titulaire de droits réels) (p. 2084) ; l'article 9, ainsi modifié, est adopté (p. 2085).

ART. 10 (conditions d'ouverture du droit à indemnité) (p. 2085) : retrait de l'*amendement n° 100* de la commission des affaires culturelles (financement de l'indemnité) (p. 2085) ; l'article 10 est adopté (p. 2085).

ART. 11 (délai d'entrée en vigeur des modifications engendrées par le classement) : adoption (p. 2085).

ART. 12 (effets du classement sur les tiers) : adoption (p. 2085).

ART. 13 (conditions de destruction ou de modification des territoires classés) (p. 2085) : rejet de l'*amendement n° 6* de M. Forens, soutenu par M. Mesmin (procédure de délivrance de l'autorisation de destruction ou de modification) (p. 2085) ; adoption de l'*amendement n° 83* du Gouvernement (procédure de délivrance de l'autorisation de modification ou de destruction) (p. 2085) ; l'*amendement n° 39* de la commission (consultation du Conseil national de la protection de la nature) devient sans objet (p. 2086) ; l'article 13, ainsi modifié, est adopté (p. 2086).

Après l'ART. 13 : adoption du *sous-amendement n° 129* de la commission à l'*amendement n° 84* (modification rédactionnelle) (p. 2086) ; adoption du *sous-amendement n° 130* de la commission à l'*amendement n° 84* (modification rédactionnelle) (p. 2086) ; adoption de l'amendement n° 84 du Gouvernement (agrément des réserves naturelles) (p. 2086) — les *amendements n° 40* corrigé de la commission et *n° 7* de M. Forens deviennent sans objet (p. 2086).

ART. 14 (modalités de gestion des réserves naturelles) (p. 2086) ; retrait de l'*amendement n° 101* de la commission des affaires culturelles (consultation des collectivités locales ou du Conseil national de la protection de la nature) (p. 2087) ; adoption de l'*amendement n° 41* de la commission (délégation de la gestion des réserves naturelles à des établissements publics) (p. 2087) ; l'article 14, ainsi modifié, est adopté (p. 2087).

ART. 15 (protection des gîtes minéraux et fossilifères) (p. 2087) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 42* de la commission (p. 2087) ; l'article 15 est supprimé (p. 2087).

Après l'ART. 15 : adoption du *sous-amendement n° 85* du Gouvernement à l'*amendement n° 43* (nécessité de l'accord du ministre chargé de la protection de la nature) (p. 2087); adoption de l'*amendement n° 43* de la commission (application aux réserves naturelles des dispositions ayant pour objet la réorganisation de la protection des monuments naturels et de certains sites) (p. 2087) ; retrait de l'*amendement n° 61* de M. Baumel, précédemment réservé (modalités du changement d'affectation de certains espaces boisés) (p.

2068) ; retrait de l'*amendement n° 110* de M. Gantier (conditions de création de zones naturelles d'équilibre) (p. 2089) ; adoption de l'*amendement n° 128* du Gouvernement : (modalités de changement d'affectation de certains espaces boisés) (p. 2089).

ART. 16 (agents habilités à constater les infracitons relatives à la protection de la faune et de la flore et à la création de réserves naturelles) (p. 2089) ; adoption des *sous-amendements n°s 86* et *87* du Gouvernement à l'*amendement n° 44* (modification de pure forme) (p. 2090) ; adoption de l'*amendement n° 44* de la commission (modification de pure forme) (p. 2090) ; adoption de l'*amendement n° 45* de la commission (modification de pure forme) (p. 2090) ; adoption de l'*amendement n° 46* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 2090) ; l'article 16, ainsi modifié, est adopté (p. 2090).

ART. 17 (force probante des procès-verbaux dressés par les personnes habilitées) (p. 2090) ; adoption de l'*amendement n° 47* de la commission (modification du délai de notification du procès-verbal) (p. 2090) ; l'article 17, ainsi modifié, est adopté (p. 2090).

ART. 18 (autorisation des personnes habilitées à pénétrer dans les propriétés privées incluses dans les réserves naturelles) (p. 2090) ; adoption de l'*amendement n° 48* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 2090) ; l'article 18, ainsi modifié, est adopté (p. 2090).

ART. 19 (sanctions applicables aux infractions relatives à la protection de la faune, de la flore et au régime des réserves naturelles) (p. 2090) ; adoption de l'*amendement n° 88* du Gouvernement (modification de pure forme) (p. 2090) ; retrait de l'*amendement n° 49* de la commission (modification de pure forme) (p. 2090) ; l'article 19, ainsi modifié, est adopté (p. 2090).

Après l'ART. 19 : adoption de l'*amendement n° 89* du Gouvernement (application des articles 529 à 530-1 du code de procédure pénale) (p. 2091).

ART. 20 (sanctions applicables en cas de travaux entrepris dans les réserves naturelles) : adoption (p. 2091).

Après l'ART. 20 : adoption du *sous-amendement n° 131* de la commission (insertion de l'amendement dans le code rural) (p. 2091) ; adoption de l'*amendement n° 90* du Gouvernement (modalités de mise en œuvre d'un plan de chasse pour certaines espèces d'animaux) (p. 2091).

ART. 21 (extension du bénéfice des nouvelles dispositions aux anciennes réserves) : adoption (p. 2091).

ART. 22 (modification du titre du livre II du code rural) (p. 2091) : adoption de l'*amendement* de suppression *n°* 50 de la commisson ; l'article 22 est supprimé (p. 2091).

ART. 23 (interdiction de l'exercice abusif de mauvais traitement envers les animaux) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 51* de la commission ; l'article 23 est supprimé (p. 2091).

ART. 24 (personnes habilitées à constater les infractions en matière de chasse et de pêche fluviale) (p. 2091) ; adoption de l'*amendement n° 52* de la commission (suppression des dispositions relatives à la force probante des procès-verbaux) (p. 2091) ; l'article 24, ainsi modifié, est adopté (p. 2091).

Après l'ART. 24 : adoption de l'*amendement n° 53* de la commission (art. 24 *bis :* extension aux zones maritimes de l'habilitation des agents des parcs nationaux et des réserves naturelles) (p. 2092) ; adoption de l'*amendedement n° 54* de la commission (article 24 *ter :* force probante des procès-verbaux des agents des parcs nationaux et des réserves naturelles) (p. 2092) ; adoption de l'*amendedement n° 91* rectifié du Gouvernement (article 24 *quater :* exercice par certaines associations de protection de la nature des droits reconnus à la partie civile) (p. 2092) ; les *amendement n°s 8* corrigé de M. Forens et *55* de la commission, ainsi que le *sous-amendement n° 95* de M. Mesmin deviennent sans objet (p. 2092).

ART. 25 (abrogation de dispositions existantes) ; adoption (p. 2093).

ART. 26 (modalités d'application de la loi) (p. 2093) ; adoption de l'*amendement n° 56* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 2093) ; l'article 26, ainsi modifié est adopté (p. 2093).

Après l'ART. 26 : adoption de l'*amendement n° 57* de la commission (extension du champ d'application de la loi aux terres australes et antarctiques françaises) (p. 2093).

REPRISE DE LA DISCUSSION [27 avril 1976] (p. 2164).

L'insertion dans le texte de la charte de l'animal et de l'obligation des études d'impact ; un projet qui donnera à l'administration les instruments de la protection de la vie de l'homme ; les pouvoirs exorbitants de l'administration (p. 2165).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi par scrutin public (p. 2165, 2166) ; liste des votants (p. 2181, 2182).

DEUXIÈME LECTURE [11 juin 1976] (p. 4059).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Nungesser, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de l'environnement.*

L'accord du Sénat sur les options fondamentales (p. 4059).

Intervention de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de l'environnement :

L'amélioration du projet de loi par les deux Assemblées (p. 4059).

DISCUSSION DES ARTICLES [11 juin 1976] (p. 4059).

ORATEURS : *MM. Mesmin, Nungesser, rapporteur, Granet, secrétaire d'Etat, Fontaine, Gabriel, Bertrand Denis, Bécam, de Poulpiquet, Maurice Legendre, Mme Thome-Patenôtre, MM. Fouchier, président de la commission de la production et des échanges, Xavier Deniau, Richomme, Labbé, Hamel.*

ART. 1er : adoption (p. 4059).

ART. 2 : l'approfondissement de la notion d'étude d'impact (p. 4059) ; adoption de l'*amendement n° 9* de M. Mesmin : réalisation des études d'impact en raison de l'incidence des aménagements sur le milieu naturel (p. 4060) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission : inclusion dans les études d'impact des mesures propres à réduire les conséquences dommageables des aménagements pour l'environnement (p. 4060) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission : conditions dans lesquelles le ministre pourra être saisi à propos de toute étude d'impact (p. 4060) adoption de l'*amendement n° 4* de la commission : constatation selon une procédure d'urgence de l'absence d'étude d'impact (p. 4060) ; l'article 2 ainsi modifié est adopté (p. 4060).

ART. 4 : adoption (p. 4061).

ART. 5 : adoption de l'*amendement n° 24* de M. Bertrand Denis : modification rédactionnelle (p. 4061) ; retrait de l'*amendement n° 15* du Gouvernement : modification rédactionnelle (p. 4061) ; l'*amendement n° 12* de M. Gabriel devient sans objet (p. 4062) ; l'article 5 ainsi modifié est adopté (p. 4062).

ART. 5 *bis* : adoption de l'*amendement n° 16* du Gouvernement : non-soumission à autorisation des établissements de toilettage d'animaux (p. 4062) ; l'article 5 *bis* ainsi modifié est adopté (p. 4062).

ART. 5 *ter* : adoption (p. 4062).

ART. 5 *quater* : retrait de l'*amendement n° 13* de M. Gabriel : non-soumission à autorisation et à contrôle des activités de pêche maritime et de conchyliculture (p. 4062) ; adoption de l'*amendement n° 1* de M. Bécam : non-soumission à autorisation et à contrôle des activités liées à la pêche maritime et à la conchyliculture (p. 4062) ; l'article 5 *quater* ainsi modifié est adopté (p. 4062).

ART. 5 *sexies* : adoption de l'*amendement n° 5* de la commission : fixation par décret en Conseil d'Etat des modalités d'application des dispositions de la loi (p. 4062) ; l'article 5 *sexies* ainsi modifié est adopté (p. 4063).

ART. 5 *octies* : rejet de l'*amendement n° 17* du Gouvernement : caractère impératif des dispositions à prendre par les maires en vue d'empêcher les divagations des chiens et des chats (p. 4063) ; adoption de l'*amendement n° 6* de la commission : modification rédactionnelle (p. 4063) ; retrait de l'*amendement n° 22* de Mme Thome-Patenôtre : ramener à six jours le délai d'abattage des chiens et chats errants (p. 4065) ; *amendement n° 7* de la commission : double délai d'abattage des chiens et chats errants (p. 4063) ; retrait du *sous-amendement n° 25* de Mme Thome-Patenôtre : augmenter à six jours le délai d'abattage des chiens et chats errants (p. 4065) ; adoption de l'*amendement n° 7* (p. 4065) ; l'article 5 *octies* ainsi modifié est adopté (p. 4065).

ART. 5 *nonies* : rejet de l'*amendement n° 23* de Mme Thome-Patenôtre : application des sanctions pénales en cas de mise à mort des animaux (p. 4066); l'article 5 *nonies* est adopté (p. 4066).

ART. 6 : adoption (p. 4066).

ART. 8 : retrait de l'*amendement n° 14* de M. Gabriel : prise en compte de l'intérêt du maintien des activités de nature halieutique par l'acte de classement des réserves (p. 4067) ; adoption d'un *amendement* du Gouvernement : suppression de la référence à la nature des activités traditionnelles devant être prise en compte dans l'acte de classement des réserves (p. 4067) ; l'article 8 ainsi modifié est adopté (p. 4067).

ART. 11 : adoption (p. 4067).

ART. 13 *bis* : adoption du texte commun des *amendements n° 18* du Gouvernement et *n° 10* de M. Mesmin : consultation des

collectivités locales lors de l'agrément par le ministre, des propriétés privées (p. 4068) ; retrait de l'*amendement n° 11* de M. Richomme : instauration d'un droit de « non chasse » (p. 4069) ; l'article 13 *bis* modifié est adopté (p. 4069).

ART. 15 : adoption de l'*amendement n° 8* de la commission : instauration d'une procédure d'enquête publique lors du déclassement d'un territoire classé en réserve naturelle (p. 4069) ; l'article 15 ainsi modifié est adopté (p. 4069).

ART. 15 *ter* (donner la priorité à la protection des espaces boisés) (p. 4069, 4070), adoption de l'article (p. 4070).

ART. 19 : adoption (p. 4070).

ART. 19 *bis* : adoption de l'*amendement n° 19* du Gouvernement : règlement de l'amende forfaitaire au moyen d'un timbre-amende (p. 4071) ; l'article 19 *bis*, ainsi modifié, est adopté (p. 4071).

ART. 20 : adoption (p. 4071).

ART. 20 *bis* : supprimé par le Sénat (p. 4071).

ART. 21 : adoption de l'*amendement n° 20* du Gouvernement : dispositions de la loi s'appliquant aux réserves naturelles (p. 4071) ; l'article 21, ainsi modifié, est adopté (p. 4071).

ART. 22 A : *amendement n° 21* de M. Corrèze (art. 366 du code rural) : droit de chasser en tout temps le gibier à poil à l'intérieur de propriétés clôturées (p. 4071) ; retrait du *sous-amendement n° 26* de M. de Poulpiquet : caractère non obligatoire de la proximité des propriétés d'une habitation (p. 4072) ; adoption du *sous-amendement n° 27* de M. de Poulpiquet : conditions dans lesquelles d'autres espèces pourront être chassées (p. 4072) ; l'*amendement n° 21* est adopté (p. 4072) ; l'article 22 A, ainsi modifié, est adopté (p. 4072).

ART. 24 *bis* : adoption (p. 4073) ;

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4073).

TROISIÈME LECTURE [25 juin 1976] (p. 4737).

ORATEURS : *Mme Crépin, suppléant ; MM. Nungesser, rapporteur de la commission de la production et des échanges ; Granet, secrétaire d'Etat.*

L'amélioration du projet de loi au fil des discussions (p. 4737).

ART. 22 A : adoption (p. 4737).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4737).

Voir aussi AFFICHAGE 1 ; ANIMAUX 1 ; COMMISSIONS D'ENQUÊTE 67 ; ETABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMODES 1 (article premier) ; FORÊTS 12, 17 ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Environnement [30 octobre 1974] (p. 5638, 5641 à 5660) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Services du Premier ministre : VI. — Recherche ; MER (DROIT DE LA) 1, 2 ; URBANISME 12.

— Aménagement de la côte Aquitaine. — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1336.

— Application de la loi sur la protection de la —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 324, 1151.

— Commerce des espèces menacées d'extinction. — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 163.

— Problèmes de l'eau. — *Voir* RAPPORT D'INFORMATION 38 ; EAUX 6, 7, 9.

— Prolifération des goélands dans la baie de Saint-Brieuc. — *Voir* QUESTIONS DU GOUVERNEMENT 965.

— Protection des oiseaux. — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1330.

— Protection des rivages méditerranéens. — *Voir* POLLUTION 5.

NAUFRAGE (de la drague « Cap de La Hague » et du thonier « Pell-Euz-An-Neiz »)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports [30 octobre 1973] (p. 5073, 5076, 5077, 5078, 5082, 5083, 5088, 5090).

NAVIGATION MARITIME

Voir COMMISSION D'ENQUÊTE 53 ; MARINE MARCHANDE ; MER (DROIT DE LA —) 3 ; NAVIRE 2 ; RESPONSABILITÉ CIVILE 4 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 116.

— Fiscalité applicable aux copropriétaires de navires. — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Articles et articles additionnels non rattachés, article 66.

NAVIRES

1. — PROJET DE LOI **n° 1105** MODIFIANT L'ARTICLE 3 DE LA LOI n° 67-5 DU 3 JANVIER 1967 PORTANT STATUT DES NAVIRES ET AUTRES BATIMENTS DE MER, présenté au Sénat le 22 janvier 1974 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 129 (année 1973-1974) ; rapport le 28 juin 1974 par M. Pierre Marcilhacy, n° 210 (année 1973-1974) ; adoption le 27 juin 1974. — Projet de loi n° 75 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 28 juin 1974 (renvoyé à la commission des lois constitutonnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 1105 ; rapport le 5 décembre 1974 par M. Baudouin, n° 1370 ; adoption avec modifications le 4 avril 1975. — Projet de loi n° 230.

Transmis au Sénat le 8 avril 1975 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 225 (année 1974-1975) ; rapport le 16 avril 1975 par M. Pierre Marcilhacy, n° 235 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 17 avril 1975. — Projet de loi n° 88 (année 1974-1975).

Loi n° 75-300 du 29 avril 1975, publiée au *J.O.* du 30 avril 1975 (p. 4412).

PREMIÈRE LECTURE [4 avril 1975] (p. 1323).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur suppléant de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Francisation des navires (p. 1323) ; possibilité d'hypothéquer : crédit-bail (p. 1324).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice ;

Le projet ne remet pas en cause fondamentalement la loi du 3 janvier 1967 ; prise en considération de l'opération de financement par crédit-bail ; si le navire est géré par des Français une dérogation pourra être accordée par les pouvoirs publics ; l'affrètement « coque nue » (p. 1324).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 1* de M. Baudouin, rapporteur, supprimant l'intervention d'un décret (p. 1325) ; adoption à l'élection de domicile en France ; adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 1325).

ART. 2 et 3 : adoption.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1324).

2. — PROJET DE LOI **n° 1301** MODIFIANT LA LOI n° 67-405 DU 20 MAI 1967 SUR LA SAUVEGARDE DE LA VIE HUMAINE EN MER ET L'HABITABILITÉ A BORD DES NAVIRES, présenté à l'Assemblée nationale le 19 novembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), rapport le 29 avril 1976 par M. Baudouin, n° 2237 ; adoption le 7 mai 1976. — Projet de loi n° 476.

Transmis au Sénat le 11 mai 1976, n° 291 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 2 juin 1976 par M. Pierre Marcilhacy, n° 328 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 3 juin 1976. — Projet de loi n° 150 (année 1975-1976).

Loi n° 76-517 du 14 juin 1976, publiée au *J.O.* du 14 juin 1976 (p. 3596).

PREMIÈRE LECTURE [7 mai 1976] (p. 2836).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, suppléant M. Baudouin, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, Hamel.*

Modifier la loi du 20 mai 1967 pour tenir compte de la réforme des services extérieurs du secrétariat général de la marine marchande ; substituer l'appellation « Affaires maritimes » à l'ancienne appellation de « l'inscription maritime » ; compléter la liste des agents habilités à contrôler la sécurité et l'habitabilité des navires ; y inclure la nouvelle catégorie des « techniciens » experts du service de la sécurité et de la navigation maritime » ; les progrès très rapides des techniques de construction navale ; l'apparition de types de navires nouveaux ; l'accroissement considérable de la navigation de plaisance (p. 2836).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat :

L'habilitation d'une catégorie nouvellement créée d'agents de l'Etat ; la volonté du Gouvernement d'adapter son action dans le domaine de la sécurité en mer des personnes et des biens ; la création du nouveau corps des « techniciens experts du service de la sécurité et de la navigation maritime » (p. 2837).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les services éminents rendus par les agents et CRS, l'été, sur les plages ; la brutalisation de certains contrôleurs de la SNCF ; la nécessité de renforcer les effectifs du personnel de la SNCF chargés d'assurer la police des gares.

DISCUSSION DES ARTICLES [7 mai 1976] (p. 2837).

ORATEURS : *MM. Jalton, Gerbet, rapporteur suppléant, Cavaillé, secrétaire d'Etat.*

ART. 1er : article 3 de la loi du 20 mai 1967 (liste des personnes ayant libre accès à bord de tout navire) : rejet de l'amendement n° 1 de M. Darinot, soutenu par M. Jalton (libre accès à bord des représentants des comités d'hygiène et de sécurité, des délégués syndicaux et des délégués ayant mandat) (p. 2838) ; l'article 1er est adopté (p. 2838).

ART. 2 : article 4 de la loi du 20 mai 1967 (personnes habilitées à constater les infractions aux règlements sur la sécurité et l'habitabilité à bord des navires) : adoption (p. 2838).

ART 3 (application de la loi aux territoires d'outre-mer) : adoption (p. 2839).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2839).

NAVIRES PÉTROLIERS

— **Naufrages de** —. *Voir* MARINE MARCHANDE ; MER (DROIT DE LA —) ; POLLUTION.

NAZIS

Voir BARBIE (Klaus).

NAZISME

— **Voyage en France d'anciens Walfen SS.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1142.

NEOGRAVURE (Groupe)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Travail [4 novembre 1974] (p. 5771, 5787, 5800) ; Services du Premier ministre (Information) [25 octobre 1974] (p. 5489) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 192, 202, 237, 268, 280 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 50 à 54 (p. 1753).

— **Secteur de l'héliogravure lourde (Entreprise** —). *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 587.

NEUWIRTH (Loi)

Voir AVORTEMENT 3 [13 et 14 décembre 1973] (p. 6943, 6953, 6957, 6968, 6972, 6975) ; NAISSANCES (Contrôle des).

NEVERS

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Protection de la nature et de l'environnement [19, 20 novembre 1973] (p. 6045).

NICE

— **Construction de l'hôtel des impôts de** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1230.

— **Modalité d'établissement des listes électorales de la ville de** —. *Voir* ELECTIONS (LÉGISLATION) 40, articles 3 et 7.

— **Observatoire de** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 791.

NIGER

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 28.

NIXON-ROUND

Voir DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 5 (p. 1533, 1534, 1536, 1545, 1564).

NOBEL

— **Prix** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Services du Premier ministre : VI. — Recherche.

NOIX DE GRENOBLE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 923** TENDANT A MODIFIER LE DÉCRET-LOI

DU 17 JUIN 1938 SUR LA DÉFINITION DE L'AIRE D'APPELLATION DE LA « NOIX DE GRENOBLE », présentée au Sénat le 15 décembre 1972 par M. Verillon (renvoyée à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 156 (année 1972-1973) ; rapport le 5 décembre 1973 par M. Paul Mistral, n° 60 (année 1973-1974) ; adoption le 20 décembre 1973. — Proposition de loi n° 45 (année 1973-1974).

Transmise à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1536** TENDANT A MODIFIER LE DÉCRET-LOI DU 17 JUIN 1938 SUR LA DÉLIMITATION DE L'AIRE D'APPELLATION DE LA « NOIX DE GRENOBLE », présentée à l'Assemblée nationale le 11 avril 1975 par M. Bernard-Reymond (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

NON-RÉSIDENT

Voir IMPÔT SUR LE REVENU 10, article 7.

NORD - PAS-DE-CALAIS

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 17.

— **Activité économique de la région d'Arras.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT, 336.

— **Aide de l'Etat aux communes sinistrées de la région Nord.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 435.

— **Développement des installations téléphoniques dans le —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1208.

— **Récolte de pommes de terre et de betteraves.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 214, 293, 326.

— **Ressources en charbon du bassin houiller du —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 968.

— **Situation de l'emploi dans le Pas-de-Calais.** — *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3257, 3260).

NOTAIRE

Voir CRÉANCES 3 ; OFFICIER MINISTÉRIEL 1.

NOUVELLE AGENCE DE PRESSE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Information [25 october 1974] (p. 5494).

NOUVELLE-CALÉDONIE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 570** TENDANT A L'ABROGATION DES LOIS N° 69-4 DU 3 JANVIER 1969 MODIFIANT LA RÉGLEMENTATION MINIÈRE EN NOUVELLE-CALÉDONIE ET N° 69-6 DU 3 JANVIER 1969 PORTANT RÉGIME FISCAL DE CERTAINS INVESTISSEMENTS DANS LE TERRITOIRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par MM. Pidjot et Sanford (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1151** TENDANT A L'ABROGATION DE LA LOI N° 63-1246 DU 21 DÉCEMBRE 1963 PORTANT RÉORGANISATION DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE AINSI QUE DES LOIS N° 69-4 DU 3 JANVIER 1969 MODIFIANT LA RÉGLEMENTATION MINIÈRE EN NOUVELLE-CALÉDONIE ET N° 69-6 DU 3 JANVIER 1969 PORTANT RÉGIME FISCAL DE CERTAINS INVESTISSEMENTS DANS LE TERRITOIRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE, présentée à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1974 par MM. Pidjot, Sanford et Mme Fritsch (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 1710** TENDANT A DOTER LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES D'UN NOUVEAU STATUT, présentée à l'Assemblée nationale le 5 juin 1975 par MM. Pidjot et Sanford (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 9 décembre 1976 par M. Piot, n° 2682.

Voir NOUVELLE-CALÉDONIE 4.

4. — PROJET DE LOI **n° 1950** RELATIF A L'ORGANISATION DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES, présenté à l'Assemblée nationale le 31 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 9 décembre 1976 par M. Piot, n °2682 ; décla-

ration d'urgence le 10 décembre 1976 ; adoption le 13 décembre 1976. — Projet de loi n° 593.

Transmis au Sénat le 14 décemrbe 1976, n° 151 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 15 décembre 1976 par M. Paul Guillard, n° 163 (année 1976-1977) ; adoption avec modification le 18 décembre 1976. — Projet de loi n° 68 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 18 décembre 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, n° 2725) ; demande de commission mixte paritaire le 18 décembre 1976 ; rapport le 20 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Piot, n° 2727 ; adoption définitive le 20 décembre 1976. — Projet de loi n° 627.

Au Sénat, rapport le 20 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Paul Guillard, n° 189 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 20 décembre 1976. — Projet de loi n° 77 (année 1976-1977).

Loi n° 76-1222 du 28 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 29 décembre 1976 (p. 7530).

PREMIÈRE LECTURE [13 décembre 1976] (p. 9270, 9300).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Piot, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles ; Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur ; Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer ; Franceschi, Odru, Pidjot.*

Motion de renvoi en commission n° 1 de M. Franceschi : MM. Franceschi ; Foyer, *président de la commission ;* Piot, *rapporteur ;* Stirn, *secrétaire d'Etat.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les méthodes de travail imposées par le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche ; les divergences de conceptions ; l'autonomie de gestion ; l'autonomie régionale ; le président du conseil de Gouvernement ; le statut autonomiste ; la loi-cadre du 23 juin 1956 ; l'assemblée territoriale ; l'effort de clarification formelle et de codification ; les cinq textes qui fixent le statut de la Nouvelle-Calédonie (p. 9270) ; l'équilibre des institutions territoriales ; le rôle du haut-commissaire ; les compétences de l'Etat ; les attributions de l'assemblée territoriale (p. 9271).

Intervention de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur :

Le maintien des liens étroits entre la Nouvelle-Calédonie et la France ; l'inadaptation du statut départemental ; la décentralisation (p. 9271).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer :

L'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie ; le renforcement des pouvoirs des maires ; la réalité politique et économique du territoire ; l'extension des attributions du conseil de gouvernement ; le transfert du pouvoir de décision du haut-commissaire ; la répartition des pouvoirs entre les autorités territoriales et l'Etat ; les attributions de l'assemblée territoriale ; l'institution d'une commission de développement économique régional (p. 9272).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La liberté de gestion des affaires territoriales (p. 9272) ; la volte-face du Gouvernement ; la réalité économique et sociale calédonienne ; les compétences de l'Etat ; les compétences à la charge du territoire ; la mise en place d'une administration locale surpuissante ; les conceptions économiques des classes moyennes ; le redécoupage électoral du territoire ; l'opposition des socialistes et des radicaux de gauche ; le principe d'autodétermination (p. 9273) ; la parodie de consultation organisée en 1975 ; la non-prise en compte de la revendication à l'autonomie interne ; le maintien de structures de domination coloniale ; un projet qui va à l'encontre des vœux exprimés par l'assemblée territoriale ; le projet d'autonomie interne (p. 9274) ; le caractère inconstitutionnel des dispositions transitoires ; les articles 72, 74, 76 de la Constitution ; l'option constitutionnelle du 17 décembre 1958 ; les besoins des Calédoniens (p. 9275).

Demande de renvoi en commission n° 1 de M. Franceschi.

L'article 74 de la Constitution ; la consultation de l'assemblée territoriale ; la nécessité de procéder à une consultation régulière et sincère de l'assemblée territoriale ; l'absence d'identité du texte soumis au Parlement avec celui soumis à consultation ; la non-réalisation du quorum (p. 9275) ; la demande de l'assemblée territoriale d'une nouvelle dé-

libération ; l'absence de consultation de l'Assemblée sur un projet en forme (p. 9276).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

La consultation des Calédoniens sur le statut ; la prise en compte des observations présentées par les membres de l'assemblée territoriale (p. 9276) ; rejet par scrutin public de la motion de renvoi en commission n° (p. 9276) ; liste des votants (p. 9293, 9294).

DISCUSSION DES ARTICLES [13 décembre 1976] (p. 9277).

ORATEURS : *MM. Pidjot, Piot, rapporteur ; Stirn, secrétaire d'Etat ; Franceschi, Max Lejeune, Alain Bonnet, Odru.*

Avant l'ART. 1er : rejet par scrutin public de l'*amendement n° 43* de M. Pidjot (association de la République et du peuple de la Nouvelle-Calédonie et dépendances dans une communauté) (p. 9277) ; liste des votants (p. 9294, 9295).

ART. 1er (définition géographique et juridique de la Nouvelle-Calédonie) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (caractère non limitatif de l'énumération des îles et îlots) (p. 9277) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 44* de M. Pidjot (caractère provisoire du statut de territoire d'outre-mer et représentation de façon spécifique au Parlement) (p. 9278) ; liste des votants (p. 9295, 9296) ; l'article 1er est adopté (p. 9278).

ART. 2 (pouvoirs du haut-commissaire de la République) : rejet de l'*amendement n° 101* de M. Franceschi (représentation de l'autorité de l'Etat) (p. 9278) ; rejet de l'*amendement n° 45* de M. Pidjot (pouvoirs de recrutement et de nomination des fonctionnaires de l'enseignement secondaire) (p. 9279) ; rejet de l'*amendement n° 46* de M. Pidjot (dévolution du rôle de chef du territoire au président du conseil de gouvernement) (p. 9279) ; l'article 2 est adopté (p. 9279).

ART. 3 : réservé (p. 9279).

ART. 4 (compétence du haut-commissaire de la République) : rejet de l'*amendement n° 102* de M. Franceschi (promulgation des lois et règlements applicables dans le territoire par le haut-commissaire) ; l'*amendement n° 103* de M. Franceschi (suppression des compétences en matière d'ordonnancement de recettes et de dépenses civiles de l'Etat) devient sans objet (p. 9279) ; rejet de l'*amendement n° 104* de M. Franceschi (suppression du pouvoir réglementaire) (p. 9279) ; rejet de l'*amendement n° 49* de M. Pidjot (pouvoir réglementaire dans les matières définies par les textes en vigueur) (p. 9280) ; rejet de l'*amendement n° 105* de M. Franceschi (suppression des compétences en matière de constatation par arrêté de la désignation coutumière des chefs de tribu) (p. 9280) ; l'article 4 est adopté (p. 9280).

ART. 5 (pouvoirs de tutelle du haut-commissaire sur les actes des autorités territoriales) (p. 9280) : adoption des *amendements n°s 3* et *4 rectifiés* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 9280) ; adoption de l'*amendement n° 106* de M. Franceschi (information du vice-président du conseil de gouvernement en cas d'annulation d'un acte du Conseil) (p. 9280) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 5* de la commission (p. 9281) ; adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (annulation des délibérations en matière budgétaire après une seule lecture) (p. 9281) ; rejet de l'*amendement n° 107* de M. Franceschi (possibilité de recours en Conseil d'Etat contre les décrets d'annulation) (p. 9281) ; l'article 5 est modifié (p. 9281).

ART. 6 (voies ouvertes au pouvoir central lorsque le fonctionnement régulier des pouvoirs publics est menacé) (p. 9281) : rejet de l'*amendement n° 108* de M. Franceschi (modalités de révocation du conseil en cas de suspension d'un seul conseiller) (p. 9282) ; l'article 6 est adopté (p. 9282).

ART. 7 (compétences de l'Etat) : rejet de l'*amendement n° 50* de M. Pidjot (exercice des compétences de l'Etat dans les domaines de souveraineté nationale) (p. 9283) ; *amendement n° 7 rectifié* de la commission (caractère limitatif des diverses compétences de l'Etat) ; rejet du *sous-amendement n° 80 rectifié* de M. Franceschi (exercice conjoint par l'Etat et le territoire des compétences en matière de réglementation minière) (p. 9283) ; rejet du *sous-amendement n° 109* de M. Franceschi (compétence de l'assemblée territoriale en matière d'organisation et réglementation des programmes de radiodiffusion télévision) (modification rédactionnelle) (p. 9283) ; adoption de l'*amendement n° 7 rectifié* qui devient l'article 7 (p. 9283).

ART. 8 (composition du conseil de gouvernement) (p. 9283) : rejet par scrutin public de l'*amendement n° 51* de M. Pidjot (caractèe ministériel des fonctions de membre du conseil de gouvernement) (p. 9283) ; liste des votants (p. 9296, 9297) ; rejet de l'*amendement* de coordination *n° 81* de M. Franceschi (p. 9263) ; adoption de l'*amendement n° 8 rectifié* de la commission (instauration d'une fonction de vice-président) (p. 9283) ; rejet de l'*amendement n° 110* de M. Franceschi (participation aux séances à titre consultatif

du secrétariat général) (p. 9284) ; l'article 8 est adopté (p. 9284).

ART. 9 : (modalités d'élection pour l'assemblée territoriale des conseillers de gouvernement) (p. 9284) : rejet des *amendements n°s 82* de M. Franceschi et *52* de M. Pidjot (élection des conseillers au scrutin majoritaire à un tour) (p. 9284) ; les *amendements n°s 53* de M. Pidjot et *83* de M. Franceschi (suppression des modalités relatives à la répartition des sièges et à l'établissement des listes) deviennent sans objet (p. 9284) ; l'article 9 est adopté (p. 9284).

ART. 10 (conditions d'éligibilité des candidats) (p. 9284) : adoption de l'*amendement n° 111* de M. Franceschi (réduction à 21 ans de l'âge minimum d'éligibilité) (p. 9285) ; rejet de l'*amendement n° 112* de M. Franceschi (non-soumission des candidats aux conditions d'éligibilité fixées pour l'élection des conseillers territoriaux) (p. 9285) ; l'article 10 est adopté (p. 9285).

ART. 11 (conditions de remplacement des conseillers en cas de vacance) : l'*amendement n° 84* de M. Franceschi (modalités de remplacement des conseillers dans le cadre d'un scrutin de liste majoritaire à un tour) devient sans objet (p. 9285) ; l'article 11 est adopté (p. 9285).

ART. 12 (modalités d'annulation des élections au conseil de Gouvernement) : adoption (p. 9285).

ART. 13 : réservé (p. 9285).

ART. 14 (constatation par le haut-commissaire des résultats de l'élection) : adoption (p. 9285).

ART. 15 (conditions de maintien en fonction du conseil de Gouvernement) : adoption (p. 9285).

ART. 16 (modalités de réception des démissions des conseillers de Gouvernement) : adoption (p. 9285).

ART. 17 : réservé (p. 9285).

ART. 18 (délais d'ouverture des élections des membres du conseil de Gouvernement) : adoption (p. 9285).

ART. 19 (désignation du lieu de séance) : adoption (p. 9285).

ART. 20 (dispositions relatives au fonctionnement du conseil) (p. 9285) : rejet de l'*amendement n° 113* de M. Franceschi (convocation du conseil de Gouvernement en cas de demande écrite de la majorité de ses membres élus) (p. 9286) ; rejet de l'*amendement n° 114* de M. Franceschi (conditions d'organisation du secrétariat du conseil de Gouvernement et de la conservation des archives) (p. 9286) ; l'article 20 est adopté (p. 9286).

ART. 21 (modalités de vote du conseil de Gouvernement) (p. 9286) ; *amendement n° 11* de la commission (non-participation du président au vote) ; adoption du *sous-amendement n° 86* de M. Franceschi (caractère prépondérant de la voix du vice-président en cas de partage) (p. 9286) ; adoption de l'*amendement n° 11* (p. 9286) ; l'article 21 est adopté (p. 9286).

ART. 22 (principe de la non-publicité des débats et obligation de secret des conseillers de Gouvernement) (p. 9286) : rejet de l'*amendement n° 54* de M. Pidjot (soumission au secret des débats du conseil seulement après intervention d'une décision à la majorité des membres présents) (p. 9286) ; adoption de l'*amendement n° 12* de la commission (soumission des débats du conseil au secret à la suite d'une décision acquise à la majorité des membres présents) (p. 9286) ; adoption de l'*amendement n° 87* de M. Franceschi (suppression des dispositions relatives à la responsabilité pénale des crimes et délits commis par les conseillers de gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions) (p. 9287) ; l'*amendement n° 145* de M. Lauriol (responsabilité pénale des conseillers en matière d'infractions commises dans l'exercice de leurs fonctions) devient sans objet (p. 9287) ; adoption de l'*amendement n° 115* de M. Franceschi (information du public par voie de communiqués des résultats des travaux du conseil de gouvernement (p. 9287) ; l'article 22 est adopté (p. 9287).

ART. 23 (régime indemnitaire des membres du conseil de gouvernement) (p. 9287) : adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (modalités de fixation d'une indemnité de représentation pour le président) (p. 9287) ; l'article 23 est adopté (p. 9287).

ART. 24 (missions collectives du conseil de gouvernement) (p. 9287) : rejet de l'*amendement n° 88* de M. Franceschi (détermination, conduite et contrôle par le conseil de la politique des services territoriaux) (p. 9288) ; rejet de l'*amendement n° 89* de M. Franceschi (conditions de délégation, par le conseil, de la conduite d'un secteur de l'administration territoriale, à un des membres élus) (p. 9288) ; l'article 24 est adopté (p. 9288).

ART. 25 (détermination limitative des domaines de compétence du conseil du gouvernement) (p. 9288) : adoption de l'*amendement n° 14* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 9288) ; retrait de l'*amendement n° 15* de la commission (compétence du conseil

en matière d'organisation, modification et suppression des organismes assurant dans le territoire la représentation des intérêts économiques) (p. 9289) ; adoption de l'*amendement n° 90* de M. Franceschi (compétence du conseil en matière d'organisation, modification, suppression des organismes assurant dans le territoire la représentation économique) (p. 9289) ; adoption de l'*amendement n° 116* de M. Franceschi (compétence du conseil en matière de statuts particuliers des corps territoriaux de fonctionnaires) (p. 9289) ; adoption de l'*amendement n° 16* de la commission (compétence du conseil en matière de statuts particuliers du cadre territorial de l'enseignement secondaire et technique) (p. 9289) ; adoption de l'*amendement n° 117* de M. Franceschi (compétence du conseil en matière d'autorisation de captage des eaux) (p. 9289) ; rejet de l'*amendement n° 118* de M. Franceschi (compétence du conseil en matière de concession sous réserve de l'autorisation de perception donnée par l'assemblée territoriale) (p. 9289) ; rejet de l'*amendement n° 119* de M. Franceschi (fixation par l'assemblée territoriale de la limite du montant des transactions sur les litiges) (p. 9289) ; adoption de l'*amendement n° 17* de la commission (représentation du territoire en matière de litiges par le vice-président du conseil de gouvernement) (p. 9289) ; adoption de l'*amendement n° 120* de M. Franceschi (compétence du conseil en matière de programme d'études et de détermination des données statistiques) (p. 9290) ; adoption de l'*amendement n° 121* de M. Franceschi (compétence du conseil en matière de codification des réglementations territoriales et mise à jour annuelle des codes) (p. 9290) ; rejet de l'*amendement n° 122* de M. Franceschi (compétence du conseil en matière d'actes réglementaires du haut-commissaire relatifs à l'exercice de la compétence territoriale) (p. 9290) ; l'article 25 est adopté (p. 9290).

ART. 26 (rôle consultatif du conseil de gouvernement) (p. 9290) : rejet de l'*amendement n° 123* de M. Franceschi (suppression des dispositions relatives à la détermination des projets concernant des matières de compétence territoriale soumis à délibération ou avis de l'assemblée) (p. 9290) ; adoption de l'*amendement n° 18* de la commission (suppression des dispositions relatives aux modalités de préparation du budget du territoire) (p. 9290) ; l'article 26 est adopté (p. 9290).

ART. 27 (détermination par le conseil de gouvernement des sanctions des infractions aux dispositions de ses actes réglementaires) (p. 9290) : rejet de l'*amendement n° 124* de M. Franceschi (plafonnement des sanctions) (p. 9290) ; l'article 27 est adopté (p. 9290).

ART. 17 (*suite*) (précédemment réservé) (modalités de contrôle par les conseillers de gouvernement de l'application de leurs décisions) (p. 9291) ; adoption de l'*amendement* de suppression *n° 10* de la commission (p. 9191) ; l'article 17 est supprimé (p. 9291).

Après l'ART. 17 : adoption de l'*amendement n° 19 rectifié* de la commission (modalités par lesquelles le vice-président et les conseillers du gouvernement peuvent adresser une requête au ministre chargé des territoires d'outre-mer en cas d'inapplication d'une de leurs décisions) (p. 9291).

ART. 28 (recours devant les juridictions administratives contre les actes du conseil de gouvernement) (p. 9291) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 20* de la commission ; l'article 28 est supprimé (p. 9291).

Avant l'ART. 29 : adoption de l'*amendement n° 21* de la commission (conditions d'établissement en monnaie locale du projet de budget territorial par le chef du territoire) (p. 9291).

ART. 29 (missions du haut commissaire en qualité de chef du territoire) (p. 9291) ; *amendement n° 22* de la commission (modification rédactionnelle) ; adoption du *sous-amendement n° 126* de M. Franceschi (modification rédactionnelle) (p. 9291) ; adoption de l'*amendement n° 22,* qui devient l'article 29 (p. 9291).

ART. 30 (modalités d'élection du vice-président du conseil de gouvernement et attribution aux membres du conseil d'une mission permanente de contrôle d'un secteur de l'administration territoriale) (p. 9291) : l'*amendement* de suppression *n° 91* de M. Franceschi devient sans objet (p. 9292) ; rejet de l'*amendement n° 56* de M. Pidjot (fixation par le président du conseil de gouvernement à chacun des ministres de la charge d'un secteur particulier de l'administration territoriale (p. 9292) ; l'article 30 est adopté (p. 9292).

ART. 31 (modalités d'accomplissement des missions permanentes de contrôle des secteurs de l'administration) (p. 9292) ; *amendement n° 23* de la commission (modification rédactionnelle) ; adoption du *sous-amendement n° 127* de M. Franceschi (présentation par le vice-président de rapports sur la situation du territoire et le fonctionnement du conseil de gouvernement) (p. 9292) ; adoption de l'*amendement n° 23* dont le texte devient l'article 31 (p. 9292).

ART. 32 (conditions d'éligibilité à l'assemblée territoriale) (p. 9300) : adoption de l'*amendement n° 128* de M. Franceschi (fixation à 21 ans de l'âge minimum d'éligibilité) (p. 9301) ; adoption du texte commun des

amendements n° 24 de la commission *et n° 129* de M. Franceschi (suppression des conditions de lecture, d'écriture et de parler en français) (p. 9301) ; rejet de l'*amendement n° 130* de M. Franceschi (période d'éligibilité des fonctionaires d'autorité) (p. 9301) ; l'article 32 est adopté (p. 9301).

ART. 33 (fixation par la loi des modalités d'élection et du nombre et de la répartition des sièges de l'asemblée territoriale ainsi que de la durée des mandats) (p. 9301) ; : rejet de l'*amendement n° 131* de M. Franceschi (élection de l'assemblée territoriale au suffrage universel et direct et détermination par l'assemblée du mode de scrutin applicable à son élection) (p. 9302) ; l'article 33 est adopté (p. 9302).

ART. 34 (conditions dans lesquelles le chef du territoire détermine le nombre de sections et de bureaux de vote secondaires) : adoption (p. 9302).

ART. 50 (limites dans lesquelles les délibérations de l'assemblée peuvent déroger à la législation et à la réglementation en vigueur lors de la promulgation de la loi) (p. 9307) : rejet de l'*amendement n° 138* de M. Franceschi (caractère non limitatif de l'intervention des délibérations de l'assemblée territoriale) (p. 9307) ; adoption de l'*amendement n° 139* de M. Franceschi (consultation obligatoire de l'assemblée sur les projets de ratification de convention internationale ressortissant de la compétence territoriale) (p. 9307); l'article 50 est adopté (p. 9307).

ART. 51 (conditions de détermination par l'assemblée des sanctions des infractions à ses règlements) (p. 9307, 9308) : réserve de l'article 51 (p. 9308).

ART. 52 (matières soumises obligatoirement à l'avis de l'assemblée territoriale) (p. 9308) : rejet de l'*amendement n° 75* de M. Pidjot (insertion de certaines matières actuellement soumises à avis de la part de l'assemblée) (p. 9309) ; adoption de l'*amendement n° 30* de la commission (soumission à avis de la nomination du représentant au conseil de surveillance de l'institut d'émission d'outre-mer) (p. 9309) ; adoption de l'*amendement n° 31* de la commission (soumission à avis de l'aménagement, de l'équipement et de l'entretien des réseaux téléphoniques et télégraphiques et du service radioélectrique intérieur) (p. 9309) ; l'article 52 est adopté (p. 9309).

ART. 53 (modalités de saisine de l'assemblée territoriale des projets et propositions et modalités de l'initiative des dépenses) (p. 9309) : adoption de l'*amendement n° 32* de la commission (modalités de communication et d'examen des propositions des membres de l'assemblée) (p. 9309) ; adoption de l'*amendement n° 33* de la commission (suppression des dispositions relatives à l'initiative des dépenses) (p. 9309) ; rejet de l'*amendement n° 76* de M. Pidjot (modalités d'exercice du droit d'initiative des conseillers territoriaux) (p. 9310) ; l'article 53 est adopté (p. 9310).

ART. 48 (*suite*), précédemment réservé : adoption de l'*amendement n° 27* de la commission (suppression des deux derniers alinéas de l'article) (p. 9310) ; l'article 48 est supprimé (p. 9310).

Avant l'ART. 54 : adoption de l'*amendement n° 34* de la commission (initiative et conditions de détermination des dépenses) (p. 9310).

ART. 54 (conditions dans lesquelles peuvent être inscrites d'office au budget certaines dépenses obligatoires) : adoption (p. 9310).

ART. 55 (conditions d'ouverture par le chef du territoire des crédits provisoires mensuels en cas de non-mise en exécution du budget au 1er janvier) : adoption (p. 9310).

ART. 56 (notification des actes de l'assemblée territoriale au chef du territoire) : adoption (p. 9310).

ART. 57 (modalités d'assiette des impôts, taxes, contributions et droits de toute nature) : adoption (p. 9310).

ART. 58 (codification des réglementations issues des délibérations de l'assemblée territoriale ou prises en conseil de gouvernement) (p. 9310) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 141* de M. Franceschi (p. 9310) ; l'article 58 est supprimé (p. 9310).

ART. 59 (mise en cause de la responsabilité collective des conseillers de gouvernement par l'assemblée territoriale par le vote d'une motion de censure) (p. 9310) : rejet de l'*amendement n° 142* de M. Franceschi (interdiction de la proposition d'une autre motion de censure pendant la même session en cas de précédent rejet) (p. 9311) ; l'article 59 est adopté (p. 9311).

ART. 60 (fixation aux trois cinquièmes des membres de l'assemblée de la majorité requise pour l'adoption d'une motion de censure) (p. 9311) : rejet de l'*amendement n° 77* de M. Pidjot (mise en cause de la responsabilité d'un seul des membres du conseil de gouvernement et adoption des motions de censure à la majorité absolue) (p. 9311) ; adoption de l'*amendement n° 35* de la commission (adoption des motions de censure à la majorité absolue) (p. 9311) ; l'article 60 est adopté (p. 9311).

ART. 50 (limites dans lesquelles les délibérations de l'assemblée peuvent déroger à la législation et à la réglementation en vigueur lors de la promulgation de la loi) (p. 9307) : rejet de l'*amendement n° 138* de M. Franceschi (caractère non limitatif de l'intervention des délibérations de l'assemblée territoriale) (p. 9307) ; adoption de l'*amendement n° 139* de M. Franceschi (consultation obligatoire de l'assemblée sur les projets de ratification de conventions internationales ressortissant de la compétence territoriale) (p. 9307) ; l'article 50 est adopté (p. 9307).

ART. 51 (conditions de détermination par l'assemblée des sanctions des infractions à ses règlements) (p. 9307, 9308) : réserve de l'article 51 (p. 9308).

ART. 52 (matières soumises obligatoirement à l'avis de l'assemblée territoriale) (p. 9308) : rejet de l'*amendement n° 75* de M. Pidjot (insertion de certaines matières actuellement soumises à l'avis de la part de l'assemblée) (p. 9309) ; adoption de l'*amendement n° 30* de la commission (soumission à avis de la nomination du représentant au conseil de surveillance de l'institut d'émission d'outre-mer) (p. 9309) ; adoption de l'*amendement n° 31* de la commission (soumission à avis de l'aménagement, de l'équipement et de l'entretien des réseaux téléphoniques et télégraphiques et du service radioélectrique intérieur) (p. 9309) ; l'article 50 est adopté (p. 9309).

ART. 53 (modalités de saisine de l'assemblée territoriale des projets et propositions et modalités de l'initiative des dépenses) (p. 9309) : adoption de l'*amendement n° 32* de la commission (modalités de communication et d'examen des propositions des membres de l'assemblée) (p. 9309) ; adoption de l'*amendement n° 33* de la commission (suppression des dispositions relatives à l'initiative des dépenses) (p. 9309) ; rejet de l'*amendement n° 76* de M. Pidjot (modalités d'exercice du droit d'initiative des conseillers territoriaux) (p. 9310) ; l'article 53 est adopté (p. 9310).

ART. 48 (*suite*), précédemment réservé : adoption de l'*amendement n° 27* de la commission (suppression des deux derniers alinéas de l'article) (p. 9310) ; l'article 48 est supprimé (p. 9310).

Avant l'ART. 54 : adoption de l'*amendement n° 34* de la commission (initiative et conditions de détermination des dépenses) (p. 9310).

ART. 54 (conditions dans lesquelles peuvent être inscrites d'office au budget certaines dépenses obligatoires) : adoption (p. 9310).

ART. 55 (conditions d'ouverture par le chef du territoire des crédits provisoires mensuels en cas de non-mise en exécution du budget au 1er janvier) : adoption (p. 9310).

ART. 56 (notification des actes de l'assemblée territoriale au chef du territoire) : adoption (p. 9310).

ART. 57 (modalités d'assiette des impôts, taxes, contributions et droits de toute nature) : adoption (p. 9310).

ART. 58 (codification des réglementations issues des délibérations de l'assemblée territoriale ou prises en conseil de gouvernement) (p. 9310) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 14* de M. Franceschi (p. 9310) ; l'article 58 est supprimé (p. 9310).

ART. 59 (mise en cause de la responsabilité collective de sconseillers de gouvernement par l'assemblée territoriale par le vote d'une motion de censure) (p. 9310) : rejet de l'*amendement n° 142* de M. Franceschi (interdiction de la proposition d'une autre motion de censure pendant la même session en cas de précédent rejet) (p. 9311) ; l'article 59 est adopté (p. 9311).

ART. 60 (fixation aux trois cinquièmes des membres de l'assemblée de la majorité requise pour l'adoption d'une motion de censure) (p. 9311) : rejet de l'*amendement n° 77* de M. Pidjot (mise en cause de la responsabilité d'un seul des membres du conseil de gouvernement et adoption des motions de censure à la majorité absolue) (p. 9311) ; adoption de l'*amendement n° 35* de la commission (adoption des motions de censure à la majorité absolue) (p. 9311) ; l'article 60 est adopté (p. 9311).

ART. 61 à 67 (dispositions relatives à l'instauration de la région de la Nouvelle-Calédonie) (p. 9311, 9312) : retiré par le Gouvernement (p. 9312).

ART. 3 (*suite*), précédemment réservé (institutions territoriales) (p. 9312) : adoption du texte commun des *amendements n°s 47* de M. Pidjot et *78* de M. Franceschi (suppression des dispositions relatives à la présidence par le haut-commissaire de la République du conseil de Gouvernement) (p. 9312) ; adoption du texte commun des *amendements n°s 2* de la commission et *79* de M. Franceschi (suppression de la commission de développement économique régional) (p. 9312) ; rejet de l'*amendement n° 48* de M. Pidjot (institution de collectivités locales de droit territorial) (p. 9312) ; l'article 3 est adopté (p. 9312).

ART. 13 (*suite*), précédemment réservé (fonctions incompatibles avec la qualité de conseiller de Gouvernement) (p. 9312, 9313) :

adoption de l'*amendement* de coordination *n° 146* de M. Franceschi (p. 9313) ; adoption du texte commun des *amendements* de coordination *n°s 9* de la commission et *85* de M. Franceschi (p. 9313) ; l'article 13 est adopté (p. 9313).

ART. 68 (date d'expiration des pouvoirs de l'assemblée territoriale et du conseil de Gouvernement en exercice) (p. 9313) : rejet de l'*amendement n° 100* de M. Franceschi (conditions de renouvellement de l'assemblée territoriale dans les trois mois suivant la promulgation de la loi) (p. 9313) ; l'article 68 est adopté (p. 9313).

ART. 69 (abrogation de dispositions législatives ou réglementaires) (p. 9313) : adoption de l'*amendement n° 143* de M. Franeschi (abrogation des dispositions du décret du 12 décembre 1874) ((p. 9314) ; l'*amendement n° 144* de M. Franceschi (abrogation des dispositions du décret n° 57-811 du 22 juillet 1957) devient sans objet (p. 9314) ; l'article 69 est adopté (p. 9314).

ART. 51 (*suite*), précédemment réservé : retrait de l'*amendement n° 140* de M. Franceschi (entrée en vigueur des délibérations prévoyant les peines après le dépôt d'un projet de loi de validation devant le Parlement) (p. 9315) ; adoption de l'*amendement n° 148* de M. Foyer (conditions de détermination par l'assemblée territoriale de peines d'emprisonnement plafonnées et de l'application de peines correctionnelles) (p. 9314) ; l'*amendement n° 29* de la commission (suppression de l'énumération des sanctions complémentaires) devient sans objet (p. 9315) ; le texte de l'*amendement n° 148* devient l'article 51 (p. 9315).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Odru :* la revendication de l'autonomie interne ; le vote négatif du groupe communiste (p. 9315) ;

— *M. Franceschi :* le nouveau concept de « décentralisation poussée » ; le malaise mélanésien ; le vote négatif du groupe des socialistes et des radicaux de gauche (p. 9315) ;

— *M. Pidjot :* un texte qui marque une nette régression des institutions territoriales ; son vote négatif (p. 9315) ;

— *M. Jean Foyer :* le caractère progressif du texte ; le retour au régime de la loi-cadre de 1957 (p. 9316) ;

— *M. Stirn, secrétaire d'Etat :* la réalisation d'une réforme foncière en Nouvelle-Calédonie ; son développement industriel (p. 9216).

ADOPTION par scrutin public de l'ensemble du projet de loi (p. 9316), liste des votants (p. 9319, 9320) ;

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [20 décembre 1976] (p. 9776) :

ORATEURS : *MM. Piot, rapporteur de la commission mixte paritaire, Stirn, secrétaire d'Etat, Pidjot.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les dispositions proposées par la CMP (p. 9776, 9777).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

Caractéristiques du texte de la CMP (p. 9777).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Un texte qui va à l'encontre de la volonté des Néo-Calédoniens ; le maintien déguisé du statut colonial ; le refus du Gouvernement d'examiner un projet d'autonomie interne (p. 9777).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

Le statut d'autonomie interne (p. 9777).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9777, 9778, 9779, 9780).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Alain Vivien :* le vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 9780) ;

— *M. Villa :* le vote négatif du groupe communiste (p. 9780).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9780).

5. — PROJET DE LOI **n° 2007** RELATIF AU RÉGIME FISCAL DE CERTAINS INVESTISSEMENTS DANS LE TERRITOIRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE, présenté au Sénat le 4 novembre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation), n° 46 (année 1975-1976) ; rapport le 12 novembre 1975 par M. Maurice Blin, n° 48 (année 1975-1976) ; adoption le 20 novembre 1975 après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 34 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 21 novembre 1975 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan),

n° 2007 ; rapport le 4 décembre 1975 par M. de Rocca Serra, n° 2042 ; adoption le 10 décembre 1975. — Projet de loi n° 394.

Loi n° 75-1219 du 26 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1975 (p. 13372).

PREMIÈRE LECTURE [10 décembre 1975] (p. 9594).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. de Rocca Serra, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer ; Pidjot, Odru, Alain Vivien.*

Rentabilité des investissements (p. 9594) ; modification du régime fiscal (p. 9595).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (p. 9595) :

Objet du texte : valorisation des richesses ; la loi de 1969 ne répond plus aux nécessités actuelles ; substitution de l'impôt sur les bénéfices à la fiscalité indirecte ; le nouveau système garantira les recettes pendant la période transitoire ; la réforme est indispensable au développement du nickel.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Révision de la politique communale (p. 9596, 9597) ; échecs des lois antérieures ; privilèges fiscaux pour les grandes sociétés (p. 9596, 9597).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

L'avance demandée sera faite par le Trésor (p. 9597) ; le projet ne favorisera pas spécialement les grandes sociétés.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (abrogation des dispositions de la loi n° 69-6 du 3 janvier 1969) (p. 9597) : rejet de l'*amendement n° 1* de M. Pidjot : abrogation des dispositions de la loi n° 69-4 du 3 janvier 1969 (p. 9598) ; l'article premier est adopté (p. 9598).

ART. 2 (validation des délibérations des 9 et 10 juillet 1975 de l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie) : adopté (p. 9598).

ART. 3 (ressources du fonds intercommunal de péréquation) : adopté (p. 9598).

Après l'ART. 3 : rejet de l'*amendement n° 2* de M. Pidjot : fixation par l'assemblée territoriale d'une quote-part minimale de 15 % (p. 9599).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9599).

6. — PROJET DE LOI **n° 2418** MODIFIANT LE RÉGIME COMMUNAL DANS LE TERRITOIRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES, présenté à l'Assemblée nationale le 23 juin 1976 par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; lettre rectificative présentée à l'Assemblée nationale le 2 avril 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, n° 2756 ; rapport le 2 avril 1977 par M. Piot, n° 2759 ; adoption le 20 avril 1977. — Projet de loi n° 642.

Transmis au Sénat le 22 avril 1977, n° 264 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 12 mai 1977 par M. Paul Guillard, n° 301 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 14 juin 1977. — Projet de loi n° 140 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 16 juin 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 3005 ; rapport le 23 juin 1977 par M. Piot, n° 3022 ; adoption définitive le 29 juin 1977. — Projet de loi n° 741.

Loi n° 77-744 du 8 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 10 juillet 1977 (p. 3631).

PREMIÈRE LECTURE [20 avril 1977] (p. 1983).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *Discussion générale : MM. Piot, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, MM. Kalinsky, Pidjot. Question préalable: MM. Pidjot, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Dronne, Alain Vivien, Claudius-Petit.*

L'opportunité du débat ; l'intervention entre le dépôt du texte et sa discussion de la codification des dispositions sur les communes ; la lettre rectificative au projet initial

déposée en conséquence par le Gouvernement ; la non-consultation de l'assemblée territoriale calédonienne ; l'application de l'article 74 de la Constitution ; le fait que le texte ne porte pas atteinte à la compétence de l'assemblée territoriale ; l'objet du texte : le rapprochement de l'administration communale de Nouvelle-Calédonie de celle de la métropole ; la spécificité calédonienne sur le plan administratif ; la nécessité consécutive d'adapter le code de l'administration communale à la Nouvelle-Calédonie (p. 1983) ; la volonté de doter les communes de Nouvelle-Calédonie de moyens juridiques nouveaux par l'application du code des marchés des collectivités locales, code de l'administration communale, du code des communes ; l'étendue de l'assimilation à la métropole pour les fusions de communes ; le statut du maire ; la responsabilité civile des communes ; les formes de groupement communal ; les finances communales ; la volonté de clarification et d'universalité du projet ; les amendements proposés par la commission (p. 1984).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer :

La décentralisation des pouvoirs opérée par les lois de 1969 et 1971 ; les programmes d'équipement mis en œuvre ; les aspirations des populations ; « la vétusté » de la législation communale en vigueur dans les territoires d'outre-mer ; la volonté de donner aux maires de nouveaux moyens d'action (p. 1984) ; le dispositif du projet (p. 1985).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Question préalable opposée par M. Pidjot, en vertu de l'article 91, alinéa 4 du règlement :

La non-consultation de l'assemblée territoriale sur le projet ; la violation des dispositions de l'article 74 de la Constitution ; l'objet de la question préalable : demande au Parlement de surseoir à la discussion du projet de loi jusqu'à la consultation de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie ; la réfutation des arguments présentés par le Gouvernement ; la spécificité de la Nouvelle-Calédonie et la nécessité de tenir compte de l'organisation particulière de ce territoire ; la réponse du Gouvernement à la question posée par la commission à propos de la consultation de l'assemblée territoriale calédonienne ; la non-modification des compétences des autorités territoriales par le texte en discussion ; l'application de l'article 34 de la Constitution (p. 1985) ; « la mauvaise querelle » cherchée au Gouvernement (p. 1986).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

Le respect de la loi par le Gouvernement : la non-compétence en l'espèce de l'assemblée territoriale (p. 1986).

REPRISE DE LA DISCUSSION SUR LA QUESTION PRÉALABLE :

La nécessité de consulter les intéressés ; rejet par scurtin public de la question préalable (p. 1986) ; liste des votants (p. 2003, 2004).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La non-consultation des populations des territoires concernés ; la poltique « colonialiste » de départementalisation ; la non-réalisation des objectifs visés par les lois antérieures de 1963 et 1969 ; l'attachement des Calédoniens au statut de territoire d'outre-mer (p. 1987).

DISCUSSION DES ARTICLES [20 avril 1977] (p. 1987).

ORATEURS : *MM. Piot, rapporteur, Stirn, secrétaire d'Etat, Pidjot, Alain Vivien, Foyer, président de la commission.*

ART. 1er (dispositions du code des communes et du code de l'administration communale étendues à la Nouvelle-Calédonie) : adoption de l'*amendement n° 1* rectifié de la commission (nouvelle présentation pour la discussion des articles) dont le texte devient l'article 1er (p. 1988).

Après l'ART. 1er (insertion d'articles nouveaux) : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (extension des dispositions sur le nom des communes à la Nouvelle-Calédonie) (p. 1988) ; *amendement n° 3* de la commission étendant de nouvelles dispositions du code des communes à la Nouvelle-Calédonie : rejet du *sous-amendement n° 59* de M. Pidjot (uniformisation du mode d'élection des conseillers municipaux pour l'ensemble des communes) et du *sous-amendement n° 60* de M. Pidjot (protection des conseillers municipaux calédoniens) (p. 1989) ; adoption de l'*amendement n° 3* rectifié (p. 1989) ; adoption de l'*amendement n° 4* rectifié de la commission (extension des dispositions sur les pouvoirs de police du maire aux communes de Nouvelle-Calédonie) (p. 1990) ; *amendement n° 5* de la commission (application des dispositions de droit commun sur les sections de communes à la Nouvelle-Calédonie) : rejet du *sous-amendement n° 58* de M. Alain Vivien (création de secteurs de communes pour la réalisation d'équipements collectifs) (p. 1990) ; adoption de l'amendement n° 5 (p. 1990) ; adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (extension des règles sur la création de syndicats

de commune) (p. 1990) ; adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (application du droit commun des finances communales à la Nouvelle-Calédonie) (p. 1991) ; *amendement n° 8* de la commission (dispositions sur les dépenses des communes) ; rejet du *sous-amendement n° 50* de M. Alain Vivien (non-prise en charge par les communes des services de police municipale et rurale) (p. 1991) ; adoption de l'amendement n° 8 (p. 1991) ; *amendement n° 9* rectifié de la commission (dispositions relatives aux recettes des communes ; extension de certains articles du code des communes et adaptation de certains autres) ; rejet du *sous-amendement n° 51* de M. Alain Vivien (impossibilité pour le Gouvernement de fixer le taux de la taxe sur la publicité en vertu de l'article 34 de la Constitution) (p. 1992) ; rejet du sous-amendement n° 51 de M. Alain Vivien (impossibilité pour le Gouvernement de fixer la taxe de séjour en vertu de l'article 34 de la Constitution) (p. 1992) ; adoption de l'amendement n° 9 rectifié (p. 1992) ; adoption de l'*amendement n° 10* de la commission (extension partielle du régime des règles de comptabilité à la Nouvelle-Calédonie) (p. 1992) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 11* de la commission (p. 1992) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 12* rectifié (p. 1992) ; *amendement n° 13* rectifié de la commission (extension des dispositions du droit commun sur le personnel communal à la Nouvelle-Calédonie) ; adoption du *sous-amendement n° 53* de M. Alain Vivien (application du droit commun sur la protection des personnels communaux) (p. 1993) ; adoption de l'amendement n° 13 rectifié (p. 1993).

ART. 2 (application de certains articles du code de l'administration communale à la Nouvelle-Calédonie) : adoption de l'*amendement n° 14* de suppression de l'article (conséquence des amendements précédents) (p. 1993) ; l'article 2 est donc supprimé (p. 1993).

ART. 3 (application d'articles du code électoral à la Nouvelle-Calédonie) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 15* de la commission (p. 1993) ; en conséquence, l'article 3 est supprimé (p. 1993).

ART. 4 (régime électoral des communes de moins de 30.000 habitants) : adoption de l'*amendement n° 16* de suppression de la commission (p. 1993) ; en conséquence, l'article 4 est supprimé (p. 1993).

ART. 5 (pouvoirs de tutelle sur les communes) : adoption de l'*amendement n° 17* de suppression de la commission (p. 1994) ; l'arest supprimé (p. 1994).

ART. 6 (dispositions non étendues à la Nouvelle-Calédonie) : adoption de l'*amendement n° 18* de suppression de la commission (p. 1994) ; l'article 6 est donc supprimé (p. 1994).

ART. 7 (application de la loi de 1969 relative aux communes de la Nouvelle-Calédonie) : adoption de l'*amendement n° 19* de suppression de la commission (p. 1994) ; l'article 7 ticle 26 est donc supprimé (p. 1996).

ART. 8 (application le 3 janvier 1969) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 20* de la commission ; l'article 8 est donc supprimé (p. 1994).

ART. 9 (substitution de termes à l'article 123-2) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 21* de la commission ; l'article 9 est donc supprimé (p. 1994).

ART. 10 (indemnités des maires et adjoints de communes) : adoption de l'*amendement n° 22* de suppression de la commission ; l'article est supprimé (p. 1994).

ART. 11 (dispositions sur la police) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 23* de la commission ; l'article 11 est supprimé (p. 1994).

ART. 12 (étendue des pouvoirs de police du maire) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 24* de la commission ; en conséquence, l'article 12 est supprimé (p. 1994).

ART. 13 (modification de l'article L. 131-5) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 25* de la commission ; l'article 13 est donc supprimé (p. 1995).

ART. 14 (pouvoirs du haut commissaire en matière de police) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 26* de la commission ; l'article 14 est donc supprimé (p. 1995).

ART. 15 (dépenses obligatoires des communes) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 27* de la commission ; en conséquence, l'article 15 est donc supprimé (p. 1995).

ART. 16 (établssement de taxes pour les communes) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 28* de la commission ; l'article 16 est donc supprimé (p. 1995).

ART. 17 (pouvoirs financiers des syndicats de communes) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 29* de la commission ; l'article 17 est supprimé (p. 1995).

ART. 18 (modalités de la taxe sur la publicité) : adoption de l'*amendement* de suppres-

sion *n° 30* de la commission ; en conséquence, l'article 18 est supprimé (p. 1995).

ART. 19 (réglementation de l'affichage) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 31* de la commission (p. 1995) ; l'article est donc supprimé (p. 1995).

ART. 20 et 21 : supprimés par la lettre rectificative du Gouvernement (p. 1195).

ART. 22 (régime de la taxe sur la publicité) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 34* de la commission ; l'article 22 est donc supprimé (p. 1996).

ART. 23 : supprimé par la lettre rectificative du Gouvernement (p. 1196).

ART. 24 (affectation de la taxe de séjour) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 36* de la commission ; l'article est donc supprimé (p. 1996).

ART. 25 (assiette de la taxe de séjour) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 37* de la commission ; l'article 25 est donc supprimé (p. 1996).

ART. 26 (autorité compétente pour fixer la taxe de séjour) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 38* de la commission ; l'article 26 est donc supprimé (p. 1996).

ART. 27 (modification de l'article L. 233-34) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 39* de la commission (p. 1996); l'article 27 est supprimé (p. 1996).

ART. 28 (modalités de la taxe de séjour) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 40* de la commission ; l'article 28 est supprimé (p. 1996).

ART. 29 (pouvoirs du haut-commissaire) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 41* de la commission ; l'article 29 est supprimé (p. 1996).

ART. 30 (régime des cotisations sociales des maires et adjoints) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 42* de la commission ; l'article 30 est donc supprimé (p. 1996).

ART. 31 (fixation par décret des modalités de l'application de l'article 30) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 43* de la commission ; l'article 31 est supprimé (p. 1996).

ART. 32 (dispositions sur l'honorariat des maires et adjoints) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 44* de la commission ; en conséquence, l'article 32 est supprimé (p. 1997).

ART. 33 (application du code des marchés publics à la Nouvelle-Calédonie) : adoption (p 1997).

ART. 34 (présentation du budget et dispositions financières) : adoption de l'*amendement n° 45* de la commission (modification de forme) (p. 1997) ; adoption de l'*amendement n° 46* de la commission (conséquence des amendements précédents) (p. 1997) ; l'article 34, ainsi modifié, est adopté (p. 1997).

ART. 35 (régime de la comptabilité des communes de la Nouvelle-Calédonie) : rejet de l'*amendement n° 55* de M. Alain Vivien (application aux communes de la Nouvelle-Calédonie du droit commun en matière de comptabilité) (p. 1997) ; adoption de l'article 35 (p. 1997).

ART. 36 (maintien de la réglementation territoriale en vigueur dans certains domaines) : adoption de l'*amendement* de coordination *n° 61* de la commission (p. 1998) ; adoption de l'article 36, ainsi modifié (p. 1998).

ART. 37 (adaptation des termes désignant les autorités administratives dans les textes de droit commun) : adoption de l'*amendement* de coordination *n° 62* de la commission (p. 1998) ; adoption de l'article 37, ainsi modifié (p. 1998).

Après l'ART. 37 : adoption de l'*amendement n° 56* de M. Alain Vivien, modifié par la commission (assimilation de la compétence juridictionnelle du conseil du contentieux du territoire à celle des tirbunaux administratifs) (p. 1998).

ART. 38 (abrogation des dispositions contraires à la présente loi) : adoption de l'*amendement n° 47* de la commission (modification rédactionnelle) ; adoption de l'*amendement n° 48* de la commission (harmonisation) (p. 1999) ; adoption de l'article 38, ainsi modifié (p. 1999).

Après l'ART. 38 : rejet de l'*amendement n° 57* de M. Alain Vivien (interdiction de restreindre les attributions de l'assemblée territoriale et du conseil de Gouvernement) (p. 2000) ; risque d'inconstitutionnalité d'une telle modification ; absence d'intention de départementalisation (p. 2000).

ART. 39 (modalités d'application de la loi) : adoption (p. 2000).

Après l'ART. 39 : adoption de l'*amendement n° 49* de la commission (publication du texte du code des communes applicables en Nouvelle-Calédonie) (p. 2000).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Pidjot :* regret du rejet de la question préalable ; l'erreur consistant à assimiler la Nouvelle-Calédonie à un département ; son vote hostile au projet (p. 2000).

— *M. Alain Vivien :* la nécessité de consulter l'assemblée territoriale ; la position défavorable du groupe des socialistes et radicaux de gauche (p. 2000).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2000).

DEUXIÈME LECTURE [29 juin 1977] (p. 4432).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, suppléant M. Piot, rapporteur, Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, Pidjot.*

Le caractère limité des modifications apportées au texte par le Sénat (p. 4432).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

L'objectif décentralisateur du projet de loi.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La volonté d'accorder une réelle autonomie aux communes du territoire ; la règle de l'alignement sur le régime des communautés métropolitaines ; le refus de la consultation de l'assemblée du territoire par le Gouvernement (p. 4432).

DISCUSSION DES ARTICLES [29 juin 1977] (p. 4432).

ORATEUR : *M. Alain Vivien.*

ART. 1er *ter :* adoption (p. 4433).

ART. 1er *quater :* adoption (p. 4433).

ART. 1er *sexies :* adoption (p. 4433).

ART. 1er *octies :* adoption (p. 4433).

ART. 1er *nonies :* adoption (p. 4434).

ART. 1er *decies :* adoption (p. 4434).

ART. 1er *undecies :* adoption (p. 4434).

ART. 1er *duodecies :* adoption (p. 4434).

ART. 1er *tredecies :* adoption (p. 4434).

ART. 37 *bis :* adoption (p. 4434).

ART. 38 : adoption (p. 4434).

ART. 40 : adoption (p. 4434).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Alain Vivien :* les raisons du vote négatif du groupe du PSRG (p. 4434) ; l'inspiration « assimilationniste » du texte ; la non-consultation des intéressés (p. 4435).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4435).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 2888** TENDANT A MODIFIER LES ARTICLES 2, 7 ET 10 DE LA LOI n° 52-310 DU 10 DÉCEMBRE 1952, MODIFIÉE, RELATIVE A LA COMPOSITION ET A LA FORMATION DE L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES, présentée à l'Assemblée nationale le 18 mai 1977 par MM. Foyer, Gerbet, Max Lejeune et Piot (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 2 juin 1977 par M. Piot, n° 2952 ; adoption le 8 juin 1977 sous le titre : « Proposition de loi tendant à modifier les articles 2 et 7 de la loi n° 52-1310 du 10 décembre 1952, modifiée, relative à la composition et à la formation de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances ». — Proposition de loi n° 2952.

Transmise au Sénat le 22 juin 1977, n° 361 (année 1976-1977) (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 21 juin 1977 par M. Jacques Pelletier ; rejet le 22 juin 1977. — Proposition de loi n° 153 (année 1976-1977).

Transmise à l'Assemblée nationale le 23 juin 1977 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 3016 ; rapport le 28 juin 1977 par M. Piot, n° 3044 ; adoption le 29 juin 1977. — Proposition de loi n° 744.

Transmise au Sénat le 29 juin 1977 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles), n° 461 (année 1977-1978) ; rapport le 29 juin 1977 par M. Jacques Pelletier, n° 462 (année 1977-1978) ; rejet le 30 juin 1977. — Proposition de loi n° 187 (année 1977-1978).

Demande de commission mixte paritaire le 30 juin 1977.

A l'Assemblée nationale, rapport le 30 juin 1977 au nom de la commission mixte paritaire par M. Piot, n° 3111 ; rejet le 13 décembre 1977. — Proposition de loi n° 811.

Au Sénat, rapport le 30 juin 1977, au nom de la commission mixte paritaire par **M. Pelletier**, n° 478 (année 1976-1977).

PREMIÈRE LECTURE [8 juin 1977] (p. 3589).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *Discussion générale : MM. Piot, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des départements et territoires d'outre-mer, MM. Alain Vivien, Pidjot, Kalinsky, Foyer, président de la commission des lois.*

Question préalable de M. Pidjot : MM. Pidjot, Foyer, président de la commission des lois, Stirn, secrétaire d'Etat.

Motion de renvoi en commission de M. Kalinsky : MM. Kalinsky, Piot, rapporteur, Stirn, secrétaire d'Etat.

L'objet de la proposition : aménager le régime électoral de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie ; la réforme du mode de scrutin, condition de l'efficacité de la nouvelle organisation institutionnelle ; les inconvénients d'une balkanisation des groupes politiques ; les différents modes de scrutin utilisés ; la loi du 10 décembre 1952 (p. 3589) ; la loi du 26 juillet 1957 ; l'avis de l'assemblée territoriale ; sa prise de position contre toute modification du système électoral actuel ; le dispositif du texte ; le principe d'un scrutin de liste à deux tours avec listes bloquées ; l'attribution des sièges ; l'originalité de ce régime électoral ; la modification des circonscriptions électorales (p. 3590, 3598) ; le regroupement des circonscriptions ; la répartition des sièges entre les trois nouvelles circonscriptions (p. 3590).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer :

L'émiettement des forces politiques suscitées par le régime électoral en vigueur ; ses conséquences : l'instabilité de la majorité ; l'avis donné par l'assemblée territoriale ; le système contenu dans le texte évite les risques de heurts entre les ethnies et l'émiettement des forces politiques (p. 3591).

Question préalable opposée par M. Pidjot :

Les considérants de la question préalable ; dénégation de la création d'un régime d'apartheid par la proposition de loi ; l'amélioration du découpage électoral réalisé ; les résultats caricaturaux de la représentation proportionnelle ; la proposition, conséquence de la réforme institutionnelle (p. 3591) ; et moyens de la décentralisation (p. 3592).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

Le Gouvernement partage l'avis de la commission ;

— rejet par scrutin public de la question préalable (p. 3592) ; liste des votants (p. 3601, 3602).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La rapidité suspecte de la procédure suivie par le texte (p. 3592, 3593, 3595) ; la situation en Nouvelle-Calédonie ; les succès des partis d'opposition aux élections municipales ; la motivation des auteurs de la proposition : éviter la multiplicité des partis ; les tentatives du Gouvernement pour diviser les partis ; le mode de scrutin n'est pas la cause de la multiplicité des partis (p. 3592) ; les conséquences politiques de la modification des circonscriptions électorales ; la disproportion démographique et politique entre ces circonscriptions ; les caractéristiques du système proposé ; l'élimination des partis n'obtenant pas un nombre de suffrages supérieur à 10 % des électeurs inscrits ; les inégalités entre la circonscription Sud et les autres circonscriptions ; la volonté de ségrégation sociale manifestée par le découpage ; la discrimination raciale contenue dans le projet (p. 3593, 3594) ; l'inopportunité de la proposition ; les propos de Michel Debré sur les modifications de la loi électorale ; le but réel du texte : donner une majorité d'élus à un parti minoritaire (p. 3593) ; les inégalités sociales existant en Nouvelle-Calédonie ; les arguments avancés par ses auteurs pour justifier la loi ; le régime actuellement en vigueur et les modifications apportées par le nouveau découpage ; l'accroissement du poids de Nouméa (p. 3594, 3595) ; le risque de destruction de l'équilibre et de l'entente ethnique par cette loi ; les dangers et les limites du scrutin majoritaire ; le courant favorable au scrutin proportionnel dans la métropole ; le refus de la modification du mode de l'élection par l'assemblée territoriale ; l'élimination par le texte des petits partis politiques (p. 3594) ; la nécessité de tirer la leçon de l'histoire des décolonisations « ratées » par la France ; la justification avancée pour l'établissement d'un régime électoral mixte ; l'apparition d'une majorité stable ; la nécessité de tenir compte de la diversité ethnique de la population calédonienne (p. 3595) ; le caractère de scrutin majoritaire contenu dans le système mixte proposé (p. 3594, 3595) ; le risque de division de la Calédonie en deux blocs opposés sur le plan racial ; le caractère non démocratique de la proposition (p. 3595) ; le vote défavorable du groupe communiste ; la réfutation des critiques faites par l'opposition ; la proposition ne crée pas d'apartheid ; l'oppo-

sition, minoritaire en Nouvelle-Calédonie ; la controverse sur la manière dont le programme commun traite des territoires d'outre-mer (p. 3596).

Motion de renvoi en commission de M. Kalinsky :

La nécessité de tenir compte du vote de l'assemblée territoriale confirmant le vote du 12 octobre refusant la modification du mode de scrutin ; le rejet de la motion de renvoi en commission par la commission des lois (p. 3597).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer :

Le Gouvernement est contre la motion de renvoi ; le caractère consultatif de l'avis de l'assemblée territoriale (p. 3597) ;

— rejet de la motion de renvoi en commission (p. 3597).

DISCUSSION DES ARTICLES [8 juin 1977] (p. 3597).

ORATEUR : *M. Pidjot.*

ART. 1er (modification du découpage électoral) : adoption de l'article 1er (p. 3597).

ART. 2 (mode de scrutin pour l'élection de l'assemblée territoriale) : commentaire de M. Pidjot inscrit sur l'article : l'institution de l'apartheid par la loi (p. 3597) ; l'opposition à la volonté de la majorité des habitants (p. 3598) ; adoption de l'article 2 (p. 3598).

Titre : adoption du titre proposé par la commission : « Proposition de loi tendant à modifier les articles 2 et 7 de la loi du 10 décembre 1952, modifiée, relative à la composition et à la formation de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances » ;

ADOPTION du titre et de l'ensemble de la proposition de loi (p. 3598).

DEUXIÈME LECTURE [29 juin 1977] (p. 4435).

ORATEURS : *Discussion générale : MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, suppléant M. Piot, rapporteur, Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, Pidjot, Claudius-Petit.*

Question préalable de M. Claudius-Petit : MM. Claudius-Petit, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, rapporteur suppléant, Stirn, secrétaire d'Etat, Alain Vivien.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'objet du texte : la délimitation des circonscriptions en Nouvelle-Calédonie ; l'institution d'un nouveau régime électoral ; les remous suscités par le texte au Sénat ; l'adoption de la question préalable par le Sénat ; l'abaissement du pourcentage de suffrages nécessaires pour bénéficier de la répartion des sièges (p. 4435).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat :

La nécessité de l'existence d'une majorité au sein des assemblées territoriales ; le mérite du nouveau mode de scrutin institué par le texte (p. 4435).

Opposition de la question préalable par M. Claudius-Petit :

L'esprit de Brazzaville ; la fragilité de l'équilibre existant en Nouvelle-Calédonie entre la communauté européenne et la communauté mélanésienne ; les problèmes posés par l'industrialisation de la Nouvelle-Calédonie ; l'évolution des institutions ; l'inutilité du nouveau découpage électoral ; l'inconvénient de la modification du scrutin en raison de la proximité des élections en Nouvelle-Calédonie (p. 4436) ; les précédents quant à la modification du régime électoral avant les élections ; l'impossibilité d'une administration efficace en Nouvelle-Calédonie dans le cadre électoral existant (p. 4437).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat :

La prise en compte par le Gouvernement du sentiment des élus locaux ; l'impossibilité de consulter l'assemblée territoriale en l'espèce ; la prise en compte des réalités calédoniennes par la proposition de loi (p. 4437) ;

— rejet de la question préalable par scrutin public (p. 4437) ; liste des votants (p. 4443, 4444).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'inspiration anti-démocratique du projet de loi ; la discrimination introduite par le texte et la rupture de l'équilibre politique entre les deux communautés ethniques qui en résulte ; le rapport Lafleur du 9 juin 1976 ; les appels et les prises de position des Eglises ; les conséquences du nouveau découpage électoral (p. 4438) ; les arrière-pensées contenues dans le texte (p. 4439).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat :

L'absence de discrimination raciale dans le texte ; le caractère technique de ce texte (p. 4438).

DISCUSSION DES ARTICLES [29 juin 1977] (p. 4439).

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, rapporteur suppléant, Stirn, secrétaire d'Etat, Alain Vivien, Villa.*

ART. 1er (modification de la loi du 10 décembre 1952 rectifiée. — Formation de trois circonscriptions électorales) : adoption au scrutin public de l'article 1er (p. 4439) ; liste des votants (p. 4444, 4445).

ART. 2 (modification de la loi précitée. — Mode de scrutin) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (abaissement de 10 à 5 % du nombre des électeurs inscrits pour la participation à la répartition proportionnelle) (p. 4439) ; adoption de l'article 2 par scrutin public (p. 4439) ; liste des votants (p. 4445, 4446).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Alain Vivien :* critique le nouveau découpage des circonscriptions électorales ; la modification du mode de scrutin ; la pétition invoquée à l'appui du texte ; le vote négatif du groupe du PSRG (p. 4440) ;

— *M. Lucien Villa :* le non-respect des aspirations de la population ; le vote négatif du groupe communiste (p. 4440) ;

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi au scrutin public (p. 4440) ; liste des votants (p. 4446, 4447).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [30 juin 1977] (p. 4553, 4556) [13 décembre 1977] (p. 8689).

ORATEURS : *MM. Piot, rapporteur de la commission mixte paritaire, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, Pidjot, Forni, Nungesser, président de séance.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'adoption par la CMP d'une solution transactionnelle divisant le territoire de la Nouvelle-Calédonie en deux circonscriptions (p. 4554) ; les conditions de l'examen du texte ; les risques dus à cette proposition de loi ; la position du Sénat.

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

Les explications données par le Gouvernement sur ce texte et son approbation des conclusions de la CMP ; demande à l'Assemblée de voter le texte (p. 4554).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les conditions de l'examen du texte ; les risques dus à cette proposition de loi ; la position du Sénat rejetant la proposition ; l'inopportunité du découpage proposé ; la politique de cloisonnement et de ségrégation qu'il engendre ; les inégalités d'ordre politique et économique existant en Nouvelle-Calédonie ; l'appui apporté par le texte à des intérêts particuliers ; le rapport Lafleur sur la réforme électorale (p. 4555) ; les conséquences du texte ; le déclenchement du processus de l'indépendance (p. 4556) ; suspension de la séance après rappel au règlement de M. Forni. Clôture de la session (p. 4556).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 3071** TENDANT A DOTER LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES D'UN NOUVEAU STATUT présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1977 par MM. Pidjot et Sanford (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

9. — PROJET DE LOI **n° 3218** PORTANT INTÉGRATION DES FONCTIONNAIRES DU CADRE DE COMPLÉMENT DE LA POLICE DE NOUVELLE-CALÉDONIE DANS LA POLICE NATIONALE présenté à l'Assemblée nationale le 16 novembre 1977 par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 7 décembre 1977 par M. Piot, n° 3281 ; adoption le 8 décembre 1977. — Projet de loi n° 797.

Transmis au Sénat le 9 décembre 1977, n° 149 (année 1977-1978) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 14 décembre 1977 par M. L. Cherrier, n° 168 (année 1967-1978) ; adoption définitive le 15 décembre 1977. — Projet de loi n° 52 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1412 du 23 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 24 décembre 1977 (p. 6125).

PREMIÈRE LECTURE [8 décembre 1977] (p. 8447).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Piot, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de*

la République, Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

L'intégration dans la police nationale de la totalité des fonctionnaires de police de Nouvelle-Calédonie ; l'entrée en vigueur de la loi ; la demande de la commission d'adopter le projet de loi (p. 8447).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer :

L'intérêt du texte ; la création en 1958 du cadre de complément de la police de Nouvelle-Calédonie ; les possibilités de carrière trop restreintes de ce cadre (p. 8447) ; la limitation par le texte des possibilités de mutation hors du territoire (p. 8448).

DISCUSSION DES ARTICLES [8 décembre 1977] (p. 8448).

ORATEURS : *MM. Piot, rapporteur, Stirn, secrétaire d'Etat, Dupilet.*

ART. 1er (intégration du cadre de complément de la police de Nouvelle-Calédonie dans les corps de la police nationale) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 8448) ; adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 8448).

ART. 2 (limitation des possibilités de mutation hors du territoire) : adoption (p. 8448).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Dominique Dupilet :* le délai d'élaboration du texte ; le vote favorable du groupe du PSRG (p. 8448).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8448).

10. — PROPOSITION DE LOI **n° 3304** TENDANT A DOTER LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES D'UN NOUVEAU STATUT, présentée à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 par M. Pidjot (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi ELECTIONS (LÉGISLATIVES) 49 ; LANGUE VERNACULAIRE 2 ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Territoires d'outre-mer [4 novembre 1975] ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (n° 3120) (deuxième partie), TOM.

— **Enseignement privé en** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 190.

— **Imposition des retraites en** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 439.

— **Régime fiscal de la** —. *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1975, 8, après l'article 19.

NOUVELLES-HÉBRIDES

Voir DOM-TOM ; ELECTIONS (LÉGISLATIVES) 9, 50 ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), territoires d'outre-mer [4 novembre 1975] (p. 7799) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), TOM.

NUCLÉAIRE

Voir COMMISSIONS D'ENQUÊTE 46 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 11.

NUISANCES

Voir AÉRODROME 2.

— **industrielles.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Environnement [30 octobre 1974] (p. 5659).

— **des avions.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 883.

— **Réduction des — causées par les avions à réaction.** — *Voir* BRUIT 3.

O

OBJECTEURS DE CONSCIENCE

Voir AMNISTIE 8 (p. 2819, 2834 à 2836) ; ARMÉE ; MAJORITÉ (AGE DE LA) 10 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 628 ; SERVICE NATIONAL ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 15 (p. 7267, 7268).

OBLIGATION ALIMENTAIRE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 79** TENDANT : 1° A EXONÉRER DE L'OBLIGATION ALIMENTAIRE LES PERSONNES DISPOSANT DE REVENUS INFÉRIEURS A CERTAINS MONTANTS ; 2° A PORTER A 100.000 FRANCS LE PLAFOND AU-DESSOUS DUQUEL LES SOMMES VERSÉES AU TITRE DU FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ NE PEUVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉES SUR LES ACTIFS SUCCESSORAUX, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Ballanger et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 133** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 205 DU CODE CIVIL AFIN DE DISPENSER ÉVENTUELLEMENT DE L'OBLIGATION D'ALIMENTS LES ENFANTS DONT LES ASCENDANTS N'ONT PAS CONTRIBUÉ, SANS MOTIF VALABLE, A LEUR ENTRETIEN ET A LEUR ÉDUCATION PENDANT LES SEIZE PREMIÈRES ANNÉES DE LEUR VIE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Flornoy et Mme Ploux (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 2632** TENDANT A MODIFIER LES ARTICLES 342 ET 342-6 DU CODE CIVIL RELATIFS AUX MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION A FINS DE SUBSIDES, présentée au Sénat le 20 décembre 1975 par M. Michel Darras et les membres du groupe socialiste (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 210 (année 1975-1976) ; rapport le 16 novembre 1976 par M. Geoffroy, n° 56 (année 1976-1977) ; adoption le 19 novembre 1976. — Proposition de loi n° 28 (année 1976-1977).

Transmise à l'Assemblée nationale le 19 novembre 1976 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2632 ; rapport le 20 décembre 1977 par M. Charles Bignon, n° 3397 ; adoption définitive le 21 décembre 1977. — Proposition de loi n° 863.

Loi n° 77-1456 du 29 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1977 (p. 6283).

PREMIÈRE LECTURE [21 décembre 1977] (p. 9156).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bignon, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.*

La modification des délais d'exercice de l'action à fins de subsides ; l'action alimentaire maintenue par la loi du 3 janvier 1972 sur la filiation ; la modification du fondement de la pension alimentaire dans la loi de 1972 ;

les conditions de l'action pour obtenir la pension alimentaire ; la procédure applicable ; la proposition de loi sénatoriale ; les délais d'action (p. 9157).

DISCUSSION DES ARTICLES [21 décembre 1977] (p. 9157).

ORATEURS : *MM. Masson, Bignon, rapporteur, Foyer, président de la commission des lois, Peyrefitte, garde des sceaux.*

ART. 1er (délai d'action) : adoption (p. 9157).

Après l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 1* de M. Masson (extension des moyens d'écarter l'action prévue pour la recherche de paternité à l'action à fins de subsides) (p. 9158).

Art. 1er *bis* (articles du code civil applicables à l'action à fins de subsides) : adoption de l'article 1er *bis* (p. 9158).

ART. 2 (application de la loi dans le temps) : adoption (p. 9158).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 9158).

Voir aussi CRÉANCES 4.

— **Indexation conventionnelle.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 118 et 119.

— **Exonération de l'—.** *Voir* VIEILLESSE 12.

OBLIGATION D'ASSISTANCE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1669** TENDANT A LA CRÉATION D'UN FONDS D'INDEMNISATION DES VICTIMES DE L'OBLIGATION DE SECOURS, présentée à l'Assemblée nationale le 20 mai 1975 par M. Maujoüan du Gasset (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi ASSISTANCE AUX PERSONNES EN PÉRIL.

OBLIGATION DE RÉSERVE

Voir MAGISTRATS 7.

— **des chefs d'établissements scolaires.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 945.

OBSERVATOIRES RÉGIONAUX DE L'EMPLOI

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Travail [4 novembre 1974] (p. 5780, 5783, 5813).

OBTENTIONS VÉGÉTALES

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 16.

ŒSTROGÈNES

— **Réglementation de l'administration des — aux animaux.** — *Voir* MÉDECINE VÉTÉRINAIRE 1.

ŒUVRES D'ART

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 60** TENDANT A FAVORISER LA DÉCORATION ARTISTIQUE DES ESPACES PUBLICS DES GRANDS ENSEMBLES ET DES CONSTRUCTIONS EFFECTUÉES DANS LES ZAC, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Robert-André Vivien (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1224** TENDANT A ASSURER LA PROTECTION DES ACHETEURS D'ŒUVRES D'ART, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Marcus (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 22 avril 1976 par M. Pierre Bas, n° 2210.

— **Dons d'— au profit de musées.** — *Voir* IMPÔTS 3.

— **Imposition des plus-values sur les —.** *Voir* IMPÔT SUR LE REVENU 10, article 9.

— **Paiement de l'impôt sur le revenu par la remise d'—.** *Voir* IMPÔT SUR LE REVENU 12.

— **Protection des —.** *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 11.

— **Subventions aux œuvres d'art et liberté de création.** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 12 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 7 à 12 ; BATIMENTS PUBLICS 1.

ŒUVRES SOCIALES (Comité central)

Voir AGENTS COMMUNAUX 3.

OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS

Voir BREVETS ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 139.

OFFICE POUR L'ÉVALUATION DES OPTIONS TECHNOLOGIQUES

Voir ENVIRONNEMENT 3.

OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Services du Premier ministre. — Section II. — Jeunesse, sports et loisirs [29 octobre 1973] (p. 4974, 4977, 4983, 4990, 4991, 5002) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Jeunesse et sports [31 ocotbre 1974] (p. 5691, 5704).

OFFICE FRANCO-QUÉBECOIS POUR LA JEUNESSE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1973 (deuxième patrie), Services du Premier minister. — Section II. — Jeunesse, sports et loisirs [29 octobre 1973] (p. 4977, 4983, 4990, 4991, 5002) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Jeunesse et sports [31 octobre 1974] (p. 5691, 5704) ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 210.

OFFICE NATIONAL D'ÉTUDE DES RESSOURCES EN EAU ET D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE

Voir EAUX 4.

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Voir CHASSE 10 ; FORÊTS 17.

OFFICE NATIONAL D'IMMIGRATION (ONI)

Voir TRAVAILLEURS ÉTRANGERS 6, 7.

OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU BÉTAIL ET DES VIANDES (ONIBEV)

Voir AGRICULTURE 3 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6, 7 novembre 1973] (p. 5241, 5272 ,5280, 5288, 5299, 5308, 5310, 5315, 5317, 5319, 5322, 5331, 5335) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Agriculture, FORMA, BAPSA [7, 8 novembre 1974] (p. 6004, 6005, 6012, 6018, 6024, 6029, 6034, 6035, 6047, 6051, 6055, 6111, 6131, 6141) ; TVA 2 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Agriculture, FORMA, BAPSA.

— **Subvention à l'—.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974, 4 [10 décembre 1974] (p. 7576, 7585, 7594).

OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU LAIT

Voir LAIT 2.

OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DES VINS DE TABLE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 13 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 175, 176.

— **Garantie de ressources aux viticulteurs.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 715.

OFFICE PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION (OPAC)

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 991** TENDANT A FAIRE BÉNÉFICIER LES AGENTS DES OFFICES PUBLICS D'AMÉ-

NAGEMENT ET DE CONSTRUCTION, DU STATUT DE DROIT PUBLIC APPLICABLE AUX PERSONNELS DES OFFICES PUBLICS D'HLM, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Canacos et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

OFFICE PUBLIC D'HLM

Voir HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), EQUIPEMENT.

— **de la région parisienne.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1192.

OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE

Voir LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [4 juillet 1974] (p. 3358) ; ORTF ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 123, 124, 136 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 203, 297, 300, 314 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 32 à 37, 40 à 44 ; RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 222.

— **Délégation parlementaire consultative de l'—.** *Voir* ORGANISMES EXTRA-PARLEMENTAIRES.

— **Exonération de la redevance.** — *Voir* HANDICAPÉS 6.

— **Intégration des personnels de l'ex-ORTF.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 528.

— **Licenciements de journalistes à l'—.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Service du Premier ministre (Information) [25 octobre 1974] (p. 5495) ; MOTION DE CENSURE 3 (p. 7963, 7968, 7975, 7986, 7987, 7988, 7989).

— **Licenciements à l'ORTF.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974, 4 [10 décembre 1974] (p. 7626).

— **Orchestres régionaux de l'ex-ORTF.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 87 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 522 et 549.

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER (ORSTOM)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Affaires étrangères [12 novembre 1973] (p. 5564) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), COOPÉRATION.

OFFICE RÉGIONAL POUR LE PREMIER EMPLOI DES JEUNES

Voir EMPLOI 7.

OFFICE DES VINS

Voir VINS 18.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

1. — PROJET DE LOI **n° 347** RELATIF A LA DISCIPLINE ET AU STATUT DES NOTAIRES ET DE CERTAINS OFFICIERS MINISTÉRIELS, présenté au Sénat le 5 décembre 1972 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 99 (année 1972-1973) ; rapport le 3 mai 1973 par M. Jean Geoffroy, n° 264 (année 1972-1972) ; adoption le 10 mai 1973. — Projet de loi n° 103 (année 1972-1973).

Transmis à l'Assemblée nationale le 11 mai 1973 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 347 ; rapport le 5 juin 1973 par M. Jacques Piot, n° 441 ; adoption avec modifications le 7 juin 1973. — Projet de loi n° 11.

Transmis au Sénat le 12 juin 1973 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 302 (année 1972-1973) ; rapport le 14 juin 1973 par M. Jean Geoffroy, n° 305 (année 1972-1973) ; adoption définitive le 14 juin 1973. — Projet de loi n° 116 (année 1972-1973).

Loi n° 73-546 du 25 juin 1973, publiée au *J.O.* du 26 juin 1973 (p. 6731).

PREMIÈRE LECTURE [7 juin 1973] (p. 1938).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Piot, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Bustin, Gerbet, Ducoloné, Foyer, président de la commission des lois.*

Discipline des officiers ministériels (p. 1938) ; renforcement de la discipline trop timide pour protéger les victimes (p. 1939) ; interdiction temporaire (p. 1938) ; démission d'office (p. 1938) ; participation des clercs de notaire à la réception des actes authentiques (p. 1938) ; restructuration des études de notaires (p. 1938) ; scandales (p. 1938, 1939, 1940) ; vote du groupe communiste pour ce projet mais en réclamant des mesures d'indemnisation des victimes (p. 1939) ; caisse de garantie (p. 1939, 1940).

Intervention de M. Taittinger, garde des sceaux :

Réforme du statut des professions judiciaires et juridiques qui se traduira par la codification des règles concernant ces professions ; plan de restructuration des offices notariaux en cours d'élaboration ; maintien d'une présence notariale suffisante en milieu rural ; étude d'un projet de plan semblable pour les offices d'huissiers de justice ; démission d'office ; interdiction temporaire ; système de la garantie notariale ; règlement des créanciers (p. 1940, 1941).

ORATEURS : *MM. Foyer, Taittinger, Piot, Massot, La Combe, Gerbet, Lauriol, Fanton.*

ART. 1er (Titre Ier. — Dispositions modifiant l'ordonnance n° 45-1418 du 28 juin 1945 relative à la discipline des notaires et de certains officiers ministériels) : poursuite disciplinaire après démission ; adoption (p. 1941).

Après l'ART. 1er : deux *amendements* de M. Foyer tendant à aligner la terminologie du droit disciplinaire des officiers ministériels sur celle du droit de la fonction publique (l'interdiction temporaire devient une sanction définitive et la suspension une mesure temporaire) (p. 1941, 1942); adoption (p. 1942).

ART. 2 (coordination entre poursuites exercées devant la chambre de discipline et devant le tribunal) : adoption (p. 1942).

ART. 3 (action disciplinaire devant le tribunal de grande instance) : adoption (p. 1942).

ART. 4 (administration des offices après suspension ou destitution du titulaire) : adoption d'un *amendement* de M. Foyer, conséquence des précédents et de l'article 4 ainsi modifié (p. 1942).

ART. 5 (interdiction professionnelle après suspension) : adoption (p. 1943).

ART. 6 (paiement au personnel de l'office des salaires et indemnités de licenciement) : *amendement* de M. La Combe (respect des conventions collectives en vigueur) ; adoption de l'*amendement* et de l'article ainsi modifié (p. 1943).

ART. 7 (prise en charge par les organismes professionnels des charges non couvertes par les produits de l'office) : ceux-ci ayant la possibilité de demander au président du tribunal de grande instance la fermeture de l'étude ; *amendement* de la commission autorisant les organismes professionnels à faire appel de l'ordonnance ainsi rendue ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1943).

ART. 8 (interdiction temporaire) : *amendement* de la commission (prononciation avant l'exercice des poursuites pénales ou disciplinaires) (p. 1943) ; *sous-amendement* de M. Foyer : substitution aux mots : « interdiction temporaire » les mots : « substitution provisoire » (p. 1944) ; adoption du *sous-amendement*, de l'amendement ainsi modifié et de l'article ainsi modifié (p. 1944).

ART. 9 (prononciation de la suspension par le tribunal de grande instance) : *amendement* de la commission (compétence du juge des référés en cas d'urgence) ; adoption (p. 1944) ; adoption d'un *amendement* rédactionnel de la commission et de l'article ainsi modifié (p. 1944).

ART. 10 (effets de la suspension) : adoption (p. 1944).

ART. 11 (fin de la suspension) : rejet d'un *amendement* de la commission limitant à quinze jours au lieu de trois mois la durée maximum de la suspension dans le cas où aucune poursuite pénale ou disciplinaire n'a été engagée et adoption d'un *amendement* de M. Gerbet, approuvé par le Gouvernement, étendant ce délai à un mois (p. 1944, 1945, 1946) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1946).

ART. 12 (appel des décisions en matière de suspension) : adoption d'un *amendement* rédactionnel de la commission et de l'article ainsi modifié (p. 1946).

ART. 12 (appel des décisions en matière de suspension) : adoption d'un *amendement*

rédactionnel de la commission et de l'article ainsi modifié (p. 1946).

ART. 13 (appel des décisions rendues en matière disciplinaire) : *amendement* de la commission et *sous-amendement* du Gouvernement (compétence de la cour d'appel pour l'appel de toutes les décisions rendues en matière disciplinaire) ; adoption (p. 1946).

ART. 14 (démission d'office) : deux *amendements* de la commission apportant une solution transactionnelle entre la rédaction du Gouvernement et celle du Sénat : définition des cas où la démission d'office pourra être prononcée et constatation des faits par le tribunal de grande instance ; rejet d'un *sous-amendement* de M. Massot stipulant que le représentant de l'officier public ou ministériel ne peut être qu'un avocat et adoption de la rédaction proposée par le Gouvernement (représentation par un officier public ou ministériel de la même catégorie ou un avocat) (p. 1947) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1947).

ART. 14 *bis* (abrogation des articles 22 et 30 de l'ordonnance relatifs à la publicité des décisions de suspension ou de destitution) : adoption de l'article (p. 1943).

ART. 15 A (Titre II. — Dispositions diverses. — Participation des clercs de notaires à la réception des actes authentiques) : adoption de quatre *amendements* de la commission et de M. Foyer ; reprise du décret du 26 novembre 1971 ; objet d'un recours pour excès de pouvoir, afin de lui donner force législative (habilitation des clercs à recevoir les parties et recueillir leurs signatures sauf lorsqu'une des parties demande que le notaire procède en personne à toutes les formalités et pour certains actes tels que la donation, le contrat de mariage ou l'hypothèque). Problème de la période située entre la signature des parties et celle du notaire pendant laquelle l'acte a la valeur d'un acte sous seing privé et n'a pas encore le caractère d'acte authentique (p. 1948, 1949, 1950) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1950).

ART. 15 (activités professionnelles accessoires des huissiers de justice) : adoption (p. 1950).

ART. 16 (activités pofessionnelles accessoires des commissaires-priseurs) : adoption (p. 1950).

ART. 17 (institution de caisses professionnelles) : adoption (p. 1950).

ART. 17 *bis* (financement de la formation professionnelle) : adoption (p. 1951).

ART. 18 (absence temporaire des officiers ministériels) : adoption (p. 1951).

ART. 18 *bis* (protection pénale de l'exercice des activités réservées aux officiers ministériels) : adoption (p. 1951).

ART. 18 *ter* (entrée en vigueur de la loi du 2 janvier 1973 sur le statut des notaires et huissiers dans les DOM le 1er janvier 1974) : adoption d'un *amendement* rédactionnel de la commission et de l'article ainsi modifié (p. 1951).

ART. 18 *quater* (donne aux actes notariés établis sous l'empire de l'article 11 du décret du 26 novembre 1971 la pleine valeur d'acte authentique) : adoption (p. 1951).

ART. 18 *quinquies* (contrôle dans les études de notaire) : adoption (p. 1951).

Après l'ART. 18 *quinquies : amendement* de la commission et de M. Foyer (interdiction de donner connaissance à des tiers des actes notariés) : adoption (p. 1951) ; mode de publicité des actes juridiques (p. 1951) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1951).

ART. 19 (entrée en vigueur de la loi) : adoption de l'article modifié par un *amendement de la commission* (p. 1951).

ART. 20 : adoption (p. 1952).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Massot :* vote du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche pour ce projet ; restructuration des offices de notaire ; fonctionnement de la caisse nationale de garantie (p. 1952).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1952).

OLÉAGINEUX

— **Taxe sur les —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (première partie) (p. 4791, 4792).

OLYMPIC BRAVERY
(Navire pétrolier)

— **Naufrage de l'—.** *Voir* COMMISSIONS D'ENQUÊTE 53 ; POLLUTION 2 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 702 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 255.

OPÉRA DE PARIS

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Affaires culturelles [9 novembre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Culture et environnement : I. — Culture ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 7 à 12 (p. 1495).

— **Gestion de l'—.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 811.

OPÉRATIONS « BOITE POSTALE 5000 »

Voir QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 426.

OPPOSITION

— **Refus du ministre de répondre aux questions de l'—.** *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 574.

— **Statut de l'—.** *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL 1.

OPTICIEN-LUNETIER

Voir AUXILIAIRES MÉDICAUX 9 ; PHARMACIE 8.

ORDONNANCES

— **Article 38 de la Constitution.** — *Voir* IMPOTS DIRECTS 9.

— **Ordonnance relative à la réduction du premier acompte d'impôt sur les sociétés.** — *Voir* IMPOTS 1.

ORDRE DU JOUR (Observations relatives à l')

ORATEURS : *MM. Renard, Gilbert Faure, d'Ornano, Michel Durafour, Claudius-Petit, Frey, Ducoloné.*

EXPLICATIONS DE VOTE sur l'ordre du jour complémentaire.

Demande de scrutin public du groupe communiste sur l'ordre du jour complémentaire ; rejet par la conférence des présidents de la demande du groupe communiste d'inscription à l'ordre du jour complémentaire de la proposition de loi adoptée par le Sénat reconnaissant la qualité d'ancien combattant aux militaires qui ont servi en Algérie, au Maroc et en Tunisie ; vote du parti socialiste et des radicaux de gauche contre l'ordre du jour complémentaire ; groupe de travail constitué par le Gouvernement ; vote des républicains indépendants pour les propositions de la conférence des présidents ; vote du groupe des réformateurs démocrates sociaux contre l'ordre du jour complémentaire ; vote de la majorité du groupe de l'union centriste pour les propositions de la conférence des présidents ; vote du groupe UDR pour l'ordre du jour complémentaire.

Intervention de M. Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement :

Dépôt d'un projet de loi sur les propositions du groupe de travail (p. 1753 à 1757).

Adoption de l'ordre du jour complémentaire (p. 1757) ; liste des votants (p. 1815, 1816).

— [19 juin 1979] (p. 2274 à 2276) :

ORATEURS : *MM. Boscher, Krieg.*

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Odru, d'Ornano, Claudius-Petit, Guermeur.*

Inscription des propositions de loi sur la retraite à soixante ans des anciens prisonniers de guerre ; non-inscription de la proposition de loi reconnaissant la qualité d'ancien combattant aux anciens d'Afrique du Nord (p. 2274 à 2276).

— [28 février 1973] (p. 2609, 2610) :

ORATEURS : *MM. Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement, Rigout.*

Examen des propositions de loi concernant la retraite des anciens prisonniers de guerre :

— Retrait de l'ordre du jour prioritaire de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à modifier l'article 189 *bis* du code de commerce concernant la prescription en matière commerciale.

— [17 octobre 1973] (p. 4496, 4497) :

Intervention de M. Boscher sur l'ordre du jour complémentaire : non-inscription des conclusions de la commission des lois sur la proposition de résolution relative à la création d'une commission de contrôle sur le téléphone.

— [8 novembre 1973] (p. 5437) :

Intervention de M. Brocard sur la discussion en séance de nuit du budget des anciens combattants.

— [29 octobre 1974] (p. 5551) :

Protestations de M. Lucas, au nom du groupe communiste, contre le refus de faire d'avancer la date de discussion du budget droit à la requête du président de ce groupe des PTT (p. 5552).

— [26 novembre 1974] (p. 7017) :

Intervention de M. Marchais sur le refus par la conférence des présidents d'un débat sur les conclusions de la commission d'enquête sur les pratiques des sociétés pétrolières opérant en France ; attitude de la majorité ; étude de mesures urgentes pour pallier la hausse des produits pétroliers et ses conséquences ; rappel au règlement de M. Chinaud : inscription, en priorité, par la conférence des présidents, à l'ordre du jour d'une série de questions concernant l'emploi (p. 7017, 7018).

— [22 avril 1975] (p. 1920) :

Le groupe communiste élève une protestation contre le refus du Gouvernement d'inscrire à l'ordre du jour complémentaire une proposition de loi communiste concernant la construction et le fonctionnement des crèches ; (p. 1921) : urgence de l'examen de cette proposition de loi.

— [16 juin 1975] (p. 4236) :

Communication du Gouvernement relative à l'ordre du jour : demande une séance supplémentaire. Le président exprime ses regrets devant la façon cavalière dont le Gouvernement traite l'Assemblée.

— [19 juin 1975] (p. 4409, 4410) :

M. Fanton regrette les modifications renouvelées apportées à l'ordre du jour par la conférence des présidents sur la demande du Gouvernement ; les conditions déplorables du travail parlementaire ; atteinte à la qualité du travail législatif ; découragement des parlementaires.

— [31 octobre 1975] (p. 7703) :

M. Poncelet, secrétaire d'Etat, demande la discussion immédiate des budgets annexes de l'Imprimerie nationale et des médailles.

— [17 novembre 1975] (p. 8107) :

MM. Krieg, Briane, Brocard et Hamel demandent que la discussion du budget du tourisme soit reportée à la séance du mercredi matin 12 novembre ; le Gouvernement donne son accord.

— [20 novembre 1975] (p. 8803, 8804) :

M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, informe l'Assemblée de son absence jusqu'au mercredi 26 novembre ; MM. Foyer et Debré demandent le renvoi à la semaine suivante de la suite du débat sur le projet de loi relatif à la limite d'âge des fonctionnaires.

— [21 novembre 1975] (p. 8878) :

M. Péronnet, secrétaire d'Etat, demande le report de la discussion du projet de loi sur la limite d'âge des fonctionnaires au mercredi 26 novembre ; M. Claudius-Petit s'élève contre les méthodes du Gouvernement en ce qui concerne d'abord le vote du projet relatif à la limite d'âge des fonctionnaires en séance du vendredi 21, puis le report de la suite de la discussion et du vote à la séance du mercredi 26 novembre ; M. Gerbet, rapporteur, s'associe aux propos de M. Claudius-Petit ; M. Plantier fait part de sa décision de voter contre le projet en cause.

— [27 novembre 1975] (p. 9026) :

MM. Gerbet et Laborde demandent des précisions sur la venue en discussion de deux projets de loi.

— [28 novembre 1975] (p. 9131) :

M. Hamel demande quand viendra en discussion le projet sur les travailleuses familiales.

— [16 décembre 1975] (p. 9852) :

Déclaration de M. Lecanuet, garde des sceaux, sur la troisième séance publique.

— [19 décembre 1975] (p. 10105) :

Aménagement de l'ordre du jour, à la demande de M. Soisson, secrétaire d'Etat aux Universités.

— [20 décembre 1975] (p. 10170) :

Aménagement de l'ordre du jour, à la demande de M. Durafour, ministre du travail ; M. Foyer donne des précisions à ce sujet.

— [20 décembre 1975] (p. 10174) :

Aménagement de l'ordre du jour prioritaire, à la demande de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

— [24 mai 1977] (p. 2929, 2931) :

Observations de M. Rigout sur l'inscription, le retrait ou l'ajournement de certaines propositions de loi ; M. Delaneau s'élève contre certaines appréciations de M. Rigout.

Voir aussi ANCIENS COMBATTANTS 6 ; COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTROLE 11 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 3, 10 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1144, 1145 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 1, 2, 3, 5, 17, 25, 27, 28, 29, 30, 35, 38, 39, 40, 41, 42, 71, 160, 161, 162, 172, 179, 180, 183, 184, 185, 187, 188, 189, 197, 201, 206, 220, 221, 222, 225, 226, 227, 248, 249, 254, 255, 257, 264, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 343, 362, 373, 381, 384, 393, 398, 405, 408, 409, 421, 451, 457, 459, 464, 465, 466, 467, 468, 470, 471, 491, 503, 508, 509, 528, 569, 621, 622, 673.

— Refus par la conférence des présidents d'inscrire à l'— la proposition de loi n° 1538 tendant à rendre aux mineurs la gestion du risque d'accident du travail. — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 586.

ORDRE PUBLIC

Voir CRIMES ET DÉLITS 8 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Intérieur et rapatriés [19 novembre 1973] ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 56, 65, 77 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 672, 734, 778, 819 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 126, 145, 179, 203, 225 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 36.

— Délits commis à l'occasion de réunions et manifestations. — *Voir* AMNISTIE 8 [20 juin 1974] (p. 2819).

— Indemnisation des victimes d'incidents sur les Champs-Elysées. — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 544.

— Maintien de l'ordre à l'université de Vincennes. — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1157.

— Utilisation de certains matériels dans les opérations de maintien de l'ordre. — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1252.

— Voyage en France d'anciens Waffen SS. — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1142.

ORDRES PROFESSIONNELS

Voir AMNISTIE 8 ; ARCHITECTURE 1, 7 ; COMMISSION MIXTE PARITAIRE [10 juillet 1974] (p. 3484) ; PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS 1.

— des architectes. — *Voir* ARCHITECTURE 5, articles 19 à 27 et 36, 38.

ORDURES

— Grève des éboueurs parisiens. — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1095.

— ménagères. — *Voir* CONDITIONNEMENT 1, 2 ; IMPOTS LOCAUX 1 [4, 5 décembre 1973] (p. 6544, 6558, 6559).

— Taxe d'enlèvement des — en provenance des terrains de camping. — *Voir* COMMISSIONS MIXTES PARITAIRES [18 décembre 1973] (p. 7112) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Intérieur et rapatriés [19 novembre 1973] (p. 6036, 6037).

ORGANES (Prélèvements d')

— Publication d'un décret d'application de la loi sur les —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 452.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (OCDE)

Voir LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1975, 8 (après l'article 19) ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 73.

ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 123.

ORGANISATION INTERPROFESSIONNELLE AGRICOLE

Voir AGRICULTURE 8.

ORGANISATION DE LIBÉRATION DE LA PALESTINE (OLP)

Voir COMMISSION D'ENQUÊTE 58.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 511 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 30.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)

Voir MER (DROIT DE LA) 2 ; RAPPORT D'INFORMATION 37.

— **Conséquences du vote assimilant le sionisme au racisme.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 639.

— **Problème palestinien.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 292.

— **Vote de la France à — au sujet du Cambodge.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 316.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO)

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 290, 291 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 45, 85.

— **Rapports d'Israël et de l'—.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 936.

ORGANISATION DU TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Voir PARLEMENT.

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

1. — PROJET DE LOI **n° 2879** PORTANT VALIDATION DE DIVERS DÉCRETS INSTITUANT DES ORGANISMES PROFESSIONNELS OU INTERPROFESSIONNELS, présenté au Sénat le 21 avril 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 263 (année 1976-1977) ; rapport le 5 mai 1977 par M. Jacques Braconnier, n° 283 (année 1976-1977) ; adoption le 12 mai 1977. — Projet de loi n° 108 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 17 mai 1977 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 2879 ; rapport le 16 juin 1977 par M. Maurice Cornette, n° 3003 ; adoption définitive le 27 juin 1977. — Projet de loi n° 722.

Loi n° 77-531 du 7 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 8 juillet 1977 (p. 3581).

PREMIÈRE LECTURE [27 juin 1977] (p. 4260 à 4262).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Maurice Cornette, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Ginoux.*

La validation de seize décrets créant des organismes professionnels ou interprofessionnels ; la cause de cette validation ; l'interprétation récente donnée par le Conseil d'Etat de l'article 34 de la Constitution selon laquelle la création d'une personne morale de droit privé est du domaine de la loi ; l'importance des taxes parafiscales créées pour ces organismes ; l'action des organismes professionnels ou interprofessionnels ; la taxe parafiscale destinée à favoriser la rénovation de l'imprimerie de labeur ; la limitation par le Sénat de la validation du comité interprofessionnel à la gestion du produit de la taxe collectée en 1976 ; l'évocation des problèmes posés par la parafiscalité et l'organisation économique du secteur agro-alimentaire ; la nécessité de coordonner les actions des comités compétents en vins d'appellation contrôlée (p. 4260).

Intervention de M. Claude Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat :

La validation de décrets instituant des organismes professionnels ou interprofessionnels (p. 4260) ; le champ d'application étroit du projet ; le rôle essentiel joué par les organismes visés dans le domaine de l'industrie ; la faible importance des taxes parafiscales perçues par les organismes visés par le texte ;

les problèmes juridiques posés par la validation législative des décrets ; la règle du parallélisme des formes ; la préparation par le Gouvernement d'un projet permettant de créer ou de modifier des organismes professionnels dans des conditions fixées par la loi ; le problème de l'imprimerie de labeur ; la validation de l'organisme gérant cette taxe (p. 4261).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le rapport Lecat sur l'imprimerie de labeur ; les difficultés de ce secteur ; la nécessité de permettre aux ouvriers français d'imprimer les ouvrages destinés aux Français dans le cadre européen ; le problème des imprimeries intégrées ; la promesse de limiter leur nombre ; leur multiplication ; le problème de la sous-traitance ; la nécessité de rapatrier en France les travaux d'imprimerie effcetués à l'étranger ; l'utilisation de la taxe parafiscale pour la défense des intérêts de l'imprimerie ; le rapport Cabannes dénonçant la conservation par l'administration de taxes devenues inutiles ; la limitation de la durée d'existence du comité de gestion de la taxe de l'imprimerie (p. 4261).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [27 juin 1977] (p. 4262, 4263).

ORATEURS : *MM. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Ginoux, Mexandeau.*

ART. unique (validation législative de décrets) : adopté (p. 4263) : *amendement n° 1* de M. Ginoux ; retiré (limitation de la durée d'existence de la taxe parafiscale pour la rénovation de l'imprimerie de labeur et du comité de gestion de cette taxe) (p. 4262).

Voir aussi POLITIQUE ÉCONOMIQUE 1.

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE-NORD (OTAN)

Voir ARMÉE 13 ; DÉCLARATIONS AU GOUVERNEMENT 12 [27 juin 1975] (p. 4953) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Affaires étrangères [29 octobre 1975] (p. 7551, 7574), et Crédits militaires [30 octobre 1975] (p. 7620, 7621) ; MOTIONS DE CENSURE 3 (p. 7964, 7965, 7978) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 823.

ORGANISMES EXTRA-PARLEMENTAIRES

I. — Comités.

COMITÉ CENTRAL D'ENQUÊTE SUR LE COUT ET LE RENDEMENT DES SERVICES PUBLICS

— *Membres :* MM. Robert-André Vivien et Mesmin [*J.O.* du 22 juin 1973] (p. 6620). MM. Weisenhorn et Lucas [*J.O.* du 15 octobre 1976] (p. 6056).

COMITÉ CONSULTATIF DU FONDS NATIONAL DES ABATTOIRS

— *Membres :* au nom de la commission de la production et des échanges : M. Degraeve [24 mai 1973] (p. 1584).

COMITÉ CONSULTATIF DES LIGNES DE CORSE

— *Membres :* au nom de la commission de la production et des échanges : MM. Alfonsi, Cermolacce, Baudin, Icart et de Rocca Serra [29 novembre 1973] (p. 6499).

COMITÉ CONSULTATIF DE L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE

— *Membres :* au nom de la commission de la production et des échanges : MM. Jarrot et Roger [*J.O.* du 4 mai 1973] (p. 5005) ; MM. Weisenhorn et Lucas [*J.O.* du 15 octobre 1976] (p. 6058).

COMITÉ DE CONTROLE DU FONDS FORESTIER NATIONAL

— *Membres :* au nom de la commission de la production et des échanges : MM. Gaudin et Grussenmeyer [28 juin 1973] (p. 2649).

COMITÉ DIRECTEUR DU FONDS D'AIDE ET DE COOPÉRATION

— *Membres :* au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : M. André-Georges Voisin ; au nom de la commission de la production et des échanges : M. Cerneau [*J.O.* du 11 mai 1973] (p. 5245) ; au nom de la commission des affaires étrangères : M. Xavier Deniau [15 juin 1973] (p. 2238).

COMITÉ DIRECTEUR DU FONDS D'INVESTISSEMENT DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

— *Membres :* au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : MM. de Rocca Serra et Gabriel [9 oc-

tobre 1973] (p. 4206); MM. Fontaine, Hélène, Riviérez, Sablé [16 octobre 1973] (p. 4441) ; M. Guilliod en remplacement de M. Hélène (élection annulée) [9 novembre 1973] (p. 5542).

COMITÉ DIRECTEUR
DU FONDS D'INVESTISSEMENT
POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER
(FIDESTOM)

— *Membres titulaires :* MM. de Rocca Serra, Ahmed Mohamed, Brial.

— *Membres suppléants :* MM. Gabriel, André-Georges Voisin, Pidjot [*J.O.* du 19 mai 1973] (p. 5498).

COMITÉ D'ÉTUDES
CHARGÉ DE PROPOSER AU PARLEMENT
LES MOYENS D'AMÉLIORER
LES INTERVENTIONS FONCIÈRES
DES COLLECTIVITÉS LOCALES

— *Membres :* au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République : MM. Claudius-Petit, Fanton, Limouzy ; au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : MM. Ligot, Montagne, Dubedout ; au nom de la commission de la production et des échanges : MM. Marc Masson, Guichard [*J.O.* du 20 décembre 1975] (p. 13113) ; M. Crépeau, en remplacement de M. Dubedout, démissionnaire [*J.O.* du 16 avril 1976] (p. 2332) ; M. Torre, en remplacement de M. Ligot ; M. Bégault, en remplacement de M. Guichard [*J.O.* du 15 octobre 1976] (p. 6058).

COMITÉ DE GESTION DU FONDS DE SOUTIEN
AUX HYDROCARBURES

— *Membres :* MM. Schloesing et Valleix [*J.O.* du 22 juin 1973] (p. 6620).

COMITÉ DES PRIX DE REVIENT
DES FABRICATIONS D'ARMEMENT

— *Membres :* au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées : M. Franck Cazenave ; au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : M. Le Theule [*J.O.* du 4 mai 1973] (p. 5005) ; M. Cazenave, donne sa démission [6 juin 1973] (p. 1753) ; M. d'Aillières (en remplacement de M. Cazenave) [8 juin 1973] (p. 1992) ; M. Honnet (en remplacement de M. d'Aillières, élu sénateur) [*J.O.* du 9 décembre 1977] (p. 5737).

II. — Commissions.

COMMISSION CENTRALE DE CLASSEMENT
DES DÉBITS DE TABAC

— *Membres :* au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : MM. Ducray et Fossé [*J.O.* 4 mai 1973] (p. 5005) ; M. Hamel (en remplacement de M. Ducray nommé membre du Gouvernement) [*J.O.* du 5 juillet 1974] (p. 7036).

COMMISSION CHARGÉE DU CONTROLE
PÉRIODIQUE DU FONCTIONNEMENT DU FORMA

— *Membres :* au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : MM. Pierre Joxe et Godefroy ; au nom de la commission de la production et des échanges ; MM. Chambon, Bertrand Denis, Méhaignerie, Sénès [*J.O.* du 29 mai 1973] (p. 1642) ; au nom de la commission de la production et des échanges : M. Hausherr, en remplacement de M. Méhaignerie, nommé secrétaire d'Etat [*J.O.* du 24 juin 1976] (p. 4680).

COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER
LES DEMANDES D'AUTORISATION DE JEUX

— *Membre :* M. René Ribière [19 octobre 1973] (p. 4636).

COMMISSION CHARGÉE DE FAVORISER
LA COMMUNICATION AU PUBLIC
DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

— *Membre titulaire :* M. Bolo [*J.O.* du 26 février 1977] (p. 1090).

COMMISSION CHARGÉE DE PROPOSER
UN CODE DES LIBERTÉS FONDAMENTALES
DE L'INDIVIDU

— *Membre :* au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation et de l'administration générale de la République : M. Foyer [13 décembre 1974] (p. 12452).

COMMISSION DE GESTION
DU FONDS SPÉCIAL D'INVESTISSEMENT ROUTIER

— *Membres :* au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, M. Plantier ; au nom de la commission de la production et des échanges, M. Boudet [15 juin 1973] (p. 2212).

COMMISSION NATIONALE POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

— *Membres :* au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : M. Sourdille ; au nom de la commission des

affaires étrangères : M. Offroy [28 juin 1973] (p. 2049).

COMMISSION NATIONALE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES ET DE L'ARCHITECTURE

— *Membres :* au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : M. Gau ; au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : M. Ligot, nommé membre du Gouvernement le 28 août 1976 [*J.O.* du 11 mai 1973] (p. 5245) ; au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : M. Torre, en remplacement de M. Ligot, nommé membre du Gouvernement [29 avril 1977] (p. 2476).

COMMISSION NATIONALE D'URBANISME COMMERCIAL

Sont nommés représentants des élus locaux : MM. Bizet, Canacos, Chassagne, Deprez et Gaillard [*J.O.* du 11 juin 1974] (p. 2584) ; démissionne de son poste de membre de la commission : M. Chassagne [*J.O.* du 13 avril 1976] (p. 1633) ; est nommé membre M. Gilbert Mathieu [*J.O.* du 23 avril 1976] (p. 2148).

— Membres : au nom de la commission de la production :

MM. Bizet, Canacos, Deprez, Gaillard et Gilbert Mathieu [24 juin 1977] (p. 4202).

COMMISSION PLÉNIÈRE DE LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

— Membres : au nom de la commission de la production et des échanges :

MM. Balmigère, Bécam, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 3 mai 1977] (p. 2544) et Hamel [24 mai 1973] (p. 1584) ; M. Maurice Cornette, en remplacement de M. Bécam [2 juin 1977] (p. 3358).

COMMISSION SOCIALE CENTRALE POUR LES RAPATRIÉS

— *Membre :* M. Valenet [J.O. du 22 juin 1973] (p. 6620).

COMMISSION SUPÉRIEURE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

— *Membre :* au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales :

M. Lepage [7 décembre 1973] (p. 6764).

COMMISSION SUPÉRIEURE DES CAISSES D'ÉPARGNE

— *Membres :* au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan :

MM. Ribes et Ansquer [*J.O.* du 11 mai 1973] (p. 5245) ; M. Bernard Marie, en remplacement de M. Ansquer (nommé membre du Gouvernement) [*J.O.* du 11 octobre 1974] (p. 10448).

COMMISSION SUPÉRIEURE DE LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE

— *Membre :* au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales :

M. Bichat [*J.O.* du 11 mai 1973] (p. 5246).

COMMISSION SUPÉRIEURE CHARGÉE D'ÉTUDIER LA CODIFICATION ET LA SIMPLIFICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

— *Membres :*

MM. Burckel, Gerbet et Massot [*J.O.* du 22 juin 1973] ; M. Baudouin, en remplacement de M. Massot, démissionnaire [*J.O.* du 19 novembre 1976] (p. 6658).

COMMISSION SUPÉRIEURE DU CRÉDIT MARITIME MUTUEL

— *Membres :* au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : M. Gabriel ; au nom de la commission de la production et des échanges : MM. Becam, Cermolacce, Crépeau, Guermeur et Martin [*J.O.* du 11 mai 1973] (p. 5245) ; MM. Bécam, nommé membre du Gouvernement le 1er avril 1977, Cermolacce, Gaillard, Guermeur et Martin [*J.O.* du 17 décembre 1976] (p. 7259) ; M. Valleix [*J.O.* du 13 mai 1977] (p. 2724).

COMMISSION SUPÉRIEURE DES SITES

— *Membres :* au nom de la commission des affaires culturelles :

MM. de Montesquiou, décédé le 15 octobre 1976 et Aubert [*J.O.* du 22 juin 1973] (p. 6620) ; M. Jean Briane [24 juin 1977] (p. 4202).

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS

— *Membres :* au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : MM. Bisson, Schloesing et Soisson [*J.O.* du 11 mai 1973] (p. 5245) ; M. Coulais, en remplacement de M. Soisson nommé membre

du Gouvernement [*J.O.* du 5 juillet 1974] (p. 7036) ; Renouvellement du mandat de MM. Bisson et Schloesing [*J.O.* du 14 mai 1976] (p. 2901) ; M. Baudis, en remplacement de M. Coulais, nommé membre du Gouvernement [28 avril 1977] (p. 2288).

COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE DES PUBLICATIONS DESTINÉES A L'ENFANCE ET A L'ADOLESCENCE

— *Membres :* au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : *membre titulaire :* M. Bolo; *membre suppléant :* M. Saint-Paul ; au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République : *membre titulaire :* M. Dhinnin ; *membre suppléant :* Mme Constans [8 juin 1973] (p. 1992) ; au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : M. Bolo, *membre titulaire ;* M. Saint-Paul, *membre suppléant ;* au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République : M. Ferretti, *membre titulaire ;* Mme Constans, *membre suppléant* [*J.O.* du 25 novembre 1976] (p. 8710).

III. — Conseils.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

— *Membre :* M. Simon-Lorière [24 juillet 1974] (p. 3663). Décédé le 21 avril 1977.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE NATIONAL D'OPHTALMOLOGIE DES QUINZE-VINGTS

— *Membres :* au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : M. Sourdille [9 juillet 1976] (p. 5246), nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 3 mai 1977] (p. 2544) ; M. Bichat [2 juin 1977] (p. 3358), en remplacement de M. Sourdille.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES

— *Membres :* au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République : MM. Charles Bignon et Baudouin, *membres titulaires* ; MM. Richomme et Magaud, *membres suppléants* ; au nom de la commission de la production et des échanges: M. Ehrmann, *membre titulaire* ; M. Guermeur, *membre suppléant* [*J.O.* du 16 avril 1976] (p. 2331).

CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

— *Membres :* MM. Mario Bénard, Brugnon et Cabanel [*J.O.* du 7 novembre 1973] (p. 5345). *Membres suppléants :* MM. Hausherr, Jacques Legendre et Rieubon [*J.O.* du 23 avril 1975] (p. 2034) ; au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : M. Gaussin, *membre titulaire* ; M. Mexandeau, *membre suppléant* ; au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : M. Marie, *membre titulaire* ; M. Rieubon, *membre suppléant* [*J.O.* du 6 mai 1976] (p. 2741).

CONSEIL NATIONAL DES SERVICES PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET COMMUNAUX

— *Membres :* au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation et d'administration générale de la République :

MM. Abadie, Baudouin, Charles Bignon et Kalinsky [*J.O.* du 11 octobre 1974] (p.10448).

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : M. Boulloche, *membre titulaire ;* M. Ducray, *membre suppléant* [*J.O.* du 4 mai 1973] (p. 5005) ; M. Chalandon, en remplacement de M. Boulloche, démissionnaire [28 juin 1973] (p. 2649) ; M. Pierre Cornet, en remplacement de M. Ducray [15 avril 1976] (p. 1857) ; M. Robert-André Vivien, en remplacement de M. Chalandon [29 avril 1976] (p. 2419).

— *Membres :*

au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : MM. Bichat et Simon-Lorière (décédé le 21 avril 1977) [25 novembre 1976] (p. 8710) ;

au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : M. Josselin [9 décembre 1976] (p. 9189) ;

au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : M. Gaussin [24 juin 1977] (p. 4202), en remplacement de M. Simon-Lorière.

CONSEIL PERMANENT DU SERVICE MILITAIRE

— *Membres :* au nom de la commission de la défense nationale : MM. Bennetot et Mourot [*J.O.* du 20 décembre 1974] (p. 12827).

CONSEIL SUPÉRIEUR
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

— *Membres :* au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : M. Sprauer ; au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République : MM. Houteer et Piot [14 juin 1973] (p. 2168).

CONSEIL SUPÉRIEUR
DE L'AMÉNAGEMENT RURAL

Au nom de la commission de la production et des échanges : *membre titulaire :* M. Maurice Cornette ; *membre suppléant :* M. Dousset [14 avril 1977] (p. 1817).

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA COOPÉRATION

— *Membres :* au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : MM. Gissinger et Métayer ; au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : MM. Tony Larue et Ligot ; au nom de la commission de la production et des échanges : MM. Grussenmeyer et Renouard [*J.O.* du 29 novembre 1974] (p. 11949) ; au nom de la commission de la production et des échanges : M. Grussenmeyer [*J.O.* du 18 juin 1976] (p. 3666) ; au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : M. Ligot [*J.O.* du 25 juin 1976] (p. 3814) ; M. Caro, en remplacement de M. Ligot, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 10 décembre 1976] (p. 7111).

CONSEIL SUPÉRIEUR
DE L'ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES INVALIDES DE LA MARINE

— *Membres :* au nom de la commission des affaires culturelles familiales et sociales :

MM. Bastide et Bourges [24 mai 1973] (p. 1584) ; MM. Bastide et Gabriel [14 avril 1977] (p. 1817).

CONSEIL SUPÉRIEUR DES HABITATIONS
A LOYER MODÉRÉ

— *Membres :* au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : M. Lepage ; au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : M. Ligot ; au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République : M. Nungesser ; au nom de la commission de la production et des échanges : MM. Chasseguet, Jans et Weisenhorn [12 octobre 1973] (p. 4348).

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MUTUALITÉ

— *Membre :* M. Gilbert Faure [11 juin 1974] (p. 2584).

CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES

— *Membres titulaires :* MM. Laudrin, Ducray et Boyer ; *membres suppléants :* MM. Lassère, Godefroy et Maurice Cornette [8 juin 1973] (p. 1992) ; *membre titulaire :* M. Hoffer, en remplacement de M. Gérard Ducray (nommé membre du Gouvernement) [*J.O.* du 11 octobre 1974] (p. 10448).

CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES

Au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : *membre titulaire :* M. Laudrin, décédé le 20 mars 1977 ; *membre suppléant :* M. Jean Briane ; au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : *membre titulaire :* M. Pons ; *membre suppléant :* M. Pierre Joxe ; au nom de la commission de la production et des échanges : *membre titulaire :* M. Boyer ; *membre suppléant :* M. Maurice Cornette [16 décembre 1976] (p. 9551) ; au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : *membre titulaire :* M. Daillet en remplacement de M. Laudrin, décédé [28 avril 1977] (p. 2288) ; au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour faire partie de la section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles : *membre titulaire :* M. Daillet ; *membre suppléant :* M. Briane [2 juin 1977] (p. 3358) ; au nom de la commission de la production et des échanges : *membre titulaire :* M. Bertrand Denis, en remplacement de M. Boyer, démissionnaire [*J.O.* du 2 décembre 1977] (p. 5626).

CONSEIL SUPÉRIEUR DU PÉTROLE

— *Membres :* au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan : M. Maurice Papon ; au nom de la commission de la production et des échanges : MM. Martin et Julien Schvartz [*J.O.* du 16 avril 1976] (p. 2331).

CONSEIL SUPÉRIEUR
POUR LE RECLASSEMENT PROFESSIONNEL
ET SOCIAL
DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

— *Membres :* au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : MM. Blanc et Gissinger [12 octobre 1973] (p. 4348) ; au nom de la commission des

affaires culturelles, familiales et sociales : MM. Jacques Blanc et Gissinger [*J.O.* du 2 décembre 1976] (p. 8940) ; au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : MM. Jacques Blanc, nommé secrétaire d'Etat, remplacé par M. Salaville [26 mai 1977] (p. 3126) et Gissinger [2 décembre 1976] (p. 8940).

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA SURETÉ NUCLÉAIRE

— *Membre :* M. Jarrige [8 juin 1973] (p. 1992).

CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA CAISSE CENTRALE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

— *Membres titulaires :* MM. Dahalani et Riviérez ; *membres suppléants :* MM. Brial et Camille Petit [*J.O.* du 19 mai 1973] (p. 5498).

HAUT CONSEIL DE L'AUDIOVISUEL

I. — Demande de désignation des membres [5 juin 1973] (p. 1738).

II. — Opposition du président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [7 juin 1973] (p. 1865).

III. — Retrait de cette opposition [13 juin 1973] (p. 2086).

— *Membres :* au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; *titulaires :* MM. Audinot, Baudouin, Boinvilliers et Médecin ; *suppléants :* MM. Chambaz, Fillioud, Herzog et Krieg [15 juin 1973] (p. 2212) ; M. Krieg donne sa démission [*J.O.* du 4 octobre 1973] (p. 4032) ; M. Robert-André Vivien, en remplacement de M. Krieg [*J.O.* du 12 octobre 1973] (p. 4348) ; M. Fillioud donne sa démission [*J.O.* du 20 décembre 1974] (p. 8251) ; M. Houteer, en remplacement de M. Fillioud [*J.O.* du 21 décembre 1974] (p. 12890) ; M. Baudouin donne sa démission [*J.O.* du 26 mai 1976] (p. 3496) ; M. Gantier, en remplacement de M. Baudouin [*J.O.* du 2 juin 1976] (p. 3271) ; Mme Fritsch, en remplacement de M. Médecin, nommé secrétaire d'Etat [*J.O.* du 28 octobre 1976] (p. 7212).

IV. — **Délégations.**

DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE CONSULTATIVE DE L'ORTF

— *Membres :* MM. Blanc, Houteer, Ralite et Le Tac [15 juin 1973] p. 2212).

DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE POUR LA RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE

— *Membres :* MM. Jacques Blanc, Boinvilliers, Fillioud, Ollivro et Ralite [*J.O.* du 23 octobre 1974] (p. 10839).

Bureau : président, M. Boinvilliers ; vice-présidents : MM. Caillavet, Pado, Jacques Blanc, Ralite [*J.O.* du 7 novembre 1974] (p. 11296).

Organismes institués par la loi n° 74-696 du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision (au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) :

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE DIFFUSION : M. Gouhier.

COMITÉ CONSULTATIF DES PROGRAMMES POUR LES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER : M. Gabriel.

CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION : Première chaîne de télévision : M. Gaussin ; Deuxième chaîne de télévision : M. Robert-André Vivien [*J.O.* du 15 novembre 1974] (p. 11476).

MODIFICATIONS DANS SA COMPOSITION

— *Membres :* M. Donnez en remplacement de M. Ollivro, démissionnaire [*J.O.* du 25 novembre 1975] (p. 12082) ; M. Ginoux en remplacement de M. Donnez, démissionnaire [*J.O.* du 24 avril 1976] (p. 2482).

V. — **Organismes institués par la loi n° 74-696 du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision.**

Au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales :

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT : M. Gouhier ;

COMITÉ CONSULTATIF DES PROGRAMMES POUR LES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER : M. Gabriel ;

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION : Première chaîne de télévision : M. Gaussin ; Deuxième chaîne de télévision : M. Robert-André Vivien [*J.O.* du 15 novembre 1974] (p. 11476).

Démission de M. Gouhier [*J.O.* du 6 octobre 1976] (p. 5903) ;

Nomination de M. Ralite [*J.O.* du 6 octobre 1976] (p. 5903) ;

Démission de M. Ralite [*J.O.* du 17 novembre 1976] (p. 6626) ;

Nomination de M. Ducoloné [*J.O.* du 17 novembre 1976] (p. 6626).

Voir aussi RAPPELS AU RÈGLEMENT 610.

ORIENTATION SCOLAIRE

Voir QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 231.

ORLY

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Protection de la nature et de l'environnement [19, 20 novembre 1973] (p. 6042, 6044) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 97.

ORPHELIN

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Anciens combattants [19 novembre 1973] ; PUPILLES DE LA NATION 1.

— **Allocation d'—.** *Voir* FAMILLE 2 et 6 [5 décembre 1974] (p. 7454, 7456, 7518 et suivantes).

— **de guerre.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Anciens combattants [13 novembre 1974] (p. 6316).

— **Ouverture du droit à pension de l'—.** *Voir* IMPOTS 2, art. 17.

— **Pension de réversion de la femme fonctionnaire décédée.** — *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 1.

— **Répartition de pension entre — de lits différents.** — *Voir* IMPOTS 2, après l'article 17.

ORSAY (Gare d'—)

— **Utilisation des locaux de la gare d'—.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1015.

ORTF

Voir ORGANISMES EXTRA-PARLEMENTAIRES ;

Délégation parlementaire consultative instituée par l'article 13 de la loi n° 72-553 du 3 juillet 1972 portant statut de la radiodiffusion-télévision française.

Membres : MM. Blanc, Houteer et Ralite au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; M. Le Tac au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [15 juin 1973] (p. 2212).

Voir COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTROLE 14 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 91, 93, 108, 191, 209 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 15 [20 décembre 1973] (p. 7261, 7262, 7263, 7267, 7280).

— **Couverture des zones d'ombre des vallées** [20 novembre 1973] (p. 6092).

— **Emissions vers l'étranger.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974) (deuxième partie), Affaires étrangères [12 novembre 1973] (p. 5561, 5562).

— **Révocation du PDG de l'—.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (discussion générale), question préalable (p. 4675 à 4678 (deuxième partie) [26 octobre 1973] (p. 4906 à 4922).

ORTHÉSISTE

Voir AUXILIAIRES MÉDICAUX 1, 4.

OTAGES

— **Prises d'—.** *Voir* CRIMES ET DÉLITS 4 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Affaires étrangères, Crédits militaires ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 354, 355, 441, 519, 878 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 167, 168, 169.

— **Civils français retenus comme — par le Polisario.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1177, 1179, 1310.

— **Enlèvement de Français en Mauritanie.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1106.

— **Piraterie aérienne et —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1287.

OUVRIERS AGRICOLES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 150** TENDANT A L'APPLICATION DE LA LÉGISLATION SUR LES QUARANTE HEURES ET A LA RÉMUNÉRATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES AUX SALARIÉS DE L'AGRICULTURE, présentée à

l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Balmigère et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 27 juin 1973 par M. Tourné, n° 540 ; adoption le 18 octobre 1974 sous le titre : « Proposition de loi relative à la rémunération des heures supplémentaires et à la durée maximale du travail des salariés de l'agriculture ». — Proposition de loi n° 165.

Transmise au Sénat le 22 octobre 1974, n° 58 (année 1974-1975) ; (renvoyée à la commission des affaires sociales) ; rapport le 28 novembre 1974 par M. Hector Viron, n° 111 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 16 décembre 1974 sous le titre : « Proposition de loi relative à la durée du travail et au repos hebdomadaire en agriculture ainsi qu'au versement des allocations d'assurance aux salariés agricoles privés d'emploi ». — Proposition de loi n° 56 (année 1974-1975).

Transmise à l'Assemblée nationale le 17 décembre 1974 (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 1411 ; rapport le 19 décembre 1974 par M. Tourné, n° 1427 ; adoption définitive le 19 décembre 1974. — Proposition de loi n° 213.

Loi n° 74-1116 du 27 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1974.

PREMIÈRE LECTURE [18 octobre 1974] (p. 5265).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Tourné, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, Balmigère, Gissinger, de Poulpiquet, Dousset.*

Heures supplémentaires (p. 5265) ; accidents du travail (p. 5265) ; diminution du nombre des salariés (p. 5265, 5267, 5268) ; pathologie du tracteur (p. 5266, 5268) ; code rural (p. 5266).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 5266) :

Texte qui va dans le sens de la politique du Gouvernement (p. 5266) ; accords de Varenne (p. 5267) ; efface les disparités (p. 5267).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Survivance du SMAG (p. 5267) ; évolution des techniques agricoles (p. 5267, 5268) ; poste « main-d'œuvre » dans les frais d'exploitation (p. 5268) ; les disparités sociales qui demeurent (p. 5268).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : adoption du nouvel article 992 du code rural (p. 5270) : adoption de l'*amendement n° 7* du Gouvernement : durée hebdomadaire du travail fixée à 40 heures ; adoption des *amendements n°s 8, 9, 10* et du *sous-amendement n° 19* du Gouvernement permettant l'adaptation par décret pour chaque type d'activité sans porter atteinte aux conventions collectives plus favorables ; adoption du nouvel article 993 du code rural : *amendements n°s 11* et *12* du Gouvernement (rémunération des heures supplémentaires) (p. 5270) ; adoption du nouvel article 994 du code rural : relatif au plafond des heures supplémentaires et aux modalités du repos (p. 5271).

ART. 2 : abrogation de certains articles du code du travail en raison de leur insertion dans le code rural ; rejet d'un *amendement n° 21* de M. Dousset tendant à exclure de l'application de la loi les exploitations ne comportant qu'un salarié ; adoption de l'article 2 modifié (p. 5273).

EXPLICATIONS DE VOTE :

TITRE : nouvelle rédaction proposée par la commission (p. 5273) ; vote favorable des socialistes.

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 5273).

DEUXIÈME LECTURE [19 décembre (p. 8172).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Tourné, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Importance des dispositions adoptées par le Sénat en matière de repos hebdomadaire (p. 8172) ; bénéfice de l'allocation-chômage (p. 8173).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice :

Le Gouvernement approuve les amendements du Sénat (p. 8173).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : adoption dans le texte du Sénat (p. 8173).

ART. 3 et 4 : adoption dans le texte du Sénat (p. 8173).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 8173).

2. — PROJET DE LOI n° **444** RELATIF A L'EXTENSION DES ACCORDS DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE CONCERNANT LES SALARIÉS DES PROFESSIONS AGRICOLES, présenté à l'Assemblée nationale le 5 juin 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 21 juin 1973 par M. Gissinger, n° 514 ; adoption le 27 juin 1973. — Projet de loi n° 29.

Transmis au Sénat le 28 juin 1973, n° 345 (année 1972-1973) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 9 octobre 1973 par M. Hubert d'Andigné, n° 10 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 11 octobre 1973. — Projet de loi n° 4 (année 1973-1974).

Loi n° 73-970 du 18 octobre 1973, publiée au *J.O.* du 19 octobre 1973 (p. 11243).

PREMIÈRE LECTURE [27 juin 1973] (p. 2565).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gissinger, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Chirac, ministre de l'agriculture et du développement rural, Bénard.*

Annulation d'un arrêté d'extension par le Conseil d'Etat ; objet du texte : définition d'une nouvelle procédure d'extension des accords (art. 1er) et procédure exceptionnelle de validation des nombreux accords passés (art. 2) (p. 2565) ; conditions de vie et de travail des 750.000 salariés des professions agricoles ; revendications urgentes à satisfaire : 1.100 F par mois, retraite au taux plein à 60 ans, durée du travail, assurance chômage, mensualisation, droits syndicaux (p. 2566, 2567).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : article 1050 du code rural ; adoption d'un *amendement* de forme de la commission des affaires culturelles et de l'article, ainsi modifié (p. 2567).

ART. 2 : adoption (p. 2567).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2567).

Voir aussi ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE 6, 7 ; SALARIÉS 2.

OUVRIER SPÉCIALISÉ (OS)

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1 [10 au 12 avril 1973] (p. 768, 771, 772, 804, 805, 806, 807) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 5 et 6.